

Microfilmed 2001

for the

OFFICIAL PUBLICATIONS
COLLECTION

of the

NATIONAL LIBRARY OF CANADA

OTTAWA

Microfilmed by the NATIONAL ARCHIVES OF CANADA Microfilmé 2001

pour la

COLLECTION
DES PUBLICATIONS
OFFICIELLES

de la

BIBLIOTHÈQUE DU CANADA

OTTAWA

Microfilmé par les ARCHIVES NATIONALES DU CANADA



DOCUMENTS DE LA SESSION.

VOLUME 9.

DEUXIÈME SESSION DU SIXIÈME PARLEMENT

DU

54673

CANADA.

SESSION 1888.





Voir aussi la liste numérique, page 4.

INDEX ALPHABÉTIQUE

DES

DOCUMENTS DE LA SESSION

PARLEMENT DU CANADA.

DEUXIÈME SESSION, SIXIÈME PARLEMENT, 1888.

A	1	C .	
Acte des licences	56 17	Canal de la vallée de la Trent	73 30æ
Agriculture, Rapport annuel de l'	4 40f 27	,	76 æ 50
Anvers, Exposition internationale d'—en 1885 Archives du Canada	12e 4a	vernement	55a $64d$
Arichat, Bureau de poste d'	43 <i>a</i> 53	Chambre des Communes, Salle de la	70
Assurances, Relevé des états des compagnies d'		Terres vendues	25
Assurances, Rapport du surintendant des Auditeur général, Rapport annuel de l'	9a 2	l'Intérieur et le C.C.P	25α 25δ 58
. В		Chemins de fer, Accidents sur les Chemins de fer, Statistique des Chemins de fer, Subventions aux 58a,	8 6
Banques, Actionnaires des	17	Chemins de fer, Explorations dans le Cap-	-
Baptêmes, mariages et sépultures	74	Breton	58 <i>d</i>
Bedford, Gardien	623	Chemins de fer et Canaux, Rapport annuel.	8
Bibliothèque du Parlement, Rapport annuel	20	Chemins de fer dans le Manitoba	66
Billets fédéraux, Impression des	60	Chippawa, Réclamations des Sauvages	64
Boisvert, Louis	26	Clancy, Patrick	58p
Boot Island, NE	34 <i>b</i>	Collingwood, Hôpital général et de marine	
Brise-lames à la Baie Fortune	34c	de	47
Brise-lames à l'Ardoise	34a	Colombie-Britannique, Désaveu des actes de	
Brise-lames à la Pointe aux Pères	34	la	68
Bryanton, Albert	58i	Colonisation, Compagnies de	407
Bryanton, Allan	58h	Colonisation, Inspecteurs de 40c	
Budget 1888–89	1	Commerce et Navigation, Rapport annuel	3
Budget supplémentaire	1	Commissaire de la police fédérale	24
Bureau de poste, Arichat	43a	Commissaire de la police à cheval du NO.	28
Bureau de poste, Dundas	41	Commissaires du Havre de Montréal	696
Bureau de poste, Montmagny	43	Commission royale sur les chemins de fer	86

C		x	-
Commission sur les pertes de la Rébellion	40	Impression des billets fédéraux	60
Commission à des officiers publics	38	Impressions publiques et papeterie, Rapport	•
Commission géologique et d'histoire natu-			12a
relle	39	Inspection des bateaux à vapeur	5a
Compagnie de prêt et de placements Anglo-		Intercolonial, Chemin de fer:	
canadienne	48	Accidents aux trains	59e
Comptes publics, Rapport annuel	1		59c
Conférence coloniale	76	Correspondance avec Noël Fortin	59d
Conseil des examinateurs du Service civil	19	Dépenses imputables au capital	59a
Cour Suprême, Ordre général nº 83	46a	Destitution d'employés	59 <i>f</i>
Culbertson, Archibald	64a	Enquête sur William L. Duncan	596
	1	Matériel roulant	59
D	1	Intérieur, Rapport annuel de l'	14
Dépenses et revenus	32	J	
Derby, Embranchement de chemin de		•	
fer 58c, 58h, 58i, 58n, 58o,	58v	Juges pensionnės	466
Désaveu des actes de la Colombie-Britan-		Justice, Rapport annuel de la	11
nique	68		
Désaveu des actes de chemins de fer du Mani-		K	
toba	586	Kamloops	54
Détroit de Northumberland	67	Knight, Allan	58c
Diverses dépenses imprévues	23	Knight, John	58n
Dragage du havre de Pictou	69b	Kuiguo, vonu	JOA
Duffy, D. A., Contrat avec	42	IL .	
Dundas, Bureau de poste de	41		
18 2		L'Ardoise, Brise-lames de	34a
ط		Lac Erié, Terres sur le	
Echiquier du Canada, Cour d'	46	Lachine, Location de pouvoirs hydrauliques	_
Enregistrement des Unions ouvrières	52	sur le canal	30
Explorations dans le Cap-Breton	58d	Lefaivre, Adolphe	31
Exportations et Importations	45	Législation dans le Nord-Ouest	407
Exposition internationale d'Anvers, en 1885.	12e	Législation provinciale	21
NF.		Liste du Service civil	56
-		Locataires dans Alberta	18
Falsification des substances alimentaires	16c	Locataires de terres à pâturages	40 40
Fermes agronomiques dans le Nord-Ouest	71	Locataires de terres a paturages	400
Fermes agronomiques, Rapport annuel sur		MI	
les	4d		
Fonds consolidé	32	Malles du Cap Traverse	50
Franchise, Articles des Etats-Unis admis en	53	Malles au Cap Traverse	50
G		Mandats du Gouverneur général	22
G (Manitoba, Désaveu des actes de chemins de	
Gouverneur général, Bureau du	78	fer du	58
Gouverneur général, Mandats du	22	Manitoba, Chemins de fer dans le	66
Grand Nord-Ouest Central, Chemin de fer du		, ,	29
Grondines, Gardien du phare des		Marine, Rapport annuel de la	5
Guimond, Louis 49	1, 49 a	Mattawa, Améliorations de la rivière	63
H		McDonald, George J	
Hamman Jahn Cantusta		Médicaments, Coût des, Ecoles d'infanterie.	
Harvey, John, Contrats avec		Milice, Rapport annuel de la	10
Homard, Pêche du homard et des huîtres		The second secon	
Horton Landing N -E		1	
Horton Landing, NE	. 346	Montmagny, Bureau de poste de	
1		Montréal, Commissaires du Havre de	
Transactations at Erroratations	42"	Mortuaire, Statistique	
Importations et Exportations	. 45	Tron offerire' Domono and an	

			-
Me		R	_
Moulin, Rév. Père 72		Revenu de l'intérieur, Rapport annuel du 16	3
N.		Revenu et dépenses 33	
Navigation, Rapport annuel du Commerce et		Rivière Rideau, Obstacles dans la 34	
dela	1	Russell, Samuel 5	8¢
Navires britanniques, Saisie de 65a, 65b, 65c		S	
Navires naufragés 65	1 8	Saint-Charles, Embranchement de chemin	
Nord-Ouest Central, Compagnie du chemin	١.		8e
de fer du 58 n	1 "		3e
Nord-Ouest, Fermes agronomiques dans le 71 Nord-Ouest, Législation dans les Territoires	ı ı		7
du 40b		Saisie de navires britanniques 65a, 65b, 6	
Northern Light, Steamer 55, 55a, 55b	١.		4d
Northumberland, Détroit de 67		0 0	5
•		- ·	348
			72
Obligations et garanties		·-····································	348
Ottawa, Travaux sur la rivière 61, 61	ļ		77
Ottawas, Réclamation des Sauvages de la	- 1		12 10 <i>a</i>
Nation des			18
P		Service civil, Promotions et Nominations	
	١	•	35
Patentes de terres 77	- 1	Service civil, Mises à la retraite	33
Pêcheries, Rapport annuel des			64
Pêcheries, Question des:	0	Souris aux Montagnes Rocheuses, Chemin	
Dépêches et documents 36	c	de fer de	58 4
Lettres de l'honorable T. B. Bayard et		Statistique des Canaux	16
sir C. Tupper 36	b	Statistique mortuaire	4
Relations de commerce de réciprocité entre	1	Statuts du Canada	44
le Canada et les Etats-Unis	Sa	Statuts fédéraux	44
Traité de pêche entre la Grande-Bretagne	.	Strathroy, Edifices publics &	43
et les Etats-Unis 36 Pénitencier de Dorchester 42	- 1	Substances alimentaires, Falsification des	16
Pénitencier de Dorchester 42		Subventions aux chemins de fer 58a,	58
Pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul 31		T	
Pictou, Dragage du havre de 69	98 ;	Tabac saisi	27
Pictou, Edifices publics de 43		Terres de la rivière Détroit	64
Pion et Cie, A 58	- 1	Terres fédérales, Agents des	40
, -	66	Terres à pâturages	40
Pointe aux Pères, Brise-lames de la 34 Police à cheval, Rapport du Commissaire de	*	Terres vendues par le C.C.P	25
la 28	8	Travaux publics, Rapport annuel Travaux publics, Tableau des distances, etc.	7
	42	Travaux sur la rivière Ottawa	
Postes, Rapport annuel des 13	3	Trent, Canal de la vallée de la	30
,	8 <i>g</i>	Trottier, Charles N	26
Protection des câbles sous-marins 7	3	Tunnel sous-marin entre l'I.PE. et le NB.	6
Q		U	
Quai à Saint-Jérôme de Matane 5	7	Unions ouvrières, Enregistrement des	5
	9	V	
R		Ventilation de la Chambre des Communes	7
	10	w	·
	10a	Wood, A. F	3
Réclamation des Sauvages de la Nation des		¥	J
	64	York-Simcoe, Bataillon de	5
14		3	
. · ·		•	

Voir aussi l'index alphabétique, page 1.

LISTE DES DOCUMENTS DE LA SESSION,

Arrangée par ordre numérique, avec leurs titres au long; la date de l'ordre et de la présentation aux deux Chambres du parlement, le nom du député qui a demandé chaque document, et si l'impression en a été ordonnée ou non.

MATIÈRES DU VOLUME Nº 1.

1. Comptes Publics du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1887. Présentée à la Chambre des communes le 27 février 1888, par l'honorable sir Charles Tupper. Budget des sommes requises pour le service du Canada, pour l'année expirant le 30 juin 1889. Présenté le le re mars 1888, Budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada, pour l'année expirant le 30 juin 1889. Présenté le 23 avril 1888. Budget supplémentaire des sommes requises pour le service du Canada, pour l'année expirant le 30 juin 1889. Présenté le 14 mai 1888.

Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME Nº 2.

2. Rapport de l'Auditeur-Général sur les comptes des crédits, pour l'exercice expiré le 30 juin 1887.

Présenté à la Chambre des communes le 27 février 1888, par sir Charles Tupper.

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME Nº 3.

MATIÈRES DU VOLUME Nº 4.

4. Rapport du ministre de l'agriculture, pour l'année 1887. Présenté à la Chambre des communes le 27 mars 1888, par l'honorable J. Carling.

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 5.

4a. Rapport sur les Archives du Canada.....Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME Nº 6.

- 4c. Relevés des rapports de la Statistique Mortuaire pour l'année 1887.

Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME Nº 7.

5. 20me rapport annuel du département de la marine, pour l'exercice expiré le 30 juin 1887. Présenté à la Chambre des communes le 13 mars 1888, par l'honorable G. E. Foster—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME Nº 8.

6. Rapport annuel du département des pêcheries, Dominion du Canada, pour l'année 1887—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

66. Rapport spécial sur le service de protection des pêcheries du Canada, 1887-

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME Nº 9.

- 7a. Tableaux indiquant l'étendue et les progrès des travaux publics, les distances, etc., sur les principales routes de navigation, les chemins de fer, télégraphes, etc. La navigation intérieure du Canada, les routes océaniques entre le Canada et les pays étrangers, les routes canadiennes par terre jusqu'autord de la mer. Les chemins de fer et lignes télégraphiques du gouvernement, etc., etc. Les routes du canal de Suez et du canal de Panama—

Imprimés pour la distribution et les documents de la session.

*8. Rapport annuel du ministre des chemins de fer et canaux pour le dernier exercice, du 1er juillet 1886 au 30 juin 1887, sur les travaux placés sous son contrôle. Présenté à la Chambre des communes le 6 mars 1888, par l'honorable J. H. Pope—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

Sa. Rapport de la commission royale des chemins de fer, avec annexes, savoir: 1° Rapport du comité qui a visité les Etats-Unis; 2° Rapport supplémentaire du même comité; 3° Extraits, Hadley, etc. Présenté à la Chambre des communes le 29 février 1888, par l'honorable J. H. Pope—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME Nº 10.

9 Sommaire des relevés des compagnies d'assurance en Canada pour l'année expirée le 31 décembre 1887. Présenté à la Chambre des communes le 4 mai 1888, par sir Charles Tupper—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

9α. Rapport du surintendant des assurances, pour l'année terminée le 31 décembre 1887.

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME Nº 11.

- 10. Rapport annuel du ministère de la milice et de la défense du Canada, pour l'année expirée le 31 décembre 1887. Présenté à la Chambre des communes le 27 février 1888, par sir Adolphe Caron—Imprimé pour la distribution et les documents de la session.
- 12. Rapport du secrétaire d'Etat, pour l'année expirée le 31 décembre 1887. Présenté à la Chambre des communes le 28 février 1888, par l'honorable J. A. Chapleau—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

- 12e. (1887.) Rapport sur l'exposition internationale d'Anvers, en 1885-

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 12.

13 Rapport du directeur général des postes, pour l'année expirée le 30 juin 1887. Présenté à la Chambre des communes le 28 février 1888, par l'honorable A. W. McLelan—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

Rapport annuel du département de l'intérieur pour l'année expirée le 31 décembre 1887. Présenté à la Chambre des communes le 27 février 1888, par l'honorable Thos. White—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME N° 13.

13. Rapport annuel du département des Sauvages, pour l'année expirée le 31 décembre 1887. Présenté à la Chambre des communes le 1er mars 1888, par l'honorable Thos. White—
Imprimé vour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME Nº 14.

- 16a. Statistique des canaux pour la saison de navigation de 1886. Supplément n° 1 du rapport du revenu de l'intérieur, pour l'exercice finissant le 30 juin 1887—

Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

- 16b. Rapport sur l'inspection des poids et mesures et du gaz. Supplément n° 2 du rapport du ministre du revenu de l'intérieur.....Imprimé pour la distribution et les documents de la session.

MATIÈRES DU VOLUME Nº 15.

17. Liste des actionnaires des banques chartées du Canada, à la date du 31 décembre 1887. Présentée à la Chambre des communes le 14 mars 1888, par l'honorable M. Bowell—

Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

- Rapport des bibliothécaires conjoints du parlement sur l'état de la bibliothèque. Présenté à la Chambre des communes le 23 février 1888, par l'honorable M. l'Orateur—

Imprimé pour les documents de la session seulement.

MATIÈRES DU VOLUME Nº 16.

- 21. Correspondance, rapports du ministre de la justice et arrêtés du Conseil, au sujet de la législation provinciale, 1884 à 1887.......... Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

- 24a. Etat du nombre moyen d'hommes employés dans le corps de la police fédérale pendant chaque mois de l'année 1887, et de leur paie et frais de voyages (sous l'autorité des Statuts revisés du Canada, chapitre 184, art. 5). Présenté au Sénat le 27 février 1888, par l'hon. M. Abbott—

Pas imprimē

- 25a. Réponse (partielle) conformément à une résolution de la Chambre des communes, adoptée le 20 février 1882, sur tous les sujets affectant le chemin de fer du Pacifique canadien, et donnant des détails concernant: 1. Le choix de la route. 2. Le progrès des travaux. 3. Le choix ou la réserve des terres. 4. Le paiement de deniers. 5. La construction des embranchements. 6. Le progrès des travaux sur les embranchements. 7. Les tarifs de transport des voyageurs et des marchandises. 8. Les conditions particulières requises par l'Acte refondu des chémins de fer et ses amendements, jusqu'à la clôture de l'exercice précédent. 9. Les mêmes conditions particulières jusqu'à la date la plus rapprochée possible de la production de l'état. 10. Copie de tous ordres en conseil et de toute correspondance échangée contre le gouvernement et la Cie du chemin de fer ou aucun des membres ou officiers des deux parties, touchant les affaires de la compagnie. Présentée à la Chambre des communes le 8 mars 1888, par l'hon. Thos. White—

Imprimée pour les documents de la session seulement.

- 26. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 6 juin 1887 Copie de l'ordre en conseil nommant Louis Boisvert gardien du phare aux Grondines, en remplacement de E. Trottier, et copie de toutes communications recommandant Charles N Trottier à cet emploi. Présentée à la Chambre des communes le 28 février 1888.—

 M. de St Georges.

 **Pas imprimée*

MATIÈRES DU VOLUME Nº 17.

28. Rapport du commissaire de la police à cheval du Nord-Ouest, 1887. Présenté à la Chambre des communes le 3 avril 1888, par sir John A. Macdonald

- - 30a. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 5 mars 1888—Copie de toute correspondance échangée entre le gouvernement du Canada et les commissaires nommés par le gouvernement pour faire une enquête et recueillir des données au sujet du canal de la Vallée de la Trent, et de la continuation future des travaux. Aussi, copie de toutes instructions autorisant les commissaires à agir et définissant leurs pouvoirs et attributions et le mode de procédure, de même que copie de tous rapports adressés au gouvernement par l'ingénieur ou les ingénieurs des travaux du dit canal depuis la dernière session du parlement. Présenté à la Chambre des communes le 13 avril 1888.—M. Barron.

Pas imprimée.

- :30b. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 22 mars 1888—Etat détaillé de toutes sommes d'argent payées à M. A. F. Wood, de Madoc, pour ses services et ses dépenses comme estimateur ou à tout autre titre, sur le canal de la vallée de la Trent, depuis la date de sa nomination jusqu'au ler janvier 1888; aussi un état détaillé de toutes sommes à lui payées pour ses services et ses dépenses sur le canal Murray, du ler décembre 1883 au ler janvier 1888, afin de compléter l'état des sommes à lui payées, qui a été demandé à la session dernière. Présentée au Sénat le 18 avril 1888.—L'honoroble M. Flint.... Pas imprimée.
- 31. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 17 juin 1887. —Copie de toutes les plaintes qui ont pu être portées par les autorités du pénitencier de Saint-Vincent-de-Paul, depuis le 24 avril 1886, contre Adolphe Lefaivre, ci-devant employé au pénitencier, ain i que tous les rapports que l'inspecteur a pu faire depuis la même date contre le dit Lefaivre, avec les décisions que l'honorable ministre de la justice a pu donner sur ces rapports et ces plaintes. Présentée au Sénat, le 29 février 1888.—L'honorable M. Belleròse..Pas imprimée.
- 32. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 février 1888—Etat détaillé des recettes et des dépenses imputables au fonds consolidé, du ler juillet 1886 au 1er mars 1887, et du ler juillet 1887 au 1er mars 1888. Présentée à la Chambre des communes le 5 mars 1888 Sir Richard Cartwright. Pas imprimée.
- 31. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Copie des requêtes présentées en différents temps, requêtes appuyées par les différentes compagnies de steamers transatlantiques et autres personnes, demandant la construction d'un brise-lames à la Pointe-aux-Pères. Présentée à la Chambre des communes le 6 mars 1888.—M. Fiset...... Pas imprimée.
- 31a Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Copie de toutes explorations, rapports et correspondance concernant le brise-lames de l'Ardoise, dans le comté de Richmond, N.-E. Présentée à la Chambre des communes le 13 mars 1888.—M Fiynn—

- 34b. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Copie de toute correspondance ou télégrammes depuis le 31 décembre dernier, touchant la construction ou la réparation de brise-lames ou jetées à Scott's Bay, Horton Landing et Boot Island, dans le comté de King, N.-E.; et aussi de toutes instructions données à l'ingénieur du département des travaux publics qui a visité les dites localités dans les mois de janvier et février derniers, ainsi que de ses rapports à ce sujet. Présentée à la Chambre des communes le 4 avril 1888.—M. Borden—
- Pos imprimée.

 34c. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 9 avril 1888 :—Copie du rapport de l'ingénieur en chef sur le brise-lames de la Baie Fortune, comté de King, I.P.-E., dans le but de l'allonger; aussi, copie de toutes pétitions, lettres, etc., se rapportant à ce sujet. Pré-

- 36. Copie du traité des pêcheries entre la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, relativement aux pêcheries du Canada et de Terreneuve, signé à Washington le 15ième jour de février 1888; et les protocoles des diverses conférences, en même temps que le protocole des plénipotentiaires anglais offrant de conclure un arrangement temporaire pour une période n'excédant pas deux années dans le but d'en arriver à un modus vivendi en attendant la ratification du traité et du protocole des plénipotentiaires américains, exprimant leur satisfaction au sujet du modus vivendi communiqué par les plénipotentiaires' anglais. Présentée à la Chambre des communes le 7 mars 1888, par sir-Charles Tupper......Imprimée pour les documents de la session seulement.
- 36a. Copie de la déclaration faite par les plénipotentiaires anglais à la commission des pêcheries à Washington, au sujet de la réciprocité commerciale entre le Canada et les Etats-Unis, et de la réponse faite par les plénipotentiaires américains. Présentée à la Chambre des communes le 7 mars 1888, par sir Charles Tupper.—

Imprimée pour les documents de la session sculement.

- **36c.** Dépêches et documents se rapportant à la question des pêcheries. Présentés à la Chambre des communes le 12 avril 1888, par l'houorable G. E. Foster—

Imprimés pour la distribution et les documen's de la session.

- 40. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 5 mars 1888—Copie de tous rapports des commissaires nommés par commission royale pour s'enquérir des pertes subles dans les Territoires du Nord-Ouest pendant le dernier soulèvement; et un relevé de tous les paiements effectués sous l'autorité de recommandations contenues

- 48c. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 5 mars 1888—Etat donnant le nom et le domicile de chaque inspecteur de homesteads dans le Manitoba et le Nord-Ouest, le nombre d'inspections et de rapports faits mensuellement par chacun pendant les années 1882 à 1887 inclusivement; le nom et le domicile de chaque inspecteur de colonisation, le nombre d'inspections et de rapports faits mensuellement par chacun pendant les susdites années, et copie des dits rapports. Présentée à la Chambre des communes le 19 mai 1888—M. Watson—

Pas imprimee.

- aed. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Etat donnant les noms et la date de nomination de chaque inspecteur de colonisation et de homestead dans les Territoires du Nord-Ouest, y compris le Manitoba, les appointements payés à chacun, ainsi que les frais de voyage par jour ou par mois ; le montant total payé à chacun pour appointements et frais de voyage ou autres dépenses à partir de la date de leur entrée en fonction jusqu'au ler janvier 1886. Présentée à la Chambre des communes le 19 mai 1888—M. McMullen. Pas imprimée.
- 40e. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—1. Etat indiquant toutes les personnes qui ont affermé des terres à pâturage aux termes de l'ancienne formule d'affermage. 2. Le nombre de celles qui se sont pleinement conformées aux conditions des baux. 3. Le nombre de celles qui s'y sont partiellement conformées, et dans quelle mesure. 4. Le nombre de celles qui doivent des arrérages, et quel montant. 5. Le nombre d'anciens affermages qui sont actuellement inoccupés. Présentée à la Chambre des communes le 19 mai 1888—M. Davis—

 $Pas\ imprim\'ee.$

- 40g. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 9 avril 1888—Copie de toutes lettres, correspondance, affidavits, etc., concernant l'affermage et la vente ou l'établissement de la ½ N., section 16, township 24, rang 24, à l'ouest du quatrième méridien, dans les Territoires du Nord-Ouest. Présentée à la Chambre des communes le 19 mai 1888—M. Mc.Mullen.

Pas imprimée.

- Ach. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 28 mars 1888—Etat indiquant le nombre des sociétés de colonisation existant actuellement au Manitoba et au Nord-Ouest, le nombre de colons qu'elles ont placés sur leurs terres pendant les années 1885-86 et 87, le montant payé à la couronne par les diverses compagnies pour achats de terres par tous les autres colons pendant les mêmes années. Présentée à la Chambre des communes le 19 mai 1888— V. McMullen.

 Imprimée pour les documents de la session seulement.

- 43a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Copie de toute correspondance relative à l'achat d'un terrain dans la ville d'Arichat pour y bâtir des bureaux de poste et de douane. Présentée à la Chambre des communes le 8 mars 1888.—M. Flynn—

Pas imprimée.

- 44. Relevé des Statuts du Canada vendus et distribués officiellement pendant les deux dernières années, aux termes de l'article 14 du chap. 2 des Statuts revisés du Canada. Présenté à la Chambre des communes le 13 mars 1888, par l'honorable J. A. Chapleau—

Pas imprimé.

48. Etat des affaires de la Compagnie Anglo-Canadienne de Prêts et de Placements, à la date du 31 décembre 1887. Présenté à la Chambre des communes le 19 mai 1888, par M. l'Orateur.—

Pas imprimé.

49. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du ler mars 1888, demandant copie des lettres signées Jos. H. Bellerose, adressées au ministre de la justice, en date des 27 et 28 novembre 1887, en rapport avec l'incendie de la propriété de M. Louis Guimond, de Saint-Vincent-de-Paul; aussi, copie des ténoignages pris dans cette affaire du rapport que l'inspecteur des pénitenciers a présenté après s'être enquis des faits mentionnés dans les dites lettres Présentée au Sénat le 21 mars 1888—L'honorable M. Bellerose—

Pas imprimée.

- 50. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mai 1887—Etat montrant les noms de toutes les personnes qui ont soumissionné pour le transport des malles entre les glaces de côtes au Cap Traverse, I.P.-E.; le montant de chaque soumission, et à qui le contrat a été donné. Présentée à la Chambre des communes le 21 mars 1888.—M. Perry......Pas imprimée.

- 53. Copie des dépêches de sir L. West à lord Lansdowne, et de sir L. West à lord Salisbury; et aussi, copie certifiée d'un rapport du comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence le gouverneur général en conseil, concernant l'admission en franchise de certains articles, lorsqu'il paraîtra, à la satisfaction du gouverneur en conseil, que des articles similaires du Canada pourront être importés en franchise par les Etats-Unis. Présentée à la Chambre des communes le 6 avril 1888, par sir Charles Tupper.—

Imprimée pour les documents de la session seulement.

- 55b. Réponse supplémentaire à un ordre de la Chambre des communes, en date du 29 février 1888— Etat donnant les noms et le nombre d'hommes employés à bord du Northern Light, ou en

- 57. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 jnin 1887—Etat indiquant le montant des sommes dépensées depuis 1867 aux réparations et améliorations du quai à Saint-Jérôme de Matane. Présentée à la Chambre des communes le 10 avril 1888.—M. Fiset—Pas imprimée.
- 58. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mars 1888—Relevé des accidents de chemins de fer signalés au gouvernement en 1886, et au sujet desquels des actions sont actuellement pendantes. Présentée à la Chambre des communes le 12 avril 1888.—M. Denison—
 Pas imprimée.
- 585. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 9 avril 1888—Copie de toute correspondance échangée avec le gouvernement impérial relativement au désaveu des actes du Manitoba concernant les chemins de fer. Présentée à la Chambre des communes le 17 avril 1888.—L'honorable M. Laurier—

Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

- 58g. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 18 avril 1888—Copie de toute correspondance entre le gouvernement, ou un quelconque de ses membres, et les conseils municipaux des comtés de Pictou, Antigonish et Guysboro', Nouvelle-Ecosse, et toutes autres personnes; ainsi que copies des résolutions passées par les dits conseils municipaux concernant le

- 581. Réponse partielle à un ordre de la Chambre des communes, en date du 9 avril 1888—Copie de tous papiers, documents, télégrammes et correspondance concernant l'octroi de terres à la compagnie du chemin de fer de Souris aux Montagnes Rocheuses, ou en aide à la construction du dit chemin. Présentée à la Chambre des communes le 19 mai 1888—M. Edgar—

Pas imprimée.

- 59. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 2 mars 1888—Etat indiquant la quantité du matériel roulant acheté pour le chemin de fer Intercolonial pendant le dernier semestre de l'année expirée le 31 décembre 1887, donnant chaque espèce de matériel roulant, s'il

- 59a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 8 mars 1888—Relevé détaillé des dépenses du chemin de fer Intercolonial portées au compte du capital pour les années 1879 et 1887 inclusivement. Présentée à la Chambre des communes le 13 avril 1888—M. Jones (Halifax)

l as impri**mée.**

- 59d. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 18 avril 1888—Copie de la correspondance entre J. C. Pottinger, écr, surintendant du chemin de fer Intercolonial, et M Noël Fortin, de la paroisse de Saint-Fabien, concernant l'accident et les dommages causés à ce dernier. Présentée à la Chambre des communes le 30 avril 1888—M. Fiset.......Pas imprimée.

- 81. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 4 avril 1888, pour un état indiquant le coût total de la construction des divers travaux exécutés pour la descente des bois et billots sur la rivière Ottawa et ses tributaires jusqu'au 30 juin dernier; aussi un état indiquant la dépense annuelle de l'entretien de ces ouvrages pendant les cinq années antérieures au 30 juin dernier, sous les différents chefs de reconstruction, réparation, et frais d'administration, à chacune des stations, avec le nom de la rivière ou du tributaire où la dépense a eu lieu; et copie de toute demande reque de particuliers ou de compagnies à charte pour l'acquisition par voie d'achat ou autrement de tout ou partie de ces ouvrages et améliorations sur la rivière Ottawa et ses tributaires. Présentée au Sénat le 18 avril 1888—L'hon. M. Clemow—

81a. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Etat indiquant le coût total de la construction des divers travaux exécutés pour la descente des bois et billots sur la rivière Ottawa et ses tributaires jusqu'au 30 juin dernier; aussi un état indiquant la dépense annuelle de l'entretien de ces ouvrages pendant les cinq années antérieures au 30 juin dernier, sous les différents chefs de reconstruction, réparation, et frais d'administration, à chacune des stations, avec le nom de la rivière ou du tributaire où la dépense a eu lieu; et copie de toute demande reçue de particuliers ou de compagnies à charte pour l'acquisition par voie d'achat ou autrement de tout ou partie de ces ouvrages et améliorations sur la rivière Ottawa et ses tributaires. Présentée à la Chambre des communes le 26 avril 1888—M. Amyot—

Pas imprimée.

- 82a. Papiers relatifs aux pensions payées—au canonnier Ryan, artillerie de place de Montréal, et au sergent Valiquette, 65ème bataillon; au salaire du gardien Bedford, champ de tir, Québec; coût de remèdes, écoles d'infanterie de Frédéricton, N.-B., et de Sairt-Jean, Québec; et pensions accordées aux représentants du cap. F. T. Brown, et au lieutenant Charles Swinford; aussi, relevés des pensions payées par suite de la révolte dans les Territoires du Nord-Ouest, en 1885, avec une copie des règlements concernant le paiement de pensions pour service actif. Présentés à la Chambre des communes le 17 mai 1888, par sir Adolphe Caron—

Pas imprimés.

- 84d. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 18 avril 1888—Copie de toutes lettres, télégrammes et requêtes adressés par des Sauvages de la réserve de Caughnawaga au ministre de l'intérieur, demandant une élection de chefs suivant les dispositions de l'Acte des Sauvages, et de toute correspondance échangée à ce sujet entre les dits Sauvages, le ministère de l'intérieur et l'agent de la réserve. Présentée à la Chambre des communes le 9 mai 1888.—M. Doyon.
 Pas imprimée.
- 65. Réponse à une adresse de la Chambre des communes à Son Excellence le gouverneur général, en date du 9 avril 1888—Copie de tous papiers, correspondance, arrêtés du conseil et ordres admi-

nistratifs, non encore produits, concernant: 1. Le refus de la part des autorités des Etats-Unis de permettre aux navires ou machines de sauvetage du Canada de venir en aide aux bâtiments canadiens en détresse dans les eaux américaines. 2. Le refus de la part des autorités canadiennes de permettre aux navires ou machines de sauvetage des Etats-Unis, de venir en aide aux bâtiments américains en détresse dans les eaux canadiennes. Présentée à la Chambre des communes le 26 avril 1888.—M. Edgar—

Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

65a. Correspondance concernant la saisie de navires anglais dans la mer de Behring. Présentée à la Chambre des communes le 26 avril 1888, par l'honorable G. E. Foster—

Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

65b. Nouvelle correspondance concernant la saisie de navires anglais dans la mer de Behring. Présentée à la Chambre des communes le 27 avril 1888, par l'honorable G. E. Foster—

Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

65c. Nouvelle correspondance concernant la saisie de navires anglais dans la mer de Behring. Présentée à la Chambre des communes le 18 mai 1888, par l'honorable G. E. Foster—

Imprimée pour la distribution et les documents de la session.

- 66. Copie certifiée du rapport d'un comité du Conseil privé, au sujet des chemins de fer dans le Manitoba, les Territoires du Nord-Ouest et la Colombie-Anglaise, ainsi que le rapport du ministre des chemins de fer et canaux sur ce sujet, y compris copie d'un projet de convention avec annexe. Présentée à la Chambre des communes le 30 avril 1888, par sir Charles Tupper—
 Pas imprimée.
- 67. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 6 juin 1887—Copie de tous rapports d'exploration et correspondance relatifs à l'exploration du détroit de Northumberland en vue de la construction d'une voie sous-marine pour traverser le détroit, avec les noms des ingénieurs employés, et le compte détaillé des dépenses encourues dans la dite exploration pendant l'année 1886. Présentée à la Chambre des communes le 4 mai 1888.—M. Perry—

Imprimée pour les documents de la session seulement.

67a. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 27 mars 1888, pour copie des plans et rapports de la dernière exploration relative au tunnel projeté entre le Cap Traverse, Ile du Prince-Edouard, et le Cap Tormentine, Nouveau-Brunswick. Présentée au Sénat le 18 avril 1888.—L'honorable M. Howlan—

Imprimée pour les documents de la session seulement.

68. Copies certifiées de rapports de comités du Conseil privé, et autres papiers, concernant le désaveu de certains actes passés par la législature de la province de la Colombie-Anglaise. Présentees à la Chambre des communes le 4 mai 1888, par sir Hector Langevin—

Imprimées pour la distribution et les documents de la session.

- 72. Réponse à un ordre de la Chambre des communes en date du 16 avril 1888—Copie de toute correspondance, rapports et recommandations se rapportant à l'allégation du capitaine George H. Young, de Winnipeg, qui prétend avoir sauvé le prêtre blessé, le révérend père Moulin, à

- 75. Réponse à un ordre de la Chambre des communes, en date du 16 avril 1888—Copie de tous documents concernant la demande de George G. McDonald relativement à l'exposition du centenaire de 1876. Présentée à la Chambre des communes le 22 mai 1888—M. Landerkin.... Pas imprimée.
- 77. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 5 mai 1886, priant Son Excellence de vouloir bien faire transmettre à cette Chambre copie de toutes demandes de lettres patentes pour des terres situées dans le township 8, rangs 1 et 2, est; township 8, rangs 1 et 2, ouest; township 9, rangs 1 et 2, est; township 10, rangs 1 et 2, ouest; township 10, rangs 1 et 2, ouest; et aussi pour les sections 11 et 29 du township 10, 2e rang, ouest, et pour toutes autres terres comprises dans l'arpentage du goulet de la rivière Sale, avec indication des patentes délivrées et des personnes à qui elles l'ont été; aussi copie de toutes demandes de scrips avec une liste des scrips délivrées, et un état donnant les noms des personnes qui ont reçu de tels serips à la suite de ces demandes, ou en rapport avec ces terres ou pour en tenir lieu. Présentée au Sénat le 21 mai 1888—L'honorable M. Schultz—

Pas imprimée

78. Réponse à une adresse du Sénat à Son Excellence le gouverneur général, en date du 10 avril 1888, indiquant la somme qu'ι coûté au Canada l'entretien du bureau du gouverneur général depuis la confédération jusqu'au 1er janvier 1888, en traitements, frais de résidence, frais de voyage et toutes autres dépenses incidentes,—le dit état devant faire voir le montant payé pour chacun des gouverneurs. Présentée au Sénat le 22 mai 1888—L'honorable M. O'Donohoe...Pas imprimée.

CANADA.

RAPPORT ANNUEL

DU

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

POUR

L'EXERCICE 1886-87.

CONCERNANT LES CONSTRUCTIONS SOUS SON CONTROLE.

SOUMIS CONFORMÉMENT AUX PRESCRIPTIONS DU CHAPITRE 36, SECTION 37, DES STATUTS REVISÉS DU CANADA.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT.



OTTAWA:
IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE., RUE WELLINGTON.
1887.

TABLE DES MATIERES.

INTRODUCTION	PAGE.
DÉPENSES GÉNÉRALES	xx
ÉDIFICES PUBLICS	жxi
HAVRES ET RIVIÈRES	xxi
DRAGUEURS ET DRAGAGE	iixx
DESCRIPTION DES TRAVAUX EXECUTÉS	xxiii
PROVINCE DE LA NOUVELLE ÉCOSSE :—	
AMHERST—Edifice public	xxiii
Antigonish do	XXIII
Arisaig—Brise-lames	xxiii
Achépé (Baie d')—Dragage	xxiv
BADDECK—Edifice public	XXIV
BAYFIELD—Brise-lames	xxiv
BAIE SAINT-LAURENT—Ouverture d'un chenal	XXV
Beaver River (Rivière du Castor)—Ouverture d'un chenal	VXX
BIRCH ISLAND (Ile aux Merisiers)—Ouverture d'un chenal	VXX
BLUE Rock (Rocher bleu)—Brise-lames	xxv
Boularderie - Quai	ivæx
Broad Cove do	xxvi
Brulé do	xxvi
Canada Creek—Jetée	xxvi
CAP LA-RONDE—Ouverture d'un chenal	xxvii
CHESTER, Canal de-Amélioration du chenal	xxvii
CHETICAMP—Dragage	xxvii
Chipman, Ruisseau de—Jetée	xxvii
Cow Bay (Baie des Vaches)—Brise-lames	xxviii
Chanberry Head—Jetée	xxviii
Digby do	xxviii
Est, Rivière de l' do	xxviii
Economie—Brise-lames	xxix
Fox Island (Ile aux Renards)—Travaux de protection	xxix
Granton—Dragage	
Grande-Tancook, Ile—Jeiée	
Grand Village, Rivière—Dragage	
Gros-Nez-Protection de la grève	XXX

-		
PRO	VINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE—Suite.	
	Halifax—Edifice fedéral	xxx
	Entrepôt de vérification	xxx.
	Port	ixxx
	HAVRES ET RIVIÈRES EN GÉNÉBAL-Réparations et entretien	xxxi
	Harbourville-Jetée	xxxi
	Indian Islands—Nettoyer le chenal	xxxi
	Ingonish (Iganiche)—Entrée de l'Etang	xxxii
	Kingsport do	xxxii
	Lismore do	xxxii
	LITTLE GLACE BAY—Dragage	xxxii
	LUNENBOURG—Edifice public	xxxiii
	McNair, Anse de-Brise-lames	xxxiii.
	Mabou-Jetée,	xxxiii
	Margaretyille—Jetée	xxxiii
• •	Morden do	xxxiv
	NEW GLASGOW—Edifice public	xxxiv
	North Sydney do	xxxiv
	Parrsboro' ou Partridge Island (Ile aux Perdrix)—Jetée	XXXV
	Petite-Rivière—Brise-lames	XXXV
	Picket, Jetée de	xxx⊽
	Pictor - Douane	XXXV
	Port Greville—Jetée	xxxvi.
	SHEET HARBOUR—Quai à délestage	xxxvi
	Surette, Ile de-Quai	xxxvi
	Sydney—Hôpital de marine	xxxvii.
•	Edifice	xxxvii
	Station de la Quarantaine	xxxvii
	TATAMAGOUCHE—Dragage	xxxvii
	Trois-Brasses, Havre de—Travaux de protection	xxxvii
	TRURO-Edifice public.	xxxviii
	WHITE POINT (Pointe-Blanche)—Brise-lames	xxxviii
	Whycocomage—Déblaiement du chenal	xxxviii
	WINDSOR-Edifice public	xxxix
	YARMOUTH—Havre	xxxix
	Edifice public	xxxix
	PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE E DOUARD:-	
,	Casoumpèque—Jetée	x.
	CHARLOTTETOWN—Edifice public (nouveau)	x
	Edifices publics (temporaires)	x.
	GEORGETOWN - Jeiés	7

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-ÉDOUARD-Fin.	*
Havres et rivières en général-Réparations et entretien	xli
Kier's Shore-Jetée	xli
Miminigash do	xli
Montague—Edifice public	xli
New London-Brise-lames	xli
NINE MILE CREEK-Jetée	xlii
Port Selkirk do	xlii
RED POINT (Pointe-Rouge)—Jetée	xlii
Rustico-Brise-lames	xliii
Souris do	xliii
Sturgeon—Jetée	xliii
· Summerside—Edifice public	xliii
Tignish—Dragage	xliv
PROVINCE DU NOUVEAU-BRUŃSWICK :—	
Bathurst—Edifice public	xliv
CAP TOURMENTIN—Port	xliv
CARLETON—Bureau de poste	xlv
Снатнам Edifice public	xlv
CLIFTON-Brise-lames	xly
Cocagne—Dragage	xlv
Dalhousie—Quai et délestage	xlvi
Dorchester-Pénitencier	xlvi
ELM TREE RIVER—Extraction des cailloux	xlvi
Fredericton—Edifice public	xlvi
Grande-Anse—Brise-lames	xlvii
HAVRES ET RIVIÈRES EN GÉNÉRAL—Réparations et entretien	xlvii
Hopewell, Cap-Quai à délestage	xlvii
Kingston-Hôpital de la Marine	xlvii
Moncton—Edifice public	xlviii
Newcastle do	xlviii
Portland do	xlviii
Partridge Island—Jetée	xlviii
Quaco-Brise-lames	xlix
RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS—Amélioration du chenal	xlix
Rivière Saint-Jean—Dragage, etc	xlix
Saint-Jean-Douane	1
Port	
Hôpital de la Marine	li
Pánitanciar	1

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK—Fin.	
Saint-Jean—Bureau de poste	li
Caisse d'économies	li
St. Stephen—Edifice public	li
Shippagan—Brise-lames	li
Sussex—Edifice public	lii
TYNEMOUTH—Travaux de protection	lii
UPPER SALMON, Rivière—Brise-lames	lii
Woodstock -Edifice public	lik
PROVINCE DE QUÉBEC :—	
Anse-a-l'Eau—Jetée	liii
Anse Saint-Jean-Jetée	liii
BAIE SAINT-PAUL do	liii
Barachois de la Malbaie Déblaiement	liii
Brauport-Quai	liv
Berthier (en Bas)—Jetée	liv
Bertuier (en Haut) do	liv
Bic do	liv
CAP A L'AIGLE—Quai	lv
Cascades do	Ιv
Cèdres, Les do	lv
CHATEAU-RICHER—Enlèvement des cailloux	lv
CHICOUTIMI—Hôpital de marine	lvi
do Jetée	lvi
COATICOOK - Edifice public	lvi
Ditchfield—Jetée	lvii
Douget, Débarcadère de—Dragage	lvii
Dunder-Douane	lvi
Etang-du-Nord-Brise-lames	lvii
FATHER POINT (Pointe au Père)—Exploration	lviii
Gatineau (Pointe) - Quai	lviii
Grandes Bergeronnes—Nettoyer le chenal	lviii
Grand-Paros-Déblaiement du chenal	lviii
Grosse-Ile-Edifices de la Quarantaine	lviii
Havres et rivières en général—Réparations et entretien	lix
Hull-Bureau de poste (nouveau)	lix
do do (temporaire)	lix
ILE-PERROT—Jetée	lix
Kamouraska do	lx
L'Anoraie do	lx
LAPRAIRIE do et dragage	1-

lxvi

lxvii

PROVINCE DE QUÉBEC-Suite. Tes Eboulements-Jetée..... lxi LÉVIS — Quai et dragage..... lxi Longueur Jetée lxi MAT. BATE lvi MATANE dο lxi Montreat. - Arsenaux. lvii Douane..... lxii Halle des exercices militaires..... lxii Entrepôt de vérification..... lxii Edifice du revenu de l'intérieur..... lxii Bureau de poste..... lxiii New Carlisle-Jetée lxiii NEWPORT, RIVIÈRE-Travaux de protection lxiii lxiii Perck-Jetée.... lxiv PORT-DANIEL-Jetée..... Ouebec-Batiments de la Citadelle..... lxiv lviv Rocher de la lxiv Commis des travaux..... Bureau des mesureurs de bois..... lxiv Donane..... xlv quai de la..... lxv lxv Halle des exercices militaires..... Entrepôt de vérification..... lxv Dépôt des immigrants lxv Hôpital de la marine..... ivxi Observatoire..... lyvi lxvi Bureau de poste..... lxvi Quai de la Reine..... lyvi édifices du.....

uo	DIARCHE	90000 503400000		
do	Bras Saint-Nicolas-	Extraction des cail	loux	lxvii
do	DES PRAIRIES	do		lxvii
do	Du Lièvre-Améliore	er la navigation		lxvii
do	Du Loup (en bas)-J	etée		lxviii
	•	difice public		lxviii

RIVIÈRE-À-LA-GRAISSE (RIGAUD)—Dragage

BT ANOUE

Du Loup (EN HAUT)-Dragage..... **Ixviii** do NICOLET-Havre de refuge..... lxviii do lxix

Ottawa-Dragage..... do lxix Ouelle-Jetée..... do

PROVINCE	DE QUEBEC-Fin.	
Rivière	RICHELIEU—Dragage	lxix
do	Rimouski-Enlèvement des cailloux	ixx
do	Saguenay—Chenal en bas de Chicoutimi	lxx
	La Grande-Décharge	Ixx
do	SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ—Barrage	lxx
do	Saint-François—Dragage	lxxi
do	SAINT-LAURENT-Extraction des chaînes, etc	lxxi
	Exploration hydraulique	lxxi
do	Saint-Louis-Dragage	lxxi
do	SAINT-MAURICE do	lxxii
do	Verte-Enlèvement des cailloux	lxxii
do	Yamaska-Ecluse et barrage	lxxii
SAINTE-	Agnès-Jetée	lxxii
SAINTE-	Anne de Bellevue—Jetée	lxxiii
SAINTE-	Anne de la Pocatière do	lxxiii
SAINTE-	Anne de Restigouche-Mission des Sauvages	lxxiii
Sainte-	Anne de Sorel-Jetée	lxxiii
SAINT-A	LPHONSE DE BAGOTVILLE—Jetée	lxxiv
SAINTE-	Famille, Ile d'Orléans do	lxxiv
SAINT-F	RANÇOIS do do	lxxiv
Saint-I	RÉNÉE do	lxxiv
SAINT-J	EAN, ILE D'ORLÉANS do	lxxv
SAINT-J	ÉROME—Edifice public	lxxv
	EAN (R. Richelieu)—Edifice public	lxxv
Saint-I	AURENT, ILE D'ORLÉANS-Jetée	lxxvi
Sain t -N		lxxvi
Saint-H	PLACIDE Dragage	lxxvi
Saint-F	Regis Douane	lxxvi
Saint-T	HOMAS DE MONTMAGNY Déblaiement des cailloux	lxxvii
SAINT-V	VINCENT DE PAUL-Pénitencier	lxxvii
Saint-Z	Totique—Jetée	lxxvii
SHERBE	OOKE—Edifice public	lxxviii
Sorel	do	lxxviii
Trois-H	Rivières—Douane	lxxviii
	Bureau de poste	lxxix
Trois 1	Pistoles – Jetée	lxxix
VALLE	YFIELD—Bureau du percepteur	lxxix
	EUIL—Dragage	lxxix
PROVINCE	D'ONTARIO :	
Амне	astburg—Edifice public	lxxx

PROVINCE D'ONTARIO-Suite.

		***************************************	lxxx
		*** ***********************************	lxxx
Belle-Riviè	re—Jetée	***********	lxxx '
Belleville-		***************************************	lxxxi
	Edifice publi	C	lxxxi
BERLIN	do	*************************************	lxxxi
BRANTFORD	do	***************************************	lxxxi
BROCKVILLE	do	***************************************	lxxxii
BURLINGTON,	CHENAL DE	000+110111+1+++++++++++++++++++++++++++	lxxxii
CHANTRY, IL	e de—Travau	x de protection	lxxxii
Снатнам—Е		***************************************	lxxxii
CLIFTON		****** ******************************	lxxxiii
COBOURG -	Havre	>+04 (************************************	lxxxiii
Collingwood		•	lxxxiii
CORNWALL-	-Edifice public	·····	lxxxiv
DUNDAS	do	***************************************	lxxxiv
GALT	do	**************************************	lxxxiv
Gananoqui	do	***************************************	lxxxiv
GODERICH-	Havre	***************************************	lxxxv
GUELPH-E	lifice public	*************	lxxxv
HAMILTON-		>= \$6.5 #	lxxxv
	Halle des exe	ercices militaires	lxxxv
	Edifice public	G	lxxxvi
HAVRES ET	RIVIÈRES EN G	ÉNÉRAL—Réparations et entretien	lxxxvi
HILTON-QU	ai		lxxxvi
Kincardine	-Brise-lames	S	lxxxvii
KINGSTON-	Douane		lxxxvii
	Havre	***************************************	lxxxvii
	Pénitencier.		lxxxvii
	Bureau de po	oste	lxxxviii
Kingsville	-Havre de 1	refuge	lxxxviii
LINDSAY-I	Edifice public.		lxxxviii
Lion's Hea	D-Jetée	***************************************	lxxxviii
LITTLE BEA	R CREEK - Dr	agage	lxxxix
LITTLE CUR		do	lxxxix
		Petite-Nation-Amélioration de la nav.	lxxxix
London-1	ouane	***************************************	lxxxix
E	Ccole d'infante	erie	. x e
		te	. XC
McGregor's	s Creek—Tra	vaux de protectionix	×

PROVINCE D'ONTARIO-Suite.

MIDLAND—Dragage	xe
NAPANEE—Edifice public	xci
OAKVILLE-Jetée	xci
Orangeville—Edifice public	xci
OTTAWA—Place Cartier	xcii
Station agronomique centrale	xcii
Pont de la glissoire, aux Chaudières	xcii
do Dufferin	xcii
Entrepôt de vérification	xcii
Exhibition des pêcheries	xciii
Musée géologique	xciii
Parc de la côte du Major	xciii
Pont de la rue Maria	xciii
Galerie Nationale des Arts	xciii
Edifice des ministères, nouvel	xciii
Pont de New Edinburgh	xciv
Bureau de poste	xci v
Imprimerie Nationale	xeiv
Edifices publics	xciv
Rideau Hall	xcv
Rivière Rideau	xev
Pont des Sapeurs	xcvi
St. Patrice, Rue	xcvi
Cour Suprême	xcvi
Pont suspendu	xcvi
Wellington, rue	xcvi
Owen Sound-Havre	xcvii
Pembroke—Edifice public	xevii
Peterboro'- Edifice public	xcvii
Port Arthur—Brise-lames	xcvii
PORT ELGIN do	xcviii
PORT HOPE do	xcvii i
Edifice public	xcix
Prescott do	xcix
RIVIÈRE AUX PÊCHES—Travaux de protection	xcix
Rivière Kaministiquia—Dragage	xcix
Rivière Ottawa do	e
Rivière Saugeen—Jetée	e
Saut Sainte-MarieDragage	G
Southampton—Jetée	C

PROVINCE D'ONTARIO-Fin.	
SAINTE-CATHERINE—Edifice public	ci
SAINT-THOMAS do	ci
STRATFORD do	ci
Summerstown—Dragage	ci
THORNBURY—Travaux de protection	cii
Toronto—Douane	cii
Entrepôt de vérification	cii
Forts	ciii
Havre	ciii
Immigrants, Dépôt des	ciii
Intérieur, Bureau du revenu de l'	ciii
Bureau de Poste	ciii
Trenton-Edifice public	ciii
Windsor do	ci⊽
PROVINCE DU MANITOBA:—	
Assiniboine, Rivière—Exploration	civ
Birtle—Dépôt des immigrants	civ
RIVIÈRE ROUGE-Dragage	cv.
STONY MOUNTAIN (Montagne de Pierre)—Pénitencier	c ⊾
Winnipeg-Architecte, Bureau de l'	cν
Douane	cvi
Bureau des Terres fédérales	cvi
Halle des exercices militaires	cvi
Dépôt des immigrants	evi
Ecole d'Infanterie	evi
Bureau de Poste (nouveau)	cvii
do (ancien)	cvii
do (temporaire)	evii
Poudrière	evi
TERRITOIRES DU NORD OUEST:-	
Battleford—Casernes	evii
Dépôt des immigrants	cvii
Ecole industrielle	evii
Régistraire, Bureau du	eviii
CALGARY—Casernes	evii
Dépôt des immigrants	cix
Form Malron_Casarnes	ciz

TERRITOIRES DU NORD OUEST—Fin.				
FORT QU'APPELLE—Ecole industrielle pour les Sauvages	cix			
FORT SASKATCHEWAN—Casernes				
MAPLE CREEK— do	ex.			
MEDICINE HAT— do	cx.			
Dépôt des immigrants	exi			
Bureau de Poste	cxi			
Prince Albert-Casernes	cxi			
Palais de Justice et prison	cxi			
Publics, Edifices, en général—Réparations et entretien	cxi			
Qu'Appelle, Station de -Dépôt des immigrants	exi			
Régina—Casernes	exii			
Conseil, Chambre du	cxii			
Palais de Justice	cxiii			
Bureau des Terres fédérales	cxiii			
Prison et asile des aliénés	CXIII			
Lieutenant-Gouverneur, Résidence du	cxiii			
Bureau de Poste	cxiii			
Manège et Halle des exercices militaires	exiii			
Saskatchewan, Rivière—Amélioration de la navigation	exiii			
PROVINCE DE COLOMBIE BRITANNIQUE :				
Cowichan, Rivière—Enlèvement de chicots	exi⊽			
Esquimalt—Bassin de radoub	cxiv			
Fraser, Rivière—Dragage	cxiv			
Kicking Horse, Rivière—Barrage	cxv			
Nanaimo-Edifice public	exv			
NEW WESTMINSTER-Pénitencier	CXV			
Edifice public	GXA			
NICOMEKLE, RIVIÈRE—Enlèvement de chicots	cxvi			
Shoal Harbour—Dragage	exvi			
Victoria—Douane	exvi			
Havre	CXVI			
Dépôt des immigrants	CXVİ			
Bureau de Poste	CXVĒ			
Station de la Quarantaine	cxvii			
ÉDIFICES PUBLICS EN GÉNÉRAL	cxvii			
EXAMENS DU SERVICE CIVIL	cxvii			

APPOINTEMENTS DES MÉCANICIENS, CHAUFFEURS, Etc.	cxvii				
CHAUFFAGE DES ÉDIFICES FÉDÉRAUX					
ÉCLAIRAGE DES ÉDIFICES FÉDÉRAUX					
EAU DES ÉDIFICES FÉDÉRAUX	cxix				
DRAGUEURS	cxix				
OPÉRATIONS GÉODÉSIQUES ET EXAMENS					
GLISSOIRES ET ESTACADES					
RÉGION DU SAGUENAY					
RÉGION DU SAINT-MAURICE					
RÉGION DE L'OUTAOUAIS	cxxi				
RÉGION DE NEWCASTLE	exxii				
PONTS ET CHEMINS	cxxii.				
CHEMINS:—					
Témiscouata	cxxii				
PONTS:—					
Rivière de l'Arc	exxiii exxiii				
Calumet, chenal du					
Rivière du Coude	exxiii exxiii				
Homme, rivière du Vieil	CXXIX				
Portage du Fort	cxxiii				
TÉLÉGRAPHES.	cxxiii				
PROVINCES MARITIMES ET GOLFE SAINT-LAURENT	cxxiv				
RIVE NORD DU SAINT-LAURENT	GXXA.				
QUÉBEC A LA GROSSE-ILE	cxxv.				
ILE AMHERST — ONTARIO	cxxv.				
TERRITOIRES DU NORD-OUEST	CXXV				
COLOMBIE-BRITANNIQUE	cxxvi				
ARBITRAGES ET SENTENCES ARBITRALES	cxxvii				
LISTE DES MÉCANICIENS, CHAUFFEURS, RTC	cxxvii				
MATÉRIEL DE DRAGAGE	cxxvii				
COMMISSION DES INONDATIONS DE MONTRÉAL	cxxvii				

xiii

LAC SAINT-JEAN	cxxviii
CHENAL DES NAVIRES ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC	cxxviii
AMÉLIORATION DU PORT DE QUÉBEC	cxxviii
PERSONNEL EMPLOYÉ AUX GLISSOIRES ET ESTACADES. «	cxxviii
JETÉES ET QUAIS DE L'ÉTAT	cxxviii
OUVERTURE ET CLOTURE DE LA NAVIGATION	cxxix
ARRIVAGES DE LA MER, Etc,	cxxix
CONTRATS, PROPRIÉTÉS ACHETÉES, ETC	cxxix
ACTES CONCERNANT LES TRAVAUX PUBLICS	cxxix
ADMINISTRATEURS DU DÉPARTEMENT	cxxix
CORRESPONDANCE OFFICIELLE	cxxx
TABLES indiquant l'étendue, le progrès et le coût de divers tra-	
vaux publics, les distances, etc., sur les principales routes	
de navigation intérieure et océanique, les chemins de fer, les	
lignes télégraphiques, etc	cxxx

TABLE DES ANNEXES.

		•	P	ages.
Annexe n	1.	Etat des dépenses durant l	'exercice. Par le comptable	3
"	2.	Edifices publics du Canada	a. Rapport de l'architecte en chef	21
"		Canada	et gardiens des édifices publics du	43
66	4.	Services du chauffage, du Rapport de l'ingénieur-	gaz, de l'eau et des clochettes, Ottawa. mécanicien	47
66		Rapport de l'ingénieur e	, dragage et opérations géodésiques.	51
"		publics	partenant au ministère des travaux	103
46		saires, et	ns à Montréal. Rapport des commis-	107
"	8.	Examens du lac Saint-Jean	n, par Thos. Guerin, I. C	119
"		du havre de Montréal	Québec. Rapport des Commissaires	131
"	10.	Améliorations du port d Lévis. Rapport des Con	e Québec et le bassin de radoub à nmissaires du port de Québec	137
er	11.	Glissoires et estacades.	Région du Saguenay. Rapport du surintendant	141
٤6	12.	do	Région du Saint-Maurice. Rapport du surintendant	145
46	13.	do	Région de l'Outaouais. Rapport de l'ingénieur surintendant	151
46	14.	do	Région de Newcastle. Rapport de l'ingénieur surintendant	157
46	15.	do	Personnel employé sur les différentes glissoires et estacades	161
46	16.	Travaux publies dans la l'agent résidant	a Colombie-Britannique. Rapport de	165
46	17.	Lignes télégraphiques. I	Rapport du surintendant	173
66	18	. Jetées de l'Etat dans les p	provinces d'Ontario et de Québec	197
46	19	Ouverture et clôture de la	a navigation	205
46	20		er dans les différents ports du Canada,	209
.46	21		principaux chantiers de construction le 1868 à 1885	213
66	22	. Naufrages sur les côtes de du Canada, de 1868 à 1	e la mer, sur les rivières et sur les lacs 885	217
4	23	. Entreprises adjugées par vendues; propriétés lou	r le ministère; propriétés achetées ou aées	223
-64	24		yaux publics	233

nnexe :	n° 25.	Galerie nationale des Beaux-Arts. Rapport du curateur	237
46	26.	Arbitres officiels. Rapport des causes soumises à eux durant l'année	241
46	27.	Administrateurs du département	245
46	28.	Correspondance officielle du département	249
-66	29.	Tables indiquant l'étendue et le progrès de divers travaux publics, les distances, etc., sur les principales routes de navigation, les chemins de fer, les lignes télégraphiques, etc	253
		Partie 1. Navigation intérieure du Canada, indiquant les routes existantes et projetées; longueur et dimensions des canaux et écluses et leur tirant d'eau; les élévations du Saint-Laurent au dessus du niveau moyen de l'océan; et les niveaux d'eau en connexion avec les inondations entre Laprairie, Montréal et Trois-Rivières, etc.	
		Partie 2. Routes de l'océan entre les principaux ports du Canada et des Etats-Unis, et ceux des pays étrangers.	
		Partie 3. Chemins interprovinciaux et routes de terre jusqu'au bord de la mer; chemins de fer et télégraphes de l'Etat, avec tableaux indiquant los possessions anglaises par tout l'univers, etc.	
		Partie 4. Tableaux comparatifs des distances, etc., de Liverpool à Yokohama, par les routes océaniques les plus courtes et par les principales lignes de chemin de fer les plus courtes, en passant par le Canada et les Etats-Unis, et aussi par les canaux de Suez et Panama avec tableaux synoptiques indiquant le coût des travaux publics du Canada.	

CANADA.

RAPPORT ANNUEL

DŪ

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

POUR

L'EXERCICE 1886-87.

A Son Excellence le Très honorable Henry Charles Keith Petty-Fitzmaurice, marquis de Lansdowne, dans le comté de Somerset, comte de Wycombe, de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, vicomte Caln et Calnstone, dans le comté de Wilts, et lord Wycombe, baron de Chipping Wycombe, dans le comté de Bucks, dans la pairie de la Grande Bretagne; comte de Kerry et comte de Shelburne, vicomte Clanmaurice et Fitzmaurice, baron de Kerry, Lixnaw, et Dunkerron, dans la pairie d'Irlande; chevalier grand'croix de l'ordre Très-distingué de Saint-Michel et Saint-George; gouverneur général du Canada, et vice amiral d'icelui.

Qu'IL PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :--

Conformément aux prescriptions du chapitre 36, section 37, des statuts revisés, j'ai l'honneur de vous soumettre le rapport annuel du ministre des travaux publics, pour l'année terminée le 30 juin 1887. Le rapport contient un résumé de la dépense générale du ministère, indiquant le montant disponible pour chaque branche du service, le montant périmé et le montant dépensé, ainsi qu'une description des travaux qui ont é é exécutés. Il est suivi de 29 annexes qui renferment les rapports annuels de l'ingénieur en chef, de l'architecte en chef, et d'autres officiers du ministère, ainsi que d'un certain nombre de tableaux et de relevés, contenant des informations se rattachant au ministère.

Les travaux sous le contrôle de ce ministère, sont :-

LES ÉDIFICES PUBLICS, leur construction et leur entretien;
LES HAVRES ET JETÉES, leur amélioration et leur construction;
LES TRAVAUX SUR LA RIVIÈRES NAVIGABLES;
LE DRAGAGE ET LES DRAGUEURS;
LES PONTS ET CHAUSSÉES;
LES GLISSOIRES ET ESTACADES;
LES TÉLÉGRAPHES.

DÉPENSES GÉNÉRALES.

Par l'acte 49 Victoria, chapitre 1, santionné le 2 juin 1886, la somme de \$2,877,419.54, a été affectée aux dépenses des travaux publics, durant l'année fiscale terminée le 30 juin 1887; et par l'acte 50-51 Victoria, chapitre 1, sanctionné le 23 juin 1887, la somme additionnelle de \$269,026.15, a été accordée pour les mêmes fins. Outre ces sommes, celle de \$471,334-97, balance non dépensée des crédits de 1885-86, a été reportée; et les gouvernements provinciaux, les munici-Palités et autres corporations, ont contribué pour \$36,797.93, à l'exécution de travaux,

 $7-B_{2}^{1}$

d'un caractère provincial ou local; de plus, la somme de \$13,380 votée pour le ministère de la milice et de la désense, a été transférée, par ordre en conseil, à ce ministère. Donc, le montant total disponible, et provenant de toutes sources, était de \$3,667,958.59, dont \$2,699,761.17 ont été déboursées durant l'année fiscale; \$146,560.75 sont périmées le 30 septembre 1886, et la balance restait en caisse le 30 juin 1887, mais elle a été reportée par mandat spécial pour les travaux alors en progrès. Le tableau suivant indique le montant disponible pour chaque service, le montant périmé et le montant dépensé:—

	Montant	Périmé au 30	Déperse durant
	disponible.	septembre 1886.	l'année fiscale 1886-87
Edifices publics	\$1,888,456, 80	\$112,970 09	\$1,485,318 22
Havres et rivières	1,212,009 32	26,075 73	742,393 02
Dragueurs et dragage	153,990 34	1,840 45	143,403 42
Glissoires et estacades	137,778 19	*********	125,672 85
Ponts et chaussées	48,768 46	********	36,951 08
Télégraphes	164,493 71	5,239 28	105,498 29
Divers	62,461 77	4 35 20	60,524 29
-	-		
	\$3,667,958 59	\$146,560 75	\$2,699,761 17

En sus de cette dépense, les sommes suivantes ont été déboursées en vertud'actes spéciaux du parlement :—

Total	\$643 ,998	32
	-	
Havres des Trois-Rivières	203	00
Bassin de radoub de Lévis	20,000	00
Amélioration du havre de Quebec	432,795	32
Chenal des navires entre Québec et Montréal	\$191,000	00

On trouvera plus loin les détails de la dépense, faite, par province, des montants disponibles pour les édifices publics, les havres et rivières et le dragage.

EDIFICES PUBLICS.

Le montant affecté par l'acte 49 Victoria, chapitre 1, à la construction, aux réparations et à l'entretien des édifices publics, était de \$1,434,652.43, et par l'acte 50-51 Victoria, chapitre 1, une autre somme de \$159,271.06 fut affectée aux mêmes fins. En outre de ces sommes, la balance non dépensée du crédit de 1885-86,

\$276,268.91, a été reportée, ainsi que la somme de \$3,914.40, balance de la contribution par le gouvernement provincial de Québec et par la cité de Québec, à la construction de la halle des exercices militaires, et la somme de \$970, balance de la contribution par la ville de Winnipeg, à la construction de la halle des exercices militaires. La somme de \$13,380.00, pour l'école d'infanterie de Winnipeg, a été transférée, par ordre en conseil, du ministère de la milice et de la défense, à celui des travaux publics. En sorte que le moutant disponible était de \$1,883,456.88, dont \$1,485,318.22 ont été dépensées, \$112,970.09 sont périmées le 30 septembre 1886, et la balance restait en caisse au 30 juin 1887. Le tableau suivant indique le montant total disponible, le montant périmé et celui dépensé, par province :—

	Sommes disponibles.	Périmées 30 septembre 1886.	Dépense durant l'exercice 1886-87.
Nouvelle-Ecosse	\$109,974 19	\$ 12,427 20	\$76,714 03
Ile du Prince-Edouard	54,226 51	355 27	48,150 64
Nouveau-Brunswick	95,190 99	93 30	77,980 72
Québec	275,296 71	8,203 38	236,206 30
Ontario	822,173 188	19,457 69	719,508 82
Manitoba	165,100 59	153 59	109,511 77
Territoires du Nord-Ouest.	217,815 54	42,685 48	163,527 71
Colombie-Britanique	131,283 44	29,594 18	40,518 26
Edifices publics en général.	17,394 95		13,199 97
Total	\$1,883,456 \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \ \	\$112,970 09	\$1,485,318 22

PORTS ET RIVIÈRES.

Le crédit autorisé par l'acte 49 Victoria, chapitre 1, pour l'amélioration et l'entretien des ports et des rivières dans tout le Canada était de \$980,757.11, et l'acte 50-51 Victoria, chapitre 1, a affecté une autre somme de \$79,255.09 aux mêmes fins. Outre ces sommes, il y avait à reporter la balance non dépensée des crédits de l'exercice 1885-86, soit un montant de \$120,083.59, plus celui de \$11,913.53 fourni par les corporations municipales, etc., ainsi que les sommes de \$10,000.00 et de \$5,000.00, contribuées respectivement, par la compagnie du chemin de fer de Midland, et la municipalité de Midland, et celle de \$5,000.00 fournie par la ville de Montréal, pour rencontrer les dépenses des commissaires chargés de s'enquérir, et de faire rapport, sur les inondations de cette ville. Le montant total disponible provenant de toutes sources s'élevait donc à \$1,212,009.32. On a dépensé 742,393,02;

A. 1888

\$26,075.73 sont périmés le 30 septembre 1886, et le 30 juin 1887 la balance restait en caisse. Le tableau suivant indique le montant total disponible, le montant périmé et celui dépensé par province :

	Montant to disponibl		Périmé le 30 septembre 1886.	Dépense, exercice 1886-87.
Nouvelle Ecosse	\$ 97,505	17	********	\$ 59,409 39
Ile du Prince-Edouard	18,960	66	13 2 03	11,315 24
Nouveau-Brunswick	226,517	44	15,997 32	83,435 09
Prv. maritimes en général	15,590	09		*
Québec	222,957	48	2,899 71	196,512 57
Ontario	213,304	31	*******	136,488 81
Manitoba	7,958	43	848 5 8	7,547 39
Territoires du Nord-Ouest	15,084	80	****** *	15,181 61
Colombie-Britannique	387,131	66	6,198 09	223,839 30
En général	7,000	00		8,663 62
* -	1,212,009	32	\$26,075 73	\$712,393 02

DRAGUEURS ET DRAGAGE.

Par l'acte 49 Victoria, chapitre 1, la somme de \$139,000.00 fut affectée aux dragueurs et au dragage; la balance \$14,990.34, non dépensée du crédit de 1885-86 a été reportée, de sorte que le montant total disponible, était de \$153,990.34, dont \$1,840.45 sont périmés le 30 septembre 1886; \$143,403.42 ont été déboursées et la balance restait en caisse, le 30 juin 1887. Le tableau suivant indique le montant disponible, le montant périmé et celui dépensé, par province:

	Montant total disponible.	Périmé au 30 septembre 1886.	Dépense pendant l'exercice 1886-87.
Nouveau matériel	\$ 20,300 13	************	\$ 10,185 47
Réparations	36,336 57	652 70	33,578 03
Nouvelle-Ecosse)	******	18,522 55
Ile du Prince-Edouard	(30,000 00	************	4,988 39
Nouveau-Brunswick		************	6,489 06
Québec	18,062 06	***********	19,066 71
Ontario	16,660 07	*******	20,250 97
Manitoba	10,271 99	********	9,501 18
Colombie-Britannique	15 ,020 36	************	15,017 12
En général		1,187 75	5,803 94
	\$153,990 34	\$1,840 45	\$143,403 42

xxii

[1887]

DESCRIPTION DES TRAVAUX EXECUTÉS.

Nous donnons plus bas, en ordre alphabétique et par province, une description des travaux qui ont été exécutés durant le dernier exercice. Nous indiquerons en même temps les crédits mis à notre disposition pour chacun de ces travaux, et les déboursés que ces derniers ont occasionnés. Là où un crédit spécial n'est pas mentionné, les déboursés ont été faits à même un crédit général.

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

AMHERST.

Amberst, chef-lieu du comté de Cumberland, se trouve au fond de la baie de Chignecto, 138 milles au nord-ouest d'Halifax.

Au cours de la session de 1886, un nouveau crédit de \$4,600.00, fut votée pour l'achèvement de cet édifice, destiné à la poste, à la douane et à d'autres services, que j'ai décrit dans mon rapport de 1884 85, et la balance non dépensée de \$434.82 a été reportée. Le 20 juillet 1886, un contrat fut passé avec MM. Rhodes, Curry et Cie, pour la construction d'un comptoir et de garnitures pour les voûtes; l'édifice a été terminé, puis occupé, durant l'année fiscale. Dépense durant l'exercice \$5,193.85. Dépense totale, \$37,588.78.

ANTIGONISH.

Antigonish, chef-lieu du comté du même nom, est situé sur la route du chemin de fer Halifax et Cap-Breton, 41 milles à l'est de New-Glasgow.

Durant le dernier exercice, on a fait à cet édifice quelques réparations qui ont coûté \$333.12. Dépense totale: \$5,520.30 pour construction, et \$46.49 pour réparations.

ARISAIG.

Arisaig, dans le comté d'Antigonish est située sur la rive sud-est du détroit de Cumberland, 15 milles à l'est de Merigomish, havre le plus rapproché.

A la session de 1886, un crédit de \$8,000.00 fut voté pour réparer le briselames, et le 30 octobre 1886, contrat fut passé avec M. A. McKinnon moyennant [1887] xxii \$7,900,00; à la fin de l'année fiscale les réparations étaient presque terminées, et l'on se préparait à commencer le prolongement des brise lames. Dépense \$3,376.93. Dépense totale depuis la confédération, \$7,468.93.

BAIE D'ACHEPÉ.

La baie d'Achepé, dans le comté de Victoria, île du Cap Breton, est située à 100 milles environ de Baddeck.

Le 10 septembre 1886, le dragueur George Mackenzie commença le creusement du chenal entre l'océan et l'étang, pour servir de havre aux bateaux de pêche, et continua d'y travailler au milieu de grandes difficultés, jusqu'au 4 octobre, ayant enlevé 3,820 verges cubes de sable, moyennant une dépense de \$1,282.60.

BADDECK.

Baddeck, chef lieu du comté de Victoria, se trouve sur le côté nord du lac Grand-Bras-d'Or à une quarantaine de milles de Sydney.

Par l'acte 49 Victoria, chapitre 1, une somme de \$5,900.00 fut votée pour l'achèvement de l'édifice public, décrit dans mon rapport de 1884.5, comme étant en voie de construction, et destinée aux services de la poste, de la douane, et autres. Le 13 octobre 1886, contrat fut passé avec M. C. B. Thompson pour un calorifère, moyennant la somme dn \$190, et à la fin de l'année fiscale, l'édifice était terminé et occupé. Dépense durant l'année \$5,059.09. Dépense totale \$13,113.99

BAYFIELD.

Bayfield, dans le comté d'Antigonish, est situé sur la côte sud de la baie Saint-George, 8 milles à l'est du havre d'Antigonish et à 15 milles à l'ouest de l'embouchure du détroit de Canso.

A la session de 1886, une somme de \$6,000.00 fut votée pour le prolongement du brise-lames construit en 1879. Le 12 novembre 1886, contrat fut passé avec M. J. McMillan, pour prolonger le brise-lames, au coût de \$3,946.00, et à la fin de l'année fiscale les travaux étaient en progrès, Dépense, \$118.89. Dépense totale depuis la confédération, \$5,007.26.

BAIE SAINT LAURENT.

Baie Saint-Laurent, dans le comté de Victoria, est située à l'extrémité nord de 'île du Cap-Breton, entre les Caps Nord et Saint-Laurent.

A la session de 1886, une somme de \$2,000.00 fut votée pour l'ouverture d'un chenal, de la tête de la baie à un petit étang dont elle était séparée par un banc de gravier; il ne restait plus que 15 pieds de dragage à faire, lorsque l'excavation fut remplie à son niveau original par une tempête et les travaux furent discontinués. Dépense, \$664.81.

(BEAVER RIVER).—RIVIÈRE DU CASTOR

La rivière du Castor, dans le comté de Yarmouth, se déverse dans la baie de Fundy, près de la ligne de division entre les comtés de Yarmouth et de Digby.

Moyennant la somme de \$1,000.00 votée à la session de 1886, on a ouvert un chenal pour les bateaux, allant à un bassin de refuge en dedans du haut banc degravier par où se décharge la rivière; on en a protégé les côtés et les travaux sont satisfaisants.

(BIRCH ISLAND).—ILE-AUX-MERISIERS

L'Ile-aux-Merisiers, dans le comté de Richmond, est située dans la rivière des Habitants (*Inhabitants River*) à 2 milles en amont de son embouchure dans la baie du même nom.

Durant l'année fiscale on a ouvert un chenal pour les bateaux, long de 1,500, large de 20 et profond de 2½ pieds, à l'eau basse, depuis la terre ferme jusqu'à l'île, moyennant une dépense de \$500.00. C'est la seule dépense faite à cet endroit depuis la confédération.

(BLUE ROCK).—ROCHER-BLEU

Rocher-Bleu, dans le comté d'Antigonish, est sur la côle sud de la baie Saint-George, à $2\frac{1}{2}$ milles à l'est du havre de Tracadie.

A la session de 1886, la somme de \$4,000.00 fut votée pour la construction d'un brise-lames, et le 24 novembre, contrat fut passé avec M. S. O'Donohue, moyennant une somme de \$6,980.00, pour la construction d'un brise-lames long de 326½ pieds, gagnant le sud ouest à partir du Cap-Bleu, protégeant ainsi une superficie de 3½ acres, et accessible avec une profondeur d'eau minime variant de 5 à 12 pieds. A la fin de l'année fiscale une partie des matériaux avaient été livrés. Dépense \$1,534.41.

BOULARDERIE.

Boularderie, dans le comté de Victoria, se trouve sur le côté sud de l'île Boularderie, près de la pointe de l'île.

A la session de 1886, la somme de \$2,000.00 fut votée pour la construction d'un quai ; et durant l'année fiscale on a construit un quai de 120 pieds de long, large de 20 pieds, avec un L à son extrémité extérieure. Il y a une profondeur de 11 pieds d'eau le long de la face extérieure du quai ; cette construction a déjà rendu de grands services aux résidents de l'endroit. Dépense, \$722.88. Dépense totale depuis la confédération, \$2,722.88.

BROAD COVE.

Le marais de Broad Cove, dans le comté d'Inverness, se trouve sur le golfe-Saint-Laurent, à 19 milles au nord du port de Mabou et à 12 milles au sud de Marguerie.

A la session de 1886, une somme de \$3,000.00 fut votée pour la construction d'un quai à cet endroit; le 12 novembre 1886, contrat fut passé avec MM. Campbell et Boyle, moyennant une somme de \$7,300.00, pour la construction d'un quai long de 400 piads, large de 25 pieds au sommet, et ayant une profondeur d'eau de 7 pieds à son extrémité extérieure. A la fin de l'année fiscale, environ le quart des travaux avait été exécuté. Dépense \$683.90. Dépense totale depuis la confédération, \$3,683.90.

BRULÉ.

Brûlé, dans le comté de Colchester, est situé sur le détroit de Northumberland, environ à mi-chemin entre Tatamagouche et la rivière John.

Durant l'année fiscale on a dépensé \$499.19 pour réparer le quai public et l'exhausser là où il s'était affaissé.

CANADA CREEK.

Canada Creek, dans le comté de King, est situé sur la rive nord de la baie de Fundy, 60 milles à l'est du goulet de Digby.

Avec les \$700.00 votées à la session de 1886, on a réparé autant que possible, la jetée ouest. Dépense totale depuis la confédération, \$6,519.80.

CAP LA-RONDE.

Can La Ronde, dans le comté de Richmond, est à l'extrémité de la pointe sudest de l'île Madame.

A la session de 1886, la somme de \$500.00 fut votée pour ouvrir un chenal jusqu'en dedans de l'Etang, au sud du cap, où se réfugient les pêcheurs durant les tempêtes. Les travaux ont été exécutés, mais ils n'ont pas réussi, le chenal s'étant rempli. L'expérience démontre que le percement des grèves jusqu'aux étangs. pour l'usage des bateaux, donne rarement de bons résultats, parce que le chenal artificiel est ordinairement comblé par les apports de la mer. Dépense. \$497.50.

CANAL DE CHESTER.

Le canal de Chester est un petit chenal ouvert par le gouvernement local en 1864-65 pour faciliter aux habitants de la côte ouest du Bassin de Chester l'accès. aux quais du havre de Chester, dans le comté de Lunenbourg.

Le chenal ayant été en parti rempli, on a dépensé, durant l'année fiscale, la somme de \$449.71 pour le déblayer. Dépense depuis la confédération, \$696.47.

CHETICAMP.

Cheticamp, à l'extrémité nord du comté d'Inverness, est situé sur la côte sud du golfe Saint-Laurent, à 58 milles de Mabou.

Le dragueur "George Mackenzie" travailla en cet endroit, depuis le 1er juillet jusqu'au 25 août 1886, à creuser jusqu'à 13 pieds, à l'eau basse, le chenal large de 45 pieds, qui avait été ouvert en 1875-77, mais qui se trouvant exposé, s'est rempli. Quantité de matières enlevées: 12,990 verges cubes, de gravier, galet et sable. Dépense durant l'exercice, \$4,361.50. Dépense totale depuis la confédération, \$25,545.67.

CHIPMAN—(RUISSEAU.)

Le ruisseau de Chipman, dans le comté de King, est situé sur la côte sud de la baie de Fundy, 64 milles à l'est du goulet de Digby et 3 milles à l'ouest du havre de Hall.

Avec les \$300.00 votées à la session de 1886, on a continué les réparations du bordage et du tablier de la jetée, et on a enlevé une chaîne de rochers à l'extrémitésurérieure de la jetée. Dépense totale depuis la confédération, \$5,197.33. [1887]

xxvi

COW BAY. - BAIE DES VACHES.

La baie des Vaches, dans le comté de Cap-Breton, se trouve sur la côte orientale de l'île, 18 milles environ au sud-est de Sydney.

Au cours de la session de 1886, une somme de \$9,600.00 fut votée pour faire au brise-lames les réparations les plus urgentes, et durant l'exercice, le crédit fut dépensé à planter des pilotis jointifs sur la face du brise-lames qui regarde la mer, et à reconstruire les parties des contre-forts qui avaient été démolies par les tempêtes de l'automne et de l'hiver précédents. Ce brise-lames a 1,380 pieds de longueur et durant les tempêtes d'est il est exposé au choc des vagues de l'Atlantique. Il est aussi beaucoup affaibli par les ravages du taret. Dépense totale depuis la confédération, \$155,138.15.

CRANBERRY HEAD.

Cranberry Head, aussi appelé Sandtord, se trouve dans le comté de Yarmouth, environ 6 milles au nord-ouest de Yarmouth.

Durant l'année fiscale, la jetée a été généralement réparée et l'on a construit un "éperon" long de 28 pieds, à angle droit avec la jetée du côté de la mer pour arrêter le gravier et l'empêcher d'être balayé autour de l'extrémité de la jetée. Dépense totale depuis la confédération, \$3,709.03.

DIGBY.

Digby, chef-lieu du comté de Digby, est situé à l'extrémité ouest du bassin d'Annapolis, et est le terminus du chemin de fer des comtés de l'Ouest.

A la session de 1886, la somme de \$1,250.00 fut votée pour réparer la jetée qui avait été presque entièrement détruite par une forte tempête le 27 décembre 1885, et les réparations temporaires furent complétées au commencement de l'année fiscale. Depense, \$767.62. Dépense totale depuis la confédération, \$20,101.71

(EAST RIVER), RIVIÈRE DE L'EST.

La rivière de l'Est, comté de Pictou, se déverse dans le havre de Pictou, en aval de New Glasgow.

Durant l'année fiscale, on enleva plusieurs bancs de roche et de gros cailloux qui nuisaient à la descente du bois, sur un parcours d'environ 10 milles. Dépense, \$499.99.

ECONOMIE.

Economie, dans le comté de Colchester, est situé sur le côté nord du bassin de Minas.

A la session de 1886, une somme de \$1,500 fut votée pour la construction d'un brise-lames à cet endroit. Durant l'exercice on a commencé les travaux d'une construction de 200 pieds de longueur sur 24 pieds de largeur; à la fin de l'année fiscale les travaux étaient presque terminés. Dépense, \$951.19.

FOX ISLAND-ILE-AUX-RENARDS.

Ile aux-Renards, ou Laurenceton, est dans le comté d'Halifax, sur la côte de l'Atlantique, environ 15 milles à l'est du havre d'Halifax.

L'île est reliée à la terre ferme par une dune de sable, longue de 935 pieds, et sert de havre, pour les bateaux de pêche. Cette dune était brisée par la mer, et au cours de la session de 1886, la somme de \$2,500 fut votée pour sa conservation. Le 6 septembre 1886, contrat fut passé avec M. D. Sutherland moyennant \$3,200, pour des travaux de protection, et durant l'année fiscale, les travaux ont été exécutés. Dépense, \$2,563.69.

GRANTON.

Granton, dans le comté de Pictou, est situé sur la rivière du Milieu, de Pictou, à une dizaine de milles de Stellarton.

Le dragueur "Cape Breton" qui creusait le chenal en cet endroit, au commencement de l'année fiscale en acheva le creusement le 14 juillet 1886, ayant enlevé 2,125 verges cubes de boue, au coût de \$816.27. Dépense totale, \$4,027.19.

GRANDE-TANCOOK.

L'île "Grande-Tancook" comté de Lunenbourg, se trouve à l'embouchure de la baie Mahone, environ 6 milles au sud de la ville de Chester.

A la session de 1886, la somme de \$2,500 fut affectée aux réparations de la jetée, construite en 1873 aux frais des gouvernements fédéral et local, et à la fin de l'année fiscale, on commençait la livraison des matériaux nécessaires. Dépense \$1,167.34. Dépense totale depuis la confédération, \$3,167.34.

GRAND-VILLAGE.—(LONDONDERRY).

La rivière du Grand-Village, dans le comté de Colchester, se décharge vers le haut de la baie de Cobequid, à 18 milles environ de Truro.

A la session de 1886, la somme de \$3,900.00 fut votée pour continuer les travaux de redressement du chenal mentionné dans le rapport de l'année dernière, et durant l'année fiscale on a continué ces travaux. Dépense, \$2,900.00. Dépense totale depuis la confédération, \$8,000.00.

GROS-NEZ.

Gros-Nez, petit village de pêche, à l'extrémité est de l'île Petit-de-Gras, dans le comté de Richmond.

Avec la balance non dépensée du crédit de 1885-86, qui a été reportée, on a complété les travaux de protection mentionnés dans le rapport de l'année dernière. Dépense, \$100.00. Dépense totale depuis la confédération, \$1,750.00.

HALIFAX.

Halifax, capitale de la Province, est situé sur le côté ouest de la baie de Chebucto, ou havre d'Halifax, baie profonde de l'Atlantique.

EDIFICE FÉDÉRAL.

Avec la balance non dépensée du crédit de 1885-86, qui a été reportée, on a complété les réparations mentionnées dans le rapport de l'année dernière. Dépense totale, \$1,183.49. Dépense totale depuis la confédération \$105,114.95 pour construction, et \$60,217.79 pour réparations.

ENTREPÔT DE VÉRIFICATION.

A la session de 1887, la somme de \$6,000.00 fut votée pour complèter les modifications, de l'édifice loué de M. D Falconer, de manière à en faire un entrepôt de vérification, telles que mentionnées dans mon rapport de l'année dernière, comme étant en progrès; durant l'année fiscale, ces changements ont été complétés moyennant une dépense de \$8,276.76 pour construction, et \$1,526.65 pour réparations. Dépense totale depuis la confédération, \$10,084.64 pour construction, et \$2,109.98 pour réparations.

[1887]

HAVRE.

Le dragueur "St. Lawrence" a complété l'approfondissement du chenal du Bras nord-ouest, où il était en opération au commencement de l'année fiscale, le 15 juillet 1856, ayant enlevé 3,850 verges cubes de boue et de cailloux. On le transporta alors au quai de la Cie Cunard, où il enleva 1,400 verges cubes de boue et de vieux billots. Dépense, \$1,269.76. Dépense totale pour le dragage du havre d'Halifax, depuis la confédération, \$12,040.86.

HAVRES EN GENERAL-NOUVELLE ECOSSE.

A la session de 1886, le crédit ordinaire de \$12,000.00 fut voté pour l'entretien général des havres des provinces maritimes. De ce crédit, la somme de \$3,200.30 constituait la part de la Nouvelle-Ecosse.

HARBOURVILLE.

Harbourville, dans le comté de King, est située sur la côte sud de la baie de Fundy, environ 55 milles à l'est du goulet de Digby.

A la session de 1886, la somme de \$1,500.00 fut votée pour réparer les deux Eietées qui forment le havre, et durant l'exercice, les travaux ont été exécutés. Dépense, \$2,970.30. Dépense totale depuis la confédération, \$7,469.55.

INDIAN ISLANDS.

Indian Islands, dans le comté de Cap-Breton, constituent un groupe de petites îles sur le côté nord de la baie de l'Est, lac du Grand Bras d'Or.

A la session de 1886, un crédit de \$1,000.00 fut affecté pour nettoyer le chenal, ouvert par le ministère en 1881-82, entre les deux îles, situées le plus au sud; les travaux ont été exécutés durant l'année fiscale. Dépense, \$1,000.00. Dépense totale depuis la confédération, \$3,196.45.

INGONISH.

Ingonish, dans le comté de Victoria, est situé sur la côte nord-est de l'île du Cap-Breton, à mi-chemin entre Sydney et le cap Nord.

[1887]

A la session de 1886, la somme de \$2,000.00 fut votée pour améliorer l'entrée du vaste étang près de la côte maritime. Une bouée d'amarrage a été placée pour faciliter aux vaisseaux l'entrée du port intérieur, au jusant, et des travaux de protection sur la grève, longs de 58 pieds, hauts de 12 pieds et larges de 20 pieds, ont êté commencés, et ils étaient presque terminés à la fin de l'année fiscale. Dépense, \$932.36. Dépense totale depuis la confédération, \$88,488.90.

KINGSPORT.

Kingsport, autrefois Pointe du Chêne, dans le comté de King, est situé sur la côte ouest du bassin de Minas, entre l'embouchure de la rivière Cornwallis et le cap Blomidon.

A la session de 1886, la somme de \$2,550.00 fut votée pour les réparations de la jetée, qui avait été sérieusement endommagée par une tempête en 1885; durant l'année fiscale, les travaux furent commencés. Dépense, \$856.16. Dépense totale depuis la confédération, \$25,588.83.

LISMORE.

Lismore, dans le comté de Pictou, se trouve sur le détroit de Northumberland, à 18 milles à l'est du port de Pictou.

A la session de 1886, un crédit de \$2,500.00 fut voté pour la construction d'un quai de 150 pieds de longueur, dans une profondeur d'eau de 12 pieds à mer haute; les travaux furent commencés, mais non terminés, avant la fin de l'année fiscale. Dépense, \$1,548.49.

LITTLE GLACE BAY.

Little Glace Bay, dans la comté du Cap Breton, se trouve sur la côte de l'Atlantique, à 14 milles de Sydney et à 5 milles au sud est de Lingan.

Le dragueur "St. Lawrence" travailla du 7 septembre au 6 octobre 1886, à l'amélioration de l'entrée du havre; il enleva 4,025 verges cubes d'argile, de pierre, limon, etc., entraînant une dépense de \$973.49. Beaucoup de temps fut perdu à cause des intempéries. Dépense depuis la confédération, \$9,661.09.

LUNENBOURG.

Lunenbourg, capitale du comté du même nom, est située sur la baie de Lunenbourg, 45 milles, par eau, à O. S. O. d'Halifax, et à 72 milles, par terre.

A la session de 1886, la somme de \$4,000.00 fut votée pour l'achat d'un terrain pour un édifice public; le 1er mai 1887, l'on acheta de Mde C. A. Creighton, pour la somme de \$3,900.00, un terrain de 120 pieds de front sur la rue King, d'une profondeur de 80 pieds, et s'étendant de la rue Lincoln à la rue Pelham.

McNAIR, ANSE DE.

L'anse de McNair, dans le comté d'Antigonish, est situé, sur la côte ouest de la baie Saint-George, à environ 5 milles au sud ouest du Cap George.

A la session de 1886, un crédit de 5,000.00 fut affecté aux réparations du briselames construit par le ministère en 1873. Le 1er avril 1887, un contrat fut passé avec M. A. McKinnon, pour la reconstruction d'une longueur de 160 pieds du briselames, pour la somme de \$9,500.00; mais à la fin de l'année fiscale les travaux n'étaient pas encore commencés. Dépense totale depuis la confédération, \$38,202.65.

MABOU.

Mabou, dans le comté d'Inverness, est situé sur le golfe Saint-Laurent, 6 milles au sud de Port Hood.

A la session de 1886, une somme de \$2,000 00 fut votée pour continuer les travaux de protection en brique et en pierre, mentionnés dans le rapport de l'année dernière; durant l'année fiscale on en a construit une longueur de 500 pieds. Dépense, \$1,931.05. Dépense totale depuis la confédération, \$113,413.34.

MARGARETVILLE.

Margaretville, dans le comté d'Annapolis, est situé sur la côte sud de la baie de Fundy, à environ 42 milles à l'est du goulet de Digby.

A la session de 1886, un crédit de \$8,500.00 fut affecté aux réparations de la jetée qui avait été sérieusement endommagée par une tempête le 26 décembre 1885, alors qu'il s'était fait une brèche de 120 pieds de largeur à travers la jetée. Cette brèche a été fermée, et à la fin de l'année fiscole les autres travaux de réparation étaient en progrès. Dépense, \$6,082.36. Dépense totale depuis la confédération, \$15,232.36.

MORDEN, JETÉE DE.

Morden, dans le comté de King, se trouve sur la côte sud de la baie de Fundy, 30 milles à l'est du goulet de Digby.

Durant l'exercice, on a réparé la pile, longue de 60 pieds, ainsi que le "brisant." Dépense, \$400.00. Dépense totale depuis la confédération, \$5,450.06.

NEW GLASGOW.

New Glasgow, dans le comté de Pictou, se trouve sur la rivière de l'Est, près de son embouchure dans le havre de Pictou, et à 104 milles d'Halisax par le chemin de fer Intercolonial.

A la session de 1887, on a voté un autre crédit de \$8,000.00 pour l'achèvement de l'édifice destiné au bureau de la poste, à la douane et à d'autres services, dont j'ai fait la description dans le rapport annuel de 1883-84; la balance non dépensée du crédit de 1885-86 a été reportée. Dans l'automne de 1886, l'édifice fut achevé et occupé. Dépense, \$6,909.30. Dépense totale, \$43,285.61.

NORTH SYDNEY.

North Sydney, dans le comté de Cap-Breton, se trouve sur le bras nord-ouest du havre de Sydney, à 18 milles de Sydney.

La somme de \$15,000 fut votée pendant la session de 1886, pour la construction d'un édifice destiné au bureau de la poste, de la douane et à d'autres services, mentionné dans le rapport de l'année dernière comme étant sous contrat et la balance \$3,050.08, non dépensée du crédit de 1885-86 a été reportée. Le 18 décembre 1886, contrat fut passé avec la "Compagnie de fonderie et de machines de Truro" pour la construction d'un calorifère, moyennant la somme de \$1,275.00; à la fin de l'année fiscale les travaux étaient tellement avancés que l'on espérait compléter l'édifice et l'occuper dans l'automne. Dépense, \$14,733.80. Dépeuse totale, \$19,232.74.

PARRSBORO' OU L'ILE-AUX-PERDRIX, JETÉE DE.

La jetée de Parrsboro', ou de l'île-aux-Perdrix, dans le comté de Cumberland, se trouve près de l'embouchure de la rivière de l'Ile-aux-Perdrix, sur la côte nord du bassin de Minas.

≥xxiv [1887]

Avec la balance non dépensée du crédit de 1855-86 qui a été reportée, et la somme de \$1,074.76 votée à la session de 1887, on a fait à la jetée les réparations suivantes: les travaux extérieurs furent bordés de bois dur et renforcés par des bandeaux de fer; on a posé de nouvelles défenses, et on en a renforcé d'autres; on a lesté de nouveau le sommet; renouvelé le tablier et les longerons en dessous; et on a construit une pile à l'extrémité intérieure pour empêcher la mer de couper le rivage. Dépense, \$2,000. Dépense totale depuis la confédération, \$17,167.05.

PETITE-RIVIÈRE.

Petite-Rivière, dans le comté de Lunenbourg, se déverse dans la baie Palmerston, sur l'Atlantique.

Avec le crédit de \$600 voté à la session de 1886, on a exhaussé de 18 pouces, le bout du brise lames vers le large, à la Pointe au-Cerisier, que j'ai mentionné dans le rapport de l'année dernière; on a ajouté des grandes pierres au talus extérieur à l'extrémité, et l'on a remis en place quelques unes des grandes pierres du couronnement que la mer avait déplacées. Dépense \$563.37. Dépense totale depuis la confédération, \$5,813.67.

PICKETT, JETÉE DE.

La jetée de Pickett, dans le comté de King, est située à environ 2 milles en aval du village de Canning, près de l'embouchure de la rivière des Habitants, qui se déverse sur le côté ouest du bassin de Minas.

On a dépensé la somme de \$499.98 pour réparer les abords, et l'extrémité extérieure de la jetée, construite il y a quelques années par le gouvernement local et les habitants de l'endroit. Dépense totale depuis la confédération, \$2,299.87.

PICTOU.

Pictou, chef-lieu du comté de Pictou, est situé sur le havre du même nom, qui s'ouvre dans le détroit de Northumberland.

Durant l'exercice la somme de \$37.34 a été dépensée pour les réparations nécessaires à la douane. Dépense totale pour la construction de cet édifice, \$25,070.05, pour les réparations, \$5,036.89.

PORT GREVILLE.

Port Greville, dans le comté de Cumberland, est situé sur la baie Greville, à 14-milles environ de Parrsboro'.

A la session de 1886, la somme de \$6,000 fut votée pour améliorer l'entrée de l'embouchure de la rivière. Le 12 juillet 1886, un contrat fut passé pour prolonger de 250 pieds le brisc.lames, avec M. Moïse Hatfield, pour la somme de \$5,775, et les travaux ont été complétés. On a aussi reconstruit les 70 pieds extérieurs de l'ouvrage de protection de la grève. Dépense, \$4,929.18. Dépense totale depuis la confédération, \$11,002.10.

SHEET HARBOUR.

Sheet Harbour, dans le comté d'Halifax, est situé sur l'Atlantique, 77 milles à l'est d'Halifax.

A la session de 1886, la somme de \$5,000.00 fut votée pour la construction d'un quai à délestage, mais jusqu'à la fin de l'année fiscale, on n'avait pas exécuté-de travaux et la somme de \$78.84 avait été dépensée pour faire un examen. Depuis la clôture de l'exercice, on a passé un contrat.

ILE DE SURETTE.

L'île de Surette, dans le comté de Yarmouth, est située à 13 milles au sud-est de Yarmouth.

Du crédit voté à la session de 1886, pour l'île de Surette et la rivière au Castor, on a dépensé la somme de \$960.12 pour construire un quai, long de 100 pieds et large de 25 pieds, qui, déjà est d'une grande utilité pour la localité.

SYDNEY.

Sydney, chef-lieu du comté de Cap-Breton, est situé sur le côté est de l'île du Cap-Breton, à la tête du havre de Sydney, à 285 milles au nord-est d'Halifax.

HÔPITAL DE MARINE.

De la balance non dépensée du crédit de 1835-86, la somme de \$468.85 a été déboursée pour construire un petit dépôt, et faire les réparations nécessaires. Dépense totale pour la construction, \$10,408.10, et \$302.50 pour les réparations.

ÉDIFICE PUBLIC.

A la session de 1886, un crédit de \$3,500.00 fut de nouveau voté pour la construction d'un édifice destiné aux services de la poste, de la douane, et autres, et lors de la clôture de l'exercice on était à en préparer les plans, en vue de demander des soumissions. Dépense totale, \$1,513.49.

STATION DE QUARANTAINE.

Cet édifice dont on trouvera une description complète dans le rapport de 1882-83 a été terminé et occupé. Dépense durant l'exercice, \$128.50; dépense totale, \$6,453.50 pour construction, et \$128.50 pour réparations.

TATAMAGOUCHE.

Da rivière Tatamagouche, dans le comté de Colchester, se déverse dans l'angle sud ouest de la baie Tatamagouche, détroit de Northumberland.

Le dragueur "Cape Breton," travailla du 15 juillet au 27 septembre 1886, à ouvrir un chenal à travers la dune à l'embouchure de la rivière, et enleva 14,255 verges cubes de limon et de sable, au coût de \$5,464.28. Dépense totale depuis la confédération, \$14,938.87.

(THREE FATHOM HARBOUR) HAVRE DE TROIS-BRASSES.

Havre de Trois-Brasses, dans le comté d'Halifax, est situé sur la côte de l'Atlantique, 14 milles à l'est du havre d'Halifax.

La sommes de \$25.00 a été dépensée pour les réparations nécessaires des travaux de protection de la grève. Dépense totale depuis la confédération, \$4,622.17.

TRURO.

Truro, chef-lieu du comté de Colchester, est situé à environ 2 milles plus haut que la tête de la baie Cobequid, et est une localité importante sur le chemin de fer Intercolonial.

[1887] xxxvii

A la session de 1887, on a voté une autre somme de \$4,000.00 pour l'achèvement de l'édifice destiné aux services de la poste, de la douane, et autres, dont le rapport annuel de 1883 84 contient une description détaillée; la balance non dépensée du crédit de 1885-86, \$4,883.61, a été reportée. L'édifice est complété et occupé. Dépense, \$5,020.94. Dépense totale, \$36,619.01 pour construction et \$31.10 pour réparations.

WEST PUBNICO.

Pubnico est situé sur l'Atlantique, à l'extrémité ouest du comté de Yarmouth, à environ 28 milles de la ville de Yarmouth.

Le crédit de \$1,000.00 voté à la session de 1886, nous a permis de prolonger de 230 pieds le quai mentionné dans le rapport de l'année dernière. Dépense totale depuis la confédération, \$1,998.62.

WHITE POINT-POINTE-BLANCHE.

Pointe-Blanche se trouve dans le comté de Queen, sur la côte Atlantique, 8 milles environ au sud-est de l'entrée du havre de Liverpool.

Le brise-lames, construit il y a quelques années par le gouvernement local, prolongé et réparé par le gouvernement fédéral en 1879 et 1884, étant très exposé aux tempêtes de l'Atlantique, et très endommagé par les ravages du taret, qui y est très destructeur, fut considérablement endommagé en 1885; tellement que les piles extérieures furent enlevées, avec leur lest, ainsi qu'une partie du talus de pierre, déposés sur la partie de grève protégée par le brise-lames. A la session de 1886, un crédit de \$1,000.00 fut affecté aux réparations; et durant l'année fiscale le lest a été enlevé et quelques réparations ont été faites au reste du brise-lames. Dépense, \$1,004.92. Dépense depuis la confédération, \$8,473.83.

WHYCOCOMAGH.

Whycocomagh, dans le comté d'Inverness, est situé sur la côte sud de la baie de Whycocomagh, bras du lac Grand Bras d'Or.

Durant l'exercice, le chenal conduisant à l'étang a été redressé et l'on a protégé son côté est par un tunage de pierre et de fascines, entraînant une dépense de \$499.96. Dépense totale depuis la confédération, \$2,809.14.

WINDSOR.

Windsor, chef-lieu du comté de Hants, est situé sur un bras du bassin de Minas, 45 milles au nord-ouest d'Halifax.

A la session de 1887, on a voté de nouveau un crédit de \$3,700.00 pour l'achèvement de l'édifice destiné aux services de la poste, de la douane, et autres, dont le rapport annuel de 1883-84 contient une description détaillée; l'édifice a été garni, meublé et est occupé. Dépense, \$4,095.86. Dépense totale, \$32,347.29.

YARMOUI

Yarmouth, chef-lieu du comté de Yarmoutn, est situé sur une petite baie du littoral de l'Atlantique, 205 milles au sud-est d'Halifax, et est le terminus de la ligne du chemin de fer des comtés de l'Ouest.

HAVRE.

A la session de 1886, un crédit de \$2,000.00 a été affecté, à l'amélioration du navre. Durant l'année, les travaux de protection de la grève, qui dans quelques endroits, avaient été déchaussés par la mer, furent ragréés, et d'autres parties réparées. On a continué l'élargissement du chenal, mentionné dans le rapport de l'année dernière. Le dragueur Canada a travaillé depuis le 1er juillet jusqu'au 30 septembre 1886, d'abord près du Rocher-aux-Homards, puis à faire une tranchée de 60 pieds de largeur et profonde de 14 pieds à l'eau basse, jusqu'à près de la moitié de la pointe de la Fourche (Crotch); il a enlevé 10,485 verges cubes de sable et de limon. Lorsque ces travaux seront terminés, l'entrée du havre sera considérablement améliorée. Dépense, \$4,931.24. Dépense totale depuis la confédération, \$43,143.71.

ÉDIFICE PUBLIC.

A la session de 1886, on a voté un nouveau crédit de \$10,000.00 pour l'achèvement de l'édifice destiné aux services de la poste, de la douane, et autres, dont le rapport annuel de 1884-85 contient une description détaillée. Le 1er novembre 1886, un contrat fut passé avec M. Joseph Muirhead pour un calorifère, moyennant la somme de \$2,440.00; durant le cours de l'exercice, l'édifice a été terminé et est occupé. Dépense, \$10,163.68. Dépense totale, \$37,189.67.

PROVINCE DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

CASCUMPÈQUE.

Cascumpèque, dans le comté de Prince, est situé sur le côté nord de la rivière Foxley, bras de la baie de Cascumpèque, environ 20 milles au sud du cap Nord.

A la session de 1886, un crédit de \$5,000.00 fut affecté à l'ouverture d'un chenal, large de 100 pieds, et profond de 14 pieds, à l'eau basse, à travers la barre de grès qui obstruait ce chenal, dont j'ai parlé dans le rapport de l'année dernière; les travaux ont été continués durant l'année fiscale. Dépense, \$3,154.72. Dépense totale depuis la confédération, \$7,958.29.

CHARLOTTETOWN.

Charlottetown, capitale de la province, est située sur une langue de terre, entre les rivières Nord et Hillsborough, dans le comté de Queen.

NOUVEL ÉDIFICE FÉDÉRAL.

A la session de 1886, une somme de \$33,700.00 fut votée pour continuer les travaux de l'édifice fédéral, mentionné dans mon rapport de l'année dernière, comme étant sous contrat. Le 22 septembre 1886, contrat fut passé avec MM. McKinnon et McLean, pour un appareil de chauffage, moyennant la somme de \$4,923.12; durant l'année fiscale l'édifice a été terminé, meublé et est occupé. Dépense, \$33,914.94. Dépense totale depuis la confédération, \$86,441.57.

ÉDIFICES FÉDÉRAUX (TEMPORAIRES).

Durant l'exercice, la somme de \$2,066.04 a été dépensée sur les différents édifices de la ville occupés par les services de la poste, de la douane, et autres. Dépense sur ces édifices, y compris le loyer, \$13,674.49.

GEORGETOWN.

Georgetown, chef lieu du comté de King, est situé sur la côte nord de la rivière Montague, près de son embouchure dans la baie Cardigan.

Des parties du tablier de la jetée de la Reine ont été renouvelées. Dépense, \$334.67. Dépense totale depuis la confédération, \$3,588.91.

HAVRES EN GENÉRAL, ILE DU PRINCE-EDOUARD.

A la session de 1886, le crédit ordinaire de \$12,000.00 fut votée pour l'entretien général des havres des provinces maritimes, dont \$3,200.29 étaient affectées à l'Île du Prince-Edouard.

JETÉE DE KIER'S SHORE.

Kier's Shore, est situé sur le côté est de la baie Richmond ou Malpèque, dans le comté de Prince.

La jetée est une de celles qui ont été transférées par le gouvernement local au gouvernement fédéral-on y a fait quelques légères réparations, au coût de \$7.25. Dépense totale, \$5,591.46.

MIMINIGASH.

Nord, ou Grand Miminigash, se trouve dans le comté de Prince, à environ 20 milles de la Pointe-de-l'Ouest, et à 18 milles du Cap-Nord.

Avec la balance non dépensée du crédit de 1885-86, qui a été reportée, on a complété les réparations mentionnées dans le rapport de l'année dernière. Dépense, \$215.97. Dépense totale depuis la confédération, \$9,051.73.

MONTAGUE.

Montague, dans le comté de King, se trouve à environ 26 milles à l'est de Charlottetown.

Au cours de la session de 1886, un crédit de \$3,800.00 fut affecté à la construction d'un édifice destiné au service de la poste, et autres, dont le rapport de l'année dernière contient la description; la balance non dépensée du crédit de 1885-86, \$2,269.90, a été reportée. Durant l'exercice, l'édifice a été complété et est occupé. Dépense, \$5,293.64. Dépense totale, \$6,315.47.

NEW LONDON

New London, ou baie de Greville, dans le comté de Queen, se trouve à environ 10 milles au sud-est de l'entrée de la baie Richmond. [1887]

xli

Au cours de la session de 1886, un crédit de \$2,500.00 fut voté pour réparer le brise-lames, le 28 septembre 1886, et un contrat fut passé avec M. George McKay pour la construction d'une longueur de 420 pieds, moyennant la somme de \$1,400; les travaux ont été terminés avec satisfaction avant la clôture de l'exercice. Dépense, \$1,524.28. Dépense depuis la confédération, \$11,862.43.

NINE MILE CREEK (RUISSEAU DE NEUF-MILLES).

Nine Mile Creek, dans le comté de Queen, se trouve sur la côte nord-ouest de la baie Hillsboro', sur le lot n $^\circ$ 65.

Durant l'année fiscale, on a dépensé la somme de \$97.66 pour réparer temporairement la jetée qui est une de celles transférées par le gouvernement local. Dépense depuis la confédération, \$579.66.

PORT SELKIRK.

La jetée de Port Selkirk se trouve sur le lot n° 57 dans le comté de Queen, sur le côté sud de la rivière Orwell, près de son entrée dans la baie Orwell.

Avec la balance non dépensée du crédit de 1885-86, \$750.00, qui a été reportée, on a exhaussé l'extrémité inférieure de la jetée, sur une longueur de 40 pieds; on a enfoncé des pieux, à tous les cinq pieds, le long de sa face, pour empêcher tout déplacement vers l'extérieur; on a démoli la pile supérieure ainsi que l'arche de communication parce qu'il était impossible de les réparer. Dépense, \$729.80. Dépense totale depuis la confédération, \$4,319.18.

RED POINT.

La jetée de Red Point, dans le comté de Queen, se trouve sur la côte est de la rivière Hillsboro', 6 milles environ au nord-est de Charlottetown.

Durant l'année fiscale, on dépensa la somme de \$199.97 pour des réparations nécessaires. Dépense totale sur cette jetée depuis son transfert par le gouvernement local, \$799.07.

RUSTICO.

Rustico, dans le comté de Queen, est situé sur la côte septentrionale de l'île, à mi-chemin entre Pointe-Nord et Pointe-Est.

On a fait quelques légères réparations à l'extrémité extérieure du brise-lames, avec une dépense de \$70.00. Dépense totale depuis la confédération, \$18,849.91.

SOURIS.

Souris se trouve sur la baie Colville, dans le comté de King, 16 milles à l'est de la Pointe-Est, et est le terminus de la ligne du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard, à l'est.

Au cours de la session de 1886, la somme de \$7,000.00 fut votée pour continuer les réparations du brise-lames et durant l'année fiscale, on l'a renforcé par des pilotis jointifs et on l'a chargé d'une certaine quantité de lest. Dépense \$1,730.63. Dépense totale depuis la confédération, \$110,187.63.

STURGEON PIER-JETÉE DE L'ESTURGEON.

La jetée de l'Esturgeon se trouve sur la côte sud de la baie de Cardigan, à 6 milles environ de Georgetown, dans le comté de King.

Durant l'exercice, on a réparé le chemin et posé un nouveau tablier sur la pileextérieure. Dépense, \$50.09. Dépense totale, \$897.92.

SUMMERSIDE.

Summerside, comté de Prince, est le principal port d'escale à l'extrémité occidentale de l'Île du Prince-Edouard, pour les vapeurs qui font le service de Shédiac, N.-B., en rapport avec le chemin de fer Intercolonial.

A la session de 1886, on a voté un nouveau crédit de \$3,000.00 pour continuer les travaux de l'édifice destiné aux services de la poste, de la douane, et autres, dont le rapport annuel de 1883-84 donne une description détaillée; la balance non dépensée du crédit de 1885-86, \$1,402.61, a été reportée. L'édifice a été terminé et est occupé. Dépense, \$3,292.15. Dépense totale, \$34,260.64.

TIGNISH.

Tignish, est situé à l'embouchure de la grande rivière Tignish, dans le comté de Prince, 8 milles environ à l'est de la Pointe-Nord.

Le dragueur "Prince-Edward" travailla entre les jetées qui forment le havre depuis le commencement de l'année fiscale, jusqu'au 25 septembre 1886, époque où il prit ses quartiers d'hiver après avoir enlevé 6,137 verges cubes d'argile, de sable et de roche, moyennant une dépense de \$4,983.39. Dépense totale depuis la confédération, \$34,797.59.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

BATHURST.

Bathurst, chef-lieu du comté de Gloucester se trouve sur la baie de Bathurst qui s'ouvre dans la baie des Chaleurs, à environ 175 milles de Saint-Jean.

A la session de 1886, un autre crédit de \$9,000.00 fut voté pour la continuation des travaux de l'édifice destiné au service de la poste, et à d'autres service dont une description détaillée se trouve dans le rapport de 1884-85; la balance non dépensée du crédit de 1885-86, \$2,408.60, a été reportée. Le 6 septembre 1886, un contrat fut passé avec M. S. Gammon, pour les garnitures du bureau de poste, moyennant une somme de \$1,300.00; le 15 octobre 1886, un contrat fut passé avec MM. Wisdom et Fish, pour la somme de \$1,550.00. Les travaux de l'édifice ont été poursuivis avec activité; à la clôture de l'année fiscale on espérait qu'il serait occupé dans l'automne. Dépense, \$13,111.02. Dépense totale, \$26,773.37.

CAP TOURMENTIN.

Le Cap Tourmentin, dans le comté de Westmoreland, se trouve sur le détroit de Northumberland; c'est le point d'où l'on fait généralement la traversée à l'Île du Prince-Edouard, en hiver.

A la session de 1886, un crédit de \$130,000.00 fut voté pour continuer les travaux du quai mentionné dans le rapport de l'année dernière comme étant sous contrat. Les entrepreneurs ont fait peu de progrès, n'ayant construit que 230 pieds de la portion près de terre, dont la longueur totale est de 2,500 pieds; depuis la fin de l'année fiscale, on leur a enlevé le contrat. Dépense, \$7,705.74. Dépense totale depuis la confedération, \$14,147.29.

CARLETON.

Carleton est situé dans le comté de Carleton, sur le côté ouest du bavre de Saint-Jean, dans la division électorale de la cité de Saint-Jean.

Avec la balance non dépensée du crédit de 1885-86, qui a été reportée, on a complété les travaux mentionnés dans le rapport de l'année dernière. Dépense, \$144.45. Dépense totale, \$14,058.64.

CHATHAM.

Chatham, dans le comté de Northumberland, est situé sur la rivière Miramichi, 12 milles environ en amont de son embouchure.

Durant l'année fiscale on dépensa la somme de \$34.18 pour réparer l'édifice public. Dépense totale pour sa construction, \$13,781.77; pour ses réparations, \$4,828.11.

CLIFTON.

Clifton, dans le comté de Gloucester, est situé sur le côté sud de la baie des Chaleurs, 19 milles environ à l'est de l'entrée du havre de Bathurst.

A la session de 1886, la somme de \$582.11, fut votée pour payer à MM. Read et Cie les frais de réparations qu'ils avaient faites au brise-lames en 1883, et durant l'exercice cette somme leur a été payée. Dépense totale depuis la confédération, \$10,263.86.

COCAGNE.

Cocagne, dans le comté de Kent, est situé sur la côte sud-ouest du détroit de Northumberland, 10 milles environ à l'ouest de Shédiac.

Le dragueur "St. Lawrence" travailla du 2 au 28 août 1886, à ouvrir un chenal, profond de 14 pieds de profondeur, à travers la dune, à l'entrée du havre; il enleva 12,600 verges cubes de sable, d'argile et de coquilles, moyennant une dépense de \$3,047.46. Dépense totale depuis la confédération, \$8,196.36.

DALHOUSIE.

Dalhousie, chef lieu du comté de Restigouche, est situé sur la côte sud de la rivière Restigouche, à son embouchure dans la baie des Chaleurs.

La somme de \$5,000.00 ayant été votée à la session de 1886, pour la construction d'un quai à délestage, un contrat fut passé le 13 décembre 1886, avec M. George Gordon pour la construction d'un quai de 300 pieds de longueur, pour la somme de \$7,600.00, et à la fin de l'année fiscale les travaux étaient en progrès. Dépense \$213.85, qui est la seule faite à cet endroit depuis la confédération.

DORCHESTER.

Dorchester, chef-lieu du comté de Westmoreland, est situé sur la rive gauche de la rivière Petiteodiae près de son entrée dans la baie Shepody.

A la session de 1886, on a voté un nouveau crédit de \$20,000.00 pour continuer la nouvelle aile des cellules, mentionnée dans les rapports antérieurs, comme étant sous contrat. Le 31 août 1886, un lot de terrain, contenant $24\frac{1}{2}$ acres, nécessaire aux besoins du pénitencier, a été acheté de C. E. Knapp et uxor, pour la somme de \$548.80. Durant l'année fiscale on a completé l'aile des cellules et la chaufferie, on y a introduit l'appareil de chauffage à la vapeur; on a garni les cellules, bâti des porches et exécuté d'autres travaux dont on trouvera une description détaillée dans l'annexe n° 2, pages 25 et 26. Dépense, \$19,351.44. Dépense totale, pour construction \$454,858.00; pour réparations \$260.00.

ELM TREE RIVER. (RIVIERE-AUX-ORMES).

Elm Tree River, est un petit ruisseau, dans le comté de Gloucester, qui coule dans la baie des Chaleurs, 10 milles environ au nord de Bathurst.

Plusieurs cailloux qui rendaient l'entrée du havre difficile et dangereuse furent enlevés, entraînant une dépense de \$25.00, seule dépense faite à cet endroit depuis la confédération.

FREDERICTON.

Frédéricton, capitale de la province du Nouveau-Brunswick, est située dans le comté de York, sur la rivière Saint-Jean, environ 60 milles de la ville de Saint-Jean.

EDIFICE PUBLIC.

Au cours de la session de 1886, la somme de \$1,400.00 fut votée pour les réparations de cet édifice, et à la session de 1887, on a voté un autre somme de \$600.00 destinée aux mêmes fins. Durant l'exercice on a peinturé, colorié, etc., posé de nouveaux trottoirs en asphalte, et regarni la voûte en y ajoutant d'autres garnitures. Dépense, \$2,266.21. Dépense totale, \$30,521.57 pour construction, et \$2,850.39 pour réparations.

GRANDE-ANSE.

Grande-Anse, dans le comté de Gloucester, est une petite crique sur la côte méridionale de la baie des Chaleurs, presque à mi-chemin entre Bathurst et Shippagan.

Au cours de la session de 1886, la somme de \$1,500.30 fut votée pour réparer le brise-lames bâti par le ministère en 1875, dont le couronnement avait été enlevé par la débâcle de la glace le 22 janvier 1886, et durant l'année, on a reconstruit la partie démolic. Dépense, \$1,743.84. Dépense totale, \$13,837.05.

HAVRES EN GÉNÉRAL, NOUVEAU-BRUNSWICK.

A la session de 1886, le crédit ordinaire de \$12,000.00 fut voté pour l'entretien général des havres et rivières des Provinces Maritimes, dont la somme de \$3,200.29 étaient la part du Nouveau-Brunswick.

HOPEWELL CAPE.

Le cap Hopewell, dans le comté d'Albert, se trouve sur la côte ouest de la rivière Petitcodiac, 7 milles en aval de Hillsboro et 7 milles en amont de l'île Grindstone, à l'embouchure de la rivière.

Durant l'année, on a creusé et redressé le petit cours d'eau qui coule près du quai à délestage, et l'on a creusé à l'extrémité du quai pour faciliter l'abordage des vaisseaux sous lest. Dépense, [\$299.94. Dépense totale depuis la confédération, \$7,543.52.

KINGSTON.

Kingston, dans le comté de Kent, se trouve sur la rivière Richibucto, à 3 milles de son embouchure, et 36 milles de Shédiac.

[1887] xlvii

A la session de 1886, la somme de \$1,000.00 fut votée pour réparer l'hôpital de la marine, située à mi chemin entre Kingston et Richibueto, et à la session de 1887, on vota un autre crédit de \$600.00. Durant l'année, on y a fait beaucoup de réparations et de changements, au coût de \$1,406.81.

MONCTON.

Moncton, dans le comté de Westmoreland, est situé à la tête de la navigation de la rivière Petitcodiac, à 80 milles de Saint-Jean, par le chemin de fer Intercolonial.

A la session de 1887, un autre crédit de \$1,200.00 fut voté pour construire des trottoirs, etc., pour l'édifice public, que j'ai décrit complètement dans mon rapport annuel de 1883-84; durant l'exercice, on a exécuté les travaux. Dépense \$1,122.11. Dépense totale pour construction de cet édifice, \$44,960.59; pour réparation, \$115.51.

NEWCASTLE.

Newcastle, chef-lieu du comté de Northumberland, est situé sur la rive gauche de la rivière Miramichi, à 18 milles environ de son embouchure dans la baie de-Miramichi.

Au cours de la session de 1886, le crédit de \$10,450.00 fut voté pour l'achèvement de l'édifice destiné aux services de la poste, de la douane, et autres, mentionné dans le rapport de l'année dernière, comme étant sous contrat, et que j'ai décrit dans mon napport de 1884-85. L'édifice est maintenant terminé et occupé. Dépense \$5,816.27. Dépense totale, \$43,363.94.

PORTLAND.

Portland est situé dans le comté et avoisine la ville de Saint-Jean.

Durant l'année on a dépensé la somme de \$315.90 pour réparer l'édifice public. Dépense totale, \$9,853.35.

PARTRIDGE ISLAND. (ILE-AUX-PERDRIX).

Partridge Island, dans le comté de Saint-Jean se trouve directement en face au port de Saint-Jean.

Il y a plusieurs années, on avait construit deux petites jetées pour faciliter le xlviii débarquement des provisions pour le phare situé sur l'île. Durant une forte tempête du sud-est, en février 1887, la jetée de l'est a été entièrement démolie et ses épaves répandues dans le havre que formaient les deux jetées. Ces épaves furent enlevées, et la jetée de l'ouest peut être utilisée par les vaisseaux et bateaux.

QUACO.

Quaco est situé sur la côte nord de la baie de Fundy, dans le comté de Saint-Jean, environ 30 milles à l'est du havre de Saint-Jean.

Durant l'exercice, on a dépensé la somme de \$198.63, à réparer les brise-lames de l'entrée du port. Dépense totale depuis la confédération, \$33,505.15.

RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS.

La rivière Saint-François est un tributaire de la rivière Saint-Jean dans laquelle elle se déverse, à environ 30 milles à l'ouest d'Edmundston, comté de Victoria.

A la session de 1886, un crédit de \$500.00 fut voté pour améliorer la rivière, et durant l'année fiscale on a dépensé la somme de \$474.67 pour enlever les battures de sable, les grosses roches, etc., sur une distance d'environ 12 milles et l'on a mis en ordre le chemin de halage.

RIVIÈRE SAINT-JEAN.

La rivière Saint-Jean prend sa source sur les hauteurs qui séparent le Maine du Canada et sur une partie de son cours elle constitue la ligne de frontière entre le Canada et les Etats-Unis:

Au cours de la session de 1886, un crédit de \$8,000.00 fut voté pour améliorer le Grand-Lac; la rivière, entre la rivière-des-Chutes et l'île-à-l'Ours; une autre section entre l'île-à-l'Ours et Frédéricton; une autre au-dessus du Grand-Saut; et ensuite entre Frédéricton et Woodstock. A la session de \$1887, on vota la somme de \$800.00 pour l'achèvement du barrage en haut du Grand-Saut; à l'ouverture de l'année fiscale, le dragueur New Dominion opéra à la baie de Belle-Ile jusqu'au 28 septembre, et enleva 28,035 verges cubes de sable et d'argile qui coûtèrent \$2,308.72. Le 3 octobre, le dragueur commença d'opérer au Grand-Lac où il resta jusqu'au 29 octobre, ayant enlevé 9,555 verges cubes d'argile et de sciule de bois.

Le 28 juin 1887, le dragueur recommenca à la baie de Belle-Ile. Entre Frédéricton et l'île à l'Ours, des cailloux et des roches ont été enlevés au débarcadère de Burden, et dans le voisinage de Spring Hill; on a aussi élargi le chenal à la tête de l'île de Hartt. De l'île à l'Ours, en montant à la rivière-des-Chutes, on a amélioré le chenal en enlevant des cailloux et des barres. De la rivière-des-Chutes au Grand-Saut, on a miné et enlevé du roc aux Rapides-Blancs et au rocher de Larlee, en aval du pont d'Andover. Sur la rivière Tobique, on a fait quelques améliorations à Nictau Bar, Little Nictau Bar, Hammond Bar et à d'autres endroits. En haut du Grand-Saut, jusqu'à la rivière Saint-François, on a réparé le chemin de halage, et enlevé quelques roches et battures de sable dans le chenal près du ruisseau de Baker; l'on a commencé immédiatement au-dessus des chutes, la construction d'un "épi," long de 230 pieds pour faire dériver le bois vers les chutes. Dépense, \$8,918.19. Dépense totale, (y compris la rivière Tobique) depuis la confédération, \$97,410.29.

SAINT-JEAN.

Saint-Jean, métropole du commerce de la province, est située à l'embouchure de la rivière Saint-Jean; c'est, comme on le sait, un port de mer important.

DOUANE.

A la session de 1886, la somme de \$3,350.00 fut votée pour réparer le toit, etc.; les travaux furent exécutés. Dépenses, \$2,548.83 pour construction et \$222.56 pour réparations. Dépense totale: pour construction \$326,190.47; pour réparations \$3,339.24.

PORT.

A la session de 1886, on a voté un autre crédit de \$35,500.00 pour continuer la reconstruction du brise-lames de Negro Point, dont il est question dans les rapports précédents; à la session de 1887, on a voté une somme additionnelle de \$18,000.00, et la balance de \$3,068.03, de la caution confisquée des entrepreneurs, a été reportée, de sorte que tout le montant disponible était de \$56,568.03. Les travaux de reconstruction de ce brise-lames vers le rivage, furent terminés en janvier 1887 et l'ouvrage fut formellement reçu. Les travaux de protection du brise-lames, vers le et autour de la falaise que couronne le Fort Dufferin, ayant été endommagés par une forte tempête, au commencement de février dernier, on a pris les moyens de les réparer et la moitié des travaux nécessaires fut exécutée avant la fin de l'année fiscale. Le dragueur "New Dominion" a travaillé au quai de la compagnie Internationale de vapeurs, en décembre et janvier. Dépense durant l'année, pour le brise-lames: \$56,621.14; pour le dragage, \$1,132.88. Dépense totale depuis la confédération, pour le brise lames \$422,001.05; pour le dragage \$58,095.02. 1 [1887]

HÔPITAL DE LA MARINE.

Durant l'année fiscale on a dépensé la somme de \$522.09 pour réparer cet édifice. Dépense totale, \$49,603.24.

PÉNITENCIER.

On a dépensé \$60.00 pour des réparations. Dépense totale depuis la confédération \$3,835.09, pour des réparations.

BUREAU DE POSTE.

A la session de 1886, un crédit de \$1,400.00 fut votée pour poser dans l'édifice une souche de ventilation, pour du peinturage, du blanchissage au lait de chaux, etc.; durant l'exercice ces améliorations furent faites. Dépense, \$1,880.00 pour construction, et \$95.30 pour réparations. Dépense totale: pour constructions, \$176,704.68; et \$3,084.36 pour réparations.

BANQUE D'ÉPARGNES.

Durant l'année, on y a fait quelques légères réparations pour la somme de \$8.64. Dépense totale, construction, \$45,022.03; réparations, \$1,373.99.

SAINT STEPHEN—(SAINT-ETIENNE.)

Saint Stephen, dans le comté de Charlotte, est situé à la tête de la navigation de la rivière Sainte-Croix qui forme partie de la ligne de frontière entre le Nouveau-Brunswick et les Etats-Unis.

A la session de 1886, la somme de \$10,000.00 fut votée pour l'achèvement de l'édifice public destiné aux services de la poste, de la douane, et autres, dont j'ai fait la description dans mon rapport de 1884-85. Le 21 septembre 1886, un contrat fut passé avec M. J. E. Fitzgerald pour un appareil de chauffage, moyennant la somme de \$1,290.00; durant l'exercice, l'édifice a été complété et est occupé. Dépense, \$8,025.41. Dépense totale, \$26,650,49.

SHIPPAGAN.

Le havre de Shippagan, dans le comté de Gloucester, se trouve à l'extrémité sud du détroit de Shippagan, bras de la haie des Chaleurs.

Au cours de la session de 1886, un crédit de \$1,200.00 fut affecté aux réparations du brise-lames, et durant l'année les travaux furent exécutés. Dépense totale, depuis la confédération, \$31,284.24.

SUSSEX.

Durant l'exercice, la somme de \$8.05 a été dépensée pour des réparations à l'édifice public. Dépense totale : pour construction, \$23,325.26; pour réparations, \$99.39.

TYNEMOUTH.

Tynemouth Creek, dans le comté de Saint-Jean, se trouve sur la côte nord de la baie de Fundy, 20 milles, à l'est de l'entrée du port de Saint-Jean.

Au cours de la session de 1886, une somme de \$1,000.00 fut votée pour réparer et renforcer les ouvrages de protection; durant l'année les travaux furent exécutés. Dépense totale depuis la confédération, \$5,498.07.

UPPER SALMON (RIVIERE).

La rivière Upper Salmon, dans le comté Albert, se jette dans la baie Salisbury, 4 milles environ au nord-est de Mathews Head.

A la session de 1886, la somme de \$3,000.00 fut votée pour le prolongement du brise-lames commencé en 1883-84. Le 25 octobre 1886, un contrat fut passé avec MM. Wallace, Appleby & Appleby, pour la construction d'un prolongement de 245 pieds, moyennant la somme de \$4,570.00; à la fin de l'année fiscale les travaux étaient sur le point d'être achevés. Dépense, \$2,453.82. Dépense totale depuis la confédération, \$6,722.58.

WOODSTOCK.

Woodstock, chef-lieu du comté de Carleton, est situé sur la rive gauche de la rivière Saint-Jean, à 63 milles de Frédéricton, par le chemin de fer du Nouveau-Brunswick.

Au cours de la session de 1886, un crédit de \$5,500.00 fut voté pour niveler et entourer d'une clôture, les terrains aux environs de l'édifice public; la balance non dépensée du crédit de 1885-86, \$1,292.29 a été reportée, ce qui augmentait le montant disponible à \$6,792.29. Le 29 septembre 1886, un contrat à cette fin fut passé avec M. Hugh Hay, pour la somme de \$3,625.00; il a exécuté les travaux durant l'année. Dépense, \$5,397.51. Dépense totale pour construction, \$36,874.42; pour réparations, \$216.42.

PROVINCE DE QUÉBEC.

ANSE-A-L'EAU.

L'Anse à l'Eau, situé sur le côté nord-est de la rivière Saguenay, dans le comté de Chicoutimi, environ 2 milles en amont de Tadoussac.

Durant l'année fiscale on a fait quelques réparations au tablier et au plan incliné du quai, construit il y a quelques années, pour les besoins des bateaux à vapeur qui voyagent entre Québec et Chicoutimi. Dépense totale sur ce quai, \$1,011. 19.

ANSE SAINT-JEAN.

L'Anse Saint-Jean, dans le comté de Chicoutimi, se trouve sur la côte sudouest de la rivière Saguenay, 25 milles environ en amont de son embouchure.

Durant l'exercice, on a dépensé la somme de \$865.28 pour la construction d'un plan incliné mobile, d'un hangar ouvert de 40 + 28 pieds, et pour renouveler une partie du tablier. Dépense totale depuis la confédération, \$7,658.28.

BAIE SAINT-PAUL.

La Baie Saint-Paul, dans le comté de Charlevoix, se trouve sur la côte nord du Saint-Laurent, 60 milles en aval de Québec.

Au cours de la session de 1886, la somme de \$5,000.00 fut votée pour améliorer davantage la jetée du Cap-aux-Corbeaux, et durant l'année on construisit une culée pour raccorder l'extrémité intérieure de la jetée avec le chemin fait par la municipalité. Dépense, \$1,170.60. Dépense totale depuis la confédération, \$62,996.25, dont \$37,186.47 pour la jetée du Cap-aux-Corboaux, et \$25,803.78 pour la pile isolée.

BARACHOIS DE LA MALBAIE.

Barachois de la Malbaie se trouve dans le comté de Gaspé, sur la côte nord de la baie des Chaleurs, à mi-chemin entre Percé et la Pointe Saint-Pierre.

A la session de 1886, un crédit de \$1,300.00 fut voté pour améliorer l'entrée de la rivière, à cet endroit, ainsi que la rivière Newport, et la balance non [1887]

dépensée du crédit de 1885-86, \$772.75 a été reportée. Les travaux commencés pour enlever les obstacles qui rendaient la navigation du chenal dangereuse, et dont il était question dans le rapport de 1883-84, ont été repris au cours de l'exercice; on a aussi enlevé beaucoup de roc, mais il en reste encore considérablement. Dépense \$470.45. Dépense totale depuis la confédération, \$2,014.43.

BEAUPORT.

Beauport dans le comté de Québec, est situé sur la côte nord du Saint-Laurent, à quelques milles plus bas que la cité de Québec.

A la session de 1886, un crédit de \$500.00 fut voté pour la construction d'un petit quai à l'embouchure de la rivière, afin de faciliter l'embarquement de la pierre; mais jusqu'à la fin de l'exercice on n'avait pas fait de travaux, ni encouru aucune dépense.

BERTHIER (EN BAS).

Berthier (en bas) dans le comté de Bellechasse, se trouve sur le côté sud du Saint-Laurent, 241 milles en aval de Québec.

Avec la balance non dépensée du crédit de 1885-86, on a complété les travaux dont il était question dans mon rapport de l'année dernière. Dépense \$500.00. Déperse totale depuis la confédération, \$30,848.54.

BERTHIER (EN HAUT).

Berthier (en haut), dans le comté du même nom, se trouve sur la côte nord du Saint-Laurent, 45 milles au nord-est de Montréal.

A la session de 1886, une somme de \$2,000.00 fut votée [pour la construction d'un brise-glace destiné à protéger les propriétés pendant le printemps; le 7 octobre 1886, un contrat fut passé avec M. Dennis O'Brien, pour la somme de \$1,369.00. Les travaux ont été complétés en l'automne de 1886, et ont répondu à toutes les attentes. Dépense, \$1,611.04.

BÌC.

Dans le comté de Rimouski, sur la côte sud du Saint-Laurent, 170 milles environ en bas de Québec. [1887]

liv

Au cours de la session de 1.86, un crédit de \$750.00 fut affecté à l'achèvement du tablier de la jetée, dont il était question dans le rapport de l'année dernière, comme étant en progrès, et durant l'année fiscale les travaux ont été exécutés. Dépense, \$767.01. Dépense totale depuis la confédération, \$15,931.08.

CAP-A-L'AIGLE.

Cap-à-l'Aigle, dans le comté de Charlevoix, se trouve sur la côte nord du Saint-Laurent, environ 3 milles à l'est du village de la Malbaie.

Durant l'exercice, on a dépensé la somme de \$168.83 pour réparer le quai. Dépense totale depuis la confédération, \$3,710.08.

CASCADES.

Le quai des Cascades est situé sur la rivière Ottawa, dans le comté de Vaudreuil, 6 milles à l'est du village des Cèdres.

A la session de 1886, la somme de \$3,000.00 fut votée pour un quai; durant l'année fiscale on a construit un quai long de 100 pieds, large de 25 pieds, au prix de \$3,013.49.

LES CÈDRES.

Le village des Cèdres, dans le comté de Soulanges, se trouve sur la côte nord du Saint-Laurent, environ 30 milles à l'ouest de Montréal.

Durant l'année fiscale on a dépensé la somme de \$50.09 pour réparer le quai. Dépense totale depuis la confédération, \$3,820.95.

CHATEAU RICHER.

Chateau-Richer, dans le comté de Montmorency, se trouve sur la côte nord du Saint-Laurent, 15 milles en bas de Québec.

Au cours de la session de 1886, un crédit de \$1,000.00 fut voté pour continuer l'enlèvement des cailloux, mentionnés dans le rapport de l'année dernière, et durant l'année une nouvelle partie de la grève entre la ligne de l'eau haute et celle de l'eau basse, a été débarrassée de cailloux. Dépense, \$1,052.04. Dépense totale depuis la confédération, \$6,043.17.

CHICOUTIMI.

Chicoutimi, dans le comté du même nom, est situé sur la rive sud de la rivière Saguenay, à la tête de la navigation, et à 71\frac{1}{2} milles de Tadoussac.

HÔPITAL DE MARINE.

Durant l'année fiscale, on a construit un chemin couvert de l'hôpital à la chaelle, et l'on a fait des réparations générales à l'hôpital et aux dépendances. Dépense, \$1,525.61. Dépense totale pour construction, \$19,496.45; pour réparation, \$660.34.

JETÉE.

A la session de 1886, la somme de \$1,225.00 fut votée pour améliorer davantage la jetée, et durant l'année fiscale on a dépensé la somme de \$1,390.35 pour construire une rampe, peinturer la salle d'attente, et faire des réparations générales. Dépense totale depuis la confédération, \$23,884.19.

COATICOOK.

Coaticook, dans le comté de Stanstead, se trouve sur la rivière Coaticook, 122 milles au sud-est de Montréal.

A la session de 1886, la somme de \$4,000 fut votée pour un édifice destiné aux services de la poste, de la douane, et autres. Le 22 décembre 1886, on acheta un emplacement au coin des rues Main et Cutting, contenant 7,500 pieds en superficie, de M. Lucius Kilburn, pour la somme de \$2,000.00, et à la fin de l'année fiscale, on était à préparer les plans de cet édifice. Dépense, \$2,132.66.

DUNDEE.

Dundee, dans le comté d'Huntingdon, est situé sur la rivière Salmon, à 10 milles de Summertown et 70 milles au sud-ouest de Montréal.

Au cours de la session de 1886, la somme de \$500.00 fut votée pour réparer la douane, maison de bois, construite en 1846-47; et durant l'année fiscale, on a dépensé \$954.94 en réparations. Dépense totale depuis la confédération, \$1,352.83 pour réparations.

DITCHFIELD.

Des crédits de \$1,200.00 et de \$1,113.02 votés aux sessions de 1886 et 1887, pour des jetées sur le lac Mégantic, on a dépensé la somme de \$1,484.75 pour construire une petite jetée à Ditchfield.

DÉBARCADERE DE DOUCET.

Le débarcadère de Doucet, dans le comté de Nicolet, se trouve sur la côte sud du Saint-Laurent, vis-à-vis la cité des Trois-Rivières.

A la session de 1886, la somme de \$2,000 fut votée pour creuser autour du quai, où il s'était formé des atterrissements, et durant l'année fiscale on enleva 6,500 verges cubes de boue, moyennant une dépense de \$1,826.53.

ETANG-DU-NORD.

L'Etang-du-Nord, dans le comté de Gaspé, est situé à l'extrémité occidentale de l'île aux Meules, une des îles du groupe de la Madeleine, golfe Saint-Laurent.

Au cours de la session de 1886, un crédit de \$7,000 fut voté pour la continuation des travaux, qui lors des rapports antérieurs, avaient été commencés à l'île aux Goëlands et la balance non dépensée du crédit de 1885-86, \$3,399.71 a été reportée; pendant l'exercice, une autre longueur de 200 pieds du brise-lames était complétée et l'on avait construit un autre encaissement long de 100 pieds, large de 32 pieds, haut de 18 pieds qui était prêt à l'immersion. Dépense, \$9,906.13. Dépense totale, \$54,484.83.

FATHER POINT—(POINTE-AU-PÈRE.)

La Pointe-au-Père, dans le comté de Rimouski, est située sur la rive sud du Saint-Laurent, à environ $6\frac{1}{2}$ milles du village de Rimouski.

A la session de 1887, la somme de \$2,500 fut votée pour couvrir les frais d'une exploration faite en 1886, sur demande des commissaires du havre de Québec, et d'autres, en vue de l'établissement d'un havre de refuge à cet endroit. D'après l'examen, il faudrait une jetée longue de 1,050 pieds pour atteindre une profondeur de 20 pieds, à l'eau basse, et l'ingénieur estime le coût de l'ouvrage à \$140,000. Dépense de l'exploration, \$2,501.69.

GATINEAU, (POINTE).

La Pointe Gatineau, dans le comté d'Ottawa, est située au confluent des rivières Gatineau et Ottawa, à environ 2 milles en aval de la ville d'Ottawa.

On a réparé durant l'année fiscale, le bordage et les défenses du quai, au prix de \$216.14. Dépense totale depuis la confédération, \$4,066.98.

GRANDES-BERGERONNES.

Les Grandes-Bergeronnes, dans le comté de Saguenay, sont situées sur la rivenord du Saint-Laurent, à 14 milles de Tadoussac.

On a commencé à débarrasser le chenal de la rivière des rochers qui l'obstruaient; on en a enlevé une longueur de 1,000 pieds sur une largeur de 40 pieds, moyennant une dépense de \$250.01. Il reste à peu près un mille du cours de la rivière à améliorer.

GRAND PABOS.

Grand-Pabos, dans le comté de Gaspé, se trouve sur la côte nord de la baie des Chaleurs, environ 30 milles de Percé.

A la session de 1886, la somme de \$1,000 fut votée pour l'amélioration du havre. L'enlèvement des gros rochers qui y formaient des obstructions, par les explosibles, fut commencé en juillet 1886 et discontinué en soût, après qu'on eut enlevé 173 tonnes de roc, au coût de \$762.14.

GROSSÉ-ILE.

Une île dans le fleuve Saint-Laurent, à environ 33 milles en aval de Québec, dans le comté de Montmagny.

A la session de 1886, un crédit de \$8,000 fut voté pour la réparation des édifices de la quarantaine. Le 10 août et le 11 octobre 1886 des contrats furent passés avec M. George Beaucage pour les réparations générales de ces bâtisses, pour la somme de \$6,900.00, et durant l'année fiscale les travaux furent exécutés. Dépense, \$7,468.82. Dépense totale depuis la confédération, \$77,695.66.

HAVRES ET RIVIÈRES EN GÉNÉRAL

Au cours de la session de 1886, un crédit de \$10,000.00 fut voté pour réparations, etc., dans les ports et rivières de la province de Québec, et la balance de . \$535.28 restant du crédit de 1885-86 a été reportée, et à la session de 1887, un autre crédit de \$4,340.00 fut voté, de sorte que le montant total disponible, était de \$14.875.28, dont la somme de \$11,736.12 fut dépensée durant l'exercice.

ĤULL.

La ville de Hull se trouve dans le comté d'Ottawa, sur la rive nord de la rivière Ottawa; elle est reliée à la capitale par le pont suspendu Union.

BUREAU DE POSTE (NOUVEAU.)

Immédiatement après l'incendie de l'ancien bureau de poste, le 8 mai 1886, on commença l'enlèvement des débris et l'on se prépara à rebâtir sur le même terrain; et le parlement avant, à la session de 1886, voté un crédit de \$22,000.00 à cette fin, un contrat fut passé avec MM. Stewart et McCullough pour reconstruire l'édifice, pour la somme de \$15,450.00. Le 4 février 1887 un contrat fut passé avec MM. Garth et Cie pour un appareil de chauffage, pour une somme de \$1,047.00, et le 3 mai 1887 un contrat pour des fournitures fut passé avec M. Stuart pour la somme de \$2,200. L'édifice est de pierre à deux étages et demi de hauteur, les parquets et la toiture sont de bois, cette dernière étant couverte d'ardoise. Le corps principal mesure 53 x 37 pieds, possède deux porches de pierre, une tour de pierre pour horloge à l'extrémité ouest et un appentis de pierre de 32 x 20 en arrière. Le rez-de-chaussée du corps principal est occupé par le bureau de poste, l'appentis par le bureau des poids et mesures et l'étage supérieur sert de résidence au maître de poste. Les travaux du nouvel édifice ont été poursuivis avec activité et il était presque terminé à la clôture de l'exercice ; depuis lors, on a posé les garnitures et il est occupé. Dépense, \$20,681.80. Dépense totale pour le nouvel édifice, \$26,442,27.

BUREAU DE POSTE (TEMPORAIRE).

On a dépensé la somme de \$465.02 pour garnir un bureau temporaire durant la reconstruction du Bureau de Poste.

ILE-PERROT.

L'He-Perrot, dans le comté de Vaudreuil est située dans le Saint-Laurent entre le lac des Deux-Montagnes et le lac Saint Louis. [1887]

lix-

A la session de 1886, un crédit de \$6,000.00 fut affecté à la construction d'un quai, et le 20 avril 1887, un contrat fut passé avec M. D. O'Brien, pour une pile isolée à encaissements, pour la somme de \$4.065.00; les travaux furent commencés peu de temps avant la clôture de l'exercice et ont été complétés pendant l'automne de la même année. Dépense \$383.51.

KAMOURASKA.

Kamouraska, dans le comté du même nom, se trouve sur la rive sud du Saint-Laurent, 90 milles en aval de Québec.

A la session de 1886, la somme de \$3,000.00 fut votée pour le prolongement de la jetée achetée de Dame L. E. Taché, le 21 janvier 1887, pour la somme de \$1,000.00; un prolongement de 100 pieds était commencé mais n'était pas achevé lors de la clôture de l'exercice. Dépense, \$3,279.93.

LANORAIE.

Lanoraie se trouve dans le comté de Berthier, sur la rive nord du Saint-Laurent, 46 milles environ au nord-est de Montréal,

A la session 1886, un crédit de \$3,000.00 fut voté pour relier au rivage la pile isolée bâtie en 1884. Un autre crédit de \$3,400.00 fut accordé à la session de 1887, et la balance non dépensée du crédit de 1885-85, \$340.40, a été reportée, de sorte que le montant total disponible était de \$6,740.40. Durant l'année, une approche de 240 pieds de longueur reliant la pile au rivage, a été construite. Dépense, \$1,726.76. Dépense totale, \$11,908.37.

LAPRAIRIE.

Laprairie, chef-lieu du comté du même nom, se trouve sur la rive sud du Saint-Laurent, 7 milles en amont de Montréal.

A la session de 1887, la somme de \$6,660.00 fut votée pour la construction de deux brise-glace pour prévenir les dommages à la propriété durant la débâcle de la glace, au printemps. Les brise-glace ont été construits et ont déjà donné grande satisfaction. Dépense, \$6,736.19. Le dragueur "Queen" commença de travailler sur une batture entre l'ancien et le nouveau chenal, le 26 mai 1887, et y travaillait encore à la fin de l'année fiscale, alors qu'il avait enlevé 3,316 verges cubes d'argile et de pierre, au coût de \$1,257.72. Dépense totale depuis la confédération, \$19,277.95.

LES EBOULEMENTS.

Les Eboulements, dans le comté de Charlevoix, est situé sur la côte nord du Saint-Laurent, 69 milles environ en aval de Québec.

Durant l'année fiscale on a réparé les pièces de parement et les longerons du tablier de la jetée, ainsi que le tablier à certains endroits, moyennant une dépense de \$597.11. Dépense totale depuis la confédération, \$18,994.63.

LEVIS.

Lévis, chef-lieu du comté du même nom, est situé sur la rive sud du Saint-Laurent tout à fait en face de Québec.

Au cours de la session de 1887, un crédit de \$751.50 fut affecté au paiement du compte de Charles Veilleux pour ouvrage fait au quai en rapport avec l'édifice des émigrés, brûlé en 1884, et durant l'année le compte a été payé.

LONGUEUIL.

Longueuil, chef-lieu, du comté de Chambly, est situé sur la rive sud du Saint-Laurent, à 3 milles de Montréal.

A la session de 1886, la somme de \$10,000.00 fut votée pour la contruction d'une jetée. Le 6 novembre 1886, un contrat fut passé avec M. J. Burns, pour la somme de \$7,390.00, et l'ouvrage était en progrès à la clôture de l'exercice. Dépense, \$2,160.24.

MALBAIE.

Malbaie ou Murray Bay, dans le comté de Charlevoix, se trouve sur la rive nord du Saint-Laurent, à 84 milles en aval de Québec.

La somme de \$54.65 fut dépensée pour des réparation, à la rampe mobile du quai. Dépense totale depuis la confédération, \$20,634.25.

MATANE.

Matane est situé sur la côte sud du Saint-Laurent, à environ 240 milles en aval de Québec, dans le comté de Fimouski. [1887]

lxi

Au cours de la session de 1886, un crédit de \$500.00 fut voté pour continuer le brise lames sur le côté est du havre, et durant l'année on a poursuivi les travaux. Dépense, \$500.21. Dépense depuis la confédération, \$23,179.91.

MONTREAL.

Montréal, la plus grande ville du Canada, se trouve à la tête de la navigation océanique du Saint-Laurent, et est le principal port d'importation et d'exportation de la Conféiération.

ARSENAUX.

A la session de 1886, un crédit de \$45,000.00 fut voté pour continuer les travaux des deux arsenaux adjoignant la halle des exercices militaires décrits dans le rapport de l'année dernière. A la fin de l'année fiscale les édifices étaient terminés et l'on espérait qu'ils seraient occupés sous peu. Dépense, \$46,496.70. Dépense totale des arsenaux \$104,496.70.

DOUANE.

Les dommages causés par l'inondation de 1886, furent ragréés durant l'année fiscale, et l'on fit des réparations et un nettoyage général. Dépense, \$1,838.95. Dépense totale, pour construction, \$239,007.50; pour réparations, \$54,813.98.

HALLE DES EXERCICES MILITAIRES.

On dépensa en réparations la légère somme de \$71,83. Le 22 décembre 1885, un contrat fut passé avec M. E. Chanteloup, pour un appareil de chauffage, pour la somme de \$9,400.00, mais à la clôture de l'exercice, les travaux n'étaient pas encore commencés. Dépense totale, pour construction, \$110,001.14; pour réparations, \$71.83.

ENTREPÔT DE VÉRIFICATION.

Durant l'année fiscale on a dépensé la somme de \$930.23 pour remédier aux dommages causés par l'inondation, et à augmenter les garnitures dans chaque branche. Dépense totale, pour construction, \$337,640.09; pour réparations, \$18,-294.91.

ÉDIFICE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR.

On a dépensé durant l'exercice, la somme de \$924 99 pour remédier aux dégâts causés par l'inondation. Dépense totale sur cet édifice, \$49,603,87 pour construction, et \$3,971.00 pour réparations.

lxii [1886]

BUREAU DE POSTE.

A la session de 1886, la somme de \$5,500.00 fut votée pour réparer cet édifice, et y faire les changements nécessaires, et durant l'année fiscale des changements ont été faits dans le bureau des mandats d'argent et dans le bureau de poste, et l'on a fait des réparations générales. Dépense durant l'année, \$6.163.02 pour construction, et \$990.65 pour réparations. Dépense totale sur cet édifice, \$529.210.91 pour construction, et \$10,669.99 pour réparations.

NEW-CARLISTIE.

New-Carlisle, chef lieu du comté de Bonaventure, se trouve sur la rive nord de la baie des Chaleurs, à 65 milles en aval de Campbellton, N.-B.

A la session de 1886, la somme de \$12,000.00 a été votée dans le but de prolonger la jetée de cette localité; les travaux furent vigoureusement poussés pendant l'année fiscale, mais ils ne sont pas encore terminés. Dépenses, \$11,460.77. Dépenses totales à cet endroit depuis la confédération, \$44,578.76.

NEWPORT (RIVIERE).

La rivière Newport se trouve dans le comté de Gaspé et se déverse dans la baie des Chaleurs, du côté nord.

A la session de 1886, la somme de \$1,300,00 a été votée pour améliorer l'embouchure de la rivière, et la balance restée du crédit de 1885-86, \$772.75, a été reportée. Dans le cours de l'exercice, deux piles de protection furent construites, une chaque côté du chenal, pour l'empêcher de se remplir de sable durant les fortes tempêtes. Dépense, \$2,101.78. Dépenses totales, \$2,778.79.

PERCÉ.

Percé, dans le comté de Gaspê, est situé sur la rive nord et à l'entrée de la baie des Chaleurs.

A la session de 1886, la somme de \$7,000.00 a été votée pour la construction d'une jetée de 200 pieds de longueur et ayant une profondeur de 12 pieds à l'eau basse, pour la commodité des vapeurs qui font escale à ce port. Les quantités ad l'aii

ditionnelles de bois requises et dont il était question dans le rapport de l'année dernière, ont été fournies; le 14 février 1887, un contrat fut passé avec M. A. Lortie pour la construction du quai, pour la somme de \$12,500.00. Dépense, \$2,705.92. Dépense totale, \$6,497.07.

PORT DANIEL.

Port Daniel, dans le comté de Bonaventure, est situé sur le côté nord de la baiedes Chaleurs, environ 75 milles en bas de Campbelton, N.-B.

A la session de 1886, la somme de \$6,000.00 fut votée pour la construction d'un débarcadère. Le 14 février 1887, un contrat fut passé avec M. A. Lortie, pour la somme de \$18,875.00 et les travaux étaient en progrès à la fin de l'année fiscale; ils ont été terminés depuis. Dépense durant l'année, \$285.29.

QUEBEC.

Québec, capitale de la province du même nom, est situé sur la rive nord du Saint-Laurent, à son confluent avec la rivière Saint-Charles, 160 milles en aval de Montréal.

BATIMENTS DE LA CITADELLE.

Dans le cours de l'exercice, la somme de \$1,493.11 a été payée pour réparations, changements, meubles, etc., pour les quartiers de Son Excellence le gouverneur-général. Dépenses totales depuis la confédération : construction, \$6,428.00; réparations, \$73,534.83.

ROCHER DE LA CITADELLE.

Durant l'année fiscale, on dépensa la somme de \$5,320.90 pour enlever une certaine quantité de schiste détaché, qui pouvait causer des dommages à la propriété sur la rue Champlain, et causer des pertes de vie. Dépense totale, \$48,577.75.

BUREAU DU COMMIS DES TRAVAUX.

La somme de \$536.03 a été dépensée pour réparations pendant l'exercice.

BUREAU DES MESUREURS DE BOIS.

L'appareil de chauffage à l'eau chaude mentionne dans le rapport de l'année dernière, comme étant en voie de construction, a été complété. Dépense, \$1,181.53. Dépense totale depuis la confédération, \$5,183.09. lxiv [1887]

DOUANE.

Pendant la session de 1886, la somme de \$1,500.00 a été votée pour continuer les travaux de modifications de l'appareil de chauffage, mentionné dans le rapport de l'année dernière comme étant en progrès; la balance non dépensée du crédit de 1885-86, \$4,671-29 a été reportée, et à la session de 1887 une autre somme de \$900 fut votée, de sorte que le montant total disponible était de \$7,071.29. Le 21 juillet 1886, un contrat fut passé avec M. A. Mulholand pour modifier l'appareil de chauffage, pour la somme de \$641.00 et durant l'année fiscale ces modifications ont été exécutées ainsi que des réparations. Dépense, \$4,312.20 pour construction, et \$465.48 pour réparations. Dépense totale sur cet édifice, \$312,659.12 pour construction, et \$22,125.28 pour réparations.

QUAI DE LA DOUANE.

Les réparations mentionnées dans le rapport de l'année dernière ont été complétées au ccût de \$567.83.

SALLE D'EXERCICE.

Durant la session de 1886, la somme de \$22,000.00 a été votée pour terminer cet édifice dont on trouvers une description détaillée dans mon rapport de 1883-84, et à la clôture de l'exercice, l'édifice était presqu'achevé. Dépense durant l'année, \$15,962.62. Dépense totale sur cet édifice, \$79,644.59.

ENTREPÔT DE VÉRIFICATION.

Avec la balance non dépensée du crédit de 1885-86, reportée, on a terminé l'installation de l'ascenseur et de l'appareil de chauffage à la vapeur, mentionnés dans le rapport de l'année dernière comme étant en progrès. Dépense, \$6,571.58. Dépense totale sur cet édifice, \$75,212.53 pour construction, et \$146.15 pour réparations.

DÉPÔT DES IMMIGRANTS.

A la session de 1885, la somme de \$15,500.00 fut votée pour compléter l'édifice des immigrants, mentionné dans le rapport de l'année dernière, comme étant sous contrat, et pour construire un autre édifice sur le terre plein de la Princesse-Louise. La première bâtisse fut terminée au commencement de l'année fiscale. Le 14 janvier 1887, un contrat fut passé avec M. A. Lortie, pour le nouvel édifice, pour la somme de \$21,200.00, et à la clôture de l'exercice les travaux étaient poussés avec vigueur. Le nouvel édifice a la forme d'un L, composé d'un corps principal de 320 pieds de longueur, et d'une aile de 110 pieds, tous deux ayant une largeur de 32 pieds, outre les verandahs qui ont 10 pieds de large et qui font tout le tour de l'édifice. L'édifice principal est composé d'une partie à un étage de 88 pieds de long, destiné aux bureaux, et d'une autre partie à deux étages, de 232 pieds de long, pour une salle d'attente, en bas, et des dortoirs dans le haut; l'aile de 110 pieds servira de salle à manger, de cuisine et de bains. Dépense durant l'année fiscale, \$12,617.03. Dépense totale sur les deux édifices, \$20,807.34.

HÔPITAL DE LA MARINE.

On a complété les réparations mentionnées dans le rapport de l'année dernière comme étant en progrès. Dépense, \$403.98 pour construction, et \$1,853.15 pour réparations. Dépense totale sur cet édifice, \$168,931.27 pour construction, et \$14,839.93 pour réparations.

OBSERVATOIRE,

Le 16 septembre 1886, un contrat fut adjugé à M. G. T. Philipps pour un appareil de chauffage, au prix de \$715, et durant l'année fiscale les travaux ont été exécutés et des réparations considérables ont été faites à la bâtisse en dedans et en dehors. Dépense, \$2,623.10. Dépense totale sur cet édifice depuis la confédération, \$10,051.76 pour construction, et \$2,778.80 pour réparations.

BUREAU DE POSTE,

On a complété les réparations mentionnées dans le rapport de l'année dernière. Le 25 novembre 1886, un contrat fut passé avec M. J. Perry, pour changements dans les garnitures des bureaux de mandats d'argeut, de la caisse d'économie, et des lettres enregistrées, pour la somme de \$600, et durant l'année fiscale les changements ont été faits. Dépense, \$1,190.92. Dépense totale sur cet édifice depuis la confédération, \$95,648.24 pour construction, et \$20,375.71 pour réparations.

QUAI DE LA REINE.

Durant l'année fiscale on a complété les travaux de reconstruction de la façade du quai dont il a été question dans les rapports précédents. Dépense, \$4,153.94. Dépense totale depuis la confédération, \$17,363.91.

BATIMENTS DU QUAI DE LA REINE.

Durant l'année fiscale on a dépensé la somme de \$1,500.77 pour réparer ces bâtiments.

RIVIÈRE A LA GRAISSE (RIGAUD).

Cette rivière traverse le comté de Vaudreuil et va se jeter dans la rivière des Outaouais, du côté sud, à environ 45 milles en amont de Montréal. La ville de Rigaud est située à environ trois milles de l'embouchure de la rivière.

L'approfondissement du chenal mentionné dans le rapport de l'année dernière, a été continué par le dragueur "Queen of Canada" qui y travailla depuis le commencement de l'année fiscale jusqu'au 9 avril 1886, et enleva 6,834 verges cubes d'argile et de sable, et compléta le chenal aussi bien qu'un bassin pour permettre aux bateaux de virer de bord. Dépense, \$2,022,83. Dépense totale depuis la confédération, \$14,954.46.

Ixvi [1887]

RIVIERE BLANCHE.

La rivière Blanche traverse le comté de Rimouski et se jette dans le Saint-Laurent, du côté sud, à 9 milles en amont de Matane et à environ 25 milles à l'est de Métis.

A la session de 1886, un crédit de \$2,000 fut affecté aux réparations de la jetée, et durant l'année fiscale, l'on a ajouté une pile de 50 x 30 pieds au bout de la jetée vers le large et l'ouvrage a été généralement réparé et renforcé. Dépense, \$2,139.26. Dépense depuis la confédération, \$14,820.32.

RIVIÈRE BRAS SAINT-NICOLAS.

Cette rivière est située dans le comté de Montmagny et se déverse dans la vivière du Sud, à la ville de Saint-Thomas de Montmagny, 35 milles en bas de Québec.

Pendant la session de 1886, la somme de \$1,200 fut votée pour améliorer cette rivière; durant l'année cette somme a été dépensée pour enlever du lit de la rivière les roches sous le pont et en haut du pont du chemin de fer Intercolonial et aussi pour faire sauter les roches en bas du pont, de sorte que le cours de l'eau n'a plus d'obstacles et les inondations périodiques des terres en amont du pont n'auront plus lieu. Dépense totale depuis la confédération, \$2,420.56.

RIVIÈRE DES PRAIRIES.

C'est une des embouchures de la rivière Ottawa; elle fait partie de la ligne de démarcation entre l'île de Montréal et le comté de Laval.

Durant l'année fiscale, on a dépensé la somme de \$336.38 pour enlever les roches des rapides à environ 2 milles au dessus du village du Saut-au Récollet, pour faciliter la descente du bois.

RIVIERE DU LIÈVRE.

La rivière du Lièvre, dans le comté d'Ottawa, se jette dans la rivière du même nom du côté nord, à environ 18 milles en aval de la ville d'Ottawa.

A la session de 1886, un crédit de \$10,000.00 fut de nouveau voté pour continuer les travaux d'amélioration de la navigation de la rivière, que j'ai dit être en

progrès, dans le rapport de l'année dernière, et le 29 décembre 1886, un contrat fut passé, pour la construction d'une écluse et d'un barrage aux Petits Rapides, avec MM. Thomson et Poupore, mais à la clôture de l'exercice on n'avait pas encore commencé les travaux. Depuis lors, ces travaux ont été poussés avec vigueur. Dépense durant l'année fiscale, \$2,029.56. Dépense totale depuis la confédération, \$22,070.44.

RIVIÈRE-DU-LOUP (EN BAS) OU FRASEL VILLE.

La Rivière du-Loup ou Fraserville, chef lieu du comté de Témiscouata, est située sur la rive sud du Saint-Laurent à environ 114 milles en aval de Québec.

JETÉE.

Avec la balance disponible du crédit de 1885-86, qui a été reportée, on a réparé le tablier et le garde-fou, construit une salle d'attente et un hangar à fret à la tête de la jetée. Dépense, \$3,169.76. Le chenal de la rivière a été creusé et quelques roches en ont été enlevées. Dépense, \$1,306.02. Dépense totale depuis la confédération, \$55,002.29.

ÉDIFICES PUBLICS.

A la session de 1886, la somme de \$4,000.00 fut votée pour un édifice public destiné aux services de la poste, de la douane, et d'autres; mais à la fin de l'exercice on n'avait pas encore obtenu de terrain et l'on n'avait fait aucune dépense.

RIVIÈRE-DU-LOUP (EN HAUT).

La Rivière-du-Loup, dans le comté de Maskinongé se jette dans le Saint-Laurent (lac Saint-Pierre) sur la rive nord, à 21 milles en amont de Trois-Rivières.

Le dragueur "Queen" fut engage du 16 septembre au 23 octobre 1886, à creuser un chenal, à travers la batture, à l'embouchure de la rivière jusqu'à une profondeur de 6 pieds; il enleva 6,424 verges cubes d'argile, de sable et de vase, à raison de \$1,749.07. Dépense totale depuis la confédération, \$3,749.07.

RIVIERE NICOLET.

La rivière Nicolet, dans le comté du même nom, se jette dans le Saint-Laurent, du côté sud, au pied du lac Saint-Pierre.

A la session de 1886, la somme de \$9,000.00 fut votée pour continuer les tralaviii [1887] vaux de protection et durant septembre et octobre 1886, on a enfoncé et completé une longueur de 560 pieds de pilotis et de charpente avec le lest nécessaire, mais sans glacis de protection en pierre, moyennant une dépense de \$6,778.32. Dépense totale depuis la confédération \$76,814.54.

RIVIÈRE OTTAWA.

La rivière Ottawa coule du lac Témiscamingue et se jette dans le Saint-Laurent en bas de Sainte-Anne de Bellevue, et sur la plus grande partie de son cours elle constitue la ligne frontière entre Ontario et Québec.

Durant l'année fiscale la somme de \$1,206.10 fut dépensée pour du dragage en amont de Pembroke.

RIVIÈRE OUELLE.

La rivière Ouelle traverse le comté de Kamouraska et se jette dans le Saint-Laurent, du côté sud, à 75 milles en aval de Québec.

Une somme supplémentaire de \$3,000.00 a été votée, à la session de 1886, pour continuer les réparations à la jetée de la Pointe-aux-Orignaux, et dans le cours de l'exercice une longueur de 759 pieds a été bordée en bois dur pour la protéger contre les glaces. On a enlevé un certain nombre de roches du chenal de la rivière. Dépenses, \$3,609.83. Dépenses totales depuis la confédération pour cette jetée, \$28,704.67.

RIVIÈRE RICHELIEU.

La rivière Richelieu coule du lac Champlain au Saint-Laurent, longue d'environ 80 milles; elle traverse les comtés de Saint-Jean, Iberville, Chambly, Verchères, Saint-Hyacinthe et Richelieu.

Le 21 mai 1887, le dragueur "Nipissing" commença de travailler à Saint-Antoine, pour creuser les battures jusqu'à une profondeur, de 9 pieds à l'eau basse, et il était encore en opération, à la clôture de l'exercice, alors qu'il avait enlevé 6,450 verges cubes de tuf dur, de cailloux, d'argile et de pierre, entraînant une dépense de \$1,118.95. Dépense totale depuis la confédération, \$53,824.09.

RIVIÈRE RIMOUSKI.

La rivière Rimouski, dans le comté du même nom, se jette dans le Saint-Laurent, du côté sud, à environ 180 milles en aval de Québec.

A la session de 1886, une somme de \$1,000.00 fut votée pour continuer l'enlèvement des cailloux du chenal de la rivière, dont il était question dans le rapport de l'année dernière, et durant l'année fiscale, on a continué ces travaux. Dépensetotale depuis la confédération, \$8,894.59.

RIVIERE SAGUENAY.

La rivière Saguenay prend sa source dans le lac Saint-Jean, traverse les comtés de Chicoutimi et Saguenay, et se jette dans le Saint-Laurent à Tadoussac.

CHENAL EN AVAL DE CHICOUTIMI.

Un crédit de \$5,000.00 ayant été voté à la session de 1886 pour continuer l'amélioration du chenal, ces travaux furent repris et poussés vigoureusement. Dépense, \$4,799.31. Dépense totale, \$35,991.82.

LA GRANDE DÉCHARGE.

A la session de 1886, la somme de \$5,000.00 fut votée pour continuer l'élargissement de ce débouché, le plus grand des deux débouchés par lesquels le lac Saint-Jean se verse dans le Saguenay, dans le but d'augmenter la capacité du chenal et de permettre aux eaux du lac de s'écouler plus rapidement à l'époque des crûes. Durant l'année fiscale on a creusé une tranchée de 1500 pieds de long, large de 15 pieds, avec une profondeur moyenne de $6\frac{1}{2}$ pieds. Dépense, \$4,787.60. Dépense totale, \$19,425.53.

RIVIÈRE SAINTE ANNE DE BEAUPRÉ.

Cette rivière traverse le comté de Montmorency et se jette dans le Saint-Laurent, du côté nord, à environ 22 milles en aval de Québec.

La somme de \$2,000.00 a été votée à la session de 1886 pour continuer les travaux mentionnés dans le rapport de l'an dernier comme étant en voie d'exécution, pour faciliter la descente du bois, et dans le cours de l'exercice ces travaux ont été exécutés. Dépenses, \$937.85. Dépenses totales depuis la confédération, \$4,850.71.

RIVIERE SAINT-FRANÇOIS.

La rivière Saint-François prend sa source dans le comté de Wolfe, et après avoir suivi un cours d'environ 100 milles, elle se jette dans le lac Saint-Pierre, du côté sud.

Un dragueur fut employé durant l'année fiscale à approfondir le chenal de l'embouchure et à percer la première batture en amont le moulin de Tourville. Dépenses, \$4,233.08. Dépenses totales depuis la confédération, \$31,671.34.

FLEUVE SAINT-LAURENT-

LEVAGE DE CHAINES, ETC.

A la session de 1886, un crédit de \$5,000.00 a été voté pour continuer d'enlever les chaînes, les ancres, etc., dans le port de Québec. Pendant l'été de 1886 le bateau de levage a été employé à enlever les cailloux au "Fly Bank" en amont de la ville de Québec; après septembre il continua de travailler sous la direction des commissaires du havre de Québec. Dépenses, \$4,791.82. Dépenses totales pour ces travaux, \$126,170.43, y compris le prix du bateau de levage (\$35,000.00.

EXPLORATION HYDROGRAPHIQUE.

Pendant la session de 1887, on vota la somme de \$3,000.00 afin que l'on continuât l'exploration hydrographique commencée en 1881-82; durant l'exercice on a fait quelques travaux préliminaires. Dépense \$2,761.03. Dépense totale \$10,279.10

RIVIERE SAINT-LOUIS.

Cette rivière coule dans une direction est à travers le comté de Beauharnois et se jette dans le Saint-Laurent, à Beauharnois.

Avec la balance disponible du crédit de 1885-86, qui a été reportée, on a fait quelques réparations aux portes à l'entrée du coursier d'alimentation, et pour faciliter l'écoulement des eaux, durant les crûes, on a fait le barrage du moulin de Symon, à St-Louis de Gonzague, à 10 milles de l'embouchure. Dépense, \$1,608.37. Dépense totale, \$20,195.32.

RIVIÈRE SAINT-MAURICE.

Cette rivière prend sa source près de la hauteur des terres qui divise la province de Québec des territoires du Nord-Ouest, et après avoir suivi un cours d'environ 450 milles à travers les comtés de Champlain et de Saint-Maurice, elle tombe dans le fleuve Saint-Laurent aux Trois-Rivières.

Du 5 juillet au 26 août 1886, un dragueur creusa dans l'embouchure à l'ouest un chenal large de 60 pieds et profond de 6 pieds à l'eau basse extrême jusqu'au pont du Saint-Maurice. Dépenses, \$4,091.99.

RIVIÈRE VERTE.

La rivière Verte, dans le comté de Témiscouata, se jette dans le Saint-Laurent sur la côte sud, à 9 milles environ de la Rivière-du-Loup (en bas.)

Pendant la session de 1886, un crédit de \$1,000.00 fut accordé pour améliorer la navigation de cette rivière et durant l'année fiscale on a débarrassé le lit de la rivière des cailloux qu'il y avait. Dépenses, \$1,003.48.

RIVIERE YAMASKA.

La rivière Yamaska se trouve dans le comté du même nom, et elle se jette dans le Saint-Laurent, à la tête du lac Saint-Pierre, sur la côte au sud.

A la session de 1886, un crédit de \$7,000.00 fut voté pour continuer les travaux mentionnés dans le rapport de l'an dernier comme étant en progrès. Durant la session de 1887, un autre crédit de \$7,000,00 fut voté, et la balance disponible du crédit de 1885.86, \$11,036.10, fut reportée, de sorte que le montant total disponible était de \$25,036.30. Pendant l'exercice, on a creusé un chenal profond de $5\frac{1}{2}$ pieds, à travers les battures qui obstrusient la rivière. La culée ouest du barrage a été exhaussée d'une assise de pièces, et l'aile de protection supérieure de l'est, a été prolongée de 60 pieds. Dépense durant l'année, \$26,219.09. Dépense totale depuis la confédération, \$113,684.52.

SAINTE-AGNES.

Sainte-Agnès, (autrefois Morinville) est à l'embouchure de la rivière Chaudière, qui se jette dans le lac Mégantic, dans le comté de Beauce, à 69 milles de Sherbrooke. Durant l'exercice, on a dépensé la somme de \$59.00 pour réparer la jetée construite par le ministère en 1882-83. Dépense totale depuis la confédération, \$6,039.28.

SAINTE-ANNE DE BELLEVUE.

Dans le comté de Jacques-Cartier, près du confluent de la rivière Ottawa et du Saint-Laurent, 21 milles à l'ouest de Montréal, par le chemin de fer du Grand-Tronc.

Durant l'année fiscale on a fait les changements nécessaires à la jetée récemment construite par le ministère. Dépense, \$736.29. Le dragueur "Queen" fut en opération du 29 octobre au 10 novembre 1886, pour obtenir une profondeur de 9 pieds, près du quai, et enleva 861 verges cubes de cailloux, d'argile, de gravier et de pierre, au coût de \$554.36. Dépense totale depuis la confédération, \$7,473.84.

SAINTE-ANNE DE LA POCATIÈRE.

Sainte-Anne de la Pocatière est située sur la rive sud du Saint-Laurent, 70 milles en aval de Québec, dans le comté de Kamouraska.

A la session de 1886, la somme de \$2,000.00 a été votée dans le but de continuer les travaux exécutés à la jetée et mentionnés dans le rapport de l'an dernier comme étant en voie de construction; et à la fin de l'exercice il restait peu à faire pour compléter l'ouvrage. Dépenses, \$2,125.07. Dépenses totales, \$9,893.15.

SAINTE ANNE DE RESTIGOUCHE.

Sainte-Anne de la Restigouche, dans le comté de Bonaventure, se trouve sur la rivière Restigouche, 1 mille de Cross-Point.

A la session de 1886, un crédit de \$750.00 fut affecté aux réparations de la mission sauvage, et durant l'année les réparations ont été faites entraînant une dépense de \$745.70.

SAINTE-ANNE DE SOREL.

Sainte-Anne de Sorel, dans le comté de Richelieu, est située sur la rive sud-est du Saint-Laurent, à environ 3 milles en aval de Sorel.

[1887] lxxiii

A la session de 1886, la somme de \$1,200.00 a été votée dans le but de construire un brise glace additionnel à cet endroit; et dans le cours de l'exercice, une autre pile, n° 6, a été construite entre les Nos. 4 et 5, afin d'offrir plus de protection contre la débâcle du printemps. Dépense durant l'année, \$336.66. Dépense totale sur les brise glace à cet endroit et le long du chenal du Moine, \$8,836.60.

SAINT-ALPHONSE DE BAGOTVILLE.

Saint-Alphonse de Bagotville, se trouve dans le comté de Chicoutimi, à la tête de la baie des Ha! Ha! rivière Saguenay.

Durant l'année fiscale, on a réparé quelques parties du tablier de la jetée, on a construit un hangar à fret de 50 x 30 pieds et une salle d'attente de 24 x 18 pieds. Dépense, \$1,263.47. Dépense totale depuis la confédération, \$24,025.76.

SAINTE-FAMILLE.

Sainte-Famille, dans le comté de Montmorency, se trouve sur la côte nord de l'île d'Orléans, à 17 milles en aval de Québec.

Durant l'année fiscale on a réparé la jetée au prix de \$300.04. Dépense totale depuis la confédération, \$9,623.90.

SAINT-FRANÇOIS (ILE D'ORLÉANS).

Saint-François est situé à l'extrémité est de l'île d'Orléans, à environ 21 milles en aval de Québec, dans le comté de Montmorency.

A la session de 1886, la somme de \$1,000.00 fut votée pour continuer les travaux de la jetée mentionnée dans le rapport de l'année dernière comme étant en construction, et la balance non dépensée du crédit de 1885 86, \$432.70, a été reportée. Les matériaux nécessaires à l'achèvement de la jetée ont été achetés. Dépense, \$1,203.95. Dépense totale, 116,646.87.

SAINT-IRENÉE.

Saint-Irénée, dans le comté de Charlevoix, se trouve sur la côte nord du Saint-Laurent, à 78 milles en bas de Québec.

Le 2 septembre 1886, un contrat fut passé avec M. G. Lavoie pour transporter une pile de 80 pieds de long, 30 pieds de large et 18 pieds de hauteur, des Eboulements à cet endroit, pour la somme de \$2,911.00, et durant l'année fiscale les travaux ont été exécutés. Dépense, \$3,284.87.

SAINT-JEAN (ILE D'ORLÉANS).

Saint-Jean est situé sur le côté sud-est de l'île d'Orléans, dans le comté de-Montmorency.

A la session de 1886, la somme de \$1,000.00 fut votée pour réparer le quai, et durant l'exercice les travaux ont été exécutés. Dépense, \$1,009.20. Dépense totale depuis la confédération, \$16,424.12.

SAINT-JEAN.

Saint-Jean, chef-lieu du comté du même nom, est situé sur la rivière Richelieu, à 27 milles de Montréal par le chemin de fer.

EDIFICE PUBLIC.

Durant l'année fiscale, on a dépensé la somme de \$9.75 pour réparer cet édifice. Dépense totale depuis la confédération, \$16,224.21 pour construction, et \$392.85 pour réparations.

SAINT JÉROME.

Saint-Jérôme, chef-lieu du comté de Terrebonne, est situé sur la rivière du Nord, 33 milles au nord de Montréal, par chemin de fer.

A la session de 1886, la somme de \$4,000.00 fut votée pour acheter un emplacement, pour un édifice public, destiné aux services de la poste, de la douane, et autres, et le 13 février 1887, le lot n° 219 du cadastre, sur la rue Principale, contenant un arpent, \mathbb{S}_2^1 perches, a été acheté de la Fabrique de Saint-Jérôme, pour cette somme. A la clôture de l'exercice, l'on était à préparer les plans de cet édifice et depuis on a demandé des soumissions. Dépense, \$4,052.50.

SAINT-LAURENT.

Saint-Laurent, sur l'île d'Orléans, dans le comté de Montmorency, se trouve à 14 milles au nord-est de Québec.

A la session de 1886, la somme de \$1,600.00 fut votée pour réparer le quai, et pendant la présente année l'on a dépensé la somme de \$1,304.67 à cette fin.

SAINT-MICHEL.

Saint-Michel, dans le comté de Bellechasse, est situé sur la rive sud du Saint-Laurent, à 16 milles en aval de Québec.

Durant l'année ficale, on a dépensé la somme de \$815.44 pour compléter les réparations de la jetée dont il était question dans le rapport de l'année dernière. Dépense totale depuis la confédération, \$2,078.10.

SAINT PLACIDE.

Saint-Placide, dans le comté des Deux-Montagnes, est situé sur la rive nord de l'Ottawa 18 milles environ, en amont de son confluent avec le Saint-Laurent.

A la session de 1886, un crédit de \$5,000.00 fut voté pour le dragage du port. Un dragueur y fut en opération du 15 juillet au 1er septembre pour élargir le bassin en avant et sur le côté du quai, pour faire un chenal venant de l'est, dont 800 pieds ont été complétés jusqu'à une profondeur de 10 pieds. Dépense, \$4,786.87. Dépense depuis la confédération, \$16,131.11.

SAINT-REGIS.

Saint-Régis, dans le comté d'Huntingdon, est situé sur la côte sud du Saint-Laurent, 6 milles de Cornwall, Ont.

On a dépensé la petite somme de \$10.00 pour des réparations à la douane. Dépense totale depuis la confédération, \$226.75 pour réparations.

SAINT-THOMAS DE MONTMAGNY.

Saint-Thomas de Montmagny se trouve dans le comté de Montmagny, du côté sud du Saint-Laurent, 35 milles en aval de Québec.

Avec le crédit de \$2,000.00 voté à la session de 1886, on a continué l'enlèvement des cailloux autour de l'extrémité du quai, dont il était question dans le rapport de l'année dernière. Dépense, \$1,999.96. Dépense totale depuis la confédération, \$9,863.88.

SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

Saint Vincent de Paul est situé sur la rivière des Prairies, dans le comté de Laval, à 13 milles de Montréal.

A la session de 1886, une somme supplémentaire de \$19,500.00 a été votée pour la continuation des travaux exécutés au pénitencier et mentionnés dans le rapport de l'an dernier comme étant en progrès, et à la session de 1887, un autre crédit de \$16,525.00 fut voté. Durant l'année fiscale, on a complété la salle des gardiens, amélioré le mode d'éclairage des nouveaux ateliers, posé un appareil de chauffage à la vapeur, et fait d'autres travaux dont on trouvera une description détaillée dans l'annexe n° 2, pages 29-30. Le nombre de cellules était suffisant dans le nouveau dortoir pour y loger les condamnés, on a démoli les 138 cellules du dortoir de l'aile original, on y a posé un pavage de pierre, et on l'a converti en cuisine, lavoir et séchoir pour la prison. Dans la cuisine, on a posé un appareil de cuisson à la vapeur, effectuant par là une épargne considérable dans le combustible et le temps employé pour la cuisson au moyen des poêles. Le 11 août 1886, un contrat fut passé avec M. J. McDougall pour une chaudière à vapeur, pour la somme de \$935.00, et cette chaudière a été livrée. A l'exception de l'appareil de chauffage de la résidence du préfet, qui a été posé par M. E. Chanteloup, tous les travaux ont été exécutés par les prisonniers. Dépense durant l'année, \$35,028.37. Dépense totale depuis la confédération, \$332,484.58.

SAINT-ZOTIQUE.

Saint-Zotique, dans le comté de Soulanges, vers le pied du lac Saint-François, à 3 milles du Coteau-Landing.

La somme de \$1,000.00 a été votée, à la session de 1886, pour continuer les travaux de la jetée mentionnés dans le rapport de l'an dernier comme étant en voie

d'exécution, et durant l'année fiscale, on a construit une pile de 18 x 20 pieds, portant un hangar ayant les mêmes dimensions et l'on a fait des réparations générales à d'autres parties du quai. Deux des brise-glace ont été reconstruits à partir de la ligne de l'eau. Dépense, \$1,165.23. Dépense totale, \$12,914.94.

SHERBROOKE.

Sherbrooke, chef-lieu du comté du même nom, est situé sur la rivière Magog, 101 milles à l'est de Montréal, par le chemin de fer du Grand Tronc.

A la session de 1886, la somme de \$3,500.00 fut votée pour poser une horloge à l'édifice public. Le 26 juillet 1886, un contrat pour cette horloge fut passé avec M. R. J. Spearing pour la somme de \$1,130.00 et durant l'année l'horloge—qui est sonnante et garnie de quatre cadrans illuminés—a été montée dans une tourelle construite à cette fin sur l'un des pavillons des angles. Dépense durant l'année, \$3,557.26. Dépense totale, \$65,846.32 pour construction et \$50.40 pour réparations.

SOREL.

Sorel, chef-lieu du comté de Richelieu, est situé sur la rive nord de la rivière Richelieu, à son confluent avec le Saint-Laurent, 45 milles en aval de Montréal.

A la session de 1886, la somme de \$11,500.00 a été votée pour continuer la construction de l'édifice public devant servir à la poste et à divers autres bureaux, et dont une description détaillée se trouve dans le rapport de 1884-85, et la balance non dépensée du crédit de 1885-86, \$4,796.50 a été reportée. Le 22 juillet 1886, un contrat fut passé, avec M. George Beaucage, pour les murs, les clôtures et les trottoirs, moyennant la somme de \$3,069.00 et durant l'année fiscale l'édifice a été complété et occupé. Dépense durant l'année, \$15,973.70. Dépense totale, \$43,747.16.

TROIS-RIVIÈRES.

Le ville de Trois-Rivières, qui constitue le district électoral du même nom, est située à la tête de marée du Saint-Laurent, 77 milles en amont de Québec, par chemin de fer.

DOUANE.

A la session de 1886, un crédit de \$830.00 fut voté pour réparer cet édifice, et lxxviii

pendant la session de 1887, on vota une autre somme de \$2,200.00 pour les mêmes fins. Durant l'exercice on a réparé les murs, posé de nouveaux égouts, peinturé l'intérieur de l'édifice et réparé la toiture. Dépense, \$3,607.43. Dépense totale depuis la confédération, \$17,670.36, pour construction, et \$6,305.78 pour réparations.

BUREAU DE POSTE.

A la session de 1886, la somme de \$645.00 fut votée pour réparer l'édifice, et à la session de 1887, un autre crédit de \$800.00 fut voté. Durant l'année fiscale la somme de \$1,772.03 a été dépensée pour peinturer l'intérieur de l'édifice, posé des châssis doubles, etc.; dépense totale depuis la confédération, \$26,221.42 pour construction, et \$4,366.45 pour réparations.

TROIS-PISTOLES.

Trois-Pistoles se trouve dans le comté de Témiscouata, sur la rive sud du Saint-Laurent, 144 milles en aval de Québec, par la voie ferrée.

A la session de 1886, la somme de \$4,000.00 fut votée pour construire un brise-lames destiné à protéger la jetée construite par le ministère; durant l'année les travaux ont été commencés, mais non achevés. Dépense, \$4,359.56. Dépense totale depuis la confédération, \$7,657.46.

VALLEYFIELD.

La somme de \$107.10 fut dépensée pour réparer le bureau du percepteur du revenu de l'intérieur. Dépense totale, \$1,707.10.

VAUDREUIL.

Vaudreuil dans le comté du même nom, se trouve sur la rivière Ottawa, 25 milles environ en haut de Montréal.

Le dragueur Queen travailla du 10 août au 9 septembre 1886, pour continuer le chenal depuis l'eau profonde jusqu'au quai proposé, et il enleva 5,019 pieds cubes d'argile au coût de \$339.84. Dépense totale depuis la confélération, \$1,065.36.

PROVINCE D'ONTARIO.

AMHERSTBURG.

Amherstburg, dans le district électoral d'Essex-Sud, est situé sur la rivière Détroit, cinq milles en amont de l'endroit où elle se joint au lac Erié, et est le terminus ouest du chemin de fer Canada-Sud.

A la session de 1886, on a voté la somme de \$1,500.00 pour la continuation des travaux de l'édifice public, et durant l'année le montant de \$638.90 a été dépensé. Dépense totale sur cet édifice, pour construction, \$34,510.53, et pour réparations, \$23,76.

BARRIE.

Barrie, dans le district électoral de Simcoe Nord, est situé sur la baie de Kempenfeldt, bras du lac Simcoe, 60 milles au nord de Toronto.

Au cours de la session de 1886, un crédit de \$4,500.00 fut affecté à la continuation des travaux de l'édifice public, dont on trouvera une description détaillée dans le rapport de 1884-85, et la balance non dépensée du crédit de 1885-86, \$1,587.64, a été reportée et ajoutée au crédit de \$955.65, voté à la session de 1887, ce qui faisait un montant total disponible de \$7,043.20. Durant l'exercice, l'édifice a été terminé, garni et occupé. Dépense, \$6,772.14. Dépense totale \$41,331.59 pour construction, et \$122.21 pour réparations.

BAYFIELD.

Bayfield est dans le district électoral de Huron Sud, sur la rive est du lac-Huron, 12 milles au sud de Goderich.

Quelques légères réparations furent faites au quai, entraînant une dépense de \$150.00. Dépense totale depuis la confédération, \$68,199.37.

BELLE-RIVIÈRE.

La Belle-Rivière traverse le comté d'Essex, et se jette dans le lac Sainte-Claire, à mi-chemin entre les embouchures des rivières Thames et Détroit.

La somme de \$196.50 fut dépensée pour des réparations nécessaires à la jetée de l'embouchure de la rivière. Depense totale depuis la confédération, \$3,499.00.

BELLEVILLE.

Belleville est situé dans le district électoral de Hastings-Ouest, à l'embouchure de la rivière Moira qui se jette dans la baie de Quinté, 43 milles à l'ouest de Kingston.

HAVRE.

A la session de 1886, un crédit de \$10,000.00 fut voté pour creuser un chenal par où s'écouleraient les eaux de la rivière Moira, durant les crûes.

Le 22 septembre 1886, un contrat fut passe avec M. C. A. Munson, pour le dragage; il travailla du 30 septembre au 30 novembre 1886, puis il suspendit les travaux pour la saison et ne les reprit pas jusqu'à la clôture de l'exercice. Dépense, \$1,755.51. Dépense totale pour le dragage depuis la confédération, \$35,614.17.

EDIFICE PUBLIC.

A la session de 1886, la somme de \$700.00 fut votée pour renouveler le calorifère endommagé par l'inendation du printemps, et à la session de 1887 une autresomme de \$850.00 fut votée. Le 19 juillet 1886, un contrat fut passé avec MM. Garth & Cie., pour la somme de \$1,310.00 pour modifier et réparer le calorifère, et durant l'année fiscale, on posa de nouvelles fournaises et l'on fit diverses réparations nécessaires. Dépense, \$1,688.71. Dépense totale, pour construction \$63,633.99, pour réparations \$533.40.

BERLIN.

Berlin, dans le district électoral de Waterloo Nord, est situé sur la Grande-Rivière, à 62 milles de Toronto par le chemin de fer Grand-Tronc.

Durant l'année la somme de \$148.50 a été dépensée pour l'édifice public. De pense totale sur la bâtisse, \$36,225.10 pour construction et \$1,125.10 pour réparations:

BRANTFORD.

Brantford, dans le district électoral de Brant-Sud, est situé sur la Grande-Rivière qui se jette dans le lac Erié.

La somme de \$1,000 fut votée à la session de 1886, pour les réparations générales de l'édifice, et durant l'année on a dépensé la somme de \$84.94 pour du peinturage, etc. Dépense totale sur l'édifice, \$34,157.47 pour construction, et \$2.425.39 pour réparations.

BROCKVILLE.

Brockville, chef-lieu des comtés unis de Leeds et de Grenville, est situé au pied du lac des Mille-Iles, sur la rive nord du Saint-Laurent, à 125 milles de Montréal.

Avec la balance non dépensée du crédit de 1885-86, \$2,914.99, qui a été reportée et la somme de \$350.00, votée à la session de 1887, on a posé un trottoir granolithique en face de l'édifice public, on a modifié les garnitures du bureau de poste et fourni des meubles. L'édifice a été complété et est occupé. Dépense, \$2,127.65. Dépense totale sur cet édifice, \$54,869.94 pour construction, et \$259.94 pour réparations.

CHENAL DE BURLINGTON.

Le chenal Burlington, connu autrefois sous le nom de canal de la baie de Burlington, traverse la grève de Burlington et relie le lac Ontario au port de Hamilton.

Durant l'année on a payé \$807.98 pour les réparations et l'entretien du chenal. Dépense totale par ce ministère, \$1,031.68.

ILE CHANTRY.

L'île Chantry se trouve dans la division électorale de Bruce-Nord, sur la côte est du lac Huron, à environ $1\frac{3}{4}$ mille ouest-sud-ouest de l'embouchure de la rivière Saugeen.

A la session de 1886, on vota une somme de \$500.00 pour compléter les travaux mentionnés dans le rapport de l'année dernière et à la session de 1887, un autre crédit de \$2,038.60 a été voté. Les travaux ont été complétés. Dépense durant l'année fiscale \$2,538.60. Dépense totale à cet endroit depuis la confédération, \$243,843.59.

CHATHAM.

Chatham, chef-lieu du comté de Kent, est situé sur la rivière Thames, 67 milles au sud-ouest de London par le chemin de fer Great Western.

1xxxii

A la session de 1886, la somme de \$1,500.00 fut votée pour une horloge pour l'édifice public, mais jusqu'à la clôture de l'exercice, cette horloge n'avait pas été achetée. Dépense pour réparations nécessaires durant l'année, \$305.75. Dépense totale, \$58,140.41 pour construction, et \$330.49 pour réparations.

CLIFTON

Clifton, ou Chutes de Niagara, se trouve dans le comté de Welland, et est situé sur la rive ouest de la rivière Niagara, à 12 milles de Sainte-Catherine.

Durant l'année, la somme de \$61.40 a été dépensée pour réparer l'édifice public, à cet endroit. Dépense totale sur cet édifice, \$43,614.85 pour construction, et \$107.01 pour réparations.

COBOURG.

Cobourg, dans le district électoral de Northumberland-Ouest, est situé sur la rive nord du lac Ontario, 96 milles à l'ouest de Kingston.

A la session de 1886, un crédit de \$3,500.00 fut affecté à la continuation des travaux du havre, mentionnés dans le rapport de l'année dernière, et à la session de 1887, on a voté une autre somme de \$891.73. Durant l'année, la superstructure de l'encaissement extérieur de la jetée de l'est a été construite à la hauteur convenable, et celle des 300 autres pieds de la même jetée, a été reconstruite où c'était nécessaire. On a aussi réparé la jetée de l'ouest. Dépense, \$4,891.73. Le dragueur "Ontario" fut engagé du 1er juillet au 7 août, à continuer le creusement le long des quais et du brise-lames, dont il était question dans le rapport de l'année dernière, donnant une profondeur de 15 pieds dans le bassin, et 17 pieds le long de la jetée de l'ouest. Quantité de matières enlevées, 13,740 verges cubes d'argile, de sable et de pierre, entraînant une dépense de \$2,657.90. Dépense totale depuis la confédération, \$154,562.49.

COLLINGWOOD.

Collingwood, dans le district électoral de Simcoe-Nord, est situé sur la rive sud du lac Huron, à 94 milles de Toronto par chemin de fer.

A la session de 1886, on a voté la somme additionnelle de \$5,000.00 pour continuer le dragage du havre, et durant l'année fiscale les travaux ont progressé. Dépense durant l'exercice, \$4,884.00. Dépense totale sur ce havre depuis la confédération, \$194,654.61.

CORNWALL

Cornwall, chef-lieu du district électoral de Cornwall et Stormont, est situé sur le Saint-Laurent, 67 milles à l'ouest de Montréal.

Durant l'année, la somme de \$141.90 fut dépensée pour réparer l'édifice public. Dépense totale sur cet édifice, \$59,952.97 pour construction, et \$192.65 pour réparations.

DUNDAS.

Dundas, dans le district électoral de Wentworth-Nord, est à la tête de la baie de Burlington sur la division "Great Western" du chemin de fer Grand-Trone, 5 milles à l'ouest d'Hamilton.

Sur représentation faite, que les intérêts publics seraient mieux servis en réunissant dans un seul édifice tous les bureaux publics de la ville, on a loué le rez-de-chaussée du grand édifice de brique, connu sous le nom d'Elgin House, de M. R. J. Wilson, pour un terme de 10 ans, à raison de \$500.00 par année. A la session de 1887, un crédit de \$2,200.00 fut voté pour les garnitures et meubles des bureaux pour les services de la douane, de la poste et du revenu de l'intérieur, mais jusqu'à la clêture de l'exercice, on n'avait fait aucune dépense.

GALT.

Galt, dans le district électoral de Waterloo-Sud, est situé sur la Grande-Rivière,. 25 milles au nord-ouest de Hamilton.

A la session de 1886, la somme de \$10,000.00 a été votée pour l'achèvement de l'édifice public de cette localité, dont une description se trouve dans le rapport de 1884-85. Durant l'année, l'édifice a été complété, garni et est occupé. Dépense, \$9,419.33. Dépense totale, \$33,303.56.

GANANOQUI.

Gananoqui, dans le district électoral de Leeds-Sud, est situé à l'embouchure de la rivière Gananoqui, qui se jette dans le Saint-Laurent, environ 20 milles au nord-est de Kingston.

Durant l'année, la somme de \$42.75 a été dépensée rour la douane. Dépensetotale de cet édifice, \$14,467.22.

GODERICH

Goderich, dans le district électoral de Huron-Ouest, est situé sur la rive est du lac Huron, à l'embouchure de la rivière Maitland.

On a complété le dragage dont il était question dans le rapport de l'année dernière, moyennant une dépense de \$565 21. Dépense totale depuis la confédération \$513,070.32.

GUELPH.

Guelph, dans le district électoral de Wellington-Sud, est situé sur la rivière Speed, à environ 48 milles de Toronto par le chemin de fer Grand-Tronc.

Durant l'année fiscale, on a payé la somme de \$22.90 pour réparations à l'édifice public. Dépense totale, \$38,339.48 pour construction, et \$1,810.18 pour réparations.

HAMILTON.

En ville de Hamilton, comprenant un dictrict électoral qui élit deux députés, est cans le comté de Wentworth, sur la baie de Burlington, à l'extrémité occidentale du lac Ontario.

DOUANE.

Dans le cours de l'année, la somme de \$5.00 a été dépensée à faire des réparations. Dépenses totales pour cet édifice : construction, \$46,188.45; réparations, \$6,029.57.

HALLE DES EXERCICES MILITAIRES.

Le 23 avril 1887, un contrat fut passé avec M. M. A. Piggot pour la construction d'une halle pour les exercices militaires, sur l'emplacement de celle qui avait été incendiée le 22 mai 1880, et les travaux commencèrent peu avant la fermeture de l'année fiscale, et poursuivis avec tant de vigueur que le toit fut posé avant la fin de la saison. L'édifice est en briques, avec parements de pierre, sur des fondations de pierre, et mesure 250 pieds dans sa plus grande longueur, par 116 pieds de largeur, outre une résidence séparée pour le gardien. La halle des exercices mesure 200 pieds de longueur, 80 pieds de largeur, et 31 pieds de hauteur entre le plancher et la poutre des arbalétriers, et 50 pieds de hauteur du plancher au faîte du toit. L'entrée principale se trouve sur la rue James; elle est flanquée, à droite, par deux magasins, à gauche, par deux bureaux d'état major et l'escalier principal; au dessus de ces appartements se trouve une galerie de 50 x 20 pieds, un vestiaire, un dépôt et un grand escalier. Sur le côté sud de la halle sont les entrées

latérales, des arsenaux pour dix compagnies, le hangar à canon de l'artillerie, une cuisine et un escalier, et au-dessus de ceux ci, il y a une salle de réception et deux chambres pour les fanfares. En arrière de la halle, au rez-de-chaussée, se trouvent quatre chambres à harnais, deux magasins et l'entrée de derrière, au-dessus desquels il y a deux bureaux d'état-major et deux chambres de réserve. Une chambre pour la chaudière et le combustible occupe l'espace au-dessous de trois arseneaux sur le côté sud, d'où part un conduit pour les tuyaux principaux qui contournent l'édifice sur trois côtés. Faisant face sur la rue James, à 16 pieds de l'édifice, et construite avec les mêmes matériaux, se trouve une maison à deux étages, de 28 x 30 pieds, réservée pour la demeure du gardien. Dépense durant l'année fiscale, \$87.25.

EDIFICE PUBLIC.

A la session de 1886, la somme de \$28,000.00 fut votée pour l'achèvement de l'édifice public, destiné aux services de la poste, de la douane, et d'autres, dont on trouvera une description détaillée dans le rapport de 1882-83, et la balance non dépensée du crédit de 1885-86, \$25,208.86, a été reportée. Le 15 juillet 1886, un contrat fut passé avec MM. Miller, Frères et Mitchell, pour des ascenseurs à l'usage des personnes et du fret, pour la somme de \$2,500.00, et le 1er décembre 1886, un contrat fut passé avec M. John Fensom, pour les entrées, les portes cochères, et les défenses des ascenseurs, pour la somme de \$993.00. Durant l'année fiscale, l'édifice a été complété, garni, meublé et est occupé par les différents ministères. Dépense, \$45,697.69. Dépense totale, \$343,907.89.

HAVRES ET RIVIERES EN GÉNÉRAL, ONTARIO.

Dans le cours de la session de 1886, le crédit ordinaire de \$8,000.00 a été voté pour l'entretien des ports et des rivières dans Ontario, et pendant l'exercice on a dépensé la somme de \$6,151.60.

HILTON OU MARKSDALE.

Hilton ou Markdsale, dans le comté d'Algoma, se trouve sur le côté nord de l'île Saint-Joseph, presque vis à-vis des mines de Bruce, à environ 50 milles du Saut-Sainte-Marie.

A la session de 1886, une somme de \$5,000.00 fut voiée pour la construction d'un quai. Le 7 décembre 1886, un contrat pour des encaissements, fut passé avec MM. Tobin et O'Keefe, pour la somme de \$9,700.00, et à la clôture de l'année fiscale les travaux étaient en progrès. Dépense, \$3,301.99, qui est la seule dépense faite à cet endroit depuis la confédération.

1xxxvi [1887]

KINCARDINE.

Kincardine, dans le district électoral de Bruce-Ouest, est situé à l'embouchure de la rivière Pénétangore, qui se jette dans le lac Huron, 31 milles au nord de Goderich.

Au cours de la session de 1886, un crédit de \$3,000.00 fut voté pour réparer la jetée sud, et durant l'année les travaux ont été exécutés. Dépense, \$3,086.42. Le 2 juin 1887, le dragueur "Challenge" commença l'ouverture d'un chenal depuis les usines à sel, jusqu'à l'eau profonde du lac; à la clôture de l'exercice, il avait enlevé 4,380 verges cubes de sable, entraînant une dépense de \$430.99. Dépense totale à cet endroit depuis la confédération, \$98,477.89.

KINGSTON.

Kingston, dans le district électoral du même nom, est situé sur la rive est du lac Ontario, 172 milles à l'ouest de Montréal.

HAVRE.

A la session de 1886, la somme de \$4,000.00 a été votée dans le but de continuer les travaux à la batture de la Pointe-Edouard, et dont il est question dans le rapport de l'an dernier; dans le cours de l'exercice, 2,421 autres verges cubes de roc ont été enlevées, à raison de \$4,347.02. Dépenses totales dans ce havre depuis la confédération, \$45,271.28.

DOUANE.

Dans le cours de l'exercice, la somme de \$9.35 a été dépensée en réparations. Dépenses totales pour cet édifice depuis la confédération : construction, \$41,805.52; réparations, \$9,341.68.

PÉNITENCIER.

A la session de 1886, un crédit de \$17,000.00 fut voté pour achever les travaux mentionnés dans le rapport de l'an dernier; et à la session de 1887, une autre somme de \$2,500.00 fut votée pour les mêmes fins. Durant l'exercice les travaux suivants ont été exécutés: On a construit une nouvelle galerie à la résidence du prêfet, et une nouvelle allonge à la serre. La maison de la ferme qui n'avait qu'un étage et demi, étant trop petite, elle a été agrandie et réparée. On a élevé le toit et monté les murs à 6 pieds plus haut, faisant une maison à deux étages; une aile à deux étages de $18 \times 8\frac{1}{2}$ pieds fut construite au coin nord-est; on a posé une nouvelle toiture qu'on a recouverte de bardeaux métalliques; on a démoli la cuisine de hois à un [1887]

étage et on l'a reconstruite en pierre, son toit étant couvert avec des matériaux semblables à celui de l'édifice principal. Un nouveau hangar pour les outils, etc., de 62×27 a été construit en pierre, le toit étant couvert de bardeaux métalliques. On a aussi fait une nouvelle porcherie en pierre ; d'autres travaux furent exécutés et on en trouvera une description complète dans l'annexe n° 2, pages 32-33. Dépense durant l'exercice, \$20,713.52 pour construction, et \$14.16 pour réparations. Dépense totale sur cet édifice, \$341,121.47, pour construction, et \$17,848.95 pour réparations.

BUREAU DE POSTE.

La somme minime de \$6.18 fut dépensée pour des réparations. Dépense totale, \$51,462.99 pour construction, et \$6,667.78 pour réparations.

KINGSVILLE.

Kingsville, dans le district électoral d'Essex-Sud, est situé sur le lac Erié, entre la Pointe Pelée et la rivière Détroit, environ 25 milles à l'est d'Amherstburg.

Pendant la session de 1886, la somme de \$4,000.00 fut votée pour réparer les travaux du havre, et durant l'année fiscale, de grandes réparations furent faites. Dépense, \$3,564.81. Dépense totale à cet endroit, \$51,174.76.

LINDSAY.

Lindsay, dans le district électoral de Victoria-Sud, se trouve sur la rivière Scugog, à 42 milles de Port-Hope et à 65 milles de Toronto.

Lors de la session de 1886, un crédit de \$4,000.00 fut voté pour un édifice public destiné aux services de la poste, de la douane et d'autres, mais à la clôture de l'année fiscale on n'avait pas acheté de terrain, ni fait de dépense.

LION'S-HEAD.

Lion's-Head, dans le district électoral de Bruce-Nord, est situé sur la baie Georgienne, environ 35 milles au nord-est de Wiarton.

Le dragueur "Challenge," du 18 août ou 15 septembre 1886, creusa un chenal long de 175 pieds, large de 130 pieds et profond de 14 pieds à travers une batture en arrière du brise-lames, et enleva 7,020 verges cubes de gravier, à raison de \$646.53. Dépense totale depuis la confédération, \$8,399.73.

LA CRIQUE DU PETIT-OURS.

Ce ruisseau se trouve dans les comtés de Kent et Bothwell et se jette dans le chenal Ecarté, lac Sainte-Claire, à environ 16 milles de Chatham.

Par suite des atterrissements provenant de ce ruisseau, un des bassins de détour et quelques parties du chenal creusé ont été remplis; on les a déblayés, à raison de \$826.71. Dépense totale à cet endroit depuis la confédération, \$10,448.54.

LE PETIT-COURANT.

Dans le district électoral d'Algoma, c'est le chenal qui sépare les îles La Cloche et Manitouline, sur la route qui conduit des ports de la baie Georgienne au Saut-Sainte-Marie, et se trouve à 140 milles environ au nord-ouest de Collingwood.

A la session de 1886, une crédit de \$2,000.00 fut voté pour continuer de faire sauter le roc du chenal, dont il a été question dans les rapports, précédents, et pendant la session de 1887, un nouveau crédit de \$5,000.00 fut accordé. Les travaux d'élargissement du chenal, à son extrémité d'amont, ont été continués durant l'année fiscale, mais n'ont pas encore été achevés. Dépense durant l'année fiscale, \$6,353.02. Dépense totale depuis la confédération; \$50,697.26.

LA PETITE-NATION (RIVIERE.).

La rivière de la Petite-Nation est un tributaire de l'Ottawa et traverse les scomtés de Dundas et de Prescott.

On a payé la somme de \$1,000.00 aux comtés unis de Stormont, Dundas et Glengary pour leur aider à améliorer cette rivière.

LONDON.

La ville de London, dans le comté de Middlesex, constitue elle-même le district électoral de London; elle se trouve sur la rivière Thames, 121 milles à l'ouest de Toronto.

DOUANE.

A la session de 1886, la somme de \$34,000.00 fut votée pour exécuter les additions de cet édifice, dont on trouvera une description détaillée dans mon rapport de 1884-85, et durant l'exercice les travaux de reconstruction ont été poursuivis et l'on espérait à la fin de l'année fiscale que l'édifice serait achevé et prêt à être

[1887] Ixxxix

occupé en automne. Dépense, \$29,006.15. Dépense totale depuis la confédération, \$93,387.75 pour construction, et \$11,416.04 pour réparations.

ECOLE D'INFANTERIE.

A la session de 1886, la somme de \$30,000.00 fut votée pour continuer les travaux de cet édifice, décrit dans le rapport de l'an dernier. A la session de 1887, une autre somme de \$24,000.00 fut votée, et la balance non dépensée du crédit de 1885-86, \$16,733.36 fut reportée, de sorte que le montant total disponible a été de \$70,733.36. Les travaux ont été poursuivis avec satisfaction, et à la clôture de l'exercice on espérait que l'édifice serait achevé et prêt à être occupé en automne. On a préparé les dessins et les devis pour un appareil de chauffage, et depuis la fin de l'exercice un contrat a été passé. Dépense, \$74,595.15. Dépense totale, \$82,961.79.

BUREAU DE POSTE.

Durant l'année on a dépensé la somme de \$249.43 pour des réparations. Dépense totale sur cet édifice, \$54,042.37 pour construction, et \$12,361.63 pour répations.

McGREGOR—CRIQUE.

Le ruisseau ou la Crique McGregor, traverse la ville de Chatham, comté de Kent et se jette dans la rivière Thames.

Le 19 janvier 1887, un contrat fut passé avec MM. Flook et Babcock, pour la construction de 300 pieds de pilotis de protection, et à la fin de l'année fiscale, les travaux étaient presque complétés. Dépense, \$3.014.31. Dépense totale depuis la confédération, \$8,061.41.

MIDLAND.

Midland, dans le district électoral de Simcoe-Est, est au pied de la baie de Gloucester, bras de la baie Georgienne, et est le terminus de la division Midland du chemin de fer Grand-Tronc.

A la session de 1886, la somme de \$10,000.00 fut votée pour l'amélioration du havre, et les sommes de \$10,000.00 et \$5,000.00, furent respectivement contribuées par le chemin de fer Grand-Tronc et la municipalité de Midland. Le 17 février 1887, un contrat fut adjugé à M. P. Navin et les travaux étaient en progrès à la fin de l'année fiscale. Dépense, \$4,688.68.

NAPANEE.

Napanée, chef-lieu du comté de Lennox, est situé sur la rivière Napanee, 26 milles à l'ouest de Kingston par le chemin de fer Grand-Tronc.

A la session de 1886, la somme de \$4,000.00 fut votée pour un emplacement devant servir à un édifice destiné aux services de la poste, de la douane, et d'autres. Le 22 décembre 1886, le lot n° 5, côté est de la rue John, contenant 250 chaînes, fut acheté de M. G. Wilson, pour la somme de \$3,000.00, et à la clôture de l'exercice, l'on était à préparer les plans de l'édifice. Dépense, \$3,060.60.

OAKVILLE.

Oakville, dans le comté de Halton, est situé sur le lac Ontario, 22 milles à l'ouest de Toronto et 18 milles à l'est de Hamilton.

A la session de 1886, une somme de \$8,000.00 fut votée pour l'amélioration du havre, la municipalité contribuant un montant semblable. Le 20 novembre 1886, un contrat fut passé avec M. E. Murphy pour reconstruire les 360 pieds extérieurs de la jetée de l'est, qui avaient été emportés par une forte tempête, pour la somme de \$12,150.00; et à la clôture de l'exercice, les travaux étaient en progrès. Dépense \$4,437.25, qui est la seule faite à cet endroit depuis la confédération.

ORANGEVILLE.

Orangeville, dans le district électoral de Wellington-Centre, est située sur une branche de la rivière Crédit, et est à 40 milles de Toronto par le chemin de fer Toronto, Grey et Bruce.

A la session de 1886, une somme de \$5,500.00 fut votée pour la construction d'un édifice public décrit antérieurement dans le rapport de 1884-85, et à la session de 1887, un autre crédit de \$1,500.00 fut accordé. Durant l'année fiscale, l'édifice a été complété et occupé. Dépense, \$6,879.28, Dépense totale, \$20,754.86.

OTTAWA.

Ottawa, capitale de la Confédération, forme un district électoral qui élit deux députés, et est situé sur la côte sud de la rivière Ottawa, à 117 milles de Montréal par le chemin de fer Canadien du Pacifique.

PLACE CARTIER.

Sur les côtés nord et ouest, on a construit 1,525 pieds de trottoirs, larges de 8 pieds, et 1,350 pieds de boulevard, larges de 5 pieds; on a aussi construit 560 pieds de clôture. Dépense, \$2,597.38.

STATION AGRONOMIQUE CENTRALE.

Pendant l'automne de 1886, on a construit un petit bureau temporaire, en bois, réparé une résidence de pierre, sur les lieux, de manière à la rendre habitable par le surintendant et bâti une maison de propagation de 50 x 10 pieds. Ces travaux ont été construits en vertu des contrats suivants: avec M. E. Palen, 15 novembre 1886, bureau et dépôt, \$295.00; 2 décembre 1886, maison de propagation, \$575.00; 16 décembre 1886, réparations à la maison du dépôt, \$460.14. Le 15 janvier 1887, un contrat fut passé avec MM. Blyth & Kerr, pour un appareil de chauffage, pour la maison de propagation, au prix de \$196.00 et les travaux ont été exécutés. Le 4 février 1887, un contrat fut passé avec MM. Tobin et O'Keefe pour construire une clôture contenant environ 3,000 travées de 8 pieds, garnis de fil de fer barbelé, avec poteaux de cèdre tournés, à raison de \$1.29 par travée, et les travaux étaient en progrès à la fin de l'exercice, alors qu'on était à préparer les plans d'une grange et d'une maison pour le surintendant que l'on a depuis donnés à l'entreprise. Dépense, \$3,401.54.

PONT DE LA GLISSOIRE, AUX CHAUDIÈRES.

La somme de \$91.50 fut dépensée pour réparer le pont sur la glissoire de l'Etat, aux Chaudières.

PONT DUFFERIN-SUR LE CANAL RIDEAU.

Durant l'exercice, on a renouvelé les pièces et le planchéiage du tablier, on a fait de nouveaux trottoirs, et posé un pavage de blocs de bois, goudronnés, accolés avec interposition de gravier, ajustés et posés avec soin. Dépense, \$4,273.66.

ENTREPÔT DE VÉRIFICATION.

A la session de 1886, la somme de \$10,000.00 fut votée pour la construction d'un entrepôt de vérification sur une partie de la réserve du canal Rideau, attenante au pont des Sapeurs; on a préparé des plans et des devis, demandé des soumissions, mais le coût de la bâtisse étant plus élevé qu'on ne l'avait anticipé, on n'a pas accepté de soumissions, et le sujet est remis à plus tard.

EXHIBITION DES PÊCHERIES:

A la session de 1887, la somme de \$10,000.00 fut votée pour l'achat de la salle Victoria, dont on a loué le rez-de chaussée, pendant plusieurs années, afin d'y exposer l'exhibit des pêcheries, que l'Etat avait envoyé à l'exposition de Londres, Angleterre, en 1883; à la clôture de l'exercice, on n'avait pas encore fait l'achat, bien que depuis lors, le montant ait été payé et la propriété cédée à la Couronne.

MUSÉE GÉOLOGIQUE.

Durant l'année, on a renouvelé le pavage de la cour, nettoyé, et peinturé en détrempe et à l'huile plusieurs bureaux et une partie des quartiers du gardien; on a fait des réparations générales aux égoûts et aux toits. Dépense, \$598.32. Dépense totale, \$54,138.03, pour construction, et \$8,538.15 pour réparations.

PARC DE LA CÔTE DU MAJOR.

Durant l'exercice on a continué les améliorations dont il était question dans le rapport de l'année dernière. Dépense, \$10,453.81. Dépense totale depuis que l'Etat en a pris la charge, \$14,603.06.

PONT DE LA RUE MARIA.

C'est un des trois ponts dans la cité d'Ottawa que l'Etat s'est chargé d'entretenir par ordre-en-conseil du 17 juin 1885. Durant l'exercice on a déposé 630 verges, de terre pour élargir la voie conduisant à l'extrémité ouest du pont. Dépense, \$223.06.

GALERIE NATIONALE DES ARTS.

A la session de 1886, un crédit de \$1,000.00 fut affecté à l'entretien de cette galerie, et durant l'année fiscale on a dépensé la somme de \$780.50. L'annexe n° 25 contient le rapport du curateur qui indique une augmentation de 4 tableaux durant l'année, ce qui forme un total de plus de 100 ouvrages d'art dans la galerie. Durant l'année, 11,943 visiteurs ont enregistré leurs noms.

NOUVEL ÉDIFICE DES MINISTÈRES (RUE WELLINGTON).

Pendant la session de 1886, une somme de \$110,000.00 fut votée pour continuer les travaux de cet édifice, décrit au long dans mon rapport de 1883-84. Les travaux ont été continués pendant l'année fiscale et depuis la clôture de l'exercice, le comble a été couvert. Dépense, \$98,057.95. Dépense totale, \$371,225.88; ce qui comprend le coût d'achat du terrain.

[1887]

PONT DE NEW-EDINBURGH.

A la session de 1886, un crédit de \$2,000.00 fut voté pour aider le conseil du comté de Russell à reconstruire le pont de la rivière Rideau (qui avaitété sérieusement endommagé par les crûes du printemps de 1885) qui relie la ville d'Ottawa au village de New-Edinburgh, et durant l'année fiscale le montant a été payé.

BUREAU DE POSTE, ETC.

Au cours de la session de 1886, un crédit de \$5,100.00 fut affecté aux réparations de cet édifice, et durant l'année fiscale la toiture a été généralement réparée, on a nettoyé et peinturé à la détrempe et à l'huile quelques-uns des bureaux et renouvelé l'ameublement de plusieurs autres. Dépense, \$671.48. Dépense totale sur cet édifice, \$259,496.82, pour construction, et \$4,176.49 pour réparations.

IMPRIMERIE NATIONALE.

Le parlement ayant décidé l'établissement d'une imprimerie nationale, on a préparé des plans et des devis pour un édifice convenable et demandé des soumis-Le 6 juin 1887 un contrat fut passé pour la maçonnerie de brique et de pierre, avec M. John E. Askwith pour la somme de \$94,000.00; et le 15 juin 1887, un contrat fut passé avec MM. Rousseau et Mather, pour les solives et les poutres de fer, à raison de \$32,775.00. L'édifice sera construit sur une partie de la réserve de l'Etat, Pointe Nepean, et son entrée sera sur la rue Saint-Patrice, vis-à-vis le pare de la côte du Major. Les fondations seront en pierre calcaire, parementées de pierre de Nepean, au-dessus du sol, surmontées de trois étages à murs de briques avec parements de pierre de Nepean. La charpente du comble sera de bois, et les planchers seront composés de solives de fer, avec arcs de briques, sur des poutres de fer que supporteront des colonnes de fer. L'édifice aura la forme d'un E, une façade longue de 207 pieds et large de 54 pieds, deux ailes ou retours, à chaque bout, mesurant 70 pieds de long sur 54 pieds de large, outre deux passages pour les escaliers, de 16 sur 13 pieds chacun, et une partie centrale, faisant saillie, en arrière de 41 pieds de profondeur sur 45 pieds de largeur, à un étage, pour les chaudières. Les travaux n'étaient pas encore commencés à la clôture de l'exercice, mais depuis lors les murs de fondation ont été construits. Dépense \$702.80.

ÉDIFICES PUBLICS.

Au cours de la session de 1886, un crédit de \$13,000.00 fut affecté à l'extension du système d'éclairage électrique, et la somme de \$1,000.00 fut votée pour transformer l'ancienne maison de pompe en bas du chemin des Amoureux, sur la rivière Ottawa, en atelier convenable à cette fin ; à la session de 1887, la somme de \$4,000.00 fut votée pour amélicrer le système de ventilation de la Chambre des Communes. Le crédit ordinaire \$175,000.00 voté à la session de 1886, pour les dommages et réparations des édifices publics fédéraux, comprenait la part accordée pour xeiv

les réparations des édifices publics d'Ottawa. On a peinturé et décoré les murs et es plafonds du vestibule public du corridor du Sénat, dans l'édifice du Parlement; on a modifié les sièges des galeries de la Chambre des Communes; et on a fait des changements dans le bureau de poste des Communes; réparé les toits et abat-jours des deux Chambres; renouvelé les planchers dans plusieurs appartements, fourni les meubles, les garnitures, et fait les réparations, etc., ordinaires. l'application du système "Edison" de la lumière électrique incandescente. On a posé dans la Chambre des Communes un électrolier ou pendant à 64 lumières, quatre électroliers ou pendants de 28 lumières, chacun, dans la chambre du Sénat, et 12 consoles à deux lumières sur les colonnes de la galerie du Sénat, faisant un total de 783 lumières équivalentes chacune à 16 bougies. On a obtenu un pouvoir plus grand en transportant les appareils générateurs à l'ancienne maison de pompes, au pied du canal Rideau, et en ajoutant un nouvel engin, avec une chaudière et deux nouveaux dynames. Les principaux fils conducteurs passent dans les conduits qui communiquent avec le Parlement. Tout l'appareil se trouve donc aujourd'hui sur une base stable et économique. Dans les blocs de l'est et de l'ouest, on a nettoyé, peinturé en détrempe, et à l'huile, et meublé, etc., un grand nombre de bureaux. Les terrains furent entretenus avec soin durant l'année. On a posé un nouveau pavage d'asphalte au côté est du Sénat et le long d'une partie du bloc de l'est; goudronné de nouveau et réparé une partie du pavage de bois; reconstruit et agrandi un certain nombre de puisards. Dépense durant l'année fiscale, \$15,-183.63 pour construction, et \$142,685.50 pour réparations. Dépense totale sur ces édifices, \$4,226,211.21 pour construction, et \$1,822,837.24 pour réparations.

RIDEAU HALL.

Le nettoyage annuel ordinaire, le peinturage partiel en détrempe ou à l'huile, le blanchissage au lait de chaux, les changements secondaires et d'autres réparations furent faits. L'autre moitié des trottoirs de bois, mentionnés dans le rapport de l'année dernière, et environ 1,000 verges de clôture de bois furent renouvelés et 200 verges de clôture furent peinturées. On a réparé, repavé en madriers et exhaussé de 15 pouces le pont du chemin de la Baie, renouvelé en partie les encaissements du chemin qu'on a exhaussés d'un pied sur toute leur étendue, et chargés de gravier, jusqu'au nouveau niveau. Le dépôt et la serre furent repeinturés d'un bout à l'autre, et garnis de verre ondulé; la maison des camélias fut repeinturée et garnie de nouveau de verre ordinaire et on a repeinturé la serre à vignes. Les planchers de la salle servant au jeu de paume et du corridor du soubassement furent renouvelés. On a ouvert et remblayé environ 100 verges de la tranchée pour les tuyaux à gaz, reconstruit environ 18 pouces de la tranchée du gazomètre, et fait différentes réparations à la maison du gazomètre. La maison du jardin, les bâtiments à la mise en pot, le dépôt des outils, la serre et la chambre de la fournaise, furent de nouveau couverts de bardeaux. Dépense, \$29,550.71. Dépense totale sur cet édifice, \$236,785.48 pour construction, et \$601,066.77 pour réparations, mobilier, etc.

RIVIÈRE RIDEAU.

On a bâti une longueur de 540 pieds de mur de revêtement sur la rive ouest de la rivière pour protéger des terrains, qui étaient annuellement endommagés par les crûes du printemps. Dépense, \$3,078.55.

PONT DES SAPEURS.

En vertu d'un arrangement conclu avec la corporation de la cité d'Ottawa, le gouvernement s'est chargé de l'entretien des trois ponts établis sur le canal-Rideau dans la ville d'Ottawa, et dans le cours de l'exercice la somme de \$656.55 à a été dépensée à réparer le trottoir du pont des Sapeurs. Dépense totale sur cerpont depuis que l'Etat s'est chargé de son entretien, \$992,54.

RUE SAINT-PATRICE.

En vertu de l'entrée en possession du parc de la côte du Major, l'extrémité inférieure de cette rue, de la rue Sussex à la rivière Ottawa, laquelle rue sépare le parc de la côte du Major de la pointe Nepean, est tombée au soin du gouvernement, et dans le cours de l'exercice, la somme de \$210.27 a été dépensée à mettre cette rue en bon état.

Depuis que l'Etat s'est chargé de l'entretien de cette rue, on l'a nivelée et macadamisée, on a posé un nouveau trottoir et réparé les clôtures. Dépense totale, 31,045.10.

COUR SUPRÊME:

Dans le cours de l'exercice, la somme de \$600.71'a été dépensée à faire des réparations. Dépenses totales pour cet édifice : construction, \$64,212.39 ; réparations, \$3,103.81.

PONT SUSPENDU.

Durant le cours de l'exercice on a dépensé la somme de \$2,074.23 pour réparerles abords et le tablier du pont. Dépenses totales depuis la confédération en réparation faites à ce pont, construit en 1841, \$18,871.52. Comme partie de la convention faite avec la ville d'Ottawa, un acte a été passé à la session de 1886 abolisésant les péages sur ce pont.

RUE WELLINGTON.

Envertu des conditions de l'arrêté du conseil du 17 juin 1885, le gouverne ment a convenu d'entretenir et de maintenir en bon état la chaussée et les trottoirs sur cette partie de la rue Wellington qui s'étend de la rue Bank au pont Dufferin, vis à vis les édifices du parlement; et dans le cours de l'exercice l'empierrement de la rue, à partir de la rue Metcalie jusqu'à la rue Bank, fut complété; on a poséquatre nouvelles traverses et des égouttoires; en pierre; de plus on a fait un accotement qui a été gazonné et planté d'arbres, sur le côté nord de la rue.

xcvi -

OWEN-SOUND.

Owen-Sound, dans le district électoral de Grey-Nord, est situé à l'embouchure de la rivière Sydenham, qui se décharge dans la Baie Georgienne.

A la session de 1886, la somme de \$10,000.00 fut votée pour draguer le havre, et durant l'année fiscale on a dépensé \$9,977.20 pour faire le dragage jusqu'au quai du bateau à vapeur. Dépense totale à cet endroit depuis la confédération, \$94,491.46.

PEMBROKE.

Pembroke, dans le district électoral de Renfrew Nord, est situé sur le lac des Allumettes, élargissement de la rivière Ottawa, à 86 milles d'Ottawa par le chemin de fer Canadien du Pacifique.

A la session de 1886, la somme de \$4,000.00 fut votée pour l'achat d'un terrain pour un édifice public destiné aux services de la poste, de la douane, et d'autres, et le 9 juillet 1887, la partie ouest du lot n° 1, bloc A, contenant 132 x 76 pieds, sur la rue Pembroke, au coin nord-est du pont de la rivière au Rat-musqué, a été acheté de Thomas Dean pour la somme de \$2,500.00. Dépense, \$2,667.25.

PETERBORO'.

Peterboro', dans le district électoral de Peterboro'. Ouest, est situé sur la rivière Otonabee, et est à environ 94 milles au nord-est de Toronto.

A la session de 1886, un crédit de \$10,000.00 fut affecté à la continuation des travaux du bureau de poste, mentionné dans le rapport de l'année dernière comme étant sous contrat, et la balance non dépensée du crédit de 1885-86, \$4,975.78 a été reportée. Le 18 octobre 1886, un contrat fut passé avec M. J. E. Askwith, pour construire une tour sur l'édifice, à raison de \$2,300.00. Les travaux ont été poussés avec vigueur et l'édifice était presque terminé à la clôture de l'exercice. On a préparé des plans pour un appareil de chauffage à l'eau chaude, que l'on a donné à l'entreprise, depuis. Dépense, \$15,984.92. Dépense totale sur cet édifice, \$28,008.92.

PORT-ARTHUR.

Port-Arthur, dans le comté d'Algoma, est situé sur la baie du Tonnerre, lac Supérieur, et est le terminus de la section du chemin de fer Canadien du Pacifique, aboutissant à cette baie. A la session de 1886, la somme de \$70,000.00 fut votée pour continuer le briselames, dont il était question dans les rapports précédents. Le 30 octobre 1886, un contrat fut adjugé à M. A. Stewart pour prolonger le brise-lames de 1,600 pieds vers l'est, et les travaux étaient passablement avancés à la clôture de l'exercice. Dépense, \$19,205.94. Dépense totale sur cet ouvrage, \$174,868.54.

PORT-ELGIN.

Port-Elgin, dans le district électoral de Bruce-Nord, est situé sur la côte est du lac Huron, 24 milles au nord de Kincardine.

A la session de 1886, la somme de \$2,500.00 fut votée pour continuer les améliorations du havre. Le 22 novembre 1886, un contrat fut passé avec M. D. Porter, pour la somme de \$9,995.00, pour construire un éperon, long de 300 pieds, à partir du débarcadère actuel, pour empêcher l'atterrissement du sable dans le havre; à la clôture de l'exercice, les travaux étaient bien avancés. Dépense, \$2,731.32. Le 1er juillet 1886, le dragueur "Challenge" était en opération dans le havre et continua d'y travailler jusqu'au 11 août. Il recommença le 16 mai 1887, et termina le 1er juin. Quantités de matières enlevées, 19,105 verges cubes d'argile et de sable, à raison de \$1,428.62. Dépense totale à cet endroit depuis la confédération, \$34,105.57.

PORT-HOPE.

Port-Hope, dans le district électoral de Durham-Est, se trouve sur le lac Ontario, 63 milles à l'est de Toronto.

HAVRE.

A la session de 1886, la somme de \$1,000.00 fut votée pour continuer les réparations mentionnées dans le rapport de l'anrée dernière comme étant en voie d'exécution. Durant l'année, on a reconstruit en partie la superstructure de la jetée de l'ouest, on l'a lestée de pierre et recouverte d'un tablier sur une longueur de 100 pieds. Dépense, \$970.06. Le dragueur "Ontario" travailla du 7 août au 23 octobre 1886, à creuser le havre en dedans des jetées et du bassin, à une profondeur générale de 15 pieds, et à une profondeur de 17 pieds le long de la jetée de l'ouest. Le dragueur recommença ses opérations le 22 juin 1887, sur une batture qui s'était formée près de l'entrée du havre; à la fin de l'année fiscale, il fonctionnait encore. Quantité de matières enlevées, 35,540 verges cubes de sable, et 1,200 verges cubes d'argile, à raison de \$2,624.50. Dépense totale depuis la confédération, \$73,388.25.

EDIFICE PUBLIC.

A la session de 1886, la somme de \$2,200.00 fut votée pour l'achèvement de cet édifice, dont on trouvera une description détaillée dans mon rapport de 1882-83, et la balance non dépensée de 1885-86, \$2,497.69, a été reportée, faisant un montant total disponible] de \$4,697.69. Durant l'année fiscale, l'édifice a été complété et occupé par les différents ministères. Dépense, \$4,569.51. Dépense totale sur cet édifice, \$47,877.85, pour construction, et \$30.50 pour réparations:

PRESCOTT.

Prescott, dans le district électoral de Grenville-Sud, est situé sur la rive nord du Saint-Laurent, 112 milles à l'ouest de Montréal.

A la session de 1886, la somme de \$8,000.00 a été votée afin de construire un édifice destiné au service de la poste, etc.; mais à la fin de l'exercice on n'avait pu obtenir un emplacement et il n'y avait pas eu de dépenses.

RIVIÈRE AUX PÊCHES.

La rivière aux Pêches traverse le comté d'Essex et se jette dans le lac Sainte-Claire.

Durant l'année fiscale, la somme de \$2,232.50 fut dépensée pour des pilotis de retenue, sur chaque côté de l'embouchure de la rivière, qui est la seule dépense faite à cet endroit depuis la confédération.

RIVIERE KAMINISTIQUIA.

Cette rivière prend sa source dans le lac du Chien, comté d'Algoma, et se jette dans la baie du Tonnerre, lac Supérieur, près de Port-Arthur.

Avec une partie du crédit de \$70,000.00 pour Port-Arthur et la rivière Kaministiquia, voté à la session de 1886, on a continué durant toute la saison, l'approfondissement de la rivière jusqu'au grand ascenseur et jusqu'aux bassins; lorsque le chenal sera terminé, les gros vaisseaux pourront se rendre facilement au Fort William. Dépense, \$21,763.55. Dépense totale sur cet ouvrage, \$71,409.70.

RIVIERE DES OUTAOUAIS.

La rivière des Outaouais prend sa source dans le lac Témiscamingue et se jette dans le Saint-Laurent près de Sainte-Anne de Bellevue. Sur une grande partie de son parcours, elle constitue la ligne frontière entre Ontario et Québec.

Les travaux d'amélioration de la navigation de la rivière, aux Détroits, en amont de Pembroke, dans le comté de Renfrew-Nord, ont été repris le 20 septembre et continués jusqu'au 16 novembre 1886, époque pendant laquelle en enleva 540 verges cubes de cailloux et 75 de roc. 15 bouées furent aussi mises en place. Dépense, \$2,313.60. Dépense totale à cet endroit depuis la confédération, \$8,634.69.

JETÉE DE LA RIVIERE SAUGEEN.

Cette jetée est située à l'embouchure de la rivière Saugeen qui se jette dans le lac Huron, au village de Southampton.

A la session de 1886, la somme de \$7,000.00 fut votée pour améliorer cette jetée. Le 29 décembre 1886, un contrat fut passé avec M. D. Porter, pour la somme de \$6,500.00 pour la reconstruction d'une longueur de 544 pieds de la superstructure de l'ancienne jetée, et la construction d'un encaissement additionnel de 100 pieds de longueur, et les travaux étaient presque terminés à la fin de l'année fiscale. Dépense, \$3,930.36.

SAUT SAINTE MARIE.

Saut Sainte-Marie, chef-lieu du comté d'Algoma, est situé à la tête de la rivière Sainte-Marie qui relie les lacs Huron et Supérieur.

A la session de 1886, la somme de \$4,000.00 a été votée pour continuer le dragage, mais on ne l'avait pas encore repris, à la clôture de l'exercice. Dépensetotale à cet endroit depuis la confédération, \$8,270.84.

SOUTHAMPTON.

Southampton, dans le district électoral de Bruce-Nord, est situé à l'embouchure de la rivière Saugeen, qui se jette dans le lac Huron.

On a terminé le dragage commence l'année dernière, près du débarcadère. Dépense, \$1,791.45. Dépense totale à cet endroit depuis la confédération, \$21,-491.61.

STRATFORD.

Stratford, dans le district électoral de Perth-Nord, est situé sur la rivière Avon, environ 90 milles à l'ouest de Toronto.

Durant l'année fiscale, on a dépensé la somme de \$162,50 pour réparer l'édifice public. Dépense totale sur cet édifice, \$46,216.97 pour construction, et \$250.05 pour réparations.

SUMMERSTOWN.

Summerstown, dans le comté de Glengarry, se trouve sur la rive nord du Saint-Laurent, à 10 milles en aval de Cornwall.

A la session de 1886, la somme de \$,3000.00 fut votée pour continuer le dragage du chenal jusqu'aux quais, mentionnés dans le rapport de l'année dernière, et à la session de 1887, une somme additionnelle de \$6,000.00 fut votée. Le dragueur Nipissing fut en opération depuis le commencement de l'année fiscale jusqu'à la fermeture de la navigation, et il enleva 29,115 verges cubes de tuf dur, de cailloux, d'argile, de pierre et de sable. Le dragueur St-Louis travailla aussi, du 26 juillet au 30 octobre 1886, et enleva 12,425 verges cubes d'argile. Dépense, \$12,130.24. Dépense totale à cet endroit depuis la confédération, \$14,005.14.

SAINTE-CATHERINE.

Sainte-Catherine, dans le district électoral de Lincoln et Niagara, est située sur le canal Welland, environ 32 milles à l'est de Hamilton.

Durant l'année fiscale, la somme de \$59.65 fut dépensée pour réparer l'édifice public. Dépense totale sur cet édifice, \$57,050.19 pour construction, et \$92.15 pour réparations.

SAINT THOMAS.

Saint-Thomas, dans le district électoral d'Elgin-Est, est situé sur les chemins de fer Great Western et Canada Southern, à environ 15 milles de London.

A la session de 1886, un crédit de \$2,400.00 fut affecté à l'achèvement de l'édifice public, dont on trouvera une description détaillée dans mon rapport de 1882-83; à la session de 1887, un autre crédit de \$403.00 fut voté, et la balance [1887]

ci

non dépensée du crédit de 1885-86, \$251.36, a été reportée, de sorte que le montant total disponible était de \$3,051.36. Durant l'année fiscale, on a converti le grenier en domicile pour le gardien; on a fait du pavage et du nivellement. Dépense, \$3,141.84. Dépense totale, \$69,667.80.

THORNBURY.

Thornbury, dans le district électoral de Grey-Est, est situé à l'embouchure de la rivière Beaver, qui se jette dans la baie Georgienne, à 13 milles de Collingwood.

A la session de 1886, un crédit de \$2,000.00 fut affecté à l'amélioration du havre. Durant l'année fiscale, une file de pieux fut plantée à partir de l'extrémité intérieure de la jetée, dans une direction sud-ouest, pour empêcher la mer de traverser la grève. Dépense, \$1,818.48. Le dragueur "Challenge," du 16 septembre au 27 octobre 1886, ouvrit un chenal entre le bassin et le brise-lames, enlevant 8,820 verges cubes de cailloux, gravier et sable, à raison de \$1,185.55. Dépense totale à cet endroit depuis la confédération, \$26,441.12.

TORONTO.

Toronto, principale ville de la province d'Ontario, est située sur le lac Ontario, 161 milles à l'ouest de Kingston, et comprend les districts électoraux de Toronto-Est, Centre et Ouest.

DOUANE.

Durant l'année fiscale on a fait des réparations et changements nécessaires. Dépense, \$1,081.57. Dépense totale sur cet édifice, \$236,052.23 pour construction, et \$7,826.93 pour réparations.

ENTREPÔT DE VÉRIFICATION.

A la session de 1886, une somme de \$12,000.00 fut votée pour la construction d'une maison pour les engins, et d'autres travaux se rapportant à cet édifice, et à la session de 1887 une autre somme de \$11,200.00 fut accordée. Durant l'année fiscale, on a construit, en partie, la nouvelle maison des chaudières; réparé le rez-de-chaussée de l'édifice principal; posé de nouveaux serpentins à l'appareil de chauffage, etc. Dépense durant l'année fiscale, \$9,258.28, pour construction, et \$1,360.39 pour réparations. Dépense totale sur cet édifice, \$321,705.45, pour construction, et \$17,188.91, pour réparations. Le 30 juin 1887, on passa les contrats suivants. J. Fletcher, pour changements et additions, \$7,200.00. J. Fensom, pour ascenseur, \$3,450.00; Inglis et Hunter, pour chaudières, \$4,250.00.

FORTS.

Durant l'année fiscale on dépensa la somme de \$61.43 pour réparer l'ancien fort. Dépense totale sur ces forts depuis la confédération, \$22,245.88, pour construction, et \$8,610.41 pour réparations.

HAVRE.

A la session de 1886, un crédit de \$10,000.00 fut affecté à la continuation des travaux mentionnés dans le rapport de l'année dernière, et à la session de 1887, une somme supplémentaire de \$1,000.00 fut votée. Durant le cours de l'année on a placé d'autres pierres de grandes dimensions sur les parties exposées du brise-lames de l'île. Dépense, \$11,374,41. Dépense totale sur ce havre depuis la confédération, \$536,368.09.

DÉPÔT DES IMMIGRANTS.

Au cours de l'exercice, on a dépensé la somme de \$159.18 pour réparations. Dépense totale sur cet édifice, \$12,257.97 pour construction, et \$5,028.20 pour réparations.

ÉDIFICE DU REVENU DE L'INTÉRIEUR.

A la session de 1886, la somme de \$3,717.43 fut votée pour les changements et réparations de cet édifice, et durant l'exercice, les travaux furent exécutés. Dépense, \$3,675.49 pour construction, et \$270.41 pour réparations. Dépense totale sur cet édifice, \$37,776.54, pour construction, et \$27,847.67 pour réparations.

BUREAU DE POSTE.

A la session de 1886, un crédit de \$8,000.00 fut affecté aux changements et réparations de cet édifice, et à la session de 1887, une autre somme de \$3,000 fut votée. Le 4 mars 1887, un contrat fut passé avec M. Thos. Pells, pour la somme de \$2,275.00 pour la construction d'un petit bâtiment dans la cour, destiné à servir de bureau pour la douane, pour les paquets qui arrivent par les malles, et les travaux étaient en progrès à la fin de l'exercice. Comme il était nécessaire d'agrandir la cour, on a exproprié la moitié ouest du lot n° 6, sur le côté sud de la rue Lombard, pour la somme de \$6,896.97. Dépense totale sur cet édifice, \$163,872.37, pour construction, et 15,712.46 pour réparations.

TRENTON.

Trenton, dans le district électoral de Hastings-Ouest, se trouve sur la rivière Trent, à son entrée dans la baie de Quinté, 101 milles à l'est de Toronto.

A la session de 1886, la somme de \$4,000.00 fut votée pour l'achat d'un terrain, pour y construire un édifice public, destiné aux services de la poste, de la douane, et

autres. Le ler février, 1887, on a acheté de M. D. R. Murphy, un terrain sur le côté sud de la rue Dundas, contenant 7,500 pieds carrés, pour la somme de \$4,875.00, et à la fin de l'exercice on a préparé les plans et les devis de cet édifice, et depuis, l'on a passé un contrat pour sa construction. Dépense durant l'année fiscale, \$4,058.49.

WINDSOR.

Windsor, dans le district électoral d'Essex Nord, se trouve sur la rivière Détroit directement en face de la ville de Détroit, Mich., et 110 milles à l'ouest de London, Ont.

A la session de 1886, la somme de \$2,960.00 fut votée pour changer les trottoirs, etc., qui entourent l'édifice public, et durant l'année fiscale, les travaux furent exécutés. Dépense, \$2,003.54. Dépense totale sur cet édifice, \$70,098.14 pour construction, et \$2,459.59 pour réparations.

PROVINCE DU MANITOBA.

RIVIÈRE ASSINIBOINE.

La rivière Assiniboine origine dans le district de Saskatchewan et se jette dans la rivière Rouge, à Winnipeg.

A la session de 1887, la somme de \$4,200.00 fut votée pour payer les frais d'une exploration de cette rivière faite durant la saison de 1886 afin de reconnaître les causes des inondations annuelles qui se produisent à certains endroits de son cours. Dépense sur cette rivière depuis la confédération, \$19,673.86.

BIRTLE.

Birtle, dans le district électoral de Marquette, est situé sur la crique Queued'Oiseau, dans le canton 17, rang 26, ouest, à 40 milles de Moosomin sur le chemin de fer Canadien du Pacifique et 219 milles à l'ouest de Winnipeg.

Durant l'année fiscale on a dépense la somme de \$29.50 pour réparer le dépôt des immigrants dont la construction a été payée par le ministère de l'agriculture. Dépense totale par ce ministère pour réparations \$47.00.

RIVIÈRE ROUGE.

La rivière Rouge prend sa source dans les Etats Unis, traverse le Manitoba sur une distance d'environ 140 milles, et elle se jette dans le lac Winnipeg.

Du crédit de \$10,000.00 pour le dragage dans le Manitoba, à la session de 1886, on a dépensé la somme de \$7,571,11 pour continuer le dragage à l'embouchure de la rivière, dont il était question dans le rapport de l'année dernière. totale sur cette rivière depuis la confédération, \$49,922.40.

MONTAGNE-DE-PIERRE.

Montagne-de-Pierre, dans la division électorale de Lisgar, est située sur l'embranchement de Stonewall, chemin de fer Canadien du Pacifique, 13 milles au nordouest de Winnipeg.

A la session de 1886, un crédit de \$75,000.00 fut affecté aux changements et additions du pénitencier, et durant l'année fiscale on a exécuté les travaux suivants: on a complété la résidence du Préfet, qui est depuis occupée; construit un édifice de briques, de 51 x 51 x 25 pieds de hauteur, pour les chapelles catholique et protestante; construit des hangars, des maisons de pompe, etc., aux résidences des gardes; creusé trois puits à une profondeur moyenne de 90 pieds, recouvert d'un abri, chacun ; fourni et monté un moulin à vent, avec un réservoir, pour l'irrigation des jardins; on a aussi fait d'autres travaux. Le 25 janvier 1887, un contrat fut passé avec la Vulcan Iron Company, pour une chaudière d'acier devant remplacer la plus ancienne des chaudières de l'appareil de chauffage, et la compagnie a exécuté Le 20 juin 1887, un contrat fut passé avec MM. Rourke et Cass, pour la construction d'un hôpital et d'une buanderie, à raison de \$22,500.00. A la clôture de l'exercice, les travaux n'étaient pas encore commencés, mais depuis ils ont été poussés avec tant de vigueur qu'on espère que l'édifice sera terminé avant l'hiver de 1887. L'hôpital est de briques, de 113 x 46 pieds, à deux étages avec soubassement; la buanderie est aussi de briques, mesure 30 x 60 pieds; une maison pour la chaudière de 16 x 21 pieds y est contigue. Dépense durant l'année fiscale, \$40,731,73. Dépense totale sur cet édifice \$346,321.01 pour construction et \$5,104.41 pour réparations.

WINNIPEG.

Winnipeg est la capitale du Manitoba et constitue la division électorale de Winnipeg; elle est située au confluent des rivières Rouge et Assiniboine.

BURBAU DE L'ARCHITECTE.

Dans le cours de l'exercice on a dépensé la somme de \$798.22 en loyer et en réparations. Dépenses totales, \$4,837.07. [1887]

ev

DOUANE.

A la session de 1886, la somme de \$3,000.00 fut votée pour un nouvel appareil de chauffage, et à la session de 1887, un autre crédit de \$1,000.00 fut affecté aux mêmes fins. On a passé un contrat pour cet appareil de chauffage avec MM. Garth et Cie pour la somme de \$2,720.25, et ils ont exécuté les travaux. A l'achèvement de l'édifice du bureau de poste on y a transporté de la douane, les bureaux du revenu de l'intérieur, et les différentes chambres laissées libres furent repeinturées avec couleur, etc., avant d'être occupées par les officiers de la douane. Le plancher du rez-de-chaussée s'étant affaissé par suite de la carie sèche des bouts des solives scellées dans les murs, on s'est servi de vérins pour relever le plancher et le poser sur de nouvelles poutres reposant sur des coussinets de chêne. On a transporté le dépôt et le hangar au combustible qui étaient en arrière du bureau de poste temporaire, en arrière de la maison de douane, on les a ragréés et peinturés. Dépenses durant l'année fiscale, \$5,164.85. Dépense totale sur cet édifice, \$45,020.66 pour construction, et \$5,856.75 pour réparations.

BUREAU DES TERRES FÉDÉRADES.

A la session de 1886, on a voté la somme de \$8,500.00 pour ériger un nouveau bureau des terres fédérales, branche du ministère de l'intérieur; mais à l'achèvement du nouveau bureau de poste l'on constata que l'on pouvait faire dans son étage supérieur des bureaux suffisants pour les besoins actuels des terres fédérales, conséquemment, on n'a pas construit de nouvel édifice. Dépenses durant l'année fiscale, \$473.59 pour réparations. Dépense totale sur cet édifice, \$16,426.41 pour construction, et \$5,426.76 pour réparations.

HALLE D'EXERCICES MILITAIRES.

Avec les \$1,645,09 balance du crédit de 1885-86, et la contribution de la ville de Winnipeg, on a complété les garnitures et le mobilier de cet édifice. Dépense, \$1,491.92. Dépense totale sur cet édifice, \$24,619.06.

DÉPÔT DES IMMIGRANTS.

Cet édifice fut en grande partie détruit par le feu en mars 1887, et vers la fin de l'année fiscale on était à prendre des arrangements pour l'installation d'une maison d'école en briques dont on ne se servait pas, en une station temporaire pendant la reconstruction de l'édifice incendié. Dépense totale sur cet édifice, \$28,685.05, pour construction, et \$86.73 pour réparations.

ECOLE D'INFANTERIE.

Le ministère de la milice et de la défense ayant décidé de construire à Winnipeg une école pour l'instruction de l'infanterie, la somme de \$13,380.00 fut transférée par ordre-en-conseil, des crédits affectés à ce ministère, et l'on a préparé des plans et des devis pour faire les changements et additions nécessaires aux casernes de Fort Oskorre, pour qu'elles servissent au but proposé. Le 25 novembre 1886, cvi

des contrats furent passés avec MM. Murray et McDiarmid pour la construction des quartiers des officiers, pour la somme de \$10,775.00, et pour la construction des écuries, pour la somme de \$3,975.00, et à la fin de l'exercice, les édifices étaient presque terminés. Dépense, \$12,971.90. Dépense totale sur ces édifices, \$44,276.15 pour construction, et \$6,126.05 pour réparations.

BUREAU DE POSTE (Nouveau).

A la session de 1886, la somme de \$40,000.00 fut votée pour les garnitures et le mobilier de cet édifice, dont on trouvera une description détaillée dans mon rapport de 1883-84, et à la session de 1887, un autre crédit de \$4,500.00 fut voté. Le 12 juillet 1886, des contrats furent passés avec MM. J. E. Gelley et Cie., pour garnir les bureaux de la caisse d'économies, pour la somme de \$3,200.00, et pour garnir les chambres de l'inspecteur du Bureau de Poste, pour la somme de \$2,200.00 et le 4 mai 1886, un contrat pour garnir le bureau de Poste fut accordé aux mêmes entrepreneurs, pour la somme de \$9,500.00. Le 23 acût 1886, on a passé un contrat avec la Vulcan Iron Works pour enlever la doublure de la voûte, etc., du bureau temporaire pour la somme de \$690.00, et le 24 janvier 1887, un autre contrat fut adjugé aux mêmes personnes, pour une chaudière, pour la somme de \$550.00. Tous ces contrats ont été exécutés, et durant l'année fiscale, l'édifice a été complété, garni, [meublé et occupé. Dépense, \$44,812.45. Dépense totale surcet édifice, \$196,889.40.

BUBEAU DE POSTE (ancien).

Durant l'année fiscale, on a dépensé la somme de \$180.00 pour des réparations. Dépense totale sur cet écifice, \$5,578.79.

BUREAU DE POSTE (temporaire.)

A la session de 1886, la somme de \$6,000.00 fut votée pour modifier et garnir cet édifice, après qu'il eut été évacué, lors de l'achèvement du nouveau bureau de poste, pour qu'il servît d'entrepôt de vérification, mais à la fin de l'année fiscale les changements n'étaient pas encore commencés et l'on a dépensé seulement \$114.25 pour des réparations ordinaires. Dépense totale sur cet édifice, \$11,859.23.

POUDRIÈRE.

A la session de 1887, la somme de \$975.50 fut votée pour payer à MM. Rourke et Cass la balance due en vertu de leur contrat, et à la clôture de l'exercice on ne les avait pas encore défrayés. Dépense totale sur cet édifice, \$6,808.45.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

BATTLEFORD.

Battleford, dans le district de Saskatchewan, est situé sur la branche nordouest de la rivière Saskatchewa, environ 250 milles au nord de Swift-Current qui est à 511 milles à l'ouest de Winnipeg, par le chemin de fer Canadien du Pacifique.

CASERNES.

Durant l'année fiscale les édifices de bois à charpente en ballon, ci-dessous mentionnés, ont été construits: un hôpital de 71 x 26 pieds, avec cuisine et chambre pour un sergent, contiguës; une chambre d'ordinaire de 82 x 31 pieds avec cuisine attachée; deux casernes de 102 x 32 pieds, deux écuries, contenant chacune 32 stalles. De ces édifices, l'hôpital sera permanent, tandis que la chambre d'ordinaire et les casernes seront, plus tard, converties en étables, lorsque l'on aura construit des casernes permanentes. On a reconstruit une étable en bois rond qui s'était écroulée; creusé un puits; reconstruit le four à cuire; fait faire des châssis doubles; construit des cheminées et réparé le plâtrage de la cuisine et des chambres généralement. On passa les contrats suivants relativement à ces travaux: le 26 septembre 1886, avec M. W. J. Barker pour une caserne et l'hôpital, pour la somme de \$2,200.00, et pour les écuries, pour \$1,600.00; avec MM. Smart et Mitchell pour une caserne et la chambre de l'ordinaire, pour \$1,700.00. Dépense durant l'année fiscale, \$30,184.20. Dépense totale sur ces édifices, \$37,751.57.

DÉPÔT DES IMMIGRANTS.

Durant l'exercice, on a dépensé \$100 sur cet édifice.

ÉCOLE INDUSTRIELLE:

Durant l'exercice, on a dépensé \$300 sur cet édifice. Dépense totale, \$3,382.

BUREAU DU RÉGISTRAIRE.

On a dépensé la somme de \$1,274.50, durant l'année fiscale, pour réparer cet édifice.

CALGARY.

Calgary, dans le district d'Alberts, est situé sur la rivière de l'Arc, 839 milles à l'ouest de Winnipeg par le chemin de fer Canadien du Pacifique.

CASERNES.

Durant l'année fiscale, on a dépensé la somme de \$2,246.63 pour l'érection d'un nouveau dépôt, et des réparations générales faites à ces édifices.

DÉPÔT DES IMMIGRANTS.

Au cours de l'exercice, la somme de \$580 fut dépensée pour des réparations générales. Dépense totale sur cet édifice, \$5,776.50.

FORT McLEOD.

Fort McLeod, dans le district d'Alberta, est situé sur la rivière du Vieil-Homme, 102 milles au sud de Calgary et 30 milles de Lethbridge qui est la station de chemin de fer la plus rapprochée.

Durant l'année fiscale on a fait des réparations générales aux casernes, peinturé toutes les bâtisses et construit une nouvelle étable. Dépense, \$6,258.75.

FORT QU'APPELLE.

Fort Qu'Appelle, dans le district d'Assiniboia, est situé sur la rivière Qu'Appelle, à 20 milles de la station de Qu'Appelle sur le chemin de fer Canadien du Pacifique.

Au cours de la session de 1886, un crédit de \$4,000 fut affecté à l'agrandissement de l'école industrielle des Sauvages, dont j'ai donné une description complète dans mon rapport de 1883-84, et durant l'année fiscale, on a bâti une allonge de 30 pieds de longueur sur 60 pieds de profondeur, la hauteur des étages, le mode de construction et les matériaux, etc., correspondant à ceux de l'ancien édifice, et contenant au rez-de-chaussée, une salle pour les classes, et des dortoirs au premier étage et dans la mansarde. Dépense, \$4,256.44. Dépense totale sur cet édifice, \$21,676.47.

FORT SASKATCHEWAN.

Fort Saskatchewan, dans le district d'Alberta, est à 200 milles de Calgary, station la plus rapprochée sur le chemin de fer du Pacifique.

On a dépensé la somme de \$1,500.00 pour réparer les casernes de la police à cheval.

RIVIERE-HAUTE.

La Rivière-Haute, dans le district d'Alberta, est à 38 milles de Calgary qui est la station du chemin de fer la plus rapprochée.

'l cix

On a complété la mansarde de l'école industrielle des Sauvages et construit de nouvelles dépendances, à raison de \$3,793.30. Dépense totale sur cet édifice, \$21.684.95.

LETHBRIDGE.

Lethbridge, dans le district d'Alberta, est le terminus du chemin de fer de la Compagnie de charbon et de navigation du Nord-Oouest, qui s'étend de Dunmore sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, à une distance de 110 milles.

Durant l'année fiscale, on a construit des casernes à l'usage de la police à cheval du Nord-Ouest, dont on a payé le coût à même le crédit de \$75,000.00 voté à la session de 1886 pour ces casernes dans le Nord-Ouest. Une partie des travaux fut exécutée en vertu d'un contrat passé le 29 novembre 1886, avec MM. Scott et Merril, pour la somme de \$4,386.00, et l'autre partie fut faite par le ministère. Les casernes sont composées d'un édifice à un étage, ayant une façade de 157 x 28 pieds, avec un T en arrière de 88 x 28 pieds, contenant six chambres de casernes, quatre chambres de sergents, une chambre d'ordinaire, une cuisine, une chambre à ablution, une chambre de bain et un dépôt; deux quartiers pour les officiers, d'un étage et demi, chacun, de 37 x 24 pieds, 6 pouces, avec une aile d'un étage servant de cuisine, de 18 pieds 6 pouces par 21 pieds; une étable de bois, à un étage, de 102 x 28, contenant 38 stalles, et un compartiment isolé; une maison de pierre, à un étage de 60 x 30 pieds; une forge à un étage de 24 pieds carrés et une maison pour le gardien, de 41 x 24, contenant une chambre pour la garde et six cellules. Dépense, \$23,855.34.

MAPLE CREEK.

Maple Creek, dans le district d'Assiniboia, est une station sur l'artère principale du chemin de fer Canadien du Pacifique, 596 milles à l'ouest de Winnipeg.

On a réparé, durant l'année fiscale, les casernes de la police à cheval, moyennant une dépense de \$1,597.67.

MEDICINE-HAT.

Medicine-Hat, dans le district d'Assiniboia, est situé sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, 660 milles à l'ouest de Winnipeg.

CASERNES.

Durant l'année fiscale, on a dépensé \$140.85 pour réparer les casernes de la police à cheval.

DEPÔT DES IMMIGRANTS

Les réparations de cet édifice out coûté \$620.00. Dépense totale sur cet édifice, \$6.757.78.

BUREAU DE POSTE.

Durant l'aunée fiscale, on a dépensé la somme de \$10.25 pour réparer l'édifice où se trouve le bureau de poste.

PRINCE-ALBERT.

Prince-Albert, dans le district de Saskatchewan, est situé sur la rivière Saskat-Chewan, environ 200 milles au nord-ouest de Qu'Appelle, station la plus rapprochée sur le chemin de fer Canadien du Pacifique.

CASERNES.

A même le crédit de \$75,000.00 voté à la session de 1886, pour les nouvelles casernes de la police à cheval du Nord-Ouest, on a commencé la construction d'édifices propres à cette fin, et les travaux étaient en progrès à la fin de l'exercice. Ces casernes sont de bois, à un étage, de 157 x 28, avec un T en arrière, de 88 pieds de long par 28 pieds de large; deux résidences de bois à un étage et demi pour les officiers: une écurie, un magasin, etc. Dépense durant l'année fiscale, \$10,169,62.

PALAIS DE JUSTICE ET PRISON.

A la session de 1886, la somme de \$15,500.00 fut votée pour continuer les travaux de cet édifice, dont on trouvera une description détaillée dans mon rapport de l'an dernier. Les travaux ont été poussés avec vigueur et lors de la clôture de l'exercice, l'édifice était terminé et prêt à être garni pour être occupé. Dépense, \$20,031.88. Dépense totale sur cet édifice, \$20,627.51.

ÉDIFICES PUBLICS EN GÉNERAL, T.N.-O.

Dans le cours de la session de 1886, la somme de \$5,000.00 a été votée pour l'entretien et les réparations des édifices publics en général du Nord-Ouest, et pendant l'exercice on a dépensé la somme de \$2,768.70.

STATION DE QU'APPELLE.

La station de Qu'Appelle, dans le district d'Assiniboia, se trouve sur l'artère principale du chemin de fer Canadien du Pacifique, 324 milles à l'ouest de Winnipeg. [1887]

exi

Dans le cours de l'exercice, la somme de \$6.10 a été dépensé à réparer le dépôt des immigrants à cet endroit. Dépenses totales; construction, \$12,305.15; réparations, \$523.04.

RÉGINA.

Régina, capitale des territoires du Nord-Ouest, se trouve dans le district d'Assiniboia, 356 milles à l'ouest de Winnipeg par le chemin de fer Canadien du Pacifique.

CASERNES.

Le crédit de \$75,000.00 voté à la session de 1886, pour les casernes de la Police à cheval du Nord-Ouest, contenait une somme pour des édifices de cette sorte à Régina. Le 11 septembre, 1886, des contrats furent passés avec M. R. H. Williams, pour les casernes, à raison de \$30,935.00. et pour une résidence à l'usage du commissaire pour la somme de \$5,985.00; le 10 novembre 1886, M. J. McCrea, entreprit l'hôpital et la résidence du chirurgien pour la somme de \$10,600.00. Les casernes sont composées d'un corps principal à deux étages, 266 pieds de long par 32 pieds de largeur, avec une allonge en arrière, de 66 par 52 pieds, le tout en bois; l'édifice principal contient six chambres de casernes, de 30 × 32 pieds, à chaque étage, et l'allonge, une chambre d'ordinaire, une cuisine, un lavoir à la vaisselle, et des chambres aux ablutions. Le logement du commissaire est de bois, à deux étages avec mansarde, de 42 x 32 pieds, avec une aile de 36 x 25 pieds, contenant au rezde chaussée, une salle à manger, une bibliothèque, un escalier, le passage, la cuisine, le garde-manger, et au premier étage, six chambres à coucher, des cabinets, etc. L'hôpital est à deux étages avec mansarde, 29 pieds 10 pouces, par 71 pieds 10 pouces, outre une saillie en avant de 12×30 pieds et une allonge à un étage de 28×30 en arrière. Au rez de chaussée, se trouve un grand vestibule, un bureau pour le chirurgien, la chambre du sergent de l'hôpital, la chambre de l'ordinaire, la cuisine et deux salles pour les malades ; le premier étage, comprend deux salles, un vestibule, un bureau régimentaire pour l'hôpital et une chambre de garde-malade. La maison du chirurgien est de bois, à deux étages et mansarde, de forme irrégulière, mesurant 63 pieds dans sa plus grande longueur et 27 pieds dans la partie la plus large, outre une allonge à deux étages de 17 pieds par 17 pieds 6 pouces, et une sellerie, à un étage. Le rez-de-chaussée, comprend le vestibule d'entrée, le salon, la salle à manger, le bureau et la cuisine; le premier étage renferme cinq chambres à coucher, un passage et des cabinets. Les travaux ont été poussés sansinterruption et les édifices étaient presque terminés à la clôture de l'exercice. Dépense, \$45.517.95.

CHAMBRE DU CONSEIL.

A la session de 1886, la somme de \$500.00 fut votée pour des réparations et à la session de 1887 un crédit supplémentaire de \$1,000.00 fut accordé; durant l'apprée fiscale on a fait des réparations générales pour un montant de \$1,642.74. cxii [1867]

PALAIS DE JUSTICE.

Au cours de la session de 1886, on vota la somme de \$350.00 pour la construction de dépendances. On les a construites durant l'exercice moyennant \$464.89.

BUREAU DES TERRES FÉDÉRALES.

Les réparations et modifications de cet édifice ont coûté \$10.00

PRISON ET ASILE DES ALIÉNÉS.

A la session de 1886, un crédit de \$7,000.00 fut voté pour l'achèvement de cet édifice que j'ai décrit au lorg dans mon rapport de 1884-85. L'édifice a été com plété. Dépense durant l'année fiscale, \$1,666.27. Dépense totale sur cet édifice, \$46,588.86.

RÉSIDENCE DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR.

Durant l'année fiscale, la somme de \$547.72 fut dépensée pour peinturer et réparer cet édifice.

BUREAU DE POSTE.

Au cours de la session de 1886, un crédit de \$3,500.00 fut affecté à la continuation des travaux sur cet édifice dont on trouvera une description détaillée dans mon rapport de 1884-85, et durant l'année fiscale, on l'a complété, garni et il est depuis occupé. Dépense durant l'année fiscale, \$1,907.41. Dépense totale, \$8,361.12.

MANÉGE ET HALLE DES EXERCICES MILITAIRES.

Durant l'année fiscale, la somme de \$215.07 fut dépensée sur cet édifice Dépense totale, \$26,350.50.

RIVIÈRE SASKATCHEWAN.

La rivière Saskatchewan prend sa source dans les Montagnes Rocheuses, et après avoir suivi un cours d'environ 1,200 milles, elle se jette dans le lac Winnipeg.

A la session de 1886, la somme de \$15,000 fut votée pour continuer l'amélioration de la rivière que j'ai mentionnée comme étant en progrés, dans le rapport de l'année dernière, et durant l'année on a dépensé \$15,134.08 pour enlever les cailloux et les battures de sable qui obstruaient le chenal de la Branche-Nord, entre Edmonton et les Fourches. Dépense totale sur cette rivière, \$48,754,71.

PROVINCE DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

COWICHAN (RIVIÈRE).

A la session de 1886, la somme de \$1,000 fut votée pour continuer à améliorer la navigation de cette rivière, et à la session de 1887, un crédit supplémentaire de \$760.00 fut accordé. Durant l'automne de 1886 on a fait d'autres travaux. Dépense, \$1,760.00. Dépense totale sur cette rivière, \$5,579.72.

ESQUIMALT.

Esquimalt, dans la division électorale de Victoria, est situé sur le détroit de San-Juan de Fuca, à environ 3 milles de la ville de Victoria.

A la session de 1886, la somme de \$295,000.00 a été votée pour l'achèvement du bassin de radoub de cette localité; les travaux ont été exécutés avec tant de diligence que le bassin pouvait recevoir des vaisseaux à la fin de l'exercice. Dépense durant l'année fiscale, \$207,308.24. Dépense totale \$1,058,418.77, dont \$250,000.00 doivent être remboursées par le gouvernement impérial.

FRASER (RIVIERE.)

La rivière Fraser est la plus grande de la Colombie-Britannique, et elle prend sa source dans les montagnes Rocheuses; après avoir suivi un cours d'environ 700 milles, elle se jette dans le golfe de Georgie.

A la session de 1886, la somme de \$8,000.00 fut voté pour améliorer le chenal Nord qui traverse les Sand Heads à l'embouchure de la rivière. Durant l'année fiscale, on a construit un barrage submergé de 2,000 pieds de long par 25 pieds de large et environ 7 pieds de hauteur, composé de bois en grume, de chicots, de pierre, etc., à travers l'extrémité nord du chenal sud, avec l'intention de diriger le courant de ce dernier chenal, vers celui du côté nord, afin d'augmenter l'action du courant sur les battures et d'obtenir ainsi une plus grande profondeur d'eau. On croit que durant les crûes considérables de l'été dernier, ce résultat s'est produit, mais on ne peut s'en assurer qu'en sondant le chenal nord. Dépense, \$8,035.41. Le dragage dont il était question dans le rapport de l'année dernière, comme étant en voie d'exécution à Ladner's Landing, fut continué durant l'année, et l'on fit aussi un peu de creusage à Woodward. Dépense, \$10,355.78. Dépense totale sur cette rivière depuis la confédération, \$78,002.73.

KICKING HORSE OU KOOTENAY (RIVIERE).

Durant l'exercice on a construit un petit barrage pour améliorer cette rivière, moyennant \$535.68.

NANAIMO.

Nanaïmo, dans la division électorale de Vancouver, se trouve sur la côte est de l'île de Vancouver, sur le golfe de Géorgie, à 70 milles de Victoria.

Au cours de l'exercice on a creusé dans le roc un chenal de 10 pieds de largeur à travers le Portage de Bigg, dans le port; les travaux sont d'une grande utilité pour les gens du voisinage et les insulaires qui fréquentent Nanaimo; dépense, \$741.52.

NEW WESTMINSTER.

New Westminster, dans la division électorale du même nom, est situé sur la rive nord de la rivière Fraser, à environ 75 milles de Victoria.

PÉNITENCIES.

A la session de 1886, la somme de \$50,000.00 fut votée pour faire des modifications et des additions à cet édifice. Le 27 octobre 1886, on passa un contrat avec M. Joshua Holland pour la construction de 4 maisonnettes semi-détachées, devant servir de logements pour les gardes, pour la somme de \$8,500.00; le 9 février 1887, le même entrepreneur signa un contrat pour construire une buanderie et une boulangerie pour la somme de \$4,500.00. Ces contrats, ainsi que celui qu'on avait passé avec MM. Scoullar et Cie, mentionné dans le dernier rapport ont été exécutés. Ayant besoin de plus de terrain, on a acheté de M. F. C. Gamble, les lots nos 1, 2 et 3 du bloc no 13 pour la somme de \$2,300. Dépense durant l'année, \$34,640.98. Dépense totale sur cet édifice, \$232,943.50.

ÉDIFICE PUBLIC.

A la session de 1886, la somme de \$1,000.00 fut votée pour réparer la partie servant au bureau de poste, dans cet édifice, et durant l'exercice, la somme de \$403.00 fut dépensée à cet effet. Dépense totale sur cet édifice, \$25,811.18 pour construction, et \$1,303.90 pour réparations.

NICOMEKLE (RIVIERE).

La balance non dépensée du crédit de 1885-86, qui a été reportée, et la somme de \$875.00 votée à la session de 1887, nous ont permis de compléter les améliorations de la rivière, mentionnées dans le rapport de l'année dernière. Dépense, \$912.50. Dépense totale sur cette rivière, \$1,874.98.

SHOAL HARBOUR, SAANICH.

Le Dredger fut en opération du 10 février au 13 avril 1887, et creusa le long du quai jusqu'à une profondeur de 8 pieds, à l'eau basse, et fit un chenal de 400 pieds de long, par 80 pieds de large, à la même profondeur, pour les vapeurs. Leroc au fond n'a pas permis de faire un chenal plus large et plus profond. Dépense, \$2,259.34.

VICTORIA.

Victoria, capitale de la Colombie-Britannique, est située près de l'extrémité sud-est de l'île Vancouver, et forme un district électoral, élisant deux députés.

DOUANE.

Durant l'année fiscale on a fait des réparations pour un montant de \$2.00. Dépense totale sur cet édifice, \$39,164,76 pour construction, et \$1,299.44 pour réparations.

HAVRE.

A la session de 1886, la somme de \$8,500.00 fut voté pour enlever le "Dredger Rock," ouvrage mentionné dans mon rapport de l'année dernière comme étant sous contrat, et durant l'année fiscale les travaux ont été exécutés. Dépense, \$4,490.00. On a continué, du 13 avril au 14 juin 1887 le dragage du havre près du "Dredger Rock." Dépense, \$2,402.00. Dépense totale pour le havre depuis la Confédération, \$130,071.36.

DÉPÔT DES IMMIGRANTS.

Durant l'exercice, on a reparé l'édifice près du quai extérieur, qu'on avait acheté pour le dépôt. Dépense, \$846.33.

BUREAU DE POSTE.

La somme de \$560.20 a été dépensée durant l'année fiscale pour agrandir, modifier et réparer l'édifice. Dépense totale depuis la confédération, \$40,701.81 pour construction, et \$7,851.69 pour réparations.

STATION DE LA QUARANTAINE.

A la session de 1886, la somme de \$5,500.00 fut votée pour l'achèvement de cet édifice, à Albert Head, que j'ai décrit dans mon rapport de 1884-85, et durant l'année on a terminé le nivellement d'une allée depuis le grand chemin jusqu'à l'hôpital, dont j'avais parlédans mon rapport de l'année dernière, ainsi que d'autres travaux. Dépense, \$1,337.33. Dépense totale, \$12,127.61.

ÉDIFICES PUBLICS EN GÉNÉRAL.

A la session de 1886, la somme ordinaire de \$15,000.00 a été votée pour payer les salaires, les dépenses de voyage, etc., du personnel de l'architecte en chef, et dans le cours de l'exercice on a dépensé \$11,550.98.

EXAMENS DU SERVICE CIVIL.

Dans le cours de l'exercice, les examens des aspirants au service civil ont eu lieu dans les différentes villes de la Confédération, conformément à l'Acte du Service Civil de 1882; et ce département a payé les dépenses suivantes encourues relativement aux édifices où se sont tenus les examens:—

Saint-Jean (NB.)	3 6	00
Montréal		
Kingston	19	02
Toronto		
•		
Total	92	30

SALAIRES DES MÉCANICIENS, DES CHAUFFEURS, ETC.

A la session de 1886, la somme de \$37,000.00 a été votée pour payer les salaires des mécaniciens, des chauffeurs et des gardiens employés dans les édifices de l'Etat.

On en trouvera une liste indiquant les salaires, à l'annexe 3, pages 43-46. Le n exvii

tableau suivant indique les sommes votées et celles dépensées par les provinces, dont on trouvera les détails, à l'annexe n° 1, pages 9-11:—

	Crédit.	Dépenses.
Nouvelle-Ecosse	\$ 4,236 00	\$ 4,487 19
Ile du Prince-Edouard	. 2,504 00	1,957 33
Nouveau Brunswick	5,850 00	5,431 56
Québec	7,890 00	7,818 89
Ontario	14,780 00	16,665 67
Manitoba	*****	541 50
Territoires du Nord-Ouest		615 00
Colombie-Britannique	1,200 00	1,200 00
	CHARLESTON PROPERTY.	***************************************
Total	\$37,000 00	\$38,717 14

CHAUFFAGE DES ÉDIFICES FÉDÉRAUX.

A la session de 1886, la somme de \$50,000.00 a été votée pour le chauffage des édifices fédéraux en général. L'état suivant indique les sommes qui ont été votées, et celles qu'ont dépensées les provinces, dont on trouvera les détails dans l'annexe nº 1, pages 9-11:—

	Crédit.	Dépenses.
Nouvelle-Ecosse\$	3,550 00	\$ 1,974 36
Ile du Prince-Edouard	2,250 00	1,026 39
Nouveau-Brunswick	6,300 00	4,305 11
Québec	14,800 00	9,541 95
Ontario	16,300 00	11,529 59
Manitoba	4,300 00	1,918 00
Territoires du Nord-Ouest	1,800 00	984 64
Colombie-Britannique	700 00	594 49
En général		1,648 99
	CONTRACTOR OF THE PARTY AND TH	arealised and reconstructs
Total	50,000 00	\$33,523 57
:		

ÉCLAIRAGE DES ÉDIFICES FÉDÉRAUX DE L'ÉTAT.

A la session de 1886, la somme de \$25,000.00 fut votée pour l'éclairage des édifices fédéraux de l'Etat. Le tableau suivant indique le montant du crédit voté exviii [1887]

et celui de la dépense par chaque province, dont on trouvera les détails à l'annexe n° 1, pages 9-11:--

	Crédit.		Dépenses.	
Nouvelle-Ecosse	\$2,200	00 .	2, 2 65	72
Ile du Prince-Edouard	600	00	57 9	4 0
Nouveau-Brunswick	3,400	00	3,641	23
Québec.	6,200	00	5,587	66
Ontario	11,650	00	9,731	06
Manitoba	500	00	535	12
Territoires du Nord-Ouest	50	00	9	80
Colombie-Britannique	400	00	802	87
Total	\$25,000	00	\$23,152	86
:				

EAU DES ÉDIFICES FÉDÉRAUX DE L'ÉTAT.

A la session de 1886, la somme de \$8,500.00 fut votée pour le service d'eau des édifices fédéraux de l'Etat. Le tableau suivant indique le montant du crédit voté et celui de la dépense par chaque province, dont on trouvera les détails à l'annexe n° 1, pages 9-11:—

	Crédit.		Dépenses.	
Nouvelle-Ecosse	\$ 550	00	942 04	
Ile du Prince-Edouard	700	00	20 75	
Nouveau-Brunswick	800	00	1,250 13	
Québec	4,400	00	1,506 89	
Ontario	1,600	00	1,573 89	
Manitoba	300	00	252 25	
Territoires du Nord-Ouest	5 0	00	8 00	
Colombie-Britannique	100	00	114 00	
			-	
Total	\$8,500	00	\$5,667 95	

DRAGUEURS.

A la session de 1886, la somme de \$32,000.00 a été votée pour réparer les dragueurs, et \$17,000.00 pour l'achat de matériel neuf; les balances respectives de \$4,336.57 et de \$3,300.13, restées des crédits de 1885-86 ont été reportées, de sorte [1887]

que la somme totale disponible était de \$56,636.70. La dépense a été de \$33,578.03 pour les réparations, et de \$10,185.47 pour l'achat de matériel neuf. On trouvera à l'annexe 5, pages 75-79, les détails des travaux faits par chaque dragueur; et l'annexe 6, pages 103-6, contient une liste du matériel de dragage appartenant au département.

OPÉRATIONS GÉODÉSIQUES ET EXAMENS.

Au cours de la session de 1886, la somme de \$20,000 a été votée pour faire des arpentages et des examens, et à la session de 1887 un crédit supplémentaire de \$13,300.00 a été accordé. Pendant l'exercice, il a été fait à 108 endroits, des arpentages et examens dont on trouvera la liste dans l'annexe 5, pages 73-75. Dépenses, \$35,315.93.

GLISSOIRES ET ESTACADES.

Au cours de la session de 1886, un crédit de \$125,000.00 fut voté pour la construction, la réparation et l'entretien des glissoires et estacades de l'Etat, et la balance non dépensée des crédits de 1885-86, \$12,778.19 a été reportée. A l'annexe n° 15, pages 161-164, on trouvera une liste des employés des différentes glissoires et estacades, et le tableau suivant indique les dépenses faites dans le cours de l'exercice dans chaque région:—

Région.	Construc-	Réparations.	Personnel et entretien.	Total.
-galgameta restariado entranteza digregarienten publiciado dos amenento minerales aurentais parallementarienten di menteneral	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Région du Saguenay	3,145 12	221 32	1,245 22	4,611 66
do St. Maurice	25 12	18,751 96	19,198 46	37,975 54
do Ottawa	28,851 60	20,630 40	23,567 31	73,049 31
do Newcastle		7,379 14	2,657 20	10,036 34
Total	32,021 84	46,982 82	46,668 19	125,672 85

RÉGION DU SAGUENAY.

La glissoire et les estacades destinées à faciliter le flottage du bois depuis le lac Saint Jean jusqu'à la rivière Saguenay, sont situées sur la Petite-Décharge, qui est la plus petite des deux issues par lesquelles le lac se déverse dans la rivière. La glissoire a 5,840 pieds de longueur, et les estacades 1,344 pieds.

Durant l'exercice, on a réparé une autre longueur de 526 pieds de la glissoire, et l'on a fait d'autres travaux dont on trouvera une description détaillée à l'annexe n° 11, pages 141-144.

RÉGION DU SAINT-MAURICE.

Les travaux du Saint-Maurice sont situés à sept stations, entre l'embouchure de la rivière et les chutes de La Tuque, distance de 100 milles; il y a aussi deux stations sur la rivière Vermillon, tributaire du Saint-Maurice.

Les eaux hautes excessives du printemps de 1887, ont causé des dommages considérables aux estacades, mais la perte de bois a été peu sensible. Une partie seulement, des bûches mises en flottage, arrivèrent à l'embouchure du Saint-Maurice, une grande quantité restant dans les tributaires de la rivière jusqu'à l'année prochaine. On trouvera, à l'annexe n° 12, pages 146-150 un rapport détaillé des réparations, etc., qui ont été faites.

RÉGION DE L'OUTAOUAIS.

Cette région embrasse la rivière des Outaouais et ses tributaires, les rivières Gatineau, Madawaska, Coulonge, Noire, Pétéwawa et Du-Moine. Il y a en tout quatre-vingt-trois stations, et les ouvrages destinés à faciliter le flottage du bois se résument comme suit: euviron un mille de canaux, plus de 3 milles de glissoires, près de 13 milles d'estacades et plus de 17 milles pieds linéaires de barrages, avec empellements, jetées, piles de dérivation, etc., en proportion.

Les divers flottages de la saison de 1886, atteignirent généralement la grande rivière avec succès, peu de bûches, de plançons équarris et dégrossis s'échouant dans les tributaires par suite de l'abaissement de l'eau. Dans le cours de l'automne, après que la plus grande partie du bois fut passée, les fondations des glissoires et des barrages ont été examinées, et les réparations nécessaires ont été faites. On trouvera à l'annexe n° 13, pages 151-156, les détails des travaux exécutés à ces différentes stations.

RÉGION DE NEWCASTLE.

Les ouvrages, dans cette région, sont de deux classes: ceux en rapport avec la navigation, qui sont sous le contrôle du ministère des chemins de fer et canaux, et ceux construits pour faciliter le flottage du bois sur la rivière Trent et ses tributaires, et qui sont sous le contrôle du ministère des travaux publics.

L'eau, durant le printemps, atteignit un niveau plus élevé qu'à l'ordinaire, mais de 6 pouces plus bas que le niveau de l'année dernière. La rivière fut maintenue à son niveau moyen dans toutes ses parties, pendant la saison. La température resta basse jusqu'à ce que le printemps fut bien avancé, et la glace, très épaisse, descendit en immenses banquises qui causèrent plus ou moins de dommage à chacune des stations.

L'annexe n° 14, pages 157-160 contient une description détaillée des réparations, etc., qui ont été faites.

PONTS ET CHEMINS.

A la session de 1886, la somme de \$24,500.00 a été votée pour la construction, la réparation et l'entretien des ponts et des chemins qui sont sous le contrôle de ce département; à la session de 1887, un octroi supplémentaire de \$1,300.00 a été accordé, et la balance \$2,968.46 restée du crédit de 1885-86 a été reportée, de sorte que la somme totale disponible était de \$28.768.46. Ceci ne comprend pas les ponts et rues, dans la ville d'Ottawa, et dont il est question aux pages 92-96. de ce rapport. Le tableau suivant indique les sommes disponibles et la dépense-dans chaque province:—

	Montant disponible.	Dépenses de 1886-87.		
Quebec	\$ 6,134 2 3	\$ 6,155 26		
Ontario	6,134 23	6,155 27		
Territoires du Nord-Ouest	16,500 00	4,549 69		
	STATE OF THE PERSON NAMED IN	CONTRACTOR OF THE PERSON NAMED IN		
Total	\$28,768 46	\$16,860 22		

CHEMINS.

CHEMIN DE TÉMISCOUATA.

PONTS.

DE L'ARC (RIVIÈRE.)

A la session de 1886, la somme de \$12,000.00 fut votée pour construire un port sur la rivière de l'Arc à Calgary, T. N.-O. Le 2 mai 1887, on a passé un contra pour la construction de ce pont, avec MM. Kennedy et Heney, et les travaux progressaient à la fin de l'exercice. Dépense, \$1,805.93.

DU CALUMET (CHENAL.)

A la session de 1886, la somme de \$2,000.00 a été votée pour venir en aide aux municipalités de Calumet et Bryson dans la construction d'un pont suspendu à niveau élevé sur le chenal du Calumet, rivière Ottawa, et la balance non dépensée du crédit de 1885-86, a été reportée. Dans le cours de l'exercice, la somme de \$5,000.00 a été payée. Le pont a 585 pieds de longueur entre les culées, et de longues approches à chaque extrémité.

DES JOACHIMS (RIVIÈRE.)

Dépense dans le cours de l'exercice, \$28.50.

DU COUDE (RIVIÈRE.)

A la session de 1886, la somme de \$2,000.00 a été votée pour la construction d'un pont sur la rivière du Coude, à Calgary, T. N.-O.; et durant l'exercice, on y a dépensé ce montant.

DU VIEIL-HOMME (RIVIÈRE.)

A la session de 1886, un crédit de \$2,500.00 fut voté pour la construction d'un pont sur la rivière du Vieil-Homme à Fort McLeod, T. N.-O., mais à la fin de l'année fiscale, on n'avait pas fait de dépense.

PORTAGE-DU-FORT.

A la session de 1886, la somme de \$,6000.00 a été votée pour continuer de réparer le pont qui traverse l'Ottawa à cet endroit, et que le rapport de l'an dernier disait être en voie de construction, et à la session de 1887, un autre crédit de \$1,300.00 fut accordé. Durant l'année, on a terminé la superstructure de ce pont long de 1,000 pieds. Dépense, \$7,281.88.

TELÉGRAPHES.

Au cours de la session de 1886, un crédit de \$120,750.00 fut voté pour la construction, la réparation, l'entretien et les frais d'exploitation des télégraphes de [1887.]

l'Etat placés sous le contrôle de ce ministère; à la session de 1887, un autre crédit de \$1,000.00 fut voté, et la somme de \$42,743.71 a été reportée de 1885-86, ce qui faisait un total de \$164,493.71. De cette somme, \$15,239.28 sont périmées le 30 septembre 1887; la dépense s'est élevée à \$105,498.29, et la balance était en caisse le 30 juin 1837. Le relevé suivant, fait voir le total des sommes disponibles pour chaque section, des sommes périmées et des sommes dépensées:—

		_	
	Disponibles	Périmées 30 septembre, 1886.	Dépenses pendant l'exer- 1886-87.
Golfe Saint-Laurent et pro-			
vinces maritimes	\$42,212.1 0	0060000000000	\$26,828.99
Rive nord du St. Laurent	7,234.27	488.06	7,435.75
De Québec à la station de Qua-			
rantaine de la Grosse-Ile.	1,500.00	669 386 9000 98	
Ile Amherst, Baie de Quinté,	,		
à Bath, Ont.	*********	******	74.07
Territoires du Nord-Ouest	61,924.71	4,751.22	53,871.86
Colombie-Britannique	40,706.82	*******	11,078.44
En général	10,915.81	*******	6,209.18
			BALLANDERS CHICAGO MONTHAN AND AND AND AND AND AND AND AND AND A
\$1	64,493.71	\$ 5,239.28	\$ 105,498.29
-			

GOLFE SAINT-LAURENT ET PROVINCES MARITIMES.

Le 9 août, 1886, un contrat fut passé avec MM. McInnes et McLellan, pour la construction d'une ligne télégraphique entre Chéticamp, Cap-Breton, et Mabou, pour communiquer avec la ligne Western Union, et ils terminèrent leur entreprise le 7 janvier 1887. On a établi un bureau intermédiaire au pont de Marguerie. Cette ligne est maintenue en état de fonctionnement par le ministère. Le 15 janvier 1887, le câble entre Grand Manan et Campobello, Baie de Fundy, s'est rompu, par suite du frottement sur les rochers près de Campobello, et la rupture fut réparée le 14 mai par le capitaine Guildford du vaisseau le Newfield. Le câble entre l'île d'Anticosti et Gaspé, fut endommagé par les glaces en avril 1887, mais de suite il fut réparé temporairement par le surintendant du district; et la partie avariée fut remplacée par un nouveau câble, le mois suivant.

COTE NORD DU SAINT-LAURENT.

Durant les mois de septembre, octobre et novembre 1886, la ligne terrestre sur la côte nord du Saint-Laurent fut prolongée jusqu'à la Rivière aux Merisiers (Birch River), 45 milles en bas de Moisie. Comme le pays traversé par cette ligne, en bas de Moisie, est entièrement inhabité, on n'a pas établi de nouvelles stations. Le plus proche établissement est Sheldrake, environ 30 milles plus bassur la côte. En octobre 1886, une ligne de ceinture depuis un point près de Tadoussac jusqu'à Saint-Etienne, distance de 11 milles, fut commencée. Les travaux ont été exécutés sous la direction de M. H. J. McHugh, inspecteur du service des signaux, et furent complétés en novembre. On a ouvert des bureaux à la Rivière-aux-Canards, Saint-Etienne et la Baie des Rochers.

DE QUÉBEC A LA GROSSE-ILE.

Le câble reliant la station de la quarantaine de la Grosse-Île, avec l'Île d'Orléans, qui avait été remis en place, en mai 1886, et brisé le 19 juillet suivant, fut réparé le 1er septembre et servit jusqu'à la fermeture de la quarantaine pendant l'hiver de 1886-87. On l'a laissé sous l'eau durant l'hiver et par suite de sa rupture par l'action des glaces et le frottement sur les rochers, on a posé un câble plus léger, en juin. Les deux câbles furent tirés de l'eau pour l'hiver de 1887-88. Les lignes terrestres de l'Île d'Orléans et qui communiquent avec Québec n'ont pas étéinterrompues.

ILE D'AMHERST, ONTARIO.

La ligne terrestre et le câble reliant l'île, par téléphone et télégraphe, à Bath, Ontario, n'ont pas été interrompus durant l'année.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

La nouvelle ligne entre Battleford et Edmonton vid Fort Pitt, fut commencée en août et continuée jusqu'au commencement de l'hiver. De Battleford vers Fort Pitt, sur une distance de 33 milles, on s'est servi de poteaux de fer, et de poteaux d'épinette rouge entre Edmonton et Victoria, distance de 73 milles. On a ouvert des bureaux au Fort Saskatchewan en décembre 1886, et à Victoria en janvier 1887. Les poteaux de cette ligne à l'exception de 2,800 poteaux de fer pour la section Battleford-Fort Pitt furent fournis et livrés le long de la ligne en vertu des contrats suivants:—Février 1886, MM. Ashen et McKinnon, 721 poteaux d'épi-

[1887] cxxv

nette rouge, à 98 centins la pièce, d'Edmonton au Fort Saskatchewan; juillet 1886, MM. Ashen et Shields 2,549 poteaux d'épinette rouge, à \$1.55 chacun, du Fort Saskatchewan au lac à la Selle; janvier 1887, W. J. Barker, 3,400 poteaux d'épinette rouge, à \$1.16 chacun, du lac à la Selle au Fort Pitt. Les travaux de construction, faits à la journée, furent repris de bonne heure au printemps suivant et les contrats suivants furent passés pour les travaux à faire avec le crédit de 1887-88:—avril 1887, M. A. C. Vaughan, 2.000 poteaux de cèdre, à \$1.45 chacun, livrés à Qu'Appelle, de Qu'Appelle à Humboldt; juin 1887, W. H. Duncan, pour livrer ces poteaux \$1,360.00; avril 1887, d'Humboldt à la traverse de Clarke, 1,800 poteaux d'épinette rouge distribués et fournis par B. Boyer, à raison de \$2 chacun; avril 1887, de la traverse de Clarke à Battleford, 2,800 poteaux d'épinette rouge, fournis et livrés par G. F. Tupper, à raison de \$1.85 chaque.

COLOMBIE BRITANNIQUE.

En conséquence de l'achèvement du chemin de fer Canadien du Pacifique à la Colombie Britannique, et de l'établissement de sa ligne télégraphique qui aurait été en compétition avec celles exploitées dans le même territoire, par l'Etat, pour les besoins du public, on a décidé d'accepter l'offre de la compagnie du chemin de fer, pour l'achat de ces lignes, qui jusqu'ici avaient été entretenues par l'Etat, le long ou dans le voisinage du tracé du chemin de fer. Le montant offert était \$15,780.00 et les lignes vendues sont celles de:—

	Milles.
Victoria à Dungeness, embranchement, y compris le câble	$19\frac{1}{2}$
Victoria au Ruisseau Caché, ligne principale	356
New-Westminster à Port Moody, embranchement	$7\frac{1}{2}$
Ruisseau Caché à Kamloops, do	. 48
	431

Une convention à terme non fixé fut faite avec la compagnie pour l'exploitation des lignes suivantes qui demeurent la propriété de l'Etat:—

	Milles.
Ashcroft au Ruisseau Caché	4
Ruisseau Caché à Barkerville, ligne principale	$272\frac{1}{2}$
New-Westminster à Ladner's Landing, embranchement	18
	numerous side

2941

ARBITRAGE ET SENTENCES ARBITRALES.

A la session de 1886, la somme de \$5,000.00 a été votée, comme d'habitude, pour défrayer la moitié des dépenses de la commission des arbitres officiels, l'autre moitié étant payée par le ministère des chemins de fer et canaux, et la balance non dépensée du crédit de 1885-86, \$591.78 a été reportée; à la session de 1887, un crédit de \$8,000.00 fut voté pour dédommager MM. Call, Sadler & Cie., de la perte de leur remorqueur "Sultan". Le rapport du secrétaire de la commission officielle des arbitres se trouve dans l'annexe n° 26, pages 241-244. Dépense, \$13,548.02.

L'annexe n° 23 contient le rapport du secrétaire de la commission. Dépense durant l'année fiscale, \$3,378.38.

LISTE DES MÉCANICIENS, CHAUFFEURS, ETC.

On trouvera à l'annexe n° 3, pages 43-46, une liste des mécaniciens, chauffeurs et gardiens des édifices publics dans tout le Canada, et à l'annexe n° 1, pages 9-11, les détails de la dépense dans chaque localité.

MATÉRIEL DE DRAGAGE.

L'annexe n° 6, pages 103-106, contient un état du nombre de dragueurs, remorqueurs et chalans appartenant au ministère, ainsi que du coût de construction, du nombre d'hommes d'équipage employés, de leurs gages etc.

COMMISSION DES INONDATIONS A MONTRÉAL.

Le conseil de ville de Montréal, la chambre du commerce et l'association de la halle aux blés, ayant demandé la nomination d'une commission chargée de s'enquérir des causes des inondations annuelles, à Montréal, et de faire rapport, cette commission fut accordée le 28 mai 1886, par ordre-en-conseil, et l'annexe n° 7 pages 107-118 contient les trois rapports des commissaires, suivi d'un mémorandum de l'ingénieur en chef de ce ministère, sur leur dernier rapport, où les commissaires recommandent la construction de piles et d'estacades au pied du lac Saint-Louis, afin d'y retenir la glace jusqu'à ce que le havre de Montréal et la rivière en bas de cette ville soient libres de glace. Dépenses de cette commission, jusqu'à l'expiration de l'année fiscale, \$11,984.60 dont la ville de Montréal a contribué \$5,000.00.

LAC SAINT-JEAN.

L'annexe n° 8, pages 119-130, contient les rapports de l'ingéni ur en chef de ce ministère, et de M. Thomas Guerin, I.C., sur les explorations du lac faites par ce dernier en 1885 et 1886, relativement au débordement annuel et aux meilleurs moyens d'en prévenir le retour.

CHENAL DES NAVIRES ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC.

L'acte 46 Vic., chap. 38, sanctionné le 25 mai 1883, donnait l'autorisation d'avancer aux commissaires du havre de Montréal une nouvelle somme de \$900,000 pour les mettre en mesure de continuer le creusage du chenal des navires entre Montréal et Québec jusqu'à une profondeur de $27\frac{1}{2}$ pieds à l'eau basse. Les opérations de dragage furent commencées le 14 juin 1883, et on en trouvera le résultat à l'annexe n° 9, pages 131-136.

AMÉLIORATIONS DU PORT DE QUÉBEC.

A l'annexe n° 10, pages 137-140, on trouvera le rapport des commissaires sur les améliorations du port de Québec et le bassin de radoub de Lévis.

PERSONNEL EMPLOYÉ AUX GLISSOIRES ET ESTACADES.

L'annexe n° 15, pages 161-164, contient une liste du personnel employé aux différentes glissoires et estacades, avec la date de la nomination, le salaire, etc., de chaque employé.

JETÉES ET QUAIS DE L'ÉTAT.

L'annexe n° 18, page 197-204, contient une liste des jetées et quais de l'Etat dans les provinces d'Ontario et de Québec, en indiquant la situation, les dimensions, etc.

OUVERTURE ET CLOTURE DE LA NAVIGATION.

L'annexe n° 19, pages 205-208, contient des états en forme de tableaux, donnant les dates de l'ouverture et de la clôture de la navigation depuis un certain nombre d'années, aux principaux ports du Canada, sur les côtes, sur le golfe et sur le fleuve Saint-Laurent et les grands lacs, ainsi qu'aux ports qui sont toujours ouverts.

ARRIVAGES DE LA MER, ETC.

On trouvera dans les annexes 103 20, 21 et 22, pages 209-222, des relevés indiquant le nombre de navires arrivés de la mer depuis 1868 jusqu'à 1886, à Halifax, Saint-Jean, Charlottetown, Québec, Montréal et Victoria; le nombre et le tonnage des bâtiments construits aux principaux chantiers du Canada, de 1868 à 1886, et le nombre des bâtiments naufragés sur la côte ainsi que dans le golfe, le fleuve et les lacs du Saint-Laurent, depuis 1868 jusqu'à 1886.

CONTRATS, PROPRIÉTÉS ACHETÉES, ETC.

A l'annexe n° 23, pages 223-232, on trouvera des états indiquant les entreprises adjugées par le ministère, les propriétés achetées et les propriétés louées par le ministère pendant l'exercice.

ACTES CONCERNANT LES TRAVAUX PUBLICS.

L'annexe n° 24, pages 233-36, contient une liste de quelques uns des Actes publics du parlement du Canada, passés pendant la session de 1887, et se rapportant au ministère des travaux publics ou aux travaux dont il a la direction.

ADMINISTRATEURS DU DEPARTEMENT.

L'annexe n° 27, pages 245-248, contient une liste des membres, commissaires et sous-commissaires de la commission des travaux de la province du Canada, depuis 1841 jusqu'à 1867; ainsi que des ministres, sous-ministres, secrétaires, ingénieurs en chef et architectes en chef du ministère des travaux publics, depuis la confédération jusqu'au 30 juin 1887.

[1887]

7-1

CORRESPONDANCE OFFICIELLE.

L'annexe n° 28, pages 249-52, contient un résumé de la correspondance officielle du ministère depuis 1867 jusqu'au 30 juin 1887

TABLES DES DISTANCES.

L'annexe n° 29 contient un certain nombre de tableaux relatifs à la navigation intérieure du Canada, aux routes de mer pour les pays étrangers, aux routes de terre canadiennes à l'océan, aux chemins de fer et télégraphes de l'Etat, etc., etc. La quatrième partie de cette annexe contient des tableaux préparés avec soin, indiquant les distances entre Liverpool, Angleterre, et Yokohama, Japon, par les routes océaniques les plus courtes et par les principales lignes de chemin de fer les plus courtes, en passant par le Canada et les Etats-Unis et aussi par les canaux de Suez et Panama. Il ressort de ces tableaux que la route de chemin de fer la plus longue par le territoire canadien, d'un océan à l'autre, est encore moindre que la route la plus courte par le territoire américain, et que la route la plus courte entre Liverpool et Yokohama, est celle qui traverse le Canada. On trouvera, à la fin de cette annexe, des états indiquant le coût de construction des travaux publics, avant et après la Confédération.

Respectueusement soumis,

HECTOR L. LANGEVIN,

Ministre des travaux publics.

OTTAWA, 19 décembre 1887.

ANNEXES.

ANNEXE No. 1.

ÉTAT DE LA DÉPENSE

PENDANT L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1887,

PAR

O. DIONNE, COMPTABLE.

ANNEXE No 1.

ETAT indiquant le montant dépensé par le ministère des Travaux Publics du Canada, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1887.

į.			_	
Désignation des travaux.	Construc-	Réparations.	Personnel et entretien.	Total.
ÉDIFICES PUBLICS.	\$ cts.	\$ ets.	\$ cts.	\$ ets.
En général	Ψ σισι	11,550 98		11,550 98
Nouvelle-Ecosse.	,			
Amherst, bureau de poste, etc Antigonish do Baddeck do Halifax, édifice fédéral do entrepôt de vérification Lunenburg, bureau de poste, etc New-Glasgow do North-Sydney do Pictou, douane Sydney, hôpital de marine do hôpital de la quarantaine do (sud) bureau de poste, etc Truro, bureau de poste, etc Windsor do Yarmouth do	14,733 80 468 85 13 49 4,989 94 4,095 86	333 12 166 35 1,526 65 37 34 128 50		5,193 85 333 12 5,059 09 1,183 49 9,803 41 3,900 00 6,909 30 14,733 80 37 34 468 85 128 50 128 50 14,095 86 10,163 68
Ile du Prince-Edouard. Charlottetown, édifice fédéral (nouveau)	5,293 64	2,066 04		33,914 94 2,066 04 5,293 64 3,292 15
Nouveau-Brunswick.				
Bathurst, bureau de poste, etc	8 10 144 45 19,351 44 1,406 81 1,006 66 6,816 27 1.	34 18 4 2,266 21 1 115 5: 7 315 96 6 00 3 2 222 55 522 9 60 0 9 5 3 9		
A reporter			8	173,083 19 5

Désignat	ion des travaux.	Construc- tion.	Réparations.	Personnel et entretien.	Total.
Registeration movements planning the necessaries inconvention in	майства спосоти започники «даму», воздращи замучну, соноток	\$ cts.	\$ ets.	\$ cts.	\$ cts.
Rer	ort	•	19,487 18		173,083 19
_	PUBLICS.—Suite.	100,000 01	10,10. 10		110,000 10
Nouveau-	Brunswick-Fin.				
St. Stephen, bureau d Sussex	do	8,025 41	8 05		8,025 41 8 05
Woodstock	do	5,397 51		***************************************	5,397 51
	Ough	ĺ			
filiandini barra	Québec.				* *** ***
Coaticook, bureau de	le marine e poste	1,000 02 2,132 66	523 59		1,523 61 2,132 66
Dundee, douane	*** ******** ******* - 4 ** * *** * * *		954 94		954 94
Hull, bureau de post	e quarantaine e, etc. (nouveau)	7,468 82 20,681 84	***************************************		7,468 82 20,681 84
do	(temporaire)		465 02		465 02
do bureaux d	mes es examinat. du service civil.	46,736 65	20 00		46,736 65 20 00
do douane			1,838 95		1,838 95
	ercice le vérification		71 83 701 23		71 83 930 23
do bureau du	revenu de l'intérieur	******	924 99		924 99
	poste		990 65 900 00	100007 01000 100007	7,153 67 900 00
Québec, édifices de l	a citadelle		1,493 11		1,493 11
do "rocher" do commis des	travaux publics		536 03		5,320 90 536 03
do bureau des	inspecteurs-mesureurs de bois		1,181 53		1.181 53
do douane do salle d'exer	cice	4,342 00 15,962 62	465 48		4,807 48 15,962 62
do entrepôt de	vérification	6,425 43	146 15		6,571 58
do bâtiment de do hôpital de n	es immigrants narine	12,617 03	403 98		12,617 03 403 98
do observatoir	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	887 00	1,736 20		2,623 20
do bureau de p do édifices pul	oste olics	.	1,190 93 875 00		1,190 93 875 00
do bâtiment di	ı quai de la reine	.	. 1,500 77		1,500 77
Sperbrooke, bureau Sorel	de poste, etc.	3,526 38 15,973 70	30 98		
Sainte-Anne-de-Res	tigouche, bâtim, des Sauvage	si 745.70	***** -**** ****		745 70
Saint-Jerome, bures Saint-Jean	u de poste, etcdo	4,052 00	1 0 55		
Saint-Régis, douane		10.00			. 10 00
Trois-Rivières, dou	aul, pénitencier	35,028 37	3,607 43		
do bure	au de poste		1,772 03		1,772 03
vaneyneia, bureau	du revenu de l'intérieur	. 107 10			. 107 10
	Ontario.				
Amherstburg, bures	u de poste, etc	. 638 9			. 638 90
Barrie Belleville	dodo	6,663 8			
Berlin	do				1,688 71 148 50
e A	reporter		7 42,137 4	5	407,513 22
6	Į.	[1887]			•

	ANNEXE	N 1-5u	ite.		
Désign.	ation des travaux.	Construc- tion.	Réparations.	Personnel et entretien.	Total.
		\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Rep	ort	365,375 77	42,137 45	*********	407,513 22
ÉDIFICES	PUBLICS-Suite.				•
Ont	ario-Suite.				
Brantford, bureau d	le poste, etc	69 49	15 45		84 94
Brockville	lo	1,945 51	182 14	******	2,127 65
	lo	262 50	43 25 44 90	*** ***** *********	305 75
	do	16 50 46 50	95 40	********	61 40 141 90
	lo		00 10		9,419 33
	io		42 75	/	42 75
Guelph	douane		22 90		22 90
do salle d'exe	douane	87 25		*******	5 00 87 25
do bureau de	poste, etc	45.697.69	***************************************	****** ***** ******	45,697 69
Kingston, bureaux de	es examinat. du service civil	10,00, 00	19 02		19 02
do · maison de	douane		9 35	**************	9 35
	P		14 16	***************	20,727 68
do bureau de	poste	90 491 11	6 18 575 04		6 18 29,006 15 74,595 15
do école d'infa	nterie	28,431 11 74,595 15	313 04	***************************************	74,595 15
do édifices mili	taires				51 33
do bureau de p	oste		249 43	**************	249 43
Napanee, do	etc	3,060 60	***************************************	***************************************	3,060 60
Ottowa entranôt da	de poste, etcvérification	6,879 28 2,728 53	116 10	****** ******	6,879 28 2,844 63
do ferme expéri	mentale	3,401 54	110 10		
do musée géolog	gique		. 598 32		598 32
do galerie natio	onale des arts		. j ••••	,	780 50
do bureau de po do bureau d'im	ste, 'etc primerie	671 48 702 80			
do édifices du p	arlement	922 88			143,608 38
do do do	lumière électrique	14,260 83			14,260 83
do do	re.z	1		24.646.72	24,646 72
do do	terrains		***************************************	12,992 04	12,992 04
do do do do	cnaunage			3 226 16	48,439 52 3,226 16
do do	terrains			48,439 52 3,226 16 2,288 61	1 2,288 61
do do	eau			12,878 28	12,878 28
do do	eau	98,057 95			98,057 95
do cour suprême	ee poste, etc	2,667 25	600 71		
	do				
Port-Hope d	10 ***************************	4,501 40	12 25		4,369 51
Rideau Hall			29,550 71		29,550 71
do combust	ible et éclairage.			8,000 00 542 40	8,000 00 542 40
Sainte-Catherine. b	ent de la neige areau de poste, etc		59 65	542 40	
Saint-Thomas	go	3,141 84	400000000000000000000000000000000000000		3,141 84
Stratford	do es examinat. du service civil		. 162 50	100000000	162 50
Toronto, bureaux de	es examinat. du service civil		47 28		
do maison de do entrepôt de	uouane A vérification	0.080.00	. 1,081 57 1,360 39		
do bâtiment d	douane e vérificationes immigrants revenu de l'intérieur	3,400 28	159 48		159 48
do bureau du	revenu de l'intérieur,	3,675 49	270 47		3,945 96
do vieux forts	poste	61 43			61 43
do bureau de p	poste	8,654 29	1 80		8,656 09
Ar	eporter	725,146 75 1887]	220,220 48	113,794 23	1,059,161 46

AMMIAN	IN I - Duc	le.		
Désignation des travaux.	Construc-	Réparations.	Personnel et entretien.	Total.
			010100101	
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ ets.
Report	725,146 75	220,220 48	113,794 23	1,059,161 46
EDIFICES PUBLICS—Suite.				
Ontario-Fin.				
Trenton, bureau de poste, etc	4,058 49 1,939 64	63 90	******************	4,058 49 2,003 54
Manitoba.				
Montagne-de-Pierre, pénitencier	40,681 73	50 09	********	40,731 73
do maison de douane	5,082 05	798 22 82 80		798 22 5,164 85
do salle d'exercice	1,491 50	***************************************		1,491 50
do école d'infanteriedo bureau de poste (nouveau)	12,971 90			12,971 90
do bureau de poste (nouveau)do do (ancien)	44,812 45	180 00	********	44,812 45 180 00
do do (temporaire)		114 25	******* *******	114 25
Territoires du Nord-Ouest.		۲.		
Baraques en général	165 50		***** ***** ****	165 50
do bâtiment des immigrants	30,184 20	100 00		30,184 20 100 00
do école industrielle	300 00			300 00
do bureau d'enregistrement		1,274 50 29 50	****** ***** *****	1,274 50 29 50
Calgary, casernes	2,246 63			2,246 63
do bâtiment des immigrants Fort-McLeod, casernes	580 00			580 00 6.258 75
Fort-Saskatchewan, casernes				
High-River, école industrielle	3,793 30			3,793 30
Lethbridge, casernes	23,855 34 1,597 57			23,855 34
Medicine-Hat do	140 85	*************		140 85
do bûtiment des immigrants do bureau de poste	620 00	10.95	150000000000000000000000000000000000000	620 00 10 25
Pincher-Creek, baraques	15 00			15 00
Prince Albert do do palais de justice et prison	10,169 62			10,169 62
do palais de justice et prison Edifices publics en géneral	20,031 88	2.768 70	********	20,031 88 2,768 70
Qu'Appelle, bâtiments des immigrants		6 10		. 6 10
Regina, casernes.	4,256 44 45,547 95			
do chambre du conseil	1,642 74	***************************************		1,642 74
do palais de justicedo bureau des terres fédérales	449 49	15 40 10 00		464 89 10 00
do prison et asile des aliénés	1,666 27	******		1,666 27
do résidence du lieutenant-gouverneur	547 72			. 547 72
do bureau de poste do manège de la police à cheval	1,907 41 219 07		***************************************	
Colombie-Britannique.			1	
Albert Head station de succession VI	. 1,337 33			1,337 33
New-Westeninster, péniténcier.	34,640 98		.	. 34,640 98
Victoria, maison de douane		403 00		. 403 00 2 00
New-Westminster, péniteucier. New-Westminster, péniteucier. do bureau de poste. Victoria, maison de douane. do bâtiment des immigrants. do bureau de poste.		861 33		861 33
do bureau de poste		562 26		562 26
A reporter	. 1,029,858 59	227,552 69	113,794 23	1,371,205 51
	00-7	•		1 .

	ANN	EXE. No.	1—Suite	•		
The second secon	tridire e E. Schwich	er common en estados	Construc-	Répara- tions.	Personnel et entretien.	Total.
. ÉDIFICES PUI	BLICS.	* ************************************	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts
Report		E	1,029,858 59	227,552 69	113,794 23	1,371,205 5
Dépenses pour certains services.	Appointe- ments des mécani- ciens, etc.	Chauffage	Eclairage.	Eau.		
Nouvelle-Ecosse.	\$ cts.	\$ cts.				
Amherst, bureau de poste, etc. Antigonish do Baddeck do Halifax, édifice fedéral do entrepôt de vérification do pénitencier New-Glasgow, bur de poste, etc Pictou, douane do hôpital de marine Truro, bureau de poste, etc Windsor do Yarmouth do	266 64 15 00 104 46 2,234 46 1 183 32 450 00 266 67	251 94 111 60 84 65 735 34 31 80 32 25 170 37 135 60 32 85 93 00 65 36	36 66 40 62 88 50	736 46 100 00 43 34 26 24	336 57 482 25 473 70 135 60 32 85 4 576 99	
Re du Prince-Edouard.			1			
Charlottetown, édifice fédéral. Montague, bureau de poste, etc Summerside do	1,523 96	51 12		ļ	2,842 94 51 1: 689 8:	2]
Nouveau-Brunswick.	İ	-				
Bathurst, bureau de poste, etc Carleton, St-Jean, b de poste, et Ohatham, bureau de poste, etc Frédéricton do Moncton do Newcastle do Portland do Saint-Jean, douane	399 96 399 96 299 97 45 00 1,645 04	101 22 146 70 300 90 256 8 457 16 	75 0 72 80 72 80 72 80 75 56 5 75 131 40 1 97 60 2 251 20 7 50	26 5 1 117 4 2 458 9 2 25 8	219 5 971 4 2 1,330 7 888 5 45 0 0 3,691 0 6 633 8 503 5	9 0 5 0 0 1 1 1 8
do caisse d'épargne St-Stephen, bur. de poste, etc. Sussex do		3 161 00 37 8	0 6	0	232 9 306 8 438 3	7 9 9
Québec.	459 5	200 1	1 12 3	340	1001	- 1
Hull, bureau de poste, etc Montréal, douane do salle d'exexercice do entrepôt de vérificat do bur. du revenu de l'in do bureau de poste	1,220 0 502 5 925 0 1. 720 6	1,869 1 250 7	278 7 0 291 9 146 8	0	2,839 1 502 5 3,086 0 1,117 5	00
A reporter	16,251 0	12,013 <u>4</u> [188	7 10,597 6	3,457 4	42,319 6	

				Construc-	Répara-	Personnel et	Total.
				tion.	tions.	entretien.	2000
ÉDI	FICES PUBLIC	S—Suite.		\$ cts.	\$ ets.	\$ cts.	\$ * ets.
	Report		*** ****** *****	-	227,552 69	113,794 23	1,371,205 51
Dépenses pour vices-		Appointe- ments des mécani- ciens, etc.	Chauffage	Eclairage.	Eau.		
Québec	-Fin.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.		
-		í i	12,013 47	10,597 62	3,4 57 4 3	42,319 58	********
Montréal, burea Not do burea	u de poste, rue tre Dame u de poste, rue			10 25	14 00	24 25	
Sai do bures	nt-Laurent u de poste, rue		** ** *** ****	9 95		9 95	
Seinte-Cather Québec, édifices do bur.des	ine	46 25 382 50	168 02 42 00 1,155 20		************	309 77 424 50	
do entrepor do hôpital do bureau d	t de vernication de marine le poste	900 00	526 17 1,293 35 345 10	605 02	***************************************	1,426 17 1,293 35 950 12	
Sorel Saint-Jean	r. de poste, etc. do do 'aul, pénitencien	309 96 337 42	319 00 152 00	21 98 14 43	55 00	650 94	
Trois-Rivières,	douanebureau de poste	699 98	325 29 170 00		36 38 130 00	1,061 65	
Ont	ario.			1	İ	İ	ĺ
Amherstburg, b Barrie Belleville Berlin	do do do	. 399 96 600 90	420 75 313 25	279 18 391 80	13 00	1,318 05	1
Brantford Brockville Chatham	do	600 00	358 39 336 88	291 46	142 4	$ \begin{array}{c ccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	
Clifton Cobourg Cornwall	do	399 96	337 00 62 5	51 6' 101 8'	7 36 2	5 824 88 509 37	
Gelt	do	1 306 61	905 0			603 85 130 00	
Hamilton, doug	uane i de poste, etc ane eau de poste	45 00	4 0 40 8 1,409 8	30 3 0 1,164 1	100 0	. 116 12 0 3,483 64	
do bur.	du revenu de l'in ge militaire	1,440 00	420 9	. 18 2	0 13 5	1,440 00	
do bures	encier au de poste le lu de poste	.	. 1 304 5	0 303 1	5 27 7	779 18 0 590 71 3 2,024 27 0 1,983 78	
Orangeville, b	ur. de poste, etc do	316 6	3 235 9	3 850	8	637 64	Ł
10 A repor	ter	30,124 2	8 24,080 S		7 4,234 3	75,987 8	

	ANN	EXE No	1—Suite			
to			Construc-	Répara- tion.	Personnel et entretien.	Total.
Committee of the commit						
EDIFICES PUBLI		,	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Report			1,029,858 59	227,552 69	113,794 23	1,371,205 51
Dépenses pour certains servi- ces—Suite.	Appointe- ments des mécani- ciens, etc.	Chauffage	Eclairage.	Eau.		
Ontario-Fin.	\$ ets.	\$ cts.	\$ cts	\$ cts.		
Report	30,124 28	24,080 90	17,548 27	4,234 37	75,987 82	
Port-Hope, bureau de poste, etc Stratford do Sainte-Oatherine do Saint-Thomas do Toronto, douane do entrepôt de vérifica	650 00 399 96 399 96 695 95 786 00 665 00 1,239 50 1,000 03	947 0	445 14 267 25 212 62 186 75 15 51 104 37 2,161 12 638 99	70 89 50 63 44 40 60 09 70 00 40 50 659 71	1,367 61 1,281 94 5,007 34	
${\it Manitoba}.$						
Winnipeg, douane		538 0 1,125 0	0 42 60 0 415 11	252 25	580 6	6
Territoires du Nord-Ouest.						
Battleford, résidence du lieut. gouverneur	75 00 405 00 - 135 00	6 0 40 0 416 5	00 9 8	8 00	6 0 40 0 829 5	0 0 8
Colombie-Britannique.		}				
Nanaïmo, bureau de poste New-Westminster, bur. de post Victoria, douane do bureau de poste	e 650 0	0 81 3 83	00		731 3	37 00
Edifices publics en général	þ	1,648	99		1,648 9	99
	38,717 1	4 33,523	57 23,152 8	5,667 9	5	101,061 52
A reporter		[18	1,029,858	59 227,552 6	214,855	75 1,472,267 03 11

	14 Dat				
Désignation des travaux.	Construc- tion. Réparations.		Personnel et entretien.	Total.	
CONTRACTOR STATEMENT AND ADDRESS OF THE PROPERTY ADDRESS OF THE PROPERTY ADDRESS O					
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ ets.	
Report	1,029,858 59	227,552 69	214,855 75	1,472,267 03	
HAVRES ET BRISE-LAMES.		- 1			
$No {\it uvelle-E} cosse.$					
Arisaig, jetée. Bayfield, jetée. Baie du Saint-Laurent. Birch Islands. Blue Rock. Boularderie. Broad Cove. Brulé. Cap la Ronde. Cap la Ronde. Con Bay (Baie des Vaches). Digby, jetée. Est, rivière de l'. Economy, brise-lames de Fox Island ou Laurenceton. Great Tancook, Ile. Great Village River (Rivière du Grand Village). Gros Nez. Havres en général—proportion des dépenses. Harbourville Indian Islands (Ile des Sauvages). Kingsport. Lismore. Mangaretville, brise-lames. Morden, jetée. MeNair, anse de. Parrsboro', jetée. Petite Riv-ère. Picket, rivière de. Port Greville Sheet Harbour South Ingonish. Surette's on île de la P'te. Rloignée et riv. au Casto Three Fathom Harbour (Havre des Trois Brasses). West Plunico (Pobnico-Quest). White Point (Pointe-Blanche).	500 00 1,534 41 722 88 683 90 499 19 672 72 497 50 449 71 9,301 85 767 62 499 99 51 19 2,563 69 1,167 34 2,900 00 100 00 2,970 30 1,000 00 856 16 1,548 49 1,931 05 6,082 36 2,000 00 563 37	499 98 932 36 25 00		2,563 69 1,167 34 2,900 00 3,200 30 2,970 30 1,000 00 856 16 1,548 49 1,931 05 6,082 36 400 00 79 31 2,000 00 563 37 499 98 4,929 18 78 84 932 36 960 12 25 00 998 62	
Whycocomagh	.1 499 96			499 96	
He du Prince-Edouard.		1			
Cascumpec Georgetown, jetée de la reine Havres en général Keirs, rivage de Miminegash New London Nine Mile Creek (Creek des Neuf Milles)	1,524 28	334 67 3,200 29 7 25 215 97 97 66		3,200 29 7 25 215 97 1,524 28	

Désignation des travaux.	Con- struction.	Réparations.	Personnel et entretien.	Total.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Report	•	240,341 16		1,540,211 26
HAVRES ET BRISE-LAMES-Suite.				
Ile du Prince-Edouard-Fin.				
Port-Selkirk Red-Point Rustico Souris Sturgeon river (riv. aux Esturgeons)	1,730 63	199 97 70 00 50 00	4000000 .0000000 1000000 .0000000 10000000 .0000000	729 80 199 97 70 00 1,730 63 50 00
Nouveau-Brunswick.				1
Cap Tormentine, havre de Olifton, brise-lames. Dalhousie, quai de délestage. Elim-Tree Grande-Anse. Grand-Lac, Jemseg. Havres en général Hopewell, Cap. Quaco. Rivière Saint-François Saint-Jean, havre de. Saint-Jean, rivière. do enlèvement de chicots. do riv des Chutes à l'île à l'Ours. do fle à l'Ours et Frédéricton. do Frédéricton et Woodstock. Tynemouth ou Ten-Mile Creek. Upper-Salmon, rivière.	1,895 58 998 41 881 91 1,200 00 998 07	3,200 29 299 94 198 63		1
$Qu\'eb\'ec.$				
Agnès, jetée d', lac Mégantic	865 28 470 45 1,060 73 1,170 60 1,170 60 1,010 49 1,052 04 1,390 35 1,484 75 1,826 53 9,906 13 1,210 14 1,300 15 1,410 1,300 15 1,410 1,300 15 1,410 1,310 1,410 1	203 73 254 65 500 00 . 168 83 . 50 09	2,501 69	. 1,611 04 767 01 168 83 3,013 49 50 09 1,052 04 1,390 35 1,484 75 1,826 53 9,906 13 2,501 69 216 14
A reporter	. [1,192,970-7 1887]	4 245,870 31	217,473 44	1,656,314 49 13

Désignation des travaux.	Con- struction.	Réparations.	Personnel et entretien.	Total.
	\$ cts.	\$ ets.	\$ cts.	\$ cta.
Report	1,192,970 74	245,870 31	217,473 44	1,656,314 49
HAVRES ET BRISE-LAMES-Suite.				
Québec—Suite.				
Grands Bergeronnes Havres en général Isle Perrot, jetée	383 51 3,279 93 6,726 76 6,736 19 751 50 2,169 24 2,101 78 2,705 92 285 29 2,139 26 1,200 00 336 38 2,029 56 6,778 32 3,609 83 2,029 56 6,778 32 3,609 83 4,799 31 4,787 70 937 85 8 4,791 82 8 1,608 33 1,003 44 26,219 00 1,003 49 26,219 00 26,210 00 27,210 00 28,210	11,736 12 597 11 54 65 500 21 7,041 63 567 83 4,159 94 3,169 76	48 52 2,761 03 11,984 60	2,169 24 54 65 500 21 11,460 77 2,101 78 2,705 92 7,041 63 2,705 92 7,041 63 2,139 26 2,139 26 2,139 26 2,139 26 3,169 7
A reporter	1,309,771 2		00 233,039 4	
14	[1887]			

Désignation des travaux.	Désignation des travaux. Constrution, Réparation		Personnel et entretien.	Total.	
Report HAVRES ET BRISE-LAMES—Suite.	\$ cts. 1,309,771 28	\$ cts. 274,513 00	\$ ets. 233,039 48	\$ cts. 1,817,323 6	
Québec—Fin. Saint-Zotique, jetée Trois-Rivières, port de Trois-Pistoles, jetée Ontario.		***************************************	90 77	1,165 23 90 77 4,359 56	
Bayfield, port de	3,301 99 21,763 55 3,086 42 4,347 02 3,564 81 326 71 6,353 02 1,000 00 1,714 31 4,688 68 4,437 25 9,977 20 18,205 94 2,731 32 970 06 2,232 50 3,078 55 3,930 38 16 74		40,0000	1,000 00- 1,714 31 4,688 68 4,437 25 9,977 20 18,205 94 2,731 32- 970 06	
Manitoba. Assiniboine, rivière—Examen des inondations Havres en général Territoires du Nord-Ouest.	***************************************	3,377 00	4,170 39	4,170 39 3,377 00	
Saskatchewan-Nord, rivière	47 53	284,487 39	237,835 33	15,134 08 47 53 1,982,157 13 15	

ANNEXE Nº 1-Fin.

	-				
Désignation des travaux.	Con- struction. Réparations.		Personnel et entretien.	Total.	
Commission Global Commission of the Commission Commission (Commission Commission					
Report	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
	1,459,834 41	284,487 39	237,835 33	1,982,157 13	
HAVRES ET BRISE-LARMES-Fin.	1			i	
Colombie-Britannique.					
Cowichan, rivière Esquimalt, bassin de radoub Fraser, rivière Havres en général Kicking Horse, rivière, ou Kootenay Nanamo, port de—Grand Portage Nicomeckel, rivière—Enlèvement de chicots Victoria, port de—Rocher Dredger	207,308.24 8,035.41 535.08 741.52 912.50	56 55	**************************************	1,760 00 207,308 24 8,035 41 56 55 535 08 741 52 912 50 4,490 00	
HAVRES EN GÉNÉRAL	•••••	***************************************	8,663 62	8,663 62	
DRAGUEURS	10,185 47	33,578 03	101001 144444 184541	43,763 50	
DRAGAGE.					
Nouvelle-Ecosse.					
Aspy, baie				Constitution of the Consti	
Ile du Prince-Edouard.					
Tignish 4,988 39		1			
Nouveau-Brunswick.					
Belle Isle		promison description of the control			
En GÉNÉRAL 22 41					
Total, provinces maritimes \$30,022 41					
Quebec.					
Laprairie, port de			- A Company of the Co		
A reporter 7,541 74 30,022 41	1,693,802 63	318,121 97	246,498 95	2,258,423 55	
16	1887]				

ANNIA	2 IN 1 XX			
Désignation des travaux.	Construc- tion	Réparations	Personnel et entretien.	Total.
Address and the second	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Report \$7,541 74 \$30,022 4	1 1,693,802 63	318,121 97	246,498 95	2,258,423 55
DRAGAGE-Fin.				
Québec-Fin.				
Rivière Richelieu	n			
Ontario.				
Cobourg \$2,657 90 Goderich 565 21 Kincardine 430 99 Lion's-Head 646 53 Creek du Petit-Ours 500 00 Cieek McGregor 1,300 00 Port-Elgin 1,428 62 Port-Hope 2,624 50 Rivière Ottawa-En amont de Pembroke 1,107 50 Southampton 1,191 45 Summerstown 5,959 19 Thornbury 1,185 55 En général 653 53 20,250 8	97			
$\it Manitoba.$		i		
Lac Winnipeg—E mb o u- chure de la rivière à la Vase Blanche	18			
Colombie-Britannique.				
Rivière-Fraser, en amont de New-Westminster	12 53			
MAZAMANANA CO.	99,639 92	_		99,639 92
A reporter	1793,44 2 5	5 318,121 97	246,498 95	2,358,063 47

		na Marina Parina Vanda er gang man de yang		
Désignation des travaux.	Construc- tion. Réparations. I		Personnel et entretien.	Total.
Appropriate approximate photometric development and propriate appropriate appr		(0)		
.	\$ cts.	\$ cts.	\$ ets.	& cts.
Report	1,793,442 55	318,121 97	246,498 95	2,358,063 47
GLISSOIRES ET ESTACADES.				
Saguenay, travaux du district du	2,309 02 2,500 00 5,201 25 1,322 01 10,074 99	******	1,245 22 19,198 46 23,567 31	4,611 66 37,975 54 23,567 31 7,444 33 2,309 02 2,500 00 5,201 25 20,630 40 1,322 01 10,074 99
Newcastle, travaux du district de	*******	7,379 14	2,657 20	10,036 34
PONTS ET CHEMINS. Pont du chenal du Calumet, rivière Ottawa	7,281 88 28 65 	91 50 4,273 66 223 06 656 55 2,074 32 210 27 10,555 50		5,000 00- 7,281 88 28 65- 91 50 4,273 66 223 06- 656 55 2,074 32 210 27 10,555 50 2,000 00 1,805 93 2,000 00 749 76
Nouvelle-Leosse. Côte Est du Cap-Breton à New-Haven ou Neill's-Harbour. Halifax et Canso. Mabou à Chéticamp	279 01 1,000 00 3,995 38		1,946 66	279 01 1,000 00 3,995 38 1,946 66 7,435 75
Bath et île Amherst	1		74 07	1
A reporter	1,856,290 99 887]	383,939 41	295,187 87	2,535,418 27

ANNEXE Nº 1-Fin.

ANNDAD II 1—1°00.					
Désignation des travaux.	Construc- tion.	Réparations.	Personnel et entretien.	Total.	
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
Report	1,856,290 99	383,939 41	295,187 87	2,535,418 27	
LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES-Fin.					
Territoires du Nord-Ouest.					
Battleford à Edmonton viâ Fort-Pitt Dunmore à Fort-McLeod, et Mâchoire-d'Orignal	1 '	•		33,568 83	
à Montagne-des-BoisLignes télégraphiques en général	3,609 46	*******************************	16,693 57	3,609 46 16,693 57	
${\it Colombie-Britannique.}$,	
Lignes télégraphiques en généralLignes télégraphiques et câbles sous-marins, bas du			11,078 44	11,078 44	
fleuve Saint-Laurent et provinces maritimes Service télégraphique en général	***************************************		19,607 94 6,209 18	19,607 94 6,209 18	
DIVERS.					
Ottawa, place Cartier	5,000 00		13,548 02 5,086 52 78 72 400 00 110 00 150 00 835 10	2,597 38 10,453 81 35,315 93 13,548 02 5,000 00 5,086 52 78 72 400 00 110 00 150 00 835 10	
TRAVAUX AUTORISÉS PAR ACTES SPÉCIAUX DU PARLEMENT. Fleuve Saint-Laurent, approfondissement entr Québec et Montréal Améliorations au port de Québec	191,000 00 432,795 32 20,000 00 203 00 643,998 32		404,301 29	20,000 00 203 00 643,998 32	

O. DIONNE, Comptable.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS, OTTAWA, 27 octobre 1887.

[1887]

19

ANNEXE Nº 2.

RAPPORT

SUR LES

ÉDIFICES PUBLICS

DU

CANADA

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1887,

PAR

THOMAS FULLER, ARCHITECTE EN CHEF.

ANNEXE No 2.

RAPPORT DE L'ARCHITECTE EN CHEF.

Nº de renvoi, 82,208.

BUREAU DE L'ARCHITECTE EN CHEF. OTTAWA, 22 septembre 1887.

Monsieur,-J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport annuel sur les édifices et travaux publics placés sous mon contrôle, et exécutés pendant l'exercice termine le 30 juin 1887.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur.

THOMAS FULLER.

Architecte en chef.

M. A. GOBEIL.

Secrétaire ministère des travaux publics, Ottawa,

PROVINCE DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE.

AMHERST.

ÉDIFICE FÉDÉRAL.

Cet édifice, qui a été décrit dans mon rapport de 1885-86, est terminé, garni et occupé.

Plans, etc., préparés, et travaux surveillés par le département.

Commis des travaux, M. Geo. Thompson, Amherst, N.-E.

Entrepreneurs de l'édifice et de l'installation, MM, Rhodes, Currie et Cie, Amherst, N.-E.

Entrepreneurs de l'appareil de chauffage, MM. Wisdom et Fish, Saint-Jean, N.-B.

ANNAPOLIS.

ÉDIFICE FÉDÉRAL.

Un crédit a été porté au budget de 1887-88 pour l'achat d'un emplacement et la construction d'un édifice public.

BADDECK.

BUREAU DE POSTE, ETC.

Cet édifice est terminé, garni et occupé. Plans et devis préparés, et travaux surveillés par le département.

Commis des travaux, M. Neil W. Mackenzie, Baddeck, N. E.

Entrepreneur de l'édifice, M. R. H. Hill, Hull, P. Q. Entrepreneur de l'installation de la poste, M. Hector McNeil, Baddeck, N.-E.

Entrepreneur de l'appareil de chauffage, M. Geo. Thompson, New-Glasgow, N.-E.

[1887]

LUNENBURG.

ÉDIFICE FÉDÉRAL.

On a fait l'acquisition, pour y construire un édifice public, d'un emplacement ayant 120 pieds de front sur la rue King et 80 pieds sur les rues Lincoln et Pelham.

NEW-GLASGOW.

ÉDIFICE FÉDÉRAL.

Cet édifice a été terminé, garni et occupé l'automne dernier.

SYDNEY-NORD.

ÉDIFICE FÉDÉRAL.

Depuis la date de mon dernier rapport, la construction de cet édifice a été poussée activement; des contrats ont été passés pour l'installation et l'appareil de chauffage, et il sera probablement prêt à être occupé cet automne.

Plans, etc., préparés, et travaux surveillés par le département.

Commis des travaux, M. Chs. P. Moffat.

Entrepreneurs de la construction de l'édifice et de l'installation des bureaux, MM. Macdonald, Treen et Anderson, Pictou, N.-E.

Entrepreneur de l'appareil de chauffage, la Truro Manufacturing Co.

PICTOU.

DOUANE.

Au cours de sa dernière session, le parlement a voté un crédit pour un appareil de chauffage à l'eau chaude dans cet édifice.

Le département a l'intention de préparer des plans et devis, et de demander des soumissions prochainement.

HÔPITAL DE LA MARINE.

Le parlement a voté un autre crédit pour l'établissement d'un appareil de chauffage dans cet édifice; le département doit préparer les plans et devis, et demander bientôt des soumissions.

SYDNEY, N.-E.

ÉDIFICE FÉDÉRAL.

On a fait l'acquisition d'un emplacement à l'encoignure des rues Charlotte et Dorchester, 103 pieds 6 pouces de front sur la première et 155 sur la seconde.

YARMOUTH.

ÉDIFICE FÉDÉRAL.

Depuis la date de mon dernier rapport, cet édifice a été terminé et occupé.

Plans, etc., préparés par le département.

Commis des travaux, M. J. B. Kenney, Yarmouth, N.-E. Entrepreneurs de la construction et de l'installation, MM. A. E. Milliken et Cie, Moneton, N.-B.

Entrepreneur de l'appareil de chauffage, M. Joseph Muirhead, Halifax.

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

CHARLOTTETOWN.

ÉDIFICE FÉDÉRAL

Cet édifice est terminé, garni et occupé.

Plans, etc., préparés par le département.

Architectes dirigeants, MM. Stirling et Harris, Charlottetown, I.P.-E.

Commis des travaux, M. Chas. Dalziel.

Entrepreneurs de la construction et de l'installation, M. T. C. Conner, N.-B.

Entrepreneurs de l'appareil d'éclairage au gaz, MM. A. Hermans et Fils, Charlottetown, I P.E.

Entrepreneurs de l'appareil de chauffage, MM. McKinnon et McLean, Charlottetown, I.P.-E.

MONTAGUA.

BUREAU DE POSTE.

Cet édifice est terminé.

Avant qu'il ne soit occupé, il reste à compléter des travaux d'installation et de nivellement, et à poser des trottoirs.

Plans, étc., préparés par le département.

Architectes dirigeants, MM. Stirling et Harris, Charlottetown, I.P.-E.

Entrepreneur, M. L. A. Wilmot, Dorchester, N.-B.

PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

BATHURST.

BUREAU DE POSTE, ETC.

L'édifice est terminé et muni d'un appareil de chauffage à l'eau chaude. Des contrats ont été passés pour l'installation, l'ameublement, etc., et on a lieu de croire que l'édifice sera occupé avant l'automne prochain.

Plans et devis préparés, et travaux surveillés par le département.

Commis des travaux, M. Henry White, Bathurst. N.-B.

Entrepreneur de la construction de l'édifice, M. John Black, Hull, P. Q.

Entrepreneur des installations des bureaux de poste et de douane, M. Samuel Gammon, Bathurst, N. B.

Entrepreneur de l'ameublement, M. Henry Bishop, Bathurst, N.-B.

Entrepreneurs de l'appareil de chauffage, MM. Wisdom et Fish, Saint Jean, N.-B. On est à faire des trottoirs et des clôtures sur deux côtés. Ces travaux seront terminés à l'automne.

DORCHESTER.

PÉNITENCIER DES PROVINCES MARITIMES.

L'aile affectée aux cellules et la chambre de la chaudière ont été terminées, l'appareil de chauffage à vapeur prolongé jusqu'à la nouvelle aile, les garnitures des cellules presque toutes fournies, et un grand nombre de cellules occupées. Deux porches ont été construits pour protéger les portes cochères des cellules contre la pluie et la neige.

Les pentures de portes, serrures, barreaux, etc., des cellules, ont été réparées et

≅olidées.

La scierie a été réparée, ainsi que sa machine, la chaudière et le mécanisme, et de nouvelles scies rotatives ont été installées.

On a fait un nouveau porche et un cabinet à la boulangerie, qui a été munie d'outils et d'un monte charge, et peinturée.

Une aile de l'hôpital a été divisée par un grillage en fer pour former une salle destinée aux aliénés invalides.

On a construit une porcherie en bois, 20 pieds de long sur 25 de large, avec cheminée en brique, chaudière d'alimentation, appareils d'abattage, etc.

Le cottage du fermier a été peinturé à l'extérieur et muni d'une nouvelle

cheminée.

La serre aux légumes a reçu une nouvelle cheminée.

Le plâtrage et le peinturage de la maison de l'intendant ont été réparés, et une nouvelle cheminée a été construite.

On a peinturé le bureau des Travaux publics, le logement du sous-préfet, la maison du mécanicien, la prison, les chassis d'hiver, etc.

La clôture de la cour de la prison a été renforcée.

On a mis cinq nouveaux porches aux cottages des gardes, où des réparations générales considérables ont été faites.

L'atelier de cordonnerie a été agrandi et amélioré.

Des réparations et améliorations générales ont été faites à la buanderie et aux ateliers des tailleurs.

La clôture qui entoure le réservoir a été réparée, de nouveaux robinets ont été installes, les bornes fontaines ont été drainées, et un abreuvoir permanent a été pratiqué dans le champ en arrière de la prison.

Une grande partie de la menuiserie et du peinturage a été faite par les détenus.

Commis des travaux, M. John E. Turnbull.

KINGSTON (KENT).

HÔPITAL DE DA MARINE.

Diverses réparations et réfactions ont été exécutées sous la surveillance de M. E. Hutcheson.

NEWCASTLE.

ÉDIFICE FÉDÉRAL.

Edifice occupé.

WOODSTOCK.

BUBEAU DE POSTE, DOUANE, ETC.

L'arrière-plan des terrains a été nivelé au moyen de coffrages remplis de pierre et recouverts de gravier passé au tamis; des marches en granit ent été posées sur toute la longueur de l'édifice, et les côtés nord et sud enclos par de forts couronnements en granit de taille avec piliers en granit et portes en fer forgé.

La cheminée a été exhaussée avec de la brique pressée à chaperon en pierre de taille.

Des grillages en fer ont été placés dans les corridors du sous sol de l'entrepôt de vérification.

Plans, etc., préparés par le département.

Architecte dirigeant, M. H. N. Black, Woodstock.

Entrepreneur, M. Hugh Hay, Woodstock.

26

[1887]

SAINT-STEPHEN.

ÉDIFICE FÉDÉRAL.

Edifice terminé, garni et équipé.

Plans et devis préparés par le département.

Commis des travaux, M. D. F. Maxwell, Saint-Stephen, N. B.

Entrepreneur de l'édifice et de l'installation, M. John Macpherson, Saint-Stephen, N.-B.

Entrepreneur de l'appareil de chauffage à l'eau chaude, M. John E. Fitzgerald.

Saint Jean, N.-B.

PROVINCE DE QUÉBEC.

COATICOOK.

ÉDIFICE FÉDÉRAL.

On s'est assuré d'un emplacement au coin des rues Maria et Cutting, et le département doit préparer les plans de l'édifice.

JOLIETTE.

BUREAU DE POSTE, ETC.

Un crédit a été voté pour l'achat d'un édifice.

MARIA.

MISSION DES SAUVAGES.

Un crédit de \$500 est voté pour réparer la chapelle catholique.

MONTRÉAL.

Ces édifices, qui ont été décrits dans mon rapport de l'année dernière, sont presque terminés, et on croit qu'ils pourront être occupés prochainement.

Plans, etc., préparés par le département. Architecte dirigeant, M. A. Raza, Montréal, P. Q.

Entrepreneurs de la maçonnerie, des ouvrages en brique et en bois, etc., MM. Shirley, Brennan et Starrs, Ottawa.

QUÉBEC.

SALLE D'EXERCICES.

Cet édifice achève. Plans, etc, préparés, et travaux surveillés par M. E. E. Taché, architecte, Quebec, P. Q.

Commis des travaux, M. W. J. Peters, Québec, P. Q. Entrepreneurs de l'édifice, MM. Costellow et Lortie, Québec, P. Q.

Entrepreneur des travaux de nivellement sur l'avenue, M. A. Lortie, Québec.

DÉPÔT DES IMMIGRANTS.

Le dépôt dont j'ai parlé dans mon dernier rapport a été terminé au cours du printemps de 1886, et contrat a été passé avec M. Alf. Lortie pour la construction d'un bâtiment semblable sur la levée Louise. Ce bâtiment, qui est maintenant en cours de construction, a la forme d'un L; il comprend un corps principal de 320 pieds de long et une aile latérale de 110 pieds, ayant chacun 32 pieds de large, à l'exclusion de verandas de 10 pieds de large qui entourent tout le bâtiment. Le corps principal comprend une partie à un étage, 88 pieds de long, pour bureaux, et une partie à deux étages, 232 pieds de long, pour salle d'attente en bas et dortoirs en haut: l'aile latérale, 110 pieds de long, est destinée au réfectoire, à la cuisine et aux bains.

Plans, devis, etc., préparés par le département. Commis de travaux, M. Jos. Garneau, Québec.

ENTREPÔT DE VÉRIFICATION.

L'élévateur et l'appareil de chauffage à vapeur, dont il était question dans mon rapport de l'année dernière, sont terminés et en opération.

Plans, etc., préparés, et travaux surveillés par le département.

Commis des travaux, M. Adolphe Huot, Québec, P.Q.

Entrepreneurs des chaudières et de l'élévateur, MM. Carrier, Laine et Cie, Levis, P.Q.

Entrepreneur de l'appareil de chauffage à vapeur, M. James McGuire, Québec. P.Q.

BUREAU DES INSPECTEURS-MESUREURS DE BOIS.

L'appareil de chauffage à l'eau chaude, qui était en cours de construction à la date de mon dernier rapport, a été terminé dans le cours de l'été de 1886, et a fonctionné l'hiver dernier.

Commis des travaux, M. Adolphe Huot, Québec, P.Q. Entrepreneur, M. Z. Vandry, Québec, P.Q.

ORSERVATOIRE.

Un nouvel appareil de chauffage à l'eau chaude a été installé dans le cours de l'été de 1886, et on a réparé les bâtiments à l'intérieur et à l'extérieur.

Entrepreneur de l'appareil de chauffage, M. Geo. T. Philips, Québec, P.Q.

Entrepreneur des réparations, M. Fred. Poitras, Québec, P.Q.

DOUANE.

L'appareil dont il était question dans mon dernier rapport est terminé et prêt à fonctionner.

Plans, etc., préparés, et travaux surveillés par le département.

Commis des travaux, M. Adolphe Huot, Québec P. Q.

Entrepreneur, M. Andrew Mulholland, Québec, P. Q.

RIVIÈRE-DU-LOUP (FRASERVILLE, P.Q.).

BUREAU DE POSTE, DOUANE, ETC.

Le budget de 1887-88 contient un crédit destiné à la construction de cet édifice, dont les plans, etc., seront préparés prochainement.

SHERBROOKE.

ÉDIFICE FEDÉRAL

Une horloge sonnante, à quatre cadrans lumineux, a été placée dans une tourelle construite à cette fin dans l'un des pavillons.

Entrepreneur de l'horloge, M. R. Spearing, Sherbrooke. Eetrepreneurs de la menuiserie, J. et J. Bryant, Sherbrooke.

SOREL.

ÉDIFICE FÉDÉRAL.

Edifice terminé et occupé.

Plans, etc., préparés par le département. Architecte dirigeant, M. L. Z. Gauthier, Sorel, P. Q. Commis des travaux, M. J. Chenevert, Sorel, P. Q.

Entrepreneur de la construction de l'édifice, de l'installation, des trottoirs et clôtures, M. Geo. Beaucage, Québec, P. Q.

SAINTE-ANNE DE RISTIGOUCHE.

MISSION DES SAUVAGES.

La chapelle catholique et la résidence du missionnaire ont été complètement réparées. Le budget de 1887-88 contient un crédit destiné à réparer les bâtisses de la mission.

SAINT-JÉROME.

ÉDIFICE PUBLIC.

On s'est assuré d'un emplacement vis à-vis le bureau de la fabrique, et les plans du futur édifice sont en cours de préparation.

SAINT-VINCENT-DE PAUL.

PÉNITENCIER.

La nouvelle aile des ateliers, qui avait d'abord été destinée à servir de réfectoire. et qui est décrite dans mon rapport de l'année dernière, se trouvant mal éclairée, douze nouvelles fenêtres ont été pratiquées dans le mur sud-ouest. On y a installé six cabinets d'aisance, un réservoir en tôle à chaudière de la capacité de 9,600 gallons d'eau, et un appareil de chauffage à la vapeur.

Dans le sous-sol des ateliers on a placé quatorze bains d'orage pour les détenus et

une baignoire pour les employés.

La salle des gardiens, dont les ouvrages en pierre étaient terminés à la date de mon dernier rapport, a recu une toiture en bois recouverte en bardeaux métalliques.

Le nombre des cellules dortoirs étant suffisant pour les détenus, les 138 cellulesdortoirs de l'ancienne aile furent démolies, et l'aile a été carrelée en pierre et convertie en cuisine, lavoir et séchoir. La cuisine a été pourvue d'un apparoil à vapeur, qui effectue une notable économie de combustible et de temps sur les pceles ordinaires (range), et fournit de la vapeur à la buanderie pour les fins de lavage et de séchage, et jusqu'à un certain point de chauffage. [1887]

29

Un nouveau bâtiment pour la chaudière et la machine, près des nouveaux ateliers, a été commencé au mois d'octobre 1886; il est en cours de construction et sera probablement terminé pour Noël 1887. Il est en pierre, 40 x 39 pieds, aura 23 pieds de haut avec toiture en bois, et une chemir ée s'élevant à 50 pieds au-dessus du toit.

Une nouvelle pompe à vapeur, pour le service de l'eau, a été placée dans la

maison de pompes.

L'extrémité inférieure du drain principal a été prolongée de cinq verges, et la

voie d'écoulement fortement grillagée.

On a fait l'acquisition d'un candélabre de cristal qui a été suspendu devant le maître autel de la chapelle catholique.

La résidence du gardien a été peinturée et tapissée à nouveau; on lui a ajouté une cuisine d'été en bois de 24 × 18 pieds, installé un appareil de chauffage à l'eau chaude, et renouvelé 60 verges de tuyaux de drainage de 9 pcs.

La résidence du sous-préset a reçu des réparations générales et une nouvelle-

chaudière de cuivre.

Les cottages des gardes ont subi des réparations générales, et on a enlevé et reposé 70 pieds de tuyaux de drainage de 9 pcs.

Une haie de palis à jour, 150 pds. de long et 15 de haut, a été posée entre la ré-

sidence du préfet et la propriété voisine.

La porcherie, qui n'est que temporaire, a été considérablement réparée et va servir jusqu'à ce qu'elle soit remplacée par une construction permanente.

Les murs de la prison ont été jointoyés et réparés.

La boiserie extérieure et la toiture métallique de la prison ont reçu deux couches de blanc de plomb; et les portes des cellules, les grillages des fenêtres, les barrières, etc., deux couches de vernis.

A part l'appareil de chauffage installé dans la maison du préfet par M. E. Chan-

teloup, de Montréal, ces travaux ont été exécutés par les détenus.

Plans, etc., préparés, et travaux surveillés par M. John Bowes, architecte. Ottawa, Ont.

TROIS-RIVIERES.

DOUANE.

Au cours de sa dernière session le parlement a voté un crédit destiné à la construction d'un appareil de chauffage à l'eau chaude, pour laquelle des soumissions seront bientôt demandées.

POSTE.

Un crédit a été pareillement voté pour la construction d'un appareil de chauffage dans cet édifice, et des soumissions seront bientôt demandées.

PROVINCE D'ONTARIO.

BARRIE.

BUREAU DE POSTE, ETC.

Edifice terminé, garni et occupé.

Architectes, MM. Kennedy, Gaviller et Holland, Barrie, Ont.

Commis des travaux, M. Edward Byrne, Barrie, Ont.

Entrepreneur de l'édifice, de l'installation et de l'ameublement, M. Wm. Toms, Ottawa.

Entrepreneurs de l'appareil de chauffage, MM. McGuire et Bird, Toronto, Ont. 39 [1887]

BELLEVILLE.

BUREAU DE POSTE.

L'inondation du sous-sol ayant détruit les fournaises à eau chaude, de nouvelles fournaises ont été installées et diverses réparations nécessaires ont été faites.

COBOURG.

BUREAU DE POSTE, DOUANE, ETC.

Un crédit a été porté au budget de 1887-88 pour convertir le premier étage de cet édifice en bureau de douane, et les plans seront préparés prochainement.

DUNDAS.

BUREAU DE POSTE.

Un bail de dix ans, à partir du 24 juin 1886, a été passé avec M. R. J. Wilson, pour occuper le rez-de-chaussée de l'Elgin House, édifice en brique à trois étages et mansardes, mesurant 40 pieds sur 37 pieds et 6 pouces. Au cours du dernier exercice, le rez-de-chaussée a été préparé et meublé pour le service de la poste, de la douane et du revenu de l'intérieur

GALT.

ÉDIFICE FÉDÉBAL.

Edifice terminé, garni et occupé.

Plans et devis préparés et travaux surveillés par le département.

Commis des travaux, M. Geo. J. Jaffreys, Galt, Ont.

Entrepreneur de la construction et de l'installation, M. M. A. Piggott.

Entrepreneurs de l'appareil de chauffage, MM. McGuire et Bird, Toronto, Ont.

GANANOQUE.

BUREAU DE POSTE.

Le conseil municipal ayant donné un emplacement à l'encoignure des rues Pine et Stone, près King, la grande rue, les plans, etc., d'un édifice seront bientôt préparés.

HAMILTON.

BUREAU DE POSTE, ETC.

Edifice terminé et occupé.

Plans, devis, etc., préparés, et travaux surveillés par le département.

Commis des travaux, M. Geo. Sharpe.

Entrepreneurs de la construction et de l'installation, MM. Van Allan, Brown et Cie.

Entrepreneur de l'appareil de chauffage du corps principal de l'édifice, M. J. J. Blackmore, Saint-Thomas, Ont.

Entrepreneur de l'appareil de chauffage de l'entrepôt de vérification, M. Adam

Clark, Hamilton, Ont.

SALLE D'EXERCICES.

Cet édifice, pour lequel contrat a été passé le 23 avril 1887, est en cours de construction sur un emplacement borné par les rues James, Robert et Hugh, et l'esplanade, à l'endroit même où se trouvait l'ancienne salle détruite par un incendie le 22 mai 1880.

Les murs sont en brique, avec parements en pierre, sur fondation de pierre. L'édifice a 250 pieds dans sa plus grande longueur sur 116 de large, sans compter un

logement pour le gardien.

La salle d'exercice a 200 pieds de long, 80 de large, 31 du plancher à la maîtressepoutre, et 50 du plancher au sommet de la toiture. Sauf sur la façade de la rue Robert, la salle d'exercice a un appentis continu qui, à l'exception d'une longueur de

60 pieds à un étage, au centre de l'élevation sud, a deux étages.

L'entrée principale se trouve sur la rue James et est flanquée, à droite de deux dépôts et à gauche de deux bureaux régimentaires, et le grand escalier; au-dessus, une galerie de 50 x 20 pieds, un vestiaire et le grand escalier. Sur le côté sud de la salle d'exercices se trouvent les entrées latérales, dix salles d'armes de compagnies, le hangar, une cuisine et un escalier; au-dessus, une salle de réception et deux salles pour les corps de musique. En arrière, au rez-de-chausée, quatre selleries, deux dépôts et une entrée; au-dessus, deux bureaux régimentaires et deux salles d'occasion.

Sous trois des dépôts d'armes on a établi une chambre pour la chaudière et une chambre pour le combustible, d'où partent les grands tuyaux qui font le tour des

trois côtés de l'édifice.

Ayant façade sur la rue James, à 16 pieds de l'édifice, et construite avec les mêmes matériaux, se trouve une maison à deux étages, 23 x 30 pieds, logement du gardien.

Plans et devis préparés par M. H. James, architecte, ministère de la milice.

Architecte dirigeant, M. C. W. Mulligan, Hamilton, Ont.

Commis des travaux, M. Wm. Casey.

Entrepreneur, M. M. A. Pigott.

KINGSTON.

PÉNITENCIER.

Résidence du préfet.—Une véranda de 48 pieds sur 7 pieds 9 pouces, sur le côté sud, se rattachant à l'ancienne, et une rallonge de 14×14 pieds, ont été ajoutées à la serre.

Ferme.—Cette habitation, qui était une maison de pierre à un étage et demi, 29 x 28 pieds, se trouvait en mauvais état et trop petite. La toiture a été exhaussée et les murs portés à 6 pieds plus haut, ce qui en fait maintenant une maison à deux étages; une aile à deux étages, de 18 pieds sur 8 pieds 6 pouces, a été construite à l'angle nord-est; la toiture a été doublée à nouveau et recouverte en bardeaux métalliques; la cuisine en bois à un étage a été démolie et reconstruite en pierre, avec toiture pareillement recouverte en bardeaux métalliques.

Hangar aux outils et instruments.—C'est une nouvelle bâtisse en pierre de 62 x 27 pieds construite sur le côté sud de la grange en pierre; ses murs en pierre ont 12 pieds de haut, et sa toiture, solidement assemblée, est couverte en bardeaux métal-

liques. Il y a un grenier bien éclairé, sur toute la longueur du bâtiment.

Nouvelle porcherie.—C'est une nouvelle bâtisse en pierre ayant un corps principal de 252 x 24 pieds, contenant 36 crèches, et deux peti es ailes de 24 x 32 pieds chaque, dont l'une sert d'abattoir. Les planchers sont en pierre de taille de 6 pouces, et la toiture en bois est recouverte en bardeaux métalliques. Au-dessus, un grenier à plancher de bois pour recevoir la litière, la paille, etc., et trois réservoirs en forgé pouvant contenir 2,400 gallons d'eau. A chaque deux crèches est joint un enclos de 14 pieds carrés fermé par un mur de pierre de 4 pieds de haut.

32 [1887]

Cheminés du réfectoire. — Cette cheminée a été démolie et remplacée par un conduit de dix pieds d'ouverture contenant le tuyau de la fournaise et les ventilateurs.

Cabinets et bains.—Vingt-quatre closets à bascale complets ont été posés dans les ateliers; ainsi que deux closets et deux kains dans le département de l'économe.

Réparations en général.—Réparations des lâtiments, du tramway et du quai, et jointoyage du mur d'enceinte.

Les plans, etc., ont été préparés et les travaux surveillés par M. J. Bowes. architect. Ottawa.

LONDON.

AGRANDISSEMENT DE LA DOUANE.

Depuis la date de mon dernier rapport les travaux d'agrandissement de cetédifice ont continué; on s'attend qu'ils seront terminés à l'automne.

On est à préparer les plans d'additions à faire à l'appareil de chauffage, et il sera demandé des soumissions prochainement.

Architectes, MM. Durand et Moore, London, Ont.

Entrepreneur, M. F. Toms, Ottawa, Ont.

ECOLE D'INFANTERIE.

En avril 1886 un contrat a été passé pour l'érection de cet édifice, qui est aujourd'hui en cours de construction sur la ferme Carling, au coin des rues Pall-Mall et Elizabeth.

L'édifice consiste en un soubassement en pierre et un rez-de-chaussée et un étage en brique, surmontés d'un toit français en bois non terminé. Le bâtiment se compose de trois corps principaux disposés sur trois côtés d'un carré, avec cour au milieu. Le corps de façade mesure 230 pieds de longueur sur 30 pieds de largeur, et les ailes 198 pieds de longueur sur 42 pieds de largeur. Dans la cour est construite une maison pour les machines, mesurant 40 pieds sur 23, à part la cheminée, qui a 6 pieds de côté, 77 pieds de hauteur à compter de sa base, et 55 pieds au dessus du sol.

Le logement du commandant occupe 40 pieds à l'extrême droite du corps de facade; l'appartement d'un des officiers non marié occupe les 38 pieds attenant; et les chambres d'officiers non mariés, la pension, la salle de billard, le bureau du commandant, le bureau du sergent d'état major, les magasins du quartier maître et les bureaux régimentaires, occupent le reste du corps de façade, à l'exception du premier étage de l'extrême gauche, qui est composé de salles pour les hommes. Cette partie de l'édifice a six cages d'escaliers, et autant d'entrées sur la rue.

Le soubassement de l'aile gauche contient la cuisine des hommes, qui a 20 pieds sur 38, une chambre d'ordinaire pour les hommes, qui a 41 pieds sur 38, quatre magasins de 20 pieds sur 38 chaque, et quatre cages d'escaliers. Le rez de chaussée et le premier étage ont chacun trois salles pour les hommes, quatre magasins de grandeur uniforme de 20 pieds 6 pouces sur 40 pieds, et quartre cages d'escaliers.

Le soubassement de l'aile droite contient deux ateliers, une cantine et une chambre d'ordinaire, ainsi que la cuisine de l'infirmerie, chaque pièce de 20 sur 40, une chambre affectée au chirurgien, de 15 pieds sur 20, quatre cages d'escaliers, et deux petits compartiments pour le combustible; le rez de chaussée contient une infirmerie, une chambre d'ordinaire pour les sous officiers, une salle de lecture et une salle de recréation, chacune de 20 pieds sur 40, trois cellules en brique, une chambre pour les prisonniers, de 14 pieds sur 20, deux petites cuisines, deux petites chambres à coucher et quatre cages d'escaliers. Le premier étage comprend une infirmerie et trois chambres supplémentaires, de 20 pieds 6 pouces sur 40 pieds chacune, une salle de lecture, de 18 pieds sur 28, un musée, de 18 pieds sur 20, une salle de lecture de 26 pieds sur 20, deux chambres supplémentaires, chacune de 20 pieds sur 14, quatre petites chambres pour le sergent quartier maître, et quatre cages d'escaliers.

Les travaux sont assez avancés et on s'attend qu'ils seront terminés cet au-

On a préparé des plans et devis d'un appareil de chauffage à l'eau chaude, et il sera bientôt demandé des soumissions pour la pose de l'appareil.

33 7-3

Les plans et devis de l'édifice ont été préparés par M. H. James, architecte, du département de la milice et de la défense.

Les travaux sont sous la surveillance de MM. Durand et Moore, architectes, London, Ontario, qui ont aussi préparé les plans et devis de l'appareil de chauffage.

Les entrepreneurs de l'édifice sont MM. Hook et Toll.

NAPANEE.

BUREAUX DE POSTE ET DE DOUANE.

Le lot n° 5, du côté est de la rue John a été acheté comme emplacement, et il a été porté au budget de 1887-88 une certaine somme pour la construction de cet édifice.

OTTAWA.

NOUVEAU PALAIS ADMINISTRATIF, RUE WELLINGTON.

L'entreprise de la pose de l'ossature métallique du toit a été donnée à l'entrepreneur de l'édifice, et on s'attend que la magonnerie sera bientôt prête à recevoir les fermes de fer.

Les plans, etc., ont été préparés et les travaux sont surveillés par ce département. Commis des travaux, M. Samuel Adams, Ottawa, Ont.

Entrepreneur, M. A. Charlebois, Québec.

IMPRIMERIE FÉDÉRALE.

Le contrat d'entreprise de la construction de cet édifice a été passé avec M. John E. Askwith le 6 juin 1887; et le contrat d'entreprise pour les ouvrages en fer, tels que les colonnes, les pourres, les solives, etc., a été passé avec MM. Rousseau et Mather, le 15 juin 1887.

Les fondations de la bâtisse seront en pierre calcaire, revêtue de pierre de Nepean, au-dessus du niveau du sol, et porteront trois étages de murs en brique, à parements de pierre de Nepean. La charpente du toit sera en bois, et les planchers reposeront sur des solives en fer reliées par des arches de brique et supportés par des poutres en

fer reposant sur des colonnerde même métal.

L'édifice est en forme d'E; le corps principal a 207 pieds de longueur et 54 pieds de largeur; les deux ailes extrêmes ont 70 pieds de longueur et 54 pieds de largeur à part deux escaliers de 16 sur 13 chacune; et l'arrière corps du centre, qui a 41 pieds de profondeur sur 45 pieds de largeur, est à un étage et est destiné à contenir la chaudière; la portion de 10 pieds de largeur attenant au corps principal se prolonge sur la hauteur pour les cabinets, la cheminée et les conduits d'air.

Il ne sera pas fait d'excavation pour un soubassement. Les 100 pieds du milieu du rez-de chaussée contiendront un corridor, l'escalier principal et 6 bureaxx; le reste du corps principal forme avec les ailes deux grandes salles et un bureau de 16 pieds

sur 25

Un des côtés du premier étage et une partie des 100 pieds du centre sont affectés à la papeterie et la reliure.

Les plans et devis ont été préparés et les travaux seront surveillés par ce dépar-

tement.

Entrepreneur, M. John E. Askwith, Ottawa, Ont.

ÉTABLISSEMENT CENTRAL D'AGRONOMIE.

Dans le cours de l'automne 1886 un petit bureau provisoire a été construit ; des réparations ont été faites à l'ancienne maison de pierre de la ferme afin de la rendre habitable pour le surintendant, et une serre-chaude de 50 pieds sur 10 a été construite.

Le 4 lévrier 1887 a été passé un contrat d'entreprise pour la construction d'environ 3,000 pagées de clôture de 8 pieds formée de fil de fer barbelé et de poteaux de cèdre, et l'ouvrage est en ce moment en voie d'exécution. Les plans d'une résidence et d'une grange sont en voie de préparation, et il sera bientôt demandé des soumissions pour leur mise à exécution.

Les plans et devis ont été préparés et les travaux surveillés par ce département.

Commis des travaux, M. J. Beckett.

Entrepreneurs de la clôture, MM. Tobin et O'Keefe.

BUREAU DE POSTE.

Des réparations ont été faites au toit; un certain nombre de bureaux ont été nettoyés, badigeonnés et peinturés; plusieurs bureaux ont reçu de nouveaux meubles.

PALAIS DE L'EST.

Un grand nombre de bureaux ont été nettoyés, badigeonnés et peinturés; des meubles, etc., ont été fournis; et les réparations ordinaires ont été faites sous la direction de ce département.

PALAIS DU PARLEMENT.

Les murs et les plafonds du vestibule, et du corridor du Sénat, ont été peinturés et décorés; les sièges de la Chambre des Communes et le bureau de poste de la Chambre des Communes ont été modifiés; le toit et les abat-jour du Sénat et de la Chambre des Communes ont été réparés; plusieurs chambres ont été planchéiées à neuf, et les réparations ordinaires, etc., ont été faites.

Les travaux ont été exécutés sous la surveillance de ce département.

PALAIS DE L'OUEST.

Les réparations essentielles, le nettoyage, le peinturage, et les installations, ont été faites sous la surveillance du département.

TERRAINS DU PARLEMENT, ETC.

Ces terrains ont été entretenus convenablement, un nouveau pavage d'asphalte a été posé à l'est du Sénat et d'une partie du palais de l'est; une partie du pavage de bois a été goudronnée à neuf et réparée, et nombre de puisards ont été reconstruits et agrandis.

La rue Saint Patrice, à partir de l'avenue Mackenz'e jusqu'au fleuve, a été nivelée, macadamisée, bordée d'un nouveau trottoir, et clôturée à neuf. Du côté ouest et du côté nord de Cartier Square on a posé 1,525 pieds de trottoir de 8 pieds de largeur et 1,350 pieds de pelouse de 5 pieds de largeur; 560 pieds de clôture ont été construits, ainsi que quatre traverses de rues, et quatre ponceaux conduisant aux portes; on a aussi rapporté 630 verges de terre pour élargir la chaussée de la rue Maria à l'extrémité ouest du pont de la même rue.

Sur la rue Wellington, quatre traverses neuves en pierre et quatre dalles de

ruisseau ont été posées; le côlé sud a été bordé de gazon et planté d'arbres.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT.

La moitié qui restait à faire du trottoir en bois dont j'ai parlé dans mon dernier rapport et environ 1,000 verges de clôture en bois ont été renouvelées, et environ 200 pieds de clôture ont été peinturés.

Le pont qui traverse le chemin de la baie a été réparé, replanchéié et exhaussé de 15 pouces; le caisson du chemin de la baie a été en partie renouvelé, exhaussé

d'un pied sur toute la longueur, et recouvert de gravier.

La serre de propagation et celles des plantes d'ornementation ont été repeinturées et revitrées avec du verre roulé; la serre aux camélias a été repeinturée et vitrée avec du verre ordinaire; la serre à vigne a été repeinturée.

Le plancher du jeu de paume et celui du corridor du soubassement ont été re-

nouvelés.

Sur environ 100 verges de longueur la tranchée du conduit du gaz a été rouverte puis remplie, et environ 18 pouces de la muraille du puits du gazomètre ont été reconstruits, et diverses réparations ont été faites au bâtiment du gazomètre.

Les bâtiments formant dépendances du jardin, et le bâtiment du fourneau ont

recu une nouvelle couverture en bardeaux.

 $7-3\frac{1}{2}$

A. 1888

Le nettoyage annuel, de menus changements, etc., les travaux ordinaires de réparation, de peinturage, de badigonnage, etc., à l'hôtel du gouvernement, et aux différents pâtiments qui en déperdent, ont été exécutés sous la surveillance du départe. ment.

MUSÉE DE GÉOLOGIE.

La cour a été pavée à neuf, plusieurs bureaux et une partie du logement du gardien ont été nettoyés, badigeonnés et peinturés; des réparations ont été faites aux égoûts et aux toits.

Les travaux ont été faits sous la surveillance de ce département.

BATIMENT DE LA POMPE.

On a modifié ce bâtiment de façon à le rendre propre à recevoir les machines nécessaires à l'éclairage par l'électricité; posé un nouveau plancher en bois franc, de nouvelles portes et fenêtres, et un nouveau toit en fer; exhaussé la cheminée, et construit un nouveau hangar à charbon.

Les travaux ont été faits sous la surveillance du département.

ORANGEVILLE.

BUREAU DE POSTE.

L'édifice a été terminé et est occupé. Les plans, etc., ont été préparés par ce département. Architecte contrôleur, M. F. J. Rastrick, Hamilton, Ont. Commis des travaux, M. Robert Hewitt, Orangeville, Ont.

Entrepreneur de l'édifice, de l'installation, etc., M. M. A. Pigott, Hamilton, Ont. Entrepreneur de la pose de l'appareil de chauffage, MM. McGuire et Bird,

Entrepreneur de la pose de l'appareil d'éclairage à la gazoline, M. Jos. Phillips. Toronto, Ont.

PEMBROKE.

BUREAU DE POSTE.

L'administration a acheté un emplacement sur la rue Pembroke, à l'extrémité nord-ouest du pont de la rivière Muskrat.

PETERBOROUGH.

BUREAU DE POSTE.

Cet édifice, qui a été décrit dans mon rapport de l'année dernière, est presque terminé. Des soumissions pour la construction d'un appareil de chauffage à l'eau chaude seront bientôt demandées, et l'édifice sera prêt à être occupé à l'automne.

Les plans, etc., ont été préparés par ce département. Architecte contrôleur, M. John E. Belcher, Peterborough, Ont. Commis des travaux, M. Thos. Rutherford, Peterborough, Ont.

Entrepreneur, M. Jno. E. Askwith, Ottawa, Ont. [1887]

PORT-HOPE.

BUREAU DE POSTE, DOUANE, ETC.

L'édifice et les bureaux sont terminés et occupés.

Les plans ont été préparés et les travaux surveillés par le département.

Commis des travaux, M. Joseph G. King, Port-Hope, Ont.

Entrepreneur de l'édifice, de l'installation des bureaux et de l'ameublement, M. Wm. Toms, Ottawa, Ont.

Entrepreneur de la pose de l'appareil de chauffage, M. E. Chanteloup, Montréal, P. Q.

PRESCOTT.

L'administration est en négociations pour l'achat d'un emplacement.

TRENTON.

BUREAU DE POSTE, ETC.

Un lot situé au coin des rues Perry et Albert a été acheté, et une certaine somme portée au budget de 1887-88 pour la construction du bâtiment.

PROVINCE DU MANITOBA.

WINNIPEG.

BUREAU DE POSTE.

Les travaux de construction et l'installation sont terminés, et l'édifice est occupé. Plans, etc., préparés par ce département.

Commis des travaux, M. D. Smith.

Entrepreneurs de la construction de l'édifice et l'installation des bureaux, MM. J. E. Gelley et Cie, Winnipeg, Man.

Entrepreneurs de la pose de l'appareil de chauffage, MM. Garth et Cie, Mont-

réal, P. Q.

Entrepreneur de l'ascenseur et des machines, M. Jno. Fensom, Toronto.

BATIMENT DES IMMIGRANTS.

La plus grande partie de ce bâtiment a été détruite par un incendie au mois de mars dernier, et le reste ne peut être utilisé sans être réparé. On a provisoirement employé une maison d'école vacante, qui a été réparée et garnie.

Les travaux ont été surveillés par M. D. Smith, commis des travaux.

DOUANE.

Quand les bureaux du département du revenu de l'intérieur ont été transportés au nouveau bureau de poste, les différentes pièces ont été réparées, badigeonnées, etc., et des water-closets et des tuyaux, etc., à gaz ont été posés, avant l'entrée du personnel de la douane. La pourriture sèche ayant détrait les bouts des poutres enmurés, le rez de chaussée avait cédé, et le plancher après avoir été levé à l'aide de vérins a été replacé sur de nouvelles poutres reposant sur des semelles de chêne.

Un nouvel appareil de chauffage à l'eau chaude a été posé.

Le hangar à charbon, qui était en arrière du bureau de poste provisoire, a été transporté en arrière de la douane, réparé, et peinturé.

On a planté des arbres et ajouté à la clô ure.

Les pans, etc, ont été préparés et les travaux surveillés par le département. [1857]

Commis des travaux, M. D. Smith.

MONTAGNE-DE-PIERRE.

PÉNITENCIER DU MANITOBA.

Résidence du préset.—Cette construction a été décrite dans mon rapport de l'année

dernière, et est maintenant occupée.

Nouvelles chapelles.—Bâtiment de 51 pieds sur 51, contenant 2 chapelles; murs de 25 pieds de hauteur; toit en bois couvert en tôle galvanisée; communiquant avec la prison par un chemin couvert. Ces chapelles ont été commencées, terminées, et occurées dans le cours de l'exercice 1886-87.

Habitations des gardiens.—Des hangars à bois, des cabinets, des décharges, des châssis d'hiver, des pompes, etc., ont été construits et fournis pour les habitations

mentionnées dans mon rapport de l'année dernière.

Infirmerie et buanderie.—Le contrat d'entreprise de la construction de ces bâtiments a été passé le 20 juin 1887. L'infirmerie est en brique; elle a 113 pieds sur 46, un étage, un rez-de-chaussée et un soubassement.

La buanderie est aussi en brique et a 30 pieds sur 60, avec arrière-corps de 16

pieds sur 21 pour la chaudière.

En général.—Trois puits d'une profondeur moyenne de 90 pieds ont été creusés et couverts chacun d'un bâtiment.

On a construit un moulin à vent et un réservoir pour l'irrigation des jardins.

La plus vieille des chaudières de l'appareil de chauffage a été remplacée par une nouvelle chaudière en acier.

Différentes réparations essentielles ont été faites aux bâtiments, clôtures, etc. Les travaux ont été faits sous la surveillance de M. D. Smith, commis des tra-

vaux, Winnipeg, Man.

Entrepreneurs de l'infirmerie et de la buanderie, MM. Rourke et Cass, Winnipeg,

lan. Entrepreneurs de la pose de l'appareil de chauffage pour la résidence du préfet.

MM. Garth et Cie, Montreal, P. Q.

Les autres travaux ont été la majeure partie faits par les prisonniers et quelques ouvriers à gages.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

BIRTLE ET MINNEDOSA.

BATIMENTS DES IMMIGRANTS.

Terminés et transsérés au département de l'agriculture.

LETHBRIDGE.

BATIMENTS DE LA POLICE À CHEVAL.

Quartiers des officiers.—Deux constructions en bois d'un étage et demi, de 37 pieds sur 24 pieds 6 pouces, avec une aile d'un étage de 18 pieds 6 pouces sur 21 qui servira de cuisine.

Casernes.—Pâtiment en bois à un étage, consistant en un corps principal de 157 pieds sur 28 pieds, avec un arrière corps formant un T, de 88 pieds de long sur 28; le tout comprenant six salles de casernes, quatre chambres de sergents, une chambre d'ordinaire, une cuisine, un lavoir, une chambre de bains, un garde manger, et un magasin.

Ecuries - Bâtiment en bois de 102 pieds sur 28, contenant trente huit stalles et

un compartiment libre.

Magasin.—Ratiment en bois d'un étage, de 60 pieds sur 30.

Forge.—Bâtiment à un étage en bois, de 24 pieds de côtés.

Corps de garde.—Bâtiment à un étage en bois, de 41 pieds sur 24, contenant une salle et six cellules.

Les plans, etc., ont été préparés et les travaux surveillés par ce département. Commis des travaux, M. Wm. Henderson.

Entrepreneurs, MM. Scott et Merritt.

BATTLEFORD.

BATIMENTS POUR LA POLICE À CHEVAL.

Les l'atiments en bois désignés ci-après ont été construits dans le cours de l'exercice 1×86-87.

Un hôpital de 71 pieds sur 26, avec cuisine et chambre pour un sergent; une salle d'ordinaire de 82 pieds sur 31, avec cuisine; deux casernes de 102 pieds sur 32 chacune; et deux écuries pour 32 chevaux chacune. L'hôpital ne changera pas d'affectation; mais la salle d'ordinaire et les casernes seront converties en écuries quand on aura construit des casernes définitives.

On a reconstruit une écurie en bois rond qui s'était délabrée, creusé un puits, reconstruit le four au pain, fourni les châ-sis doubles, construit des cheminées, et réparé les enduits dans la cuisine et les chambres en général.

Les plans, etc., ont été préparés et les travaux surveillés par ce département.

Commis des travaux, M. A. F. Berthiaume, Battleford.

Entrepreneur d'une des casernes, de l'hôpital, etc., W. W. J. Barker.

Entrepreneur d'une des casernes et de la chambres d'ordinaire, MM. Smart et Macdonald.

RÉGINA.

BATIMENTS POUR LA POLICE À CHEVAL.

Casernes.—Ces constructions se composent d'un tâtiment principal à deux étages, de 266 pieds de longueur sur 32 pieds de largeur, et d'un autre à un étage de 66 pieds sur 52 situé en arrière du premier, le tout en bois. Le bâtiment principal contient 6 salles de casernes de 30 pieds sur 22 à chaque étage, tandis que l'autre contient une chambre d'ordinaire, une cuisine avec lavoir, et deux lavoirs pour les hommes.

Résidence du commissaire.—Maison en bois à deux étages avec mansardes, 42 pieds sur 32, avec aile de 26 pieds sur 26, contenant au rez de chaussée un salon, une salle à manger, une bibliothèque, une cage d'escalier, une cuisine et des garde-manger; au premier, 6 chambres à coucher, des décharges, etc. Une veranda de 100

pieds de longueur s'étend sur la façade et le côté gauche du corps principal.

Hôpital.—Bâtiment à deux étages et mansardes, de 29 pieds 10 pouces sur 71 pieds 10 pouces, avec avant-corps de 12 pieds sur 29 pieds 10 pouces, et un arrière-corps de 28 pieds sur 29 pieds 16 pouces à un étage. Le rez-de-chaussée comprend un grand passage principal, le bureau du chirurgien, la chambre du sergent de l'hôpital, une chambre d'ordinaire, une cuisine, et deux salles; au premier sont deux salles, un passage, le bureau de l'hôpital, et la chambre du garde-malade.

Résidence du chirurgien.—Maison en bois à deux étages et mansardes, de forme irrégulière, mesurant dans son extrême largeur 63 pieds et 27 pieds dans son extrême largeur, à part une allonge à deux étages mesurant 17 pieds sur 17 pieds 6 pouces, et une sellerie et des latrines. Le rez-de chaussée comprend l'entrée, le salon, la salle à manger, un bureau, et la cuisine, et le premier, cinq chambres à coucher, un passage et des décharges.

Les plans, etc., pour ces constructions, ont été préparés et les travaux exécutés

sous la surveillance du département.

Commis des travaux, M. Jno. Morrison.

Entrepreneur de la maison du commissaire, M. R. H. Williams.

Entrepreneur de l'hôpital et de la maison du chirurgien, M. John McCrea. [1887]

PRINCE-ALBERT.

PALAIS DE JUSTICE ET PRISON.

Un contrat d'entreprise a été passé le 22 janvier 1886 pour la construction de ce bâtiment, qui est aujourd'hui terminé et prêt à recevoir les boiseries, etc., et les meubles, préalablement à l'occupation.

Les murs sont en brique sur fondations en pierre, le toit en bois, ainsi que les planchers, à l'exception de ceux de l'aile contenaît les cellules, qui sont formés par

des arches de brique mise à niveau avec du ciment et recouvertes en bois.

Le bâtiment a deux étages et mesure 33 pieds de largeur sur 84 pieds de longueur. La partie réservée à l'administration est de 50 pieds et contient au rez dechaussée les bureaux du shérif, du régistraire, du greffier de la paix, du gcôlier et du gardien, ainsi qu'une cuisine et un magasin; au premier, se trouvent la cour, la chambre des jurés, et les bureaux du juge et du greffier de la cour de comté. La partie de bâtiment affectée à la prison contient 10 cellules à chaque étage.

Les plans, etc., ont été préparés par ce département. Commis des travaux, M. H. J. Peters, Prince Albert. Entrepreneur, M. Thos. Doddridge, Brockville, Ont.

BATIMENTS POUR LA POLICE À CHEVAL.

Ces constructions sont semblables à celles de Lethbridge. Elle ont été faites à la journée, sous la direction du commis des travaux. M. H. J. Peters.

QU'APPELLE.

ÉCOLE D'INDUSTRIE.

Une allonge de 30 pieds de longueur sur 60 pieds de largeur a été ajoutée au bâtiment de l'école, et correspond à celui-ci sous le rapport de la hauteur des planchers, de la construction, des matériaux, etc. La nouvelle construction comprend une salle de classe au rez-de-chaussée, et des dortoirs au premier et dans les mansardes.

Les plans, etc., ont été préparés par ce département.

Commis des travaux, M. Wm Henderson. Entrepreneurs, MM. Thompson et Nelson.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

NEW-WESTMINSTER.

PÉNITENCIERS.

Habitations des gardes.—Les trois paires d'habitations de gardes mentionnées dans mon dernier rapport, ainsi que deux nouvelles paires données à l'entreprise dans

le cours du dernier exercice, ont été terminées.

Buanderie. Il a été passé un contrat d'entreprise pour la construction d'une buanderie détachée. Le râtiment est anjourd'hui terminé et il reste à poser l'appareil de chauffage et faire les boiseries nécessaires. Le bâtiment est en bois, et consiste en un corps principal de 62 pieds de long sur 31 pieds de large, contenant la chambre à la lessive et la chambre à repasser, chacune de 30 pieds sur 25, un séchoir, la chambre de la chaudière, une cage d'escalier, avec des chambres pour le raccommodage, de 15 pieds de large sur 60 pieds de long, dans les mansardes; en arrière est un hangar à combustible, de 16 pieds sur 16.

Réparations.—Différentes réparations nécessaires ont été faites à l'édifice principal

et aux clôtures.

Les travaux ont été faits sous le contrôle de l'honorable Jos. W. Trutch, C.M.G. Entrepreneurs des maisons des gardiens, MM. Scouller et Cie. Victoria, C.-B. Entrepreneur de la buanderie, M. Joshua Holland, Victoria, C.-B.

40 [1887]

VICTORIA.

BATIMENT DES IMMIGRANTS.

Le bâtiment situé près du quai extérieur, à Victoria, et qui a été acheté pour le service de l'immigration, a été complètement réparé.

DIVERS.

A part les travaux mentionnés plus haut, le département a fait les réparations ordinaires et essentielles à un nombre croissant de bâtiments; a veillé aux services du chauffage, de l'éclairage et de l'eau, et entretenu des mécaniciens, des chauffeurs, des gardiens, etc., aux différents établissements de l'Etat.

ANNEXE No 3.

LISTE

DES

MÉCANICIENS, CHAUFFEURS ET GARDIENS

DES

ÉDIFICES PUDLICS DU CANADA,

INDIQUANT

LA DATE DE LEUR NOMINATION, LEUR SALAIRE, ETC.

A. 1888

A. 1888

dne

ainsi

ETAT indiquant les noms des mécaniciens, chauffeurs et gardiens employés dans les édifices publics, le 30 juin 1887,

Montant total payé pendant l'année. Durée du service. Salaire par mois. Date de la nomination. 34 do
do de fanver
11 octobre
12 do juillet
13 do juillet
14 novembre
15 do do do
13 decembre
16 mars
17 octobre
18 act | Edification | M. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Politication | W. | Polit fédéral..... 田

[18-7]

																•											
222	2888	88	88	22	88	88	283	38	200	38	23	38	25	38	88	000	===	9	===	2	2 2	99	2 2	2	2 9	84	=
848	22020	828	88	100 144 100	22	88	88	200	200	38	8	38	02.5	200	88		9	8	88	8	38	88	38	88	38	365	;
060			O. 4.	4.44	1- 4	4, 4		., 1-		,,,		-		*	T- G	. •	•	4	9 9	40	0 4	*	r 4	4, ,	4.0	400	•
:::	<u> </u>	::			:		. :	:		1 :	·	:		: :	:	: :		: :	:	: :	: :	-	: :		: :	. <u>.</u>	:
	8888																										
555	ייייייייייייייייייייייייייייייייייייייי	5 5	~~	~	20	יסי	ص	ים יכי	.	~	· ·	סיס	· •	57	יסי	סי	7	7	でで	70	9	7	סים	.a.	37	יסי	3
2 00 00	9222	22	22 ∞	8 2	22	222	22	9 2	9	9 9	9	22	22	9 2	22	22	=	22	22	22	- 2	22	2 2	27	22	222	3
	2000		88	50 00 50 n.d	888			88		88	_		88			38		88	88	33	3 8	88	33 33	33	8 8	885	a H
884			80	_	•	888	_	8	22	20 20	28	48	65	55 45 75	86	2 2	¥	2 8	200	88	33	200	 	83	8 2 3	888	3
1886	886 876 882	1882	20.03	1882	988	883	1886	1873	874	876	887	882	1880	881	873	883	873	885	1880		1884	1883	884	1885	885		:
188	188 187 188	188	188	1882.	188	188	188	187	187	187	188	188	188	188	187	202	1873.	188	188	188	188	188	88	188	188	1885.	9
•	9 9	n		നർ			. o		10 m							:				m	0			re		•	
décembre octobre	8 septembre ler juillet 29 septembre	pre pre	ler janvier 4 mars	ler octobre	er	27 juillet	12 decembre 22 septembre	1	b novembre 28 décembre		ier	ore		ō,	2	٠,	27 novembre	rier)re	o ao 9 novembre	geptembre ianvier	. e		ler novembre	ф	. 2	
4 decembra 29 octobre	8 septembi 1er juillet 19 septembi	4 mars	ler jan 4 mars	000	11 janvier		lece:	23 août	iove léce	11 mars	an V	ctol	9 mars	lai L	9 svril	jaille	0.00	14 janvier 1er février	cto	over	3 geptemk 7 ianvier	octobre	3 août 1 do	3 2		8 octobre	7 mars tiee.
48	8 8 1er 29 8	48	ler 4	ler.	11.	27 j	25 8 25 8	23 8	78. 78.	11 mar	2 janvier	25 octobre	9 9	31 mai	300	23 juillet	27.	14 19	27 octobre	9 0	23 7 B	17.0	ლ <u>_</u>	ler	61	œ.	atiee
11		,		1	11			i		Ī			en	:	1			Chauffeur		1	•	: ;	1		•	<u> </u>	dol 7 mi le ministère de la justice.
doChauffeur	do Wécanicien Gardien	Obauffeur Wécanicien			Gardien			Mécanicien	Chauffeur				Mecanicien et gardien.	:	Mécanteien	Charffeur	Mécanicien	Chauffeur	Mécanicien	Gardien	Mécanicien	***************************************				***************************************	de 1
										i	•		er g	:	: 1				ţ		i		i				ère
eur.	cien	ur		ne	:	: :	:	cien	ur cien		ur.	٠.	cien	:	ur.	ur.	ien	Ħ .	sien		cien.		į	:	:	; :	niat
go Buff	do cani rdie	ao Buffe	96	Chauffeur	rdier	වූ ද	ရှင်	sani	antre San	do do	ao Cheuffeur	ę.	gui go	do g	tune Barie	in F	anica Spice	totte	anica	die.	S.ni	op op	ခွင့	go	g.	္မွာ မွ	to mj
		Oh	1								Ğ							Sp	Méc	Gai	Mec	5		-		-	
Matthews Stephens					H. Marchand B. Emond	:	•			:								•			•	:	:	: :	1	11	Murphy
							:	: :						•													7.80
20 02 10 02			١,	<u>.</u> -	g !	eau	:	;	3 y 8		•					: ;	 	•			=	: :		9		bell	760
pher	u	oper		, g	on or	on one	100	18	phr	art	Bei	to.	aby sdal	on.	- <u></u>	aro	ayl	9 5	i e	non	uu	Ton Aeg	g	ode oke	plog	erts ami	rpby ≇is
Mat Stej	O'N nea	Syer Syer	100	[E]	H. Marchand B. Emond	Par or	WSO	Wil	Hum	Ster.	ئن نے	Ulas E	Hor	hns	tade Jevl	Mu	88 E	Ę.	b b	Han	Ď	Ree.	ry30	3.E	Rey	2 E	Mu
Jas. Matthews	John O'Neil	Wm. Comper	F. Greene	W. Wallace	Ħω	R G Lajoie	I. Rawson or	A. Wills	Jas. Humphreys	Mat. Stewart	Henry L. Bell	fas. Claxton	Wm. Hornby	W. Johnson	M. Madden Jas. Devlin	Chas. Munro	Thomas Bayley	John Price	John Squire	John Hannon	Henry Dunn	P. Reeves	W, Bryson	Ang Meinke	Levi Reynolds	J. H. Roberts	Fbos. Murphy * Anssi #7
																			=======================================	<u>-</u> 5 ≤							_
atio	Bureau des inspecteurs- mesureurs de bois Douane	do Entrepôt de vérification.	Revenu de l'intérieur	do do do do do do do do do do do do do d	do Salle d'exercice	Douane	Edifice public	Edifice fédéral	Dougne	Bureau de poste	:	Edifice du revenu	fédéral				Douanes	Bureau de poste et douane									:
rific	pois bois	rific	érie						9		:	ng.		ø				etq	3 8	ခိုင်	g-	8					
e vé lo	s de s de	e vé	"int	İi	cice	oste	ic.	ral.	4	oste		949	ral	Collège militaire		į		oste						•	• •	٠.	•
ر بورور	der de I	ું દુવું	de		exe	de 1	qud	fédé Tedé	1	de F	ခုန	du 1	ede.		do Pénitencier			de p				do Edifice public		0 0		မှ ရှင်	
Entrepôt de vérification. Jas.	eru eru eru	rep(nue.	nane do	do Ie d'	ane	lice	ige c	ane	nge	9	ge	ရှင်	်နှင့်	iten	do.	do anei	186	ရှင်	g G	дę.	ဥ မ	٠ō٠	ō	סיכ	ತತ	ð
En	Bar Bar	E	Rey	200	Sall	Dou				Bur												E.d.	i				
	ié.	, je				ıé	Qué	. i					;;	īt	-		London Ont				:	+	<u>;</u>	Ont	: :	Out	ıt
	Qué	Qu6				ō	ō.	Cae Cae	;				ō.	Ont			.0.		Ont	. Or	.0 _{.0}	O	ő	õć	50	ŏŏ	ő:
	•						i						•							:	:		ine	:			•
	D					ère	9							•					•				ther				•
	Jean					Rivi	rook	5	}				ton	ton.			Ę.		ord	sor.	am	1	-Oa	.a	Fope	ord.	rall
	Saint-Jean	Montréal				Trois-RivièresQué.	Sherbrooke	Sorel				188	amil.	Kingston	:		ondo	Ì	Brantford	WindsorOnt	Chatham Ont	Rollowilla	Sainte-Catherine Ont	Guelph	Port-HopeOnt	StratfordOut	CornwallOnt
	മ്	W				Ē	32	žΕ	i		Γ1	188	Ξ̈́7 Ι	N			7	i	ឆ្ម	≱	5	ď	ő	<u>ح</u> ۾	ž 4	žΞ	ಶ 4
											r,		۲.														

(Annexe Nº 3.)—Etat indiquant les noms des mécaniciens, chauffeurs et gardiens employés dans les édifices publics le 30 juin 1887, ainsi que la date de leur nomination, leur salaire, etc.—Fin.

ictoria.	Documents de la	Dess
Montant total payé pendant l'année.	\$ cts. 400 00 400 00 400 00 400 00 600 00 600 00	
Durée du service.	12 do	CKEL.
Salaire par mois.	68 Cts. 33 33 33 33 35 50 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00	R. STECKEL
ainstion.	1886 1886 1886 1886 1886 1883 1883	
Salaire Date de la nomination. par mois.	ler mars 5 do 4 septembre 2 mars 2 do 23 septembre 10 novembre	
Rmploi.	Gardien 1er mars do 6 do do 2 nars do 2 do do 3 septembre do 10 novembre do 1er octobre	
Nom.	Chas. Stevenson	
Rdifice.	Edifice public	
Bodroít.	Bookville	1887]
	٠ (!

OTTAWA, 11 octobre 1587.

ANNEXE No 4.

RAPPORT

SUR LES

SERVICES DU CHAUFFAGE DU GAZ, DE L'EAU DES SONNERIES, ETC.

DANS LES

ÉDIFICES PUBLICS, OTTAWA,

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1887,

PAR

JOHN R. ARNOLDI, Ingénieur-Mécanicien.

ANNEXE No 4

RAPPORT DE L'INGÉNIEUR-MÉCANICIEN EN CHEF.

Nº de renvoi 79,633.

Bureau de l'ingénieur-mécanicien en chef, Ottawa, 1er août 1887.

Monsieur,—J'ai l'honneur de présenter, au sujet des édifices publics d'Ottawa, le rapport suivant pour l'exercice expiré le 30 juin dernier, savoir ;—

ÉDIFICE DU PARLEMENT.

Le système d'éclairage électrique Edison a acquis de nouveaux développements pendant la vacance. Il a été placé un "électrolier" de 64 lumières dans la Chambre des Communes, quatre "électroliers" de 28 lumières dans la salle du Sénat, et douze candélabres à deux lumières aux colonnes de la galerie du Sénat—ce qui fait 783 lampes d'une puissance éclairante de seize bougies chacune actuellement en usage dans cet édifice, dans la chambre des machines dynamos, et sur la terrasse.

On a obtenu plus de force en transportant tout l'appareil électrique à l'ancien château d'eau de l'Etat, au pied du canal Rideau, et en ajoutant une nouvelle machine à vapeur avec chaudière, ainsi que deux nouvelles machines dynamos. On a établi les fils conducteurs de communication en les faisant passer par les conduits, depuis ce bâtiment jusqu'à l'édifice du parlement. L'appareil électrique tout entier, qui est maintenant sur un pied permanent et plus économique, a donné les meilleurs résultats pendant la dernière session du parlement.

Quelques lampes électriques ont été temporairement installées, à titre d'essai, le

long du mur de terrasse.

En dehors de l'entretien or linaire, il n'a pas été nécessaire de rien faire à l'appa-

reil de chauffage, aux chaudières, au gaz, ni aux cloches é ectriques.

L'installation de cabinets d'aisance perfectionnés dans les appartements du Sénat ayant été ordonnée par une résolution de ce dernier pendant la session de 1886, seize anciennes latrines à bassin ont été remplacées par d'autres d'un genre nouveau et approuvé, et la ventilation générale de tous ces appartements, au Sénat, a été améliorée à l'aide de nouveaux conduits et autres moyens.

ÉDIFICES DE L'EST ET DE L'OUEST.

Il n'y a rien eu à faire, ici, en dehors de l'entretien ordinaire de l'appareil de chauffage, des chaudières, de l'éclairage au gaz, du service d'eau et des cloches électriques.

COUR SUPRÊME.

Il n'y a rien eu à faire, ici, en dehors de l'entretien ordinaire de l'appareil de chauffage, des chaudières, de l'éclairage au gaz, du service d'eau et des cloches électriques.

BUREAUX DE POSTE ET DE DOUANE D'OTTAWA.

On a installé quatre nouveaux cabinets d'aisance dans cet édifice, et des améliorations générales ont été effectuées. Les tuyaux de drainage de l'édifice ont aussi été mis en ordre. L'entretien de l'appareil de chauffage, de l'éclairage au gaz, des services d'eau et de cloches électriques, est tout ce dont il a été besoin.

MUSÉE DE GÉOLOGIE.

Il n'a été besoin, dans cet édifice, que des réparations ordinaires aux services d'eau, d'éclairage au gaz et de cloches électriques.

TERRAINS DU PARLEMENT-SERRE CHAUDE.

Ce bâtiment n'a demandé aucuns travaux.

AFFAIRES DES SAUVAGES (A BAIL).

Il n'y a rien eu à faire, ici, en dehors de l'entretien ordinaire des services d'eau, d'éclairage au gaz, et de cloches électriques.

DÉPARTEMENT DES POSTES (À BAIL), DIVISION DE LA CAISSE D'ÉPARGNE.

Rien en dehors de l'entretien ordinaire des services d'eau, d'éclairage au gaz, et de cloches électriques.

PARC DE LA CÔTE DU MAJOR.

Il n'a été besoin, ici, que des réparations ordinaires aux conduits d'eau, boyaux, etc., servant à arroser les fleurs.

RIDEAU HALL.

A part du gazomètre qui a été complètement restauré, il n'y a eu que l'entretien ordinaire de l'appareil de chauffage et des services d'eau, d'éclairage au gaz et de cloches électriques.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JNO. R. ARNOLDI,

Ingénieur-mécanicien en chef.

M. A. Gobeil,

Secrétaire du département des travaux publics.

ANNEXE No. 5.

RAPPORT

SUR

Les Havres, Ports et Rivières, les Dragneurs, le Dragage et les Levés de Plans

PAR TOUT LE CANADA,

POUR L'EXERCICE EXPIRÉ LE 30 JUIN 1887,

PAR

HENRY F. PERLEY, INGÉNIEUR EN CHEF.

ANNEXE No 5.

RAPPORT DE L'INGÉNIEUR EN CHEF.

Nº de renvoi 83,344.

Bureau de l'ingénieur en chef, Ottawa, 31 août 1887.

Monsieur,—J'ai l'honneur de soumettre mon rapport annuel ci-joint sur les travaux de port placés sous ma surveillance, pour le dernier exercice,

Je suis, monsieur,

Votre obeissant serviteur.

HENRY F. PERLEY,

Ingénieur en chef.

M. A. GOBEIL,

Secrétaire du département des travaux publics.

ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

CASCUMPEC.

Le havre de Cascumpec, dans le comté de Prince, est sur la côte nord de l'île, à

environ 22 milles sud du cap Nord.

Le creusement d'un chenal à travers la barre de roche qui obstrue l'entrée de ce havre commode, dont il a été question dans le rapport de l'année dernière, a été continué pendant le dernier exercice.

JETÉE DE GEORGETOWN.

Georgetown, chef-lieu du comté de King, est situé sur le côté nord de la rivière Montague, près de l'endroit où elle se jette dans la baie de Cardigan.

Des portions de cette jetée, à laquelle de grandes réparations avaient été faites en 1884, ont été revêtues de madriers à neuf.

NEW-LONDON ..

Le port de New-London est du côté nord de l'île et à environ 10 milles sud-est de la baie de Richmond.

La reconstruction de 410 pieds des ouvrages de soutènement en pilotis, branchages et pierre, du côté est du port, ayant été donnée à l'entreprise, cet ouvrage fut achevé d'une manière satisfaisante vers la fin du dernier exercice.

Γ1887] 53

CREEK DE NEUE-MILLES.

Le creek de Neuf Milles, dans le comté de Queen, est sur le côté nord-ouest de la baie de Hillsboro'.

Des réparations provisoires ont été faites à la jetée, à cet endroit.

LA JETÉE DE PORT-SELKIRK

Est sur le lot 57, dans le comté de Queen, et sur le côté sud de la rivière Orwell,

près de l'endroit où elle se jette dans la baie d'Orwell.

L'extrémité inférieure de la jetée a été mise de niveau sur une distance de 110 pieds; des pieux ont été fichés de cinq pieds en cinq pieds le long de sa face pour empêcher la construction de se déplacer, tandis qu'il a fallu démolir le bloc supérieur et l'arche de communication, vu qu'il était impossible de les réparer.

RUSTICO.

Rustico est sur le côté nord de l'île, à peu près à mi-chemin entre les pointes

Quelques légères réparations ont été faites à l'extremité extérieure du briselames.

SOURIS.

Souris, qui est le terminus est du chemin de fer, est dans le comté de King, et à environ 16 milles de la pointe Est.

Pendant l'exercice le brise-glace de cet endroit a été renforcé par des pilots jointifs, et une quantité de ballast y a été mis.

STURGEON.

La jetée de Sturgeon est sur le côté sud de la baie de Cardigan, et à environ 6 milles de Georgetown, dans le comté de King.

La chaussée a été réparée, et le bloc extérieur revêtu de madriers neufs.

TIGNISH.

A l'embouchure de la Grande rivière Tignish, comté de Prince, à environ 8 milles

est de la pointe Nord.

Le dragueur Prince Edward, qui à la fin du dernier exercice était à creuser le chenal entre les quais, continua à travailler jusqu'au 25 septembre, date à laquelle il fut mis en hivernement.

NOUVELLE-ÉCOSSE.

ARISAIG.

Arisaig, dans le comté d'Antigonish, est sur la rive sud est du détroit de Northum-

berland, 15 milles à l'est de Merigomish, qui est le port le plus rapproché. En octobre 1886, des réparations à la jetée déjà construite, et la construction d'un brise-lames, furent données à l'entreprise; à la fin de l'exercice, les réparations étaient presque finies, et il y avait des préparatifs de faits pour commencer le briselames.

54 1887]

BAIE D'ASPY.

La baie d'Aspy est dans le comté de Victoria, île du Cap-Breton.

Le Geo. Mackenzie se mit à l'œuvre, à cet endroit, pour pratiquer un chenal jusqu'à l'étang, et continua son travail, avec de grandes difficultés, jusqu'au 4 octobre. A cette date 3,820 verges cubes de sable avaient été enlevées; mais l'onvrage se trouva de peu d'utilité, le sable remplissant le canal fait par le dragueur.

BAYFIELD,

Dans le comté d'Antigonish, est sur la côte sud de la baie de Saint-George, à 8 milles est du port d'Antigonish, et 15 milles ouest de l'entrée du détroit de Canso.

La construction d'un prolongement du brise-lames a été donnée à l'entreprise, et, à la fin de l'exercice, l'ouvrage était bien en train.

BAIE SAINT-LAURENT.

La baie Saint-Laurent, dans le comté de Victoria, est à l'extrémité septentrionale de l'île du Cap Breton, entre les caps Nord et Saint-Laurent.

Près de la tête de la baie se trouve un petit étang séparé de cette dernière par

une plage de galets.

Un chenal fut commencé, depuis la mer basse, à travers cette plage, et l'on était rendu à 15 pieds de l'étang lorsqu'une tempête vint le combler. Les travaux furent discontinués.

RIVIÈRE AU CASTOR.

La rivière au Castor, dans le comté de Yarmouth, se jette dans la baie de Fundy,

près de la ligne de division entre les comtés de Yarmouth et de Digby.

Un chenal de bateau, conduisant dans un bassin abrité de l'autre côté d'un haut rempart de gravier à travers lequel la rivière se décharge difficilement, a été ouvert et ses bords protégés. L'ouvrage fait s'est trouvé satisfaisant.

ILE AU BOULEAU,

Dans le comté de Richmond, C.B., et sur la rivière des Habitants, à 2 milles en

aval de l'endroit où elle se jette dans la baie du même nom.

Pendant la première partie de l'exercice un chenal de 1,150 pieds de long sur 20 de large, avec une profondeur moyenne de $2\frac{1}{2}$ pieds à mer basse, a été creusé depuis la terre ferme jusqu'à l'île.

BLUE ROCK.

Blue Rock, dans le comté d'Antigonish, est sur la côte sud de la baie de Saint-

George, à 2½ milles est du port de Tracadie.

En novembre 1886, a été donnée à l'entreprise la construction d'un brise-lames de 326½ pieds de longueur, devant s'étendre dans une direction sud-ouest à partir du Cap Bleu, de façon à protéger une étendue d'eau de $3\frac{1}{2}$ acres ayant à marée basse extrême une profondeur variant de 5 à 12 pieds.

Il n'avait encore rien été fait à la fin de l'exercice, en dehors de la livraison des

matériaux sur les lieux.

BOULARDERIE.

Près de la Pointe de l'Ile, sur le côté sud de l'île Boularderie, dans le comté de

Victoria, C. B

Pendant l'année a été construit un quai public de 120 pieds de long sur 20 de large, avec un La au bout. Il y a, du côté faisant face au chenal, une profondeur d'eau de 11 pieds au niveau ordinaire de l'eau, et l'ouvrage s'est trouvé d'un grand avantage pour les résidents.

[1887]

BROAD COVE MARSH.

Broad Cove Marsh, dans le comté d'Inverness, est situé sur le golfe Saint-Lau-

rent, à 19 milles nord du port de Mabou et 12 milles sud de Margarie.

En novembre 1886, la construction d'un quai de 400 pieds de long, sur 25 de large au sommet, avec une hauteur de 7 pieds 9 pouces à mer basse, au bout, a été donnée à l'entreprise.

A la fin de l'exercice les entrepreneurs avait construit 93 pieds de la partie tou-

chant au rivage et étaient prêts à mettre le bloc suivant en place.

BRULÉ.

Brûlé, dans le comté de Colchester, est situé sur le détroit de Northumberland, à peu près à mi-chemin entre Tatamagouche et la rivière John.

Des réparations générales ont été faites au quai public de cet endroit, et on l'a

élevé où il s'était tassé.

CANADA-CREEK.

Canada Creek, dans le comté de King, est sur la rive sud de la baie de Fundy, à 4 milles est d'Harbourville, et 60 milles est du goulet de Digby.

La jetée de l'ouest, qui s'en allait en ruine, a été mis en aussi bon état que pou-

vait le promettre le crédit voté à cette fin.

CAP LA RONDE.

Le cap La Ronde, dans le comté de Richmond, est l'extrême pointe sud-est de l'île Madame.

Des améliorations ont été faites au chenal conduisant à un étang au sud du cap; toutesois ces améliorations n'ont pas duré, et l'expérience démontre qu'un chenal conduisant à un étang, à travers une grève, est rarement durable.

CHÉTICAMP.

Chéticamp est à l'extrémité septentrionale du comté d'Inverness.

A la fin du dernier exercice le dragueur Geo. McKenzie était occupé à continuer l'amélioration de l'entrée du port de Chéticamp, et, le 25 août, un chenal de 45 pieds de largeur, et de 13 pieds de profondeur à mer basse, avait été fait.

RUISSEAU DE CHIPMAN.

Le ruisseau de Chipman, dans le comté de King, se jette dans la baie de Fundy, du côté sud, à environ 3 milles ouest du havre de Hall.

De nouvelles réparations ont été faites au revêtement et à la couverture de la

jetée, et le mouillage a été débarrassé d'un banc de roche.

BAIE DES VACHES.

La baie des Vaches est sur la côte orientale du Cap-Breton, à environ 18 milles

sud-est de Sydney.

Pendant l'exercice, la somme votée a été dépensée pour garnir de pilots jointifs le côté du brise-lames faisant face à la mer, ainsi que pour reconstruire des portions des contre-forts qui avaient été emportées par les tempêtes de l'automne et de l'hiver précédents.

La construction a 1,380 pieds de longueur et est directement exposée aux efforts de la mer lorsque le vent souffie de l'est. Elle est très affaiblie par les ravages du

taret.

CRANBERRY HEAD.

Cranberry Head, dans le comté de Yarmouth, est situé sur la baie de Fundy, à environ 6 milles nord de la ville de Yarmouth.

56

1887

Pendant la saison qui vient de s'écouler il a été fait des réparations générales à la jetée, et l'on a construit un éperon de 28 pieds de longueur à angle droit avec la face du côté de la mer, afin d'arrêter le gravier et l'empêcher de s'accumuler autour de l'extrémité de la jetée.

DIGBY.

Digby est le chef-lieu du comté de ce nom, et est situé à l'extrémité occidentale du bassin d'Annapolis.

Pendant la première partie de l'exercice, le débarcadère dont il a été parlé dans le rapport de l'année dernière, a été achevé.

RIVIÈRE DE L'EST.

La rivière de l'Est, dans le comté de Pictou, se jette dans le havre de Pictou, en aval de New-Glasgow.

Pendant l'exercice, nombre de bancs de roche et de cailloux qui nuisaient au passage du bois et du poisson ont été enlevés sur une distance d'environ 10 milles.

ECONOMIE.

Ecocomie, dans le comté de Colchester, est situé sur le côté nord du bassin de Minas.

Pendant l'exercice, la construction d'un quai public de 200 pieds de longueur sur 24 de largeur a été commencé, et, à la fin de l'exercice, l'ouvrage était très avancé.

ILE AUX RENARDS.

L'île aux Renards, dans le comté d'Halifax, est sur la côte atlantique de la Nouvelle-Ecosse, à environ 15 milles est du port d'Halifax.

Une barre relie l'île à la terre ferme et forme un havre pour les bateaux de pêche. Cette barre a été emportée par la mer et le havre en a souffert dans sou utilité.

Afin d'empêcher l'action de l'eau sur la barre, la construction d'ouvrages de protection sur toute sa longueur, savoir: 935 pieds, a été donnée à l'entreprise en septembre 1886, et, à la fin de l'exercice, l'ouvrage était achevé d'une manière satisfaisante.

GRANTON.

Granton est sur la rivière du Milieu, de Pictou.

Le dragueur Cape Breton qui opérait près des quais à houille, à cet endroit, continua à travailler jusqu'au 14 juillet, date à laquelle il fut mis fin aux travaux.

HALIFAX.

Le St. Laurence continua les travaux d'approfondissement du chenal à la tête du Bras nord-ouest, et lorsqu'il eut fini cet ouvrage il fut conduit au quai de la ligne Cunard, où il enleva 1,400 verges cubes de vase et de vieux billots.

HARBOURVILLE.

Harbourville, dans le comté de King, est sur la rive sud de la baie de Fundy, à environ 55 milles est du goulet de Digby.

Pendant l'exercice, les deux jetées qui forment le havre à cet endroit ont été

réparées et mises en bon état.

ILES DES SAUVAGES.

Les îles des Sauvages, dans le comté du Cap-Breton, sont un groupe de petites. îles sur le côté nord de la baie de l'Est, lac du Grand Bras-d'Or.

Les deux îles de ce groupe qui sont en dehors, ou le plus au sud, sont rêunies 57

[1887]

"une à l'autre et à la terre ferme par des plages de sable et de gravier formant un

havre qui s'ouvre vers l'est.

En 1881-82, le département fit creuser, à travers l'une de ces plages, un chenal dont les bords furent protégés par des coffrages. Néanmoins, le sable et le gravier avaient fini par obstruer ce chenal en s'accumulant autour du bout de la jetée est.

Avec la somme portée au budget le chenal fut de nouveau débarrassé de cette accu-

mulation, et la jetée est fut prolongée de 75 pieds.

Ingonish, dans le comté de Victoria, est sur la côte nord-est de l'île du Cap-Breton

et à mi-chemin entre Sydney et le cap Nord.

Avec la somme votée une bouée tournante a été installée pour permettre aux navires d'entrer plus facilement dans le port à basse marée, et un coffrage de 58 pieds de longueur, sur 12 de hauteur et 20 de largeur, destiné à protéger la grève, fut commencé et presque achevé avant l'expiration de l'exercice.

KINGSPORT.

Kingsport, autrefois Pointe aux Chênes, est sur la rive occidentale du Bassin de Minas, entre l'embouchure de la rivière Cornwallis et le cap Blomidon.

A cet endroit, la jetée qui avait été grandement endommagée par une tempête,

en 1885, a été réparée.

LISMORE.

Lismore, dans le comté de Pictou, est sur le détroit de Northumberland, à 18 milles est du port de Pictou.

Pendant l'exercice, la construction d'un quai a été commencée, mais l'ouvrage

m'a pas été achevé.

PETITE BAIE AUX GLACES.

La Petite Baie aux Glaces, dans le comté du Cap-Breton, est à 5 milles sud-est

Du 7 septembre au 5 octobre, le St. Lawrence travailla à améliorer l'entrée du

havre, à cet endroit; mais le mauvais temps fut cause de beaucoup de retard.

ANSE DE MCNAIR.

L'Anse de McNair, dans le comté d'Antigonish, est située à environ 5 milles sud-ouest du cap George. Elle est exposée aux vents soufflant du sud-ouest au sud-est, et est à l'ouvert de la baie de Saint-George.

Le brise-lames construit par le département en 1873 a été, de temps à autre, beauccup endommagé par la mer et la glace, et réparé. En avril dernier, la reconstruction de 160 pieds de cet ouvrage a été donnée à l'entreprise, mais il n'avait encore rien été fait à la fin de l'exercice.

MABOU.

Mabou, dans le comté d'Inverness, est sur la côte occidentale du Cap-Breton, à six milles au nord de Port-Hood.

Le mur de fascines et de pierre mentionné dans le rapport de l'année dernière a été prolongé de 500 pieds, et des réparations ont été faites à la jetée.

MARGARETVILLE.

Margaretville, dans le comté d'Annapolis, est sur la rive sud de la baie de Fundy, à 42 milles est du goulet de Digby. 58 [1887]

Pendant la tempête du 27 décembre 1885, la jetée, à cet endroit, fut gravement endommagée, une brêche de 150 pieds y ayant été faite. Cette brêche a été réparée, et, à la fin de l'exercice, d'autres travaux de réparation étaient en cours.

MORDEN.

Morden, dans le comté de King, est sur la baie de Fundy, à 30 milles est du goulet de Digby.

Pendant l'exercice, des réparations ont été faites au block, qui a 60 pieds de lon-

gueur, ainsi qu'au brise-lames.

PARRSBORO'.

Parrsboro', dans le comté de Cumberland, est sur le côté nord du bassin de

Minas, près de l'embouchure de la rivière de l'île aux Perdrix.

Pendant l'exercice, les réparations suivantes ont été faites au quai de cet endroit. Les angles extérieurs ont été doublés en bois franc et protégés par des bandes de fer. Des défenses neuves ont été posées, et d'autres assujéties. Une seconde couche de ballast y a été mise, et l'on y a posé des solives et un plancher neufs. Un block a été construit à l'extrémité intérieure pour empêcher la mer d'entamer la berge.

PETITE RIVIÈRE.

La Petite Rivière, dans le comté de Lunenburg, se jette dans la baie Verte, à

environ 7 milles ouest de la rivière La Have.

Pendant l'exercice, le bout extérieur du brise lames qui s'était affaisse a été élevéde 18 pouces. De grandes pierres supplémentaires ont été placées sur le talus et bout extérieurs, et quelques unes des grandes pierres de recouvrement qui avaient été dérangées par la mer ont été remises en place.

PICKET'S PIER.

Cette jetée se trouve à environ deux milles plus bas que le village de Canning, dans le comté de King, et près de l'embouchure de la rivière des Habitants, qui se jette dans le bassin de Minas.

L'abord du quai et son bout extérieur ont été élevés.

PORT-GREVILLE.

Port-Greville, dans le comté de Cumberland, est sur le bras sud de la baie de

Fundy, à 15 milles de Parrsboro'.

Les 70 pieds extérieurs de l'ouvrage de protection de la grève ont été reconstruits, et l'on a construit un brise-lames de 250 pieds de longueur pour empêcher les coups de vents d'ouest de jeter le gravier dans l'embouchure de la rivière.

ILE À LA SURETTE.

L'île à la Surette, dans le comté de Yarmouth, est située à 13 milles sud-est de la ville de Yarmouth.

Pendant l'exercice il a été construit un quai de 100 x 20 pieds, dont la localité a déjà tiré un grand avantage.

ILE TANCOOK.

La grande île Tancook, dans le comté de Lunenberg, est dans la baie Mahone, à environ 8 milles sud de la ville de Chester. [1887]

La jetée construite aux frais communs des gouvernements fédéral et provincial en 1873, étant tombée en mauvais état, un crédit fut voté dans le but de la réparer. La livraison des matériaux nécessaires se faisait à la fin de l'exercice.

TATAMAGOUCHE

Le Cape Breton a travaillé pendant quelques semaines pour ouvrir un étroit chenal à travers la barre, à Tatamagouche, dans le comté de Colchester.

HAVRE DE TROIS-BRASSES.

Le havre de Trois-Brasses, dans le comté d'Halifax, est situé sur la côte de l'Atlantique, à environ 14 milles est du port d'Halifax.

De légères réparations nécessaires ont été faites aux ouvrages de protection de la

grève.

PUBNICO-OUEST.

Pubnico Ouest est à l'extrême bout du comté de Yarmouth, et à environ 30 milles de la ville de Yarmouth.

L'ouvrage mentionné dans le rapport de l'année dernière a été prolongé de 230 pieds; ce prolongement consiste en un quai de pilotis large de 25 pieds.

POINTE BLANCHE.

La Pointe Blanche, dans le comté de Queen, est sur la côte atlantique de la Nouvelle Ecosse, à environ 8 milles sud-est de l'entrée du port de Liverpool.

Pendant l'exercice, le ballast qui avait été délogé du brise-lames en ruine fut

enlevé, et des réparations furent faites à l'ouvrage resté debout.

WYCOCOMAGH.

L'étang de Campbell, dans le comté d'Inverness, est situé sur le côté sud de la baie de Whycocomagh.

Pendant l'exercice, le chenal conduisant à l'étang a été redressé, et son côté a été.

protégé par un ouvrage de fascine et de pierre.

YARMOUTH.

Yarmouth est le chef-lieu du comté de ce nom.

Les travaux de protection de grève qui, en différents endroits, avaient été minés

par l'eau, furent réparés, et il fut aussi fait des réparations ailleurs.

L'élargissement du chenal, dont il a été question dans le rapport de l'année dernière, a été continué par le dragueur *Canada*; lorsqu'on l'aura achevé, l'entrée de ce port sera grandement améliorée.

NOUVEAU-BRUNSWICK.

CAP TOURMENTIN.

Le cap Tourmentin est sur la côte néo-brunswickoise du détroit de Northumberland, et se trouve en face du cap Traverse, Ile du Prince-Edouard.

Pendant l'exercice, les entrepreneurs n'ont construit que 230 pieds de la portion

du quai la plus rapprochée de la côte, à cet endroit.

60 [188

COCAGNE.

Le havre de Cocagne, dans le comté de Kent, est sur la côte sud-ouest du détroit

de Northumberland, à environ 10 milles nord de Shédiac.

L'entrée du havre est obstruée par une barre de sable et de gravier. Le 2 août 1886, le St. Lawrence se mit à l'œuvre pour pratiquer un passage à travers cette barre, et vers le 28 du même mois il avait réussi à y creuser un chenal de 14 pieds de profondeur.

DALHOUSIE.

Le port de Dalhousie est située à la tête de la baie des Chaleurs.

En décembre 1886, la construction d'un quai de délestage de 300 pieds de longueur, devant s'étendre vers l'ouest à partir du haut bout du quai de chemin de fer, a été donnée à l'entreprise, et, à la fin de l'exercice, les travaux étaient en marche.

RIVIÈRE DE L'ORME.

La rivière de l'Orme est un petit cours d'eau qui se jette dans la baie des Chaleurs, à environ 10 milles nord de l'entrée du port de Bathurst.

Plusieurs cailloux qui rendaient l'entrée et la sortie dangereuses aux navires ont

été enlevés.

GRANDE ANSE.

La Grande Anse, dans le comté de Gloucester, est sur la rive sud de la baie des

Chaleurs, à peu près à mi-chemin des ports de Bathurst et de Shippengan.

La partie supérieure du brise-lames, qui avait été emportée par la glace le 22 janvier 1886, et dont il a été question dans le rapport de l'année dernière, a été reconstruite sur une longueur de 100 pieds.

CAP HOPEWELL.

Le cap Hopewell, dans le comté d'Albert, est sur la rivière l'eticodiac, à envi-

ron 7 milles en aval de Hillsboro'.

Pendant l'exercice, le petit cours d'eau qui coule près du quai de délestage a été approfondi et redressé, et l'on a fait un canal au bout du quai pour donner plus de commodité aux navires sur lest.

ILE AUX PERDRIX.

L'île aux Perdrix est située directement à la hauteur de l'entrée du port de Saint-Jean.

Il y a plusieurs années deux petites jetées furent construites afin de faciliter le débarquement d'approvisionnements pour les phares et autres stations du département de la marine.

Par un gros coup de vent du sud-est, au commencement de février dernier, la jetée est fut presque entièrement détruite, et ses débris furent balayés dans le havre-formé par les deux jetées.

Ces débris ont été enlevés, et la jetée ouest peut servir aux bâtiments et bateaux.

QUACO.

Quaco est sur la côte nord de la baie de Fundy, et à environ 30 milles est du port de Saint-Jean.

Pendant l'exercice, les brise-lames à l'entrée de ce port ont été réparés et ren-

forcés.

RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS.

La rivière Saint-François est un tributaire de la rivière Saint-Jean, dans laquelle elle se jette à environ 30 milles ouest d'Edmunston.

[1887] 61

Pendant l'exercice on a amélioré cette rivière sur un parcours de douze milles depuis son embouchure en faisant disparaître des bancs de sable, ainsi que de grosses pierres et des cailloux. Le chemin de halage a aussi été mis en bon état.

RIVIÈRE SAINT-JEAN.

Entre Saint-Jean et Frédéricton 204 "chicots" ont été enlevés de différentes parties de la rivière.

Le 1er juillet 1886, le dragueur New Dominion opérait à la baie de Belle-Ile, et,

vers le 28 septembre, il avait extrait 28,035 verges cubes de matières.

Le 3 octobre, le même dragueur se mit à l'œuvre pour rouvrir le chenal au Grand Lac, comté de Queen, et continua de travailler jusqu'au 29 octobre, date à laquelle 9,555 verges cubes de matières avaient été enlevées.

L'ouvrage fut repris à Belle-Ile le 28 juin, et à la fin de l'exercice 1,510 verges

cubes de matières avaient été enlevées.

Entre Frédéricton et l'île aux Ours des gailloux et des roches ont été enlevés à Burden's Landing ainsi que dans le voisinage de Spring-Hill, et le chenal a été élargi à la tête de l'île de Hartt.

Depuis l'île aux Ours, en montant, jusqu'à la rivière des Chutes, on a amélioré le

chenal en faisant disparaître des cailloux et des barres.

Depuis la rivière des Chutes jusqu'aux Grandes Chutes, on a fait sauter et enlevé

des roches aux rapides Blancs et Larlee Rock, en aval du pont d'Andover.

Sur la Tobique des améliorations ont été effectuées aux barres de Nictau, du Petit-Nictau, d'Hammond, Ferdue, de Miller, de Gaunce, du ruisseau de Riley, du ruisseau de Hartly, de l'île Swift, de l'île aux Chevaux, de Gulquack, de Plaster Rock, et autres endroits.

En amont des Grandes Chutes jusqu'à la rivière Saint-François, le chemin de halage a été réparé, et des roches ainsi que des barres de sable ont été enlevées du chenal, au ruisseau de Baker, tandis qu'immédiatement en amont des chutes un barrage de dérivation, d'une longueur de 230 pieds, pour guider le bois carre et les billots dans leur descente par les chutes, a été commencé sur le côté ouest de la rivière, mais non achevé.

PORT DE SAINT-JEAN.

La reconstruction du brise-lames de la pointe au Nègre, à l'entrée du port, a été

achevée et l'ouvrage recu de l'entrepreneur à la fin de janvier dernier.

L'ouvrage de protection à l'extrémité intérieure du brise-lames, et à l'entour du pied de la falaise sur laquelle se dresse le fort Dufferin, ayant été endommagé par une forte tempête au commencement de février dernier, des mesures furent prises pour le réparer, et, avec le crédit affecté à cette dépense, environ la moitié des travaux fut exécutée.

Le dragueur New Dominion a travaillé au quai de la Compagnie Internationale de navires à vapeur pendant les derniers jours de décembre et jusqu'au 8 janvier dernier,

enlevant 450 verges cubes de matières.

SHIPPEGAN.

Le port de Shippegan, dans le comté de Gloucester, est situé à l'extrémité sud du détroit de Shippegan, qui est un bras de la baie des Chaleurs.

Des réparations générales ont été faites au brise-lames à cet endroit.

TYNEMOUTH CREEK.

Tynemouth Creek, dans le comté de Saint-Jean, est sur la côte nord de la baie de Fundy, à 20 milles est du port de Saint-Jean.

Les ouvrages de protection construits par le département à cet endroit, en

1875, 1882, 1883 et 1884, ont été réparés et renforcés.

62 [1887]

RIVIÈRE AU SAUMON SUPÉRIEURE.

La rivière au Saumon supérieure se jette dans la baie de Salisbury, à environ 4 milles nord-est de Mathews Head.

En octobre 1886, la construction d'un prolongement de 245 pieds du brise-lames construit par le département en 1883 et 1384 fut donnée à l'entreprise, et, à la fin de l'exercice, l'ouvrage était très avancé.

QUÉBEC.

ANSE À L'EAU,

Près de Tadousac, à l'embouchure du Saguenay. De légères réparations ont été faites au plancher du quai et à la cale.

ANSE SAINT-JEAN.

L'anse Saint Jean est sur la rive sud-ouest du Saguenay, et à environ 25 milles de son embouchure.

Pendant l'exercice, on a construit une cale mobile ainsi qu'un hangar ouvert de

40 x 28 pieds, et une partie du plancher a été renouvelée.

Ces renouvellements de plancher sont dus aux quantités de bois de chauffage qu'on empile sur le quai.

BARACHOIS DE MALBAIE,

Sur la rive nord de la baie des Chaleurs.

On a débarrassé le chenal d'une quantité de roches, mais il en reste encore considérablement à enlever.

BAIE SAINT-PAUL,

Dans le comté de Charlevoix, sur la rive nord du Saint-Laurent, environ 60 milles en bas de Québec.

Il a été construit une culée pour relier le quai neuf au chemin fait par la municipalité.

BERTHIER (en haut).

Le village de Berthier (en haut) est situé sur la rive nord du Saint Laurent, à 45 milles nord-est de Montréal, et vis-à vis de Sorel.

Un brise glace destiné à protéger le village a été construit à l'entreprise, et il a ou tout le succès qu'on en attendait.

Dans le comté de Rimouski, est à 170 milles de Québec. Le quai de cet endroit a été achevé pendant l'exercice.

PORT DE BRYSON.

Le pont de Bryson traverse l'Outaouais au village de Bryson, et relie ce village ainsi que la rive nord de la rivière à l'île du Calumet.

Le gouvernement fédéral a contribué pour \$5,000 à la construction de ce pont, qui a 585 pieds de longueur d'une culée à l'autre, avec de longs abords de chaque côté. [1887]

LES CASCADES.

Le quai des Cascades est situé sur la rivière des Outaouais, dans le comté de

Vaudreuil, et à 6 milles est du village des Cèdres.

Un quai de 100 rieds de longueur, 25 de largeur, et $5\frac{1}{2}$ de hauteur au dessus de l'eau basse, avec deux abords, a été bâti à cet endroit; et un hangar de 40×24 pieds a aussi été construit sur ce quai.

CHATEAU-RICHER,

Dans le comté de Montmorency, 15 milles en bas de Québec. Pendant l'exercice on a continué à débarrasser la grève de ses cailloux.

CHICOUTIMI,

A la tête de la navigation du Saguenay.

Des réparations générales ont été faites au quai; on a aussi construit une cale et peinturé la salle d'attente.

· DOUCET'S LANDING,

Sur la rive sud du Saint-Laurent, en face de la ville de Trois-Rivières. Le fond ayant beaucoup diminué au quai de cet endroit, un dragueur le creusa en enlevant 6,500 verges cube de vase.

ÉTANG DU NORD,

A l'extrémité occidentale de l'île Grindstone, du groupe connu sous le nom d'îles

de la Madeleine, dans le golfe Saint-Laurent.

Pendant l'exercice, le brise lames a été de nouveau allongé de 200 pieds; puis, il a été construit un autre coffrage de 100 pieds de longueur, sur 32 de largeur et 18 de hauteur, lequel n'attend plus que d'être noyé.

POINTE GATINEAU,

A l'embouchure de la rivière Gatineau, à 2 milles en aval de la ville d'Ottawa. Le dommage fait au revêtement et aux défenses du quai a été réparé.

GRANDES BERGERONNES,

Dans le comté de Saguenay, sur la rive nord du Saint-Laurent, à 14 milles de Tadousac.

On a commencé à débarrasser le chenal de la rivière des roches qui l'obstruaient, et il en a été ainsi nettoyé une longueur de 1,000 pieds sur 60 de largeur.

Il reste encore à améliorer un mille de rivière environ.

GRAND PABOS,

Dans le comté de Gaspé, à 30 milles de Percé.

On a commencé, en juillet 1886, à enlever les grosses roches qui obstruent le port, en les faisant sauter. L'ouvrage fut discontinué en août, époque à laquelle 173 tonnes de roche avaient été enlevées.

KAMOURASKA,

Sur la rive sud du Saint-Laurent, à 90 milles en bas de Québec. Pendant l'exercice, un prolongement de 100 pieds du quai fut commencé maisnon achevé.

61 [1887]

LA GRANDE DÉCHARGE.

Le plus grand des deux débouchés par lesquels les eaux du lac Saint Jean se

déversent dans le Saguenay.

Dans le cours de l'année une tranchée de 15 pieds de large avec une profondeur moyenne de $6\frac{1}{2}$ pieds a été faite dans le but de faciliter l'écoulement des eaux du lac-Saint-Jean,

LAC MÉGANTIC.

Dans le cours de l'exercice on a construit un quai à Ditchfield et fait quelques légères réparations au quai d'Agnès.

LANORAIE.

Lanoraie, dans le comté de Berthier, est située sur la rive nord du Saint-Laurent, à 361 milles en aval de Montréal.

On a construit une approche de 240 pieds de longueur pour relier la rive au caisson construit en 1884.

LAPRAIBIE.

Laprairie est le chef-lieu du comté du même nom, et se trouve sur la rive norddu Saint-Laurent, à 7 milles en amont de Montréal.

Le Nipissing a commencé à creuser sur une batture entre l'ancien et le nouveau

chenal, le 26 mai, et y travaillait encore à la fin de l'exercice.

Deux brise-glace ont été construits durant l'année pour empêcher la glace d'endommager les propriétés riveraines lorsque la débâcle se fait. Il ont prouvé leur utilité d'une manière satisfaisante.

LES ÉBOULEMENTS.

Dans le comté de Charlevoix, sur la rive nord du Saint-Laurent, à 69 milles en aval de Québec.

Des réparations ont été faites aux parements et aux longrines du tablier du quai,

et le plancher a été renouvelé par places.

MONTMAGNY.

Saint-Thomas est le chef-lieu du comté de Montmagny, et sur la rive sud du Saint-Laurent, à 35 milles en aval de Québec.

On a continué à enlever les cailloux dans le bassin, pendant l'année, et l'on a fait

des progrès satisfaisants.

LA MALBAIE.

Dans le comté de Charlevoix, sur la rive nord du Saint-Laurent, à 84 milles en aval de Québec.

Des réparations ont été faites à la cale mobile.

NEW-CARLISLE.

New-Carlisle, dans le comté de Bonaventure, est situé sur la rive nord de la taie des Chaleurs, à environ 65 milles à l'est de Campbelltown.

On a poussé avec vigueur la construction de cette jetée pendant l'exercice, et elle est presque terminée.

RIVIÈRE NEWPORT.

Dans le comté de Gaspé, se jette dans la baie des Chaleurs, à 25 milles à l'ouest de Percé.

Dans le cours de l'exercice deux jetées de protection ont été construites, une de chaque côté du chenal, pour empêcher le sable de le remplir pendant les grosses tempêtes.

NICOLET.

La rivière Nicolet se jette dans le Saint-Laurent, sur sa rive sud, au pied du lac Saint Pierre.

Pendant les mois de septembre et d'octobre 1886, 560 pieds d'ouvrages de protection en pilotis ont été enfoncés, et terminés à l'exception du talus en pierre.

PERCE.

Le chef-lieu du comté de Gaspé.

On a délivré la quantité de bois nécessaire dont il est parlé dans le rapport de T'an dernier.

PONT DU PORTAGE-DU-FORT.

Ce pont traverse l'Ottawa au Portage-du-Fort, à 60 milles en amont de la cité d'Ottawa.

Le tablier de ce pont, qui a 1,000 pieds de long, a été terminé en avril dernier.

RIVIÈRE À LA GRAISSE.

Cette rivière coule à travers le comté de Vaudreuil et se jette dans l'Ottawa sur sa rive sud, à environ 45 milles en amont de Montréal.

Les travaux du creusement du chenal qui étaient en voie d'exécution à la fin du dernier exercice, ont été terminés et un bassin a été dragué pour tourner les navires.

RIVIÈRE BLANCHE.

Cette rivière coule à travers le comté de Rimouski et se jette dans le Saint-Laurent sur sa rive sud.

Les ouvrages à cet endroit ont été réparés et .renforcés, et un caisson de 50 par 30 pieds ajouté à l'extrémité est de la tête du quai.

RIVIÈRE BRAS SAINT-NICOLAS.

Cette rivière se jette dans le bassin Montmagny à Saint-Thomas.

Les cailloux en dessous et en amont du pont du chemin de fer Intercolonial ont été enlevés du lit de la rivière, et le recif de roche en aval du pont a été miné, de sorte que l'eau ne rencontre plus d'obstacles et que l'inondation périodique des terres en amont du pont ne se produira plus.

RIVIÈRE DU LIÈVRE.

Se jette dans l'Ottawa, à 18 milles en aval de la cité d'Ottawa.

En décembre dernier un contrat a été fait pour la construction d'une écluse et d'un barrage aux Petits Rapides, et à la fin de l'exercice les travaux n'avaient pas été commencés.

RIVIÈRE-DU-LOUP (EN BAS).

Le village de la Rivière du Loup (ou Fraserville) est situé sur la rive sud du Saint Laurent, à 114 milles en aval de Québec.

Des réparations ont été faites au plancher et à la main-courante, et une salle d'attente et un hangar à marchandises ont été érigés à la tête de la jetée.

Le chenal de la rivière a été creusé et quelques cailloux enlevés.

-66

RIVIÈRE DU LOUP (EN HAUT).

Cette rivière, dans le comté de Maskinongé, se jette dans le Saint Laurent (lac

Saint-Pierre), sur sa rive nord, à 21 milles en amont de Trois-Rivières.

Le Nipissing a été occupé à creuser un chenal de 1,100 pieds de long, 40 de large, et d'une profondeur de 6 pieds à travers la barre de sable qui obstruait son embouchure dans le lac Saint-Pierre.

RIVIÈRE OUELLE.

Se jette sur le côté sud du Saint-Laurent, à 75 milles en aval de Québec. Un grand nombre de cailloux ont été enlevés du chenal de la rivière.

Dans le cours de l'année les travaux de recouvrement en planches du quai de la Pointe-aux-Orignaux ont été continués, 759 pieds ayant été terminés.

RIVIÈRE RICHELIEU.

Le dragueur Nipissing a commencé les travaux le 31 mai à Saint-Antoine, pour redresser et creuser jusqu'à 9 pieds le chenal tortueux entre l'île et la rive ouest, et à la fin de l'exercice il était encore occupé à ces travaux.

RIVIÈRE RIMOUSKI.

Cette rivière se jette dans le Saint-Laurent sur sa rive sud, dans le comté de Rimouski.

Les travaux d'enlèvement des cailloux du chenal à l'embouchure de la rivière ont été continués durant le dernier exercice.

RIVIÈRE SAGUENAY.

Les travaax de creusement et d'amélioration de la rivière en aval de Chicoutimi, qui avaient été discontinués, ont été repris et de bons progrès ont été faits.

FLEUVE SAINT-LAURENT.

Enlèvement d'ancres, chaînes, etc.

Le bateau de levage a été employé dans le cours de l'été de 1886 par le département pour enlever les callloux de la "Fiy Bank," dans le port de Québec, et après le mois de septembre il a continué ses opérations sous la direction des commissaires du havre de Québec.

RIVIÈRE SAINTE-ANNE DE BEAUPRÉ.

Cette rivière se jette dans le Saint-Laurent sur son côté nord, dans la paroisse de

Sainte-Anne, comté de Montmorency.

On a continué les travaux d'amélioration de cette rivière pour faciliter la descente des billiots. Ils consistent dans l'enlèvement de rochers et la construction de barrages.

RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS.

Cette rivière se jette dans le lac Saint-Pierre, à 3 milles en aval de l'embouchure de la rivière Yamaska.

Un dragueur a été occupé à couper la batture à l'embouchure de la rivière et la première batture en amont des moulins de Tourville.

RIVIÈRE SAINT-LOUIS.

Cette rivière coule à travers le comté de Beauharnois pour se jeter dans le Saint-Laurent, à la ville de Beauharnois.

 $7-5\frac{1}{2}$

A. 1888-

Pour faciliter l'écoulement des eaux pendant les crues, le barrage de Symonsitué à 10 milles en amont de l'embouchure de la rivière, a été enlevé et quelques réparations ont été faites aux portes de prise d'eau à l'entrée du coursier d'alimentation.

RIVIÈRE SAINT-MAURICE.

Du 5 juillet au 26 août 1886, un dragueur a travaillé dans le chenal de la Saint-Maurice, à couper un passage de 60 pieds de large et 6 pieds de profondeur à l'extrême

eau basse, jusqu'au nont Saint-Maurice.

A la station du Cap aux Corneilles à 13 mille en amont de l'embouchure de la rivière, des réparations aux piliers existent et la construction de nouveaux piliers ont été commencées l'hiver dernier, et à la fin de l'exercice les travaux étaient en bonne voie.

RIVIÈRE VERTE.

Se jette dans le Saint-Laurent sur la rive sud, dans le comté de Témiscouata. Dans le cours de l'année le lit de la rivière a été nettoyé de cailloux.

RIVIÈRE YAMASKA.

La Yamaska se jette dans le lac Saint-Pierre en venant du sud.

Dans le cours de l'exercice le dragage jusqu'à une profondeur de 52 pieds a été fait à travers les battures obstruant la libre navigation de la rivière.

La culée ouest du barrage a été élevée d'une assise de pièces, et l'aile de protec-

tion d'amont du côté est a été prolongée de 60 pieds.

SAINT-ALPHONSE DE BAGOTVILLE.

A la tête de la baie des Ha! Ha! rivière Saguenay, à environ 66 milles en amont de son embouchure.

Le plancher de la jetée a été réparé par places, un hangar à marchandises de 50

par 30 pieds, et une salle d'attente de 24 x 18 pieds ont été construits.

SAINTE-ANNE DE BELLEVUE.

Dans le comté de Jacques-Cartier, sur la rivière Ottawa, et à 21 milles en amont de Montréal.

Quelques changements nécessaires ont été faits au quai récemment construit par

le département à cet endroit.

Des cailloux et autres obstacles autour du quai ont été enlevés par le dragueur Nipissing, laissant 9 pieds d'eau.

SAINTE-ANNE DE LA POCATIÈRE.

Dans le comté de Kamouraska, sur la rive sud du Saint-Laurent, à 70 milles en

Les travaux de ce quai ont été continués pendant l'exercice et il reste maintenant peu à faire.

SAINTE-ANNE DE SOREL.

Dans le comté de Richelieu, sur la rive sud-est du Saint-Laurent, à environ 3: milles en aval de Sorel.

Une nouvelle jetée, nº 6, a été construite entre les jetées 4 et 5.

SAINTE-FAMILLE.

Sur l'île d'Orléans, à 17 milles en aval de Québec. Cette jetée a été parfaitement réparée pendant l'exercice.

68

SAINT-FRANCOIS D'ORLEANS.

Saint-François est à l'extrémité est de l'île d'Orléans.

Les matériaux nécessaires à l'achèvement de la jetée à cet endroit ont été achetés.

SAINT-IRÉNÉE.

Saint-Irénée se trouve dans le comté de Charlevoix, sur la rive nord du Saint-Laurent, à 78 milles en aval de Québec.

Un bloc de 80 pieds de long, 30 pieds de large et 18 pieds de haut, a été construit

à cet endroit.

SAINT-JEAN D'ORLEANS.

Sur l'île d'Orléans, à 22 milles en aval de Québec. Le quai a été réparé où c'était nécessaire et mis en bon état.

SAINT-PLACIDE.

Dans le comté des Deux-Montagnes, est situé sur la rive nord de l'Ottawa, à environ 18 milles en amont de son confluent avec le Saint-Laurent.

Un dragueur a été employé du 15 juillet au 1er septembre 1883, à agrandir le bassin en avant et sur les côtes du quai, et à faire un chenal venant de l'est, dont environ 800 pieds sont terminés à une profondeur de 10 pieds.

SAINT-ZOTIQUE.

Saint-Zotique est situé dans le comté de Soulanges, sur la rive nord du lac Saint-

François, à 3 milles de Coteau-Landing.

Un caisson de 18 par 20 pieds, supportant un hangar de même dimension a été construit et des réparations ont été faites à d'autres portions du quai. Deux des brise-glace ont été reconstruits à partir du niveau de l'éau.

RAPIDES DU SAULT-AU-RÉCOLLET.

Ces rapides se trouvent à environ 2 milles en amont du village du Sault-au-Récollet, sur la rivière des Prairies.

Pour faciliter la descente du bois on a enlevé quelques cailloux du chenal.

CHEMIN DE TÉMISCOUATA.

Ce chemin s'étend depuis la Rivière-du-Loup (en bas) jusqu'à la frontière qui sépare les provinces de Québec et du Nouveau Branswick et a une longueur de 67 milles.

Du 9e au 60e mille, 39 ponceaux ont été réparés et le pont qui se trouve au 50e

mille, sur la Petite Rivière, a été examiné.

TROIS-PISTOLES.

Le village de Trois-Pistoles est situé sur la rive sud du Saint-Laurent, à 148 milles en aval de Québec.

La construction d'un brise lames pour protéger la jetée construite à cet endroit par le département a été commencée mais non complétée durant l'exercice.

VAUDREUIL,

Dans le comté de Vaudreuil, sur la rivière Ottawa, à environ 25 milles en amont de Montréal.

Le Nipissing arriva à Vaudreuil le 9 août, et a été occupé sur le chenal précédemment commencé, conduisant de l'eau profonde au quai projeté. 69

PROVINCE D'ONTARIO.

BELLE-RIVIÈRE.

Belle Rivière se jette dans le lac Sainte Claire, dans le comté d'Essex, à quelque distance en amont de la ville de Windsor.

· L'ouvrage en pilotis à l'embouchure de cette rivière a reçu quelques réparations nécessaires.

BELLEVILLE.

A l'embouchure de la rivière Moira, qui se jette dans la baie de Quinté, à 43

milles à l'ouest de Kingston.

Dans le but de créer un débouché aux eaux de la Moira pendant les crues, un contrat a été fait pour le dragage d'un chenal. Les travaux commencèrent le 30 septembre et ont été suspendus le 30 novembre 1836, et n'avaient pas été repris par l'entrepreneur à la fin de l'exercice financier.

COBOURG.

Sur le lac Ontario, à 96 milles à l'ouest de Kingston.

La charpente supérieure du caisson extérieur de la jetée de l'est a été construite jusqu'à la hauteur convenable, et celle des prochains 300 pieds du même quai a été reconstruite où c'était nécessaire. Des réparations ont aussi été faites à la jetée de l'est.

Le dragueur Ontario a été occupé du 1er juillet au 7 août à continuer les travaux

de creusement le long des quais et du brise-lames, et dans le bassin.

KINGSTON.

Les travaux ont été repris sur la batture de la Pointe Frédéric le 1er juillet, et se sont continués jusqu'au 29 octobre, et pendant ce temps 2,421 verges cubes de roc ont été enlevées.

KINCARDINE.

A l'embouchure de la rivière Pénétangore, à 31 milles au nord de Goderich, sur le lac Huron.

Des réparations ont été faites à la jetée du sud et un chenal a été dragué jusqu'à une profondeur de 16 pieds à partir des ateliers de la fabrique de sel jusqu'à l'eau profonde, pour permettre aux navires de charger aux ateliers.

KINGSVILLE.

Sur le lac Erié, à environ 25 milles à l'est à partir de l'embouchure de la rivière Détroit.

Des réparations considérables ont été faites aux ouvrages du havre à cet endroit.

PETIT-COURANT.

Petit-Courant est le passage entre l'île à La Cloche et les îles Manitoulines, sur la route qui conduit directement des ports de la baie Georgienne au Sault Sainte-Marie, pour les navires qui prennent le chenal nord du lac Huron.

Les travaux d'élargissement du chenal à son extrémité supérieure ont été conti-

nués durant l'exercice, mais ne sont pas encore terminés.

LION'S HEAD.

Lion's Head, Bruce Nord, est à 22 milles au nord de Wiarton, sur le côté ouest

de la baie Georgienne.

Un chenal de 75 pieds de long, 13 pieds de large et 14 pieds de profondeur, a été coupé à travers une batture de gravois, qui s'était formee en arrière du brise-lames et nuisait à la navigation.

CREEK DU PETIT-OURS.

Le creek du Petit-Ours se jette dans le chenal écarté, sur le côté est de l'île Sainte-Anne, lac Sainte-Claire, à environ 16 milles de Chatham.

Grâce aux dépôts charriés par ce creek, un des bassins où se trouvent les navires et quelques endroits du chenal dragué étaient devenus obstrués. Ce dépôt a été enlevé.

CREEK MCGREGOR.

Se jette dans la rivière Thames, à Chatham, comté de Kent.

Pour empêcher un éboulis de la berge de ce creek, du côté de la ville, et les dommages qui en résulteraient aux propriétés, il a été fait un contrat pour la construction de 300 pieds d'ouvrages de protection en pilotis sur le côté sud, et à la fin de l'exercice ces travaux étaient presque terminés.

MIDLAND.

Midland, comté de Simcoe, est le terminus de la division Midland du chemin de fer du Grand-Tronc sur la baie Georgienne.

Un contrat a été passé pour la construction de quais dans ce port, le chemin de fer du Grand-Tronc et les autorités municipales de Midland y contribuant.

A la fin de l'exercice, l'entrepreneur avait commence ces travaux.

OAKVILLE.

Oakville, dans le comté d'Halton, est situé sur le lac Ontario, à 22 milles à l'ouest de Toronto, et à 18 milles à l'est d'Hamilton.

Un contrat a été signé pour la reconstruction des 360 pieds extérieurs de la jetée de l'est qui avaient été emportés par une forte tempête. A la fin de l'exercice il n'avait été fait que très peu de progrès sur ces travaux.

OWEN-SOUND.

Owen-Sound, comté de Grey, est situé à l'embouchure de la rivière Sydenham, et est le terminus du chemin de fer du Pacifique Canadien sur la baie Georgienne.

Dans le cours de l'année on a dragué dans le port jusqu'au quai des bateaux à vapeur.

PORT-ARTHUR.

Port-Arthur est situé sur la baie du Tonnerre, lac Supérieur.

Un contrat a été fait pour le prolongement du brise-lames, vers l'est, sur une longueur de 1,600 pieds.

A la fin de l'exercice les travaux étaient en bonne voie.

PORT-ELGIN.

Est dans le comté de Bruce et à 24 milles au nord de Kincardine.

Un contrat a été passé pour la construction d'un éperon s'étendant depuis la jetée de déberquemment actuelle jusqu'à une distance de 300 pieds, pour arrêter la marche du sable qui tend à diminuer l'eau dans le port, et à la fin de l'exercice les travaux étaient en bonne voie.

Du ler juillet au 11 août, le dragueur Challenge a été occupé à creuser le port entre le dock et le brise-lames. Il a repris les travaux le 16 mai, et enleva une accumulation de sable qui avait été charriée dans le port près du quai, terminant les travaux le 1er juin 1887.

71

PORT-HOPE.

Sur la rive nord du lac Ontario, à 8 milles à l'ouest de Cobourg.

Une partie de la charpente supérieure de la jetée ouest a été reconstruite, et de la pierre et du bois ont été placés dans et sur le brise lames sur une distance de 100 pieds.

Le dragueur Ontario a été employé pendant une partie de l'exercice financier à

creuser le port et le long du brise-lames.

RIVIÈRE AUX PÊCHES.

Cette rivière coule à travers le comté d'Essex et se jette dans le lac Sainte-Claire. Des ouvrages de protection en pilotis ont été construits de chaque côté de la rivière à son embouchure.

RIVIÈRE KAMINISTIQUIA.

Cette rivière se jette dans la baie du Tonnerre à l'ouest de Port-Arthur.

Le creusement de la rivière jusqu'au grand élévateur et aux quais a été poussé pendant la saison d'été, et lorsque ce cheual sera terminé, les grands navires n'auront aucune difficulté à se rendre jusqu'à Fort-William.

RIVIÈRE OTTAWA-NARROWS EN AMONT DE PEMBROKE.

Le dragage a été fait du 20 septembre au 16 novembre dans la rivière Ottawa, en aval de l'embouchure de la rivière Pétéwawa.

Pendant ce temps 540 verges cubes de cailloux et 75 de roc ont été enlevées. Quinze bouées ont aussi été mises en position.

RIVIÈRE RIDEAU.

Un mur de revêtement de 540 pieds de long a été construit sur le côté ouest de la rivière pour protéger les propriétés qui étaient annuellement endommagées par les inondations du printemps.

JETÉE DE LA RIVIÈRE SAUGEEN.

Cette jetée est située à l'embouchure de la rivière Saugeen, qui se jette dans le

lac Huron au village de Southampton.

Un contrat a été fait pour la reconstruction d'une longueur de 544 pieds de la charpente supérieure de la vieille jetée, et la construction d'un caisson additionnel de 100 pieds de long.

A la fin de l'exercice ces ouvrages étaient presque terminés.

SOUTHAMPTON.

Dans le comté de Bruce, est situé sur la rive est du lac Huron, à 143 milles en amont de Sarnia.

Le dragage commencé l'an dernier au quai du débarcadère a été terminé par le dragueur Challenge.

SUMMERSTOWN.

Summerstown, comté de Glengarry, est situé sur la rive nord du lac Saint-François, à 10 milles en aval de Cornwall.

On a terminé le creusement du chenal principal depuis le Saint Laurent jusqu'aux quais du village.

THORNBURY.

Thornbury, comté de Grey, est à 13 milles de Collingwood, et situé sur la bais Georgienne.

Une rangée de pilotis a été enfoncée à partir de l'extrémité intérieure de la jetée dans une direction sud-ouest pour empêcher la plage d'être rongée par l'eau.

Le dragueur Challenge a travaillé dans le port pour couper la batture entre le

quai et le brise-lames.

TORONTO.

Le port de Toronto, formé par l'île Toronto, est situé sur la rive nord du lac-Ontario, à 161 milles de Kingston.

Dans le cours de l'année on a placé une nouvelle quantité de grosses pierres aux

endroits exposés du brise lames de l'île.

MANITOBA.

LA RIVIÈRE ROUGE.

'Cette rivière se jette dans la partie sud du lac Winnipeg.

Le dragueur du département a été occupé durant l'année sur la batture du lac-Winnipeg, et aux fourches de la rivière.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

RIVIÈRE SASKATCHEWAN.

La cause des dépenses faites sur cette rivière est l'enlèvement des cailloux et des battures de sable qui obstruent le chenal de la branche nord, entre Edmonton et les Fourches. Il reste, cependant, encore beaucoup à faire.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Le rapport de l'honorable J. W. Trutch, agent du Canada dans la Colombie-Britannique, imprimé dans un autre endroit de ce volume, contient une descriptiondes travaux exécutés sous sa direction.

BASSIN DE RADOUB D'ESQUIMALT.

Le bassin a été terminé et est maintenant prêt à recevoir les navires.

ÉTUDES ET EXAMENS.

Pendant l'année des études et examens ont été faits dans les localités ci-dessous mentionnées, et—sauf quelques exceptions—des plans, rapports et évaluations ont été soumis au département.

a achar comons		
Pointe Fortune,	Comté de King.	I. PE.
Georgetown,	do	\mathbf{do}
Port Murray,	do	do
Brae,	Comté de Prince.	do
New London,	do	do
Pownal Bay,	Comté de Queen.	do
Creek des Neuf Milles.	do	do
North Rustico,	do	do
•	[1887]	

Bayfield,	Comté d'Antigonish.,	N.E.
Tracadie,	do	do
Anse Cribbens,	do	do
Anse McNair,	do	√do
Anse du Castor,	Comté du Cap-Breton.	do
Marstown,	Comté de Colchester.	do
Weymouth,	Comté de Digby.	.do∘
Digby,	do	do
Sheet Harbour,	Comte de Halifax.	do
Bedford Basin,	do	ob,
West Bay,	Comté d'Inverness.	\mathbf{do}
Indian Point,	do	do
Judique,	do	do
Mabou Mines,	do	do
Little Judique.	do	do
Hall's Harbour,	Comté de King.	do-
Horton,	do	do
Mordant,	do .	do.
Gold River,	Comté de Lunenburg.	do-
Ile Tancook,	do	do
Ile La Have,	do	do
Brooklyn,	Comté de Queen.	do
Summerville,	do	do-
Lower D'Escousse,	Comté de Richmond.	do
Port Richmond,	do .	do∘
Points Port,	do	do
Ile Saint-Pierre,	do	do∘
Little Narrows,	Comté de Victoria.	do-
White Point,	do	do
Eel Lake,	Comté de Yarmouth.	do.
Argyle Sound,	фо	do
Pinkney's Point,	do	do
Chebogue Head,	φo	do
R vière Moser,	do	do
Barachois,	do	qo
Rock Point,	do	do
Elm Tree River,	Comté de Kent.	NB.
Dalhousie,	Comté de Ristigouche	do
Grand Falls,	do Comté de Saint-Jean,	do do
Dipper Harbour,	do	do
Rivière Noire,	do	do
Quaco,	Comté de Beauharnois,	Québec.
Rivière Saint-Louis,	Comté de Berthier.	do
Berthier (en haut),	Comté de Bonaventure.	do
L'Anse aux Gascons, Sainte-Anne de la Pérade,		do
Les Eboulements,	Comté de Charlevoix.	do
Cap Chatte,	Comté de Gaspé	do
House Harbour,	do	do
Sainte-Adelaï le de Pabos,		do
Sainte-Anne des Monts,	do	do
Saint-Godfroi,	do	do
Pointe-Claire,	Comté de Jacques-Cartier.	do
Sainte-Anne de Bellevue,	do	do
Kamouraska,	Comté de Kamouraska.	do-
Laprairie,	Comté de Lapraire.	do
. ,	[1887]	1 1
	[1001]	

Rivière des Prairies,	Comté de Laval,	Québec.
Sault au Récollet.	do	do.
Rivière du Loup (en haut)	Comté de Maskinongé.	do
Saint Joachim.	Comté de Montmorency.	do
	Comte de Montinorency.	do
Rivière du Lièvre,	Comite a Ottawa.	uo
Rapide des Chenaux,		do
(Rivière Ottawa).	County de Dishalism	
Sainte Anne de Sorel,	Comté de Richelieu.	do
Trôis-Rivières,	Comté de Saint-Maurice.	do
Cacouna,	Comté de Témiscouata.	do
Pointe-aux-Pères,	do	άο
Ile Verte,	φo	ģο
Rivière Madawaska,	do	do
Trois-Pistoles,	do	do
Cascades,	Comté de Vaudreuil.	do
Ile Perrot,	do	do
Vaudrenil,	do	do
Rivière Saint Maurice,		do
Port Arthur,	Comté d'Algoma.	Ontario.
Kincardine,	Comté de Bruce.	do
Oliphant,	do	do
Pointe Read,	do	do
Southampton,	do	do
Wiarton,	do	do
Rivière Rideau,	Comté de Carleton.	do
Port-Granby,	Comté de Durham.	do
Port-Hope,	do	go
Creek Jeannette.	Comté d'Essex.	do
Kingsville,	do	go
Portsmouth,	Comté de Frontenac.	do
Owen Sound,	Comté de Grey.	do
Goderich.		do
Port-Albert,	Comté de Huron. do	do
		'do
Baie Mitchell,	Comté de Kent.	
Rivière Thames,	do	do
Rondeau,	do	do
Petit Lac,	Comté de Prince-Edouard.	do
Rivière Nation,		do
Rivière Assiniboine,		Man.
Rivière Rouge—Rapide Sa	aint-André,	do
Selkirk-Ouest,		ďo
West Slough-près Selkir	k-Ouest,	do
Rivière à l'Arc—à Calgar	у,	T. N.O.
Rivière du Coude do		ďò
Rivière Saskatchewan,		do

DRAGAGE.

LE "ST. LAWRENCE."

Le 13 juillet 1886, ce dragueur était employé à la tête du Bras Nord-Ouest, port d'Halifax, à creuser le chenal jusqu'à une profondenr de 16 pieds à marée basse. Les travaux cessèrent le 15 juillet, après qu'il ent enlevé une nouvelle quantité de 3,850 verges cubes de vase et de cailloux.

75

Le dragueur travailla ensuite au quai Cunard, port d'Halifax, jusqu'au 21 juillet, enlevant 1,400 verges cubes de vase et de vieilles pièces de bois. Pour ces travaux, les messieurs Cunard ont payé \$300, qui ont été placées au crédit du receveur général.

Le 2 août, le St. Lawrence arriva à Cocagne, comté de Kent, N.-B., et ouvrit un chenal d'une profondeur de 14 pieds; le 25 août, 12,600 verges cubes de sable, d'argile

et de coquillages avaient été enlevées.

Le 31 août, le dragueur commença ses opérations à la Petite Baie des Glaces, Cap-Breton, N. E, améliorant l'entrée du port, mais il a perdu beaucoup de temps à cause du mauvais temps. Le 5 octobre il avait enlevé 4,025 verges cubes d'argile, de pierre, de vase, etc.

Le 8, le dragueur arriva à Pictou et prit ses quartiers d'hiver sur la cale marine. Pendant l'année, le dragueur a enlevé une quantité totale de 21,875 verges cubes,

à raison de 37 3 6 centins par verge.

Le dragueur fut peinturé et nettoyé, et des réparations ont été faites aux godets, à la machine et à la chau lière.

LE "CANADA."

Au commencement de l'exercice travaillait à Yarmouth, N.-E., pour améliorer le chenal près des Rochers de Howard et en avant des quais, et le 8 août il commença à enlever la pointe à l'endroit appelé *The Crotch*, et continua ses opérations jusqu'au 30 septembre, enlevant pendant ce temps 10,485 verges cubes de sable, vase et vieux pilotis, en formant une tranchée de 60 pieds de largeur, de 14 pieds de profondeur à marée basse, jusqu'à environ la moitié de la pointe. Le dragueur se rendit alors à Saint-Jean, N.-B., et prit ses quartiers d'hiver.

Le 25 juin le Canada recut ordre de retourner à Yarmouth, et à la fin de l'exer-

cice il avait enlevé une nouvelle quantité de 480 verges cubes de matières.

La quantité totale de dragage fait pendant l'exercice financier s'est élevée à

10,965 verges cubes, à raison de 73_{100}^{97} centins par verge cube.

Un nouveau pont, des pavois, etc., ont été posés au dragueur, les cabines et les chambres ont été lambrissées de nouveau et peinturées. Les machines, chaudière et condensateur ont été remis en parfait ordre. De nouveaux tambours et arbres de tambours ont été installés pour en recevoir de nouveaux.

La somme de \$7.70 a été produite par la vente des vieux bateaux et portée au

crédit de l'honorable receveur général.

LE "NEW DOMINION."

Au commencement de l'exercice ce dragueur était occupé à ouvrir un chenaé dans la baie de Bellisle, comté de King, N-B., jusqu'au quai public, et a continul ses opérations jusqu'au 28 septembre, date à laquelle il avait enlevé 28,035 verges cubes de sable et d'argile.

Le 3 octobre il a commencé les opérations au Grand-Lac, comté de Queen, pour ouvrir un chenal. Le 29 octobre le dragueur avait enlevé 9,555 verges cubes d'ar-

gile et de sciure de bois, et le matériel fut transporté à Indiantown.

Des travaux ont été faits aux moulins de MM. Millar et Woodman, à Millford, comté de Saint-Jean, N.-B, du 1er au 23 novembre, ayant pour résultat l'enlèvement de 9,275 verges cubes de vase, de cendre et d'écorce.

Le 29 novembre, les opérations furent commencées aux moulins de Hayford et Stetson, à Indiantown, et le 21 décembre 8,015 verges cubes d'argile, d'écorce, de

copeaux et de billots avaient été enlevées.

De cette date au 8 janvier, le draguour a enlevé 450 verges cubes le long du quai international pour les bateaux à vapeur à Saint-Jean, et à cette dernière date il a été mis en hivernement à Carleton.

Le 28 juin il a repris ses opérations à la Baie Bellisle, et à la fin de l'exercice il avait enlevé une nouvelle quantité de 1,510 verges cubes.

76

Le matériel a subi les réparations nécessaires durant l'hiver.

Pendant l'année ce dragueur a enlevé une quantité totale de 56,840 verges cubes,

à raison de 11.75 centins par verge cube.

La somme de \$348.36 reçue pour ouvrage fait pour MM. Millar et Woodman, et MM. Hayford et Stetson, a été placée au crédit de l'honorable receveur général.

LE "CAPE BRETON."

Au commencement de l'exercice le dragueur était occupé à améliorer le chenal près des quais de Granton, comté de Pictou, N. E., y travaillant jusqu'au 14 juillet et enlevant 2,125 verges cubes de vase.

Les travaux d'amélioration du chenal à Tatamagouche, comté de Colchester, N.-E., ont été repris, et le 27 septembre 14,255 verges cubes de vase et de sable

avaient été enlevées et un étroit chenal coupé à travers la batture.

Le dragueur a pris ses quartiers d'hiver à Pictou le 4 octobre, pour y subir les réparations nécessaires.

La quantité totale de matières draguées pendant l'année a été de 16,350 verges

cubes, à raison de 43·36 centins par verge cube.

La somme de \$69.20 a été reçue par la vente de charbon, zinc, vieux fer, etc., et portée au crédit du receveur général.

LE "PRINCE EDWARD."

A la fin du dernier exercice ce dragueur travaillait dans le port de Tignish, comté de Prince, et a continué jusqu'au 25 septembre 1886, et à cette date il avait, enlevé 6,137 verges cubes d'argile, de sable et de roc, à raison de \$1.01 par verge cube.

L'outillage passa l'hiver à Cascumpec, et a été réparé où c'était nécessaire.

La somme de \$4 a été reçue par la vente du vieux pcele de cuisine et placée au crédit du receveur général.

LE "GEO. M'KENZIE."

Au commencement de l'exercice, ce dragueur était occupé à améliorer l'entréedu port de Chéticamp, et le 25 août il avait ouvert un chenal de 45 pieds de large et 13 pieds de profondeur à l'eau basse, par l'enlèvement de 12,990 verges cubes de-

sable, de gravois et de tuf.

Le 10 septembre, après un rude passage pendant lequel il perdit deux chalands, le dragueur commença les opérations à la Baie d'Aspy, comté de Victoria, et l'eau étant peu profonde à l'entrée du port, on n'a pu employer de remorqueur et les chalans ont dû être manœuvrés à la main, ce qui occasionna une perte de temps considérable.

Le 4 octobre 3,820 verges cubes de sable avaient été enlevées et le dragueur et son outillage ont pris leurs quartiers d'hiver, et autant que possible, on leur a fait subir les réparations nécessaires.

Le dragueur a enlevé une quantité totale de 16,810 verges cubes pendant l'année,

à raison de 41.09 centins par verge cube.

LE " CHALLENGE."

Le 1er juillet 1886, le dragueur était à Port Elgin, lac Huron, à ouvrir un chenali à travers une batture entre le quai et le brise lames jusqu'à une profondeur de 12

pieds, enlevant 13,285 verges cubes d'argile et de sable.

Le dragueur travailla alors une journée à Southampton, enlevant 420 verges cubes d'argile et de roche, et le 18 il arriva à Lion's-Head, baie Georgienne, où il travailla jusqu'au 15 septembre, coupant un chenal de 175 pieds de long, de 130 pieds de large et 14 pieds de profondeur, à travers une batture en arrière du briselames, 7,020 verges cubes de gravois ayant été enlevées.

L'outillage fut alors mené à Thornbury, comté de Grey, et ouvrit un chenal dans la batture qui se trouve entre le quai et le brise-lames, enlevant 8,820 verges cubes de cailloux, de gravois et de sable.

Le 27 octobre, l'outillage fut mené à Collingwood pour y passer l'hiver.

Les réparations nécessaires ont été exécutées, le remorqueur du dragueur et les chalans partirent pour Port-Elgin le 16 mai et travaillèrent dans le port jusqu'au 1er juin, enlevant 5,820 verges cubes de sable qui s'était accumulé dans le voisinage du quai.

Le dragueur fut alors mené à Kincardine et commença ses opérations le 2 juin pour ouvrir un chenal à partir des ateliers de la fabrique de sel jusqu'à l'eau pro-

fonde dans le lac, enlevant 4,380 verges cubes de sable.

Le nombre total de verges cubes draguées pendant l'année s'est élevé à 43.675 verges, à raison de 1219 centins par verge cube.

LE "NIPISSING."

Le premier juillet 1886, le dragueur travaillait à Summerstown, comté de Glengary, Ontario, et y resta jusqu'à la clôture de la navigation, à travailler depuis le chenal principal du Saint-Laurent jusqu'aux quais du village, et enlevant 29,115 verges cubes de tuf, de cailloux, d'argile, de pierre et de sable.

Le 21 mai 1887, l'outillage quitta Ottawa, où il avait passé l'hiver et avait été réparé, et arriva à Saint-Antoine, rivière Richelieu, où il commença à redresser et creuser jusqu'à 9 pieds le chenal tortueux entre l'île et la rive ouest. A la fin de l'exercice financier le dragueur travaillait encore à ces travaux et avait enlevé 6,450 verges cubes de tuf, de cailloux, d'argile et de pierres.

La quantité totale draguée dans le cours de l'année s'est élevée à 35,565 verges

cubes, à raison de 203 cents par verge.

" L'ONTARIO."

A la fin de l'exercice financier, ce dragueur travaillait à Cobourg, lac Ontario, creusant le port en dedans des jetées, et le bassin jusqu'à une profondeur générale de 15 pieds et jusqu'à 17 pieds le long de la jetée ouest; la quantité totale de matières enlevées s'élevait à 13,740 verges cubes d'argile, de sable et de pierre.

Le 7 août, l'outillage fut mené à Port-Hope et commença les opérations dans le port, creusant jusqu'à 11 pieds à l'extrémité intérieure et jusqu'à 16 pieds à l'extrémité extérieure du brise-lames. D'autres parties du port ont aussi été creusées. Le montant de matières draguées a été de 31,800 verges cubes de sable et 1,200 verges d'argile.

Le 23 octobre l'outillage fut mené à Cobourg et placé en hivernement, cù il subit

les réparations nécessaires ordinaires.

Le 2 mai, les travaux furent repris dans le bassin, port de Cobourg, une nou-

velle quantité de 15,540 verges cubes de sable ayant été enlevée.

Le 22 juin le dragueur reprit les opérations à Port-Hope, enlevant une batture qui s'était formée au large de l'entrée du port, et à la fin de l'exercice il y travaillait encore, donnant une profondeur de 21 pieds, et avait enlevé 1,740 verges cubes de sable fin mouvant.

Ce dragueur a enlevé pendant l'année un quantité totale de 64,020 verges cubes, à raison de 72 cents par verge cube.

LE " QUEEN.

Le 1er juillet, ce dragueur était occupé à compléter le chenal à la rivière à la Graisse, comté de Vaudreuil, et à former un bassin pour tourner les navires au quai à Rigaud, et les travaux se terminèrent le 9 août, époque à laquelle 6,834 verges oubes d'argile et de sable avaient été enlevées.

Les opérations furent ensuite reprises à Vaudreuil dans le chenal commencé auparavant, et le 16 septembre 5,019 verges cubes d'argile avaient été enlevées. profondeur obtenue a été de 9 pieds.

Du 16 septembre au 23 octobre, le "Queen" était occupé à draguer un chenal à travers la barre à l'entrée de l'embouchure de la rivière du Loup (en haut) jusqu'à 6 pieds de profondeur, et 6,424 verges cubes d'argile, de sable et de vase avaient été

Le 29 octobre le dragueur arriva à Sainte Anne de Bellevue, comté de Jacques-Cartier, et enleva 861 verges cubes de cailloux, de gravois, d'argile et de pierres autour du quai public.

Le 10 novembre, l'outillage fut remorqué à Ottawa, où il passa l'hiver et subit

les réparations ordinaires.

Le 23 mai le dragueur partit pour Laprairie, y arrivant le 26, et à partir de cette date jusqu'à la fin de l'exercice travaillait sur une batture entre le nouveau et l'ancien chenal, donnant une profondeur de 7 pieds d'eau et enlevant 3,316 verges cubes d'argile et de pierre.

Le montant total de matières draguées pendant l'année a été 22,454 verges cubes,

à raison de $34\frac{21}{32}$ centins par verge cube.

LE "SAINT-LOUIS."

Le 4 juillet, ce dragueur fut mené à Summerstown, comté de Glengarry, Ontario, où il travailla jusqu'au 30 octobre à creuser le chenal principal à partir du Saint-Laurent jusqu'aux quais du village, et pendant cette époque il enleva 12,425 verges cubes d'argile.

Le dragueur fut alors mené à Ottawa et placé en quartiers d'hive.. Dans le cours du printemps la cabine fut reconstruite, des boute-hors plus forts furent

installés et le pont ainsi que le mécanisme furent complètement examinés.

La quantité totale d'ouvrage fait pendant l'année par ce dragueur a été de 12,425 verges cubes, à raison de $28\frac{7}{16}$ centins par verge.

LE "WINNIPEG."

Au commencement de l'exercice financier ce dragueur était occupé à élargir la tranchée à travers la batture à l'embouchure de la rivière Rouge dans le lac Winnipeg, et à l'achèvement de ces travaux l'outillage fut mené aux "Fourches" et une seconde tranchée fut pratiquée à travers la barre qui bloquait l'entrée de la branche ouest.

Le 31 octobre les travaux furent terminés et l'outillage mis en quartiers d'hiver dans la fondrière ouest près de West-Selkirk, où les réparations nécessaires ont été

faites. La quantité totale de matières enlevées par ce dragueur pendant l'année a été de 64,400 verges cubes.

LE "DREDGER" C.-B.

Les opérations de ce dragueur pendant l'exercice sont données en détail dans le rapport de l'honorable J. W. Trutch.

LE "BATEAU EXCAVATEUR."

Les détails des opérations de ce bateau se trouvent dans le rapport de l'honorable J. W. Trutch.

MATÉRIEL DE DRAGAGE.

Le département possède le matériel de dragage suivant:

Dans les provinces maritimes.

Le dragueur à godets St. Lawrence.

do Canada. do

do cuiller New Dominion et 6 chalans.

do Cape Breton et 5 chalans.

do do Prince Edward et 6 chalans. do

George McKenzie et 3 chalans.

-آو ــــا

Dans la province de Québec.

Le dragueur à cuiller Queen of Canada et 2 chalans.

do do Nipissing, 2 chalans et le remorqueur Denis.

do do Saint Louis et 2 chalans.

Le bateau de levage Baillairgé.

Dans la province d'Ontario.

Le dragueur à cuiller Challenge, 2 chalans et le remorqueur Trudeau. do Ontario, 2 chalans et le remorqueur Sir John.

Au Manitoba.

Le dragueur à cuiller Winnipeg, 2 chalans et le remorqueur Sir Hector. Le dragueur à godets Priestman.

A la Colombie-Britannique.

Un dragueur à godets et 6 chalans, et le remorqueur à vapeur Georgie. Le bateau extracteur.

Erar détaillé de la dépense des dragueurs suivants, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1887.

1			-	-	TO	SI. LAWRENOE.			-				
	Juillet.	Août	Septembre Octobre.	Octobre.	Novembre	Déc.	Janvier, Pévrier.	Février.	Mars.	Avril.	Mai,	Juin.	Grands totaux.
Gages Houlile Yorks Approvisionnem'nts Equipement Equipement Equipement Robarations Pilotage Qualage Menues dépenses Totaux Totaux Totaux Totaux	\$ cts. 508 33 95 000 452 18 47 28 47 28 46 70 10 62 1,265 56 1,265 56		\$ cts. 508 33 367 83 211 26 11 26 16 58 55 00 55 00 1,193 69 1,193 69		\$ cts. 207 33 207 33 207 33 207 33	\$ cts. 207 33 207 33 207 33 207 33 207 38 207 38 351 08			\$ cts. 207.33 207.33 207.33 207.33	\$ cts. \$ cts. 207 33 394 96 207 33 319 03 207 33 1,244 21 207 33 1,244 21 207 33 1,244 21	\$ cts. 396 06 82 26 82 26 482 02 238 67 244 25	\$ cts. 101 50 233 55 233 55 348 18 348 18	3.85 cts. 3.85 95 95 92 83 822 83 822 83 83 822 83 83 83 83 83 83 83 83 83 83 83 83 83

51 Victoria.

51 Victoria.

		Grands totaux.	\$ cts. 4,47,4 76 520 43 588 90 50 39 31,141 21 1,412 21 1,412 21 50 0) 69 79 7,634 50 7,634 50	3,576 63 282 00 789 96 84 94 850 39
and the second second	-	Juin.	419 13 495 03 495 03 495 03	52 31 30 00 551 24
A Table and because the color		Mai.	\$ cts. 784 70 41 69 60 00 16 90 892 29 610 96 610 96	157 50 326 25 636 88 ES
te.		Avril.	\$ cts 1,371 19 87 20 1,458 39 1,458 39	326 25
te.—Sui		Mars.	220 33 220 33 220 33 220 33	50 157 50 75
vants, of		Février.	\$ ct3. 192 33 192 33 255 49 255 49	147
eurs sui		Sanvier.	\$ cts. 192 33 3 71 8 4 03 64 03 196 04 196 04 196 04	327 25
drague	" CANADA."	Déc	\$ cts \$ cts \$ ct 191 33 192 33 192 5 495 72 64 688 05 192 33 196 688 05 192 33 196 688 05 192 33 260 688 05 192 33 260	000
penso de	" GA	Novembre		
de la dé		Octobre.	\$ cts 263 23 2663 23 366 96 366 96 366 96	50 494 50 00 3 90 40
Erar détaillé de la dépense des dragueurs suivants, etcSuite.		3eptembre Octobre.	\$ cts. 355 33 158 78 196 13 10 72 166 31 52 00 772 96 772 96	494 72 20 94
ETA		Acût, 3	\$ ets 355 33 185 14 49 45 174 56 796 48	494 50 175 00 2 45
		Juillet.	\$ cts. 386 33 186 51 389 761 8 9 761 8 7 47 1,089 82 1,085 62 1,089 82	497 75 36 00 4 34
8:	2	[tems.	Gages	Gages

1,283 00 40 00 6,196 52 3,955 69 2,240 83 6,196 52	3,028 51 113 91 168 21 67 76 101 28 101 28 183 34 2,731 50 6,403 01 6,403 01 6,403 01 6,403 01	-
673 56 673 56 673 56	66 12 66 12 66 12	
50 60 636 88 637 48	303 94 51 06 51 06 355 00 355 00	
326 25 326 25 326 25	226 87 226 87 226 87 226 87	
157 50 157 50 157 50	159 69 159 69 169 69	
247 25	163 00 64 95 207 95 207 96	
327 25 327 25 327 25	165 00 165 00 165 00	
	165 00 167 50 151 165 00 167 50 151 165 00 167 50 161 165 00 167 50 161 165 00 167 50 161	
105 00 327 25 247 25 105 00 327 26 247 25 105 00 327 26 247 25 105 00 337 25 247 25		
949 40	266 29 4 50 870 00 1,130 79 1,130 79	
216 00 897 80 803 40 94 40 897 80	494 50 88 26 88 26 10 30 8 26 860 00 8 50 1,499 61 1,499 61	,
312 00 983 95 983 95 983 95	494 50 120 20 39 70 637 50 1,291 90 1,291 90	v _
304 00 841 09 841 09	472 22 76 66 40 28 38 59 33 55 00 355 00 997 66 59 92	
Remorquage Quaiage Totaux Trais d'exploitation. Set Réparat.extraordin. Totaux	Gages	
• • 2	[1887]	783

51	Victori	a. Do	cuments de la Session (No. 7.)	A. 1888
		Grands totaux.	\$ cts. 2,916 47 144 05 90 05 1144 05 158 81 178.8 81 178.8 81 178.8 81 1,264 10 1,264 10 1,264 20 1,264 89 4,442 59 1,226 35	2,980 03 52 00 21 42 216 42 116 50 636 80
		Jain.	e ots	93
		Mai.	\$ cts. 155 00 106 86 261 86 261 86 261 86	161 26
ite.		Avril.	\$ cts. 155 00 156 00 155 00	191 25
etc.—Su		Магв.	\$ cts. 157 50 157 50 117 50 117 50	00 157 50
ivants,		Fév.	\$ cts 150 C 150 C 199 199 199 2 199	0 150 00
aeurs su	RD."	Jan.	\$ cts. 155 00 195 00 197 03 197 03 197 03	28
s drag	EDWA	Déc.	25 cts. \$ cts. \$ c 155 00 157 50 155 33 33 33 33 479 00 479 00 479 00 479 19 721 81 157 50 19 725 14 157 50 19 736 51 167 50 19 736 61 167 50 19 736 74 167 50 19	157
Rmam détaillé de la dépense des dragueurs suivants, etc.—Suite.	"PRINCE EDWARD."	Novembre.		155 00
lé de la d		Octobre.	\$ cts. 300 97 16 25 6 600 8 323 22 8 323 22	10 00 10 00 10 00 24 49
րձա ժանքայի		Septembre	\$ cts. 500 50 74 08 74 08 500 00 250 00 1,324 58 600 00	614 04 42 00 15 00 7 27 33
Ē		Août.	\$ cts. 518 50 118 80 174 46 711 77 74 46 711 76	463 71 59 03 12 00 8 465 17
		Juillet.	\$ cts. 511 50 9 06 9 05 210 00 80 12 525 526 526 526 526 526 526 526 526 52	497 76 89 50 67 33
;	84	Items.	Gages	Gages

	6,291 12	4,999 18 28 42 1,264 52	6,291 12
***************************************	318 61	161 25 157 39	
		161 25 157 39	318 64
350 10 10 00 19 20	1,135 28 2,398 31 1,018 47 312 49 174 20 181 78 155 00 150 00 157 50 228 45	24 49 25 28 35 28 35 28 35 38	1,135 28 2,388 31 1,048 47 342 49 174 20 182 78 155 00 150 00 167 50 228 45 318 64
	157 50	157.50	157-50
	150 00	150 00	150 00
	155 00	157 50 156 00 26 28 150 00	155 00
	174 20 183 78	157 50 25 28	182 78
10 00 20 98	174 20	318 00 174 20 157 50 156 00	174-20
10 00 20 98	312 49	m .	342-49
00 1,408 40 350 10	1,018 47	1,025 07 3 93 23 40	1,048 47
20 00 1,408 40	2,398 31	1,943 14	2,398 31
460 70	1,135 28	1,067 95	
Remorquage,	Totaux	Reparat. ordinaties. 1,067 9t 1,943 14 1,025 07 3 93 do extraordin. 67 33 455 17 23 40	Totaux

	2,763 32 866 07 168 00 168 1 97 1153 37 118 95 63 0 31 65 00 132 23	5,633 21 5,002 97 166 77 463 54	5,633 21
	428 10 472 15 4 2 15 100 00 28 75 6 75 20 60	1,060 60	1,030 60
	351 70 194 79 79 97 31 56 106 80 486 05 40 00 165 00 3 75	1,419 63 963 57 128 94 367 11	1,449 62
	30 00 30 00 148 32	44 59 151 07	151 07
	30 00	44 59 151 0	44 59
	30 00	30 00	30 00
".	30 00 20 00		33 90
"CHALLENGE."	30 00 30 00	30 00	136 43
HO ::	375 60 30 00 30 00 20 00 30 00 148 33 110 83 71 50 10 10 1 66 1 56 2 75 30 00 30 00 148 33	30 00	30 00
	375 00 110 83 71 50 101 00 4 05 1 50	619 52 668 63 30 00 136 43 679 52 666 63 30 00 30 00	666 63
	437 69 479 12 375 00 30 00 30 00 148 32 87 30 10 88 20 110 83 175 110 83 175 110 83 175 110 83 175 110 83 175 110 83 175 110 83 175 110 83 175 110 83 175 110 83 175 110 83 175 110 83 175 110 83 175 110 83 175 110 84 175	679 52	679 52
	437 69 87 30 31 75 101 00 18 53 25 00 61 58	761 78 762 85 1 93	764 78
	393 39 2 00 100 00 66 78 15 30	586 07 570 77 15 30	20 989
	Gages 393 39 Houlile 2 00 2 0	Tctaux 586 07 761 78 619 52 666 63 30 00 Frais d'exploitation. 670 77 762 86 679 52 666 63 30 00 Réparat. ordinaires. 15 30 1 93	Totaux

51 Victoria.

51 Victoria.

ETAT détaillé de la dépense des dragueurs suivants, etc.—Suite.	ovembre Déc. Janv. Pévrier. Mars. Avril. Mai. Juin. Grands	\$ cts. \$	587 86 33 66 819 33 6 819 33 6 819 33 6 819 33 6 819 33 6 819 33 6 819 33 88 428 10 88 438 10 88 438 10 88 10 88 10 88 10 88 10 88 10 10 80 10 <t< th=""><th>30 2b 30 00 30 00 30 00 30 00 30 00 30 00 30 00 30 00 30 00 30 00 30 00 30 00 30 00 30 00 30 00 30 00 30 00 30 00 40 40 <td< th=""></td<></th></t<>	30 2b 30 00 30 00 30 00 30 00 30 00 30 00 30 00 30 00 30 00 30 00 30 00 30 00 30 00 30 00 30 00 30 00 30 00 30 00 40 40 <td< th=""></td<>
etc.—		\$ ct \$ 220 220 231	230	
ivants,	Révrier			08
eurs su	Janv.	8 8	1 11	90
s dragu	Déc.	\$ cts.	33 06	30 00
épense de	Novembre	\$ cts. 299 00 141 38 76 67 19 50 388 53	587 4 384 976	30
llé de la d	Septembre Octobre. Novembre	\$ cts 413 23 54 00 10 10 11 80 111 80	702 98 38 90 64 16 836 04	395 00 100 00 5 6 58 6 58 6 58 7 64 58
rar détai	Septembre	\$ cts. 390 C0 267 75 100 00 134 53 156 100 56 88	867 16 98 43 36 10 1,001 69	391 67 100 00 17 36 17 36 17 36 17 36 18 55 18 5
· A	Août.	# cts. #35 63 #35 63 100 100 100 100 100 100 131 15 131 15	732 84 88 61 88 61 831 45	395 00 366 70 100 01 12 21 19 00 19 00 1,234 76
	Juillet.	\$ cts. 390 00 267 075 267 075 104 07 62 94 180 84 11 96	841 92 160 84	395 00 100 00 74 06 103 09 720 30
86	Items.	Gages	Frais d'exploitation. Réparat, ordinaires. do extraordin. Totaux	Gages. Houllie VivresApprovisionem Equipenent Reparations Menues dépenses Totaux

====					·				
4,813 56 166 05	4,979 61		2,353 33 896 44 100 92 611 30 183 27 173 34	1,678 78 38 81 10 00 1,737 43	1,783 61	6,104 83 267 39 1,411 39	7,783 61	2,112 59 20 8 30 8 30 8 30 116 93 116 93 80 116 93 80 116 92 93 80 116 92 116 90 114 00 1146 2	2,931 09 71 73 483 18 3,536 00
510 74	510 74		314 42 91 72 1 99 69 67	139	927 11	788 05 49 (0 90 06	11 126	431 42	271 5 19 94 411 60 702 95
976 77	976 77		281 07 146 26 58 31 33 55 87 85	973 176	1,757 25	783 87 51 92 921 46	1,757 25	36 93 31 20 31 20 3 50 94 10	91 10
243 70 8 08	251 78			294 25	294 25	294 25	294 25		
40 75	40 75				***				
30 00	30 00								
30 00	30 00			100 62	100 62	100 62	100 62		
30 00	30 00	"QUEEN."					LOUIS	30 15	30 15
30 25	30 25),,	188 67 192 41 51 61 24 60	2 10 181 25	640 64	638	640 64 ST.	119 16 3 50 20 00 7 20 20 00 14 00 184 36	184 36
501 58 63 00	564 58		447 09 29 10 69 06 101 69 5 28	35 20 10 00 319 10	1,016 46	981 26 30 20 5 00	1,016 46	30 00 7 42 7 7 85 17 86 6 00 6 00	465 72 17 85 483 57
653 18 6 50	559 68		369 17 97 83 16 92 104 16 17 91 9 60	28 05 22 81 280 00	946 45	918 40 28 05	946 45	466 37 119 00 30 00 33 96 100 00	734 37 33 96 768 33
1,194 44 44 40 32	1,234 76		361 29 205 30 13 60 96 00 46 96 6 22	8 00 200 00	938 52	936 77	938 22	385 18 30 00 18 89	434 07
672 15 48 15	720 30		391 61 225 54 2 00 107 81 52 98	104 37 8 00 270 00	1,162 31	1,057 94	1,162 31	454 85 179 30 30 00 82 99 33 10 41 53 88 70	796 94 41 53 838 47
Frais d'exploitation. Réparat, ordinaires.	Totaux		Gages Houille Bois Provisions Approvisionnen. Rquipement	Keparations. Pilotage Tounge Menues dépenses	Totaux	Frais d'exploitation. Réparat. ordinaires.	Totaux	Gages	Frais d'exploitation. Réparat, ordinaires. do extraordin Totaux

87

Nature et quantité des matières enlevées par les dragueurs suivants, pendant l'année expirée le 30 juin 1887.

3				"ST.	"ST. LAWRENCE."	OE."							
Description des matières enlevées.	Juillet.	Août.	Sept	Oct.	Nov.	Déc.	Jan.	F6v.	Mars.	Avril.	Mai.	Ju'n.	Grands totaux.
Cailloux, billots et cailloutis	350	7,600 5,000 12,600	575 1,300 1,000 1,000	250									7gs. cubes. 1,175 7,600 1,300 5,100 6,700
					"UANADA."					•			
Vieux pilots	1,170	3,240 630 3,870	4,140									300	180 8.860 1,935 10,965
				"NE	"NEW DOMINION."	NION."							
Argile	5,180	5,685 5,687 11,375	3,150 3,150 6,300	4,777	595 9,485 10,080	7,310	350					755 755 1,510	20,496 14,772 21,572 56,840

Documents de la Session (No. 7.)

	946 6,147 9,267		3,787 1,963 387 387 387 387		1,934 7,493 7,894 1,894		2,320 5,888 690 14,057 18,616 5,861 1,725 6,450 35,566
" CAPE BRETON"	4,361 4,361 828 6,135 5,526	"PRINCE EDWARD."	2,600 1,625 2,625 1,625	"GEO. MoKENZIE."	1,416 3,630 140	"NIPISSING."	1,305 1,230 140
	4,6		Argile		Tuf		Tuf

A. 1888

51 Victoria.

NATI	NATURE ET	QUANTITÉ		matière	des matières enlevées par les dragueurs suivants—Suite	ses par	les drag	neurs s	uivants	-Suite.			
		,		"	" CHALLENGE	NGE."							
Description des matières enlevées.	Juillet.	Août.	Sept.	Oct.	Nov.	Déc.	Janv.	F6v.	Mars.	Avril.	Wai.	Juin.	Grands totaux.
Oailloux Gravier Argile Argile to pierre Table ordinaire Region ordinaire Traction ordinaire Traction ordinaire Traction ordinaire	1,440 9,345	3,600 730 1,770 6,520	450 5,470 400 6,320	2,960							5,820	4,380 3,930 8,310	7 gs. cubes 3,410 12,030 2,170 21,7 6 3,930 3,930 43,676
				8	" ONTARIO."	.0."	,	-					
Argile there Argile there Rabie ordinaire do très fin.	5,460 5,700 11,160	14,520	11,880	1,200							7,860	7,680 1,740 9,420	1,200 5,460 55,620 1,740 64,020
				_	"QUEEN."	4:,,							+
Osilloux	5,546	3,283	1,946	929	83							2,196	300 139 12,971
	a							* 1					
Vrgile et pierre	5,546	1,288	1,036 1,064 826 4,872	3,288	422							1,120	1,542 2,324 4,352 826 23,454
				78 »	"SAINT-LOUIS."	uis."							
)	2,175	2,750	3,975	3,525									12,425
				"J.		BLL."							
et pierre	2,438 1,932 4,370	2,714 6,026 8,740	368										5,152 8,326 13,478
							٠	,					

-51 Victoria.

51 Vic.oria.

iquant	les matières	enlevēes par	les drágueurs et la moy	s aux différen enne du coût	dragueurs aux différentes localités; la et la moyenne du coût par verge cube.	la dépense t lbe.	otale annuell	g Brar indiquant les matières enlevées par les dragueurs aux différentes localités; la dépense totale annuelle sur chaque dragueur, et Brar indiquant les matières par la moyenne du coût par verge cube.	dragueur,	
				"CHALLENGE."	(GE:"					
Localités.	Tuf.	Gailloux.	Gravier.	Argile.	Argile et pierre.	Sable ordinaire.	Sable fin.	Уаво.	Totaux.	
Port-Elgin		3,410	7,020 5,010	2,170	420	16,936 400 4,380	3,930		19,106 420 7,020 8,830 4,380 3,930	
	Totaux	3,410	12,030	2,170	420	21,715	3,930		43,675	
		Total de la c	Total de la dépense annuelle, \$5,633.21.	e, \$5,633.21. " NIPISSING."	_	Coût par verge cube, 12,0c.	12_{10}^{9} c.			
Summerstown	3,668	3,367		18,615	1,740	1,725			29,115 6,450	
Totaux		4,057			6,280	1,725			35,565	
		Total de	Total de la dépense, \$7,375.15.	,375.16.	Coût par v	Coût par verge cube, 204c.		•		
				" ONTARIO,"	,,*0I	,				
Cobourg.			***************************************	1,200	5,460	23,820 31,800	1,740		29,280 34,740	
Totaux				1,200	5,460	55,620	1,740	***************************************	64,020	
		Chotal do la	marting of a denonge connuelle. \$4.979.61	le \$4.979.61.	Cott	Cout par verge cube, 7gc.	6, 78c.			_

	6,834 5,019 6,424 861 3,316	22,454			- 13,425	12,425]	13,478	
	4,383 826	826		1							
		4,352	34 <u>§</u> §c.				28 ₁ %c.				, 35 <u>f</u> 0c.
	1,288	2,324	Coût par verge cube, 3483c.		-		Coût par verge cube, 2817cc.				Coft par verge cube, 3546.
	422 1,120	1,542	Cout	JIS."			Coût]	PELL."	8,326	8,326	Coût
The second second second	5,546 5,019 210 2,196	12,971	, \$7,783.61.	"ST. LOUIS."	12,425	12,425	, \$3,536 00.	"J. G. SIPPELL."	5,152	5,152	, \$4,792.77.
	139	139	Total de la dépense annuelle, \$7,783.61.				Total de la dépense annuelle, \$3,536 00.				Total de la dépense annuelle, \$4,792.77.
	300	300	Total de la dé				Total de la dé				Total de la d
						Totaux.					
	Rigaud Vandreuii Rivière du Loup Sge-Anne de Bellevue	Totaux			Summerstown	Totaux		[18	Saint-Placide	Totaux	

Détails des dragages faits dans les provinces maritimes

- W.		Nou	veau-Bruns	wick.
Localite.	Comte.	Quantité.	Coút.	Coût total.
		Vgs. cub.	\$ cts.	\$ ets.
Grand Lac	Queen do Saint-Jean do do do	9,555 9,275	3,473 48 1,123 34 1,090 42 942 29 52 90	6,682 43
Yarmouth	Yarmouth do			
Granton	Pictou, NE Colchester do			
Tignish	Prince, I.PE	••••		****** **********
Quai de Cunard Cocagne	Kent, NB	12,600	4.770 43	4,770 43
Cheticamp Baie d'Achepé	Inverness, NE Victoria, NE	*****************		***************************************
(AEC) (1)	Grand Lac. Millar et Woodman Jayford et Stetson Quai International Yarmouth Granton Fatamagouche Fignish Bras NO Quai de Cunard Cocagne. Petite Baie Glacée	Sellisle	Localité. Comté. Quantité.	Quantité. Coût.

Dragueur.	Neuveau.	Brunswick.	Nouvell	e-Ecosse.
Diagueur.	Quantité.	Coût.	Quantité.	Coût.
"New Dominion" "Canada" "Cape Breton" "Prince Edward" "St. Lawrence" "Geo. McKenzie"	Vgs. cubes. 56,840 12,600 69,440	\$ cts. 6,682 43 4,776 43 11,452 86	Vgs. cubes 10,965 16,350 9,275 16,810 53,400	\$ cts. 8,110 91 7,090 12 3,511 54 6,908 62 25,621 19

pendant l'exercice terminé le 30 juin 1887.

51 Victoria.

			1					
N	OUVELLE-Eco	SSE.	ILE	DU PRINC	ce-Ed	OUARD.	Quantité	Total
Quantité.	Coût.	Coût total.	Quantité.	Coû	.t.	Coût tots	par chaque dragueur	de la dépense.
Vgs.cubes	\$ cts.	\$ cts.	Vgs.cubes	\$	cts.	\$ c	ts Vgs. cubes.	\$ ets.
				************	••••••••••••••••••••••••••••••••••••••		*****	***************************************
******	****** ***** ******				••••		56,840	6,682 43
10,965	8,110 91	8,110 91					10,965	8,110 91
2,125	921 50	*********					10,895	8,110 91
14,225	6,168 62	7,090 12	*****		•••••		16,350	7,090 12
************		••••	6,137	6,21	4 74	6,214	6,137	6,214 74
3,850 1,400	1,457 62 530 04	*************************			•••••		**** vot *** ** *****	
******		******************	*************		• ••••			***************************************
4,025	1,523 88	3,511 54					21,875	8,281 97
12,990 3,820	5,338 67 1,569 95	5,338 67 1,569 95			•••••		16,810	6,908 62
53,400	53,400		6,137		• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •	6,214	128,977	43,288 79
ILE DU PRI Quantité.	nce-Edouard Coût.	Quantité totale.		rais agage.		urinten- lance.	Total de la dépense.	Coût par verge cube.
Vgs. cubes	\$ ets	. Vgs. cube	es.	\$ cts.		\$ cts.	\$ cts.	Cts.
6,137		21,8 16,8	965 850 875 875	,196 52 ,634 50 ,403 01 ,668 94 ,703 16 ,291 12		485 91 476 41 687 11 545 80 578 81 617 50	6,682 43 8,110 91 7,090 12 6,214 74 8,281 97 6,908 62	0·11756 0·73970 0·4336 1·01266 0 37860 0·41098
6,137	6,214 74	128,9	39	,897 25		3,391 54	43,288 79	0.3356

51 Victoria.

A. 1888

1 4	icro	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,				<u></u>				0 00	<u>:</u>		3			: !	16	
OF THE PERSON NAMED IN	AMERICAN	Cout per comté.		\$ cts.	6,822 89			55,647 01	0000	52,112 90 5,056 29							9 29,106 91	
		Cout total.	<u>_</u> 	ts v	3,649 10 2,498 48 675 26 1,635 68	9,275 56	22.2	98	12,804 68	9,908 28	5,000 29	6,546 70	496 49	2,593 71 2,063 38 8,015 05	985 59	620 28 6,187 38	4,958 56 2,970 39 530 04	
o control or								24.	57,725	50,885	12,585	26,230	,360	3,920	2,989	1,750	21,515	1,400 1
in 1887		Quantité totale.	:	cts. Vgs. cubes	22,025 10,568 2,580 2,825		31,237											
le 30 ju		6-87.	Cout par comté.	e cts.				1,523 88	6,168 62									04 1,987 66
expirées		Pour l'exercice 1886-87.	Coût.	ets.			1,523 88		6,168 62									
t années		Pour l'ex	Quantité.	Vgs. cubes					14,225		***************************************							1,400
pour les 14	-	ées ter- 86.	.	1 5	22 89	1,635 68				99 713 96	5,056 29		20 00 KD	10,200 00			1::	27,119 25
The Rease	Japan Dil	Total pour les treize années ter- minées le 30 juin 1886.	Coût.		\$ cts. 3,649 15 2,498 48 675 26	1,635 68	9 7 7		3,364 30	12,804 68	9,908 28		6,546 70	496	2,063 2,063 8,015	5	6,187	1,512
)	a la INouv	Total pour l minées		Quantite.	7 gs. cubes 22,025 10,568 2,580	2,825	22,267	27,212	19,045	42,595	50,885		26,230		3,920			3,500
Transla Woosee, pour les 14 années expirées le 30 juin 1887.	Frais de dragage dan		Localité.	3	Antigonish	Tracadie	Annapous Lingan	Sydney Pelite Baie Glacée Port-Caledonia	Etang de Benacaure Ne Christmas	Tatamagou	Parrsboro' Wallace	Digby	Guysboro'	Port-Mulgrave	Chezzetcook d'Halifax	Anse aux Harengs.	Quai de Roche Quai de Roche Quai de Roche	Jeddore Jeddore Bras Nord-Ouest Quai de Cunard
	9(C.	Comté.		Antigonish		Annapolis		1887	Colchester	Cumberland	Digby	Guysboro'		Halifax			

51 Viet	oria.	Documen	its de la	Session (N	o. 7.)		A.	188
61,099 74	33,228 75		88,648 63 4,762 38	42,742 99	6,334 85 22,107 20	1,627 60	410,343 26	
3,491 31 872 83 190 37 26,968 93 29,576 31	65	3,560 26 2,181 25 35,067 22 359 99 7,433 56 9,364 29 2,880 01 2,880 01 2,880 01 2,880 01	88	5,962 13 24,277 56 2,407 41 5,570 49 4,468 87 56 53	6,334 85	1,627 60	410,343 26	
19,760 4,940 270 97,045 69,007	70,510 21,844 11,610	10,240 9,475 104,795 1,650 31,920 29,889 7,345 1,345 1,345	21,435 26,310 12,940	11,860 78,891 7,150 23,684 18,920 320	20,825	5,450	1,343,681	
5,338 67			921 50		8,110 91	1,569 95	25,621 19	
5,338 67			921 60		16 011,8	1,569 95	25,621 19	
12,990			2,125		10,965	3,820	53,400	
55 761 07			87,727 13 4,762 38	42,742 99	6,334 86	1,627 60	384,722 07	
3,491 31 872 83 190 37 21,630 25	522	3,560 26 2,181 25 25,067 22 25,09 20 7,483 56 9,264 29 2,880 01	22, 243 98 8, 349 42 5, 705 09 4, 762 38	5,962 13 24,277 56 2,407 41 5,570 49 4,468 87 56 53	6,334 85	1,627 60	384,722 07	
19,760 4,940 270 84,055		_		11,860 78,891 7,150 23,584 18,920 320	20,825	5,450	1,390,381	
Whycocomagh		Gie houillière d'Acadie	Rivière John	D'Escousse		Windsor	e and	
Inverness	Lunenburg	Pictou	Queen's		Shelburne	Hants	V16t0ft8	
•	77		[[1887]			٠	

	Coût r chaque	comté.	cts.	170 23	148 47	30,480 17	62,448 82	27,106 86
	OO Co	СОП	10,629	31,270	58,748			
1881.	Cont total, nour chaque.		\$ cts. 20,629 52	14,299 54 9,601 45 4,934 24 1,110 70 1,310 07 14 23	44,594 13 4,032 67 10,121 67	7,498 78 4,522 82 12,117 74 6,340 83	37,130 01 9,296 79 4,374 40 3,441 65 192 83 2,680 29 1,090 42 942 29 62 29	27,106 86
30 iuin	Quantité	totale.	Vgs. cub. 72,607	47,735 27,180 13,005 3,510 4,140 45	160,417 13,125 37,975	43,715 20,440 61,305 48,975	139,810 25,394 29,925 23,880 1,615 7,137 7,513 9,275 8,015	144,153
rminės le	886-87.	Cout par comté.	e cts.	4,770 43		1,123 34	2,085 61	•
ercices te	Pour l'exercice 1886-87.	Coût.	e cts.	4,770 43		1,123 34	1,090 42 942 29 52 90	
quinze ex	Pour	Quantité.	Vgs. cub.	12,600		9,555	9,275 8,015 450	27,106 86
z, pour les	exercices n 1886.	Coût par comté.	\$ ets 20,629 52	26,499 80	58,748 47	29,356 83	60,363 21	27.106 86
Brunswic	Total pour quatorze exercices terminés le 30 juin 1886.	Coût.	\$ cts.	14,299 54 4,831 02 4,934 24 1,110 70 1,310 07 14 23	41,591 13 4,032 67 10,121 67	6,375 44 4,522 82 12,117 74 6,340 83	37,139 01 9,296 79 4,341 65 192 83 2,680 24 3,247 29	27.106 86
Nouveau	Total potential	Quantité.	Vgs. cub. 72,607	47,735 14,580 13,005 3,510 4,140	160,417 13,125 37,975	34,160 20,440 61,305 48,975	139,810 25,234 29,225 23,880 1,615 7,137 7,137	144.153
Frais de dragage dans le Nouveau. Brunswick, pour les quinze exercices terminés le 30 iuin 1887,		Localité.	Bathurst	Richibouctou	Fer à Cheval Outer Bar Grande Dune	Grand Lac	Terminus du chemin de fer Int. lie de la Marine	ctor coto
98		Comté.	Gloncester	Kent.	Northumberland	Queen's	Saint-Jean	ç

Westmoreland	Westmoreland Pointe-du-Chêne		9,432 00	33,750 9,432 00 9,432 00	***************************************			33,750	9,432 00	9,432 00
Z-7-7-1-2	Frédéricton Passage d'eau Sainte-Marie Gibson	39,395 15,670 30,395	7,699 15 6,827 36 4,379 52	7,699 15 6,827 36 4,378 52 18,906 03				39,395 15,570 30,395	7,699 15 6,827 36 4,379 52	18,906 03
King's	King's Pointe Belle-Ile	16,420	2,300 48	15,420 2,300 48 2,300 48 29,545 3,473 48 3,473 48	29,545	3,473 48	3,473 48	44,965	44,965 5,773 96 5,773 96	5,773 96
		1,045,876	253,343 20	263,343 20 253,343 20 69,440 11,452 86 11,452 86 1,115,316 264,796 06 264,795 06	69,440	11,452 86	11,452 86	1,115,316	264,796 06	264,796 06

Documents de la Session (No. 7.)

ge dans l'Ile du Prince-Edouard, pour les quinze exercices terminés le 30 juin 1887.

1 V	ic.oria	.	2000									-
	Coût pour	соште.	\$ cts.			85,363 55	16,890 84	135,716 12	maritimes.	2,634 97 825 47 3,997 59	7,458 03	
	Cout total.			10,264 56 670 61 27,493 03 9,604 55 14,661 16	6,326 72 548 00 6,286 46 150 51	2,441 28 756 24 631 68 5,528 75	2,495 34 7,289 95 7,105 55	135,716 12	provinces	2,392 92 242 05 825 47 3,997 59	7,458 03	
60	Quantité	OCE TO COLOR	Vgs. cub 46,110 106,140 44,430	41,303 4,045 89,782 44,400 91,440	17,860 2,780 31,650 750	12,165 3,825 3,195 33,015	15,855 41,070 7,612	637,427	s pour les	6,800 495 2,587 8,123		
2 200	886-87.	Coût par comté.	\$ cts.				6,214 74	6,214 74	les crédits			
2000019	Pour l'exercice 1886-87.	Coût.	ets.						pris sur			Juébec.
danze ez	Pour	Quantité.	Vgs. cub.						juin 1887,			gage dans (
l, pour les	exercices 1887.	Coût par comté.	\$ cts.			20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 20 2	00 000,00	129,501 38	inés le 30	2,634 97 825 47	7,458 03	pour le dra
ce-Edouarc	Total pour les quatorze exercices terminés le 30 juin 1887.	Coût.	\$ cts 8,963 97 17,119 43 7,378 33	10,264 56 670 61 27,493 03 9,604 55	14,661 16 6,326 72 548 00 6.286 46	150 51 2,441 28 756 24 631 68	2,495 34 7,259 95	890 81 129,501 38	rcices term	2,392 92 242 05 825 47	3,997 59	• De la somme votée pour le dragage dans Québec.
le du Prin	Total pou termi	Quantité.	Vgs. cub. 46,110 106,140 44,430	41,303 4,045 89,782 44,400	91,440 17,860 2,780 31,650				uinze exe	6,800 495 2,587		• De la
FRAIS de dragage dans l'Ile du Prince-Edouard, pour les quinze exercices commes		Localité.	Grande Rivière Rivière Montague	Murray Harbout Quai de Charlottetown. Passaged'esu do Crapaud	Rock Point Rivière Vernon	Oreek des Neur willes Quai de Hickey Pionts de Carr		Tignish	Frais de dragage dans Québec, pour les quinze exercices terminés le 30 juin 1887, pris sur les crédits pour les provinces maritimes.	Havre-aux-Maisons		
100	and the second s	Comté.	King	Queen	Ε	1887]	Prince		Frais de dragag	Hes de la Madel'ne, comté de Gaspé.	Témiscousta Rimouski	

HIAT des travaux de dragage faits dans chaque province, indiquant les quantités enlevées et le coût de ces dragages, pour les quinze années expirées le 30 juin 18 7.

Exercice.	Nouveau-Brunswick.	RUNSWICK.	NOUVELLE-ECOSSE	-Ecosse.	Quá	Québrc.	ILE DU PRINCE-EDOUARD	JE-EDOUARD.	Quantité totalé	Dépense totale.	Coût par verge cube.
	Quantité.	Coût.	Quantité.	Coût.	Quantité	Coût.	Quantité.	Cout.			0
-	Vgs cubes.	\$ cts.	Vgs cubes.	\$ cts	Vgs cubes.	\$ cts.	Vgs cubes.	& cts.	Vgs cubes.		\$ cts.
1872-73.	38,060	13,240 50	23,260	8,422 70	9 800	2 302 92	2 393 93		61,320	23,334 10	0 35-328
1874-75	78,223	17,325 05	24,416	13,238 83	2006	2006	18,655	9,892 89		40,456 77	0 33 354
1875-76	79,935		91,974	21,885 90		•	58,283	10,891 80		49,818 22	0.21.642
1876-77	97,690		127,785	31,846 74	***************************************			12,708 24	4	64.943.04	0 23 985
1877-78			106,857	29,607 94		:		9 164 07		64.831.88	0 21.951
1878-79		27,400 22	106,307	20, 201, 03	TAK	374 08		12.674 98		64,396 69	0 28 197
1878-80			151,004 07 110	93,100,63	9 317	693 44		9,298 53		45,449 46	0 25-232
1880-81			89 566	33,363,71	106			9,356 57		61,347 15	0 28.331
10001-07	10,040		143 616	42 996 93				11,080 37		61,500 0)	0 25 890
00 1007-03	47,058		157,560	49.050.58				13,355 05		19,509 01	0 27 958
70,000,00	198 997		76 164	25,250 73	8.123	3,997 59	_	8,668 01		62,376 68	0 23.24
1004-00	100,000		56,790	21 482 05	2-16			10,349 66		46,706 34	0 32.792
1886-87	69,440		53,400					6,214,74		43,288 79	0 33-56
-	1,115,318	264,796 11	1,301,097	398,407 98	18,005	7,458 03	637,432	135,716 12	3,071,852	806,378 24	0 26 25

ETAT des travaux de dragage faits dans chaque province, indiquant les quantités enlevées à la main et le coût de ces dragages, pour les quinze années terminées le 30 juin 1887.

3,666 90 2,660 11,140 3,660 10,140 3,600 10,640 2,600 6,460 2,500 6,460 14,432 28				24.6	2 H					245	555 13	2 26.58
1879-80 1879-80 1810-81 1810-81 1810-82 1811-82 1811-82 1811-82 1811-82 1811-82 1811-82	1878-79	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	*****	0.57	000					19 270	3 686 90	0 29.64
1880-81. 11,140 2,560 26 1881-82. 8,190 2,600 0 1882-81. 8,190 2,600 0 1882-81. 8,190 2,600 0 1883-81. 8,190 2,600 0 1884-85. 8,190 2,600 0 1886-87. 48,045 14,432 28	1879-80		***************************************	12,370	3,666 90					12,010	2000	0 22.98
1881–82. 1882–83. 8,190 2,660 00 1882–83. 5,460 2,500 0 1884–85. 6,460 2,500 0 1886–86. 6,460 2,500 1886–87. 48,045 14,432.28	1880-81			11,140				***************************************		10,140	•	00.76
1882-83. 8,190 2,500 00 1888-81. 5,460 2,500 00 1886-87. 48,045 14,432 28	1831-82			10,640	2,650 00	***************************************			:	10,040	_	0 20 63
1883-81	1882-83			8,190	2,500 00					8,180	2,000 00	20.00
1886-87.	1883-81				2,500 00					0,400	00 000,5	07.0
1886-87. 48,045 14,432 28 48,045 14,432 48 48,045 14,432 48 48,045 14,432 48 48,045 14,432 48,045 14,43	1884-85			***************************************					****************	***************************************		
1886-87 48,045 14,432.28	1885-86			***************************************		200000000000000000000000000000000000000			190000000			
48,045 14,432 28	1886-87		***************************************				*****					
48,045 14,432 28			CONTRACTOR OF PERSONS ASSESSED.	1		The state of the s	-			18 045	14 429 28	0.30.03
	1	***************************************		48,045				****		EO'OF	On morter	

pense,	сев expirés	Coût par verge cube.	Cts.	19.12 34.74 25.45 21.20 31.20	26.15	et de la	ices expirés	Coût par verge cube	Ots.	30.06 29.86	30.03
ses et de la d	Total pour les quinze exercices expirés le 30 juin 1887.	Cont.	& cts.	118,071 63 142,679 00 133,646 14 137,467 05 169,100 00 98,916 83	799,880 65	és déplacées	Total pour les quinze exercices expirés le 30 juin 1887.	Coût.	& cts.	12,804 68 1,627 60	14,432 28
ités déplacé 887.	Total pour le	Quantité.	Vgs cubes.	617,493 410,654 524,988 648,262 541,911 314,961	3,058,269	des quantit in 1857.	Total pour l	Quantité.	Vgs cubes.	42,595 5,450	48,045
n des quant le 30 juin 1		Coût par verge cube.	Cts.	11.756 73.970 43.36 1,01.26 37.86 41.09	35.56	indication irés le 30 ju		Cout par verge cube.	Ots.		
rec indication ices expirés	1886-87.	Coût.	\$ cts.	6,682 43 8,110 91 7,090 12 6,214 74 8,281 97 6,908 62	43,288 79	itimes, avec cercices expl	1886-87.	Coût.	S cts.		
aritimes, av uinze exerci		Quantité.	Vgs cubes.	56,840 10,965 16,350 6,137 21,875	128,977	ovinces mar es quinze ex		Quantité.	Vos cubes.	â	
rovinces m pour les q	les quatorze 3-73	Coût par verge cube.	Cts.	19 · 86 33 · 66 24 · 88 20 · 44 30 · 9 · 4	25.82	lans les pre lité, pour l	exercices.	Coût par verge cube.	O40		
age exécutés dans les provinces maritimes, avec indication des quantités pour chaque dragueur, pour les quinze exercices expirés le 30 juin 1887,	Quantité totale et coût pour les quatouze exercices depuis 1872-73 jusqu'à 1885-86.	Coût.	\$ cts.	2222	756,591 86	s à la main c	1872-73à 1885-86 == Quatorze exercices.	Coût.	ĺ	12,804 68	14,452 28
gage exécut pour chaq	Juantité tota exerc	Quantité.	Vos cubes.	642,125 520,036	298,151	age exécuté pense, dans	1872-73 à 186	Quantité.		Vgs cubes. 42,595	Ì
ETAT des travaux de dragage exécutés dans les provinces maritimes, avec indication des quantités déplacées et de la dépense, pour chaque dragueur, pour les quinze exercices expirés le 30 juin 1887.		Dragueur.		". Ususda"	"Geo. McKenzie	ETAT des travaux de dragage exécutés à la main dans les provinces maritimes, avec indication des quantités déplacées et de la Gépense, dans chaque localité, pour les quinze exercices expirés le 30 juin 1857.		Localité.	AND THE RESERVE THE PROPERTY OF THE PROPERTY O	Parrshoro', NE	Windsor, NE

ANNEXE No 6.

ETAT

DŪ

MATÉRIEL DE DRAGAGE

DU

CANADA.

ANNEXE No 116.

Érar du nombre de dragueurs, remorqueurs, chalans et bateaux de levage, appartenant au département, ainsi que du nombre d'hommes d'équipage employés, leurs gages moyens par mois, en 1886, le coût de construction, etc.

				•		
Province dans laquelle le bátiment s été employé.	Nom du bâtiment.	Description du bâtiment.	Nombre d'hom- mes de l'équi- page.	Gages oyens par mois.	Gages Cont oyens par de construc- mois.	Observations.
Nouvelle-Ecosse et Nouveau-Brunswick	St. Lawrence	ouvelle-Ecosse et Nou- veau-Brunswick St. Lawrence Dragueur à vaneur à codet.	ĸ	\$ cts.	\$ cts.	\$ ots. 118 389 48 Dramanr à codata avec conna on fer. conse
op op	Canada	ор	11	375 85	42,778 44	truit à Glasgow en 1874-76. Dragueur à godets avec coque en fer, cons-
do do New Dominion	New Dominion	New Dominion	113	238 76 287 66 271 47 322 21	30,826 51 19,744 38 15,000 00 23,582 07	Drag, a cuiller, coque en bois, const. en '71-72 do do acheté en 1879-78 Transferé du gouvernment l'oca, IPE.,
Queboc	Queen of Canada	do do do do do do do do do do do do do d	10	225 00 198 02	15,000 000	ara Confederation, sin parem, to paragoo. Dragueur à cuiller, coure en bois. Coque reconstruite en 1883-84. Deux chalans, contenant 32 verges cubes.
do	Nipissing	Nipissing orag. à cuiller et 2 chalans.	7	265 00	15,501 57	Acheté en juillet 1880. Dragueur à cuiller en
do	Dennis St. Louis		ണയ	125 00 135 00	2,000 00 6,535 83	bois. Acheté à la même époque que le $Nipissing$. Dragueur à cuiller, coque en bois, construit
Ontariodo	OballengeTrudeau	do et 2 chalans.	r- 00	265 00 130 00	31,211 32 6,847 05	à Lockport, NY., 1883. Reconstruit en 1884-85. Acheté en 1876.
		lanslans culler en 2 cus-	1	270 00	20,950,00	20,950,00 Dragueur à cuiller avec coque en bois, cons-
do Manitoba	Sir John	Remorqueur	က	125 00	12,000 00	trun a Lockeport, NY., 1884. Construit à Lockeport, NY., 1884.
	6, J.	lans	9	320 00	26,011 49	Dragueur à cuiller avec coque en bois, cons-
do Colombie-Britannique	Sir Hector Drodger	Remorqueur	10	215 00 566 54	15,775 00 60,000 00	Construit à Lockeport, NY., 1203-73. Construit à Lockeport, NY., 1883-84. Const. par le gouvern, local en 1885, et trans-
ф	Georgie	Georgie Gemorqueur			6,250 00	refe au Canada lors de la confederauon. Acheté en 1875.

ANNEXE No 7

COMMISSION DES INONDATIONS DE MONTREAL.

RAPPORTS DE LA COMMISSION

Nommée par ordre-en-conseil du 28 mai 1886 pour s'enquérir des causes des inondations, à Montréal et suggérer les moyens nécessaires pour en empêcher le retour "; comprenant aussi une copie de l'ordre-en-conseil nommant la dite commission et le rapport de l'ingénieur-en-chef du ministère des travaux publics.

ANNEXE No 7.

-RAPPORTS DE LA COMMISSION CHARGÉE DE S'ENQUÉRIR DES CAUSES DES INONDATIONS ANNUELLES, A MONTREAL, ET D'EN FAIRE-RAPPORT.

Ref. No 68,134.

Copie certifiée d'un rapport du comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son-Excellence le gouverneur-en-conseil le 24 mai 1886.

Sur un mémorandum du ministre des travaux publics, en date du 22 mai 1886, représentant que de nombreuses communications lui avaient été adressées par le conseil de ville, la chambre de commerce, l'association de la halle aux blés, etc., de Montréal, demandant à l'Etat de nommer une commission chargée de s'enquérir des causes des inondations qui dévastent la ville de Montréal annuellement, et d'en faire rapport;

Que le conseil de ville offre de payer la moitié des dépenses de cette commission, à condition qu'on lui permette de nommer un des commissaires, et que M. Walter Shanley, ingénieur civil, a été proposé comme le représentant du conseil de ville, dans cette commission;

Le ministre recommande la nomination de cette commission pour s'enquérir des inondations à Montréal, et suggérer les remèdes nécessaires pour en prévenir le retour, et que cette commission soit composée de messieurs H. F. Perley, ingénieur en chef du ministère des travaux publies, pour représenter ce ministère, T. C. Keefer, I. C., pour représenter la chambre de commerce et l'association de la halle aux blés de Montréal, John Kennedy, I. C., pour représenter les commissaires du havre de Montréal, et Walter Shanley, I. C., pour représenter le conseil de ville de Montréal, qui devra pourvoir à l'entière rémunération de ses services, sans aucune contribution par l'Etat.

Le comité approuve la précédente recommandation qu'il soumet à l'approbation

de Votre Excellence.

JOHN J. McGEE,

Greffier du Conseil privé.

Ref. nº 68,134.

Copie certifiée d'un rapport d'un comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son-Excellence le Gouverneur-en-conseil, le 28 mai 1886.

Le comité, sur la recommandation du ministre des travaux publics, avise que l'ordre-en-conseil du 24 courant, nommant une commission pour s'enquérir des causes des inondations annuelles à Montréal soit rescindé, et changé comme suit:—que MM. H. F. Perley, représentant le ministère des travaux publics, T. C. Keefer, I. C., représentant la chambre de commerce et l'association de la halle aux blés de Montréal, John Kennedy, I. C., représentant les commissaires du havre de Montréal, et Percival W. St. George, représentant le conseil de ville de Montréal, soient les membres d'une

commission chargée de s'enquérir des causes des inondations à Montréal, et de suggérer les moyens nécessaires pour en prévenir le retour; à la condition que la moitié des dépenses de cette commission soit à la charge du conseil de ville de Montréal.

> JOHN J. MoGEE, Greffier du Conseil privé.

Commission des inondations de Montréal. Montréal, 31 juillet 1886.

Monsieur,—Les commissaires chargés de s'enquérir des causes des inondations, pendant la débâcle à Montréal et de suggérer des moyens pour y remédier, ont pris les mesures nécessaires, immédiatement après leur organisation durant le mois dernier, pour étudier une question si importante, en faisant faire un relevé du terrain et du fleuve auquel on travaille activement en ce moment, et pour se procurer les renseignements essentiels.

Les commissaires sachant que les citoyens de Montréal désirent ardemment que des moyens efficaces scient pris pour prévenir les effets désastreux d'inondations comme celle d'avril dernier, se sont immédiatement occupés de la protection du terrain au sud du canal Lachine, où l'on a obtenu permission de construire une digue ou levée en vertu d'une charte accordée par le parlement pendant sa dernière session. Ils ont préparé, et maintenant vous soumettent un plan qui indique le site proposé pour la construction de cette digue et une estimation du coût probable de sa construction.

Le terrain que protégerait cette digue, est situé entre le canal Lachine, la rivière Saint-Pierre, le coursier de décharge de l'aqueduc de Montréal, et le fleuve Saint-Laurent, depuis les limites de la ville, en descendant jusqu'au déversoir du bassin de radoub de Tate, et comprend presque toute la municipalité de Saint-Gabriel—à l'exception des Iles, dans le fleuve.

Cette étendue de terrain comprend environ 360 acres dans les limites de la ville de Montréal et 300 acres dans Saint-Gabriel, évalués d'après le rôle de cotisation à

environ \$5,000,000, dont \$1,800,000 dans la municipalité de Saint-Gabriel.

La digue suit le chemin actuel et le sommet de la rive du fleuve, depuis le bassin de radoub de Tate, jusqu'à un point situé à près de 3,000 pieds en amont du pont Victoria; elle se dirige ensuite vers l'intérieur, traverse les limites de la ville, en arrière de la propriété des héritiers Knox et aboutit à la levée du coursier de décharge près de la rue Wellington—partie de son parcours se trouvant sur le chemin nommé "Lower Lachine"— et partie en arrière de la ferme située sur la propriété des Sœurs de la Congrégation.

La ville fait maintenant exhausser la levée du coursier de décharge jusqu'au niveau proposé du sommet de la digue, à 29 pieds au-dessus du repère de la ville ou du niveau de l'eau dans le port de Montréal en été. Le niveau du sommet de la digue se trouverait à un pied 6 pouces au-dessus du niveau le plus élevé atteint par l'eau durant les inondations d'avril dernier, et correspondrait presque à celui du couronnement du bassin de radoub de Tate ainsi qu'à celui des lisses de la voie ferrée du

Grand Tronc, à l'endroit où la digue traverserait cette voie.

Le raccordement de la tête du coursier de décharge avec la levée du canal

Lachine, complète la digue.

Le coût estimatif de la digue, des appareils d'épuisement nécessaires, et des travaux d'égouttement qui s'y rapportent, est d'environ \$85,000. Le terrain est évalué

à environ \$35,000, ce qui forme un total de \$120,000.

Le terrain dont on donne l'évaluation comprend une étendue beaucoup plus grande que celle qui sera nécessaire pour la digue, puisqu'il comprend la totalité des lots à bâtir qui seront affectés par la proximité de la digue, ainsi qu'une étendue considérable de terrains bas, sur lesquels on ne pourrait pas construire, et d'où l'on propose d'extraire les matériaux nécessaires à la digue.

Les estimations pour le drainage et les travaux d'assèchement et d'épuisement, comprennent aussi le coût d'égouts qui, aujourd'hui ne sont nécessaires que pour la

digue, mais qui plus tard pourront être utilisés par la ville.

Les estimations, et le droit de passage auquel on a pourvu, se rapportent seulement à la digue, mais les conduits d'eau sont prolongés afin de permettre l'élargissement de la digue dans le cas où l'on voudrait, plus tard, en faire un chemin.

Le tracé définitif, la largeur, etc, de la digue, peuvent être modifiés en s'arrangeant avec les propriétaires, qui sont peu nombreux, et dont les plus importants. font

partie de corps quasi-publics.

Les commissaires croient à la probabilité d'une décision immédiate de construire la digue, parce que sa construction sera facile, atteindra certainement le but que l'on se propose, causera peu de dommages ou d'inconvénients, et n'entraînera que peu de dépenses comparativement à la grande étendue des propriétés qu'elle protégera; tout autre projet serait une cause de retard et exposerait les propriétaires au risque de subir de nouveaux dégats.

Pour protéger le reste de la ville, au nord du canal Lachine, les travaux seraient beaucoup plus dispendieux, car il faudrait exhausser et reconstruire presque tout le

mur de revêtement qui borde la ville du côté du fleuve.

Les relevés et examens nécessaires pour la préparation des plans et des estimations du coût probable des travaux à faire, et pour l'étude des meilleurs moyens à prendre pour limiter l'étendue et diminuer les dégâts des inondations à l'avenir, se font maintenant sous la direction des commissaires.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,

Vos obéissants serviteurs,

THOS. C. KEEFER, HENRY F. PERLEY, JOHN KENNEDY, PERCIVAL W. ST. GEORGE,

Commissaires.

A. Gobell, écr., Secrétaire, ministère des travaux publics, Ottawa.

> COUT PROBABLE DE LA DIGUE PROPOSÉE DE LA POINTE SAINT-CHARLES ET DE SAINT-GABRIEL.

Digue, ponceaux, clôtures, etc Epuisement et travaux d'égouttement	\$	37,400 41,600
Ingénieurs et dépenses contingentes	eservice e	79,000 6,000
Evaluation du terrain		85,000 35,000
Total	\$1	120,000

Nº 77,053.

Commission des inondations de Montréal, Montréal, 5 mai 1887.

Monsieur,—Les commissaires ont l'honneur de faire rapport qu'ils ont terminé leurs examens et observations du fleuve Saint-Laurent, relativement à leur recherche des causes des inondations, à Montréal, et des remèdes, à y opposer. Ces observations comprennent l'embâcle du fleuve depuis Morrisburg jusqu'à Québec, sur un parcours de 250 milles; mais on n'a fait des examens de la glace que depuis la tête du lac Saint-Louis jusqu'au Platon, à 36 milles environ, en deça de Québec, et au-delà duquel le pont de glace ne s'est pas formé durant l'hiver dernier.

Le but de ces examens qui sont les premiers qui aient été entrepris jusqu'à présent pour l'étude de la question de la glace, était de s'assurer s'il y avait moyen de retenir en amont de Montréal, et de diriger vers l'océan, en aval de Trois-Rivières, une quantité suffisante des glaces dont l'amoncellement et par suite l'embâcle immédiatement en aval de Montréal, est la seule cause d'inondations.

Ces examens et observations ainsi que les cartes descriptives de la glace, n'ont été terminés que la semaine dernière; comme beaucoup de questions s'y rattachent, et vu que divers projets sont suggérés par des personnes recommandables, il nous faudra encore quelque temps pour préparer notre rapport final, et mettre en record la quantité considérable d'informations nouvelles et importantes que nous avons

obtenues.

En vue de l'urgence de la question, les commissaires ont l'honneur de rapporter le résultat de leurs recherches et les conclusions auxquelles ils sont arrivés, afin que l'on prenne des mesures actives pour protéger la ville de Montréal avant l'hiver

prochain.

Dans leur premier rapport, en date du 31 juillet 1886, les commissaires ont soumis des plans et des estimations pour une digue ou levée, s'étendant depuis le bassin de radoub de Tate, à la tête de la rue des Moulins, "Mill Street," le long du fleuve, jusqu'à la vivière Saint-Pierre, près du chemin d'en bas de Lachine, où la dite digue se raccorderait avec la levée du coursier de décharge de l'aqueduc, et ils ont déclaré "qu'ils croyaient à la probabilité d'une décision immédiate de construire la digue, parce que sa construction sera facile, atteindra certainement le but que l'on se propose, causera peu de dommages ou d'inconvénients, et n'entraînera que peu de dépenses, comparativement à la grande étendue des propriétés qu'elle protégera; et que tout autre projet exposerait les propriétaires au risque de subir de nouveaux dégâts."

Que "pour protéger le reste de la ville, au nord du canal Lachine, les travaux seraient beaucoup plus dispendieux, car il faudrait exhausser et reconstruire presque tout le mur de revêtement qui borde la ville, du côté du fleuve," et que dans ce but ils étudiaient les meilleurs moyens à prendre pour limiter l'étendue et diminuer les

dégâts des inondations à l'avenir.

L'opinion des commissaires basée sur le résultat de leurs études, est maintenant, que l'on peut, au moyen de travaux sur le fleuve et le long de son parcours, ou au moyen de travaux annuels, diminuer notablement la quantité de glaces qui s'accumulent en bas de Montréal et prévenir ainsi les inondations en certaines années, surtout en hiver, mais que ces travaux pourraient être insuffisants pour la protection de Montréal contre les inondations du printemps, en d'autres années; et que conséquemment, ils sont forcés de conclure qu'il n'y a de certitude absolue de protéger Montréal qu'en contruisant une digue le long du fleuve ou en exhaussant les terrains bas, au dessus du niveau des inondations.

ENDIGUEMENT.

Les questions relatives à la construction d'une digue permanente, le long du front de la ville, depuis le canal jusqu'au mur de revêtement du chemin de fer Canadien du Pacifique, sont tellement sérieuses, que tant qu'il y aura espérance de protéger Montréal par une autre méthode, on ne devra considérer l'endiguement perma-

nent d'une partie de la ville, que comme un remède du dernier ressort.

L'exhaussement de la rue des Commissaires au dessus du niveau des inondations serait le moyen le plus simple, le plus durable et le plus efficace de résoudre cette question, sans tenir compte de toutes les autres considérations. Pour cela, il faudrait reconstruire simultanément le mur de revêtement sur une épaisseur et une hauteur plus grandes et sur le terrain qu'il occupe actuellement. La rue des Commissaires est aujourd'hui trop étroite, et le sera davantage. dans un avenir prochain, à cause des exigences du commerce de Montréal; elle ne peut pas, non plus, être élargie à présent parce que la largeur des quais, entre la rue et les vaisseaux, est également insuffisante, et le commerce du port est d'une plus grande importance à la ville et à l'Etat, que la largeur de la rue. La rue des Commissaires ne peut donc pas être 1187]

élargie, et son mur de revêtement ne peut pas être reconstruit là où il devrait l'être, pour servir de digue, sans que l'on prolonge les quais dans le fleuve, ce qui comporte un reculement de la ligne extérieure ou de l'est, du chenal dragué, sur toute sa

longueur.

De plus, l'exhaussement de la rue des Commissaires, jusqu'à une hauteur d'au moins 6 pieds, représente un montant inconnu de dommages aux propriétés, sur tout son parcours, et sur toutes les rues transversales par suite du prologement de l'exhaussement vers l'intérieur de la ville, ce qui nécessiterait une nouvelle disposition des niveaux des rues. Mais la raison la plus sérieuse probablement, serait l'interposition d'un rempart de 6 pieds de hauteur, entre le port et la ville, que devront traverser les marchandises. Il y a environ dix ans, une commission d'ingénieurs recommanda l'élargissement des quais et de cette rue, et nous apprenons que jusqu'ici, ces travaux n'ont pas été exécutés à cause de raisons financières; mais, comme Montréal devra bientôt posséder toutes les facilités de port que lui offre sa position, il y a peu de doute qu'avant longtemps l'on commencera cet élargissement du front du havre et de la rue des Commissaires; l'on devra donc nécessairement remettre jusqu'alors, la construction de la digue permanente pour protéger la ville contre les inondations.

Depuis la publication du rapport des susdits ingénieurs, on a soulevé la question de la hauteur convenable des quais, pour l'avantage des vaisseaux de plus grandes dimensions, que l'approfondissement du fleuve a permis de fréquenter le port.

On adopta le niveau actuel des quais, lorsque le port n'était fréquenté que par des vaisseaux d'une capacité de quelques cents tonneaux. Aujourd'hui, comme les vaisseaux océaniques de plusieurs mille tonneaux nous arrivent, et en si grand nombre qu'il faut leur laisser libre la partie centrale du havre, les commissaires comprennent que l'exhaussement du niveau des quais serait très avantageux à ces vaisseaux. Plus les quais seront élevés, plus le charroyage sera facile, et moindre sera l'espace occupé par les rampes.

Montréal est la seule ville dont les quais soient submergés, continuellement, pendant 5 mois de l'année. Le capitaine Barclay, qui, depuis plusieurs années, a la surveillance du chargement et du déchargement des steamers de la Cie Allan, croit que le niveau même de la rue des Commissaires serait le plus convenable pour les vaisseaux de cette ligne. Si ce plan était adopté d'un bout à l'autre de la rue des

Commissaires, il n'y aurait plus de nécessité pour un mur de revêtement.

Les commissaires mentionnent la question de la hauteur des quais, parce qu'elle affecte celle d'une digue permanente. L'épaisseur et le coût d'un mur de revêtement dépendent de sa hauteur, et comme la digue permanente devra être construite pour correspondre à un nouveau mur de revêtement, ou (en l'ab-ence de ce mur) aux fondations qui lui permettront d'atteindre le niveau de la rue des Commissaires—la question qu'il faut résoudre avant sa localisation et son mode de construction, est celle du nouvel alignement des quais et de leur hauteur.

La conservation du niveau actuel des quais, en même temps que la construction d'un nouveau mur de revêtement, situé de manière à donner une largeur de 100 pieds à la rue des Commissaires, seraient, avec notre système de construction en

bois, le moven le plus durable et coûterait environ \$1,200,000.

Pour exhausser les quais au niveau de la rue des Commissaires et construire une digue contre les inondations, au dessus de ce niveau, il faudrait une dépense d'environ

\$1,700,000.

Si l'on jugeait convenable d'élever les quais avec les voies de chemins de fer et les hangars qui y sont construits, jusqu'au dessus du niveau du fleuve en hiver, abolissant, par là, le mur de revêtement et ses rampes—tout ce qui sera nécessaire pour protéger la ville contre les débordements qui atteignent un niveau plus élevé, serait une digue permanente ou un rempart de maçonnerie solide, construite à une distance suffisante de la façade des quais, pour mettre la ville à l'abri de tout danger, et cette distance, reconnue par une expérience de plus de quarante ans, se trouve entre le murde revêtement et les édifices en arrière. Des ouvertures pratiquées dans ce mur, pour le charroyage des marchandises, seraient fermées par des poutrelles durant la crûe des eaux.

[1887]

7-8

Si l'on adoptait le niveau élevé ou celui de la rue des Commissaires, pour les quais le long de cette partie du front de la ville, il faudrait y construire des hangars permanents à la même distance de la façade des quais que celle entre les édifices de la rue des Commissaires et le mur actuel de revêtement; les Commissaires croient que le mur du rempart pourrait être utilisé pour la construction de ces hangars.

Cela rendrait possible aussi la construction d'un chemin de fer élevé qui relierait

les manufactures à chaque extrémité de la ville, sans nuire au trafic du port.

Le coût annuel de l'installation des hangars temporaires a été estimé à la somme de \$10,000. Il y a de plus, le coût de l'enièvement de la glace, le travail additionnel et le coût du charroyage; ces frais et ces inconvénients cesseraient si le niveau des quais était exhaussé.

Considérera-t-on ces avantages comme une compensation suffisante du demimillion de piastres en plus qu'il faudra dépenser pour exhausser les quais ? C'est là

une question que l'avenir décidera.

EXHAUSSEMENT DU DISTRICT INONDÉ.

L'exhaussement du terrain bas au dessus du niveau de la crûe des eaux, sur un parcours de 26 milles de rues dans ce district, comporte une dépense de plus d'un million de piastres, outre le coût de l'exhaussement des bâtisses et des lots, et ce travail devra dans tous les cas durer plusieurs années. En vue de prévenir l'inondation, l'élevation seulement de la rue des Commissaires serait suffisante; l'on ne gagnerait rien, excepté au point de vue hygiénique, en élevant toute autre rue ou les édifices, parce qu'il faudrait encore recourir aux pompes durant l'inondation, après l'exhaussement des rues, des lots et des bâtisses, pour l'assèchement des caves. Et l'on ne peut pas supposer que tout ce district pourrait être exhaussé de 6 pieds, seulement pour garantir les caves.

Nous avons déjà fait allusion aux questions qui se rapportent à l'exhaussement de la rue des Commissaires et nous désirons seulement ajouter que la dépense à encourir ne serait pas moindre si l'on n'élevait que la rue seule. Son mur de revêtement nécessaire donnerait la protection requise, que la rue soit élevée ou non; ce mur de revêtement est un accessoire nécessaire, que l'on exhausse la rue ou qu'on la

conserve dans son état actuel.

Comme il n'est pas possible par suite du défaut de temps, de protéger le front de la ville qui borde le fleuve au nord du canal Lachine, au moyen d'une construction permanente, les commissaires out décidé de recommander la construction d'une digne temporaire sur le sommet du mur de revêtement; cette construction devra être faite de bois et chargé de terre, percée d'ouvertures pour domner accès aux quais, de manière qu'on puisse les fermer lorsque la navigation sera close. Cette digne pourrait être construite en peu de temps et coûterait moins de \$50,000.00, y compris le coût des supports du mur de revêtement, là où il en faut, et celui de la recherche et de la fermeture d'anciens égouts, ou de crevasses, communiquant avec la rivière, afin de diminuer le plus possible le travail des pompes.

ESTIMATION.

Les appareils d'épuisement disponibles, furent improvisés à la hâte et l'on ne peut pas s'y fier. De plus, leur capacité n'est pas suffisante pour faire face aux besoins qui peuvent se présenter durant une inondation, parce qu'on n'a pas encore eu l'occasion d'expérimenter les pompes lorsque le niveau du fleuve était plus élevé que le mur de revêtement.

Les appareils de pompe permanents, coûteront à peu près \$46,000; cette estimation est basée sur la construction de l'égout d'interception que la ville vient de déci-

der, paraît-il.

Depuis la préparation de notre estimation de juillet 1886, pour la digue de la Pointe Saint-Charles, certaines dépense ont été faites pour des travaux permanents d'égouttement, ce qui diminue d'autant la somme placée sous ce titre.

Le coût des travaux de protection sera conséquemment comme suit :

Digue, ponceaux, clôtures, etc.,	Pointe	Saint-Char	les	\$37,400
Travaux d'égouttement,	44	66		14,000
Evaluation du terrain				35,000
Digue temporaire sur le mur de	e revête	ment		40,000
Surveillance, dépenses continge				6,000
Ajoutez pour les appareils perr	nanénts	d'épuiseme	ent	46,000
			•	
775 - 4 - 1				* 4 km O 4 A A A

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,

Vos obéissants serviteurs,

THOS. C. KEEFER, HENRY F. PERLEY, JOHN KENNEDY. PERCIVAL W. ST. GEORGE:

A. Gobeil, écr.

Secrétaire, ministère des travaux publics, Ottawa.

No. 79,824.

Commission des Inondations de Montréal, Montréal, 13 août 1887.

Monsieur,—Conformément à la demande verbale que vous avez faite à un des leurs, l'ingénieur en chef des travaux publics, les commissaires ont l'honneur de faire rapport qu'ils ont préparé des plans et des estimations pour une file de piles et d'es-

tacades que l'on propose de construire au pied du lac St-Louis.

Dans leur rapport du 5 mai dernier, les commissaires ont énoncé l'opinion qu'il était possible de diminuer considérablement les amas de glace qui se font en bas de Montréal, au moyen de travaux permanents ou annuels, dans le fleuve, c'est-à-dire en retenant la glace en amont de Lachine ou en lui ouvrant un passage, vers la mer, en aval de Trois-Rivières. De ces deux méthodes, une serait de faire des constructions dans le fleuve, qui ne demanderaient qu'un travail annuel : celui de fermer et d'ouvrir les estacades; l'autre, pour être efficace, exigerait une dépense considérable pour la construction de vaisseaux à vapeur convenables, pouvant briser la glace, et aussi une dépense annuelle considérable pour le combustible, les gages des hommes, et les réparations. L'action des piles et des estacades serait indépendante du caractère des hivers, tandis que le coût et la mise en pratique de l'autre méthode, dépendraient surtout de l'état du temps, et c'est en cette vue que les commissaires recommandèrent de faire des expériences l'automne dernier, avec les bateaux remorqueurs de la commission du havre de Montréal.

La praticabilité d'arrêter des glaces flottantes, peu après leur formation, et de faire former un pont de glace au moyen d'estacades aux endroits où le courant ne le permet pas, a été résolue sur la rivière Ottawa et ses tributaires, spécialement aux Deux-Rivières, où nous avons fait des examens, afin de comparer les courants et les conditions de la rivière à cet endroit, avec ceux du lac St-Louis, en aval de l'île Dorval, et nous sommes arrivés à la conclusion que la glace peut être arrêtée aux endroits proposés, au moyen de piles et d'estacades, sans altérer les niveaux du lac

St-Louis en hiver.

Pour ce qui est de Montréal, les commissaires, tout en étant d'opinion que l'arrêt de la glace, au commencement de l'hiver, en aval de Dorval, réduirait les inondations, et même empêcherait leurs dégâts pendant certains hivers, ont cru qu'il ne serait pas sage de s'exposer à aucun risque, en présence des intérêts considérables qui sont en jeu, et du remède certain qui est à la portée des intéressés; mais pour ce qui regarde la rive sud du Saint-Laurent, en aval des rapides de Lachine, les conditions sont renversées, et le seul moyen de protéger cette partie, serait d'arrêter les glaces en haut de Lachine.

 $7 - 8\frac{1}{2}$

Le projet de maintenir les glaces en amont de Montréal a été proposé publiquement, il y a déjà longtemps. Nous ne connaissons pas celui, qui l'a suggéré le premier, mais nous trouvons le plan recommandé dans les colonnes du *Montreal Herald*, de 1841; et dans le rapport que fit le président de cette commission, en 1853, sur le pont Victoria, il exprima l'opinion qu'une "file de piles à travers le lac près de l'île Dorval, diminuerait de beaucoup les inondations annuelles à Montréal."

Depuis 1852—année pendant laquelle on a commencé l'enrégistrement des variations du niveau de l'eau, en hiver, à Montréal—le pont de glace s'est formé 10 fois pendant le mois de décembre, sans qu'il y ait eu d'inondation. Pendant les 26 autres années, le pont s'est formé en janvier. Les effets du froid sévère continu, au commencement de l'hiver est de faire congeler le lac Saint-Louis, et d'empêcher la descente de la glace qui se forme en amont des points où il est gelé, et de prévenir

ainsi l'inondation en l'hiver, qui est la plus désastreuse.

Si les glaces étaient retenues dans le lac Saint-Louis, jusqu'à l'ouverture du Saint-Laurent en bas de Montréal, l'inondation du printemps serait diminuée. Jusqu'au mois d'avril dernier, c'était la descente de la glace du lac, avant l'ouverture du Saint-Laurent, en aval de Montréal, qui fut la cause des inondations du printemps, mais le printemps dernier la débâcle et l'inondation eurent lieu avant que la glace du lac eut dépassé le Pont Victoria. Le fleuve en aval de Montréal, était tellement obstrué par la glace descendue des parties du fleuve près du haut de la ville (avant que le bassin de Laprairie et le lac St. Louis fussent couverts de glace, pour l'hiver) ainsi que par les glaces qui s'étaient formées dans les espaces libres en bas du lac Saint-Louis, par suite d'une température excessivement basse, que l'inondation du printemps s'est produite avant la descente de la glace du lac.

Les effets d'une file de piles et d'estacades en aval de l'île Dorval, seront d'empêcher la descente de la glace en amont, jusqu'à leur ouverture dans le printemps, et de faire former un pont de glace sur une grande étendue du lac Saint-Louis, en amont de Dorval, où il ne se produit que du frazil et des bordages que l'action de la gelée et du vent fait descendre par les rapides de Lachine, pendant tout l'hiver. Ces glaces, pour la plus grande partie, passent par le bassin de Laprairie, au-dessous de la croûte du pont de glace et vont s'entasser en quelque part entre Montréal et Va-

rennes.

Il faudra dix-neuf piles de 30 pieds carrés chacune, sur les fondations, et environ quinze mille pieds, ou une longueur de près de trois milles d'estacades à deux pièces, et le tout coûterait, suivant notre estimation, soixante dix mille piastres (\$70,000).

Les commissaires recommandent l'exécution de ces travaux qui, relativement à leur coût, produiraient, dans leur opinion, des résultats beaucoup plus favorables aux districts exposés en dehors de Montréal, que tous autres travaux qu'ils pourraient suggérer.

Nous avons l'honneur d'être, monsieur,

Vos obéissants serviteurs,

THOS. C. KEEFER, HENRY F. PERLEY, JOHN KENNEDY, PERCIVAL W. ST-GEORGE.

A l'honorable

Sir Hector L. Langevin, C.C.M.G., ministre des travaux publics, Ottawa.

> Bureau de l'ingénieur en chef, Ottawa, 8 septembre 1887.

A. Gobeil, écr.,

Secrétaire, ministère des travaux publics.

Monsieur,—Conformément à la suscription de l'honorable ministre, sur le n° 79,824 de la file de nos records, il me reste à faire connaître les détails des construction [1887]

tions que la commission des inondations propose de faire dans le lac St-Louis, dans le but d'arrêter en tout, ou en partie, la descente de la glace, qui s'y forme au commencement de l'hiver, ou qui y arrive du lac Saint-François, et passe ensuite par les rapides de Lachine, le bassin de Laprairie et au-delà de Montréal, jusqu'à ce qu'elle s'arrête et s'accumule et augmente ainsi les probabilités d'inondations périodiques, non seulement dans la ville de Montréal, mais aussi sur le côté sud du Saint-Laurent en aval des rapides de Lachine.

Les commissaires ont entièrement exposé les raisons pour lesquelles ils ont recommandé la construction de piles et d'estacades dans le lac Saint Louis, et il me reste seulement à dire que les piles seront au nombre de 19, chacune de 30 pieds carrés. avec faces inclinées sur les extrémités d'amont et convenablement protégées pour résister à la débâcle du printemps. Ces piles seront situées à l'extrémité d'aval du lac, aux exdroits où elles ne pourront pas nuire à la navigation et où se trouve une suite de battures s'étendant d'une rive à l'autre. Entre ces piles, il y aura un espace de 500 pieds, qui sera occupé par des estacades que l'on tendra après la fermeture de la navigation et immédiatement avant la prise des glaces. Ces piles et ces estacades, d'après l'expérience que nous avons acquise sur le haut de la rivière Ottawa, détermineront la formation d'un pont de glace sur toute la largeur du lac, au commencement de l'hiver, ce qui diminuera de beaucoup la pression à laquelle elles seront soumises, et toute la glace formée dans le lac, ou venant d'ailleurs, devra nécessairement y rester jusqu'à la débâcle dans le printemps. Dans l'état actuel des choses, la glace se forme sur les bords du fleuve; c'est ce qu'on appelle les bordages; ces bordages s'accroissent, puis sont brisés par les vents et les tempêtes, et entraînés par le courant jusqu'au pied du lac, où ils sautent les rapides de Lachine, etc., et se rendent jusqu'en bas de Montréal; et cela se répète jusqu'à ce que les bordages sur les deux rives soient réunis par la congélation de l'eau qui les sépare, et deviennent ainsi un pont solide et complet.

Immédiatement avant la débâcle du printemps, il faudra ouvrir la partie mobile de chacune des estacades, à l'une de ses extrémités, pour le passage des glaces, et on pourra la laisser ouverte jusqu'à ce qu'il soit nécessaire de la refermer après la clôture de la navigation; comme chacune des parties mobiles est flottante et pivotante sur ses chaînes, les glaces ne pourront pas les endommager pendant leur descente.

J'ai examiné les détails des estimations qu'ent préparées les commissaires, et je crois qu'elles ne suffirent pas à couvrir le coût des ouvrages proposés, parce que je diffère d'opinion avec les commissaires, en quelques points, touchant le mode de construction de ces piles, et cela à cause de l'expérience que j'ai acquise, en rapport avec les piles qu'a fait ériger le ministère, à Laprairie, au Chenal du Moine et à Berthier. Je suis d'opinion que l'on devrait adopter un système de construction plus solide. Quant au mode de construction des estacades, avec leurs attaches aux piles, je le trouve satisfaisant.

Si ces piles et ces estacades doivent être de quelque service, le printemps prochain, il serait très désirable que l'on commençat leur construction immédiatement; pour hâter leur achèvement il faudrait diviser l'ouvrage en plusieurs contrats, soit

cinq ou plus.

Si les parties immergées des piles peuvent être construites avant la formation des glaces pour que l'on tende les estacades, et je ne vois pas de raison qui pourrait l'empêcher, la superstructure des piles pourrait être achevée, après la prise du pont de glace et alors il sera beaucoup plus facile d'y transporter les matériaux, surtout le lest.

Je suis monsieur, votre obéissant serviteur,

HENRY F. PERLEY, ingénieur en chef.

ANNEXE No 8.

RAPPORT

SUR

LE LAC SAINT-JEAN ET SES EMBOUCHURES

PAR

THOMAS GUERIN, INGÉNIEUR CIVIL,

EN

1885-1886

AVEC LES APPRÉCIATIONS DE H. F. PERLEY, L'INGÉNIEUR EN CHRE DU MUNISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

ANNEXE No 8.

RAPPORT D'UN EXAMEN DU LAC SAINTJEAN, PROVINCE DE QUÉBEC, FAIT DURANT LES ÉTÉS DE 1885 ET 1886.

Réf. n° 76,431.

BUREAU DE L'INGÉNIEUR EN CHEF,

OTTAWA, 23 avril 1887.

Monsieur,—Je vous transmets, pour l'information de l'honorable ministre, le rapport de M. Thos. Guerin, I. C., sur l'examen du lac Saint-Jean, Québec, qu'il fit en 1886, et qui est la suite du rapport de son exploration de 1885.

M. Guerin décrit les embouchures de ce lac, et les obstructions qui s'y rencontrent celles qui sont naturelles et celles que l'on y a construites, sous forme de barrages, pour les fins du trafic du bois, et il rapporte que les barrages de la Petite-Décharge élèvent le niveau du lac, de cinq pieds de plus que s'ils n'existaient pas.

Les cultivateurs des bords du lac, se plaignent que leurs terres sont constamment inondées durant la crue des eaux, et qu'ils ne peuvent pas les ensemencer au temps convenable. Ils affirment aussi que dans les années antérieures, le lac n'a pas atteint le niveau élevé d'aujourd'hui, qu'ils attribuent aux barrages de la Petite-Décharge.

On a examiné quelques-uns des terrains inondés, et dans quelques cas, l'on a constaté que leur niveau se trouvait à environ $3\frac{1}{2}$ pieds au dessous du niveau de l'eau haute du printemps de 1886, que l'on considère comme le niveau ordinaire de l'eau

haute du lac.

Comme je l'ai dit plus haut, les barrages causent une élévation permanente de 5 pieds, dans le lac, conséquemment les terrains examinés doivent être couverts de 1½ pied d'eau, tous les printemps. Si l'on enlevait les barrages, il n'y aurait que des

crûes excessivement hautes qui pourraient submerger ces terrains.

Depuis quelques années, le ministère a commencé l'élargissement de la Grande-Décharge, afin d'augmenter son débit, mais en considération du voiume immense d'eau, comme le dit M. Guerin, qui afflue dans le lac au printemps, il est clair qu'on retirera peu de bénéfices des travaux de la Grande-Décharge, si on ne les fait pas sur une vaste échelle.

Les barrages furent construits pour faciliter le flottage du bois, à une époque, où il y avait peu de colons autour du lac, et où la culture était de peu d'importance; mais depuis, il s'est produit une grande affluence de colons vers cette région, et l'on se demande aujourd'hui, quel est le plus important pour le pays, le commerce de bois, qui existe et n'ajoute rien au développement de la contrée ou, le bien être et la prospérité d'un peuple, établi autour du lac, et dont les efforts et les labeurs augmenteront l'importance de cette partie du Canada.

Il ne me semble pas nécessaire de maintenir ces barrages à leur niveau actuel, et je crois qu'on peut les abaisser, si on ne veut pas les faire disparaître entièrement, de manière à ramener le lac à son niveau original, et à prévenir ainsi les inondations

dont on s'est plaint.

Je suis, monsieur, votre obeisssant serviteur,

HENRY F. PERLEY, ingénieur en chef.

A. Gobeil, écr.,

Secrétaire, ministère des travaux publics.

OTTAWA, 12 avril 1887.

A H. F. PERLEY, écr.,

Ingénieur en chef des travaux publics.

Monsieur.—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant de l'examen que j'ai fait du lac Saint-Jean, pendant la dernière saison :-

EMBOUCHURES DU LAC.

Dans mon rapport de l'examen du lac Saint-Jean, fait en 1885, j'ai dit que le lac avait deux embouchures, la Petite-Décharge et la Grande Décharge. J'ai décrit la Petite-Décharge comme étant composée de cinq bras, dont quatre et une partie du cinquième étaient traversés par des barrages destinés à faciliter les opérations du commerce de bois. Durant la raison dernière j'ai fait une exploration de cette décharge, dont je vous soumets le plan, marqué n° 2, qui indique les différents bras et la position des barrages. J'ai aussi préparé des coupes des barrages, que vous trouverez indiquées sur le plan général du lac, marqué no 1, que je vous soumets.

La Grande-Décharge commence à la tête des îles qui sont indiquées sur le plan général et entre lesquelles le courant a une vitesse de cinq pieds à la seconde. A une distance d'environ un mille, en aval de la tête de ce courant, la décharge a un lit rétréci de 850 pieds de largeur à l'eau basse, et ici commencent les rapides. A une distance de quelques cents pieds en bas de la tête de ces îles, le chenal s'élargit et renserme d'autres îles. De cet endroit, à environ trois milles, en aval, ce n'est qu'une suite de rapides et d'îles. Ici, le chenal tourne à gauche et forme un coude qu'à l'avenir je désignerai sous le nom de coude de la Grande-Décharge. Il n'est pas nécessaire, pour le présent, de décrire ce chenal plus au long.

TRIBUTAIRES DU LAC.

Ayant terminé l'examen des embouchures du lac, j'ai cherché à connaître la capacité des rivières qui l'alimentent. Celles ci sont au nombre de onze, dont trois, l'Ashuapmouchuan, la Mistassini et la Peribonca, sont très grandes. Après avoir obtenu des renseignements sur la nature de ces rivières, de personnes qui les ont remontées souvent sur un parcours de plusieurs milles, j'ai appris que leurs lits sont tellement irréguliers et remplis d'îles, qu'il faudrait remonter l'une ou l'autre de ces rivières, sur un parcours de 150 milles ou plus, avant de rencontrer un endroit favorable pour y mesurer sa capacité; ajoutez à ceci, le fait que toutes les branches de ces rivières devraient être mesurées, et nous sommes forcés de conclure que ce travail ne pourrait pas être accompli en moins de trois cu quatre saisons; c'est pourquoi j'ai abandonné l'idée de mesurer les tributaires du lac.

N'ayant pas réussi, malgré mon désir, à obtenir les capacités des rivières alimentant le lac, ce qui aurait beaucoup aidé à résoudre la question des débordements,il m'a fallu utiliser à cette fin, la superficie du lac, qui, d'après les autorités du minis-

tère des terres de la couronne, à Québec, est de 365 4 milles carrés.

ÉPOQUES DE L'EAU HAUTE ET DE L'EAU BASSE.

Nous avons placé des échelles d'eau ou indicateurs l'année dernière, à différents endroits, afin de coter les nivesux du lac, à l'eau basse, et subséquemment tous les jours, jusqu'au moment de l'eau haute. D'après les informations que nous avons pu sinsi recueillir, nous pouvons dire que le lac a deux époques d'eau haute et d'eau basse. Le niveau baisse au minimum, vers le 1er avril; il reste en cet état pendant une couple de jours, puis il hausse et se trouve au maximum vers le 12 mai et y reste pendant à peu près un mois. Alors, il baisse jusqu'à ce qu'il atteigne le niveau de l'eau basse vers le 1er septembre, et y reste pendant environ trois semaines, puis il hausse de nouveau jusqu'à ce qu'il atteigne son maximum vers le mi-novembre, et une couple de jours ensuite, il baisse de nouveau jusqu'à son minimum, le ou vers le ler avril.

NIVEAUX DES TERRAINS INONDÉS ET DE L'EAU HAUTE.

Les cultivateurs établis sur les bords du lac, se plaignent que leurs terres sont toujours inondées, en partie, par l'eau haute du printemps, et qu'en conséquence, ils 122 [1887]

ne peuvent les ensemencer au temps convenable. Ils disent qu'autrefois le lac n'atteignait pas le niveau élevé d'aujourd'hui qu'ils attribuent aux barrages, qui tra-

versent les différents bras de la Petite Décharge.

J'ai examiné une partie des terrains inondés, et j'ai constaté dans quelques cas, que leur niveau se trouvait à environ 35 pieds au dessous du niveau de l'eau haute du printemps de 1885; les cultivateurs m'ont dit que le niveau de l'eau haute de 1885 correspondait au niveau ordinaire de l'eau haute du lac. Si, donc, l'on réduisait le niveau de l'eau haute du lac, à $3\frac{1}{2}$ pieds, au-dessous de son élévation ordinaire, les cultivateurs pour la plupart, seraient libérés de leur grief actuel; de sorte, que le problème à résoudre, est celui de trouver les moyens qui préviendront le haussement des eaux du lac à plus de 3 pieds au dessous du niveau de l'eau haute qu'il atteignit durant le printemps de 1885, et qui, d'après le registre de l'indicateur serait 197.37 - 3.50 = 193.87.

Quelle qu'en soit la cause, je ne doute pas que l'eau du lac n'ait jamais atteint, pendant le printemps des anrées antérieures, un niveau aussi élevé qu'à présent. Les faits suivants nous conduiront à cette conclusion:

Il y a de larges grèves de sable, sur les bords du lac, en divers endroits, à l'eau Sur la grève, à l'embouchure de la rivière Grand-Mont, il y a, gisant dans le sable, des troncs de plusieurs gros arbres, dont les racines sont visibles pendant l'eau basse de l'automne et maintiennent les troncs en place, quoique le sol ait été creusé et enlevé par l'eau fuyante, sur une étenque de plusieurs pieds, au-dessous du corps dechaque arbre, de sorte que pendant l'eau basse le trone est quelquefois élevé de plus de 3 pieds au dessus du sol, dans une position verticale, et supporté par un réseau de

Dans un cas, là où il y avait un pin desséché, de 2 pieds de diamètre, occupant la position susdite, j'ai trouvé que le niveau de la fourche, à la naissance des racines, était à 3 pieds au-dessous du niveau de l'eau haute ordinaire. Il s'en suit donc, que, durant la vie de cet arbre, et avant qu'il mourût par suite du défaut de terre autour de ses racines, le niveau du lac n'a pas haussé à plus de 3 picds au-dessous du niveau de l'eau haute ordinaire, qu'il atteint aujourd'hui.

Ayant ainsi établi le fait, que l'eau du lac atteint maintenant un niveau beaucoup plus éleve qu'antérieurement, nous devons conclure que ce phénomène résulte d'une alimentation plus considérable qu'autrefois, ou d'obstacles qui existent aujourd'hui, mais n'existaient pas à une époque antérieure, pour empêcher le libre écoulement

des eaux.

Nous n'avons pas de renseignements sur l'alimentation du lac, antérieurement, et conséquemment, l'examen de la première des causes mentionnées, n'est guère praticable. Relativement à la deuxième des causes que l'on a supposée, il faut dire que les têtes des deux décharges sont composées de roc, de sorte qu'elles n'ont pas été obstruées dernièrement par suite d'accumulation de vase, ou autrement. La seule cause qui doit être examinée est l'obstruction de la Pétite Décharge par les barrages, et nous discuterons, au long, cette question, à la fin de ce rapport.

DÉCHARGE ANTÉRIEURE SUPPOSÉE.

J'ai fait un examen du pied du lac, avec l'intention de trouver un endroit favorable pour y pratiquer une décharge additionnelle qui règlerait le débordement. Pendant mes recherches, j'ai trouvé un endroit qui m'a paru être le lit d'une décharge antérieure du lac. J'ai déjà fait allusion à cette localité dans une première communication que je vous ai adressée; depuis cette époque, j'ai fait un examen de la dite localité, j'en ai préparé un plan, marqué n° 3, et une coupe, que je vous soumets.

Je n'affirmerai pas que cette localité a contenu une embouchure du lac qui est

disparue. La description suivante nous permettra de juger cette question.

Sur tout le parcours d'un mille, à partir du lac, les côtes le long de cette localité, sont plus élevées que le niveau ordinaire de l'eau haute, et quoi qu'elles ne s'élèvent, nulle part, à plus de 7 pieds au dessus de ce niveau, nous y trouvons un marais de plus de 14 pieds de profondeur. Durant le printemps, un petit ruisseau découle de ce marais vers le lac, et à environ trois quarts de mille du lac, il y a un autre ruis-

[1887]

seau appelé le "Ruisseau-Rouge" qui sort du même marais et se dirige en sens contraire. Ce dernier, coule sans cesse et se déverse dans le coude de la Grande Décharge, après avoir parcouru une distance d'onviron trois milles. Les lits de ces ruisseaux, ainsi que celui du marais d'où ils originent, sont bornés par des rochers, et cet espace circonscrit, ressemble tant à une décharge antérieure du lac, que je n'ai pas résisté au désir de l'examiner, afin de m'assurer de la possibilité d'y ouvrir un chenal qui permettrait de régler le débordement du lac.

dimensions de la tranchée a pratiquer dans cette embouchure pour abaisser le niveau de l'eau haute du lac, à $3\frac{1}{3}$ pieds plus bas.

Pour utiliser cette localité, afin d'abaisser le niveau de l'eau haute du lac, nous supposerons une tranchée qui la traverserait avec une inclinaison d'un pied, par mille, une largeur de 200 pieds, et une profondeur de pieds, au-dessous du niveau de l'eau haute, en partant du lac. Alors, si l'on applique la formule de Kutter, relativement aux canaux en bon ordre, où le coefficient du frottement n est 0.025 nous aurons, après une légère modification:

 $v = 87.81 \ \sqrt{r \, s}$ et $Q = 1.22 \ L \, r^{\frac{3}{2}}$

Où r= la profondeur moyenne =9 pieds; s= le sinus de l'inclinaison $=\frac{1}{5280}$; L= la largeur =200 pieds; v= la vélocité par seconde, et Q= le débit en pieds cubes, par seconde.

Que x indique une hauteur quelconque de l'eau dans le canal; pour la hauteur x nous obtenons $Q=1\cdot 22$ L $x^{\frac{3}{2}}$; de là nous avons $1\cdot 22$ L $x^{\frac{3}{2}}$ d x=1a somme de tous les débits par seconde durant la période d x; ou, c'est la différentielle de tous les débits par seconde durant l'espace x; de sorte que $\int 1\cdot 22$ L $x^{\frac{3}{2}}$ d x=1a somme même, et comme x est le nombre de ces débits, nous obtenons $Q=1\cdot 22$ L $\int x^{\frac{3}{2}}$ d x

= le débit moyen par seconde durant l'espace x. Intégrant cette expression et mettant x entre les limites o et r nous obtenons Q=0.488 L $r^{\frac{3}{2}}$. Substituant les valeurs de r et L, r étant = à 9 pieds et L=200 pieds, nous obtenons $Q=0.488\times 200\times 9^{\frac{3}{2}}$ = 2,635 pieds cubes. Ce calcul représente le débit moyen par seconde, à travers la tranchée, depuis le moment où l'eau du lac commence à y entrer, jusqu'à ce qu'il atteigne le niveau de l'eau haute.

Le 27 avril 1886, d'après le registre de l'indicateur, l'élévation du lac était à 184.85; le 28, elle était à 186.65 et le 12 mai, à 194.83; de sorte que le 27 avril, le niveau du lac était à 9.93 pieds au-dessous du niveau de l'eau haute et si la tranchée eut existé alors, l'eau aurait commencé à s'y engager à quelque moment de ce jour. L'eau ayant atteint son niveau maximum le 12 mai, il a donc fallu, du 27 avril au 12 mai pour qu'elle s'élevât de 9.98 pieds. Ce qui correspond à 15 jeurs ou à 1,296,000 secondes, qui, multipliées par le débit moyen, donneront la quantité entière d'eau, qui s'écoulera par la tranchée pendant ce laps de temps, ou 1,296,000 \times 2,635 = 3,414,960,000 pieds cubes. La superficie du lac est de $365\frac{1}{14}$ 0 milles carrés, ou de 10,186,767 360 pieds cubes. La superficie du lac est de $365\frac{1}{14}$ 0 milles carrés, ou de 10,186,

767,360 pieds carrés, en sorte que nous avons $\frac{3.414.960,000}{10,186,767,360} = 0.337$ pied ou = 4. pouces.

Pour cette raison, si l'on faisait dans cet ancien chenal, une tranchée partant du lac, de 200 pieds de largeur, dont le fond à son point de départ, serait à 9 pieds audessous du niveau de l'eau haute ordinaire, avec une inclinaison d'un pied dans un mille, elle ne pourrait réduire le niveau du lac, que de 4 pouces au dessous du niveau ordinaire de l'eau haute.

Comme le débit par une telle tranchée varierait suivant la largeur et la racine carrée de l'inclinaison, il est manifesté que si nous tentons d'abaisser le niveau du lac à 3½ pieds au dessous du niveau de l'eau haute, en utilisant cet ancien chenal, nous aurons à y pratiquer une tranchée dont la base sera 9 + 3½ pieds au dessous du 1-4 [1887]

niveau de l'eau haute avec une largeur de 700 pieds et une inclinaison de 9 pieds au mille, ce qui nécessiterait une excavation contenant plusieurs millions de verges cubes de déblais.

Ayant entièrement examiné les rives de l'extrémité d'aval du lac, je conclus qu'il n'y a pas de localité, en dehors des lits des embouchures actuelles, où nous pourrions établir un chenal pour abaisser le niveau des eaux hautes du lac, aux limites désirées, sans dépasser les bornes d'une dépense raisonnable.

EFFETS DES BARRAGES DE LA PETITE-DÉCHARGE.

Les lits des embouchures où sont construits les barrages de la Petite-Décharge sont très inégaux, et conviennent à la formule de Kutter, 3e classe, où l'on suppose que le lit du chenal est composé de gros cailloux et le coefficient du frottement n=0 035. D'après une légère modification de cette formule nous aurons

 $Q = L r \times 61.05 \sqrt{rs} = 61.05 L r^{\frac{3}{2}} \sqrt{s}$, où Q = le débit en pieds cubes, par seconde ; L = la la largeur du chenal ; r = la profondeur moyenne et s = le sinus de l'inclinaison. La déclivité de la Petite Décharge est de 18 pieds, en nombres ronds ; elle diminue de quelque peu à l'eau haute et augmente à l'eau basse. Ces débouchés ont une

longueur d'un mille environ chacun; de sorte que $\sqrt{s} = 0.058$ et $Q = 3.541 L r^{\frac{3}{2}}$. Que x = une hauteur quelconque de l'eau dans le débouché et nous obtenons pour

la hauteur x: $Q = 3.541 L x^3$. Et $3.541 L x^3 dx = 1a$ somme du débit par seconde tandis que l'eau hausse dans l'espace dx; ou, c'est la différentielle du montant de tous les débits, par seconde, durant le haussement de l'eau dans l'espace x. D'où

 $\int 3.541 \ Lx^{\frac{3}{2}} dx$ = la somme même, et comme x est le nombre de ces débits, nous obte-

tenons $Q = \frac{3.541 \ L \int x^{\frac{3}{2}} dx}{x}$ = le débit moyen, par seconde, durant le haussement du

lac dans l'espace x.

En intégrant cette expression entre les limites o (zéro) et r nous obtenons.

 $Q = 1.416 L r^{\frac{3}{2}}$

Ce calcul représente la décharge moyenne par seconde, qui, multipliée par la durée du haussement de l'eau, donnera la quantité entière qui s'écoulerait par chaque décharge durant la période de temps que durerait le haussement de l'eau jusqu'à la hauteur r si le barrage n'existait pas. Dans le cas actuel, si L représente la largeur d'une des passes, ou la longueur d'un des barrages, et r la hauteur, alors Q multipliépar la durée du haussement, dans l'espace r, représentera la quantité d'eau que le barrage refoule dans le lac.

En examinant les sections de ces barrages, on pourra constater que le barrage n° 1 occupe une étendue de 1,552 pieds carrés et que son sommet est à 197·37 d'élévation. L'élévation du sommet du barrage dépasse ce chiffre, mais comme elle n'est pas effective, au dessus du niveau de l'eau haute, nous disons pour cela que l'élévation du barrage correspond à celle de l'eau haute. Le fond du barrage est à une élévation de 183·37; sa hauteur r est de 14·00 pieds; sa largeur L est de 121·00 pieds. Le débit moyen [à travers le chenal qu'il occupe, d'après la formule susdite sera Q= 8.975·10 pieds cubes, par seconde.

Lorsqu'on examine le registre de l'indicateur, nous trouvons que le 26 avril, l'élévation du lac était à 183.37 et que le 12 mai il avait atteint son niveau maximum; de sorte qu'il a fallu une période de 17 jours pour que le lac s'élève du fond au sommet du barrage, ce qui correspond à 1,468,800 secondes; or 8,375.10 × 1,468,800 = 13,182,628,880 pieds cubes, qui représentent la quantité entière de l'eau que ce barrage

fait refouler dans le lac.

Le tableau suivant peut être facilement étud	ne:
--	-----

N° du barrage.	Superficie.	Elév. sommet.	Elév. fond.	Hauteur r	Largeur L.	Débit Q.
1	1,552	197·37	183·37	14:00	121.00	8,975 · 10
2	660	197·10	189·37	7:73	94.50	2,875 · 80
3	820 90	197·10	181·41	15:69	60.00	5,280 · 20
4	1,618·80	194·44	180·47	13:97	125.00	9,242 · 00
5	1,441·16	194·59	186·00	8:59	184.00	6,559 · 50

Duage du haussement de l'eau, du fond au sommet du barrage, d'après le registre de l'indicateur:

Nº du barrage.	L'eau atteint le fond.	L'eau attrint le sommet.	Durée du hausse- ment.	Secondes.
2	24 do 23 do	12 do 12 do	14 do 19 do 20 do	1,468,800 1,209,600 1,641,600 1,728,000 1,296,000

QUANTITÉ d'eau retenue par chaque barrage:

	Débit.	Durée	e du hauss en	ient.	Quantité d'eau	retenue.
No. 1	8,975·10 2,875·80 5,280·20 9,252·00 6,559 50	×	1,468,800 1,209,600 1,641,600 1,728,000 1,296,000	=	13,182,626,880 pi 3,478,567,680 8 667,976,320 15,970,176,000 8,501,112,000	eds cubes. do do do do
. 9	•	• •			49,800,458,880	do

L'étendue du lac est de $365\frac{4}{10}$ milles carrés = 10,186,767,630 pieds carrés. Si ce chiffre sert de diviseur au total ci-dessus qui exprime la quantité d'eau accumulée dans le lac à cause de ces barrages, nous obtenons

$$\frac{49,800,458,800}{10,186,767,630} = 490 \text{ feet.}$$

Donc, le lac s'élève de $4\frac{9}{10}$ pieds au-dessus du niveau ordinaire de l'eau haute, par suite de l'existence des barrages.

BARRAGE Nº 6, À LA GLISSOIRE DE SAINT-JOSEPH D'ALMA.

Outre les cinq barrages sus nommés il y en a un autre à la tête de la glissoire de Saint-Joseph d'Alma, sur la Petite-Décharge. Ce barrage est situé à plusieurs milles en aval du lac et se trouve à environ 20 pieds au-dessous de son niveau. Il n'affecte pas le niveau du lac, mais un fermier du nom d'Alexis Tremblay, de l'île d'Alma, se plaint, que ce barrage refoule les eaux de la Petite-Décharge qui inondent sa terre. Lorsque je suis allé faire l'examen de cette localité, la crête du barrage était couverte d'une couche d'eau de 30 pouces.

Il n'y a pas de doute que ce barrage refoule l'eau de la Petite-Décharge, et élève son niveau, mais jusqu'à quelles limites M. Tremblay peut-il réclamer des dommages, il est difficile de le dire, sans connaître le niveau de l'eau haute de la localité avant la construction du barrage ou avant que M. Tremblay possédât sa ferme. Nous n'avons pas de renseignements certains pour nous guider maintenant à ce sujet; mais il est manifeste que le montant des dommages doit être peu élevé, puisque la [1887]

terre descend en pente vers la rivière, à raison d'un pied dans seize, de sorte qu'une élévation de 10 pieds dans le chenal de la Petite-Décharge couvrirait seulement une lisière de 160 pieds sur les confins de l'extrémité de sa terre.

Cette lisière de terre de 160 pieds, est de bonne qualité; une autre petite portion

au bout de sa terre est plus basse et recouverte de saules.

SONDAGES DU LAC.

Vous verrez par le présent rapport que j'ai fait l'examen de tous les sujets que vous aviez énumérés dans vos instructions, excepté les sondages du lac. Je ne pouvais faire ces sondages avec sûreté, en me servant du bateau qui était à ma disposition. En vérité, il n'aurait pas été sûr de faire ces sondages avec un petit bateau, car la surface de l'eau est quelquefois si agitée que les petites embarcations peuvent y couler; de plus, il s'élève sur le lac, en moins d'une demi-heure, des coups de vents qui soulèvent les vagues jusqu'à plus de sept pieds de hauteur. Une fois, moi et mes hommes, nous avons échappé difficilement à une de ces rafales; nous étions à 800 pieds au large du rivage, alors, et nous cûmes à peine le temps de nous mettre en sûreté.

Le temps le plus propice pour souder le lac, serait en biver, parce qu'à cette époque on peut faire les sondages avec plus de précision et sans exposer la vie des

sondeurs.

Beaucoup de colons sont aujourd'hui établis sur les bords du lac, dont plusieurs semblent bien réussir. Ils anticipent un grand accroissement de prospérité avec l'achèvement du chemin de fer, dont ils attendent la réalisation dans le cours de cette année.

Respectueusement soumis,

THOS. GUERIN.

Ingénieur, ministère des travaux publics.

HENRY F. PERLEY, ingénieur en chef, travaux publics.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,

OTTAWA, 29 avril 1886.

Monsieur,—Suivant vos instructions, je me suis rendu au lac Saint-Jean afin de rechercher les moyens d'amoindrir l'étendue de son débordement durant l'eau haute, et aussi de rechercher les meilleures dispositions à prendre pour en faciliter la navigation, en mesurant sa profondeur, à certains endroits, afin de choisir les lieux les plus favorables pour des havres et des jetées.

Je suis arrivé au lac le 26 août, et j'ai de suite cherché d'obtenir les renseignements nécessaires pour me guider dans les études à faire au sujet de son débordement. J'ai fixé une échelle d'eau ou un indicateur au pont de la Belle Rivière, et j'en ai plante une autre près de l'embouchure de la rivière Grand Mont. J'ai ensuite entre-

pris l'examen des décharges du lac et de ses tributaires.

EMBOUCHURES DU LAC.

Le lac se décharge par deux débouchés que l'on appelle la "Petite-Décharge" et la "Grande-Décharge." Ces deux embouchures se réunissent à environ dix milles en bas du lac et forment la rivière Saguenay.

PETITE DÉCHARGE.

La Petite-Décharge comprenait autrefois, cinq branches, dont quatre et une partie de la cinquième ont été fermées par des barrages. Le nom de "Petite-Dé-

charge " s'applique à la cinquième de ces branches.

A partir du lac, elle constitue un rapide continu sur une distance d'environ 500 verges. A l'extrémité de ce rapide, existe une petite baie d'eau presque dormante et sur une distance d'environ 13 mille, le courant est très lent jusqu'à ce qu'on atteigne un autre rapide. La déclivité du premier rapide était de 18.60 pieds. Les branches qui sont fermées par des barrages aboutissent à la baie d'eau dormante. J'ai pris des

[1887]

sections de ces barrages, que je vous transmettrai avec mon rapport général, après l'achèvement de l'exploration.

Pendant l'eau basse de l'automne, le débit est de 2,000 pieds cubes par seconde, et à l'eau haute il est de 5,700 pieds cubes par seconde.

GRANDE-DÉCHARGE.

La Grande-Décharge est la principale embouchure du lac Saint-Jean. A l'eau basse en automne, son débit est de 52,300 pieds cubes par seconde, et à l'eau haute, de 149,600 pieds cubes par seconde.

TRIBUTAIRES DU LAC.

Onze rivières, paraît-il, concourent à l'alimentation du lac, dont trois, l'Ashuapmouchuan, la Mistassini et la Péribonca, ont des proportions gigantesques. Lorsque l'on considère que nonobstant l'étendue de 365 milles carrés du lac et son débit à l'eau haute de 153,300 pieds cubes par seconde, son niveau s'élève encore de 14 pieds pendant quelques semaines, nous pouvons alors imaginer le volume immense d'eau qui doit s'y déverser.

L'avancement de la saison, ainsi qu'un personnel insuffisant, ne m'ont pas permis

d'entreprendre le mesurage de ces rivières.

EAU HAUTE ET EAU BASSE.

Le premier point de repère fut marqué sur le pont de la Belle-Rivière dont on adopta l'élevation à 200 pieds au dessus du plan de comparaison. Suivant ce plan, l'élevation de l'eau haute, telle qu'indiquée par les cultivateurs de l'endroit et par les débris gisant sur la grève, était à 197.37 pieds. D'après le registre des indicateurs, le niveau du lac cessa de baisser le 1er septembre et resta stationnaire jusqu'au 20 du même mois. Son niveau était alors à 182.53, de sorte que le baissement du lac, depuis l'eau haute du printemps jusqu'à l'eau basse de l'automne, a été de 14,84 pieds.

ANCIEN CHENAL.

Partant de la Grande-Décharge et suivant le côté est du lac jusqu'au point où commence le courant, la côte est composée de roc sur le parcours d'un mille, puis le rivage devient sablonneux sur le parcours de plus d'un autre mille, où se présente le lit d'un petit ruisseau que j'ai remonté jusqu'à sa source, dans un marais, dont le niveau était à 1 pied au dessous de celui de l'eau haute.

Ce marais se dirigeait vers la Grande-Décharge avec laquelle il communiquait. par un ruisseau de 60 à 70 pieds de largeur. Une perche de 7 pieds de longueur n'at-

teignit pas le fond du marais à la tête du ruisseau.

Cette localité serait très favorable à l'excavation d'une tranchée pour décharger le lac. J'y aurais fait une course, si la saison n'eût pas été aussi avancée, mais pour faciliter des examens ultérieurs, j'ai marqué un point de repère sur la souche d'un merisier d'environ 6 pouces de diamètre, et 4 pieds de hauteur, près de l'embou chure du premier ruisseau que j'ai mentionné, et à une élévation de 204.42 pieds.

Pour faciliter les explorations futures du lac, j'ai établi des repères aux embouchures de toutes les rivières qui s'y jettent, ainsi qu'à la tête de la Grande et de la Petite-Décharge. La liste suivante, indique la description et l'élévation de ces

points de repères.

BEPÈRES.

Belle-Rivière.

Elévations. Pieds.

Repère no 1.—Sur l'extrémité d'une poutre sur la pile centrale du pont 200.00

Belle-Rivière.

Repère A.—Sur l'allége de la fenêtre de la maison de Harvey au bout nord du pont..... 211,10 [1887]

128

	Rivière Grand-Mont.	
R.	2.—Sur un gros cèdre à la pointe de la rive droite à l'embouchure de la rivière.	192,95
	Rivière Koushpaganish.	
R.	3.—Sur l'allége de la fenêtre de la maison de Fortin, rive droite de la rivière	224.41
	Rivière Métabetchouan.	
R.	4Sur une poutre près de la porte du magasin de Price, rive gauche de la rivière	201.70
	Rivière Ouiatchouan.	
R.	5.—Sur la souche d'un petit peuplier à environ 200 pieds en montant la rivière, rive droite	210.02
	Rivière Ouiatchouanish.	
R.	6.—Sur une poutre des fondations du moulin de Tremblay, près du coin, extrémité sud	205.57
	Rivière aux Iroquois.	
R.	7.—Sur la souche d'un petit peuplier, à 270 pieds de la rivière, rive droite, à un demi-mille du lac	199.06
_	Rivière Ashuapmouchouan.	
R.	8.—Sur une poutre de la façade de la maison de Normandin, rive droite de la rivière	206,5
_	Rivière Mistassini.	222.0
	9.—Sur la souche d'un petit peuplier sur le bord d'un petit ravin Rivière Péribonca.	202.88
R.	10.—Sur une épinette sur la rive droite d'un ruisselet, à environ un mille en aval du pied de l'île, à l'entrée de la rivière	198.8
ъ	Rivière aux Cochons.	
K.	E.—Sur une épinette sur la rive gauche de la rivière, à 30 pieds du bord de l'eau	197.7
TD.	Ancien chenal ou tranchée proposée. 11.—Sur la souche d'un merisier de 4 pieds de hauteur, à 60 pieds au sud	
1.6,	du ruisseau qui sort du marais	204,4
ъ	Grande-Décharge.	0119
n.	. 12.—Sur un merisier à 50 pieds de la grange, près du bureau des travaux. Petite-Décharge.	211,3
\mathbf{R}	. 13.—Sur un merisier à 100 pieds en amont du barrage, rive gauche	191.4
	Petite-Décharge.	
\mathbf{R}	. 14.—Sur la souche d'un petit pin, à 25 pieds en aval du barrage, rive	200.5
lo sé	Le personnel insuffisant qui était à ma disposition, et l'avancement de le rs de mon arrivée au lac, ainsi que les vents forts continus et la pluie, d jour que j'y ai fait, m'ont empêché d'exécuter certains travaux nécessaires	urant l

La surface du lac fut tellement agitée qu'on n'aurait pu prendre des sondages avec d'autre embarcation qu'un vapeur. En vérité, aucun petit vaisseau n'aurait résisté aux vagues durant la grande partie du temps que j'y ai travaillé. Les mois 7-9

circonstances plus favorables m'auraient permis de faire.

de septembre et d'octobre ne sont pas favorables, nulle part, à la navigation à voile ou autrement. Ces mois constituent la période des tempêtes des équinoxes, qui cette année n'ont pas épargné le lac Saint-Jean.

AUTRES EXAMENS À FAIRE.

En outre des travaux de l'année dernière, il est nécessaire de prendre des sondages aux embouchures des rivières qui se jettent dans le lac. Il faudra de plus, faire un relevé des passes de la Petite-Décharge, et du marais auquel on a fait allusion. L'on pourra ensuite résoudre la question du débordement, même si l'on ne réussit pas à connaître la quantité d'eau fournie par les tributaires du lac.

Respectueusement soumis,

THOS. GUERIN, Ingénieur, ministère des travaux publics.

HENRY F. PERLEY, Ingénieur en chef, Ministère des travaux publics. ANNEXE No 9.

RAPPORT

SUR

L'APPROFONDISSEMENT DU CHENAL

ENTRE

MONTRÉAL ET QUÉBEC,

PAR LES

COMMISSAIRES DU PORT DE MONTRÉAL.

ANNEXE No

RAPPORT DE LA COMMISSION DU PORT DE MONTRÉAL SUR L'APPROFONDISSEMENT DU CHENAL ENTRE MONTRÉAL ET QUÉBEC,

Commission du Port de Montréal, Bureau du Secrétaire,

Montreal, 24 septembre 1887.

Monsieur,—En conformité de la demande que vous avez faite dans votre lettre du 30 juin dernier, j'ai l'honneur de vous adresser le rapport de notre ingénieur en chef sur l'approfondissement du chenal du Saint-Laurent entre Montréal et Québec, pour l'exercice terminé le 30 juin 1887. J'ajouterai que l'original du rapport de M. Kennedy a été collationné avec soin avec la copie mécanigraphique, et que cette dernière est une copie conforme.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

ALEXANDER ROBERTSON.

Secrétaire.

M. ANTOINE GOBEIL,

Secrétaire du département des travaux publics.

Commission du Port de Montréal, Bureau de l'ingénieur en chef, Montréal, 20 septembre 1887.

CHER MONSIEUR,—En conformité de la demande du secrétaire des travaux publics, j'ai l'honneur de présenter le rapport suivant sur les travaux d'approfondissement du chenal du Saint-Laurent, entre Montréal et Québec, pour l'exercice terminé le 30 juin 1887.

Il s'agit de porter la profondeur du chenal des bâtiments à eau basse à 27½ pieds au lieu de 25 pieds comme elle est aujourd'hui. La largeur du chenal restera la même, savoir, 300 pieds dans les endroits sans courbes, et 450 pieds là où il y a des détours et où il y a besoin d'une plus grande largeur.

A l'ouverture de l'exercice, les travaux se poursuivaient sur plusieurs endroits entre le cap Charles et Montréal, avec le dragueur et les alléges de la commission ; et

ils ont continué pendant tout l'exercice à l'exception de la saison d'hiver.

Suivent les principaux détails des travaux accomplis dans le cours de l'exercice, ainsi que des prix de revient de ce qui était fait à la clôture de la saison de navigation 1886.

CAP CHARLES.

Le creusage 'du chenal à travers la principale batture, qui est en schiste, a été continué avec un dragueur et un monte-pierre, depuis le commencement de l'exercice jusqu'au 18 novembre 1886. L'ouvrage a été repris au milieu de mai 1887 et continué avec un ou deux dragueurs et un monte-pierre jusqu'au 19 juin, date à laquelle le [1887]

creusage de la batture principale était à peu près fini jusqu'à une profondeur de 26 pieds aux plus basses eaux et de 271 à la mi marée pendant les petites mers.

Les dragueurs ont enlevé dans le cours de l'exercice 61,065 verges cubes de déblais, mesurés au chaland, qui ont coûté 33½ centins la verge, et les monte pierre 4,720 verges cubes qui ont coûté 65 centins la verge.

POUILLIER RAYER,

On a tenu un dragueur à l'œuvre pendant la plus grande partie de l'automne, et un dragueur et un monte-pierre pendant la première partie de cet été. A la fin de l'exercice toute la batture principale avait été creusée jusqu'à une profondeur de 26 pieds aux plus basses eaux. Il reste à creuser les bords des battures qui réunissent la batture principale à celles du Cap-Charles et du Cap-à-la-Roche.

Les dragueurs ont enlevé dans le cours de l'exercice 14,392 verges cubes de tu avec plusieurs cailloux, qui ont coûté \$1.10 la verge; les monte-pierre ont enlevé

1,014 verges cubes de gros cailloux au prix de 72 centins la verge.

CAP-A-LA-ROCHE.

Le creusage du chenal à travers la batture, qui est en schiste, a été poursuivi durant les saisons de navigation à l'aide d'un dragueur qui a été aidé d'un second au printemps, et de temps à autre d'un monte-pierre.

Quantité enlevée, 89,313 verges cubes à 29½ centins la verge.

CAP LEVRAUT ET TRAVERSE DE BATISCAN.

Les travaux étaient en voie de construction au commencement de l'exercice et ont été continués jusqu'au milieu de septembre avec un dragueur et un monte-pierre.

Quantité draguée, 37,530 verges cubes ; cailloux enlevés par le monte-pierre, 543 verges cubes ; coût moyen, $22\frac{1}{2}$ centins la verge.

POINTE CITRONILLE .

Une batture étroite en sable, s'étendant en travers du chenal, a été creusé jusqu'à 27½ pieds aux plus basses eaux, dans le cours de l'été dernier.

Quantité enlevée 23,861 verges cubes, revenant à 19½ centins la verge.

CHAMPLAIN.

Les travaux ont été commencés avec un dragueur de bonne heure en juin 1887, et se poursuivaient à la fin de l'exercice. Quantité draguée 4,010 verges cubes.

BÉCANCOUR.

Un des dragueurs à cuiller, du port de Montréal, a été employé environ trois mois de l'été dernier à couper une petite batture dure au détour du chenal. Quantité enlevée 10,676 verges cubes.

PORT SAINT-FRANÇOIS.

Des battures de peu d'étendue consistant en cailloux et en argile dure ont été creusées l'automne dernier au moyen de dragueurs et de monte-pierre. Quantité enlevée, 9,704 verges cubes revenant à 37½ centins la verge.

LAC SAINT-PIERRE (Y COMPRIS LA TRAVERSE DE NICOLET).

Deux dragueurs ont été employés aux travaux pendant toute la saison de la navigation. Quantité draguée, 7.27,200 verges, revenant au prix remarquablement bas de $2\frac{9}{10}$ centins par verge.

STONE ISLAND ET ILE-DE-GRACE.

Dans l'automne de 1886 on a porté le chenal à une profondeur de 27½ pieds à eau basse sur un parcours de 7,000 pieds. Quantité enlevée, 98,430 verges cubes, revenant à 9 centins la verge.

CHENAL DE CONTRECŒUR.

Un, deux et quelquefois trois dragueurs ont été employés dans le cours de l'été et de l'automne, et un au commencement de la présente saison, aux travaux d'approfondissement, qui sont presque terminés à l'heure qu'il est. Quantité enlevée, 115,245 verges cubes, revenant à 18 centins la verge.

VARENNES.

Du milieu d'octobre à la fin de la saison, un dragueur a été employé à l'approfondissement. Quantité enlevée, 92,310 verges cubes, revenant à 5½ centins la verge.

POINTE-AUX-TREMBLES (EN HAUT).

Deux dragueurs ont été employés une partie de l'automne dernier, et ont enlevé 46,020 verges cubes, en partie du roc, revenant à $12\frac{1}{2}$ centins la verge.

MONTRÉAL.

De petites battures dures et de petits bancs de cailloux ont été enlevés du chenal principal des hâtiments dans le port. Quantité draguée 4,298 verges cubes.

Il a été dragué en tout dans le cours de l'exercice terminé le 30 juin 1887, 1,341,486 verges cubes. L'année dernière le chiffre était de 1,790,431 verges cubes.

Le matériel flottant employé à ces travaux dans le cours du dernier exercice consiste en sept dragueurs à godets, deux dragueurs à cuiller, deux monte-pierre, huit ou neuf remorqueurs à hélice, cinq barges employées au service du combustible et comme ateliers de forge, seize maries-salopes et quatre chalans. Sur les sept dragueurs, trois sont pour les fouilles en terre et ont des godets de 4, 16 et 28 pieds cubes de capacité, un peut creuser également dans la terre ou dans le roc et a des godets de 16 pieds cubes de capacité, un est pour le roc et a des godets pouvant contenir 4 pieds cubes de déblais, tandis que les deux autres, qui sont aussi pour le roc, ont des godets de $6\frac{1}{2}$ pieds cubes de capacité.

Respectueusement à vous,

JOHN KENNEDY,

Ingénieur en chef.

M. ALEXANDER ROBERTSON, Secrétaire, etc.

[1887]

ANNEXE No 10.

AMÉLIORATIONS DU PORT DE QUÉBEC.

RAPPORTS SUR L'ÉTAT DES TRAVAUX DU TERRE-PLEIN ET DES BASSINS PRINCESSE LOUISE, RIVIÈRE SAINT-CHARLES, ET DU BASSIN DE RADOUB DE LÉVIS,

PAR.

LES COMMISSAIRES DU PORT DE QUÉBEC.

ANNEXE No 10.

TRAVAUX DU PORT DE QUÉBEC,—RIVIÈRE SAINT-CHARLES ET BASSIN DE RADOUB DE LÉVIS.

Nº de renvoi, 83,703.

Bureau de la Commission du Port, Québec, 24 novembre 1887.

Monsieur,—En conformité de la demande faite dans votre lettre du 30 juin dernier, j'ai l'honneur de vous adresser ci-inclus le rapport de l'ingénieur en chef sur les travaux du port pour le dernier exercice.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

A. H. VERRET, Secrétaire-trésorier.

M. A. GOBEIL,

Secrétaire du département des travaux publics.

Ottawa.

OTTAWA, 21 novembre 1887.

Monsieur,—Je vous adresse, pour les commissaires, le rapport suivant sur les travaux exécutés sous mon contrôle pour la commission à Québec dans le cours de l'exercice terminé le 30 juin 1887.

BASSIN LOUISE.

On a obtenu dans la partie extérieure du bassin ou l'avant-port de toute marée, une profondeur de 25 pieds à marée basse, et le creusement du bassin de flot, à l'intérieur, était avancé à la fin de l'exercice. La maçonnerie du mur transversal entre le terre-plein et l'entrée du bassin a été terminée, et une partie de ce mur comprenant les pertuis a été en partie construite. L'entreprise de la construction des vannes, au nombre de sept, a été donnée à M. F. X. Drolet, de Québec, dont l'ouvrage est jusqu'à présent satisfaisant.

Le bois des portes-busquées de l'entrée est arrivé, et on est à le préparer. Dans le cours de l'exercice il a été passé un contrat pour la construction d'un mur imperméable et d'un déchargeoir le long des rues Saint-André et Leadenhall, du côté sud du bassin de flot, et à la fin de l'exercice les travaux n'avaient fait que commencer.

BASSIN DE RADOUB DE LÉVIS.

J'ai à rapporter que ce bassin est terminé, et son utilisation pour la réception de navires à radouber est maintenant commencée.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HENRY F. PERLEY.

Ingénieur en chef.

M. A. H. VERRET.

Secrétaire-trésorier de la commission du port, Québec.

ANNEXE No 11.

RAPPORT

SUR LES

GLISSOIRES ET LES ESTACADES DU DISTRICT DU SAGUENAY

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1887

PAR

HENRY F. PERLEY, INGÉNIEUR EN CHEF

ET

JOSEPH ROSA, SURINTENDANT.

ANNEXE No 11.

GLISSOIRES, ESTACADES, ETC.—DISTRICT DU SAGUENAY.

N° du renvoi, 82,928.

Monsieur,—Je vous adresse ci-joint le rapport de M. Joseph Rosa, ingénieur adjoint, sur la glissoire du Saguenay, pour l'exercice terminé le 30 juin 1887.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HENRY F. PERLEY,

Ingénieur en chef.

M. A. GOBEIL,

Secrétaire du département des travaux publics.

Québec, 1er décembre 1887.

Monsieur,— Dans le cours de l'exercice on a reconstruit une nouvelle longueur de 526 pieds de la glissoire et à peu près reconstruit 500 pieds de plus.

On a fait aux estacades, aux barrages et aux caissons d'amarrage, les réparations

ordinaires.

Dans le cours de l'exercice 26,500 billots, de 13 à 25 pieds de longueur, ont passé par la glissoire.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOSEPH ROSA.

Surintendant.

M. HENRY F. PERLEY,

Ingénieur en chef du département des travaux publics.

ANNEXE No 12.

RAPPORT

SUR LES

GLISSOIRES ET ESTACADES — REGION DU SAINT-MAURICE,

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1887,

PAR

HENRY F. PERLEY, Ingénieur-en-chef

ET

CHAS. LAJOIE, Surintendant.

ANNEXE No 12.

GLISSOIRES ET ESTACADES-RÉGION DU SAINT-MAURICE.

N° de renvoi 80,335.

BUREAU DE L'INGÉNIEUR EN CHEF, OTTAWA, 31 août 1887.

Monsieur.--Je vous transmets ci-inclus un rapport de M C. Lajoie, surintendant des glissoires et estcades de la région du Saint-Maurice, sur les constructions dont il a la surveillance, pour l'exercice terminé le 30 juin 1887.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HENRY F. PERLEY, Ingénieur en chef.

A. Gobeil, écr.,

Secrétaire du département des travaux publics.

BUREAU DES TRAVAUX DU ST. MAURICE, Trois Rivières, 6 juillet 1887.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre pour l'information de l'honorable ministre des travaux publics, mon rapport sur les travaux sous ma surveillance, pour l'année fiscale expirée le 30 juin dernier.

L'excessive hauteur de l'eau ce printemps a causé des dommages assez considérable à nos estacades, les estimés vous en ont été transmis. Il n'y a pas eu de perte de bois considérable, mais il a fallu beaucoup de travail et un surcroît de dépenses pour er éviter de plus grandes.

Le flottage se fait difficilement; une partie du bois est arrivée à destination, une autre partie est en chemin, et il en restera une assez grande quantité, paraît-il, dans

les tributaires jusqu'au printemps prochain. Montant dépensé pour entretien\$16,929 31

réparation...... 4,741 49 ---\$21,670 80 Montant de l'octroi pour entretien\$15,000 00 réparation..... 6,500 00 ----\$21,500 00 Surplus de dépense..... \$

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très humble serviteur.

CHARLES LAJOIE. Surintendant.

H. F. Perley, écr., Ingénieur en chef, département des travaux publics.

7-10%

Les dépenses de réparations ont été faites aux diverses stations comme suit :

ENTRÉE DU STANT-MAURICE.

Pilier nº 1.—25 pieds par 17—500 pieds de bois renouvelés; 1 poteau. Lambrissé sur trois faces de six pieds de hauteur en madriers de trois pouces en pin.

Pilier nº 1½.—15 pieds par 18=300 pieds de bois renouvelés. Lambrissé sur

trois faces de six pieds de bauteur en madriers de trois pouces en pin.

Piliers n° 8, 9 et 10.—Renouvelés, de 15 pieds de hauteur sur 15 pieds carrés, avec un lembrissage en madriers de trois pouces en pin.

Pilier nº 11.-1 poteau.

Pilier nº 17.—Lambrissé sur les quatre coins avec du bois de six pouces d'épais-

seur et dix défenses de 15 pieds et 24 verges de pierre sur le devant.

Pilier nº 18.—18 pieds carrés, renouvelé, de 8 pieds de hauteur; lambrissé sur les quatre coins avec du bois de six pouces et 14 défenses de 15 pieds et 24 verges de pierre sur le devant.

Pilier nº 19.—18 pieds carrés; lambrissé sur les 4 coins, 6 défenses et 24 verges

de pierre.

Pilier n° 20.—Lambrissé sur une face de 15 pieds carrés et deux défenses de 15 pieds.

Pilier n° 31.- Pour remédier à l'affouillement, 25 verges de pierre.

Pilier n° 32.—Pour remédier à l'affouillement, 50 verges de pierre et fascines.

Pilier nº 36.—24 pieds carrês, renouvelé; lambrissé en madriers; 16 défenses et 2 poteaux.

Pilier nº 37.—24 pieds carrés, renouvelé; lambrissé en madriers et 15 défenses.

Pilier n° 38.—31 x 25, renouvelé. Lambrissé en madriers et 16 défenses. Pilier n° 39.—31, x 29 renouvelé. Lambrissé en madriers et 16 défenses. Pilier n° 40.—24 x 20, renouvelé. Lambrissé sur trois faces en madriers de

trois pouces, en bois de six pouces sur l'autre côté. 12 défenses et 2 poteaux.

Pilier nº 412 -30 x 22, renouvelé avec glacis; lambrissé sur deux faces avec un

recouvrement de 27 pieds.

Pilier nº 42.—30 x 15, renouvelé avec glacis; lambrissé sur 2 faces avec recou-

vrement de 28 pieds.

Pilier nº 43.- 40 x 10, renouvelé avec un lambrissage et 25 verges en pierre. Quatre piles pour poteaux d'amarrage; vingt verges de pierre comme protection pour chaque pile. 1,500 pieds d'estacade couvertes en madriers de trois pouces, de 4½ pieds de largeur.

EXTRA.

Pour tendre l'estacade entre les deux piles; 2 ancres de 2,500 livres; un quai flottant de 48 pieds sur 16; 14,433 livres de chaînes.

SHAWINIGAN.

Pilier nº 1.—Reconstruire la pile qui protége la tête de la glissoire avec un gardefous autour de la pile.

Pilier nº 2.—Placer 2 morceaux de bois de 30 pieds sur le dessus du grand

barrage à la tête de la chute.

Pilier nº 3.—Reconstruire un pilier d'amarrage de 11 x 11, carré, 6 pieds de hauteur, avec un poteau.

Pilier no 4.—Lambrissage des coins des piliers Nos 1, 6, 8, 9, 10, 11, 12, 13 et 14,

30 défences, 1 toise de pierre, et deux poteaux d'amariage.

Pilier no 5.-Reposer quelque morceaux de lambris aux quais du pied de la chute. Pilier nº 6.—Réparage des estacades sur la batture de manière à les faire servir comme estacades d'une seule pièce de largeur.

Pilier nº 7.—Reconstruction des deux ailes du sud du quaioù sont les bâtisses de la station; l'aile du sud a 106 pieds de longueur et l'autre a 57 pds; elles ont 14 pds, de 148 [1887]

hauteur et sont lestés de pierre. Lambrissage en madriers avec un trottoir de 4 pieds de largeur, et un garde-fous. Construction d'un chalan de 42 pieds sur 8 pieds de largeur.

Pilier nº 9.-Réparations sur le chemin de front, sur la largeur du lot, avec

un pont de 24 pieds et garde corps,

Pilier nº 10.—Quelques réparations faites à différents endroits détériorés par la crûe des eaux du printemps.

GRAND'MÈRE.

Pilier nº 1.—Deux piliers de 10 x 10 sur 8 pieds de hauteur, réparés et remplis de pierre.

Pilier nº 2.-1800 pieds de boom rond de 10 pouces.

Pilier nº 3.—Pour couverture d'une bâtisse en bardeau, 36 x 15 pieds.

GRANDES-PILES.

Piliers nos 4, 5, 6.—Revêtement de 12 pieds de largeur sur 20 pieds de longueur sur 10 x 10 pouces d'épaisseur; 10 défenses de 20 pieds de long sur 10 x 10 pouces d'épaisseur; 4 toises de pierre dans les piliers.

Pilier n° 2.—Une glacière de 12 x 12 pieds, 9 pieds de hauteur doublée avec du

madrier de 3 pouces.
Pilier n° 3.—Une remise de 36 x 12 pieds, en planches.

Pllier nº 4.—70 pieds d'estacades de trois pieds de largeur couvertes en madriers de 3 pouces.

Pier nº 5.-6 poteaux posé dans les piles.

CHARLES LAJOIE, Surintendant

ANNEXE No 13.

RAPPORT

SUR LES

GLISSOIRES ÆT ESTACADES—RÉGION DE L'OTTAWA

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1887,

PAR

HENRY F. PERLEY, Ingenieur-en-chef

ET

GEO. P. BROPHY, Ingenieur-Surveillant.

ANNEXE No 13.

GLISSOIRES ET ESTACADES-RÉGION DE L'OTTAWA.

(N° 82,703).

Bureau de l'ingénieur en chef, Ottawa, 31 août 1887.

Monsieur,—Je vous transmets ci-inclus le rapport annuel de M. G. P. Brophy, ingénieur-surveillant sur les travaux dont il a la charge sur l'Ottawa et ses tributaires, pour l'exercice terminé le 30 juin 1887.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HENRY F. PERLEY, Ingénieur en chef.

M. A. GOBEIL,

Secrétaire du département des travaux publics.

OTTAWA, 30 juillet 1887.

Monsieur,—J'ai l'honneur de présenter le rapport suivant sur les travaux dont j'ai le contrôle sur l'Ottawa et ses tributaires, pour l'exercice terminé le 30 juin 1887.

Les trains de bois ont en général réussi à gagner le fleuve sans encombre durant la saison de 1886, et quelques lots seulement de billots et de bois carré ou méplat en ont été empêchés par la baisse du niveau de l'eau dans les tributaires.

Dans le cours de l'automne, quand l'eau était à son plus bas niveau, l'accès des fondations des glissoires et des barrages étant devenu plus facile que dans la première partie de la saison, ces fondations ont été examinées avec soin et réparées.

Suit une liste des travaux de réparations et de reconstruction exécutés après la clôture du flottage ainsi que pendant l'hiver et au commencement du printemps.

SUR L'OTTAWA.

Carillon.

Les estacades et les piliers qui ont été grandement avariés par le tassement des glaces et les crûes de 1885 ont été réparés autant que possible dès avant le 30 juin 1886, mais il restait encore à cette date beaucoup de réparations à faire aux tabliers mobiles et à la jetée latérale de la glissoire, et ces travaux ont été faits aussitôt que le niveau de l'eau a permis aux hommes de travailler aux fondations; les attaches des estacades et les appareils d'amarrage ont aussi été posés au complet, et je suis bien aise de dire que le système d'assujétir les estacades en arrière des piliers de protection, pour les empêcher d'être emportées par la glace au printemps, a jusqu'à présent réussi.

Hull.

On a renforcé les coffrages latéraux et le fond de la glissoire; donné plus de tension aux estacades et ajusté les empellements. On a fait des réparations considérables
[1887]

à la charpente et au tablier du pont de la glissoire sur lequel la circulation est très considérable, et on a aussi fait des améliorations aux approches.

Chaussée.

Entre le pont de Hull et la traverse du chemin de fer, près de l'approche nord du pont suspendu, la chaussée a été exhaussée et élargie, ce qui l'a rendue plus commode et plus sure pour le public.

Station du sud de la Chaudière.

Les empellements, les piles latérales et le plancher des glissoires ont été réparés; les attaches et revêtements des estacades ont été renforcés; le magasin a été agrandi, et les pièces du tablier régulateur ont été renouvelées ou renforcées par l'insertion de plaques de fer.

Ottawa.

Certaines réparations nécessaires ont été faites aux approches et au tablier du pont suspendu, tandis qu'on a affermi les armatures du pont en fer sur la glissoire de la Chaudière. Au pont Dufferin (sur le canal), qui réunit la rue Wellington à la rue Rideau, on a enlevé et remplacé par de nouveaux matériaux les pièces et le plancher du tablier; posé de nouveaux trottoirs, et pavé la chaussée en blocs de bois goudronnés, ajustés et posés avec soin, avec du gravier. On a réparé la chaussée du pont des Sapeurs (sur le canal), qui réunit la rue Sparks à la rue Rideau, et renforcé les appuis du tablier d'élargissement de ce pont.

Les Chenaux.

Les estacades et leurs attaches ainsi que le ponton mobile sur le passage des bateaux à vapeur, ont été réparés et renforcés. Pour une raison ou pour une autre, il s'est produit depuis deux ans dans la direction et la force des courants aux rapides des Chenaux, un changement qui rend le service des barrages flottants et la conduite des billots et du bois carré plus difficiles que par le passé. On ne comprend pas bien encore la cause de ce phénomène, mais certains travaux de creusage exécutés dans le cours de cette période par la compagnie d'amélioration du haut de l'Ottawa, dans quelques uns des chenaux conduisant aux chûtes des Chats, à environ vingt milles en avai, peuvent avoir eu sur le cours de l'eau une influence qui s'étende jusqu'aux Chenaux.

Glissoire de la Montagne.

On a reconstruit à neuf une partie des fondations, des têtes et des piles latérales; on a changé la disposition des piles d'entrée et renforce les estacades de direction. Ces travaux ont été faits sans encombre, et il en est résulté une amélioration marquée dans le flottage du bois dès l'ouverture de la saison, et quand les travaux seront tous terminés, les avantages seront encore plus considérables.

Le Calumet.

Les constructions en cet endroit sont très importantes, et depuis quarante ans rendent de grands services, en surmontant les obstacles que présentent les chutes du Grand-Calumet. Elles ont toujours un effort considérable à supporter dû à la plus ou moins grande force des eaux pendant la saison du flottage. On a dernièrement fait certaines réparations pour les besoins de la saison, et on a fait venir une partie des matériaux nécessaires pour toutes les réparations dont les travaux ont besoin, et ces réparations seront faites avant l'ouverture de la saison 1888.

Rocher Capitaine.

Les pièces du fond et des parois de la glissoire ont été réparées. Le plancher nivelé et les fiches et boulons enfoncés à tête perdue.

154

[1887]

TRIBUTAIRES DE l'OTTAWA.

La Gatineau.

On a réparé les estacades à l'embouchure de cette rivière et renforcé les piles. Le estacade de partage du lac a été visité et mis en état. On a renouvelé les pièces et les plate-formes de la portière, nettoyé les chenaux de sortie dans lesquels s'étaient accumulés des débris et du bois de rapport, et réparé la cabane des travaileurs ainsi que les clôtures du terrain du gouvernement, qui avaient été endommagées par des coups de vent et par les hautes eaux.

La Madawaska.

L'asure et les accidents résultant du flottage du bois dans son passage par la longue suite de travaux s'étendant depuis l'embouchure jusqu'aux biefs supérieurs de la rivière, sur une distance dé plus de trente milles, ont nécessité des réparations à la glissoire d'Arnprior, aux estacades et aux piles du lac près de l'embouchure; aux barrages des rapides Plats; à celui des Petits rapides; à celui des Longs rapides; aux glissoires des Grandes Chûtes (High Falls), de Ragged-Chute, et des rapides de la Chaîce, et à un certain nombre de piles de direction et de barrages en aile sur les biefs supérieurs.

La Coulonge.

En avril 1886, comme la longue glissoire des Grandes Chutes (High Falls), qu'on était à reconstruire, était à peu près terminée, un bloc de glace descendit d'en amont en en portant dans son cours des parties de trains de bois non protégés, avec partie des estacades, des piles, et du barrage régulateur à la tête de la chute. Le tout a été emporté dans le torrent et il en est résulté une brèche considérable dans les ouvrages. L'automne et l'hiver ont été passés à réparer les dommages causés en cette circonstance, et les efforts faits en ce sens ont si bien réussi qu'à l'exception de certaines réparations à un barrage submergé, retardées par la crûe soudaine et de certains détails secondaires, le tout était terminé et la glissoire était prête pour la présente saison de flottage.

La Noire.

Le mouvement des glaces et les crûes du printemps de 1886 ayant endommagé les estacades et les piles en amont de la tête de la glissoire de la Grande-Chute sur cette rivière, il a fallu dépenser d'assez fortes sommes à renouveler le bois où il était nécessaire à ajouter de la pierre dans les piles et des chaînes aux estacades. Un pilier supplémentaire a dû être construit sous le pont; une partie du plancher de la glissoire a dû être renouvelé, et les fuites d'eau arrêtées là où elles s'étaient déclarées.

La Pétéwawa.

A la première, la seconde et la troisième chute, et à celle du Bois-Dur, les glissoires et les barrages, qui existent depuis aujourd'hui trente ans, ont commencé à perdre l'eau; on les a réparés et rendus aussi étanches que possible au moyen d'un revêtement de madriers et en remplissant une brèche considérable qui s'était formée dans un des barrages à la seconde chute à compter de l'embouchure. L'estacade et les piles sur le lac, à l'embouchure de la rivière, ont aussi été réparés de même que les glissoires, les barrages et les estacades sur les biefs supérieurs de la rivière.

Rivière Du Moine.

On a réparé le glissoir et les barrages aux Grandes-Chutes, et rapiécé le revêtement des barrages en amont de la glissoire.

CONSTRUCTION.

Les travaux à classer sous ce chef ont été faits en amont du lac Témiscamingue, sur le bief de l'Ottawa connu sous le nom des Quinze-Rapides; ils ont consisté à enlever au moyen de pétardement, de dangereux écueils et obstacles, à poser des boulons à anneau, à construire des barrages latéraux et des estacades, dans le but de rendre cette partie difficile de l'Ottawa, praticable pour le flottage du bois, dont il se trouve de grandes quantités dans les riches coupes situées en amont de cet endroit.

L'hiver dernier les eaux de l'Ottawa et de ses tributaires n'ont pas été plus hautes que d'ordinaire, mais il est tombé une immense quantité de neige dans la vallée, et cet amas de neige en même temps que la grande épaisseur de la glace des lacs et des rivières, ont fait craindre une répétition des désastreuses inondations de 1876. Au printemps cependant l'eau n'a pas atteint l'extrême niveau de cette mémorable année, mais les ouvrages ont néanmoins souffert des dommages considérables sur la Madawaska, la Noire, la Pétéwawa, et la rivière Du Moine, et un peu moins sur la Gatineau, à la Montagne et aux autres stations de l'Ottawa. Jusqu'à ce que les eaux aient atteint leurs plus bas niveau, il sera impossible d'estimer correctement le montant des dommages, mais je me contenterai de mentionner que le barrage régulateur à la tête du glissoir de la rivière Noire a été complètement emporté.

Aussitôt que la glace eût quitté les rivières, le mouvement du bois de flottage a commencé sans entraves, et comme l'eau est restée à un niveau favorable jusqu'au commencement de l'été—bien que le niveau soit tombé très rapidement vers la fin de

juin-il y a lieu de croire que peu de bois est resté en chemin.

L'état suivant, fourni par le percepteur des péages de glissoires en cette ville, indique ce qu'il a passé de bois dans les ouvrages qui sont sous mon contrôle, et quel a été le chiffre des droits pendant l'exercice auquel a trait le présent rapport.

	Pièces.
Pin blane	41 139
Pin rouge	5,500
Bois d'estacade et de construction	
Cèdre	
Epinette rouge	,
Epinette blanche	
Tilleul	1,551
Orme	
Frêne	
Chêne	
Bois blane	
Traverses.	
27,378 traverses de chemin de fer, égales à 3,422 pièces de	. 00
bois carré	9.400
DUIS CATTG	. 3,422
Total	100 700
10tal	120,700

3 radeaux de bois scié, 1 coque de bateau à vapeur, 3,403,305 billots. Les droits se sont élevés à \$75,518.15.

Vous soumetttant respectueusement le rapport ci-dessus,

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

GEO. P. BROPHY.

Ingénieur contrôleur des travaux de l'Ottawa.

M. H. F. PERLEY, écr.,

Ingénieur en chef des travaux publics.

ANNEXE No 14.

RAPPORT

SUR LES

GLISSOIRES ET ESTACADES - REGION DE NEWCASTLE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1887,

PAR

HENRY F. PERLEY, Ingénieur-en-chef

ET

R. B. ROGERS, Ingenieur-Surveillant.

ANNEXE No 14.

GLISSOIRES ET ESTACADES—RÉGION DE NEWCASTLE.

Nº de renvoi 80.336.

BUREAU DE L'INGÉNIEUR EN CHEF, OTTAWA, 31 août 1887.

Monsieur,-Je vous transmets un rapport de W. R. B. Rogers, ingénieur-surveillant, sur les ouvrages de la rivière Trent et de la région de Newcastle, pour l'exercice terminé le 30 juin 1887.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

HENRY F. PERLEY,

Ingénieur en chef.

M. A. GOBEIL,

Secrétaire du département des travaux publics.

CANAL DE LA TRENT, BUREAU DE L'INGÉNIEUR, Peterborough, 26 juillet 1887.

Monsieur,—J'ai l'honueur de vous adresser le rapport suivant sur les ouvrages sous ma surveillance qui ressortissent au département des travaux publics, pour l'exercice terminé le 30 juin dernier.

Comme je l'ai déjà dit dans des rapports antérieurs, les travaux de la rivière Trent et de la région de Newcastle sont divisés en deux catégories, ceux qui ont été faits pour faciliter le flottage du bois, et qui sont sous le contrôle du département des travaux publics, et ceux qui sont destinés à rendre la navigation plus facile et

qui ressortissent au département des chemins de fer et canaux.

Durant le printemps, le niveau de l'eau a été au dessus de la moyenne, mais n'a pas dépassé une marge de six pouces au dessous du niveau de l'année dernière. La hauteur moyenne de l'eau a été maintenue dans les différents biefs pendant toute la saison. Le temps s'est maintenu au frais jusqu'à une époque assez avancée du printemps, ce qui a fait que la glace, qui était très épaisse, est descendue par morceaux d'une grande étendue. La débâcle a causé plus ou moins de dommages à chaque station.

CHUTES FÉNÉLON.

Les côtés de la glissoire sont très délabrés, mais j'ai différé d'entreprendre tous travaux de réparation d'un caractère permanent en vue du changement probable de la situation de la glissoire qu'entraînera la construction des nouveaux ouvrages projetés par le département des chemins de fer et canaux en cet endroit. Il faudra aussi construire de nouvelles estacades conductrices.

RIVIÈRE & CUGOG.

La balise qui est à l'embouchure de cette rivière, qui avait été déplacée par la glace a été remise en état, i. Depuis le commencement de la saison on a entretenu sur cette balise un feu qui a été d'une grande utilité pour la navigation.

BOBCAYGEON.

Le barrage a reçu un lit de gravier et quelques uns des chevalets qui avaient été emportés par la glace ont été replacés. Il y a grandement besoin d'un nouveau barrage en cet endroit.

BUCKHORN.

Une nouvelle estacade conductrice à pièces doubles a été placée à l'entrée de la glissoire et deux piles supplémentaires pour l'amarrage des estacades, ont été construites. 159

[1887]

Une nouvelle pile de 8 pieds sur 50 a été construite à l'extrémité inférieure de la glissoire pour retenir l'eau dans le chenal pendant le passage du bois et prévenir les encombrements qui arrivent constamment en cet endroit. La glace a brisé le barrage en un endroit, mais il a été réparé.

POINTE DE YOUNG.

Une pointe de rochers qui nuisaient à la descente du bois en aval du barrage a été enlevée.

LAC KATCHEWANNOE.

Trois mille pieds d'estacades d'une pièce ont été construits et mis en place entre l'île Moodie et les Trois-Îles. L'estacade dans ce lac a été d'un grand avantage pour la navigation, et a aussi grandement facilité le flottage du bois.

PETERBORO'.

Il n'a pas été jugé à propos de continuer à draguer la moulée de scie au quai et dans les environs, vu que les fabricants de bois du voisinage continuent à jeter leur sciure dans la rivière. Le crédit voté pour être depensé de la même manière à l'embouchure de la rivière au lac Rice n'a pas été utilisé non plus pour la même raison. La navigation sera bientôt fermée par les immenses dépôts de sciure de bois qui s'accumulent en ces endroits.

HASTINGS.

On a arrêté la fuite qui s'était déclarée dans la glissoire. Il s'est présenté une occasion favorable de faire cette réparation lorsque le département des chemins de fer et canaux a fermé la digue pour certains travaux de réparation.

CHUTE DE HEELY.

On a posé un nouveau tablier à la glissoire, et reconstruit le coffrage en aval; le tout a été mis en bon état. Les travaux étaient terminés quand j'ai reçu copie de l'arrêté du conseil transférant le soin des glissoires à MM. Rathbun et Gilmour. En conformité de l'arrêté du conseil en question le crédit pour les estacades des chutes du Milieu et de Percy n'a pas été employé.

CHISHOLM.

Deux nouvelles piles pour servir à attacher les estacades avaient été construites et mises en place lors de la réception de l'arrêté du conseil ci-dessus mentionné.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

RICHARD B. ROGERS,

Ingénieur surintendant.

M. H. F. PERLEY,

Ingénieur en chef, département des travaux publics.

QUANTITÉS de bois passées par les différentes glissoires dans le cours de l'exercice terminé le 30 juin 1887.

Station.	Bois en grume.	Bois à estacade.	Cèdre, 16 pieds.	Cèdre, 8 pieds.	Traverses de ch. d. f.	Gourna- bles.	Bois carré.
Chutes Fenelon Bobcaygeon Buckhorn Burleigh Pointe de Young. Lakefield Whitlaw's Rapids Hastings Chutes de Heely. Chutes du Milieu. Rapides Chisholm	291,667 251,667 149,707 61,936	4,232 2,395 2,395 2,921 3,746 3,514 3,114 2,179 1,464 4,824 4,824	40,000 40,000 40,000 40,000 44,253 116,918 116,918	50,716		3,824	1,800 1,800 1,800

ANNEXE No 15.

LISTE DU PERSONNEL EMPLOYÉ

AUX

GLISSOIRES ET ESTACADES

DΩ

CANADA.

ANNEXE No 15.

5 N° du renvoi, 82,027.

Tableau indiquant les noms, dates de nomination, appointements et salaires, etc., des personnes employées aux différentes

Observations.			,	
Appointments on salaire.	\$ cts. 475 00 par année 30 00 par mois 1 50 par jour.	1,200 00 par année 3 00 par jour	100 00 par année	2,200 00 par année 1,200 00 do 2 50 par jour
Date de la romination.	19 mai 1881	7 oct. 1878 12 avril 1888 16 avril 1881 16 dec 1879 12 avril 1880 13 jan. 1880 16 mars 1872 16 mars 1872	ler juin 1882	6 juillet 1873 1sr oct. 1884 1er nov. 1882
Où empleyé.	Saguenay do do do do	Trois-Rivières 7 oct. 1878 Emb du Si-Maurice 12 avril 1886 Increis Rivières Emb du Si-Maurice 26 avril 1881 Sap aux Corneilles 10 de 1879 Shawenegan 12 avril 1886 do	Station de Belœil	Ottawa do do
Emploi.	Contrôleur, Saguenay 19 mai do do mercentrolleur do do do mercentrolleur do do do mercentrolleur do do do do mercentrolleur do do do do do do do do do do do do do		Gardien d'estacade	Controleur. Ottawa
Nom.	District de Saguenay. Arthur Boulanger	Oharles Lajoie Contrôleur Trois-Rivières Contrôleur Con	District de Aichelieu. Gardien d'estacade Station de Belœil ler juin 1882	District d'Ottawa. G. P. Brophy D. Scott J. H. Scott

51 Victoria.	•	Docu	ments	de la	Sessio	n (No.	7.)		A.	1888
25 do	Em]	Bm ₁		Acti Acti	Activement employe environ 6 on 7 mois rant la saison de navigation. Surveille réparations en liver.	Activement, employed 4 mois. réparations en hiver. Employé 3 ou 4 mois chaque sais Employé environ 4 mois au pass Churcille les réparations en la	Employé durait la saison du flotage. Employé environ 3 mois durant la navigation. Inspectera les ouvrages si c'est nécessaire.	Employe en Viron a most entrant a navigation. Inspectera les ouvrages si o'est nécessaire. Employé environ 7 mois chaque année. Payé pendant la saison de navigat. seulement, environ 7 mois. Shrevielle les fegar, en hiver. Payé pendant la saison de navigat.	viron 7 mois. Surveille les repar. en hiver.	Reçoit aussi \$600 par année du ministère des chemins de fer et canaux.
800 1 500 635 2	1 25 do 480 00 par année 2 50 nar ionr	200 00 par année	00	480 00 do 1 00 par jour	00 par mois	1 00 par jour 300 00 par année	par jour par année			600 00 par année E
10r aout 1867 1er avril 1885 1 21 mars 1873 19 25 avril 1876	1er mars 1877 27 mars 1860	15 mai 1880		18 avril 1858 16 oct. 1879	- août 1848	6 nov. 187		2 avril 1879 1865		ler juill. 1884
do darillon			Portage du Fort Rivière Noire,	Pétéwawa (en bas) 18 avril Montagne 16 oct.		Couronge	Dumoine do	Kocner Capitaine 1er mai Saultau-Recollet 22 avril Cheneaux		Peterboro' ler
Mesagerand de gliss. Oarillon	Aide-gard, de gliss do Gardien de clissoire	Gardien d'estacade Aide-gard, de gliss	до ф	op	do 6		de gliss.	Gardien d'estacade Sault-au-Recollet 22 di de caracade Cheneaux	o c	Contrôleur, Gommis, h. du contr.
Moses Arbiey Pierre St. Pierre D. Noonan W. J. McDonald		Jos. McCrea	Duncan McLaren	James Коwan	D. Carmichael	Hugh Gorley	! !	F. Bélanger (A. H. Johnson	District de Newasstle.	R. B. Rogers G. H. Giroux

Pravaux du Saquenay .-- Outre le contrôleur, on emploie sur les travaux du Saguenay 4 signalistes, à 70 centins par jour chacun, pendant le passage

Travaux du Saguenay.—Outre le contrôleur, on empl Codes billots dans les glissoires, lequel dure un mois ou deux. Travaux du Saint-Maurice.—Pous les aus, pendant la

	V ISBUITA.	
Annexe Nº 15.—Erat indiquant les noms, etc., des personnes employées sur les différentes glissoires et estacades.—Fin.	Observations.	
ıployées sur les différ	Appointements.	\$ cts. 200 00 par snuce 200 00 do 200 00 do 200 00 do
personnes em	Date de la nominstion.	er do 1878 er do 1878 er mai 1879 er mai 1879
es noms, etc., des	Où employé.	Rap. de Chisholm. Chutes Feelor Chutes Heely Buckhorn
Erar indiquant les	Emploi.	Gardien de glissoire. do do do
ANNEXE Nº 15	Nom.	District de Newcastle
164		a best-colour her best

Transum de Saint-Maurice—Tous les aus, pendant la saison du flottage, ceux qui sont préposés aux diverses stations emploient de 25 à 30 hommes an flottage pendant 30 ut anois, à raison de 80 centius ou \$1.10 par jour d'ouvrage, y compris 40 à 50 centius par jour par homme pour pension aux aides-gardiens de glissoires et aux gardiens d'estacades; aussis, 1 commis set la contrematire à \$1.00 par jour, 2 gardiens de nuite et garde-barrière.

\$1.50 et 1 aide-contremature de Cultavaris—Indépendamment du personnel ci-dessus, il est employe durant la saison du fiottage, 1 contremature de glissoire at aide-contremature à \$1.25 par jour; aussis, de 25 à 30 journaliers à raison de \$1.00 à \$1.40 par jour d'ouvrage.

ANNEXE No 16.

RAPPORT

SUR LES

TRAVAUX PUBLICS DANS LA COLOMBIE-BRITANNIQUE

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1887,

PAR

L'HONORABLE J. W. TRUTCH, C. M. G., AGENT LOCAL.

ANNEXE No 16.

RAPPORT SUR LES TRAVAUX PUBLICS DE LA COLOMBIE-BRITANNIQUE.

Nº de renvoi 80,442

VICTORIA, C.-B., 29 août 1887.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous présenter, pour votre information, le rapport suivant sur les travaux publics exécutés sous mon contrôle, en cette province, pendant l'exercice terminé le 30 juin dernier. Ce rapport est accompagné d'un état tabulaire.

ÉDIFICES.

1. Pénitencier de la Colombie-Britannique.

Différentes modifications et réparations ont été faites à cet édifice, conformément à l'autorisation que l'architecte en chef m'en a donnée de temps à autre et selon que les circonstances l'exigeaient. Les dépenses totales pour ces travaux, y compris les dérniers paiements pour l'amélioration du service d'eau, le clôturage, les escaliers en pierre, et les appointements du contrôleur des travaux, s'élevaient, le 30 juin dernier, à \$10.478.71.

MM: Scoullar et Cie ont terminé, d'une façon satisfaisante, le contrat qu'ils avaient passé pour construire, sur la réserve du pénitencier, trois maisons détachées à deux

logements chacune destinées aux gardes.

Conformément aux instructions reçues de l'architecte en chef des soumissions ont été demandées pour construire, sur la même réserve, deux autres maisons détachées à deux logements, une buanderie et une boulangerie. Les soumissions de M. Joshua Holland étant les plus basses ont été acceptées, et le département a passé des contrats avec ce monsieur.

L'entrepreneur a exécuté ses contrats d'une façon satisfaisante.

2. Bâtiment des immigrants.

D'après instructions reçues de l'architecte en chef, la bâtisse située près le quai extérieur de Victoria et qui avait été achetée pour être convertie en bâtiment des immigrants, a subi des réparations complètes qui ont coûté \$846.33.

3. Réparations, ameublement, chauffage, éclairage, service d'eau des édifices publics.

Des réparations, additions et modifications nécessaires ont été faites aux édifices de la poste et de la douane à Victoria et à New Westminster; le combustible et l'eau ont été fournis aux différents départements, et le gaz au bureau de poste de Victoria, d'après l'autorisation que j'en ai reçue de temps à autre de l'architecte en chef.

Les débourses occasionnes par ces travaux et ces services se sont élevés à

82,475.62.

PORTS ET RIVIÈRES.

4. Enlevement du rocher Dredger, port de Victoria.

M. Charles Hayward a terminé son contrat comportant l'enlèvement de ce rocher, et il y a maintenant, en cet endroit, 13 pieds à l'eau basse, grandes marées.

[1887]

5. Rivière Cowichan.

D'après des ordres reçus de l'ingénieur en chef, la somme de \$1,500 a été dépensée, l'automne dernier, pour améliorer cette rivière. M. Duncan a été le contremaître des travaux.

6. Rivière Fraser, amélioration de l'embouchure.

Conformément aux instructions que l'ingénieur en chef m'avait transmises dans une lettre du 13 juillet 1886, les travaux entrepris pour tâcher d'améliorer le chenal du nord à travers les bancs de sable qui se trouvent à l'embouchure de la rivière Fraser, ont été commencés et continués jusqu'à l'épuisement du crédit affecté à cet obiet.

L'entreprise consistait à construire un barrage submergé de 2,600 pieds de long sur 25 de large et environ 7 pieds de profondeur, de billots, chicots, pierre et vase, à travers l'extrémité nord du chenal du sud, dans le but de diriger le courant du chenal du sud vers le chenal du nord, afin d'augmenter la force d'affouillement du courant

dans ce dernier et d'obtenir ainsi une plus grande profondeur d'eau.

On croit que la récente crue d'été, dont la plus grande force a cette année passé par le chenal du nord, aura considérablement aidé l'affouillement. Pour en conneître les résultats réels, il sera nécessaire de faire des sondages à travers le chenal du nord sur une distance de près de cinq milles.

7. Portage de Brigg, port de Nanaimo.

D'après l'autorisation que m'en avait donnée l'ingénieur en chef, j'ai dépensé \$741.52 pour faire pratiquer dans la roche un chenal à bateau de 10 pieds de large, à travers ce portage; cette amélioration a été d'un grand avantage pour les habitants des alentours et des îles voisines qui ont occasion d'aller à Nanaïmo.

8. Dragage et dragueurs, réparations et bateau-excavateur.

Le 3 août 1886, les opérations de dragage furent reprises vis-à-vis Ladner's-Landing et continuées en cet endroit jusqu'à la première semaine d'octobre; puis d'après instructions de l'ingénieur en chef, le dragueur se rendit à Woodwards, où il travailla jusque vers le milieu de décembre, alors que, toujours suivant les instructions de l'ingénieur en chef, il reçut ordre d'aller à Shoal-Harbour, Saanich, et de pratiquer un chenal jusqu'au quai de cette localité Après avoir été retardé quelques jours par des vents contraires, le dragueur partit de l'embouchure de la rivière Fraser le 22 décembre, à la remorque du steamer Alexander; mais le capitaine de ce dernier. n'ayant pas bien compris les instructions qui lui avaient été données par son propriétaire, le remorqua à l'entrée du port de Victoria. Les chaudières du dragueur ayant besoin de réparations urgentes, on profita de ce qu'il se trouvait près des ateliers; et les réparations effectuées, il fut conduit, le 10 février, à Shoal-Harbour, où il resta jusqu'au 13 avril. Entre ces deux dates il creusa le long du quai un mouillage de 8 pieds à eau basse pour les steamers et un chenal de 400 pieds de long sur 80 de large, même profondeur, conduisant à ce quai : il aurait été impossible d'obtenir une plus grande profondeur, à cause du lit rocheux de la rivière. Entre le 13 avril et le 14 juin dernier, le dragueur fut employé à draguer autour du rocher Dredger, Victoria. Les opérations furent suspendues le 14 juin afin de permettre de faire des réparations générales au dragueur et à ses accessoires.

La quantité de matières draguées pendant l'exercice terminé le 30 juin dernier a été de 34,486 verges cubes, et ces opérations ont coûté \$10,039.34. Le résultat relativement faible des opérations de cette année, comparé à celles des exercices précédents, est expliqué partie par la date tardive (13 août) où elles ont été reprises, et partie par la perte de temps que les déplacements et les réparations ont occasionnée. Les dragueurs ont subi plusieurs réparations nécessaires et reçu du nouveau matériel de dragage, tel que godets avec plaques et courroies d'acier, et chaînons avec brides

d'acier : le tout a occasionné une dépense de \$6,476.37.

168 [1887]

Entre le 2 août et le 30 septembre, le bateau excavateur a été employé à enlever des chicots de la rivière Fraser; après quoi il a pris part aux travaux qui se faisaient à l'embouchure de cette rivière. Il a subi plusieurs réparations et modifications nécessaires; on l'a muni de cordages et autres articles. Dépense totale, \$1,544.96.

9. EXAMENS ET INSPECTIONS.

Différents examens et inspections des divers travaux ont été faits au cours de l'exercice. Dépenses, \$1,286.57.

10. ENTRETIEN DES TÉLÉGRAPHES.

Les lignes télégraphiques de l'Etat situées dans la Colombie Britannique ont été transférées à la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, d'après les instructions du ministre transmises par des télégrammes en date du 28 septembre et du 1er octobre. Avis en a été donné à M. le contrôleur Gisborne par télégrammes des 5 et 6 octobre, et au secrétaire du département par lettre du 12 novembre 1886.

11. BASSIN DE RADOUB D'ESQUIMALT.

Un rapport concernant ce bassin et préparé par M. Bennett, l'ingénieur dirigeant, vous sera transmis prochainement.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOSEPH W. TRUTCH,

Agent du gouvernement fédéral.

A l'honorable

Sir Hector Langevin, C.B., C.C.M.G.,
Ministre des travaux publics,
Ottawa.

A. 1888

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA.

1 V1C	toria.	1000	zumen	s uc	1a Dessi	1011 (110)	••,		
OLOMBIE-BRITANNIQUE DEPARTEMENT DES TRAVASAT OCCUPAÇÃOS 1883 et 1887.	Lettres et télégrammes de l'agent du gou- vernement fédéral à l'honorable ministre des travaux publics.		2 mars 1887. Lettres 16 juillet, 4 août, 15, 19, 30 oct. Lettres 17 januarier 1887.	1080; 11 Janus 1 1 1887. Telegrammes 13, 23 sept., 20 out., 1886; 19 janvier 1887.	Lettres 18, 19 août, 12 oct. 1886; 18 février 1887, Télég, 26 oct. 1886.	7 janvier 2887, Télégramme, 26 oct. 1896.	Lettres 12 août 1886; 14 avril 1887. Têlêg. 22, 28 oct. 1896.	1,668 00 Télégramme, 25 oct. 1886. 8,014 41 Télégrammes, 18, 26 sept. 1886. 741 52 Télégramme, 28 sept. 1886.	10,039 34 Lettres 19 août, 14 octobre, 4 déc. 1886. Têlêgr. 5, 21 oct., 28 déc. 1886.
nnique pendan	Dépenses depuis le ler juillet 1886 jusqu'au 30 juin 1887,	♣ cts.	10,478 71	000000000000000000000000000000000000000	846 33	528 62 574 49 30 00			
Colombie Brita	Dépense autorisée.	es cts.							
OLOMBIE-BRITANNIQUE-DEPARTEMENT DES LANATAGES LOS COLOMBIES LA COLOMBIES DE COLOMBI	Numéro et date de la lettre ou document auto- risant la dépense.				5 juin 1887 N° 37,595, 7 juillet '86; 36 déc., '86; télég. ler nov. '86.			an diloration de Dist. de Naw-West. No 17,398, 13 juillet '86	Shoal Lettre n° 17,058, 12 juil- Lettre n
RITANNTQUE blics exécutés d	District ou comté.		Dist. de New-West.		District de Victoria		rivières. ner Dredger District de Victoria	Dist. de New-West. Dist. de Vancouver	
ÉTAT C	Designation des travaux.	Elifor.	1. Pénitencier de la ColBritann , Dist. de New-West. Lettre nº 64,087, 29 déc. 165, 30 sept. '86,1 télég. 15 déc. '86	Logements des employés Buanderie et boulangerie	2. Bátiment des immigrants District de Victoria 5 juin 1887	Relairage do Chauffage do Eau do	Havres et rivières. 4. Knlever le rocher Dredger	6. Rivière Traser, amélioration de Piet de New-West. Pentage Biggs, port de Nansimo Dist. de Naw-West. 7. Portage Biggs, port de Nansimo Dist. de Vancouver	8. Dragage de la riv.Fraser, Shoal Harbour, Saanieh et port de Victoria
170	*	e			[1887])			

4,984 78 2 juillet. 4,476 96 2,000 41 1,986 57 10,043 66 5,11,22, 27 000., 10 nov., 15 déc. 1886; 15 janvier, 27 avril, 14 mai 1887. 2,000 41 1,1 22, 27 000., 10 nov., 15 déc. 1886; 15 janvier, 27 avril, 14 mai 1887.	
÷	
Lettre n° 17,058, 12 juillet 1886 1860 17,050, 12 juillet 1886 1886 1896	to a design the same product of the same o
Bateau-axcavateur Lettre no 17,058, 12 juillet	

Documents de la Session (No. 7.)

ANNEXE No 17.

RAPPORT

SUR LES

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES DE L'ETAT

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1887,

PAR

F. N. GISBORNE, CONTROLEUR.

ANNEXE No 17.

RAPPORT SUR LES TÉLÉGRAPHES DE L'ETAT.

Nº de renvoi 80,284.

Оттама, 29 août 1887.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant sur le service des télégraphes pendant les douze mois expirés le 30 juin 1887. Comme d'habitude, il est accompagné d'un état tabulaire contenant des renseignements sur les lignes, etc., établies dans les différents districts.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

F. N. GISBORNE,

Contrôleur du service des télégraphes de l'Etat.

M. A. GOBEIL,

Secrétaire, ministère des travaux publics.

SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE, 1886-87.

TERRENEUVE.

La ligne entre Cap-Ray et Port-au-Basque a été, comme les années précédentes, entretenue et exploitée en vertu d'une convention faite avec la Compagnie de télégraphe Anglo-américaine, à raison de \$250.

PROVINCES MARITIMES.

Cheticamp, Cap-Breton, a été relié télégraphiquement au Western Union à Mabou, par une ligne terrestre de 53 milles de longueur construite à l'entreprise par MM. Melnnes et McLellan, de Mabou. Commencés le 9 août 1886, les travaux de construction étaient terminés le 7 janvier 1887. Un bureau intermédiaire a été établi au havre de Margaree. Cette ligne est entretenue par le département, sous la surveillance immédiate de M. R. T. Clinch, contrôleur de la Compagnie de télégraphe Western Union, à Saint-Jean, N.-B.

Le revenu du dernier semestre, de janvier à juin inclusivement, a été de \$68.27,

et les frais d'entretien se sont élevés à \$193.06.

Le 15 janvier il s'est produit une interruption dans le câble entre Grand-Manan et Campbello, baie de Fundy; elle continua jusqu'au 14 mai, alors que l'avarie, qui avait été occasionnée par le frottement du câble sur les roches près de la côte de Campbello, fut réparée par le capitaine Guildford, avec le steamer Newfield. A cette exception près, les différentes lignes des provinces maritimes ont été entretenues en bon ordre, dans les mêmes conditions que les années précédentes.

1887

Les revenus et les dépenses ont été comme suit,

	Reve	nus.	Dépe	nses.
i	1885-86.	1886-87.	1885-86.	1886-87.
BANKOON EMININAN MININININININININININININININININININI				
Ligne d'Escuminac	\$ cts.	\$ cts.	479 20	\$ cts.
Ligne de l'Anse à la Viande (Meat Cove)	865 83 62 88	3,282 27 50 00 113 86	1,621 80 286 44	1,828 65 50 00 291 81
Lignes de la Baie de Fundy	747 61	635 73	1,103 81	1,114 77

FLEUVE ET GOLFE SAINT-LAURENT.

Le câble qui relie l'île d'Anticosti à Gaspé a été avarié par la glace au débarcadère de la pointe Sud-Ouest, dans le mois d'avril. Cependant, le contrôleur du district, M. Edward Pope, l'a de suite réparé provisoirement, et, le mois suivant, la partie avariée a été remplacée par un câble neuf par le Newfield.

Le câble entre la Grosse-Isle et le Rocher aux-Oiseaux, Iles de la Madeleine, a ôté pareillement avarié par les rochers et la glace, et les communications ont été interrompues depuis le 27 avril jusqu'au ler juin, alors que l'avarie fut réparée par le Newfield. Sauf cette exception, les câbles et les lignes terrestres du golfe ont fonctionné sans interruption. Sur la côte nord du Saint-Laurent, la ligne terrestre a été prolongée jusqu'à la Rivière au-Bouleau, à 45 milles en aval de Moisie. Les travaux de construction ont été exécutés dans les mois de septembre, octobre et novembre; ils furent alors suspendus, pour être repris cette année. Comme la partie du pays que cette ligne traverse est parfaitement inhabitée, on n'y a pas établi de nouvelles stations. L'établissement le plus rapproché est Sheldrake, à une trentaine de milles plus bas.

Au mois d'octobre, on a commencé la construction d'une ligne à partir d'une endroit près Tadoussac (sur la côte nord) jusqu'à Saint-Etienne, distance de 17 milles. Les travaux ont été faits à la journée sous la surveillance immédiate de M. H. J. McHugh, inspecteur du service des signaux, et terminés au mois de novembre. Depuis un bureau a été ouvert (juin 1887) à la Baie-des-Rochers, entre la Rivière-aux-Canards et Saint-Siméon.

Le câble reliant la quarantaine de la Grosse Isle à l'Isle d'Orléans, qui avait été réparé au mois de mai 1886 et s'était rompu le 19 juillet suivant, a été réparé le 1er septembre et exploité jusqu'à la clôture de la station pour l'hiver. On l'avait laissé submergé, et comme il avait été brisé par les roches et la glace, un câble plus léger—qu'on avait commandé dans l'intervalle, parce qu'il répondait mieux aux besoins de la localité—fut posé au mois de juin suivant. Les deux câbles seront enlevés avant l'hiver prochain.

Sur l'île d'Orléans, les lignes terrestres et le service avec Québec sont en bon ordre.

Les revenus et les dépenses des différentes lignes du fleuve et du golfe ont été comme suit:

, comme	Revei	ius.	Dépe	nses.
	1885-86.	1886-87.	1885-86.	1886-87.
Lignes d'Anticosti	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Lignes des Iles de la Madeleine (y compris la ligne de l'Anse-à-la-Viande) Lignes de la Côte du Nord et de Chicoutimi Ligne de la Quarantaine	1.170 98	3,677 05 2,230 92 177 96	3,594 30 7,418 66 724 26	3 639 37 6,800 00 519 06

ONTARIO.

La ligne terrestre et le câble qui relient l'île Amherst, par téléphone, au bureau de télégraphe de Bath, n'a pas subi d'interruption pendant l'exercice.

Les revenus ont été de \$76.92 et les dépenses de \$71.00.

TERRITOIRES DU NORD-OUEST.

La construction de la nouvelle ligne entre Battleford et Edmonton vid Fort-Pitt

a été commencée au mois d'août et continuée jusqu'à l'arrivée de l'hiver.

On a établi une ligne à poteaux de fer à partir de Battleford, dans la direction de Fort-Pitt, sur une distance de 33 milles, et une ligne à poteau d'épinette rouge entre Edmonton et Victoria, sur la route de Fort-Pitt, distance de 73 milles. Des bureaux ont été ouverts à Fort-Saskatchewan au mois de décembre et à Victoria au mois de janvier.

Les poteaux destinés à cette ligne,—sauf les 2,800 poteaux de fer pour la ligne de Battleford, section de Fort-Pitt,—ont été fournis à l'entreprise, les contrats s ipulant leur distribution sur la route:-

Février, 1886, Edmonton-Fort-Saskatchewan, MM. Ashen McKinnon et Cie, 721 poteaux d'épinette à 98 cents chaque.

Juillet, 1886, Fort-Saskatchewan-Lac-la-Selle, Ashen et Shields, 2,549 poteaux

d'épinette, à \$1.55 chaque.

Janvier, 1857, Lac-la-Selle—Fort-Pitt, W. J. Barker, 3,000 poteaux d'épinette, à \$1.16 chaque.

Les travaux de construction, exécutés à la journée sous la surveillance du contrôleur de district H. Gisborne, furent repris au commencement de cet été. Un bureau a été ouvert à Fort Pitt au mois de juin. (Voir la rote a.)

La ligne entre Qu'Appelle et Battleford s'étant détériorée graduellement, des crédits furent obtenus pour 1857-88 afin de remplacer une partie des poteaux, et des contrats ont été passés dans ce but, comme suit :-

Avril, 1887, Qu'Appelle-Humbolt, A. C. Vaughan, 2,000 poteaux de cèdre.

Qu'Appelle, à \$1.45 chaque.

Juin, 1887, Qu'Appelle—Humbolt, W. H. Doncan, distribution de ces poteaux, \$1,3b0.

Avril, 1887, Humbolt-Traverse-de-Clark, B. Boyer, 1,800 poteaux d'épinette

rouge, distribués, à \$2.00 chaque.

Avril, 1887, de la Traverse de Clarke à Battleford, G. F. Tupper, 2,800 poteaux d'épinette rouge, distribués, à \$1.95 chaque.

Note a.—Cette ligne a été terminée et mise en opération le 14 du présent mois (août 1887). Aussitôt, l'ancienne ligne, qui passait plus au sud, a été abandonnée. Depuis on a ramassé une certaine quantité de vieux fil métallique qui a été employé provisoirement ailleurs.

Les travaux sont en cours d'exécution, et avant l'hiver ces sections de la ligne seront en bon état.

Les revenus des ligne du Nord-Ouest ont été de \$3,841.69, et les frais d'entretien ordinaire se sont élevés à \$16,693.57.

COLOMBIE-BRITANNIQUE.

En conséquence de l'achèvement du chemin de fer Canadien du Pacifique dans la Colombie-Britannique et de l'établissement de son réseau télégraphique qui aurait inévitablement fait la concurrence aux lignes exploitées par l'Etat dans cette province pour l'avantage du public, il a été décidé d'accepter l'offre que la compagnie faisait d'acheter les lignes jusqu'ici entretenues par le gouvernement sur la route du chemin de fer ou près de là. Une convention a donc été passée avec la compagnie pour l'exploitation et l'entretien des lignes au nord d'Ashcroft et en dehors de la route du chemin de fer.

Cette convention a pris effet le 1er octobre 1886, et elle dispose des lignes comme suit:

Willow

1007

Victoria à Dungeness, embranchement, y compris le (âble	$ \begin{array}{c} 19\frac{1}{2} \\ 356 \end{array} $ Lignes terrestres, câbles, $7\frac{1}{2}$ etc., vendus au C.C.P.
Ashcroft à Cache-Creek, nouvelle ligne	272½ i le C C.P. pour l'Etat. Con-

Longueur totale des lignes accusée pour 1885-86, 724½ milles. Les revenus et les dépenses des lignes de la Colombie-Britannique, pendant le trimestre clos le 30 septembre 1887, ont été comme suit, comparés à ceux de la période correspondante de l'exercice précédent:—

	1000.	1887.
Revenus, juillet—Septembre	\$8,359 45	\$11,377 09
Dépenses do	8,075 84	11,078 41

RÉCAPITULATION.

(Non compris les lignes des Territoires du Nord-Ouest et de la Colombie-Britannique.)

	Dépense	es.	Recette	8.	Observations.
Golfe Saint-Laurent et provinces maritimes. Ile d'Anticosti. Iles de la Madeleine (y comp. les lignes de Meat-Cove) Cheticamp-Mabou Cap Sable-Barrington. Ohstham-Escuminac. Quarantaine de la Grosse Ile Baie de Fundy. Côte Nord, Saint-Laurent Subvention, papeterie, matériel pour réparations et dépenses imprévues, imputables au crédit spécial pour le service du golfe.	193 291 424 519 1,114 6,800	37 06 81 16 06 77 00	\$ 533 3,677 68 113 132 177 635 2,230	05 27 86 78 96 73	signaux et les dépêches météo- ues sont transmis gratis.
Ontario—Ligne de Bath et de l'île Amherst	19,682 71 19,753	00	7,570 76 7,647	92	Les signs rologiques a
Les chiffres de 1885-86 étaient			4,955		rol

F. N. GISBORNE,

Contrôleur du service des télégraphes de l'Etat.

OTTAWA, 29 août 1887.

SERVICE DU TÉLÉGRAPHE DE LETAT

7 E.	Мёмоіва.	N.B.—La commission est de 25 pour 100 sur toutes les dépêches reçues ou envoyées par le bureau, avec la garantie qu'elle ne sera pas moindre que \$50 par année.
ERRENEUV	Date de la nomination.	
РИІQUЕ DE Т	Appointements sanuels.	\$ cts. 60 00 ou commis 60 00 do
RÉSEAU TÉLÉGRAPHIQUE DE TERRENEUVE.	Opérateurs.	
RÉ	Distances intermé- diaires.	Milles, 0 14
,	Stations.	Port-au-Basque

\$ 250 00 a porter au budget de 1887~88.

00 06

160 00

N.B. --Cette ligne est construite en rapport avec le service des signaux, et se raccorde, à Port-au-Basque, avec la ligne aérienne et le câble de la Compagnie de télégraphe Anglo-américain.

130

Numéro.

[1887]

RÉSEAU TÉLÉGRAPHIQUE D'ANTICOSTI Service intérieur d'anticosti

						ACCOMPANY TO THE REPORT OF THE PARTY OF THE
Numéro.	STATIONS.	Distances inter- médiaires.	Opérateurs.	Appointements annuels.	Date de ·	Мемонв.
"	Baie-du-Renard	Milles.		\$ cts.; 50 00 or com'n		\$ cts.; 50 00 or com'n N. B.—La commission est de 25 pour 100 sur toutes les dépêches reçues on envoyées par le bureau, acre a figurantie qu'elle ne sera pas moindre que \$50 par année. Le bureau de la Baie-au-Remard a été fermée en le la Baie-au-Remard a été fermée en le formet la signe au Remard a été fermée en le bureau de la Remard a été fermée en le la Remard a été fermée en le la Remard a été fermée en le la Remard a été fermée en le la Remard a été fermée en le la Remard a été fermée en le la Remard a été fermée en le la Remard a été fermée en le la Remard a été fermée en le la Remard a été fermée en le la Remard a été fermée en le la Remard a été fermée en le la Remard a la Rem
04 to 4 to	2 Phare de la Pointe-Heath 3 Phare de la Pointe-Sud 4 Shallop-Greek	23 23 24 24 24 25 25 25 25 25 25 25 25 25 25 25 25 25	T. Gagnó	50 00 do 50 00 do 50 00 do 360 00 do	27 do 1881 7 do 1881 7 do 1881 19 oct. 1881	tion de l'agent." 1881 1881 1881 1881 Réparateur général. Plus \$1 par jour loreque
9	6 Phare de la Pointe Sud-Ouest	15 {	Mile G. Pope E. Pope.	200 00 do	18 oct. 1880 ler aoùt 1882	18 oct. 1882 Opérateur en chef depuis le ler août 1882 ler août 1882 Surintendant de district. Plus \$1 par jour lorsque absent en devoir.
-88511	7 Rivière-Jupiter	7 17 <u>4</u> 222 10 10 3	M. Duguay	50 00 do 50 00 do 50 00 do 50 00 do 50 00 do 50 00 do	ler oct. 1886 ler août 1881 ler juill. 1882	
	Total	214		1160 00		

4	S E	RVICI	SERVICE DU TÉLÉGRAPHE DE L'ETAT - Suite.	RAPHE	DE L'ET.	1 T - Suite.
82		*	RÉSEAU TÉLÉGRAPHIQUE D'ANTICOSTI. GASPÉ	RAPHIQUE D' GASPÉ	ANTICOSTI.	
J						
.orèmu	Stations.	Distances inter- médiaires.	Opérateurs.	Appointements annuels.	Date de la nomination.	Мемо
N		Milles.		1	2	N B. T. a commission est de 25 nour 100 sur toutes
1	1 L'Anse-à-Fougère			50 00 ou commis.	٩. خــــــ	les dépêches reçues ou envoyées par le bureau, avec la garantie qu'elle ne sera pas moindre
c	9 Bosoin do Castle	28	J. J. Annett 150 00	150 00	.6 oct. 1881	que \$50 par annee.
4	Jana	28	V	200 00		
[188			BSTIMATION DES FRAIS D'ENTHETIEN ET DU REVENU ANNUELS.	ENTRETIEN ET DU RI	EVENU ANNUELS.	
57]	Ligne	s aériennes-	Lignes acriennes—Appointements et réparations	ions		\$3,000 00 1,000 00
	Capita	I.	Total Moins—Revenu probable	ble		\$4,000 00 A porter au budget de
		22	Balance, déficit \$3,500 00		***************************************	***************************************

RÉSEAU TÉLÉGRAPHIQUE DES ILES DE LA MADELEINE. SECTION DES ILES DE LA MADELEINE.

The second secon	NAME OF TAXABLE PARTY OF TAXABLE PARTY.		The state of the s	The second secon	
	Distances inter- médiaires	Opérateurs,	Appointements annuels.	Date de la nomination	Мемоне.
Amherst	Milles.	Mile J. Shea	\$ cts. 50 00 ou com'n.	ler oct. 188	\$\psi\$ cts. 50 00 ou com'n. ler oct. 1882 N.B.—La commission est de 25 pour 100 sur toutes dépêches reçues ou envoyées par le bureau, avec la garantie qu'elle ne sera pas moindre oue \$50 par année. oue \$50 par année.
Phare d'Amherst	9 V V 15 P P P P P P P P P P P P P P P P P P	Phare d'Amherst 9 Wm. Gormier Village de l'Etang-du-Nord. 15 P. Pelletier Dap-aux-Meules 1 V. O'Brien Gap-aux-Meules 8 P. Joneas Havres-aux-Maisons 28½ N. Clark Rocher-aux-Oiseaux 28½ N. Clark Rocher-aux-Oiseaux 28½ N. Clark Rocher-aux-Oiseaux 28½ N. Clark Turbida 11 Rocher-aux-Oiseaux 28½ N. Clark	50 60 on com'n 11 juin 18 50 00 on com'n 1er dée. 18 50 00 on com'n 1er dée. 18 50 00 on com'n 1er dée. 18 100 00 17 acht 18 50 00 17 acht 18 50 00 18 fév. 18 50 00 18 fév. 18	111 juin 188 ler déc. 188 ler déc. 188 ler déc. 188 25 sept. 188 20 do 188 18 fév. 188	n 1881 c. 1881 Plus \$30 par année pour loyer. Réparat général. it. 1883 c. 1881 Boucle de 2 milles. c. 1881 Boucle de 1 mille. Petit câble de 750 pds. de long. dt. 1880 Plus \$1 par jour lorsqu'il voyage.

RÉSEAU TÉLÉGRAPHIQUE DES ILES DE LA MADELEINE.

		SECTION	SECTION DU CAP-BRETON	N.		
Stations.	Distances inter- médiaires	Opérateurs.	Appointements annuels.	Date de la nomination.	Мехоле.	
Meat Cove (station du Câble)	Milles.	A. B. McDonald	\$ cts.	7 nov. 1880	7 nov. 1880 N.B.—Ls commission est de 25 pour 100 sur toutes les dépêches reçues ou envoyées par le bureau, avec le grantie qu'elle ne sera pas moindre mercane année.	
Baie d' Achepé	104 16 19 104 19	R. G. Zwicker	50 00 ou com'n ler août 1882 50 00 do ler avril 1887 50 00 do ler avril 1883 50 00 do ler avril 1883 50 00 do ler do 1884	"" ler avit 1887 "" ler avit 1887 "" er do 1883 "" ler do 1884 "" ler do 1884	que por par annos. 1882 1882 1883 1884 1884 1885 1885 1886 1884 1887 1886 1889 1889 1889 1889 1889 1889 1889	
Baddeck (boucle)	13 6 6 6 12½	Mile Dunlop	50 00 do 50 00 do 50 00 do 50 00 do	ler janv. 1882 19 juillet 1882	résilió en donnant un an d'avis.	,
Totaux	ESTIM.	BSTIMATION DES FRAIS D'ENTRETIEN DU RÉSEAU DES ÎLES DE LA MADELEINE.	BN DU RÉSBAU DES	LES DE LA MAI	BLEINE. \$4,100 00 1,000 00	
Cable	Keparations Tot Moi	Olors, discoust. Total Moins, revenu probable				

Numéro.

86011

RÉSEAU TÉLÉGRAPHIQUE DE LA NOUVELLE ECOSSE. SECTION DU CAP-DE SABLE.

Мемоне.	\$ cts. Mile A. A. Sponagle 50 00 ou com'n 18 déc. 1883 N.B.—La commission est de 25 pour 100 sur toutes	reau, avec la garantie qu'elle ne sera pas moindre que \$50 par année.			\$300 00 150 00
Date de la nomination.	8 déc. 1883	2 do 1883	8 do 1883		
Appointements annuels.	\$ cts. 50 00 ou com'n1	50 00 do 22	50 00 do 18	150 00	
Opérateurs.	Mile A. A. Sponagle	Mile S. J. Newell	I. K. Doane	ı	Frais d'entretien et réparations annuols : — A porter au budget de 1887.88
Distances inter- médiaires.	Milles.	11	ಷಕ್ಕೆ	174	l'entretien et porter au bud timation du re
STATIONS.	1 Barrington	2 Newelltown (y compris 12 mille de câble)	3. Phare de l'île du Cap-Sable, y comp. ‡ de mil. de câble)	Totaux	Frais d
Numéro.	-	63	esi.	[1	 887]

L'ETAT-Suite.	
DE	
PHE	
FRA]	
TÉLÉGRAP	
DO	
ICE	
SERVICE	

	Мамоіћв.	N.B.—La commission est de 25 pour 100 sur toutes dépéches reçues ou envoyées par le bureau, avec la garantie qu'elle ne sera pas moindre que \$50 par année.		\$150 00 à porter dans le budget de 1887-88.	ueur, entre Canso et Halifax, pour un boni de n, sans autres Irais.	JB.	1887 N.B.—La commission est de 25 pour 160 sur les recettes d'après le tarif de la ligne du gouver-	nement, avec la garantie qu'elle ne sera pus moindre que \$50 par année.			
SERVICE DU TÉLÉGRAPHE DE L'ÉTAT-Suite. SECTION DE LOW-POINT, CAP-BRETON.	Date de la nomination.	n. ler R oût 1881			SECTION DE LA COTE DE L'EST. N.B.—Il a été construit, en rapport avec le service des signaux, une ligne terrestre de 208 milles de longueur, entre Canso et Halifax, pour un boni de \$16,000, et cette ligne est maintenant exploitée et entretenue par la Compagnie de télégraphe Western Union, sans autres frais.	milles de long	EST. I milles de longu Western Union HETICAMP, C Avril 1887				
	Appointements annuels.	\$ cts. 50 00 ou com'n. 50 00 do	100 00	comme suit:—		E DE MABOU-C	50 00 ou com'n Avril do do do				
	Opérateurs.	S, Peters		Frais d'entretien et réparations annuels, évalués comme suit: Lignes aériennes-Appointements et réparations		RÉSEAU TÉLÉGRAPHIQUE DE MABOU-CHETICAMP, CB.	Mile M. Finn	Wme M. A. McLellan	Mme M Fiset		
	Distances inter- médiaires.	Milles,	ж	tretien et répe s aériennes—	tretien et rép s aériennes-	port avec le ant exploitée	B	0	20	16	53
2	Spations.	1 Lingan	Totaux	Frais d'en Ligne	N.B.—Il a été construit, en rap 100, et cette ligne est maintena		Mabou	2 Broad.Cove	d Cheticamp	Total	
8 6	Vuméro.				[1887]		-	C1 60	4		

RESEAU TÉLÉGRAPHIQUE DE CHATHAM A ESCUMINAC, N.·B.

				CONTRACTOR STATE OF THE PROPERTY OF THE PROPER	Carticle control and the second control of	
Numéro.	. Stations.	Distances intermédiaires.	Opérateur s.	Appointements annuels.	Date de la nomination.	Мемопен.
-	Chatham	Milles.	Cie de télégraphe 185 00 Grand Nord-Ouest		1885.	1885. Ge montant est payé pour surveiller 1a ligne et pour le burean à Chatham.
64	2 Black-Brook	tg.		50 00 ou com'n		50 00 ou com'n
က	3 Baie-du-Vin	. 15	Mile M. Williston	ор 00 09	ler mars	
4	4 Escuminac	93	Mme A. Lewis	op 00 09	ler septembre.	
10	5 Phare de la Pointe Escuminac	12	H. W. Phillips, jeune	50 00 do	ler février	
	Total	42		386 00		
	Frais d'entretien, réparat	tions et appoin	tements annuels évalués	B	\$80	Frais d'entretien, réparations et appointements annuels évalués à

Estimation du revenu

[1887]

RÉSEAU TÉLÉGRAPHIQUE DE LA BAIE DE FUNDY, N.B.

51 Victoria.

SECTION DE GRAND-MANAN.

AREAL TO COMPANIES AND AND AND AND AND AND AND AND AND AND	М Éмоівв.		18 nov. 1880. N.BLa commission est de 25 pour 100 sur toutes les dépêches reçues ou envoyées par le bureau,	avec la garantie qu'elle ne sera pas moindre one £50 par année.				,		-		
O THE PARTY OF THE	Date de la nomination.		nov. 1880.	ler juin 1882.	avril 1885.	ler déc. 1885	[er janv. 1883.	18 do 1881	1er mai 1881.			
	Appointements la annuels.	\$ cts.	420 00 18	50 00 ler	50 00 ou com'n. ler avril 1885.	50 00 do ler	50 00 do ler	50 00 do 18	60 00 ler			
	Opérateurs.			Mile C. Daggett	E. Cameron	D. H. Covert	O. McLaughlin	Wood McLaughlin	D. McKay, réparateur	-		
	Distances inter- médiaires.	Milles.	3	,	9	63	43	5,			21	
	STATIONS,	Long Eday Cable Hut, à	ويبوع والو	Tanana and and and and and and and and an	2 Woodward's-Cove	3 Grand-Harbour	Seal-Cove	5 Phare de Southern-Head			Totsux	
	Numéro.		11	- 887		n	4	20				
			F.	J- 1	Ţ							

•
CAMPO-BELLO.
DE
SECTION

51 Victoria.

				\$1,600 00 1,000 00	\$2,600 00 A porter dans le budget 700 00 de 1887-88.	00 006,18
	1er déc. 1881. 26 do 1881.		ET DES REVENUS.		***************************************	Balance, déficit
\$ cts.	100 00 ou com'n	200 00	NNUELS D'ENTRETIEN	ions	ple	
	G. M. Mabee J. Cushing	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	ESTIMATION DES FRAIS AI	Appointements et réparat s, disons	Total	Balance, déficit
Milles.	Ter-to	œ		a aériennes— Reparation		
Liberty Cove Cable Hut, à	Welchpool Eastport, Maine, E U.A	Totaux		Ligne Oûole		
	Milles.	Milles. 73 G. M. Mabee 1	Milles.	Milles.	Milles. 74 74 75 78 8 8 8	Willes. \$ cts.
51 Victoria.

SERVICE DU TÉLÉGRAPHE DE L'ETATSuite. RÉSEAU TÉLÉGRAPHIQUE DE CHICOUTIMI ET DE LA RIVE NORD DU SAINT-LAURENT. SECTION DE CHICOUTIMI.

CONTRACTOR CONTRACTOR	Mémoire.	•La commission est de 25 pour 100 des taux établis sur les lignes de l'Eust, avec garantie que le montant ne sera pas moindre que \$50 par annés.	ırd	
	Date de la nomination.	Antór au ler } avril 1886. } do do do ser in 1887 15 mai 1887 28 avril 1886	n de la nive nc RD.	Antór.au ler Baril 1885. Baril 1887. Baril 1887. Baril 1886. Baril 1886. Baril 1887. Baril 1887. Baril 1887. Baril 1887. Baril 1887. Baril 1886. Baril 1886. Baril 1886. Baril 1886.
SECTION DR OHIOCOTES	Appointements annuels.	\$ 60 on comm'n* { 60 do 60 do 60 do 60 do 60 do 720	ENTRETIEN. SPATRIGEMENT POUR 18 section de SECTION DE LA RIVE NORD.	\$ 50 ou comm'n* { 50 do 50 do 50 do 50 do 50 do 50 do 50 do 50 do 50 do 50 do
NOTION	Opérateurs.	F. Boivin	ENTRETIEM. Compris dans l'arrangement pour la section de la rive nord SECTION DE LA RIVE NORD.	Mme F. Vincent
	Distances inter- médiaires.	Milles. 0 9 83 31 11§		7 4 5 11 12 6 7
	Stations,	Baic-Saint-Paul Saint-Urbain La-Oruche Saint-Alexis Saint-Alponse de Bagotville Ohicoutini.		Malbaie
	.orèmuV	≃ 02 to 4,70 to	 887]	ч ми∡юю ► œоо́∺ ы ш.

ne aérianne et de câble ste est de 3963 milles.	\$7,560 00 55,000 00 2,200 00
La longueur totale de ligne aérienne et de câble entre la Malbaie et Moisie est de 3663 milles.	
60 do ler mai 1887 600 par année ler août 1883 60 do 28 déc. 1883 60 do 28 déc. 1883 180 16 mai 1884 50 do 2 janv. 1884 50 do er mai 1885 2,050	Cour estimatif de l'entretien anuel. Réparations au câble
H. Belanger	COUT ESTIMATION A Moisie COUT ESTIMATION A Porter dans le budget de . Evaluation du revenu
31 18 18 26 18 19 19 100 100 100 100 100 100 100 100 1	nord juequ
14 Beinianits 15 Pointe aux Ontardes (câble). 16 Pointe Paradis, Manicouagan. 17 Rivète Godobut (câble) 18 Baie de la Trinité 21 Sept-les 22 Rivète Moisie 23 Poste de Mingan 24 Pointe aux Equimaux 26 Wapitagun 27 Matshquan 28 Bonne-Espérance 29 Subonne-Espérance 27 Anse au Blanc-Sablon 29 Anse au Blanc-Sablon 30 Baie de Forteau 31 Phare de la Pointe Amour	Ohicoutimi et rive Réparations au câ

[1887]

A. 1888

200 00

A T.—Suite.	A. GINOSSE-ISEE	Мемонев.	Montant payé pour surveiller la ligne, y compris le loyer de la ligne sérienne de Québec à L'Ange-Gardien,—soit \$35 par année.	50 00 ou com'n ler mars 1885 La commission de 25 pour 100 du tarif des lignes de l'Brat, avec garantie que le montant ne sera pas moindre que \$50 par année.	Le bureau de Sainte-Petronilea sie terme urpure septembre 1886, en conséquence de la résigna- tion de l'agent.					
7. 脸里	1 au	Date de la nomination.	9	rs 1885	c. 1884	ler janv. 1885				•
E E	AINE	Dat ls nom		ler ma	20 d é	ler jal		INNUBL.		
RAPHE I	A QUARANT	Appointements annuels.	\$ cts.	50 00 ou com'n	60 00 do	50 00 do 50 00 do	485 00	COUT ESTIMATIF DE L'ENTRETIEN ANNUEL.		3,
SERVICE DU TELEGRAPHE DE L'ETAT-Swite.	RÉSEAU TÉLÉGRAPHIQUE DE LA QUARANTAINE DE LA GNOSSE-LSEL	Opérateurs:	Gie de télégraphe du 185 00 Grand Nord-Ouest.	J. Tureott	Mile. L. Chabot	H. Bernard		COUT ESTIMATII	A ppointements et réparations	A norter an budget de 1887-88
ERVICE	U TÉLÉGE	Distances inter- médiaires.	Milles.	. 13	6.43 48.43 48.43	66 7 17 17	52		ments et répara	0u v
<u>.</u> 20	RÉSEA	STATIONS.	1 Québec	Il Ange Gardien	Sainte-Pétronille	Saint-Jean		5	Appointer Réparation	or a second or a s
192		•orð ar.	N	63	[188 4	20 v ∞				

Documents de la Session (No. 7.)

L'ETAT.
TELEGRAPHE DE
SERVICE DU

7-13

lmerst.	М вио.	\$50 00 15 nov. 1885 Comptable et agent général.	do La commission est payée à même les recette la ligne de l'Etat. do		
на вине	Date de la nomination.	15 m			
PHIQUE DE BAT	Appointements Date de annuels. In nomination.	\$50 00	Comm. de 25 p. 100 do		
ONTABIO: RÉSEAU TÉLÉGRAPHIQUE DE BATH À L'ILE AMHERST.	Agents.	f. W. Armstrong	M. Fowler et McGinness Comm. de 25 p. 100 J. S. Neilson		
ONTAB	Distances inter- médiaires.	0 7	42. 44.	8	
	. Stations,	1 Bath	2 Emerald(14 mille de cuble) 3 Stella	Total	
	Numéro.	r=4 (23 W		

Coût estimatif de l'entretien annuel.......

Le revenu couvrira environ la dépense d'entretien.

[1887]

[1887]

L'ETAT-Suite. SERVICE DU TÉLÉGRAPHE

LIGNES DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST. SECTION DE QU'APPELLE À EDMONTON.

51 Victoria.

е Мвио.	1885 1885 1886 1886 1886 1887 1887 1887 1887 1887 1887 1887 1887 1887 1887 1887 1887 1888	Traverse-de-Clarke
Date de la nomination	janv. ler mars ler nov. ler do ler do ler oct. Antér. à ler avril ler avril ler juil. juin. janv. déc. Antér. à	nov. mars
Appointe- ments annuels.	\$ cts. 7.0 00 600 00 600 00 720 00 720 00 720 00 720 00 720 00 720 00 720 00 720 00 720 00 720 00 720 00 720 00 720 00 720 00 720 00 720 00 720 00 720 00 720 00	720 00 720 00 720 00 11,880 00
O pérateurs.	E. W. Warner	J. St. Denys E. J. Rankin
Distances intermédiaires	Milles. 17 46 55 89 47 47 47 62 249	0 60 23 14 114 9 9
STATIONS.	Qu'Appelle	Ligne d'embranchement— Traverse-de-Clarke Saint-Laurent Prince d'embranchement— Traverse-de-Clarke Saskatoon Edmonton Saint-Albert
Vuméro.	1	84 10 91

L'ÉTAT-Suite. DE TÉLÉGRAPHE DU SERVICE

51 Victoria.

LIGNES TELEGRAPHIQUES DU NORD-OUEST.—SECTIONS DE LA MONTAGNE-DE-BOIS ET DU FORT-MACLEOD.	Мемо.	La ligne du Fort-McLeod a été louée à la Cie de houille et de navigation du Nord-Onest, à 5 pour 100 du coût de construction, anuelle- ment.	La ligne de la Montagne-de-Bois est exploitée di- rectement, comme partie du service de télé- graphe de l'Etat.
MONTAGN	Date de la nomination.		
TIONS DE LA	Appointements annuels.	& cts.	240 00 720 00 \$960 00
ORD-OUEST.—SEC	Opérateur.	Ф стя.	H. RutherfordJ. S. Macdonald
UES DU NC	Distances inter- médiaires.	Milles. 0 107 283	0 90½ 226½
SNES TELEGRAPHIQ	Stations,	Ligne du Fort-Macleod— Jonation de Galt Letbridge McLeod Fort-Macleod	Ligne de la Montagne-de-Bois- Machoire-d'Orignal Montagne-de-Bois Totsl
≝ 7-	·0N	H 07 00 48	63 17

	·		
Мамо.	Ges lignes sont maintenant exploitées par la Gie du chemin de fer Ganadien du Pacifique, pour l'Etat. L'arrangement se terminant à volonté.		\$550 33 \$4,200 par an of the Pentretien, y compris les réparations générales de la ligne, \$6,600, à porter au budget de 1887-88.
Date de la nomination.	16 février 1885 1er do 1883 1er mai 1886 — juin 1886 28 avril 1882 7 février 1873	22 nov. 1884	\$350 33 \$4,260 par an. les de la ligne, \$6,500, à
Appointe- ments mensuels.	\$ cts. 60 00 50 00 60 00 47 00 83 33	Commission.	\$350 33. férales de la l
Positions.	C. P. Ry. B. Good 60 00 J. A. LeBourdais. do do do 60 00 Win. W. W. Dodd do do et réparateur. 60 00 Miss I. Barlow do do 47 00 James Stone do et réparateur. 83 33	J. H. Good Opérateur Commission. 22 nov.	ompris les réparations gér
Noms.	C. P. By	J. H. Good	atif de l'entretien, y co
Distances -intermé- disires.	Milles. 0 4 26 53 78 64 64 48 13	2762	294}
Bureau.	Ashcroft-Station	Embranchement.	Total

ANNEXE No 18

LISTE

DES

JETÉES ET QUAIS DE L'ETAT

DANS LES

PROVINCES D'ONTARIO ET QUÉBEC.

A. 1888

JETÉES ET QUAIS DE L'ÉTAT. PROVINCE DE QUÉBEC.

	Docum	ents	s d	e 1a	Sess	1011	(No	,. 	(1.)		А.	1000
Observations.			Ouvrace commencé en 1884.	Ouvrage terminé. La municipalité a fourni \$1,500 pour son exécution.	Jetés terminée. La municipalité a ajouté \$5,500 au crédit voié par le parlement pour cet	Ouvrage. En 1883 in été fait 100 pieds de pilotage sur le côté est du chenal.	Cet ouvrage a été terminé en 1883. Cette jetée est pien entretenue par le chemin	de fer Intercolouisi. 414 pieds en voie de construction.	Le prolongement du bloc sera bientôt terminé.	Terminé en 1884. Construit en 1875-76-77 par le gouvernement provincial et la municipalité. Depuis 1879 jes travaux ont été continués et terminés par le souvernement fédéral.	Construite par la municipalité en 1860; incen- diée en 1870; reconstruite par le gouver. en 1876, Cette jetée a été récemment prolongées.	Construit en 1874 par la Che dite The St. Lawrence Steam Co. En 1874 le gouvernement en a pris possession et il l'entretien dep. 1880.
du com- sment des ux.	Date mence avant	1001	1001	1881	1881	1878	1876	1884		1882	1860	1873
eur de 1 k mité.	Gran- dissime.	Pieds.	9		$12\frac{1}{2}$	153	16		34	221	47	19
Profondeur de l'eau à l'extrémité.	Minime.	Pieds.	77	12	44	13	63.00)	14	47.	83	-
ပ္	Largeur	Pieds.		22.88	20		08	3 8	30	24 40	22	98
Bloc.	Lon- gueur.	Pieds.	:	313 50	90	•	150	oer	334	Cale.104 50	77	127
. й. Г'е х- б.	ruətur. Himərt	Pieds.	22		11	20		76	42	28	449	28
	Largeur	Pieds.	38	25	20	308	30	20	888	18 26	24	02
Lon-	gueur totale.	Pieds.	450	\$00	225	8	655	2,500	1,040	108	445	282
	tós.	-	:	venture	11	•			nata	mi:	•	•
	Comtés.		Gазре́	doBonaventure	do do	i	Kimouski	go	doTémiscouata	Chicoutimi	op	qo
	Localités.	TOTAL PROPERTY OF THE PROPERTY					Matane	Rimouski	BicTrois-Pistoles	Rivière-du-Loup Anse-du-Portage Anse-Saint-Jeau	Saint-Alphonse de Bagotville	Chicoutimi

51	Victor	ia.		Do	eun	nents	de la	a Se	ession	ı (N	o. 7.)		A.	1888
Phare à l'extrémité de la jetée.	Construit en 1884. Ouvrage terminé en 1881.	Terminé en 1850. Jetés terminés en 1852.	Phare sur le bloc. Constiti par les habitants avec le crédit du na-lement	x 30	Terminé en 1855. La superstructure a été re- construite en 1877-78.	Ouvrage terminé en octobre 1884. Terminé en 1866. Il a été prolongé en 1882.	Terminé en 1848. Commencé en 1879 et terminé en 1882. Le prolongement de 100 pieds en bloc est ter- miné.	Construit par la municipalité à l'aide du fonds d'emprunt municipal.	Terminé en juin 1885. Il y a 6½ pds d'eau à mi-marée basse et 8½ à mi- marée baute. Cette jetée a été terminée en '82.	Oe quai a été construit par la municipalité et appartient à une compagnie. Le gouverne-	ineur y syam constitution in the property of a un phare à l'extrémité de cette jetée.	Sec à marée basse. A marée haute (des petites mers) il y a Tpieds d'eau, et 12 pieds à marée haute (des grandes mers).	Commencé en 1882 et terminé en 1883. Il y a., sur le foôte sud du Chenal-du-Moine, quatre brise-glaces. Ils ont été construits en	1883. Un quai.
1862	1884 1880	1850 1852	1881 1874 1881	1875	1852	1882	1879 1852		1882 1879			1881	1880	1883
32	37	34	29 331 333	24	253	31.	25 30	22	20	23	23	12		17
14	82	15	12 12 163	9	13	10	12	9		<u>L-</u>	4		5	10 10 93
81		45		•	19	36	27	37	30	44	32		43	33
2372		108		:	48	22	159	20	06	50	164		86	186 54 70
42	42.54	46 36	36	24	34	32	19	27	18			9 22 16	10	17 233
88	30	30	330	70	31	25	25 32 32	30	30 et 25	98	20 66	24 30 20	10 12 20	20
1,319	100	500 900	730 200 263	463	1,104	642	345 100 566	1,091	400	651	583 175	A. E. 515 A. U 555	3,080 1,460 30	183
Kamouraska	do Charlevoix	do	do do	L'Islet	ф ор	Montmagny	do do do	Bellechasse	Montmorenci	op	do duébec	do Portneuf	Nicolet Saint-Maurice Richelieu	Berthier do do
Rivière-Ouelle	Sainte - Anne de la Pocatière	Malbaie, Pointe-au- Pic Eboulements	Baie-Saint-Paul, Cap- aux-Corbeaux Bloc, Baie-Saint-Paul He-aux-Coudres	Saint-Jean, Port-Joli L'	L'Islet	He aux Grues	do do O Saint-Thomas Berthier (en bas)	Z Saint-Michel Be	Sainte-Famille	St-Jean, I. d'Orléans	St-Laurent do Québec, quai de la R. Q	Québec, hôpital de la marine Ecureuils Portneuf	Nicolet Sain Yamachiche Sain Chenal-du-Moine Rieb	Berthier

N° de renvoi, 63,235.

JETÉES ETEQUAIS DE L'ÉTAT.—Suite. PROVINCE DE QUÉBEC.—Fin.

		.elatot 11		ў Ј,ех-	BI	Bloc.	Profoue Per Pextr	Profondeur de l'eau à l'extrémité.	common it des tra- ux.	Observations
Localités.	Comtês.	ronguer	Largeur.	resuraH timèrt	Lon- gueur.	Largeur	Largeur Minime.	Gran- dissime.	Date du cemer avart	
	THE RESERVE AND ADDRESS OF THE PARTY AND THE	Pieds	Pieds.	Pieds	Pieds.	Pieds	Piede.	Pieds.		
gantie.	Agnès, lac Mégantic. Compton	165	30	133	888	222	ထာတ	===	1883 1883 1883	
Lourage ave	Lourage at [L'Assomption Saint-Sulnice do		68 28	18	51	33	10	101	1000	
ée	Saint-Timothée Beauharnois	120	34	18	100 24	7.7.	. G	13,7	1885	
	Lacolle Missisquoi	. 100	001	16		24			1884	Construit en 1884, à l'entreprise. Ce débarcadère a été construit en 1881.
ne	92 80	64 808	24	6	200	28.8	15	12,		do La superstructure a été refaite en 1885.
Coteau-Landing	Saint-Zotique do 1,128	1,126		14	100	24	6		1882	Cette jetee a eto terminee en 1800. Sur la rive sud du lac Saint-François.
:	managana u	21 60 50					,		_	

JETÉES ET QUAIS DE L'ÉTAT-Suite. PROVINCE D'ONTARIO.

The state of the state of the state of	A Commence of the Commence of	The state of the s	The second second	THE REAL PROPERTY.		-	-					
	***************************************	··	Lon	Longueur.	no 1	.86	stotale		Profondeur de l'eau à l'entrée	ur de atrée	Dépense faite par le gouvernement, les connagnies	
Наугев.	Comtés.	Lacs.	Jetée du N. ou de l'Est.	Jetée L du S. ou de l'O'est	Reverence Partoliq	Brise-lam	Pougueur	Largeur.	.eminink	Gran- dissime.	locales, les autorités municipales ou les commissaires du port.	Observations.
Ī	managado apparecionácios abeliantes	ent granigacy stronger,	Pds.	Pds.	Pds.	Pds	Pds.	Pds.	Pds.	Pds.		F (300)
L'Orignal	Prescott	Riviè-e Ottawa	23 A			•	1,354	•	2 4		Municipalité locale et gouvernement	locale Const. en 1858 Les part. au-uessus- ment de l'eau b. ont été rec. en 1883-84.
Cobourg	Northumber-	Lac Ontario		1,590 1,650	1,050	:	4,290		22 J. O	26	Compagnie, conseil municipal et gou-	Compagnie, conseil Ces travaux iurent commences en municipal et gou-
Port-Hope	Ourham-Est	ф	1,471	1 1,641	6,663	ි 30 1	9,774	20-30	123	16	Compagnie, commis- saires et gouver- nement.	Compagnie, commis- Les travaux furent commencés en saires et gouver- 1832.
Newcastle	Durham-Ouest do	op op	1,180	0 600	730		2,210	15-30	12	16	Compagnie, commis- saires et gouver- nement.	
	Oshaws Ontario-Sad	qo	•	:		•	815	20-30	11	15	Compagnie et gou-	
	do	đo	38	390 645	5 1,760		2,795	20-30	11	15	Commissaires du ha-	Commissaires du ha. Les travaux furent commences en vre et gouverne. 1843.
Pickering	do	qo		686 835	1,460	-	1,460	15-30	13	16		
Toronto (quai de York la Reine).	York	do			,	•	1,091	30	12	16	gouvernement et commissaires du havre.	et Ce quai fut commencé en 1833. du
Amélior, du port	do	do	:		11,380	-	:	11	•	:	Gouvernement	٠
de Toronto.	~	op		640 500	422		1,562	15-60	4	П	William Chisholm et gouvernement.	x furent comn
ington and	JetéesBurlington Wentworth Port-Mailland Monck	do Lac Brić	2,307	2,710			3,000	20-40	4 2	181	Gouvernement	Ges jetées forment l'entrée du Broad Oreek du canal Wel-
	Port-Dover Norfolk-Sud	op	1,020	1,020			2,040		9	63	Gouvernement et commissaires du havre,	5

ict	oria.	D	ocun	nents	de l	a Sess	ion	(No). ¹	7.)		,	A.	1888
THE PROPERTY OF THE PERSON OF		Observations.	La Cie du port et le Les travaux furent commencés en	gouvernement. 1831. do Les commissaires d'Ocs travaux furent commencés en			jetee de l'ouest Ces travaux furent commencés en Le gouvernement 1844.	r industries on the second of the second	1884-85.	Havre de refuge.	7901 +0 2401 1:	Construit en 1620 et 1621.	Laminicipalité, sub- Havre de refuge. Le gouverne ventionnée par le ment a le contrôle de tout le gouv., a construit	ou of the control of
A THE RESIDENCE OF THE PROPERTY OF THE PROPERT	Profoodeur de Dépense taite Pau à l'entrée, par le gouvernement, les compagnies	locales, les autorités municipales ou les commisaires du hayre.		gouvernement. do Les commissaires du	gouvernement evice gouvernem; aussi la Cie de chemin	Port-Stanley. E. Hill, jetée de l'est, et le gouvernement,	jetee de l'ouest. Le gouvernement	L'autorité municipale et le gouvernement	٦	j;	Le gouvernement et la municipalité.	193 Le gouvernement 152 Le gouvernement et 14 Gie locale.	La municipalité, sub- ventionnée par le gouv., a construit	le quar. Le Drise- lames, etc., ont été construits par le gouvernement.
Mark Contraction of the Contract	ur de ntrée.	Grane.	Pds 12	143		13	21	16	143	171	157	15,	17½	
PROVINCE D'ONTARIO-FIN.	Profoode l'eau à l'e	Minime.	Pds.	113		10	18		Ħ	14		12	14	
TAKI		Largeur.	Pds.			:	30-40		20-30	30		15-30 20	20-30	
o o	.elatot	ronganenı	Pds.			006	3,860	2,070	1,695	3,560	3,690	450	5,507	
INC	.89	Briee-lam	Pde			•	i	•	į	•		1550	4687	
PRO	ne ou	emetêveA egatoliq	Pds.	720			2,000	120	•		1,905			
	leur.	Jetée du S. ou de	Pds.			500	1,080	440	875	1,520	880			
	Longueur.	Jeté: Jetée du N. du S. ou de ou de l'Est. l'O'est	Pds.	700		400	180	880	820	1,320	906	380	820	
						:	i	i	:: a		::	: :	:	
		Lacs,	77 12	Lac Erie do do	3	do	qo	qo	Lac Huro	qo	පුද	do do	do	
				1 1	:	:	:		ď	lest	est	: :	•	
		Comtés.		Elgin-Est do	g	qo	Kent	Взвех-	Huron-Su	Huron-Or	do Bruce-Ou	do	do	
2	Control of the Contro	Havres.	Order Communication (see a communication)	Port-Bruce do do	rort-Stanley	og Morpeth	Rondean		Bayfield Huron-Sud Lac Huron	Goderich Huron-Ouest	Fort-Albert Bruce-Ouest	Inverhuron	Southampton et Ile Chantry	

	u	en		9 7 9	né Dé	r de l	
14 173 Le gouvernement Construit en 1883. 114 15 L'autoritélocale et le Construit en 1877 et 1831.	17½ Le conseil de ville et Ges travaux ont été exécutés en le gouvernement.	17½ Le conseil municipal Les travaux furent commences en et le gouvernement, 1856.	15½ La municipalité et le gouvernement.	143 Le gouvernement et Le brise-lames, d'une longueur de la Cie du chemin 790 pds, a été construit en 1874-	fer du Nord. 75. Un prolongement de 600 pds au quai de l'esta été donné	14 Le gouvernement Jetée construite en 1870. Le brise-lames, d'une longueur de 2,000 pds , a été donné à l'en- treprise.	
Le go	Lecc	Lectle	La m	Leg	de	Le g	
173	113	173	153	143		14	
	14	14	12	=		640 2000 2,640 20-30	
20 14-25	20	20-30	420 15-30	20-24		20-30	
1,235	2,470 2,470	895 110 2,080 20-30	420	3,190 20-24		2,640	
::	į	110	•	•		2000	
	:		:	:			
	2,470	475				:	
	:						
B. Georgienne do	ф ор	ф ор	ор	qo		Lac Supérieur.	
Grey-Nord	op	Grey-Est	т ор	Simcoe-Nord		Algoma	
Wiarton	Owend-Sound	Meaford Grey-Est	Thornbury	Collingwood Simcoe-Nord		Port-Arthur) Algoma Lac Supérieur.	

51 Victoria.

A. 1888

ANNEXE Nº 19.

ÉTAT TABULAIRE

INDIQUANT LES DATES DE

L'OUVERTURE ET DE LA CLOTURE DE LA NAVIGATION

AUX

PRINCIPAUX PORTS DU CANADA!

SUR LES BORDS DE LA MER ET DANS LE GOLFE, AINSI QUE SUR LE. FLEUVE ET LES LACS DU SAINT-LAURENT;

AUSSI LES

PORTS QUI SONT OUVERTS À LA NAVIGATION TOUTE L'ANNÉE.

N° de renvoi, 83,309.

6. 1887. 6 do do do do do do do do do do do do do	Nº 1Tableau indiquant la date de la clôture de la navigation dans l'automne de 1886, et celle de l'ouverture au printemps de 1887.
A 1.PE Golfe Saint-Laurent 29 déc 26 avril	
P. Q. Golfe Saint-Laurent. 5 do 6 do 16 saint-Laurent. 1 do 9 mai 1.2 so do 1 do 9 mai 1.2 so do 1 do 9 mai 1.2 so do 1 do 9 mai 1.2 so do 1 do 9 mai 1.2 so do 1 do 9 mai 1.2 so do 1 do 9 mai 1.2 so do 1 do	26 avril Marv 87 6 do Les 11 do Le b. 26 do Le b. 7 mai Les
A	do 6 do do 20 avill do 23 avil nov 23 avil do 2 mai nov 2 mai
do Lac Huron Lac do 4 avril do Lac Huron Lac do 2 avril do Lac do	19 avril 25 do 2
Marie do Lac Supérieur 20 do do do Rivière Rouge 4 nov.	yy 20 ayril 20 ayril 30 do 30 do 30 do 31 do 21 do 11 do 11 do 125 ayril 37 ayril 37 ayril 37 ayril 37 ayril 37 ayril 37 ayril 37 ayril 37 ayril

Nº 2-ETAT indiquant les ports du Canada qui sont ouverts toute l'année.

Nom du port.	Comté.	Province.	Profondeur de l'eau à l'eau basse.	Observations.
Annapolis	Annapolis	NouvEcosse	15 à 20	Dans les hivers rigoureux il se forme une glace mince, mais les vapeurs à hélice peuvent toujours entrer.
Barrington	Shelburne	do	12 à 20	Au mouillage. Quais à sec à l'eau basse.
	Digby	do	18	Envir. 10 pds. d'eau au bout de la jetée.
Halifax	Halifax	do	20 à 30	Aux quais. 70 à 100 pds. dans le havre.
Liverpool	Queen's	do	7	Sur la barre. A Brooklyn 24 pieds.
Lockport	Shelburne	do	8	
Lunenburg	Lunenburg	do	12	
	Cumberland			A sec à l'eau basse.
	Shelburne		40 à 60	
Yarmouth	Yarmouth	do	13	
	Charlotte		14	Dans le havre intérieur.
Saint-Jean	Saint-Jean	do	20	A l'entrée du havre. 60 pieds dans le havre.
St-Stephens	Charlotte	do	6	30 pieds sur le banc, 4 milles en aval de la ville.
*Tadousac	Saguenay	Onébec	30 à 50	10 1110
	Essex			Les bateaux-passeurs traversent la ri-
				vière Détroit tout l'hiver.

^{*} Voir observations touchant le havre de Tadoussac dans l'annexe n° 8 du rapport général de 1867-1882.

Victoria, Napaïmo, Burrard-Inlet et tous autres ports dans la Colombie-Britannique, jusqu'à la rivière Skeena, sont toujours ouverts. New-Westmiuster est sujet à être fermé pendant 7 à 15 jours. Voir télégramme n° 34,027 de l'hon. J. W.

Trutch, 3 mai 1883.

Marées dans la Colombie-Britannique:—A Victoria les grandes marées ordinaires montent de 7 à 10 pieds; les petites, 5 à 8 pieds; à Nanzimo, les grandes marées ordinaires montent de 14 pieds; les petites, 11 pieds; à Westminster, les grandes mers ordinaires montent de 7 pieds; les petites, de 4 pieds; à Hastings, Burrard-Inlet, les grandes mers ordinaires montent de 16 pieds; les petites, 12 pieds; à Port-Moody, les grandes mers ordinaires montent de 10 à 12 pieds; les petites, 5 à 6 pieds. Voir télégramme de l'hon. J. W. Trutch, 25 octobre 1883, n° 39,810.

ANNEXE No 20.

TABLEAU COMPARATIF

INDIQUANT LE

NOMBRE DE BATIMENTS, LEUR TONNAGE COLLECTIF

ET LE

CHIFFRE DE LEURS ÉQUIPAGES

QUI SONT ARRIVÉS DE LA MER

AUX PORTS D'HALIFAX, N.E., DE SAINT-JEAN, N.B., DE CHARLOTTE-TOWN, I.P.-E., DE QUÉBEC ET DE MONTRÉAL, PROVINCE DE QUÉBEC, ET DE VICTORIA, C.-B.,

Depuis 1868 jusqu'a 1885.

ANNEXE No 20.

Tableau indiquant le nombre de bâtiments—avec leur tonnage collectif et le nombre de leurs équipages—qui sont arrivés de la mer, jusqu'au 30 juin, chaque année, depuis la confédération, aux ports d'Halifax, N.-E.; de Saint-Jean, N.B.; de Charlottetown, I.P.-E.; Québec, Montréal, P.Q., et de Victoria, C.-B.

Port.	Année.	Nombre de bâtiments	Nombre de tonneaux.	Nombre d'hommes d'equipage.	Observations.
Halifax, NE.	1868	1,089	274,089	16,562	La Nouvelle-Ecosse est entrée dans la
	1869 1870	1,292 1,251	288,682 311,357	16,022 16,319	Confédération le 1er juillet 1867.
	1871	1,266	302,338	15,581	
İ	1872	1,387	363,847	20,211	
	1873	1,384	372,985	19,803	1
İ	1874	1,074	316,955	15,800	
6-	1875 1876	1,215 1,067	354,274 374,705	18,188 16,621	
*	1877	1,076	494,638	20,358	
	1878	917	473,423	18,862	į
	1879	959	391,448	18,725	
1	1880 1881	1,070 7,157	529,663 601,398	21,143 23,630	
l	1882	1,168	575,529	23,806	
	1883	1,079	540,583	21,166	
	1884	1,093	565,862	22,402	
	1885	944	601,112	21,896	
		28,900	7,732,698	347,095	
Saint-Jean, NB	1868	993	374,429	10,046	Le Nouveau-Brunswick est entré dan
,	1869	1,413	502,083	13,320	la Confédération le 1er juillet 1867
	1870	1,613	471,297	13,382	
	1871 1872	1,575 1,562	442,837 420,860	12,371 12,056	
i	1873	1,470	406,442	11,537	
	1874	1,320	480,473	12,563	
	1875	1,131	377,614 376,939	10,593	
	1876 1877	*994 1,115	376,939 421,060	8,090	
	1878	1,206	396,330	10,051 9,867	
	1879	1,055	376,919	9,711	
	1880	1,424	462,880	12,337	
	1881 1882	1,444	444,546 493,783	12,548	· ·
	1883	1,536 1,632	468,743	14,059	
	1884	1,904	484,471	19,646	
	1885	1,740	401,547	15,391	
		25,237	7,811,523	222,795	
Charlottetown, I.P. E	1874	173	51,478	2,116	L'Ile du Prince-Edouard est entré
	1875	196	57,609	2,176	dans la Confédération le 1er juille
	1876	184	68,521	2,305	1873.
	1877 1878		79,893	3,391	}
	1879		65,716 79,330	2,932 3,832	
	1880		64,281	2,598	
	1881	288	64,322	2,635	
	1882		50,038	2,018	
	1883 1884		14,282 50,544	1,660 2,145	
	1885		53,024	2,742	
		2,877	7.6,048	30,550	
$7-14\frac{1}{2}$	I				

Tableau indiquant le nombre de bâtiments—avec leur tonnage collectif et le chiffre de leurs équipages—qui sont arrivés de la mer, jusqu'au 30 juin, etc.

Port.		Année	Nombre de bâtiments.	Nombre de tonneaux.	Nombre d'hommes d'équipage.	Observations.
Québec,	Qué	1868 1869 1879 1871 1872 1872 1873 1874 1875 1876 1877 1878 1879 1880 1881 1882 1883 1884 1885	910 952 1,091 844 1,002 917 971 854 949 983 910 642 657 783 642 682 693 541	628,866 640,087 756,078 623,474 783,316 734,937 789,433 639,235 744,252 855 101 802,930 602,490 665,688 802,186 676,327 737,059 767,395 620,352 ————————————————————————————————————	18.520 19,205 21,931 18,741 21,730 20,827 22,658 19,818 20,107 21,489 19,499 15,610 17,221 19,888 17,675 18,687 19,351 15,963	Québec est entré dans la Confédéra- tion le 1er juillet 1867.
Montréal,	do	1868 1869 1870 1871 1872 1873 1874 1875 1876 1877 1888 1879 1880 1881 1882 1883 1884 1885	253 261 340 346 435 422 384 354 337 303 325 300 374 400 360 360 303 5,844	160,553 168,824 228,121 247,313 311,567 300,782 297,363 285,609 279,197 309,261 349,712 427,067 484,023 373,412 405,496 493,799 460,625	7,339 7,921 9,366 10,300 11,724 11,867 11,623 10,972 9,881 1,208 9,679 10,763 13,269 13,754 11,934 12,541 14,434 12,957	
Victoria,	СВ	1872 1873 1874 1875 1876 1877 1878 1879 1880 1881 1882 1883 1884 1885	514 471 467 488 702 823	131,696 169,4'4 156,197 193,481 302,199 312,155 358,924 377,705 356,649 338,599 398,034 501,983 511,209 395,106	9,297 11,792 15,934 24,113 22,226	

ANNEXE No 21.

ÉTAT

INDIQUANT LE

NOMBRE ET LE TONNAGE DES BATIMENTS

CONSTRUITS AUX PRINCIPAUX

CHANTIERS DE CONSTRUCTION DE NAVIRES AU CANADA

DEPUIS 1868 JUSQU'A 1885 (INCLUSIVEMENT).

ANNEXE No 21.

Erar indiquant le nombre et le tonnage des bâtiments construits aux principaux chantiers de navires au Canada, depuis 1865 jusqu'à 1885.

(Compile d'après les Tableaux du commerce et de la navigation.)

	.:	ers	Топпаge.	1,122 1,371 1,371 1,371 1,036 1,656 1,666 1,569 1,569 1,166 1,169	320
	Dorchester.	Voiliers	Nombre	13	€,
	Jorc		Топпаде.		
·		У ар.	erdmon !		<u>;</u> ;
ж.		Voiliers.	Топпяде.	4,690 4,536 4,536 4,341 338 1,865 3,176 3,176 3,286 2,509 864 864 864 863 83 83 83 84 88 864 864 864 864 864 864 864	33,200
ISWIC	Chatham	Voi	.ө:фатом		141
-BRU	Cha	b.	Топпаge.	23 23 23 29 29 29 29 10 48 11 61 11 61 12 48	999
Nouveau-Brunswick		Vap.	Nombre.		2
Nou	i	Voiliers.	Топпяgе.		398,919
	Saint-Jean	Å	Nombre.	2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2	882
	Sain	Vap.	Топпяgе.	222 879 167 167 167 168 1100 201 201 201 201 201 201 201 201 20	3,979
		>	Nombre.	. wa4roa44446	43
J	h.	Voiliers.	.эдвипоТ	1,638 11,672 11,672 11,998 11,998 11,998 11,908 10,750 8 49,001 10,856 4,662 10,856 4,662 10,385 4,662 10,385 10,3	189,764
	Yarmouth	Λo	Nombre.	42002200118811281128112811281128112811281	334
	Yaı	ď	Топпаде.	88 9 9 1 1 2 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8	181
		Vар.	Мотрге.	7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7	13
		Voiliers.	. эдвипоТ	2,510 6,641 6,641 11,447 11,405 11,574 12,146 12,867 12,867 12,867 12,867 12,867 12,967 12,967 12,967 13,654 14,657 16,986 16,98	158,318
	Windsor.	Δ	Иототе.	222222222222222222222222222222222222222	261
-E	5	Vap.	Tonnage.	66 148 148 148 178	322
BLLB	 —	>	Nombre.		20
Nouvelle-Ecosse.	Pictou.	Voiliers.	Топпяке.		55,977
		Λον	Nombre.	,	120
		Vap.	Т. ппаде.		99
		-	Nombre.		9 1
	"X.	Voiliers.	Топраке.	11 11 12 12 12 12 12 12 12 12 14 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12 12	104,750
	Halif+x.	Ď	Nombra.	:	466
		Vap.	Nombre. Tonnage		18 1356
		Année	[158	1868 1869 1870 1871 1874 1874 1876 1876 1876 1877 1877 1877 1881 1882 1888 1888 1888	otal.

Frar indiquant le nombre et le tonzage des bâtiments construits dans les principaux chantiers au Canada, depuis 1865—Fin.

I	=			1 41361288681244184					
	ا د	Voiliers.	. РавипоТ	1,001 1,001 1,001 1,240 1,240 1,240 1,240 1,001 1,001 1,106					
	Kingston	Δ	Nombre.	<u>485-754888848888888888888888888888888888</u>					
	King	Vap.	Топпаge.	534 210 220 2210 224 624 624 624 623 102 102 103 104 106 106 106 106 106 106 106 106 106 106					
			Nombre.	: 0000000000000000000000000000000000000					
		Voiliers.	Топпвде.	1,015 1,016 1,005 1,005 1,006					
ONTARIO.	nto.	Δ Δ	Nombre.	440 690000 5					
ONT	Toronto	Vap	. одвипоТ	109 109 109 109 1126 1126 1126 1139 1139 1139 1139 1139 1139 1139 113					
_			. элфтол	2000 000 000 000 000 000 000 000 000 00					
	rine,	Voiliers.	Топпаде.	1,093 1,426 3,906 2,944 1,069 1,069 386 267 267 11,942					
ather	Λο	. Мотрге.	τυς 4 000 του σ σ σ σ σ σ σ σ σ σ σ σ σ σ σ σ σ σ σ						
	Sainte-Catherine	Vap.	. Топпаде.	11 1,787 1,873 1,873 818 327 12 245 112 821 115 116 7,113					
	zΩ	ļ ⊳ i	Nombre.	14000 44 HUGUAA 10					
		Voiliers.	Топпяке.	701 2,028 1,210 1,643 1,539 1,197 1,197 1,193 2,268 2,69 2,69 2,69 2,69 2,69 2,69 2,69 2,69 2,69 2,69 2,69 2,69 2,69 2,69 2,69 2,69 3,69					
	Montréal.	ntréal.	ntréal.	ntréal.	ontréal.	lontréal.	V oil	Nombre.	118 111 111 120 130 130 144 144 144 152 172 172 173 174 175 175 175 175 175 175 175 175 175 175
		Vap.	Топпяgе.	337 77 374 43 43 43 333 333 333 343 660 460 460 460 124 34 34 34 34 34 34 34 34 34 34 36 60 60 60 60 60 60 60 60 60 60 60 60 60					
дубвео.		Мотрге	2 2 2 2 4 4 8 0 1 4 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8						
		iers.	Топпаке.	23,649 28,767 17,962 11,982 11,109 11					
	ıébec.	Voiliers	. втато И	670 670 670 670 670 670 670 670 670					
	η. O	200	Vap.	Теппаge.	344 262 262 363 88 873 873 210 1,426 134 395 134 256 271 417 417 417 417 417 88 688 688 678 678 678 678 678 678 678				
		A	этотом	2000004000400-04000 C					
TARD.	owa.	Voiliers.	Топпаде.	14,949 25,892 20,382 10,382 10,382 10,486 5,391 5,391 5,592 7,702 3,770 6,593 6,593 7,702 8,563 7,702 8,563 7,702 8,703					
Іля ро Риімсв-Еропанр.	Charlottetown	Voi	Nombre.	665 677 677 677 677 677 677 677 677 677					
I) RINCE	Jharl	d	Гоппаде.	149 212 213 49 					
Ъ		Vap.	Nombre.						
		Année		1868 1870 1871 1871 1874 1876 1876 1876 1878 1878 1880 1880 1881 1881					

[1887]

N.B.—Pour le nombre et le tonnage des bâtiments de mer construits à Québec depuis 1787 jusqu'à 1867, voir annexe n° 52 du Rapport des commissaires des Travaux publics, publié en 1867.—G. F. B.

ANNEXE No 22.

NOMBRE DE BATIMENTS DE MER ET DE CABOTIERS NAUFRAGÉS

SUR LA COTE DE LA MER

DANS LE

GOLFE ET LE FLEUVE SAINT-LAURENT, AINSI QUE SUR LES LACS

AU CANADA,

DE 1868 À 1885 (INCLUSIVEMENT).

COMPILÉ D'APRÈS LES RAPPORTS DU DÉPARTEMENT DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES.

ANNEXE No 22.

1ERE PARTIE-BATIMENTS DE MER ET CABOTIERS.

(a) Tableau indiquant les naufrages et accidents arrivés dans les eaux du Canada aux bâtiments de mer étrangers et canadiens, depuis 1868 jusqu'à 1885.

(Compilé d'après les rapports annuels du m'nistre de la marine et des pêcheries.)

	•	D 00 tt.				,		. ,				
		·gegn	Autres c		9 20	33	37	17	18	17	343	0 E
	ont nts.	.gou	aobasdA	•	8		- 60		-	€ 4	77	2
	Nature de l'accident et nombre de bâtiments.	•6	Abordage		12 22 ∞	118	26 74 72	30	27.00	817	39.6	Soutiel!
	e de		Brūles.	•	9 -	€ 4	10 co co	10 10 1	0 4	80	4 7	. 6
	Natur	-wos r	Coulés or brés.			20	ක හ ක	70 4r	- 4 €	500	105	
			Echoués.		953	192	152	169	125	138	200	ona (z
.	ıgés	• {	Goëlette	21	47 46 84	132	126	143	103	112	51	7,000
1	naufra mbre d	·st	Brigantir	2-	13	18	33.7	33 28	212	16	300	907
	Désignation des bâtiments naufragés ou endomnagés, et nombre de chaque sorte.		Bricks.	13	844	13	400	, co co	0 6	· m	6 2	100
	des bâtimen amagés, et n chaque sorte		Barques.	33	253	39	86 84 84 84	£ 82 9	888	30 32	1 8	3
	rastion endon		Navires.	6	15 20 13	12	345	0 2 2	300	25.62	102	2
	Désigr ou		Steamers	co.	00 rc 00	30	2,4,8	23.53	233	388	16	3
		ave urent.	De Qué- à Dec à Mo'tréal	-	× 63 -	- 60 07	600	222	100	228	8 3	28 1.00 1.1 0.00 1.1 0.00 1.2
	arrivé, droit.	Fleuve StLaurent	De Qué- bec au golfe.	36	30	26	389	3 3	133	280	e 6	8
Jak	ge est : ts que on	-1ui	Golfe Sai Lauren	7	4 []	219	16	4 0	727	212	6	161
Line or	Endroit où l'accident ou le naufrage est arrivé, et nombre de bâtiments naufragés ou endommagés à chaque ondroit.	18. 19-	eb etôO Nouvell SessosH	(b) 25	55	116	109	1:8	20.00	127	48	1,001
construction and a condenso	ntoule redeb nmagés		Côte du l veau-Bi wick.	6	911	23.82	888	333	22	2 22 23	12 3	990
2	l'accider et nomb ou endor	псе - d.	ii¶ ub ell ranobA			- 00 m	21	2-5	: °	000	- :	191
	Indroit où l' ei naufragés o		Iles de la eleises		2	37.4	1000	- 410	m *0 c	18 to 4	24	001
	Endro	itsoo	ija A 'b sil	4	200	000 1-	. ⇔ 4. c	D 07	==	O 00 F		82
		.97	Terreneur	4		2 10 10	× = 0	8 :1	r- 41	300	3	laux. 107
		Année.		Du ler juin 1868	Du ler jan. au 31 déc. 1870	1873	1876	1878	1880	1882 1883	1885	Grands totaux.

Nores (a)—Pour tableau des naufrages avant 1867, voir annexe n° 53 du rapport des travanx publics pour 1867, pp. 426 a 426, prepare par G. F. Baillairge, D. M. E. (b)—Les bâtiments indiqués comme ayant fait naufrage sur la côte de la Nouvelle-Ecosse sont principalement des goëlettes de pêche et de cabotage.

1BRE PARTIE,—BATIMENTS DE MER ET CABOTIERS-Suite.

[1887]	Tableau i Année. Année. 31 de. 1869 1871 1873 1875 1875 1875 1876 1877 1878 1878	10 indiqui No. de bâti- ments 58 58 58 56 77 72 77 73 77 71 46 69 69 69 69 69 69 69 69 69 69 69 69 69	IÈRE	Aufrage No. de bûti-ments nents 120 120 121 158 118 118 118 118 1139 1139 1139 1139 11	ages et accided autive. Partielle. **Example autive.** **April auti	The control of the co	Table Perte approximative Particle Par
	1884		1,310,960		222,791 105,675		de vie ; perke, \$239,000.
° 21	Grands totaux 1,695 12,379,839	1,095	12,379,839	1,790	3,261,928	2,885	
19		_			- , p		

Tableau des naufrages et accidents arrivés à des bâtiments

	den batin	t est ment	arriv 3 nau:	é, et fagé	ge ou nombr s ou en endroi	e de dom-	ment endomi	naui nagés	des bá fragés d et non e sorte	ou ibre		ture o	et		
Année.		Lac	es.		land.	ario à	-	_	etc.			Bom-			
	Ontario.	Erié.	Huron	Supérieur.	Canal Welland.	Du lac Ontario Montréal.	Vapeurs.	Propulseurs.	Goëlettes, 6	Barges.	Echoués.	Coulés ou brés.	Brûlês.	Abordage.	Autres causes.
Du 1er juill. 1886 au 31 déc 1869 ler jan.au 31 déc.	2	6			•••••					••••					
1870 1871	26 16	21 6	11 16			5 3	5 6	7 5	48 30	3					
1872	24	12	8	2	3	6	10	7	32	6	39	6	2	4	4
1873	9	2	3	2		2	8		8	2	8	2	4		3
1874 1875	10	9 5	4 5	1	1	3 1	7 12		19 9	1	15 12	5 1	4	4	3
1876	2	4	2			1	3	1	5		6	1	1	1	
1877	4	12	3	1		2	4	1	14	3	17	2	1	1	1
1878	. 8	7	10			1	16		10		11	5	7	1	2
1879	. 6	4	8		1	4	10		10	3	11	3	3	5	1
1880	23	9	9	1	•••••	. 14	18		27	10	28	9	· e	4	8
1881	12	2	4	1	2	1:	1 14		. 14	. 4	10		3 4	5 4	5
1882 1883 1884 1885	6		8	6	1 2	1	7 13	3	12	3 3	3 13 9 22 5 10 4 8	3	9 7	6 5 4 3 4	
Grands total	178	3 25	5 01	20	1	0 8	8 16	1 23	27	3 5		3 6	7 5	7 3	37

SUR LES EAUX INTÉRIEURES.

51 Victoria.

naviguant sur les eaux intérieures du Canada, de 1868 à 1885.

	Perte appre	oximati	ve.	Nombre total de naufrages ou d'accidents.	
Т	otal.	Pai	rtielle.	tal de n its.	Observations.
Nom- bre de bâti- nents	Montant.	Nom- bre de bâti- ments	Montant.	Nombre to d'acciden	
	\$		\$		

				63	
•••••	*****		***************************************	41	(Le 28 septembre le steamer Rapid a chaviré près de l
11	150,700	44	70,433	55	Pointe-Pelée, lac Erié; 7 pertes de vie; perte, \$8,000 Le 24 novembre, le propulseur Mary Ward a sombré à la hauteur du phare Nottawasaga, lac Huron; 8 pertes d
6	108,000	. 12	23,450	18	Le 5 novembre, le steamer Bavarian a brûlé au large d phare de Whitby, lac Ontario; 20 pertes de vie; \$50,000
6	1(9,300	21	52,175	27	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
10	96,000	11	27,550	21	Le 17 mai, la goëlette T. C. Street a chaviré sur le la
4	40,000	5	11,000	9	Erié; 6 pertes de vie; \$4,000. Le 26 octobre, la goëlette Maggie Hunter, sur le lac Onte
9	92,000	13	12,400	22	i rio; 7 pertés de vie; \$10,000. Le 8 octobre, la barge American s'est échouée sur le rivag de la Pointe-Pelée, lac Erié; 6 pertes de vie; \$7,000.
13	97,600	13	25,425	26	Le 16 juin, la goëlette James Scott a chaviré en aval d phare de Port-Burwell, lac Erié; 5 pertes de vie; \$10,00
5	20,900	18	27,445	23	(Le 16 avril, la goëlette Northman a sombré au large d
18	133,600	37	29,500	55	Port-Credit, Iac Ontario; 8 pertes de vie; \$18,000. Le 7 novembre, le steamer Zealand a sombré près de l'Longue-Pointe, lac Ontario; 17 pertes de vie; \$27,00 Le 24 novembre, le steamer Simcoe a sombré au large de l'les Manitoullines, lac Huron; 12 pertes de vie; \$24,00
11	110,800	21	38,775	32	Le 24 mai, le steamer Victoria a chaviré sur la riviè Thames, à 14 mille de London ; 182 pertes de vie. Le 19 juillet, le steamer City of Winnipeg a brûlé Duluth ; 4 pertes de vie ; \$50,000. Le 14 novembre, la goëlette £. P. Dorr a sombré au largde la Longue-Pointe ; 7 pertes de vie ; \$9,000.
22	226,450	13	32,968	35	(do in Tougho-I office) , better as the , majores
17	219,200) 27	105,389	44	
13					
154	1,762,34	2 255	497,158	513	

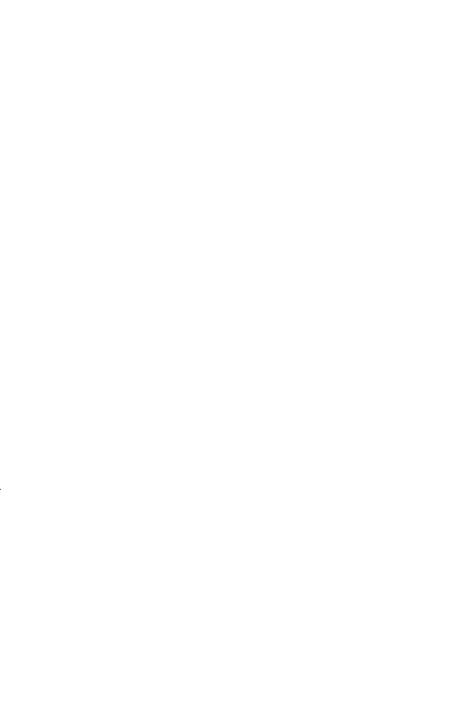
ANNEXE No 23.

ETATS

INDIQUANT

1°—LES ENTREPRISES ADJUGÉES PAR LE DÉPARTEMENT; 2°—LES PROPRIÉTÉS ACHETÉES PAR LE DÉPARTEMENT; 3°—LES PROPRIÉTÉS LOUÉES PAR LE DÉPARTEMENT;

PENDANT L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1887.



ANNEXE No 23

No de renvoi, 82,009.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS,

OTTAWA, 31 octobre 1887.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre les relevés suivants, qui sont demandés pour être insérés dans le rapport annuel de 1886-87:—

Nº 1.-Relevé des entreprises adjugées par ce ministère pendant l'exercice clos

le 30 juin dernier.

N° 2.—Relevé des propriétés achetées par le ministère pendant la même période. N° 3.—Relevé des propriétés et droits loués à ce ministère, ou par lui, pendant la même période.

> J'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre obéissant serviteur,

> > F. X. R. SAUCIER.

M. A. Gobeil, secrétaire.

Ministère des Travaux Publics.

N° 1.—Entreprises adjugées par le ministre des travaux publics du Canada, depuis le 30 juin 1886 jusqu'au 30 juin 1887.

Ouvrages.	Nom de l'entrepreneur.	Date.	Montant.
Edifices publics Hôtel du gouvernement, édifices du parlement et des départements.			\$ cts.
Nouvel édifice départemental—toitures en fer, etc Edifices du parlement et des départements—Approvi-	.[3 sept. 1886	•
sionnement de houille	W. T. Odell	6 juill. 1886 9 nov. 1886	
ment de la neige Edifices du parlement et des départements—Répara-	John Bruce	2 déc. 1886	
tions, etc., aux toitures	A. C. Hunter	6 déc. 1886	495 00
ments—Approvisionnement de glace		119 fev. 1887	246 82 225

N° I-Entreprises adjugées par le département des travaux publics, etc.-Suite.

Nom de l'entrepreneur.	Date.	Montants.	
		Montants.	
		\$ cts.	
Rho 'es, Curry et Cie. Acadia Coal Company. C. B. Thompson Acadia Coal Company. do do The Truro Foundry and	8 acût 1886 13 oct. 1886 8 acût 1886 8 do 1886	355 00 224 40 490 00 460 65 170 37	
do do do do	8 août 1886 8 do 1886 8 do 1886	1,275 00 87 50 45 86 229 60 2,440 00	
S. Gammon	8 août 1886 8 aoû 1886 12 do 1886 8 do 1886 8 do 1886 8 do 1886 8 do 1886 8 do 1886 8 do 1886 8 do 1886 8 do 1886 8 do 1886 8 do 1886 8 do 1886 8 do 1886 8 do 1886 8 do 1886 8 do 1886 8 do 1886 8 do 1886 8 do 1886 8 do 1886	1,300 00 101 22 300 90 303 00 250 36 1,454 41 8 00 348 82 58 77 407 84 18 69 146 28 161 06 1,290 00 37 83	
Stuart et McUillough McRae et Cie Garth et Cie W. Stewart F. Robertson ii. do Ile J. O'Brien do E. Chanteloup de	1. 3 août 1886 22 juill. 1887 4 fév. 1887 13 mai 1887 18 août 1886 18 do 1886 18 do 1886 18 do 1886 18 do 1886 18 do 1886	5 15,445 00 149 75 1,047 00 2,200 00 972 60 1,722 10 5 250 77 6 866 88 9,400 00	
the file of the second of the	Acadia Coal Company. C. B. Thompson Acadia Coal Company. do do Acadia Coal Company. Acadia Coal Company. Acadia Coal Company. do do Acadia Coal Company. do do Jos Muirhead Wisdom et Fish S Gammon W. L. Busby Jos. G Gill A. H. Saunderson Acadia Coal Company. Magee Frères W. L. Busby R. P. et W. F. Starr W. L. Busby R. P. et W. F. Starr W. L. Busby R. P. et W. F. Starr W. L. Busby R. P. et W. F. Starr W. L. Busby R. P. et W. F. Starr W. L. Busby R. P. et W. F. Starr W. L. Busby R. P. et W. F. Starr W. L. Busby R. P. et W. F. Starr W. L. Busby R. P. et W. F. Starr W. L. Busby S Coorge Beaucage do Stuart et McCullough McRae et Cie W. Stewart F. Robertson do Go Go Go Go Go Carth et Cie W. Stewart F. Robertson do Go Go Go Connected the Collough	R. Ro es, Curry et Cie 20 juil 1886 8 acût 188	

N° 1.—Entreprises adjugées par le départment des travaux publics, etc.—Suite.

			1				
	Ouvrages.		Nom de l'entrepreneur.	Date		Montan	t.
Епь	CES PUBLICS-	–Suite.				\$	ets.
	Québec-Fin	•			- 1		
Hôpital de marine Bureau de poste Hôpital de marine Observatoire Bureau de poste de	do do do do Québec—Ch	do do Approv. de combust.	N. Burke	8 do 8 do 31 do	1886 1886 1886	439 179 175 935 715	60 60 00
caisses d'épars Quai de la Reine, d Levée de la Prin	gnes et des le Juébec—Répa cesse Louise,	ttres enregistrées rations aux magasins. Québec—Bureaux de	J. Perry			600 1,499	
l'abri des émig Levée de la Prince	grants esse Louise, Ç	uébecTravaux sup	A. Lortie.		. 1	21,200	00
plémentaires Entrepôt de vérifi	c., Québec—C	ompartiment pour la		i	- 1	6,231	
Edifice public de	a chambre de Sorel—Murs,	la machine clôtures, trottoirs et	Carrier, Lainé et Cie.		1887		90
Edifice public de s Edifice public de s	Sorel—Appro Sherbro o ke—'	vision. de houille Four pour horloge aul—App. de houille Tirer et fourni	P. Lacouture	8 août	1886 1886	3,069 300 1,130 1,213	00
do	do	Chaudière	J. Macdongall	24 nev. 11 août	1886 1886	Prix du 935	con.
do Edifices publics de	do e Trois-Rivièr	Fournir le boi de chauffage. es—App. de houille		27 déc. 8 aoû	1886 1886	529 455	5 79
	Ontario.						
Edifice public de do	Belleville— 4 do C	pprov. de houille cangements à l'apps	h-	ì			3 25
đo	Berlin-App	rov. de houille	Garth et Cie Klopper et Richardson	. 8 aoû	1886	18	4 83
do do	Brantford Brockville	do do	K. T. Elliott	. 8 do .	1886	35	2 79
do	Chatham	do	J. L. Scott	. 8 do	1886 1886	286	0 00 L 37
do	Cornwali	do	. Grant et Conroy	8 do	1886	28	2 50
do do	Galt Gananoque	dodo	J. Malcolm	. 8 do	1886	13	5 00 0 00
do		scenseur pour voys	1 -			İ	
đo	do A	geurs et fret Approv. de houille	Miller Frères et Mitche Thos. Myles et Fils	1 15 jui 8 aoû	. 1886 t 1886	$\begin{bmatrix} 2,50 \\ 1,35 \end{bmatrix}$	00 335
đo	do F	intrées, barrières e			e 1886	99	3 00
Salle d'exercice Edifices publics d Pénitencier de K	ingston-2 ch	Approv. de houille	. M. A. Pigott Breck et Booth	23 avr 8 aoû	il 1887 t 1886	7 33,00 5 56	
Edifices publics of	le London—A Orangeville	pprov. de houille do	motive & Engine C J. Mann et Fils Kenny et Decatur L. E. G. Laverdure E. Palen	8 aot	t 1886	3 1,12 6 22	9 24 7 18
Ottawa-Couvri	r la maison de	pompe près du cana	l. E. G. Laverdure	. 30 d	1886	6 26	32 50
			E. Palen				95 00 75 00
	0 .0	Réparat au n.agas	in do	16 d	1880	6 46	30 14
do d	lo į	Appar. de chauffa	in do	. 15 jan	v. 188	7 19	6 00
d o d	0	Ototares	Probin et O'Keefe	4 fe	A. 198	111.39 pr.	tra

N° 1.—Entreprises adjugées par le département des travaux publics, etc.—Suite.

		1	erikoraturika etomonistis	
Ouvrages.	: Nom de l'entrepreneur.	Date.	Montant.	
Edifices publics—Suite.			\$ cts.	
Ontario-Fin.				
do do Chaudières Edifices publics, Toronto—App. de houille et de bois.	J. Fletcher J. Fensom Inglis et Hunter P. Burns	30 juin 1887 30 do 1887 30 do 1887 8 août 1886	94,000 00 32,775 00 262 50 2,300 00 261 12 195 86 390 02 2,275 00 7,200 00 3,450 00 4,250 00 2,667 65	
do Windsor do do	J. et T. Hurley	8 do 1886	382 85	
Manitoba. Pénitencier de la Montagne-de-Pierre—Chaudière	Rourke et Cass J. E. Gelley et Cie do Vulcan Iron Works Murray et McDiarmid Gelley et Cie	20 juin 1887 12 juil 1886 12 do 1886 23 août 1886 25 nov. 1886 25 do 1886 4 mai 1886	1	
et grillage Bureau de poste do Chaudière	Garth et Cie Vulcan Iron Co	24 jany. 1887	2,720 25 550 00	
Territoires du Nord-Ouest.				
Battleford—P.C. NO.—Caserne et hôpital	Smart et Macdonald W. J. Barker Kennedy et Heney J. Craig	25 do 1886 25 do 1886 2 mai 1887 26 nov. 1886	1,700 00 1,600 00 18,500 00 780 00	
Régina do Maison du commissaire do do Deux casernes	R. H. Williams	. 11 sept. 1886	5,985 00	
do Bureaux publics—Approv. de houille do do do do do chirurgien	The North-Western Cos & Navigation Co J. A McCaul	12 oct. 1886	272 00 706 69	
Colombie-Britannique.				
Pénitencier de New-Westminster—2 logements séps rés pour les officiers	do	27 oct. 188 9 fév. 188	1	

Nº 1.—Entrepuises adjugées par le département des travaux publics, etc.—Suite.

Nº 1.—ENTREPRISES adjugees par le depar	The state of the s	pastros, 010	
Ouvrages.	Nom de l'entrepreneur.	Date.	Montant.
Havres et rivières—Dragage et dragueurs. Nouvelle-Eeosse.	Angularia guarrigo, distributor Principales Aggericondon		
Arisaig—Brise-lames et réparations à la jetée	J. McMillan S. O'Denoghue. Campbell et Boyle D. Sutherland A. McKinnon	12 nov. 1886 24 do 1886 12 do 1886 6 sept. 1886 1er avril 1887	7,900 00 3,946 00 6,980 00 7,300 00 3,200 00 9,500 00 5,775 00
Ile du Princé-Edouard,			
Havre de New-London-Reconstruction de parties du brise-lames	G. McKay	28 sept. 1886	1,400 00
Nouveau-Brunswick.			
Dalhousie—Quai de délestage	G. Gordon	.1	
Québec.			
Berthier (en haut)—Jetée (brise-glace)	T. E. Normand	12 do 1886 20 avril 1887 6 nov. 1886 14 fév. 1887 14 do 1887 29 déc. 1886	Prix du con- trat. 4,065 00 7,393 00 12,500 00 18,875 00 Prix du con- trat.
Ontario.			
Belleville—Dragage dans ou près le havre	Tobin et O'Keefe P. Navin E. Murphy A. Stewart	7 déc. 1886 17 fév. 1887 20 nov. 1886	9,700 00 7 Prix ducont 6 12,150 00 6 98,000 00
Southampton—Reconstruire la jetée nord et construction de coffrage à l'embouch. de la riv. Saugeen	t-1	. 29 déc. 1886	1
-			
Manitoba. Lac des Bois—Digue et passe-migratoire	John Mather	5 avril 188	7,000 00
Dragueurs.		İ	
Deux chalans de dragueur	Nish et Lefebvre qu'au 28 octobre 1887, \$	3 mars 188 53,400.	.7 2,800 00 2 2

 ${
m N}^{\circ}$ 1.—Entreprises adjugées par le département des travaux publies, etc.—Suite.

Ouvrages.	Nom de l'entrepreneur.	Date.	Montant.
LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES. Territoires du NO.—Battleford et Fort Pitt—Distribution des poteaux, goudron, isoloirs, etc Territoires du NO.—Battleford et traverse de Clark—Approvis. et distrib. de poteaux de télégraphe. Territoires du NO.—Trav. de Clark et Humboldt—Approvis. et distribut. de poteaux de télégraphe. Nouvelle-Ecosse—Mabou et Chéticamp—Construction d'une ligne télégraphique	J. Rose	16 avril 1887 19 do 1887 12 août 1886 7 juin 1887 22 janv. 1887	1.95 par pot. 2.00 do 2,088 96 1,360 00 1.16 par pot

F. X. R. SAUCIER.

Département des travaux publics, Ottawa, 28 octobre 1887.

Date Vendeurs. 16 mars 1886 A. G. Gamble	Acheteurs.				
16 mars 1886 A. G. Gamble	-	Description de la propriété.	Å quelle fin.	Saperficie.	Prix.
22 do 1886 Lucius Kilburn	Sa Majesté do	16 mars 1886 A. G. Gamble	Pour le pénitencier Approche à la jetée Pénitencier de Dorchester.	2,130 p. en super. 24g actions	\$ cts. 2,300 00 50 00 548 80
21 janv. 1887 Dame L. B. Taché et al 2012 fév. 1887 La Fabrique, St-Jérôme. 23 sept. 1884 J. W. Hurd et T. B. Bake	ф ф	Lopin de terre, coins des rues Principales Cutting, Coaticcok, Qué	do do do	7,500 p. en super.	2,000 00
23 sept. 1884 J. W. Hurd et T. E. Bake	do do	Dundast, Trebuch, Trebuch, Chie	Amélioration de la naviga Emplac. pour l'édifice pub.	do do I arpent 85 perc	1,000 00
8 mars 1887 Haute cour de justice, (division de la chancel.	do do	Lot de ville n° 8, bloc 3, Prince-Albert, TNO Emp. pour le bur. du télég	Emp. pour le bur. du télég do do do	oo break	4,000 00 1 00
lerie), Ontario	qo qo	Moitié du lot ouest n° 6. côté sud de la rus Lombard, Toronto, Ont	Emp. pour le bur de poste Emp. pour la cabane de la		6,896 97
9 juill. 1887 T. Deacon et ux	qo	Partie ouest du lot no 1, bloc A, section de	chaloupe, CTormentine. 21,630 p. en sup.	21,630 p. en sup.	50 00
ler mai 1887 Mme C. A. Creighton	qo	Lots nos 1, 2, 13 et 14, division de Rudolf, lettre B, Lunenburg, NE	do do do	9,600 pieds	3,900 00

F. X. R. SAUCIER.

MINISTREE DES TRAVAUX PUBLICS, OTTAWA, 28 octobre 1887.

Nº 3.—Etat indiquant les propriétés louées au département des travaux publics, ou par lui, durant l'exercice terminé le 30 inin 1887.

2			oo jam 1991.				
Date du bail.	Locateurs.	Locataires.	Propriété louèe.	A quelle fin.	Durée du bail. Loyer payable.	Гоуе: рву	able.
1886. 6 août 19 nov 11 déc 23 do	Sa Majesté do do do	Gie de houille et de nav. du N-O A G. Grier et Oie T. Webb	1886. Gaoût Sa Majest6	Pour meill, accès à leurs Durant bon plaiterrains d'empliement sir.	21 ans	\$ cts. 1,375 00 p. sm²6e 1 00 do 43 00 do 25 00 do	an'ée do do do
2 fevrier. 2 fevrier. 2 fevrier. 5 do 2 do 10 mars 2 jauvier.	do do do do C. Limitée 7. Durie et R. B. Angr	Hall, Neilson et M Cie. J. Spratt D Andrew Myles E then Tran Co then Tran Co do Z do I do L	Moreeau de terrain, Cap-aux-Corneilles, rivière St-Mauires, Qué. Proit de construire un quai dans le havre de Victoria, CB. Edifice au coin des rues Main et Simonds, Portland, NB. Droit d'occuper le 'vieux brise-lame'' à Collingwood, Ont. Partie de l'édifice contigu au bureau de poste, Ottawa, Ont. Cet 3e étages au-dessus de leur magasin, Claws, Out. Lots 16, 17, 18, 19 et 20, bloc 345, avec édifices, Régina, T. NO. Gession du bail des lots 11 et 12, côté onest de la rue Elgin et des lots i et 2, côté onest de la rue Elgin et des lots i et 2, côté onest de la rue Elgin et des lots i et 2, côté onest de la rue Elgin et des lots i et 2, côté onest de la rue Elgin et des lots i et 2, côté onest de la rue Elgin et des lots i et 2, côté onest de la rue Gallerine, dans Siewarton, n'es d'Ottawa, Out.	Cap-aux-Corneilles,	Durant bon plaisir. 5 ans 9 ans et 4 mois 2 ans 17 mois	8 9 0, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1, 1,	do do do do do do do do do do do do do d
op 6	op	do	Ď	do do	20 mois	90.00	07

Ministère des trayaux publics, Ottawa, 28 octobre 1887.

ANNEXE No 24.

LISTE DE QUELQUES-UNS DES ACTES DU PARLEMENT

PASSÉS DURANT LA SESSION DE 1887

ET AYANT RAPPORT AU

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS OU AUX OUVRAGES PLACÉS SOUS SON CONTROLE.

ANNEXE No 24.

N° de renvoi, 82,075.

Liste de quelques-uns des actes publics du parlement du Canada, passés durant la première session du sixième parlement du Canada, close le vingt-troisième jour de juin 1887, et ayant trait au ministère des travaux publics et aux ouvrages placés sous son contrôle.

Sujet.	Titre du Statut.	Chapitre.	Page du Statut.
Sommes accordées à Sa Majesté pour l'exercice finissant le 30 juin 1887, et les fins pour les- quelles elles sont accordées.			3.
Statuts revisés du Canada— Distribution des.	Acte modifiant le chapitre deux des Statuts revisés du Canada, intitulé: "Acte concernant la publication des statuts."	2	45
ment à être fourni par quel-	Acte modifiant l'Acte concernant les employés publics	9	53
ques-uns. Instruction des réclamations contre la couronne.	Acte à l'effet de modifier l'Acte des cours Suprême et de l'Echiquier et d'établir de meilleures dispositions pour l'instruction des réclamations contre la couronne.	1	62
Expropriation de terrains	Acte modifiant les Statuts revisés, chapitre trente-neuf, concernant les expropriations de terrains.	17	76
pour achever le bassin de raboub, etc., dans le havre de		41	147
Québec. Amélioration du fleuve Saint- Laurent.	Acte concernant l'amélioration du fieuve Saint-Laurent.	43	149

F. X. R. SAUCIER.

DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS, OTTAWA, 2 novembre 1887.

ANNEXE No 25.

GALERIE NATIONALE DES BEAUX-ARTS.

RAPPORT DU CURATEUR.

ANNEXE No 25.

GALERIE NATIONALE DES BEAUX-ARTS.—RAPPORT DU CURATEUR.

Nº de renvoi, 83,351.

GALERIE NATIONALE DES BEAUX ARTS,

Ottawa, 16 décembre 1887.

Monsieur,-J'ai l'honneur de vous faire rapport que les études et œuvres d'art ci dessous ont été ajoutées à la Galerie Nationale des Beaux-Arts pendant l'exercice clos le 30 juin 1887 :--

Peinture à l'huile-par G. F. Watts, A. R., Londres, Angleterre. Le Temps, la

Mort et le Jugement.—Présentée par l'artiste.

Peinture à l'huile-par F. M. Bell Smith, A. R. C. Tableau diplomé reçu de

l'Académie Royale Canadienne.

Peinture à l'huile-A. D. Patterson, A. R. C. Tableau diplomé reçu de l'Académie Royale Canadienne.

Peinture à l'huile—La Madone et l'Enfant—présentée par le sénateur R. P.

Haythorne.

La Galerie contient aujourd'hui plus de 100 tableaux qui, tous à l'exception de trois dont le gouvernement a fait l'acquisition, ont été donnés par des artistes et autres personnes ayant à cœur l'établissement d'une galerie nationale des beaux arts.

La valeur actuelle de notre galerie est de \$20,000 à \$30,000.

Nous avons eu, cette année, 11,943 visiteurs, c'est à dire 3,151 de plus que l'année dernière. Ces chiffres, relevés au registre, démontrent que le public s'intéresse de plus en plus à notre institution.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JOHN W. H. WATTS. Curateur.

M. A. GOBEIL, Secrétaire, Ministère des travaux publics, Ottawa.

ANNEXE No. 26.

LISTE DES RÉCLAMATIONS

SOUMISES AUX

ARBITRES OFFICIELS

PENDANT L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 1887,

PAR

CHARLES THIBAULT, SECRÉTAIRE.

ANNEXE No 26.

RAPPORT DU SECRÉTAIRE DES ARBITRES OFFICIELS.

(Nº de renvoi, 79,184.)

BUREAU DES ARBITRES OFFICIELS, OTTAWA, 18 juillet 1887.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous adresser une liste des réclamations qui ont été soumises aux arbitres officiels par le département des travaux publics, dans le cours de l'exercice terminé le 30 juin dernier (1887).

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

CHAS. THIBAULT,

Secrétaire des arbitres officiels.

M. A. Gobeil, Secrétaire du département des travaux publics. Ottawa.

or see arsid 44	Liste des réclamations coumises aux et adjugées par les arbitres officiels, en rapport avec le département des travaux publics, per Liste des réclamations coumises aux et adjugées par lexercice terminé le 30 jain 1887.	t adjugées pendant	par les arbi	tres officiel terminé le	s, en rappoi 30 jain 1889	t avec le 7.	départen	gent des travaux publics,
West Andrews PT 100 sensent Mercell March	Name Advantage (1997) and the property of the Property of the							
Réclamants.	Nature des réclamations.	Quand soumises.	A qui soumises.	Soumises pour décision ou pour rapport,	Montant réclané.	Montant adjugé.	Date de la sentence.	Observations.
	A STATE OF THE PARTY OF THE PAR	1886.			\$ cts.	\$ cts.	1886.	
Denis O'Brien	Denis O'Brien Entrepôt de vérific, à Québec- Ouvrages supplémentaires.	21 sept	21 sept Bur. complet Décision	Décision	4,600 00			4,600 00 function and page encore examinée, mais le sera bientôt.
Alex, Martin	Edifice public de la rue Wellington, Ottawa-terrain pris	15 nov	ор	op		150 00 [750 00 25 nov	
NB., 1885.	NB., 1885. M. Starr et Gie Pont Des Joachims — Ouvrage	1885.	, c	ć		42,279 00	6 déc	Mais le montant payé à M. Star.
1887	supplémentaire 43 dec	49 uec		3				et Che devrait efre geuur- soit, environ \$40,000.
]								

CHAS. THIBAULT, Secrétaire des arbitres officiels.

OTTAWA, 18 juillet 1887.

ANNEXE No 27

CHEFS ET SOUS-CHEFS DU DÉPARTEMENT

Nº de renvoi, 63,650.

51 Victoria.

ANNEXE

Membres, commissaires et commissaires adjoints du bureau des travaux, ainsi que tement des Travaux

Président, c	ommissair	es e	t mini	stres.				Commissaires- et sous-minis	•	ints	
Noms.		***************************************	De			A		Noms.	la n	Date de ominat	tion
Sous l'autorité de l'acte 4-5 38, corporation du bure travaux.	Vic., ch. au des	-			-			Accordance to the second secon			
L'hon. H. H. Killaly, prési	ident	••••								****	
D. Daly S. B. Harrison J. Davidson	dembres	29	déc.	1841	3	oct.	1844				
Nouveau bureau des tr	avavx						ļ				
L'hon. H. H. Killaly, prési D. Daly	1	5	oct.	1844	8	juin	1846				
Sous l'autorité de l'acte 9	Vic., ch.										
37, etc. L'hon. W. B. Robinson, co	mmissaire en chef.	4	juill.	1846	10	mars	1848	L'hon. Charles Eus Casgrain, commis		r aoùt	1846
E. P. Taché	do	ιı	mars	1848	26	nov.	1849	saire-adjoint. L'hon. M. Cameron	, lı	mars	1848
J. Chabot	do •	15	déc.	1849	31	mars	1850	commiss-adjoint. In o. Westenhall		fév.	1850
W. H. Merritt	do	20	avril	1850	11	fév.	1851	commissadjoint L'on. Jos. Bourret	, 20	avril	1850
J. Bourret	do	15	fé v.	1851	27	oct.	1851	commiss.adjoint L'hon. H H. Killaly commiss.adjoint	15	fév.	1851
John Young J. Chabot F. Lemieux C. Alleyn L. H. Holton L. V. Sicotte	do	23 27 28 2	janv. nov.	1854 1854 1855 1855 1856	26 25 1 1 6	janv. nov. er août do	1858	Samuel Keefer, com	- 6	mai	1859
John Rose Jos. Cauchon, con U. J. Tessier L. T. Drummond M. Laframboise J. U. Ohapais	mmissaire do do do	15 15 24 28 23	juin mai do juill.	. 1859 186 186 186 186 186 186	1 23 2 27 3 23 3 29	mai do juil. mara	1862 1863 186	Toussaint Trudeau		mars	1864
Sous l'autorité de l'acte chap. 12.	31 Vic.,			•		•		,			
L'hon. Wm. McDougall,	ministre	. 1	er juil	1.186	7 -	oct.	1869	Toussaint Trudeau sous-ministre.	1, —	mai	1868
	C.C.M.G	. 7 ' 17	nov.			oct.	187 187 187	8			
Sir Hector L. Langer C.C.M.G., ministre	vin, C.B.	20	mai	187	9	••••••	******	G. F. Baillairg sous ministre.	ė, 4	oct.	1879
246				ſ1	88	7]		1	1	igas renormen i bird	

No 27.

les ministres, sous-ministres, secrétaires, ingénieurs et architectes en chef du déparpublics, de 1841 à 1887.

Se crétaires.		Ingénieurs	en ch.f.	Architectes en chef.		
Noms.	Date de la nomination.	Noms.	Date de la nomination.	Noms.	Date de la nomination	
Chomas A. Begly	17 août 1841	Samuel Kecfer	17 août 1841	F. P. Rubidge, architecte et sous-ingénieur	i	
'homas A. Begly, en vertu de l'acte créant le dépar- tement des Tra- vaux publics.	25 sept. 18 47	,				
>>>	\$000 000 00 C/ 0522 1003 Bb	John Page	31 oct. 1853			
oussaint Trudeau.	13 dée. 1859	,			,	
rederick Braun	8 mars 1864					
•••••••••••••••••••••••••••••••••••••••	***************************************	G. F. Baillairgé, sous-ingénieur en chef.	5 juill. 1871	Thos. S. Scott	7 fév. 1872.	
S. Chapleau F. H. Ennis A. Gobeil	4 oct. 1879 4 nov. 1880 23 janv. 1885	H. F. Perley	25 nov. 1880.	Thos. Fuller	31 oct. 1881.	

ANNEXE No. 28.

CORRESPONDANCE OFFICIELLE

Du 1er Juillet 1867 au 30 Juin 1887.

ANNEXE No 28.

CORRESPONDANCE OFFICIELLE.

Lettres reçues et expédiées depuis le 1er juillet 1867 jusqu'au 30 juin 1887.

			Années		Reçues.	Expédiées.
1867	-Du 1	er juillet au 31 (lécembre	*** ******* ***** ***** *****	2,075	1,511
1868	ďο	ler janvier au 3	l décembre	.,,	3,498	2,317
1869	do	do	do		3,448	2,171
1870	do	do	do		4,961	3,185
1871	do	do	do		6,268	3,983
1872	do	do	do		8,3 33	4,428
1873	do	do	do		10,072	5,707
1874	do	do	do	••••••	9,800	5,043
1875	do	do	do		9,006	5,006
1876	do	do	do	***************************************	7,971	4,773
1877	do	\mathbf{d} o	do		7,517	4,425
1878	do	do	do		6,886	4,021
1879	do	do	au 6 octobi	е	7,186	4,547
1879*	do	7 octobre au	31 décembre		2,033	810
1880	do	1er janvier	do	********* ******* ******* ******* ******	8,451	4,410
1881	do	do	do		9,599	5,529
1882	do	do	do		10,505	5,699
1883	do	do	do		11,633	6,227
1884	do	do	do	***************************************	13,114	6,903
1885	do	do	do	Canal (1,11,11,11,11,11,11,11,11,11,11,11,11,1	†8,977	5,321
1886	do	do	do		9,644	5,352
1887	do	do	au 80 juin		4,866	2,735

^{*} L'arrêté du conseil, approuvé le 19 mai 1879, et publié à la page 1496 de la Gazette du Ganada, fixait le 20 mai comme le jour où devait avoir lieu la division des départements des chemias de fer et canaux et des travaux publics, conformément à l'acte 42 Vic., chap. 7. Le personnel des employés et commis du departement des travaux publics continua d'administrer à la fois les affaires des deux départements jusqu'au ler octobre, jour où fut approuvé l'arrêté du conseil qui répartissait le personnel entre les deux départements. La première lettre du nouveau département des travaux publics a département des travaux publics a été écrite le 7 octobre

La liste qui précède ne renferme pas la correspondance des chefs du département avec leurs subordonnés et le public, qui s'élève en moyenne à 8,000 lettres par année, ni les chèques du département et autres, dont environ 5,000 sont expédiés pendant chaque exercice.

[†] La réduction du nombre de lettres reçues et envoyées n'est pas due à une diminution de cette correspondance, mais à un changement dans le mode de classement depuis le ler avril. Jusqu'à cette date, tous les comptes étaient euregistrés séparément, et une lettre accompagnait chaque paiement. Maintenant, les comptes sont classés par matières, jusqu'à tente ou quarante comptes sont quelquefois compris dans un seul numéro; et on a substitué des placards imprimés aux lettres qui accompagnaient autrefois les paiements. Ces changements ont fait faire une très grande économie de temps, et facilitant heuroup l'appédition des efficies du déscripment. litent beaucoup l'expédition des affaires du département.

SUPPLÉMENT

Dΰ

RAPPORT DU MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS

POUR

L'EXERCICE 1886-87.

IMPRIME PAR ORDRE DU PARLEMENT.



OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR BROWN CHAMBERLIN,
IMPRIMEUR DE LA REINE ET CONTROLEUR DE LA PAPETERIE.
1888.

			`		
1					
		•			
	•				
	•				

ANNEXE No 29.

NAVIGATION INTÉRIEURE DU CANADA.

ÉLÉVATIONS DU SAINT-LAURENT, DU LAC CHAMPLAIN ET DE LA RIVIERE HUDSON, AU-DESSUS DU NIVEAU MOYEN DE LA MER.

ROUTES OCÉANIQUES ENTRE LE CANADA, LES ÉTATS-UNIS ET LES PAYS ÉTRANGERS.

ROUTES CANADIENNES PAR TERRE JUSQU'À L'OCÉAN, Etc.

CHEMINS DE FER ET LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES DE L'ÉTAT, ETC., ETC.

ROUTES PAR LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS, Etc., DE LIVERPOOL AU JAPON.

ROUTES PAR LE CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE, ET PAR LES CANAUX DE SUEZ ET DE PANAMA.

COUT DES TRAVAUX PUBLICS DU CANADA.

PAR

G. F. BAILLAIRGÉ,

Député ministre des Travaux Publics.

ANNEXE No 29

PARTIE I.

NAVIGATION DU SAINT-LAURENT, RIVIÈRES OTTAWA, SAGUENAY ET LE LAC SAINT-JEAN, EAUX NAVIGABLES DE MANITOBA ET DES TERRITOIRES DU NORD-OUEST, PORT NELSON ET LA BAIE D'HUDSON,

ET AUSSI,

ELEVATIONS DU SAINT-LAURENT, ETC., AU-DESSUS DU NIVEAU MOYEN DE L'OCÉAN,

ET

NIVEAUX D'EAU, Etc.,

(En connexion avec les inondations)

Entre Laprairie, Montréal et Trois-Rivières, L'ouverture et la clôture de la Navigation à Québec, Montréal, Kingston et Toronto, Etc., Etc.

1re PARTIE.

INDEX.

- N° 1. Navigation du Saint-Laurent: Tableau des distances depuis le Dêtroit de Belle-Ile jusqu'à Duluth, à la tête du lac Supérieur.
- Nº 2. Tirant d'eau, navigation du Saint-Laurent.
- N° 3. Distances entre les principales localités de Montréal à Québec, en suivant la ligne centrale du chenal des navires.
- N° 4. Navigation du Saint-Laurent: Niveaux des rivières et des lacs au-dessus de l'océan, à Albany et à Trois-Rivières, d'après diverses autorités.
- N° 5. Niveaux constatés entre la marée basse à Trois-Rivières et le niveau minimum observé dans le port de Montréal, à l'entrée inférieure de la vieille écluse n° 1, au pied du canal Lachine.
- N° 6. Maximum et minimum des niveaux et des hauteurs d'eau sur le buse d'aval de la vieille écluse n° 1, au pied du canal Lachine, dans le port de Montréal, adoptés précédemment et aujourd'hui par les ingénieurs du port, de l'aqueduc, etc.
- N° 7. Navigation du Saint-Laurent: Observations sur le chenal dragué entre Québec et Montréal et le tirant d'eau dans les canaux sur la voie principale de navigation du Saint-Laurent.
- N° 8. Navigation des lacs depuis la tête du lac Supérieur jusqu'à Trois-Rivières* Longueur, largeur, profondeur, superficie et élévation au-dessus de l'onde marée fluviale à Trois-Rivières.
- N° 9. Chenal des navires au travers des battures du lac Sainte-Claire.
- Nº 10. Canal du Saut Sainte-Marie.
- N° 11. Tableau indiquant les plus petites écluses sur les diverses voies de navigation aussi les dimensions des plus gros navires qui peuvent franchir ces écluses.
- N° 12. Lac Saint-Jean; longueur, largeur, superficie, niveau au-dessus de la mer, profondeur, les vents, la glace, etc.
- N° 13. Route d'eau, depuis Tadoussac, près de l'embouchure de la rivière Saguenay, jusqu'à la tête du lac Saint-Jean.
- N° 14. Tableau indiquant le nombre de voyages, le tonnage et les équipages des bateaux à vapeur qui ont fréquenté le port de Chicoutimi et d'autres endroits sur la rivière Saguenay, depuis 1840 jusqu'à 1857 inclusivement.
- Nº 15. Tableau des navires d'outre-mer qui ont pris chargement dans les ports des comtés de Chicoutimi et Saguenay, depuis 1840 jusqu'à 1887 inclusivement.
- N° 16. Fleuve Saint-Laurent et route Dawson, du détroit de Belle-Ile à Port-Arthur sur la côte nord du lac Supérieur, et de ce dernier point à Winnipeg.
- N° 17. Distances approximatives de l'embouchure de la rivière Rouge, en descendant, jusqu'au Grand-Rapide, à l'embouchure de la Saskatchewan-Nord ou Saskatchewan Principale, et de là en remontant jusqu'à Fort-Edmonton.
- N° 18. Observations relatives aux bateaux à vapeur et au tirant d'eau sur la voie de navigation entre l'embouchure de la rivière Rouge et Fort-Edmonton sur la Saskatchewan.
- Nº 19. Cours d'eau et nappes d'eau navigables: Manitoba et le Nord-Ouest.
- Nº 191. Région du grand fleuve Mackenzie: Navigation, climat et ressources.

- Nº 20. Volume d'eau que déchargent la rivière Saskatchewan et ses bras nord et sud.
- Nº 21. Noms des bateaux qui fréquentent les eaux du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest,
- N° 22. Région de la baie d'Hudson: Navigation, climat, ressources, etc.
- N° 23A. Tableau des principaux fleuves du globe, comparés au fleuve Saint-Laurent et aux rivières des Outaouais, Saguenay, Saskatchewan, etc.
- N° 23B. Débit du fleuve Saint-Laurent, entre le Saut-Ste-Marie et Québec.
- N° 24. Comparaison des routes par l'Outaouais et le Saint-Laurent,
- N° 25. Rivière Mississipi.
- N° 26. Elévations ou hauteurs du Saint-Laurent et de l'Hudson-Repères, etc.
- N° 27. Inondations à Montréal et à Laprairie, etc.
- N° 28. Elévations approximatives du Saint-Laurent, du lac Champlain et de l'Hudson, au dessus du niveau moyen de la mer, etc.
- N° 29. Débit du Saint-Laurent mesuré à Montréal en 1882.
- N° 30. Progrès de l'inondation entre Laprairie et Trois-Rivières, en avril 1886.
- Nº 31. Ouverture et clôture de la navigation à Montréal, 1877 à 1888.
- N° 31½. Ouverture et clôture de la navigation à Montréal 1864 à 1888, et notes relativement à la glace.
- N° 32. Dates de la détâcle de la glace et de son passage au courant Sainte-Marie, en bas de Montréal, 1824 à 1847.
- N° 33. Notes au sujet de l'ouverture et de la clôture de la navigation, en haut de Montréal, 1842 à 1853.
- N° 34. Ouverture de la navigatión au quai des Cascades et au pied du canal Beauharnois, 1846 à 1853.
- N° 35. Ouverture et clôture de la navigation à Québec, Montréal, Kingston et Toronto, de 1814 à 1888.
- N° 36. Ouverture et clôture de la navigation sur la rivière Hudson, les canaux Champlain et Erié, et l'ouverture sur le lac Erié, de 1824 à 1888.

(N° de renvoi, 40,995.)

N° 1.—NAVIGATION DU SAINT-LAURENT.

DISTANCES

DU DÉTROIT DE BELLE-ILE À DULUTH, À LA TÊTE DU LAC SUPÉRIEUR.

		g	Milles sta	tutaires.
De	Α	Sections de navigation.	Inter- médiaires.	Total au détroi de Belle-Ile.
Ottonit de Polle IIe	O White	Car Car Ar	2.0	
Détroit de Belle-Ile	Dhana anat 3/ Antionsti	Golfe Saint-Laurent	240	240
Cap Whittle	Phare ouest d'Anticosti	do	201	441
nare ouest d'Anticosti	Pointe-au-Père		202	643
Pointe-au-Père	Kimouski	do	6	649
Rimouski		do	12	661
3ie	Ile-Verte	do	39	700
	Québec	do	126	826
	Trois-Rivières	do eau de marée	74	900
rois-Rivières	Montréal	do	86	986
	Lachine	Canal Lachine	83	994
	Beauharnois	Lac Saint-Louis	154	1,009
	Sainte-Cécile	Canal Beauharnois	111	1,021
Sainte-Cécile	Cornwall	Lac Saint-François	323	1,053
Jornwall	Dickinson's Landing	Canal Cornwall	111	1,065
Dickinson's Landing	Pointe-Faran	Fleuve Saint-Laurent	5	1,070
Pointe-Farran	Extrém. sup. de l'Ile Croyle			1,071
Extrém. sup. de l'Ile Croyle	Williamsburg on Morrisburg			1,081
Williamsburg	Rapide-Plat	Canal du Rapide-Plat		1,085
Rapide-Plat	Village de la P'te-Iroquois.			1,090
Village de la P'te-Iroquois.	Extrém.sup.de la Presqu'Ile		3	1,093
Presqu'Ile	Pointe-Cardinal, Edwards-			1
	burg	Canal de la Jonction		1,095
Pointe-Cardinal	Tête du Rapide des Galops			1,097
Rapide des Galops	Prescott	Fleuve Saint-Laurent	. 7층	1,105
Prescott	Kingston	do	59	1,164
Kingston	Port-Dalhousie			1,334
Port-Dalhousie	Port-Colborne			1,361
Port-Colborne	Amherstburg	Lac Erié	232	1,593
	Windsor	Rivière Détroit	. 18	1,611
Windsor	Pied de l'Ile Sainte-Marie.	Lac Sainte-Claire		1,636
	Sarnia	Rivière Sainte-Claire		1,669
Sarnia	Pied de l'Ile Saint-Joseph	Lac Huron	270	1,939
Pied de l'Ile Saint-Joseph.	Pied du Saut-Sainte-Marie	. Rivière Sainte-Marie	. 47	1,986
	Tête du Saut-Sainte-Marie			1,98
	Pointe-aux-Pins			1,99
Pointe-aux-Pins	Duluth	Lac Supérieur	. 390	2,38

Des 2,384 milles du détroit de Belle-Ile à la tête du lac Supérieur, il y a 713 milles de navigation artificielle, et 2,3124 de navigation naturelle.

Du détroit de Belle-lle à Liverpool, 1,942 milles géographiques, ou 2,234 milles statutaires. L'ascension totale, du point de marée, au lac Supérieur, est aujourd'hui évaluée à 6023 pieds audessus du niveau de marée à Trois-Rivières, et à 601.78 pieds au-dessus du niveau de marée, à New-

dessus du niveau de maree à trois-kivieres, et à 501'78 pieus au-dessus du niveau de maree, à new-York, d'après les informations les plus récentes obtenues le 7 avril 1883.

Pour les détails relatifs aux diverses sections de navigation, sur les rivières et canaux, savoir :—les distances intermédiaires ou totales; la chute intermédiaire et l'élévation totale au-dessus du niveau de la marée; les dimensions et la profondeur de chaque canal et de chaque écluse, etc., sur la route navigable du Saint-Laurent et de ses affluents, etc., voyez les tableaux n°s 4, 5, 13, 14, 15, 29 de l'annexe n° 30 du Rapport général des Travaux publics, de 1867 à 1882.

Pour les dates de l'ouverture et de la clôture de la navigation, vcir l'annexe n° 19 qui précède et les tables 31 à 36 au suivent.

les tables 31 à 36 qui suivent.

N° 2.—Tirant d'eau—Navigation du Saint-Laurent.

Sections de navigation.	Minimum de la profon- deur en 1887.	Profondeur lorsque les tra- vaux en voie d'exécution serontachevés. Voir observa- tions au n° 7.
Chenal dragué—De Québec à Montréal—En voie d'exécution	9 9 10 10 14 16.8	Pieds. 27.5 14 14 14 14 10 10 10 16.8

N° 3.—DISTANCES ENTRE LES DIVERSES LOCALITÉS DE MONTRÉAL À QUÉBEC. Mesurées en milles anglais en tenant le centre du chenal des navires.

D		Milles sta	tutaires
De	A	Intermé- diaires.	Total.
Montréal, quai de l'île, vis-à-vis la douane. Longue-Pointe Pointe-aux-Trembles, en haut Varennes. Cap Saint-Michel. Verchères Phare de l'île aux Prunes. Chenal de Contrecœur, entrée supérieure. Lavaltrie Chenal de Contrecœur, entrée supérieure. Lavaltrie Chenal de Contrecœur, entrée inférieure. Lanoraie Sorel, vis-à-vis du phare. Phare de l'île de Grâce. Phare de l'île de Grâce. Phare de l'île aux Roches. Phare-flottant n° 1 do 2 Souée blanche. Phare-flottant n° 3 Port-Saint-François. Trois-Rivières Bécancour, bouée de fer au Coude. Champlain Quai de Batiscan Cap La-la-Roche, centre du nouveau chena Cap Charles Cap Charles Sainte-Croix Ecureuils Pointe-aux-Trembles, en bas. Cap-Rouge.	Pointe-aux-Trembles, en haut. Varennes Cap Saint-Michel Verchères Phare de l'île aux Prunes Chenal de Contrecœur, entrée supérieure. Lavaltrie. Chenal de Contrecœur, entrée inférieure. Lanoraie Sorel, vis-à-vis du phare Phare de l'île de Grâce Phare de l'île de Grâce Phare de l'île aux Roches Phare-flottant n° 1 do 2 Bouée blanche Phare-flottant n° 3 Port-Saint-François Trois-Rivières Bécancour, bouée de fer au Coude Champlain Quai de Batiscan Uap Levraut Cap-à-la-Roche, centre du nouveau chena. Cap Charles Rapides du Richelieu Quai du Platon Sainte-Croix Ecureuils Pointe-aux-Trembles, en bas Coap-Rouge	1 · 6 4 · 8 1 · 8 3 · 8 5 · 5 4 · 4 6 · 5 6 · 6 7 · 9 4 · 9 4 · 9 5 · 5 6 · 9 4 · 9 5 · 5 6 · 9 1 · 10	6·1 10·1 13·5 16·3 21·6 22·7 28·8 30·4 35·0 48·8 52·3 56·4 64·8 57·3 60·4 64·8 101·5 101·5 101·5 108·6 111·0 120·0 130·5 150·0 160·3

N° 4.—NAVIGATION DU SAINT-LAURENT.

NIVEAUX du fleuve et des lacs au-dessus du niveau de la marée à Albany et à Trois Rivières, d'après les autorités suivantes:—

		•						
	Au-dessus du niveau de la marée à Albany.	Au	-dessus d		de la ma		is-Rivière	8.
Sections de navigation.	Ingénieurs des B.·U., 1816, 1876, 1882, 1883.	Cartes del'Amirauté, 1817, 1818, 1822, 1823.	Rubidge, 1846.	Canal projeté de l'Outaonais pour les navires — Shanley, 1858.	Canal projeté de l'Outaonais pour les navires—Clarke, 1859.	Rapport du ministère des Travaux pu- blics, 1867.	Rapport de la commission des canaux, 1871.	Rapport du ministère de Travaux pu- blics, 1862.
Albany, rivière Hudson Trois-Rivières, fleuve St-Laurent Montréal, fleuve St-Laurent	(d)	0.00	0·00 12·75	0·00 13·00	0·00 12·75	0 00 13·25	0•00 11·00	0·00 11·75
Kingston, lac Ontario Oswego do Lac Erié, explor. de 1876 do do 1876 do rapport de 1882	245·15 564·85 571·68	1817. 232·20	234.00		300,000 000000 1000000000000000000000000000	234.00	234.00	240.00
do autorités cana diennes Lac SainteClaire		1818. 564 00	564.00			564·00 572 00	564·00 568·00	566·75 570·75
Lac Huron			594·00 594 00	572.00	574 00	578·00 578·00 580·00	574 00 578 00 578 00	576·75 576·75 578·75
Lac Supérieur, Saut Ste	du niv de la marée à	1823.			400071 .0000	600.00	600.00	602:75

OBSERVATIONS.

(a) La marée à Albany signifie la moyenne de la marée basse, qui est d'environ un pied plus élevée que la marée la plus basse.— Voir le télégramme du major D. L. Malloy, ingénieur et arpenteur-adjoint de l'Etat de New-York, n° 32,607, en date du 12 mars 1883.

MONTANT ET BAISSANT MOYENS DE LA MARÉE A ALBANY ET A NEW-YORK.

(b) Suivant un télégramme reçu le 23 avril 1883, de John G. Parke, chef intérimaire des ingénieurs, à Washington, E.-U., le montant et le baissant moyens de la marée à l'île du Gouverneur, port de New-York, est de 4·40 pieds, et à Albany il est de 2·32 pieds. Voir n° 33.865.

DÉCLIVITÉ DE LA RIVIÈRE HUDSON DEPUIS ALBANY JUSQU'A NEW-YORK.

(c) Suivant une lettre datée à Washington, E.-U., le 1er mai 1883, de Richard D. Cutts, ingénieur assistant, en charge du bureau d'hydrographie et de géodésie des Etats-Unis, la différence de niveau à marée basse, entre l'île du Gouverneur (port de New-York) et Albany, ou la déclivité totale entre les deux points, est de 4.27 pieds. Voir n° 34,047. Voir les observations d, e. f, sur la page suivante.

1]

N° 5.—DES TROIS-RIVIÈRES A MONTRÉAL.

ELEVATION au-dessus de la marée la plus basse observée à Trois-Rivières, telle qu'établie par les niveaux pris durant la construction du chemin de fer du Nord, de 1876 à 1879, et en février 1883.

Désignation.	Répère— Ohemin de fer du Nord, entre Montréal et Québec.	Elévation.	
		Inter- médiaire.	Au-dessus de l'eau basse à Trois- Rivières.
Niveau minimum de l'eau observé à Trois-Rivières par R. Steckel, jusqu'au 19 septembre 1881. Sommet de l'angle S-E. du quai de la Cie du Richelieu à Trois-Rivières	d 39·55	d 0.00	d 0.00
Point de répère ou sommet de la maçonnerie du pont du ch. de fer, rivière St-Maurice, 2 milles en amont de l'embouchure Point de répère, sommet du pont du chemin de fer à Terrebonne. Sommet du couronnement de l'ancienne écluse n° 1, à l'entrée du canal Lachine, Montréal, à environ 19 milles du pont du	90·00 81·17	33·45 8·83	50·45 41·62
chemin de fer de Terrebonne. Niveau minimum de l'eau observé à Montréal, depuis septembre 1852: du 8 au 9 novembre 1879, et le 6 octobre 1881, au pied du canal Lachine, vieille écluse n° 1	67.19	13·98 e 15·91	27·64 e 11·73
Sommet du busc inférieur de la vieille écluse n° 1, au pied du canal Lachine, Montréal	35.86	Pieds d'eau sur le busc inférieur de l'éclusen° 1. e 15.42 Elévation au-dessus du	3.69
Montréal: sur le busc, 17; moyenne d'été de l'aqueduc de Montréal: sur le busc, 19 pds	•	busc infé- rieur de l'é- cluse n° 1.	.[
Niveau maximum de l'inondation en amont du pont Victoria avril 1858 Niveau d'été sur les battures du lac Saint-Pierre, 18:50 pieds cela correspond à 17 pieds sur le busc inférieur de l'écluse ng 1, Montréal.	79 61	43.75	40.06

Observations.—Suite.

Voir tableau précédent, n° 4, navigation du Saint-Laurent.

(d) Le niveau de la marée à Trois-Rivières est le plus bas qui ait été constaté jusqu'au 19 septembre 1881. Il est de 17 pieds au-dessous du point de repère, à l'angle sud-est du quai de la Compagnie de Navigation Richelieu et Ontario.— Voir notes en date du 21 février 1883, n° 33,687.

(e) L'élévation du niveau de l'eau basse, disons 11·73 pieds, à Montréal, au dessus du niveau de la marée à Trois-Rivières, représente une profondeur de 15·42 pieds

d'eau sur le seuil de la vieille écluse n° 1, au pied du canal Lachine.

(f) L'élévation moyenne du lac Supérieur au dessus du niveau de la mer, se réfère au niveau moyen de la marée à New-York.— Voir le télégramme du major Farquhar, ingénieur, daté de Détroit, le 7 avril 1883, n° 33,363.

Voir les tableaux nos 26, 27, 28, basés sur les renseignements les plus récents obtenus jusqu'en 1888.

Nº 6.—PORTS DES TROIS-RIVIÈRES ET DE MONTRÉAL.

NIVEAUX de l'eau haute et de l'eau basse au-dessus de la marée à Trois-Rivières et du sommet du busc d'aval de la vieille écluse n° 1, au pied du canal Lachine à Montréal.

Designation.	Repère— Ingénieurs du port de Montréal.	Repère— Ingénieurs du chemin de fer de la Rive-Nord.	du sommet du busc inférieur de la vieille écluse n° 1 du canal Lachine, Montréal.	Elévation au-dessus du niveau de la marée à Trois- Rivières.
1	i			
Niveau minimum observé à Trois-Rivières le 19 septembre 1881	84.69	39 55	3.69	0.00
l'entrée inférieure du canal Lachine Niveau minimum observé à Montréal, depuis sep- tembre 1852 jusqu'au 8 et 9 novembre 1879, et	81 00	35.86	0.00	-3.09
jusqu'au 8 octobre 1881	96.42	51.28	15 42	+11.73
récem, par la commission du port de Montréal. Niveau d'eau basse, port de Montréal, tel que pré-	97.50	52.36	16.50	+12.81
cédemment adopté	98.00	52.86	17:00	+13:31
Keefer	100.00	54.86	19.00	+15.31
Niveau du couronnement de la vieille écluse n° 1. Niveau maximum de l'inondation, au-dessus du	112.33	67:19	31.33	+27.64
pont Victoria, en 1858 Point de repère de l'artillerie, sur la rampe du mur de revêtement, en face du marché Bonsecours.	124.75	79.61	43.75	- 40.06
D'après les ingénieurs du projet Shearer.	119.63	74.49	38.63	+34.94
D'après John Sutcliffe, I C	119.61	74.47	38.61	+34.92
D'après les ingénieurs du port de Montréal		74.43	38.57	+34.88

N° 7.—NAVIGATION DU SAINT-LAURENT.

Observations sur le chenal dragué entre Québec et Montréal, et le tirant d'eau dans tous les canaux sur la voie principale de navigation du Saint-Laurent.

CHENAL DRAGUÉ ENTRE QUÉBEC ET MONTRÉAL.

Le creusement du chenal des navires entre Montréal et Québec jusqu'à une profondeur de 25 pieds a été terminé en 1882. Par l'acte du parlement 46 Vic., chap. 38, sanctionné le 25 mai 1883, le prélèvement de \$900,000 fut autorisé pour continuer le dragage jusqu'à une profondeur de $27\frac{1}{2}$ pieds. Les commissaires du havre commencèrent les opérations le 18 juin 1883, et les ont poussées avec vigueur jusqu'à ce jour, excepté pendant l'interruption nécessaire de l'hiver. On retrouvera dans l'annexe n° 9, une description de ces opérations. La largeur des parties draguées dans le chenal varie de 350 à 450 pieds. Par l'acte 51 Vic., chap. 5., du 22 mai 1888, le gouvernement fédéral a pris le contrôle des travaux de dragage, dont les frais devront être payés par l'Etat.

CANAUX-VOIE DU FLEUVE SAINT-LAURENT.

Lorsque l'agrandissement des canaux fut résolu, en 1871, l'échelle de navigation fut fixée à une profondeur uniforme de 12 pieds sur toute la voie du Saint-Laurent. L'exécution de ce projet fut autorisée en 1873.

En 1875, on représenta vivement l'opportunité d'approfondir les divers canaux

de manière à permettre aux navires tirant 14 pieds d'eau de les franchir.

Le gouvernement acquiesça à cette demande et des ordres furent donnés de poser les fondations de toutes les structures permanentes, sur les sections non encore adjugées à l'entreprise, à une profondeur correspondant à 14 pieds d'eau sur les buscs des écluses. Les ordres ainsi donnés s'appliquaient à toutes les constructions importantes sur la voie principale de navigation entre le lac Erié et la cité de Montréal.

Sur tous les canaux agrandis, les écluses auront partout 275 pieds de longueur entre les portes, 45 pieds de largeur, et à leur achèvement, il y aura une profondeur

de 14 pieds d'eau sur les seuils.

Cela permettra à presque tous les navires de construction ordinaire de les franchir avec une charge pesant mille tonneaux et davantage; mais comme il semble y avoir une tendance à augmenter la largeur du travers et la section transversale des navires destinés au transport du fret, il est probable qu'avant longtemps les canaux seront fréquentés par des navires jaugeant au moins 1,500 tonneaux.

Relativement à ce qui précède et pour plus amples détails, voir les pages 4 et 5 du rapport de M. John Page, ingénieur en chef des canaux, en date du 16 février

1880, et publié la même année.

A l'ouverture de la navigation, en 1887, on avait complété le creusement du canal Welland, jusqu'à une profondeur de 14 pieds, sur toute sa largeur, qui est d'environ 120 pieds, depuis Allanburg en descendant, et depuis le bief de partage vers l'ouest, sur la moitié de sa largeur, c'est-à-dire 60 pieds. Le premier vaisseau, d'un tirant de 14 pieds, traversa le canal, le 26 mai, et l'élargissement fut terminé sur toute la largeur vers décembre 1887.

CANAL DU SAULT-SAINTE-MARIE.

D'après un télégramme, n° 33,238, en date du 5 avril 1883, du major Farquhar, chargé de la direction des travaux sur ce canal, le maximum de chute de la nouvelle écluse du canal agrandi est de 186 pieds, et le minimum de 168 pieds.

Nº 8.—NAVIGATION DES LACS.—Du lac Supérieur au terme de la marée.

	Milles s	BTATUTAIS	tes.	Profo En P		Super-	Elévation au-dessus
Noms des lacs et rivières qui les relient.	Maximum de longueur.	Maxi- mum de largeur.	Largeur moyen- ne.	Maximum.	Moyenne.	ficie en milles carrés.	du niveau de la mer, à Trois- Rivières.
							Pieds.
Supérieur Rivière Sainte-Marie Michigan Green Bay (Baie Verte) Détroit de Mackinaw Baie Georgienne Huron Rivière Sainte-Claire Lac Sainte-Claire Lac Erié Rivière Niagara Lac Ontario Lac Saint-François Lac Saint-Iouis Lac Saint-Ierre Lac Saint-Louis		160 4 84 25 20 55 105 3 60 3 52 5 7 9	80 1 58 18 10 40 70 20 1 38 1 40 40 7	900 50 27 37 204 600 80 63 40	900 30 1,000 500 40 500 450 35 15 20 90 30 412 36 30 8	22,400 2,000 2,000 360 10,000 6,700 132 75 200	602 8 602 8
Parcours total de la navig. sur les lacs	2,112 Y	compris l l'exclus.					

N.B.-Pour les élévations au-dessus de l'océan, voir le tableau corrigé No. 28.

N° 9.—CANAL DES NAVIRES A TRAVERS LES BATTURES DU LAC SAINTE-CLAIRE, MICHIGAN, E.-U.

Le canal a été projeté en 1866, dans le but d'avoir un chenal droit traversant les battures du lac Sainte-Claire, ayant 13 pieds de profondeur et 300 pieds de largeur, pourvu de chaque côté d'une digue de 7,300 pieds de longueur, se composant chacune de caissons en bois reposant sur des pilotis enfoncés dans le fond primitif de la batture, et remplis de matières extraites du chenal; chacune des digues devant être protégée des deux côtés par des palplanches.

Le projet en question fut modifié en 1874 de manière à donner un chenal de 16 pieds de profondeur et de 200 pieds de largeur. Les travaux furent complétés en

1881; le coût de leur construction alors était de \$591,544.09.

Nº 10.—CANAL DU SAUT-SAINTE-MARIE, E.-U.

Ce canal, qui permet d'éviter les rapides de la rivière Sainte-Marie, qui relie les eaux des lacs Huron et Supérieur, est situé dans l'Etat du Michigan, et a été originairement projeté en 1837. Le canal ne fut cependant commencé que le 4 juin 1853, et le premier bateau franchit l'ancien canal le 18 juin 1855. Prix de l'ancien canal à la date du 14 mai 1855, \$999,802.46 En 1870, l'agrandissement du canal fut commencé, et il a été ouvert à la navigation le 1er septembre 1881, mais il n'a été terminé qu'en 1882, époque à laquelle le coût de l'agrandissement s'élevait à \$2,405,000. Le bief supérieur du canal agrandi est de 5,500 pieds de long, la largeur minimum de 108 pieds, et la largeur à l'entrée d'amont 500 pieds. La nouvelle écluse du canal agrandi est de 515 pieds de long, entre les portes, 80 pieds de large dans le sas, 60 pieds de large entre les portes, avec 16 pieds d'eau sur les seuils à l'eau basse movenne; l'ascension totale varie de 16% à 18 pieds. Les deux vieilles écluses au pied du canal avaient, chacune, 350 pieds de long, 70 pieds de large au sommet et 61 au fond du sas, et 70 pieds entre les portes, avec 12 pieds d'eau sur les seuils. On est à les démolir afin de faire place à une nouvelle écluse qui aura une profondeur de 21 pieds sur les seuils; la profondeur d'eau dans le canal doit être de 20 pieds.

Années.	Recettes brutes.	Tonnage.	Nombre de voiliers.	Nombre de bateaux à vapeur.	Nombre de passages.	Ouvert.	Fermé.
	\$ cts.						
1855	4,374 66	106,296	**********		*******	18 juin	23 nov.
1856	7,575 78	101,458	,	********		4 mai	
1857	9,406 74	180,820			*********	9 do	30 do
1858	10,848 80	219,819				18 avril	20 do
1859	16,941 84	352,642				3 mai	28 do
1860	24,777 82	403,657				11 do	26 do
1861	16,672 16	276,639		100000000000000000000000000000000000000		3 do	14 do
1862	21,607 17	359,612		~· ······		27 avril	27 do
1863	30,574 44	507,434			,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	28 do	24 do
1864	34,287 31	571,438	1,015	366	1,411	2 mai	4 déc.
1865	22,339 64	409,062	602	395	997	1 do	3 do
1866	23,069 54	458,530	555	453	1,008	5 do	3 do
1867	33,515 54	556,898	839	466	1,305	4 do	3 do
1868	25,977 14	432,563	817	338	1,151	2 do	
1869	31,579 96	524.884	939	399	1,388	4 do	
1870	41,896 43	690,825	1,397	431	1,828	29 avril	
1871	33,865 45	752,100	1,064	573	1,637	8 mai	29 nov.
1872	41,232 44	914,735	1,212	792	2,004	11 do	. 28 do
1873	44,943 18	1,204,445	1,549	968	2,517	5 do	16 do
1874	38,922 97	1,070,857	883	901	1,734	12 do	
1875	41,199 04	1,259,533	569	1,464	2,083	12 do	
1876	46,867 30	1,541,676	684	1,733	2,417	8 do	
1877	44,351 43	1,439,215	1,401	1,050	2,451	2 do	
1878	49,437 00	1,667,136	1,091	1,476	2,567	8 avril	
1879	41,385 63	1,677,071	1,403	1,618	3,121	2 mai	
1880	44,552 78	1,734,890	1,718	1,735	3,503	28 avril	. 15 nov.
1881	Perception	7,092,757	1,706	2,117	4,004	7 mai	. 5 déc.
1882	des péages	2,468,088	1,663	2,739	4,774	21 avril	. 3 do
1883	discontinuée,	2,042,259	1,458	2,620	4,315	2 mai	. 11 do
1884	9 juin 1881.	3,997,837	1,710	3,608	5,689	23 avril	
1885		3,035,927	1,689	3,354	5,380	6 mai	
1886,		4,219,397	2,534	4,584	7,424	25 avril	
1887		4.897.598	2,562	5,968	9,355	ler mai.	. 3 do

15

Jusqu'au 9 juin 1881, le canal était possédé et exploité par l'Etat du Michigan, et les péages perçus, étaient affectés au paiement des frais d'exploitation. A neuf heures du matin, ce jour-là, la propriété et le contrôle du canal furent transférés aux Etats-Unis, et dès lors la navigation du canal devint libre.

Les tonnages donnés dans le tableau doivent être compris comme étant le "tonnage enregistré." Les tonnages du "fret" diffèrent considérablement de cette colonne, mais ce n'est que depuis que le canal est passé sous le contrôle des Etats-

Unis qu'on fait cette distinction entre les deux, dans les registres du canal.

A part ceux énumérés sous le titre "voiliers" et "bateaux à vapeur," la colonne "nombre de passages "comprend tous les radeaux et autres embarcations non enregistrés qui sont passés dans le canal.

En 1879, le	nombre était	de	100
1880	do	#5000004.00000000.000005.00.400000.000.00	50
188 1	do		181
1882	do		372
1883	do	# 2 0 5 # 1 # # # 4 9 # # # # # # # # # # # # # # #	237
1884	do	**************************	371
1885	do	A	337
1886	do	***********	306
1887	do		825

Un changement dans les lois prescrivant la manière de calculer le tonnage pour l'enregistrement, fut mis en vigueur en 1883, et il en est résulté dans le chiffre du tonnage enregistré, une réduction inférieure à celui de 1882, tandis que de fait le tonnage réel (tonnage de "fret") qui est passé dans le canal en 1883 a excédé celui de 1882 de 237,585 tonneaux, et en 1884, il y a eu un nouvel excédant de 605,898 tonneaux, comme suit :—

1882	tonnage enregistré,	2,468,088.	Tonnage de	fret, 2,029,520
1883 -	do	2,042,259.	do	2,267,105
1884	do	2,997,837.	do	2,873,003
1885	do	3,035,937.	do	3,256,628
1886	do	4,219,397.	do	4,527,759
1887	do	4,897,598.	do	5,494,649

En vertu de l'acte du 5 août 1886, par les Etats-Unis, relativement aux rivières et aux havres, un octroi de \$250,000 a été accordé pour "a méliorer la rivière Sainte-Marie, Michigan, et pour la construction d'une nouvelle écluse et d'un chenal pour y aborder." D'après cet acte, le projet approuvé par le ministère de la guerre, est celui de construire une seule écluse avec une chute de 18 pieds, d'une longueur de 800 pieds entre les poteaux tourillons, et de 100 pieds de largeur, avec portes convenables à cette largeur, et une profondeur de 21 pieds d'eau sur les buscs, sur l'emplacement occupé par les deux premières écluses construites en 1855. Le prisme du canal devra être creusé suffisamment pour donner une profondeur d'eau d'au moins 20 pieds.

Voir lettre nos 63,286, 72,698 et 83,150 du brigadier général Poe, de l'armée des

Etats-Unis; la dernière étant en date du 8 décembre 1887.

Le gouvernement fédéral doit construire un autre canal sur la rive canadienne qui est vis-à-vis. L'exploration pour le tracé, est en progrès, 1887.

N° 11.—Tableau indiquant les plus petites écluses sur les diverses voies de navigation; aussi, les dimensions des plus gros navires qui peuvent franchir ces écluses.

	Dimension	s des écluse	es, en pieds.	Dimensions	des navire	es, en pieds.	_
Nom du canal.	Longueur.	Largeur.	Profon- deur d'eau sur les seuils.	Longueur.	Largeur.	Tirant d'eau,avec charge- ment.	Tonnage des navires.
Lachine Beauharnois Cornwall Williamsburg Welland Ecluse de Saint-Ours Chambly Rideau Sainte-Anne Oarillon Grenville Culbute Saint-Pierre Rivière Trent	276 200 200 200 270 270 200 118 134 200 200 200 200 200 131	45 45 55 45 45 45 23 ³ / ₂ 33 45 45 45 45 49 ³ / ₃ 32 ³ / ₂	12 9 9 9 14 7 7 5 9 9 9 6 18	250 180 180 180 250 180 110 120 180 180 180 180 199	44 44 54 44 44 42 23 21 44 44 44 44	12 9 9 14 7 61 44 9 9 9 9 17 12 17 12 12 12 13 14 14 15 15 16 16 16 16 16 16 16 16 16 16 16 16 16	1,000 700 750 750 1,000 230 250 700 700 700 550
Canaux des Etats-Unis. Erié	350	18 18 80 70	7 5 16 12 21	102 92 490	17½ 17½ 58 67	6 1 4 2 1 2 1 9	220 80 Pour plu- sieurs na- vires de 2,000

[†] On a fait le creusement du canal Welland sur toute sa longueur, jusqu'à une profondeur de 14 pieds, et cet ouvrage a été complété vers la fin de 1887.

(Pour les détails sur les canaux, voir les profils sous forme de tableaux, nos 4, 5, 12, 13, 14, 15 et 29 de l'annexe n° 30 du rapport général des travaux publics, 1867 à 1882).

N° 12.-LAC SAINT-JEAN.

Le lac est à une distance d'environ 100 milles statutaires de Québec, en droite ligne; 41½ milles par le chemin le plus court à partir de Chicoutimi, et à 110.97 milles statutaires de Tadoussac, vid la Petite-Décharge et la rivière Saguenay.

Sa plus grande longueur depuis Belle Rivière, près du pied du	J	·
lac, à son extrémité sud-est, jusqu'à l'embouchure de la		
rivière Mistassini, en remontant à la tête du lac à son		
extrémité nord-ouest	273	mil. sta.
Sa plus grande largeur, depuis l'embouchure de la rivière		
Péribonca jusqu'à l'embouchure de la rivière Ouiatchouan,		
ou du nord au sud, en suivant le méridien	20	66
Sa largeur en suivant le méridien au centre du lac	$17\frac{1}{2}$	"
Contour du lac, suivant la carte publiée par le commissaire des	-	
terres de la couronne, Québec, en 1880		" ,
Superficie du lac d'après E. E. Taché, sous-commissaire des		
terres de la couronne, Québec	365.4	10 "

L'élévation de son niveau au-dessus de la mer, d'après le rapport de A. L. Light, ingénieur en chef des chemins de fer du gouvernement de Québec, en daté du 8 mars 1881...... 278 pieds. L'élévation de son niveau au-dessus de la mer, d'après la carte

On dit que la profondeur du lac est généralement de 3 pieds à un mille du rivage, qu'elle varie de 12 à 54 pieds, en gagnant le large, sur une distance de 1½ mille à 3 milles du

rivage, et qu'elle est de 60 pieds vers le milieu du lac...... 3 à 60 pieds.

Voir la note S, partie III, annexe n° 8 du rapport général des travaux publics,

1867 à 1882.

Bouchette, dans son dictionnaire topographique, représente la profondeur du lac

comme étant de 240 pieds au centre.

En 1884, M. Joseph Rosa, l'ingénieur dirigeant des travaux dans le district du Saguenay, ayant reçu instruction de constater la profondeur du lac vers le centre, dit dans une lettre adressée au député du ministre des travaux publics, en date du 18 juin 1884, que la plus grande profondeur du lac est de 225 pieds; et que la profondeur moyenne varie de 72 à 90 pieds dans la partie la plus profonde du lac. Voir son rapport officiel en date du 14 janvier 1885, n° 56,373, contenant une carte indiquant ses sondages pris en juin 1884.

Au printemps, les eaux du lac montent de 15 à 34 pieds au-dessus du niveau d'hiver, et cela dans l'espace de quinze jours. En juin, elles s'élèvent de 12 à 18, et

quelquefois, à 30 pieds.

En automne, elles montent subitement de 3 à 4 pieds, durant les grands vents,

mais seulement pour peu de temps.

Les inondations du printemps retardent considérablement la culture sur de grandes étendues de terres, autour du lac, ce qui a fait le sujet de nombreuses plaintes.

Sa Grandeur Mgr Racine, évêque de Chicontimi, dans une lettre (n° 10,666 en date du 29 décembre 1880, à sir Hector L. Langevin, ministre des travaux publics, dit que l'écoulement des eaux du lac a beaucoup dimmué depuis que le gouvernement a fait construire une glissoire et des digues à la tête de la "Petite-Décharge," et il demande en conséquence au gouvernement d'améliorer l'autre issue appelée la "Grande-Décharge."

Il a été accédé à cette demande, et les améliorations requises étaient en voie

d'exécution, jusqu'à ce que l'ordre de les discontinuer fut donné en 1888.

Exploration hydrographique.

Vers le commencement de juillet 1883, par ordre du ministre des Travaux publics, une exploration hydrographique du lac Saint-Jean a été commencée dans le but d'aviser aux moyens à prendre pour améliorer la navigation de ce lac; elle fut discontinuée avant l'hiver pour ne pas excéder la dépense autorisée. Elle fut reprise en 1885 et 1886, par Thos. Guerin, qui fit un rapport sur le débit du lac, mais il n'y a pas fait de sondages.

Les vents.

Les vents du nord-ouest et du sud-ouest sont ceux auquels le lac est le plus exposé.

La glace.

La glace commence à se former en novembre, et après le 10 décembre elle est devenue assez épaisse sur le lac pour permettre aux plus grosses charges d'y passer en sûreté.

La glace commence à disparaître sur les bords du lac vers le milieu d'avril.

Il en est complètement libre vers le 12 de mai.

Le lit du lac.

Le lit du lac, suivant sir William Logan, et M. Richardson, un de ses aides, est

formé d'une pierre calcaire qui s'élève à la surface sur la rive ouest.

Une description complète de la formation géologique de la région du lac Saint-Jean est donnée dans le rapport de la Commission géologique du Canada, depuis son commencement jusqu'à l'année 1863, où il fut publié. Voir les extraits dans la note H, partie III, annexe n° 8, Rapport général des Travaux publics, 1861 à 1882.

Pour plus amples détails relativement au climat, au sol, aux forêts, établissements, etc., des régions du lac Saint-Jean et du Saguenay, voir l'annexe n° 8 du

Rapport général des Travaux publics, 1867 à 1882.

Débordement du lac Saint-Jean.

M. Thomas Guerin, un des ingénieurs du département des travaux publics, qui a consacré bien des années à l'étude de questions relatives à la science hydraulique, a été chargé, en 1885, de calculer la quantité d'eau fournie au lac par ses tributaires, pour qu'il puisse être suggéré un moyen de diminuer le débordement, et l'inondation des terres fertiles aux alentours du lac Saint-Jean, qui est la conséquence de ce débordement. Il a fini son examen durant l'automne de 1886, mais n'a pas encore sondé le lac.

Voir rapport no 76,431, en date du 12 avril 1887.

Nº 13.-ROUTE DE LA RIVIERE SAGUENAY.

Depuis Tadoussac, à l'embouchure de la rivière Saguenay, jusqu'à la tête du lac Saint-Jean, d'après la carte de l'Amirauté corrigée jusqu'à 1871, et celle qui a été publiée à Québec en 1880, par le département des terres de la couronne.

51 Victoria

jusqu'à 1871, et celle qui a ete punide a guesso ce e e l'	, et celle	dur a ere	punitee	ca chann		T I (THE COMMENSATION OF THE PERSON		THE RESERVE THE PROPERTY OF TH	
A STATE OF THE PROPERTY OF THE	ACTACOMIC PROPERTY AND ACTACOMIC PARTY AND ACT	STEERING CONTRACTOR								
	DISTA	DISTANCE EN MILLES.	LLES.	Larger	Largeur de la		Profondeur au			
Nom des places.	Par le routier imprimé.	Par la	Par la charte.	en m	illes	Sur quel côte de la rivière Saguenay.	milleu de la rivière Saguenay à la basse marée.	Mouillage.	Observations.	
	Marins.	Marins.	Statut.	Marins.	Statut.				Angeliefe (magnetic entertains over the extension surfacement delivers	
CAPTURED TO A DESIGNATION OF THE PROPERTY OF T				-			En brasses.	J. Constitue on	Managhama It am abtes on errière out 400	
Tadoussac	00.0		00.0	0 75	0.86	Obte NE	104 88	Mountage	pieds de hauteur.	
Anse-à-l'Esu	1.00	1.10	1.27	1.00	1.15	do	100	000	Les côtes en arriere out 1,000 pieds de hauteur.	
Baje et rivière Sainte-Etienne.	10.50		10.35	1.15	1.15	Côté N	73		:	
Rivière Sainte-Marguerite		13 00	26.71 17.14	30	1.50	am de la rive S	39	op		
Iles-Saint-Louis (extrêm infer.)	18:00	16.50	18 98	1.20	1.38	Près de la rive N.	060	op		
Olle-Saint-Barthelemy.	20.07	18.50	21.28	1 30	1.20	Côté S	118	do		
Rivière et anse-St-Jean	24.00	21.80	25.07	2.20		Côté S.O.				
Anse du Cap Eternité	00:06	28.00	32.78	06.0		Côté S	146			
Cap Eternite	00.00	32.00	36.80	1.70	1.96	Côté N			1.500 pieds de hauteur.	
Pointe-Tribite		32.00	40.25	1.30	1.50	Cote 3	118	Mouillage.	Mouillage. Côtes de granit syénitique	
Descente-des-Femmes	42.00	40.20	46.23	36	2 07	do do	118)	et de gneiss.	
Cap-à l'Est.	47.00	46 00	52.90			,	6			
Entre Mi-chemin	20 17	46.60	53.59	1.80	2 07	Gove to chenel	08 8	op	Vis-à-vis le Cap-a-l'Ouest.	_
Pied de la Baie-des-Ha l Hal			00.00	1.20		Côté O	5 près du riv			_
Tête de la Baie-des-Ha! Ha!	55.00	22.40	67.40	09.1.		Côté N.	09	do		
Petits-Ilets.	00.29	55.40	63.25	1 20		do	-6° c		the Chicontimi & Terres-Rom-	_
Pointe-sux-Roches	65.00	61.93	71.22	0.42	0.25	Côte 8	77		rues la largent de la ri-	=
Chicoutimi	3	62.80	72 22	0.40	0.46	do do	23.1		vière varie de 3 à 4, 2 et 5	==
Rivdes-Vases, Terres-Rompues		67.15	22.11	3 0.50	A 0.58		3		dixièmes de mille statu-	
				3			,		taire. Des Terres-Bomnnes an lec	=
Rivière Shipshaw	•	68.03	78.22	0.40		do Côté S	Pas de sondages las mer m. do jusqu'ici.	jusqu'ici.	Saint-Jean, il y a de nom-	
Rivière-aux-Sables		2	8						Dreux rapides.	
Aulmaies, pres la ligne du		73.02	83.97	0.20	0.28	0.58 Côté N	op			=
tanna and and and and and and and and and	-						•			

51 ⁻	Vict	oria.		I)ocu	ımer	ıts (de	la S
		Dans la direct.del'O.,h l'ext. orientale du lac St-Jean.	Dans la direct. NO., à l'ext. orientale du lac St-Jean.	Sur une ligne droite à travers le lacjusqu'à son extrémité	Occidentate od saperiodici				
Pas de sondages.	т ор	op	т ор	op	qo	do	qo	qo	do
87.97 Coté N Pas de sondages. do .	Butre N. et S	0.58 Extrémité NE. du lac.	т ор	0 75 Extrémité NO. du lac.	op	1.00 Côté le plus au nord du lac	0.50 Ext. SO. du lac	Rive S. do	do do
		0.28	1.15	0 75		1.00	0.20	Rive S.	
		0.20	1.00	0.65	:	28.0	6.44	•	
87.97	99.22	110 97	112-22	137-22	135.72	130.47	135 97	129 97	123-97
76.50		96.80	97 58	119 32	118-02	113.45	118.23	113 02	107-80
					Petite-			a Petite-	
Biyière Duclos	Jonction de la Grande et de la Postite Décharges	Embouchure de la Petite-Dé- charge, pied du lac St-Jean.	Embouchure de la Grande-Dé- charge, pied du lac St-Jean.	Rivière Mistassini, viâ Grande- Dêcharge	Rivière Mistassini, via Petite-	Rivière Feriboncs, vià Petite- Décharge	Rivière Chomouchouan, viá Petite-Décharge	Rivière Ouiatchouan, via Petite- Décharge	Rivière Metabetchouan, vià Potite-Décharge

N° 14.—Tableau indiquant le nombre de voyages, le tonnage et les équipages desbateaux à vapeur qui ont fréquenté le port de Chicoutimi et d'autres endroits sur la rivière Saguenay, depuis 1840 jusqu'à 1887, inclusivement.

Année.	Nombre de voyages.	Tonnage.	Equipage.	Vapeurs.
		704		T-1.
40	2	524	\ 40 20	Unicorn.
42	1	262 250	20	do North America.
43	5	1,830	120	do et Alliance.
44	4	1,165	90	Alliance.
45	5	861	95	Pocahontas.
46	6	1,128	112	Lady Colborne.
347*				
48	3	1,620	60	Alliance.
349	9	1,035	135	Rowland Hill.
350	9	1,035	135	do
351	9	1,035	135	do
852	9	1,035	135	do
353	15	2,145	225	Saguenay.
354	15	2,145	225	do
355	15	2,145	225	do
356	15	2,145	225	do
357	15	2,145	225	do
858	15	2,145	225	do
859	15	2,145 2,145	225 225	do do
860	15 19	5,320	570	Magnet.
861	19	5,320	570	do
863	19	5,320	570	do
864	21	5,880	630	do
865	21	5,880	630	do
866	31	8,505	930	do et Champion.
867	54	27,706	2,085	do et Union.
868	42	19,880	1,560	do do
869	77	36,593	2,255	do do
870	84	39,526	2,395	Advance, St. George, Magnet, Union Clyde.
871		41,568	2,585	do do
872		30,155	1,630	Union et Olyde.
1873	14	6,100	280	
	16	77,208	2,730	Saguenay, Union, St. Lawrence.
1874		71,148	2,400 2,640	do do
1875		81,115	2,700	do do
1876 1877		82,356	2,880	do do
1878	• 1	92,861	3,180	do do
1879		72,929	2,340	do et St. Lawrence.
1880		73,985	3,250	do do
1881		69,598	3,500	do Union, St. Lawrence et C coutimi.
1882	. 67	66,959	2,880	do et St. Lawrence.
1883	. 78	70,256	3,120	do et Union.
1884	, 85	70,095	3,400	do do
1885	. 78	60,337	3,110	St. Lawrence, Union et Druid.
1886	. 106	68,193	4,457	do do Magnet.
1887	72	37,703	3,240	do do do

^{*} En 1847 les bateaux à vapeur étaient employés au service de transport des immigrés de la Grosse-Ile à Montréal.

Voir nº 83,068, 5 décembre 1887, de A. Gaboury, secrétaire de la Compagnie de Navigation à la

vapeur, du Saint-Laurent, Québec.

N.S.—Entre 1840 et 1860 les vapeurs Admiral, Lord Sydenham, Princess Royal, Dorchester, Lady Elgin et Mayflower ont aussi fait quelques voyages à la Baie des Ha! Ha! avec des passagers et du fret.

N° 15.—Tableau des navires d'outre-mer qui ont pris chargement dans les ports des comtés de Chicoutimi et Saguenay, depuis 1840 jusqu'à 187, inclusivement, donnant le nombre des navires, leur tonnage et équipage, pour chaque année et chaque port.

chaq	ue por	t.	con and a						-			-
	Ch	icoutimi.		Те	adoussac.		Les E	scoumains	з.	Saut-	au-Cochon	١.
Année.	Nomb. de na- vires.	Tonnage enregistrê.	Equi-	Nomb. de na- vires.	Tonnage enregistré.	Equi-	Nomb. de na- vires.	Tonnag.	page.	Nomb. de na- vires.	Tonnag. enregis- tré.	page.
1840	45 23 23 26 21 13 28 31 13 21 19 18 28 13 17 25 15 15 15 15 14 44 34 28 28 34 34 34 34 34 34 34 34 34 34 34 34 34	11,355 11,714 22,077 19,826 25,270 17,266 15,682 18,093 23,375 18,160 23,907 4 19,584	45 62 44 37 39 50 42 43 43 43 43 43	18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 1	3,215 2,735 2,583 1,855 4,104 1,149	5 2 7 7 6 4 9	41 9	8,215 3,127 654 1,214 271 1,752 2,578 3,971	24 77 16 99 81	6 1 6 6 1 1 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8 8	498 3,275 1,454 4,441 3,745 3,631 4,494 3,777 2,994	14 77 35 101 102 73 113 86 6:
1884 1885 1886 1887	33	3 17,058 5 21,946 6 13,576	38 3 42 3 28	34 3	2,007 2,326 7,353	14	13 11 59 2 17 2 18 2	789 1,140	2	20 8	4,250	94 94 58

Voir n° 83,059, daté 5 décembre 1887, de l'honorable J. G. Blanchet, percepteur des douanes, Québec. Pour plus amples détails, voir l'annexe n° 8, du Rapport Général des Travaux publics, 1867-1882.

Nº 16.—FLEUVE SAINT-LAURENT ET ROUTE DAWSON.

N° 5-Du Détroit de Belle-Ile à Port-Arthur (Prince-Arthur's Landing), sur la côte nord du lac Supérieur, et jusqu'à Winnipeg.

			Milles st	atutaires.
De	A	Sections de la route.	Inter- mé- diaires.	Total jusqu'au Détroit de Belle-Ile.
	Québec Pied du Saut-Ste-Marie	Golfe et fleuve Saint-Laurent. Fleuve et lacs du Saint-Lau-	826	826
	ma. 3 a . a . a .	rent	1,160	1,986
		Canal du Saut Sainte-Marie.	1	1,987
Pointo-env-Ding	Port Arthur	Rivière Sainte-Marie Lac Supérieur.	270	1,994
Port-Arthur	Lec Shehandowan	Route Dawson, par terre	45	2,264 2,309
Lac Shebandowan	Pied du lac La Pluie	Route Dawson, en suivant la	40	2,500
		chaîne des lacs et portages.	192	2,501
Pied du lac La Pluie	Tête de la riv. La Pluie	Route Dawson, en passant par		, , , , ,
m^ 1 1 1 1 m		le canal de Fort-Frances	f	2,501}
Tete de la riv. La Pluie.	Angle Nord-Ouest du lac	Banta Daman and India		
Angle Nord-Ouest du lac	des D018	Route Dawson, par la rivière La Pluie et le lac des Bois.	1195	0.001
des Rois	Fort-Garry Winninger	Route Dawson, par terre	95	2,621 2,716

Le trajet, par bateau à vapeur, de Collingwood à Port-Arthur, est de 532 milles statutaires.

Chambre des communes du Ganada, en 1868 et 1869.

En 1884, la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique a mis trois puissants vapeurs, bâtis sur le Clyde, et éclairés à l'électricité, l'Algoma, l'Alberta et l'Athubasca, sur la route entre Owen-Sound, sur le lac Huron, par le canal du Sant-Sainte-Marie, et le Port-Arthur, sur le lac

Supérieur.

Un de ces vapeurs, l'Algoma, propulseur de 1,153 tonneaux nets, fut détruit, le 7 novembre 1885, durant une tempête de neige et de vent sur le lac Supérieur, pendant son voyage de Owen-Sound, lac Buron, à Port Arthur, lac Supérieur. Il échoua sur la rive sud de l'Île-Royale, par suite d'une erreur de jugement, selon toute apparence. Huit passagers et trents hommes de l'équidage périrent; deux passagers et douze hommes de l'équipage furent sauvés. L'assiette du vaisseau au moment de l'accident était de 7 pieds 2 pouces en avant et de 13 pie is 4 pouces en arrière. Le vapeur était évalué à \$225,000, outre sa cargaison de \$17,000.

N° 17.—Tableau des distances approximatives entre divers points, depuis l'embouchure de la rivière Rouge, à la tête du lac Winnipeg, jusqu'au Grand-Rapide, à l'embouchure de la Saskatchewan-Nord, ou cours principal de la Saskatchewan, dans la direction du pied du lac, et, de là, en suivant la Saskatchewan, jusqu'au Fort-Edmonton, d'après les cartes publiées en 1878, 1880, etc.

Nom des localitiés.	Distances inter- médiaires.	Distances totales de l'em- bouchure de la R. Rouge
Lac Winnipeg.	Milles.	Milles.
 De l'embouchure de la rivière Rouge à celle de la Saskatchewan, ou de la tête du lac Winnipeg jusqu'au Grand-Rapide, dans la direct. du pied du lac Saskatchewan-Nord ou cours principal de la Saskatchewan. 		260
2. De l'embouchure de la Saskatchewan, sur le lac Winuipeg, au Grand-Rapide, jusqu'au pied du lac des Cèdres	20 30 115 52 92 14 9 71 110 95 185 20	813
Total de l'embouc, de la rivière Rouge au Fort-Edmonton, env. 30 milles en amont de l'intersection de la ligne projetée du ch. de fer C. du P		1,073

Voir pages 392 à 395, note A, annexe n° 8 du Rapport général des Travaux publics, 1867 à 1882.

N° 18.—OBSERVATIONS.

Entre l'embouchure de la rivière Rouge et Fort-Edmonton, trois vapeurs de la Compagnie de la Baie-1'Hudson font le service; l'un d'eux fait le trajet entre la rivière Rouge et la Grande-Chute, près du lac Winnipeg. Les bateaux ne peuvent franchir cette chute. A ce point la compagnie a construit un tramway long d'environ quatre milles, ce qui nécessite le transbordement des passagers et du fret.

Un deuxième vapeur voyage depuis le haut des chutes jusqu'à Carlton House,

400 milles.

Un troisième vapeur complète le trajet de ce point à Fort-Edmonton, 410 milles. Le trajet total est de 1,073 milles, et il se fait, dit-on, en quinze jours à peu près. A l'époque des eaux basses, on n'a, dit-on, que trois à quatre pieds d'eau, et même moins.

Pour plus amples détails, voir l'annexe, page 65, du Rapport du ministre des

Travaux publics, 1879-80, n° 11,090.

Pour les distances entre le Port-Arthur (Prince-Arthur's Landing) et Winnipeg, et de là vers l'ouest par le chemin de fer Canadien du Pacifique, voir l'annexe n° 30, Parties III et IV du Rapport général des Travaux publics, 1867 à 1882; voir aussi les tables comparatives des distances de Liverpool, Angleterre, sur l'Atlantique, à Yokohama, Japon, sur le Pacifique, par les routes océaniques et de chemins de fer, les plus courtes, Partie IV de cette annexe.

Nº 19.—Cours et nappes d'eau navigables-Manitoba et Territ. du Nord-Ouest.

Noms des lacs et rivières.	Longueur.	Largeur moyenne.	Profondeur moyenne.	Observations.
Lac Winnipeg Lacs Manitoba et Winnipegoosis Rivière Rouge (limites du Manitoba) Rivière Assiniboine Rivière Souris (probable) Lac et rivière Qu'Appelle Riv. Saskatchewan (tronc princip.) do (branche Nord) do (branche Nord) do (branche Sud) Lac et rivière Athabasca Rivière de la Paix Fleuve Mackenzie et lac des Esclaves	90 350 120 200 40 400 800 1,000 500 700	750 à 2,000 800	2 à 3½ 2 à 4½ 5 à 8	rivière en 1859. Voir nºs 18, 21. Le bateau à vapeur en fer

Nº 191.-GRAND BASSIN DU FLEUVE MACKENZIE.

Durant la session de 1888, un comité spécial fut chargé par le Sénat de s'enquérir de la valeur de cette partie du Canada, sise au nord de la Saskatchewan, à l'est des Montagnes Rocheuses et à l'ouest de la Baie d'Hudson, comprenant le Grand Bassin du Mackenzie, l'étendue de ses rivières et lacs navigables, du littoral de l'océan, de ses terrains arables, de ses pâturages, pécheries, forêts et mines.

Suivant le rapport de ce comité, présenté par son président, l'honorable sénateur John Schultz, M.D., le 2 mai 1888, l'on est arrivé aux conclusions suivantes:—

NAVIGATION.

- La superficie de la région embrassée par l'enquête est de un million deux cent soixante mille milles statutaires carrés; dans son enceinte ne se trouve comprise aucune des îles de l'archipel Arctique.
- 2. Le littoral de l'océan Arctique et de la Baie d'Hudson, mesure environ 5,000 milles, à part des anses et des baies profondes.
- 3. Plus de la moitié du littoral est facilement accessible à ceux qui font la pêche de la baleine et des phoques.
- 4. Le littoral navigal·le des grands lacs de la région en question, a près de 4,000 milles environ de développement, et la superficie totale de ces lacs dépasse probablement celle de la chaîne des grands lacs canadiens-américains de l'est.
- 5. La navigation fluviale embrasse un parcours d'environ 2,750 milles, dont 1,390 sont praticables pour des propulseurs, qui, avec leurs barges, peuvent porter 300 tonneaux; les 1,360 milles qui restent ont une profondeur d'eau suffisante pour des vapeurs de mer d'un léger tirant d'eau.
- 6. Il existe une voie navigable d'environ 6,500 milles par lacs et par rivières avec deux solutions de continuité seulement.
- 7. Ces deux interruptions se rencontrent sur la rivière du grand lac des Esclaves et sur la rivière Athabasca; la première est aujourd'hui tournée par une route de charrette, longue de vingt milles, partant du Fort Smith et se dirigent vers le sud le long de la grande rivière des Esclaves; la seconde, située sur l'Athabasca, est d'une étendue de 70 milles de navigation douteuse en amont de Fort McMurray, en aval duquel elle est praticable à la descente seulement et pour des bateaux plats ou chalands, et qu'on pourrait racheter au moyen d'une route de charrettes d'environ 50 milles; au reste il est possible de rendre la rivière navigable dans tout son cours en opérant certaines améliorations des rapides.

26

en

8. Toute cette voie fluviale pourrait se relier à Victoria et Vancouver au moyen d'un service de bateaux à vapeur convenables, passant par l'embouchure du Mackenzie, l'océan Arctique et le détroit de Behring; déjà elle est en communication au côté du sud, avec les eaux navigables de la Saskatchewan par une route de charrettes de 90 milles conduisant du débarcadère d'Athabasca à Edmonton.

TERRES ARABLES ET PATURAGES.

					ae probable e lles carrés.
Convenables à la	culture	des pommes	de terre	*********	 656,000
do					
дo	ďο				

La surperficie des pâturages est estimée à 360,000, dont 26,000 consistent en prairies découvertes, présentant çà et là des bouquets d'arbres; le reste est plus ou moins boisé. On peut estimer que les terrains arables y compris les prairies, couvrent une superficie de 270,000 milles carrés.

Les fleurs de printemps et les bourgeons des arbres à feuilles caduques paraissent d'aussi bonneheure au nord du grand lac des Esclaves, qu'à Winnipeg, Saint-Paul, Minneapolis, Kingston et Ottawa, et plus tôt sur la rivière de la Paix, la rivière au Liard et sur quelques autres affi ents de l'ouest du grand fleuve Mackenzie. où le climat ressemble à celui de l'Ontario occidental.

PÉCHERIES, FORÊTS ET MINES.

Suivant les témoignages reçus par le comité, la quantité de poisson de mer et d'eau douce que le bassin du Mackenzie renferme, est suffisante pour alimenter une grande partie du continent nord-américain.

La superficie boisée est couverte d'arbres propres à la construction des maisons et des navires, desappareils de mines, des chemins de fer et des ponts.

En ce qui concerne les mines de cette vaste région, celles des localités situées à l'est du Mackenzie et au nord du grand lac des Esclaves, sont à peu près incomues. Sur le côté ouest du Mackenzie, et dans le voisinage des sources de ses affluents, tels que la rivière Peel, la rivière au Liard et la rivière de la Paix, on estime que l'espace aurifère mesure 160,000 à 200,000 milles carrés. On trouve de l'argent sur le haut de la rivière au Liard et sur celle de la Paix, et du cuivre sur la rivière de la Mine-1e-cuivre qui pourrait être reliée à un bras oriental du grand lac de l'Ours au moyen d'un chemin à lisses de 40-milles. Il existe notoirement des gisements de fer, de graphite, d'ocre, d'argile à brique et à poterie, de mica, de gypse, de pierre calcaire et de grès, de sable à verre et à moulage, et d'asphalte. La superficie pétrolifère le long de la rivière Athabasca, de la grande rivière des Esclaves, du petit et du grand lac des Esclaves et du Mackenzie, est si étendue qu'il est permis de croire, qu'elle est la plus grande en Amérique, sinon de tout le monde, et qu'elle fournira aux besoins de la plus grande partie du continent nord-américain, et qu'on expédiera du pétrole en Angleterre par le port de Churchill ou quelque autre port plus septentrional de la baie d'Hudson. Le comité recommande que l'on réserve une étendue de 40,000 milles carrés de la superficie pétrolifère entre le lac Athabasca, la rivière de la-Paix et le petit lac des Esclaves.

Les dépôts de sel et de soufre sont moins considérables ; mais le sel se trouve soit sous forme de crystaux aussi pures que le meilleur sel gemme, soit dans des sources fortement saturées, tandis que le soufre existe à l'état de pyrites. On trouve aussi de grands dépôts de houille et de lignite dans le bas Mackenzie et ailleurs. On n'a pas encore fait d'explorations scientifiques au nord du grand lac des Esclaves.

Jusqu'à présent les pelleteries ont été le principal produit d'exportation de ce pays, resté la dernière grande réserve de pelleteries du monde.

La population est éparse; n'ayant jamais vécu en agglomérations nombreuses, elle est paisible.

Suivant les témoignages reçus, les distances qui séparent les eaux navigables du bassin du Mackenzie des côtes est et ouest de la mer, et des rivières navigables et des chemins de fer du sud et sud-est, sont les suivantes:—

De la tête du grand lac des Esclaves à la tête de l'Anse de Chesterfield, 320 milles; de la tête du lac Athabasca au port de Churchill, 440 milles; du Fort-McMurray, au confluent des rivières à l'Eau Claire et Athabasca, en aval des 70 milles de mauvaise navigation, aux points suivants, sur la Saskatchewan, savoir: Prince-Albert, 300 milles; Fort-Pitt, 220 milles; Victoria, 179 milles; Edmonton, 225 milles; de Calgary sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, au débarcadère d'Athabasca, sur la rivière Athabasca, 250 milles; de la tête du petit lac des Ésclaves à Peace River Landing sur la rivière de la Paix, 65 milles; de Hazleton, sur la rivière Skeena, à la rivière de la Paix, par la Passe, 150 milles; du Fort-Mumford, sur la rivière Stikeen, au Fort du Liard, sur la rivière de Liard, 370 milles.

Le comité remarque que la région qu'embrasse son enquête occupe une étendue plus grande que l'Australie, ou que les deux tiers de l'Europe, en y comprenant une partie des Iles Britanniques, la. Norvège, la Suède, le Danemark, l'Allemagne, l'Autriche, et une partie de la France et de la Russie.

Nº 20.-RIVIÈRE SASKATCHEWAN.

Une évaluation approximative du débit, en pieds cubes, des bras nord et sud et du cours principal de la Saskatchewan, donne les résultats suivants:

1			Pds cubes. par minute.		Pds cubes. par heure.
Branche Sud	34,285	==	2.057.094	===	123,425,616
Branche Nord					
Rivière Saskatchewan, à Fort-à-la-Corn					
do près de la rivière aux Cer	fs 57,493	==	3,449,583	-	206,975,000

Pour les détails au sujet de la Saskatchewan, voir pages 392 à 395, 828, 829, du Rapport général des Travaux publics, de 1867 à 1882.

Pour plus amples informations sur la rivière Saskatchewan, *voir* le rapport fait par le professeur H. Y. Hind et publié par ordre de la législature du Canada en 1859.

N° 21.—Noms des bateaux qui ont fréquenté les eaux du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest en 1878 et 1879, d'après l'ouvrage de Macoun publié en 1832, et depuis cette date jusqu'à 1888.

Nom	Nom de la rivière	Bateau	Observations.
du	ou du lac qu'il	canadien ou	
batesu.	fréquente.	américain.	
do	Rouge infér do Riv. Rouge inf do Rivière Rouge do do do do do	Canadien	Appartient à la Cie du transport du Nord-Ouest. do do do do do do do do do do do do do

Voir annexe n° 8, page 392 du Rapport général des Travaux publics, 1867 à 1882.

Nº 22.—RÉGION DE LA BAIE D'HUDSON.

NAVIGATION, CLIMAT, RESSOURCES, Etc., SUIVANT LES RENSEIGNEMENTS LES PLUS AUTHENTIQUES OBTENUS JUSQU'À 1888.

La baie d'Hudson fut découverte en 1610 par Henry Hudson. Elle s'étend du 51° au 63° latitude nord, mesurant environ 825 milles statutaires, en longueur, et du 78° au 96° de longitude ouest, ce qui lui donne une largeur d'environ 630 milles statutaires.

Le détroit d'Hudson est à peu près long de 500 milles statutaires et large d'environ 100 milles.

Milles géographiques.

RÉGION DE LA BAIE D'HUDSON.

NAVIGATION, CLIMAT, RESSOURCES, ETC.

En 1884, 1885, 1886, un corps expéditionnaire sous la direction du lieut. A. R. Gordon, fut envoyé à bord d'un navire à vapeur, chaque année, par le gouvernement Pédéral, au détroit et à la baie d'Hudson, pour constater leur navigabilité pour les fins du commerce, pour y prendre des observations exactes et les renseignements nécessaires au sujet de la nature et de l'étendue des glaces, des vents et des courants prédominants, de la date où il serait possible d'y pénétrer dans le printemps ou d'en sortir en automne, et aussi relativement au climat, à la géologie, aux pêcheries et autres ressources des parages avoisinants.

Durant la première année, le lieut. Gordon choisit les postes d'observation le long du détroit et de la baie d'Hudson, y érigea les bâtiments nécessaires et y installa des observateurs qui prirent et enregistrèrent, chaque année, les observations pres-

crites, suivant le mode qui leur fut désigné.

Du 29 juillet au 14 août de la dernière année, on fit un relevé du havre de Churchill et du port Nelson, puis comme la clôture de la navigation approchait, on procéda du 8 au 30 septembre, au démontage des observatoires temporaires qui avaient été érigés, et au rembarquement des observateurs et du matériel avec les approvisionnements non utilisés aux divers postes. Le retour à Halifax eut lieu le 10 octobre suivant.

La dépense faite par l'Etat, pour ces trois expéditions, sous la direction du

ministère de la Marine fût, comme suit:-

1884		
1886		
Total	\$122,020	09

Un rapport de chaque expédition fut transmis, chaque année, par le lieut. Gordon, au ministère de la Marine par qui la publication en a été faite, ainsi que des cartes annexées à ces rapports.

Ce qui suit, contient une courte analyse et quelques extraits de ces rapports

aussi importants et utiles qu'ils sont intéressants.

1884.

PREMIERE EXPÉDITION.

LE VAPEUR " NEPTUNE."

Le "Neptune", un navire en bois, appartenant à MM. Job Frères, de Saint-Jean de Terre-Neuve, fut affrété pour la première expédition, et fut manœuvré, sous la direction du capitaine W. Sopp, par un équipage de marins expérimentés.

Ce vaisseau avait été construit pour la pêche des phoques.

Officiers de l'Expédition.

Géologue et médecin Observateurs Photographe	8
Charpentiers	2
Total	9 4

1885-1886.

DEUXIÈME ET TROISIÈME EXPÉDITIONS.

LE VAPEUR "ALERT."

Pour les expéditions de 1885, 1886, on se servit du navire à vapeur et à hélice, de Sa Majesté, le "Alert," d'environ 700 tonneaux, avec engins condenseurs à surface, de 50 forces de chevaux, et d'une vitesse d'environ $8\frac{1}{2}$ nœuds à l'heure, par un temps calme, ou d'une vitesse moyenne de 6 nœuds, en consommant 4 à 6 tonnes de charbon par jour. Au milieu des bancs de glace, on n'alluma qu'un feu et l'on eut une vitesse de 4 nœuds, en consommant 2 tonnes de charbon par jour.

Ce navire avait été construit pour l'expédition arctique de 1876, sous le comman-

dement de Sir Georges Nares.

Officiers du navire:-

1885.

DEUXIÈME EXPÉDITION.

LE VAPEUR "ALERT" DE SA MAJESTÉ.

Etat-major de l'expédition et l'équipage du navire.

1 commandant: 1 officiar sunáviour: 1 officiar subalterna: 1

mécanicien en chef; 1 mécanicien subalterne; 1 charpen-	6
tier	U
Equipage:— 2 maîtres d'équipage; 12 marins; 1 lampiste; 6 aide mécani-	
ciens; 1 maître d'hôtel; 1 maître-cuisinier; 2 sous-maîtres d'hôtel; 1 aide-cuisinier	26
Membres de l'expédition ·	
1 géologue et médecin; 1 assistant; 5 observateurs	7
Manœuvres des postes d'observation	12
L'éditeur du Times de Winnipeg, délégué de la compagnie du chemin de fer projeté entre Winnipeg et la baie d'Hudson	1
Total	52
A-college/SARTING	
1886.	
TROISIÈME EXPÉDITION.	
LE VAPEUR "ALERT" DE L'ÉTAT.	
Etat-major de l'expédition et l'équipage du navire.	
Officiers du navire: 1 commandant; 1 capitaine; 3 seconds Equipage:—	5
1 Maître d'équipage; 20 marins; 1 lampiste; 2 mécaniciens; 6 chauffeurs; 2 graisseurs; 5 maîtres d'hôtel et cuisiniers. Membres de l'expédition:—	37
1 météorologue assistant	1
Total	43
21	

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES, 1881.

Des observations complètes furent prises à bord du navire pendant le voyage. La comparaison qui suit, indique la différence qui existe entre le climat du détroit d'Hudson et de celui de Belle-Ile, l'une des stations météorologiques de l'Etat,

sur la route des navires marchands entre Québec et l'Europe.

Pendant la première période, du 1er au 31 août :—le "Nepture" se trouvait à la baie Nachvak, à 100 milles en bas de l'embouchure du détroit d'Hudson le 1er août, et le 30 du même mois il partait de l'île Nottingham, en sorte qu'il a passé le mois d'août dans la région du détroit.

La table suivante est basée sur les registres météorologiques :--

Août.	Détroit de Belle-Ile.	Détroit d'Hudson.
Nombre de jours de brume	. 13	6
Nombre approximatif d'heures de brume	. 220	102
Jours où il a neigé	. 0	4
Jours où il a plu	. 10	8
Jours où le vent excédait 25 milles, mais n'atteignai	t	
pas 40 milles à l'heure		5
Jour où le vent excédait 40 milles à l'heure	2	1

La comparaison suivante, pour septembre, est entre la station de n° 1, au cap Chudleigh et Belle-Ile:—

Septembre.	Détroit de Belle-Ile.	Détroit d'Audson.
Nombre de jours de brume		4
Nombre approximatif d'heures de brume	. 82	84
Jours où il a neigé		8:
Jours où il a plu		6
Jours où la vélocité du vent était entre 25 et 40	0	
milles par heure		5
Jours où la vélocité du vent était de 40 milles or	a	
plus par heure		3
Les jours où il a neigé, comprennent aussi les jours où il	a plu.	

La température moyenne du mois, au cap Chudleigh, était de 39° pour août; à Belle-Ile, de 49°-67'; et celle du mois de septembre, était de 32°-76' au cap Chudleigh, et de 43°-1' à Belle-Ile.

Voir annexe 30, rapport Marine et Pêcheries 1884, pp. 199, 200.

TEMPERATURE MINIMUM MOYENNE—DETROIT D'HUDSON.

La température moyenne qui a été constatée, chaque mois, ne laisse plus de doutesur l'impossibilité de naviguer le détroit, de novembre à avril inclusivement.

En mai, juin et juillet, le détroit contient une grande quantité de glace, et comme la température moyenne à l'extrémité est du détroit est de 23° Far. en mai, ou de 5½° au-dessous du point de congélation de l'eau salée, la débâcle ne commence pas durant ce mois.

En juin et juillet, lorsque la température s'est élevée à 35° et à 40° respective-

ment, la glace devient cellulaire et fond rapidement.

Suivant les rapports des observateurs et l'expérience acquise, ce n'est qu'après le mois de juin et partie de juillet, que la fonte et la débacle de la glace sont suffisamment avancées, pour que l'on puisse naviguer le détroit pour les fins du commerce.

Température minimum moyenne, durant une année.

Durant les premiers 6 mois de 1885 :

32·14° à—18·14°, Port Burwell, à l'extrémité est du détroit. 43·07° à—33·08°, Port DeBoucherville, à l'extrémité ouest.

Durant les 4 mois subséquents, octobre compris, 1885:

28.00° à 36.82°, à l'extrémité est. 17.59° à 45.23°, à l'extrémité ouest.

Durant les 2 derniers mois de 1885 :

18.91° à-- 1.96°, à l'extrémité est. 8.06° à--14.73°, à l'extrémité ouest.

Note. - Voir tableaux A, B, C, D, E, F, pour les observations météorologiques et de la marée.

GLACE.

DÉTROIT ET BAIE D'HUDSON.

Il y a des banquises de glace en toutes saisons de l'année dans le détroit d'Hudson, surtout près de la côte nord où l'on en a vues qui étaient échouées dans 80 à 100 brasses d'eau; mais en août et septembre, il y a moins de glace dans le détroit qu'en

tout autre temps de l'année.

Dans la baie et le détroit il y a une grande quantité de jeune glace vive, azurée, jusqu'au commencement d'août; son épaisseur varie de 34 pieds au port Burwell près de l'embouchure du détroit, à $7\frac{1}{2}$ pieds près de l'île de Marbre, vers la côte ouest, au nord de la baie; en juillet cette glace est ordinairement couverte par une croîté de neige aussi dure que la glace, d'une épaisseur de 18 à 24 pouces, mais elle devient celluleuse en peu de temps et sa surface est parsemée de mares d'eau.

Vers le commencement de juillet on rencontre de grands amas de vieille glace "Arctique" très épaisse; celle-ci est le produit de plusieurs hivers et mesure de 10

à 40 pieds d'épaisseur.

La quantité de glace qui traverse l'embouchure du détroit, est énorme; dans le printemps, elle forme quelquefois une barrière impénétrable, qui couvre une étendue de 50 à 100 milles, plus ou moins, entre l'embouchure du détroit et les eaux libres de l'océan.

PERIODE DE LA NAVIGATION.

DÉTROIT ET BAIE D'HUDSON.

On estime que la période de la navigation, pendant les années ordinaires, est limitée entre le 15 juillet et le 15 octobre, mais que des navires solidement construits, avec propulseurs de petites dimensions et tirant peu d'eau, pourraient naviguer deux semaines plus tôt et autant plus tard.

La date moyenne de 416 arrivages consécutifs des navires de la compagnie de la baie d'Hudson à la Factorerie de York, a été le 4 de septembre. Parmi ces 116 arrivages, 48 étaient en août, le 6 août étant la date la moins avancée, et le 7 octobre étant la date la plus reculée; dans ce dernier cas le navire hiverna dans la baie.

Le facteur du poste de Churchill affirme que la glace dans la baie d'Hudson nes'étend jamais assez loin du rivage pour que l'on ne puisse voir l'eau libre. Il est reconnu maintenant que la baie est navigable de bonne heure en juin,—ses eaux

étant plus chaudes que celles du détroit.

Dans le détroit, la température de l'eau, à sa surface a varié de 32.6° à 33.3° pendant le voyage en août et septembre 1884, tandis que dans la baie elle était de 41° à Churchill, 39.7° à 100 milles au nord-est de York, 39.4° à l'île de Marbre, et de 36° à l'extrémité sud de l'île Mansfield, vers l'entrée nord-est de la baie d'Hudson.

A Belle-Ile la température de l'eau était de 41.6° le 25 juillet, et à l'entrée du détroit d'Hudson de 34.7° le 4 août, la même année.

Août et septembre sont les deux mois pendant lesquels on peut naviguer le détroit d'Hudson avec le plus de sûreté, et où l'on rencontre le moins de glaces.

COURANTS DES MARÉES.

Les courants des marées, dans le détroit d'Hudson, augmentent grandement les risques de la navigation. Ces courants ont une vitesse de trois à six nœuds à l'heurs; ils sont très repides surtout à l'extrémité est du détroit, autour des îles Button, et à l'extrémité ouest près des îles Digges qui sont situées dans l'entrée de la baje d'Hudson; un vaisseau luttant contre ces courants, au milieu des glaces flottante, subirait de grandes avaries, ou courrait risque de sombrer.

C'est à cause de ces courants que le capitaine Coates, conseille aux navigateurs de ne pas tenter le passage du détroit d'Hudson avant la première semaine de juillet, temps où la débâcle est suffisamment avancée pour qu'un navire puisse se frayer une

route à travers les glaces sans danger.

BOUSSOLES.

Une autre difficulté et celle-ci, dit le lieut. Gordon, est la plus sérieuse que je puisse prévoir, c'est la perturbation de l'aiguille aimantée, surtout dans les parages dangereux avoisinant l'île Digges.

On réussit ordinairement à doubler l'île Mansfield, au moyen de la sonde, mais il n'en est pas de même de l'île Digges où les navires sont exposés au danger de faire naufrage, à moins d'une vigilance continuelle jour et nuit et en prenant toutes les précautions possibles.

L'inclinaison de l'aiguille est de 86° à l'île Digges, à l'extrémité ouest du détroit d'Hudson, où l'on approche du Pôle Magnétique. Cela indique une grande force verticale pendant que la force horizontale s'approche du point où elle va disparaître. Dans la traversée entre le Royaume-Uni et la baie d'Hudson, l'inclinaison augmente de 67° à 87° environ.

Le seul moyen de naviguer avec sûreté pendant le mauvais temps, est d'avoir recours constamment à la sonde, et d'être continuellement en vigie, parce que l'esti-

mation de la route est très souvent loin d'être exacte.

RESSOURCES DE LA BAIE ET DU DÉTROIT D'HUDSON.

PÊCHERIES.

Les poissons et mammifères que le commerce peut exploiter, sont :--

10. La baleine franche-" balæna mysticetus"-qui est la plus recherchée par les baleiniers à cause du haut prix de ses fanons; les baleines de cette espèce diminuent rapidement en nombre. Elles désertent les eaux de la baie, comme elles ont déserté celles des régions plus au sud, parce qu'elles en sont chassées, non pas par nos compatrietes, mais par les habitants d'un État voisin.

On obtient une tonne de fanons et de 20 à 40 tonnes d'huile d'une baleine de 50 à 60 pieds de longueur, suivant l'épaisseur du lard qui varie de 6 à 18 pouces. prix que se vendent l'huile et les fanons, un seul de ces cétacés rapporterait \$18,000.

20. La baleine blanche—" begula catodon "-la baleine, par excellence, de la baie d'Hudson. On en voit de grands troupeaux monter avec la marée, chaqué jour, dans les rivières Churchill, York et Nelson; on les rencontre aussi dans le détroit.

"De toutes les pêches qu'exploite la Compagnie de la Baie-d'Hudson, celle-ci est la plus considérable. Le lard de ces mammifères pèse de 200 à 400 livres et produit une très belle huile. Chaque marsouin vaut à peu près \$100. En 1883 la compagnie en a pris environ 200 dans une seule marée à Churchill, et un nombre beaucoup plus considérable dans la baie d'Ungava. On les fait échouer sur les battures des anses où la marée monte de 10 à 25 pieds, ou plus, et où on les retient au moyen de rets à trappes, jusqu'à ce que l'eau disparaisse; le marsouin reste alors à sec sur les rochers et le sable.

30. Le narval—"monodon monoceros"--ou "l'unicorne," un cétacé qui a beaucoup de lard pour sa grosseur; la corne du mâle mesure souvent jusqu'à cinq pieds de longueur et, comme elle est d'ivoire, se vend à un prix assez élevé. On voit ces cétacés

assez fréquemment dans le détroit.

40. Le morse ou cheval marin—"trichechus rosmarinus"—que l'on trouve en troupeaux très nombreux, généralement à peu de distance du rivage, dans le détroit et surtout dans la baie d'Hudson, au nord de l'île de Marbre où la Compagnie de la Baie-d'Hudson envoie de Churchill, chaque année, deux vaisseaux qui n'ont jamais manqué de se procurer, dans l'espace de quelques semaines, autant de lard, d'ivoire et de peaux qu'ils pouvaient en porter. En 1884, on a pris de vingt à trente de ces pinnipèdes dont la valeur s'élevait à \$7,000, ou plus.

50. Les phocides—"phoca"—de diverses espèces. Dans le détroit et la baie d'Hudson on rencontre des phoques de presque toutes les familles, mais rarement en aussi grand nombre, au printemps, que sur les côtes de Terreneuve; les Esquimaux néanmoins, en tuent beaucoup et en utilisent la chair pour leur nourriture et la peau

pour leur vêtements, leurs canots-"kayaks"-et leurs huttes.

60. L'ours polaire—"ursus maritimus." Quoique ces animaux soient nombreux dans la région 200 milles à l'ouest de la baie de Stupart, il est assez rare que l'on en voie avant le mois de juin, lorsqu'ils s'aventurent, sur les glaces flottantes, en recherche des phoques qu'ils capturent pendant qu'ils sont endormis. On ne connais pas de cas où ils aient attaqué l'homme, malgré leur férocité réputée.

70. Parmi les poissons, c'est le saumon et la truite seulement que l'on exporte, quoique l'on pêche des poissons blancs d'une excellente qualité dans la rivière Nelson. La compagnie exploite à différents endroits, surtout à Ungava, les pêches au saumon et à la truite qui abondent dans presque tous les cours d'eau, où ils choisissent de pré-

férence l'endroit où l'eau salée se mêle à l'eau douce.

80. La morue est très abondante dans toutes les anses sur la côte à l'est de la baie d'Ungawa; ailleurs, plus à l'ouest, dans le détroit et la baie d'Hudson on n'en a pas trouvé jusqu'à présent.

PÊCHE DE LA BALEINE, BAIE D'HUDSON.

Cette pêche est exploitée par les habitants des Etats-Unis, depuis plus de 40 ans, principalement dans le bassin de "Rowe's Welcome" au nord de la baie d'Hudson. Les baleiniers particulièrement du Massachusetts et du Connecticut, partent ordinairement des ports de New-Bedford, Massachusetts et de New London, Connecticut, en juillet, et se rendent à l'île de Marbre près de la côte nord-ouest de la baie d'Hudson où ils arrivent en septembre et passent l'hiver dans un port jusqu'au mois de juin suivant; ils dégagent leurs vaisseaux, alors, de la glace en la sciant, croisent ensuite dans la baie pendant le mois de juillet, puis enfin, ils se dirigent au nord vers les emplacements de pêche, d'où ils reviennent vers le 1er septembre avec leurs cargaisons de lard et de fanons, dont l'on estime la valeur à plus d'un million de piastres, pendant une période de 25 ans et en prenant une moyenne de 10 baleines par année, et de \$4,000 par baleine.

Suivant le rapport des commissaires nos pêcheries des Etats-Unis, pour 1875-6,

Suivant le rapport des commissaires nos pêcheries des Etats-Unis, pour 1875-6, leurs baleiniers ont fait pas moins de cinquante voyages à la baie d'Hudson et en ont rapporté des cargaisons d'une valeur d'au moins \$1,371,000, ou en moyenne de

\$27,240, par voyage, pendant les onze années antérieures à 1874.

La valeur totale seulement de l'huile obtenue et exportée de la région de la baie d'Hudson par la Compagnie de la Baie-d'Hudson et les pêcheurs des Etats-Unis, en 1863, est estimée à \$150,000 ou à \$1,500,000 durant le cours des dix dernières années.

D'après le rapport de 1886, par le lieut. Gordon, le nombre de baleiniers expédiés de la Néuvelle-Angleterre à la baie d'Hudson et au golfe de Cumberland, et leur

cargaison moyenne, de 1846 à 1876, ont été comme suit:-

113 vaisseaux, ou de 4 à 5 par année, pendant 25 ans. 14·3 barils de spermacéti—Moyenne par année, chaque navire.

496 0 barils d'huile de baleine. do do 7,965 0 livres de fanons de baleine. do do

La cargaison moyenne évaluée aux prix actuels serait d'environ :--

2 tonnes de spermacéti \$ 40	0(
62 do d'huile de baleine	
3 ³ / ₂ do de fanons de baleine	
04 do do lonomo do bonomo se se se se se se se se se se se se se	
	DECEMBER OF
\$47.2	00

De 1846 à 1876, seize de ces baleiniers ont péri, mais si l'on considère que leur grandeur moyenne n'était que de 240 tonneaux, l'on verra que les profits réalisés ont

été très grands.

A part la pêche de la baleine, ces baleiniers traitent, sans permis, avec les Esquimaux, pour les peaux de beufs-musqués et autres fourrures, en concurrence avec la Compagnie de la Baie-d'Hudson, qui paie les droits imposés par le tarif protecteur du Canada, sur tous les articles qu'elle importe pour le commerce de cette région. En 1885, les droits qu'elle a payés, aux postes de York et de Moose, s'élevaient à \$22,000.

Un autre fait qui mérite l'attention du gouvernement du Canada, c'est que la colonie de Terreneuve perçoit des droits sur les articles consommés au Fort-Chimo dans la baie d'Ungava, ou vendus aux indigènes de l'intérieur du Labrador, quoique cette région se trouve sur le territoire canadien, celui de Terreneuve étant borné.

comme suit:-

"En partie, à l'ouest par la ligne de 57° 9' de longitude ouest, courant vrai nord, à partir de Blanc-Sablon, sur le parallèle de 51° 25' de latitude nord, sur le détroit de Belle-Île (comprenant Blanc-Sablon et les Îles-à-Bois--"Woody-Islands"), jusqu'au parallèle de 52° de latitude nord qui limite le territoire de Terreneuve au sud, jusqu'à la ligne de 65° de longitude ouest qui limite le reste du territoire à l'ouest, à partir du dit parallèle de 52° de latitude jusqu'au Cap Chudleigh, qui est situé sur le parallèle de 60° 37' de latitude nord, à l'embouchure du détroit d'Hudson." N.B.—Pour les limites de la partie du Labrador sous la juridiction du gouvernement de Terreneuve, voir l'annexe du "Journal de l'Assemblée Législative de Terreneuve," 1864, page 613.

Caux qui désirent avoir une idée générale et exacte des autres pêcheries du Canada, pourront consulter la brochure très intéressante écrite par L. Z. Joneas, M.P. pour le comté de Gaspé, et publié par le Ministère de l'Agriculture, en 1886, dans laquelle il démontre que le Canada possède les pêcheries les plus étendues et les plus

riches de l'univers.

GÉOLOGIE DE LA BAIE ET DU DÉTROIT D'HUDSON.

Les ressources minérales, ainsi que l'histoire naturelle de la baie et du détroit d'Hudson, sont traitées par le Dr Bell, sous-directeur de l'explortation géologique du Canada, qui remplit les fonctions de médecin et de géologue pendant chaque expédition. Ses rapports sont annexés à ceux du lieut. Gordon.

Suivant ces rapports, le "gneiss" prédomine sur les côtes du détroit, et les échantillons de roches obtenues sur la côte ouest de la baie indiquent que la formation "Huronnienne" couvre une grande étendue de la région de la baie d'Hudson; c'est dans cette formation surtout que l'on trouve les matériaux économiques.

MINÉBAUX ÉCONOMIQUES DES TERRITOIRES DE LA BAIE D'HUDSON.

Dans son rapport de 1885, le Dr Bell donne l'énumération de ces minéraux,

qu'il décrit ainsi que les localités où ils se trouvent :--

Fer, argile ferrugineuse, cuivre, plomb, zinc, molybdène, argent, or, gypse, sel, hématite ou pierre de savon, lignite, anthracite, pétrole et asphalte, mica, graphite, asbeste, fer chromaté, apatite, pyrites de fer, chaux servant au ciment hydraulique, pierres de construction, sable de verrier, argiles réfractaires, argiles à brique, sable à mouler, marne coquillière pour les engrais, ochre, tourbe, dalles, ardoises à toiture, et autres substances, ainsi que des pierres ornementaires, et des minéraux d'un intérêt scientifique.

Jugeant d'après les recherches faites et les renseignements procurés jusqu'à 1887, il regarde la région au nord-ouest de la baie d'Hudson comme étant celle qui promet le plus de richesse en matériaux économiques que l'on puisse exploiter,

parmi les territoires inexplorés.

FAUNE.

Détroit et Baie d'Hudson.

Parmi les mammifères terrestres, les principaux sont:-

L'ours polaire, les renards blancs, gris, rouges et noirs, le renne, le loup et le lièvre, le long du détroit et au nord de la baie.

Parmi les oiseaux, les espèces les plus abondantes, sont les outardes, les cygnes les canards et le ptarmigan ou perdrix blanche, dans la même région.

FAUNE ET FLORE.

Sonde du Prince de Galles.

La "faune" et la "flore" observées par F. F. Payne, assistant dans le corps météorologique du Canada et alors en charge du poste d'observation à la baie de Stupart, sur la côte nord-ouest de la Sonde, sont décrites dans le rapport de 1886.

Dans la partie qui regarde la "flore", il y a un tableau qui indique que les boutons des plantes se forment entre le 20 de mai et le 27 de juin, et les feuilles dans le cours de juin; les fleurs s'épanouissent en juillet, les graines mûrissent en août et les plantes dépérissent à partir du 20 août jusqu'au 15 de septembre.

RÉGION DU LABRADOR, DU DÉTROIT ET DE LA BAIE.

ARBRES FORESTIERS.

D'après les renseignements obtenus on trouve l'épinette blanche et rouge, le sapin, le bouleau, le tremble et le peuplier dans l'intérieur de la région du Labrador, vers le nord, mais à quelque distance de la côte de l'Atlantique et du détroit d'Hudson, excepté le long des rivières et des ruisseaux où croissent ordinairement l'épinette rouge et blanche.

Sur le côté ouest de la baie d'Hudson, on voit de l'épinette tout le long de la côte,

en grandes quantités.

ESQUIMAUX.

Sur la côte du Labrador, le long de l'Atlantique, les indigènes se groupent ordinairement autour des Missions-Moraves dont la principale est à Nain où ils sont au nombre d'environ 200; cette mission est située à 410 milles au nord de Belle-Ile et à 350 au sud du cap Chudleigh à l'embouchure est du détroit d'Hudson. Dans le reste du Labrador sous la juridiction de Terreneuve, il y en a 400, ou un peu plus, suivant le recensement de 1834. Le nombre total des habitants alors était de 4,212, dont 607 étaient des Esquimaux.

Le long du détroit, ou entre le cap Chudleigh et l'île Nottingham à l'entrée est de la baie d'Hudson, on estime que le nombre des Esquimaux n'excède pas 1,500.

Les hommes ont ordinairement une hauteur de 5 pieds et 2 pouces à 5 pieds et 8 pouces, et les femmes de 4 pieds et 10 pouces à 5 pieds et 1½ pouce. Leurs familles comptent ordinairement deux enfants. Leurs principales maladies sont celles des poumons.

N.B.—Suivant le recensement ecclésiastique de 1881, la population des divers postes de traite et de pêche le long de la côte nord du golfe Saint-Laurent, de Tadoussac à Blanc-Sablon, distance d'environ 636 milles, était de 8,457 personnes, dont 3,500 entre Tadoussac et Betshiamitz, sur les premiers 77 milles.

La population sur le reste du parcours, en y comprenant celle de Betshiamitz,

était de 4,951, dont 1,228 se composait de Sauvages.

HAVRE DE CHURCHILL.

SUR LA COTE OUEST DE LA BAIE D'HUDSON.

Suivant le relèvement du lieut. Gordon, 29 juillet au 5 acût 1886.

Ce havre est formé par l'embouchure de la rivière Churchill qui coule du sud au nord. Le bassin, pour le mouillage, a une profondeur de plus de 4 brasses, à mer basse, et mesure 1,500 verges du nord au sud sur 1,000 de l'est à l'ouest.

Le fond est excellent, et quoique le courant de la marée soit rapide, étant d'environ 6 nœuds à mi-marée, ce havre est éminemment sûr. Sa situation pour un ter-

minus de chemin de fer est admirable.

Les quais pourraient être construits, et le bassin d'eau profonde agrandi, à peu de frais. On pourra se procurer toute la pierre requise pour le lestage des quais et des jetées, sur la grève; la nature semble avoir déjà fourni ce qui est le plus essentiel pour établir, en cet endroit, un port de commerce sur une vaste échelle.

La glace se forme dans le havre vers le milieu de novembre, et se débâcle vers

le milieu de juin.

C'est le seul havre qui soit connu sur la côte ouest de la baie d'Hudson.

Les grandes mers s'élèvent de 15½ pieds.

Les petites mers s'élèvent de 8 pieds.

Pour autres détails, voir pp. 8, 9 et carte du rapport de 1886, par le lieut. Gordon.

PORT-NELSON.

AU SUD DE CHURCHILL, SUR LA COTE OUEST DE LA BAIE D'HUDSON.

" Examiné par le lieut. Gordon, 6 au 13 août 1886."

Port Nelson, suivant le professeur Macoun, est 80 milles plus proche de Liver-

pool que New-York, par la route du détroit d'Hudson.

On pourra se former une idée des difficultés contre lesquelles le lieut. Gordon eut à lutter, en prenant les sondages dans l'estuaire des rivières Nelson et Hayes, d'après ce qui suit:—Le mouillage du navire était à 9 milles de la terre ferme, à 17 de son campement, et à 28 du terminus du chemin de fer projeté de Winnipeg; il se trouvait néanmoins à guère plus d'un mille au large de la pointe d'une batture cù il n'y avait qu'une profondeur de 6 pieds d'eau et un courant de près de 3 nœuds.

Le "Alert" était à l'ancre dans cinq brasses d'eau, avec 35 brasses de chaîne, mais la vapeur était disponible et le câble était soutenu sur l'eau par des bouées, pendant tout le temps des opérations. Une nuit, pendant une bourrasque de vent d'est, contre laquelle le navire luttait au bout de ses ancres, le capitaine Barrie, qui commandait en sa qualité de premier efficier de bord, rapporte qu'il aurait été forcé de mettre à la mer si le navire n'avait pas été pourvu de réservoirs d'huile et de tubes pour son écoulement. La marée transporta l'huile du côté du vent, et les vagues de la mer cessèrent de balayer le pont du navire malgré le tangage et le roulis pendant toute la nuit.

La baie est enveloppée dans la brume en juillet et août, en sorte qu'un vaisseau s'exposerait à beaucoup de retard et peut-être au danger de sombrer, s'il tentait de pénétrer dans le port avant que la brume disparaisse; on y rencontre aussi beaucoup de glaces épaisses, à tel point que même au 5 d'août en 1886, il tut impossible d'y ancrer le phare flottant. Le haussement et le baissement des marées sont en moyenne de 12 pieds.

Le lieut. Gordon affirme que l'estuaire de la rivière Nelson est un des endroits les plus dangereux du monde que l'on puisse fréquenter. * * * Ce n'est pas un port, et quelque semme d'argent que l'on y dépense, on ne réussira pas à y mettre

les vaisseaux en sûreté.

Voir pp. 9, 10, 11, rapport de 1886.

Voir Addendum relativement aux chemins de fer proposés à la Baie d'Hudson, page 186.

FACTORERIE DE YORK.

SUR LE CÔTÉ NORD-OUEST DE LA RIVIÈRE HAYES, PRÈS DU CONFLUENT DE LA RIVIÈRE NELSON.

La factorerie de York est située sur la langue de terre entre les embouchures

des deux rivières Nelson et Hayes.

Depuis plus de deux siècles, de deux à cinq voiliers, en moyenne, fréquemment escortés par des vaisseaux de guerre, sont partis d'Europe et d'Amérique à destination de port Nelson ou autres ports de la Baic-d'Hudson, et sont revenus pendant la même saison, avec des cargaisons, par la seule voie praticable, le détroit d'Hudson. Ce port se trouve à l'embouchure d'un fleuve qui décharge un volume d'eau

Ce port se trouve à l'embouchure d'un fleuve qui décharge un volume d'eau double de ceux des bras nord et sud réunis de la Saskatchewan, et qui se jette dans la mer, par une dépression étroite des Laurentides, dont la chute est d'environ vingt pouces au mille, ou, en chiffres ronds, de sept cents pieds, sur un parcours d'un peu plus de 400 milles statutaires, à partir du point où il débouche du lac Winnipeg.

Il est presque à la même distance que Québec de Toronto, de la lisière d'une vaste région fertile, au nord-ouest, dont la superficie dépasse deux cents millions

d'acres.

PÉNÉTRATION DE LA GELÉE ET DU DÉGEL.

A la factorerie de York la glace dans les rivières Nelson et Hayes, a une épaisseurs de $5\frac{a}{2}$ à $6\frac{b}{2}$ pieds, en décembre, janvier, février et mars.

En avril et mai le sol est gelé de 30 à 48 pouces; en juin, juillet et août le dégel pénètre de 10 à 40 pouces—et quelquefois plus, suivant la situation et la qualité du terrain; il ne tombe pas de neige pendant ces trois derniers mois.

OUVERTURE ET CLÔTURE DE LA NAVIGATION,

Le rapport des travaux publics de 1867 à 1882, contient un tableau indiquant les dates de la clôture et de l'ouverture de la navigation sur la rivière Hayes de 1828 à 1880, suivant un registre dont copie a été obtenue de M. Woods, le chef du roste.

Les dates de l'ouverture varient du 9 mai au 1er juin, et celles de la clôture du

3 novembre au 9 décembre. (Voir page 397 du rapport.)

Dans le même rapport on trouvera une description des régions du lac Saint-Jean, du Saguenay, de la Baie-d'Hudson, et des régions Arctiques.

"A." OBSERVATIONS METEOROLOGIQUES.

				Thirthration	LOTS IN	THE RESERVE OF THE PERSON NAMED IN STREET, THE PERSON NAME	Company of the last of the las		Commission of the Commission o
	Виле-Ігв.		Dátroit d'Hudson	·Hudson.		Bair d'. Entré	Baie d'Hudson, Entrée N.E.	Bair d' Côtr	Baie p'Hudson, Côte Ouest.
Annéb st mois.	Phare.	Port Burwell, Cap Chudleigh.	Fort Chimo, Baie Ungava.	Baie de Stupart.	Апяе Авие.	Port De Boucherville, Ile Nottingham.	Port Laperrière, Ile de Digges.	Port Churchill.	Factorerie de York.
	Lat. 51° 53' N. Long.55° 22'O.	Lat. 60° 243' N. Long 64° 46' O.	Lat. 68° 8' N. Long.68° 16'O.	Lat. 61° 35' N. Long.71° 32'0.	Lat. 61° 35' N. Lat. 62° 33' N. Lat. 63° 12' N. Lat. 62° 34' N. Lat. 58° 43' N. Long. 71° 32'O. Long. 70° 35' O. Long 71° 28'O. Long. 78° 1' O. Long 94° 10' O.	Lat. 63° 12' N. Long 77° 28'O.	Lat. 62° 34½' N. Long. 78° 1' O.	Lat. 58° 43' N. Long 94° 10' O.	Lat. 57° 0' N. Long.92° 28'0.
1885.	Minimum.	Minimum moy.	Minimum.	Minimum moy.	Minimum moy. Minimum moy. Minimum moy. Minimum moy. froide journée.	Minimum moy.	Minimum moy.	Moy. de la plus froide journée.	Moy., 7 A.M. 2 P.M.
Septembre			{ 7 A.M. }	36.04	30.19	26.93	30.14	30.20	
Octobre	25.0 - 3.0 - 12.0	28 00 18:91 1:96	(8 P.M.) 8:0 -16:0 -28:0	29.46 19.94 4 54	20.70	17.69 8.06 -14.73	21.86 11.37 	-32.00	37·70 12·89 —11·13
1886.	~								
Janvier Février		—18·14 —15·97	-39·0 -43·0	-15·12 -14·91	-25.29 -25.44	_30.90 _33.08	-31.08 -31.09 -17.46		-27.26 -13.20 - 9.47
Mars	2.0	62.6	0.89-	16 77	1.11	1 2 2	0.62	-12 00	18 85
Mai Jula,	19.0	23.63		30.07	31.58	32.14	31.15	33.83	51.78
Juillet		36.82	***************************************	48 55 49°16	34.61	34.54	34.83	43.33	04.21
Année	11001 10011	***************************************	***************************************	20.72	90.6		200000000000000000000000000000000000000		
Septembre	30.0	33.41	74004,00	½ M. 41 00	31.75		- College Coll		44.81
Année	15.0	14.82		eepipe (erret meerope erretemanne erretemanne erretemanne erretemanne erretemanne erretemanne erretemanne		5.91	7.57	ANTONIO LES COMPANIO DE LA CONTRACTOR DE	
N.B. Observations prises à 3h. 7h. et 11h. a.m. et p.m. de l'heure établie du 75º méridien, excepté au Fort Chimo et à la Factorerie de York.	ons prises à 3h.	7h. et 11h. a.m.	et p.m. de l'hen	tre établie du 7	5º méridien, exe	septé su Fort O	himo et à la Fa	ectorerie de Yor	

OBSERVATIONS METÉOROLOGIQUES.

RRITME	
B B	
NEIDE	
DITTE	
7	

	K.rie	S	Brume.		اسخاظ	ωωωωα4ποω4α μ
	Factorerie de York.	E	Neige.		5 4 6	000000000000000000000000000000000000000
EDSO.	Fa	Jours.	Pluie.		1870	0000148
BAIE D'HEDSON. Côte Ouest.	iii.	H'res.	Brume.		44 48 96 272 273	44 84 16 84 18 18
BA	Fort. Churchill		Neige.		6942	1 2 0 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
	G	Jours.	Pluie.		300	1198827
	re.	1	Brame.		80 113 0	0 0 16 16 174 188 208 740
÷ .	Port Laperrière	Heures	Neige.	_	58 77 40 57	132 132 132 132 132 132 132 132 132 132
UDSON NE	La		Pluie.		8	1166
Bair d'Hudson. Entrés NA.	.e		Brume.	_	1200	0000422000 81
BAIR En	Port De	Heures.	Neige.		55 81 87 203	78 71 71 71 71 71 114 115 809
	Port De Boucherville.	He	Pluie.		19.80	12 25 31 ·00 72 ·30 70 ·26
	he.	1.1	Brume.		33 64 0	0 112 14 44 44 60 60 92 88 88
	Ause Ashe.	Heures	Neige.		84 89 89 89	88. 80. 80. 80. 80. 80. 80. 80. 80. 80.
	Aus	Ш	Pluie.		1211	15 15 16 16 16 299
	نبوها	ا اِ	Brume.		13	60 443 355 668 688 147 1 40 606
.2	Baie de Stupart.	Heures	Neige.	•	86 110 105 144	95 113 139 86 86 99 0 0 0 0 0 0 0 99 99 99 99 99
пряол	St B	Ш	Pluie.		12	63 119 277
D'H1	6		Nusg'x.		88 8 8	20 81 124 124 1195
Détroit d'Hudson.	Fort Chimo.	Jours.	Neige. (vosr) Pluie.	1883	1111	1884
н	For		fe Neige.		22 15 9 8	8 112 115 116 116 110 100 100 1100
		-	Brume. Pluie.		88000	0 0 0 0 24 44 44 44 196 196 186
	Port Burwell.	Heures.	Neige.		41 60 34 58	33 33 330 330
	Bul	He	Pluie.		1881	11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11 11
E. E.		Heures.	Вілтю.		40 152 88 32	168 144 312 224 248 248 368 104 136 2,032
Dérroir de Belle-Ile.	Phare.	Heu	Neige.		71 35 49	98 1136 208 104 104 104 104 107 106
Dét Bel	l A	Jours.	Pluie.		844	6 6 8 8 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1
	Année	MOIS.		1885	Septembre Octobre Novembre Décembre	1886 Janvier Rovrier Mars Mars Mai Julier Août Soptembre

N.B.—Les observations au Fort Churchill, en août 1886, out été faites du ler au 14 de ce mois. Celles de la Factorerie de York représentent la moyenne d'un groupe d'années de 1876 û 1883. Celles de Fort Chimo, Baie Ungava, out été puisées dans les notes enrégisitées par le Borrice des signaux, dans la Olté de Washington, D.C.

A. 188**%**

N.B.-Les observations & la Factorerie de York proviennent d'un groupe d'années, 1876 & 1883.

"C." Observations météorologiques.

vélocité du vent.

où la vélocité du vent fut égale à celle d'une bourrasque de 30 milles et plus, Pactorerie de York où la vélocité est indiquée différemment.)
Nombre de jours dans chaque mois à chaque station où la v

	Hudson, Ouest.	Factorerie de York.	Vélocité moy. par heure. 1876 à 1883.	Milles.	***************************************	12.38 13.08 11.54		12.04 13.04 12.92 11.67	12 62	12.87	06.11	12.33
William Annie Company (Management	Bair d'Hudson, Côtr Ourst.	Fort Churchill.	Vélocité moy. V jour du plus grand vent.	Milles.	24.67	30.71 19 09 39.75		24.29 35.08 27.46 23.25	32 04 12 96	12.83	***************************************	24.81
AND ADDRESS OF THE OWNER, WHEN PERSON AND ADDRESS OF THE OWNER, WHEN P	Bair d'Hudson, Entrés NE.	Port Laperrière,	file Digges.		6	133 6		0 - 1 CH CM	63 63	4 %	4.00720000 000000000	100
	Bair d' Entréi	Port DeBoucher-	ville, Ile Nottingham		70	O 70 44		හ හ අ අ	40	00	***************************************	33
-	90N.	Baie de	Stuper		80	468		∞ ∞ ∞ ∞	0 60	44		61
	Détroit d'Hudson.	popular (dallar dei manni compositori dei ma	Anse Ashe.			5 13		00 47	0	ထေးက	∞	96
A PROPERTY OF THE PERSON NAMED IN COLUMN NAMED	Dí	Port	Burwell.	and the state of t		8 12 13	10 Table 8400	17	175	13	17	168
THE CONTRACTOR OF THE PERSON NAMED IN COLUMN	Détroit de Belle-Ilr.	Phare	de Belle-Ile.			16 18 23		12 13 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14 14	202	3.6	4	169
		Annérs FT Mois.		1885.		Septembre	1886.	Janyler. Förtier Marg	AVIII.	Juillet	Septembre,	Année

" D."

RÉSUMÉ HEBDOMADAIRE des observations prises à bord du vapeur Fédéral "Alert," sous le commandement du Lieutenant A. R. Gordon, M. R., juin à octobre 1886.

50 u	s 16 COM1	nanuci	поне и	4 11104	тенан	11. 10,	Gordo	11, 111.	Le., juii	u a	OCEUI	010	1000.
			Baron	iètr e.			T empér	ature.		H	eures.		tions. 10 milles
Semaines	finissant.	Moyenne.	Le plus élevé.	Le plus bas.	Variation,	Moyenne.	Maximum.	Minimum.	Variation.	Pluie.	Neige.	Brume.	Observations. Vents de 30 milles et plus.
18	86.		İ										
Juillet	1	29.793	30.160	29.492	-668	48.84	57.2	38.5	18.7	22	-	5 6	4
do	8	•756	.070	•509	-561	36.63	48.0	33.0	15.0	26	16	38	5
do	15	.787	29-984	· 42 0	-564	38.42	48.8	32.5	16.3	18	-	28	
đо	22	•664	.912	.390	•522	38.63	42.5	32.0	10.5	12	-	22	1
do	29	•727	-953	·502	•451	40.71	53.0	36 0	17.0	36	_	38	
Août	5	•924	30-192	.702	-490	49.42	84 0	39.0	45.0	14	-	40	6
do	12	•824	29.978	606	.372	53.68	71.0	44.0	27.0	20	-	2	
do	19	.807	30.101	•355	.746	55 90	76.0	43 0	33.0	8		12	_
do	26	.727	•101	•141	.960	46.94	64.0	39.0	25 ·0	14		32	6
Septembr	e 2	.742	29-998	28 873	1.125	39.52	52.0	35.5	16.5	64	_	38	9
do	9	•851	30.134	29.234	-900	36.92	44.0	32.0	12.0	30	10	10	13
d o	16	.578	•055	-120	•935	35•36	42•3	32.0	10.3	14	6	10	20
фo	23	•642	.074	28.857	1.217	46.23	43.2	27.6	15.6	12	2	18	23
do	30	•935	•233	29.403	.830	34.49	45 0	28·5	16.5	8	2	_	7
Octobre	7	•676	·275	·017	1.258	39.95	50 ·0	32.0	18.0	22	2	4	2
Voya	age	29.762	30.275	28.857	1.418	42.776	84.0	27.6	56 4	320	38	348	96

"E." OBSERVATIONS DE LA MARÉE AUX POSTES.

Pour les fins ordinaires de la navigation.

Baie Nachvak. Anse de Skynner. H. M. R. M. T. 08 9.26 7 01 9.04 Prieds. Prieds. 14.24	Port Baie de Irwell. Stupart.	Anse Ashe.	Port De Boucherville. H M.	Port Laperrière.	Ile deMarbre.	To C.
H. M. H. M. 7 08 9 25 7 01 9 04 Pieds. Pieds.		н м.	H M.			Churchill.
7 08 9.26 7 01 9.04 Pieds. Pieds.				н. м.	н, м,	н. м.
7 01 9.04 Pieds. Pieds.		8 32	9 30	9 26	4 10	90 4
Pieds. Pieds.	9:04 7 50	8 04	8.57	8 53	3 54	6 44
2.69 14.24	ieds. Pieds.	Pieds.	Pieds.	Pieds.	Pieds.	Pieds.
# F	14.24 18.04	22.00	9.47	6.18	00.6	11.70
do do grandes mers 4.88 18.90 24.14		29.95	13.01	99.8	12.00	15.50
do do petites mers 2.58 9.59 11.94		14.03	5.93	3.10	00.9	8.00

N.B.—Ces observations n'out pas été corrigées pour les changements barométriques.
A l'Anse Ashe et la Baie Stupart, qui sont situés vers le milieu du détroit d'Hudson, les observations furent prises, en avril et mai, lorsque le détroit était entièrement convert de glace,—A toutes les autres stations, on les a prises après la débâcle.

EXPÉDITIONS À LA BAIE D'HUDSON EN 1884, 1885, 1886.

Sous le Commandement du Lieut A. R. GORDON, M.R.

		i posseguarante al manifesta de la companya del la companya de la	Prem	nère Expédition—Pa	R LE "NEPTUNE," EN	1884.		20123			Deuxiès	EXPÉDITION—PAR	LE "ALERT,	" En 1885.
Nome des postes, etc., sur la route.			Aller.			Retour.				visitiininka vyyttääääririneisi vyreetavaiinya a tysva	Aller.	Antonio del Companyo del Compan		
	Navigation.	Escale aux postes, etc.	Brume, neig e, etc.	Glace, etc.	Navigation.	Escale aux postes, etc.	Brume, neige, etc.	Glace, etc.	Navigation	Escale aux postes, etc.	Brume, neige,	Glace, etc.	Navigation.	Escale aux postes, etc.
ADDRESSOR Generalization (Space College Company of the College	Dates.	Jours.	Jours.		Dates.	Jours.	Jours.	·	Dates.	Jours.	Jours.	Grace, etc.	Dates.	Jours.
Halifax, Côte SE. de la Nouvelle-Ecosse	22 juillet	100000000 40000000000000000000000000000	**********************						27 mai	***************************************				
Détroit de Canso, Extrémité S. du Cap-Breton	23 juillet 24 do	***************************************			Tout le personnel s'embarque sur le vapeur "City	100010000 100020000 (1010		****** ***** ***** *******************	29 mai			Vaste champ de glaces compac- tes, 30 mai au 6	18 oct	
Cap Ray, Extrémité O. de Terreneuve					of Mexico," à Saint-Jean de			******	ler juin	Pour charbon et		juin.		
Saint-Jean de Terreneuve, Extrémité E				Plusieurs banqui- ses dans le détroit de Belle-He et sur	Terreneuve pour Halifax, 11 oct.	70000000 'QBQVQ',£ 048844	•••••	***** ****** . * * * * * * * * * * * *	15 juillet arri- vée; 27 dé- part.	d. le bass. de rad.	juillet au 1er	Aucun retard parla glace du 27 juillet au 1er août.	13 do	
le du Bouledogue, Côte E. du Labrador	28 juillet	***************************************		la côte du Labra- dor. 26 au 30 juillet.	8 octobre	***************************************		**********************		à StJean, T.N.	l aout.	Glaces épaisses compactes.	•	**********
Ford, Havre, Extrémité E. de l'île Saint-Paul	į.	l etc., liour.	l i		7 octobre	***************************************			31 juillet	***************************************		Glaces éparses	9 do	-04000000 000 0000000
Cap Mugford, Côte E. du Labrador	31 do			Glace	1	1		***************************************	31 do		Brume	do	9 do	
Machvak Bay, do do	1	½ jour.	Brume épaisse, 3, 4, 5 août.	Glace	30 septembre	Bâtiment érigé etc., 5 jours.		**********	ler août	A l'ancre, 1 jour	***************************************			Lettres reçu
Cap Chudleigh, Entrée E., Côte S., Détroit d'Hudson		****** ***** ***** ******			***************************************	over, o jours.				Relâche à Saint- Jean, Terreneuve, 8 au 15 juillet.	Bruma ánaissa 9	İ	1	Ancre brisée 30 sept.
le Résolution, Entrée E., Côte N., Détroit d'Hudson	8 do	A la recherche d'un havre, 1	Brume et neige, 9, 10 août.	Banquises nombreu- ses, le 9 août.	26 do	A la recherche d'un havre, 3	Grandes va-	Vent violent	 15 juin au 6 juillet.	Détenu dans les		En dérive dans les	********	
'ort Burwell, près de l'entrée du détroit d'Hudson, sur la côte S	5 do	jour. Erection des bâ- timents, 3 jours. Du 5 au 8 août.	•	,	27 do	jours. Lestage et char- bon, 2½ jours.	travers.	***************************************		glaces, 21 jours. On se rendit à terre sur la glace, 1 jour.	***************************************	glaces; blindage de l'étrave brisé. Vaisseau resserré par les glaces, 8	29 sept	barquées
nse Ashe, Côte N., Détroit d'Hudson, vers le milieu du détroit	11 do	5	Temp'e de neige, 9 et 10 août.	Platières de glaces	23 do	Vêtements four- nis, ½ jour.		*****************************	12, 17, 21 août.	Propulseur brisé		au 11 août. Grande quantité de	18 do	jours.
aie Stupart, Cête S., do do do	17 do	5	***************************************	On traverse unchamp de glace de 12 mil- les, et ensuite de 18		1 2	·········	e glace Iles en tt.	22 août	dans les amas de glaces. Provisions, etc., débarqués, 1 jour.		glaçons très épais Point de glaces jusqu'à l'île Not-	20 do	3
Port DeBoucherville, Ile Nottingham, 45 milles au N. de l'île Digges, Entrée NE. de la baie d'Hudson.	24 do	5	Hélice brisée	milles. Très gros glaçons, 15 à 20 milles.	j	1 2 ···		a k d	24 do	do	******	tingham.	17 do	Approvisionn ments.
ort Laperrière, Ile Digges du large, bout SO. de la plus grande île.	********	***************************************	40000 2000B) 40000 10Mg/1		16 do	 Bâtiments érigés,		_ bt_	25 do	Lestage, etc., 3		do	10 4-	
Entrée NE., Baie d'Hudson. e Mansfield, Entrée NE., Baie d'Hudson					15 do	4 jours.	Brume	Aucune glace si-		jours.	***************************************	do		Eau et lesta 3 jours.
le Southampton do do			1005/1000 1000	do		***************************************	do	gnalée.		Sondages		پورن عوده ده ده ده ده ده ده ده ده ده ده ده ده د	12 do	*******************************
le de Marbre, Côte NO., Bout SO. de l'île, Havre des Baleiniers		Obgover			***************************************		40		**********	340391 ******** *(4*4* 5*4**)	****** ********************************	**(************************************	********	
te de mainte, Oute RO., nout SO. de l'He, Exvie des Baleiniers	∡ sept	Observations pri-	1640 08000 98 4E} 1000 0 900A	do		***************************************		do		***************************************		***************************************	****** 3***** Q*****	
Fort Churchill, Côte O., Baie d'Hudson	6 do	Lestage, 3 jours.	Temps orageux, 3 jours.	do	***************************************	**************		do	31 août	On prend des obser-	Gros mauvais	Bourrasque con. du	7 soût	
tivière Nelson do do	11 do		**************************************	do	******************************		********	do	**** > 10*2* ********	vations, 7 jours.	temps.	31 soût au 7 sept.	******	
actorerie de York do do	12 do	Pour fourrures, 1 jour.	*********	do	12 do		 	do	****** ******	·**********	***************************************	******* 2000000000000000000000000000000		
otaux, durant chaque voyage	52 jours.	26½ jours.	8 jour	s—Pluie.	29 jours.	l 16 jours.	6 jour	rs—Pluie.	103 jours.	49 jours.	beu	res-Pluie.	42 jours	14½ jours.
			9 do	Neige. Brume.			4 do	Neige. Brume.		•	78 de 220 de	Neige.	Jours.	i rad longs.
			ler au 31 août,	, Détroit d'Hudson, 1884.			Septer Cap Chudle	mbre entre eigh et Belle-Ile,			3 juin au 1	er septembre		

le Commandement du Lieut A. R. Gordon, M.R.

		DEUXIEN	ie Expédition—Par	LE "ALERT,"	EN 1885.					Troisi	ème Expédition—Par	LE "ALERT,"	" EN 1886.		
AND THE PROPERTY OF THE PROPER	£	ller.	II), manusummaner (Leen ti baştılılırını)		Re	etour.	лина жаналайна — Посторого формалистично		And the state of t	Aller.		The second secon	Re	our.	mineral graduation annual services
Navigation	Escale aux postes, etc.	Brume, neige, etc.	Glace, etc.	Navigation.	Escale aux postes, etc.	Brume, neige, etc.	Glace, etc.	Navigation.	Escale aux postes, etc.	Brume, neige, etc.	Glace, etc.	Navigation.	Escale aux postes, etc.	Brume, neige, etc.	Glace, etc.
Dates.	Jours.	Jours.		Dates.	Jours.	Jours.		Dates.	Jours.	Jours.		Dates.	Jours.	Jours.	
mai		*****	Vaste champ de glaces compactes, 30 mai au 6					26 inin	******* (*** /0*15 \$6***	do	Vent cont., grosse mer, 27 juin.	9 do	except quelq'-uns.	***************************************	de la côte NE. ensuite par le
r juin juillet arri-	Pour charbon et eau, 3 jours. Nouveau blindage s. l'étrave, 12 jrs. d. le bass. de rad.	Grand vent J Aucun retard par Ia brume du 27	do do Aucun retard parla glace du 27 juille	13 do	******************	Tourmente de		29 do	Lettres expé-	Averses de pluie.	20 banquises en vue	6 do		10**** ********	ong de la cé et ensuite so.
juin	à StJean, T.N.	août. Brume épaisse, t et 6 juin.	Glaces épaisses compactes.		-	do	sur les vagues. Beau temps, 8, 9, 10 oct.	ler juillet			Banquise 170 pds. au- dess. de l'eau, grand nombre de petites et grandes banquises.				descente le long d du Labrador, et (détroit de Canso.
juillet			Glaces éparses	i	1	Lamer moutonne	Gros vents, 4 au	3 do	***************************************	1	Bordages brisés	2 do	·******* · · · · · · · · · · · · · · ·	**************	Belle
	A l'ancre, 1 jour Relâche à Saint- Jean, Terreneuve, 8 au 15 juillet.	Brume épaisse,	do 2 do	. 8 do 28 sept	Lettres reçues, ½ jour. Ancre brisée le 30 sept.	Grosse mer, 29	Bourrasque de vent le 30 sept. Grands vents, 25 sept. au 8 oct.	5 do	***************************************	Brume épaisse	Trop de glace pou débarq, à Nachvak. Vaisseau resserré par les glaces.	r	vendra mais. ½ jr Sond. sur la route des Iles Button et du Cap Chud-	le 28 sept.	
uillet.	Détenu dans les glaces, 21 jours. On se rendit à terre sur la glace, 1		glaces; blindag	e 6 29 sept	Provisions dé barquées,		- Tempête de vent			5 an 10 inillar	Vaisseau dérive 3 milles dans les glac Glaçons épais en vu le 10 juillet.	1		Bourrasque de vent et de neige,	Grosse mer 18 et 19 ser
2, 17, 21 ao û t	Propulseur brise dans les amas de		Grande quantité d glaçons très épai	e 18 do	jours.		champ de glace	9,	A l'Anse Ashe	.,	,	12 do	On enlève le bâti ment, etc., 4 jour	s neige, 9, 10 et	
2 août	glaces. Provisions, etc. débarqués, 1 jour		Point de glace jusqu'à l'île No tingham.	s 20 do	. 3	Grosse mer, 21 22, 23 sept.	on voit des banq Vents violents, 2 22, 23, 24 sept.	i, 12 do	Impossible de pé netrer dans l baie de Stupari bloquée par l glace.	a. t,	Glace impénétrabl dans la baie Stupar hélice avortée le 1	e 16 do	8½ jours	l1 sept. Brume épaisse, 14 et 15 sept.	
4 do	. do				ments.		Vent violent, 13 a	juillet.	3		Du 11 au 19 on a fraie un passage travers un champ d glace de 200 milles	à le •	timents, etc., jour.	août, 1, 2, 5 et 6 sept. Pluie, 30 août	6 sept. Glaces épa 7 sept.
	Lestage, etc., jours.				Eau et lestage 3 jours.			20 juillet .	5 jours.	s,	Epaisses glaces flot	1	8 jours	Brume et fumée le 29 août.	9
***********			1C1				Beau temps, 7 au 13 sept.	27 juillet !.		Brume épaiss 26 juillet.	Glaces éparses, 27 juillet.	28 do	Observation sondages, ½ jour	26, 27, br.,24, 2	5
***************************************	***************************************				***************************************	200000000000000000000000000000000000000	104 200000 007/00000 0 0000 700		19 45404 000000 00000 1000	44.00 1.000 1.000 1.000	0.7	,,, as as	ment dérangée lest, etc., 2 jour	e,nbsni	Aurore be très brilla soir du 21 lorsque la sole ne tionnait p
31 août .	vations, 7 jours.		ais Bourrasque con. 31 août au 7 sej	du 7 août .				29 do 6 août	Relèvement de havre, 5 jours Relèvement l'estuaire des	Beaucoup de brume en ju	Glaces brisées, juillet. Vaisseau balayé in soir par de gross lames diminuées p	an	! tage, etc., 4 100	rs a	
******								13 août	vières Nelson Hayes, 7 jour	et Brume épais s. 5 août.	se, Glaçons isolés	14 août .	Départ de la fact rerie de York.	.o- j 🖁	[
103 jours.	49 jours.	78 220	do Neige. do Brume. u ler septembre	42 jours.	14½ jours.	148 28	eures—Pluie. do Neige. do Brume.	50 jours.	17 jours.	16 222	heures—Pluie. do Neige. do Brume.	57 jours.	31 jours.	22 d 126 d	res—Pluie. lo Neige. lo Brume.

N° 23 A.—Tableau des principales rivières du monde, comparées avec le fleuve Saint-Laurent et les rivières Ottawa, etc.

					i di interiore	
Noms.	Etendue de drainage	Longueur en	Débit e	n pieds cub seconde.	es par	Autorité.
моша.	en milles. carrés.	milles.	Aux eaux basses.	Moyenne.	Aux eaux hautes.	Autonie.
Amazone Mississippi Saint-Laurent	2,400,000 1,226,000 565,000	4,000 4,400 2,600	447,200	900,000	1,700,000 1,270,000	Encyclopædia Britannica C. Ellet, fils. Voir N° 25. A.J. Russell, écr. Voir N° 23 B
Niagara	88,000	1,680 2,240 215 560 700	370,589 86,300 23,100 1,400 1,330 7,000 13,400	289,000 207,000 220,000 21,000 33,700	494,207 260,277 7,900	Aspp. de l'Etat de NY. Sir C. Lyell. Encyclopædia Britannica C. Ellet, fils. Encyclopædia Britannica D' Aubuisson. do
Ottawa, pied du lac des Sept Lieues, 26 m. en aval du lac Témiscamingue		•••••	14,800		25,100	Thos. Guerin, I.C., Rap- port sur le L. Témisca- mingue, etc., 12 février
Ottawa (Grenville) Riv. des Français Saguenay, débouché	4,700	700	35,000 9,500	85,000	150,000	1885, R T.P., 1884-85 Explorat. de l'Outaouais do
du L. Saint-Jean	,,,,,,,,		54,300		155,300	Thos. Guerin, I.C., Rap- port, 29 avril, 1886, sur l'abaissement du niv. de
Dého. Petite Décharge Débouché Grande Dé	- İ		2,000	/	5,700	l'eau haute du L. St-J. do do do
Saskatchewan, at Fort La Corne	ı		52,300		149,600 59,567	do do do Prof. H. Y. Hind, 1858.
Fort La Corne	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	813			59,567	Prof. H. Y. Hind, 1858.

Voir rapport de T. C. Clarke, I.C., 2 janvier 1860, sur son exploration pour la canalisation de la rivière des Français jusqu'au lac Huron.

N° 23 B.—DÉBIT DU FLEUVE SAINT-LAURENT.

ENTRE LE SAUT-SAINTE-MARIE ET QUÉBEC.

Localité.	Vélocité moyenne en pieds, par seconde	Débit en pieds cubes, par seconde.	Autorité.
Rivière Sainte-Marie	3.514 3.000 2.258 0.954	90,783 233,726 236,000 242,494 319,943 277,243 354,488 431,733 441,000	Scientific American, semaine échue 12 déc. 1868. do do do do do do do Eaux les plus basses, été de 1882.—T. Guerin, I C., Moyenne do do Eaux les plus hautes, do do Memo. par Thos Guerin, I.C., 11 mars 1887.

N.B.—Suivant un plan dressé, pendant l'hiver de 1890, par feu T. W. Harrington, I.C., au bureau du canal Lachine à Montréal, les vélocités suivantes furent mesurées à l'île Moffatt, dans le havre de Montréal:—

Vélocité en été 7 milles par heure = 10 pieds par seconde. do en hiver, 3½ do = 5 do

do en hiver, $3\frac{1}{2}$ do = 5 do

Pour détails relativement au débit à Montréal, voir l'annexe n° 10 du rapport des travaux publics

1882-83, contenant les rapports de l'ingénieur en chef et de Thos. Guerin, I.C., sur le projet de la

44 Compagnie du Pout du Saint-Laurent et des Manufactures," par T. F. Bateman, ingénieur de la
compagnie, pages 119 à 150.—G.F.B.

Nº 24.—Comparaison des routes de l'Outaquais et du Saint-Laurent.

- Charles								**********
No.	Nom de la route.	Distanc	es—Chic	ago à Mo	ntréal.		sion et de les éclus	
NO.	Nom de la rouse.	Lacs.	Rivière.	Canal.	Total.	En montant	En des- cendant	Total.
		Milles.	Milles.	Milles.	Milles.	Pieds.	Pieds.	Pieds.
1	Canal Welland	1,145	132	71	1,348		535	535
2	Toronto et Baie Georgienne	775	155	120	1,050	130	675	805
3	Rivière des Français et de l'Ottawa, suivant le projet de Walter Shanly.*	5 75	347	58	980	83	615	698

N.-B.—Le coût probable des travaux à faire suivant le projet de Walter Shanly est de \$24,000,000,
 le coût de l'élargissement du canal Lachine et des autres canaux sur la roue, y compris.
 T. O. Clarke évalue le coût total, suivant son projet, à \$12,003,000, à part de l'élargissement du

canal Lachine.

Voir annexe n° 30 du Rapport général des Travaux publics, 1867-82.

DÉTAILS-RIVIÈRE MISSISSIPI.

Nº. 25.—Distances sur le parcours de la rivière, entre son embouchure sur le golfe du Mexique et sa source.

(Voir pages 92-93 du rapport des Etats-Unis sur le Mississ ipi.)

Localités.	Distances_ Milles.
Golfe du Mexique	105 121 378 1,097 1,270 1,286 1,944 1,957
Nouvelle-Orléans à Saint-Paul—Sur le parcours de la rivière	1,839 1,043

PARTIE I.—Suite.

TABLEAUX Nos 26 A 31, INCLUSIVEMENT.

INDIQUANT

LES ÉLÉVATIONS DU SAINT-LAURENT,

En divers endroits

Au-dessus du niveau moyen de la mer,

ET AUSSI

LES NIVEAUX D'EAU, Etc.,

EN CONNEXION AVEC

LES INONDATIONS

ENTRE

Laprairie, Montreal et Trois-Rivieres.

OBSERVATION.

Le nivellement géodésique de deux lignes le long du Saint-Laurent, est en progrès, sous la direction de R. Steckel, I.C., par ordre du ministère des travaux publics du Canada, afin de vérifier, d'amplifier et de modifier les tableaux suivants qui sont basés sur les meilleurs renseignements qui existent jusqu'à présent, afin que l'on puisse, par la suite, dresser des profils exacts du fleuve et de son estuaire, correspondants à diverses phases de l'onde marée fluviale, en connexion avec les variations des niveaux du fleuve, au dessus du niveau moyen de la mer, etc., etc.

G. F. B.

OTTAWA, 10 décembre 1887.

£.

N° 26.—QUÉBEC A MONTRÉAL ALBANY ET NEW-YORK.

HAUTEURS DU SAINT-LAURENT ET DE L'HUDSON.

(Voir les Tables nos 4 à 8 qui précèdent.)

-									
		Hauteurs respectives, en piede.							
	Désignation.	du repère	Au-dessus du repère du chemin de fer du Nord.	Au-dessus du busc de l'ancienne écluse n° 1, au	du niveau	Au-dessus du niveau minimum de l'Eau,			
		Gouverne- ment Impérial.	Gouverne- ment pro- vincial.	pied du canal	Gouver- neur, New York.	observé à Trois- Rivières.			
- 0000									
1	Repère sur le pont du chemin de fer du Saint-Maurice, à 2 milles en amont du Saint-Laurent		90.00	54.14	65 • 45	50 -45			
2	Repère sur le pont du chemin de fer de				ĺ				
3	Terrebonne Niveau maximum du Saint-Laurent à La- prairie pendant l'inondation, en avril,	126:31	81.17	45 · 31	56 62	41.62			
÷ 4, 5, 6	1858	124.75	79.61	43.75	55.06	40.06			
4	D'après les ingén's du projet Shearer	119.63	74.49	38.63	49.94	34.94			
5	do do du gouv. fédéral	119.61	74.47	38.61	49.92	34.92			
6	do do du hav de Montréal Sommet de l'écluse n° 1, au pied du canal Lachine, dans l'alignement du busc in-	}	74.43	38.57	49.88	34.88			
8	Sommet de l'angle SE du quai de la Cie.	112.33	67.19	31.33	42.64	27.64			
9	du Richelieu à Trois-Rivières, en 1881 Niveau d'été, aqueduc de Montréal, T. C.	101 69	56.55	20.69	32.00	17:00			
10	Keefer, I.C		54.86	19.00	30 •31	15.31			
11	adopté d'abord	98.00	52 .86	17.00	28.31	13.31			
. 12	Niveau minimum observé à Montréal de	97.50	52.36	16.50	27 .81	12.81			
10	puis septembre 1852 jusqu'au 6 octobre	96.42	51.28	15.42	26.73	11 .73			
13 14	Niveau minimum observé à Trois-Rivières par R. Steckel, le 19 septembre 1881 Sommet du busc d'aval de l'ancienne	. 84.69	39.55	3.69	15.00	0.00			
	écluse nº 1, au pied du canal Lachine dans le haut du havre de Montréal		35.86	0.00	11.31	- 3.69			
15	Rivière Hudson. Basse marée à Albany.	73.96	28.82	Au-d'sous - 7.04	* 4.27	-10 _{.73}			
16	Ile du Gouverneur. Port de New-York niveau moyen de la mer. Supposé	;	1	-11.31	0.00	Au-d'sous			
17	fleuve Saint-Laurent; niveau moyen de la mer dans l'estuaire, en bas de Québec								
18	SupposéRepère adopté par le chemin de fer du	69.69	24.55	11.31	Au-d'sous	-15.00			
	Nord ou Canadien du Pacifique à Québec		0.00 Au-d'sous	35.86	-24.55	-39.55			
19	Repère principal servant à l'Etat	0.00		-81.00	-69.69	-84.69			
-	* Voir Note c an h	an do lo tob	10 00 4 000		-				

^{*} Voir Note c, au bas de la table nº 4 qui précède.

N° 27.--INONDATIONS A MONTRÉAL ET A LAPRAIRIE, ETc.

HAUTEURS DU SAINT-LAURENT PENDANT LA DÉBACLE DES GLACES ET EN D'AUTRES SAISONS.

	SAISONS.					
		Hauteurs respectives, en pieds.				
	DÉSIGNATION.	Au-dessus du repère, gouverne- ment impérial.	Au-dessus du busc inférieur de l'ancienne écluse n° 1 au pied du canal Lachine.	Au-dessus du niveau moyen de la mer à l'île du Gouver- neur, New-York	Au-dessus du niveau minimum de l'eau, observé à Trois- Rivières.	
1	Inondation en avril. 1869, à Laprairie. <i>Voir</i> rap. Thos. Guérin, I.C., 12 mars 1883, rap. T.P.,					
14	1882-83, page 132 de l'annexe	125 .72	44.72	56.03	41.03	
- 1	et 🖟 Laprairie, Guerin	127.67	46.67	57.98	42.98	
2	Niveau maximum. Inondation, 18 avril 1886, 4½ p.m., Montréal, Guérin	125.30	44.30	55.61	40.61	
_	page 808, rap. T.P., 1867-82	124.75	43.75	55.06	40.06	
į	réal. Page 374, rap T.P., 1867		36 · 50	47.81	32.81	
5	ville de Montréal. Voir page 133, annexe nº 10, Rap. Trav. Pub., 1882-83 Elévation générale de la Pte St-Charles, qui s'égoute	122.55	41.55	52.86	37 .86	
6	par Montréal		41.00	52.31	37. 31	
7	rap. Trav. Pub., 1882-83	121 88	40.88 28.79	52·19 40·10	37·19 25·10	
8	do 22 do Griffintown inondé	121.41	40.41	51.72	36.72	
7, 8, 9	do 23 do Havre de Montréal Voir page 144, rapport Trav. Pub., 1882-83, annexe	115.25	34 · 25	45 .56	30.26	
10	n° 10 Elévation, Place Chaboillez, ville de Montréal	120 00	39.00	50.31	35.31	
11 11 2	Inondation, janvier 1856, Montréal	120.50	39.50	50.81	35.81	
12	les calculs de T. Guerin, 21 décembre 1882 Maximum des élévations de l'été et du printemps, dans le havre de Montréal, a varié de 111 à 117	110.92	29.92	41.23	26.23	
10	pendant plusieurs années, ce qui donne une moyenne, pendant la débâcle, de	114.00	33.00	44 · 31	39.31	
13	Havre de Montréal, pied du canal Lachine, 6 juin	104.50	23.50	34.81	19.81	
14	Havre de Montréal, Courant Ste-Marie, 2 milles en bas, 6 juin 1882	102.91	21.91	33 22	18.22	
15	Havre de Montréal, pied du canal Lachine, 14 sept.	99.00	18.00	29.31	14.31	
16	Havre de Montréal, Courant Ste-Marie, 14 septembre	97.83	16.83	28 ·14	13.14	
17	do pied du canal Lachine, 24 nov.	98.50	17:50		13.31	
17 1 18	do 30 novembre 1882 do Courant Ste-Marie, 24 novembre		17.00	1		
18}	1882	97 15	16·15 15·85			
19	Niveau minimum observé à Trois-Rivières, par R.	.	1		1	
	Steckel, 19 septembre 1881 53	. 84.69	3.69	1 15.00	1 /0-/02	
	95					

N° 27.—INONDATIONS A MONTRÉAL ET A LAPRAIRIE, ETC.—Fin.

HAUTEURS DU SAINT-LAURENT, PENDANT LA DÉBACLE DES GLACES ET EN D'AUTRES SAISONS.—Fin.

	BAISONS, 1-1/							
		Hauteurs respectives, en pieds.						
	Dusignation.	gouverne- ment	de l'ancienne	Au-dessus du niveau moyen de la mer à l'île du Gouver-	Au-dessus du niveau minimum de l'eau observé à Trois- Rivières.			
					Au-des-			
20	Sommet, busc d'aval, ancienne écluse nº 1, pied du canal Lachine, à la tête du havre de Montréal	81*00:	0.00. Au-des-	11.31	80us. 3·69			
21	Ile du Gouverneur, New-York, niveau moyen de la mer. Supposé	69•69	80u9. —11:31	0.00 Au-des-	-15.00			
22	Repère établi par le gouvernement impérial	0:00	-81.00	69·69	-84 69			

N° 28.—QUÉBEC AU LAC SUPÉRIEUR ET A NEW-YORK.

ELÉVATIONS APPROXIMATIVES DU SAINT-LAURENT, DU LAC CHAMPLAIN ET DE L'HUDSON.

N. B.—Le Saint-Laurent n'a pas été nivelé sur tout son parcours entre Montréal et le Lac Supérieur, par l'Etat, jusqu'à 1888, c'est pourquoi les élévations sont appelées approximatives.

		HAUTEURS RESPECTIVES, EN PIEDS.					
	Désignation.	Au-dessus du repère du gou- vernement Impérial.	Au-dessus du niveau moyen de la mer à l'île du Gouver- neur, New- York.	Au-dessus de la basse mer à Albany.	Au-dessus du niveau minimum de l'eau observé à Trois- Rivières.		
	epasserensisten entermitäisistä arasoniseen on väliäjäääääää anastaanimma on makkiniittä a di alapakepastad ramoonimminii						
1 2	Lac Sapérieur, tête du canal au Saut-Sainte-Marie. Lac Huron, pied du canal au Saut-Sainte-Marie;	671.47	601.78	597.51	586 ·7 8		
_	chûte 16 75 à 18 00=17 38 en moyenne	654.09	584.40	580 -13	569.40		
3	Lac Erié, Port Colborne, tête du canal Welland Lac Ontario, Port Dalhousie, pied du canal Welland;	645.86	576.17	571 .90	561.17		
**	chûte 326.75 pieds	319:11	249 • 42	245.15	234 • 42		
l à 5	Entre le lac Ontario et le canal Cornwall, il y a trois canaux avec une chûte totale de 31 pieds : Galops, 15 à 15½; Rapide-Plat, 11½, Pointe- Farran 3½ à 4 pieds		Andre Date (Angres				
5	Fleuve Saint-Laurent, tôte du canal Cornwall	274.69	205-00	200.73	190.00		
6	Lac Saint-François, pied du canal Cornwall	226.69	157.00	152.73	142 00		
7	Lac Saint-François, tête du canal Beauharnois	225 · 19	155.50	151.23	140.50		
8	Lac Champlain { Eau haute, Rapport J. B. Mills, 19 fév., 1848	170.19	100.50	96.23	85.50		
٥	Eau basse	166.96	97.27	93.00	82.27		
9	Lac Saint-Louis, pied du canal Beauharnois	142.69	73.00	68 .73	58.00		
10 11	Lac Saint-Louis, tête du canal Lachine Fleuve Saint-Laurent, pied du canal Lachine; tête du havre de Montréal; niveau minimum de		71.50	67.23	56.20		
	l'eau observé, sept., 1852, à oct., 1881	96.42	26.73	22.46	11.73		
12 13	Fleuve Saint-Laurent, pied du courant Saint-Marie, 2 milles en aval de la tête du havre de Montréal. Fleuve Saint-Laurent, grandissimes marées, Qué-	94.69	25.00	20.73	10.00		
	bec	90.69	21.00	16 .73	6.00		
14 15	Fleuve Saint-Laurent, grandissimes marées, Trois-Rivières Fleuve Saint-Laurent, minime marée, Trois-Rivières	88.69	19.00	14.73	4.00		
15	observée par R. Steckel, 19 sept. 1881	84*69	15.00	10.73	0.00 Au-d'sous		
16	Fleuve Saint-Laurent, sommet du buse d'aval anc		1 ,,	7.04	0.00		
17	écluse nº 1, pied du canal Lachine, Montréal Rivière Hudson, basse mer, Albany	81.00		7.04	-3·69 -10·73		
11	istricie mudson, passe mei, Arbany	1 .5 50	1 41	Au-d'sous	. 1		
18	Ile du Gouverneur, niv moyen de la mer, New-York		0.00	-4.27	-15.00		
19	Fleuve Saint-Laurent, niveau moyen de la mer, dans		0.00	-4.27	-15.00		
	l'estuaire, en bas de Québec. Supposé	69.69	Au-d'sous		-19.00		
20	Repère servant de base principale à toutes les élév	. 0.00			-84.69		

A. 1888

Nº 29.—DÉBIT DU FLEUVE SAINT-LAURENT.

Mesuré par Thomas Guerin, I.C., par Ordre du Ministère des Travaux Publics, 1882.

Date du mesurage.	Saison et localité.	Au-dessus du repère du gouver- nement. Impérial.	Débit en pieds cubes par seconde.	Vélocité en pieds par seconde.
1882 6 juin	HAVRE DE MONTRÉAL. Pendant les plus hautes eaux, en été. Surface de l'eau, pied du canal Lachine	104·50 102·91	360,805	5•31
	Chenal sud, Île Sainte-Hélène, à la section des sondages Débit total, pendant les plus hautes eaux, en été.	103 • 23	431,733	2·98 à 5·52
	Pendant les plus basses eaux, en été.			
30 novembre	Surface de l'eau, pied du canal Lachine		260,114 17,129	4·82 0·91 à 4·03
	Débit total, pendant les plus basses eaux, en été.		277,243	
6 juin — 30 novembre.	Débit moyen, en été 1882		354,488	

REMARQUES.—L'Ile Sainte-Hélène, à 8 milles environ en bas de Laprairie, sépare le fieuve en deux parties dont l'une est nommée le "courant Sainte-Marie," du côté du havre, et l'autre le "chenal sud," du côté opposé, les deux ayant une largeur totale d'environ à de mille.

Au village Laprairie, largeur du fleuve, pas moins de 4 milles.

Au village Longueuil, largeur du fleuve, un peu moins de 1 mille.

Voir rapports de H. F. Perley, ing. en chef, T.P., 19 mars 1883, et de Thos. Guerin, I.C., 12 mars 1883, dans l'annexe 10, rapport des travaux publics, 1882-83.—G.F.B.

Nº 30.-PROGRÈS DE L'INONDATION, AVRIL 1886.

NIVEAUX LES PLUS ÉLEVÉS DE L'INONDATION.-LAPRAIRIE A TROIS RIVIÈRES.

Localités.					Date	es.	Heures.		Au-dessus de l'eau basse ordinaire, pieds.	Au-dessus du repère du gouverne- ment à Montréal, pieds.
					188	6	н. м.			
Laprairie, inond	le plue bente a	an T Guás	in TO	18	a wril		12-30	РМ	29.67	127.67
Montréal, pied d	na prus naute, j	Jan 1. Grace	ш, т.о.	18	do		4-30		27.30	125.30
Longueuil, haut			•••		do	*****	6-00		25.10	123.10
do bas	du village		•		do	*****	0-00	uo	23.10	121.10
	resque stationn	oiro		18	do			•••••	25 10	123 10
do l'eau	commence à ba	iogor		19	do	*****		•••••		
	ement de l'esu,			20	go		Mid	•	***************	***************************************
Boucherville, pa					do		2 à 3h.		19.75	117.75
Varennes	do	do	О. Ц	20	go		1 -	do.	20.50	118.50
Verchères	do	do	******		do	*****		Q.O	20.25	118-25
A GLCTTGLGR	uo	uo	*. ****	40	uυ	*****	Н. М.	•••••	20 20	110 40
Contrecœur	đo	do	*****	20	do		3-00		20.83	118.83
Sorel, eau statio				20	do		7-00	do.	16.10	114.10
Trois-Rivières,	unane penusus	inguet I			do		3-40	do	11:45	109.45
do	do	mguet, r.c	/	21	do	*****	1 2	do	13.20	111.50
do	do	•	 . 		do	*****	3-40		13.90	111.90
do	do		•••••	23			2-30		14.10	112.10
do	do		•••••				3-40		13.65	111.65
40	uo		*****	1	40		5-10	40	10 00	1

N.B.—Les niveaux de l'inondation, entre Laprairie et Trois-Rivières, ont été fournis par John Kennedy, ingénieur en chef des commissaires du havre de Montréal.

Les heures de l'inondation ont été fournies par les maires des municipalités.

Le niveau de l'eau basse au-dessus duquel l'inondation s'est élevée, est à 17 pieds au-dessus du sommet du busc d'aval de l'ancienne écluse nº 1, au pied du canal Lachine, et correspond à 98 pieds au-dessus du repère du gouvernement, ou à une profondeur de 11 pieds d'eau sur les battures du lac Saint-Pierre.

Suivant Thomas Guerin, I.C., qui est décédé le 7 mai 1887, l'inondation s'est rendue à Montréal, 4 h eures après avoir commencé à Laprairie, le 18 avril 1886.—G.F.B.

N° 31.—HAVRE DE MONTRÉAL.

DATES DE L'OUVERTURE ET DE LA CLOTURE DE LA NAVIGATION.

Ouverture de la navigation.	Clôture de la navigation.
1877 17 avril. 1878 30 mars. 1879 24 avril. 1880 17 do 1881 19 do 1882 11 do 1883 27 do 1884 22 do 1885 5 roai. 1886 24 avril. 1887 1 mai.	1878

No. 312-HAVRE DE MONTRÉAL.

- NOTES EMPRUNTÉES AUX RAPPORTS DU MAÎTRE DU HAVRE TOUCHANT LA GLACE L'OUVERTURE ET LA FERMETURE DE LA NAVIGATION DEPUIS 1864 JUSQU'À 1888.
- 1864—La glace, dans le havre, commença à se rompre et se mettre en mouvement le 7 avril; le 13, le fleuve était libre; clôture de la navigation le 13 décembre.
- 1865—Le 1er janvier l'eau monta peu à peu ; le 14, la glace se mit en mouvement et elle s'arrêta le 15.
- 1866—Ouverture de la navigation le 19 avril; le 5 janvier le fleuve était couvert de glaces flottantes, et le 6 la glace s'arrêta.
- 1867—Le 1er janvier la glace était au niveau des quais et prenait rapidement; le 9, elle était prise. Le premier refoulement de la glace eut lieu le 14 avril, et le 22 le havre était libre.
- 1868—L'hiver fut extraordinairement froid; le fleuve prit de bonne heure; des attelages doubles traversèrent le 16 décembre 1867. Le 19 mars 1868, un retoulement; le 4 avril, grand refoulement vis-à-vis la ville; la glace continua de marcher le 14 et le 15, et le 17, le havre était libre.
- 1869—Le fleuve prit de bonne heure; le premier attelage traversa à Saint-Lambert le 28 décembre. Au commencement de 1869 on considérait la glace prise pour l'hiver. Le 13 avril. refoulement; le 18, nouveau refoulement; le 19, refoulement qui amène l'inondation du Griffintown et se continue jusqu'au 22, date à laquelle la débâcle eut lieu. Le 25, le havre était libre.
- 1870—Le 1er janvier, le chenal vis à vis de la ville est libre; le 8, les piétons traversent; le 9, refoulement de la glace. Personne ne traverse jusqu'au 13; le 15, des attelages traversent; le 17, dégel qui dure quelque temps. Le 31 mars, la glace n'est pas sûre vis à vis de la ville. Le 9 avril eut lieu le premier refoulement; le 10 et le 11, refoulement. Le 17, le havre était libre.
- 1871—Le fleuve prend le 4 janvier; le 6, le temps s'adoueit; refoulement de la glace; le 11, des attelages traversent; le 15 mars, léger refoulement; le 17, nonveau refoulement. On traverse pour la dernière fois le 31. Le 3 avril, le mouvement de la glace continue; le 10, le havre est libre.
- 1872—Le fleuve était pris et des attelages traversaient le 1er janvier. Le 18 avril, premier refoulement de la glace; le 28, le havre est libre, et le 1er mai des bâtiment arrivent.
- 1873-Le ler janvier, la glace était prise et ferme; les attelages traversaient. Le 11 avril, refoulement de la glace, qui se continue tous les jours jusqu'au 21, date de la débâcle. Le bateau à vapeur William arrive de Sorel le 25.
- 1874—Le 17 janvier, le fleuve était pris; le 21 des attelages traversaient; le 23, le havre est libre; le 25 un certain nombre de petites embarcations arrivent. Le pont de glace, au Cap-Rouge, a tenu bon jusqu'au 9 mai.
- 1875—Le 1er janvier, le fleuve, vis-à-vis de la ville, était couvert de glaces flottantes; des attelages ont traversé en aval d'Hochélaga le dernier jour de l'année 1874. Le 4 janvier 1875, la glace prend. L'hiver a été le plus froid que l'on ait eu depuis des années. Premier refoulement de la glace le 24 avril; le 29, le havre est libre; le 1er mai on plante le mai sur la glace vis-à-vis Longueuil; le 3, il arrive des bateaux de Boucherville; le 7, le pont de glace au Cap-Rouge, cède. Le 5 décembre, la glace s'arrête; le 21 des attelages traversent à la ville.
- 1876—La glace était prise et ferme dès le ler de janvier; elle devint dangereuse le 12 avril. Le 16, premier refoulement qui se renouvelle tous les jours jusqu'au 26. Le 27, plusieurs bâtiments arrivent de Boucherville. Le 19 décembre, la glace était bonne et les gens traversaient à pied. Le 23, on traversait en voiture.

1877—Glace prise dès le commencement de l'année. Beau temps doux en avril; le 5, la glace commence à se gâter; le 8, premier refoulement de la glace qui commence à descendre; le 14, le chenal est libre jusqu'à Hochelaga; le 17, le remorqueur Francis arrive de Boucherville. Le temps a été doux cet automne; la navigation était encore ouverte le 31 décembre.

1878—Le 1er janvier, le bateau-passeur de Longueuil fait encore le service; dans l'après-midi, il quitte le havre pour Boucherville avec un parti d'excursionnistes. Le 17, les gens traversent à pied sur la glace; le 24, on traverse en voiture sans danger. La journée du 7 janvier fut la plus froide de l'hiver; à 8 a.m., 15° au-dessous de zéro. Des chemins furent pratiqués le 1er février; le 18 on en fit un pour aller à Laprairie, et le dernier du mois, ces chemins étaient regardés comme dangereux. Le ler mars, le thermomètre descend; le 2, des voitures traversent de nouveau à St-Lambert et à Laprairie. On cesse de traverser le 12, et le 16, on aperçoit l'eau pour la première fois. Le 18, premier refoulement de la glace; le 22, le chenal est libre jusqu'à la Pointe-aux-Trembles; le 29, le bateau à vapeur Montarville entre dans le havre, mais il est forcé de s'en retourner à Boucherville. Le 30, le remorqueur St. Francis arrive dans le havre. Le 31 décembre, le fleuve était couvert de glaces flottantes.

1879—Le premier janvier le temps était beau; dans l'après-midi l'équipage d'un bateau descendit sans danger les rapides de Lachine. Le 25, le fleuve était couvert de glaces; le 26, des équipages traversent à Longueuil; le ler février on fait un chemin à partir de Saint-Lambert; le 13, on en fait un à partir de Laprairie. Le 12 avril, premier refoulement de la glace. Après le 15, la glace continue à descendre tous les jours, et le 18 les morceaux sont si serrés les uns contre les autres que les gens traversent à pied. Le 23, le vapeur Saint-Lambert arrive de Boucherville. Très-froid le 22 décembre; 22° au-dessous de zéro. Le 25, le fleuve se couvre de glace; le 27 on tra-

verse à pied, et les attelages traversent à Longueuil.

1880—Beau temps le 1er janvier, 4° au-dessous de zéro à 8 a m. Le fleuve vis-à-vis de la ville est couvert de glace; des attelages traversent en aval de Longueuil. Le 2, on traverse à pied à Saint-Lambert. Le 13, on commence à poser sur la glace, entre Hochelaga et Longueuil, une voie de chemin de fer qui est achevée le 30; le lendemain, cette voie était ouverte. Le 1er avril la glace commence à se gâter et l'on se met en frais d'enlever la voie en question. Le 5 avril premier refoulement de la glace; le 6, nouveau refoument; le 7, grand refoulement sur l'île Mouton, où la glace s'amoncelle jusqu'à une hauteur de 44 pieds, l'eau était alors dans le havre à 17 pieds audessus du niveau d'été. Le 13, une grande quantité de glace quitte le havre; le 17, des embarcations arrivent de Boucherville; le 29 avril le pont de glace, au Cap Ronge, cède. Le 3 décembre, le fleuve se couvre de glaces, et le bateau-passeur de Longueuil part pour son hivernage; le 29, on commence des chemins sur la glace pour aller à Saint-Lambert.

1881—L'année débute par du beau temps. Le 5, des convois de chemins de fer commencent à traverser à Longueuil. Le 8 avril commence la débâcle, et le 13, le chenal est libre vis-à-vis la ville. Le 19, le remorqueur C. W. Francis entre dans le havre; c'est le premier arrivage de la saison. Le 27, le bâtiment à vapeur Peruvian arrive de Sorel. Décembre 31, beau temps. La navigation est encore ouverte comme l'année expire; le Lon-

queuil fait ses voyages réguliers.

1882—Navigation ouverte le 11 avril, et fermée le 9 décembre. 1883—Navigation ouverte le 27 avril, et fermée le 16 décembre.

1884—Navigation ouverte le 22 avril, et fermée le 18 décembre.

1885-Navigation ouverte le 5 mai, et fermée le 7 décembre.

1886—Navigation ouverte le 24 avril, et fermée le 4 décembre. 1887—Navigation ouverte le 1er mai, et fermée le 23 décembre.

(Signé) THOMAS HOWARD,

Maître du havre.

N° 32.—Dates de la débâcle de la glace et de son passage au Courant Sainte-Marie, en bas de Montréal, depuis 1823.

824 10 avril.	1836 28 avril
825 16 mars.	1837 15 do
826 11 avril.	1838 7 do
327 4 do	1839 7 do
828 29 mars.	1840 4 do
929 11 avril.	1841 19 do
830	. 1842 31 mar
831 3 avril.	1843 25 avril
832 19 do	1844 10 do
833 4 do	1845 3 do
834 29 mars.	1846 4 do
835 3 avril.	1847 29 do

Nº 33.—Notes au sujet de l'ouverture et de la clôture de la navigation, en haut de Montréal, au quai des Cascades, au canal Beauharnois, etc., par W. Waters, écr., des Cèdres, pendant les années 1842 à 1853.

Dates.		Nom du vapeur et de la localité.	Dates.	Nom du vapeur et de la localité.
14 av	ril 1842	Vapeur Chieftain, 1er voyage aux	15 evril 1949	British Onean an anai das Cas-
		Cascades.	15 47111 1040	cades.
	lo 1843		16 do 1848	British Queen, passe dans le canal
26 d	10 1843	Vapeur Highlander, fait son voy-	11 1040	Beauharnois.
16 d	lo 1844	age d'essai. Vapeur Highlander, voyage à	11 nov. 1848	Canal Beauharnois est gelé. Le ler vapeur saute les rapides des
		Cornwall.	** ************************************	des Cèdres
20 (do 1844	Vapeur Chieftain, 1er voyage aux	20 do 1849	La malle monte par le canal Beau-
3 (N. 1944	Cascades. Un vapeur saute les rapides des	21 do 1850	harnois.
	40 1034	Cèdres.	41 do 1050	Vap. Lily saute les rapides des Cèdres.
22 ·	do 1845	. Vapeur Chieftain, voyage à l'île	26 do 1850	Vap. Dewitt arrive au quai des
25	J. 7045	des Cascades.	00 1 1050	Cascades.
1210 t	uo 1849	Wapeur Chieftain, voyage au quai des Cascades.	30 do 1850	Premier vapeur passe par le canal Beauharnois.
25	do 1845	Le premier train de bois saute les	17 ou 15 av. 1851	Vap. Dewitt arrive au quai des
		rapides.		Cascades.
zo n	0 v. 1840	Wapeur Chieftain, en hivernage dans le canal Beauharnois.	24 avril 1851	Premier vapeur passe par le canal Beauharnois.
9 đ	éc. 1845	Vap. Highlander, en hivernage	ler déc. 1851	Premier vapeur et 4 barges sau-
		dans le canal Cornwall.	ll .	tent les rapides des Cèdres.
13 0	u 15 av. 18	6. Ler vapeur arrive aux Cascades.	ler mai 1852	Premier vapeur saute les rapides
23 2	WIII, 1846	Vap. Highlander, ler voyage au canal Cornwall.	5 do 1852	des Cèdres. Première malle par le canal Beau-
6	mai 1846	Vap. Gildersleeve, passe par le	J 40 1002	harnois.
		canal Beauharnois.	30 avril 1853	Vap. New Era, lère malle par le
20 a	wril 1847	ler vapeur arrive aux Cascades.	00 1 1070	canal Beauharnois.
4 :	mai 1847	Un vapeur se rend à Kingston par le canal Cornwall.	28 do 1853	. Vapeur arrive aux Cascades. Va- peurs discontinués après 1853,
8	do 1847	Vap. Gildersleeve, ler voyage	li .	le trafic passe par le canal Beau-
		au canal Beauharneis.	11	harnois, qui a été complété en
310 a	wril 1848	British Queen, 1er voyage à l'île		l'automne de 1845, excepté les
37 -	vril 1848.	des CascadesBritish Queen, au moulin Har-	11	barrages qui furent achevés en 1850.
*7.2	94 TIT TO#G.	wood, Cascades.		1000.
-				

Nº 34.—OUVERTURE DE LA NAVIGATION au quai des Cascades et au pied du canal de Beauharnois, 1846 à 1853.

	Quai des cascades.				Pied du Canal Beauharnois,					
13 a	vril	1846	16	avril	1846.					
20	dο	1847	5	mai	1847.					
10	do	1848	12	avril	1848.					
11	do	1849	19	do	1849.					
24	do	1850	26	do	1850.					
15	do	1851	25	do	1851.					
30	do	1852	2	mai	1852.					
28	do	1853	29	avril	1853.					

N.B.-La ligne regulière des vapeurs a cessé d'aller aux Cascades après 1853.

N° 35.—Tableau indiquant les dates de l'ouverture et de la clôture de la navigation à Québec, Montréal, Kingston et Toronto, de 1814 à 1888.

~									
Quábre.			Montréal.		King	STON:	Toronto.		
An- nées.	Ouverture.	Clôture.	Ouver- ture.	Clôture.	Ouverture	Clôture.	Ouver- ture.	Clôture.	
1814 1815 1816 1817 1818 1819 1820	28 avril 28 do 23 do 6 mai 27 avril 30 do 24 do	7 déc 5 do 29 nov 5 déc 1 do 7 do 1 do	**************************************					,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	
1821 1822 1823 1824 1825 1826	3 mai 29 avril 25 do 20 do 19 do 22 do	3 déc 11 déc 21 déc	**************************************		***************************************				
1827 1828 1829 1830 1831 1832 1833	14 do 12 do 18 do 17 do 21 do 29 do 19 do	4 déc 30 nov 30 do 25 do	**************************************	removed ager	27 avril	19 déc 4 do 1er jan. '34	1200010 10000000 1200010 100000 1000010 100000	10000 . 10000 // 100000 // 10000 // 10000 // 10000 // 10000 // 10000 // 10000 // 100000 // 10000 // 10000 // 10000 // 10000 // 10000 // 10000 // 100000 // 10000 // 10000 // 10000 // 10000 // 10000 // 10000 // 100000 // 10000 //	
1834 1835 1836 1837 1838 1839	18 do 4 mai 10 do 2 do	9 déc 1 do 1 do 12 do	100000000000000000000000000000000000000			22 déc 31 do 26 do 16 jan. '38 18 déc			
1840 1841 1842 1843 1844 1845	21 do 4 mai 26 avril 5 mai 23 avril	2 do 2 do 1 do 29 nov			19 mars 23 avril 24 mars 25 avril 9 mars	23 do 31 do 31 do 3 jan. '44 12 do '45			
1846 1847	14 do	9 do			31 mars 11 avril				

N° 35.—Tableau indiquant les dates de l'ouverture et de la clôture de la navigation à Québec, Montréal, Kingston et Toronto, de 1814 à 1888.—Fin.

nées. Ouverture. Cloture. ture. Cloture. Ouverture. Cloture. ture. 1848 18 avril 5 déc 3 avril 30 déc 1849 18 avril 30 déc 1850 26 do 3 do 31 do 10 do 1850 26 do 20 do 22 do 22 do 22 do 22 do 22 do 22 do 23 do 19 do 14 jan. /53 1851 36 do 25 avril 6 déc 10 do 13 do '54 1854 5 mai 5 do 25 avril 6 déc 10 do 13 do '55 28 do 2 av	uver- ure. Clôture.
1849 24 do 7 do 3 do 31 do 1851 22 do 5 do 26 do 22 do 1852 30 do 19 do 19 do 12 do 14 jan. '53 1853 26 do 3 do 4 do 5 do'54 1854 5 mai 5 do 25 avril 6 déc. 10 do 13 do'55 1855 8 do 24 do 12 do 17 do 1 do'56 2 av 1857 28 do 4 do 18 do 13 do 2 do 2 fév. '58 27 fév. 1858 16 do 3 do 2 do 2 do 2 fév. '58 27 fév. 1859 16 do 3 do 2 do 26 do 8 </td <td></td>	
1860 20 do	mars 21 do fév 30 do jan 31 do do 31 do do 30 do fév 29 do mars 30 do avril 26 do avril 12 do do 3 do do 3 do do 3 do do 3 do do 3 do do 24 do mars 30 nov. avril 10 déc. do 26 nov.

Les dates de l'ouverture et de la clôture de la navigation aux autres ports et sur les cauaux du Canada, et le tirant d'eau, sont indiqués dans le rapport général des travaux publics 1837-82 pp. 906-935, et dans les rapports annuels subséquents des travaux publics et des chemins de fer et canaux, jusqu'à 1888.

N° 36,—ROUTES DU LAC CHAMPLAIN ET DU CANAL ÉRIÉ.

Le tableau suivant, emprunté au rapport des commissaires des canaux de l'Etat de New-York, indique la date de l'ouverture et de la clôture de la navigation sur la rivière Hudson, depuis le 3 mars 1824 jusqu'en 1888; l'ouverture du canal Champlain, depuis le 1er mai 1867 jusqu'en 1882; ainsi que les dates de l'ouverture et de la fermeture du lac Érié de 1824 à 1888, et l'ouverture du lac Érié, depuis 1827 jusqu'en 1888.

RIVIÈRE HUDSON.				Canal Champlain.		CAN	al Érié.		LAC ÉRIÉ.
Années.	verture.	Clôture.	Nombre de jours ouv'te	Ouverture.	Clôture.	Ouverture.	Clôture.	Nombre de jours ouvert.	Ouverture.
1825 6 6 1826 25 fe	wyrier	13 décemb 13 do 25 novemb 23 décemb 14 janvier 25 décemb 6 do 11 do 15 do 30 novemb 25 novemb 16 do 25 novemb 18 décemb 19 do 25 novemb 10 décemb 11 do 25 novemb 10 décemb 11 do 28 novemb 10 décemb 11 do 21 do 28 novemb 10 décemb 11 do 21 do 22 do 25 do 26 do 27 do 28 do 21 do 21 do 23 do 21 do 21 do 23 do 21 do 23 do 21 do 23 do 21 do 21 do 23 do 21 do 23 do 21 do 21 do 22 do 23 do 24 do 25 do 26 do 27 do 28 novemb 29 do 20 do 21 do 21 do 22 do 23 do 24 do 25 do 27 do 28 do 29 novemb 20 do 21 do 21 do 21 do 21 do 22 do 23 do 24 do 25 do 26 do 27 do 27 do 28 do 29 novemb 29 novemb	244 2611 257 288 288 3080 244 2611 270 288 3080 244 271 288 299 277 268 277 277 277 277 277 277 277 244 260	E 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2		16 do 25 do 19 do 17 do 26 do 20 do 20 do 20 do 21 do 21 do 21 do 21 do 21 do 21 do 22 do 18 avril 15 do 1er do 22 avril 15 do 22 avril 15 do 20 do 20 do 21 do 22 avril 22 avril 26 do 28 avril 29 do 20 do 20 do 20 do 20 do 21 do 22 avril 23 do 24 do 25 do 26 do 27 do 28 avril	111 do 5 do 16 do 20 do 3 do 10 do 18 do 12 do 112 do 112 do 112 do 112 do 112 do 112 do 112 do 12 do 12 do 10 do 1 do 1 do 1 do 1 do 1 do 1 do 1 do 1 do 1 do	238 243 241 269 230 242 230 241 230 241 230 241 230 241 230 241 230 241 230 241 230 241 230 241 230 241 241 242 241 242 241 242 241 242 241 242 241 242 241 242 241 242 241 242 241 242 241 242 241 242 241 242 241 242 241 241 241 242 241	8 do183 27 avril183 128 do183 128 do183 128 do183 128 do183 127 avril183 127 avril183 127 do184 12 do184 12 do184 12 do184 12 do184 12 do184 12 do184 12 do184 12 do184 12 do184 12 do184 12 do184 12 do184 12 do184 12 do184 12 do185 12 avril184 12 do185 12 avril185 12 avril185 12 avril185 12 avril185 12 avril185 12 avril185 12 avril185 12 avril185 12 avril185 12 avril185 13 do185 1

N° 36.-ROUTES DU LAC CHAMPLAIN ET DU CANAL ÉRIÉ-Fin.

Rivièbe Hudson. Canal Champlain.			Canal Érié.			Lac Érié.			
Années.	Ouverture.	Clôture.	Nombre de jours ouv'te.	Ouvertu re.	Clôture.	Ouverture.	Clôture.	Nombre de jours ouvert.	Ouverture.
1876	4 avril 5 mars 21 do 8 do 29 do 25 do 30 mars	2 décemb 31 do 20 do 25 novemb 2 janv. '82. 5 décemb 15 do 19 do 13 do 3 do	245 277 282 261 266 288 273	g do	En gênêral le même que le canal Brié.	4 do 8 do 15 avril 20 avril 17 mai 11 avril 6 do 11 do	6 do 21 novemb 8 décemb 7 do ler do ler do ler do	211 214 237 214 216 206 241 208 209 205 214	17 avril1877 24 mars1878 24 avril1879 14 mars1880 1er mai1881 26 mars1882 4 mai1883 25 avril1884

Voir rapport annuel de 1887 du surintendant des travaux publics, Etat de New-York, signé James Shanahan, à Albany.

PARTIE II.

TABLES DES DISTANCES, ETC. ETC.

ROUTES DE L'OCÉAN

ENTRE LES

Principaux Ports du Canada et des Etats-Unis dans L'Amérique du Nord,

ET CEUX DES

PAYS ÉTRANGERS.

PARTIE II.

INDEX.

- N° 1.—De Québec à Liverpool, par le détroit de Belle Ile et Malin-Head, nord de l'Irlande.
 - De la tête du lac Supérieur à Liverpool, par le détroit de Belle-Ile et le nord de l'Irlande.
 - 6.—Distances jusqu'à Liverpool, depuis Halifax, N.-E., Saint-Jean, N.-B., Portland, Etat du Maine, et Québec.
 - 7.—Des principaux ports de mer de l'Amérique du Nord à Galway, à Liverpool, au Havre, à la Havane et à Rio-Janeiro.
 - 8.—Ligne canadienne et brésilienne de paquebots à vapeur.
 - 9.—Les principales routes de mer, par paquebots à vapeur, dans tout l'univers, de l'Angleterre au Couchant, ou à l'Amérique du Nord, aux Antilles, à l'Amérique du Sud, à l'Asie, etc.
 - 10.—Les principales routes de mer, par paquebots à vapeur, dans tout l'univers de l'Angleterre au Levant ou à l'Inde, la Chine, le Japon et l'Australie, par la voie trans-continentale.
 - 11.—Les principales routes de mer, par paquebots à vapeur, dans tout l'univers, de l'Angleterre au Levant, par le Cap de Bonne-Espérance.
 - 12.—Tableau des latitudes et des longitudes des principaux ports canadiens.
 - 13.—Grand cercle ou distances en ligne directe des principaux ports de l'Amérique du Nord et de Terreneuve à l'Angleterre et au Japon.
 - 14.—Définition du mille géographique ou marin et du mille statutaire ou terrestre.

N° 1.—De Québec à Liverpool, par le détroit de Belle-Ile et Malin-Head, nord de l'Irlande.

De o	A	Sections de navigation.	Milles géographiques.	Milles statutaires.
Saguenay Pointe-au-Père Extr. ouest d'Anticosti. Cap Whittle Belle-Ile Malin-Head	Saguenay Pointe-au-Père Phare, extrém. ouest d'Anticosti. Oap Whittle, côte du Labrador Phare de Belle-IIe, entrée est du dêtroit Malin-Head, nord de l'Irlande Liverpool squ'à Liverpool, par Belle-IIe et M	do	106 53 176 175 209 1,750 192 2,661	122 61 202 201 240 2,013 221 3,060

N° 2.—De la tête du lac Supérieur à Liverpool, par le détroit de Belle-Ile et le nord de l'Irlande.

Sections de navigation.	Milles géographiques.	Milles statutaires.
De la tête du lae Supérieur—Fond-du-Lac—à Québec De Québec à Liverpool, par le détroit de Belle-lle et le nord de l'Irlande	1,355 2,661	1,558 3,060
Total depuis la tête du lac Supérieur jusqu'à Liverpool, par Belle-Ile et Malin- Head, nord de l'Irlande	4,016	4,618
La route du détroit de Belle-Ile comparée à celle du Cap Race est plus courte de	158	182

N.B.-Le détroit de Belle-Ile a 80 milles de longueur et 14 milles de largeur en moyenne.

N° 3.—De Québec à Liverpool, par le Cap Race et Malin-Head, nord de l'Irlande.

De	A	Sections de navigation.	Milles géographi- ques.	Milles statutai- res.
Saguenay. Pointe-au-Père Métis. Cap Ste-Anne-des-Monts Cap de-la-Madeleine Pointe de la Renommée Cap des Rosiers. Cap Ste-Pierre-de-Miouelon.	Saguenay Pointe-au-Père Pointe-Métis Cap Ste-Anne-des-Monts Cap de-la-Madeleine Pointe de la Renommée Cap Ste-Pierre-de-Miquelon. Cap Ste-Pierre-de-Miquelon. Cap Ste-Pierre-de-Miquelon. Liverpool	do do do do do do do lo esaint-Laurent	53 22 71 46 29 25 343 132	122 61 25 82 53 33 29 394 152 2,070
Total depuis Québec jusqu'	à Liverpool, par le Cap Rac	e et Malin-Head, nord de		3,242

Nº 4.—De la tête du lac Supérieur à Liverpool, par le Cap Race et le nord de l'Irlande

Sections de navigation.	Milles géographi- ques.	Milles statutai- res.
De la tête du lac Supérieur, Fond-du-Lac, à Québec	1,355 2,819	1,558 3,242
Total depuis la tête du lac Supérieur jusqu'à Liverpool, par le Cap Race et Malin- Head, nord de l'Irlande.	4,174	4,800
N.B.—La route du Cap Race comparée à celle du détroit de Belle-Ile est plus	158	182

N° 5.—De Port-Arthur (Prince-Arthur's-Landing), rive nord du lac Supérieur, à Liverpool, par le détroit de Belle-Ile et le nord de l'Irlande.

Sections de navigation.	Milles géographi- ques.	Milles statutai- res.
De Port-Arthur, rive nord du lac Supérieur, à Québec De Québec à Liverpool, par le détroit de Belle-Ile et Malin-Head, nord de l'Irlande	1,250 2,661	1,438 3,060
Total depuis Port-Arthur jusqu'à Liverpool, par le détroit de Belle-Ile et Malin- Head, nord de l'Irlande	3,911	4,498
N.B.—La route du Cap Race, comparée à celle du détroit de Belle-Ile, est plus longue de	158	182

6.-Distance jusqu'à Liverpool, depuis Halifax, N.-E.; Saint-Jean, N.-B.; Portland, Etat du Maine, et Québec, d'après la carte de Colton, en date de 1861.

D'Halifax à Liverpool, par le Cap Clair.

De	A.	Sections de navigation.	Distance en mliles.		
Quantings Qualifolism provincies and challenge like to a consistence			Géogra- phiques.	Statu- taires.	
Halifax, NE	Cap Clair	Trav. de l'Atlantique jusqu'à l'extrémité SO. de l'Irlande	2,200 330	2,530 380	
The Transition of the Control of the		Total	2,530	2,910	

De Saint-Jean à Liverpool, par le Cap Clair.

Parameter				-
Saint-Jean, N3	Cap Sable	Traversée de la baie de Fundy jusqu'à l'ex- trémité SO. de la Nouvelle-Ecosse	180	207
Cap Sable	Cap Clair	Traversée de l'Atlantique jusqu'à l'extré- mité SO. de l'Irlande		
Cap Clair	Liverpool	En remontant le chenal Saint-George	330	2,656 380
		Total	2,820	3,243

De Portland à Liverpool, par le Cap Sable et le Cap Clair.

Paragonalisa				
Portland, Etat du Maine.	Cap Sable	Traversée de la baie de Fundy jusqu'à l'extrémité SO de la Nouvelle-Ecosse		
Cen Schle	Con Clair	l'extrémité SO de la Nouvelle-Ecosse Traversée de l'Atlantique jusqu'à l'extré-	210	242
_	-	mité SO. de l'Irlande.	2,310	2,656
Cap Clair	Livespool	En remontant le chenal Saint-George	330	380
		Total	2,850	3,278

De Québec à Liverpool, par le Cap Race et le nord de l'Irlande.

Malin-Head	Liverpool	Fleuve et golfe Saint-Laurent jusqu'à la pointe SO. de Terreneuve Traversée de l'Atlantique jusqu'à l'extré- mité N. de l'Irlande Descente du Ohenal Nord	1,800 182 2,819	$ \begin{array}{r} 2,070 \\ 221 \\ \hline 3,242 \end{array} $
De Québec à Liverpool, s	2,661	3,060		

Pour plus amples détails, voir les tableaux de distances qui précèdent.

Dans les tableaux n° 1 à 6, inclusivement, de la partie II, 1 m. géo. = 1 15 m. sta.

Dans les tableaux des chemins de fer, partie IV de cet annexe, on s'est servi des chiffres suivants: 1 m. géo. = 1.158664 m. sta., ce qui expliquera certaines différences.

No. 7.—Table des distances des principaux ports de mer de l'Amérique du Nord à Galway, Liverpool, Havre, Havane et Rio-Janeiro, etc.

Galway, Li	verpool, Havre, Havane et Rio-Janeiro, etc.	
De	A	Milles géographiques.
Québec	Louisbourg, par le Cap Nord	742
do	Galway, par Belle Ile, carte de Colton	2,392
do	Liverpool, par Belle-Ile do	2,661
do	do par le Cap Race do	2,819
do	Havre, par Belle-Ile do	2,761
do	do par le Cap Race do	2,919
do	Havane do	2,891
do	Rio-Janeiro do	5,546
Montréal	Liverpool, par le Cap Race	2,958
do	do par Belle-Ile	2,800
Louisbourg	Galway	2,100
do	Liverpool	2 ,3 50
do	Havre	$2,\!450$
do	Havane	1,700
do	Rio Janeiro	5,200
Halifax	Galway	2,240
do	Liverpool	2,500
do	Havre	2,600
do	Havane	1,600
do	Rio-Janeiro	5,100
St-Jean	Galway	2,450
do	Liverpool	2,700
do	<u>Havre</u>	2,800
do	Havane	1,550
do	Rio-Janeiro	5,050
Portland	Liverpool	2,856
Boston	Galway	2,600
do	Liverpool	2,895
do	Havre	2,995
do	Havane	1,530
do	Rio Janeiro	4,935
New-York	Galway	2,700
do	Liverpool	3,094
do	Havre	3,228
do	Havane	1,240
do	Rio-Janeiro	4,885
Philadelphie	Liverpool	3,275
do	Havre	3,358
do	Havane	1,190
do	Rio Janeiro	4,990
Baltimore	Liverpool	3,450
do	Havre	3,543
do	Havane	1,160
do	Rio-Janeiro	5,000
Richmond	Liverpool	3,380
do	Havre	3,473
do	Havane	1,090
Nonwella Oulaana	Rio Janeiro	4,930 4,780
Nouvelle-Orleans	Liverpool	
do	Havre	4,838 595
do	Havane	5,315
uv	LUU-JAHUHU	1 6,010

N° 8.-Ligne canadienne et brésilienne de paquebots à vapeur.

De	A	Distances intermé- diaires en milles.	Total des milles.	Observations.
Québec	Québec	350 400 1,584 1,326 350 440 390 430	510 910 2,494 3,820 4,210 4,650 5 040 5,470 6,295	Cette compagnie n'a fait le service que pendant une courte période et l'a cessé parce qu'elle ne pouvait pas remplir les conditions imposées par le gouvernement français pour lui permettre de réclamer la subvention promise par ce gouvernement. Yoir annexe n° 30, partie II du rapport des Travaux publics, 1867-82.

N° 9.—Principales routes de mer, par paquebots à vapeur, dans tout l'univers, avec les distances en milles marins ou géographiques, d'Angleterre à l'Occident—Canada, Etats-Unis, Antilles, Amérique du Sud, Asie, etc.

De	A	Milles à partir de l'Angleterre.
do do do Southampton do do do do do do do do do do do do do	Singapour do Canal Suez et détroit de la Sonde do Canal Panama Saint-Thomas (Antilles) Jamaïque do Canal Panama Oolon ou Aspinwall (Amérique Centrale) Panama do Callao (Amérique du Sud) Valparaiso do Demerara do Bahia (Brésil) Rio-Janeiro (Brésil) Rio-Janeiro (Brésil) Buenos-Ayres (La Plata) San-Francisco (par Panama) Victoria, CB. do Wellington (Nouvelle-Zélande) (par Panama) Yokohama (Japon) do	2,966 2,661 2,800 5,309 9,683 11,629 12,814 3,570 4,270 4,820 4,865 6,250 7,650 4,460 4,408 5,140 6,178 8,190 8,950 11,400 12,710

Nº 10.—Principales routes de mer, par paquebots à vapeur, dans l'univers, avec les distances en milles marins ou géographiques, et la durée moyenne des voyages, en jours, d'Angleterre au Levant—Inde, Chine, Japon et Australie, par voie transcontinentale.

Common Sharman	-					
De		A	Milles à partir de l'Angle- terre.	Jours à partir de l'Angle- terre.	Observations.	
Southampt	ton	Gibraltar, Europe	1,151	Б		
do	*************	Malte, Méditerranée	2,132	9		
do	******** ********	Alexandrie, Afrique	2,951	14		
do	******	Suez do	3,203	15		
do	*********	Aden do	4,511	21		
do		Bombay, Inde	6,175	30	1	
do	****** ***** *****	Galle, Ceylon, Inde	6,645	32		
do	******	Madras do	7,190	36	1	
фo	********	Calcutta do	7,960	40		
do	********		7,858	38		
do		Singapour do	8 239	40		
фo		Hong Kong, Chine	9,676	49		
фo	*********	Shanghai do	10,546	54		
do		Pékin do	11,273	59	l	
фo	***************************************	Nagasaki, Japon	11,016	60		
ф	*********	Yokohama, Yedo (aujourd'hui Tokio),				
_		Japon	11,586	65	ļ	
ďо	************	Détroit du roi George, Australie	9,975	48		
фo	**************	Melbourne do	11,315	54	İ	
фo	******** 100****	Sydney do	11,875	57	1	
фo	****** *** ********	Auckland, Nouvelle-Zélande	13,083	64		
qo	************	Otago do	12,423	62	[
		<u> </u>		4	ł	

La durée ci-dessus peut être abrégée de 4 jours par la route continentale de Londres à Marseilles par Paris, et de là à Alexandrie être réduite à 9 jours au lieu de 14, que prend le voyage par voie de Gibraltar.

N° 11.--Principales routes de mer, par paquebots à vapeur, dans tout l'univers, avec les distances en milles marins ou géographiques, et la durée moyenne du voyage, en jours. Route du Levant par le Cap de Bonne-Espérance.

	De	A	Milles à partir de l'Angle- terre.	Jours à partir de l'Angle- terre.	Observations
do do do do do do do	10013-001 / Noon- 0001-000 / Noon- 0001-000 (000-000) 000000000 (000-000) 000000000000000000000000000000	Cap de Bonne-Espérance Natal	6,570 8,162 13,600 13,700 11,720 12,280 13,040 13,540	38 44 53 66 69 60 64 70 72 66	

 N° 12.—Tableau des latitudes et longitudes des principaux ports canadiens.

	Lati	tude no	ord.	Longitude ouest.		
	ó	,	,,	۰	,	,,
Halifax, NE., observatoire de l'arsenal maritime	46 46 45 45 44 43 42 42 42 43 44 48 49	39 54 08 40 14 16 03 49 23 15 38 54 16 53 45 31 24 52 30	04 39 45 50 10 42 00 00 12 00 00 15 20 00 35 00 10 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00	63 59 60 62 63 66 66 71 72 73 75 76 79 81 80 89 97 123	35 57 12 42 97 03 38 12 33 42 28 57 57 54 93 22 02 28	00 15 50 10 37 45 15 10 00 00 35 00 25 30 10 00 00 00 25 00 00 25 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00

GRAND CERCLE OU DISTANCES EN LIGNE DIRECTE.

N° 13.—Grand cercle ou distances en ligne directe—milles géographiques—d'aprèsla carte du Canada, publiée par ordre de l'honorable ministre de l'intérieur, le 1er novembre 1878.

De	_ A	Milles.
do San-Francisco	Port-Moody (Gurrard-Inlet) San-Francisco New-York Montréal do Cap Clair Ille Tory Québec (fleuve Saint-Laurent). Cap Race (par Baint-Paul) Belle-Ille Ille Tory Cap Clair Liverpool do Cap Clair Liverpool do Cap Race do do Cap Race	3,865 4,374 4,470 2,228 2,202 1,992 2,194 1,670 1,693 1455 1,013 892 1,657 1,736 1,736 240 310 470 767 808 1,010

N° 14.—DÉFINITION DU MILLE GÉOGRAPHIQUE OU MARIN ET DU MILLE STATUTAIRE.

Un mille marin, ou mille de mer, est la longueur d'une minute de longitude de la terre à l'équateur, au niveau de la mer, ou la $\frac{1}{21600}$ partie de la circonférence équatoriale de la terre. Suivant l'étalon des Etats-Unis, et tel qu'employé dans le relèvement des côtes, sa longueur est de 1·152,664 mille statutaire ou terrestre—1885·11 mètres ou 2028·69 verges,—soit 6086·07 pieds. Par conséquent, un degré de longitude à l'équateur=69·160 milles terrestres, et un mille terrestre=0·86755 d'un mille marin. Suivant l'étalon anglais, le mille marin est d'environ 4 pes. plus long que d'après celui des Etats-Unis. Quelquefois l'on prend une minute de latitude moyenne pour un mille marin. Une minute de latitude à l'équateur vaut environ 6,046 pieds, et environ 6,107 aux pôles, ce qui donne une moyenne de 6,076½ pieds.

Longueurs d'un degré de longitude dans différentes latitudes, et au niveau de la mer.

Ces longueurs sont—en milles terrestres ordinaires ou statutaires—de 5,280 pieds. Puisque la figure de la terre n'a jamais été précisément déterminée, ces chiffres ne sont que de rigoureuses approximations.

Degré de latitude.	Milles.	Degré de latitude.	Milles.	Degré de latitude.	Mille3.	Degré de latitude.	Milles.	Degré de latitude.	Milles.	Degré de Intitude.	Milles.
0	69·16	14	67·12	28	61·11	42	51·47	56	38.76	70	23.72
2	69·12	16	66·50	30	59·94	44	49·83	58	36.74	72	21.43
4	68·99	18	65·80	32	58·70	46	48·12	60	34.67	74	19.12
6	68·78	20	65·02	34	57·39	48	46·36	62	32.55	76	16.78
8	68·49	22	64·15	36	56·01	50	44·54	64	30.40	78	14.42
10	68·12	24	63·21	38	54·56	52	42·67	66	28.21	80	12.05
12	67·66	26	62·20	40	53·05	54	40·74	68	25.98	82	9.66

On peut trouver exactement les longueurs intermédiaires par la règle de proportion simple. Voir Trautwine, pages 74 et 75.

PARTIE III.

TABLES DES DISTANCES, ETC.

CHEMINS INTERPROVINCIAUX

ET

ROUTES DE TERRE JUSQU'AU BORD DE LA MER, CHEMINS DE FER

ET

TÉLÉGRAPHES DE L'ÉTAT,

AVEC

TABLEAUX INDIQUANT LES POSSESSIONS ANGLAISES PAR TOUT L'UNIVERS,

LA POPULATION ET L'ÉTENDUE DU GLOBE,

ET TABLEAU DES PLUS GRANDS EMPIRES, ETC., ETC.

PARTIE III.

INDEX.

- Nº 1.-Chemin neuf, de Québec au lac Saint-Jean. Distances, etc.
 - Chemin de fer, Québec au lac Saint-Jean,—Parties construites et à construire, subventions, etc.
 - 2.-Route de terre : distances autour du lac Saint-Jean.
 - 3.—Route de terre: distance depuis Saint-Félicien, près de l'extrémité occidentale du lac Saint-Jean, jusqu'à Saint-Jérôme, à son extrémité sud-est, et de là jusqu'à la Baje des Ha! Ha!
 - 4.—Population des comtés de Chicoutimi et Saguenay, d'après le recensement de 1881.
 - Table des distances depuis Québec jusqu'au Labrador, le long de la rive nord du Saint-Laurent.
 - Population de divers établissements entre Tadoussac et le Labrador, sur la rive nord du Saint-Laurent.
 - 7.—Chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard et correspondances.
 - 8.—Distances de Québec aux provinces maritimes par le chemin de fer Intercolonial.
 - Distances depuis Québec jusqu'aux provinces maritimes, par le chemin de Témiscouata et les chemins de fer dans la vallée de la rivière Saint-Jean.
 - 10.—Distances depuis Port Arthur (Prince-Arthur's-Landing) jusqu'à Winnipeg, par la route Dawson.
 - 11.—Distances depuis Québec jusqu'à Port-Arthur et Winnipeg, par le chemin de fer de la Rive-Nord et le chemin de fer Canadien du Pacifique,
 - 12.—Manitoba et territoires du Nord-Ouest. Population, propriétés, navigation
 - 13.—Lignes télégraphiques de l'Etat construites et projetées. Résumé indiquant la proportion des lignes aériennes et sous-marines possédées et exploitées par l'Etat dans les diverses provinces.
 - 14.—Superficie et population du globe terrestre compilées, autant que possible, d'après les derniers recensements officiels de chaque pays.
 - 15.—Tableau indiquant les possessions anglaises dans tout l'univers, avec leur population et leur étendue.
 - 16.-Tableau indiquant les empires les plus considérables.
 - 17.—Population du globe terrestre par races.
 - 18.—Population du globe terrestre par religions.

Nº 1 A.—Ancien chemin de la malle—De Québec au lac Saint-Jean, en hiver.

***************************************		De	A	Distance in- termédiaire en milles.	Total de la distance en milles.
La be 1er 2e 3e 4e 5e 6e 7e 8e 9e 10e	camp, do do do do do do do do do do do do do	Lachance (Stoneham) Noël Lac des Roches Lac Jacques-Cartier Pikauba Bédard Rivière Upika do Pika do -aux-Ecorces Lac Belle-Rivière	2e do Noël	11½ 9 14 13 12 12 10½ 11 10½	23 344 434 574 704 824 944 105 116 1264 1404

La malle passe trois fois par semaine, hiver et été.

Temps: 20 heures, de Québec au lac Jacques-Cartier (par la malle)
do 28 heures, du lac Jacques-Cartier à Saint-Jérôme (par la malle).

Malles discontinuées
depuis 1883.

Total 48 heures, de Québec au lac Saint-Jean (par la malle).

Distance totale, $140\frac{1}{2}$ milles, de Québec au lac Saint-Jean. En été les malles sont expédiées par bateau à vapeur $vi\hat{a}$ Chicoutimi. En hiver elles sont expédiées $vi\hat{a}$ Baie-Saint-Paul, Saint-Urbain et Chicoutimi.

OBSERVATIONS.

ROUTE POSTALE-DE QUÉBEC AU LAC SAINT-JEAN.

MM. Blaiklock et Duberger, arpenteurs provinciaux, examinèrent pour la première fois le pays entre Québec et le lac Saint-Jean, en 1847-48, dans le but de faire un chemin, mais ils ne trouvèrent pas une route praticable d'un bout à l'autre.

En 1863, MM. Vallée et Picard tracèrent et ouvrirent, à leurs propres frais, les

premiers cinq milles du chemin à partir de Stoneham.

En 1864, aidés d'autres citoyens de Québec, ils continuèrent à tracer et ouvrir ce chemin jusqu'au lac Jacques-Cartier, sur une distance totale d'environ trente milles.

Plus tard, M. Jean Gagnon, à la demande du révérend G. Tremblay, curé de Beauport, traça le reste de la ligne vers Saint-Jérôme, sur le côté est du lac Saint-Jean, et rapporta que l'étendue totale des montagnes entre le lac Jacques-Cartier et le lac Saint-Jean, n'excédait pas trois milles et demi.

En 1877, le gouvernement local de la province de Québec entreprit la construction du chemin, qui a environ 24 pieds de largeur.

L'épaisseur de neige, en hiver, varie de 3 à 3\frac{1}{2} pieds.

CHEMIN DE FER-DE QUÉBEC AU LAC SAINT-JEAN.

Un chemin de fer est actuellement en voie de construction de Québec au lac Saint-Jean depuis l'année 1879. Il passe au sud du lac Saint-Joseph et va de la traverse de la rivière Jacques-Cartier directement à Saint-Raymond; de là il s'avance par la rivière Batiscan et le lac Edouard jusqu'au township de Roberval, près la rivière Ouiatchouan, au lac Saint-Jean, à travers une étendue considérable de pays propre à l'agriculture et bien boisé. Ses pentes sont praticables.

80

Le sommet qui se rencontre entre le Saint-Laurent et le lac Saint-Jean a 1,348 pieds de hauteur, et se trouve à 123 milles de Québec.

Il peut être franchi par des rampes variant de 20 à 80 pieds par mille pour la plus grande partie de la distance, et de 80 à 132 pour le reste—disons 25 milles.

Suivant un memorandum, du 29 novembre 1887, de J. G. Scott, secrétaire et gérant du chemin de fer, la somme des travaux faits et à faire, à cette date était comme suit:—

		Milles.	
Chemin de fer—Québec au lac Saint-Jean.	Intermé- diaires.	Total	
Chemin de fer—En progrès depuis 1879 :— Québec à Saint-Raymond. Exploité par la compagnie, 1882-83	36		
Saint-Raymond au Iac Simon. do 1883-84	10	46	
Lac Simon à Rivière-à-Pierre. do 1884-86	12	58	
Rivière-à-Pierre au lac Kiskisink. Exploité par l'entrepreneur 1887	78	136	
Le reste jusqu'à la Jonction de la Pointe-aux-Trembles près du lac Saint- Jean. Achevé, 1887 Le reste depuis la Jonction de la Pointe-aux Trembles. Restent à être	41	177	
localisés et construits, y compris le prolongement vers l'ouest jusqu'au terminus à l'eau profonde, à ou près de Roberval, lac Saint- Jean. 1888	13	190	

CHEMIN DE FER-QUEBEC AU LAC SAINT-JEAN.

TRAFIC POUR L'ANNÉE JUSQU'AU 31 MARS 1887.

Sur les 58 milles de chemin exploités par la compagnie, de Québec à la Rivière-à-Pierre. Suivant le rapport annuel signé par T. LeDroit, président, et J. G. Scott, secrétaire, le 12 mai 1887.

Description.	Nombre.
Passagers Tonnes de fret transporté	67,994 44,040
Fret classifié comme suit:	ļ
Bois de chauffage	20,025 7,530,000 62,500 6,804

Un embranchement du chemin de fer, du lac Saint-Jean à Chicoutimi, long d'environ 70 milles, vers l'est, a été subventionné le 23 juin 1887, par le gouvernement fédéral, en vertu de l'acte 50-51 Vict., chap. 59. On doit commencer sa construction dans les deux années qui suivront le 1er d'août 1887, et l'achever dans les quatre années subséquentes à cette date.

L'embranchement raccordant la ligne des Grandes-Piles, du chemin de fer Canadien du Pacifique, à Saint-Tite, avec le chemin de fer du lac Saint-Jean, à la rivière Jeannotte, à l'extrémité ouest du lac Edouard, long d'environ 55½ milles, est presque à demi achevé.

On a proposé de construire un troisième embranchement, d'environ 30 milles de longueur, pour relier la ligne principale, au lac Edouard avec LaTuque, à quelques 66 milles en amont des Grandes-Piles, ou 100 milles en amont des Trois-Rivières, sur la rivière Saint-Maurice. Si le gouvernement subventionne cet embranchement, la compagnie offre de faire circuler un bateau à vapeur sur cette partie de la rivière, entre le terminus du chemin de fer des Grandes-Piles et LaTuque, qui est navigable pour les bateaux d'un faible tirant d'eau.

Lorsque la ligne principale sera terminée, il deviendra nécessaire de mettre un vapeur sur le lac Saint-Jean et de construire des débarcadères et des phares à

Roberval, Métabetchouan et à d'autres endroits convenables.

RÉGION ENTRE LE SAINT-MAURICE, QUÉBEC ET LE SAGUENAY.

Dans le voisinage immédiat du chemin de fer, il y a 6 millions d'acres de terre, dont au moins la moitié, dit on, est propre à la colonisation.

Entre le Saint-Maurice et le Saguenay, il y a un territoire estimé à 28 millions

d'acres, qui peut être colonisé et développé.

REGION DU LAC SAINT-JEAN.

Sur les côtés nord, nord-est et ouest du lac, existe une vaste étendue de terre d'alluvion, d'une grande profondeur et très-fertile; sur le côté sud, le sol n'est pas aussi fertile, ni la couche d'alluvion aussi épaisse que sur les côtés nord et ouest. Comme le lac est protégé par des montagnes, le climat y est comparativement doux, moins variable et plus régulier que dans le reste de la province de Québec, tel que démontré par des observations météorologiques. (Voir l'état comparatif des observations thermométriques faites, et des altitudes ou hauteurs au-dessus du niveau de la mer. mesurées durant l'exploration de J. Richardson, en 1870, pages 358, 359, Rapp. Gén. Trav. Pub. 1867-82.)

La chaleur et la pluie ne sont pas aussi excessives que dans la plus grande partie

du district de Québec.

Le climat est aussi doux que celui de Montréal, et très favorable à la culture de toute espèce de céréales et de végétaux, y compris le blé d'automne, les betteraves et les navets, et convient particulièrement à l'élevage des bêtes à cornes, des moutons et des porcs.

Le printemps commence 2 ou 3 semaines plus tôt qu'à Québec, et le sol est prêt

pour l'ensemencement des végétaux avant la débâcle de la glace du lac.

La glace commence à se former en novembre, puis s'étend sur toute la surface du lac, de sorte qu'on peut y charroyer de fortes charges après le 10 décembre. La glace commence à disparaître des bords du lac vers la mi-avril, et la débâcle est complète vers le 12 mai. Le lit du lac est composé de pierre calcaire qui se montre sur sa rive ouest. Les dimensions, l'altitude et la profondeur du lac sont:

Longueur maxima	28 m	illes.
Largeur "	20	44
Contour	85	"
Etendue	$365\frac{1}{2}$	"

Altitude, au-dessus de la mer, 278 pieds d'après le rapport de A. L. Light, ingénieur en chef, ch. de f., P Q, 8 mars 1881.

Altitude, au dessus de la mer, 293 pieds, d'après le rapport de J. Richardson,

juin 1870.

La profondeur du lac qui est généralement de 3 pieds, à un mille du rivage, augmente de 12 à 54 pieds à partir de 1½ mille jusqu'à 3 milles vers le large, et mesure 60 pieds et plus, vers le milieu du lac, dont la plus grande profondeur varie de 60 à 225 pieds.

Le territoire entier qui reste à coloniser et à développer au moyen de communications par chemins de fer et bateaux à vapeur, dans les régions du Saint-Maurice, de Québec, du Saguenay et du lac Saint Jean, au nord, contient autant de terre arable que les deux provinces du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse.

La colonisation de la contrée, le long de la ligne principale, de Québec au lac Saint-Jean, et le long de l'embranchement de Saint-Tite, sur la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique, depuis Trois-Rivières jusqu'aux Grandes Piles, sur le Saint-

Maurice, augmente rapidement depuis 1882-83.

N.B.—Pour une description complète des régions du lac Saint-Jean et du Saguenay, pour ce qui regarde le climat, le sol, les minéraux, les forêts, les produits, etc., voir annexe n° 8, pages 344 à 446 du Rapport général des Travaux publics, 1867-82, par G. F. Baillairgé, député ministre des travaux publics. Voir aussi le rapport de A. L. Light, ingénieur en chef des chemins de fer du gouvernement de la province de Québec, daté le 9 mars 1881, en réponse à un ordre de la Chambre des communes, du 14 février 1881.

Pour les subventions accordées au chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean

et à ses embranchements, voir les pages suivantes.

N° 1 B.—Subventions accordées au chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean, Longueur totale probable, 179 milles.

Année.		Acte.		Par qui accordée.	Subventions en argent.
1882. 7 mai	45 Vic	., chap	14	Gou vernement fédéral—	\$
1883. 25 mai	16	đo	25,	De Saint-Raymond au lac Saint-Jean, 120 milles, subven- tion de \$3,200 par mille, n'excédant pas en tout De Saint-Raymond au lac Saint-Jean, 25 milles, subven-	384,000
1885.			- 1	tion de \$3,200 par mille, n'excédant pas en tout	80,000
30 juil	48-49	do	59	Depuis sa jonction au chemin de fer de la Rive-Nord jus- qu'à Saint-Raymond, à condititon que la tile pro- longe son chemin jusqu'à un point situé à 50 milles au nord de Saint-Raymond, subvention n'excédant	04.000
1886. 2 juin	49	do	10	pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en tout	96,000
1887. 23 juin	50-51	do	24	tion de \$3,200 par mille, accordée par le ~5 Vict. ch. 14, et le 46 Vict. ch. 25) et ne devant pas excéder en tout. A la Cie du chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean. pour neuf milles de son chemin, distance non couverte par les subventions antérieures, de la cité de Québec	186,295
				âu lac Saint-Jean, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille, ni en tout	28,800
1882	45	đo	23	Le gouvernement provincial a accordé \$5,000 en argent et 5,000 acres de terre par mille, pour 170 milles, par l'acte 45 Vict ch. 23, de 1882, et autres actes antérieurs. Total à part la subvention en terre\$850,000	110,000
1886	49-50	do	76	Suivant cet acte, la subv. en terre de 5,000 acres par mille ou de 850,000 acres p. 170 milles, peut être convertie en une subv. en espèces de 355. l'acre payable à l'échéance de la subv. en terre et de 35 cts. en sus par acre, lorsq. le gouv. aura vendu ces terr. et aura été payé p. cette vente, pourvu que la comp. demande cet. convers. dur. les 2 années qui suiv. la passation de cet acte, 21 juin 1886. Subvention en terre convertie en espèces, au désir de la compagnie\$595,000	
1883		68 860083871	******	Total par le gouvernement provLe conseil municipal de Québec par règlement du 9 févrie 1883, a accordé	r
	1			Subventions totales au chemin de fer d Québec et du Lec Saint-Jean	

N° 1 C.-Subvention accordée au chemin de fer du Saguenay et du lac Saint-Jean longueur probable, 70 milles.

Année.	Acte.	Par qui accordée.	Subvention.
1887.			\$
23 juin.	50-51 Vic., chap. 59	Par le gouvernement fédéral— A la compagnie du chemin de fer du Saguenay et du lac	
		Saint-Jean, pour construire 30 milles de chemin de fer, du lac Saint-Jean vers Chicoutimi, ou de Chicou- timi vers le lac Saint-Jean, subvention de pas plus de \$3,200 par mille, et n'excédant pas en tout	96,000

Le terminus probable sera à Saint-Alphonse, à 10 milles en bas de Chicoutimi. Le distance de Chicoutimi à l'église de la Pointe-aux-Trembles, en suivant le chemin le plus court, est de 61.75 milles.

La dernière subvention a été transférée, en 1887, par la compagnie du Saguenay et du lac Saint-Jean, à la compagnie du chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean.

Par une lettre en date du 6 juin 1888, M. E. Ménard, marchand, de Roberval, nous apprend qu'il a construit un quai mesurant 75 pieds de longueur, 25 pieds de largeur et 20 pieds de hauteur, ainsi qu'un batean à vapeur de 100 pieds de long par trente de large qui sera prêt à faire le service sur le lac Saint-Jean, durant l'été de 1888; il a, de plus, préparé quelques bouées pour indiquer le chenal du lac et il croit qu'il en faudra à peu-près une trentaine.

N° 1 D.—Subvention accordée au chemin de fer qui relie les Grandes Piles, sur la rivière Saint-Maurice avec le chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean.

Longueur probable, 551 milles.

5			-
Année.	Acte.	Par qui accordée.	Subvention
1885.			\$
20 juil	48-49 Vic., chap. 59	Par le gouvernement fédéral—	
		Pour une ligne de chemin de fer, des Grandes Piles, sur la rivière Saint-Maurice, à sa jonetion avec le chemin	
		de fer du lac Saint-Jean, distance d'environ 50 milles, au lieu de la subvention accordée par la 47 Vic.,	
		chap. 8, pour une ligne de chemin de fer des Grandes	
1887.		Piles, sur la rivière Saint-Maurice, au lac Edouard, une subvention de \$217,600.	
23 juin	50-51 Vic., chap. 24	A la compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent, des	
		Basses Laurentides et du Saguenay, pour la section de leur chemin, des Grandes Piles, sur la rivière	
	Ĭ	Saint Maurice, à sa jonction avec le chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean (au lieu de la subvention	
		accordée par l'acte passé en les quarante-huitième et	Ì
	1	quarante-neuvième années du règne de Sa Majesté, chaptre cinquante-neuf, pour une ligne de chemin de	
		fer, des Grandes Piles, sur la rivière Saint-Maurice, à	
	ì	sa jonction avec le chemin de fer de Québec et du lac Saint-Jean, distance d'environ cinquante milles), une	
		subvention de	217,600
		ans, qui suivront le 1er août 1887.	
	I)

N.B.—Cet embranchement fut ouvert au trafic sur un parcours de 20 milles, vers le nord-est depuis la station de Saint-Tite, sur le chemin de fer des Piles, embranchement du chemin de fer Canadien du Pacifique, le 1er décembre 1886.

La somme des travaux faits et à faire, le 1er décembre 1887, était comme suit :--

1. Chemin de fer-Exploité à partir de Saint-Tite	ongueur	Milles 22.5
 Voie formée—Prête à recevoir les lisses A construire, jusqu'à la jonction de la rivière Jeannotte, branche 	do .	. 3.0
de la rivière Batiscan, à l'extrémité ouest de l'île du lac Edouard	do .	30.0
Total des Grandes Piles à la jonction	do .	. 55.5

On a récemment lancé un bateau à vapeur pour faire le service sur le Saint-Maurice, entre le terminus du chemin de fer des Grandes Piles et La Tuque. Ge bateau pourra être utilisé probablement dans le cours de l'été de 1882.

ROUTE DE TERRE.

N° 2.—Distances autour du lac Saint-Jean, d'après la carte publiée par le ministère des terres de la couronne, Québec, en juin 1880.

Noms des endroits.	Distances intermé- diaires.	Distances totales.	Observations.
Nome des charons.	Milles sta- tutaires.	Milles sta- tutaires.	- COUNTERIORS.
Embouchure de la Petite-Décharge Saint-Gédéon-de-Grand-Mont Embouchure de la Belle-Rivière Embouchure de la riv Metabetchouan. Pointe-aux-Trembles, ou Saint-Louis-de-Chambord	4.00 3.50 4.50 6.00	4.00 7.50 12.00 18.00	A l'extrém. est du lac Saint-Jean. do par le chemin non terminé. do do du rivage. do S-Edu lac St-Jean p. lec. du riv. Sur le côté S du lac St-Jean, p. lec. du riv.
Embouchure de la rivière Quiatchouan. Notre-Dame-du-Lac, ou Roberval Mission de la Pointe-Bleue, ch. de trav. St-Prime, côté sud de la r. aux Iroquois	4.50 6.00 V. ci-dess. 8.00	27.50 33.50 41.50	do do do do do do SO. do
Saint-Félicien, côté sud de la rivière Chomouchouan Décharge de la rivière Chomouchouan do Mistassini Embouchure de la Grande-Décharge do Petite do	V. ci-dess. 1.50 5.50 10.50 19.25 2.50	43°00 48°50 59°00 78°25 80°75	A l'extrém. SO. do do do NO. dv A l'extréme nord du lac, pas de chemin. A l'extrémité nord-est ou pied du lac. do est do
Depuis Notre-Dame-du-Lac, allant au nord, jusqu'à la Mission de la Pointe- Bleue, sur la réserve des Sauvages DepuisSt-Prime jusqu'à St-Félicien, sur la rive sud de la riv. Chomouchouan, en suivant le plus court chemia jus- qu'à la rivière, et enguite en remon-	4.50		Sur le côté sud-ouest du lac Saint-Jean.
tant le cours de la rivière	7.50		Saint-Félicien est à sept milles en amont de la décharge de la riv. Chomouchouan.
Distance par le chemin direct qui n'est pas terminé.	8.50	*************	Il y a 83 milles de Saint-Prime à Saint- Félicien par le plus court chemin non term. tel qu'indiqué sur la carte de 1880.

N.B.—Voir annexe no 8 du Rapport général sur les Trava ux publics, 1867-82, contenant la description du lac Saint-Jean et de la rivière Saguenay.

ROUTE DE TERRE.

N° 3.—Distances depuis Saint-Félicien, près l'extrémité occidentale ou supérieure du lac Saint Jean, jusqu'à Saint-Jérôme, à son extrémité sud-est, et de là par le plus court chemin postal jusqu'à la Baie des Ha! Ha!, d'après la carte publiée à Québec en juin 1880, par le ministère des terres de la Couronne.

Noms des endroits.	tances ermė- tires.	Distances totales.	
M	illes		Observations.
į s		Milles	Observations.
·	ta-	sta- tutaires.	
Committee of the commit	aires.	tutaires.	Commission of Contract Commission Commission Contract Con
	ļ		
Saint-Félicien	8.50	38•00	Sur le côté sud de la riv. Chomouchouan, 7 milles en amont de son embouc., à l'ex-
5.1	1		trém. SO. ou supérieure du lac St-Jean.
	8.00	29.50	A l'extrém. SO. du lac St-Jean, ch. du riv.
Mission de la PBleue, rés. des Sauvag			Chem. de trav., 42 milles au N.de NDame.
	6.00	21.50	Sur le côté SO. du lac St-Jean,ch. du riv.
	4.20	15.20	Sur la rive S. do do
Pointe-aux-Trembles, ou Saint-Louis-			
	5.00		Sur le côté S. do do
	6.00	6.00	do do do
	0.00	0.00	A l'extrémité SE. do de
Hébertville	9.50	9.50	Par le chemin le plus direct allant à l'est.
	4 50	24.00	do sur le côté N.du lac Kinogami.
	4.75	38.75	do do
	12.00	50.75	do sur le côté O de la riv. Chicoutimi.
Saint-Alphonse-de-Bagotville	10.00	60.75	A la tête ou extrémité O. de la Baie-des-
Chint Alamin de la Caranda Dair	0.50	20.05	Ha! Ha! par le ch le p. court all. au sud.
Saint-Alexis de la Grande Baie	2.50	63.25	A l'extrémité SO. de la Baie-des-Ha! Ha! par le plus court chemin allant au sud.
N.B.			
De St-Syriac-de-Kaskouia à St-Domini-		1	1
que, rive orient. de la riv. aux Sables.		10.50	Le chemin longe la rive O. de la Rivière-
De St-Syriac-de-Kaskouia à Chicoutimi	* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *	10.20	aux-Sables.
par le chemin qui longe la rive O. de		i	aux-Sautes.
la riv. aux Sables, exc. la partie sup.		20.50	61 milles plus court qu'en passant par
tativ. aux Dabies, exc. ta partie sup.	* * * * * * * * * * * * * * * * * * * *	20 50	Grand-Brûlé.
De Grand-Brûlé à Saint-Dominique		16.50	En montant le long de la riv. Chicoutimi et descendant le long de la Rivaux-Sables
Tête de la Baie-des-Ha! Ha! en aval		1	
de Chicoutimi		24.30	Par la rivière.
Tête de la Baie-des-Ha! Ha! en amont		l	
de Tadoussac	••••••	60.26	do

Observation.—La distance en milles, dans la première partie du tableau ci-dessus, est donnée de Saint-Jérôme en montant jusqu'à Saint-Félicien, et de Saint-Jérôme en descendant jusqu'à Saint-Alphonse.

N° 4.—Population des comtés de Chicontimi et Saguenay, d'après le recensement de 1881.

OU 1001,						
	e ,;	le 1es.	To	tal.		
Nomes des paroisses, etc., depuis le lac Saint-Jean, en descendant.	Nombre de familles.	Nombre de personnes.	Fa- milles	Per- sonnes.	Observations.	
Comté de Chicoutimi.			4 7 70 70 70 70 70 70 70 70 70 70 70 70 7			
Autour du lac Saint-Jean. Canton de Normandin	53 114	322 5 30		**********	Extrémité O. du lac. Rive S. de la rivière Cho-	
Saint-Prime	167 211	956 1.186	•••		mouchouan. Extrémité SO du lac. Côté SO. du lac.	
berval St-Louis de Chambord ou Pointe-aux-Trembles Saint-Jérôme Saint-Gédéon-de-Grand-Mont Saint-Joseph-d'Alma	182 277 110 113	1,067 1,803 654 710		******	Côté O. du lac. Extrémité SE. du lac. do E. du lac. Sur l'Ile entre la Grande et la Petite-Décharge.	
Entre le lac Saint-Jean et Chicoutimi.			1,227	7,228		
Hébertville	421 40 220 172	2,501 262 1,511 1,320		***************************************	Côté E., Rivaux-Sables.	
Le long de la rivière Saguenay.			853	5,594	-	
St-François-Xavier (paroisse de Chicoutimi) Sainte-Anne	198 327 135 153 88 287	2,687 1,260 1,935 845 1,071 508 1,749 653	1,642	10,708	Rive S. de la r. Saguenay. do N. do do S. do do N. do Ext. O., Baie-des-Ha! Ha! do do Ext. SO. do Rive S. du Saguenay.	
Comté de Saguenay.						
Tadoussac, à l'embouch, de la rivière Saguenay (Population du village incluse dans celle de la paroisse, 59 familles ou 341 personnes).	1	1,542	209	1,542	Rive N.	
Côte nord en bas de Tadoussac	.			7,337		
Total		ļ		32,409		
(************************************			<u> </u>	<u> </u>		

N° 5.—Tableau des distances depuis Québec jusqu'au Labrador, le long de la rive nord du Saint-Laurent.

Beauport Chutes Monti	A	Distances in- termédiaires.	Distance totale depuis Québec.	Obacon	HOMEON THE STATE OF THE STATE O
Beauport Chutes Monti		E Di	Dista	Observ	ations.
Beauport Chutes Monti	(***** *******	3	3	Grand chemin	provincial.
~	morency	4	7	do	P
	n	3	10	ďο	
	de Peannhá	6	16 22	do do	
	de-Beaupré m	5	27	do	
	s-Caps	9	36	do	
Saint-Tite-des-Caps Baie Saint-P	aul	24	60	do	
Baie Saint-Paul Les Eboulem	ents	9	69	do	
	*** ***** ***** *****	9	78	do	
	**************************************	3	87 90	do do	
	e	3	93	do	
Can-à-l'Aigle Saint-Fidèle		6	99	do	
Saint-Fidèle Saint-Siméo	n o u Rivière-Noire.		109	do	
	il		117	go	
	ouleau		126	do	
	tage	. 5	131	do	
Trav., Anse-du-Portage (à trav l'emb. de la riv. Saguenay) Anse-à-l'Ear	a	1	132	do	
		1 -	133	do	
	Bergeronnes	9	142	do	
Les Petites-Bergeronnes Escoumains	****** ***** ****** *****	9	151	do	
	8		169	do	
			178	Sur la grève-	-portages.
Portneuf Saut-au-Coc	ehon		185 203	do Vois págaga	l trav. la forê
	(Betsiamits)			Sur la grève.	i mav. ia iores
	Outardes		2221	do	
	n		237		trav. la forêi
Manicouagan Rivière God	bout		264	do	do
	Monts		276	do	do
	bou		2832	Sur la grève.	
	ni		291 313	do	
			321		trav. la fo êi
Jambon. Rivière Sair	ite-Marguerite		233	do	do
Rivière Sainte-Marguerite Sept-Iles		. 12	345	do	do
	ву		364	Sur la grève.	
	-Truite		372	do	
			387	do	
	Bouleau		394		court portage
	émek		401	do	do
Rivière Matémek Rivière Che	aloupe	8	409	do	do
	ldrake		416	do	фо
Rivière Sheldrake Rivière-du-	Tonnerre	. 7	423	do	do
Portage du Loup-Marin Rivière-à-la	ı Lo ı p-Marin a-Pie	. 8	431 438	do	do do
Rivière-à-la-Pie Rivière Sai	nt-Jean	. 7		do	do
Rivière Faint-Jean Longue-Poi	inte	. 9	454	do	do
Longue-Pointe Poste-de-M	ingan	.ĵ5		do	do
	-Łequimaux			do	фo
	a			do	do
Mécatina Bonne-Espé	rance			1	
Bonne-Espérance Anse-au-Bl	anc-Sablon			Borne du Lai	orador, de Ter
Anse-au-Blanc-Sablon Baie de Fo	rteau	. 12	769	reneuve et	
Baie de Forteau Pointe-Am	our. Phare		½ 773	1	

N.B.— Voir n° 13, pour les lignes télégraphiques de la Rive Nord et l'embranchement de Chicoutimi depuis la Baie-Saint-Paul.

N° 6.—Population de divers établissements entre Tadoussac et le Labrador, sur la rive nord du Saint-Laurent.

TIVO HO	ra da sai	Et-Daulei	10.			
Noms des localités.	Etats four recense		Etats fournis par l'autorité ecclésiastique.			
noms des localités.	Nombre de personnes.		Nombre de familles.	Nombre de familles.	Nombre de personnes.	
Security Sec	1871.	1881.	1864.	1881.	1881.	
Tadoussac Escoumains	765 1,023	1,542 520	Non obtenu	131 163	1,070 1,133	
Mille-Vaches Portneuf Saut-au-Cauchon	1,790	1,115	do do 2	109 45	1,037 290	
Mots-de-Jérémie* *Betshiamits (Betsiamits ou Bersimis) Pointe-aux-Outardes	552		1 110 5	176	687	
Manicouagan *Rivière Godbout Pointe-des-Monts	86 106	120	3 17 3	13 13	100 59	
Trinité Ile-aux-Œufs Pointe-aux-Anglais			3			
Rivière-Pentecôte Cailles-Rouges Ilots-à-Caribou			***************************************	. 24	127 - €5	
*Rivière-Sainte-Marguerite *Sept-Iles Ri vière-Moisy	191 336	241	2 } 35 }	83	385 114	
Rivière-à-la-Truite		241	18 2 2			
Pigon Rivière-au-Bouleau Rivière Matémek			6 2 2			
Rivière-à-la-Chaloupe Rivière Sheldrake Petit-Manitou			6	24	133	
Rivière-au-Tonnerre Rivière-du-Loup-Marin Rivière-à-la-Pie			5 3 6	16	90	
Rivière Saint-Jean *Longue-Pointe. *Mingan			13 14 110		173 310	
Pointe-aux-Esquimaux Betchouan, etc Nataskouan	. 862	1,775	75	181 35 53	967 177 286	
Nampissipi Havre-à-la-Croix Mécatina		410	Non obtenu.	. 22	90	
Téte-à-la-Baleine	400	*10	don ontend.	48	254	
Tabatière Anse-des-Dunes Saint-Augustin				89	425	
Blanc-Sablon Bonne-Espérance *Romaine	266	341	Non obtenu	68	245	
	7,175	6,787	491	1,468	8,457	

^{*} Voir observations sur la page suivante.

Dans les localités marquées d'un astérisque (*), au cours du précédent tableau, la population se répartit comme suit :

	Blar	ics.	Sauvages.	
Nom de la localité.	Nombre de familles.	Nombre de personnes.	Nombre de familles.	Nombre de personnes.
Betshiamits	56 7 18 18	267 45 110 96	120 6 65 57 68	480 14 275 214 245
	99	458	316	1,228

La population donnée dans les recensements de 1871 et de 1881, pour les établis-

sements, comprend celle des localités intermédiaires.

Les états de population pour 1864 ont été obtenus du révérend C. Arnaud, missionnaire oblat; ceux de 1881 sont dus à l'obligeance de Sa Grandeur l'évêque de Rimouski pour les endroits à partir du Saut-au-Cochon jusqu'à Romaine; et à celle

Nº 7.—DISTANCE	ES—Chemin de fei	de l'Ile d	u Prince-E	louard et correspondances.
De	A	Distance inter- médiaire en milles.	Distance totale à par- tir de Charlotte- town.	Observations.
Charlottetown La ligne du comté Summerside Alberton Oharlottetown Mount Stewart do	Summerside	32 17 53 14 22 24 39	49 102 116 46 61	Par le ch. de fer de l'I. du PE. do do do do do do do do do do
	ROUTE D	HIVER PA	R LES CAP	S.
La ligne du comté Cap Traverse Cap Jourimain Au-Lac do	La ligne du comté Cap Traverse Uap Jourimain Au-Lac Saint-Jean, N.B Halifax, N.E Québec, P.Q	16 12 45 131 145	48 60 105 236 250 647	Par le ch. de fer de l'I. du PE. Diligence. Bateaux-traîneaux. Diligence. Chemin de fer Intercolonial. do do
P	ROUTE D'HIVER	PAR GEOR	GETOWN E	r pictou.
Georgetown Pictou Truro	Georgetown Pictou Truro Halifax, N. E Saint-Jean, N.B Québec, P.Q	45 52 62 214	91 143 205 357 768	Par le ch. de fer de l'I. du PE. Steamer "Northern Light." L'Intercolonial (embr. de Pictou) do do Chemin de fer Intercolonial.

N° 8.—Distances de Québec aux provinces maritimes par le chemin de fer Intercolonial.

		-	
	Distances intermédiaires	Distances de Québec.	
Québec à Moncton, NB	Milles. 500 125 62	Milles. 625 687	Chemin de fer Intercolonial. do do
Québec à Moncton, NB Québec à Saint-Jean, NB	500 89	589	do do
Quêbec à Moncton, NB	500 18 35 49	518 553 602	do do Vapeurs, Cie de navigat. de l'I. PE. Chemin de fer de l'I. PE.
Québec à Truro, N-E. Truro à New-Glasgow, NE. New-Glasgow à Pictou, NE. Pictou, NE., à Charlottetown, I.PE	625 43 9 50	668 677 727	Chemin de fer Intercolonial. Embranchement de Pictou. do do Vapeurs, Cie de navigat. de l'I. PE.
Québec à New-Glasgow, NE New-Glasgow au détroit de Canso Du détroit de Canso à Sydney, CB	668 80 120	748 868	Ch. de fer Intercol. et embr. de Pictou- do des Comtés de l'Est. Bat. à vap. par le canal Saint-Pierre.

N.B.—Le terminus du chemin de fer Intercolonial se raccordant, à la Pointe-Lévis, avec le chemin de fer du Pacifique Canadien à Québec, a été raccourci de 10 milles en 1885.

Les distances, alors, entre Québec et les provinces maritimes, par cette ligne, sont affectées en conséquence, étant 10 milles moins que celles indiquées dans ces tables.

92

No. 9.—Distances depuis Québec jusqu'aux provinces maritimes, par le chemin de Témiscouata et les chemins de fer dans la vallée de la rivière Saint-Jean.

Temiseouata et les chemins de ler	uans i	a vanee	due la livière paint-Jean.
	Distances inter- médiaires.	Distances de Québec.	
Québec à la Rivière-du-Loup	Milles. 126 80 160 22 46 276	206 366 388 434 710	Chemin de fer Intercolonial. Chemin de Témisceuata. Chemin de fer du Nouveau-Brunswick do de Frédéricton. Ch. de fer de Saint-Jean et du Maine. Ch. de fer Intercolonial.
De Québec à la jonction de Frédéricton De la jonc. de Frédéricton à la jonc. de McAdam do McAdam à Saint-André	388 40 43	4 28 471	Ainsi que ci-dessus. Chemin de fer de St-Jean et du Maine, Ch. de f du NBrunswick et du Canad.
De la jenction de McAdam à Saint-Stephen	35	463	Ch. de f. du NBrunswick et du Can.
De Québec à Edmundston	206 113 51	319 370	Comme ci-dessus. Chemin de fer du NBrunswick. do et du Canada.
De la jonction de McAdam à Saint-Jean	85	455	Ch. de fer de Saint-Jean et du Maine.
De la jonction de McAdam à Saint-André	43	. 413	Ch. de fer du NBrunswick et du Can
De la jonction de McAdam à Saint-Stepher	35	405	Ch. de fer du NBrunswick et du Can
	Distances inter- médiaire.	Distances de Québec.	
De Saint-Jean, NB., à Digby, NE De Digby à Annapolis, ch. de f. en partie const. D'Annapolis à Halifax	Milles. 42 18 130	Milles. 60 190	Bat. à vap. p. trav. la baiede Fundy Ch. de fer de Windsor et Annapolis.
De Digby à Yarmouth	67	127	Chemin de fer des Comtés de l'Ouest
Worm To tablean ani priedde publié der	a lea ran	norta pré	naédents e été modifié d'anrès les niu

Nove.—Le tableau qui précède, publié dans les rapports précédents, a été modifié d'après les plus récents tableaux des chemins de fer.

De Digby à Annapolis une ligne de chemin de fer est en partie construite et l'on continue sa con-

struction en 1888.

Voir note sur la page précédente, au sujet du nouveau terminus du chemin de fer Intercolonial à Lévis, qui est raccourci de 10 milles.

N° 10.—Distances depuis Port-Arthur (Prince Arthur's Landing, lac Supérieur), jusqu'à Fort-Garry (Winnipeg), par la route Dawson.

	Milles statutaires.		
	Distances interméd.	Distances totales.	
De Port-Arthur au lac Shebandowan	45 312 95	45 357 452	

Le voyage par bateau à vapeur, depuis Collingwood jusqu'à Port-Arthur, est de 532 milles.

La route Dawson a été remplacée par la portion du chemin de fer Canadien du Pacifique maintenant achevée et en exploitation entre Port-Arthur (Baie du Tonnerre, lac Supérieur) et Winnipeg, par le Portage-du-Rat et Selkirk, distance de 429 milles. (Voir tableau suivant.)

N° 11.—DISTANCES de Québec à Port-Arthur et Winnipeg, par le chemin de fer de la Rive-Nord et le chemin de fer Canadien du Pacifique, à Ottawa; de là par Perth, Toronto et Orangeville, par l'embranchement du chemin de fer Canadien du Pacifique, jusqu'à Owen-Sound; de là par les steamers du C.C.P., à travers les lacs tiuron et Supérieur jusqu'à Port-Arthur; de là par la ligne-mère du chemin de fer Canadien du Pacifique jusqu'à Winnipeg.

ROUTE D'ÉTÉ PAR LES CHEMINS DE FER ET LES VAPEURS DES LACS, 1884 À 1888.

		Milles statutaires.		
De	Α	Distances interméd.	Distances totales.	
Québec	Montréal (Jonction de Saint-Martiu), che- min de fer de la Rive-Nord	159 108 59 199 43½ 73½ 250 280 429	159 267 326 525 568½ 642 892 1,172 1,601	

Nots.—La route de Québec, à Montréal, par le chemin de fer de la Rive-Nord, est de 171 milles ; de là à Toronto, par le Grand-Tronc, 333 milles ; de là à la jonction de Toronto, 42 milles, ou 5082 milles en tout depuis Québec.

Pour les distances par la route qui précède jusqu'à Port-Moody et Yokohama, en partant de Liver-pool, voir la Partie IV, table n° 2.

Pour les tableaux comparatifs des distances depuis Liverpool, Angleterre, sur l'Atlantique, jusqu'à Yokohama, Japon, sur le Pacifique, par les plus courtes routes océaniques, et par les plus courtes routes de chemins de fer au Canada et aux Etats-Unis, dans l'Amérique du Nord, voir Partie IV.

Pour le coût de la construction des chemins de fer de la Rive-Nord et du Pacifique Canadien, pour les subventions accordés à ces chemins de fer et à d'autres chemins de fer, et pour autres détails, voir Partie IV.

Nº 12.—Manitoba et Territoire du Nord-Ouest—Population—Propriété—Navigation.

	1884.		
Localités.	Population.	Valeur de la propriété imposable.	
Emerson, frontière des Etats-Unis 65 milles de Winnipeg, embranchement du chemin de fer Canadien du Pacifique	1,500 25,000 2,551 2,082 613 300	\$ 706,725 27,432,900 2,300,000 3,014,306 500,000 500,000	

CHIFFRE DE LA POPULATION ET DES VOTEURS.—Ce qui suit est un sommaire classifié de la population et des voteurs dans chaeun des nouveaux districts électoraux, en 1886;

Localités.	Population.	Voteurs.
Assiniboïa	795	506
Beantiful Plains	1,665	654
Brandon-Est	2,919	1,247
Brandon-Ouest	2,855	1,396
Carillon	1,861	642
Dartier	1,112	788
Jypress	2,194	913
Dennis	2,735	1,289
Dufferin-Nord	1,750	1,294
Dufferin-Sud	1,607	1,872
Emerson	4,813	889
Kildonan et Saint-Paul	787	553
Lakeside	Incomplet.	Incomplet
La Verandrye	2,739	920
Lorne	2,210	1,149
Minnedosa-Est.	2,372	1,339
Minnedosa-Ouest	1,400	814
Morris	7,398	1,700
Mountain	2,419	1,196
Norfolk	1,918	926
Portage	Incomplet.	Incomplet
Rockwood	1,771	902
Russell	1,420	744
Saint-André	1,639	70:
Saint-Boniface,	2,149	80'
Saint-Clement	1,046	608
Saint-François-Xavier	1.026	1,00
Shoal Lake	2,175	1,73
Souris	1,185	529
Springfield	1,262	63
Turtle Mountain	3,048	1,37
Westbourne	1,195	85
Winnipeg (Nord et Sud)	19,574	7,89
Woodlands	1,721	95
		Nombre d
Rivières.	Longueur navigable.	bateaux
Microgramining Charlespell to merculos description description descriptions (charlespell description or manufacture or manufac		vapeur.
A	Milles.	1
Rivière Rouge	100	1
Rivière Assiniboine	700	1 -
Lac Winnipeg	1	i
Rivière Saskatchewan	1,000	l
Rivières Athabasca et de la Paix	1,000	1

N° 13.—LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES DE L'ÉTAT. CONSTRUITES.

	CONSTRUITES.				
Noms des	stations. Longueurs—Distances e milles.		nces en	Date de leur établissement.	
De	A	Intermé diaires	Total.	Lignes complètes.	
Terreneuve.	Phare du Cap Ray	14		14	ler avril 1883.
Section du Cap-Breton.					
Meat-Cove	Baie d'Achepé	$10\frac{1}{2}$.,		7 nov. 1880; ler août 1882.
Baie d'Achepé (Aspee) Havre-O'Neil Baie Nord d'Iganiche Havre d'Iganiche Havre de McLennan Havre de Sainte-Anne Baddeck Englishtown Anse de Kelly	chemin)	$ \begin{array}{c} 15 \\ 9 \\ 10\frac{1}{2} \\ 23 \\ 19 \\ 13 \\ 6 \\ 2 \\ 6 \\ 12\frac{1}{2} \end{array} $	25 \\ 34\\\ 25\\\ 45\\ .68\\ 87\\ 100\\ 106\\ 108\\\ 114\\ 126\\\\ 2\\\ 2\\\\ 2\\\\ 2\\\\ 106\\\ 108\\\ 114\\\ 126\\\\\ 2\\\\ 2\\\\\ 106\\\\ 108\\\\ 106\\\\ 108\\\\ 106\\\\ 108\\\\ 106\\\\ 108\\\\ 106\\\\ 108\\\\ 106\\\\ 108\\\\ 106\\\\ 108\\\\ 106\\\\ 108\\\\ 106\\\\ 108\\\\ 106\\\\ 108\\\\ 106\\\\ 108\\\\ 106\\\\ 108\\\\ 106\\\\ 108\\\ 108\\\\ 108\\\ 108\\\ 108\\\ 108\\\ 108\\\ 108\\\ 108\\\ 108\\\\ 1		1er avril 1882.
Iles de la Madeleine.	Lignes aériennes 126 Câble 0½			126½	
Amherst	Village de l'Etang-du-Nord Phare do Havre-aux-Maisons (100 mille	1	24 25	*************************	
Havre-aux-Maisons. Ile de Wolfe	Grosse-Ile	28½ 11 11	33 611 724 832 10134 1564		do 25 sept. 1881. 17 août 1880. 18 fév. 1882. 20 août 1881. 7 nov. 1880.
$Pointe ext{-}Basse, \textit{C.B.}, \ Nouvelle ext{-}Ecosse.$	Lignes aériennes 833 Câble	- 10000 1000		. 156 ₄	
Lingan	Pointe-Basse	5		. 5	ler août 1881.
Section de la Nouvelle-Ecoss	,			Ì	
Musquodoboit Haux-Nav. viâ Anse-aux-M Tangier Sheet-Harbour Havre-du-Castor Liscomb Sherbrooke Havre d'Isaac Anse de Manthorn Torbay		233 202 18 10	52 ² 72 ¹ 90 ¹ 100 ¹ 136 ¹	00000000000000000000000000000000000000	Oct. 1879.
Whitehaven (ligne de ceint.				208	

N° 13.-LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES DE L'ÉTAT-Suite.

CONSTRUITES-Suite.

Noms des	stations.	Longueurs—Distances en milles.			Date de	
De	A	Inter- mé- diaires.	Total.	Lignes complètes	établissement	
Escuminac. Chatham	Ruisseau-Noir	5½ 15 9½ 12	20½ 30 42	42	ler fév. 18 85.	
Québec	L'Ange-Gardien St-Pierre (\(\frac{3}{4} \) mille de câble) Saint-Laurent Saint-Jean Saint-François. Quai de la Grosse-lle (y compris 5\(\frac{1}{2} \) milles de câble) Hôpital Milles Lignes aériennes 46 Câbles 6	41/2 61/2 7 63/4 9	17 21½ 28 35 41¾ 50¾ 52	52		

N° 13.—LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES DE L'ÉTAT—Suite.

CONSTRUITES-Suite.

Noms des	Longueurs—Distances et milles.		Ioms des stations.		Noms des stations. Longueurs—Distances en milles.		Longueurs—Distances en milles.		
De	A	Inter- mé- diaires.	Total.	Lignes complètes	leur établissement				
BAIR DE FUNDY. Section de Campo-Bello, NB. East-Port, Maine Welchpool	Welchpool (1½ mille de câble) Cable-Hut(Anse de laLiberté)	3 7 7 180 180 180 180 180 180 180 180 180 180	******	97	1er mai 1881.				
	Cable-Hut (Long-Rem.) câble			98					
Anse-de-Flagg	Anse-de-Flagg Anse-de-Woodward Grand-Havre Anse-au-Loup-marin Southern-Head	3 6 2 4 ¹ / ₂ 5 ¹ / ₂	$10\frac{1}{4}$ $16\frac{1}{4}$ $18\frac{1}{4}$ $22\frac{3}{4}$ $28\frac{1}{4}$	281	18 nov. 1880. 26 nov. 1880. 18 janv. 1881. 1er nov. 1882. 18 janv. 1881.				
Anticosti.	Lignes aériennes 29 Câbles			381	-				
Bassin-de-Gaspé	L'Anse-à-Fougère Pointe-Sud-Ouest (tout câble) à travers le chenal sud du Saint-Laurent		721	721	do				
Baie-aux-Renards	Pointe-Heath Pointe-Sud Crique-à-la-Chaloupe Lac-Salé Pointe-Sud-Ouest Rivière-Jupiter Rivière-à-la Loutre Rivière-des-Bees-Scies	23 32½ 17½ 52½ 15 7 17½ 22 10 14 3	55½ 73 125½ 140½ 147½ 165 187 197 211 214		111 août 1881 20 juillet 1881 27 do 1881 7 do 1881 19 oct. 1881 18 do 1880 18 oct. 1881 19 oct. 1881 10 oct. 1881 10 oct. 1881 10 oct. 1881				
Rive sud du Saint-Laurent. Grand-Métis	Bassin-de-Gaspé	206		206	-				

N° 13.-LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES DE L'ÉTAT-Suite. CONSTRUITES ET PROJETÉES.

Noms des	stations.	Longueurs—Distances en milles statutaires.			Date de leur	
De	A		En cons- truction	Lignes complètes	établissement	
Rive Nord du Saint-Laurent.						
Québec	Murray Bay	90			Ligne de la Ciede Télé. G. N. W.	
Murray Bay Saint-fidèle Saint-Siméon	Saint-Fidèle Saint-Siméon Baie des Rochers	10 11 12	10 21 33	}	23 juill. 1881.	
Rivière-aux-Canards Baie des Rochers Anse-du-Portage	St-Etienne (ligne de ceinture) Anse-du-Portage Tadoussac (1½ mille de câble à	11	44		Nov. 1886 23 juill. 1881.	
TadoussacBergeronnes	l'embouchure du Saguenay) Bergeronnes Escoumains	15 12 16	46 61 73 89		7 nov. 1881.	
Saut-au-Mouton Village de Portneuf Phare de do	Saut-au-Mouton Village de Portneuf Phare de do Saut-au-Cochon	1112	100½ 105½ 116½	}	Octobre 1882.	
Saut-au-Cochon	Betsiamits (Bersimis)	18	147½ 159½ 177½)	Août 1883. Octobre 1883.	
Manicouagan	Rivière Godbout (câble) Pointe-des-Monts Baie-de-la-Trinité Pentecôte	182	203½ 222 22·½ 260½		do Déc. 1883.	
Pentecôte Sept-Iles		100	36 ½ 376½		24 déc 1884.	
	Total en opération 3561 Câbles 394	3952				
Rivière-Moisy	Riv-à-la-Chaloupe(*voir note) Poste de Mingan	50	 	395½	4 février 1885. ler nov. 1886.	
Poste de Mingan Pointe-aux-Esquimaux. Nataskouan Tshikaska	Tshikaska	64				
Wapitagum	Mecatina	33 50 49	Distan	nce estimée	Projetée.	
Bonne-Espérance Anse-au-Blanc-Sablon Baie de Forteau	Baie de Forteau	12				
	Distance totale	820				

Note.-La ligne télégraphique de la rive nord qui a été sous le contrôle d'une compagnie privée depuis Québec jusqu'à la Murray Bay, a été prolongée par le gourenment tédéral, depuis les!, à partir de Murray Bay, en descendant, jusqu'à un point situé à 45 milles en bas de la Rivière-Moisy, ler novembre 1886, et doit être continuée jusqu'à la Baie-de-Forteau, 12 milles à l'est de l'Anse-au-Bianc-Sablon, ou jusqu'au phare de la Pointe-Amour, à l'entrée d'amont du Détroit de Belle-Ile.

Voir les tables précédentes N° 5, 6, 7.

Les distances indiquées dans la table n° 5 ne s'accordent pas avec celles ci-dessus, pour la raison qu'elles ontété estimées dans plusieurs cas, et que la ligne télégraphique ne suit pas partout la même route.

* Norz.—Les distances données sur les tableaux antérieurs ont été estimées d'après des meurements faits par eau entre les caps. Par mesurement réel, la ligne, telle que construite, autour des baies, etc., a la longueur qui suit:

Partocole à Sort live

100 milles. 18 do

Rivière-Moisy descend. à la R. au Merisier (15 milles à l'ouest de la R. Chaploupe). 45 de

No. 13.—LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES DE L'ETAT—Suite. CONSTRUITES.

Noms de	s stations.	Longueurs—Distances en milles statutaires.			Date de leur	
De	A	Inter- mé- diaires.			établissement.	
Chicowtimi.						
St-Urbala	Saint-Urbain	9 37 31½ 3 11½	46 77½ 80½ 92	92	ler sept. 1981.	
Fort-Qu'Appelle Buttes du Tondre	Fort-Qu'Appelle	17 46 78 55 85 85 89 138½ 49 24	63 141 196 281 370 508½ 557½ 581½	83 581 <u>1</u>		
Embranchements. Traverse de Clark Edmonton Sections du sud du chemin de fer.	Saskateon Saint-Albert		•••••	14 9	Mai 1885.	
*Jonetion de Galt	Lethbridge	283	1354 136	136 90½ 914	Mai 1885. Juin 1885.	

^{*} Louée à la "North-Western Coal and Navigation Company."

La nouvelle ligne est en partie construite sur des poteaux de fer, les distances, etc., sont comme suit :--

	Milles.
Battleford à Fort-Pitt, poteaux de fer	. 89
Fort-Pitt à Moose, poteaux d'épinette rouge	62
Moose à Victoria de do	
Victoria au Fort-Saskatchewan, poteaux d'épinette rouge	
Fort-Saskatchewan à Edmonton do do	
	-
antal .	2001

N.B.—La construction de la nouvelle ligne, de Battleford à Edmonton, sur la rive nord de la Saskatchewan-Nord, a été complétée, et l'ancienne ligne abandonnée le ler août 1887.

N° 13.—LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES DE L'ETAT—Suite. COLONDIÉ-BRITANNIQUE—LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES DE L'ÉTAT.

CONSTRUCTES.

Localités.			Milles.	
De	A	A construc-		
Colombie-Britannique.		منتجد حيين		
Lignes aériennes de l'Ile Vancouver— Victoria	Valdès Pointe-Clover	1881 1884	743 15 24	
Pointe-Clover Câbles du détroit de Georgie— Traverse du Bras Sasnich do de l'île Gabriola	Pointe-Gray	1878 et 1881 1881	17 2 1 29	
Lignes aérieanes, ColBritann , continent— Pointe-Gray Granville New-Westminster Matsqui Crique-de-la-Oache do		1864 et 1881 1864 et 1878 1865 et 1878	15 11 <u>1</u> 35 <u>1</u> 181 272 <u>1</u> 48	
Traverses de la rivière Fraser (lignes princi- pales) 2 câbles d'un ½ mille chaque		1981	1	
Lignes d'embranchements— De New-Westminster à Ladner's Landing. (Y comp. à m. de sable qui trav. la riv. Fraser. De Rew-Westminster à Port-Moodys	\!	1	18 74	
•	Total de milles]	7213	

N.B.—Plus un fil additionnel de 44 milles entre New-Westminster et la frontière des Etats-Unis & Smilles de Matequi.

Ligne aérienne	680½
	7214
	1212

Voir page suivante.

Nº 13.—LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES DE L'ÉTAT—Fin. COLOMBIE-BRITANNIQUE—LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES DE L'ÉTAT.

Partie Transférée à la compagnie du Chrmin de Fer Canadien du Pac	ifique.
	Milles
Les anciennes lignes entre Victoria et la Crique-de-la-Cache (compre-	
nant les câbles à travers le détroit de Georgie)	356
Et de la Crique-de-la-Cache à Kamloops	48
Ainsi que les embranchements :	
De New-Westminster à Port-Moody	7.
De Victoria à Dungeness. Câble à travers le détroit de San-Juan-	•
de-Fuca.	19
-	
Total transféré à la Cie du ch. de fer Cau. du Pac	431

PARTIE MISE EN OPÉRATION PAR LE CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE POUR LE COMPTE DE L'ÉTAT.

La nouvelle ligne longue de 4 milles, qui a été construite et qui relie la station de Ashcroft à la. Crique-de-la-Cache. Milles.

Cette ligne et celle s'étendant de la Crique-de-la-Cache à Baskerville, mesurent	273½ 18
Total opéré par la Cie du ch. de fer C. du P. pour l'Etat.	290½
Total des anciennes lignes	7211

Memo—La station de Ashcroft est située sur la ligne du chemin de fer. Le Ashcroft indiqué sur les cartes imprimées n'a été qu'un bureau temporaire, depuis, abandonné, et situé à quelque distance à l'ouest de la statica Ashcroft.

La distance entre Victoria et Nanaïmo est d'environ 73 milles.

Celle entre Victoria et Esquimault d'environ 3 milles.

N° 13.—Résumé indiquant la proportion des lignes télégraphiques aériennes et sousmarines possédées, subventionnées ou exploitées par le gouvernement de l'Etat dans les diverses provinces.

	Distances en milles.					
	Longueur de la Longueur totale.		Grand total.			
- English Madellik Springer and American Springer and Spr	Aérien.	Câbles.	Aérien.	Câbles.		
Terreneuve—Ligne subventionnée— De Port-aux-Basques au Cap-Ray Nouvelle-Ecosse—	14	1001012000007	14	47504 00000	14	
De Sydney à Meat-Cove	126 208 5 16 53	13/4	334 339 355 408	2 ¹ / ₄	3571 4101	
Nouveau-Brunswick— Lignes de la Baie de Fundy De Chatham à Escuminac	29 42	91/8	29 71	9 1	801	
Québec— Rive Sud (subventionnée) de Grand-Métis au Bassin de Gaspé	835 242 3564 92 46 914	73 8 44 8 39 4 6	289 8 8 8 8 7 8 8 8 7 9 7 9 8 9 1,025 8	1174 1567/57/57/57/57/57/57/57/57/57/57/57/57/57	1,188½ ½ 914 7912	
Colombie-Britannique Totaux. ■ Totaux. Totaux.	3,113\frac{1}{3}	2154			721½ 3,328%	
	1	1	1	•	1	

Voir les notes des pages précédentes relativement aux lignes de $\mathit{Québec}$, du $\mathit{Territoire}$ du $\mathit{Nord-Quest}$ et de la $\mathit{Colombie-Britannique}$.

TARIF

SUR LES

LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES DE L'ÉTAT

Nº 13LIGNES TÉLÉGRAPHIQUES DE L'ÉTA	AT	AT	L'ÉTA	DE	TÉLÉGRAPHIQUES	13LIGNES	N_{o}
-------------------------------------	----	----	-------	----	----------------	----------	---------

(maximum displayed)				_		-	-							
Distances intermédiaires.	BURE AUX. (Les lignes sur lesquelles ces bureaux sont situés s'éten- dent au nord et au nord- est de la Baic-Saint- Paul).	Chicoutimi.	Saint-Alphense.	Saint-Alexis.	La-Cruche(Lac Ha Ha)	Saint-Urbain.	Baie-St-Paul.	Murray Bay (Malbaie).	Saint-Fidèle.	Saint-Siméon.	Tadoussac.	Bergeronnes.	Escoumains.	Saut-au-Mouton.
Milles	Distances progressives.	0	111	$14\frac{1}{2}$	46	83	92	122	133	143	168	183	195	211
0 113	Chicoutimi	0	15 0	15 15	15 15	15 15	15 15	20	20 20	20 20	20 20	20 20	29 20	25 20
3	Saint-Alexis			0	15	15	15	20	20	20	20	29	20	20
-31 <u>}</u>	La-Cruche (Lac Ha! Ha!)		 .		0	15	15	15	15	15	20	20	20	20
37	Saint-Urbain				. .	0	15	15	15	15	15	15	20	20
9	Baie-St-Paul				,		0	15	15	15	15	15	20	20
30	Murray Bay (Malbaie)							0	15	15	15	15	20	20
10	Saint-Fidèle					. .			0	15	15	15	15	15
11	Saint-Siméon								 .	0	15	15	15	15
25	Tadoussac										0	15	15	15
15	Bergeronnes							*****				0	15	15
12	Escoumains					ļ							0	15
16	Saut-au-Mouton						 .	 .	"					0
111	Portneuf	ļ			****	****		••••						
16	Saut-au-Cochon			ļ			;				. .			
31	Betsiamits								. .					
27	Manicouagan		ļ			40000								
29	Rivière Godbout													120060
18½	Pointe-des-Monts													
$7\frac{1}{2}$	Baie-de-la-Trinité									•••••	ļ. 	ļ 	ļ. .	
31	Pentecôte									ļ .				
$29\frac{1}{2}$	Sept-Iles									••••				
19	Rivière Moisy	ļ	·				ļ	ļ	i					
45	Rivière-à-la-Chaloupe			.	****		ļ					ļ		
80	Mingan	1	1	1										
18	Pointe-aux-Esquimaux		·	.		·								
-								<u> </u>		·			<u>. </u>	

Rive n	ord du	fleuve et	du golfe	Saint-	Laurent—Tarif.
--------	--------	-----------	----------	--------	----------------

Portneuf.	Saut-au-Cochon.	Betsiamits.	Manicouagan.	Rivière Godbout.	Pointe-des-Monts.	Baie de la Trinité.	Pentecôte.	Sept-Iles.	Rividre-Moisy.	Rivière Chaloupe.	Mingan.	Pointe-anx-Erquimaux.	NOTE.
222½	2381	269 1	296 <u>}</u>	325½	344	351½	382]	412	431	476	526	544	
25	25	25	25	3 5	35	35	35	35	35	35	35	35	
25	25	25	25	35	35	35	35	35	35	35	35	35	
25	25	25	25	35	35	35	35	35	35	35	35	35	
20	20	25	25	25	25	35	35	35	35	35	35	35	
20	20	25	25	25	25	25	25	35	35	35	35	35	Ce tarif est celui d'une dépêche de 19
20	20	25	25	25	25	25	25	35	35	35	35	35	mots ou moins, outre la signature et l'adresse.
20	20	20	20	25	25	25	25	25	35	35	35	35	Lorsque le taux est de 25 c. ou moins,
15	20	20	20	20	25	25	25	25	25	35	35	35	ajoutez l c. pour chaque mot en sus de 10.
15	15	20	20	20	25	25	25	25	25	35	35	35	Lorsque le taux est de 35 c. ou moins,
15	15	20	20	20	20	20	25	25	25	35	35	35	ajoutez 2 c. pour chaque mot en sus de 10.
15	15	15	20	20	20	20	20	25	25	25	35	35	Pour dépêches aux bureaux à l'ouest
15	15	15	20	20	20	20	20	25	25	25	35	35	de la Baie Saint-Paul, et se terminant à Québec, ajoutez 15 c., et 1 c. au tarif de
15	15	15	15	20	20	20	20	25	25	25	35	35	la ligne de l'Etat.
0	15	15	15	20	20	20	20	20	25	25	35	35	Pour dépêches aux bureaux à l'ouest de la Baie Saint-Paul, et au delà de
******	0	15	15	15	20	20	20	20	20	25	25	35	Québec, ajoutez le taux entier de la Cie de Télégraphe du Grand-Nord-Ouest au tarif de la ligne de l'Etat.
•••••		0	15	15	15	15	15	20	20	25	25	25	
*****			0	15	15	15	15	20	20	20	25	25	l Toutes les dépêches locales, entre les différents bureaux de la ligne de l'Etat, seront mises au compte du bureau de
•••••			.30, 11	0	15	15	15	15	20	20	25	25	destination.
•••••					0	15	15	15	15	20	20	20	Quant aux dépêches étrangères, c'est- à-dire celles qui sont expédiées au delà
*****						0	15	15	15	20	20	20	des lignes de l'Etat, la répartition s'en fera au bureau de répartition et de tran-
41400				ļ			0	15	15	15	20	29	fert de la Baie-Saint-Paul, en indiquant
*****						ļ		0	15	15	20	20	les proportions respectives pour "la ligne de l'Etat" et "les autres lignes."
*****				••••		ļ. .		 .	0	15	15	20	
*****		-9 .	ļ							0	15	15	
*****		••••		l							0	15	
												0	¢

Nº 13.— REGIME TELÉGRAPHIQUE DE L'ÉTAT-CANADA.

LOCALITÉS - DISTANCES - TARIFS.

E								
V Shaaraanaan			Localités.			tances to en milles		Taux pour une dépêche de 16 mots, et pour chaque mot addition-
			nocantos.		Lig'es terres- tres.	Câble.	Totaux.	nel. Adresses et si- gnatures gratis.
						i		•
Nouv	elle-Ecoss Lutre Sydi	e ne y -No	rd et Meat-Co	ve, Cap-Nord	126	<u>1</u>	126 <u>4</u>	25c, et 2c.
R			et le phare d	lu cap de l'Ile-de-	16	134	174	12c. et 1c.
Wony	eau-Bruns	wick-	-					
			du Grand-Ma do	et Campo-Bello do e		71	****** *****	15c. et 1 c. 25c. et 2c.
	Eastr Intre Cha	ort, Ma	aine, EU			17	8 0 1	{ 25c. et 2c. { 15c. et 1c.
Quốb		do	des îles-de-la do	-Madeleine et Sydney-Nord		733	283 ₄	25c. et 2c. 75c. et 5c.
	do do	do	đe l'Ile d' An đo	ticostiet Gaspé	214 28	444	286 <u>‡</u>	25c. et 2c. 75c. et 5c.
	do	do		ord du St-Laurent Bersimis				
	do	đo		ord du St-Laurent, 'ouest de Bersimis		391	469½	35c.et 2c. la distance.
	do	do	l'Ile d'Orléa	ng	. 24			15c. et 1c.
	do	do	do	et Québec		54		15c. et 1c. 25c. et 1c.
	фo	do	do	et Grosse-Ile		04	**************************************	25c. et 1c.
~~~	i go	,do		t Québec			52	200. 66 10.
Ter	ritoire du	Nord-U	Juest—		537		1	
,	Matre Qu Embranch	Appen	Treverse de C	ark à Prince-Albe	rt 83			75c. et 5c.
•	go		do	Saskatoon				. [
	ďo	d'Edr	nouton à Fort-	Saskatchewan	. 243			. [
	do	, -	do Fort	Albert	.   9			. }
	do	de la	Jonetion-de-G	alt à Fort-McLeod	136			•
	do			'Orignal à la Moi			8941	
			x intermédiais et 5c. suivant	es depuis 25c. et 2 la distance.	c.			
	Exam dis	PLE—E tance	e Qu'Appelle de 17 milles,	à Fort-Qu'Appell le taux sera de 25	e, c.	İ		
	por dit tar	ar 10 m ionnel ice de :	ots et de 2c. ] ; de Qu'Appe 281 milles, le t	oour chaque mot a lle à Battleford, di aux est de 50c. po aque mot additions	d- s- ur			
#Col	o <b>mbie-</b> Bri	tanniqu	1e	eque mocadarion.	1	<u> </u>	. 276	50c. et 3c.
	jusq	u'à 50e	ux intermédia c. et 3c. suiv dans l'exemp	ires depuis 25c. et : ant la distance, le ci-dessus.	lc tel			
	-		-		i	4	i	1

En proportion de sa population le Canada jouit de plus grands avantages sous le rapport du télégraphe que tout autre pays du monde. Il y a en Canada un bureau télégraphique par 1,914 âmes, taudis que le rapport n'est que d'un bureau pour 3,700 âmes aux Etats Unis, et de un pour 6,508 dans la Grande Bretagne. Gláce à de tels moyens de communication, même dans les régions éloignées, où la population est faible pour le présent, l'immigrant ne se sent pas loin de son pays d'origine, quel que soit. l'endroit cù il re fixe au Canada, et il lui est possible de disposer de ses récoltes, etc., aux meilleures conditions possibles.

N° 14.— Superficie et population du globe terrestre, compilées autant que possible d'après les derniers recensements officiels de chaque pays. Pour les pays où il n'y a pas eu de recensement, les chiffres ont été tirés des évaluations les plus dignes de toi.

Continent.	Pays.	Année de recense- ment.	Superficie, milles carrés anglais.	Population.
		1000	940 274	37,882,712
Lurope	Austro-Hongrie	1880 1885	240,274 11,373	5,853,278
	Iles Britanniques et Gibraltar, etc	1881	121,609	35,416,120
l l	Bulgarie	1881	24,699	2,007,91
	Danemark and Islande	1880	55,759	2,002,704
I	France	1886	204,092	38,218,903
ļ	Empire allemand	1885	211,196	46,852,686 1,979,453
	Gièce	1879 1885	25,014 12,648	4,336,012
1	Hollande (Pays-Bas) Italie	1885	114,410	29,699,78
	Monténégro.	1879	3,550	250,000
	Portugal	1881	35,552	4,708,178
	Roumanie		46,314	5,376,000
	Russie d'Europe		2,261,526	93,973,42
	Servie	1886	18,759	1,952,32 16 958,17
	Espagne	1884 1885	197,767 294,184	6,489,66
	Suède et Norvége	1880	15,992	2,846,10
	Suisse		126,013	8 987,04
	Total		4,020,731	345,790,47
			070.000	0.500.00
Asie	Afghanistan		278,600	2,500 00 3,265,00
	Arabie (Ind.)		1,500,000	1,000,00
	Belochistan		1,129,630	208,670,42
	Indie anglaise Empire chinois, y compris poss. française.	************	4,519,150	420,279,11
	Iles des Indes Orientales		786,500	34,500,00
	Autres Indes		873,151	36,504,25
	Furkistan independent		194,345	3,000,00
	Japon		148,456	36,700,11
	Perse		610,000 7,923	7,654,00
	Etablissements portugais	***********	6,195,763	10,028,4
	Russie d'AsieTurquie do	,	1 '=00'000	16,174,1
	Inde		471,549	52,002,9
	Total		17,585,073	833,121,6
Afrique	· Abyssinie		158,000	3,000,0
STATE OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE P	Algérie et autres possessions françaises		. 575,421	5,000,0
	Afrique britannique du Sud		. 40,0,000	
	Atrique Centrale, y comp. Soman et Gallas	3.	i 4.000.00	50,000,0
	Egynte	, 1004	009,040	6,500,0 711,5
	Côte d'Or, Sierra-Leone, etc.		15,000	1,100,0
	Libérie		280,000	
	Guinée inférieure Madagascar		228,500	
	Maroc		. 219,000	8,000,0
	Etata libres d'Orange	1000	41,040	133,5
	Etablissements Portugais.		697,335	2,488,5
	Sabara		2,000,000	
*	Sanagambia			
	SoudanTransvaal,		112,700	
	Tripoli	.		1,200,
	Tunic		! 20111	3 2,000,
	Zanzihar		62	200,
	Etats libres de Congo		1,056,200	
	Total		12,541,26	6 155,633,

Nº 14.—Superficie et population du globe, etc.—Suite.

	F	, ,		
Continent.	Pays.	Année de recense- ment.	Superficie, milles carrés. anglais.	t Population.
Amérique du Nord	Confédération canadienne	1881 1879 1882 1881 1880	3,470,392 34,015 743,948 42,734 3,557,009	4,550,000 10,000 10,447,974 196,411 50,550,000 65,754,385
	Indes Occidentales. République Argentine Bolivie. Brésil Chili Colombie. Equateur Guiane. Patagonie. Pérou. Uruguay Vénezuela	1861 1885 1885 1881 1881 1881	150,000 515,700 772,548 3,219,003 293,290 504,773 251,326 178,370 375,000 405,123 73,538 632,695	2,600,000 2,942,000 1,952,079 12,938,375 2,579,042 4,000,000 1,004.651 341,800 200,000 3,000,000 560,000 2,121,988
	Total Amérique du Sud Total Amérique du Nord et du Sud	1	7,371,366	34,176,335 99,930,720
-Australasie	Australie	1886 1884	2,952,941 104,403 26,375 3,083,719	2,669,872 620,500 130,541 3,420,913
Polynésie	***************************************		350,000	30,200,009

### RÉCAPITULATION.

		Milles carrés.	Population.
Europe	do do do	 4,020,731 17,585,073 12,541,266 15,219,464 3,433,719 52,800,253	346,000,000 833,000,000 155,000,000 100,000,000 30,200,000

No 15.—Tableau indiquant les possessions anglaises dans tout l'univers, avec leur population et leur étendue en milles carrés anglais en 1887.—Bartholomew—1887.

	Superficie.	Population.
	Milles carrés	***************************************
a Europe—	anglais.	
Iles Britanniques	121,483	35,241,482
Heligoland	13	2,001
Gibraltar	1243	18,381
Malte et Gozo.	124	154,256
n Asie—	121,669	35,416,120
Cyprès	3,707	186,173
Inde anglaise (y compris les Etats en dépendant)	1,382,624	253,891,821
Ceylan	25,365	2,761,396
Aden et les îles Nicobar	3,192	20,128
Etablissements des détroits	1,445	540,000
Burma, supérieure	190,000	4,000,000
Borneo-Nord et Hong Kong He Lebyerne Aden Kurie ile Murie Périm et Moshe Keme-	22,041	310,402
Borneo-Nord et Hong Kong	1,593	51,569
	1,629,967	261,761,489
Name l'Océanie—	309,175	021 925
Nouvelle-Galles du Sud	668,224	921,268
Queensland	903,690	309,913 317,043
Victoria	87,884	061 076
Australie occidendale	975,920	961,276 32,958
Tasmanie.	26,375	120.54
Nouvelle-Zélande.	104,403	130,54 605,73
Norfolk, les îles Figi, etc	96,779	266,87
	3,172,450	3,545,60
In Afrique—	219,700	1 252 24
Colonie du Cap et ses dépendances	10,293	1,252,34 128,00
Natal	18,755	418,73
Bechuana Land	184,500	33,00
Baie Walfisch	480	80
" Sierra-Leone	1,000	60,54
Rivière Gambie	69	14,15
Côte-d'Or et Lagos, Saint-Hélène.	19,900	743,25
Ascension, Trestan D' Acunham, île Maurice, etc	1,104	371,17
Amsterdam-Nord et Saint-Paul	28	
Thomas 11.4. Colores 3 to 17	455,829	3,021,99
Dans l'Amérique du Nord— Confédération canadienne	3,406,542	4,324,81
Terreneuve	42,734	196,41
Rermudes	19	14,88
Bahamas	5,390	43,52
	4,193	580,80
Turque, 1103 Uaicos et les iles Uayman	447	7,13
Honduras Britanniques	7,562	27,4
Antilles occidentales	1,570	444,50
Dans l'Amérique du Sud—	3,468,457	5,639,6
Trinidad	1,755	166,6
Guiane anglaise	85,425	269,3
Iles Falkland	6,500	1,5
Georgie-Sud	1,570	
	95,250	497,5
Total de l'empire britannique	8,943,562	809,822,3

### N° 16,-TABLEAU indiquant les empires les plus considérables.

Noms.	Superficie en milles carrés.	Population au dernier recen- sement.	Population par mille carré.
Empire britannique do russe	8,500,000 4,500,000 3,600,000 3,200,000 1,000,000 400,000	310,000,000 104,000,000 420,000,000 51,000,000 62,000,000 47,000,000 25,000,000 30,000,000	34.6 12.3 91.4 14.1 4.0 62.0 117.5 69.4 260.0

### Nº 17.—POPULATION DU GLOBE TERRESTRE PAR RACES.

Race.	Où situ <b>é</b> e.	Population.
Mongolique ou turanienne Sémitique ou hamitique Nègre et bantue Hottentote et bosjemane Malaise et polynésienne	Europe, Perse, etc	553,000,000 641,000,000 66,000,000 152,000,000 200,000 36,000,000 16,000,000
Total		1,464,200,000

### Nº 18.—POPULATION DU GLOBE PAR RELIGIONS.

Chrétiens	394,000,000
	7,000,000
Mohamétans	171,000,000 503,000,000
Boudhistes	
Hindous	178,000,0 <b>00</b>
Payens et fétichistes	
Divers et inconnus	<b>4</b> 0,200, <b>0</b> 0 <b>0</b>
ن ين	
Total	-1.464.200.000

#### PARTIE IV.

# TABLEAUX COMPARATIFS DES DISTANCES, ETC.,

DE LIVERPOOL, ANGLETERRE, SUR L'ATLANTIQUE,
A YOKOHAMA, JAPON, SUR LE PACIFIQUE,
PAR LES ROUTES OCEANIQUES LES PLUS COURTES,
LES LIGNES PRINCIPALES DE CHEMINS DE FER LES PLU

ET PAR LES LIGNES PRINCIPALES DE CHEMINS DE FER LES PLUS COURTES

QUI RELIENT LES DEUX OCÉANS EN PASSANT PAR LE CANADA RT LES ÉTATS-UNIS, DANS L'AMÉRIQUE DU NORD.

AUSSI

PAR LE CANAL DE SUEZ ET PAR LE CANAL DE PANAMA.

N.B.—La route la plus longue de Liverpool à Yokohama, par le Canada, est moindre que la plus eourte route à travers les Etats-Unis, viá Boston, Chicago et San-Francisco.

La route d'été la plus courte est celle viá Québec.

Lorsque la "ligne courte" sera construite, vid Montréal, Lennoxville et Matta-wamkeag, la route d'hiver la plus courte, sera vid Saint-André ou Saint-Jean, N.-B. On a établi le terminus du chemin de fer Canadien du Pacifique à Vancouver, et

On a établi le terminus du chemin de fer Canadien du Pacifique à Vancouver, et d'autres parties du chemin de fer ont été construites, ce qui a augmenté sa longueux depuis la préparation des tableaux suivants, mais ceci n'affecte la distance totale entre Liverpool et Yokohama, que de 27 milles en plus, différence peu impoetante.

N° de renvoi, 35,526. non compris les items 44 à 51.

### PARTIE IV.

Index des tableaux comparatifs des distances, etc., de Liverpool, Angleterre, à Yokohama, Japon, par les routes océaniques et les lignes de chemin de fer les plus courtes en passant par le Canada jusqu'à Port-Moody, et par les Etats-Unis jusqu'à San-Francisco.

No	1	A 1	Route de Québec:—Liverpool à Québec par le Cap-Race; puis jusqu'à Port-Moody par les chemins de fer de la Rive-Nord et Canadien du Pacifique; aussi par eau, de Victoria, Ile Vancouver, à San-Francisco.
	1	A 2	Route de Québec:—Liverpool à Québec par le détroit de Belle-Ile; puis jusqu'à Port- Moody par les chemins de fer de la Rive-Nord et Canadien du Pacifique; aussi, par eau, de Victoria, Ile Vancouver, à San-Francisco.
	2	B ****	Route de Québec. Owen-Sound, lacs Haron et Supérieur:—Par le chemin de fer de la Rive-Nord jusqu'à Montréal; chemin de fer Canadien du Pacifique jusqu'à Ottawa; puis par la ligne auxiliaire du C.C.P. jusqu'à Owen-Sound; puis à tra- vers les lacs Huron et Supérieur jusqu'à Port-Arthur; puis par le C.U.P. jusqu'à Port-Moody. Route d'été par chemins de fer et bateaux à vapeur des lacs, 1884-88.
	3	G	Routs de Québec et Chicago:—Par le chemin de fer de la Rive-Nord jusqu'à Mont- réal; le chemin de fer Grand-Trone jusqu'à Détroit; les chemins de fer des Etats- Unis jusqu'à Chicago, Saint-Paul et Emerson; puis par le C.C.P. jusqu'à Win- nipeg et Port-Moody.
	4	D 1	Route de Louisbourg et Québec, avec embranchement jusqu'à Saint-Jean, Saint-André, etc.:—Par les chemins de fer Intercolonial, de la Rive-Nord et du Pacifique Canadien.
	5	D 2	Routs de Louisbourg, Saint-Jean, Mattawamkeag, Sherbrooke, Montréal et Port- Moody:—Par les chemins de fer Intercolonial, du Nouveau-Brunswick, Interna- tional, Grand-Tronc et Pacifique Canadien.
	6	E 1	Route d'Halifax et Québec, avec embranchements jusqu'à Saint-Jean et Saint-André : —Par les chemins de fer Intercolonial, Rive-Nord et Pacifique Canadien.
	7	E 2	Route d'Halifax, Saint-Jean, Mattawamkeag, Sherbrooke, Montréal et Port-Moody:  —Par les chemins de fer Intercolonial, Nouveau-Brunswick, International, Grand-Tronc et Pacifique Canadien.
	8	F 2	Route de Saint-Jean, Edmundston et Québec:—Par le chemin de fer de Frédéricton et Edmundston, chemin de Témiscouata et le chemin de fer Intercolonial jusqu'au Québec; puis jusqu'au Port-Moody par les chemins de fer de la Rive-Nord et Pacifique Canadien.
	8	F 1	Routs de Saint-Jean, Moncton et Québec:—Par le chemin de fer Intercolonial, de Saint-Jean à Québec, par Moncton; puis jusqu'à Port-Moody par les chemins de fer de la Rive-Nord et Pacifique Canadien.
	9	F 3	ROUTE de Saint-Jean, Mattawamkeag, Sherbrooke, Montréal et Port-Moody:Par les chemins de fer Nouveau-Brunswick, International, Grand-Tronc et Pacifique Canadien.
	10	G 1	Route de Saint-André, Edmundston, Rivière-du-Loup et Québec:—Par les chemins de fer du Nouveau-Brunswick, Témiscouata et Intercolonial; puis jusqu'à Port-Moody par les chemins de fer de la Rive-Nord et Pacifique Canadien.
	11	G 2	. Route de Saint-André, Mattawamkeag, Sherbrooke, Montréal et Port-Moody:—Par les chemins de fer Nouveau-Brunswick, International, Grand-Tronc et Pacifique Canadien.
	12	. Н	. Routz de Chatham, Nouveau-Brunswick, Edmundston et Québec:—Par le chemin de fer projeté.
	13	. A	DÉTAILS—Route A:—Chemin de fer de la Rive-Nord, de Québec et Montréal; chemin de fer Canadien du Pacifique de Montréal à Port-Moody. Parties complétées et en voie de construction, subventions en argent et en terres, et dépenses, etc.
	14	. A 7a—8	DETAILS—Route A—Suite:—Chemin de fer Canadien du Pachique. Ligne principale, lignes d'embranchement et auxiliaires, 1887.
		1 cc-0	

Index des tableaux comparatifs des distances, etc., de Liverpool, Angleterre, à Yokohama, Japon, etc.—Suite.

T24-VANE VANE VA		nama, Japon, etc.—Dance.		
No. 15	В	DÉTAILS—Route B:—Tableau comparatif des distances de Montréal et d'Ottawa à Toronto, par les chemins de fer Canadien du Pacifique et du Grand-Tronc.		
16	c	DÉTAILS—Route C:—Tableau comparatif des distances de Québec et autres places jusqu'à Port-Moody, par les chemins de fer de la Rive-Nord, du Grand-Tronc, des États-Unis et Canadien du Pacifique.		
17 et 18	A à H.	Tableau comparatif des distances par les diverses routes indiquées, de Liverpool aux principaux ports de mer et ports intérieurs du Canada, etc., jusqu'à Yokohama.		
19	A à H. SOMMAIRE—Routes A, B, C, D, E, F, G, H:—Tableau comparatif des distances en Liverpool et Yokohama, sur les routes respectives indiquées à travers le Canapar Port-Moody.			
20	A 1, A 2	Subventions accordées au chemin de fer de la Rive-Nord de Québec à Montréal, et au chemin de fer Canadien duPacifique, de Moutréal à Ottawa.		
21	D 1, D 2	Subvention accordée pour la construction d'un chemin de fer depuis la station d'Oxford, sur le chemin de fer Intercolonial jusqu'à Louisbourg ou Sydney, dans la province de la Nouvelle-Ecosse.		
		Survention accordée pour la construction d'un chemin de fer depuis Edmundston ou les Petites-Chutes, Nouveau-Brunswick, jusqu'au chemin de fer Intercelonial, à la Rivière-du-Loup, province de Québec.		
23	E 3, G 2	Survention accordée à la Compagnie du chemin de fer International pour 49 milles de sa ligne, depuis Sherbrooke, dans la province de Quéhec, jusqu'à la frontière internationale.		
24	E 1, E 2, F 2, F 3.	Subvention accordée pour la construction d'un chemin de fer reliant Montréal aux ports de Saint-Jean et d'Halifax, par la route la plus courte et la plus praticable.		
25 A	25 A A 1, A 2 Subvention accordée pour la construction d'une ligne de chemin de fer et d graphe, d'Esquimault à Nanaimo, sur l'île Vancouver, Colombie-Britanniq			
dien du Pacifiq		Subventions accordées pour l'extension de l'embranchement du chemin de fer Cana- dien du Pacifique, entre Montréal et Saint-Jérôme (long de 33 milles), jusqu'au Désert, sur la rivière Gatineau.		
25 C		SUBVENTION accordée pour un embranchement du chemin de fer Intercolonial, de Métapédiac, gagnant l'est, vers Paspébiac, sur la Baie-des-Chaleurs.		
26	. I 1	ROUTE de Portland, Montréal, Chicago et San-Francisco:—Par les chemins de fer du Grand-Tronc et des Etats-Unis.		
27	. I 2	ROUTE de Portland, Chutes-Niagara, Chicago et San-Francisco:—Par les chemins de fer Boston et Maine—Chicago, Détroit et Niagara-Falls Short Line, et des Etats-Unis.		
28	. J 1	ROUTE de Boston, Chicago et San-Francisco:—Par les chemins de fer Chicago, Détroit et Niagara-Falls Short Line, et des États-Unis.		
29	. J 2	ROUTE de Boston, Saint-Louis et San-Francisco:—Par les chemins de fer de New-York, New-Haven, et Hartford—Pennsylvanie, Cincinnati et Baltimore, et Saint-Louis et San-Francisco.		
30.	K1	ROUTE de New-York, Chicago et San-Francisco:—Par les chemins de fer de Chicago, Détroit et Niagara-Falls Short Line—Chicago, Rock Island et Pacific—Union Pacific et Central Pacific.		
31.	K 2	ROUTE de New-York, Cincinnati, Saint-Louis et San-Francisco:—Par les chemins de fer de Cincinnati, Washington et Baltimore—Saint-Louis et San-Francisco.		
32.	K3	Route de New-York, Indianapolis, Saint-Louis et San-Francisco:—Par la ligne Vandalia, et le chemin de fer Saint-Louis et San-Francisco.		
33,	L 1	ROUTS de PHILADELPHIE, Chicago et San-Francisco:—Par les chemins de fer de Philadelphie et Reading—Chicago, Détroit et Niagara Falls Short Line, et des Etats-Unis.		
	i	1		

Index des tableaux comparatifs des distances, etc., de Liverpool, Angleterre, à Yokohama, Japon, etc.—Fin.

N?	34	L 2	Route de Philadelphie, Cincinnati, Saint-Louis et San-Francisco:—Par les chemins de fer de Cincinnati, Washington et Baltimore et Saint-Louis et San-Francisco.
	35	L 3	Route de Philadelphie, Indianapolis, Saint-Louis et San-Francisco:—Par la ligne Vandalia, et le chemin de fer de Saint-Louis et San-Francisco.
	36	М 1	Route de Baltimore, Chicago et San-Francisco:—Par les chemins de fer de Baltimore et Ohio—Chicago, Rock Island and Pacific—Union Pacific et Central Pacific.
	37	М 2	Route de Baltimore, Cincinnati, Saint-Louis et San-Francisco:—Par les chemins de fer de Cincinnati, Washington et Baltimore et Saint-Louis et San-Francisco.
	38	М З	Route de Baltimore, Indianapolis, Saint-Louis et San-Francisco:—Par la ligne Vandalia et le chemin de fer Saint-Louis et San-Francisco.
	39	N 1	Route de Richmond, Louisville, Saint-Louis et San-Francisco:—Par les chemins de fer Richmond et Ohio—Louisville et Nashville—Louisville, Evansville et Saint Louis et San-Francisco.
	40	N 2	Route de Richmond, Cincinnati, Saint-Louis et San-Francisco:—Par les chemins de fer Richmond, Fredericksburg et Potomac—Cincinnati, Washington et Baltimor—Saint-Louis et San-Francisco.
	41	N 3	Route de Richmond, Nouvelle-Orléans et San-Francisco:—Par le réseau de Richmon et Danville—Western Railway of Alabama—Louisville et Nashville—Galveston Harrisburg et San-Antonio—chemin de fer Southern Pacific et Central Pacific.
	42	0	Route de la Nouvelle-Orléans et San-Francisco :—Par le réseau de Galveston, Harris burg et San-Autonio—chemin de fer Southern Pacific et Central Pacific.
	43	I 1 & O.	RÉCAPITULATION—Routes I 1, I 2, J 1, J 2, K 1, K 2, K 3, L 1, L 2, L 3, M 1, M 2, M 3 N 1, N 2, N 3, O :— Etat comparaif des distances entre Liverpool et Yokohama, par les routes res pectives indiquées à travers les Etats-Unis, par San-Francisco.
	44	******	Notes 1, 2, 3, 4, 5, concernant l'ouverture, l'équipement, le trafic, les recettes et le frais d'exploitation du chemin de fer Canadien du Pacifique.  Note 6. Le transfert du chemin de fer du Nord entre Québec et Montréal, à l Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.  Note 7. Le remboursement de l'emprunt du gouvernement fédéral.
	45		DISTANCES comparatives de Liverpool à Yokohama, par les routes suivantes :—  N° 1. Québec. Route d'été actuelle.  2. Montréal. Ligne courte à travers l'Etat du Maine, EU.  3. Halifax. Route d'hiver actuelle.  4. Boston, Chicago et San-Francisco, EU.  5. Canal de Suez et Détroit de Malacca.  6. Canal de Suez et Détroit de Sonde.  7. Canal de Pausma.  8. Sommaire des routes n°s 1 à 7 inclusivement.
	46		CHEMIN de fer de la Ligne Courte, tel qu'adopté :Montréal à Lennoxville, Mattav amkeag, Moncton et Halifax. A l'ouest de Moncton.
	47		CHEMIN de fer de la Ligne Courte, tel qu'adopté:—Moncton à Sydney, Cap-Breton NE., à l'est de Moncton.
	48	******	Traversée de l'Océan Pacifique par le vapeur "Abyssinia" de la Compagnie du ch min de fer Canadien du Pacifique, de Yokohama, Japon, à Vancouver, Colombi Britannique, Canada.
	49	12411	Canal de Panama.
	50		LES principaux projets de canaux inter-océaniques à travers l'Isthme de Panam examinés par le congrès International de 1879.
			Canal de Suez.

#### A 1 à H.

# ROUTES à TRAVERS le CANADA

EN PASSANT PAR

# PORT-MOODY.

POUR DÉTAILS, VOIR NOS 1 À 25. POUR RÉCAPITULATION DES ROUTES CANADIENNES, VOIR N° 19.

Pour les routes à travers les Etats-Unis, en passant par San-Francisco, voir I 1 à O, ou Nos 26 à 42.

Pour récapitulation des routes des Etats-Unis, voir N° 43.

Pour chemin de fer du Pacifique, etc., voir N° 44.

Pour canaux de Panama et de Suez, etc., voir Nos 45 à 51.

#### ROUTES A 1, A 2.

Distances de Liverpool, Angleterre, à Yokohama, Japon.

### Nº 1.-ROUTE DE QUÉBEC.

Par la ligne principale des chemins de fer de la Rive-Nord et Canadien du Pacifique, Aussi route par eau et par chemin de fer jusqu'à Victoria, Ile Vancouver et San-Francisco, Californie.

De	Å	Parcours intermédiaire. Milles statutaires.	Milles géogra- phiques.	Milles statutaire <b>s</b>
Liverpool	Québec viû Cap-Race Océan Atlantique	******	2,819 0	3,249
Québec	Trois-Rivières	82 108 324 547 429 56 77 191 33 482 123 268	66·8 137·9 231·6 512·7 98·7·3 1,359·5 1,408·0 1,474·8 1,640·5 1,669·2 2,087·3 2,194·0 2,426·5 2,613·1	777 159 267 591 1,138 1,567 1,623 1,700 1,891 1,924 2,406 2,529 2,797 3,012
Port-Moody	Yokohama Océan Pacifique		4,374.0	5,042
Total—Liverpool Yokohama vid Cap-Race, Québec et la ligne-mère des chemins de fer de la Rive-Nord et Canad. du Pacifiq A 1 A déduire la différence entre le Cap-Race et le détroit de Belle-Ile				11,303
Total—Liverpool Total—Québec	otal—Liverpool Yokohame viā Détroit de Belle-Ile			
Liverpool Port-Moody Nanaïmo	Port-Moody viâ Québec, ch. de fer de la R.N. et C. du Pac. Nanaïmo, Île Vancouver A travers le détroit de Georgie Victoria do Le long du côté NE. du détroit. Ch. de fer			6,261 45 73
Total—Liverpool Victoria	do doDétroit d San-Francisco, CalifornieOcean	5,534·0 759·0	6,379 875	
Total—Liverpool	do viâ Québec et Port-Moody	6,293.0	7,254	
Total—Québec	San-Francisco viâ Québec et Port-Moody	.,,,,,,,,,,	3,474.0	4,005

N.B.—Pour les détails concernant les chemins de fer de la Rive-Nord et Canadien du Pacifique et leurs embranchements, quant aux parties complétées, aux subventions, coût, etc., voir tableaux nos 13, 14, 20 à 25.

Pour les tableaux comparatifs des distances sur les diverses routes, voir tableaux nos 17, 18, 19. Le chemin de fer Nanaimo à Victoria, et de là à Esquimalt, situé à environ 3 milles plus loin, a été complété le 16 octobre 1886.

#### ROUTE B.

Distances de Liverpool, Angleterre, à Yokohama, Japon.

N° 2.—Route de Québec, Owen Sound, Lacs Huron et Supérieur.

Par le chemin de fer de la Rive-Nord jusqu'à Montréal; par la ligne principale du chemin de fer Canadien du Pacifique jusqu'à Ottawa; de là par la ligne auxiliaire du chemin de fer Canadien du Pacifique jusqu'à Owen Sound; de là en traversant les lacs Huron et Supérieur jusqu'à Port-Arthur; puis par la ligne principale du chemin de fer Canadien du Pacifique jusqu'à Port Moody.

Route d'été par les chemins de fer et les bateaux à vapeur des lacs, 1884-1888.

De	À	Parcours intermédiaire. Milles statutaires.	Milles géographiques.	Milles statutaires.
Liverpool	Québec viá Cap-Race Océan Atlantique		2,819 0	3,249
Québec	Trois-Rivières	82 108 59 199 43½ 73½ 250 280 429 56 77	66 8 137 9 231 6 282 8 455 4 493 1 556 9 773 8 1,016 7 1,388 9 1,437 5 1,670 0 1,698 7 2,116 8 2,2 2 3 5 2,456 0 2,642 5	77 159 267 326 525 568 5 642 892 1,172 1,601 1,657 1,734 1,925 1,925 2,440 2,563 2,831 3,046
Port-Moody	Yokohama Océan du Pacifique		4,374.0	5,042
TetalLiverpool	Yokohama, viâ Québec, chemin de fer de la Rive-Norauxiliaire du chemin de fer Canadien du Pacifi Huron et Supérieur, viâ Cap-Race	que, lacs Belle-Ile.	9,835·0 158·0	11,337 182
	Yokohama, viâ le détroit de Belle-Ile.	***********	9,677.0	11,155

N.B.—Pour les tableaux comparatifs des distances de Montréal et Ottawa à Toronto, vid la ligne principale du chemin de fer Canadien du Pacifique, lignes auxiliaires et embranchements, et chemin de fer Grand-Tronc, voir n° 15.

Pour les tableaux comparatifs des distances des diverses routes, voir tableaux nºs 17, 18, 19. La Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique a construit en 1886-87, une voie ferrée de Montréal à Toronto, 349 milles de longneur, via Vaudreuil et Perth. Le chemin de fer du Grand-Tronc entre Montréal et Toronto a une longueur de 333 milles.

#### ROUTE C.

Distances de Liverpool, Angleterre, à Yokohama, Japon.

#### Nº 3,-ROUTE DE QUÉBEC ET CHICAGO.

Par le chemin de fer de la Rive-Nord jusqu'à Montréal; de là, par le chemin le fer du Grand-Tronc jusqu'à Dêtroit; de là, par les chemins de fer des Etat-Unis jusqu'à Chicago, Saint-Paul et Emerson; de là, par le chemin de fer Canadien du Pacifique jusqu'à Winnipeg et Port-Moody.

#### Etats-Unis et Canada.

De	A	Parcours intermédiaire Milles gtatutaires.	Milles géogra- phiques.	Milles statutai- res.
Liverpool	Québec viû Cap-Race Océan Atlantique	******	2,819.0	3,249
Québec	Montréal	410 10 381 66 56	148 · 4 437 · 2 637 · 6 870 · 2 1,225 · 9 1,234 · 5 1,565 · 1 1,670 · 9 1,737 · 7 1,903 · 4 1,932 · 0 2,350 · 2 2,456 · 9 2,689 · 4 2,875 · 9	171 504 735 1,003 1,413 1,423 1,804 1,870 1,926 2,003 2,194 2,227 2,709 2,832 2,190 3,315
Port-Mood y	YokohamaOcéan Pacifique.		4,374.0	5,042
TotalLiverpool	Yokohama viû Cap-Race, Québec et Chicago		10,069	11,606 182
	Yokohama viâ détroit de Belle-Ile, Québec et Chicago	)	9,911	11,424

N.B.—Pour le tableau comparatif des distances depuis ces divers points sur cette aute jusqu'à Port-Moody, voir n° 16.
Pour le tableau comparatif des distances sur ces diverses routes, voir n° 17, 18, 19.

#### ROUTE D 1.

Distances de Liverpool, Angleterre, à Yokohama, Japon.

Nº 4-ROUTE DE LOUISBOURG ET QUÉBEC AVEC EMBRANCHEMENTS JUSQU'À SAINT-JEAN, SAINT-ANDRÉ, ETC.

Par chemins de fer Intercolonial, Rive-Nord et Canadien du Pacifique.

And and the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state		-		
, De	· <b>A</b>	Parcours intermédiaire. Milles statutaires.	Milles géogra- phiques.	Milles statutaires.
Liverpo(	Louisbourg Océan Atlantique		2,350.0	2,709
	Port-Mulgrave	80 43 125 72 237 65 126 159 12 108 324 547 429 56 77 191 33 482 123	69·4 138·8 176·1 284·6 347·0 552·6 609·0 718·3 866·7 950·0 1,705·6 2,077·8 2,126·4 2,128·1 2,358·9 2,387·5 2,805·7 2,912·4 3,134·9 3,331·4	80 160 203 328 400 637 702 828 987 1,419 1,966 2,395 2,451 2,528 2,719 2,752 3,357 3,625 3,840
Port-Mood	YokohamaOcéan Pacitique		4,374.0	5,042
Total—Livrpool	Yokohama viâ Louisbourg, chemins de fer Inte Rive-Nord et Canadien du Pacifique	reolonial,	10,055.0	11,591
Liverpool Louisbourg Truro	Louisbourg	176.0	2,709 203 62	
Total-Livepool	Halifax viā Truro et chemin de fer Intercolon	ial	2,580.0	2,974
Liverpool. Louisbourg Truro Moncton	Louisbourg	2,350·2 176·1 108·4 77·2	2,709 203 125 89	
Total—Livepool	10 04	······································	2,711·9 2,785·6 2,856·7	3,126 3,211 3,293

N.B.—Por les états comparatifs des distances sur les différentes routes et les subventions, voir

N.B.—First les ctats comparatits des distances sur les différentes routes et les subventions, voir nos 17, 18, 11, 21, ainsi que les notes à la fin de ces tableaux.

La distance de Louisbourg à un point vis-à-vis Port-Mulgrave (détroit de Canso) est de 83 milles, suivant une exploration faite en 1885; les pentes sont de 80 pieds au mille, et l'ouvrage difficile.

Voir naport, C. Schreiber, ingénieur en chef des chemins de l'Etat, 18 janvier 1886.

Voir not n° 21 au sujet de la subvention, etc.

Voir not du tableau n° 9, partie III, concernant le nouveau terminus de l'Intercolonial, qui a raccourci le demin de 10 milles en 1885.

^{*}Les 12 milles de la jonction Saint-Martin à Montréal ne sont pas inclus dans les tableaux qui suivent.

#### ROUTE D 2.

Distances de Liverpool, Angleterre, à Yokohama, Japon.

N° 5.—Route de Louisbourg, Saint-Jean, Mattawankeag, Sherbrooke, Montreal ET PORT-MOODY.

De	<b>A</b>	Milles géogra- phiques.	Milles statutai- res.
Liverpool	Louisbourg Océan Atlantique	2,350	2,709
Louisbourg New-Glasgow Saint-Jean	New-Glasgow—Voir Route D 1		160 257
Jonction Mattawam-keag	Lac MéganticContinuation projetée de l'International	128 117	147 135
Sherbrooke	Sherbrooke	88 10	69 101 12
Total-Louisbourg	détails, voir D 1		3,734
Port-Moody	Yokohama Océan Pacifique	4,374	5,042
Total—Liverpool	Yokohama, viâ Louisbourg, Saint-Jean, Mattawamkeag, Sherbrooke, Montréal et Port-Moody	9,964	11,485

N. B.—Pour les tableaux comparatifs des distances par les différentes routes, voir nos 17, 18, 19.

tique; à son achèvement, probablement en 1888, le chemin de fer Canadien du Pacifique s'étendra de son nouveau terminus "Vancouver" (14 milles à l'ouest de Port-Moody), sur le Pacifique, à Louisbourg ou Sydney, Cap-Breton, sur l'Atlantique.

Voir tableaux n°s 7, 9, 11, et les notes n°s 21, 23, 24.

#### ROUTE E 1.

Distances de Liverpool, Angleterre, à Yokohama, Japon.

Nº 6.—ROUTE D'HALIFAX ET QUÉBEC AVEC EMBRANOHEMENTS JUSQU'À SAINT-JEAN ET SAINT-ANDRÉ.

Par les chemins de fer Intercolonial, Rive-Nord et Canadien du Pacifique,

Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of the Contract of th				
De	<b>A</b>	Parcours intermédiaire. Milles statutaires.	Milles géogra- phiques.	Milles statutai- res.
				<del></del>
Liverpool	Halifax, Nouvelle-EcosseOcéan Atlantique		2,500.0	2,881
Halifax	Truro	125 72 237 65 126 77 82 108 324 547 429 56 77 191 33 482 123 268	53.8 162.2 224.7 430.3 486.7 596.0 662.8 733.9 827.6 1,108.7 1,955.5 2,004.0 2,070.0 2,236.5 2,265.2 2,683.3 2,790.0 3,022.5 3,209.1	62 187 259 496 561 687 764 846 954 1,278 1,225 2,254 2,310 2,387 2,578 2,611 3,093 3,216 3,484 3,699
Port-Moody	YokohamaOcéan Pacifiqu	e	4,374 0	5,042
TotalLiverpoo	Yokohama, viá Halifax, Québec et chemin de fer C. F	·	10,083.0	11,622
Liverpool Halifax Truro Moncton	Moneton	108.4		
TotalLiverpoo Saint-Jean	Saint-Jean, viû Halifax et Moncton	2,738·8 73·7	3,157 85	
Total—Liverpoo	ol Saint-André, viû Halifax, Moncton et Saint-Jean	. 2,812.5	3,242	

N.B.—Pour les tableaux comparatifs des distances par les différentes routes, voir n°s 17, 18, 19. Pour subvention, voir n° 24. Voir notes à la fin de ces tableaux.

#### ROUTE E 2.

Distances de Liverpool, Angleterre, à Yokohama, Japon.

N° 7.—ROUTE D'HALIFAX, SAINT-JEAN, MATTAWAMKEAG, SHERBROOKE, MONTRÉAL ET PORT-MOODY.

			-
De	A	Milles géogra- phiques.	Milles statutai- res.
Liverpool	HalifaxOcéan Atlantique	2,500	2,881
HalifaxSaint-Jean	Saint-Jean	393	276 452 2,865
Total—Halifax	Port-MoodyChemin de fer	3,117	3,593
Port-Moody	YokohamaOcéan Pacifique	4,374	5,042
Total—Liverpool	Yokohama, viâ Halifax, Saint-Jean, Mattawamkeag, Sher- brooke, Montréal et Port-Moody	9,991	11,516

N.B.—Pour les tableaux comparatifs des distances par les différentes routes, voir n°s 17, 18, 19.
Pour subvention, voir n°s 23, 34.
Voir notes à la fin de ces tableaux, concernant le chemin de fer de la "Ligne Courte" telle

qu'adoptée.

#### ROUTES F 1, F 2.

Distances de Liverpool, Angleterre, à Yokohama, Japon.

N° 8.— Route Saint-Jean, Nouveau-Brunswick et Québec, avec embranchement jusqu'à Saint-André.

Par le chemin de fer de Frédéricton et Edmundston, le chemin Témiscouata et le chemin de fer Intercolonial, jusqu'à Québec; de là, par les chemins de fer de la Rive-Nord et Canadien du Pacifique.

-				
De	<b>A</b>	Parcours intermédiaire. Milles statutaires.	Milles géogra- phiques.	Milles statutai- res.
Liverpool	Saint-JeanOcéan Atlantique	 	2,700 .0	3,112
Saint-Jean	Jonction Frédéricton	126 77 82	39 · 9 59 · 0 197 · 8 267 · 2 376 · 5 443 · 3 514 · 5 608 · 2 889 · 2 1,363 · 7 1,736 · 0 1,784 · 6 1,851 · 4 2,017 · 1 2,045 · 7 2,463 · 8 2,570 · 6 2,803 · 1 2,989 · 6	46 68 228 308 434 511 593 701 1,025 1,572 2,001 2,001 2,013 2,325 2,325 2,358 2,840 2,963 3,231 3,446
Port-Mcody	Yokohama Océan Pacifique		4,374.0	5,042
TotalLiverpool	Yokohama, viâ `aint-Jean, Frédéricton, Québec. Ch fer de la Rive-Nord et Canadien du Pacifique	10,063.6	11,600	
Saint-Jean	Saint-JeanOcéan A Moncton	2,700·0 77·2 433.8	3,112 89 500	
TotalLiverpool	Québec, viâ Saint-Jean, MonctonCh. de fer Intercolonial Ottawa, viâ Saint-Jean, MonctonChemins de fer Intercolonial, Rive-Nord et Canadien du Pacifique			
Saint-Jean	Halifax, viâ Moncton et TruroChemin de fer Inte Frédéricton, viâ Jonction de Frédéricton Saint-André, viâ chemin de fer Grand Southern	239·4 59·0 73·7	276 68 85	

N.B.—Pour les tableaux comparatits des distances par les différentes routes, voir n°s 17, 18, 19. Pour subvention d' Edmundston à la Rivière-du-Loup, voir n° 22. Chemin de fer complèté dans l'été de 1888.

Voir notes à la fin de ces tableaux.

#### ROUTE F 3.

Distances de Liverpool, Angleterre, à Yokohama, Japon.

 $N^{\circ}$  9.—Route de Saint-Jean, Mattawamkeag, Sherbrooke, Montréal et Port-Moody.

De	A	Milles géogra- phiques.	Milles sta- tutaires.
Liverpool	Saint-JeanOcéan Atlantique	2,700	3,112
Saint-Jean Jonction Mattawam-	Jonction de MattawamkeagChemin de fer Saint-Jean et Maine, et Européen et Nord-Américain	128	147
keag	Montréal, viû jonction de Saint-Martin—Pour détails, voir Route D 2 Port-Moody—Pour détails, voir Route D 1	265 2,48 <b>5</b>	305 2,865
Total—Saint-Jean	Port Moody Chemin de fer	2,878	3,317
Port-Moody	YokohamaOcéan Pacifique	4,374	5,042
Total—Liverpool	Yokohama, par Saint-Jean, Mattawamkeag, Sherbrooke, Montréal et Port-Moody	9,952	11,471

N.B.—Pour les tableaux comparatifs des distances par les différentes routes, voir nos 17, 18, 19. 

#### ROUTE G 1.

Distances de Liverpool, Angleterre, à Yokohama, Japon.

Nº 10.—Route de Saint-André, Nouveau-Brunswick et Québec avec la ligne d'embranchement jusqu'à Saint-Jean.

Par Woodstock et Edmundston, et les chemins de fer Intercolonial, Rive-Nord et Canadien du Pacifique.

AND REAL PROPERTY OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUMN 2 ADDRESS OF THE PERSON NAMED IN COLUM	outside and a second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second se			
De	A	Parcours. intermédiaire. Milles statutaires	Milles géogra- phiques.	Milles sta- tutaires.
Liverpool	Saint-André Océan Atlantique		2,680.0	3,089
	Jonction McAdam, Ch. de fer du N-Brunswick Woodstock. Edmundston Rivière-du-Loup	43 51 113 80 126 77 82 108 324 547 429 56 77 191 33 482 123 268 215	37:3 81:5 179:6 249:0 358:3 425:1 496:2 589:9 871:0 1,345:6 1,716:3 1,833:1 1,998:8 2,027:5 2,445:6 2,552:3 2,784:8 2,971:3	43 94 207 227 412 490 572 680 1,004 1,551 1,980 2,036 2,113 2,304 2,337 2,819 2,942 3,210 3,425
Port-Moody	Yokohama Océan Pacifique	•••••	4,374.0	5,042
Total—Liverpool	Yokohama, par les chemins de fer de Saint- André, Woodstock. Québec, Rive-Nord et Uanadien du Pacifique		10,025.3	11,556
Saint-André	Saint-André	43 40 22 160 80	2,680 0 37 · 3 34 · 7 19 · 1 138 · 8 69 · 4 109 · 3	3,089 43 40 22 160 80 126
Total—Liverpool	Québec, par Saint-André, Jonetion McAdam Frédéricton, Edmundston et Rivière-du Loup.	-}	3,088.6	3,560
Frédéricton Saint-André	St-Jean, par la Jonction de Frédéricton C. de f do par le chemin de fer Grand Southern	68 85	59·0 73·7	68 85

N.B.—Pour les tableaux comparatifs par les différentes routes, voir  $n^{\circ 2}$  17, 18, 19. Pour subvention d'Edmundston à la Rivière-du-Loup. Voir  $n^{\circ}$  22; voir aussi les notes à la fin de ces tableaux.

#### ROUTE G 2.

Distances de Liverpool, Angleterre, à Yokohama, Japon.

N° 11.—Route de Saint-André, Mattawamkeag, Sherbrooke, Montréal et Port-Moody.

De	À	Milles géogra- phiques.	Milles statutaires
Liverpool	Saint-AndréOcéan Atlantique	2,680	3,089
Jonction de Matta-	Jouction de Mattawamkeag Oh. de fer du Nouveau- Brunswick, Européen et Nord-Américain	91 265 2,485	105 305 2,865
	Port-Moody Chemin de fer		3,275
Port-Moody	Yokohama Ocean Pacifique	4 374	5,042
Total-Liverpool	Yokohama, viû Saint-André, Mattawamkeag. Sheibrooke, Montréal et Port-Moody	9,895	11,406

N.B.—Pour les tableaux comparatifs des distances par les différentes routes, voir n° 17, 18 et 19. Pour subvention, voir n° 23.

#### ROUTE H.

Distances de Liverpool, Angleterre, à Yokohama, Japon.

N° 12.—Route de Chatham, Nouveau-Brunswick, Edmundston et Québec.

Par chemin de fer projeté.

De	A	Parcours inter- mé liaire. Milles statutaires	Milles géogra- phiques,	Milles statutaires
Liverpool	Chatham, R. Miramichi. Océan Atlantique, vid Cap Race		2,558.0	2,949
Chatham	Jonction de Chatham Chemin de fer Intercolonial Edmundston	165 170 159 108 1,300	7·8 143·0 290·6 428·5 522·3 1,650·1 2,903 7	9 165 335 494 602 1,902 3,347
Port Moody	Yokohama Océan Pacifique		4,374.0	5 042
Total—Liverpool	Yokohama, við chemin de fer projeté, Chatham, Ed- mundston et Québec		9.836+0	11,338

N.B.—Pour les tableaux comparatifs des distances par les différentes routes, voir  $n^{os}$  17, 18 et 19. Voir aussi les notes à la fin de ces tableaux. 7a—9

# Nº 13.—CHEMIN DE FER DE LA RIVE CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE

	i.	n t	bec ar-			
NOMS ET SECTIONS DE CHEMINS DE FER.	Total de Winni- peg.	Total de Mont- réal.	Total de Québec via Saint-Mar- tin.	Commencé.	Complété ou qui sera complété.	Dépense probable aur le chemin de fer par le gouvernement fédéral.
CHEMIN DE FER DE LA RIVE NORD.	Milles	Milles	Milles		Complété.	
Québec	1,567 1,408 1,420	12 C	0 159 171	1874	1878	Subvention condition- nelle en argent au gouvernement, pro- vince de Québec, par l'acte 47 Vic., chap. 8. Québec à Montréal
					Control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the contro	Non ajoutée ci-dess.
CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.						, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
Division-Est—Ligne principale.						
Montréal à Ottawa y compais 12 milles jusqu'à la Jonction	1,300	120	267	1875	1878	Subvention en argent au gouvernement, province de Québec, par l'acte 47 Vic.,
Ottawa à Pembroke	1,195 1,161 1,075	319	466	1879	1877 1882 } do }	chap 8, 19 avril 1884. Montréal à Ottawa Subvention en argent au Canada Central
Section Est, par contrat, Cie C.C.P.						Section Est.
Callander à la Jonction Sudbury Jonction Sudbury à Michipicoton	976 766				1883 Par con- trat, 1886.	Callander à Selkirk.
Michipicoton au Pic Pic à Nepigon (Red Rock) Nepigon (Red Rock) à Port-Arthur	626 496 429	924	1,07	do	do do Complé-	Subvention en argent à la Cie du C.C.P. Subvention en terre
DIVISION-OUEST.					té, 1884.	
Section de la Baie-du-Tonnerre.						
Port-Arthur à Ignace	277	1,14	1,29	1876	1883	Divers contrats.
Section de Wabigoon.			ĺ			
Ignace à Pertage-du-Rat	132	1,28	8 1,43	1878	do	Port-Arthur à Selkirk
152						

51 Victoria Documents de la Session (No. 7A.)

A. 1888

ROUTE A. NORD, DE QUÉBEC À MONTRÉAL. DE MONTRÉAL À PORT-MOODY.

Dépense probable sur le chemin de fer par le gouvernement fédéral.	OBSERVATIONS.
\$ cts.	
	Chemin de fer de la Rive-Nerd—Québec à Montréal—171 milles construits par l'hon. T.  McGreevy, en vertu d'un contrat du gouvernement provincial de Québec, en date du 24 septembre 1874. Voir Acte 39 Vic., chap. 2, 24 décembre 1875. Chemin de fer de la Rive-Nord—Montréal à Ottawa—Construit par Dancan McDonald, en vertu d'un contrat du gouvernement provincial de Québec, en date du 16 novem- bre 1875. Voir Acte 39 Vic., chap 2, 24 décembre 1875. Montant dépensé par le gouvernement provincial de Québec sur le chemin de fer de la Rive-Nord Québec à Ottawa— Montant payé jusq. 30 juin 1883\$13,117,730.54 do voté pour l'année 1834 239,475.00
	Total des dépen., à l'exclu. de \$2,250,000 de réclamations en litige
	De Saint-Martin-Section-Est \$4,000,000.00 Au syndicat du chemin de fer de la Rive-Nord, 4 mars 1882.
	De Montréal—Section-Ouest 3,600,000.00 A la Cie du chemin de fer Canadien du Pacifique, 4 mars 1882.  Total
1,440,000.00	
, ,	Chemin de fer du Canada-Central—Construit par une compagnie particulière. Chemin de fer du Canada-Central—Prolongement subventionné de Pembroke à Callander, acheté par la Cie du chemin de fer Canadien du Pacifique. Contrat de la Cie du chemin de fer Canadien du Pacifique—Accordé le 21 octobre 1880. Ratifié par l'Acte 44 Vic., chap. 1, 1881. Dépôt par la compagnie 16 février 1881, \$1,000,000, au misistère des finances. Prêt à la Cie du chemin de fer Canadien du Pacifique, \$22,500,000, et une avance sur ce chiffre de \$7,500,000, pour compléter le chemin de fer, 1er mai 1886, de Callander à Savona-Ferry (Kamloops), par l'Acte 47 Vic., chap. 1, 5 mars 1884. Construction du chemin de fer du Pacifique, commencée par la Cie du chemin de fer Canadien du Pacifique à Callander et Winnipeg.
10,000,000.00 12,500,000.00	A l'exclusion de la ligne d'embranchement jusqu'à Algoma, sur le lac Huron, 93 milles. Subvention en terres, Section-Est-Evaluées à 650 milles, et 9,615-35 acres par mille 6,250.000 acres. La subvention en terre représente 6,250,000 acres, évaluées à \$2 l'acre pour la ligne principale, entre Callander et Port-Arthur. Les plus fortes tranchées dans le roc s'ét-ndent jusqu'à 95 milles entre le Pic et Nepigon. Les trains circulaient jusqu'à 35 milles à l'est de Port-Arthur en septembre 1883. Chemin de fer de Port-Arthur à Winnipeg, construit par diversentrepreneurs; certaines parties terminées par la Cie du chemin de fer Canadien du Pacifique d'après l'arrêté du Conseil, juillet 1833. Prix de l'entreprise, \$926,000 pour l'achèvement, etc.
14,113,122.00	

## DÉTAILS— N° 13.—CHEMIN DE FER DE LA RIVE-CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE

			-			and a second constitution of control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the second control of the
NOMS ET SECTIONS OE CHEMINS DE FER.	Total de Win- nipeg.	Total de Mon- tréal.	Total de Que- bec vià Saint- Martin.	Commencé.	Complété ou qui sers complété.	Dépense probable sur le chemin de fer par le gouvernement fédéral.
CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE—Suite.	Milles	Milles	Milles	Milles.	Complété.	
Division-Ouest—Suite.						
Section du Portage-du-Rat.						
Portage-du-Rat à Selkirk Selkirk à Winnipeg.	21 0	1,399 1,420	1,546 1,567	1878 18 <b>76</b>	1883	Selkirk à Winnipeg
Section de Brandon.						
Winnipeg à Portage-la-Prairie Portage-la-Prairie à Brandon	56 133				Nov. 1881.	Section Centrale.  Selkirk
Section de Broadview.	264	1 604	1.007	do	1882	Savona Ferry (Kamloops.)
*	204	1,684	1,831	αφ	1002	Subvention en argent au C.C.P.
Section de Régina.						
Broadview à Qu'AppelleQu'Appelle à RéginaRégina à Moose Jaw	324 357 398	1,777	1,924	do	Oct. 1882. 1882	
Section Swift-Current (Courant Rapide)						
Moose Jaw à Swift-Current	511	1,931	2,078	do	do	
Section de Medicine-Hat.						
Swift-Current à Maple Creek	591 660			do 1883	Fév. 1883. 1883	Subvention en terres au C.C.P.
Section de Crowfoot (Pied-de-Corbeau						
Medicine-Hat à Langevin Langevin à Bassano Bassano à Gleichen.		7 2,17	7 2,324	do	do do	
Section de Calgary.	ļ					
Gleichen à Calgary, sur la riv. de l'Arc Calgary à Morley Morley à Kananaskis (Padmore) Kananaskis à Canmore	. 88	1 2,30 3 2,31	1 2,449 3 2,46	do do	do do do do	
Section des Montagnes-Rochsuses.	1	1			ŧ.	
Canmore à Silver-City Silver-City, à Laggan	. 93 95		8 2,50 5 2,52		do Nov. 1883.	
Laggan à Stephen—Sommet, M. R Stephen—Sommet, M. R., à Savons	. 96		2 2,52	9 do	1884	
Ferry (Kamloops)	1,23		o  2,79 34	7 1884	1885	

ROUTE A. NORD DE QUÉBEC À MONTRÉAL. DE MONTRÉAL À PORT MOODY.

Dépense probables sur le chemin de fer par le gouvernement fédéral.	OBSERVATIONS.	
\$ cts.		
375,000.00	Coût du chemin de fer de Saint-Boniface à Emerson, \$1,121,798 05.	:
	Longueur de la Section Centrale, d'après le contrat. Evaluée à 1,350 m Subvention en argent, Section Centrale. Premiers 900 milles, à \$10,000 par mille	\$9,000,000 00
15,000,000.00	Total de la subvention en argent. Section Centrale	\$15,000,000 00
	Ouverture au trafic jusqu'à Régina autorisée en octobre 1882. Commençant à 585 milles à l'ouest de Winnipeg, les rails out été posés s la ligne principale, ainsi que sur 25½ milles de voies de garage, du novembre 1883, soit 9½ mois.	ur 376 milles da 1 18 avril au 28
7 500,000.00	Subvention en terres, Section Centrale. Premiers 900 milles, à 12,500 00 acres par mille	après le contrat
	Total de la subvention en terre, Section Centrale. 18,750,000  La subvention en terres représente 18,750,000 acres, évaluées à \$2 par ac principale, entre Selkirk et Savona-Ferry, sur la Section Centrale. Pour subventions en argent et en terres du chemin de fer Canadien du l'contrat, 21 octobre 1880—Ratifié par l'acte 44 Vic., chap. 1, 15 févr Convois circulant jusqu'à 40 milles à l'ouest de Calgary, en septembre	Pacifique,— <i>Voir</i> ier 1881.
	Le 28 novembre 1883, chemin de fer construit depuis Winnipeg en alla qu'à 1½ milles en deça du sommet. Trains réguliers circulant jusqu'au sommet, le 20 juillet 1884—47 milles mars 1884 Chemin de fer construit jusqu'à environ 70 milles à l'ouest de Stephen.	nt à l'ouest jus- 1 plus loin qu'en.
	en soût 1884.	

## DÉTAILS— N° 13.--CHEMIN DE FER DE LA RIVE-CHEMIN DE FER CA NADIEN DU PACIFIQUE

NOMS ET SECTIONS DE CHEMINS DE FER.	DE S S S		Commencé.	Completé ou qui sera complété.	Dépense probable sur le chemin de fer par le gouvernement fédéral.	
CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE—Suite.	Milles	Milles	Milles		Complété.	
Section Ouest, C B. (Non comprise dans le contrat de la Cie C. C. P.)						
Savona-Ferry à Emory's-Bar, rivière Fraser	1,359	2,779	2,926	1880	Temps d'a- près le con- trat, juillet	
Emory's-Bar à Port-Moody, Anse de Burrard, Océan Pacifique	1,445	2,865	3,012	22 fév. 1882	1885. do	,
				144541 44444		***************************************
-				1877	1878	
-	ļ			juillet 1871	1881	······································
LONGUEUR TOTALE DE LA LIGNE PRINCIPALE. dont 1,17' milles const par la Cie C. C. P. jusq. un mille en deçà de Stephen sur le sommet, en 1881-82-83, et le trains parcour. 1,131 milles en mar 1884. Trains réguliers jusq. som met le 20 juil. 1884. La dernièr cheville fut frappée à l'est de Kam loops le 7 nov. 1885, date de l'arr d'un train spécial à Port-Moody Le ch. de fer a été entièrement ou vert au transp rég. des passag e du fret le 26 juil. '86		2,86	3,012	2	.,,	
Embranchement de Pembina				1877	1880	**********************
Ouest de la rivière Rouge. Abandon Embranchement de la Baie-Geo gienne. Ancienne ligne abandonne	r~1	1	1		. 1880	,000,000,00 at theodo (2,000,000)
A reporter	1	1				
<b>4 77</b> 1 . 1						

^{*} Voir note au pied de ce tableau concernant la longueur totale du chemin de fer, auquel 41 milles devraient être ajoutés, pour les raisons mentionnées.

ROUTE A.
NORD, DE QUÉBEC À MONTRÉAL.
DE MONTRÉAL À PORT-MOODY.

51 Victoria.

Dépense probable sur le chemin de fer par le gouvermement fédéral.	OBSERVATIONS.
\$ cts.	
	Construit par D. O. Mills, entrepreneur—Les derniers 29 milles de Boston-Bar à Emor's Bar sont les plus difficiles de la ligne. La voie devra être posée d'un bout à l'autre en septembre 1884.
338,094.0	Construit par A. Onderdonk, entrepreneur—La voie devra être posée d'un bout à l'autre vers juillet 1884. Les remises des locomotives et les bâtiments des gares sur certaines parties du chemia de fer, construits par le gouvernement fédéral à l'onest de Port-Arthur. Matériel roulant sur parties du chemin de fer construit par le gouvernement fédéral à l'ouest de Port-Arthur.
669,961.8	Total à l'exclusion des lignes de télégraphe, des embranchements et des explorations.  4 Les lignes de télégraphe avant la signature du contrat avec la Cie C C.P., le 21 octobre 1880, out été construites sur une distance de 1,747 milles depuis le Fort-William jusqu'à la ligne de la Colombie-Britannique sur la rivière Fraser, et 1,200 milles depuis le Fort-William jusqu'à Edmonton ont été exploités en avril 1873.
3,262,696.5	Caplorations de Callander à Port-Moody, etc., 1871 à 1881.
\$108,626,710.	Sur lesquelles \$12,289,211.87, subvention en argent à la Cie du chemin de fer Canadien du Pacifique, jusqu'au 31 décembre 1883, à l'exclusion de la subvention de terres = 13,582,707 acres, dont un cinquième sera retenu par le gouvernement d'après le contrat du 21 octobre 1880, et l'acte 44 Vic., chap. 1, 15 février 1881.
159,488.	Embranchement de Pembina, 63 milles au sud, de Winnipeg à Emerson. Coût total, 85 milles de Selkirk, \$1,496,798 05.  15 A l'ouest de la rivière Rouge—Partie de la ligne principale avant d'être changée pour la ligne actuelle.  Embranchement de la Baic-Georgienne, au sud du lac Nipissingue—depuis Callander—Abandonné.

51 Victoria.

DÉTAILS-

## N° 13.--CHEMIN DE FER DE LA RIVE-CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE,

NOMS ET SECTIONS DE CHEMINS DE FER	Total de Win- nipeg.	Total de Mon- treal.	Total de Qué- bec viâ Saint- Martin.	Соттепсе.	Complété ou qui sera complété.	Dépense probable sur le chemin de fer par le gouvernement fédéral.
Report	_Milles	Milles	Milles	,	Complété.	
CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE—Fin.						
Embranch. de la ligne de la Jonction de Sudbury à Algoma Mills et Saut-Sainte-Marie	******	******		1883	1887	
COUT PROBABLE TOTAL du C.O.P. de Montréal à Port- Moody				1875	1879, moins	
TOTAL, y compris' l'écluse du Fort-Frances						

N.B.—Peur lignes d'embranchement et auxiliaires du chemin de fer Canadien du Pacifique, Voir Pour détails des subventions accordees au chemin de fer de la Rive-Nord, de Québec à Pour résumé des routes A. B. C. D. E. F. G. H. de Liverpool, Angleterre, à Yokohama, Japon, do II à C. par les États-Unis viâ San-Francisco.—Voir n° 43.

Voir note à la fin de cet annexe, sur l'achèvement du chemin, la ligne la plus courte entre guie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Depuis la préparation de cette table, le terminus ouest du chemin a été placé à Vancouver, et construite, ce qui augmente de 41 milles la longueur totale du chemin de fer. Nous tance totale de Liverpool à Yokohama, de plus de 37 milles, différence de peu d'im-

### ROUTE A.

# NORD DE QUÉBEC À MONTRÉAL. DE MONTRÉAL À PORT-MOODY.

Dépense probable sur le chemin de fer par le gouvernement féléral.	OBSERVATIONS.
\$ cts.	
**************************************	
Omis.	Embranchement actuel au nord du lac Nipissingue, de la Jonction de Sudbury à Algoma- Mills, lac Huron, 93 milles construit par la Cie du chemin de fer Canadien du Paci- fique, 1884 à 1886. Sera prolongé jusqu'au Saut-Sainte-Marie, 107 milles plus à l'ouest. Ligne d'embranchement complétée et ouverte en 1887.
\$109,971,724.94 288,278.51	Ce chiffre représente seulement la dépense probable par le gouvernement fédéral. Ecluse du Fort Frances, au pied du lac à-la-Pluie, sur la route Dawson, 237 milles à l'ouest de Port-Arthur, Baie-du-Tennerre, lac Supérieur, et 215 milles à l'est de
Omis.	Winnipeg par la route Dawson. Route Dawson, par terre et par eau, de Port-Arthur au lac-des-Bois et Winnipeg, et chemin du Fort-William. Frais de construction seulement, \$1,027,915.12, y compris \$72,193 01 pour les bateaux.
\$110,260,003.45	Sur lesquels il y a \$56,219,925.78 de paiements en argent jusqu'au ter juntet 1004, y compris l'embranchement de Winnipeg à Emerson, et à part la subvention en terre
	à la Cie du chemin de fer Canadien du Pacifique  La ligne principale devra être complétée le ler mai 1886, d'après la convention faite  avec la Cie du chemin de fer Canadien du Pacifique, en date du 7 mars 1884, en  considération d'un prêt de \$22,500,000, et d'une avance sur cette somme de \$7,500,-  000, par l'acte 47 Vic., cap. 1.  Prêt remboursable le ou avant le 1er mai 1891, avec intérêt à 5 pour 100.

Documents de la Session (No.7A.)

tableau n° 14. Montréal, et au chemin de fer Canadien Pacifique, de Montréal à Ottawa.--Voir n° 20. par le Canada viû Port-Moody,---Voir n° 19.

Liverpool, Angleterre, et Yokohama, Japon, aussi sur le remboursement de l'emprunt de la Compa-

à environ 14 milles plus à l'ouest, et la section des Montagnes-Rocheuses a été définitiveme nt localisée donnerons des détails dans un rapport subséquent; ce changement n'affecte pas, cepen i aut, la disportance.

#### DÉTAILS—ROUTE A—Suite.

#### CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

Nº 14.—Tronc principal, embranchements et lignes affermées, 1887.

	Milles sta- tutaires.	"Milles sta- tutaire.
Ligne transcontinentale ou tronc principal.  Onvert au trefic régulier des passagers et du fret, jusqu'à Port-Moody, le 26 juillet 1886, et jusqu'à Vancouver le ler juin 1887, Montréal à Vancouver	2,905	2,905
Division de l'est, y compris la partie qui continue le tronc principal de la jonction de St-Martin à Québec, 159 M		928
Lignes offermées.  Section d'Ontario et de Québec	745 325 57	1,127
Longueur totale, en milles, des lignes de la compagnie 31 déc. 1887	*******	4,960

#### REMARQUES.

#### EMBRANCHEMENT D'ALGOMA-SUDBURY AU SAUT-STE-MARIE.

Pont du chemin de fer du Saut-Ste-Marie et les raccordements aux Etats-Unis.

L'embranchement d'Algoma au Saut-Ste-Marie, distance d'environ 170 milles, ainsi que le pont sur la rivière Ste-Marie furent pratiquement complétés en décembre 1887.

La compagnie par son contrat avec le gouvernement, pour la construction de cet emtranchement, a droit aux terrains nécessaires pour le lit du chemin, les gares, etc., en tant que ces terrains appartiennent à la Couronne.

Le pont a été construit en vertu d'une charte accordée à la "Compagnie du pont du Saut-Ste-Marie", dans laquelle la compagnie du Pacifique Canadien possède une moitié des intérêts engagés, tandis que l'autre moitié appartient également aux deux

lignes des Etats-Unis qui conduisent à Minneapolis, St-Paul et Duluth.

Le premier convoi, vid North Pay et Sudbury, et de là par l'embranchement d'Agoma jusqu'au Saut, quitta la gare Allandale du chemin de fer du nord (Northern Railway) vendredi soir, le 23 décembre, portant un grand nombre de passagers de Toronto et d'ailleurs, qui allèrent enregistrer leur vote à propos du règlement accordant un bonus de \$20,000 à la Compagnie du Pacifique Canadien, à condition qu'elle construisît la gare, les hangars au fret, etc., dans le centre de la ville.

Gravenhurst à North Bay, chemin de fer du Nord-Ouest 116

North Bay à Sudbury, ch. de f. du Pacifique, artère principale 80

290 80

Sudbury à Algoma, ch. de fer C. P. Embranchement 96 Algoma au Saut-Sainte-Marie 107	203
Total, Toronto au Saut-Sainte-Marie	<b>57</b> 3
Le parcours par chemin de fer d'Ottawa au Saut, est plus court:— Ottawa à Sudbury, ch. de fer C. du P. Artère principale Sudbury au Saut-Ste-Marie, ch. de fer C. P. Embranchement	323 203
Total, Ottawa au Saut-Sainte-Marie	526

Le premier train s'est rendu de Toronto à North Bay, le 29 janvier 1886.

L'inauguration du pont International du Saut-Sainte-Marie eut lieu, samedi, le 31 décembre 1887.

Les raccordements des voies ferrées des Etats-Unis, entre le Saut et Duluth, Saint-Paul et Minneapolis, seront prêts pour le trafic régulier avant le mois d'août 1888.

#### DÉTAILS-ROUTE B.

Nº 15 .- TABLEAU COMPARATIF.

Distances de Montréal et Ottawa à Toronto, par le chemin de fer Canadien du Pacifique et le Grand-Tronc.

De	<b>A</b>	Milles géogra- phiques.	Milles statutaires
Ottawa	Ottawa	104 51 <del>1</del> 176 <del>2</del>	120 59 2033
Montréal	Torontoviâ ch. de fer C. P.	<b>3</b> 31¾	3824
Prescott Broekville	Prescott	$\begin{array}{c} 96 \\ 11\frac{1}{4} \\ 40\frac{3}{4} \\ 139\frac{3}{4} \end{array}$	112 13 47 161
Montréal	Toronto viâ ch. de fer GT.	288 <u>3</u>	333
Ottawadodo		238 <del>§</del>	262 <del>1</del> 275 283

N.B.—Voir tableau des distances n° 2.
Voir aussi les notes à la fin de ces tableaux.

#### DETAILS-ROUTE C.

Nº 16.—Tableau comparatif des distances - Milles statutaires.

De Québec et autres endroits à Port-Moody, par les chemins de fer de la Rive-Nord, du Grand-Tronc, des Etats-Unis et Canadien du Pacifique.

Route actuelle d'été et d'hiver.

Territoires Canadien et des Etats-Unis.

De	. A	Intermédiaires.	Québec.	Montréal.	Toronto.	Détroit.	Chicago	Saint-Paul.	Winnipeg.
Québec	********************************	l	10	171	504	735	1,003	1,413	1,870
Québec	Montréal	171	171	0	333	564	832	1,242	1,699
Montréal	Toronto	333	504	333	0	231	499	909	1,366
Toronto	Détroit	231	735	564	231	0	268	678	1,135
Détroit	Chicago	268	1,003	832	499	268	0	410	867
Chicago	Saint-Paul, O	410	1,413	1,242	909	678	410	0	457
Saint-Paul	Minneapolis	10	1,423	1,252	919	688	420	10	
Minneapolis	Saint-Vincent	379	1,802	1,631	1,298	1,067	799	389	
Saint-Vincent	Emerson	2	1,804	1,633	1,300	1,069	801	391	66
Emerson	Winnipeg	66		1,699]	1,366	1,135		457	0
Winnipeg		56	1,926	1,755	1,422	1,191	923	513	56
	Brandon	77	2,003	1,832	1,499	1,268	1,000	590	133
Brandon	Qu'Appelle	191	2,194	2,923	1,690	1,459	1,191	781	324
	Régina	33	2,227	2,056	1,723	1,492	1,224	814	
Régina.	Swift-Current	154	2,381	2,210	1,877	1,646	1,378	968	
Swift-Current	Medicine-Hat	149	2,530	2,359	2,026	1,795	1,527	1,117	
Medicine-Hat	Gleichen	125	2,655	2,484	2,151	1,920		1,242	
Gleichen	Calgary	5.4	2,709	2,538	2,205	1,974	1,706	1,926	
Oalgary			2,776	2,605	2,272			1,363	
Canmore	Silver-City	32	2,808	2,637	2,304	2,073	1,805	1,395	938
Silver-Uity	Stephen, sommet des mon-								
60. 7.	tagnes Rocheuses	24	2,832		2,328	2,097			
Stephen	Savona-Ferry	†268			2,596				
Savona-Ferry	Emory's-Bar			3,058				1,316	
Emory s-bar	Port-Moody	1 00	3,315	3,144	2,811	2,580	2,312	1,902	1,445

N.B .- † Estimé. - En voie de construction, juillet 1884.

[†] Presque terminé, do do La dernière cheville a été plantée le 7 nov. 1885, et la ligne entière ouverte au transport des passagers et du fret le 26 juillet 1886.

Voir tableau des distances n° 3.

Pour l'avancement de la construction depuis le mois de juillet 1884, voir notes à la fin de ces tableaux. "Sellandar s

ROUTES A, B, C, via

N° 17.—Tableau comparatif des distances, en milles géographiques et statutaires mer et intérieurs du Canada, etc., et

oir Route.	Quéi	ec.	Montréal.		Toronto.		Otta	wa.	Winn	ipeg.	Port-M Détr de Geo C	oody, oit orgie, B.
Pour détails-Voir Route.	Milles géogra- phiques.	Milles statu- taires.	Milles géogra- phiques.	Milles statu- taires.	Milles géogra- phíques.	Milles statu- taires.	Milles géogra- phiques	Milles statu- taires.	Milles géogra- phiques.	Milles statu- taires.	Milles géogra- phiques.	Milles statu- taires.
	2,819	3,249	Cité. 2,958	Cité. 3,409	3,247	3,742	3,061	3,529	••••	.,,,,,,,,,		•••••
.A.I	2,819	3,249	Jonction St-Martin. 2,957 Cité. 2,967	Jonetion St-Martin. 3,408 Cité. 3,420	*************	******	3,051	3,516	4,178	4,816	5,432	6,261
A 2	2,661	3,067	Jonction St-Martin.	Jonetion St-Martin. 3,226 Cité. 3,238		*******	<b>2,</b> 893	3,334	4,020	4,634	5,274	6,079
В.,	2,819	3,249	Jonction St-Martin. 2,957 Cité. 2,967	Cité.	Cité.	i Cité.	1	3,516	4,208	4,850	5,462	6,295
·O.	2,819	3,24	Cité. 2,96'	Cité. 7 3,420	Cité. 3,256	Cité. 3,753			4,44	5,119	5,698	6,564

N.B.—Pour les routes D. .., F. G. H.—Voir tableau comparatif nº 18.

Pour détails de route A 1 à H.—par le Canada vià Port-Moody.—Voir nº 1 à 25.

Puor routes I 1 à O.—par les Etats-Unis vià San-Francisco.—Voir nº 26 à 43.

Pour le résumé des routes A 1 à H.—par le Canada.—Voir nº 19.

Pour le résumé des routes I 1 à O.—par les Etats-Unis.—Voir nº 43.

Voir note au bas du tableau nº 13, pour les distances, etc.

51 Victoria. Documents de la Session (No. 7A)

# PORT DE QUÉBEC.

par les diverses routes indiquées, de Liverpool, Angleterre, aux principaux ports de jusqu'à Yokohama, sur la côte orientale du Japon.

Victoria, CB, viâ Nanaïmo (chemin de fer projeté).		Yokohama, côté orientale du Japon.							
Milles géogra- phiques.	Milles statu- taires.	Milles géogra- phiques.	Milles statu- taires.	Route.					
co••••••••	-400E M000			Océan Atlantique, vià Malin-Head, nord de l'Irlande, Cap-Race, Terreneuve, golfe et fleuve Saint-Laurent, etc. Route entière par eau.					
ъ,534	6,379	9,806	11,303	Atlantique viá Cap-Race jusqu'à Québec, chemins de fer de la Rive- Nord et Canadien du Pacifique jusqu'à Port-Moody, et Océan Pacifique jusqu'à Yokohama, Japon.					
5,376	6,19	9,648	11,121	Atlantique vià Détroit de Belie-Ile. Le reste semblable à la précédente. La route du Cap-Race est de 158 milles géographiques = 182 statutaires, plus longue que vià Belle-Ile.					
5,569	6,41	3 9,832	11,33	Atlantique vià Cap-Race jusqu'à Québec; de là par les chemins de fer de la Rive-Nord et Canadien du Pacifique vià Moutrèal, Ottawa, Perth, Toronto et Orangeville à Owen Sound; de là, à travers le Lac Huron jusqu'au canal du Saut Sainte-Maria; de là, à travers le Lac Superieur jusqu'à Port-Arthur; de là, par le chemin de fer Canadien du Pacifique jusqu'à Winnipeg et Port-Moody; de là, à travers l'Océan Pacifique jusqu'à Yoko-hama, Japon. C'est la route d'êté actuelle par le Canada, Pour la même route vià le détroit de Belle IIe, déduisez 158 milles géographiques = 182 milles statutaires.					
5,79	6,6	10,06	11,60	6 Atlantique viâ Cap-Race, chemin de fer de la Rive-Nord jusqu'à Montréal; de là, par le chemin de fer du Grand-Tronc jusqu'à Détroit; de là, viâ les chemins de fer des Etats-Unis jusqu'à Chicago et Emerson; de là, par le C.C.P. jusqu'à Winnipeg. C'était la route d'hiver par le Canada et les Etats-Unis, en attendant l'achèvement du C.C.P. au nord des lacs Hugon et Supérieur, entre la Jonction Sudbucy et Port-Ardur, et dams les Montagnes-Rocheuses entre le sommet et Savona-Ferry. Le 20 juillet 1884, les parties non terminées mus en coustruction étaient évaluées à 430 milles au nord des lacs Euron et supérieur, et à 268 milles dans les Montagnes-Rocheuses Pour l'avancement des travaux depuis le mois de juillet, vois les notes à la fin des tableaux.					

## ROUTES D, E, F, G, H, VIA LES PORTS DE MER DE LA NOUVELLE-ECOSSE ET DU NOUVEAU-BRUNSWICK.

N° 18.—Etat comparatif des distances en milles géographiques et statutaires, par les diverses routes indiquées de Liverpool (Angleterre) aux principaux ports de mer et ports intérieurs du Canada, et à Yokohama, sur la côte orientale du Japon—Suite.

ir route.	Louise	ourg.	Hali	FAX.	Saint	-Jean.	Saint-A	André.	Снат	нам.	Quéi	BEC.	Montr	RÉAL.	Отта	WA.	Winn	IPEG.	Port-M	Moody.	Yoko	OHAMA.	
Pour détails—Ve	Milles géogra- phiques.	Milles statu- taires.	Milles géogra- phiques.	Milles statu- taires.	Milles géogra- phiques.	Milles statu- taires,	Milles géogra- phiques.	Milles statu- taires.	Milles géogra- phiques.	Milles statu- taires.	Milles géogra- phiques.	Milles statu- taires.	Milles géogra- phiques.	Milles statu- taires.	Milles géogra- phiques.	Milles statu- taires.	Milles géogra- phiques.	Milles statu- taires.	Milles géogra- phiques.	Milles statu- taires,	Milles géogra- phiques.	Milles statu-	DESCRIPTION DES ROUTES.
D 1	2,350	2,709		**********					Jonetion.  2,697 Ville. 2,705	Jonction. 3,109 Ville. 3,118	3,068	3,537	Jonction St-Martin. 3,206 Cité. 3,216	St-Martin. 3,696 Cité. 3,708	3,300	3,801	4,428	5,104	5,681	6,549	10,055	11,591	Route de Louisbourg $vi\hat{a}$ le chemin de fer projeté d'environ 80 milles de long, jusqu'à Port-Mulgrave, détroit de Canso; de là $vi\hat{a}$ les chemins de fer New-Glasgow et Truro, Intercolonial, Rive-Nord et Canad. du Pacifiq. Les distances par cette route jusqu'à Halifax, Saint-Jean et Saint-André, sont indiquées sur le tableau des
D 2	2,350	2,709	•••••••	******	2,712	3,126		*****	Jonction.	Jonetion.			Cité. 3,104 Jonction St-Martin.	Cité. 3,578 Jonction StaMartin	3,208	3,698	4,336	4,998	<b>5,</b> 590	6,443	9,964	11,485	détails n° 4.  Route de Louisbourg viá le chemin de fer Intercolonial jusqu'à Saint-Jean, 417 M.; de là viá Mattawamkeag, lac Mégantic et Sherbrooke jusqu'à Montréal, 452 M. par les chemins de fer Saint-Jean et Maine, International et Grand-Tronc. Voir tableau n° 5.  Pour plus de détails, voir route d'Halifax viá Saint-Jean, Mattawamkeag et Sherbrooke, jusqu'à Montréal, ei-dessous.
E 1		•••	2,500	2,881				*****	2,724 Ville. 2,732	3,140 Ville. 3,149	3,096	3,568	3,234 Oité. 3,244 Cité.	3,727 Cité. 3,739 Cité.	3,327	3,835	4,455	5,135	5,708	6,580	10,083	11,622	Route d'Halifax vià chemins de fer Intercolonial, Rive-Nord et Canadien du Pacifique. Halifax à Saint-Jean, 276 M. par le chemin de fer Intercolonial, et de là 85 M. par le chemin de fer Grand Southern jusqu'à Saint-André. Pour les détails relatifs à cette route, voir tableau n° 6.
E 2			2,500	2,881	2,739	3,157				******			3,131 Jonetion	3,609 Jonetion	3,235	3,729	4,363	5,029	5,617	6,474	9,991	11,516	Route d'Halifax viá Truro et Moncton jusqu'à St-Jean par l'Intercolonial, 276 M.; de là jusqu'à la jonction de Mattawamkeag, 147½ M., par le chemin de fer de St-Jean et Maine; de là jusq. lac Mégantic, par le chemin de fer International, prolongem. projeté d'environ 135 M.; de là jusq. Sherbrooke par ce dernier, 69 M.; de là par le chemin de fer du Grand-Tronc, 101 M.; jusq. la cité de Montréal; de là, 2,865 M. jusqu'à Port-Moody. La distance par cette route jusqu'à Québec, vià le chemin de fer International jusqu'à Sherbrooke, et de là par le Grand-Tronc, est de 21 M. plus longue que jusq. Montréal, ou 3,630 M. de Liverpool. Voir tableau n° 7.
F 1	***********		***********	:	2,700	3,112		*****	Jonction. 2,839 Ville. 2,847	Jonction. 3,273 Ville. 3,282	3,211	3,701		3,860 Cité. 3,872 Jonction	3,442	3,968	4,570	5,268	5,824	6,713	10,198	11,755	Saint-Jean, Nouveau-Brunswick, route viâ l'Intercolonial jusqu'à Moncton et Québec; de là viâ le chemin de fer de la Rive-Nord jusqu'à Montréal; de là par le chemin de fer Canadien du Pacifique jusqu'à Port-Moody.  Pour les détails relatifs à cette route, voir tableau n° 8.
F 2					2,700	3,112	*********		•••••		3,076	3,546	St-Martin. 3,214 Cité. 3,224 Cité.	3,705 Cité. 3,717 Cité.	3,308	3,813	4,436	5,113	5,690	6,558	10,064	11,600	Saint-Jean, NB., route $vi\&$ les chemins de fer de Frédéricton et du Nouveau-Brunswick jusqu'à Edmundston, 228 M., de là 80 M. par le chemin de fer projeté jusqu'à la Rivière-du-Loup; de là 126 M. par le chemin de fer Intercolonial jusqu'à Québec; de là $vi\&$ le chemin de fer de la Rive-Nord, 171 M., jusqu'à Montréal; de là par le chemin de fer Canadien du Pacifique, 2,865 M., jusqu'à Port-Moody. Voir tableau n° 8.
F 3				**********	2,700	3,112			-				3,092 Jonction St-Martin.	3,564 Jonetion St-Martin.	3,196	3,684		4,984	5,577				Saint-Jean, NB., route vià Sherbrooke jusqu'à Montréal, 452 M., par les chemins de fer Saint-Jean et Maine, International et Grand-Tronc—Saint-Jean vià Sherbrooke jusqu'à Québec, 473 M. Saint-Jean à Louisbourg, par le chemin de fer Intercolonial, 417 M. Voir tableau n° 9.
G 1	ri	>0001001		•••			2,680 2,680	3,089			3,038	A CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR OF THE CONTRACTOR	3,176 Cité. 3,186 Cité. 3,035	3,661 Cité. 3,673 Cité. 3,499	3,270	3,769	4,398	5,069 4,919	5,651	6,364			Saint-André, Nouveau-Brunswick, route vià les chemins de fer Canada et Nouveau-Brunswick, jusqu'à Woodstock, 94 M.; de là 113 M. jusqu'à Edmundston; de là jusqu'à la Rivière-du-Loup, 80 M., par le chemin de fer projeté; de là 126 M. par le chemin de fer Intercolonial jusqu'à Québec; de là vià les chemins de fer de la Rive-Nord et Canadien du Pacifique jusqu'à Port-Moody, 3,012 M. Voir tableau n° 10.  Saint-André, NB., route vià Mattawamkeag et Sherbrooke, 410 M. jusq. Montréal, par le ch. de fer St-Jean et Maine,
O 21.00							_,550	5,000					Jonetion	Jonetion	5,210	5,510	2,201	1,010	0,021	3,301	,,,,,	22,100	et les ch. de fer International et Grand-Tronc. <i>Voir</i> route d'Halifax par ces lignes de ch. de fer, ou tab. nº 11. Saint-André à Québec, par la même route <i>viû</i> Sherbrooke, 431 M. Saint-André à Saint-Jean, par le chemin de fer <i>Grand Southern</i> , 85 M. Saint-André à Chatham, par les chemins de fer <i>Grand Southern</i> et Intercolonial, 246 M.
Н							4 ************************************		Ville. 2,558	Ville. 2,919	2,849	3,284	St-Martin. 2,987 Cité. 2,997	St-Martin. 3,443 Cité. 3,455	3,081	3,551	4,208	4,851	5,462	6,296	9,836	11,338	Route de Chatham, Nouveau-Brunswick, viâ Cap-Race, 2,949 milles statutaires de Liverpool, océan Atlantique. Chatham à Edmundston, 165 M., et de là à Québec, 170 M. viâ le chemin de fer projeté "Québec et Chatham;'' de là par le chemin de fer de la Rive-Nord, 159 milles jusqu'à la jonction Saint-Martin; de là 2,853 M. jusqu'à Port-Moody, par le chemin de fer Canadien du Pacifique; de là 5,042 M.S. à travers l'océan Pacifique, jusqu'à Yokohama, sur la côte orientale du Japon. Voir tableau n° 12. Chatham à Saint-Jean, par le chemin de fer Intercolonial, 161 M., et de là 85 M., par le chemin de fer Grand Southern jusqu'à Saint-André. Pour la route de Chatham viâ le détroit de Belle-Ile, déduisez 158 milles géographiques, ou 182 milles statutaires de chacune des distances par cette route depuis Liverpool.

N.B.—Pour les routes A 1, A 2, B et C, voir tableau comparatif n° 17.

Pour détails des routes A 1 à H, par le Canada, vià Port-Moody, voir n° 1 à 25.

Pour les routes I 1 à O, par les Etats-Unis vià San-Francisco, voir n° 26 à 43.

Pour le résumé des routes A 1 à H, par le Canada, voir n° 19.

Pour le résumé des routes I 1 à O, pour les Etats-Unis, voir n° 43.

Voir note au bas de la table n° 13, pour les distances, et le nouveau terminus à Vancouver, sur la côte du Pacifique.

#### RÉSUMÉ.

## Nº 19.—ROUTES A, B, C, D, E, F, G, H.

ETAT COMPARATIF des distances entre Liverpool, Angleterre, et Yokohama, Japon, par les routes respectives indiquées par le Canada viá Port-Moody.

Pour détails voir	Routes.	Milles géogra- phiques.	Milles statutaires.
:			
A 2	Québec, Ottawa et Port-Moody viâ Détroit de Belle-Ile	9,648	11,121
A 1	Québec, Ottawa et Port-Moody vià Cap-Race	9,806	11,303
В	Québec, Ottawa, Owen-Sound, lacs Huron et Supérieur, et Port- Moody viâ Cap-Race	9,835	11,337
н	Chatham, Québec, Ottawa et Port-Moody viâ Cap-Race	9,836	11,338
G 2	Saint-André, Mattawamkeag, Sherbrooke, Montréal, Ottawa et Port-Moody	9,895	11,406
F 3	Saint-Jean, Mattawamkeag, Sherbrooke, Montréal, Ottawa et Port- Moody	9,952	11,471
D 2	Louisbourg, Saint-Jean, Mattawamkeag, Sherbrooke, Montréal, Ottawa et Port-Moody	9,964	11,485
E 2	Halifax, Saint-Jean, Mattawamkeag, Sherbrooke, Montréal, Ottawa et Port-Moody	9,991	11,516
G 1	Saint-André, Edmundston, Rivière-du-Loup, Québec, Ottawa et Port-Moody	10,025	11,556
D 1	Louisbourg, Québec, Montréal, Ottawa et Port-Moody	10,055	11,591
F 2	Saint-Jean, Edmundston, Rivière-du-Loup, Québec, Ottawa et Port- Moody	10,064	11,600
<b>c</b>	Québec, Montréal, Toronto, Détroit, Chicago, Saint-Paul, Emerson, Winnipeg et Port-Moody viâ Cap-Race	10,069	11,606
E 1	Halifax, Québec, Montréal, Ottawa et Port-Moody	10,083	11,622
F 1	Saint-Jean, Moncton, Québec, Montréal, Ottawa et Port-Moody	10,197	11,755

N.B.—Voir états comparatifs n° 17 et 18—Routes par le Canada.
Voir résumé n° 43—Routes par les États-Unis vià San-Francisco.
Voir note an bas de la table n° 13, pour les distances.
Voir notes à la fin des tableaux.

### N° 20.—NOTE—ROUTES A 1, A 2.

#### SUBVENTIONS ACCORDÉES.

Au chemin de fer de la Rive Nord, de Québec à Montréal, 159 milles. Au chemin de fer Canadien du Pacifique, de Montréal à Ottawa, 120 milles.

Année.	Acte.	Nature de la subvention et par qui accordée.	Subventions en argent.
1884.		Gouvernement fédéral.	\$
19 avril.	47 Vic., c. 8	Au gouvernement de la province de Québec, pour avoir construit le chemin de fer de Québec à Ottawa, formant le raccorde- ment entre les côtes de l'Atlantique et du Pacifique, vià les chemins de fer Intercolonial et Ganadien du Pacifique, et constituant comme tel une entreprise d'utilité nationale et non provinciale, seulement, une subvention ne dépassant pas \$5,000 par mille, pour la partie entre Montréal et Québec, 159 milles, et n'excédant pas en totalité	
		Et pour la partie entre Montréal et Ottawa, 120 milles, \$12,000 par mille, et n'excédant pas en totalité	1,440,000
1885.		Pour le prolongement du chemin de fer Canadien du Pacifique depuis son terminus à la Jonction de Saint-Martin, près Montréal, ou depuis quelque autre point du chemin de fer Canadien du Pacifique jusqu'au port de Québec, en telle manière qui sera approuvée par le gouverneur-en-conseil, une subvention ne dépassant pas \$6,000 par mille, et n'excédant pas en totalité	
20 juill.	48-49 Vic, c. 58.	do do supplémentaire	340,000
1884.			
19 avril.	47 Vic., c. 8	Pour une ligne de chemin de fer et un pont entre la jonction du chemin de fer Union Jacques-Cartier avec le chemin de fer Canadien du Pacifique et la Jonction Saint-Martin, reliant le chemin de fer Union Jacques-Cartier avec le chemin de fer du Nord proprement dit, une subvention n'excédant pas en	
1887.		tout	200,000
23 juin	50-51 Vic., c. 24.	A la compagnie du chemin de fer Union Jacques-Cartier, pour prolonger et compléter son chemin	20,000
		Total	3,914,000

N.B.—Voir tables des distances, etc., nºs 1, 13.

Pour subventions en argent et en terres par le gouvernement fédéral au chemin de fer

Canadien du Pacifique, entre Ottawa et Port-Moody, voir n° 13.

Voir notes à la fin des tables.

## N° 21.—NOTE—ROUTES D 1, D 2.

#### SUBVENTIONS ACCORDÉES

Pour la construction d'un chemin de fer depuis la station d'Oxford, sur le chemin de fer Intercolonial, jusqu'à Louisbourg, ou Sydney, dans la province de la Nouvelle-Ecosse.

Année.	A cte.	Nature de la subvention et par qui accor dée.	Subventions en argent.
1882.		Gouvernement féléral.	\$
17 mai 1883.	45 Vic., cap. 14	Pour un chemin de fer entre Oxford et New-Glasgow, tous deux dans la province de la Nouvelle-Ecosse, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, ét n'excédant pas en tout (70 milles)	1
25 mai 1884.	46 Vic., cap. 25	Chemin de fer de Canso à Louisbourg, ou Sydney, dans la pro- vince de la Nouvelle-Ecosse, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité (80 milles)	; <b>]</b>
19 avril.	47 Vic., cap. 8	Pour la construction d'uu chem. de fer entre la station d'Oxford sur le chemin de fer Intercolonial et Sydney ou Louisbourg une subvention n'excédant pas \$30,000 par année, pendami quinze ans, ou une garantie de pareille somme, pour une période égale, comme intérêt sur les obligations de la com pagnie qui entreprendra les travaux, en sus des subventions octroyées antérieurement, et aussi l'affermage et le transfer à telle compagnie du chemin de fer de Prolongement-Est de puis New-Glasgow jusqu'à Canso, avec son équipement ac tuel.	450,000
1886. 2 juin	. 49 Vic., cap. 14	Total  Le ministre des chemins de fer et des canaux est autorisé par ce présentes à construire, comme ouvrage public, un chemis de fer, depuis un point sur le détroit de Canso jusqu'à Louis bourg ou Sydney, et l'Acte des chemins de fer de l'Etat, 1881 s'appliquera à ce chemin de fer, et l'emplacement et tou les autres incidents de la construction seront déterminé par le Gouverneur-en-conseil. Voir l'Acte 44 Vic., cap. 2:	930,000 s n i-

#### OBSERVATIONS.

La subvention de \$224,000 est accordée pour la construction d'une ligne plus courte et plus directe qu'on évalue à environ 70 milles de longueur.

La distance de New-Glasgow à Port-Mulgrave, sur le détroit de Canso, par le chemin de fer actuel, est de 793 milles.

Le chemin de fer actuel d'Oxford à New-Glasgow a 90 milles de longueur, viâ Truro. La distance d'Oxford à Truro 47 milles, et de la à New-Glasgow, 43 milles.

La distance d'untoru à l'unites, et de la à New-Giasgow, 43 milles.
Pour les tableaux des distances par les routes de Louisbourg, voir nºs 4 et 5.
L'exploration d'une ligne de Canso à Louisbourg a été complétée vers la fin de 1885. Sa lengueur est de 83 milles, les pentes sont de 80 pieds au mille, et l'ouvrage est difficile. Voir rapport de C. Schreiber, ingénieur en chef des chemins de fer de l'Etat, daté le 18 janvier 1885, où il est dit que "M. Donkin est actuellement engagé à faire l'exploration d'une ligne, commençant au même point que la ligne de Louisbourg, partant du détroit de Uanso, courant vers l'ouest et le nord du lac Grand-Bras-d'Or, jusqu'aux "Narrows"; de là il prendra une ligne aussi directe que possible jusqu'à Sydney. Les deux tiers environ de cette ligne sont explorés, les pentes sont considérables et les travaux de construction difficiles." tion difficiles."

L'exploration de la ligne de Canso à Sydney a été complétée en 1987; on a adopté cette ligne pour

le chemin de fer qui a été donné à l'entreprise vers la fin de 1887.

## N° 22.—NOTE—ROUTES F 2, G 1.

#### SUBVENTIONS ACCORDEES.

Pour la construction d'un chemin de fer depuis Edmundston ou Petit-Saut, Nouveau-Brunswick, jusqu'au chemin de fer Intercolonial, à la Rivière-du-Loup, dans la province de Québec.

Année.	Acte.	Nature de la subvention et par qui accordée.	Subventions en argent.
1882. 17 mai	45 Vic., cap. 14	Gouvernement fédéral.  Un chemin de fer depuis un point sur le chemin de fer Intercolonial à la Rivière-du-Loup, ou la Rivière-Ouelle, ou entre ces deux endroits dans la province de Québec, jusqu'à Edmundston, dans la province du Nouveau-Brunswick, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille, ni en tout (75	
1885.		milles) A \$240,000.	
30 juil	48-9 Vic., cap. 58	Pour un chemin de fer, depuis un point sur le chémin de fer Intercolonial, à la Rivière-du-Loup, ou à la Rivière-Ouelle, dans la province de Québec, jusqu'à Edmundaton, dans la province du Nouveau-Brunswick, une subvention n'excédant pas \$2,800 par mille, pour 75 milles, et \$6,000 par mille, pour 8 milles, et n'excédant pas en tout \$258,000; la dite subvention étant en outre de celle qui a été autorisée pour aider à la construction du dit chemin de fer, par l'Acte 45 Vict., chap. 14, et formant avec celle-ci une subvention n'excédant pas en tout	A étant com pris. 498.000
<b>2</b> 3 juin,.	50-1 Vic., cap. 24	A la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata, pour 30 milles d'un embranchement de son chemin, d'Edmundston vers la rivière Saint-François, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille, ni en tout	96,000
•		Total	594,000

### OBSERVATIONS.

CHEMIN DE FER DE TÉMISCOUATA, RIVIÈRE-DU-LOUP À EDMUNDSTON.

Le contrat fut accordé le 21 juin 1886, à la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata. Le contrat iut accorde le 21 juin 1000, a la compagnie du cuemin de Le chemin de fer, par le contrat, doit être terminé le 1er août 1889. Voie complétée, 18 milles.

Lisses posées, 45 milles, section de la Rivière-du-Loup.

Lisses posées, 12 milles, section d'Edmundston.

Toute la voie a été régalée et les tâtiments sont construits.

Tout le fer, pour toute la voie se trouve à la Rivière-du-Loup et à Edmundston.

On espère que toutes les lisses seront posées vers la fin de décembre 1887.
On les pose à raison de 1½ mille par jour.
Le réservoir, la maison des locomotives et la gare seront construits en décembre 1887.
La voie sera ouverte au trafic le 1er juillet 1888.

Pour les détails de la route, voir tableaux nos 8 et 10.

### N° 23.—NOTE—ROUTES D 2, E 2, F 3, G 2.

#### SUBVENTION ACCORDÉE.

A la compagnie du chemin de fer International, pour 49 milles de chemin de fer de puis Sherbrooke, dans la province de Québec, jusqu'à la frontière internationale.

The second			-
Année,	Acte.	Nature de la subvention et par qui accordée.	Subvention en argent.
AND THE PARTY	COLCUMNOS CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR C	можения образования выправления выправления общений нашения разрация вышения _с иничной синимантельной дисположений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений выправлений вы	
1883.		Gouvernement fédéral.	\$
25 mai	46 Vic., cap. 25	A la Cie du chemin de fer International, pour 49 milles de son chemin, depuis Sherbrooke dans la province de Québec, jusqu'à la frontière internationale, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité. En rapport avec le prolongement de ce chemin à travers le Maine, pour le relier au Nouveau-Brunswick, à Vanceboro', ou près ou au sud de ce point.	

N.B.—Pour les tableaux des distances sur les routes viâ le chemin de fer International, l'Etat du Maine et le Canada, voir nos 5, 7, 9, 11 et 24. Le contrat de l'achèvement du chemin et de la pose des lisses en acier, a été accordé, le 20 juillet 1883, à la compagnie du chemin de fer Intercoloniel.

Jan 3

#### N° 24.-NOTE-ROUTES D 2 A G 2.

#### SUBVENTIONS ACCORDÉES.

Pour la construction d'un chemin de fer reliant Montréal aux ports de Saint-André, Saint-Jean et Halifax, par la route la plus courte et la plus praticable.

-			
Année.	Acte.	Nature de la subvention et par qui accordée.	Subvention en argent.
1884.		Gouvernement fédérul.	\$
1885.	,	Pour la construction d'un chemin de fer, reliant Montréal aux ports de faint-Jean et d'Halifax, par la route la plus courte et la plus praticable, après un rapport d'ingénieurs compétents, une subvention n'excédant pas \$170,000 par année, pour quinze ans, ou une garantie de pareille somme pour une période semblable, comme intérêt sur les débentures de la compagnie qui entreprendra les travaux	A 2,550,000

N.B.—Le contrat original, 14 déc. 1885, accordé à la compagnie du chemin de fer International, a été transféré le 6 déc. 1886, avec le consentement du gouvernement, à la compagnie du chemin de fer Atlantique Nord-Ouest.

rêts, à la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Voir les tableaux précédents des distances, n° 5, 7, 11, ainsi que les détails de la Ligne Courte telle qu'adoptée, à la fin des tableaux.

En vertu de ce contrat, le chemin de fer doit être complété le ler juillet 1889. La dernière compagnie a accordé, le 6 décembre, une location perpétuelle de son chemin et de ses intétêts. À la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique

## N° 25.—NOTE—PROLONGEMENT DES ROUTES A 1, A 2.

#### SUBVENTION ACCORDÉE

Pour la construction d'un chemin de fer et d'une ligne de télégraphe d'Esquimalt & Nanaïmo, sur l'Ile Vancouver, Colombie-Britannique (environ 711 milles).

( Director and the late of		12	
Année.	Acte.	Nature de la subvention et par qui accordée.	Subvention en argent.
1884.		Gouvernement fédéral.	\$
19 avril.	47 Vic., cap. 6	"Le gouvernement de la Colombie-Britannique se fera autoriser par la législature à transfèrer au gouvernement du Canada trois millions et demi d'acres de terre dans le district de la rivière de la Paix, de la Colombie-Britannique, en un seul bloc rectat gulsire, à l'est des Montagnes-Rocheuses, sur la limite du territoire du Nord-Ouest du Canada.  "Le gouvernement du Canada, après l'adoption par la légis-lature de la Colombie-Britannique des articles de la présente convention, demandera la sanction du parlement pour contribuer la somme de \$750,000, à la construction d'un chemin de fer d'Esquimalt à Nanaïmo; et convient de transférer aux entrepreneurs qui construiront ce chemin, les terres qui lui sont ou pourront lui être livrées à cet usage par la Colombie-Britannique; et il s'engage à exiger des garanties, à la satisfaction du gouvernement de cette province, pour assurer la construction du dit chemin de fer et son achèvement le ou avant le 10e jour de juin 1887; les travaux devant se commencer immédiatement."  Conformément à la convention datée du 20 août 1883, avec la Compagnie du chemin de fer de Nanaïmo et d'Esquimalt, entrepreneurs, le gouvernement fédéral leur accorda une subvention en argent de \$750,000 (sept cent cinquante mille piastres), ainsi que les terres que la province avait accordées à la Couronne, dans l'île de Vancouver pour les besoins de la construction des chemins de fer (sauf les réserves qui ont pu être ci-devant faites à l'usage de la marine et de l'armée); l'entrée libre dans le pays, des matériaux pour la construction du chemin de fer et de la ligne télégraphique; la ligne entière entre Esquimalt et Nanaïmo devant être complétée vers le 10 juin 1887.	

N.B.—Peur tableau des distances, voir n° 1. Voir les notes à la fin de ces tableaux.

Le chemin de fer et la ligne télégraphique d'Esquimalt à Nanaïmo, ont été complétés le 17 septembre 1886.

### N° 26 A.—Subventions accordées.

Pour le prolongement de l'embranchement du chemin de fer Canadien du Pacifique entre Montréal et Saint-Jérôme, 33 milles de longueur, jusqu'au Désert, sur la rivière Gatineau.

Année.	Acte.	Nature de la subvention et par qui accordée.	Subventions en argent.
1883.		Gouvernement fédésal.	\$
25 mai	46 Vic., c. 25	A la Compagnie du chemin de fer de Montréal et de l'Ouest, pour la première section de 50 milles, de sen chemin, hors Saint- Jérôme, dans la province de Québec, une subvention n'excé- dant pas \$3,200 par mille, ni en tout	Annulée. 160,000
1884.			
19 avril	47 Vic., c. 8	A la Compaguie du chemin de fer de Montréal et de l'Ouest, pour un chemin de fer, depuis l'extrémité de la ligne subvention- née à la dernière session du parlement, vers le Désert, une subvention n'excédant pas \$ 3,200 par mille, ni en tout Aux mêmes conditions que la précédente.	Annulée.
1886.			
2 juin.	49 Vic., c, 10	A la Compagnie du chemin de fer de Montréal et de l'Ouest, pour 70 milles de son chemin, depuis Saint-Jérôme gagnant le nord-ouest vers Le Désert, dans la province de Quéoce, une subvention n'excédant pas \$5,161 par mille, au lieu det subventions accordées par 46 Vict, chap. 25, et 47 Vict. chap. 8, n'excédant pas en tout	361,276

## N° 27 A.—SUBVENTIONS ACCORDÉES

Pour un embranchement du chemin de fer Intercolonial, depuis Métapédiac, gagnant l'est, vers Paspébiac, sur la côte nord de la Baie-des-Chaleurs.

Acte.	Nature de la subvention et par qui accordée.	Subventions, en argent.
	Gouvernement fédér <b>al</b> .	\$
46 Vic., chap. 25	pour 100 milles de chemin de fer depuis Métapédiac, sur le chemin de fer Intercolonial, jusqu'à Paspébiac, dans la province de Québec, une subvention n'excédant pas \$3.200 par mille, ni en tout	320,00%
47 Vic., chap. 8	les 4 années qui suivront.	
	46 Vic., chap. 25	Gouvernement fédéral.  46 Vic., chap. 25  A la compagnie du chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs, pour 100 milles de chemin de fer depuis Métapédiac, sur le chemin de fer Intercolonial, jusqu'à Paspébiac, dans la province de Québec, une subventien n'excédant pas \$3,200 par mille, ni en tout

## I1 à O.

# ROUTES A TRAVERS LES ÉTATS-UNIS.

EN PASSANT PAR

# SAN-FANCISCO.

POUR DÉTAILS, VOIR nº8 26 A 43.

POUR RÉCAPITULATION DES ROUTES A TRAVERS LES ÉTATS-UNIS, voir n° 43.

- POUR LES ROUTES A TRAVERS LE CANADA, en passant par PORT-MOODY, voir nos 1 a 25.
- POUR RÉCAPITULATION DES ROUTES CANADIENNES, voir n° 19.

## ROUTE I 1.

Distances de Liverpool, Angleterre, à Yokohama, Japon.

N° 26 B.—Route de Portland, MONTRÉAL, Chicago et San-Francisco.

De	A	Milles géogra- phiques.	Milles sta- tutaires.
	PortlandOcéan Atlantique	2,856	3,292
Portland	Montréal	258 726 2,106	297 837 2,428
Total—Portland	San-Francisco Chemin de fer	3,090	3,562
San-Francisco	YokohamaOcéan Pacifique	4,470	5,152
Total—Liverpool	Yokohama, viá Portland, Montréal, Chicago et San-Francisco		12,006

#### ROUTE I 2.

Distances de Liverpool, Angleterre, à Yokohama, Japon.

N° 27 B.—Route de Portland, CHUTES NIAGARA, CHICAGO et San-Francisco.

The second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second secon			
De	<b>A</b>	Milles géogra- phiques.	Milles sta- tutaires.
Liverpool	Portland Océan Atlantique	2,856	3,292
Portland Boston Chicago		871	116 1,004 2,428
Total-Portland	San-Francisco	3,078	3,548
San-Francisco	Yokohama Océan Pacifique	4,470	5,152
Total—Liverpool	Yokohama, viâ Portland, Chutes Niagara, Chicago et San- Francisco	10,404	11,992

#### ROUTE J 1.

Distances de Liverpool, Angleterre, à Yokohama, Japon. N° 28.—Route de Boston, Chicago et San-Francisco.

De	<b>A</b>	Milles géogra- phiques.	Milles sta- tutaires.
Liverpool	BostonOcéan Atlantique	2,895	3,337
Boston Chicago	Chicago-Chicago, Détroit et Chutes Niagara. Ligne courte San-Francisco-Pour détails, voir K 1	871 2,106	1,004 2,428
Total—Boston	San-Francisco	2,977	3,432
San-Francisco	YokohamaOcéan Pacifique	4,470	5,152
Total—Liverpool	Yokohama, vià Boston, Chicago et San-Francisco	10,342	11,921

#### ROUTE J 2.

Distances de Liverpool, Angleterre, à Yokohama, Japon. N° 29.—Route de Boston, Saint-Louis et San-Francisco.

De	<b>A</b>	Milles géogra- phiques.	Milles sta- tutaires.
Liverpool	BostonOcéan Atlantique	2,895	3,337
Boston New-York Philadelphie Saint-Louis	New-York—Ch. de f. de New-York, New-Haven et Hartford Philadelphie	203 78 883 2,112	234 90 1,018 2,435
Total-Boston	San-Francisco Chemin de fer	3,276	3,777
San-Francisco	YokohamaOcéan Pacifique	4,470	5,152
Total—Liverpool	Yokohama, viû Boston, Saint-Lonis et Sau-Francisco	10,641	12,266

### ROUTE K 1.

Distances de Liverpool, Angleterre, à Yokohama, Japon.

Nº 30.-ROUTE DE NEW-YORK, CHICAGO ET SAN-FRANCISCO.

De	А	Milles géogra- phiques.	Milles sta- tutaires.
Liverpool	New-YorkOcéan Atlantique	3,094	3,567
Chicago	Chicago—Chicago, Détroit et Chutes Niagara. Ligne courte Omaha	823 434 896 776	948 500 1,033 895
Total-New-York	San-Francisco Chemin de fer	2,929	3,376
San-Francisco	Yokohama Océan Pacifique	4,470	5,152
Total—Liverpool	Yokohama viá New-York, Chicago et San-Francisco	10,493	12.095

## ROUTE K 2.

Distances de Liverpool, Angleterre, à Yokohama, Japon.

Nº 31.—ROUTE DE NEW-YORK, CINCINNATI, SAINT-LOUIS ET SAN-FRANCISCO.

			Commence of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the la
De	A	Milles géogra- phiques.	Milles sta- tutaires-
Liverpool	New-York Océan Atlantique	3,094	3,567
New-York Saint-Louis	St-Louis—Ch. de fer Cincinnati, Washington et Baltimore San-FranciscoCh. de fer Saint-Louis et San-Francisco	961 2,112	1,108 2,435
Total-New-York	San-FranciscoChemin de fer	3,073	3,543
San-Francisco	Yokohama Océan Pacifique	4,470	5,152
Total—Liverpool	Yokohama vià New-Yerk, Cincinnati, Saint-Louis et San- Francisco	10,637	12,262
The state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the s	100		

# ROUTE K 3.

Distances de Liverpool, Angleterre, à Yokohama, Japon.

Nº 32. - ROUTE DE NEW-YORK, INDIANAPOLIS, SAINT-LOUIS ET SAN-FRANCISCO.

De	<b>A</b>	Milles géogr <b>a-</b> phiques.	Milles sta- tutaires.
Liverpool	New-YorkOcéan Atlantique	3,094	3,567
New-York	Saint-Louis—viā Ligne Vandalia:— Chemin de fer New-York, Philadelphie, Washington, Balti- more, Indianapolia et Saint-Louis	924	1,065 2,435
Total—New-York	San-Francisco Chemin de fer	3,036	3,500
San-Francisco	Yokohama Océan Pacifique	4,470	5,152
Total—Liverpool	Yokohama viû New-York, Indianapolis, Saint-Louis et San- Francisco		12,219

### ROUTE L 1.

Distances de Liverpool, Angleterre, à Yokohama, Japon.

N° 33.-ROUTE DE PHILADELPHIE, CHICAGO ET SAN-FRANCISCO.

De	A	Milles géogra- phiques.	Milles sta- tutaires.
Liverpool	Philadelphie Océan Atlantique	3,275	3,775
Jonet. de Bethlehem.	Jonction de BethlehemCh. de fer Philadelphie et Reading ChicagoChicago, Détroit et Chutes Niagara. Ligne courte San-Francisco		56 903 2,428
Total—Philadelphie	Søn-Francisco Chemin de fer	2,938	3,387
San-Francisco	YokohamaOcéan Pacifique	4,470	5,152
	Yokohama viā Philadelphie, Chicago et San-Francisco	10,683	12,314

### ROUTE L 2.

Distances de Liverpool, Angleterre, à Yokohama, Japon.

Nº 34.—ROUTE DE PHILADELPHIE, CINCINNATI, SAINT LOUIS ET SAN-FRANCISCO.

De	<b>A</b>	Milles géogra- phiques.	Milles sta- tutaires.
Liverpool	PhiladelphieOcéan Atlantique	3,275	3,775
Philadelphie Saint-Louis	St-LouisCh. de f. de Cincinnati, Washington et Baltimore San-FranciscoCh. de f. de St-Louis et San-Francisco	883 2,112	1,018 2,435
Total-Philadelphie.	San-Francisco Chemin de fer	2,995	3,453
San-Francisco	Yokohama Océan Pacifique	4,470	5,152
Total—Liverpool	Yokohama, viû Philadelphie, Cincinnati, St-Louis et San- Francisco	10,740	12,380

### ROUTE L 3.

Distances de Liverpool, Angleterre, à Yokohama, Japon.

N° 35.—Route de Philadelphie, INDIANAPOLIS, ST-Louis et San-Francisco.

De	A	Milles géogra- phiques.	Milles sta- tutaires.
Liverpool,	PhiladelphieOcéan Atlantique	3,275	3,775
Philadelphie	St-Louis—Ligne Vandalia:—Ch de fer de New-York, Phila- delphie, Washington, Baltimore, Indianapolis et St-Louis San-FranciscoCh. de fer de St-Louis et San-Francisco	846	975 2,435
Total-Philadelphie.	San-Francisco Chemin de fer	2,958	3,410
San-Francisco	Yokohama Océan Pacifique	4,470	5,152
Total-Liverpool	Yokohama, viā Philadelphie, Indianapolis, Saint-Louis et San-Francisco	10,703	12,337

### ROUTE M 1.

Distances de Liverpool, Angleterre, à Yokohama, Japon. N° 36.—Route de Baltimore, Chicago et San-Francisco.

De	<b>A</b> .	Milles géogra- phiques.	Milles sta- tutaires.
Liverpool	3altimore	3,450	3,977
Baltimore Chicago	Chicago	740 2,106	853 2,428
Total—Baltimore	San-Francisco	2,846	3,281
San-Francisco	YokohamaOcéan Pacifique	4,470	5,152
Total—Liverpool	Yokohama, viâ Baltimore, Chicago et San-Francisco	10,766	12,410

# ROUTE M 2.

Distances de Liverpool, Angleterre, à Yokohama, Japon. N° 37.—Route de Baltimore, CINCINNATI, Saint-Louis et San-Francisco.

De	A	Milles géogra- ph ques.	Milles sta- tutaires.
Liverpool	Baltimore Océan Atlantique	3,450	3,977
Baltimore	St-LouisCh. de f. de Cincinnati, Washington et Baltimore San-FranciscoCh. de fer de St-Louis et San-Francisco	798 2,112	92 <b>0</b> 2,435
Total—Baltimore	San-Francisco Chemin de fer	2,910	3,355
San-Francisco,	YokohamaOeéan Pacifique	4,470	5,152
Total—Liverpool	Yokohama, viâ Baltimore, Cincinnati, Saint-Louis et San- Francisco	10,830	12,484

# ROUTE M 3.

Distances de Liverpool, Angleterre, à Yokohama, Japon.

N° 38.—ROUTE DE BALTIMORE, INDIANAPOLIS, SAINT-LOUIS ET SAN-FRANCISCO.

ALC: NAME OF TAXABLE PARTY.			THE RESERVE THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO IS NAMED IN COLUMN TWO IS NAMED IN COLUMN TWO IS NAMED IN COLUMN TWO IS NAMED IN COLUMN TWO IS NAMED IN COLUMN TWO IS NAMED IN COLUMN TWO IS NAMED IN COLUMN TWO IS NAMED IN COLUMN TWO IS NAMED IN COLUMN TWO IS NAMED IN COLUMN TWO IS NAMED IN COLUMN TWO IS NAMED IN COLUMN TWO IS NAMED IN COLUMN TWO IS NAMED IN COLUMN TWO IS NAMED IN COLUMN TWO IS NAMED IN COLUMN TWO I
De	A	Milles géogra- phiques.	Milles sta- tutaires.
Liverpool	Baltimore Océan Atlantique	3,450	3,977
Baltimore	Saint-Louis—Ligne Vandalia:— Jonction Harrisburg Chemin de fer Northern Central Saint-Louis Chemin de fer New-York, Philadelphie, Washington, Baltimore, Indianapolis et Saint-Louis San-Francisco Oh. de fer Saint-Louis et San-Francisco	755	85 870 2,435
Total-Baltimore	San-FranciscoChemin de fer	2,941	3,390
San-Francisco	Yokohama Océan Pacifique	4,470	5,152
Total Liverpool	Yokohama, viâ Baltimore, Indianapolis, Saint-Louis et San- Francisco	10,861	12,519

# ROUTE N 1.

Distances de Liverpool, Angleterre, à Yokohama, Japon.

N° 39.—Route de Richmond, LOUIS VILLE, Saint-Louis et San-Francisco.

De	A	Milles géogra- phiques.	Milles sta- tutaires.
Liverpool	Richmond Océan Atlantique	3,380	3,895
Huntingdon Lexington Louisville Mount-Vernon Saint-Louis	Huntingdon	121 82 162 66 2,112	419 139 94 187 76 2,435
San-Francisco	Yokohama Océan Pacifique	4,470	5,192
Total—Liverpool	Yokohama, viā Richmond, Louisville, Saint-Louis et San- Francisco	10,757	12,397

# ROUTE N 2.

Distances de Liverpool, Angleterre, à Yokohama, Japon.

N° 40.—ROUTE DE RICHMOND, CINCINNATI, SAINT-LOUIS ET SAN-FRANCISCO.

De	A	Milles géogra- phiques.	Milles sta- tutaires.
Liverpocl	Richmond Océan Atlantique	3,380	3,895
Washington	Washington.Ch. de f. Richmond, Frédéricksburgh et Potomac Saint-Louis Ch. de fer Cincinnati, Washington et Baltimore San-Francisco Chemin de fer Saint-Louis et San Francisco.	763	116 880 2,435
Total-Richmond	San-Francisco	2,976	3,431
San-Francisco	Yokohama Océan Pacifique	4,470	5,152
Total—Liverpool	Yokohama, viâ Richmond, Cincinnati, Saint-Louis et San- Francisco	10,826	12,478

# ROUTE N 3.

Distances de Liverpool, Angleterre, à Yokohama, Japon.

Nº 41.—ROUTE DE RICHMOND, NOUVELLE-ORLEANS ET SAN FRANCISCO.

De	A	Milles géog <b>ra-</b> phiques.	Milles sta- tutaires.
Liverpool	RichmondOcéan Atlantique	3,380	3,895
Atlanta	Atlanta	152 278 1,049 822	549 175 321 1,209 947 251
Total—Richmond	San FranciscoChemin de fer	2,995	3,452
San-Francisco	YokohamaOcéan Pacifique	4,470	5,152
Total—Liverpool	Yokohama, viâ Richmond, NouvOrléans et San-Francisco	10,845	12,499

# ROUTE O.

Distances de Liverpool, Angleterre, à Yokohama, Japon. N° 42.—Route de la Nouvelle-Orléans et San-Francisco.

De	A	Milles géogra- phiques.	Milles sta- tutaires.
Liverpool	Nouvellé-Orléans Océan Atlantique	4,780	5;510
El Paso	El Paso Réseau du chemin de fer de Galveston, Har- risburg et San-Antonio Chemin de fer Southern Pacific San-Francisco do Gentral Pacific	1,049 822	1,209 947 251
Total—NOrléans	San-Francisco Chemin de fer	2,089	2,407
San-Francisco	Yokohama Océan Pacifique	4,470	5,152
Total—Liverpool	Yokohama, vzû Nouvelle-Orléáns et San-Francisco	11,339	13,069

# RÉSUMÉ.

# Nº 43.-ROUTES I 1 A O-TOUTES DEUX INCLUSIVEMENT.

### ETAT COMPARATIF.

DISTANCES entre Liverpool, Angleterre, et Yokohama, Japon, par les diverses routes ci-dessous, passant par les Etats-Unis, viá San-Francisco.

options:	Pour détails voir	Routes.	Milles géogra- phiques.	Milles sta- tutaires.
J	1,	Boston, Chicago et San-Francisco	10,342	11,921
1	2	Portland, Chutes Niagara, Chicago et San-Francisco	10,404	11,992
1	1	Portland, Montréal, Chicago et San-Francisco	10,416	12,006
K	1	New-York, Chicago et San-Francisco	10,493	12,095
<b>K</b>	3	New-York, Indianapolis, Saint-Louis et San-Francisco	10,600	12,219
K	2	New-York, Cincinnati, Saint-Louis et San-Francisco	10,637	12,262
J	2	Boston, Saint-Louis et San-Francisco	10,641	12,266
L	- 1	Philadelphie, Chicago et San-Francisco	10,683	12,314
L	3	Philadelphie, Indianapolis, Saint-Louis et San Francisco	10,703	12,337
L	2	Philadelphie, Cincinnati, Saint-Louis et San-Francisco	10,740	12,380
N	1	Richmond, Louisville, Saint-Louis et San-Francisco.	10,757	12,397
M	1	Baltimore, Chicago et San-Francisco	10,766	12,410
N	2	Richmond, Cincinnati, Saint-Louis et San-Francisco	10,826	12,478
M	<b>2</b>	Baltimore, Cincinnati, Saint-Louis et San-Francisco	10,830	12,484
Ŋ	8	Richmond, Nouvelle-Orléans et San-Francisco	10,845	12,499
N	I 3	Baltimore, Indianapolis, Saint-Louis et San-Francisco	10,861	12,519
C		Nouvelle-Orléans et San-Francisco	11,339	13,069

N.B.—Voir résumé Nº 19-Routes par le Canada, vià Port-Moody.

Milles

# N° 44.—CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

### NOTES.

1. L'ouverture du chemin de fer de Québec à Vancouver.

2. L'équipement jusqu'au 31 décembre 1888.

- 3, 4, 5, 6. Le trafic, les recettes, frais d'exploitation, et description du fret transporté, 1884-85-86-87.
- 7. Le transfert du chemin de fer du Nord, entre Québec et Montréal à la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

8. Le remboursement de l'emprunt du gouvernement fédéral.

9. L'abandon du droit de monopole.

### NOTE 1.

La dernière fiche fut enfoncée à l'est de Kamloops, le 7 novembre 1885, date de l'arrivée d'un train spécial à Port-Moody.

Le 28 juin 1886, un train direct quitta Montréal pour Port-Moody, et arriva à

l'ancien terminus à l'heure fixée par la table horaire.

Le chemin a été ouvert au transport régulier des passagers et du fret, le 26 juillet 1886, de Québec à Vancouver, terminus, situé à 14 milles à l'ouest de Port-Moody (premier terminus) pour le plus grand avantage des vaisseaux océaniques et autres.

La longueur totale du chemin, d'après la table horaire, publiée le 26 juillet 1886,

par la compagnie du Pacifique est comme suit:

De Québec à Vancouver, viá la Jonction Saint-Martin,	statutaires
sans arrêter à Montréal	3,053
De Québec à Vancouver, viá Montréal	3,078

# CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

Note 2.-Equipement jusqu'au 31 décembre, chaque année.

Description.	1885. Nombre.	1886. Nombre et coût.	1887. Coût.
Locomotives	289 31 25 7,838	\$10,520,959	\$10,570,933

NOTE 3 .- TRAFIC.

Description.	Année	Nombre.		Longueur en milles de toutes les lignes de la compagnie.
Passagers	1886 1886 1887 1885 1886 1887	1,660,719 1,899,319 1,996,355 2,046,195	Centins.  2 45 2 10 1 98 1 20 1 10 1 006	4,338 4,651 4,960 4,338 4,651 4,960

Il est digne de remarque qu'en Canada les taux moyens des chemins de fer locaux sont moindres que dans tout autre pays, et que dans les anciennes provinces du Canada spécialement, ces taux sont moins élevés que dans tout autre district de l'Amérique ou de l'Europe.

Les résultats de l'exploitation du chemin de fer Canadien du Pacifique, pour 1885, 1886 et 1887, proviennent de taux beaucoup moindres que ceux de la plupart des lignes voisines des Etats-Unis, tel qu'indiqué en partie, par l'état comparatif publié dans le rapport des travaux publics pour 1885-96.

# CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

# NOTE 4. - Recettes.

Détails:	1884.	1885.	1886.	1887.
Passagers	\$ ets. 1,980 902 30 3,410,365 39 85,736 83 95,671 68 43,492 60 134,352 47	\$ cts. 2,859,222 98 4,881,865 58 137,151 92 172,303 01 73,523 55 244,426 08	\$ cts. 3,170,713 69 6,112,379 89 205,024 18 206,872 41 118,658 99 268,154 43	\$ cts. 3,453,818 49 6,924,130 47 241,949 65 235,035 09 176,826 39 574,653 31
Total, recettes brutes	5,750,521 27	8,368,493 12	10,081,803-59	11,606,412 80

# Note 5.—Coût de l'exploitation.

Détails.	1884.	1885.	1886.	1887.
Conduite du transport  Entretien du chemin et des édifices Pouvoir moteur Entretien des chars Ohars parloirs et dortoirs Dépenses des vapeurs des lacs Dépenses générales Télégraphe commercial  Bépenses totsles  Recettes nettes  A déduire les dépenses fixes de l'année Surplus	4,558,630 75		\$ cts. 6,378,317 59 3,703,486 00 3,068,042 00 635,444 00	\$ cts. 1,831,211 21 1,871,175 41 2,969,716 92 612,052 66 52,468 57 122,724 91 462,150 08 180,794 89 8,102,294 64 3,504,118 16 3,250,263 81

^{*}Comprenant les matériaux de construction disponibles, \$623,193. †Comprenant les matériaux de construction disponibles, \$716,418.

# Note 6.—Description du fret transperté.

Description.	1885.	1886、	1887.
Farine	La grande par- tie des statis- tiques ont été perd's lors de l'incenhie de la gare et des bur. d. ch de fer C. du P. à Winnipeg. 1,996,355	1,000,044 10,960,582 244,257 327,700,432 75,625 476,698	1,010,157 15,013;957 205,579 310,180,542 97,541 470;699 534,976

NOTE 7.-TRANSFERT DU CHEMIN DE FER DE LA RIVE-NORD-QUÉBEC A MONTRÉAL

La section de l'Est du chemin de fer de la Rive-Nord, entre Québec et Montréal, a été transsérée par la compagnie ou le syndicat du chemin de fer de la Rive-Nord, à la compagnie du chemin de fer Grand-Trone, pour être exploitée par celle-ci, en conformité d'un arrangement passé en date du 27 février 1883; plus tard le contrôle et la propriété du chemin passèrent à la compagnie en vertu d'un arrangement en date du 20 avril 1883.

La compagnie du chemin de fer Grand-Trone transféra ses droits sur la dite ligne au gouvernement fédéral le 19 septembre 1885, sous l'autorité d'un arrêté du

conseil, conforme aux articles 2 et 3 de l'acte 48 Vic., chap. 58, de 1885.

Le même jour, le gouvernement fédéral transféra la même ligne à la compagnie du chemin de ler Canadien du Pacifique, par un arrêté du conseil conforme à l'article 3 de l'acte ci-dessus cité, par lequel il est accordé, en sus des subventions déjà accordées, une subvention s'élevant à \$1,500,000, en considération de ce que la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique fournira un libre accès au port de Québec.

En conformité de son arrangement avec la compagnie du Grand-Trone, le gouvernement fédéral doit lui payer sur la dite somme, à certaines conditions, la somme de \$525,000. Il doit aussi lui payer la valeur de tout le combustible acheté par la compagnie du Grand-Trone expressément pour l'usage du chemin de fer de la Rive-Nord pendant l'automne et l'hiver 1885-86. Il s'est de plus engagé à garantir ce que peut devoir la compagnie du chemin de fer de la Rive-Nord sur les réclamations suivantes, ou à en faire effectuer le paiement par les parties responsables:—

Peur le terrain du Palais à Québec	\$40,000
Pour terrain à Québec, dû à Robert H. McGreevy	
Pour terrain à Hochelaga, dû à H. Robert, et payable en	
1888	

Suivant l'arrangement passé avec la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, le gouvernement tédéral devra appliquer l'intérêt de la somme de \$970,000 sur les \$1,500,000, au taux de 4 pour 100 par année, en tout ou en partie, selon qu'il y aura lieu, au paiement de l'intérêt sur les premières obligations portant hypothèque, de la compagnie du chemin de fer de la Rive-Nord, y compris celles dont le gouvernement de Québec est porteur comme garantie collatérale pour la balance du prix du dit chemin de fer; le paiement de ces intérêts ne devant être fait par le gouvernement fédéral que si les recettes de l'exploitation du dit chemin, après le paiement des frais o'exploitation, sont suffisantes pour payer ces intérêts; mais lorsque les recettes nettes seront suffisantes pour payer les intérêts des dites obligations, tout droit ou titre de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique relatif aux \$970,000 ci-dessus, cessera.

NOTE 8,-REMBOURSEMENT DE L'EMPRUNT DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL.

L'Acte 49 Vic., chap. 9, du 2 juin 1886, pourvoit au paiement et au règlement de tout le montant dû, avec intérêts, des emprunts et avances jusqu'ici autorisés par l'Etat en faveur de la compagnie, formant en tout la somme de \$29,880,912, dont la somme de \$19,150,700 sera payée en deux versements égaux, le premier, le ler mai, et le deuxième, le ler juillet 1886, l'un et l'autre avec leurs intérêts au moment des paiements; la subvention en terre à la compagnie sera diminuée d'un nombre d'acres suffisant, évalué à \$1.50 l'acre, pour éteindre la balance de l'emprunt de \$49,880,912 mentionnée dans l'Acte 48-49 Vic., chap. 57, c'est-à-dire que la compagnie rendra à l'Etat une quantité suffisante de terre pour couvrir la balance de \$9,880,912. Le rem-toursement a été fait par la compagnie conformément à l'acte.

### NOTE 9 .-- ABANDON DU DROIT DE MONOPOLE.

La convention faite entre le gouvernement fédéral et la compagnie, pendant la session du parlement fédéral en 1888, pourvoit à la cessation des restrictions contenues dans la clause 15 du contrat original entre le gouvernement et la compagnio relativement aux chartes de chemins de fer aboutissant à la frontière internationale.

La compagnie, par suite de cette convention, pourra se procurer, à un taux d'intérêt très peu élevé, le capital nécessaire nour améliorer la voie ferrée c'une manière permanente, pour en augmenter le matériel roulant et pour faciliter autant que pos-sible le trafic qui s'accroît rapidement, de sorte qu'à l'avenir le surplus des recettes ne sera plus absorbé dans les dépenses nécessaires à ces fins, mais servira au paiement de dividendes aux actionnaires.

Cette convention fut sanctionnée par l'Acte Vict. 52, chap. , 22 mai 1888. Par cet acte la clause du monopole dans l'Acte 44 Vict., chap. 1, est annulée. Le gouvernement du Canada pourra garantir le paiement, jusqu'à échéance, d'un intérêt de trois et demi pour cent par année sur les obligations de la compagnie, émises jusqu'à concurrence d'une somme n'excédant pas quinze millions de piastres ou son équivalent en monnaie sterling,-le principal de ces obligations devant être remboursable, au plus tard, cinquante ans après leur date, et le principal et l'intérêt devant être garantis ainsi qu'il est stipulé dans la convention contenue à l'annexe du présent

La compagnie emploiera le produit de la vente des obligations qui doivent être émises, selon qu'il est prévu à l'appendice annexée à la dite convention et marquée A:-

> 1. A compte de dépenses de capital sur l'artère principale entre Québec et Vancouver, en bâtisses de différentes espèces, abris contre la neige, voies de garage, ponts permanents, remplissage des ponts sur chevalets, réduction des rampes et courbes, et autres améliorations et facilités, et sur pièces justi-

2. Pour l'achat de matériel roulant, locomotives, wagons à fret, chars à voyageurs, plates formes, chars pour le transport des outils, charrues pour la neige, etc.

5,250,000

3. Pour les améliorations nécessaires sur la dite artère principale, élévateurs à grain, ponts, ateliers de locomotives, remplissage des ponts sur chevalets, voies de garage, bassins, bateaux à vapeur pour les lacs et les côtes-la balance quelle qu'elle soit, estimé à....

4,252,000

\$15,000,000

Note.—Les dépenses à faire d'après l'item 3 pourront êtr accrues,e et à cettefin, celles des deux autres items pourront être réduites.

### N° 45.—DISTANCES COMPARATIVES.

DE LIVERPOOL, ANGLETERRE, A YOKOHAMA, JAPON.

D'après les autorités les plus récentes jusqu'en 1888.

Par les routes suivantes.

### Nº 1.—CANADA.

ROUTE D'ÉTÉ ACTUELLE.

Route de Québec-La plus courte à travers l'Amérique du Nord.

Par le chemin de fer Canadien du Pacifique.

De	<b>A</b>	Milles géogra- phiques.	Milles statu- taires
LiverpoolQuébecVancouver	Québec, via Détroit de Belle-Île	2,661 2,648 4,362	3,667 3,653 5,028
Total—Liverpool	Yokohama, viû Détroit de Belle-Ile, Québec et le ch. de fer Ganadien du Pacifique	9,671	11,148

N.B.—La route de l'Atlautique jusqu'à Québec, viâ le Cap-Race, est de 158 milles géographiques (égalant 182 milles statutaires) plus longue que viâ le Détroit de Belle-Ile.

### Nº 2.-CANADA.

### ROUTE D'HIVER PROJETÉE.

Par la route de Saint-Jean, Mattawamkeag, Sherbrooke, Montréal et Vancouver.

De	<b>A</b> -	Milles géogra- phiques.	Milles statu- taires.
Liverpool	Saint-Jean, Nouveau-Brunswick Océan Atlantique		3,112
Montréal	Montréal. Par le chemin de fer de la ligne courte via Mattawamkeag et Sherbrooke Vancouver	393 2,521	452 2,906 3,358
Vancouver	YokohamaOcéan Pacifique	4,362	5,028
Total-Liverpool	Yokohama, viâ la Ligne courte et le chemin de fer Canadien du Pacifique. Route d'hiver projetée		11,498

N.B.—Pour les détails de la route de Saint-Jean à Montréal, voir tableaux nos 5, 23, 24. La partie de la route entre Saint-Jean et Montréal, qui traverse le Maine est en voie de construction, et doit être achevée, le ler juillet 1889, suivant le contrat.

# Nº 3.-CANADA.

# ROUTE D'HIVER ACTUELLE. Route d'Halifax et Québec.

Par les chemins de fer Intercolonial et Canadien du Pacifique.

CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR			
₽о	A	Milles géogra- phiques.	Milles sta- tutaires.
Liverpool	Halifax, Nouvelle-EcosseOcéan Atlantique	2,500	2,881
Québec.	Québec Ch. de fer Intercolon., raccourci de 10 milles en 1885 Vancouver—Directe Ch. de fer Canadien du Pacifique	2,648	679 3,053
Total—Halifax	Vancouver	3,237	3,732
Vancouver	Yokohama Océan Pacifique	4,362	5,028
Total—Liverpool	Yokohama, via Chemin de fer Intercolonial et chemin de fer du Pacifique Canadien	10,099	11,641

# Nº 4.—ETATS-UNIS. Boston, Chicago et San-Francisco.

La route la plus courte des Etats-Unis.

*	na route la plus courre des mais-ouis.		
De	A	Milles géogra- phiques.	Milles sta- tutaires.
Liverpool	Boston Océan Atlantique	2,895	3,337
Omaha Ogden	Chicago Chicago, Détroit et Chutes Niagara. Ligne courte Cmaha Ch. de fer de Chicago, Rock Island et du Pacifique Ogden		1,00 t 500 1,033 895 3,432
San-Francisco	Yokohama Océan Pacifique	4,470	5,152
Total—Liverpool	Yokohama, *iû Boston, Chicago et San-Francisco. La ligne la plus courte des États-Unis	10,342	11,931
	Différence en faveur du Canada.		
	Route de Québec	243	773 280
	projetée	366	423

# Nos 5-6.-EUROPE ET ASIE. Route du canal de Suez.

Par eau-Gagnant l'Est.

De	A	Milles géogra- phiques.
territoria patriconnelli amanominisi umame	Route Nº 5.	
Liverpool	Gibraltar	3,184 4,484
Liverpeol	ROUTE Nº 6.  Détroit de la Sonde, entre les îles de Sumatra et Java. Par l'Atlantique, la Méditerranée, le canal de Suez et l'océan Indien	8,374

N.B.—Le canal de Suez, depuis Port Saïd, sur la Méditerranée, jusqu'à Suez, à l'extrémité nord ou supérieure de la mer Rouge, mesure 766 kilomètres = 103 milles statutaires = 89 4 milles géographiques. Quantité totale d'excavation faite sur ce canal, 75,000,000 de mètres cubes = 98,100,000 de verges cubes, mesure anglaise.

# N° 7.—AMÉRIQUE CENTRALE. Route du Canal Panama. Entièrement par eau—Gagnaut l'ouest.

De	A	Milles géogra- phiques.
	Panama, Amérique-Centrale, viâ Bermude, la passe entre Cuba et Hayti et la Jamaïque, Océan Atlantique nord et mer des Caraïbes Yokohama, sur la côte sud-est du Japon Océan Pacifique Nord Yokohama	

# N° 8.—SOMMAIRE. DISTANCES COMPARATIVES—LIVERPOOL A YOKOHAMA. Par les routes précédentes, n°s 1 à 7.

	,			
Nombre de la route.	Routes.			
	Canada—Amérique d <b>u</b> Nord.			
1	Québec et Vancouver. Route d'été actuelle, la plus courte en traversant le continent, comprenant 3,053 milles statutaires ou 2,648 M.G. de chemin de fer	9,671		
2	Saint-Jean, Montréal et Vancouver. Par la Ligne Courte. viâ Mattawamkeag, Etat du Maine, et Lennoxville, comprenant 234 M.S. = 203 M.G. de chemin de fer, en			
.3	progrès	9,976		
	Pacifique. Route d'hiver actuelle comprenant 3,732 M.S. = 3,237 M.G. de chemin de fer	10,099		
	Etats-Unis — Amérique du Nord.			
.4	Boston, Chicago et San-Francisco. La route la plus courte des Etats-Unis, comprenant 3,432 M.S. = 2,977 M.G. de chemis de fer			
	EUROPE ET ASIE.			
5 6	Gibraltar, Canal de Suez, détroit de Malacca et Singapour	11,043 11,629		
	Amérique Centrale.			
7	Bermude et Jamaïque, sur l'Océan Atlantique Nord et la mer des Caraïbes, le canal de Panama et l'Océan Pacifique Nord	12,814		

# Nº 46.-LIGNE COURTE, A L'EST DE MONTRÊAL, TELLE QU'ADOPTÉE

# A L'OUEST ET AU SUD DE MONCTON.

### Montréal à Moncton et Halifax.

Sections du chemin de fer.	Parcours en milles statutaires	Subven- tion annuelle.
Annual Language Annual Communication of Communication (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communication) (Communi		\$
Montréal au Saint-Laurent (Pont de Lachine) déjà construit	)	71,100
ouest entre la province de Québec et l'Etat du Maine, que traverse le chemin de fer International, déjà construit	89	
Sous contrat	134	115,500
Droit de passage sur les voies existantes a déjà été obtenu	1 91	
Sous contract	113	63,400
Total—Montréal à Moncton, tel qu'adopté par O.C., 14 juin 1886, parta geant les \$250,000 comme suit	536 188	250,000
do Montréal à Halifax par la Ligne Courte do do do chemin de fer Canadien du Pacifique e	724	
do do do chemin de fer Canadien du Pacinque e Intercolonial		
Différence en faveur de la Ligne Courte	126	}

N.B.—Le contrat original pour la construction des chaînons de connexiou sur la "Ligne Courte," entre Montréal et Moncton, ou pour 347 des 536 milles de son parcours, fut accordé le 14 décembre 1885, à la compagnie du chemin de fer International, qui, avec le consentement de l'Etat, le transféra le 6 décembre 1886, à la compagnie du chemin de fer Atlantique et Nord-Ouest. En vertu de ce dernier contrat, le chemin doit être achevé le 1er juillet 1889.

En vertu d'un contrat en date du 6 décembre 1886, la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique a obtenu un bail perpétuel de la ligne avec les intérêts de la compagnie du chemin de fer Atlantique et Nord-Ouest.

Le chemin de fer appelé la "Ligne Courte," à l'est de Montréal, est en construction; le pont qui traverse le Saint-Laurent, à Lachine, environ 1 mille en aval de l'entrée du canal Lachine, et 9 milles à l'ouest de Montréal, fut commencé en 1886, complété ensuite et traversé le 25 juillet 1887. À 4 p.m., par un convoi spécial portant Sir George Stephen, Sir Donald Smith, Hon. J. H. Pope, W. C. Van Horne, vice-président, R. B. Angus et F. G. Shaughnessy.

Le chemin de fer Canadien du Pacifique, appelé la "Ligne Courte," à l'ouest de Montréal, viû Vaudreuil, Saint-Polycarpe et Smith's-Falls, gagnant Perth, Peterboro' et Toronto, fut terminé vers l'automne de 1887; les ponts de fer qui traversent la rivière Ottawa, à Ste-Anne et Vaudreuil, et la rivière Delisle, etc., sur cette voie, sont indépendants de ceux du chemin du Grand-Tronc.

### PONT DE LACHINE.

Les plans de ce pont furent d'abord approuvés par un ordre en conseil, du ler avril 1882, et modidifés subséquemment par un ordre en conseil du 14 novembre 1885. Ces plans approuvés représentent un pont d'acier, avec piles de pierre, deux arches de 408 pieds, deux de 269 pieds, et huit de 242 pieds, chaoune. Les 216 pieds des deux arches sur le milieu du chenal, sont à 60 pieds au-dessus du niveau ordinaire de l'eau en été; ces deux arches sont construites sur le principe "cantilever", travées contrebalancées.

# N° 47.—LIGNE COURTE, A L'EST DE MONTRÉAL, TELLE QU'ADOPTÉE A L'EST DE MONCTON.

Moneton à Sydney, etc.

	Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Compan	
Sections du chemin de fer.	Parcours en milles	Subventions en argent.
Moncton à Oxford, viâ le chemin de fer Intercolonial, déjà construit	80	\$
Oxford à New-Glasgow. Nouvel embranchement pour relier l'Intercolonial au chemin de fer Rastern Extension au lieu de la route actuelle de l'Inter. vià Truro, 89 milles de longueur. Donnés à l'entreprise à la Gie du chemin de fer E. Ext. le 28 juillet 1882; les travaux furent discontinués par e-tte compagnie en acût 1883, et l'on demanda des soumissions le 20 octobre 1887, pour l'achèvement de 42 milles		224,000
New-Glasgow à Port-Mulgrave, sur le détroit de Canso, par le chemin de fer Eastern Extension qui est construit		
Canso, à Point Tupper, passant par le lac McIntyre, Grand Narrows, et la rive sud du Petit-Bras-d'Or à Sydney, avec un embranchement à North Sydney, l'artère principale ayant une longueur de 91-5 milles, et l'embranchement une longueur de 3:25 milles. (De Sydney à Louisbourg il existe déjà une ligne de chemin de fer). Le tracé de la ligne a été approuvé par O.C., 29 octobre, 1886. On demanda des soumissions peu de temps après et l'on accorda le contrat, le 28 janvier 1887, à Sims et Slater. Le chemin doit être terminé le 30 juin 1888		A partir d'Oxford 706,000
Total, Moncton à Sydney, vers l'estdo do Montréal, vers l'ouest	321·5 536·0	930,000 5,000,000
do Montréal à Sydney, ligne courte	857.5	5,930,000

N.B.—La distance de Canso à Louisbourg, suivant le tracé de 1885, est de 83 milles, ou 8.5 de moins qu'entre Canso et Sydney.

Distance totale de Montréal à Louisbourg, par la ligne courte, 849.0 milles.

# N° 48.—CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE ET ROUTE OCÉANIQUE.

Traversée de l'Océan Pacifique par l' "Abyssinia."

Vaisseau pionnier de la compagnie.

### YOKOHAMA À VANCOUVER.

Le paquebot à vapeur, "Abyssinia", le premier des vaisseaux de la ligne transpacifique, de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, laissa Yokohama, Japon, mardi, le 31 mai, à 7 a.m., avec une cargaison de 1,200 tonnes de thé, d'autres marchandises et un certain nombre de passagers; il arriva au bassin de Vancouver à 5.30 a.m., mardi, le 14 juin, après avoir passé Victoria à 3.10 p.m., sans y faire escale, et jeta l'ancre dans la baie des Anglais, le jour précédent, à 9.25 p.m.

Durant les & premiers jours du voyage le temps fut couvert et parfois embrumé, les vents, forts et variables empêchèrent de déployer les voiles, et ce n'est que pendant les derniers jours de la traversée, à l'entrée du vaisseau dans les détroits de San Juan de Fuca, qu'on mît les voiles dehors. Rien d'important arriva durant le voyage et pas un accident ne troubla le plaisir des passagers de l' "Abyssinia," sous le com-

mandement du capitaine Marshall.

Le vaisseau fit sa course en suivant le "Grand Cercle" et abrégea de 10 milles

la distance indiquée sur la carte du chemin de fer Canadien du Pacifique.

Les voyageurs de Liverpool à Yokohama, par le chemin de fer Canadien du Pacifique, de Québec à Vancouver, évitent la haute température que l'on éprouve de Liverpool à Yokohamo, viâ les détroits de Malacca, route plus longue de 1,372 milles. La distance totale entre ces deux points étant de 9,671 milles par le Pacifique et de 11,043 milles par Malacca.

La distance entre Hong-Kong et Vancouver est de 5,758 milles et de Yokohama. à Vancouver par les Grands Cercles, de 4,334 milles (28 milles moindre que n'in-

diquent les tableaux précédents 1, 2, 3.)

La traversée de Yokohama à Vancouver, s'est faite en 13 jours et 14 heures.

La plus longue distance parcourue en 24 heures, a été 324 milles, et la plus courte, 279 milles.

Une partie de la cargaison de thé que portait l'"Abyssinia" était consignée à Everett, Fraser et Cie, New-York, où elle fut expédiée, par train rapide, le jour-même de son arrivée à Vancouver, et fit le plus court trajet connu de Yokohama à la côte de l'Atlantique.

### Nº 49.—CANAL DE PANAMA.

Le canal de Panama, de Colon ou Aspinwall, sur l'Atlantique, à Panama sur le Pacifique, mesure 73 kilomètres = 45 4 milles statutaires = 39 4 milles géographiques; possède deux bons ports à ses extrémités; un chemin de fer est en exploitation le long du canal, dont les travaux progressent, et seront terminés, dit-on, vers 1890.

La quantité totale des déblais pour un canal d'un seul bief sans écluses, est esti-

mée à 46,150,000 mètres cubes = 60,364,200 verges cubes, mesure anglaise.

### MODIFICATION DU PROJET DE CONSTRUCTION.

Le canal de Panama doit avoir des écluses, au lieu d'être un canal à niveau et à ciet ouvert, pour le présent, afin de l'ouvrir à la navigation le plus tôt possible.

On dit que M. de Lesseps, a modifié ses plans concernant le canal de Panama, et que cette grande voie marine sera construite avec des écluses, au lieu d'être un canal à niveau et à ciel ouvert, comme on l'avait proposé, bien que M. de Lesseps dise que le projet original doive se réaliser éventuellement.

Henry B. Slaven, président de "The Contracting and Dredging Company" qui a été activement engagé au creusage du canal depuis le commencement, arriva

d'Europe à New-York, le 28 novembre 1887.

Au cours d'une entrevue, il disait: "Le canal est plus qu'à demi fait. Il est ouvert aujourd'hui pour les vaisseaux tirant 15 pieds d'éau, sur une distance de 20 kilomètres = 12.43 milles statutaires de sa longueur totale qui est de 73 kilomètres = 45.4 milies statutaires. Cette section de 20 kilomètres = 12.43 milles statutaires, est celle qui aboutit à l'Atlantique et a été creusée par nous. Nous aurons creusé 24 kilomètres ou 14.9 milles statutaires vers le 1er juillet, et une compagnie française aura complété 5 autres kilomètres ou 3·1 milles statutaires sur l'autre partie du canal aboutissant au Pacifique. Au delà de nos limites, il y a une autre section de 20 kilomètres qu'une compagnie française a entreprise, mais on y a peu travaillé. Si les entrepreneurs français exécutent leur contrat, comme ils le devraient, cette section ne causera pas d'inquiétude aux actionnaires. Reste encore, cependant, une section de 25 kilomètres = 15.53 milles statutaires qui comprend l'arête ou la vertèbre de l'isthme. L'élévation varie de 50 à 287 pieds au-dessus du niveau moyen des deux océans. On a fait beaucoup de ravaux sur cette section, mais c'est à cet endroit que le creusement est plus considérable (suivant le projet original examiné par le Congrès International en 1879, la plus grande profondeur à atteindre pour un canal à niveau est de 87 mètres = 285 4 pieds anglais, au-dessus de la surface de l'eau, sur un parcours de 1 kilomètre = 0 62 mille statutaire. Si l'on construit un tunnel de 6 kilomètres =3.72 milles statutaires, la profondeur de l'excavation peut être réduite à 34 mètres = 111.5 pieds. Si l'on construit des écluses, il en faudra 13, et la profondeur du creusage sera encore diminué.) M. Eiffel, probablement mieux connu en Amérique, comme le constructeur de la tour, haute de 1,000 pieds, à Paris, pour la prochaine exposition, a le contrat pour les écluses. Lui et M. de Lesseps, seront à Panama en janvier 1888. Les écluses seront faites surtout de fer entre les biefs. M. Slaven a de plus fait connaître que la compagnie avait en mains \$35,000,000 on espèces, et qu'il n'y aurait pas de difficulté à obtenir l'argent nécessaire pour compléter le canal. Voir "Montreal Gazette" 30 novembre 1887.

# Nº 50.—PRINCIPAUX PROJETS

DE

# CANAUX INTEROCÉANIQUES.

SHE

# L'ISTHME DE L'AMÉRIQUE CENTRALE.

EXAMINÉS PAR

LE CONGRÉS INTERNATIONAL DE 1879.

# 1.—TRACÉ PAR L'ISTHME DE TÉHUANTÉPEC, MEXIQUE:

Longueur, 240 kilomètres ou 149·13 milles statutaires anglais; Nombre des écluses, 120; Temps du passage, 12 jours. On ne peut faire qu'un canal à écluses.

### 2.—Tracé par le lac de Nicaragua et par Costarica:

Longueur, 292 kilomètres ou 181·44 milles statutaires anglais; Nombre des écluses, 17; Temps du passage, 4 jours ½. On ne peut faire qu'un canal à écluses.

# 3.—Tracé à niveau et à ciel ouvert par l'Isthme de Panama, Colombie :

Adopté par le Congrès :

Longueur, 73 kilomètres ou 45:35 milles statutaires anglais;

Temps du passage, 2 jours;

Hauteur maximum de la tranchée au dessus de l'eau:—87 mètres = 285.4 pieds anglais, sur un parcours d'un kilomètre environ ou de 0.62 mille statutaire anglais.

En modifiant un peu le tracé, le même projet peut être exécuté, si l'on veut éviter la tranchée, avec un tunnel de 6 kilomètres ou de 3.728 milles statutaires anglais de longueur et 34 mètres = 1115 pieds anglais de hauteur au-dessus du niveau moyen de la mer.

On peut aussi à Panama construire un canal à écluses. Ce tracé comporterait

13 écluses;

On voit donc que le tracé par Panama se présente à toutes les combinaisons, en offrant des avantages sur tous les autres projets.

# 4.—Tracé par l'Isthme de San Blas, Colombie:

Longueur, 53 kilomètres ou 32.93 milles statutaires anglais; Longueur du tunnel, 16 kilomètres ou 9.94 milles statutaires anglais; Temps du passage, 1 jour.

# 5.—Tracé par l'Atrato-Napipi, Colombie :

Longueur, 290 kilomètres ou 180·2 milles statutaires anglais; Nombre des écluses, 2; Longueur du tunnel, 4 kilomètres ou 2·49 milles statutaires anglais; Temps du passage, 3 jours.

184

### NOTE.

### CANAL DE SUEZ.

Le canal de Suez a une longueur de 166 kilomètres ou de 103-15 milles statutaires anglais; les déblais qu'a nécessité sa construction se sont élevés à 75 millions de mètres cubes, mesure française, ou à 98,100,000 verges cubes, mesure anglaise.

Il n'y avait, au début, ni port de débarquement, ni chemin de fer, ni eau potable.

### CANAL DE PANAMA.

Le canal, à niveau et à ciel ouvert, par Panama, exige l'enlèvement de 46,150,000 mètres cubes ou de 60,364,200 verges cubes, mesure anglaise.

A ses extrémités sont deux bons ports très fréquentés, un chemin de fer longe le tracé, l'eau potable y est abondante.

### CANAL DU NICARAGUA.

Le canal à écluses du Nicaragua demande un déblais total de 53,793,000 mètres

eubes ou de 70,361,244 verges cubes, mesure anglaise.

A ses extrémités n'existe aucun port, car celui de Greytown sur l'Atlantique, est aujourd'hui entièrement comblé par les sables d'appart du fleuve San Juan; il n'y a pas de voie ferrée, l'eau potable y est abondante.

### MESURES FRANÇAISES ET ANGLAISES.

1 mètre, français

= 3.28 pieds anglais.

1 mètre cube, français 1 kilomètre français

= 1.308 verges cube, anglaise. = 0.62138 mille statutaire, anglais.

1 mille statutaire anglais

= 0.86755 mille géographique anglais. 1 mille géographique anglais = 1.152664 mille statutaire anglais.

# N° 51.—CANAL DE SUEZ.

L'Angleterre continue encore de cueillir les principaux profits de la marine dus à l'existence du canal de Suez, dont elle est devenue une actionnaire puissante et à large coatrôle, par suite de la politique hardie de feu Lord Beaconsfield. Des 395,840 parts de la compagnie, le gouvernement britannique en a acheté 176,602 du Khédive a'Egypte. Le canal a une longueur d'environ 100 milles et relie la Méditerrannée à la mer Rouge, raccourcissant ainsi de beaucoup la route vers l'est, au lieu du grand eircuit par le cap Horn. L'achèvement du chemin de fer Canadien du Pacifique offre sex autorités militaires d'Angleterre une autre route par où elles pourraient rapidement transporter des troupes aux Indes sans traverser un territoire étranger. canal de Suez en cas de guerre pourrait être bloqué ou obstrué par des vaisseaux submerges de manière à empêcher la navigation ou à la rendre difficile. Dans ce cas, la grande route interocéanique du Canada serait d'une valeur immense et le jour viendra peut-être où son importance au point de vue militaire sera plus sérieusement considérée qu'elle ne le semble à présent.

D'après un résumé du dernier rapport annuel de la compagnie du canal de Suez il appert que le nombre de vaisseaux qui ont traversé le canal en 1887, a été de 3,137 jaugeant 8,430,643 tonneaux. De ces 3,137 navires, 2,330 étaient anglais, et 807 appartenaient à d'autres nations, dont 183 à la France, 159 à l'Allemagne, 138 à l'Italie, 123 à la Hollande, 82 à l'Autriche et à la Hongrie, 28 à l'Autriche, 26 à l'Espagne, 24 à la Russie. 3 vaisseaux américains seulement, traversèrent le cangl. Il y passa 173,788 personnes, dont 91,996 étaient soldats, 53,415 passagers civils, et,

19,610 pélerins mahométans. (Voir "Montreal Gazette," avril 1888.

# ADDENDUM.

VOIR N° 22. PARTIE II.

### CHEMINS DE FER A LA BAIE-D'HUDSON.

CHEMIN DE FER SUBVENTIONNÉ—De Winnipeg à un point situé au Port-Nelson, ou dans les environs, sur la Baje d'Hudson.
Longueur totale
Subvention en terres
Voir acte 49 Vict., chap. 73, 1886, et aussi l'ordre en conseil, du 11 mai 1885.
Le chemin de fer devra être complété le ou avant le 11 mai 1890.
•

# CHEMIN DE FER PROJETÉ-LAC NIPISSINGUE A LA BAIE-D'HUDSON.

1ère section.—North Bay, près de l'extrémité est du		
lac Nipissingue, 20 milles à l'ouest de la station		
de Callender, sur le chemin de fer Canadien du		
Pacifique, au lac Témiscamingue	81	milles.
2ème section.—Lac Témiscamingue au lac Abittibi	94	"
3ème section.—Lac Abittibi à Moose Factory, Baie		
d'Hudson	175	"
•		
Longueur totale, environ	350	44

Une compagnie pour la construction de ce chemin de fer a été incorporée en 1884 par l'Acte 47 Vict., chap. 80.

Cet acte a été amendé par l'Acte 49 Viet., chap. 77, 1886, accordant un délai-

pour l'époque de l'achèvement.

Les travai	ıx sei	ront commend	és	2 juin	1888
La 1ère se	ction	sera achevée	en	,	1890
La 2ème	do	do	*********************		1892
La 3ème	do	do	***********		1894

# LAC SAINT-JEAN A LA BAIE-D'HUDSON.

Le lac Saint-Jean est à 350 milles ou à la même distance du poste de la Baied'Hudson près de l'embouchure de la rivière Rupert sur la Baie-d'Hudson, à l'est et au sud de la Baie James, que le lac Témiscamingue se trouve à partir de "Moose-Factory" qui est situé sur le côté ouest près de l'extrémité de la même baie.

Une ligne droite entre le lac Saint Jean et la Baie-d'Hudson passerait à environ 60 milles au sud du grand lac Mistassini qui se décharge dans la rivière Rupert dont.

le volume est aussi grand sinon plus que celui de la rivière Saguenay.

# PARTIE V.

# DÉPENSES SUR LES TRAVAUX PUBLICS CANADA,

AVANT ET DEPUIS LA CONFÉDÉRATION, 1er JUILLET 1867.

# DEPENSE

SUR LA

# CONSTRUCTION DES TRAVAUX PUBLICS,

HAUT ET BAS-CANADA,

DEPUIS LA CONFÉDÉRATION, 1ER JUILLET 1867.

SOMMAIRE de la dépense par les gouvernements provinciaux pour la construction des travaux publics du Bas et du Haut-Canada, avant la confédération, 1er juillet 1867.

			Committee and the Section 1997	
Travaux.	Bas-Canada, maintenant prov. de Québec.	Haut-Canada, maintenant prov. d'Ontario.	Totaux.	
ilganisastamikal ipanisamian assaurantajan gamanantalisatif kansalartikatipa si cambrinan 9-1904ibin 1919 (simpanisamini 1919) (simpanisamini 1919)				
	\$ ets	\$ cts.	\$ ets.	
Canaux (non compris les améliorations des rivières) Travaux sur les rivières navigables, ou amélioration	6,912,308 24	16,188,747 01	23,101,055 25	
des rivières	14,394 61	13,959 72	28,354 33	
Total, canaux et rivières	6,926,702 85	16,202,706 73	23,129,469 58	
Ports et jetées	1,366,378 66 1,144,690 70 748,783 18	855,139 53 541,300 14 597,869 49	2,221,518 19 1,685,990 84 1,346,652 67	
Chemins, y compris les ch. à barrière et de colonisat. Ponts, non compris ceux sur les chemins à barrière et de colonisation, dans le coût desquels sont	3,760,381 25	3,113,623 69	6,874,004 94	
compris les ponts	363,357 81	256,927 27	610,285 08	
institutions de charité ou dons privés  Navires provinciaux, la moitié du coût total imputé	4,094,687 85	5,141,872 85	9,236,560 70	
à chaque province	253,856 41	253,856 42	507,712 83	
Tetal du coût des travaux, non comp. les ch. de fer-	18,648,838 71	26,963,296 12	45,612,134 83	
Chemins de fer, non compris les lignes auxiliaires dans les Etats-Unis	43,276,252 42	93,486,964 58	136,768,217 00	
Total du coût des travaux, y compris les ch. de fer.	61,925,091 13	120,450,260 70	182,375,351 83	
A déduire : Dépense à même d'autres fonds que ceur du gouvernement, en tant que constatée		84,828,450 50	122,164,751 76	
Total, dépense du gouvernement	24,588,789 87	35,621,810 20	60,210,600 07	
Note A—Dépense du gouvernement sur les chemin de fer, compris ci-dessus.	7,098,893 26	13,165,906 75	20,264,800 01	

Pour les détails du sommaire ci-dessus, voir appendice nº 70 du Rapport général des Travaux publies, 1867, pages 481 à 613, par G. F. BAILLAIRGÉ.

# DEPENSES SUR LES TRAVAUX PUBLICS, CANADA

POUR

# CONSTRUCTION ET AMELIORATION, ENTRETIEN ET REPARATIONS,

1867-1886,

SHIVANT L'ÉTAT PRÉPARÉ PAR

O. DIONNE,

Comptable du Département des Travaux Publics.

N° 1.—Tableau indiquant les sommes contribuées par les municipalités, etc., pour précèdent et

-		Construction of		þı	ecèdent et	
Numéro.	Travaux.		Exercice clos			
N		1	1871.		1872.	
1 2 3 4	Ports—  Bayfield (municipalité de Stanley)  Cobourg (Commission du Havre, Cobourg)  Collingwood (Compaguie du chemin de fer du Nord)  Goderich (municipalité du Township de Goderich)  Meaford ( do de Saint-Vincent)		ψ OU			
	Total, ports					
6 7	Rivière Napanee, Ontdo Thames do	198	2,400 00		***************************************	
e C	Total, rividres		2,400 00		78 9 C VN. 4404CF	
A CAMPAGALLAND AND AND AND AND AND AND AND AND AND	Pont du Portage-du-Fort (boni par le gouvernement d'Ontario).  Grands totaux		2,400 00	252	1,500 00	

N.B.—Les chiffres dans la îre colonne de chaque année indiquent la partie de la page des "Comptes publics," sauf là où il est indiqué autrement.

1877.

51 Victoria

la construction, etc., des travaux sous mentionnés, et compris dans les tableaux qui

le 30 juin.													Total.	,
1873.			1874.			1875.			1876.			1877.	1061.	Numbro.
II. \$	cts.	II.	\$	cts.	II.	\$	ctrs.	11.	\$	5 cts.	II.	<b>\$</b> cts.	\$ etc	Į
	•••••			•••••							254 254	10,000 00 25,507 49	10,000 0 25,507 4	š
		190	15,50		237 239				*******				28,268 2 10,000 0	ì
******	3000-0		1000,,00	•••••	238			1 1				*************	10,000 (	į.
			15,50	05 09		32,7	63 26			14 # 7 00 1 1 0 1 1 0 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	.,,,,	35,507 49	83,775	5
		,			,		•• •••••	251	5,	,000 00		****** 104444 (****	5,000 (	0 6
		<u> </u>		•••••			** *****						2,400	0 7
**************************************	***			•••••			~		5,	,000 00	í		7,400	-
144 4,00	00 00			• .••••						**** 106***			5,500	)0 S
4,00	00 00		15,5	05 00		32,	763 26		5,	,000 00		35,507 49	96,675	15

A. 1888

1878-

N° 2.—Etat indiquant les sommes contribuées par les municipalités, etc., pour la précédents et suivants, depuis le 1er juillet

			to for Junior
Nom des travaux.	Dépense du Ier juillet 1867 au 30 juin 1877.		1878.
	\$ cts.		\$ cts.
Le Cap, citadelle de Québec (corporat. de la cité de Québec) Fortifications do (don de Sa Majesté la Reine)		1	*** ******** * . *******
Totaux, édifices publics			
Bayfield (municipalité de Stanley)	25,507 49 28,268 26 10,600 00 10,000 00		
Totaux, ports	83,775 75		
Rivières— Napanee, Ontario	5,000 00 2,400 00		100017 0000 0000000
Totaux, rivières	7,400 00		
Chemins et ponts— Pont du Portage-du-Fort (octroi du gouvern. d'Ontario)	5,500 00		
Grand totaux	96,675 75		
	Edifices publics—  Le Oap, citadelle de Québec (corporat. de la cité de Québec) Fortifications do (don de Sa Majesté la Reine) Salle d'exercice d'Ottawa (corporat. de la cité d'Ottawa)  Totaux, édifices publics  Ports—  Bayfield (municipalité de Stanley)	Nom des travaux.    Nom des travaux.   Ier juillet 1867 au 30 juin 1877.	Nom des travaux.

1882.

51 Victoria

Construction, etc., des travaux ci-dessous mentionnés, et comprises dans les états 1867 jusqu'au 30 juin 1882.

		F	Exercice termin	ıé le 3	o juin.	والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والم والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراجع والمراج	arin, dia binantanda paradastras saspitatos	Total pour 15 ans terminé le	0
	1879.	-	1880.		1881.		1882.	30 juin 188 <b>2.</b>	Numero,
II.	\$ ets.	п.	\$ cts.	п.	\$ cts		\$ cts.	\$ ets.	
276	2,050 00	228	2,950 00	247 246	2,500 00 2,433 33			2,500 00 2,433 33 5,000 00	1 2 3
	2,050 00		2,950 00		4,933 3	3		9,933 33	-
						274	300 00		7 8 9
		-					,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	5,000 00 2,400 00	0 10
			*************					7,400 00	0
								5,500 0	{
	2,050 00	5	2,950 00	0	4,933	33	300 0	106,909 6	0

--1886.

Nº 3.-Etar indiquant les montants contribués par les municipalités, etc., pour la Conservouon, etc., des travaux sous-mentionnés, et compris dans les états précédents et suivants.

٠.	79muN	12247007 80211221	13 14 14 16 17 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18 18
Totsl	juin 1886.	\$ cta. 2,500 00 26,085 60 26,080 30 2,414 00 7,030 00 7,030 00 7,101 00 1,751 97 10,060 00 25,354 568 26 25,268 26	10,000 00 1,000 00 10,000 00 4,202 27 2,500 00 25,000 00 5,000 00 7,000 00 21,000 00 21,000 00 21,000 00
	1886.	\$ cts. 20,537 40 3,004 73 23,532 13	25,000 00 1,984 71
	İ	*II.	228 313
juin	1885.	\$ cts	2,434,24 1,582,56 2,308,49 4,688,58 16,890,34
s le 30		11. 297 305 323 XXXIX	331 xxxix 331 xxxix
Exercice clos le 30 juin	1884.	\$ cts. II. \$ cts.	1,000 00 1,768 03 917 44 136 80 4,238 61 16,341 42 25,447 30
		II.	322 321 321 319 317 317
	1883.	\$ cts. II.	13,000 00 2,766 39 15,766 39
		ii iiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiiii	XXXI 294 316
Depuis le ler juill. 1867	Jundu zu 30 juin 1882.	\$ cts. 2,500 00  2,500 00  5,000 00  10,000 00  25,507 49	
	Travaux.	blics— itadelle de Québec itadelle de Québec ions do immgrants, Sarnia xercices de Winnipeg e poste aux, édifices publics siae-lames— Saint-Jean, NB Bayfield do	i o i
	Numbro		2011 1 1 1 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2 2

		-	-				_				5.000 00	24
	Rivières— Napanee,	2,000 00	i			2,000 00					2,400 00	22
22	Thames	Z,400 00	:			CHARLES OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PARTY OF THE PAR	-				7,400 00	
	Totsux, rividres	7,400 00	i		1	7,400 00						
	Glisgoires et estacades—	And the second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second s	311	1,600 00	•	1,600 00		*****	:		1,600 00	26
28	Gilssoires de Saincadare			Named (Spinster of Spinster)							00 000 8	2.6
	Ponts-				343	7,364 62	336	635 38		635 38	5,500 00	
27.0	Port Des Joachims	5,500 00				2,500 00				Company passes designed	19 500 00	
0	T Or one Section 10 T	00 000		The state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the s		7,364 62	:	635 38	•	635 38	19,000 00	
	Totaux, ponts							96 109 19		50,486 84	234,214 42	
	Gronds totanx	106,909 08		17,366 39	:::	33,342 34		20167				
					-			Doutio of name	գո ւթը	* Dantie et nage du rapport de l'auditeur général.	ır.général.	
	a. Présent de Sa Majesté la reine.		ôts de	garantie confis	lués au	<ol> <li>Dépôts de garantie confisqués aux entrepreneurs.</li> </ol>		Send as on me				

51 Victoria.

A. 1888

Résume de la dépense annuelle, dans chaque province, pour la construction et l'amélioration des travaux publics, du 1er juillet 1867

					0.	STATE OF THE PERSON NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN COLUMN NAMED IN C	PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRIPTION OF THE PARTY AND DESCRI			-
Année.	Nouvelle- Ecosse.	Ile du Prince- Edouard.	Nouveau- Brunswick.	Québec.	Ontario.	Manitoba.	Territoires du Nord-Ouest	Colombie- Britannique.	Divers.	Total.
	\$ cts	\$ cts.	\$ cts	\$ cts.	<b>\$</b> cts	\$ cts.	sto &	& cts.	♣ cta.	. cts.
1868 1869 1870 1871 1872 1873	485,206 212,068 420,800 1,163,816 1,798,130 1,553,792	00 000 (69	23,090 19 109,272 81 1,020,327 42 909,169 15 2,544,835 81 2,879,278 32 2,141,337 86	138,939 77 62,432 99 387,909 49 1,399,861 24 1,670,722 69 1,614,502 99 1,524,390 78	133,510 38 183,298 76 202,916 99 263,730 86 768,459 05 1,097,752 09 1,533,625 49	4, 213, 13, 52, 565, 60, 72, 717, 15, 146, 805, 44, 131, 128, 07, 120, 806, 13	15,232 30 11,443 35	15,074 16 274,683 44 143,292 65 206,341 75	130 18 2,776 32 2,330 55 6,778 19	779,877 38 570,285 80 2,099,761 44 3,835,802 00 7,206,413 30 7,422,076 82 6,729,824 67
Total.	6,761,358 87	00 000'69	9,626,311 56	6,792,749 95	4,182,292 62	528,235 52	32,675 65	639,392 00	12,015 24	28,644,031 41
1875 1876 1878 1879	1,433,812 58 683,243 17 566,366 41 238,412 84 238,123 09	85,393 79 120,909 25 266,425 60 61,183 08 72,857 08	1,782,061 44 634,529 87 773,230 77 436,594 40 314,788 42	1,588,187,87 1,397,275,70 2,303,292,78 1,701,403,30 1,481,659,12	2,401,697,15 4,143,771,35 3,941,443,00 3,736,133,59 3,652,781,55	326,467 20 967,823 23 383,871 58 958,835 99 446,273 41	236,363 63 614,864 87 138,611 87 71,343 44 16,150 60	522,582 06 423,065 32 327,524 21 160,127 97 89,624 01	14,660 97 8,519 56 5,870 89 8,886 99 17,828 15	8,391,226 69 8,994,002 32 8,706,637 11 7,372,921 60 6,330,085 43
Total.	3,159,958 09	606,768 80	3,941,204 90	8,471,818 77	17,875,826 64	3,083,271 41	1,077,334 41	1,522,923 57	55,766 56	39,794,873 15
1880 1881 1882 1883 1884 1886	1	49, 755 99 52,058 44 37,641 02 99,340 63 117,498 06 183,968 40 128,579 72	432,962 85 363,882 26 263,885 20 630,297 27 714,796 96 736,212 39 765,542 47	2,724,989 97 1,500,736 14 1,508,636 64 2,192,518 17 2,311,468 25 1,573,185 61 2,047,360 65	3,656,606 62 4,047,365 07 2,676,566 33 3,389,204 64 6,861,855 48 7,751,268 57 3,228,275 25	1,708,014 88 947,639 03 58,063 32 81,321 08 184,161 40 167,765 69 258,280 31	67,387 99 45,261 13 1,754,678 21 4,190,399 58 80,424 16 91,242 90 11,243 90	144,545 54 1,057,396 36 1,729,138 91 3,861,594 00 6,821,260 95 4,409,686 65 3,831,528 28	12,455 36 16,217 85 36,036 23 35,818 86 69,469 48 50,670 08 24,964 71	8,965,734 07 8,290,641 17 8,427,127 19 15,426,2 76 18,861,245 29 15,391,418 73 10,810,160 03
Total.	3,831,690 72	728,842 26	3,897,090 40	13,858,894 83	31,611,131 96	3,405,245 71	6,353,300 10	21,855,150 69	245,632 57	85,786,979 24
Grand	13,753,007		17,464,606 86	00 109 489 KK	F2 640 9K1 99	7 016 753 64	7.483.310.16	24.017.466.26	313.414.37	154,225,883 80
rota.	13, 102, 985 30	11.15,102,382 36   1,402,011 to   1,102,020 to   20,100,100   1,100,100 to   2,100,100 to   2,100,100 to   2,100,100 to   2,100,100 to   2,100,100 to   2,100,100 to   2,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,100,100 to   3,10	préparé on a t	ransféré \$22.30	de la Nouvelle-	Ecosse au Nouv	eau-Brunswick,	pour le canal c	le la Baie-Ver	te en 1876-77.
١.	T		•							,

200

Depenses imputables aux travaux autorisés par actes spéciaux du parlement du 1er juillet 1867 au 30 juin 1886.

,	Montant	Dépenses du ler inillet.	**************************************		Ex	Exercice terminé le 30 juin,	niné le 30	juin,			Total	
	autorisé.	1867, 8u 30 juin, 1882.		1883.		1884.	18	1885.	1	1886.	30 juin 1886.	Numbr
Fleuve Saint-Laurent — Approfondisse- ment entre Onéhec et Montéral	€-	·		€		€		69		69	& cts.	
36 Vic., chap. 60\$1,500,000 45 do 48	2,680,000	1,500,000	xiii.	280,000	XXXV.	110,000	110,000 Exxxvii.	300,000		149,504 10	1vii.   149,604 10   2,339,604 10	P4
45 do 47	2,875,000	1,405,000	xiii:	66,540	xxxv.	200,529	xxxvii.	282,931	lvii.	431,493 85	431,493 85 2,389,493 86	67
100,000	750,000	350,600	×iii.	75,000	XXXV.	137,000	xxxvii.	116,000	lvii.	52,000 00	724,000 00	က
Havre de Trois-Kivieres	82,000				-				lvii.	81,557 97	81,557 97	ঝ
Totaux	6,387,000	3,255,000		421,540		*447,529		692,931	;	717,555 92	5,534,555 92	

le gouvernment folden 27, par O. Dionne, comptable Rap. T. P., 1885-86.

1867-

# CONSTRUCTION ET AMÉLIORA

Relevé de la dépense, du 1er juillet 1867

		E	Intrée dans la	Confédératio	N.
	Travaux.	ler juil. 1867.	ler juil. 1873.	ler juil	let 1867.
Numéro.		Nouvelle- Ecosse.	Ile du PE.	Nouveau- Brunswick.	Québec.
3 4 5 6 7 8 9 10	Chemin de fer Intercolonial  do de la Nouvelle-Ecosse et du Nouveau-Brunswick Chemin de fer de Prolongement-Est do Ligne-Directe do de l'1ie du Prince-Ed do du Pacifique Pont de ch. de fer de Côteau-Landing. Embranchement de Carleton Inspection des chemins de fer Subventions Canaux Chaussée le long du lac Saint-François	1,801,461 89 1,286,551 68 127,312 41 7,897 85 518,466 20	\$ cts.	\$ cts. 13,181,560 39 824,689 28 14,215 13 85,610 69 6,451 63 297,600 00 44,387 53	\$ cts. 10,423,024 67 20,697 44 522 00 7,715 56 1,200,264 00 12,137,918 78 9,317 82
15 16 17 8 19 20 21	Totaux, chemins de fer et canaux.  Edifices publics	377,607 65 1,195,349 90 117,402 66 125,594 42 71,694 29 429,528 99 72,413 35 2,389,591 26	621,729 78  167,459 77 416,754 62 45,143 54 24,518 07  56,591 94 72,413 34  782,881 28 1,404,611 06	14,454,514 65  1,625,998 11 823,766 25 177,817 22 116,202 41  2,866 34 20,421 73 171,107 10 72,413 35  3,010,114 51 17,464,639 16	23,799,460 27  2,691,635 43 849,431 68 557,677 97 38,143 89 355,357 87 105,165 06 273,695 97 380,488 05 72,413 36  5,324,003 28  29,123,463 55

N.B.—Pour les sommes contribuées par les municipalités, etc., pour la construction ou les améliorations des travaux publics, voir état nos 1, 2, 3, sur les pages précédentes.

a Y compris \$20,431.61 déponsées dans le Maine, E.-U.

b do \$196,292.36 dépensées sur l'embranchement du Cap Traverse, savoir : 1882-2. \$ 494.00

Total ...... \$196,292 36

1886.

51 Victoria.

# TION DES TRAVAUX PUBLICS.

(date de la Confédération) au 30 juin 1886.

-				Confédération	ntrée dans la (	E
	Total jusqu': 30 juin 1886	Divers, non réparti à aucune des	20 juillet 1871.	t 1870.	15 juille	ler juillet 1867.
Numéro.		provinces.	Colombie- Britannique.	Territoires du Nord-Ouest	Manitoba.	Ontario.
ets.	\$ 31,226,349	\$ cts.	\$ ets.	\$ cts	\$ cts.	\$ ets.
68   3 83   78 94	2,626,151 $1,286,551$ $184,801$ $6$ $621,729$ $c$ $60,845,727$	a 22,576 85	21,972,232 70	6,865,698 70	5,805,617 33	26,202,179 21
69 66 00 43	522 85,610 30,226 3,362,494 29,898,688 9,317	d 8,161 62 42,575 12	422,520 00	32,675 65	50,000 00	1,392,110 00 17,122,725 15
15	130,178,171	73,313 59	22,394,752 70	6,898,374 35	5,865,617 33	44,717,014 36
15   1 0 60   1 2 93   1 3 93   1	e 11,148,549 7,173,841 1,326,530 472,662 426,818 1,243,636	193,909 83 17,112 96 1,919 62	369,639 02 987,571 80 69,281 12 28,133 62	452,867 29 33,620 63	e 657,263 24 1,776 39 76,818 20 47,105 69	2,882,057 55 248,775 26 91,045 21 71,461 06
7 95   1 5 11   2 3 40   2	f 1,374,486 g 289,653	11,882 98 4,869 47	102,963 76 65,124 24	1,919 53 76,528 36	376,508 93 72 00 1,690 86	757,674 32 23,868 86 265,185 46
	$\begin{array}{ c c c c c c c c c c c c c c c c c c c$	10,405 92	1,622,713 56	564,935 81	1,161,135 31	8,952,236 86
3 80	154,225,888	313,414 37	24,017,466 26	7,463,310 16	7,016,752 64	53,669,251 22

\$ 1,374,486 11

g Dépensées par le ministère de la marine.

h Monument Cartier \$ 10,346
------------------------------

\$ 10,405 92

^{1883-4. 120,745 94} 1884-5. 70,394 09 1885-6. 4,668 33

c Y compris \$24,529.87,912—Subvention payée à la Uie du chemin de fer Canadien du Pacifique. d Dépensées aux États-Uais. Voir l'état n° 24, de l'an lexe n° 27 par O. Dionne, comptable, Rap. T. P , 1895-86.

1867-

## ENTRETIEN ET REPARATION

Relevé de la dépense, pour chaque province,

-				
		Entrés	dans la Confé	DÉRATION
	Travaux	1er juillet 1867	ler juillet 1873	ler juillet 1867
Numéro.	e.	Nouvelle- Ecosse	Ile du PE.	Nouveau- Brunswick.
4.	Obamin de for Leavel	\$ cts.	\$ ets.	\$ cts.
2: 3: 4: 5: 6:	Ohemin de for Intercolonial	8,441,110 60 83,226 24 213,839 14 	2,456,744 20	13,150,033 51
	Totaux, chemins de fer et canaux	8,772,213 32	2,456,744 20	13,150,033 51
9- 10	Edifices publics	3,945 19	30,384 22 5,411 12 1,912 55	56,424 13 16,865 28 15,057 57
13 14 15	Briteres — Entretien des bouées, etc	39,080 35 160 09	9,749 40 27 64	250 00 28,496 73 27 64
170	Chemins et ponts	10,869 48	24,333 25	9,576 76
18 19 20	ArpentagesArbitrages			
21 22	Service de remorq. entre Montréal et Kingston A gent et dépenses contingentes, ColBrit Divers	******************	**************************************	**************
	Totaux, travaux publics	187,223 19	86,963: 46	171,902 36
	Grands totaux	8,959,436 51	2,543,707 66	13,321,935 87

Voir l'état n° 9, annexe n° 27, par O. Dionne, comptable, Rapport des travaux publics, 1885-86. Les dépenses jusqu'au ler juillet 1887, secont données en détail, par le comptable, dans le supplément du Rapport des travaux publics, 1887-88.—G F.B. 1886.

DES TRAVAUX PUBLICS-Fin.

du 1er juillet 1867 (date de la Confédération), au 30 juin 1886.

CORD CORD CORD CORD CORD CORD CORD CORD	Entrée dans la Confédération.						
ler juill	et 1867.	15 juille	et 1870.	20 juillet 1871.	Divers, non réparti à aucune des provinces.	Total jusqu'au 30 juin 1886.	·
Québec.	Ontario.	Manitoba.	Territoires du NO.	Colombie Britannique.	provinces	namely property and applications of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contractions of the contraction of the contraction of the contractions of the contraction of the contracti	Numéro.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	
2,872,178 63 9,768,384 41	4,355,334 94	320,787 18			33,472 08 86,390 25 119,862 33	28,487,349 89 83,226 24 213,839 14 2,456,744 20 320,787 18 33,472 08 7,347,941 16	1 2 3 4 5 6 7
400,855 75 19,896 81 37,930 74 142 98 3,008 26 25,140 85 46,502 66 842,787 43 1,063 39 47,477 93	3,667,520 57 38,333 86 30,448 92 213 70 12,298 51 61,197 91 494,945 54 526,872 17 67 82	71,734 27 9,514 68 4,000 00 88 00 74,983 11	8,547 76 695 00 1,668 17	22,023 59 2,735 00 1,389 35 21,353 11	1,367 15 2,378 46 13,036 17 2,221 13 13,230 82 48 52 28,769 41	4,335,552 72 92,865 61 104,245 63 13,392 85 3,258 26 137,340 08 121,234 76 1,337,781 49 602,918 67 694,160 29	8 9 10 11 12 13 14 15 16 17
156,372 07 48,151 43	191,249 62 48,151 41	6,475 86	1,113 99	5,658 71 29,235 41	42,410 75 103,650 15 11,919 37	516,174 79 103,650 15 96,302 84 29,235 41 11,919 37	18 19 20 21 22
1,629,330 30	5,071,300 03	166,795 92	86,319 83	581,165 90	219,031 93	8,200,032 92	
11,397,714 71	9,426,634 97	487,583 10	86,319 83	581,165 90	338,894 26	47,143,392 81	

# CANADA

# RAPPORT ANNUEL

рπ

# MINISTRE

DES

# CHEMINS DE FER ET CANAUX

POUR LE

DERNIER EXERCICE, DU 1er JUILLET 1886 AU 30 JUIN

1887

CONCERNANT LES CONSTRUCTIONS SOUS SON CONTROLE.

SOUMIS EN CONFORMITÉ DES DISPOSITIONS DES STATUTS REVISÉS DU CANADA CHAPITRE 37, ARTICLE 28.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES,



OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE., RUE WELLINGTON 1888.

CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE:

PAGE.

# MATIERES DU RAPPORT.

## CHEMINS DE FER.

Distances—Ligne-mère	x
Embranchement d'Algoma au Sault Sainte-Marie Communications à l'est et au sud de Callander Arrêtés du conseil autorisant le transfert de parties de la ligne à la compagnie. Transfert du chemin de fer de la Rive-Nord à la compagnie.	x xi xii xiii xiv xv
CHEMINS DE FER DU GOUVERNEMENT:	
Longueur des lignes Situation financière	xvi xvi
Intercolonial:	
do do do revenu	xvii xviii xviii xviii xviii xx xx xx xxi xxi
CHEMIN DE FER DE L'ÎLE DU PRINCE-EDOUARD:	
Dépenses portées au compte du capital et du revenu	xxii xxiii xxiii xxiv xxiv
LIGNES SUBVENTIONNÉES:	
do do 1884	xxvi xxix xxix xxvii xxix xliv
ACTION DU GOUVERNEMENT RELATIVEMENT A CES LIGNES.	
Chemin de fer Albert du Sud	liv xxiv lxxi lv lvi lvii lvii lviii lviii lviiii lixiii

Ot 1 2 5 2 0 0 2 0 0 1	1:
Chemin de fer du Grand-Est	lxi lxi
	lxxvii
Chemin de fer de Jonetion de Guelph	lxi
Chemin de fer d'Embranchement de Harvey	lxii
Ohemin de fer International	lxii
Chemin de fer de Irondale, Bancroft et Ottawa	lxii lxii
Chemin de fer de Joggins Chemin de fer de colonisation du lac Témiscamingue.	lxiii
Chemin de fer de L'Assomption	lxiii
Chemin de fer de L'Assomption	lxiii
Chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest	lxxviii
Chemin de fer de Colonisation du Manitoba Sud-Ouest	lxxviii
Chemin de fer de Colonisation du Manitoba Sud-Ouest  Chemin de fer de Colonisation du Manitoba Sud-Ouest  Chemin de fer de Montréal et de la jonction de Champlain  Chemin de fer de Montréal au lac Maskinongé	lxiv Ixiv
Chemin de fer de Montréal et Sorel	lxiv
Oompagnie de chemin de fer et de houille de Medicine-Hat	lxxv
Chemin de fer du Nouveau-Brunswick et de l'Ile du Prince-Edouard.	lxiv
Chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec	lxv
Chemin de fer du Nord et de la Jonction du Pacifique—Gravenhurst à Callander	lxv
Chemin de fer Northern and Western	lxvi
Chemin de fer Central de la Nouvelle-Ecosse.	lxxix lxvii
Chemin de fer de l'Ontario et du Pacifique	lxvii
Chemin de fer de Pontiac et de la Jonction du Pacifique	lxviii
Chemin de fer Québec-Central.	lxviii
Chemin de fer Québec-Central.  Chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean.  Compagnie de chemin de fer et de bateaux de Qu' Appelle, lac Long et Saskatchewan.	lxix
Compagnie de chemin de fer et de bateaux de Qu'Appelle, lac Long et Saskatchewan.	lxxx
Ligne Directe (à l'est et à l'ouest de Moncton)	lxix Ixxiii
Chemin de fer de la vallée de Stewiacke à Lausdowne.	lxxiii
Chemin de fer de Témiscousta-De la Rivière du Loun à Edmundaton	lxxiv
Chemin de fer de Toronto, Grey et Bruce	lxxiv
Chemin de fer des Comtés de l'Ouest	lxxv
Chemin de fer du Pacinque de l'Ouest d'Untario	lxx <b>v</b> lxxxi
Obumpagnie de steintil de let et de navirés de winnipeg à la baie-à findson	lxxxii
Tunnel by detroit de Northumberland	lxxxii
Compagnie de chemin de fer et de navires de Winnipeg à la Baie-d'Hudson	lxxxiii
Commission royale des chentrs de fer	lxxxiii
CANAUX:	
Liste des canaux	lxxxiii
Revenue	lxxxiv
LE FLEUVE SAINT-LAURENT ET LES LACS:	
Information générale	lxxxv
CANAL DE LACRINE	lxxxvi
CANAL DE BRAUHARNOIS	lxxxvii
	ixxxvii
CANAUX DE WILLIAMSBURGH :	
Canal de la Pointe Farran	lxxxi
Canal du Rapide-Plat	lxxxi
Canal des Galops	X
	x
Canal Welland:	
Ligne principale du lac Ontario au lac Erié	x
Bras de la rivière Welland	X
Canal d'alimentation de la Grande-Rivière	x
Branche de Port-Maitland	
Nouveaux travaux	. xc
Montréal, Ottawa et Kingston:	-
Description générale Tableau des distances	. xci
Reluse Sainte-Anne	. xci
Canal de Carillon	. xei
Uanal de Grenville	. xcv
Canal Rideau	. xcv
Canal Tay, travaux de construction	. xevi

HAUT DE LA RIVIÈRE DES OUTAOUAIS:	
Ecluse et digue de la Culbute	xcvi
RICHELIEU ET LAC CHAMPLAIN:	
Description générale Ecluse et barrage de Saint-Ours Canal Chambly	xeviii xeix c
RIVIÈRE RICHELIZU	c ci
NAVIGATION DE LA RIVIÈRE TRENT:	
Description	ci cii civ
CANAL MURRAY	ev evi evi

#### CARTES.

#### (ENTRE LE RAPPORT ET LES ANNEXES.)

1. Carte générale du Canada.

2. Nouvelle-Ecosse, Cap-Breton, Ile du Prince-Edouard et partie du Nouveau-Brunswick. 3. Nouveau-Bruswick et parties du Maine et de Québec.

4. do
5. Ontario Est et partie de Québec.
6. Ontario-Ouest. do y compris Montréal. do

7. Manitoba et Assiniboine.

#### DIAGRAMMES.

(ENTRE LES PAGES 176 ET 177.)

De Liverpool à Yokohama et Shanghaï, indiquant les distances par les différents chemins de fer transcontinentaux.

# ANNEXES.

	DACB
Etat de la dépense durant l'exercice	177 179 10 11 14
Rapport par C. Schreiber, ingénieur en chef et gérant général des chemins de fer du gouver- nement, sur les chemins de fer qui reçoivent une subvention en argent	92
RAPPORTS DES SURINTENDANTS, ETC. :-	
CHEMINS DE FER DU GOUVERNEMENT.	
Chemin de fer Intercolonial—	
Rapport par D. Pottinger, surintendant en chef do T. J. Williams, premier comptable do P. S. Archibald, ingénieur en chef do H. A. Whitney, mécanicien en chef Tableau des accidents	22 31 38
Chemin de fer de Prolongement-Est—	
Rapport par D. Pottinger, surintendant en chef do T. Williams, premier comptable et trésorier. do H. A. Whitney, mécanicien en chef do P. S. Archibald, ingénieur en chef Tableau des accidents.	55 60 60
Chemin de fer d'embranchement de Windsor-	
Rapport par D. Pottinger, surintendant	64
Chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard-	
Rapport par J. Unsworth, faisant fonction de surintendant	. 73 81
CANAUX.	
Canal de Beauharnois.  Canal de Chambly  do Chambly  ar E. H. Parent,  Ingénieur-surintendant.	. 95 . 96 . 99
Rivière Richelieu, par L. G. Papineau	t 10 <b>0</b>
CANAUX DE LA RIVIÈRE OTTAWA—Construction—Entretien:  Sainte-Anne, Grenville, Carillon et Culbute	. 105

CANAL DE CORNWALL	107
par D. A. McDonnell,	10.
Surintendant.	
CANAUX DE WILLIAMSBURG.	108
par A. G. Macdonnell,	
Surintendant.	
Etat indiquant la profondeur de l'eau sur les buscs d'écluse des canaux de Williamsburg	109
CANAL WELLAND (nouveau)	111
do (ancien)	118
Canal d'alimentation de la jonction à Dunnville et Port-Maitlandpar Wm. Ellis,	123
Surintendant.	
Etat indiquant la profondeur de l'eau sur les buscs d'écluse à Port-Dalhousie et Port-	
Colhorne (engine conel)	116
Colborne (ancien canal)	110
Surintendant.	
CANAL RIDBAU	125
CANAL TAY	127
par F. A. Wise, Ingénieur-surinténdant.	
TRAVAUX DU CANAL TRENT	128
par Richard B. Rogers,	
Ingénieur-surintendant intérimaire.	
CANAL SAINT-PIERRE par Henry F. Perley,	130
par Henry F. Ferrey, Ingénieur-dirigeant.	
CANAUX DU HAUT DU SAINT-LAURENT ET DE LA VALLÉE DE LA TRENT	131
Canal Murray.	
Améliorations des Rapides des Galops.	
Canal du Rapide-Plat. Canal de Cornwall.	
Navigation de la Trent.	
Barrage de Lakefield.	
Barrage de la Pointe de Young.	
Canal de Burleigh.	
Canal de Buckhorn. Canal des Chutes Fénelon.	
par T. S. Rubidge,	
Ingénieur-dirigeant.	
Liste des contrats passés pour la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique	134
Navigation du Saint-Laureut, tableau des distances	135
Tableau des distances entre Ottawa et Kingston	136
Tableau indiquant la date de la fermeture des canaux en 1886 et leur ouverture en 1887	137
Tableau des contrats entre le 1er de juillet 1886 et le 30 juiu 1887	138
Tableau général indiquant:— 1. Les pouvoirs hydrauliques et autres propriétés publiques loués sur les canaux et che-	
mins de fer, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1887	144
2. Les proprietes achetees et vendues par le ministère, pendant l'exercice terminé le 30	
juin 1887	148
3. Conventions au sujet des subventions	160
Etat des réclamations soumises aux arbitres officiels, et décision de ces derniers, ayant rapport au département des chemins de fer et canaux	164
Liste des chemins de fer en faveur desquels le parlement a voté des subventions	168
Octrois en vertu des actes des subsides, annulés ou amendés par des actes subséquents du par-	200
lement	174

# RAPPORT

#### 1886-1887.

A Son Excellence le Très honorable marquis de Lansdowne, gouverneur général du Canada, etc., etc.

#### PLAISE A VOTRE EXCELLENCE:

J'ai l'honneur de soumettre le rapport du ministre des chemins de fer et canaux, pour l'exercice terminé le 30 juin 1887.

Le présent rapport est soumis conformément aux dispositions des Statuts revisés du Canada, 1886, chap. 37, article 28.

Les rapports annuels des ingénieurs en chef, les rapports spéciaux et généraux des surintendants des chemins de fer et canaux, et ceux d'autres officiers du département, forment l'annexe.

Ci-joint (annexe 1, page 3) on trouvera un état indiquant les sommes déboursées, pendant le dernier exercice, pour la construction, la réparation et l'entretien des divers travaux placés sous le contrôle de ce ministère.

#### CHEMINS DE FER.

Le présent rapport a trait aux chemins de fer du Canada sur lesquels le gouvernement fédéral a un contrôle direct, et à d'autres pour la construction desquels des subventions ont été autorisées.*

Tous les ans, le département prépare et dépose devant le parlement un rapport statistique spécial contenant les relevés fournis par les compagnies de chemins de fer, suivant les exigences de la loi. Ces relevés donnent des renseignements sur l'exploitation des chemins de fer du Canada.

^{*} Il est bon de faire observer que tandis que les rapports fournis par les officiers surinteudants, et qui se trouvent aux annexes, ne s'appliquent qu'à l'exercice seulement, le rapport général du ministre contient des renseignements, sur les points intéressants qui se rattachent à des lignes subventionnées, allant jusqu'à la fin de décembre 1887.

8-B

#### CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

Le présent rapport ne traite pas des différents embranchements et prolongement de la compagnie, mais seulement de la partie principale qui forme la ligne de communication entre l'Atlantique et le Pacifique et qui a reçu l'aide de l'Etat.

#### Ligne-mère.

		Milles.
De Québec à la Jonction de Saint-Martin (13 milles au nord de Montréal)	v t	159
De Montréal (point de départ de la navigation trans-	-	,
atlantique) à la Jonction de Saint-Martin		13
De la Jonction de Saint-Martin à Callander		331
ਕਰੀ ਜੋ ਜੋ ਜੋ ਜੋ ਹੈ ਹੈ De Callander à Port-Arthur	649	
De Port-Arthur à la Rivière-Rouge (vis-à-vis Winni-	•	
peg)	428	
De la Rivière-Rouge à Savona's-Ferry	1,257	
De Savona's-Ferry à Port Moody, océan Pacifique	213	
Pour recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognition of the recognit	-	2,547
Total, de Montréal à Port-Moody, Burrard-Inlet		2,891

La compagnie a prolongé sa ligne en construisant un embranchement de 15 milles de long entre Port-Moody et Vancouver, Burrard Inlet. Elle a aussi un embranchement qui s'étend jusqu'à New-Westminster, sur la rivière Fraser.

Le commencement de l'exercice 1886-87 voyait la ligne-mère terminée et mise en état d'exploitation d'un océan à l'autre : le 28 juin 1886, le premier train direct partait de Montréal pour Port-Moody.

L'extrait suivant du rapport de l'année dernière a pour but de remettre sous les yeux du public ce qui a été fait dans le cours de l'exercice pour régler les affaires entre le gouvernement et la compagnie en vertu du contrat, et les différentes conventions financières qui ont été passées de temps à autre et dans les quelles le gouvernement a été partie, après que la compagnie eut payée sa dette à l'Etat.

Le 30 mars 1886, il fut passé, sujet à l'approbation du parlement, une convention par laquelle la compagnie s'engageait à rembourser au gouvernement la somme qui lui avait été avancée à même les \$20,000,000 garantis par les obligations portant première hypothèque, c'est-à-dire \$19,150,700, somme qui constituait

sa dette, avec l'intérêt tel que prescrit par l'acte, et de son côté le gouvernement s'engageait à accepter une partie des terres de la compagnie pour la balance, savoir, \$9,880,912 avec intérêt, la valeur des terres étant calculée à \$1,50 l'acre.

Le 2 juin 1886, sanction était donnée à l'acte 49 Vic., chap. 9, ratifiant cette convention.

Des mesures furent immédiatement prises pour la mettre à effet. Le 1er mai 1886, la compagnie payait \$9,987,347.28, et le 1er juillet une autre somme de . \$9,163,352.72: total, \$19,150,700.

La balance à être couverte par l'acceptation des terres étant de \$9,880,912, ou, avec intérêt jusqu'au 1er mai 1886, \$10,189,521.33, la concession de terres sera réduite par un nombre équivalent d'acres, calculé, tel que prescrit par l'acte, à \$1.50 l'acre, savoir, 6,793,014 acres, laissant la subvention de terres à 18,206,986 acres :

En vertu d'une disposition spéciale de cet acte, 49 Vic., chap. 9, autorisation était donnée de remettre la garantie retenue, en vertu des termes du contrat passé avec la compagnie, pour assurer l'exploitation continue du chemin pendant dix ans, si la retenue de cette garantie ne paraissait pas nécessaire dans l'intérêt public lorsque le chemin de fer aurait été terminé et ouvert au trafic jusqu'à la mer. Cette garantie était de \$5,000,000 en bons des concessions de terres.

Le 2 novembre 1886, un arrêté du conseil fut pris à l'effet d'autoriser le règlement de toutes les matières pendantes entre le gouvernement, et en conséquence une convention finale fut signée les 16 et 20 du même mois, comprenant: l'acceptation par le gouvernement des travaux exécutés par la compagnie comme remplissant les conditions du contrat; le transfert à la compagnie, et sur acceptation par elle des parties du chemin construites par le gouvernement, celui-ci devant exécuter ce qui pourrait manquer dans la section ouest; le paiement, à la compagnie, de la balance de sa subvention; la remise de la garantie retenue pour assurer l'exploitation; et le dépôt par la compagnie, entre les mains du gouvernement, de \$1,000,000 de bons des concessions de terres comme garantie que la compagnie améliorera, quand elle en sera requise par le gouvernement, la partie de sa ligne passant par Mount Stephen, dans les montagnes Rocheuses. On trouvera aux annexes, page 179, une copie de cette convention et de l'arrêté du conseil qui l'autorise.

Les conditions de la dite convention ayant été remplies, le chemin tout entier est aujourd'hui la propriété de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

#### PAIEMENTS A LA COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

#### Compte de la subvention.

Subvention en vertu du contrat \$25,000,000 00 Payé jusqu'à la clôture de l'exercice						00
1882-83 (30	) juin 188	3)	<b>\$</b> 7, <b>5</b> 33, <b>0</b> 76	60		
Payé au cour	s de l'exe	cice 1883-84.	7,254,208	37		
. "	"	1884-85.	6,862,201	00		
"	66	1885-86.	2,890,427	00	*	
Du 1er juille	t 1886 a	u 31 déc. 86.	460,087	13		
			Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction of the Contraction o	-	\$25,000,000	00

#### COMPTE DE PRÈT DU CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

Non compris le co PAIEMENTS faits par le gouvernement à la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique durant les exercices—	
1883-84\$10,953,462 1884-859,701,438 1885-86995,800  ——\$21,650,700  Pour payer dividendes semi-annuels de 3 pour 100 sur \$65,- 000,000 d'actions jusqu'au 17 août 1893	ler mai—Argent
\$29,031,612	\$29,031,612 00 ==================================

EMBRANCHEMENT D'ALGOMA ET PONT DE CHEMIN DE FER DU SAULT SAINTE-MARIE.

Sous l'autorité de l'Acte 49 Vict., chap. 9 (1886), il fut prescrit que la compagnie pourrait, après avoir réglé et payé sa dette au gouvernement, émettre des obligations hypothécaires sur sa ligne de chemin de fer, construite ou à être construite, entre sa ligne mère (à la Junction de Sudbury) et le Sault Sainte-Marie, obligations dont les produits seraient appliqués à l'achèvement de l'embranchement et du pont qui traverse la rivière Sainte-Marie, les règlements autorisant cette émission étant xii

approuvés par le gouverneur en conseil. La compagnie ayant passé les dits règlements, ils furent sanctionnés par un arrêté du conseil portant la date du 19 mai 1887, et la compagnie se mit à construire le reste du chemin, c'est-à dire la partie comprise entre Algoma-Mills et le Sault. Un pont traversant la rivière Sainte-Marie a été aussi construit en vertu de la charte accordée à la compagnie de ponts du Sault Sainte-Marie. Par l'achèvement de cet embranchement et du pont, une communication directe est établie avec le réseau de chemins de fer américains. Les travaux ont été poussés rapidement, et à la date du présent rapport (31 décembre 1887) l'embranchement et le pont sont de fait terminés.

D'après le contrat qu'elle a passé avec le gouvernement, la compagnie a droit de recevoir, pour cet embranchement, les terrains nécessaires à la chaussée, aux gares, etc., si ces terrains appartiennent à la couronne.

COMMUNICATIONS AVEC L'EST ET LE SUD À PARTIR DE CALLANDER.

L'acte du chemin de fer Canadien du Pacifique prescrivait la construction, à l'aide d'une subvention, d'une ligne devant raccorder la tête de ligne de l'est aux chemins de fer déjà existants ou qu'il était question de construire à l'est. Le 4 novembre 1874, la subvention de \$12,000 par mille autorisée par cet acte fut accordée par arrêté du conseil à la compagnie du chemin de fer Canada Central pour 120 milles de prolongement de son chemin jusqu'à environ 85 milles de la baie Georgienne (baie de laquelle il était alors question de faire partir un prolongement vers l'est); le total de cette subvention s'élevait à \$1,440,000. Le 18 avril 1878 il fut pris un arrêté du conseil, ratifié le 7 mai suivant par une résolution de la Chambre des Communes, autorisant l'acceptation d'une proposition faite par cette compagnie à l'effet de construire moyennant la dite subvention une ligne de raccordement partant de son chemin à Pembroke, et allant vers l'ouest jusqu'à un point, à l'angle sud est du lac Nipissingue, plus à l'ouest qu'on ne l'avait proposé dans le principe. Les travaux furent commencés, et le chemin fut terminé en 1883. La ocmpagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique acheta ce chemin, ainsi que le chemin entre Pembroke et Ottawa, 105 milles. En 1882, la compagnie fit l'acquisition de la section entre Ottawa et Montréal connue sous le nom de Division Quest du chemin de fer Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, construit par la province de Québec, qui en était propriétaire, et ayant 120 milles de long; et en 1885 elle acquérait, sous l'autorité d'une loi spéciale, le chemin de fer de la Rive-Nord, entre Montréal et Québec, également construit par le gouvernement provincial, et complétait ainsi la ligne de communication par voie ferrée entre les côtes de l'Atlantique et du Pacifique.

Au sud de Callander, un raccordement au réseau d'Ontario est fait par une ligne subventionnée, le chemin de fer Northern and Pacific Junction,

Le tableau suivant indique la longueur totale du chemin, sur la ligne-mère, complétée chaque année par la compagnie de manière à permettre aux convois d'y circuler régulièrement:

[1887]

A la fin d	e 1881	Milles. 161	Total. 161
do	1882	440	601
do	1883	<b>47</b> 3 .	1,074
do	1884	358	1,432
do	1885	477	1,909

Ci-suivent les dates des arrêtés du conseil autorisant de transférer à la compagnie la possession des parties de la ligne construites par le gouvernement et le droit de les exploiter:—

Par arrêté du conseil du 9 avril 1881,—l'embranchement de Pembina et la partie comprise entre Selkirk et le Lac-à-la-Crosse.

Par arrêté du conseil du 12 janvier 1882,—la partie entre Telford (Lac-à-la-Crosse) et Portage-du-Rat.

Par arrêté du conseil des 2 et 30 avril 1883,—"Section B" depuis la Rivièrede-l'Aigle jusqu'à Kéwatin (3 milles à l'ouest de Portage-du Rat), couvrant aussi l'exploitation à partir de Prince-Arthur's-Landing.

Par arrêté du conseil du 29 juillet 1885,--Savona's-Ferry, Lac-Kamloops à Port-Moody.

Par un arrêté du conseil du 2 novembre 1885 et par une convention faite en vertu de cet arrêté les 15 et 20 du même mois, les parties du chemin construites par le gouvernement furent transférées et transportées à la compagnie "libres de tous nantissements et de toutes dettes existant ou dues par le gouvernement à l'époque où la possession et le droit d'exploitation des dites parties ont été respectivement transférées à la compagnie par le gouvernement; mais quant à la section ouest, sujet à la correction par le gouvernement des défectuosités qui pourraient exister."

Le tableau suivant désigne les statuts et les actes exécutés en vertu de ces statuts, concernant la compagnie de chemin de fer Canadien du Pacifique et le gouvernement:

Statuts.	Actes.	Objet.		
47 Vic. ch. 1, 1884	10 nov. 1883 7 mars 1884	Changement de passe dans les Ro- cheuses. Garantie de dividendes pendant 10 ans. Prêt, \$22,500,000.		
48-49 Vic. ch. 58, 1885	19 sept. 1885	Obligations portant lère hypothèque. Pour acquérir le chemin de la RNord. Pour rembourser le prêt et clore les comptes.		

La

#### CHEMIN DE FER DE LA RIVE NORD.

En vertu de l'acte passé en 1885, 48-49 Viet., chap. 8, l'octroi d'une somme de \$1,500,000 fut autorisé comme subvention pour assurer aux convois et au trafic du chemin de fer Canadien du Pacifique le libre accès du port de Québec; par le moyen de cette subvention, le gouvernement devait acheter de la compagnie du Grand-Tronc le chemin de la Rive-Nord, et le transférer ou l'affermer à la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

dite somme de \$1,500,000 était répartie comme suit :	
En vertu de l'acte 47 Vict., chap. 8 (voir n° 23), il était	
accordé, pour le prolongement du chemin depuis la	
jonction de Saint-Martin jusqu'à Québec, une sub-	
vention ne devant pas excéder	\$960,000
Aussi, en vertu du même acte (voir n° 34), pour une	,
ligne entre la jonction du chemin de fer Union-	
Jacques Cartier et la jonction de Saint-Martin, une	
subvention ne devant pas excéder	200,000
<u> </u>	,
Aussi, en vertu de l'acte 48-49 Vict., chap. 58 (voir n°	•
64), (qui unissait les deux subventions ci dessus à	
l'obtention du libre accès depuis la jonction de Saint-	
Martin jusqu'à Québec, pour le chemin de fer Cana-	
dien du Pacifique) une autre subvention ne devant	
pas excéder	340,000
Total	\$1,500,000
*De cette somme il a été affecté à l'achat du chemin	530,000
. De certe somme il a ete anecte a l'achat du chemin	000,000
Balance	\$970,000

Cette balance a été affectée à l'achat des obligations existant sur le chemin.

En vertu de conventions spéciales à cette fin portant la date du 19 septembre 1885, et exécutées sous l'autorité d'un arrêté du conseil pris le même jour, le dit chemin de la jonction de Saint-Martin à Québec a été acheté par le gouvernement et transféré à la compagnie du Pacifique.

Annexés au présent rapport se trouvent des diagrammes préparés par l'ingénieur en chef des chemins de fer de l'Etat et qui donnent, sous une forme comparative, la longueur des différentes routes transcontinentales de Liverpool à Yokohama, Japon, et Shanghai, Chine. La vitesse par rail est calculée à 32 milles à l'heure, et par steamer à 16 milles.

^{*} Une somme additionnelle de \$35,373.04 a été provisoirement payée par le gouvernement à la compagnie du chemin de fer Grand-Tronc pour transport de combustible. Cette somme a été remboursée par la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique.

#### CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT EN EXPLOITATION.

Les différentes lignes exploitées et entretenues par l'Etat, pendant l'exercice clos le 30 juin 1887, étaient:—

			Milles.
Le chemin	de fer	Intercolonial et ses prolongements	880
66	"	de Prolongement-Est	80
"	"	de l'Ile du Prince-Edouard	212
L'embranc	hemen	t de Windsor (entretien seulement)	32
			***************************************
r	otal de	milles	1,204

On trouvera plus loin des détails sur ces chemins de fer et leur exploitation. Ils sont donnés, à l'annexe n° 5, page 10, par l'ingénieur en chef et directeur général, et, dans les annexes suivantes, par le contrôleur général et d'autres officiers.

La ligne directe de la poste transatlantique, de la Pointe-Lévis à Halifax, a 688 milles de longueur.

La longueur des chemins en exploitation a été augmentée par l'achèvement de l'embranchement d'Indiantown, 14 milles de longueur.

Les comptes du revenu général de 1886-87 établissent comme suit la situation financière de ces lignes durant le dernier exercice. La longueur moyenne des chemins en exploitation pendant tout l'exercice a été de 1,191 milles, car l'embranchement d'Indiantown n'a été livré à la circulation que le 1er décembre 1887:—

- AND THE COLUMN ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSES	Dépenses.		Recettes.		Profits.	Pertes.	
	\$ c	ts.	\$	cts.	\$ cts.	\$	cts.
Intercolonial	2,828,115	58	2,596,009	83		<b>2</b> 3 <b>2,1</b> 0	5 75
Prolongement-Est	94,254	04	61,107	10		30,14	6 94
Windsor (recettes, un tiers du total	26,042	33	25,32	7 58		71	4 75
Ile du Prince-Edouard	204,237	45	155,303	3 37		48,93	4 08
Déficit de l'exploitation		••••				311,90	)1 52

#### CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

#### LONGUEUR DE LA LIGNE.

DONGCHOIL DE SEE MICHES		
Lignes des malles européennes.	r	
-	dilles.	
De la Rivière-du-Loup à Moncton	374	
De Moneton à Painsec	8	
De Painsec à Truro	118	
De Truro à Halifax	62	
-	-	688
Prolongements.		
De Moncton à Saint-Jean	89	
De Painsec à Shédiac	11	
De Truro à Pietou	52	
De la jonction Dalhousie à Dalhousie	7	
Ligne de ceinture de Saint-Charles	14	
Embranchement de Dartmouth	5	
Embranchement d'Indiantown	14	
	· 	192
	-	-000
*		880
,	=	
$Embranchements\ de\ quais.$		
1	]	Milles.
De Rimouski au quai		2
De Newcastle, N. B., au quai en eau profonde		2
De Dorchester au quai d'embarquement		1
De Sackville au quai d'embarquement		0.5
De Stewiacke au quai		1
Rivière-du-Loup (ville) au quai		4
		10.5

### Compte du capital.

[1887]

Les dépenses portées au compte du capital durant l'exercice clos le 30 juin 1887, se répartissent comme suit :

===

	Prolongement d'Halifax	<b>\$</b> 12.613	07	
	Nouvelles améliorations à Saint-Jean	18,547		
	Règlement de réclamations, etc., se rattachant	20,020		
	à la construction du chemin de fer Inter-			
	colonial	4,146	35	
	Matériel roulant	67,516		
	Voitures-dortoirs	14,237		
	Application des freins à air comprimé aux		* •	
	locomotives	78,506	94	
′	Embranchement de Saint-Charles	230,103		
	Embranchement de Dartmouth	5,334		
	Embranchement de Dalhousie	2,082		
	Embranchement de la Rivière-du-Loup (ville).	6,938		
	Embranchement d'Indiantown	9,141		
	Embranchement de la ville de Pictou	248,133		
	Somme payée sur jugement dans la cause du	,		
	chemin de fer Windsor et Annapolis vs.			
	chemin de fer des Comtés de l'Ouest et la			
	Reine	125,936	75	
		-		239 26
	Soit, au 30 juin 1887, un total de dépenses	de.,	\$44,995,9	982 42
	Compte du revenu.			
	Les recettes brutes de l'exercice ont été de	eo s	06 000 65	
	Les frais d'exploitation ont été de			
	Des frais a exploitation ont ete de	4,0	20,110 00	
	Excédant des dépenses sur les recettes	<b>\$</b> 2	232,105 75	
	Les recettes brutes, comparées à celles de l'exe	rcice		
	précédent, accusent une augmentation de.		212,809 06	
	La valeur du matériel, à la fin de l'exercice 1886-	1887.		
	y compris les rails d'acier et le combus			
	était de	•	678,109 97	
Le cédent,	nombre de milles parcourus par les locomotives a été:	s, durant l	l'exercice et	le pré-
,			Milles.	
	1886-87		5,466,488	
	1885-86	****	4,823,353	
	Augmentation		643,135	
	——————————————————————————————————————	• • • •	040,100	

lent, a été:	<b>**</b> • • • • • • • • • • • • • • • • • •
1886-87	52,001,928
1885-86	47,211,083
Augmentation	4,790,845
Le nombre de milles parcourus par les convois, durant ent, a été:	l'exercice et l
1886-87	4,512,599
1885-86	4,039,877
Augmentation	472,722
Les frais d'exploitation par mille parcouru par les locom	otivas ont ót
Des mais a exploration par mine parcount par les locom	Cents
1886-87	51.74
1885-86	51 61
Augmentation	0.13
Les frais d'exploitation par mille parcouru par les convo	•
1886-87	62.67
1885-86	61.61
Augmentation	1.06
Dépenses par mille de chemin de fer:	
1886-87	3,265 72
1885-86	2,891 10
Augmentation	374 62
Le tonnage brut voituré a été:	
1886-87	Tons. 1,131,33
1885-86	1,008,54
Angmentation	122,789
Augmentation	122,789
Le nombre total des voyageurs a été :	040 14
1886-87 1885-86	940,14
1000.00	889,86
Augmentation	50.280
Γ1887 <b>1</b>	

Comparaison faite avec l'exercice précédent, nous constatons pour le dernier une augmentation de 50,280 dans le nombre des voyageurs, de 122,789 tonneaux. dans la quantité du fret, et de \$212,809,06 dans les recettes du chemin. Les dépenses ont excédé les recettes de la somme considérable de \$432,105.75; mais, comme dans les exercices précédents, les frais de l'exploitation de l'Intercolonial ont été mis avec les déboursés pour travaux d'amélioration, etc., qui sont ordinairement portés au compte du capital, et c'est en grande partie à cela qu'est due l'importance des dépenses de l'exercice. Les tempêtes de neige exceptionnellement fortes de l'hiver dernier ont occasionné des déboursés énormes; la dépense directe pour déblaiement de la neige s'est élevée à \$92,000, plus du double de la moyenne des frais de ce chef pendant les six hivers précédents, et les déboursés indirects peuvent être portés à \$100,000.

On a continué de substituer des rails d'acier de 67 lbs. aux rails de 56 lbs. en usage, et cette substitution très dispendieuse a été faite sur une longueur de 78 milles.

On a fait 43 milles de clôtures d'un nouveau modèle, 40 nouvelles voies d'évivitement, et plusieurs autres travaux d'amélioration qui sont énumérés dans les rapports publiés aux annexes.

L'augmentation du trafic s'est produite cette année particulièrement dans les articles suivants : la farine, le grain, le bois de service, le bétail et la houille. Quant à ce dernier article dont le développement a une grande importance pour les districts houillers et les provinces supérieures, l'augmentation s'accentue davantage depuis quelques années : la quantité de houille voiturée l'année dernière a été de 175,512 tonnes, contre 165,791 l'année précédente, et 570 en 1879. Le prix modique du transport, et la distance de traction des wagons pour retourner aux mines à vide fait que ce trafic, avantageux pour le pays, ne rétribue pas le chemin.

Le service des voitures dortoirs a été conduit par le département, et l'établis blissement du même service pour les voyageurs de seconde a donné la plus entière satisfaction. Des wagons-lits sont attachés aux convois qui desservent les paquebots-poste à Rimouski en été et à Halifax en hiver. Ce service de la poste en été est fait avec une rapidité et une régularité que les tempêtes de neige, en bloquant le chemin, rendent souvent impossibles.

On trouvera à la page 11 des Annexes un tableau qui fait connaître, avec les recettes annuelles, la quantité de fret et le nombre de voyageurs qui ont été transportés chaque année depuis 1876-77, époque où le chemin de fer a été livré à la circulation.

#### EMBRANCHEMENT DE WINDSOR.

Cet embranchement, qui a 32 milles de longueur, est encore exploité par la compagnie du chemin de fer de Windsor à Annapolis, à condition que la compa-[1887]

gnie paie tous les frais se rattachant à son exploitation et qu'elle garde les deux tiers des recettes brutes, l'Etat recevant l'autre tiers et se chargeant de tous les frais d'entretien.

L'administration et la surveillance de l'entretien des travaux sont aux frais de l'Intercolonial, dont le principal officier est chargé de ce soin.

Voici l'état des recettes et dépenses de l'exercice clos le 30	juin 18	37 :
Frais d'entretien de la voie et des travaux d'art	\$26,042	33
Recettes brutes, au crédit du gouvernement	25,327	58
	-	
Excédant de la dépense	715	75

Comparaison des recettes du gouvernement avec celles de l'exercice précédent:-

1886-87	\$25,327	58
1885-86	23,658	11
Augmentation	1,669	47
Comparaison des dépenses avec celles de l'exercice précéde	nt:	
1886-87	\$26,042	33
1885-86	19,229	49
Augmentation	\$ 6,812	84

L'augmentation des dépenses du dernier exercice a été causée par la substitution de rails d'acier aux rails de fer sur une partie du chemin, par la construction d'une nouvelle gare et d'un hangar à marchandises, et par l'établissement de nouvelles voies d'évitement.

La ligne est en bon état.

#### CHEMIN DE FER DE PROLONGEMENT-EST.

Cette ligne de chemin de fer a 80 milles de long; elle s'étend de l'embranchement de Pictou du chemin de fer Intercolonial, New-Glasgow, à Port-Mulgrave, sur le détroit de Canso, et se raccorde de là au Cap-Breton par le moyen d'un bateau-passeur.

Cette ligne et son équipement furent, le 9 janvier 1884, achetés par le gouvernement fédéral du gouvernement de la Nouvelle-Ecosse, en même temps que les droits que possédait ce dernier sur l'embranchement de Pictou, entre Truro et Pictou, ainsi que le bateau-passeur construit pour faire le service du détroit de Canso.

Un personnel d'employés, dirigés par des officiers supérieurs de l'Intercolonial, administre le chemin.

[1887]

Au 30 juin 1887, le prix de revient du chemin et de son équipement s'élevait à \$1,284,495.76; il n'a rien été ajouté ajouté au capital pendant l'exercice.

Les dépenses se sont élevées à	\$94,254	<b>04</b>
Les recettes à	64,107	10
	-	Lange (10)
Déficit	\$30,146	94

Le recettes du chemin, comparaison faite avec l'exercice 1885-86, accusent une diminution de \$2,786.01; ce résultat est dû, comme l'année dernière, au fait que le trafic de poisson qui venait du détroit de Canso a été supprimé, les Américains n'ayant plus la permission de débarquer leur poisson au Canada.

Les dépenses du dernier exercice ont été un peu moindre que celles du précédent. Elles ont couvert une somme de \$28,980.65 pour rénovation de traverses et constructions de clôtures.

Les communication entre Port-Mulgrave et Halifax ont été rendues plus faciles par la circulation d'un train direct qui est d'une grande utilité pour les voyageurs du Cap-Breton.

#### EMBRANCHEMENT D'INDIANTOWN.

Cet embranchement de l'Intercolonial part de la station Derby et va jusqu'à Indiantewn, sur la rivière Miramichi Sud-Ouest, distance de 14 milles. Les travaux avaient été donnés à l'entreprise au mois de septembre 1884. Le chemin est maintenant terminé et exploité.

#### EMBRANCHEMENT DE LA VILLE DE PICTOU.

Au cours de la session de 1886, le parlement vota un crédit pour la construction d'un embranchement de l'Intercolonial depuis Stellarton, ou près de là jusqu'à la ville de Pictou. Le 17 novembre, un arrêté du conseil fut édicté approuvant un tracé d'après lequel la longueur de la ligne sera de 13.84 milles, et autorisant l'exécution des travaux. En conséquence, des contrats furent passés à cette fin le 22 décembre 1886. Quoiqu'ils ne fussent pas encore terminés à la clôture de l'exercice, les travaux sont très avancés.

# CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

#### LONGUEUR DE LA LIGNE.

	Milles.	
De Tignish à Royalty-Junction	$113\frac{1}{2}$	
De Royalty-Junction à Mount-Stewart	20	
De Mount-Stewart à Georgetown	21	
		1541

**x**xii [1887]

#### PROLONGEMENTS.

Milles.	
13	
-	
5	7
***************************************	
21	12
3,735,980	89
5.800	00
3,741,780	89
204,237	45
204,237 1 <b>55</b> ,3 <b>0</b> 3	
-	37
1 <b>55</b> ,3 <b>0</b> 3	37
155,3 <b>0</b> 3 48,934	37  08 
1 <b>55</b> ,3 <b>0</b> 3	37 08 =
155,303 48,934 155,584	37 08 — 36 37 —
155,303 48,934 155,584 155,303	37 08 — 36 37 —
155,303 48,934 155,584 155,303 280	37 08 36 37 99
155,303 48,934 155,584 155,303 280	37 08 36 37 99 34
	5 39 5

Le nombre de milles parcourus par les locomotives a été:—  1886-87	
Augmentation	6,329
Le nombre de milles parcourus par les convois a été:-	
1885-86	249,848
1886-87	248,864
Diminution	984
Le nombre de milles parcourus par les wagons a été:	
1885-86	1,235,647
1886-87	1,249,892
Augmentation	14.245

La valeur des approvisionnements en magasins, au 31 juin 1887, était de \$114,155.41.

Le chemin et son équipement ont été entretenus dans un état satisfaisant.

#### EMBRANCHEMENT DU CAP-TRAVERSE.

Cette ligne a été ouverte à la circulation le 22 janvier 1855. Elle a pour objet de faciliter la communication entre le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard et l'Intercolonial. L'embranchement part du chemin de fer de l'Ile, à la station de la ligne du comté, et s'étend jusqu'au Cap-Traverse, distance de 13 milles. De ce point au Cap-Tormentine, sur la terre ferme, la distance est de 9 milles par le détroit. Ici, par la ligne de la Compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick et l'Ile du Prince-Edouard, longue d'à peu près 40 milles, raccordement est fait avec l'Intercolonial à Sackville. Le Cap-Traverse est le lieu d'atterrissement des bateaux d'hiver. Ce service des bateaux d'hiver est contrôlé par le ministre de la marine, et des trains spéciaux y amènent et en rapportent les malles. Il est fait d'une manière satisfaisante.

#### CHEMIN DE FER D'EMBRANCHEMENT DE CARLETON.

En l'année 1885, le parlement a voté une somme de \$85,000 "pour acheter le chemin de fer d'embranchement de Carleton, avec quai et lots de ville et toute autre propriété de la compagnie" propriétaire de chemin, "la compagnie du chemin de fer d'embranchement de Carleton, cité de Saint-Jean," le dit chemin partant de Fairville, où il se raccorde à la ligne de la compagnie du chemin de fer xxiv [1887]

du Nouveau-Brunswick, et allant à Carleton sur le côté sud de la rivière Saint-Jean, N.-B., distance de 3-68 milles. L'année suivante, un acte, 49 Vict., chap. 16. fut passé, exposant que 4,700 des 5,000 actions du capital social de la compagnie avaient été achetées par le gouvernement, déclarant que le chemin était à l'avantage général du Canada, et autorisant l'émission d'une proclamation, avec ou sans l'achat des actions restantes, qui remettait le chemin à la Couronne.

Au mois d'octobre 1887, toutes les actions étaient achetées, sauf 33 dont la valeur se chiffre par \$552, et le 5, sous l'autorité d'un arrêté du conseil portant la même date, une proclamation était émanée déclarant que le chemin appartiendrait à la couronne à partir du 8 de ce mois. Le 1er janvier 1886, une convention a été. passée entre le chemin de fer Intercolonial et la compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick pour échanger le droit de circulation sur l'embranchement de Carleton et la partie de la ligne de la compagnie comprise entre Fairville et le pont de Saint-Jean.

#### SUBVENTIONS.

En vertu d'actes indiqués plus loin, le gouverneur en conseil est autorisé à accorder de l'aide pécuniaire, subordonnée à certaines conditions, pour la construction de différentes lignes de chemin de fer dans tout le Canada, savoir :--

Par l'acte 45 Vict., chap 14 (1882) (Sanctionné le 17 mai 1882):-

1. Pour un chemin de fer entre Gravenhurst et Callander. tous deux dans la province d'Ontario, une subvention. n'excédant pas \$6,000 par mille, ni excédant en tout..... \$660,000

(Note.-Nouvelle subvention en vertu de la 46e Vict., chap. 25.)

2. Pour un chemin de fer entre Saint-Raymond et le lac Saint-Jean, tous deux dans la province de Québec, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille, ni excédant 

(Note.—Nouvelle subvention en vertu des 46 Vict., chap. 25; 48-49 Vict., chap. 59: 49 Vict., chap. 10, et 50.51 Vict., chap. 24.)

> 3. Un chemin de fer entre un point du chemin de fer Intercolonial à la Rivière-du-Loup ou la Rivière-Ouelle, dans la province de Québec, ou un point situé entre ces deux localités, et Edmundston, dans la province du Nouveau-Brunswick, une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille, ni excédant en tout.....

240,000

(Note.—Nouvelle subvention en vertu de la 48-49 Vict., chap. 59.)

4. Un chemin de fer entre Oxford et New-Glasgow, tous deux dans la province de la Nouvelle-Ecosse, une subvention n'excédant pas \$3,200, ni excédant en tout.....

224,000

(Note.—Nouvelle subvention, comme partie d'une ligne allant à Sydney ou Louisbourg, en vertu de la 47e Vict., chap. 8.)

Les dites subventions devant être accordées à telles compagnies qui seront approuvées par le gouverneur en conseil comme ayant établi à sa satisfaction qu'elles sont en mesure de terminer les dits chemins de fer, respectivement, dans un délai raisonnable qui sera fixé par arrêté du conseil, et en conformité de plans et devis qui seront approuvés par le gouverneur en conseil sur le rapport du ministre des chemins de fer et canaux, et spécifiés dans une convention qui sera conclue entre la compagnie et le gouvernement, et que le gouvernement a la faculté de conclure,-et seront payables à même le fonds consolidé de revenu du Canada, par versements, lors de l'achèvement de chaque section de dix milles de chemin de fer, en proportion de la valeur de la section ainsi achevée relativement à l'ensemble de l'entreprise, cette proportion devant être établie par un rapport du dit [ministre; pourvu toujours que l'octroi de ces bonis ou subventions soit subordonné à telles conditions ayant pour but d'assurer à tous les chemins de fer en correspondance des droits de circulation ou des conventions de trafic et autres droits propres à leur offrir toutes facilités raisonnables et un tarif de péages uniforme par mille, que le gouverneur en conseil pourra prescrire.

Par l'Acte spécial 45 Vict., chap. 55 (1882). (Sanctionné le 17 mai 1882.)

(Note.-Modifiée par l'Acte spécial 49 Vict., chap. 18.)

Par l'acte 46 Vict., chap. 25 (1883) (Sanctionné le 25 mai 1883):-

(Note - Voir aussi 49 Vict., chap. 17, par la nouvelle subvention.)

(Note-Subventionnée de nouveau par la 47e Vic., chap. 8, et la 50-51 Vic., chap. 24)

XXVi

S. A la compagnie du chemin de fer de la Vallée de la Gatineau, pour la première section de 50 milles de son chemin, à partir de la station de Hull, dans la province de Québec, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par 

(Note—Annulée par la 48-49e Vic., chap. 59.)

9. A la compagnie du chemin de fer de la Grande Ligne Directe entre l'Amérique et l'Europe, pour 80 milles de son chemin, de Canso à Louisbourg ou Sydney, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité. 256,000

(Note.—Ceci fut modifié par l'acte 47 Vict., chap. 8, sec. 2, les mots "A la compagnie de chemin de fer de la Grande Ligne Directe entre l'Amérique et l'Europe" étant retranchés, et le mot "le" remplaçant le mot "son" et les mots "pour 80 milles de" étant omis. Subventionnée de nouveau par la 47e Vict., chap. 8, comme partie de la ligne entre la station d'Oxford et Sydney ou Louisbourg, finalement autorisés comme lique d'Etat par l'Acte 49 Vict., chap. 14).

10. A la compagnie du chemin de fer Intercolonial, pour 49 milles de son chemin, depuis Sherbrooke, dans la province de Québec, jusqu'à la frontière internationale, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité......\$156,800

En rapport avec le prolongement de ce chemin à travers le Maine, pour se relier au Nouveau-Brunswick à Vanceborough, ou près ou au sud de ce point.

11. A la compagnie du chemin de fer Northern and Western, pour 32 milles de son chemin, à partir du chemin de fer Intercolonial, près de la Miramichi, jusque chez Moran, près du village de Demphy, dans la province du Nouveau-Brunswick, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité...... 102,400

(Note, -Annulée par la 47e Vic., chap. 8.)

12. A la compagnie du chemin de fer Montréal et Occidental, pour la première section de 50 milles de son chemin au delà de Saint-Jérôme, dans la province de Québec, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité..... 

(Note. - Annulée par la 49e Vic., chap. 10.)

13. A la compagnie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec, pour 28 milles de son chemin, de Napanee à Tamworth, dans la province d'Ontario, une subvention

0
00
, 0
00
00
vv

cinq Victoria, chapitre quatorze.

"Les neuf subventions en premier lieu mentionnées devant être accordéesrespectivement aux compagnies ci-dessus désignées, et les deux subventions en dernier lieu mentionnées devant être accordées à telles compagnies qui seront approuvées par le gouverneur en conseil comme ayant établi à sa satisfaction qu'elles sont en mesure de terminer les dits chemins de fer respectivement; et les onze lignes ci-dessus mentionnées, ainsi que toutes les lignes de chemins de fer ausujet desquelles il est prescrit, par l'Acte quarante-cinq Victoria, chapitre quatorze, que des subventions peuvent être accordées, seront commencées sous deux ans à compter du premier jour de juillet prochain et terminées dans un délai raisonnable ne devant pas dépasser quatre ans à compter de la passation du présent acte, qui sera fixé par arrêté du conseil, et en conformité de plans et devis qui seront approuvés par le gouverneur en conseil sur le rapport du ministre des chemins de fer et canaux, et spécifiés dans une convention qui sera conclue entre chaque compagnie et le gouvernement, et que le gouvernement a la faculté de conclure ; et toutes les dites subventions autorisées par le présent acte, respectivement, seront payables à même le fonds consolidé de revenu du Canada, par versement, lors de l'achèvement de chaque section de pas moins de dix milles de chemin de fer, proportionnellement à la valeur de la section ainsi achevée comparativement à l'ensemble de l'entreprise, valeur qui sera établie par un rapport du dit ministre; pourvu toujours que l'octroi de ces subventions soit subordonné à telles conditions, ayant pour but d'assurer à tous les chemins de fer en correspondance avec les lignes ainsi subventionnées, des droits de circulation ou des conventions de trafic et autres droits propres à leur donner toutes facilités raisonnables et un tarif de péages uniforme par mille, que le gouverneur en conseil pourra prescrire."

Par l'acte spécial 46 Viet., chap. 26 (1883) (Sanctionné le 25 mai 1883) :--

17. Avance à la "Compagnie de Pont et de Prolongement de chemin de fer de Saint-Jean," pour lui permettre de construire un pont de chemin de fer traversant la rivière Saint-Jean, N.-B., et aboutissant à quelque point du chemin de fer Intercolonial, cette avance, qui sera garantie par une hypothèque sur la totalité de ses biens. ne devra pas dépasser 80 pour 100 des dépenses faites, ni une somme totale de..... ..... \$500,000

Par l'acte 47 Vict., chap. 8 (1884) (Sanctionné le 19 avril 1884) :-

18. Au gouvernement de la province de Québec pour avoir construit le chemin de fer de Québec à Ottawa, formant le raccordement entre les côtes de l'Atlantique et du Pacifique, viá les chemins de fer Intercolonial et Canadien du Pacifique, et constituant comme tel une entreprise d'utilité nationale et non provinciale seulement, une subvention ne dépassant pas \$61,000 par mille, pour la partie entre Montréal et Québec, 150 milles, et n'excédant pas en totalité.....

954,000

19. Et pour la partie entre Montréal et Ottawa, 120 milles, \$12,000 par mille, et n'excédant pas en totalité. ...... 1,440,000

20. Pour la construction d'un chemin de fer reliant Montréal aux ports de Saint-Jean et d'Halifax, par la route la plus courte et la plus praticable, après un rapport d'in génieurs compétents, une subvention n'excédant pas \$170,000 par année, pendant quinze ans, ou une garantie de pareille somme pour une période semblable, comme intérêt sur les obligations de la compagnie qui entreprendra les travaux. Par année pendant 15 ans......

170,000

(Note.—Subventionnée de nouveau par l'acte 48-49 Vic., ch. 58, art. 1, parag. 2.)

21. Pour la construction d'un chemin de fer entre la station d'Oxford, sur le chemin de fer Intercolonial, et Sydney ou Louisbourg, une subvention n'excédant pas \$30,000 par année, pendant quinze ans, ou une garantie de pareille somme pour une période semblable, comme intérêt sur les obligations de la compagnie qui entre-[1887]

XXIX

prendra les travaux en sus des subventions octroyées
antérieurement, et aussi l'affermage ou le transfert à
telle compagnie du chemin de fer de Prolongement-Est
depuis New-Glasgow jusqu'à Canso, avec son équipe-
ment actuel. Par année pendant 15 ans \$ 30,000
(Note.—Autorisé comme chemin de fer d'Etat par la 49e Vict., chap. 14.)
22. A la compagnie du chemin de fer de Québec-Central,
pour une ligne de chemin de fer à partir de la jonction
de la Beauce jusqu'à la frontière internationale, une
subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excé-
dant pas en totalité211,200
23. Pour le prolongement du chemin de fer Canadien du
Pacifique depuis son terminus à la jonction de Saint-
Martin, près Montréal, ou depuis quelque autre point du
chemin de fer Canadien du Pacifique, jusqu'au port de
Québec, en telle manière qui sera approuvée par le gou-
verneur en conseil, une subvention ne dépassant pas
\$6,000 par mille, et n'excédant pas en totalité 960,000
(NoteSubventionnée de nouveau par l'acte 48-49 Vic. ch. 58, sec. 2. Voir
aussi, ci-dessous, subvention pour une ligne entre la jonction Jacques-Cartier et la jonc-
tion Saint-Martin, ces deux subventions étant réunies par l'acte en dernier lieu men-
tionné.)
24. A la compagnie du chemin de fer d'Irondale, Bancroft
et Ottawa, pour un chemin de fer à partir de l'embran-
chement Victoria du chemin de fer Midland, jusqu'au
village de Bancroft, dans le township de Dungannon,
comté d'Hastings, une subvention ne dépassant pas
\$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité \$160,000
25. Au chemin de fer de Jonction de Pontiac au Pacifique,
pour une ligne de chemia de fer entre Hull ou Aylmer
ou Pembroke, pourvu que la rivière Ottawa soit traver-
sée à quelque point non à l'est de Lapasse, une subven-
tion ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant
pas en totalité
26. A la compagnie du chemin de fer de la Gatineau, pour
une ligne de chemin de fer de Kazuabazua au Désert,
une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et
n'excédant pas en totalité 160,000
(Note.—Annulée par l'acte 48.49 Vic., ch. 59.)
27. A la compagnie du chemin de fer de Napanee, Tamworth
et Québec, pour une voie ferrrée de Tamworth à Bogart
1400-7

xxxi

et Bridgewater, une subvention ne dépassant pas \$3,200	•
par mille, et n'excédant pas en totalité	70.400
(Note.—Annulée par l'acte 48-19 Vic., ch. 59.)	,
28. A la compagnie du chemin de fer de Montréal et Occi-	
dental, pour une voie ferrée partant de l'extrémité de la	•
ligne subventionnée à la session maintenant dernière du	
parlement, et se dirigeant vers le Désert, une subven-	
tion ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant	
pas en totalité	160,000
(Note.—Annulée par l'acte 48-49 Vic., ch. 10.)	,
29. A la compagnie du chemin de fer Northern and Western,	
pour une voie ferrée de Frédéricton à la rivière Mira-	
michi, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par	
mille, et n'excédant pas en totalité (au lieu de la sub-	
vention proposée en 1883)	128,000
(Note.—Subventionnée de nouveau par l'acte 48-49 Vic., ch. 59, et	
Vic., ch. 10.)	2
30. A la compagnie du chemin de fer Erié et Huron, pour	
une voie ferrée de Wallaceburg à Sarnia, une subven-	
tion ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant	
pas en totalité	96,000
31. A la compagnie du chemin de fer Pacifique d'Ontario,	•
pour une voie ferrée de Cornwall à Perth, une subven-	
tion ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant	
pas en totalité	262,400
(Note Subventionnée de nouveau par l'acte 50-51 Vict., ch. 24.)	
32. A la compagnie du chemin de fer de Kingston à Pem-	
broke, pour une voie ferrée de Mississipi à Renfrew, une	
subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excé-	
dant pas en totalité	48,000
33. A la compagnie du chemin de fer le Grand-Nord, pour	,
la partie de sa ligne entre Saint-Jérôme et New-Glasgow,	
dans le comté de Terrebonne, une subvention ne dépas-	
sant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité.	32,000
34. Pour une ligne de chemin de fer et un pont entre la	•
jonction du chemin de fer Union Jacques-Cartier avec le	
chemin de fer Canadien du Pacifique et la jonction de	
Saint-Martin, reliant le chemin de fer Union-Jacques-	
Cartier au chemin de fer de la Rive-Nord proprement	
dit, une subvention n'excédant pas en totalité	200,000
(Note.— Voir l'acte 48-49 Vic., ch. 58, sec. 2.)	

[1887]

35.	Pour une ligne de chemin de fer de Richibouctou à	
	Saint-Louis, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par	22,400
37.	pas en totalité.  Pour une ligne de chemin de fer de Saint-André à Lachute, dans le comté d'Argenteuil, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en	51,200
(Note.	totalité	22,400
39.	Pour une ligne de chemin de fer des Grandes-Piles, sur la rivière Saint-Maurice, au lac Edouard, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité	217,600
,	Pour une ligne de chemin de fer d'Annapolis à Digby, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédent pas en totalité	<b>64,</b> 00 <b>0</b>
40	.—Voir conventions autorisées par l'acte 50-51 Vic., ch. 25.)  Pour une ligne du chemin de fer Central, à partir de la tête du Grand-Lac jusqu'au chemin de fer Intercolonial, entre Sussex et Saint-Jean, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité  A la compagnie du chemin dal er de Caraquette, pour le prolongement de la ligne du chemin de Caraquette au havre de Shippagan, dans la province du Nouveau-Brunswick, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par	128,000
	mille, et n'excédant pas en totalité	76,800
	s.—Outre la subvention accordée par la 46e Vic., ch. 25; subven 1 42e Vic., ch. 10.)	tionnée de nou
42	2. Pour un embranchement du chemin de fer Intércolo- nial, partant de la Métapédiac et se dirigéant à l'est sur Paspébiac, vingt milles, dans la province de Québec,	
43	une somme n'excédant pas en totalité	300,000
xxxii	une somme n'excédant pas en totalité	140,000

"Tes subventions of dessus mentionnées comme devant être accordées aux compagnies nommées à cette fin, seront accordées à ces compagnies respectivement; les autres subventions seront accordées à telles compagnies qui seront approuvées par le gouverneur en conseil comme ayant établi à sa satisfaction qu'elles sont en mesure de construire et parachever les dits chemins de fer respectivement. Toutes les lignes pour la construction desquelles des subventions sont accordées, seront commencées dans les deux ans qui suivront le premier jour de juillet prochain et complétées dans un délai raisonnable, ne devant pas dépasser quatre ans, qui sera fixé par ordre en conseil,—à l'exception de la ligne mentionnée dans la quatrième section du présent acte, qui devra être commencée sous un an,-et seront aussi construites en conformité de plans et devis et à des conditions qui seront approuvées par le gouverneur en conseil, sur le rapport du ministre des chemins de fer et canaux, et spécifiées dans une convention qui sera conclue dans chaque cas par la compagnie avec le gouvernement, et que le gouvernement est par le présent autorisé à conclure; le tracé de chaque ligne de chemin de fer sera aussi sujet à l'approbation du gouverneur en conseil; et toutes ces dites subventions, respectivement, seront payables à même le fonds consolidé de revenu du Canada, par versements, lors de l'achèvement de chaque section de chemin de fer de pas moins de dix milles, proportionnellement à la valeur de la section ainsi achevée comparativement à celle de l'entreprise, valeur qui sera établie par le rapport du dit ministre. Les subventions de la province de Québec seront capitalisées et l'intérêt en sera payé aux époques et de la manière dont le gouvernement du Canada conviendra avec le gounement de la dite province; les deux subventions en dernier lieu mentionnées dans la liste sont pour des travaux qui seront construits par le gouvernement du Canada.

"Pourvu toujours que l'octroi de ces subventions aux compagnies mentionnées, respectivement, soit subordonné à telles conditions, ayant pour but d'assurer à tous les chemins de fer en correspondance avec les lignes ainsi subventionnées, des droits de circulation ou des conventions de trafie et autres droits propres à leur donner toutes facilités raisonnables et un tarif de péages uniforme par mille, que le gouverneur en conseil pourra prescrire."

Par l'acte spécial 47 Viet., chap. 6 (1884) (Sanctionné le 19 avril 1884):

44. Relativement à une convention passée avec la province de la Colombie-Anglaise, autorité était conférée d'accorder, inter alia, une subvention à la "compagnie du chemin de fer Esquimalt et Nanaimo" pour l'aider à construire une ligne de chemin de fer et de télégraphe entre les points nommés; la dite subvention consistant en terres dont les limites sont fixées par l'acte, et en argent

Par l'a	ucte 48-49 Vic., chap. 59 (1884) (Sanctionné le 20 jui	llet 1885) :
	A la compagnie de chemin de fer et de pont d'Ottawa,	•
	Waddington et New-York, pour une voie ferrée d'Otta-	
•	wa à Waddington, une subvention ne dépassant pas	•
	\$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité	166,400
46	A la compagnie du chemin de fer du Nouveau-Bruns-	,
	wick et de l'Ile du Prince-Edouard, pour une voie ferrée	
	de Sackville au détroit de Northumberland, à ou près	
	Cap Tormentine, une subvention ne dépassant pas	
	\$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité	118,400
47.	A la compagnie du chemin de fer de Montréal à Sorel	•
	pour une voie ferrée de Saint-Laurent à Sorel, une sub-	
	vention ne dépassant pas \$1,600 par mille, et n'excédant	
	pas en totalité	72,000
48.	A la compagnie du chemin de fer de Brockville, West-	
	port et Sault-Sainte-Marie, pour une voie ferrée de	
	Brockville à Westport, une subvention ne dépassant pas	
	\$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité	128,000
49.	A la compagnie du chemin de fer de Québec au lac Saint-	
	Jean, pour une voie ferrée depuis sa jonction sur le che-	
	min de fer de la Rive-Nord jusqu'à Saint Raymond, à	
	condition que la compagnie prolonge sa voie jusqu'à un	
	point 50 milles au nord de Saint-Raymond, une subven-	
	tion ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant	
	pas en totalité	96,000
(Nore	.—Outre la subvention accordée par les actes 45 Vic., ch.	14, et 46 Vic.
ch. 25.)		
50.	. A la compagnie du chemin de fer Northern and West-	
	ern, pour une voie ferrée depuis l'extrémité nord des 40	
	milles subventionnés entre Frédéricton et la Rivière	
	Miramichi par l'acte 47 Victoria, chapitre 8, jusqu'à	
	Boiestown, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par	
	mille, et n'excédant pas en totalité	19,200
51.	. A la compagnie du chemin de fer de jonction de Mont-	
	réal et Champlain, pour une voie ferrée de Brosseau à	
•	Dundee, une subvention ne dépassant pas \$500 par	00.000
an T	mille, et n'excédant pas en totalité	· 30,0 <b>00</b>
-	3.—Subventionnée de nouveau par l'acte 50-51 Vic., ch. 24.)	
52	. A la compagnie du chemin de fer de Colonisation de la	
	Baie du Tonnerre, pour une voie ferrée depuis la station	
	Murillo du chemin de fer Canadien du Pacifique jusqu'à	
VILLAM	[1887]	

XXXX.

	l'extrémité est du lac au Poisson-Blanc, une subvention	
	ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en	
	totalité	\$ 92,000
<b>9</b> 5.	A la compagnie du chemin de fer Ontario-Central,	
	pour une voie ferrée depuis Coe-Hill ou Rathburn, jus-	
	qu'à Bancroft, une subvention ne dépassant pas \$3,200	
	par mille, et n'excédant pas en totalité	64,000
54.	A la compagnie du chemin de fer de Belleville et Has-	
	tings-Nord, pour une voie ferrée depuis le village de	
	Madoc jusqu'à la jonction avec le chemin de fer Onta-	
	tario-Central à Eldorado, une subvention ne dépassant	
	pas \$1,500 par mille, et n'excédant pas en totalité	10,500
(Note	.—Subventionnée de nouveau par la 49e Vict., chap. 10.)	
	Pour une ligne de chemin de fer depuis le Long-Sault	
	jusqu'au pied du lac Témiscamingue, une subvention ne	
	dépassant pas \$3,200 par mille et n'excédant pas en	
	totalité	25,600
(Note	Subventionnée de nouveau par la 49e Vict., chap. 10, et	•
	0-51 Vict., chap. 24.)	o to total modely.
_	Pour une ligne de chemin de fer à partir d'un point sur	
99	le chemin de fer du Sud du Canada, près Comber, jus-	
	qu'au lac Erié, à ou près le village de Leamington, une	
	subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'ex-	44 000
(Man-	cédant pas en totalité	44,800
	Subventionnée de nouveau par l'acte 50-51 Vict., chap. 2	4.)
<b>33</b> 7	A la compagnie du chemin de fer de Napanee, Tam-	
-	worth et Québec, pour une voie ferrée de Tamworth à	
	Bogart et Bridgewater, 16 milles, au lieu de la subven-	
	tion accordée par l'acte 47 Victoria, chapitre 8, une	
	subvention de	70,000
(Note	.—Annulée par la 49e Vict., chap. 10.)	
58	. A la compagnie du chemin de fer de la Gatineau, pour	
	une voie ferrée se dirigeant de la station de Hull vers	
	Le Désert, une distance de 62 milles, au lieu des sub-	
	ventions accordées par les actes 46 Victoria, chapitre	
	25, et 47 Victoria, chapitre 8, une subvention de	320,000
(Note	-Substituée.)	,
•	-	
93	Pour une ligne de chemin de fer depuis les Grandes-	
•	Piles, sur la rivière Saint-Maurice, jusqu'à sa jonction	
1	avec le chemin de fer du Lac Saint-Jean, une distance	
•	d'environ 50 milles, au lieu de la subvention accordée	
•	[1887]	xx

60. A la compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien, pour une voie ferrée depuis Valleyfield jusqu'à un point à un mille et demi à l'ouest de Johnson, une subvention ne dépassant pas \$1,600 par mille; et depuis un mille et demi à l'ouest de Johnson jusqu'à Lacolle; aussi depuis son terminus actuel à Ottawa jusqu'aux chutes de la Chaudière, une subvention né dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité.....

96,000

(Note.—Su'ventionnée de nouveau par la 49e Vict., chap. 10, et pour son pont sur le Saint-Laurent par la 50-51 Vict., chap. 24.)

61. Pour une ligne de chemin de fer depuis Indiantown, vid la vallée de Miramichi, jusqu'à sa jonction avec le chemin de fer Northern and Western à ou près Boiestown, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'excédant pas en totalité.

140,800

"Les subventions ci-dessus mentionnées comme devant être accordées aux compagnies nommées à cette fin, seront accordées à ces compagnies respectivement :les autres subventions seront accordées à telles compagnies qui seront approuvées par le gouverneur en conseil comme ayant établi à sa satisfaction qu'elles sont en mesure de construire et parachever les dits chemins de fer respectivement. Toutes les lignes pour la construction desquelles des subventions sont accordées seront commencées dans les deux ans qui suivront le premier jour d'août prochain et complétées dans un délai raisonnable, ne devant pas dépasser quatre ans, qui sera fixé par arrêté en conseil, et seront aussi construites en conformité de plans et devis et à des conditions qui seront approuvées par le gouverneur en conseil, sur le rapport du ministre des chemins de fer et canaux, et spécifiés dans une convention qui sera conclue dans chaque cas par la compagnie avec le gouvernement, et que le gouvernement est par le présent autorisé à conclure; le tracé de chaque ligne de chemin de fer sera aussi sujet à l'approbation du gouverneur en conseil; et toutes ces dites subventions, respectivement, seront payables à même le fonds du revenu consolidé du Canada, par versements, lors de l'achèvement de chaque section de chemin de fer de pas moins de dix milles, proportionnellement à la valeur de la section ainsi achevée comparativement à celle de l'ensemble de l'entreprise, valeur qui sera établie par le rapport du ministre.

"Pourvu toujours que l'octroi de ces subventions aux compagnies mentionnées respectivement, soit subordonné à telles conditions, ayant pour but d'assurer à tous les chemins de fer en correspondance avec les lignes ainsi subventionnées, des axxvi

droits de circulation ou des conventions de trafic et autres droits propres à leur donner toutes facilités raisonnables et un tarif de péages uniforme par mille, que le gouverneur en conseil pourra prescrire."

Par l'acte 48-49 Vict., chap. 58 (1885) (Sanctionné le 20 juillet 1885) :

62. "Pour un chemin de fer à partir d'un point sur le chemin de fer Intercolonial, à la Rivière-du-Loup ou à la Rivière-Ouelle, dans la province de Québec, jusqu'à Edmundston, dans la province du Nouveau-Brunswick, une subvention n'excédant pas deux mille huit cents piastres par mille pour soixante-quinze milles, et six mille piastres par mille pour huit milles, et n'excédant pas en totalité deux cent cinquante-huit mille piastres,-la dite subvention devant être en sus de celle dont l'octroi a été autorisé pour aider à la construction du dit chemin de fer sous l'autorité de l'acte de la quarante-cinquième Victoria, chapitre quatorze, et devant constituer, avec la subvention ainsi autorisée, un octroi n'excédant pas en totalité quatre cent quatre-vingt-dix-huit mille piastres, et devant être accordée pour le dit chemin de fer aux termes et conditions spécifiés au dit acte, et être payable à même le fonds de revenu consolidé du Canada; et dans le but de constituer en corporation les personnes qui entreprendront la construction du dit chemin de fer, ainsi que celles qui s'associeront à elles dans cette entreprise, le gouverneur pourra leur accorder sousle nom de corporation qu'il jugerà à propos, une charte leur conférant toutes les immunités et tous les privilèges et pouvoirs nécessaires à ces fins, lesquels seront identiques aux immunités, privilèges et pouvoirs conférés aux compagnies de chemin de fer au cours de la présente session, que le gouverneur jugera les plus utiles ou les plus propres à la réalisation de la dite entreprise; et cette charte étant publiée dans la Gazette du Canada, avec tout arrêté ou tous arrêtés en conseils s'y rattachant, aura la même force et le même effet que si elle était un acte du parlement du Canada." (Additionnelle)......\$258,000

63. "Pour une ligne de chemin de fer partant de la rive sud du fleuve Saint-Laurent, vis-à-vis ou près de Montréal, et allant aux ports de St.-Andrews, St-Jean et Halifax, via Sherbrooke, le lac Moosehead, Mettawamkeag, Har-[1887]

vey, Frédéricton et Salisbury, une subvention n'excédant pas quatre-vingt mille piastres par an pendant vingt ans, formant en totalité, avec la subvention autorisée par l'acte de la quarante-septième Victoria, chapitre huit, pour une ligne de chemin de fer reliant Montréal aux dits ports de Saint-Jean et d'Halisax par la route praticable la plus courte possible, laquelle se trouve être la ligne décrite ci-dessus,un octroi n'excédant pas en totalité deux cent cinquante mille piastres par an, dont le tout sera versé en aide à la construction de cette ligne pendant une période de vingt ans, ou il sera donné une garantie pour pareille somme pendant une semblable période comme intérêt sur les obligations de la compagnie qui entreprendra les travaux,—la dite subvention devant être accordée aux termes et conditions spécifiés, et payable à même le fonds du revenu consolidé en manière prescrite par l'acte en dernier lieu mentionné à l'égard de la subvention autorisée par le dit acte pour aider à la construction de la dite ligne de chemin de Par année pendant vingt ans (additionnelle).... \$80,000

64. "Le gouverneur en conseil pourra accorder une nouvelle subvention pour aider à obtenir un libre accès, tel que ci-après décrit, pour les trains et le trafic de la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique à partir de la jonction de Saint-Martin, près de Montréal, ou de quelque autre point sur le dit chemin de fer qui sera choisi par la compagnie, jusqu'au havre de Québec, en telle manière qui sera approuvée par le gouverneur en conseil, savoir: une subvention additionnelle, n'excédant pas trois cent quarante mille piastres, constituantavec la subvention autorisée par le dit acte en dernier lieu mentionné pour faciliter le prolongement du chemin de fer Canadien du Pacifique jusqu'à Québec, et avec la subvention aussi autorisée par le dit acte pour aider à la construction d'une ligne reliant le chemin de fer Canadien du Pacifique avec le chemin de fer de la Rive-Nord proprement dit, à la jonction Jacque:-Cartier (lesquelles subventions seront applicables an dit objet en premier lieu mentionné),-une somme n'excédant pas en totalité le chiffre de un million cinq cent mille piastres, payable à même le fonds du revenu consolidé du Canada." (Additionnelle)......

..... 340,000

Cet acte stipule de plus à ce sujet comme suit :

"S'il était opportun d'en agir ainsi afin de faciliter l'obtention de tel accès, le gouverneur en conseil pourra acquérir le chemin de fer de la Rive-Nord, et pourra affecter la dite somme d'un million cinq cent mille piastres, ou toute autre partie de cette somme, pour aider à cette acquisition; et, après cette acquisition, il pourra transférer et céder ou louer le dit chemin de fer à la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, sujet aux obligations que le gouvernement aura contractées en en faisant l'acquisition."

Par l'Acte 49 Vict., chap 10 (1886) (Sanctionné le 2 juin 1886):-

65. Pour un chemin de fer partant d'un point à ou près Moneton et allant jusqu'à Bouctouche, dans la province du Nouveau-Brunswick, trente milles, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité..... ...... \$ 96,000

(Note.—Subventionnée de nouveau par la 50-51 Vict., chap. 24.)

66. Pour un chemin de fer partant d'Ingersoll, viá London, et allant à Chatham, dans la province d'Ontario, quatre vingts milles, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité......

256,000

67. A la compagnie du chemin de fer Northern and Western, pour dix milles de son chemin qui se trouve entre le termini des parties de sa voie pour lesquelles des subventions ont déjà été accordées, l'une à partir de Frédéricton et l'autre d'Iudiantown, et un prolongement de deux milles jusqu'en eau profonde à Chatham, dans la province du Nouveau-Brunswick, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en tota-

32,000

(Note.—Indépendamment des subventions accordées par les actes 47 Vict., chap. 8 et 48-49 Vict., chap. 50.)

> 68. A la compagnie du chemin de fer de Caraquette, pour dix milles de son chemin à partir de l'extrémité de la partie déjà subventionnée, à Caraquette (en bas), jusqu'à Shippégan, dans la province du Nouveau-Brunswick, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité.....

32,000

Note.—Indépendamment des subventions accordées par les actes 46 Vict., chap 25, et 47 Vict., chap. 8. Cette subvention a été annulée par la 50-51 Vict., chap. 24.)

> 69. A la compagnie du chemin de fer Erié, Essex et la Rivière-Détroit, pour trente-sept milles de son chemin, de Windsor à Leamington, dans la province d'Ontario, [1887]

XXXX

une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité	3118 ₈ 400
<ul> <li>70. A la Compagnie du chemin de fer de Colonisation de la Baic-du-Tonnerre, pour cinquante-six milles de son chemin, à partir de l'extrémité de la section actuellement subventionnée jusqu'à un point près du lac Croche, dans la province d'Ontario, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité</li> <li>71. A la Compagnie du chemin de fer de Colonisation de Parry-Sound, pour quarante milles de son chemin, à partir du village de Parry-Sound jusqu'au village de Sandridge, sur la ligne du chemin de fer de Jonction du Nord et du Pacifique, dans la province d'Ontario, une</li> </ul>	179,200
subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité	128,000
73. Pour un chemin de fer entre Hereford et le chemin de fer Intercolonial, dans le township d'Eaton, dans la province de Québec, trente-quatre milles, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité	56,600
74. Pour un chemin de fer de Saint-Felix au lac Maskinongé, paroisse de Saint-Gabriel, dans la province de Québec, dix milles, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité	108,800
75. Pour un chemin de fer de Glenannan à Wingham, dans la province d'Ontario, cinq milles, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité	16,000
76. Pour un chemin de fer à partir d'un point à ou près la station de McCann, sur le chemin de fer Intercolonial, et allant aux Joggins, sur le bassin de Cumberland, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, douze milles, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excé-	10,000
dant pas en totalité	38,400

77. Pour un chemin de fer de l'Assomption à l'Epiphanie, dans la province de Québec, trois milles et demi, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité.....

\$11,200

78. A la Compagnie du chemin de fer Montréal et Occidental, pour soixante-dix milles do son chemin, depuis Saint-Jérôme, dans une direction nord-ouest, vers le Désert, dans la province de Québec, une subvention de \$5,161 par mille, au lieu des subventions accordées par les actes de la quarante-sixième Victoria, chapitre vingt cinq, et de de la quarante-septième Victoria, chapitre huit, et n'excédant pas en totalité.....

361,170

(Note,—Substituée.)

79. Pour un chemin de fer de Saint-André à la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique, à la ville de Lachute ou à quelque point situé à l'est de cette ville, dans le comté d'Argenteuil, dans la province de Québec, sept milles, au lieu de la subvention accordée par l'acte de la quarante-septième Victoria, chapitre huit, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité.....

22,400

(Note,—Substituée.)

80. A la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien, pour douze milles de son chemin depuis l'île de Clark jusqu'à Valleyfield, et à partir de Lacolle, dans la province de Québec, jusqu'à la frontière internationale, une subvention no dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité.....

Note. -- Indépendamment de la subvention accordée par l'acte 48-49 Vict., chap. 59, subventionnée de nouveau par la 50-51 Vict., chap. 24, pour un pont sur le Saint-Laurent.)

SI. Pour un chemin de fer de Truro à Newport, dans la province de la Nouvelle-Ecosse, quarante-neuf milles, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité...... \$156,800

82. A la Compagnie du chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean, pour quatre-vingt-quinze milles de son chemin, à partir d'un point situé à cinquante milles au nord de Saint-Raymond, jusqu'au lac Saint-Jean, dans la province de Québec, une subvention ne dépassant pas \$1,961 par mille, et n'excédant pas en totalité (en sus

[1887]

de la subvention accordée par les actes de la quarante-	
cinquième Victoria, chapitre quatorze, et de la qua-	
rante-sixième Victoria, chapitre vingt-cinq, de \$3,200	
par mille)\$186,20	λÆ
(Note.—Subventionnée de nouveau par l'acte 50-51 Vict, chap. 24.)	/·J
83. A la Compagnie du chemin de fer du Cap Rouge au Saint-	
Laurent, pour douze milles de son chemin, depuis Lo-	•
· =	
rette, viá Cap Rouge, jusqu'à Québec, dans la province	
de Québec, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par	
mille, et n'excédant pas en totalité 38,40	10
84. Pour la construction de quais et débarcadères sur la	
ligne de chemin de fer entre le Long-Sault et le pied du	
lac Témiscamingue, une subvention de	
(Note.—Indépendamment de la subvention accordée par l'acte 48-49 Vict.,	
50, pour la construction de la ligne. Cette nouvelle subvention a été annulée par	la 50-
51 Vict., chap. 24.)	
85. A la Compagnie du chemin de de Gananoque à Perth	
et la Baie de James, dix-sept milles, une subvention ne	
dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en	
totalité	00
86. Pour un chemin de fer de Saint-Eustache à Saint-Pla-	
cide, comté des Deux-Montagnes, dix-huit milles, une	
subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'ex-	
cédant pas en totalité 57,6	00
87. Pour un chemin de fer depuis un point sur le chemin	
de fer Intercolonial, à travers la vallée de la Stewiacke,	
sur une ligne qui offrira des facilités de communication	
avec les établissements de Iron-Mines, Springside,	
Upper Stewiacke et Musquodoboit, vingt cinq milles,	
uns subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et	
n'excédant pas en totalité 80,0	100
88. Pour un chemin de fer de Yamaska à la rivière Saint-	
François, dans la province de Québec, dix milles, une	
subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'ex-	•
cédant pas en totalité	100
SD. Pour un chemin de fer à partir de la station de Perth-	, Ju
Centre, sur le chemin de fer du Nouveau-Brunswick,	
jusqu'à un point près de Plaister Rock Island, dans la	
province du Nouveau-Brunswick, vingt-huit milles, une	
subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'ex-	
A.W	en.
Cédant pas en totalité	UU
for - me - main and how and are 1 const oloub. w.z.	

90. Pour un chemin de fer de Frédéricton au village de Prince-William, dans la province du Nouveau-Brunswick, vingt-deux milles, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité..... \$70,400 191. Pour un chemin de fer à partir d'un point sur le chemin de fer Intercolonial, près de Newcastle, ou viá Douglastewn, jusqu'à un point vis-à-vis la ville de Chatham, sur la rivière Miramichi, dans la province du Nouveau-Brunswick, six milles, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité...... 19,200 32. Pour un chemin de fer depuis un point sur le chemin de fer Canadien du Pacifique jusqu'à Eganville, dans la province d'Ontario, vingt-deux milles, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en 70,400 93. A la Compagnie du chemin de fer de Belleville à Hastings-Nord, pour sept milles de son chemin, depuis le village de Madoc jusqu'à la jonction avec le chemin de fer de l'Ontario-Central à Eldorado, dans la province d'Ontario, (en sus de la subvention de \$1,500 par mille accordée par l'acte passé durant la session tenue dans les quarante-huitième et quarante-neuvième années du règne de Sa Majesté, sous le chapitre cinquante-neuf.) une subvention ne dépassant pas \$1,700 par mille, et n'excédant pas en totalité..... 11,900 Note.—Additionnelle. 94. A la Compagnie du chemin de fer de Napanee, Tamworth et Québec, pour dix-huit milles de son chemin depuis Tamworth jusqu'à Tweed, au lieu de la subvention accordée par l'acte passé durant la session tenue dans les quarante-huitième et quarante-neuvième années du règne de Sa Majesté, sous le chapitre cinquante-(Note.—Subventionnée de nouveau par la 50-51 Vict., chap. 24.) 95. A la Compagnie du chemin de fer d'Albert, pour son chemin entre Salisbury et Hopewell, dans la province du Nouveau-Brunswick, qui est un tributaire du chemin de fer Intercolonial, sous forme de prêt, remboursable à telle époque, et reconvrable de telle manière que le Gouverneur en conseil le déterminera, une subvention de, 15,000

zhiii

"Les subventions ci-dessus mentionnées comme devant être accordées aux

compagnies nommées à cette fin, seront accordées à ces compagnies respectivement;-les autres subventions seront accordées à telles compagnies qui seront approuvées par le Gouverneur en conseil comme ayant établi à sa satisfaction qu'elles sont en mesure de construire et parachever les dits chemins de fer respectivement. Toutes les lignes pour la construction desquelles des subventions sont accordées seront commencées dans les deux ans qui suivront le premier d'oût prochain et complétées dans un délai raisonnable, ne devant pas dépasser quatre ans, qui sera fixé par un arrêté en conseil, et seront aussi construites en conformité de plans et devis et à des conditions qui seront approuvées par le Gouverneur en conseil, sur le rapport du ministre des chemins de fer et canaux, et spécifiés dans une convention qui sera conclue dans chaque cas par la compagnie avec le gouvernement, et que le gouvernement est par le présent autorisé à conclure ; le tracé de chaque ligne de chemin de fer sera aussi sujet à l'approbation du Gouverneur en conseil; et toutes ces dites subventions, respectivement, seront payables à même le fonds du revenu consolidé du Canada, par versements, lors de l'achèvement chaque section de chemin de fer de pas moins de dix milles, proportionnellement à la valeur de la section ainsi achevée comparativement à celle de l'ensemble de l'entreprise, valeur qui sera établie par le rapport du dit ministre ; pourvu toujours que l'octroi de ces subventions aux compagnies mentionnées, respectivement, soit subordonné à telles conditions, ayant pour but d'assurer à tous les chemins de fer en correspondance avec les lignes ainsi subventionnées, des droits de circulation ou des conventions de trafic et autres droits propres à leur donner toutes facilités raisonnables et un tarif de péages uniforme par mille, que le Gouverneur en conseile pourra prescrire." .

## PAR L'ACTE 50-51 VICT., CHAP. 24 (1887).

(Sanctionné le 23 juin 1887) :-

96. A la compagnie du chemin de fer de Sainte-Catherine à Niagara, pour douze milles de son chemin de fer, à partir de la cité de Sainte-Catherine jusqu'au pont sur la rivière Niagara, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité............

\$38,400

97. A la Compagnie du chemin de for de Vaudreuil à Prescott, pour trente milles de son chemin de fer à partir de Vaudreuil vers Hawkesbury, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité.....

96,000

16,000

99. A la Compagnie du chemin de fer du comté	do Danos
mond, pour trente milles de son chemin de fe	
de Drummondville en allant vers Nicolet, un	· •
The state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the s	
tion ne dépassant pas \$3,200 par mille, et r	
pas en totalité	-
100. A la Compagnie du chemin de fer des Joggin	· <del>-</del>
mille et un quart de son chemin de fer, à part	
trémité sud de la portion subventionnée en v	
quarante neuvième Victoria, chapitre dix,	-
quais, une subvention ne dépassant pas \$3,200	
et n'excédant pas en totalité (additionnelle)	
101. A la Compagnie du chemin de fer de Moncto	
touche, pour deux milles de son chemin de fe	r, à partir
de l'extrémité ouest de la portion subvent	
vertu de la quarante-neuvième Victoria, cha	-
jusqu'à Monctos, une subvention ne dépa	
\$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité	(addition-
nelle)	6,400
102. A la Compagnie du chemin de fer de Jonction	n de Beau-
harnois, pour trente milles de son chemin	ı de fer, à
partir de Sainte-Martine et allant vers Saint-A	inicet, une
subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille	, et n'excé-
dant pas en totalité	96,000
103. A la Compagnie du chemin d'embranchemen	t de Har-
vey, pour trois milles de son chemin de fer,	, depuis le
terminus sud du chemin de fer d'Albert jusqu'	à Harvey-
Bank, une subvention de dépassant pas \$	3,200 par
mille, et n'excédant pas en totalité	9,600
104. A la Compagnie du chemin de Brantford, W	
lac Erié, pour dix-huit milles de son chemi	
partir de la ville de Brantford jusqu'au	
Hagarsville, ou au village de Waterford, ou	9
point intermédiaire sur le chemin de fer c	
Canada, une subvention ne dépassant pas	
mille, et n'excédant pas en totalité	-
105. A la Compagnie du chemin de fer de Jo	
Guelph, pour seize milles de son chemin de fe	
de sa jonction avec le chemin de fer Canadie	
fique jusqu'à la ville de Guelph, une subvention	
sant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas	
106. A la Compagnie du chemin de fer de la M	
pour dix milles de son chemin de fer, à p	
[1887]	

point sur le chemin de fer de l'Atlantique au Nord- Ouest, près du village de Magog, jusqu'à la station d'Ayer's Flat sur le chemin de fer de la Vallée de la Massawipi, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité	
Tweed, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille et n'excédant pas en totalité (additionnelle) 12,800 108. A la compagnie dite Dominion Lime Company, pour sept milles de son chemin de fer, depuis un point sur le chemin de fer Central de Québec, dans le township de	
Dudswell, jusqu'aux carrières de la Compagnie de Chaux de Dudswell, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité	
totalité	
ligne, une subvention de	
subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité	
vention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité	
timi, ou de Chicoutimi en se dirigeant vers le lac Saint- Jean, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité	•

114. A la Compagnie du chemin de fer Grand Oriental, pour trente milles de son chemin de fer, à partir de la rivière Saint-François jusqu'au chemin de fer d'Arthabaska, à la station de Saint-Grégoire, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité. \$96,000 115. A la Compagnie du chemin de fer d'Ontario et du Pacifique, pour six milles de son chemin de fer, à partir de l'extrémité nord de la portion subventionnée en vertu de l'acte de la quarante-septième Victoria, chapitre huit, jusqu'à la ville de Perth, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité (additionnelle) ...... 19,200 116. A la Compagnie du chemin de fer de Caraquette, pour sept milles de son chemin de fer, à partir du Petit-Caraquette jusqu'à Shippegan, au lieu de la subvention accordée par l'acte de la quarante-neuvième Victoria, chapitre dix, une subvention ne dépassant pas en totalité (substituée)..... 32,000 117. A la Compagnie du chemin de fer du Saint-Laurent et des Basset-Laurentides au Saguenay, pour la section de son chemin depuis les Grandes-Piles, sur la rivière Saint-Maurice, jusqu'à son raccordement avec le chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean, au lieu de la subvention accordée par l'acte passé durant la session tenue dans les quarante-huitième et quarante-neuvième années du règne de Sa Majesté, chapitre cinquante-neuf, pour une ligne de chemin de fer depuis les Grandes-Piles, sur la rivière Saint-Maurice, jusqu'à son raccordement avec le chemin de fer du lac Saint-Jean, distance d'environ cinquante milles, une subvention de (substituée)...... 217,600 118. A la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de la Saint-Jean et de la Rivière du-Loup, pour vingt deux milles de son chemin, à partir du village de Prince-William, vers a ville de Woodstock, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité..... 70,400 119. A la Compagnie du chemin de fer du lac Témiscamingue, pour quatre courtes sections de chemin d'environ deux milles de longueur en totalité, pour éviter les rapides de l'Ottawa connus sous les noms de "La Mi-charge," "La Cave," "Les Erables," et "La Montagne," et pour la construction de quais et débarcadères à ces rapides, afin

[1887]

de relier la chemin de fer Canadien du Pacifique, à Mattawa, avec le lac Témiscamingue, au moven de vaneurs, voies ferrées et autres travaux (au lieu d'une partie de deux milles de longueur, sur les huit milles du chemin de fer subventionné aux termes de l'acte passé durant la session tenue dans les quarante-huitième et quarante-neuvième années du règne de Sa Majesté, chapitre cirquante neuf, en vertu duquel environ six milles de chemin de fer ont déià été construits à partir du pied du Long-Sault proprement dit jusqu'au pied du lac Témiscamingue, et au lieu aussi de la subvention accordée par l'acte de la quarante-neuvième Victoria. chapitre dix), une subvention de...... \$12,400 ville, pour douze milles de son chemin, depuis Saint-Eustache jusqu'au Sault-au-Récollet, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en

120. A la Compagnie du chemin de fer de Carillon à Gren-

38,400

121. A la Compagnie du chemin de fer d'embranchement de Minudie, pour cinq milles et demi de son chemin, à partir de sa jonction avec le chemin de fer des Joggins. près du pont de chemin de fer de la rivière Hébert. jusqu'au village de Minudie, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité.

17,600

122. A la Compagnie de colonisation et de chemin de fer du lac Témiscamingue, pour dix milles et demi de son chemin, depuis le Long-Sault jusqu'au lac Kippewa, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité (additionnelle).....

33,600

123. A la Compagnie du chemin de fer de Leamington à Sainte-Claire, pour deux milles de son chemin, à partir de l'extrémité nord de la section subventionnée par l'acte passé durant la session tenue dans les quarantehuitième et quarante-neuvième années du règne de Sa Majesté, chapitre cinquante-neuf, jusqu'au village de Comber, une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excédant pas en totalité (additionnelle)......

6,400

124 A la Compagnie du Chemin de fer et de Houille de Cumberland, pour quatorze milles de son chemin à partir d'un point sur le chemin de fer de Spring-Hill à Parrsboro', près de Spring-Hill, jusqu'à un point sur le chemin de fer entre Oxford et New-Glasgow, près du

**Riviii** 

[1887]

village d'Oxford, une subvention ne dépassant pas \$3,20 par mille, et n'excédant pas en totalité	
125. A la Compagnie du chemin de fer de Jonction de Mor réal et Champlain, une subvention de (indépendamme de la subvention accordée par l'acte 48-49 Vic., ch. 5	ont
Saint-Jean, pour neuf milles de son chemin, distance ne couverte par les subventions accordées antérieurement depuis la cité de Québec jusqu'au lac Saint-Jean, usubvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'extendant pas en totalité (indépendamment des subvention accordées par les actes 45 Vic., ch. 14; 46 Vic., ch. 248-49 Vic., ch. 59, et 49 Vic., ch. 10)	on nt, ne cé- ons 5;
127. A la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata, potrente milles de son chemin d'embranchement alla d'Edmundston vers la rivière Saint-François, une s vention ne dépassant pas \$3,200 par mille, et n'excéda pas en totalité (indépendamment des subventions acc dées pour sa ligne principale par les actes 45 Vic., et 48-49 Vic., ch. 58)	ant ub- ant cor- ch.
128. A la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de Cowallis, pour treize milles de son chemin entre Kentviet Kingsport, une subvention ne dépassant pas \$3,5 par mille, et n'excédant pas en totalité	rn- ille 200
#29. A la Compagnie du chemin de fer Central de la N velle-Ecosse, pour trente-quatre milles de son chem une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, n'excédant pas en totalité	ou- in,
130. A la Compagnie du chemin de fer de la Vallée de Tobique, pour quatorze milles de son chemin, depui station de Perth-Centre, vers Plaister Rock Island, lieu de la subvention accordée par l'acte de la quaran neuvième Victoria, chapitre dix, pour une voie fer depuis la station de Perth-Centre, sur le chemin de du Nouveau-Brunswick, jusqu'à un point près de Pla	s la , au nte- rée fer
ter Rock Island, une subvention de (substituée)  131. Pour un chemin de fer de Woodstock vers Centrevi une subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, n'excédant pas en totalité	lle, et
132. Pour un pont de chemin de fer sur le fleuve Sa Laurent à Coteau-Landing, sur la ligne du chemin	int-

fer Atlantique Canadien, une subvention de quinze pour cent sur la valeur de la construction, ne devant pas excéder (indépendamment des subventions accordées pour la ligne principale par les actes 48-49 Vict., chap. 59, et 49 Viet., chap. 10)... \$180,000

133. A la Compagnie du chemin de fer du lac Erié, Essex et la rivière Détroit, pour vingt-sept milles de son chemin (au lieu de la subvention accordée par l'acte de la 49e Vict., chap. 10), une subvention n'excédant pas..... 118,400

Dans le but de conférer des pouvoirs de corporation aux personnes ou compagnies qui entreprendront la construction des chemins de fer mentionnés à l'article précédent, pour la construction desquels il n'existera pas de pouvoirs corporatifs lors de la sanction du présent acte, le Gouverneur en censeil pourra leur accorder, sous le nom de corporation qu'il jugera à propos, une charte leur conférant toutes les immunités et tous les privilèges et pouvoirs nécessaires à ces fins et qu'il jugera les plus utiles ou les plus propres à la réalisation des dites entreprises, et cette charte, étant publiée dans la Gazette du Canada, avec tout arrêté ou tous arrêtés en conseil s'y rattachant, aura la même force et le même effet que si elle était un acte du parlement du Canada.

Les subventions ci-dessus mentionnées comme devant être accordées aux compagnies nommées à cette fin, seront accordées à ces compagnies respectivement;les autres subventions, y compris celles accordées pour des chemins de fer sur une ligne s'étendant au delà du point auquel aucune des compagnies ci-haut nommément désignées est autorisée à construire son chemin de fer, seront accordées à telles compagnies qui seront approuvées par le Gouverneur en conseil comme ayant établi à sa satisfaction qu'elles sont en mesure de construire et parachever les dits chemins de fer respectivement. Toutes les lignes pour la construction desquelles des subventions sont accordées seront commencées dans les deux ans qui suivront le premier jour d'août prochain et complétées dans un délai raisonnable, ne devant pas dépasser quatre ans, qui sera fixé par un arrêté en conseil, et seront aussi construites en conformité de plans et devis et à des conditions qui seront approuvées par le Gouverneur en conseil, sur le rapport du ministre des Chemins de fer et Canaux, et spécifiées dans une convention qui sera conclue dans chaque cas par la compagnie avec le gouvernement, et que le gouvernement est par le présent autorisé à conclure; le tracé de chaque ligne de chemin de fer sera aussi sujet à l'approbation du Gouverneur en conseil; et toutes ces dites subventions, respectivement, seront payables à même le fonds du revenu consolidé du Canada, par versements, lors de l'achèvement de chaque section de chemin de fer de pas moins de dix milles, proportionnellement à la valeur de la section ainsi achevée comparativement à celle de l'ensemble de l'entreprise, valeur qui sera établie par le rapport du dit ministre, ou lors de l'achèvement de l'entreprise subventionnée, excepté à l'égard de la subvention pour le pont sur le fieuve Saint-Laurent, sur laquelle il sera payé, quinze pour cent de la valeur du travail fait, d'après les estimations mensuelles attestées par l'ingénieur en chef et sur approbation du ministre des Chemins de fer et Canana.

L'octroi de ces subventions aux compagnies mentionnées, respectivement, sera subordonné à telles conditions, ayant pour but d'assurer à tous les chemins de fer en correspondance avec les lignes ainsi subventionnées, des droits de circulation ou des conventions de trafic et autres droits propres à leur donner toutes facilités raisonnables et un tarif de péages uniforme par mille, que le Gouverneur en conseil preserira.

Nonobstant tout ce que contenu dans l'acte de la quarante cinquième Victoria, chapitre quatorze, ou dans l'acte de la quarante-sixième Victoria, chapitre vingt cinq, les balances des sommes accordées par les dits actes pour un chemin de fer entre Saint-Raymond et le lac Saint-Jean, et à la Compagnie du chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean, respectivement, qui n'ont pas encore été payées par le gouvernement, pourront être payées en tout temps, sous un an de la sanction du présent acte, aux conditions mentionnées dans les dits actes.

#### SUBVENTIONS EN TERRES.

184. Par l'acte 47 Vict., chap. 25, section 7, (1884). (Sanctionné le 19 avril 1884.)

"Le gouverneur en conseil est par le présent autorisé, pour aider à la construction d'un chemin de fer entre quelque point du chemin de fer Canadien du Pacifique et la Baie d'Hudson, à faire une concession gratuite de pas plus de six mille quatre cents acres de terre par chaque mille de chemin de fer dans les limites du Manitoba, et de pas plus de douze mille huit cents acres par chaque mille dans les territoires du Nord-Ouest."

Par l'acte 48-49 V., ch. 60 (1885). (Sanctionné le 20 juillet 1835.)

- 135. A la Compagnie de Houille et de Navigation du Nord-Ouest (à responsabilité limitée), des terres fédérales d'une étendue n'excédant pas trois mille huit cents acres par chaque mille du chemin de fer de la compagnie entre Medicine-Hat et les bancs de houille de la rivière du Ventre, distance d'environ cent dix milles.
- 136. A la Compagnie du chemin de fer de Colonisation du Sud-Ouest du Manitoba, des terres fédérales d'une étendue n'excédant pas six mille quatre cents acres par chaque mille du chemin de fer de la compagnie, entre son point de départ à Winnipeg et son terminus au lac de l'Eau-Blanche (Whitewater lake), distance d'environ cent cinquante milles.
- 187. A la Compagnie du chemin de fer de Manitoba et du Nord-Ouest, des terres fédérales d'une étendue n'excédant pas six mille quatre cents acres par chaque mille du chemin de fer de la compagnie, pour toute la distance

comprise entre Portage-la-Prairie et la traverse du bras sud de la rivière Saskatchewan, à vingt milles de Prince-Albert, distance d'environ quatre cent trente milles.

138. A la Compagnie de chemin de fer et de vapeurs de la Qu'Appelle, du Lac-Long et de la Saskatchewan, des terres fédérales d'une étendue n'excédant pas six mille quatre cents acres par chaque mille du chemin de fer de la compagnie, à partir de son point de départ, près de Régiua, jusqu'aux eaux navigables du lac Long.

Ces concessions de terres et chacune d'elles pourront être ainsi faites pour aider à la construction des dits chemins de fer respectivement, dans les proportions et aux conditions fixées par les arrêtés en conseil pris à leur sujet, chacune des dites entreprises étant respectivement sujette à toutes modifications qui pourront à l'avenir y être apportées par le gouverneur en conseil; et excepté à l'égard de ces conditions, les dites concessions seront à titre gratuit, sauf seulement le paiement par les concessionnaires respectifs des frais d'arpentage de ces terres et des dépenses incidentes, au taux de dix centins par acre, argent comptant, lors de l'émission des lettres patentes de ces terres.

### Par l'Acte 49 Vict., chap. 11 (1886) (sanctionné le 2 juin 1886) :-

- 139. A la compagnie du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest, des terres fédérales d'une étendue de six mille quatre cents acres par chaque mille du chemin de fer d'embranchement de la compagnie, partant d'un point de la ligne principale de ce chemin à ou près Todburn, et allant dans une direction nord-ouest, en traversant le comté de Russell, jusqu'à la rivière Assiniboine, près de la ville de Shellmouth, distance d'environ vingt-six milles.
- 140. A la Compagnie du chemin de fer Central du Nord-Ouest, ou à toute autre compagnie qui entreprendra la construction du chemin de fer ou d'un chemin de fer partant d'un point du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest, viá Rapid-City, et allant à l'ouest, des terres fédérales d'une étendue de six mille quatre cents acres par chaque mille du chemin de fer de la compagnie, pour toute la distance comprise entre la station de Brandon, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, ou le point du chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest comme susdit, et Battleford, dans le district provisoire de la Saskatchewan, distance d'environ quatre cent cinquante milles.
- 141. A la Compagnie du chemin de fer de la Montagne-de-Bois à Qu'Appelle, des terres fédérales d'une étendue de six mille quatre cents acres par chaque mille du chemin de fer de la compagnie, par toute la distance à partir d'un point dans le township numéro quatre, dans le rang numéro trente, à l'ouest du second méridien, dans le système d'arpentage des terres fédérales, traversant la ville de Fort-Qu'Appelle, et allant rejoindre le chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest à un point qui sera fixé par le Gouverneur en conseil, distance d'environ deux cent quarante milles.

Ces concessions de terres et chacune d'elles pourront être ainsi faites pour aider à la construction des dits chemins de fer respectivement, dans les proportions et aux conditions fixées par les arrêtés en conseil pris à leur sujet, chacune des dites entreprises étant respectivement sujette à toutes modifications qui pourront à l'avenir y être apportées par le Gouverneur en conseil; et, excepté à l'égard de ces conditions, les dites concessions seront à titre gratuit, sauf seulement le paiement par les concessionnaires respectifs des frais d'arpentage de ces terres et des dépenses incidentes, au taux de dix centins par acre, argent comptant, lors de l'émission des lettres patentes pour ces terres.

Par l'acte 50-51 Vict., chap. 23 (1887). (Sanctionné le 23 juin 1887).

- 142. Le gouverneur en conseil pourra concéder à la Compagnie du chemin de fer d'Alberta et d'Athakaska, des terres fédérales d'une étendue n'excédant pas six mille quatre cents acres par chaque mille du chemin de fer de la compagnie, à partir de quelque point sur la rivière aux Arcs, ou sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, à ou entre Calgary et Crowfoot Creek, jusqu'à un point près de l'emplacement de ville d'Edmonton, distance d'environ trois cents milles.
- 143. Le gouverneur en conseil pourra concéder à la compagnie de chemin de fer et de vapeurs de la Qu'Appelle, du Lac Long et de la Saskatchewan, des terres fédérales d'une étendue n'excédant pas six mille quatre cents acres par chaque mille du chemin de fer de la compagnie, à partir de l'extrémité nord de la partie de ce chemin de fer déjà complétée, à ou près de Long-Laketon, sur les eaux navigables du lac Long, jusqu'au point ou près du point où le cinquante-deuxième parallèle de latitude croise la Saskatchewan-Sud, et de là au coude ou près du coude de la Saskatchewan-Nord, avec des embranchements sur Prince-Albert et Battleford, distance d'environ trois cent vingt-cinq milles.
- 144. Le gouverneur en conseil pourra concéder à la Compagnie de chemin de fer et de houille de Medicine-Hat, des terres fédérales d'une étendue n'excédant pas six mille quatre cents acres par chaque mille du chemin de fer de la compagnie, à partir d'un point de Medicine-Hat ou du voisinage, sur la ligne du chemin de fer Canadien du Pacifique, jusqu'aux mines de houille, dans ou près les townships douze et treize, rang six, à l'ouest du quatrième méridien principal, distance d'environ huit milles,-ces terres devant être choisies parmi celles qui sont à la disposition du gouvernement, à proximité de la ligne du chemin de fer de la compagnie.

Ces concessions de terres et chacune d'elles pourront être ainsi faites pour aider à la construction des dits chemins de fer respectivement, dans les proportions et aux conditions fixées par les arrêtés en conseil pris à leur sujet, chacune des dites entreprises étant respectivement sujette à toutes modifications qui pourront à l'avenir y être apportées par le Gouverneur en conseil; et, excepté à l'égard [1887]

de ces conditions, les dites concessions seront à titre gratuit, sauf seulement le paiement par les concessionnaires respectifs des frais d'arpentage de ces terres et des dépenses incidentes, au taux de dix centins par acre, argent comptant, lors de l'émission des lettres patentes pour ces terres.

# ACTION DU GOUVERNEMENT RELATIVEMENT AUX LIGNES SUBVENTIONNÉES.

En ce qui regarde les lignes de chemins de fer énumérées plus haut, ce qui suit expose les progrès qui ont été faits et dont le gouvernement a eu connaissance. Il n'est ici question que des lignes ou compagnies qui ont pris des mesures définitives pour s'assurer de la subvention. Les renseignements vont jusqu'au 31 décembre 1886.

Depuis que l'Etat a commencé à subventionner des entreprises de chemins de fer, les sommes suivantes ont été déboursées pour cette fin :

	<del>.</del>	
Exercice	1883-84	\$ 208,000
"	1884.85	403,245
"	1885-86	2,171,249
"	1886-87	1,406,533
		\$4,189,027
A ajoute	r les paiements faits entre le 30 juin et le 31	
déce	mbre 1887	643,280
Total jus	qu'à ce jour	\$4,832,307

Le chemin de fer Canadien du Pacifique n'est pas compris dans ce qui précède, non plus que la subvention donnée au gouvernement de Québec par la ligne d'Ottawa à Québec, les avances faites sur hypothèque à la compagnie de pont de Saint-Jean à la compagnie du chemin de fer d'Albert et à la compagnie de pont de Frédéricton et Sainte-Marie.

## Compagnie de chemin de fer Albert-Southern.

( Voir n° 36.)

L'acte 47 Vict. chap. 8 (1884) autorisait l'octroi d'une subvention ne dépassant pas \$51,200 pour la construction d'une ligne partant de Hopewell (maintenant Albert) et Allan à Alma, N.-B.

Sous l'autorité d'un arrêté du conseil du 8 mai 1885, un contrat pour l'exécution des travaux entre Albert et l'embouchure de la rivière au Saumon, dans la paroisse d'Alma, fut passé le 23 du même mois avec la compagnie du chemin de fer Albert-Southern; le contrat portait que la ligne devait être terminée pour le 1er juillet 1887. Par un arrêté du conseil du 4 avril 1887, la compagnie a été autorisée à changer son tracé, et elle a choisi une route vid Derry's-Corner.

Note.—Un état de ces déboursés se trouve à la page 8, Annexe 3.

Le temps fixé pour l'achèvement des travaux a été prolongé jusqu'au 1er juillet 1888. Au 31 décembre la somme de \$1,000 avait été payée sur la subvention de la compagnie.

Compagnie de chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs.

( Voir nos 42 et 6.)

L'acte 47 Vict., chap. 8, autorisait la dépense des \$300,000 (crédit voté de nouveau durant la session de 1855) pour la construction d'un embranchement de l'Intercolonial partant de Métapédia vers Paspébiae sur une distance de 20 milles vers l'est.

Des soumissions pour l'exécution de l'entreprise furent demandées, mais aucune ne restant dans la limite de la dépense autorisée par le parlement, la compagnie du chemin de fer de la Baie-des-Chaleurs offrit de construire la section pour cette somme et de l'exploiter comme partie de son chemin de Métapédia à Paspébiac. Cette proposition fut acceptée en vertu d'un arrêté du conseil du 18 septembre 1885, et le 7 novembre suivant elle passait un contrat par lequel elle s'engageait à terminer la section pour le 1er juillet 1888,—le département fournissant le plans et contrôlant les trayaux.

L'acte 46 Vict., chap. 25 (1883), autorisait une subvention en faveur de cette compagnie pour la construction de son chemin. La limite de cette subvention était fixée à \$3,200 par mille pour 100 milles, soit un total de \$320,000.

Cependant, comme il avait été pourvu à la construction des premiers 20 de cette distance, le contrat passé avec la compagnie, le 7 novembre 1885, tel qu'autorisé par l'arrêté du conseil du 18 septembre pour les travaux recevant cette subvention, couvrait la construction des dernierr 80 milles seulement. Le contrat contenait un article en vertu duquel, sujet à l'approbation du parlement, les \$3,200 par mille applicables à la première section de 23 milles du chemin, objet de la subvention de 1883, étaient transférées à la seconde section de 20 milles comme subvention additionnelle,—faisant pour la dite section une subvention de \$6,400 par mille.

Le parlement approuva cet arrangement; les deux conventions mentionnées plus haut furent ratifiées et confirmées par l'acte spécial 49 Vict., chap. 17; la date de l'achèvement du chemin fut fixée par l'acte au 1er décembre 1888, au lieu du 25 mai 1887, ainsi que le contrat le comportait.

Le département ayant fourni les plans des premiers 20 milles, les travanx commencèrent, et à la clôture de l'année fiscale, c'est-à-dire au 30 juin 1887, la compagnie avait reçu \$250,000. D'autres paiements ont été faits depuis, et au 31 décembre 1887, le total s'en élevait à \$300,300.

Le tracé jusqu'au 31e mille a été approuvé par un arrêté du conseil du 15 octobre 1886, et avant la fin de décembre 1887 des plans approuvés par le département pour une autre distance, jusqu'au 41e mille, furent soumis.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE JONCTION DE BEAUHARNOIS.

( Voir nº 102.)

L'acte des subventions aux chemins de fer, 50-51 Viet., chap. 24, autorisait l'octroi d'une subvention ne devant pas dépasser \$96,000 en faveur de la compa-[1887]

A. 1888

gnie du chemin de fer de jonction de Beauharnois, pour trente milles de son chemin de fer à partir de Sainte-Martine et allant vers Saint-Anicet.

Le 21 novembre 1888, et sous l'autorité d'arrêtés du conseil portant les dates du 1er octobre et du 2 novembre, contrat fut passé avec la compagnie pour l'exécution des travaux à partir de Sainte-Martine jusqu'à Valleyfield en allant vers Saint-Anicet, le chemin devant être terminé pour le 1er décembre 1888. Par le premier de ces arrêtés, approbation fut aussi donnée au tracé du chemin à partir de son raccordement avec le chemin de fer de jonction Montréal et Champlain, à Sainte-Martine, jusqu'à Valleyfield, 1950 milles. Au 31 décembre 1887, aucune partie de la subvention n'était payée, mais la compagnie avait demandé l'inspection du chemin sur une distance de dix milles.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER BELLEVILLE ET HASTINGS-NORD.

#### ( Voir nº 54.)

L'acte 48-49 Vict., chap. 59 (1885) autorisait l'octroi d'une subvention ne devant pas déposer \$10,500 en faveur de la compagnie du chemin de fer Belleville et Hastings-Nord, pour une ligne de chemin de fer d'environ 7 milles, à partir du village de Madoc jusqu'au raccordement avec le chemin de fer Ontario-Central, à Eidorado, et l'acte 49 Vict., chap. 10 (1886) autorisait l'octroi d'une nouvelle subvention à la compagnie pour le même chemin de fer; cette nouvelle subvention était de \$11,900, ce qui portait à \$22,400 la totailité de l'octroi. Sous l'autorité d'un arrêté du conseil du 14 novembre 1886, contrat fut passé avec la compagnie, le 12 décembre, pour l'exécution des travaux. Le chemin est construit, mais au 31 décembre 1887, aucune partie de la subvention n'était encore payée.

Compagnie du chemin de fer de brockville, westport et sault-sainte-marie. (Voir n $^{\circ}$  48.)

L'acte 48-49 Vict., chap. 59, accordait une subvention n'excédant pas \$128,000 pour la construction de la partie comprise entre Brockville et Westport, environ 40 milles, de la ligne du chemin de fer de Brockville, Westport et Sault-Sainte-Marie.

Sous l'autorité d'un arrêté du conseil du 28 avril 1885, contrat fut passé avec la compagnie le 16 juillet 1887,—le chemin subventionné devant être terminé le 1er août 1889.

Au 31 décembre 1887, aucune partie de la subvention n'était encore payée.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE BOUCTOUCHE ET MONCTON.

#### ( Voir nos 65 et 101)

L'acte 49 Vict., chap. 10 (1886), autorisait une subvention n'excédant pas \$96,000 pour la construction d'une voie ferrée d'environ 30 milles de long devant raccorder Bouctouche, N.-B., au chemin de fer Intercolonial à Moncton ou près de là.

L'acte 50-51 Vict., chap. 24, accordait une nouvelle somme de \$6,400, ce qui porte la totalité de la subvention à \$102,400.

Sous l'autorité d'un arrêté du conseil du 10 septembre 1886, une convention portant la date du 16 du même mois fut passée avec la compagnie du chemin de

fer de Bouctouche et Moncton pour l'exécution de cette entreprise qui devait être terminée pour le 1er juillet 1887. A la clôture de l'exercice, une somme de \$40,480 avait été payée sur la subvention.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER ATLANTIQUE CANADIEN, ( Voir nos 60, 80 et 132.)

Par les actes 48-49 Vict., chap, 59, et 49 Vict., chap. 10, la Compagnie du chemin de fer Atlantique Canadien reçut une subvention n'excédant pas \$134,400 pour une ligne partant de l'île de Clarke, sur le Saint-Laurent, et allant par Lacolle jusqu'à la frontière internationale, environ 50 milles; aussi, depuis son terminus actuel à Ottawa jusqu'aux chutes de la Chaudière. Sous l'autorité d'arrêtés du conseil du 17 septembre 1885 et du 1er juillet 1886, des contrats furent passés avec la compagnie pour les travaux en question, dont l'achèvement était fixé au 1er octobre 1886.

Après inspection officielle, différents paiements s'élevant en totalité à \$92,864 ont été faits sous l'autorité d'arrêtés du conseil dont le dernier porte la date du 24 août 1886; les travaux exécutés et payés comprennent toute la partie entre l'île de Clarke et Lacolle, distance de 43-18 milles. L'acte 50-51 Vict., chap. 24, autorise l'octroi d'une subvention ne devant pas dépasser \$180,000 pour le pont traversant le Saint-Laurent au Coteau.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE CARAQUETTE.

(Voir nos 7, 41, 68 et 116.)

Sous l'autorité d'un arrêté en conseil portant la date du 6 mai 1884, les subventions de \$192,000 autorisées par le parlement en 1883 et 1884 pour le chemin de cette compagnie à partir d'un point près de Bathurst, sur le chemin de fer Intercolonial, jusqu'à Shippegan-Harbor, lui ont été accordées. Contrat fut passé le 20 janvier 1885 pour la construction de la ligne; aux termes de ce contrat, la partie du chemin entre Caraquette et la station de Gloucester, près Bathurst, devait être terminée pour le 25 mai 1887, et tout le chemin pour le 1er juillet 1888. L'acte 49 Vict., chap. 10, autorisait l'octroi d'une nouvelle subvention de \$32,000 couvrant les 10 derniers milles; à ce dernier acte, toutefois, fut substitué le 50-51e Vict., chap. 24 (1887), qui accorde la même subvention pour 7 milles. Le 19 février 1887, contrat fut passé avec la compagnie pour cette subvention. De toutes les subventions accordées, c'est-à-dire \$224,000, il a été payé \$61,200 au cours du dernier exercice, ce qui portait le total des paiements à \$170,000 au 31 décembre 1887. Vers la fin du mois, après inspection officielle des travaux, un arrêté du conseil autorisant le paiement d'une nouvelle somme de \$10,000 fut passé, mais l'argent n'était pas encore versé à la clôture de l'année.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER CENTRAL.

( Voir nº 40.)

Par l'acte 47 Vict., chap. 8 (1884), une subvention n'excédant pas \$128,000 a été accordée pour aider à la construction d'environ 40 milles du chemin de fer Cen-8—E tral à partir de la tête du Grand-Lac jusqu'au chemin Intercolonial, entre Sussex et Saint-Jean, N.-B.

Sous l'autorité d'un arrêté du conseil du 5 juin 1886, contrat fut passé le 7 juillet suivant avec la Compagnie du chemin de fer Central pour une ligne partant de la rivière au Saumon, à la tête du Grand-Lac, et allant à Morton, sur l'Intercolonial, les travaux devant être terminés pour le 1er juillet 1888.

Au 31 décembre 1887, aucune partie de la subvention n'avait encore été payée.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE TRANSPORT MARITIME DE CHIGNECTOU.

( Voir n° 5.)

Le 3 février 1882, cette compagnie (qui avait été constituée en corporation la même année par l'acte 45 Vict., chap. 76) offrit au gouvernement de construire un chemin de fer pour le transport des navires par terre à travers l'isthme de Chignectou, depuis Tidnish, sur la baie Verte, dans le golfe Saint-Laurent, jusqu'à ou près l'embouchure de la rivière La Planche, dans la baie de Fundy, et par l'acte 45 Vict., chap. 55, autorisation fut donnée d'accorder une subvention de \$150,000 par année pendant 25 ans, pour aider cette entreprise.

Cependant, rien de définitif ne fut fait avant le 6 octobre 1885, alors qu'un arrêté du conseil fut pris autorisant une convention avec la compagnie; cette convention, sujette à l'approbation du parlement, fut exécutée le 4 mars 1886. Aux termes de la dite convention, la subvention payable sera de \$170,602 par année pendant 20 ans, ou la somme qui sera nécessaire pour porter les recettes nettes de l'entreprise à 7 pour 100 par année sur le capital autorisé en actions et obligations de la compagnie, \$5,000,000, à être accordée seulement durant l'exécution satisfaisante des services indiqués, et qui consisteront à monter, transporter et descendre des navires de 1,000 tonneaux chargés en plein. Si les recettes excèdent 7 pour 100 par année, la compagnie paiera au gouvernement la moitié du surplus des profits jusqu'à ce que toute la subvention qui aura alors pu être payée à la compagnie ait été remboursée par elle au gouvernement. Le chemin doit être terminé et équipé pour le 1er juillet 1889.

Par un acte spécial, 49 Vict., chap. 18 (1886), cette convention a été confirmée et ratifiée.

COMPAGNIE DITE "DOMINION LINE." ( Voir n° 108.)

Par l'acte 50-51 Vict., chap. 24 (1887), une subvention ne dépassant pas \$22,400 a été accordée à la compagnie dite *Dominion Line* pour un chemin d'une longueur d'à peu près 7 milles, d'un point sur le chemin de fer Central de Québec, dans le township de Dudswell, jusqu'aux carrières de la compagnie de chaux de Dudswell.

Le 12 octobre 1887, contrat a été passé avec la compagnie, et après inspection officielle du chemin, un arrêté du conseil portant la date du 31 décembre 1887, a autorisé le paiement de la somme de \$11,840. lviii [1887]

## COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU COMTÉ DE DRUMMOND. (Voir n° 99.)

Par l'acte 50-51 Vict., chap. 24, une subvention ne dépassant pas \$96,000 a été accordée à la Compagnie du chemin de fer du comté de Drummond, pour 30 milles de son chemin de fer partant de Drummondville en allant vers Nicolet.

Sous l'autorité d'un arrêté du conseil du 12 novembre 1887, qui approuvait aussi les plans du tracé de 12½ milles, contrat fut passé avec la compagnie, le 1er décembre 1887, couvrant une ligne à partir du chemin de fer Sud-Est au village de Drummondville jusqu'au bras sud-ouest de la rivière Nicolet, le chemin devant être terminé le 1er août 1891.

Au 31 décembre 1887, aucune partie de la subvention n'avait encore été payée, mais la compagnie avait demandé une inspection officielle.

#### COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER ÉRIÉ ET HURON.

Par l'acte 47 Vict., chap. 8, autorisation fut donnée d'accorder à cette compagnie une subvention ne dépassant pas \$96,000 pour une voie ferrée de Wallaceburgh à Sarnia, et contrat à cet effet fut passé avec elle le 27 août 1885, sous l'autorité d'un arrêté du conseil du 6 du même mois, la ligne devant être terminée pour le 1er juillet 1887. En vertu d'arrêtés du conseil dont le dernier porte la date du 5 décembre 1886, la subvention a été payée en entier, le chemin étant terminé et inspecté.

## COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER ESQUIMALT ET NANAIMO.

( Voir n° 44.)

Sous l'autorité d'arrêtés du conseil pris au mois de juin 1883, l'honorable sir Alexander Campbell, au cours de l'été de la même année, visita la Colombie-Anglaise dans le but de régler des affaires pendantes entre la province et le gouvernement fédéral; il fit provisoirement des arrangements au sujet de la construction d'une ligne de chemin de fer entre Esquimalt et Nanaïmo par une compagnie que le gouvernement fédéral devait subventionner.

Les arrangements en question étaient subordonnés à l'approbation de la législature provinciale de la Colombie-Anglaise et du parlement du Canada. Sujette à cette approbation, leur adoption fut sanctionnée par un arrêté du conseil le 27 septembre 1883.

Par un acte de la législature provinciale sanctionné le 19 décembre 1883, mais connu sous le titre de "Acte 47 Vict., chap. 14," et par un acte du parlement fédéral 47 Vict., chap. 6, la dite approbation fut accordée.

Ces arrangements furent exprimés dans les articles d'une convention portant la date du 20 août 1883. Ils couvraient l'octroi d'une subvention de \$750,000 en argent, ainsi que les terres de l'île Vancouver concédées par la province à la couronne pour les fins de la construction du chemin de fer; les matériaux devant servir à la construction du chemin de fer et du télégraphe devaient être admis en

[1887]

franchise, et toute la ligne entre Esquimalt et Nanaïmo devait être terminée pour le 10 juin 1887.

Une Compagnie, "la compagnie du chemin de fer Esquimalt et Nanaïmo," fut régulièrement constituée en vertu des dispositions de l'acte, et se mit vigoureusement à l'œuvre. Au 31 décembre 1885, cependant, aucune partie de la subvention n'avait été payée, pour la raison que les travaux exécutés n'étaient pas strictement conformes aux conditions du contrat.

D'après le devis annexé au contrat de la compagnie, celle-ci était obligée de faire des courbes d'un rayon de pas moins de 800 pieds. Mais dans la construction, une courbe plus rapide fut adoptée, et le parlement, par un acte spécial (49 Vict., chap. 15), et avec le concours de la législature provinciale, convint de l'accepter comme conforme aux exigences de l'acte coucernant les subventions.

Suvant l'autorisation ainsi donnée, un arrêté du conseil fut pris le 14 juin, 1886, annulant les arrêtés précédents relatifs au tracé et acceptant le tracé de la ligne entière, 71½ milles, avec les courbes adoptées par la compagnie.

Sous l'autorité d'arrêtés du conseil, la somme de \$422,520 a été payée au cours de l'exercice 1885-86, et le reste pendant l'exercice 1886-87, ce qui fait un total de \$750,000,—\$37,500 de la subvention, représentant les 5 pour 100 de garantie à être temporairement retenue en vertu du contrat, après achèvement, pour corriger les défectuosités qui pourraient s'être produites dans l'exécution des travaux, ont été retenues jusqu'à paiement sous l'autorité d'un arrêté du conseil du 4 mars 1887. Le chemin de fer et le télégraphe ont été terminées, et après inspection, permission a été donnée à la compagnie, le 17 septembre 1886, de livrer son chemin à la circulation.

COMPAGNIE DU PONT DE CHEMIN DE FER DE FRÉDÉRICTON ET SAINT-MARY'S.

Par l'acte spécial 50-51 Vict., chap. 26 (1887), le gouverneur en conseil fut autorisé à faire des avances (garanties par une hypothèque) à la compagnie du pont de chemin de fer de Frédéricton et Saint-Mary's pour aider à la construction d'un pont de chemin de fer au-dessus de la rivière Saint-Jean, les dites avances ne devant pas excéder 80 pour 100 des dépenses faites, et la totalité des avances ne devant pas dépasser \$300,000.

Après soumission des plans du dit pont et de ses abords, plans jugés satisfaisants, le 25 août fut pris un arrêté du conseil sous l'autorité duquel fut exécuté, le 12 octobre 1887, un acte d'hypothèque concernant les travaux en question, et un terme de 15 ans à partir de la date de la première avance, l'intérêt payable étant fixé à 4 pour 100 par année. Sous l'autorité d'un arrêté du conseil du 10 décembre 1887, la compagnie a jusqu'ici reçu une avance de \$78,984. Le prix de revient est estimé à \$370,000. Le pont va raccorder le chemin de fer de Frédéricton avec le chemin de fer Northern and Western, à Saint-Mary's.

#### COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER GREAT-EASTERN.

( Voir nº 88.)

Par l'acte 49 Vict., chap. 10, autorisation était donnée d'accorder une subvention n'excédant pas \$32,000, pour la construction d'un chemin de fer de 10 milles, de Yamaska à la rivière Saint-François, Québec; et la Compagnie du chemin de fer Great-Eastern ayant fait une demande à cet effet et démontré d'une manière satisfaisante qu'elle pouvait exécuter l'entreprise, contrat fut passé avec elle le 12 octobre 1886, sous l'autorisation d'un arrêté du conseil du 9 du même mois; les travanx devront être terminés le 1er octobre 1887.

Le chemin ayant été terminé et inspecté, la subvention entière due pour sa longueur réelle, 6 milles, c'est-à-dire \$19,200, a été payé sous l'autorité d'un arrêté du conseil du 27 mars 1887.

#### COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER GRAND-NORD.

(Voir nos 33 et 37.)

Par l'acte 47 Vict., chap. 8 (1884), une subvention n'excédant pas \$32,000 fut accordée à cette compagnie pour la construction d'une ligne allant de Saint-Jérôme à New-Glasgow, Québec; la longueur du chemin est estimée à 10 milles.

Sous l'autorité d'un arrêté du conseil du 3 février 1885, contrat a été passé avec la compagnie le 14 du même mois pour la construction du chemin, qui devait être terminé pour le 1er juillet 1885,

La ligne fut terminée et inspectée, et sous l'autorité d'un arrêté du conseil du 2 mars 1885, il fut payé \$25,088 pour 7.84 milles.

Par l'acte 49 Vict., chap. 10 (1886), une subvention n'excédant pas \$57,600 fut accordée pour une ligne allant de New Glasgow à Montcalm, distance d'environ 18 milles. La compagnie du chemin de fer du Grand-Nord l'ayant demandée, elle lui fut accordée sous l'autorité d'un arrêté du conseil du 18 juillet 1887. Le contrat, passé le 19 août suivant, comporte que le chemin devra être terminé le 1er août 1890. Au 31 décembre 1887, aucun paiement n'avait été fait.

Par l'acte 49 Vict., chap. 10, une subvention ne dépassant pas \$22,400 fut accordée pour la construction d'une ligne de Saint-André à Lachute, Québec. La compagnie ci-dessus a demandé cette subvention.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE JONCTION DE GUELPH.

( Voir n° 105.)

L'acte de 1887, 50-51 Vict., chap. 24, autorisait l'octroi d'une subvention ne devant pas dépasser \$51,200 à la Compagnie du chemin de fer de jonction de Guelph, pour 16 milles de son chemin, à partir de sa jonction avec le chemin de fer Canadien du Pacifique jusqu'à la ville de Guelph.

Un arrêté du conseil du 1er octobre 1887, autorisait la passation d'un contrat, et le dit contrat fut signé le 5 novembre; la date fixée pour l'achèvement du chemin est le 1er janvier 1889.

Au 31 décembre 1887, aucune partie de la subvention n'était payée.

#### COMPAGNIE DU CHEMIN D'EMBRANCHEMENT DE HARVEY.

( Voir nº 103.)

L'acte de 1887, 50-51 Vict., chap. 24. autorisait l'octroi d'une subvention ne devant pas dépasser \$9,600 à la Compagnie du chemin d'embranchement de Harvey, pour l'aider à construire un chemin de fer d'environ 3 milles de longueur, depuis le terminus sud du chemin de fer d'Albert jusqu'à Harvey-Bank.

Le 3 octobre 1887, contrat fut passé avec la compagnie pour l'exécution des travaux.

#### COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER INTERNATIONAL.

( Voir no 10.)

En 1883, le parlement accorda une subvention de \$156,800 à cette compagnie pour 49 milles de son chemin entre Sherbrooke et la frontière internationale, afin de lui permettre de terminer son chemin et de poser des rails d'acier. La compagnie passa contrat le 20 juillet 1883, et, sous l'autorité de divers arrêtés du conseil, elle a reçu avant l'ouverture de l'exercice, une somme totale de \$144,000 pour 45 milles. Sous l'autorité d'un arrêté du conseil du 2 juillet 1887, elle a reçu, pour les  $2\frac{800}{100}$  milles restant jusqu'à Lennoxville, une nouvelle somme de \$8,960,—soit un paiement total de \$152,960.

COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER D'IRONDALE, BANGROFT ET OTTAWA.

( Voir n° 24.)

Par l'acte 47 Vict., chap. 8 (1884), la Compagnie du chemin de fer d'Irondale, Bancroft et Ottawa reçut une subvention ne devant pas dépasser \$160,000 pour une ligne d'environ 50 milles de long à partir de l'embranchement Victoria du chemin de fer de Midland jusqu'au village de Bancroft.

Sous l'autorité d'un arrêté du conseil du 10 juillet 1886, contrat fut passé avec la compagnie le 19 août 1886,—les premiers dix milles devant être terminés pour le 1er décembre 1886, et le reste pour le 1er juillet 1888.

Sous l'autorité d'un arrêté du conseil du 14 février 1887, \$15,000 ont été payées.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DES JOGGINS.

( Voir nº 76.)

Par l'acte 49 Vict., chap. 10 (1886), autorisation fut donnée d'accorder une subvention n'excédant pas \$38,400 pour la construction d'un chemin de fer, d'une longueur estimée à 12 milles, à partir d'un point à ou près la station de McCann, sur l'Intercolonial, et allant aux Joggins, sur le bassin de Cumberland, N.-E.

La Compagnie du chemin de fer des Joggins ayant demandé cette subvention, et sa demande offrant des garanties satisfaisantes, contrat fut passé avec elle le 30 novembre 1886 sous l'autorité d'un arrêté du conseil du 5 octobre,—le chemin devant être terminé pour le 1er novembre 1837.

Au mois de novembre 1887, la compagnie donna avis que le chemin était prêt à être inspecté et livré à la circulation.

lxii [1887]

Par l'acte 50.51 Vict., chapitre 24 (1887), autorisation fut donnée d'accorder à cette compagnie une nouvelle subvention ne dépassant pas \$4,000 pour prolonger son chemin, de  $1\frac{1}{4}$  mille de long, jusqu'aux quais sur le bassin de Cumberland; et le 13 octobre 1887, contrat fut passé avec elle à cet effet.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE COLONISATION DU LAC TÉMISCAMINGUE, CI-DEVANT
"LA SOCIÉTÉ DE COLONISATION DU LAC TÉMISCAMINGUE."

( Voir nos 55, 84 et 119.)

Par l'acte 48-49 Vict., chap. 59, une subvention fut autorisée pour aider à la construction d'une ligne de chemin de fer depuis le Long-Sault jusqu'au pied du lac Témiscamingue, destinée à racheter certains rapides de la rivière des Outaouais. La subvention ne devait pas dépasser \$25,000 pour une distance de 8 milles. Sous l'autorité d'un arrêté du conseil du 17 novembre 1885, contrat fut passé pour la construction de 6 milles, devant être terminée pour le 1er janvier 1887,

Par l'acte 49 Vict., chap. 10, une nouvelle subvention de \$6,000 fut autorisée pour la construction de quais et débarcadères en rapport avec cette ligne. Cette subvention fut subséquemment annulée, et par l'article 50-51 Vict., chap. 24 (1887), la définition des parties du chemin auxquelles les actes précédents avaient accordé des subventions fut corrigée,—la subvention totale restant toutefois au même chiffre, \$31,600.

Conformément à une disposition expresse à cet effet contenue dans la section 2 de l'acte précité, des lettres patentes furent émises sous l'autorité d'un arrêté du conseil du 20 juillet 1886 et publiées dans la Gazette du Canada du 24, accordant une charte pour la construction de ce chemin de fer à la "Compagnie du chemin de fer de colonisation du lac Témiscamingue."

Au mois de septembre 1887, la section entre le pied du Long-Sault et le lac Témiscamingue fut inspectée, et de la subvention de \$19,200 applicable à cette distance de 6 milles, la compagnie avait reçu \$17,400 au 31 décembre 1887.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE L'ASSOMPTION.

( Voir nº 77.)

Par l'acte 49 Vict., chap. 10, une subvention ne dépassant pas \$11,200 fut accordée pour un chemin de fer de  $3\frac{1}{2}$  milles de long, mettant le village de L'Assomption en communication avec le chemin de fer de la Rive-Nord à L'Epiphanie.

A la date du 16 septembre 1886 un contrat, autorisé par un arrêté du conseil du 28 avril, fut passé avec la Compagnie du chemin de fer de L'Assomption pour l'exécution de l'entreprise, qui devait être terminée pour le 1er janvier 1887. Au mois de janvier dernier, avis fut donné que le chemin était terminé, et après inspection, le solde de la subvention, dont le total s'élevait à \$11,200, fut payé à la compagnie.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LEAMINGTON ET SAINTE-CLAIRE. (  $Voir\ nos\ 56\ et\ 123.$ )

Par l'acte 48-49 Vict., chap. 59 (1885), une subvention ne dépassant pas \$44,800 a été accordée pour la construction d'une ligne de chemin de fer à partir d'un point [1887]

sur le chemin de fer du Sud du Canada, près Comber, jusqu'à Leamington, lac Erié.

L'acte 50-51 Vict., chap. 24, a octroyé une nouvelle subvention de \$6,400, ce qui porte la totalité des subventions à \$51,200.

Sous l'autorité d'un arrêté du conseil du 13 avril 1886, contrat a été passé avec la Compagnie du chemin de fer de Leamington et Sainte-Claire, le 3 mai 1886, pour la construction de ce chemin, qui devra êtré terminé pour le Jer avril 1889. Après inspection du chemin et sous l'autorité d'un arrêté du conseil, la somme de \$32,000 a été payée à la compagnie.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE JONCTION DE MONTRÉAL ET CHAMPLAIN.

( Voir nos 51 et 125.)

Par l'acte 48.49 Vict., chap. 59, une subvention ne dépassant pas \$30,000 fut accordée à cette compagnie pour une voie ferrée de Brosseau à Dundee. Le chemin a été terminé et la subvention payée au cours de l'exercice 1885-36.

Par l'acte 50-51 Vict., chap. 24, une nouvelle subvention ne dépassant pas \$64,000 a été octroyée à la compagnie. Un arrêté du conseil du 26 août 1887 autosait la passation, mais le contrat n'était pas encore signé au 31 décembre 1887.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE MONTRÉAL AU LAC MASKINONGÉ.

Par l'acte 49 Vict., chap. 10 (1886) une subvention ne dépassant pas \$32,000 a été accordée pour un chemin de fer allant de Saint-Félix au lac Maskinongé, P.Q., et demande ayant été faite par la Compagnie du chemin de fer de Montréal au lac Maskinongé, cette compagnie fut acceptée comme entrepreneur par un arrêté du conseil du 1er octobre 1887, et le 29 septembre fut passé un contrat couvrant une distance de 10 milles, entre Saint-Félix et Saint-Gabriel de Brandon, près le lac Maskinongé; aux termes du contrat, le chemin doit être terminé pour le 1er décembre 1888. Au 31 décembre 1887, aucune partie de la subvention n'avait été payée.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE MONTRÉAL ET SOREL.

Par l'acte 48-49 Vict., chap. 59, une subvention n'excédant pas \$72,000 fut accordée à cette compagnie pour une voie ferrée de Saint Lambert à Sorel. Sous l'autorité d'un arrêté du conseil du 2 octobre 1885, contrat fut passé avec cette compagnie le 14 du même mois, et sous l'autorité d'arrêtés du conseil dont le dernier porte la date du 10 novembre 1886, la compagnie a reçu différents paiements, formant un total de \$69,922. Le chemin, qui a 44.67 milles de long, est terminé, sauf quelques travaux pour l'achèvement desquels \$1,550 ont été retenues.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU NOUVEAU-BRUNSWICK ET DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

(Voir nº 46.)

Par l'acte 48-49 Vict., chap. 59, une subvention n'excédant pas \$118,400 a été accordée à la compagnie du chemin de fer du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard pour la construction d'une voie ferrée entre le chemin de fer Inter-lxiv

colonial à la station de Sackville jusqu'au détroit de Northumberland, à ou près du cap Tormentine, d'où, au moyen d'un bateau-passeur, raccordement est fait avec le réseau du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard.

Sous l'autorité d'un arrêté du conseil du 19 avril 1886, contrat fut passé avec la compagnie le 18 mai suivant pour l'exécution de cette entreprise.

A la clôture de l'exercice, il avait été payé \$97,440 sous l'autorité d'arrêtés du conseil. Aucun autre paiement n'a été fait, mais vers la fin de l'année une inspection fit constater que le chemin était terminé (àl'exception de quelques travaux secondaires), et, le 31 décembre, il fut pris un arrêté du conseil autorisant le paiement d'une autre somme de \$12,150 qui, avec celle de \$3,850 retenue et les paiements antérieurs, constituent les \$113,440 représentant la valeur réelle de la subvention.

COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER DE NAPANEE, TAMWORTH ET QUÉBEC.

Voir nos 13, 27, 57, 94 et 107.)

En 1883, le parlement autorisa une subvention de \$89,600 à cette compagnie, pour son chemin de Napanee à Tamworth.

Un contrat fut passé avec la compagnie le 31 décembre 1883, et le chemin terminé, inspecté et approuvé, et la balance de la subvention restant due fut payée sous l'autorité d'un arrêté du conseil du 28 juillet 1884.

Au cours de la session de cette année-là, le parlement autorisa l'octroi d'une nouvelle subvention ne dépassant pas \$3,200 par mille, ou \$70,400 en totalité, pour un prolongement du chemin de cette compagnie de Tamworth à Bogart et Bridgewater. En 1885, cependant, en substitution de cette subvention, le parlement autorisa l'octroi d'une subvention de \$70,000 pour une voie ferrée "de Tamworth vers Bogart et Bridgewater, 16 milles." Cette subvention fut aussi annulée par l'acte 49 Vict., chap. 10 (1886), qui accordait une subvention de \$70,000 à la compagnie pour 18 milles de son chemin de fer de Tamworth à Tweed.

Par l'acte 50-51 Vict., chap. 24 (1887) une nouvelle subvention ne dépassant pas \$12,800 fut octroyée à cette compagnie pour quatre milles de son chemin qui, au lieu de 18 milles, en a 22 de long, ainsi que l'a démontré un examen au 31 décembre 1887, aucun contrat n'avait été passé pour l'une ou l'autre de ces deux dernières subventions.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU NORD ET DE LA JONCTION DU PACIFIQUE— DE GRAVENHURST À CALLANDER.

( Voir nos 1 et 16.)

Pour donner à la province d'Ontario l'avantage d'une communication directe avec le Nord-Ouest par voie ferrée, il était nécessaire de construire une ligne raccordant le chemin de fer Canadien du Pacifique au réseau d'Ontario; cette ligne reçut par les actes de 1882 et 1883 une subvention de \$12,000 par mille pour une distance de 110 milles, soit une somme totale de \$1,320,000. Elle s'étend vers le sud, depuis le chemin de fer Canadien du Pacifique à la jonction de Nipissingue, à l'est du lac

Nipissingue, jusqu'au village de Gravenhurst, distance de 1111 milles, où elle se raccorde au réseau d'Ontario. Sous l'autorité d'un arrêté du conseil du 10 avril 1884, contrat fut passé le 12 du même mois avec la Compagnie du chemin de fer du Nord et de la jonction du Pacifique (ci-devant "la Compagnie du chemin de fer du Nord, Nord-Ouest et Sault-Sainte-Marie"), pour la construction de cette ligne, qui devait être terminée pour le 1er mai 1886.

Le raccordement entre le nord et le sud a été opéré au mois de janvier 1886; un convoi de plein parcours a inauguré le service le 27 de ce mois.

Par un arrêté du conseil du 3 mai 1886, le temps fixé pour l'achèvement des travaux a été prolongé jusqu'au 1er août 1886.

Au 31 décembre 1886, le total des paiements s'élevait à \$1,284,400, ce qui laisse \$35,600 pour couvrir le reste des travaux à terminer. Aucun autre paiement n'avait été fait, au 31 décembre 1887.

> COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER "NORTHERN AND WESTERN." (Voir nos 11, 29, 50 et 61.)

En 1883, le parlement autorisa l'octroi d'une subvention de \$102,400 à cette compagnie pour la construction de 32 milles de son chemin à partir du chemin de fer Intercolonial, près de Miramichi, jusque chez Moran, près du village de Demphy, N.-B. La Chambre avait voté ce crédit pour obtempérer à une demande d'aide en faveur d'une voie ferrée partant du chemin de fer Intercolonial à la traverse de la rivière Miramichi, viá Boiestown et la vallée Nashwaak, jusqu'à Gibson, sur la rivière Saint-Jean, vis-à-vis Frédéricton. En 1884, les travaux n'étant pas encore commencés, le parlement vota un crédit pour la construction, par le gouvernement, de la partie du chemin comprise entre la station de Derby, sur le chemin de fer Intercolonial, et Indiantown, et autorisa l'octroi à cette compagnie d'une subvention de \$128,000 pour l'aider à construire son chemin depuis Frédéricton jusqu'à la Miramichi, "au lieu de la subvention proposée en 1883."

Le contrat pour la construction de cette ligne subventionnée, de Frédéricton à la Miramichi, quarante milles de long, fut signé le 24 décembre 1884, un arrêté du conseil du 16 du même mois en ayant approuvé le projet. La date fixée pour l'achèvement des travaux était le 1er juillet 1888.

Le tracé des quarante milles a été approuvé par des arrêtés du conseil, et le chemin étant terminé et inspecté, la compagnie a reçu toute sa subvention, \$128,000.

En 1885, une subvention de \$19,200 fut accordée à cette compagnie pour continuer sa ligne jusqu'à Boiestown, et sous l'autorité d'un arrêté du conseil du 6 novembre 1885, contrat fut passé avec la compagnie le 26 du même mois pour l'exécution des travaux. Le tracé fut approuvé par un arrêté du conseil du 27. La ligne, qui a 6 milles de long, devait être terminée pour le 1er novembre 1886. Le chemin fini, un arrêté du conseil fut pris le 13 juillet 1886 autorisant le paiement de \$18,200; la balance, \$1,000, fut retenue pour couvrir les frais d'élargissement de certaines tranchées. [1887]

IXVI

En 1885, le parlement autorisa encore l'octroi d'une subvention de \$140,800 pour aider à la construction d'une ligne de chemin de fer depuis Indiantown, vid la vallée de la Miramichi, jusqu'à sa jonction avec le chemin de fer Northern and Western à ou près Boiestown.

La compagnie fit une proposition qui fut acceptée, et, sous l'autorité d'un arrêté du conseil du 7 novembre 1885, contrat fut passé avec elle le 26 du même mois ; le tracé de toute la ligne, environ 50 milles, fut approuvé par un arrêté du 27,—l'entreprise devant être exécutée pour le 1er août 1888.

Par l'acte 49 Vict., chap. 10, une nouvelle subvention de \$32,000 fut accordée à cette compagnie pour dix milles de son chemin qui se trouvent entre les terrains des parties de sa voie pour lesquelles des subventions avaient déjà été accordées, et deux milles jusqu'en eau profonde à Chatham.

Pour cette subvention, contrat fut passé avec la compagnie le 14 août 1886, couvrant toute la ligne, sauf le prolongement de deux milles qui en fut omis. Le 12 avril 1887, la compagnie a passé un contrat couvrant les deux milles en question; le montant de subvention disponible est de \$6,400.

Aujourd'hui, 31 décembre 1887, tout le chemin entre Gibson, vis-à-vis Frédéricton, et Indiantown, a été terminé et est exploité; distance, 95½ milles. La subvention accordée était de \$313,600 en totalité. La somme réellement applicable est de \$305,600, dont il a été payé jusqu'ici \$230,000, et le 31 décembre, après inspection des travaux, un arrêté du conseil a été pris pour le paiement de la balance, \$75,600.

La partie de la ligne qui raccorde Indiantown à l'Intercolonial, 14 milles, ayant été construite par le gouvernement comme embranchement de la ligne-mère, il y a maintenant une communication directe entre Frédérieton et le chemin de fer Intercolonial à Derby, distance d'environ  $109\frac{1}{2}$  milles.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER CENTRAL DE LA NOUVELLE-ECOSSE.

( Voir nº 129.)

Par l'acte de 1887, 50-51 Vict., chap. 24, la Compagnie du chemin de fer Central de la Nouvelle-Ecosse a reçu, pour 34 milles de son chemin, une subvention ne dépassant pas \$108,800. Sous l'autorité d'un arrêté du conseil du 16 septembre 1887, la compagnie a été admise à passer contrat le 17 octobre suivant. L'entreprise à exécuter consiste en une ligne de chemin de fer partant de Lunenburg, sur la côte est de la Nouvelle Ecosse, et allant vers l'ouest jusqu'à un point du district de New-Germany, avec un embrachement d'environ 12 milles, au sud de Lunenburg jusqu'à Bridgewater, le tout devant être terminé le 31 décembre 1889. Au 31 décembre 1887, aucune partie de la subvention n'était encore payée.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER PACIFIQUE D'ONTARIO.

( Voir nos 31 et 115.)

Par l'acte 47 Vict., chap. 8, une subvention de \$262,400, basée sur une distance estimée à 82 milles, a été accordée à la Compagnie du chemin de fer Pacifique [1887]

d'Ontario, pour une voie ferrée de Cornwall à Perth; et le 27 juillet 1836, contrat fut passé avec la compagnie, sous l'autorité d'un arrêté du conseil du 1er du même mois, pour la construction de la dite ligne viá Newington, Chrysler, Manotic et Franktown,—le chemin devant être terminé pour le 1er juillet 1888.

Par l'acte 50-51 Vict., chap. 24, une nouvelle subvention de \$19,200 a été accordée pour une autre distance de six milles, ce qui porte le total de la subvention à \$281,600.

Aucune partie de la subvention n'avait été payée au 31 décembre 1886.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE JONCTION DE PONTIAC AU PACIFIQUE.

En 1884, le parlement accorda à cette compagnie une subvention de \$3,200 par mille, n'excédant pas \$272,000 en totalité.

Sous l'autorité d'un arrêté du conseil portant la date du 12 décembre 1884, contrat fut passé avec cette compagnie le 22 du même mois, pour la construction de la ligne subventionnée depuis Aylmer jusqu'à Pembroke, traversant la rivière Ottawa à quelque point "non à l'est de Lapasse,"—les premiers 27 milles devant être terminés pour le 1er septembre 1885 (cette date a été changée en celle du 15 décembre par un arrêté du conseil du 18 août 1885), les seconds 27 milles pour le 1er juillet 1886, et tout le chemin, estimé à 85 milles à l'ouest d'Aylmer, pour le 1er juillet 1887. Par arrêté du conseil du 9 juillet 1887, l'époque fixée par l'achèvement a été prolongée jusqu'au 1er juillet 1888.

Sous l'autorité d'arrêtés du conseil il a été payé \$150,670 à la compagnie jusqu'à la clôture de l'exercice, et depuis lors jusqu'au 31 décembre 1887 la compagnie a reçue \$6,960,—soit jusqu'à date un paiement total de \$157,630, couvrant une distance de 61 milles à partir d'Aylmer.

Le tracé jusqu'au 71e mille d'Aylmer a été approuvé. Le chemin est ouvert à la circulation depuis Aylmer jusqu'à Coulonge, 59 milles.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER QUÉBEC-CENTRAL.

En 1884, cette compagnie reçut une subvention de \$211,200 pour l'aider à construire 66 milles de son chemin de fer à partir de la jonction de la Beauce jusqu'à la frontière internationale.

Sous l'autorité d'un arrêté du conseil du 2 août 1884, contrat fut passé avec la compagnie pour la construction d'une voie ferrée partant de la jonction de la Beauce sur sa ligne-mère et suivant la vallée de la rivière Chaudière jusqu'à la frontière,—le chemin devant être terminé peur le 2 février 1888.

Le tracé des 23 premiers milles a été approuvé par un arrêté du conseil du 8 mai 1885. Le montant de la souscription payé jusqu'au 31 décembre 1887 est de \$60,342, couvrant 15½ milles du chemin inspecté à partir de la jonction de la Beauce.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE QUÉBEC AU LAC SAINT-JEAN.

(Voir nos 2, 14, 49, 82 et 126.)

Par l'acte de 1882 une subvention de \$384,000 fut accordée pour une voie ferrée entre Saint-Raymond et le lac Saint-Jean. Par l'acte de 1883, la compagnie du chemin de fer de Québec au lac Saint-Jean, qui construisait cette ligne, reçut une subvention de \$80,000. Par l'acte de 1885 une subvention de \$96,000 lui fut accordée pour une voie ferrée depuis sa jonction sur le chemin de fer de la Rive-Nord jusqu'à Saint-Raymond, et par l'acte de 1886 une nouvelle subvention n'excédant pas \$186,295 pour les 95 milles à partir d'un point situé à 50 milles au nord de Saint-Raymond jusqu'au lac Saint-Jean.

Par l'acte 50-51 Vict., chap. 24 (1887), une nouvelle subvention ne dépassant pas \$28,800 fut accordée pour une distance de 9 milles que les subventions antérieures ne couvraient pas, entre la cité de Québec et le lac Saint-Jean. Cet acte autorisait le paiement (aux conditions ordinaires) du solde des subventions accordées en 1882 et 1883. La totalité des subventions octroyées à cette compagnie s'élève à \$775,095.

Contrat fut passé le 4 septembre 1883, au sujet des deux premières subventions; aux termes du contrat, cette ligne devait être terminée pour le 25 mai 1887, et la partie allant jusqu'au lac Edouard devait l'être pour le 31 décembre 1855; le 10 février 1886 fut signé un contrat concernant la troisième subvention, celle de 1885. Il n'y a pas besoin de contrats pour les subventions accordées en 1886 et 1887, attendu qu'elles sont attribuées à des travaux couverts par les contrats précédents.

Au 31 décembre 1887, le tracé du chemin a été approuvé par des arrêtés du conseil pour uue distance de 140 milles au nord de Saint-Raymond, et la compagnie a donné avis au département que son chemin est prêt à être inspecté jusqu'au 140e mille.

A la clôture de l'exercice 1886-87 il avait payé une subvention de \$457,991. Depuis lors il a été payé \$189,293, ce qui, au 31 décembre 1887, faisait un total de \$647,284.

#### LIGNE DIRECTE.

L'entreprise connue sous le nom de "Ligne Directe" a pour but de mettre Montréal, la métropole commerciale du Canada, en communication avec les ports canadiens de l'Atlantique par la voie la plus directe et la plus praticable. Depuis quelques années le parlement s'occupe de cette question, et il a de temps à autre voté des subventions afin de favoriser l'entreprise; des compagnies se sont constituées et des explorations ont été faites par des particuliers et par le gouvernement; bref, dans le cours du dernier exercice, on a pris des mesures qui font espérer que le but désiré sera atteint. L'entreprise se divise en deux sections: à l'est et à l'ouest de Moncton.

A l'est de Moncton—voie ferrée jusqu'à Sydney et Louisbourg.
(Nos 9, 21.)

Comme chaînon de la communication par une voie ferrée qu'il s'agissait d'établir avec le nord-est du Cap-Breton, la construction d'une ligne d'environ 70 milles entre Oxford et New-Glasgow, raccordant l'Intercolonial au chemin de fer de Prolongement-Est et évitant un long détour, fut autorisée en 1882, le parlement ayant voté une subvention de \$224,000 à cet effet.

A la date du 28 juillet 1882, contrat fut passé avec la Compagnie de la Grande Ligne Directe entre Montréal et l'Europe pour la construction de ce chemin, qui devait être terminé pour le 1er janvier 1884.

La compagnie se mit à l'œuvre et continua les travaux jusque dans l'été de 1883, alors que les opérations cessèrent. En conséquence, le contrat fut annulé. Comme la subvention devait être payée à l'achèvement de chaque section de dix milles, et comme la compagnie n'a pas terminé une seule section, elle n'a reçu aucune partie de la subvention.

En 1885, le crédit suivant fut voté par le parlement :-

Un arrêté du conseil du 14 août 1885 nommait un commissaire spécial par lequel un certain nombre de réclamations furent réglées. En 1886, le parlement vota un nouveau crédit de \$25,000 pour les mêmes fins, et le commissaire a obtenu les récépissés et les cessions des entrepreneurs de la compagnie et des personnes qui avaient des intérêts dans l'entreprise,—les paiements faits couvrant les dettes que la compagnie avaient contractées pour la construction du chemin, avant la suspension des travaux au mois d'août 1883. Bien que des capitalistes et d'autres personnes aient soumis plusieurs propositions pour la construction de la ligne de chemin de fer directe embrassant le Cap-Breton, on n'est arrivé à rien de défini ou de satisfaisant; en conséquence, il fut décidé, plutôt de priver plus longtemps le Cap-Breton des avantages d'une commission par une voie ferrée, que le gouvernement devait construire lui-même une ligne dans l'île.

CHEMIN DE FER DU CAP-BRETON.

L'acte 49 Vict., chap. 14 (1886), autorisait la construction, comme ouvrage public, d'un chemin de fer partant d'un point sur le détroit de Canso et allant à lxx

Louisbourg ou à Sydney, dont le tracé devait être déterminé par le gouverneur en conseil.

Après plusieurs études faites sur l'île, un tracé partant de la Pointe Tupper, au détroit de Canso, passant le lac McIntyre, les Grand-Narrows et la rive sud du lac Petit Bras d'Or jusqu'à Sydney, avec embranchement à Sydney-Nord, fut finalement adopté par arrêté du conseil du 29 octobre 1886.

Le chemin fut subséquemment divisé en deux sections: la section de l'est, d'environ 45 milles, entre Grand-Narrows et Sydney, qui fut donnée à l'entreprise au plus bas soumissionnaire, le 28 janvier 1887, après avis public; et la section de l'ouest, entre la Pointe Tupper et Grand-Narrows, également donnée à l'entreprise au plus bas soumissionnaire le 27 juillet 1887.

Comme les travaux de la section de l'est, entre Grand-Narrows et Sydney, n'avançaient pas beaucoup, l'entreprise a été enlevée aux entrepreneurs, suivant les termes du contrat.

On a acheté le droit de passage, et réglé avec les propriétaires de terrains, dans la plupart des cas.

La longueur totale du chemin, à partir de la Pointe Tupper jusqu'au point de prolongement à Sydney et Sydney-Nord, est de 78 milles; le prolongement de Sydney a 12 milles, et celui de Sydney-Nord 8, ce qui fait un total de 98 milles.

Les municipalités de Sydney et de Sydney-Nord fournissent les terrains pour le prolongement du chemin jusqu'à des points de ces localités qui leur paraissent plus désirables que les termini fixés par le tracé officiel.

A l'ouest de Moncton—Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest.
(Nos 20, 63.)

Au cours de la session de 1885, après une série d'explorations faites avec soin entre Montréal et les points d'où les ports mentionnés peuvent être atteints par les chemins de fer actuels, le parlement fit connaître sa décision en octroyant une subvention par l'acte suivant, 48-49 Vict., chap. 58:—

"Pour une ligne de chemin de fer partant de la rive sud du fleuve Saint-Laurent, vis-à-vis ou près de Montréal, et allant aux ports de Saint-Andrews, Saint-Jean et Halifax, viá Sherbrooke, le lac Moosehead, Mettawamkeag, Harvey, Frédéricton et Salisbury, une subvention n'excédant pas quatre-vingts mille piastres par an pendant vingt ans, formant en totalité, avec la subvention autorisée par l'acte de la quarante-septième Victoria, chapitre huit, pour une ligne de chemin de fer reliant Montréal aux dits ports de Saint-Jean et d'Halifax par la route praticable la plus courte possible, laquelle se trouve être la ligne décrite ci-dessus, un octroi n'excédant pas en totalité deux cent cinquante mille piastres par an, dont le tout sera versé en aide à la construction de cette ligne pendant une période de vingt ans, ou il sera donné une garantie pour pareille somme pendant une semblable période comme intérêt sur les obligations de la compagnie qui entreprendra les travaux,—la dite subvention devant être accordée aux termes et conditions spéci-

[1887] lxe;

fiés, et payable à même le fonds du revenu consolidé en la manière prescrite par l'acte en dernier lieu mentionné à l'égard de la subvention autorisée par le dit acte pour aider à la construction de la dite ligne de chemin de fer."

La Compagnie du chemin de fer International ayant demandé les dites subventions, ayant convenu de se conformer aux conditions et exigences voulues et ayant établi qu'elle était en mesure de construire et d'exploiter le chemin, contrat fut passé avec elle le 14 décembre sous l'autorité d'un arrêté du conseil du 19 novembre précédent; par ce contrat elle s'engageait à construire, pour le 1er juillet 1859, une ligne partant d'un point sur la rive sud du Saint-Laurent à ou près Caughnawaga, et allant se raccorder au chemin de fer Intercolonial à Moncton.

Subséquemment, la Compagnie du chemin de fer International vendit ses intérêts dans ce contrat à la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest, et cette dernière compagnie fut acceptée entrepreneur par un arrêté du conseil du 13 novembre 1886; le contrat fait sous l'autorité de cet arrêté porte la date du 6 décembre de la même année.

La Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Pacifique ayant par sa charte le pouvoir de faire des arrangements pour traverser l'Etat du Maine, obtint de la Compagnie du chemin de fer du Maine Central le privilège d'acquérir le droit de circulation sur la partie de son chemin qui se trouve entre Mattawamkeag et Vanceborough, sur la ligne frontière. Ces arrangements furent sanctionnés par un arrêté du conseil du 30 décembre 1886.

Les subventions votées par le parlement pour l'exécution de cette entreprise s'élevant en totalité, comme il est dit plus haut, à \$250,000 par année pendant vingt ans, il devint nécessaire de répartir cette somme de manière à assurer la construction des chaînons devant se raccorder aux chemins qui existent déjà dans le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse et qui conduisent aux ports en question.

En conséquence, il fut fait une estimation des différentes sections de la ligne explorée, telle qu'adoptée, et comme résultat un arrêté du conseil fut pris le 14 juin 1886, partageant la subvention comme suit:—Pour la section comprise entre le fleuve Saint-Laurent et Lennoxville, 100 milles, \$71,100; la section comprise entre Lennoxville et la Rivière-à-l'Orignal, 8 milles environ à l'est de la frontière occidentale qui sépare la province de Québec de l'Etat du Maine, 89 milles, est couverte par le chemin de fer International déjà construit. Pour la section de 134 milles comprise entre la Rivière-à-l'Orignal et Mettawamkeag, station sur le chemin de fer du Maine-Central, \$115,500; pour la section comprise entre Mattawamkeag et la station Harvey, sur le chemin de fer du Nouveau-Brunswick, distance de 81 milles, des arrangements de circulation ont été pris avec les chemins de fer qui existent déjà. Pour la section de 113 milles comprise entre Harvey et un point situé sur l'Intercolonial près de la station Salisbury, \$63,400. Le reste de la distance jusqu'à Moncton par l'Intercolonial est de 10 milles, et la distance totale entre le fleuve Saint-Laurent et Moncton est de 527 milles.

Par arrêtés du conseil du 3 septembre 1886, et du 24 mai 1887, des plans de tracé furent approuvés pour la distance comprise entre le fleuve Saint-Laurent (à Caughnawaga) et Lennoxville, en passant par la ville de Saint-Jean, P.Q., Farnham et Stukely-Sud jusqu'à Magog, et de là au nord du lac Magog; de la sorte, le tracé officiel se trouve modifié, et la distance légèrement augmentée, de 100 milles à  $101\frac{5}{100}$ .

Les travaux n'étant pas terminés, aucune partie de ces subventions n'était encore payée au 31 décemb e 1887.

La Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest ayant par sa charte, 42 Vict., chap. 65 (1879), l'autorisation de construire un pont sur le Saint-Laurent, près Lachine, soumit à l'approbation du gouvernement les plans de ce pont, qui devait se trouver à environ un mille en aval de l'entrée du canal Lachine et à peu près neuf milles en amont de Montréal. Ces plans ayant été trouvés bons au double point de vue de l'art et de la navigation, ils furent approuvés par un arrêté du conseil du 1er avril 1882, puis modifiés par un autre arrêté du 14 novembre 1885. Les plans approuvés comportent un pont en acier, avec piles en pierre, ayant deux ouvertures de 408 pieds chacune, deux de 269 et huit de 242 pieds chacune. Les deux ouvertures centrales de 216 pieds chacune ont une hauteur de 60 pieds audessus du niveau d'eau d'été; ces deux ouvertures sont sur le principe des ponts à combinaison de haubans et de poutres droites. Le pont est maintenant terminé.

Par un contrat portant la date du 6 décembre 1886, la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique a acquis l'affermage à perpétuité de la ligne et des intérêts de la Compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Pacifique.

compagnie du chemin de fer de la vallée de stewiacke  $\lambda$  lansdowne. ( Voir n° 87.)

Par l'acte 49 Vict., chap. 10 (1886), autorité fut donnée d'accorder une subvention ne dépassant pas \$80,000 pour un chemin de fer partant d'un point sur l'Intercolonial, passant par la vallée de Stewiacke et établissant une communication avec les mines de fer, Spring-Side, colonies de Stewiacke supérieur et Musquodoboit, 25 milles. La compagnie du chemin de fer de la vallée de Stewiacke à Lansdowne ayant demandé cette subvention, contrat fut passé avec elle le 17 décembre 1886, la ligne devant être terminée le 31 décembre 1889. Au 31 décembre 1887, aucune partie de la subvention n'était encore payée.

compagnie du chemin de fer saint-laurent, basses-laurentides et saguenay. ( Voir nos 59 et 117.)

Par l'acte 48-49 Vict., chap. 59 (1885), une subvention de \$217,600 fut accordée pour une voie ferrée depuis les Grandes-Piles, sur la rivière Saint-Maurice, Québec, jusqu'à un point de jonction avec le chemin de fer du lac Saint-Jean. Cette subvention remplace celle qui avait été donnée l'année précédente.

Par l'acte 50-51 Vict., chap. 24, cette subvention fut répétée en faveur de la compagnie ci-après désignée.

[1887]

La Compagnie du chemin de fer Saint-Laurent, Basses Laurentides et Saguenay ayant présenté une soumission qui a été acceptée, contrat fut passé avec elle le 20 février 1886, sous l'autorité d'un arrêté du conseil du 6 du même mois, qui acceptait aussi les plans du tracé. Ce tracé fut subséquemment modifié sous l'autorité d'un arrêté du conseil d'u 25 août 1887.

A la clôture du dernier exercice, la compagnie avait reçu \$64,430. Depuis lors, elle a encore reçu \$28,383, ce qui porte à \$92,813 le total des paiements faits jusqu'au 31 décembre 1887. Cette somme couvre une distance de  $22\frac{1}{2}$  milles.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE TÉMISCOUATA—DE LA RIVIÈRE-DU-LOUP A EDMONTON. ( Voir nos 3 et 62.)

Pour la construction d'une ligne de la Rivière-du-Loup ou de la Rivière-Ouelle, ou à partir de quelque point entre ces deux localités et Edmonton, le parlement, en 1882, vota une subvention de \$240,000, et par l'acte 48-49 Vict., chap. 58, il vota une nouvelle subvention ne dépassant pas \$258,000 pour une ligne partant de la Rivière-du-Loup ou de la Rivière-Ouelle, soit, en totalité, une somme de \$498,000 pour aider à ces travaux.

En vertu des dispositions expresses de cet acte, des arrêtés du conseil des 3 et 6 octobre 1885 accordèrent une charte à certaines personnes constituant "la Compagnie du chemin de fer de Témiscouata," dans le but de construire cette voie ferrée, et la charte, après avoir été publiée dans la Gazette Officielle du 10 de ce mois, a vigueur et effet comme si elle était un acte du parlement. Cette charte fut subséquemment ratifiée et modifiée par l'acte spécial 50-51 Vict., chap. 71, 1887. Elle autorise la compagnie à construire une voie ferrée depuis la Rivière du-Loup, sur l'Intercolonial, jusqu'à Edmonton. Le 21 juin 1886, contrat fut passé avec la compagnie pour la construction de la ligne subventionnée, qui doit être terminée pour le 1er août 1889. Le tracé de la partie du chemin, sol milles, vid le lac Témiscouata et la rivière Madawaska, a été approuvé par un arrêté du conseil du 30 septembre 1866. A la clôture du dernier exercice aucune partie de la subvention n'était encore payée; mais plus tard, et après inspection officielle, il a été fait plusieurs paiements dont le total s'élevait, au 31 décembre 1887, à \$166,184, couvrant une distance de 50 milles.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE TORONTO, GREY ET BRUCE. ( Voir  $n^o$  75.)

L'acte de 1886, 49 Viet., chap. 10, autorisait l'octroi d'une subvention ne dépassant pas \$16,000 pour la construction d'un chemin de fer depuis Gienannan jusqu'à Wingham, Ont. Le 20 janvier 1887, contrat fut passé avec la Compagnie du chemin de fer de Toronto, Grey et Bruce, sous l'autorité d'un arrêté du conseil du 5 décembre 1886, et les plans du tracé étant approuvés et le chemin étant terminé et inspecté, le paiement de la subvention totale applicable à l'entreprise, \$14,720, a été autorisé par des arrêtés du conseil dont le dernier porte la date du 31 décembre 1887. Ce jour là toute la somme était payée, sauf \$320.

lxxiv [1887]

#### COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DES COMTÉS DE L'OUEST.

L'acte 50-51 Vict., chap. 25 (1887), sanctionné le 23 juin 1887, ratifiait une convention faite par le gouvernement avec la Compagnie du chemin de fer des Comtés de l'Ouest le 51 janvier 1887, et qui fut subséquemment modifiée sur le contrat qui accompagne l'acte. La convention se résume en ceci:

La compagnie s'engageait à retirer la pétition de droit qu'elle avait présentée contre la couronne au sujet du chemin de fer d'embranchement de Windsor, libérant le gouvernement de toutes réclamations et abandonnant au gouvernement tous ses droits et titres à l'embranchement. Elle s'engageait à construire et terminer le chemin de fer entre Annapolis et Digby, N.-E., à terminer, équiper et mettre en ordre parfait toute la ligne entre Yarmouth et Annapolis, et à régler toutes ses dettes et toutes les hypothèques existant sur ses propriétés. Pour remplir ces engagements, elle devait déposer entre les mains du gouvernement tout le produit de la vente de ses débentures, etc., dont l'émission était limitée à \$4,200,000. Le gouvernement de son côté, en considération de ce que ci-dessus, s'engageait à payer à la compagnie la somme de \$500,000, à être portée au crédit de la compagnie et ajoutée au produit de la vente des débentures, produit que le gouvernement devait garder à cette fin,-le tout à être appliqué, sous l'autorité d'un certificat de l'ingénieur en chef du gouvernement et d'un arrêté du conseil, au paiement de l'intérêt sur les débentures, à la construction et à l'achèvement du chemin de fer plus haut mentionné, et au paiement des dettes existantes de la compagnie; et la balance, s'il y en avait, devait être remise à la compagnie. Les époques auxquelles la compagnie était tenue, telles que modifiées par les termes de l'acte, étaient les suivantes :-

Les travaux devaient commencer le 13 juillet 1887, et le chemin de fer entre Annapolis et Digby devait être terminé pour le 12 septembre 1888; et la compagnie devait compléter, avant le 12 septembre 1887; et à la satisfaction du gouvernement, tous les arrangements pour le règlement de ses dettes. Le gouvernement devait aussi, s'il le jugeait à propos, terminer la ligne entre Annapolis et Digby à même les fonds déposés entre ses mains, si la compagnie manquait de commencer les travaux, de les pousser avec diligence, ou de le satisfaire au sujet des arrangements à prendre pour le règlement des dettes aux époques fixées. Au 31 décembre 1887, la compagnie n'avait pas encore fait de dépôts.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE DE L'OUEST D'ONTARIO. ( Voir n $^{\circ}$  66.)

L'acte 49 Vict., chap. 10 (1886) autorisait l'octroi d'une subvention n'excédant pas \$3,200 par mille, ni \$256,000 en totalité, pour aider la construction d'un chemin de fer depuis Ingersoll vid London, jusqu'à Chatham, Ont., et dont la longueur était estimée à 80 milles.

La Compagnie du chemin de fer du Pacifique de l'ouest d'Ontario, qui avait obtenu la subvention, ayant demandé la permission de construire le chemin de [1887]

Woodstock à London, au lieu d'Ingersoll, et comme il paraissait que cette nouvelle ligne serait, à cause de sa longueur, plus utile au pays que la route subventionnée, un arrêté du conseil pris le 8 septembre 1886 permit à la compagnie de passer contrat pour la construction du chemin proposé entre Woodstock et London, 27 milles,—sujet néanmoins à l'approbation du parlement. Ce contrat conditionnel, aux termes duquel le chemin devait être terminé pour le 1er novembre 1887, fut signé le 2 novembre 1886.

Cependant la compagnie a construit une partie de son chemin de fer, dont le tracé a été officiellement approuvé, depuis London en allant vers l'est jusqu'à un point près d'Ingersoll, 19 milles, d'où raccordement peut être fait avec Ingersoll et Woodstock. Inspection faite et sous l'autorité d'un arrêté du conseil du 1er septembre 1887, la compagnie a reçu \$60,000, montant de la subvention applicable à la longueur du chemin construit, moins \$800 retenues pour couvrir les travaux restant à faire.

Au cours de la session de 1887 fut passé l'acte 50-51 Vict., chap. 62, qui autorise la Compagnie du chemin de fer d'Ontario et Québec à acquérir, au moyen d'un bail, partie de la ligne de la Compagnie du chemin de fer du Pacifique de l'ouest d'Ontario en voie de construction, allant d'un point du chemin de fer d'Ontario et Québec près Woodstock, viá London, jusqu'à la rivière Sainte-Claire, et cette location a été approuvée par un arrêté du conseil du 10 octobre 1887.

### SUBVENTIONS EN TERRES.

Les compagnies suivantes ont reçu l'aide de subventions en terres autorisées par le parlement et accordées par le ministère de l'intérieur:

Elles sont énumérées ici parce que les travaux d'art ont été contrôlés par ce ministère, qui ne payait les subventions aux compagnies intéressées que par lecertificat de notre ingénieur en chef.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER D'ALBERTA ET ATHABASKA.

( Voir nº 142.)

Par arrêté du conseil du 21 mai 1887, une concession de terres fut faite, sujette à l'approbation du parlement, à cette compagnie pour un chemin de fer à partir de quelque point sur la rivière aux Arcs, ou sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, à ou entre Calgary et Crowfoot Creek, allant vers le nord jusqu'à un point sur la rivière Athabaska, et traversant la Saskatchewan du Nord jusqu'à un point près de l'emplacement de ville d'Edmonton, distance de 300 milles. La subvention était à raison de 6,400 acres par mille; les premiers 50 milles, commençant au terminus sud, doivent être terminés pour le 20 juillet 1888; 100 milles dans le cours de chacune des deux années suivantes, et tout le chemin pour le 20 juillet 7 1891.

Par l'acte 50-51 Vict., chap. 23, la subvention a été confirmée. lxxvi [1887]

# COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DI GRAND NORD-OUEST CENTRAL. ( Voir n° 140.)

Le projet de construire un chemin de fer entre Brandon sur le chemin de fer Canadien du Pacifique et Battleford dans le district provisoire de Saskatchewan, distance d'environ 450 milles, est dû à la Compagnie du chemin de fer du Nord-Ouest Central, ci-devant la Compagnie du chemin de fer de Souris aux Montagnes Rocheuses. Sous l'autorité d'un arrêté du conseil du 29 juillet 1885, le privilège qui avait été accordé à la compagnie d'acheter des terres à raison de \$1.06 l'acre jusqu'à la concurrence de 6,400 acres par mille, fut converti en une concession gratuite de ces terres (sujet à une taxe de 10c. par acre pour l'arpentage), à la condition que le chemin fût terminé dans des sections mentionnées.

Aucune section du chemin n'a été construite comme résultat de cette concession. Des embarras ayant surgi et d'autres demandes ayant été faites, l'acte 49 Vict., chap. 11 (1886), qui accordait une subvention de 6,400 acres par mille pour l'entreprise fut appliqué à l'une ou l'autre des deux compagnies mentionnées ou à toute autre compagnie qui se chargerait de construire le chemin. Subséquemment, sous l'autorité d'un arrêté du conseil du 22 juillet 1886, la Compagnie du chemin de fer du Grand Nord-Ouest Central fut acceptée comme entrepreneur de la construction d'un chemin de fer de Brandon à Battleford, moyennant la subvention en question,—après avoir été constituée en corporation par un arrêté du conseil portant la même date et en vertu des dispositions de l'acte. Le contrat fut signé le 12 septembre 1887. D'après ce contrat, la compagnie est tenue de construire, équiper et mettre en état d'exploitation pour le 1er janvier 1838 — 50 milles.

" 1889—100 " 1890—150 " 1891—150 "

450 milles.

La première section de 50 milles doit être construite et équipée avant l'octroi d'une partie quelconque de la subvention.

Le 7 novembre 1887, l'époque fixée pour l'achèvement de cette section a été prorogée au 1er août 1888.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DU MANITOBA ET DU NORD-OUEST.

(Voir nos 137 et 139.)

Par l'acte 48-49 Vict, chap. 60, autorité fut donnée de concéder à cette compagnie environ 430 milles de terres, 6,400 acres par mille, pour une ligne de chemin de fer depuis Portage-la-Prairie jusqu'à la traverse du bras sud de la rivière Saskatchewan, à 20 milles de Prince-Albert.

Une concession fut faite à la compagnie par arrêté du conseil du 4 octobre 1884, annulant des arrêtés antérieurs. La date de l'achèvement des travaux fut fixée par arrêté du 6 mai 1885, à raison de 50 milles par année.

[1887]

Le tracé et les rampes ayant été approuvés, une inspection des travaux fit constater que jusqu'au 1er décembre 1885, la compagnie avait construit et équipé 130 milles de son chemin. Un arrêté du conseil du 2 avril 1888 autorisa le transport de la concession de terres pour cette distance. Une autre inspection, faite depuis cette époque, a démontré que jusqu'à la fin de décembre 1886 la compagnie a construit 50 autres milles, ce qui fait un total de 180 milles de la ligne-mère.

Par l'acte 49 Vict., chap. 11, autorité fut donnée de concéder à la compagnie environ 26 milles de terres, 6,400 acres par mille, pour l'aider à construire un embranchement de ce chemin de fer partant d'un point de la ligne-mère à ou près Todburn jusqu'à la rivière Assiniboine, près Shellmouth.

Une concession fut faite à la compagnie par un arrêté du conseil du 24 mai 1886, les travaux devant être terminés pour le 31 décembre 1886. Sous l'autorité d'arrêtés du conseil des 10 et 21 septembre 1886, la compagnie fut autorisée à faire partir la ligne de Binscarth, l'arrêté en premier lieu nommé approuvant le tracé,  $11\frac{1}{2}$  milles, à Russell, jusqu'où le chemin a été construit. Cet embranchement, 12 milles de long, a été inspecté et déclaré terminé.

Aujourd'hui, le 3 décembre 1887, la ligne-mère est en état d'exploitation entre Portage-la-Prairie et Langenburg, 180 milles.

COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER DE COLONISATION DU NORD-OUEST DU MANITOBA.

( Voir n° 136.)

Par l'acte 48-49 Vict., chap. 60 (1885), autorité fut donnée de concéder à cette compagnie 150 milles de terre, 6,400 acres par mille, pour une ligne de chemin de fer de Winnipeg au lac de l'Eau-Blanche.

La charte de la compagnie, octroyée par l'acte 42 Vict., chap. 66 (1879), lui conférait le droit de construire une voie ferrée de Winnipeg au lac de la Roche, près la frontière occidentale de la province,—ce chemin devant être terminé en cinq ans, c'est-à-dire pour le 15 mai 1884.

Par l'acte 43 Vict., chap. 53 (1880), elle fut autorisée à prolonger sa ligne jusqu'aux houillères de Souris.

Par l'acte 47 Vict, chap. 73 (1884), elle fut autorisée à affermer sa ligne au chemin de fer Canadien du Pacifique,—le temps fixé pour achever la ligne étant prolongé de trois ans au delà de la période inscrite dans la charte, c'est à dire jusqu'au 15 mai 1887.

Par un arrêté du conseil du 4 octobre 1884, la compagnie reçut une subvention de 6,400 acres par mille pour toute la distance, environ 152 milles, entre Winnipeg ; et le lac de l'Eau-Blanche, soit 972,800 acres ; la ligne devait être terminée, sur cette distance, pour le 1er octobre 1885. Le tracé a été approuvé comme suit:—

Par un arrêté du 3 novembre 1881—depuis la rue Aikins, Winnipeg, jusqu'à la section 18, township 7, rang 40, à peu près 52 milles. Ce sera un point à environ 4 milles au sud de ce qui est appelé Anse-à-l'Orme.

Par un arrêté du conseil du 1er avril 1885, depuis la section 29, township 8, rang 4, le point maintenant appelé Anse-à-l'Orme, allant à l'ouest en suivant une

tangente jusqu'à la section 31, township 7, rang 9. C'est l'embranchement nord allant vers l'ouest.

Par un arrêté du conseil du 10 septembre 1885, depuis la section 29, township 8, rang 4, passant par Carman et Manitou et la rive sud du lac Blanc, et allant à la frontière occidendale du Manitoba, entre les rangs 29 et 30. C'est l'embranchement sud.

Un arrêté du conseil du 6 avril 1885, modifia la concession accordée par l'arrêté du 4 octobre 1884, de façon à la rendre applicable à un changement dans le tracé du chemin et aux sections suivantes:—

<ol> <li>Depuis le township 7, rang 4 (la partie du Winnipeg au township 7, rang 6, environ 50 milles, étant déjà terminée) jusqu'à Manitou.</li> <li>De Manitou au lac de l'Eau-Blanche.</li> </ol>	110
3. Du township 8, rang 4, au township 8, rang 9	20
	130

L'arrêté répartissait aussi les 972,800 acres également sur les 130 milles = 7,483-84 acres par mille.

Un arrêté du conseil du 11 septembre 1885 prolongea jusqu'au 6 avril 1886, le temps fixé pour l'achèvement des travaux.

Un arrêté du conseil du 5 avril 1886, après rapport d'inspection fait par l'ingénieur en chef des chemins de fer, constatant l'achèvement de 100 milles, autorisa le transfert de 748,384 acres à la compagnie du Sud-Ouest du Manitoba.

Par un arrêté du conseil du 15 novembre 1886, il fut décidé d'appliquer à certains autres prolongements terminés, savoir : sur l'embranchement sud, à partir de Boisevain-Ouest, 21 milles ; sur l'embranchement nord, à partir de Holland-Ouest, 20 milles—la réserve faite pour la section n° 1 sous l'autorité de l'arrêté du 6 avril 1885. Le reste devait être retenu comme subvention pour la dite section n° 1, depuis le township 7, rang 4, jusqu'à Manitou, dont la construction fut retardée, la compagnie du Pacifique, locataire du chemin, ayant déjà, par sa ligne du sud, communication avec Manitou à partir de Winnipeg.

Par un ariêté du conseil du 6 mars 1887, le tracé de celle des deux coupes située au nord fut approuvé pour une distance totale de 60 milles depuis l'Anse-à-l'Orme jusqu'à la section 10, township 7, rang 14. De cette subvention, les premiers 30 milles étaient pour un tracé préalablement approuvé, mais aujourd'hui modifié.

Après une nouvelle inspection et un autre rapport de l'ingénieur en chef du gouvernement établissant que le chemin était en état d'être exploité sur une autre distance totale de 60 milles, un arrêté du conseil du 19 mars 1887 autorisa le transport de la subvention pour cette distance. Au 31 décembre 1887, la ligne était exploitée jusqu'à Glenboro, (chaînon du nord) 105 milles; aussi sur le chaînon du sud jusqu'à Deloraine, un point 101 milles à l'ouest de Manitou et 203 milles de Winnipeg.

lxxix

COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER ET DE HOUILLE DE MEDICINE-HAT.

### ( Voir nº 144.)

Par l'acte 50-51 Vict., chap. 23, autorisation était donnée de concéder à cette compagnie des terres fédérales jusqu'à la concurrence de 6,400 acres par mille pour un chemin de fer allant d'un point à ou près Medicine-Hat, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, jusqu'aux houillères des ou près des townships nos 12 et 13, rang 6, à l'ouest du 4e principal méridien, distance d'à peu près 8 milles.

En conséquence, la concession fut faite à la compagnie sous l'autorité d'un arrêté du conseil du 6 juillet 1887, après qu'il eut été stipulé que le chemin serait terminé et mis en exploitation pour le 31 décembre 1883.

COMPAGNIE DE HOUILLE ET DE NAVIGATION DU NORD-OUEST,

( Voir n° 135,)

Par l'acte 48-49 Vict., chap. 39 (1885), autorité fut donnée de concéder à cette compagnie environ 110 milles de terres, 3,800 acres par mille, pour une ligne de chemin de fer entre Medecine-Hat et les bancs de houille de la rivière du Ventre. Par l'acte 50-51 Vict., chap. 22, cette concession fut portée à 3,840 acres par mille.

Par un arrêté du conseil du 16 mars 1885, approbation fut donnée au tracé de la ligne, et après inspection, au mois d'octobre 1885, de la partie terminée du chemin—savoir: depuis la station Dunmore, sur le chemin de fer Canadien du Pacifique, jusqu'à Lethbridge, 109 milles, un arrêté du conseil du 19 octobre accepta le chemin comme terminé.

COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER ET DE VAPEURS DE LA QU'APPELLE, DU LAC LONG ET DE LA SASKATCHEWAN.

( Voir nº 143.)

Par l'acte 48-49 Vict. chap. 60, autorité fut donnée d'accorder une concession de 6,400 acres de terres pour une ligne partant d'un point près Régina, et allant aux eaux navigables du lac Long.

Le 30 décembre 1834, il fut pris un arrêté du conseil accordant cette subvention à la compagnie.

Le tracé du chemin entre Régina et les eaux navigables du lac Long, distance d'environ 23 milles, a été approuvé par arrêté du conseil du 25 septembre 1886.

Une inspection du chemin, faite au mois de mai 1886, fit constater qu'il était terminé et en bon état sur une distance de 20·10 milles, et que les travaux sur le reste du parcours jusqu'au lac, environ 2 milles, étaient en cours d'exécution.

Par l'acte 50-51 Vict., chap. 23, autorité fut donnée d'accorder à cette compagnie une subvention de 6,400 acres par mille pour un prolongement de sa ligne à partir d'un point près du terminus nord de la partie terminée du chemin de fer près le lac Long jusqu'à un point près le coude de la rivière Saskatchewan du Nord, avec embranchement jusqu'à Prince-Albert et Battletord, environ 325 milles.

Le 20 juin 1887, il fut pris un arrêté du conseil accordant cette subvention.

La compagnie s'est engagée à construire et à mettre les premiers 50 milles en état lxxx

[1887]

d'exploitation pour le 20 juillet 1888, la partie qui s'étend jusqu'à la traverse de la Saskatchewan du Sud dans le cours des douze mois suivants, et tout le chemin pour le 25 mai 1891.

COMPAGNIE DE CHEMIN DE FER ET DE NAVIRES DE WINNIPEG ET DE LA BAIE-D'HUDSON. ( Voir nº 134.)

Par l'acte 47 Vict., chap. 25, par. 7 (1884), autorité fut donnée d'accorder une subvention en terres pour une voie ferrée entre un point du chemin de fer Canadien du Pacifique et la baie d'Hudson: 6,400 acres par mille dans le Manitoba, et 12,800 acres dans les territoires du Nord-Ouest.

En l'année 1830 l'acte 43 Vict., chap, 59, constitua en corporation "la Compagnie de chemin de fer et de navires de Winnipeg et de la Baie-d'Hudson," avec ' pouvoirs de construire une ligne de Winnipeg à ou près Port-Nelson, baie d'Hudson.

En 1884, cet acte fut modifié (par le chapitre 70), et la compagnie fut autorisée à commencer son chemin en partant de Winnipeg ou de quelque point entre Selkirk et Portage-la-Prairie, et allant à Port-Nelson et Churchill ou quelque autre point sur la baie d'Hudson; aussi, de construire un embranchement entre un point quelconque de sa ligne-mère et le chemin de fer Canadien du Pacifique, à l'ouest du lac Winnipegoosis, la construction devant se faire dans la proportion d'au moins 50 milles par année.

Par le même acte un acte antérieur qui autorisait la fusion de cette compagnie avec la Compagnie de chemin de fer et de transport de la vallée de la Nelson fut abrogé, et autorisation fut donnée de liquider les affaires de la compagnie en dernier mentionnée, et de transférer ses propriétés et ses intérêts à la Compagnie de Winnipeg, et de la Baie-d'Hudson.

Un acte passé en 1886 (49 Vict., chap. 73) fixe au 2 juin 1890 la date de l'achèvement des travaux.

Par un arrêté du conseil du 11 mai 1835, tous les arrêtés précédents relatifs à ce sujet furent annulés, et une subvention en terres a été accordée à la Compagnie de chemin de fer et de navires de Winnipeg et de la Baie-d'Hudson, comme suit: -Acres.

l'acte ap. 25, le 19 Autorisé par 1 47 Vict., chap sanctionné le avril 1885.

Division A.—Depuis le chemin de fer Canadien du Pacifique jusqu'à la frontière septentrionale du Manitoba-distance évaluée, 225 milles..... 1,440,000 Division B.—Depuis la frontière jusqu'au terminus près l'embouchure de la rivière Nelson, baie 5,410,000 d'Hudson-distance évaluée, 425 milles.....

Division C.-L'embranchement, à partir d'un point de la ligne-mère, près l'extrémité septentrionale du lac Winnipeg, jusqu'à son intersection avec le chemin de fer du Manitoba et du Nord-Ouest-distance évaluée ne devant pas excéder 250 milles. (Concession sujette à l'approbation du Parlement.) [1887]

1,600,000

Le temps accordé pour l'achèvement des travaux a été fixé par cet arrêté comme suit: 50 milles sur la division A ou B pour le 19 avril 1887, et 50 milles par chaque année suivante jusqu'à l'achèvement de la ligne-mère; mais si la compagnie ne termine pas sa ligne-mère pour le 11 mai 1890, elle perdrà son droit à une subvention pour son embranchement qui, lui-même, devra être terminé pour le 11 mai 1893.

Au mois de février 1887, l'ingénieur en chef du gouvernement fit rapport que la valeur des travaux exécutés sur 40 milles du chemin de la compagnie était de \$220,000.

COMPAGNIE DU CHEMIN DE FER DE LA MONTAGNE-DE-BOIS À QU'APPELLE.

(Voir n° 141.)

Par l'acte 49 Vict., chap. 11 (1886), autorité a été donnée d'accorder une concession d'environ 240 milles, 6,400 acres par mille, pour un chemin de fer à partir d'un point dans le township 4, rang 30, à l'ouest du 2e méridien, traversant la ville de Qu'Appelle jusqu'au chemin de fer du Manitoba et du Nord Ouest.

Une concession fut accordée à la compagnie par un arrêté du conseil du 23 mai 1886. La partie comprise entre Fort-Qu'Appelle et le chemin de fer Canadien du Pacifique devra être terminée pour le 1er novembre 1887, et 50 milles chaque année suivante.

Cet arrêté du conseil fut modifié par un autre du 7 juillet 1887, qui accorde à la compagnie une année, à partir du ler janvier 1887, pour terminer la première section de 50 milles (après avoir achevé pour le 1er novembre 1887), la partie comprise entre le chemin de fer Canadien du Pacifique et Fort Qu'Appelle, l'achèvement devant s'effectuer à raison de 50 milles par chaque année subséquente jusqu'à la construction entière du chemin.

Un autre arrêté du conseil pris le 22 novembre 1887 accorde à la compagnie un délai jusqu'au 31 juillet 1888 pour terminer la partie comprise entre Fort-Qu'Appende et le chemin de fer Canadien du Pacifique; aux termes de l'arrêté précédent, 100 milles du chemin devront être terminés et exploités pour le 31 décembre 1888.

### TUNNEL DU DÉTROIT DE NORTHUMBERLAND.

Le gouvernement ayant été saisi d'un projet de construction d'un tunnel dans le détroit de Northumberland pour raccorder les réseaux de chemins de fer du Nouveau-Brunswick et de l'Île du Prince-Edouard, a jugé à propos, avant de prendre une décision dans une affaire aussi importante, d'être renseigné par ses ingénieurs sur la praticabilité du projet. Le 24 août 1886, un arrêté du conseil fut pris à l'effet d'autoriser une certaine dépense pour faire pratiquer des forages entre le cap Traverse, sur l'île, et le cap Tormentine, sur la terre ferme, distance de 8 milles.

Les ingénieurs chargés de l'exploration réussirent à faire des forages à chaque quart de mille sur les premiers trois milles en partant du cap Traverse, et à chaque demi-mille sur le reste de la distance. Sur les premiers 5½ milles, le foret passa à lxxxii

travers du sable et du gravier jusqu'à ce qu'il atteignît de la terre à briques. Du  $5\frac{1}{2}$  mille au  $6\frac{1}{4}$ , depuis le sable et le sable dur gris jusqu'à la terre à briques. Du  $6\frac{1}{4}$  mille au 8e, c'est-à-dire jusqu'au littoral de la terre ferme, dans la vase, le sable et la glaise rouge jusqu'à la roche. La plus grande profondeur d'eau est de 96 pieds et se trouve à  $4\frac{1}{2}$  milles du cap Traverse; au  $6\frac{1}{4}$  mille il y a un rocher couvert par 9 pieds d'eau et environ 10 pieds de sable. A cette exception près, le fond est très uniforme et bon.

### TUNNEL DE LA RIVIERE SAINTE-CLAIRE.

En 1884, une compagnie, "la Compagnie du tunnel de la frontière de Sainte-Claire," fut constituée en corporation par l'acte fédéral 47 Vict., chap. 82, pour construire un tunnel partant d'un point dans ou près la ville de Sarnia, Ontario, et allant à la cité de Port-Huron, Michigan, Etats-Unis; l'acte prescrivait que les plans du tunnel et de ses ouvrages devaient être approuves par le gouverneur en conseil avant l'exécution de l'entreprise.

Des plans satisfaisants ayant été soumis, ils furent approuvés par un arrêté du conseil portant la date du 24 novembre 1886.

La longueur du tunnel lui-même sera de 5,280 pieds, ou un mille, dont 2,310 pieds sous la rivière. Pour la partie centrale de cette distance, 1,500 pieds seront de niveau; la rampe, de chaque côté, sera de 1 à 50. La longueur totale du tunnel et de ses abords sera de 15,150 pieds, et il fera un raccordement entre le chemin de fer Grand-Tronc et le chemin de fer Chicago et Grand-Tronc. Le tunnel, de forme cylindrique, aura un diamètre de 20 pieds de jour. La plus grande profondeur de l'eau au sommet du tunnel, sera de  $40\frac{1}{2}$  pieds, et son mínimum, de 15 pieds.

### COMMISSION ROYALE DES CHEMINS DE FER.

A la suite des débats qui ont eu lieu au parlement, dans le cours de la dernière session, sur l'opportunité de constituer une cour de commissaires des chemins de fer, et dans le but de recueillir des données sûres qui puissent servir à la solution de la question, une commission royale a été constituée, sous l'autorité d'un arrêté du conseil du 6 juillet 1886, et depuis cette époque elle a institué des enquêtes dans plusieurs localités. Les commissaires ont dernièrement dressé leur rapport quiest prêt à être déposé.

### CANAUX.

Les canaux canadiens sous le contrôle de l'Etat sont les suivants :--

- 1. Ceux du fleuve Saint-Laurent et les lacs;
- 2. De la rivière des Outaouais;
- 3. De la rivière Rideau, entre Ottawa et Kingston;
- 4. De la Trent;

- 5. Du Richelieu, entre le Saint-Laurent et le lac Champlain.
- 7. Le canal Saint-Pierre, lac Bras-d'Or, Nouvelle-Ecosse.

La perception de revenu provenant des canaux étant du ressort du département du revenu de l'intérieur, il faut consulter le rapport annuel de ce département pour tout renseignement à ce sujet. Le même rapport traite aussi d'une manière générale du mouvement de la navigation sur ces canaux.

Le tableau suivant, qui fait voir le revenu des différents canaux, les loyers de pouvoirs d'eau, etc., pendant l'exercice clos le 30 juin 1887, a été fourni par le département du revenu de l'intérieur.

Nom du]canal.	Péages.	Droits de quai et d'emmaga- sinage.	Amendes et dommages.	Autres recettes.	Loyers de pouvoirs d'eau.	Total.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ ets.
Welland	157,207 26		<b>5 0</b> 0		3,470 45	160,682 71
Saint-Laurent	59,909 43	4,458 45	116 00	16,890 34	26,593 52	107,967 74
Chambly	17,323 50	2 00			45 00	17,370 50
Ottawa	57,693 83		37 50		31 00	57,762 33
Rideau	5,957 80	24 64		211 60	1,346 75	7,540 79
District de Newcastle	359 98					359 98
Saint-Pierre	1,426 47			·		1,426 47
	299,878 27	4,485 09	158 50	17,101 94	31,486 72	353,110 52

#### LE SAINT-LAURENT ET LES LACS.

Le fleuve Saint-Laurent, avec la série de canaux établis sur son cours en amont de Montréal, et les lacs Ontario, Erié, Sainte-Claire, Huron et Supérieur, avec les llacs qui les relient, forment un service de navigation qui s'étend du détroit de Belle-Ile à Port-Arthur, à la tête du lac Supérieur, sur une distance de 2,260 milles l'terrestres. La distance jusqu'à Daluth est de 2,334 milles.—(Voir l'annexe n° 8, ... 135.)

La lifférence de niveau entre le lac Supérieur et l'endroit du Saint-Laurent, Eprès de l'rois-Rivières, où la marée cesse de se faire sentir, est d'environ 600 pieds.

Les canaux canadiens, construits entre Montréal et le lac Erié, sont ceux de Lachine, Beauharnois, Cornwall, de la Pointe-Farran, du Rapide-Plat, des Galops et Welland. Leur longueur collective est de 70½ milles; l'éclusage total (ou la chute directement rachetée par des écluses) est de 533½ pieds; et le nombre des écluses est de 53.

lxxxiv [1887]

La communication entre les lacs Huron et Supérieur se fait au moyen du canal du Sault-Sainte-Marie, situé sur le côté américain du chenal.

Ce canal a un peu plus d'un mille de longueur, et deux écluses parallèles dont la plus considérable a 515 pieds de long, 80 pieds de large, avec 16 pieds d'eau sur les seuils. La différence du niveau racheté par cette écluse est de 18 pieds.*

Comme il a été remarqué dans le rapport présenté l'année dernière, en 1841, époque à laquelle on projeta le réseau de canaux entre Montréal et le lac Ontario, on se proposait d'assurer une profondeur de neuf pieds au plus bas niveau du Saint-Laurent; d'après les données que l'on possédait alors, les constructions projetées devaient assurer ce niveau. Toutefois, le fleuve Saint-Laurent est, pour diverses raisons, sujet à des fluctuations qu'il était impossible de préciser à l'époque où les canaux furent construits; et des observations régulières et l'expérience des années qui se sont suivies depuis, ont démontré que, tandis que d'un canal à l'autre l'eau est à toute époque suffisamment profonde pour des bâtiments d'un tirant de neuf pieds, cette hauteur d'eau ne peut pas toujours être maintenue dans les canaux, ceux-ci n'étant pas assez profonds.

La liste suivante indique la profondeur minima de l'eau sur les buscs des écluses des canaux du Saint-Laurent, à une époque de baisse extraordinaire, en l'année 1872 (Voir le rapport de l'ingénieur en chef, 1880) :--

Canaux de Williamsburg-

Ü	Pieds.	Pouces.
Rapide Plat, écluse de prise d'eau	6	7
" entrée d'aval	7	0
Galops, écluse de prise d'eau	8	1
Iroquois, entrée d'aval	9	3
Pointe-Farran	7	9
Cornwall, écluse de prise d'eau	. 8	3
" entrée d'aval	, 9	0
Beauharnois	. 10	10
" entrée d'aval	. 9	3

En 1871, il fut décidé d'agrandir les canaux du Saint-Laurent et de leur donner une profondeur uniforme de 12 pieds. Plus tard, cependant, on décida d'augmenter cette profondeur afin d'y laisser passer les bateaux d'un tirant de 14 pieds d'eau. En conséquence, dans l'exécution du plan d'agrandissement, tout en établissant un

^{*} D'après certains relevés "démontrant la condition actuelle, le développement et les besoins du commerce venant du lac Supérieur par les lacs d'en bas" publiés au mois de mai 1887 par ordre de la Chambre de commerce pour l'information des organisations commerciales intéressées à la navigation des grands lacs,—il paraît qu'il est question de construire une écluse beaucoup plus grande sur l'emplacement que les deux vieilles ècluses occupaient en 1866. Les dimensions de cette nouveille écluse seraient: 800 pieds de long, 100 pieds de large, avec 21 pieds d'eau sur les seuils, et elle coûterait \$1,700,000. Au mois d'août 1886, le songrès a voté un crédit de \$250,000 pour cet ouvrage.

Des données statistiques fournies avec les relevés qui précèdent, il ressort que, en 1886, 7,424 navires ont passé par le canal actuel, soit 38 pour 100 de plus que l'année précèdente, et ils représentent plus de 4,500,000 tonneaux de fret; et, nouvelle preuve de l'importance du commerce des grands lacs: en 1884, 38,742 navires des Etats-Unis et 6,021 navires canadiens, représentant un total de 46,939 navires, 29 645,271 tonneaux, ont passé par la rivière Détroit.

chenal pour les navires tirant 12 pieds d'eau seulement, on a donné à toutes les constructions permanentes, aux écluses, aux ponts, etc., des proportions à admettre ceux d'un jaugeage de 14 pieds: les écluses ont 270 pieds de long entre les portes, 45 pieds de large et un tirant de 14 pieds d'eau sur les seuils.

Comme le public prend un vif intérêt à l'agrandissement des canaux du Saint-Laurent, nous donnons ici un bref résumé des matières qui sont traitées plus au long dans les annexes, sous leurs différents titres. Ce résumé, qui fait voir les travaux d'agrandissement exécutés jusqu'ici et ceux qui restent à faire, peut avoir son utilité:—

Canal de Lachine.—Ce canal est terminé pour une navigation de 11 pieds, avec écluses, ponts et ponceaux adaptés à une navigation de 14 pieds. Les travaux restant à exécuter consistent à approfondir davantage de deux pieds le prisme du canal sur une distance d'environ 6 milles sur les 8½ milles qui forment le canal. La moitié à peu près de ce creusage devra être faite dans la roche.

Canal de Beauharnais.—On n'a pas encore commencé les travaux d'agrandissement sur ce canal.

Canal de Cornwall.—Ici, deux nouvelles écluses ont été construites à l'extrémité d'aval, et elles sont de service. Une est en cours de construction à l'extrémité d'amont, et il en reste encore trois autres à construire. On se prépare à commencer les travaux. Des 11½ milles que ce canal couvre, 10½ environ restent à une profondeur navigable de 9 pieds seulement.

Canaux de Williamsburg.—Pointe de Farran.—Aucuns travaux exécutés ici. Le canal a trois quarts de mille de long, avec une écluse, et sa profondeur navigable est de 9 pieds.

Rapide Plat.—La construction d'une nouvelle écluse est terminée; il en reste encore une à faire. Du prisme du canal, qui a quatre milles de long, on achève de creuser à 14 pieds à peu près trois quarts de mille.

Canal des Galops.—Les abords de l'entrée d'amont ont été améliorés, mais on n'a pas encore touché au canal, qui a trois écluses et une longueur totale de 75 milles. Cependant il a été fait une étude complète dans le but de raccorder l'entrée d'amont au chenal d'eau profonde en bas du rapide.

Canal Welland.—Tous les travaux, y compris ceux du creusage, sont maintenant terminés, et le canal est suffisamment profond pour admettre les navires tirant 14 pieds.

Indépendamment de ce qui précède, le chenal même du fleuve Saint-Laurent oppose à une navigation de quatorze pieds des obstacles qu'il est nécessaire de faire disparaître. Des travaux entrepris à cette fin sont très avancés dans la partie la plus difficile et la moins profonde du fleuve, les rapides des Galops, et dans lesquels un chenal qui donne un passage sûr aux navires tirant quatorze pieds est à peu près terminé. Sur la distance qui sépare Cornwall de Beauharnois et qui couvre le lac Saint-François, il sera nécessaire d'améliorer le chenal en quelques endroits, [1887]

ainsi qu'entre Beaubarnois et Lachine; il faudra pareillement creuser et nettoyer le chenal sur une distance d'environ quatre milles.

### CANAL LACHINE.

	Ancienne ligne.		Nouvelle ligne.
Longueur du canal	$8\frac{1}{2}$ milles statutaires.	8 <u>1</u>	milles statutaires.
Nombre d'écluses	5	5	
Dimensions des écluses20	0 pieds x 45 pieds.	270	pieds x 45 pieds.
Ascension totale par les écluses. 4	4¾ pieds.	45	pieds.
Hauteur de l'eau (à 2 écluses. 1	6 "	18	"
Hauteur de l'eau { à 2 écluses. 1 à 3 écluses.	9 "	14	"
Largeur moyenne du canal neuf		150	<b>6</b> 6

La profondeur du prisme du canal, entre les écluses, est adaptée aux navires tirant 12 pieds d'eau.

Le canal consiste aujourd'hui en un chenal avec deux séries d'écluses, les vieilles et les grandes. Il y a deux entrées à chaque bout.

Le nouveau canal ayant été prolongé sur une certaine distance en amont de l'ancien canal, l'ascension totale a été portée de 44³ pieds à 45.

Ce canal s'étend depuis la ville de Montréal jusqu'au village de Lachine, et permet aux navires d'éviter les rapides Saint-Louis, la première série de rapides sérieux qui empêchent de remonter le Saint-Laurent, à une distance de 986 milles du détroit de Belle-Isle.

Le dernier plan d'agrandissement du canal de Lachine et des autres canaux du Saint-Laurent comportait un tirant d'eau de 14 pieds d'un bout à l'autre; on s'est borné pour le moment à donner au canal proprement dit une profondeur navigable de 12 pieds, et en conséquence, sur les biefs suivants, c'est-à-dire entre Lachine et la Côte Saint-Paul, la Côte Saint-Paul et Saint-Gabriel, Saint-Gabriel et le bassin Wellington, le chenal a été rendu navigable pour les bateaux d'un tirant de 12 pieds seulement. Tous les ouvrages permanents, tels que les écluses, les ponts et les murs latéraux, ont été construits pour admettre un tirant de 14 pieds d'eau.

Ce canal a été fermé le 30 novembre 1886, et rouvert le 5 mai 1887.

Les navires n'ont pas éprouvé de retard, et les ouvrages n'ont pas subi d'avaries. Le volume d'eau a été ample, et les ouvrages sont en excellente condition, sauf deux vieux ponts qui demandent à être refaits.

Une partie du canal et les bassins, dans Montréal, ont été éclairés à l'électricité.

Le rapport de l'ingénieur-surintendant donne le détail des réparations qui ont été exécutées, et fait voir la condition générale du canal. Les navires océaniques utilisent beaucoup les bassins, et le trafic du canal est considérable. (Annexe 7, page 94.)

### CANAL DE BEAUHARNOIS.

Longueur du canal	111	milles	statutaires.
Nombre d'écluses	9		
Dimensions des écluses	200 p	ieds x	45 pieds.
Ascension totale par les écluses	$82\frac{1}{2}$	pieds.	
Hauteur de l'eau sur les seuils	9	do	
Largeur du canal au plafond	80	do	
Largeur du canal à la surface de l'eau	120	do	

Ce canal commence sur la rive sud du Saint-Laurent, à 15\frac{1}{4} milles de la tête du canal Lachine. Il relie les lacs Saint-Louis et Saint-François, et tourne les trois rapides connus sous les noms de Cascades, des Cèdres et du Coteau.

Le canal a été fermé par la glace le 1er décembre 1886 et rouvert le 3 mai 1887.

Pas d'accidents ni d'interruptions. (Annexe 7, p. 95.)

Rien n'a été fait pour l'agrandissement de ce canal.

### CANAL DE CORNWALL.

Longueur du canal	11	h milles	statutaires
Nombre d'écluses	6		
Dimensions des écluses	200	pieds x	55 pieds.
Ascension totale par les écluses	48	pieds.	
Hauteur de l'eau sur les seuils	9	do	
Largeur du canal au plafond (excepté à deux			
ponceaux)	100	do	
Largeur du canal à la surface de l'eau	150	do	

Depuis la tête du canal de Beauharnois jusqu'au canal Cornwall, il y a un intervalle navigable de  $32\frac{3}{4}$  milles sur le lac Saint-François.

Le canal Cornwall évite les rapides du Long-Sault.

Ce canal a été fermé le 8 décembre 1886 et rouvert le 4 mai 1886. (Annexe 9, page 107.)

#### NOUVEAUX TRAVAUX.

Les deux écluses de la nouvelle entrée d'aval (qui remplacent les trois de l'ancienne ligne) ont constamment servi durant la saison de navigation. Leurs dimensions sont celles que comporte le plan d'agrandissement général : longueur, 270 pieds; largeur, 45; profondeur d'eau, 14. Le bassin, entre ces deux écluses, a 825 pieds de long.

Des quatre écluses qu'il reste à faire, une est déjà en cours de construction, ainsi qu'un déversoir d'alimentation. On améliore l'entrée d'amont, et on a pris des mesures pour commencer d'autres travaux, soit au point de partage ou en amont de la ville de Cornwall.

Le canal projeté sera creusé à une profondeur suffisante pour laisser passer les bâtiments tirant 14 pieds d'eau.

### CANAUX DE WILLIAMSBURGH.

Les ouvrages de la Pointe-Farran, du Rapide-Plat et des Galops, sont connus sous la désignation collective de canaux de Williamsburgh.

Ces canaux ont été fermés le 4 décembre 1886, et rouverts le 31 mai 1887.

Il ressort d'un relevé fourni par le contrôleur et qui se trouve à la page 109 du rapport, que le plus bas niveau auquel l'eau est descendue durant la saison de navigation a été (en janvier 1887), dans le canal de la Pointe Farran, de 8 pieds 6 pouces, sur le seuil d'aval de l'écluse située au pied du canal. Les eaux du Saint-Laurent qui ont été hautes pendant toute la saison, ont donné une bonne profondeur d'eau dans ces canaux. Un pont de glace s'étant formé, au mois de février, entre les rives canadienne et américaine, à partir de l'île Croil, il s'en est suivi un refoulement qui a considérablement avarié, au printemps, le brise-glaces et la jetée du canal de la Pointe Farran; l'eau a monté à la hauteur de 20 pieds sur le seuil de l'écluse au pied du canal du Rapide Plat.

On trouvera, annexe 10, p. 109, un tableau qui donne le maximum et le minimum de la profondeur de l'eau dans les écluses de ces canaux.

La navigation n'a subi aucune interruption dans le cours de l'exercice. (Ann. 10, p. 108.)

### CANAUX DE LA POINTE-FARRAN.

Longueur du canal	$\frac{3}{4}$ de mille.
Nombre d'écluses	1
Dimensions des écluses	200 pieds x 45 pieds.
Ascension totale par les écluses	4 "
Tirant sur les seuils, au niveau ordinaire de l'eau	9 "
Largeur du canal au plafond	50 "
Largeur du canal à la surface de l'eau	<b>30</b> . "

De la tête du canal de Cornwall au pied du canal de la Pointe-Farran, la distance sur le fleuve Saint-Laurent est de 5 milles. Ce dernier canal permet aux navires qui remontent le fleuve d'éviter le rapide de la Pointe-Farran. Les navires qui descendent peuvent suivre le rapide en toute sûreté.

On n'a pas encore pris de mesures pour agrandir ce canal.

### CANAL DU RAPIDE-PLAT.

Longueur du canal	4	milles.
Nombre d'écluses	2	
Dimensions des écluses	<b>20</b> 0	pieds x 45 pieds.
Ascension totale par les écluses	11½	"
Hauteur de l'eau sur les seuils	9	"
Largeur du canal au plafond	50	"
Largeur du canal à la surface de l'eau	90	"
8— <b>G</b>		

De la tête du canal de la Pointe-Parran au pied du canal du Rapide-Plat, le Saint-Laurent est navigable sur un parcours de 10½ milles. Ce canal permet aux navires d'éviter, en montant, le rapide Plat, qu'ils peuvent descendre sans danger.

### NOUVEAUX TRAVAUX.

Des mesures ont été prises pour l'agrandissement du canal selon le plan général. Les travaux consistent à agrandir le chenal en amont et quelque peu en aval de l'écluse de prise d'eau actuelle à la tête du canal, à construire une nouvelle écluse et une rigole d'alimentation en connexion avec l'ancienne. Le fond du chenal sur une distance de 100 pieds en aval et sur 700 pieds en amont, sera creusé à une profondeur navigable de 14 pieds. Les travaux sont en cours d'exécution. La nouvelle écluse et les ouvrages d'alentour sont à peu près terminés.

#### CANAL DES GALOPS.

Longueur du canal	7 <del>§</del>	mille	8.			
Nombre d'écluses	3					
Dimensions des écluses	200 p	ieds	x	<b>45</b> j	pieda	3.
Ascension totale par les écluses	157	"				
Hauteur de l'eau sur les seuils	9	"				
Largeur du canal au plafond	50	"				
Largeur du canal à la surface de l'eau	90	"				

De la tête du Rapide-Plat à Iroquois, au pied du canal des Galops, le Saint-Laurent est navigable sur un parcours de  $4\frac{1}{2}$  milles. Ce canal permet aux navires d'éviter les rapides de la Pointe-aux-Iroquois, de la Pointe-Cardinal et des Galops.

#### NOUVEAUX TRAVAUX.

Les travaux en voie d'exécution ont pour but d'approfondir, à l'extrémité d'amont, un chenal conduisant à l'eau profonde, afin de donner cours aux bâtiments tirant 14 pieds d'eau. Ils sont terminés en quelque sorte, et l'accès du canal est devenu beaucoup plus facile. On se prépare à pousser le creusage de 14 pieds jusqu'à l'eau profonde en aval des rapides, et à construire une écluse de prise d'eau à cet endroit.

### OUVRAGES DU RAPIDE DES GALOPS.

Le rapide des Galops, (7 milles en aval de Prescott) le moins prefond des trois rapides évités par le canal des Galops, est en ce moment creusé dans l'intérêt de la navigation au moyen du minage sous-marin et du dragage.

Ces travaux, commencés en 1880, consistent dans l'exeavation d'un chenal en ligne droite à travers les rapides, de 3,300 pieds de long, de 200 pieds de large et d'une profondeur suffisante pour permettre le passage, à l'eau basse, de bâtiments tirant 14 pieds d'eau. Ceci implique une profondeur de 17 pieds.

Les opérations de minage sont terminées; mais il reste encore à enlever, au moyen de la drague, les débris du minage, et ce travail, qui est commencé, présente xe

des difficultés considérables, vu la rapidité du covrant, et attendu qu'il faut éviter d'interrompre la navigation. (Voir annexe 16, page 132.)

### CANAL WELLAND.

LIGNE PRINCIPALE, DE PORT-DALHOUSIE, LAC ONTARIO, À POET-COLBORNE, LAC ÉRIÉ.

Grace aux travaux d'agrandissement, les navires tirant 14 pieds d'eau peuvent franchir le canal à toutes les phases du niveau de l'eau dans le lac Erié.

On n'a pas encore pris de mesures pour donner plus de largeur aux écluses.

	Ancienne ligne.	Ligne agrandie ou nouvelle.
Longueur du canal	$27\frac{1}{5}$ milles.	26 ² milles.
Portes auxiliaires (autrefois 3)	26 1	d'ascension 25 de prise d'eau 1
Dimensions des écluses	1 écluse 270 x 45 pds. 1 " 200 x 45 " 1 de partage 230 x 45 24 150 x $26\frac{1}{2}$	270 pds x 45 pds.
Ascension totale par les écluses	$326\frac{3}{4}$ pieds.	326 <u>3</u> pieds.
Hauteur de l'eau sur les seuils	10¼ "	14 "

#### BRAS DE LA RIVIÈRE WELLAND.

Longueur du canal—De la tranchée de Port-Robinson à
la rivière Welland 2,622 pieds.
" Du canal Welland à la rivière, via
l'écluse à l'aqueduc 300 "
" De la tranchée de Chippewa à la
rivière Niagara 1,020 "
Nombre d'écluses.—Une à l'aqueduc, une à Port-Robin-
son 2
Dimensions des écluses
Chute totale depuis le canal, à Welland, jusqu'à la
rivière Welland 10 pieds.
Hauteur de l'eau sur les seuils
CANAL D'ALIMENTATION DE LA GRANDE-RIVIÈRE.
Longueur du canal 21 milles.
Nombre d'écluses 2
Dimensions des écluses
8—ત <del>ો</del>

[1887]

Ascension totale par les écluses	7 à 8 pieds.
Hauteur de l'eau sur les seuils	9 pieds.

#### BRANCHE DE PORT-MAITLAND.

Longueur du canal	$1\frac{3}{4}$ mille.
Nombre d'écluses	1
Dimensions des écluses	185 x 45 pieds.
Ascension totale par les écluses	$7\frac{1}{2}$ pieds.
Hantour de l'agn que les sanils	11 "

Le canal Welland a une entrée sur le lac Ontario, à Port-Dalhousie, servant pour le nouveau canal et l'ancien; deux sur le lac Erié, l'une pour la ligne principale, à Port-Colborne, et l'autre pour la rigole d'alimentation à Port-Maitland; et une quatrième sur la rivière Niagara, dans la ville de Chippawa. La ligne agrandie va de Port-Dalhousie à Port-Colborne.

De Port-Dalhousie à Allanburgh, 11\(^2\) milles, il y a deux lignes distinctes, l'ancienne et la nouvelle, celle ci étant de plus grande dimension que la première.

D'Allanburgh à Port-Colborne, distance de 15 milles, le canal n'a qu'une seule voie, l'ancien canal ayant été agrandi.

Les canaux ont été fermés le 4 décembre 1886, et rouverts le 4 mai 1887.

On trouvera aux pages 116 et 117 du présent rapport, des tableaux qui donnent la plus grande et la plus faible profondeur d'eau sur les buscs des anciennes et des nouvelles écluses de Port-Dalhousie et de Port-Colborne; aussi, la profondeur moyenne de l'eau sur les seuils des anciennes écluses, aux deux endroits, pendant les mois de juin 1886 et 1887, et sur ceux de la nouvelle écluse pendant le mois de juin 1887. Il résulte de ces données que la profondeur de l'eau sur le busc de la nouvelle écluse de Port-Dalhousie était de 17 pieds 10 pouces, et de 16 pieds 6 pouces à Port-Colborne, au mois de juin 1887.

#### NOUVEAU CANAL.

Il n'est arrivé aucun accident grave cette année.

On trouvera dans le rapport du surintendant (Annexe 11, p. 111) des détails complets sur les différents travaux de réparations, renouvellements, etc., exécutés dans le cours de l'exercice.

#### ANCIEN CANAL ET CANAL D'ALIMENTATION.

Les réparations et renouvellements devenus nécessaires dans le cours de l'exercice ont été exécutés, et les constructions ont été maintenues en bon état. (Annexe 11, p. 118).

#### APPROFONDISSEMENT DU CANAL WELLAND.

Quoique le but immédiat des travaux de creusage, aujourd'hui terminés, du nouveau canal Welland fût de faciliter la navigation des navires d'un jaugeage de xeii [1887]

12 pieds, il devint évident, ces travaux une fois commencés, que les intérêts du commerce exigeaient une plus grande profondeur. La question ayant été discutée par le parlement, qui a autorisé des mesures en conséquence, il fut décidé que les fondations de toutes les constructions permanentes qui n'étaient pas assez avancées pour exclure la possibilité de leur faire subir des modifications judicieuses, seraient faites de manière à permettre de donner plus tard une profondeur nouvelle de 14 pieds sur toute l'étendue du canal. C'est dans ce but que les écluses et d'autres ouvrages permanents furent construits. Le creusage dans la roche et les travaux de pont furent aussi exécutés d'après le nouveau plan. Donc, les travaux qu'il restait à exécuter à l'ouverture du dernier exercice pour établir une profondeur uniforme de 14 pieds sur tout le parcours du canal, consistaient à exhausser les écluses, les déversoirs et les levées, ainsi que les ouvrages s'y rattachant, depuis la seconde écluse en amont de Port-Dalhousie jusqu'à la 24e écluse à Thorold,—et à approfondir le bief de partage portant de Allanburgh et allant jusqu'à Ramsey's Bend, distance d'environ 11½ milles.

Le parlement ayant voté les crédits nécessaires, un arrêté du conseil fut pris le 12 avril 1886 pour donner le contrat des différentes sections.

Les travaux sont terminés, y compris ceux qui avaient pour objet de faire passer les eaux du canal sous la rivière Welland ou Chippewa par un aqueduc, et, le raccordement entre le canal et l'aqueduc étant établi, les navires tirant 14 pieds d'eau ont facilement passé par le canal depuis l'ouverture de la navigation.

A propos de l'aqueduc, les détails suivants qui ont été donnés dans le rapport de l'année dernière trouvent ici leur place:—

La longueur de l'aqueduc, y compris les ailes à chaque extrémité, est d'environ 422 pieds, et sa largeur de  $120\frac{1}{2}$  pieds. La largeur moyenne du cheval ou prisme est de 86 pieds, le fond se trouvant à 5 pieds plus bas que l'étiage de la rivière et à  $11\frac{1}{2}$  pieds plus bas que son plus haut niveau. La hauteur, du fond au sommet du prisme, est de 26 pieds; celle de tout l'ouvrage à partir des fondations est de  $45\frac{2}{4}$  pieds, et les arcs en segment par lesquels les eaux de la rivière passent sous celles du canal, sont au nombre de six, ayant chacun 40 pieds de portée.

### MONTRÉAL, OTTAWA ET KINGSTON.

Cette ligne de navigation s'étend du port de Montréal au port de Kingston, en remontant le canal Lachine ainsi que les parties navigables du bas de la rivière des Outaouais,—et les canaux de l'Outaouais jusqu'à la ville d'Ottawa, et de là par le canal Rideau jusqu'à Kingston, sur le lac Ontario,—distance totale de 245\frac{5}{2} milles.

Après avoir quitté le canal Lachine, on rencontre les constructions suivantes, qui ont pour but de racheter les obstacles que rencontre la navigation par cetteroute:—

L'écluse Sainte-Anne; Le canal de Carillon;

do Grenville;

do Rideau.

La différence de niveau (non compris celui du canal Lachine) est de 509 pieds (345 pieds d'ascension et 164 pieds de chute), et le nombre des écluses est de 55.

Le tableau suivant indique les distances intermédiaires depuis le port de Montréal:

Sections de la ligne de navigation.	Distances intermédiaires.	Distances totales de Montréal.
	Milles.	Milles.
Canal Lachine	£ <u>1</u> .	
Canal Lachine à l'écluse Sainte-Anne	15	$23\frac{1}{2}$
Ecluse Szinte-Anne et jetées	1/8	23 <del>§</del>
De l'écluse Sainte Anne au canal de Carillon	27	50 <del>§</del>
Canal de Carillon	\$ 4	518€
Du canal Carillon au canal Grenville	61/4	57 <del>§</del>
Canal de Grenville	\$ 4	638
Du canal de Grenville à l'entrée de la navig. du Rideau.	56	119 <del>8</del>
Navigation du Rideau, aboutissant à Kingston	1264	245 <del>§</del>

### ÉCLUSE SAINTE-ANNE.

	Ancienne écluse.	Nouvelle écluse.
Longueur du canal	¼ mille.	🕯 mille.
Nombre d'écluses	1	1
Dimensions de l'écluse	190 x 45 pieds.	200 x 45 pieds.
Ascension totale pour l'écluse	3 pieds.	3 pieds.
Hauteur de l'eau sur les seuils	6 "	9 "

Cette écluse, avec jetées conductrices en amont et en aval, permet aux navires de franchir les rapides de Sainte-Anne entre l'île Perrot et la tête de l'île de xeiv

Montréal, à la décharge de cette partie de la rivière des Outaouais qui forme le lac des Deux-Montagnes, à  $23\frac{1}{2}$  milles du port de Montréal.

Fermée le 27 novembre 1886, cette écluse était rouverte le 4 mai 1887.

La navigation n'a pas été interrompue, et il n'y a pas eu d'accident.

L'ancienne écluse et la nouvelle sont toutes deux disponibles.

#### NOUVEAUX TRAVAUX.

Les travaux de redressement et d'approfondissement du chenal en amont de l'écluse ont été terminés avant la fin de l'exercice. La longueur du chenal amélioré est de 4,700 pieds, la largeur au fond de 100 pieds, et sa profondeur de 10 pieds aux plus basses eaux. (Ann. 8, p. 105.)

### CANAL DE CARILLON.

Longueur du canal	3 4	mille.
Nombre d'écluses	2	
Dimensions des écluses	200	x 45 pieds.
Ascension totale par les écluses	16	pieds.
Hauteur de l'eau sur les seuils	9	46
Largeur du canal au fond	100	66
Largeur du canal à la surface de l'eau	110	"

Ce canal permet aux navires d'éviter les rapides de Carillon.

Entre l'écluse Sainte-Anne et le canal de Carillon, il y a une section navigable de 27 milles sur le lac des Deux-Montagnes et la rivière des Outaouais.

Fermé le 30 novembre 1886, ce canal était rouvert le 2 mai 1887.

Le trafic n'a subi aucune interruption. (Annexe 8, p. 105.)

Par la construction du barrage de Carillon, l'eau en cet endroit a été élevée de 9 pieds. En amont, sur une distance de près de sept milles, jusqu'au pied du canal Grenville, le niveau de la rivière a été haussé, de façon que la profondeur de l'eau sur les buscs de l'écluse d'entrée de ce canal a été augmentée, et la nécessité, du canal de la Chute-à-Blondeau, situé entre ces deux endroits, n'existe plus.

### CANAL DE GRENVILLE.

Longueur du canal	$5\frac{3}{4}$ milles.
Nombre d'écluses	5 "
Dimension des écluses	200 pieds x 45.
Ascension totale par les écluses	434 "
Hauteur de l'eau sur les seuils	9 "
Largeur du canal au fond	40 à 50 pieds.
Largeur du canal à la surface de l'eau	50 à 80 "

Depuis la tête du canal de Carillon jusqu'au pied du canal de Grenville, le cours navigable est de  $5\frac{1}{4}$  milles.

Le canal est situé à 56 milles, environ, en aval de la ville d'Ottawa; il rachète le rapide du Long-Sault.

Fermé le 30 novembre 1886, il a été rouvert le 2 mai 1886. (Voir Annexe 8, p. 106.)

### HAUT DE L'OUTAOUAIS.

### ECLUSES ET DIGUES DE LA CULBUTE.

Nombre d'écluses	<b>2</b>
Dimensions des écluses	
Ascension totale par les écluses	18 à 20 "
Profondeur d'eau sur les seuils	6 pieds.
Longueur collective des digues	

Depuis le canal de Grenville et en remontant l'Outaouais jusqu'à la ville d'Ottawa, distance d'environ 56 milles, la rivière est navigable. En amont de la ville et sur un parcours de 107 milles, jusqu'à l'Islet ou la Culbute, la navigation continue est rendue impossible par les rapides de la Chaudière, des Chênes, des Chenaux, du Portage-du-Fort et du Grand-Calumet.

Les constructions de la Culbute, à L'Islet, rachètent les rapides de la Culbute ou de L'Islet, sur le chenal nord de l'Outaouais.

Ce sont deux écluses et trois barrages en bois. Les barrages, en rapides, permettent de naviguer depuis la tête des écluses jusqu'aux Joachims, distance de 37 milles.

xevi [1887]

Une ligne navigable de 80 milles, avec une profondeur d'eau de 7 pieds au minimum, à l'époque des eaux les plus basses, a été établie entre Des Joachims et Bryson, ce qui fait un parcours de 117 milles en amont et en aval de la Culbute.

Fermé à la fin de novembre, ce canal a été ouvert le 1er mai 1886. (Ann. 8, p. 106).

### CANAL RIDEAU.

La navigation du Rideau relie la rivière des Outaouais, à Ottawa, avec l'extrémité est du lac Ontario, à Kingston.

Longueur navigable 1264 milles.
Nombre d'écluses d'Ottawa à Kingston    33 d'ascension, à l'ean haute.  14 de chute.
Différence totale { 282½ d'ascension. } durant les hautes eaux. des niveaux, 446½ { 164 de chute. }
Dimensions des écluses 134 x 33 pds.
Hauteur de l'eau sur les seuils, 5 pieds; profondeur
navigable sur toute la longueur du canal 4½ pieds.
Largeur du canal au fond
54 " dans le roc.
Largeur du canal à la surface de l'eau 80 " dans la terre.

Le point culminant de la ligne se trouve au lac Rideau, en haut; mais plusieurs des biefs de descente sont alimentés par des nappes et cours d'eau qu'on y a amenés. Ci-dessous sont indiquées les sources d'alimentation.

A partir du point culminant, la route pour Ottawa passe par la rivière Rideau, et pour Kingston par la rivière Cataraqoui. Pour maintenir le niveau nécessaire à la navigation, il faut recourir aux bassins dont la liste est donnée plus bas.

On peut les diviser en trois catégories:

1. Le point culminant est alimenté par le lac Wolfe. 2. Le bief de descente de l'est jusqu'à Ottawa, est alimenté per la rivière Tay, qui se jette dans le lac Rideau. 3. Le bief de descente du sud-ouest, jusqu'à Kingston, est alimenté par le lac à la Vase, lequel se jette dans le lac Opénacon.

Le lac Opénacon reçoit les eaux des lacs du Chevreuil et du Rocher.

Toutes ces eaux de bief de descente, grossies par celles du lac Loughboro', se jettent dans le lac aux Atocas, et forment à leur issue de Round-Tail, la rivière

Cataraqoui. Au moyen de digues établies sur divers points, cette rivière a été rendue navigable jusqu'à Kingston.

Close le 30 novembre 1856 aux Moulins de Kingston, la navigation était rouverte le 2 mai 1887.

A Ottawa, elle a été close le 29 novembre 1886 et rouverte le 3 mai 1887.

Elle n'a pas subi de retards dans tout le cours de l'exercice.

Le niveau de l'eau dans les biefs de descente, entre le points culminant et Ottawa, a été maintenu à la hauteur nécessaire jusqu'à la clôture de la navigation. Dans les biefs de descente, cependant, à partir du point culminant en allant vers Kingston, l'eau est tombée au-dessous du niveau navigable, à Newboro, vers le milieu de septembre, et dans le bief de Kingston-Mills vers le 30 juillet. Les crues du printemps ont été plus fortes qu'à l'ordinaire sur la Rideau, et elles ont avarié tous les ponts qui traversent la rivière entre Hog's-Back et Ottawa, à l'exception des nouveaux ponts en fer de New-Edinburgh.

En 1885, le parlement vota un crédit de \$20,000 "pour travaux destinés à augmenter le volume d'eau du canal et de la rivière Gananoque." En conséquence, un arrêté du conseil du 16 novembre 1885 autorisa un contrat en vertu duquel la Compagnie hydraulique de Gananoque entreprit l'exécution de travaux ayant pour objet de hausser le niveau d'eau de cette rivière, et reçut \$8,000 en a-compte. La plus grande partie de l'ouvrage est terminée. (Annexe 12, page 125.)

### CANAL DE LA RIVIÈRE TAY.

Ce canal, lorsqu'il sera terminé, formera un bras du canal Rideau, reliant la baie de Beveridge, sur le lac Rideau, à la ville de Perth, distance d'environ 6 milles.

Les travaux, qui comprennent la construction d'un barrage et de deux écluses de 134 pieds sur 32, avec une profondeur de 5 pieds 6 pouces dans les plus basses eaux, ainsi que l'approfondissement du chenal de la rivière Tay en certains endroits, ont été continués durant l'exercice. Le barrage et les deux écluses sont terminés, et le canal, entre le lac Rideau et la rivière Tay, distance d'environ 1½ mille, est à peu près fini. Il établit une communication avec la ville de Perth par la rivière. [ (Ann. 13, p. 127.)

### RIVIÈRE RICHELIEU ET LAC CHAMPLAIN.

Cette ligne de navigation commence à Sorel, au confluent du Saint-Laurent et de la rivière Richelieu, point qui se trouve à 46 milles en aval de Montréal; elle

xcviii [1887]

suit la rivière Richelieu, et par l'écluse Saint-Ours arrive au bassin de Chambly, où elle entre dans le canal Chambly, qu'elle suit jusqu'à Saint-Jean, pour reprendre ensuite la rivière Richelieu jusqu'au lac Champlain. Sa longueur, depuis Sorel jusqu'à la frontière, est de 81 milles.

A Whitehall, l'extrémité sud du lac Champlain, la ligne pénètre dans le canal Champlain et se relie à la rivière Hudson, par laquelle on atteint directement la ville de New-York; sa longueur sur le territoire des Etats-Unis est de 330 milles.

Le tableau suivant donne les distances de Sorel à New-York:-

Sections de navigation.	Distances intermédiaires en milles.	Distances totales.
De Sorel à l'écluse de Saint-Ours	· 14	14
De l'écluse de Saint-Ours au canal Chambly	32	46
Canal Chambly	12	58
Du canal Chambly à la frontière	23	81
De la frontière au canal Champlain	111	192
Du canal Champlain à la jonction du canal Erié	66	258
De la jonction du canal Erié à Albany	7	265
D'Albany à New-York	146	411
	8	i .

### ÉCLUSE ET BARRAGE DE SAINT-OURS.

Longueur du	canal		18	$\mathbf{m}$ ille			
Nombre d'écl	uses		1				
Dimensions d	le l'écluse	•••••••	200	pieds	x	45.	
Ascension tot	ale par l'écluse	************	5	do			
Hauteur de l'	eau sur les seuils	***********	7	do	à	l'eau	basse.
Longueur du	barrage dans le ce	anal est	300	do			
do	do	ouest	690	do			

A Saint-Ours, qui est situé à quatorze milles de Sorel, la rivière Richelieu est divisée en deux chenaux par une petite île. L'écluse de Saint-Ours est située sur le chenal est.

Il y a aussi une profondeur navigable de 7 pieds entre l'écluse de Saint-Ours? et le bassin de Chambly, distance de trente-deux milles.

[1887]

xcix:

L'écluse de Saint-Ours a été fermée le 30 novembre 1886, et rouverte le 2 avril 1886.

Cette écluse, qui a été construite en 1849, a grandement besoin de réparations.

### CANAL CHAMBLY.

Longueur du canal	12 milles.
Nombre des écluses	.9

### Dimensions des écluses :

Ecluse de prise d	l'eau n° 1, à Saint-Jean	122	pieds'	
Ecluse d'ascension	on n° 2	124	"	De 22½ à 24 pds
"	3, 4, 5, 6	118	"	de large.
" -	7, 8, 9, écluses accolées	125	"	)
Ascension totale	par les écluses	74	"	
Hauteur de l'eau	sur les seuils	7	"	
Largeur du cans	l au fond	36	"	
Largeur du cans	l à la surface de l'eau	60	66	

Faisant suite aux 32 milles de navigation libre entre l'écluse de Saint-Ours et de bassin de Chambly,—celui-ci étant un réservoir naturel formé par l'expansion de la rivière Richelieu,—est le canal Chambly, qui a été construit dans le but d'éviter les rapides entre Saint-Jean et Chambly, sur un parcours de 12 milles.

Ce canal a été fermé le ler décembre 1886 et rouvert le 5 mai 1887.

A Chambly et à Saint-Jean, les jetées conductrices ont été considérablement avariées par la glace, surtout les dernières, qui ont besoin d'être reconstruites.

La crue tout à fait extraordinaire des eaux de la rivière Richelieu, le printemps dernier, a partiellement démoli le canal construit entre Saint-Jean et l'île Sainte-Thérèse, sur une distance de 3 milles. Des mesures ont été prises pour le réparer.

Dans le cours de l'hiver dernier, la compagnie du chemin de fer de l'Atlantique au Nord-Ouest a construit un pont tournant de chemin de fer sur le canal, à Saint-Jean.

Le trafie a considérablement augmenté sur ce canal pendant le dernier exercice. Aucun accident n'est survenu, et la navigation n'a pas été interrompue. (Aun. 7, p. 96.)

### RIVIÈRE RICHELIEU.

L'hydrographie de la rivière Richelieu, entre Saint-Jean et Rouse's-Point, a été continuée au cours de l'exercice. On a fini de lever les plans de cette partie de la rivière, et des eartes sont en cours de préparation. (Voir p. 104.)

### CANAL SAINT-PIERRE, CAP-BRETON.

La longueur du canal est d'environ 2,400 pieds.

Largeur du canal, à la surface de l'eau, 55 pieds.

Une écluse de marée (4 paires de portes).

Dimensions, 58 x 200 pieds.

Hauteur de l'eau sur les seuils, 18 pieds aux plus basses eaux.

Profondeur d'eau dans le canal, 19 pieds.

Montant et baissant maxima de la marée dans la baie Saint-Pierre, 4 pieds.

Ce canal relie la baie Saint-Pierre, sur la côte sud du Cap-Breton, Nouvelle-Ecosse, aux lacs Bras-d'Or. Il traverse un isthme d'un demi-mille de long et débouche dans l'océan Atlantique.

Navigation fermée le 4 janvier 1887; rouverte le 20 avril 1887.

Les ouvrages du canal sont en bon ordre, sauf l'ancien mur de soutènement qui a été détruit par le taret. L'année dernière un crédit spécial a été voté pour le réparer, et on a pris des mesures pour que les travaux de réparations soient terminés dans l'automne de 1887. Les relevés du trafic font voir que 794 navires à destination du nord et 655 à destination du sud sont passés par ce canal. (Ann. 15, p. 130.)

### NAVIGATION DE LA RIVIÈRE TRENT.

La navigation de la Trent désigne une suite d'étendues d'eau qui actuellement ne peuvent être utilisées que pour la desserte du trafic local, car elles ne forment pas une ligne continue de navigation.

C'est une chaîne de lacs et de rivières s'étendant depuis Trenton, c'est-à-dire depuis l'embouchure de la Trent, sur la baie de Quinté, lac Ontario, jusqu'au lac Huron.

Il y a plusieurs années il a été projeté d'utiliser ces eaux pour en faire une voie de communication entre les lacs Huron et Ontario.

D'après le projet, cette communication devait se faire par la rivière Trent, le lac du Riz, la rivière Otonabee et les lacs Clair, Buckhorn, Chemong, aux Tourtes, de l'Esturgeon et Cameron, jusqu'au lac Balsam, point de partage des eaux, situé à environ 166 milles de Trenton. Partant de ce lac, elle devait être continuée par un canal et par la rivière Talbot jusqu'au lac Simcoe; de là, par la rivière Severn jusqu'à la baie Georgienne, lac Huron,—la distance totale étant de 235 milles environ.

O P

nii

Commencée en 1837, l'exécution de ce projet a été ensuite abandonnée. Cependant, par certaines constructions, désignées plus bas, partie de ces eaux ont été rendues navigables et propres au flottage du bois. Un bras du cours d'eau principal, lequel se dirige vers le sud à partir du lac de l'Esturgeon, offre une communication avec la ville de Lindsay, et par le lac Sengog jusqu'à Port-Perry, distance de 190 milles depuis Toronto. De cette distance, 155 milles sont navigables pour les navires d'un faible tirant.

Le tableau suivant donne les longueurs des étendues navigables et de celles qui ne le sont pas.

e sont pas.		
	Navigab Milles	le. Innavigable. . Milles.
De Trenton, baie de Quinté, aux rapides des Neuf-Milles	١.	9
Des rapides des Neuf-Milles à Percy-Landing	. 191	•
De Percy-Landing au barrage des chutes de Heeley		141
Du barrage des chutes de Heeley à Peterboro'	. 513	_
De Peterboro' à Lakefield		91/2
De Lakefield à Burleigh		~
Rapides Burleigh		1
Des rapides Burleigh aux rapides Buckhorn		
		Innavigable.
M	illes.	Milles.
Rapides Buchkorn		1
De la ligne de Buckborn à Lindsay	36 <u>‡</u>	
-		
1	$26\frac{1}{4}$	3 <u>43</u>
De Lindsay à Port-Perry, à la tête du lac Scugog	$28\frac{3}{4}$	
•	-	
1	l55 <del>≩</del>	34 <u>3</u>
Distance totale de la baie de Quinté à Port-Perry.	190 mill	les.
Aux chutes de Fénelon, la distance de la ligne de		
Buckhorn à Fénelon est de	311 "	1
Les constructions suivantes sont en usage:—	-	
Rapides de Chisholm.		
	Di	stances en milles, de Trenton.
Les constructions comprennent un canal et une éc		
barrage et un glissoir	•	
0 0		•• 103
$m{Percy-Landing}$ .		
Il y a ici une estacade d'arrêt pour les bois en grum	e	28½
Campbell ford.		
Estacades conductrices		343
[1887]		014

cii_ž

Chutes	đu	Milieu.
Unutes	uu	men.

Chutes du Mineu.	
Les constructions sont quatre barrages et deux glissoirs	$37\frac{3}{4}$
Baie du Corbeau.	
Estacade d'arrêt	28
Chutes de Heeley.	
Un barrage et un glissoir	425
Hastings, rapides de Crook.	
Les constructions se composent d'une écluse, d'un barrage et d'un glissoir	34 <del>§</del>
Rapides de Whitlas.	
En aval de Peterboro' il y a une écluse, un barrage et le canal	$92\frac{7}{8}$
Petit Lac.	
Trois piliers et une estacade	94
Burleigh.	
Glissoirs, 2 barrages, 3 écluses (neuves)	101
Rapides de Buckhorn.	
Il y a ici une digue importante qui sert à maintenir le niveau des eaux des lacs de l'ouest jusqu'à Bobcaygeon, y compris les lacs aux Tourtes, Ball, Buckhorn et Chemeng.  Une écluse et un glissoir (nouvelles constructions)	125
Bob cay geon.	
Il y a ici deux digues, une écluse, un canal et un glissoir. Les digues retiennent l'eau du bief jusqu'aux chutes de Fénelon et l'écluse de Lindsay	1405
Chutes de Fénelon.	
Un grand glissoir et des estacades. 2 écluses accolées (neuves)	1552
Lindsay.	
L'ancienne écluse, qui était tombée en ruines et d'aucune utilité, a été reconstruite par le gouvernement provincial d'Ontario en 1879. Elle a 134 x 33 pieds et 5 pieds d'eau	
sur les seuils	161 <del>1</del>
La navigation, grâce à cette construction, s'étend jusqu'à Port-Perry, lac Seugog	190

Les dimensions des écluses sont de 133 pieds 6 pouces sur 33, avec 5 pieds d'eau sur les seuils.

L'écluse de Lindsay a été construite par le gouvernement de la province d'Ontario, et elle est encore sous son contrôle.

Dans les différents biefs, l'eau a été maintenue à la hauteur voulue, 5 pieds sur les seuils.

Le tableau des éclusages sur les différents canaux accuse le passage de 1,574 navires durant la dernière saison de navigation, contre 2,193 en 1885-86.

Des réparations assez considérables ont été faites au barrage de Lindsay.

La navigation n'a subi aucune interruption.

Close le 23 novembre 1886, elle a été rouverte le 27 mars 1887. (Annexe 14, p. 128.)

#### NOUVELLES CONSTRUCTIONS.

Les nouvelles constructions destinées à améliorer la navigation de la Trent, et pour lesquelles le parlement a voté des crédits sont les suivantes: Canaux, avec écluses et ponts aux rapides Burleigh, les rapides Buckhorn et les chutes de Fénelon, ainsi que des barrages à Lakefield et la Pointe de Young. Elles ouvriront une voie de communication entre Lakefield, à  $9\frac{1}{2}$  milles de Peterboro', et le lac Balsam, soit un parcours d'environ 150 milles de navigation directe et latèrale.

A Lakefield, 9½ milles de Peterboro', le nouveau barrage qui se trouve à la tête du rapide des Neuf-Milles de la rivière Otonabee et qui sert à maintenir la navigation du lac Katchiwannoe, jusqu'à la Pointe de Young, a été terminé durant l'exercice; il maintient bien le niveau de l'eau en amont.

A la Pointe de Young, 5 milles de Lakefield, le nouveau barrage entre le lac Katchiwannoe et le lac Clair, règle le niveau de l'eau des lacs Clair et Stony jusqu'au pied du canal Burleigh. Il est bon de faire observer que cette écluse est sous le contrôle du gouvernement provincial.

Aux rapides Burleigh, 10 milles de la Pointe de Young, on est à construire un canal d'environ  $2\frac{1}{4}$  milles de longueur, passant par les rapides Burleigh et Lovesick, et reliant le lac Pierreux (Stony) à la baie de la Biche (Deer). Les travaux, qui consistent dans la construction de trois écluses d'ascension et de certains barrages, sont en cours d'exécution, et on espère qu'ils seront terminés pour l'ouverture de la navigation.

Div

Aux rapides Buckhorn, 7 milles des rapides Burleigh, on a construit un canal d'environ un quart de mille de longueur, ayant une écluse d'ascension. Les travaux seront terminés pour l'ouverture de la navigation.

Aux chutes de Fénelon, à 32 milles des rapides Buckhorn, un canal d'environ un tiers de mille de longueur, ayant deux écluses d'ascension et reliant le lac de l'Esturgeon au lac Cameron, a été construit en 1885.

Dans toutes les constructions qui précèdent, les écluses ont les dimensions suivantes:—

Longueur		134 pieds.	
Largeur	33	"	
Hauteur d'eau sur les seuils	5	66	
(Ann. 14, p. 128.)			

### CANAL MURRAY

Ce canal est pratiqué à travers l'isthme de Murray, et relie, vers l'ouest, la tête de la baie de Quinté au lac Ontario.

Les travaux, commencés à l'entreprise au mois d'août 1882, comprennent une tranchée de 4½ milles de long, dans l'isthme, et des améliorations de dragage et autres aux entrées d'amont et d'aval, sur une distance de 9½ milles.

Le canal a une profondeur de 11 pieds au-dessous du plus bas niveau connu du lac, ou 12 pieds 6 pouces au-dessous du niveau ordinaire du lac, et une largeur de 80 pieds au fond. Il n'y a pas d'écluses.

De son terminus occidental, près le village de Brighton, dans le havre de Presqu'île, à l'entrée du canal Welland, Port-Dalhousie, la distance est d'environ 120 milles.

Il reste encore à faire une certaine quantité de creusages pour obtenir la largeur voulue, et enlever quelques roches de fond près l'extrémité de Brighton; il faudra aussi draguer un chenal à travers une partie du havre. Les jetées, aux entrées est et ouest du canal, sont très avancées. La nouvelle entrée du havre de Presqu'Ile par le lac a une largeur variant de 1,000 pieds en dehors du feu principal, à 200 pieds à l'entrée du chenal. Le maximum de profondeur est de 16 pieds. (Ann. 16, p. 131.)

### CANAL DU SAULT SAINTE-MARIE.

Des études hydrographiques ont été faites dans le but de construire un canal sur le côté canadien de la rivière Sainte-Marie. Jusqu'ici on a recueilli des données qui permettent de dire que le canal sera construit et que cet énorme pouvoir d'eau sera utilisé.

### COMMISSION ROYALE.

Comme il était fort à désirer, vu les nouvelles conditions créées par l'agrandissement du canal Lachine, que l'on connût la situation des affermages des pouvoirs hydrauliques sur ce canal, une commission royale a été instituée par un arrêté du conseil du 17 juillet 1886, pour étudier la question et faire rapport.

Les commissaires se sont mis à l'œuvre, et ont fait un rapport concernant certaines matières qui se rattachent à l'objet de la commission.

### NAVIGATION DE LA TRENT.

Devant l'intérêt que le public porte au projet de relier les eaux de la baie de Quinté, lac Ontario, à celles de la baie Georgienne, lac Huron, le gouvernement a jugé que cette question devait être mise à l'étude; en conséquence, le 8 octobre 1887, il édicta un arrêté du conseil instituant une commission chargée de faire un rapport sur l'à-propos d'étendre la navigation de la Trent. La commission s'est mise à l'œuvre, mais elle n'a pas encore présenté son rapport.

Les commissaires se sont mis à l'œuvre, mais ils n'avaient pas encore terminé les travaux à la clôture de l'année.

J'ai l'honneur d'être,

De Votre Excellence, le très obéissant serviteur,

J. H. POPE,

Ministre des chemins de fer et canaux.

31 décembre 1887.

## ANNEXES.

# ANNEXE No 1.

Etat indiquant les sommes dépensées par le ministère des chemins de fer et canaux, Canada, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1887.

Désignation des travaux.	Construction.	Réparations.	Personnel et entretien.
CANAUX.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
Lachine			-
do —Revenu	28,772 52 12,981 59 2,638 79 46,966 43 115,853 00 3,633 57 74,465 50	22,567 81 12,100 29 7,904 76 14,999 88	53,113 97 17,520 54 7,635 54 18,867 45
do approfondir à 14 piedsdo dommagesdo contre-fossés—Revenudo Ports Maitland et Colborne	200,559 69 861,744 07 8,770 11 3,828 67	76,365 80 1,075 00	109,371 69
Sainte-Annedo —Revenu	45,276 08   6,054 10   869 14   19,877 97	1,499 96	2,537 41 20,611 36
Culbute	7,760 88	967 33	730 <b>0</b> 0
Rideau—Revenu	20,823 96 179,541 63 142,535 4 <b>7</b>	18,565 34 6,008 88	29,440 46 1,938 <b>0</b> 8
Saint-Ours Chambly—Revenu	17,911 17	5,864 78   20,071 37	2,175 37 19,053 62
Saint-Pierre do — Revenu	1,087 75 750 00 7,901 01 6,192 53 49,617 92 4,345 91 2,433 76	649 04	2,777 13
Total, canaux	1,873,193 22	199,537 88	285,172 62
CHEMINS DE FER.  Pacifique	5,800 00 1,406,533 00 24,157 32 2,299 62 76,501 89 1,259 67		2,828,115 58 94,254 04 26,042 33 204,337 45
Total, chemins de fer	3,313,983 91		3,152,649 40
Total, chemins de fer et canaux	5,187,177 13	199,537 88	3,437,822 02

\$8,824,537 03 35,373 04

J. BAINE,

# ANNEXE

ETAT indiquant les sommes dépensées pour la construction et (Réparations:

	Par qui dépensées.	Exercice terminé le 30 juin.	Canal Lachine.	Canal Beauharnois.
Gouvernement in	npérial	Jusq. { 30 juin {	\$ cts.	\$ cts.
Gouvernement pr	covincial	1867	2,547,532 85	1,611,424 11
Gouvernement fo	ēdéral	1868	1,852 70	7,008 00
do	***************************************	1869	2,000 00	55 00
do	######################################	1870		587 50
do		1871	12,231 40	187 09
do	A (*********************************	1872	36,708 15	27 50
do	****** 420( ** ***** ***** ***** ***** ****** *****	1873	42,982 49	5,280 90
do	***************************************	1874	158,618 35	26 00
do	***************************************	1875	197,420 52	36 00
đo	######################################	1876	327,769 39	
do	······································	1877	1,439,375 73	********
do	***** *********************************	1878	1,484,619 63	
do		1879	958,053 30	
do	********* *****************************	1880	369,566 74	
do	***************************************	1881	292,165 51	
do	********* ,05701 (40104 (40104 700076) *********	1882	252,821 33	******************************
do	######################################	1883	396,496 96	
do		1884	189,034 41	
đ <b>o</b>	*************************************	. 1885	111,215 23	
do	***************************************	1886	210,509 42	
do	#50###\$## ##Q### ######### {###############	1887	28,772 52	
ø	Total	.,	9,099,746 63	1,624,632 01

No 2.

51 Victoria.

l'agrandissement des canaux du Canada, jusqu'au 30 juin 1887, non comprises.)

Canal Cornwall.	Canaux du Saint-Laurent. Non répartis.	Canaux de Williamsburg.	Saint-Laurent.  Remorqueur à mancelle et amélioration de la navigation.	Levées hydro- graphiques, Saint-Laurent et canaux.	Canal Welland.	
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	<b>\$</b> cts.	\$ cts.	\$ ets.	
					222,220 00	
1,933,152 69	116,821 31	1,320,655 54	*********	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	7,416,019 83	
2,786 00			***********		12,097 84	
10,692 04		h	4/800( 640200 240000 440. >		43,486 36	
17,780 05	******************	*******	************		24,173 72	
7 50			***** 1*******************************		47,869 10	
10,000 21		1,077 00		****** *****	59,702 76	
1,011 75		; <b></b>		35,326 44	130,158 47	
***************************************		********** ****** B) 000000.		26,541 30	746,420 61	
1,780 00				22,611 36	1,046,714 91	
***************			28,500 00	21,715 47	1,570,178 19	
49,211 37	1940 334334 000000 100000		28,064 67	19,312 64	2,199,962 61	
145,015 45			1,623 76	3,946 70	2,138,392 99	
143,092 05	***********	4,580 00		4,685 77	1,552,697 41	
109,454 95	***************************************		623 52	8,591 04	1,252,924 75	
53,948 14			6,927 96		1,242,943 37	
44,587 61			28,933 45		603,402 17	
21,728 93			44,874 31		550,240 36	
23,018 13		2,473 44	89,846 03		432,952 88	
62,034 90		103,237 12	115,110 17		463,505 38	
<b>57,</b> 820 83		149,835 71	116,051 73		215,477 75	
46,966 43		115,853 00	74,437 31		1,091,073 87	
2,734,089 05	116,821 31	1,697,711 81	534,992 91	142,730 72	23,062,615 33	

ANNEXE

ETAT indiquant les sommes dépensées pour la construction et (Réparations

Sainte-Anne de Carillon et Conse de la Exercice Canal terminé le 30 juin. Par qui dépensées. Rideau. \$ cts. S cts. \$ cts. S cts. 3,911,701 47 (*) Gouvernement impérial .......... [ Jusq. 30] 153,062 60 134,456 51 63,053 64 Gouvernement provincial..... 7,593 67 19,817 22 Gouvernement fédéral..... 1868 1869 do ******** ******* 4,167 96 1870 do ..... ..... .... ...... ...... 11,732 88 1871 23,119 37 do ...... 4,967 50 165,257 28 1872 1,939 46 ...... do ..... ..... 18,070 97 136,250 48 1873 540 11 ...... ....... ďο 245,258 38 38,388 99 5,793 16 1874 12,753 27 do ..... 63,659 29 9,310 85 32,627 71 339,864 76 do 1875 24,935 85 326,203 16 76,842 44 2,163 96 1876 ďο ******* 1877 30,003 08 245,738 04 56,081 87 214 11 do ********* 14,618 85 22,676 20 5,933 53 1878 ... ..... .---do 7,703 88 243,141 24 20,694 19 1879 22,113 02 do16,688 20 355 05 1880 3,054 68 281,514 27 do ****** **** 336,707 53 4,721 62 1881 69,042 76 do ..... ..... 0+300 433,084 39 29,567 15 άo 1882 193,158 36 ******** 416,826 10 14,249 60 172,959 95 1883 do ***** 8,151 16 142,006 25 399,267 16 1884 do . 157,187 72 19,071 76 2.098 76 1885 93,679 57 do .......... 1886 129,681 67 104,973 24 26,385 27 do*********** 1887 45,276 08 20,747 11 7,760 88 do 388,195 95 4,134,768 86 1,122,847 18 3,984,855 25 Total.....

Nº 2-Fin.

l'agrandissement des canaux du Canada, etc.-Fin.

non comprises.)

Canal Chambly.	Canal Saint-Pierre.	Levées hydro- graphiques, canal de la Baie Verte	Canal Murray.	Canal Trent.	Canal Tay.	Total.
\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ ets.	\$ cts.	\$ cts.
		***************************************	******		•••••	4,173,921 47
643,711 76	88,949 39	******	·····	********	•••••••	16,028,840 23
******	21,519 72		*********		******	72,675 15
***************************************	70,719 80	······	. ****		*********	126,953 20
******	46,193 57	••••••	# •••• · · · · · · · · · · · · · · · · ·		******	92,902 80
2,872 85		······································	·**** /*** *********	***********		93, <b>02</b> 0 10
1,906 40		*****		**********		281,586 26
759 00	10°71141 241 4410744	4,877 83		******	****************	375,258 44
**********		4,018 90				1,237,818 96
2,415 00	20 97	443 00				1,716,904 37
*** *********	11,125 00	110 75				2,389,544 21
80 00	63,330 18	22 30	*******	***************************************		4,131,396 60
****** **** *****	26,511 51					3,843,338 62
************	107,337 75					3,064,098 61
************************	80,120 54				···········	2,122,893 74
****** *****	69,434 76	520 00				2,076,411 65
****************	484 00		7,135 63		<b></b>	1,593,174 09
*********	************************	,a	84,071 68	40,767 16	4,831 80	1,747,046 85
~·····································	2,471 40		118,187 43	120,643 91	50,878 12	1,578,930 32
********	16,820 15		148,902 66	121,382 84	92,473 97	1,506,720 23
******	2,316 85		179,704 52	75,103 30	65,561 51	1,333,421 80
*/**********	1,087 75		142,563 66	179,541 63	49,617 92	1,803,698 16
651,745 01	608,443 34	9,992 78	680,565 58	537,438 84	263,363 32	51,395,555 86

^{*} Dépense non donnée.

		jusq. 1887.	\$ 144,000	457,991	89,609	170,000	25,088	1,284,400	146,200	69,922	38,400 38,400	92,864 10,000	96,000	7,440	64,430 11,200	19,200	1,000	14,400	4,189,027	-
		Total jusq. 30 juin 1887.	8 4	45				1,2								نعضيه	-			
		1886-87.	<b>69</b>	202,219	AN KRO	61,200	•	78,370	18,200	4,950		44 384 327,480	96,000	97,440	64,430	·			1,406,533	ANTAG T
-	Paiements.	1885-86.	<b>69</b>	186,745	900	76,800		1,051,590	128,000	60,342	38,400	48,480 422, <b>5</b> 20			***************************************				2,171,249	¥
A CANADA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPANSA DE COMPAN		1884-85.	69	37,027	57,600	32.000	25,088	154,440											403,245	
1887.		1883-84.	<b>9</b>	32,000	32,000					0 0 0									208,000	
ANNEXE NO 3 ETAT indiquant les subventions, au 30 juin 1887.		Chemins de fer.	Applications of the second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second sec	International, Québec		201-	_	, <del></del>	Nord et Occidental, NB	Québec-Central, Québec	Montreal et Sofet, un de Champlain, Québec									
3. — ETAT		Montant.	e#	156,800 384,000	96,000	272,000	76,800		128,000	22,000 140,800 211,200			750,000	320,000	118,400		160,000			
EXE NO	, +	En vertu de quelle loi.		p. 25	25	88	88	08 4 4	8	59 8	59	25 8 59	9 %	26	59	10	80 4	200		
« ANN)		out	Parot HAT	46 Vic., cha) 45 do	46 do 2 48-9 do 6	46 do 47 do	46 do	47 do 45 do	817 848-9 90 90 90	48-9 do	-	46 do			48-9 do	49 do		48 uo 47 do	48-9 ao	

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX, 31 décembre 1887.

8

# ANNEXE No 4.

## CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

BUREAU DE L'INGÉNIEUR EN CHEF, OTTAWA, 10 novembre 1887.

Monsieur,—Le 12 d'octobre 1886, j'ai fait un rapport des progrès accomplis dans les travaux de construction du chemin de fer Canadien du Pacifique, jusqu'à cette date, et il est encore de mon devoir cette fois de rapporter progrès.

## SECTIONS DU LAC SUPÉRIEUR ET DE L'OUEST.

Le seul ouvrage qui ait été fait sur ces sections depuis mon dernier rapport du 12 octobre 1886, a été la reconstruction du quai de Port-Moody avec des piles en fer. Il a été complété en novembre dernier, et l'ensemble témoigne d'une pièce d'ouvrage bonne, résistable et solide. Dans mon rapport auquel je refère ci-dessus, j'ai exprimé l'opinion que les talus de quelques-unes des coupes dans la vallées des rivières Fraser et Thompson avaient besoin d'être aplanis, et les pierres à fleur de terre, ainsi que les cailloux roulés, enlevés. Cependant, rien de défini en ce sens, n'a encore été décidé; seulement, j'ai stationné sur cette partie du chemin, des ingénieurs chargés d'observer l'action de la température et des débordements des rivières sur les travaux en général, et d'examiner généralement la stabilité de la voie et des constructions qui s'y rattachent, depuis la Passe du Cheval qui-rue jusqu'à Port-Moody. La compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique a refusé d'accepter la section du chemin entre Savena et Emory's Bar, alléguant que la voie n'a pas été parachevée avec tout le perfectionnement que l'on pouvait en attendre, d'après les spécifications du contrat; et je comprends que le tout va être soumis à un arbitrage.

J'ai moi même fait le trajet sur ces sections du chemin en octobre dernier; et

tout ce parcours en était alors en excellente condition de roulage.

## SECTIONS DE L'EST ET DU CENTRE.

Ces sections qui s'étendent de Port-Arthur et la Rivière-Rouge à Kamloops, ont été acceptées par le gouvernement en novembre dernier comme complétées par les entrepreneurs sauf la réserve que s'il était jugé expédient de réduire la montée des escarpements près du mont Stephen, le gouvernement aurait le pouvoir de faire exécuter ces améliorations, sans nouvelle dépense pour le public ; et depuis lors, la voie directe entre Montréal et Vancouver a été exploitée avec un succès constant ; il n'a été interrompu dans le transport du trafic que pendant quelque temps l'hiver dernier, par les neiges profondes tombées dans les montagnes. Pour se garer de la répétition d'un tel inconvénient, le système des abris paraneiges a été poussé avec activité pendant tout l'été dernier, si coûteux qu'ils soient; en sorte que l'on a toute confiance maintenant que les avalanches des montagnes n'apporteront plus de retard sérieux à l'expédition des affaires, à l'avenir.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

[1887]

## COLLINGWOOD SCHREIBER.

Ingénieur en chef du chemin de fer Canadien du Pacifique.

A. P. BRADLEY, écr,

Secrétaire, ministère des chemins de fer et canaux.

8--2

# ANNEXE No 5.

## CHEMINS DE FER DU GOUVERNEMENT CANADIEN.

Bureau de l'ingénieur en chef et gérant général DES CHEMINS DE FER DU GOUVERNEMENT, OTTAWA, 7 novembre 1887.

Tableau du nombre de milles des réseaux des chemins de fer du gouvernement en exploitation.

,	Milles.
Chemin de fer Intercolonial	
Chemin de fer de Prolongement Est Embranchement de Windsor	
Chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard	
•	1 204

Monsieur, -- J'ai l'honneur de soumettre les rapports et les comptes d'exploitation des chemins de fer en activité sous mon contrôle, pour l'exercice terminé le 30 juin 1887.

L'embranchement d'Indiantown du chemin de fer Intercolonial, sur une longueur de 14 milles, a été ouvert au trafic le premier de décembre dernier : ce qui complète une mesure totale de 1,204 milles de chemins de fer du gouvernement exploités à la fin de l'année 1886-87; la moyenne d'opérations pendant l'année couvrant un parcours de 1,191 milles.

Le résultat du mouvement d'affaires de l'année pour ces chemins de fer peut

s'énumérer comme suit :

Nom du chemin de fer.	om du chemin de fer.  Nombre de milles en moyenne pour l'année.		Total.	Profit.	Perte.		
CHILDUSTICS - Burminu & cultural production of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the			\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.		
Intercolonial	1,191	Recettes	2,596,009 83 2,828,115 58		000 107 77		
Prolongement-Est	80	Recettes Dépenses d'exploit	64,107 10 94,254 04	11*******	232,105 75		
Embranchement de Windsor	32	Un tiers des recettes. Dépenses d'exploit	25,327 58 26,042 33		30,146 94		
Ile du Prince-Edouard	212	Recettes	155,303 37		714 75		
		Depenses d'exploit	204,237 45		48,934 08		
Total			***************************************		311,901 52		
10		[1887]		<u> </u>	·		

## CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Les recettes de ce chemin de fer pour l'année qui nous occupe n'ont pas équilibré les dépenses courantes, laissant même un découvert de \$232,105.75 (vide ante).

Il faut en attribuer les causes au coût exceptionnellemant dispendieux de l'entretien en bon ordre de la voie pour le trafic, pendant l'hiver dernier, si remarquable par ses tempêtes de neige et de vents, d'une sévérité inaccoutumée. Puis, au paiement de nombreuses additions et améliorations, du genre de celles que les compagnies de chemin de fer chargent habituellement au compte du capital, mais qui, cependant, ont été considérées former partie des dépenses d'administration et d'exploitation de l'Intercolonial.

Le tableau suivant fait voir le montant total des recettes brutes, des tonnes de fret et des voyageurs transportés chaque année, depuis le premier juillet 1876, date

de l'ouverture au trafic de ce chemin comme ligne unique directe.

Années.	Moyenne de milles en opéra- tion.	Recettes.	Tonnes de fret trans- portées.	Nombie de voyageurs transportés.
1876-77 1877-78	714 714 825 840 840 840 847	\$ cts. 1,154,445 35 1,378,946 78 1,292,099 69 1,506,298 48 1,760,393 92 2,079,262 66 2,370,921 10 2,353,647 26 2,368,153 65 2,388,200 77 2,596,009 83	421,327 522,710 510,861 561,924 725,577 838,956 970,961 1,001,163 970,069 1,008,545	613,428 618,957 640,101 581,483 631,245 719,994 878,600 920,870 914,785 889,864 940,144

Il appert donc que les recettes brutes, le poids du fret et le nombre des voyageurs transportés, ont continué d'augmenter. Cette progression dans le trafic du fret et des voyageurs, se divise à peu près également entre les affaires locales d'une extrémité à l'autre de la ligne. Les profits nets cependant, ne sont pas satisfaisants; et je crains qu'il n'en soit ainsi aussi longtemps que le matériel roulant servira de véhicule, aux bas prix de transport actuel, à l'immense quantité de charbon expédiée à Québec et à Ontario; et que le coût des additions et des améliorations faites à la voie, serà chargé au compte des dépenses d'exploitation. Des 753,480 quarts de farine transportés, 711,528 sont descendus d'Ontario par voie de la Jonction de la Chaudière.

Bien que l'énumération ci-dessous ne s'applique pas à l'année sous considération, il sera peut-être intéressant pour le ministre de savoir qu'un commerce considérable d'huîtres se développe dans le pays. Du 16 de septembre au 8 d'octobre 1887, les en-

vois de la Pointe du Chêne par l'Intercolonial ont été comme suit :-

•	Barils.
De Montréal	3,143
Autres gares sur le chemin de fer du Grand-Tronc	´ 33
Québec	3,081
Saint-Jean, NB	
Halifax	89
Moneton	221
Amherst,	103
Autres gares sur le chemin de fer Intercolonial	213
, m , 1	B 004
Total	7,864

Les intérêts des provinces maritimes dans le raffinage du sucre, paraissent en bonne voie de prospérité, si l'on en juge par les expéditions de l'année, qui ont été comme suit :-

	Barns.
De Halifax	88,996
Moneton	
Total	143,988

Si l'on prend en considération que ces raffineries n'opèrent que depuis quelques années, leur production est certainement très encourageante.

Les envois de charbon des provinces maritimes à celles de l'ouest, indiquent un accroissement de commerce rapide: 570 tonnes en 1879-80, contre 175,512 en 1886-87.

La quantité de grain qui a passé par l'élévateur à Halifax, depuis le temps de sa construction jusqu'à la fin du dernier exercice, a été de :-

Total	1,303,950
1886-57	<b>575</b> ,880
1885–86	
1884–85	
1883–84	
En 1882-83	31,011
	Boisseaux.

Ces chiffres suffisent pour montrer que le commerce de grain viá Halifax, conti-

nue de se développer d'année en année.

Le pont sur la rivière Saint Jean, à la ville de Saint Jean, qui fournit un débouché par voie ferrée au trafic de l'Intercolonial, au moyen du chemin de fer du Nouveau-Brunswick, aux campagnes de l'ouest de ce pays, aux villes de Boston, et New York, et aux Etats Unis en général, a été ouvert au trafic depuis plus d'une année maintenant. Mais par un effet de la mise en opération de la loi du commerce entre Etats, le trafic n'a pas grossi dans cette direction, comme l'on avait lieu de l'espérer : celui de l'Intercolonial paraissant encore suivre de préférence l'ancienne route par eau de Saint-Jean à Eastport, Portland et Boston; en sorte que la quantité d'avantages développés au profit du chemin de fer Intercolonial par la construction de ce pont est encore à peu près nulle dans le moment. Le volume du commerce dans cette direction prendrait, il n'y a pas de doute, un essor tout nouveau, si la loi qui le gène était rappelée : loi qui pèse si lourdement sur le chemin de fer du Nouveau-Brunswick.

Le relevé suivant indique la quantité et la classification du matériel roulant acheté au compte du capital, jusqu'au 30 de juin 1886, et des additions qui y ont été

faites, pendant le dernier exercice :--

		Voit	ıres i	voy	ageu	rs.	conduc-	s.	plateformes.	lle, ca-		à aile-	
	Locomotives.	Voitdor- toirs et sa- lons de l'e c	lre classe.	Voitdor- toirs de 2e c.	2e classe.	Wag -poste, etc.	Fou gons des c teurs.	Wagons fermês.		Wagons à houille, pacité en tonnea	Chasse-neige.	Chasse - neige rons.	Flangers.
Total, 30 juin 1886	164	11	69	6	76	46	79	1529		1828	31	10	20
Ajouté en 1886-87	164	$-\frac{1}{12}$	69	 6	76	47		1529	<b> </b> -	210 2038		 · 10	20
12	<u> </u>	1	1885	1		<u> </u>	1	<u> </u>	<u> </u>	<u> </u>		1	

Le matériel roulant suivant a été reconstruit durant l'année 1886-87 pour en conserver la même quantité, au compte des frais d'entretien.

		Voi	tures	à voya	geurs	3.	18.		rmes.	le, ca-		aile-	THE PERSON NAMED IN COLUMN 1
· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Locomotives.	Voit -dor- toirs et sa- lons de lre c.	Ire classe.	Voiturdor- toirs de 2e classe.	2e classe.	Wagons- poste, etc.	Fourgons des conducteur	Wagons fermés	Wagons plateformes	Wagons à bouill pacité en tonn	Chasse-neige.	Chasse-neige à rons.	Flangers.
1886-87						1		10	167	107			

En septembre 1886, le char-dortoir "Miramichi" fut brûlé, en faisant partie du train éclair de Québec. L'origine du feu est inconnue. Le coût de renouvellement de ce char n'a pas été entré dans les dépenses des travaux de l'année 1886-87.

C'est la première année complète que le service des chars-dortoirs a été dirigé par l'administration du chemin, et autant que j'ai pu l'apprendre, il a été conduit à la satisfaction du public voyageur. Les résultats n'en ont pas été aussi satisfaisants qu'on s'y attendait. Les dépenses de l'entretien et de l'exploitation de ces chars, ont été de \$24,017; et les recettes brutes de \$31,864, donnant un profit de \$7,817. Un char-salon additionnel a été mis sur le chemin entre Halifax et Saint-Jean; ce qui en fait deux en tout; mais jusqu'à présent, le public voyageur n'a pas paru les apprécier outre mesure et ne leur a accordé qu'un médiocre patronage. Les chars-dortoirs de seconde classe continuent d'avoir la préférence, et offrent, sans doute, un grand confort aux voyageurs qui font un long trajet.

L'on a continué de débarquer les malles d'Europe à Halifax, en hiver; mais l'hiver dernier, une succession de fortes tempêtes de neige chassée par des tourbillons de vents violents, ont grandement nui à la rapidité et à la régularité habituelle de leur transport. En été elles étaient déposées à Rimouski et se rendaient à destination à grande vitesse par voie ferrée. Des chars dortoirs sont fournis pour la commodité des voyageurs qui font la traversée sur les vapeurs de la malle et qui prennent

terre à Halifax et Rimouski.

Sur un parcours de soixante-huit milles, des rails d'acier de 67 livres ont été substitués à ceux de 56 livres, pour contrebalancer l'usure que leur cause le gros

trafic et le poids incessamment augmenté des chargements de fret.

Les locomotives et les chasse-neiges ont été sérieusement ébranlés dans leurs luttes contre les amoncellements de neige de l'hiver dernier : ce qui a considérablement ajouté au coût des dépenses d'exploitation. Néanmoins le chemin aussi bien que le matériel roulant, sont dans une excellente condition d'exploitation, et le nombre d'ouvriers dans les boutiques a été augmenté pour en garantir le maintien dans un état d'efficacité supérieur.

Compte du capital.

La dépense pour ouvrages sous ce chef pendant l'année, peut s'énumérer comme suit :—

Construction de lignes d'embranchement	\$501,735	01
Augmentation de facilités entre Saint-Jean et Halifax.	31,160	
Vieilles réclamations originant de la construction pre-	•	
mière de la voie	4,146	35
Matériel roulant	160,260	42
Jugement dans la cause du chemin de fer Windsor et	, -	_
Annapolis, viá le chemin de fer des Comtés de		
l'Ouest et la Reine	125,936	75
m-4-1	**********	
Total	\$823,239	26

Le dernier item de la nomenclature ci-dessus des dépenses, ayant été voté par le parlement, sous cette désignation, devait, d'après ce que je comprends être ainsi entré; mais il n'appert pas cependant qu'il soit une réclamation spéciale contre le chemin de fer Intercolonial. Le coût total du chemin et du matériel roulant, jusqu'au 30 juin 1887, est comme suit:

 Chemin
 \$38,696,663 08

 Matériel roulant
 6,299,319 34

L'embranchement de la ville de Pictou, quatorze milles de longueur, n'était pas complètement terminé à la fin de l'année, et le travail du remplissage, etc., au terminus de Pictou, que ne comporte pas le contrat de M. M. J. Hogan, ne sera parfait que dans quelque temps à venir. L'on a l'intention cependant de livrer cet embranchement au trafic, dans le cours de novembre, quand le bateau traversier qui fait le service entre le débarcadère de Pictou et la ville cessera de naviguer, comme du reste, il en a été convenu lors de l'entreprise de la construction de ce chemin, cette condition ayant été tout spécialement stipulée. Le matériel roulant requis pour les divers embranchements n'a pas encore reçu d'appropriation; et il sera nécessaire de lui en faire voter une dans les estimations de l'exercice de l'année courante.

## Chemin de fer de Prolongement-Est.

Les officiers du chemin de fer Intercolonial continuent l'exploitation de cette ligne, en en tenant les comptes à part. Elle a quatre-vingts milles de longueur, comme au dernier rapport.

Compte du capital,

 Coût du chemin
 \$1,088,311
 97

 Coût du matériel roulant
 196,183
 79

 Total
 \$1,284,495
 76

Il n'a pas été fait de dépenses au compte du capital, pendant cette année; mais il sera nécessaire de construire un débarcadère additionnel et des voies d'évitement à Mulgrave et de pourvoir au service de l'eau sur tout le parcours de la voie, durant la présente année. Originairement, la compagnie, comme expérience, a essayé du système de réservoirs Haggas; mais il a été trouvé tout à fait insuffisant pour le trafic; de là, la nécessité d'un autre, permanent et efficace. Ces travaux devraient être chargés au compte du capital, et je me propose de soumettre une estimation de leur coût à la considération du ministre.

## Compte de l'exploitation.

J'ai dit dans mon dernier rapport annuel que les renouvellements des ponts seraient nombreux et coûteux pendant quelques années à venir. L'événement a justifié mes prévisions pour l'année dernière, et la depense encourue pour renouvellement des ponts, des traverses et des clôtures, a été lourde.

Le résultat des opérations de l'année peut se résumer comme suit :

 Dépense d'exploitation
 \$94,254 04

 Recettes
 64,107 10

Perte......\$30,146 94

Comme je l'ai déjà aussi remarqué, les dépenses ont été onéreuses pour la raison des renouvellements des travaux, et elles ont été à peu près les mêmes que celles de l'année précédente. Les recettes ont diminué de plusieurs milliers de piastres, et c'est dû en grande partie à la perte du transport du poisson, dont 20,000 barils avaient été transportés par le chemin de Prolongement-Est durant l'année 1884-85, pendant qu'il n'en a pas charroyé du tout l'année dernière.

Le service des trains a été de beaucoup amélioré; celui qui quitte Halifax pour Port-Mulgrave le matin et en revient le soir, voyageant d'un bout à l'autre de la ligne: ce qui obvie à l'inconvénient auparavant ressenti du changement de chars à New-Glasgow. Les heures de départ en ont aussi été avancées, pour faciliter le voyage sur les lacs du Cap-Breton et Bras-d'Or. Cependant le résultat ici a quelque peu désappointé; le nombre des voyageurs, par quelque cause inexplicable, ayant par le fait diminué, au lieu de s'accroître, comme l'on s'y attendait.

Le chemin et le matériel roulant sont en bon état de préservation et d'efficacité,

si l'on prend en considération l'âge du tout.

## Embranchement de Windsor.

C'est toujours, comme les années dernières, la compagnie de chemin de fer de Windsor et Annapolis qui exploite ce chemin, le gouvernement en maintenant en ordre la voie et les constructions et en retirant comme revenu, le tiers des recettes brutes. Les résultats des opérations de l'année peuvent se résumer ainsi :

L'excédant du coût d'entretien sur le tiers des recettes est plus qu'expliqué par la dépense de la construction de nouvelles voies d'évitement, de hangars à foin, et de la substitution de lisses d'acier aux rails de fer. Ce chemin est en très bon état sous tous rapports.

CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

L'on entretenait une grande confiance dans une augmentation des recettes sur ce chemin; mais l'événement ne s'est pas réalisé: les recettes ont été à peu près les mêmes que celles de l'année précédente, que l'on n'avait pas déjà considérées comme satisfaisantes. Le trafic des passagers, comme l'on s'y attendait, a augmenté tant sous le rapport du nombre que sous celui des ventes de billets; mais, par contre, il y a eu diminution de transport de fret, tant comme tonnage que comme profits. Tout cela, désappointe beaucoup et est tout à fait inattendu; mais je n'en puis assigner la cause. Les recettes durant les deux dernières années ont été de:

1885–86		
Augmentation	\$ <b>2</b> 80	99

C'est un plaisir de constater que les dépenses d'exploitation pour 1886-87, nonobstant le coût des additions et améliorations à la propriété, mis à la charge de ce compte, sont moindres, de plusieurs mille piastres, que les années précédentes, comme il appert par les chiffres suivants:—

1885-6	
Diminution	\$ 12,506 89

Les résultats nets pour les deux dernières années, se comparent comme suit:—

Frais d'entretien		
Perte	<b>\$</b> 61,159 98	<b>\$ 48,934</b> 0 <b>8</b>

Le service d'hiver de la malle entre la terre ferme et Charlottown, viá Cap-Traverse, par les bateaux brise-glace, à travers le détroit de Northumberland, et qui se raccordent avec le chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard, s'est parfaitement maintenu, et en outre des trains spéciaux de la malle, l'on a établi un service de convois journaliers sur l'embranchement du Cap-Traverse. Il est vrai que la somme d'affaires sur ce train est très légère; mais ce service de tous les jours a été accordé par le ministre, à la demande des cultivateurs, des marchands et autres habitants du district, qui insistaient beaucoup sur la nécessité d'un tel accommodement.

Le chemin et le roulant sont dans une condition de première classe; et l'on ne peut que regretter qu'un chemin en état de transporter un immense trafic n'ait qu'un

fret si léger.

Le matériel roulant porté au compte du capital se décompose comme suit :

Locomotives	21
Voitures de 1ère classe	17
" de 2me " et à bagages	
Wagons-poste et fumoirs	3
Wagons fermés et à bestiaux	175
Wagons-plateformes	125
Fourgons de conducteurs	3
Fourgons des payeurs	1
Chasse-neige	8
Flangers	7

Ce qui démontre qu'aucune addition n'a été faite au matériel roulant durant l'année.

## Compte du capital.

Coût du chemin jusqu'au 30 de juin 1887	\$3,283,051	89
do du matériel roulant jusqu'au 30 de juin 1887	458,729	00
<b>U</b> I		
Total	\$3 741.780	89

Les frais d'exploitation imputables au compte du capital, ont été de \$5,800, employées à payer l'agrandissement de la cour de la gare de Charlottetown, et la construction d'un hangar à charbon additionnel, à cet endroit.

## Remarques générales.

Les comptes des chemins du gouvernement sont soumis avec le présent rapport, ainsi que les rapports très intéressants du surintendant en chef et des surintendants mécaniciens.

Aucun des officiers n'a épargné ses efforts pour grossir le chiffre d'affaires des divers chemins de fer du gouvernement sur lesquels ils sont employés.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

COLLINGWOOD SCHREIBER, Ingénieur en chef et gérant général.

A. P. BRADLEY, écr,

Secrétaire, ministère des chemins de fer et canaux.

# ANNEXE No 5a.

## CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Bureau du surintendant en chef, Moncton, N.-B., 29 octobre 1887.

Monsieur,—J'ai l'honneur de soumettre le rapport suivant du mouvement des recettes et dépenses du chemin de fer Intercolonial, pour l'exercice terminé le 30 juin 1887.

J'y annexe les rapports de l'ingénieur en chef et du surintendant mécanicien, et les divers états de compte suivants préparés par le premier comptable et trésorier:—

- N° 1. Compte du capital.

  " 2. Compte du revenu.
  - 3. Frais de traction (relevé nº 1).
  - " 4. Dépenses pour voitures et wagons (relevé n° 2).
  - " 5. Entretien de la voie et des travaux d'art (relevé n° 3).
  - 6. Dépenses des stations
     7. Frais généraux
     5)
  - " 8. Compte des approvisionnements.
  - " 9. Bilan général.

" 10. Etat comparatif des moyennes.

La longueur du chemin de fer en exploitation a été, cette année, de 866 milles. Le premier de décembre 1886, l'embranchement d'Indian-Town, d'une longueur de 14 milles, a été ouvert au trafic.

#### COMPTE DU CAPITAL.

Le prix de revient du chemin et de son é	équipement	
au 30 juin 1886 était de	\$44,172,743 16	, 0

## Les additions de l'année ont été les suivantes:-

Pour prolongement de Halifax	\$ 12,613	07	
Nouvelles améliorations à Saint-Jean	18,547		
Achèvement du chemin de fer Intercolonial	4,146	35	
Matériel roulant	67,516	37	
Chars-dortoirs	14,237	11	
Adaptation des freins à air aux locomotives	78,506	94	
Embranchement Saint-Charles	230,103	79	
Embranchement Dartmouth	5,334	92	
Embranchement Dalhousie	2,082	<b>50</b>	
Embranchement de la Rivière du Loup, ville	6,938	87	
Embranchement d'Indian-Town			
Embranchement de la ville de Pictou		48	
Chemin de fer Windsor et Annapolis vs. chemins			
de fer des Comtés de l'Ouest et la Reine	125,936	75	

823,239 26

Faisant une dépense totale au 30 juin 1887, de........... \$44,995,982 42

Le travail de construction de l'embranchement d'Indian-Town a été presque complété à la fin de l'année.

17

Au printemps de 1886, la construction de l'embranchement de la ville de Pictou a été commencée. Sa longueur totale est de 14 milles, composée partie de chemins de fer existant déjà et partie d'une voie nouvelle. Trois milles de Stellarton à Westville ont été achetés de la Compaguie de Houille de l'Acadie, deux milles de Westville à la Rivière du Milieu ont été acquis de la Compagnie de Charbonnage de la Nouvelle-Ecosse, et la balance, 6 milles, entre la Rivière du Milieu et Pictou, sont neufs.

La partie nouvelle et les réparations à celles qui ont été achetées, ont été faites

par contrat.

Les dépenses de l'embranchement de Saint-Charles ont été principalement en règlement de réclamations pour dommages aux terrains.

COMPTE DU REVENU.

Cette augmentation provient tant du trafic des passagers que de celui du fret : la première étant d'environ \$60,000; la seconde d'à peu près \$150,000. La quantité de fret transporté a excédé celle de l'année précédente par environ 122,000 tonnes.

Cette augmentation de tonnage s'est remarquée tant pour le fret local que pour celui de transit sur plein parcours, en proportions à peu près égales.

Voici un état comparatif de quelques-uns des articles du fret transporté cette année et l'année précédente:—

	1885–86	1886-87	Augmen'tion.	Diminution.
Barils de farine	739,091 843,949 116,253,382 70,246 759,320	753,480 1,016,334 161,168,003 80,782 820,300	14,389 172,385 44,914,621 10,536 60,980	

C'est une satisfaction d'observer une augmentation dans la plupart des articles de fret mentionnés plus haut.

Le commerce d'expédition du grain à Halifax, bien qu'il ait été, pour différentes causes, nécessairement lent dans son expansion, ne se développe pas moins avec persistance.

Le transport du bois, qui est une industrie locale, a aussi pris un essor considérable.

Le commerce des animaux sur pied s'est aussi considérablement développé. Cet accroissement d'affaires est purement local et ne provient pas du transport des bestiaux de l'ouest destinés à l'exportation. Le trafic d'exportation du poisson frais dans les provinces de l'ouest a aussi augmenté dans une grande proportion.

18

Le commerce de charbon des mines de la Nouvelle-Ecosse aux provinces de l'Ouest accuse une augmentation, comme on peut en juger par l'état détaillé comparatif suivant, jusqu'à l'expiration de l'année, le 31 de décembre:—

1879	
1880	446
1881 30,6	329
1882 35,	089
1883 54.8	391
1884	898
1885	791
1886	512

Le prix du transport de ce charbon est extrêmement bas, déjà, et il faut ajouter à cet inconvénient celui du retour des chars aux mines, sans chargement; en sorte que ce commerce accroît la dépense, sans augmentation équipollente de recettes.

tation de 50,00	00 dans le nombre des	voyageurs.
voyageurs en	1886–87	940,144
do	188586	889,864
		-
		50,280
	voyageurs en	tation de 50,000 dans le nombre des voyageurs en 1886-87

#### DÉPENSE.

Les frais d'exploitation durant l'exercice ont été de \$2,828,115.58.

Voici comment ils se comparent à ceux de l'exercice précédent, par mille parcoura par les locomotives et les convois, ainsi que par mille de chemin de fer : Par mille parcouru par les locomotives :-

1886-87 1885-86	. 51·74 . 51·61
Par mille parcouru par les convois :— 1886-87	
Par mille de chemin de fer :—       1886-87       \$3         1885-86       2	,265 72 ,891 10

Les réparations nécessaires ont été faites à la voie permanente et aux bâtiments, et tous les ouvrages se rattachant au chemin de fer ont été entretenus en parfait état d'efficacité.

L'on a continué sur la ligne principale de substituer aux rails d'acier de 56 livres, des rails plus pesants, et plus de 8,000 tonnes de ces derniers, du poids de 67 livres à la verge, ont été posés. C'est une amélioration coûteuse; mais elle est considérée désirable, pour répondre aux exigences de l'augmentation de pesanteur des locomotives et des chars maintenant en usage.

Dans le même but d'augmenter la stabilité de la voie permanente, les traverses ont été rapprochées à deux pieds de distance l'une de l'autre, du centre de chacune;

au lieu de deux pieds et demi qui les séparaient auparavant.

Cette amélioration augmente considérablement la somme des frais d'entretien.

227,441 traverses neuves ont été posées sur la voie. Soixante-sept milles de la voie ont été reballastés.

Quarante voies d'évitement ont été construites à différents endroits le long de la ligne, au coût de \$32,500.

Les clôtures ont reçu toutes les réparations nécessaires et 143 milles de clôtures

neuves ont été construits.

La nouvelle clôture est d'un bien meilleur modèle que celle qu'elle remplace, et bien plus dispendieuse.

Une partie considérable de la nouvelle clôture a été construite où il n'y en avait

pas auparavant.

Des réparations considérables ont été faites aux abris et aux clôtures paraneiges, et plusieurs nouveaux érigés.

La construction de nouveaux hangars et clôtures, où ces protections n'existaient

pas auparavant, a aussi nécessité une dépense considérable.

Les bâtiments sur toutes les parties de la ligne ont reçu les réparations nécessaires et plusieurs nouvelles bâtisses ont été construites. Cinq gares détruites par l'incendie ont été rebâties sur des plans améliores; il va sans dire qu'elles ont coûté bien autrement cher que les constructions primitives.

Dix huit sémaphores-signaux ont été placés à des endroits où il n'en existait pas

avant.

L'ouvrage de solidification des solives des ponts en treillis au moyen de liens de tension latéraux, a été coutinué et complété.

Cinq paires de solives de ponts, en fer, ont été substituées à des solives de bois,

et un nouveau dessus de pont en fer construit.

De nouveaux tabliers de ponts, d'un dessin amélioré, et qui augmentent considérablement la sécurité des convois, ont été posés sur un bon nombre de ponts.

Pour favoriser le drainage des terres adjacentes, un grand nombre de ponceaux

ont été construits où il n'en existait pas auparavant.

L'on a continué pendant l'année à améliorer l'approvisionnement de l'eau.

Le matériel roulant a subi les réparations nécessaires et est en bon état. Un char à passagers et deux cent quatre vingt quatre chars à fret ont été reconstruits au prix coûtant.

Ces nouveaux chars sont plus spacieux et plus forts, et partant capables de porter

de plus fortes charges que ceux qu'ils remplacent.

Le plus grand nombre de ces chars pourront supporter double poids de ceux de leurs prédécesseurs; par exemple, le char primitif étant d'une capacité de 10 tonnes, les nouveaux en ont une de 20 tonnes, de fret.

Ces chars de 20 tonnes de capacité coûtent naturellement bien plus cher que les

autres.

L'ensemble de toutes ces améliorations, qui ont coûté environ \$200,000, a été dépensé en sus de ce qu'ont coûté l'entretien et le renouvellement des travaux existants déjà: et le tout a été porté au compte des frais d'exploitation et en opposition aux recettes de l'année.

#### APPROVISIONNEMENTS.

Valeur des fournitures achetées Valeur des fournitures employées Vieux matériel vendu	1,184,380 45
A la fin de l'année les approvisionnements disponibles ét Fournitures ordinaires, y compris le combustible Rails en fer et en acier Vieux matériel pouvant servir. Vieux matériel à vendre	\$255,959 29 185,013 65 45,557 36
	\$678 109 97

Le vieux matériel à vendre comprend toutes les ferrailles qui sont vendues de temps en temps quand les prix en sont à la hausse. La quantité dont on dispose actuellement est quelque peu moindre que celle de l'année dernière; et l'on s'attend que la quantité en sera encore diminuée avant longtemps.

En mai 1887, tout le pays le long des rivières Saint-Jean et Kennebeccasis a été couvert par une inondation considérable. Elle a duré au moins dix jours, et a fort

20 [1887] endommagé les remblais du chemin de fer sur un parcours considérable, près de Rothesay; mais grâce aux soins diligents des employés, il y a eu fort peu d'interrup-

tion de trafic.

L'hiver de 1886-87 a été exceptionnellement sévère par tout le pays, et l'Intercolonial, de même que bien d'autres chemins de fer, a éprouvé en conséquence une difficulté considérable à diriger le service de ses convois. A l'exception peut-être des chemins de fer de la côte du Pacifique, qui traverseat les montagnes, l'Intercolonial est le mieux pourvu d'abris et de clôtures paraneiges, et possède un équipement pour tenir sa voie libre de tout obstacle en hiver, plus complet que tout autre chemin de fer sur ce continent.

Ses employés aussi, ceux qui sont chargés du devoir de débarrasser la voie des neiges, ont par leur longue expérience acquis une grande habileté dans ce labeur

fatigant et dangereux.

Les tempêtes, cependant, ont été si fortes, et se sont succédées avec tant de rapidité, qu'en dépit des efforts les plus ardus des employés, aidés de nombreux journaliers engagés, les trains des passagers ont, en plus d'une occasion, été considérablement retardés, et le trafic du fret en a aussi sérieusement souffert.

L'on a expérimenté les plus grandes obstructions, où l'on n'avait jamais auparavant rencontré de difficultés sérieuses; et l'on construit actuellement des ouvrages considérables pour donner aux plus exposés de ces endroits, des paraneiges et des

clôtures.

Le déblai des neiges sur la ligne a coûté considérablement plus qu'en aucun hiver précédent, la dépense directe s'en élevant à \$92,000. Dans l'hiver de 1885-86, il avait été de \$40,000 et la moyenne des dépenses de ce service pour les six années écoulées de 1880-81 à 1885-86, les deux inclus, avait été de \$40,000; en sorte que, celle de l'hiver dernier, a excédé la moyenne ordinaire de \$52,000.

Tout compte tiré, cependant, ces \$92,000 représentent moins de la moitié de la dépense que ces blocages de neiges ont entraînées à la compagnie; car, il faut aussi faire entrer en ligne de compte les dommages au matériel roulant et aux rails; sans compter la quantité considérable de dépenses extra dans les autres services et la

perte de trafic.

Cette dépense s'est fait sentir même sur l'année courante, parce qu'il a été impossible de faire réparer tout le matériel roulant et les charrues avant le 30 juin

Je suis bien aise de dire qu'en général les employés se sont acquittés de leurs fonctions fidèlement et de bon cœur.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. POTTINGER,

Surintendant en chef.

Collingwood Schreiber, écr.,

Ingénieur en chef et gérant général des chemins de fer du gouvernement, Ottawa.

Ľ
N
orc
SEC.
NIE
FER I
NDE
MIM
CHE
Ī
å

Dr.	COMPTE DU CAPITAL, exercice expiré le 30 juin 1887.	РІТАЬ, ех	ercice expi	ré le 30 juir	ı 1887.		Av.
1886.		\$ cts.	\$ cts.	et.	1886.		& cts.
30 juin	30 juin Coût du chemin et de l'équipement			44,172,743 16		30 juin Canada 44,172,743 16	44,172,743 16
1887. 30 juin	1887. 30 juin Dépenses pour le prolongement dans Halifax do plus grandes facilités à Saint-Jean	12,613 07 18,547 66				,	
<b>.</b>	do l'embran de Saint-Charles.  do do Dahousie		230,103 T9 2,032 4 50 2,032 6 50 6,938 87 9,141 45 248,133 14 17,516 37 17,606 94 4,146 35 125,936 75		1887. 30 juin	1887. 30 juin Canada	
				44,995,982 42			44,995,982 42
				1	7		

THOMAS WILLIAMS,

Premier comptable et trésorier.

Moncton, N.-B., 30 juin 1887.

Av.	Exercice expiré le 30 juin 1887.	\$ cts. 793,678 56 1,637,695 76 146,635 51 2,556,009 83 2,32,105 75	2,828,115 58	résorier.
OLONIAL. 30 juin 1887.	Recettes.	\$ cts. 728,947 65 Transport des voyagents		THOMAS WILLIAMS,  Premier comptable et trésorier.
N° 2.—CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL. COMPTE DU REVENU, exercice expiré le 30 juin 1887.	Exercice précédent.	\$ cts. 728,947 65 1,501,260 17 1,533,200 77 2,383,200 77	2,489,243 61	T
EMIN DE FI EVENU, exer	Exercice expire le 30 juin 1887.	\$ cta. 887,626 41 688,027 57 782,027 57 782,622 162,689 65 2,833,972 64 5,857 06	2,828,115 58	
N° 2.—CHJ COMPTE DU F	Dépenses.	Frais de traction relevé n° 1 Dép des waggons et voitures do 2 Britet. de la voie et des trav. do 3 Dépenses des gares do 4 Frais généraux Girculation par wagon et voiture par mille.		Moncron, NB., 30 juin 1887.
Dr.	Exercice précé- dent.	\$ cts. 819,604 39 1 854,297 62 1 654,297 62 1 162,311 18 1 7,333 58 0	2,489,243 61	Moncto

## Nº 3.—CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

TRACTION—(Relevé n° 1).

Exercice précédent.		Exercice expiré le 36 juin 1887.	
\$ cts.		\$ c	te.
8,315 85	Appointements du mécanicien-chef, des commis, frais de bureau et de voyage	8,727 6	39
186,767 09	Gages des mécaniciens, chauffeurs et nettoyeurs	212,296 9	
299,181 82	Combustible	357,564 5	
51,318 45	Huile, suif, chiffons et menus articles	41,464 4	
193,200 97		202,384 3	
47,225 46	Eau, y compris les réparations aux pompes et réservoirs	29,340 0	
33,594 75	Divers	35,848 3	31
819,604 39	• •	887,626 4	41

## THOMAS WILLIAMS,

Premier comptable et trésorier.

Moncton, N.-B., 30 juin 1887.

# Nº 4.—CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Dépenses des voitures et wagons-(Relevé n° 2).

Exercice précédent.	<del></del>	Exercice expiré le 30 juin 1887.
\$ cts 65,628 55 17,878 82 215,118 38 195,275 29 33,192 13 47,283 60 19,920 85 594,297 62	Réparations aux voitures à voyageurs do wagons-poste, à messageries et à bagage do wagons à marchandises et fourgons	\$ cts. 54,810 70 17,480 22 262,456 93 225,676 96 39,263 10 48,823 64 19,516 02

## THOMAS WILLIAMS,

Premier comptable et trésorier.

Moncton, N.-B., 30 juin 1887.

## N° 5.—CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

ENTRETIEN DE LA VOIE ET DES TRAVAUX D'ART-(Relevé n° 3).

Exercice précédent.		Exercic exciré le juin 188	30
\$ cts		\$	cts.
5,219 15	Appointements de l'ingénieur et de sou aide et des commis, frais de bureau et de voyages	6,714	61
278,333 72	Gages des hommes employés à réparer la voie, les clôtures et les séma- phores, y compris le posage de nouvelles voies d'évitement	•	
25 017 50	phores, y compris le posage de nouvelles voies d'évitement	279,456 166,531	
105, 223 19	Traverses	55,480	
78,208 32	Bois de construction, bois de service, etc., pour réparer les ponts, fosses-	-,250	
	bestiaux, passages à niveau, paraneige, clôtures, etc	84,611	
13,357 60	Réparations aux quais do bâtiments et plateformes, y compris les prolongements	6,824	51
39,200 59	do bâtiments et plateformes, y compris les prolongements et additions	69,730	55
20,440 20	do chasse-neige, outillage, etc	17,162	
39,777 65		92,21	40
Av. 575 43	Divers	3,32	7 56
605,102 58		782,05	2 79

## THOMAS WILLIAMS,

Premier comptable et trésorier.

Moncton, N.-B., 30 juin 1887.

# N° 6.—CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL. Dépenses des stations—(Relevé n° 4).

Exercice précédent.	<u>·</u>	Exercice expiré le : juin 1887	30
\$ ets.		\$	cts.
249,521 95	Appointements des chefs de gares, agents, commis, télégraphistes, pre- posés aux bagages, gardiens de cours, aiguilleurs, gardiens et jour-	000 701	
	naliers Combustible, huile, éclairage, papeterie, billets et autres faux frais Divers	260,701 72,875	
315,261 42		333,576	22

## THOMAS WILLIAMS,

Premier comptable et trésorier.

Moncton, N.-B., 30 juin 1887.

[1887]

# Nº 7.- CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

FRAIS GÉNÉRAUX—(Relevé nº 5).

Exercice précédent.		Exercice expiré le 30 juin 1887.	1
\$ ets. 65,534 06	Appointements du surintendant général, des surintendants de districts, chefs de trains, de l'agent général pour les voyageurs et le bagage,	\$ cts	
19.998 41	des commis, et frais de bureau et de voyages	64, <b>224</b> 16	8
•	du payeur, du caissier, des commis, et frais de buieau et de voyages	20,884 38	8
9,879 51	Dommages causés aux hommes, animaux et effets	18,930 57	7
17,676 11	Passages d'eau	19,125 93	
1.271 38	Télégraphe (non compris les appointements des télégraphistes)	1,243 75	
30, 221 <b>76</b>	Divers-impressions, annonces, etc	24,167 07	
17,729 92	Frais d'agence	14,113 79	9
162,311 18		162,689 65	5

# THOMAS WILLIAMS,

Premier comptable et trésorier.

A. 1888

MONCTON, N.-B., 30 juin 1887.

N° 8.—CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

ets.	1,362,595 59		678,109 97	2,010,705 56	
els.	1,181,380 45 41,480 30 136,734 81		in analysis		
	Livraisons durant l'annéeVente de matériel, combustible, etc., à d'autres chemins de fer. Vente de vieux matériel	Balance— Matériel ordinaire, y compris le combustible. Rails de fer et d'ac., attaches, etc Vieux matériel, en c'at de service.	Vieux ingueliel a venare		
1887.	June 30				
	719,660 88	1,321,044 68		2,040,705 56	
& cts.		1,080,245 38 1,080,027 14 48,497 68 12,274 48			
	Вајвисе				
1886	30 juin	30 juin			
	1886 & cts. & cts.	1886 30 juig Balgace	1886   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce	1886   Salgace   1887   Salgace   1887   Salgace   1,080,245   Salgace   1,080,245   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   Salgace   1,321,044   S	1886   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce   Salauce

THOMAS WILLIAMS,
Premier comptable et trésorier.

30 30 30 30 30

8,293 74 19,177 62

Oie du chemin de fer Canadien du Pacifique ......... Cie des forges de la Nouvelle-Ecosse........

97 84 94 48

265,959 29 185,013 65 45,567 36 191,579 67

2883

1,233 28

1,747 26 6,684 46

Québec-Central Windsor.
Embranchement de Windsor et Annapolis, nouveau compte.

Vindsor et Annapolis, nouveau compte.

\$ cts. 29,844 74 cts.

		•	-	
8.431 72	19,797 33 1 41 85 58 61 4 00	11,764 97	12,324 80	138 30
0,004			726 10	14 40
vieux compte	1 de fer Louisville, New-Albany et Chicago	Onneste or rauge - 1 tours de l'He du Prince-Edouard Joggina - Ann-Harbor et Grand-Tronc.	de la Baie des Chaleurs. Vernont-Central. Embranchement Oxford.  do Elgin, vieux comptés 726 10	do do nouv. compue
vieux com	Louisville du Nouve Moneton Albert	du Sud-l de l'Ile d Joggins Toledo,	de la Ba Vermon Embran	

3		1,019,886 11
		,
1	1,7,66,77 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34 1,1036,34	13
. 15,893 35 1,667 42		
Oh, de fer des Comtés de l'Ouest, compte général   compte du trafic	do de Springhill et Parrsboro'  do Halifax et Gap-Bieton  do Halifax et Gap-Bieton  Compagnie de Voitures-Palais Pullman  Ligne de messagerie Nationale  Gie de chars et roues Saint-Thomas  Cie de messagerie Internationale  Cie de messagerie Internationale  Cie de messagerie Internationale  Cie de paquebots Allan Prince-Edouard  Gie de paquebots Allan Prince-Edouard  Gie de paquebots Allan Prince-Edouard  Gie de paquebots Allan Prince-Edouard  Gie de paquebots Allan Prince-Edouard  Gie de paquebots Allan Prince-Edouard  Gie de paquebots Allan Prince-Edouard  Gie de paquebots Allan Prince-Edouard  Gie de paquebots Allan Prince-Edouard  Gie de paquebots Allan Prince-Edouard  Gie de coton de Halifax vois d'évitement  Cie de filature de coton de Moncton, vois d'évitement  Cie de filature de coton de Moncton, vois d'évitement  Cie de filature de coton de Moncton, vois d'évitement  Cie de filature de coton de Moncton, vois d'évitement  Cie de filature de coton de Ralifax, vois d'évitement  Cie de filature de coton de Boirde-Ecosse  Go Goélette "Mary Jane"  Gie de Bioomédia  De Bioomédia  Go Saite-Luce  do Saite-Luce  do Saite-Luce  do Saite-Luce  do Saite-Luce  do Saite-Luce  do Saite-Luce  do Saite-Lateiders	
đe l'Ouest, co	ghill et Parrsi artin et Upian art dep-Breton artionale int-Thomas nationale l'Ile du Princ e e e e e e e e e e e e e e e e e e e	
des Comtés do	de Sprin Saint-Ma Halffax ( Umberl ( Umberl ) e de Voitures enessagerie Ny enessagerie Ny enessagerie Ny enessagerie Ny enessagerie Ny enessagerie Ny enessagerie Ny enessagerie Ny enessagerie Ny enessagerie Ny enessagerie Internatio du Chanda. Internatio du Chanda. du Chanda. du Chanda. du Coldbrook de Coldbrook de A Nouveli mbr. pour le re eldford inte-Luce inte-Luce inte-Luce	
Oh. de feı	do do do do do do do do do do do do do d	

Premier comptable et trésorier. THOMAS WILLIAMS.

A. 1888

## Nº 10.—CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

ETAT COMPARATIF des moyennes, pour l'exercice terminé le 30 juin 1886.

•		•
	1887.	1886.
illes de chemin de fer en exploitation	866	861
illes parcourus par les locomotives	5,466,488	4,823,353
do trainsdo wagons	4,512,599 52,001,928	4,039,877 47,211,083
wagous		
decettes, par mille parcouru par les locomotives	47 ·49 2,997 · 70	49·41 2,767·94
	Pour cent.	Pour cent
our cent des recettes proven. des voyag. comparées aux recettes brutes	30.53	30.58
do do du fret do	63.86	63 .00
do do d'autres sources do	5.61	6.42
Dépenses par mille parcouru par les locomotives—	1	
Gages des mécaniciens, chauffeurs et nettoyeurs Centins.	3.88	3.87
Combustible	6.54	6·20 1·06
Réparations aux locomotives	3.70	4.0
Eau et réparations aux réservoirs	.54	-98
Divers	•65	•70
Total	16.07	16.82
Appointements, frais de voyages et de bureau du mécanicien-chef	•16	.17
Total	16.53	16.99
Frais de traction, par mille parcouru par les locomotives	16.23	16.99
Dépenses des wagons do	12.22	12 .3
Entretien de la voie et des travaux d'art, par mille parcouru par les locom.	14:31	12 5
Dépenses des stations do	6.10	6.5
Frais généraux do do	2.98	3.3
Wagons, par mille	51.84	51.76 11
Total, par mille parcouru par les locomotives	51.74	51.6
Į ⁼		
Frais de traction, par mille parcouru par les trains	19.67	20.2
Dépenses des wagons do	14.80	14.7
Entretien de la voie et des travaux d'art, par mille parcouru par les trains	17:33	14.9
Dépenses des stations do Frais généraux do	7·39 3·61	7·8 4·0
	62 .80	61.7
Wagons, par mille	.13	۰)
Total par mille parcouru par les trains	62.67	61.6
Frais d'exploitation, par mille de chemin de fer		2,891 1

# THOMAS WILLIAMS,

Premier comptable et trésorier.

Moncton, N.-B., 30 juin 1887.

[1877]

## CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

BUREAU DE L'INGÉNIEUR EN CHEF, MONCTON, N.-B., 24 octobre 1887.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport sur le service de mon département pour l'exercice terminé le 30 juin 1887.

La longueur de la ligne mère et des embranchements a été porté de 866 à 880 milles.

Déjà rapporté Embranchement Dartmouth	866 14
Total	8×0

Dans le cours de l'exercice 78 milles de vieux rails d'acier, pesant 56 livres à la verge, ont été remplacés sur la ligne mère par des rails d'acier de 67 livres à la verge.

#### TRAVERSES.

Au cours de l'exercice, 227,441 traverses ont été renouvelées sur la ligne-mère et les voies de garage, et les embranchements.

#### BALLASTAGE.

Le ballastage a été fait sur toutes les divisions du chemin. Soixante et dix sept milles ont été ballastés durant l'année.

#### SÉMAPHORES.

Dix-huit sémaphores ont été érigés dans le cours de l'exercice.

#### VOIES D'ÉVITEMENT.

Quarante voies d'évitement ont été construites à différents endroits le long de la ligne, ce qui donne 6½ milles de plus de voie de garage. C'est trois fois plus de facilités qu'il n'en existait l'année dernière.

#### CLÔTURES.

Cent quarante-trois milles de clôtures en fil de fer barbelé et en fil de fer en treillis d'Everett, ont remplacé d'anciennes clôtures en perches, et ont aussi été placées où il n'en existait pas auparavant. La première clôture en fil de fer barbelé, employée il y a quelques années, se retenait à des pieux places à 16 pieds d'intervalle. Elle n'a pas donné satisfaction, vu que les bestiaux et les moutons pouvaient passer à travers les fils. L'année dernière, l'on en a examiné environ 29 milles, et sur cet espace l'on a ajouté des piquets intermédiaires, et en bien des endroits ajouté un fil de plus.

La dépense en clôtures l'année dernière a été de \$71,932, au lieu de \$48,236

l'année d'avant.

#### ABRIS ET CLÔTURES PARANEIGES.

Sur la division nord, n° 2, la reconstruction des abris paraneiges a été de 43,560 pieds linéaires, et sur la division nord, n° 3, elle a été de 13,134 pieds linéaires. Des réparations considérables ont été faites à treize (13) autres abris paraneiges et ont nécessité l'emploi de 14,355 pieds linéaires de bois. Sur une étendue de 9,900 pieds linéaires, la clôture originairement soutenue par des pieux enfoncés dans le sol, a été démolie, puis reconstruite sur des piquets assemblés à des semelles reposant à la surface du terrain. L'on s'est aperçu que là où le sol était argileux, les poteaux des clôtures en étaient peu à peu soulevés, à tel point qu'en trois ou quatre ans, ils finissaient par sortir de terre et tomber. Depuis, toutes les clôtures neuves sont de pieux assemblés à des semelles qui reposent sur la surface du sol. 31

1887

## QUAIS ET VOIES À CHARBON.

Au TERMINUS DE L'EAU PROFONDE, A HALIFAX—le quai sous le hangar à fret et l'approche au hangar, ont été examinés et réparés. Quatre nouveaux tabliers glissoires à charbon ont été ajoutés aux plans inclinés en eau profonde.

A LA RUE YOUNG, HALIFAX—la voie à charbon a été reconstruite au coût

de \$2,000.

A RICHMOND—une partie du quai n° 2 a été reconstruite, et les réparations

nécessaires faites aux autres quais et voies à charbon.

A STEWIACKE-le quai sur pilot, au terminus de la voie d'évitement de Maitland a été complètement examiné et réparé. Vingt-cinq nouveaux pilots ont été enfoncés et tout le dessus du quai réparé.

A TRURO-le hangar à charbon et la voie ont été soigneusement examinés et réparés. De nouvelles solives ont été mises sous les lisses, sur toute la longueur du

hangar et de la voie y conduisant. A PICTOU ET AU DÉBARCADERE DE PICTOU—les réparations nécessaires ont été faites aux quais. Au débarcadère une grande partie du dessus du quai a été

replanchéiée.

A LA POINTE DU CHÊNE—de grandes réparations ont été faites à l'extérieur du quai. Son extrémité en eau profonde a été renforcie dans toute sa largeur par de nouveaux pilots jointifs, et tout le dessus surélevé de trois pieds et recouvert. De nouvelles défenses et des poteaux d'amarrage ont aussi été ajoutés.

A DORCHESTER—les réparations nécessaires ont été faites au quai.

A DORCHESTER, SHEDIAC ET SUSSEX—les réparations nécessaires ont été faites aux voies à charbon.

A MONCTON—le hangar et la voie à charbon ont été examinés et réparés, et une nouvelle voie à charbon, pour fins locales, a été construite. Elle est bien plus large que l'ancienne et plus commodément située pour les affaires.

A DALHOUS! E-de grandes réparations ont été faites au quai, qui a été sérieu-

sement endommagé par la glace au printemps de 1886.

A LA RIVIÈRE DU LOUP-les réparations nécessaires ont été faites aux hangars et voies à charbon. A ST. CHARLES—une partie de la voie d'approche du hangar à charbon a été

reconstruite.

A LEVIS-Les réparations nécessaires ont été faites au quai et aux caissons des deux côtés de la station.

#### PLAQUES TOURNANTES.

A MONCTON—la plaque tournante dans la remise aux locomotives a été réparée et munie d'une poutre neuve en fer forgé.

A ST. JEAN—les trois tables tournantes en fer sur le quai en eau profonde, ont été allongées de façon à donner place à des chars de 33 pieds de longueur, au lieu de 30, selon leur destination primitive.

A NEWCASTLE, CAMPBELLTON, STE FLAVIE, LA RIVIÈRE DU LOUP ET HADLOW-les réparations nécessaires ont été faites aux plaques tournantes.

## BATIMENTS ET PLATEFORMES.

A HALIFAX—un double plancher a été posé au hangar à fret du sud, au quai en eau profonde, sur toute sa longueur. Les réparations nécessaires ont été faites aux coffres et machines de l'élévateur à grain.

A LAS LATION NORTH STREE !- l'on a posé de nouveaux cabinets d'aisance

munis de toutes les améliorations modernes.

A la gare principale l'on a construit des bareaux pour le service des chars-dor-

L'on y a aussi érigé un hangar de 170 pieds de long par 10 pieds de large, et trois plateformes de même longueur, pour y laver les chars et nettoyer et aerer les objets de literie.

En plus, un bâtiment, avec tous les appareils à eau chaude et à eau froide pour

l'usage de ceux qui nettoient les chars.

Sur le toit de la remise aux convois, l'on a construit vingt-quatre abat-jour, en verre dépoli de trois huitièmes de pouce d'épaisseur, de quarante-cinq pieds de long sur neuf de large; le tout a coûté \$6,840.

A RICHMOND—la moitié du plancher du hangar des chars a été renouvelée et le toit mis à l'épreuve de l'eau. De grandes réparations ont été faites aux toitures des hangars du quai de Richmond. Les planchers et les fosses à piquer le feu de la remise aux locomotives ont été examinés et réparés.

A DARTMOUTH-L'on a bâti un hangar à charbon.

A FAIRVIEW (Three mile house) – une plateforme à passagers, de 80 pieds de long par six pieds de large a été construite.

À ROCKINGHAM—la station a été examinée et peinturée, et une partie de la

plateforme renouvelée.

A ROCKY LAKE— a station de signal a été rebâtie et une nouvelle boutique d'outillage mise à la disposition du chef contrôleur de section.

A LA VOIE D'ÉVÎTEMENT DE SANDY COVE -une plateforme de charge-

ment a été construite, de 140 pieds de longueur sur 8 pieds de largeur.

A BEDFORD—la gare du fret et la demeure de l'agent ont été soigneusement examinées et réparées. La station et le hangar au fret ont été peinturés à l'intérieur et à l'extérieur.

A GRAND LAC-une nouvelle station de signal a été construite.

A LA JONCTION DE WINDSOR-le vieux hangar à fret a été démoli et un

nouveau parc à bétail construit.

A WELLINGTON—le toit de la station a été recouvert en bardeaux et un plancher neuf a été posé à la salle d'attente, avec un bureau et corps de logis, construits.

A ELSMDALE—le toit de la station a été couvert en bardeaux et la bâtisse examinée, réparée et peinturée en dedans et au dehors. Une nouvelle plateforme de

chargement de 196 pieds de long a été construite.

A SHUBENACADIE—la gare du fret a été transportée dans un endroit plus commode et complètement examinée et réparée. Un côté du toit de la station a été recouvert en bardeaux.

A la voie d'évitement de McKAY-entre STEWIACKE et BROOKFIELD, une

plateforme de chargement de 130 pieds par dix pieds a été construite.

A ALTON—la plateforme de la station a été renouvelée.

A BROOKFIELD—une partie du toit du hangar à fret a été refaite en bardeaux et les réparations nécessaires à la station ont été faites.

A la traverse JOHNSON—une plateforme de chargement de 50 pieds par 12 a

été construite.

A TRURO—une plateforme de chargement de 175 pieds de longueur par 5 pieds de largeur a été faite. Le toit de la station a été examiné, et une partie en a été recouverte en bardeaux. Le vieux hangar aux écorces sur la propriété de la tannerie, acheté il y a environ 3 ans, a été déplacé de 40 pieds au sud, surélevé de 5 pieds et trausformé en hangar pour les chars. Les premier et second planchers de la tannerie out été enlevés, des poutres de renfort ajoutées, et ce hangar sert maintenant au garage des chars à passagers. Les réparations nécessaires ont été faites aux ateliers des chars et aux hangars des charrues à neige.

A GLENGARRY—l'on a construit, au coût de \$1,800, une nouvelle station combinée à fret et à passagers, en remplacement de la bâtisse à un étage détruite par le

feu. Des appartements y ont été aménagés pour le chef de gare.

A LONDONDERRY—les toits de la station et du réservoir ont été refaits en bardeau; les murs de la station ont été examinés, réparés et peinturés de deux

couches. Une voie nouvelle a été construite sous le réservoir.

A THOMSON—la station et le hangar à fret ont été surélevés et de nouvelles solives mises sous toute la bâtisse. Le toit a été renouvelé en bardeaux, et les autres réparations nécessaires faites. Une salle pour l'outillage a été mise à la disposition du contrôleur de section.

33

A OXFORD et SALT SPRINGS—les réparations néce-saires ont été faites à la. bâtisse de la station et à la plateforme.

A ATHOL-une salle pour l'outillage a été mise à la disposition du contrôleur

de section.

A MACCAN—la plateforme à passagers et celle du chargement ont été réparées.

A NAPPAN-la platesorme de chargement a été réparée.

A AULAC—les réparations nécessaires ont été faites à la station et à la gare du fret et une plateforme additionnelle pour le foin construite.

A SACKVILLE—la station a été recouverte en bardeaux et ceux-ci peinturés

d'une couche de ciment à toiture sparham.

A DORCHESTER—une nouvelle station en brique et un nouveau hangar à fret en bois, ont été construits pour remplacer ceux que le feu avait détruits.

Il a été bâti une station à COLLEGE BRIDGE, ainsi qu'une nouvelle plateforme

à chargement.

A MONKTON—la boutique de réparations des chars a été allongée de 250 pieds par 20 pieds de largeur et tout le plancher renouvelé. Le toit de la boutique à peinture a été recouvert en bardeaux, peinturé en eiment sparham.

Une partie du plancher de la boutique des mécaniciens a été renouvelée.

Les réparations nécessaires furent faites à douze logis sur la rue du Pont. Le cottage n° 2, qui avait été presque détruit par le feu l'hiver dernier, a été reconstruit.

Un égout a été creusé sur la rue du Pont pour la commodité de ces maisons. La dépense en a été supportée, moitié par le département et l'autre moitié par la ville. Depuis la construction de cet égout, l'eau a été introduite dans ces maisons.

A SALISBURY—le hangar à fret a reçu une nouvelle toiture en bardeaux, et

la plateforme des passagers renouvelée.

A PETITCODIAC-la station a été examinée et peinturée.

Les réparations nécessaires ont été faites aux stations d'ANAGANCE, SUSSEX, APOHAQUI, et une plateforme à lait construite à ce dernier endroit.

A NAUWIGEWAUK—la station a été recouverte en bardeaux et la plateforme

rebâtie.

A ST-JEAN—une partie du hangar à fret a été aménagée pour servir d'entrepôt aux marchandises. Un hangar, un lavoir, une plateforme, etc., ont été construits ici pour le service des chars dortoirs et des chars palais, sur le plan de ceux de Halifax. Une grande partie du toit de la remise aux locomotives a été recouverte en bardeaux, et un dépôt d'huiles et une nouvelle plateforme construits.

A WELDFORD-une plateforme de chargement a été érigée à TROUT

BROOK, à environ deux milles au sud de la station.

A la JONCTION DE CHATHAM—un nouveau haugar à fret de 30 pieds, par 25 pieds, a été construit ainsi qu'une haute plateforme.

Une station à fret et à passagers, à la fois, a été construite à la JONCTION

DERBY.

A la RIVIÈRE BERNABY -- la plateforme à passagers a été renouvelée.

Des petits hangars à charbon ont été construits aux JONOTIONS de CHATHAM et de DERBY.

A BEAVER BROOK—es réparations nécessaires ont été faites aux stations et aux plateformes de Bartibogne, Red Pine, Bathurst, Charlo et la Rivière à l'Anguille.

A BELLEDUNE—une nouvelle station et une plateforme à passagers et de chargement, ont été construits pour remplacer la station servant à la fois aux voyageurs et au fret, qui a été détruite par le feu.

A la JONCTION DALHOUSIE—une plateforme à passagers, de 420 pieds de

long, par 12 pieds de large, a été construite.

A CAMPBELLTON—un plancher de bois franc a été mis dans la salle des expéditeurs des trains et dans le bureau; et l'on a fait les réparations nécessaires au hangar à charhon, à celui du fret et à la glacière.

A MILLSTREAM—une demeure a été construite pour le contrôleur de section.

A CEDAR HALL—les réparations nécessaires ont été faites à la gare.

A PEIIT METIS—un nouveau réservoir a été construit pour remplacer celui-

que le feu y a détruit.

A STÉ FLAVIE—une nouvelle fondation a été mise sous la station et la plateforme réparée. Une plateforme à fret de 400 pieds de longueur a aussi été construite.

A la STATION STE-LUCE—une partie du toit a été recouvert en bardeaux. Des réparatious nécessaires ont été faites à la station de ST-ANACLET.

RIVIERE DU LOUP—un hangar à fret de 30x125 pieds a été érigé.

Un hangar à fret a aussi été construit à LAKE ROAD.

Des appentis à charbon ont aussi été faits à ST-ELOI, ST-ANDRÉ, CACOUNA, ST-ARSÈNE et ST-SIMON.

Les portes de la remise aux locomotives ont été renouvelées à la RIVIERE DU

LOUP.

Un nouveau toit a été posé sur le hangar à charbon à STARSÈNE, pour rem-

placer celui que le feu a détruit.

Des réparations nécessaires ont été faites aux stations de ST-ROCH, ST-PAS-CHAL, la RIVIERE OUELLE et ST-CHARLES, et des porches extérieurs construits à cette dernière station.

Des châssis doubles ont été fournis pour une partie de la station à Chaudière. Une station a été construite à Saint Joseph, sur l'embranchement Saint-Charles. Une chambre à bagage a été construite à Québec.

#### PONTS ET PONCEAUX.

Sur la rue Water, à Halifax, le pont à chevalets a été replanchéié.

Les piles du pont sur la rivière Rawdon ont été examinées et jointoyées.

De grandes réparations ont été faites à l'une des piles du pont de Shubénacadie. Un ponceau de 4 x 6 pieds et de 42 pieds de longueur a été mis à Blackburn's Interval, à deux milles à l'ouest de Milford.

Des ponceaux ont été reconstruits à la briqueterie Millar et à la voie d'évite-

ment de McKay.

Cinq paires de poutres en vieux rails, de 16 pieds d'ouverture, ont été mises entre-Halifax et Truro.

Un ponceau en bois de cèdre a été construit près de Hopewell.

La pile du centre du pont de New-Glasgow a été réparée et jointoyée, et une

grande quantité de pierraille mis à l'entour de sa base.

Tout un système de liens de tension a été adapté aux ponts suivants:—Little Forks, Rivière Philippe, Rivière Barnaby, Second Crossing, Rivière Barnaby, Third Crossing, Kouchibouquacis et Bartibogue.

Un nouveau pont sur chevalets a été construit à Palmer's Pond, près de Dor-

chester, en remplacement du vieux pont de bois.

Un pont sur chevalets, à travées de 100 pieds de longueur, a été construit, pour le passage du trafic de la rue Dorchester sur le chemin de fer à Saint Jean.

Le pont sur chevalets de la rue Wall, à Saint-Jean, a été élargi de dix pieds au

moyen d'un treillis d'arcs en faisceaux de fil de fer.

Au pont de bois de McGinley, près de Quispamsis, quatre travées de 30 pieds chaque, ont été rebâties.

Un dessus de pont, à coupe verticale, a été mis au pont McCully, près de Torry-

burn, et au pont Scurr près de Dorchester.

Cinq ponceaux en cèdre ont été construits à divers endroits entre Dorchester et

Saint-Jean, pour améliorer le drainage des terrains avoisinants.

Des dessus de pont, à coupe verticale, ont été posés aux ponts de Milner, près de Moncton, à l'embranchement North Coal, à celui de South Coal, à Bouctouche, Upper Nelson Road, Bartibogne, Nash's Creek, Eel River, Gordon, Otter Brook, rivière Amqui et Sayabec.

Les tabliers des ponts suivants ont été en partie renouvelés: Richibouctou, First crossing, de la rivière Barnaby, Second crossing, de la rivière Barnaby, North-West Miramichi, South-West Miramichi, Nepisiguit, Millstream, Nigadoo et North

Branch de Charlo.

A TROIS-PISTOLES - les caissons de protection le long de la base du talus du côté ouest, ont été complètement examinés et réparés.

A SAINT-THOMAS—trois brise-glaces considérablement endommagés au prin-

temps de 1886 ont été refaits et revêtus d'une armure de vieux rails.

Les taille mer de ce pont ont aussi été examinés et rejointoyés.

Les parois en bois franc et la coupe en plaques de fer des taille-mer du pont de

Saint-Henri, ont été complètement réparés.

Des équipes de peintres et de riveurs ont été employés pendant toute la belle saison, à gr. tter, peinturer et examiner les ponts en fer et à leur faire toutes les réparations nécessaires.

Un ponceau en cèdre, de 30 pieds de longueur, a été placé près de Newcastle, et cinq autres, variant de 20 à 70 pieds de longueur, ont été construits entre Newcastle et Campbeltown et sur l'embranchement Dalhousie. Deux ponceaux en pierre ont · été reconstruits-près de Saint-Henri.

Un ponceau, en bois de cèdre, a été mis près de Old Lake road, de 48 pieds de lougueur, 3 par 3, et un autre de la même dimension a été construit à Saint-Paschal.

Deux ponceaux en pierre ont été reconstruits sur l'embranchement de Saint-

Charles.

Trois ponceaux en pierre ont été reconstruits entre Saint-Valier et Saint-Charles, Environ cent paires de garde-bestiaux ont été complètement renouvelées, le long de la ligne.

EN GÉNÉRAL.

Environ 300 tonnes de pierre ont été placées autour des piles du pont Narrow, à Richmond, et 200 tonnes sur un embranchement à Grand Lake, pour protéger le

Les réparations nécessaires ont été faites aux remblais de la voie à Truro, Spring

Hill, Moncton et la jonction de la Chaudière.

De nouveaux poteaux de signaux pour soixante traverses publiques, ont été

plantés le long de la ligne.

Une fosse à piquer le feu, de 140 pieds de longueur, a été construite à Moncton. Elle a été munie de grillages et de tuyaux d'écoulement, pour empêcher les cendres d'obstruer l'égoût principal.

## CHASSE-NEIGE ET FLANGERS.

Le chasse-neige n° 23 a été reconstruit. Les nos 2, 6, 7, 8, 9, 10, 15 et 22 ont - été examinés et mis en ordre parfait.

Vers le premier mai dernier, les remblais entre Rothesay et Riverside, ont été sérieusement endommagés par le débordement inaccoutumé de la rivière Saint-Jean.

Sur les divisions nord de Moneton, la neige de l'hiver dernier nous a causé plus

d'embarras que depuis bien des années.

Des équipes nombreuses de pelleteurs ont été presque continuellement employées pendant trois mois à déblayer la voie et à élargir les tranchées de neiges, une fois la voie libre. Une somme de \$92,212.40 a été dépensée à pelleter la neige.

Des contrats ont été récemment signés pour la construction d'une grande quantité d'abris et de paraneiges aux endroits qui nous ont causé le plus de troubles l'hiver dernier.

#### EMBRANCHEMENTS.

## Embranchement de la ville de Pictou.

Cet embranchement est d'une longueur de quatorze milles, dont neuf milles de voie nouvelle; cinq milles en ont été achetés, savoir : trois de la compagnie de houille de l'Acadie et deux milles de celle de la Nouvelle Ecosse.

Un contrat de louage nous permet l'usage de l'embranchement depuis la jonction

de la compagnie de houille de la Nouvelle-E cosse jusqu'à la ville de Pictou.

Des remises de locomotives et des plaques tournantes ont été construites à Stallarton et Pietou.

.36

A ce dernier endroit, un réservoir de la capacité de 15,000 gallons a aussi étéconstruit.

Des voies d'évitement ont été pratiquées, pour le commerce de charbon, à

Stallarton, Westville et Pictou.

La voie de la Compagnie de Charbonnage de la Nouvelle-Ecosse avait été construite en vieux rails de fer; ceux ci ont été enlevés et remplacés par des rails d'acier.

Nombre de ponceaux en bois ont été remplacés par de la maçonnerie.

Le vieux viaduc en bois à Horn's Brook a été rémplacé par un autre en acier, a coûté \$18,000.

Les courbes à pentes trop raides ont été aplanies, et de nouvelles clôtures cons-

truites des deux côtés du chemin.

Le chemin de la Compagnie de Charbonnage de l'Acadie a aussi été clôturé ; l'on-

y a mis des traverses neuves et la voie a été faite de première classe.

Deux cent soixante mille cent trente-huit piastres ont été dépensées pour cet embranchement à venir jusqu'à la fin du dernier exercice, le 30 juin dernier.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur.

P. S. ARCHIBALD, Ingénieur en chef.

D. POTTINGER, écr., Surintendant en chef, Moncton, N.-B.

## CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Bureau du mécanicien-chef, Moncton, 29 août 1887.

CHER MONSIEUR,—J'ai l'honneur de transmettre, pour votre information, les relevés qui suivent, au sujet des opérations du département des machines, pour l'exercice termine le 30 de juin 1887.

A.—Nombre de locomotives et de wagons de différentes classes.

B.—Parcours fait par les locomotives et par les wagons, et moyenne par mille de parcours fait par les locomotives et du nombre de wagons à voyageurs et à marchan-· dises qui ont circulé sur la ligne.

C.—Relevé du service des locomotives.

D.—Etat comparatif des frais de traction par mois.

E.—Etat général de la dépense du département des machines.

Pendant l'année, un wagon salon, un wagon-bascule, et cent dix grands wagons à charbon, plus un char à lait, ont été achetés au compte du capital et ajoutés au

matériel roulant du chemin.

Cent des vieux wagons-bascules de cinq tonnes, ont été condamnés et remplacés par le même nombre d'autres d'une plus grande capacité et d'un modèle amélioré. L'on a aussi substitué un wagon poste et fumoir, dix fourgons d'une capacité de vingt tonnes et cent soixante et sept plateformes d'égales capacités de 20 tonnes, à ceux du même genre d'une capacité de 10 tonnes condamnés; et sept gondoles ont aussi été reconstruites au compte des dépenses d'exploitation, pendant l'année.

En outre des réparations ordinaires, trente et un fourgons et soixante et quinze chars plateformes ont été conduits aux ateliers à Moncton et y ont subi des répara-

tions générales. Leurs capacités ont été portées de 10 à 20 tonnes.

Quarante-cinq voitures à passagers, quatorze express, wagons-poste et à bagage, ont aussi été mis aux ateliers, remodelés, repeints et aménagés d'une manière plus moderne.

Le remplacement de wagons et de locomotives plus petits par d'autres d'un modèle plus perfectionné et d'une capacité double, a augmenté les frais d'exploitation plus que ne l'aurait fait le remplacement du roulant condamné par d'autre du même genre et de la même capacité.

SERVICE DE L'EAU.

Dans le cours de l'exercice, un réservoir a été construit, 4,000 pieds de tuyau posés, et un réservoir de 50,000 gallons construit à Thomson. Ce service a bien fonctionné pendant l'année.

Le matériel roulant est en bon état.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. A. WHITNEY, Mécanicien-chef.

M. D. POTTINGER, Surintendant en chef. Moneton, N.-B.

A.--CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Nombre des locomotives, des voitures et wagons de différentes classes le 1er juillet 1886 et le 30 juillet 1887.

	-			-																==
							Δ	oiture	s et w	ragon≀	Voitures et wagons de différentes classes.	fférer	ites cl	asses						
	Locomotives.	Wagons-lits de lre clas.	Wagons-lits de 2e clas. Wagon-sa-	lon.	A voyageura	Se classe	et fumoirs.	et à bagage.	Fermés.		A bestiaux.	10, 15 et 20 tonnes. Wbascules,	Gondoles -	20 tonnes.	Sound oz	Total.	L hasse-neig.	à ailerons.	Flangera.	umoz
Disponibles au 1er juillet 1896 Condamnés do	161	2	9	- :	1	75	16	25	81	1,449	68	1,328	292	3 4	450 4,	4,952	31	11 2		61: 1
Total	164				<u> </u>	97 : :   2	5	25 83		F- : 1 F	1 2 2	1,442	100	7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7 7	450 5, 110 5,	5,036	:: <u> </u>	10 20	::1	⁵ ; ; [ ⁹
88 Condamnés ler juillet 1886	4	3   1	•	111	8   7 :			<u> </u>	1				٠ .	, ,	. ,		: :			
Total condamnés		:		<u>                                     </u>		   ²⁷		<u>       </u> 	2	102	4 :	177	100		<del>-  </del>		111	<u> </u>		: :
Asourz-En état de service et en réparation.	164	-6	9	2	- 8	24	17	26	8 2 1	1,462	1 89 <del>4</del> 1	1,432	969			213	<del></del>			: : [
Total du matériel	164	12	9	67	69	92	17	36	83 1,	1,457	72 1	1,442	695	126	567 5,	398	31	<u>-</u>	2	9
											. SS	r. SUTTON	NO	9710	TTON, Comptable des machines	mach	ines			

Comptable des machines.

B.—CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

ETAT du nombre de milles parcourus par les locomotives, les voitures et les wagons, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1887.

	Milles parco locom	Milles parcourus par les locomotives.		M	Milles parcourus par les wagons.	s par les wagor	is.		
Kois.	A voyageurs.	A marchan-dises.	A voyageurs.	Messageries, wagposte, et h bagage.	A marchan- dises.	Total.	Chasse- neige.	Moyenne, marchan- dises.	Moyenne, voyageurs
Andread distriction desired and desired desired and desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired desired de			900 900	164.675	2 90K K02	4 466 467		13 .89	6.16
886—Juillet	80,903	281,020	389,755	152.078	3,884,305	4,426,138		14.06	6.14
Sentamhra		271,865	354,991	148,332	3,832,031	4,335,354	•	14.09	6.01
Octobre		273,855	318,453	145,021	4,142,072	4,605,546		14.09	5.85
Novembre		310,703	310,434	152,711	4,366,652	4,829,797	1,221	14.02	80.9
Décembre	70,465	333,010	315,515	162,193	4,368,893	4,846,601	6,187	13 12	6 78
887—Janvier	70,063	292,755	292,776	144,398	3,111,736	3,548,910	30,596	10.63	6.24
Fevrier		243,860	278,625	136,982	2,613,762	3,029,369	29,809	10 72	6.15
Mars	74,271	301,864	323,028	161,673	3,532,039	4,006,640	21,211	11.70	6.38
Avril	78,080	384,930	401,855	157,886	4,595,365	5,155,106	6,921	11.93	7.16
Mai	69,463	294,487	307,864	148,138	3,822,141	4,278,143	1,141	12 97	6 56
Juia	78,375	302,575	351,713	160,564	3,961,580	4,473,857		13 -09	6.52
Total	914,919	3,567,680	4,041,299	1,824,551	46,136,078	52,001,928	92,086	12.93	6.34

[1887]

SUTTON, Comptable des machi

C.—CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Relevé du service des locomotives pour l'exercice terminé le 30 juin 1887.

				-	The second second second second	Constitution of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of th							_
		Heures	Milles		Consommation	mation.			Consomm	Consommation par 100 milles.	00 milles.		
	Mois.	sons vapeur.	par les locomoti- ves.	Tounes de houille.	Chopines d'huile.	Livres de suif.	Livres de chiffons.	Milles par heure sous vap.	Livres de charbon.	Chopines d'huile.	Livres de suif.	Livres de chiffons.	
	MAN SECTION OF THE CONTRACT OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE SECTION OF THE S	County Decision of Languages		- 0/0	-								
2001	000 [millet	40.646	436.205	11,749	30,924	11,625	7,550	10.73	60.33	7.03	2.66	1.73	
1000	The state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the s	39.975	427.311	12,028	26,880	14,879	7,497	10.40	63.05	6.39	3.48	1.16	
		38.855	415.870	12,613	24,817	14,928	7,417	10.70	62.39	5.96	3.29	1.78	
	Octobre	42,605	438,953	13,337	25,587	15,108	7,355	10.30	68.05	5.83	3.44	1.66	
F10	Novembre	44,820	457,001	14,834	27,078	15,457	7,951	10.19	74.89	6.92	3.38	1.73	
o= •		49,106	481,758	16,172	28,834	15,172	7,506	9.81	75.21	5.98	3.15	1.55	
1887		51,132	461,116	15,653	29,237	12,803	7,212	9.01	16.03	6.34	2.11	1.56	
201	. :	48,674	417, 196	13,956	26,137	13,487	6,753	8.57	74.93	6.26	3 23	1.61	
	Mars.	55,287	487,684	16,274	30,140	15,840	8,151	8.83	74 .74	6.18	3.25	1.67	
	Avril	59,244	561,056	17,209	30,851	16,808	8,316	9.47	04-89	6.49	2.98	1.48	
	Mai	43,724	435,275	11,943	26,732	15,203	1,711	9.95	61 -17	6.14	3.49	1.77	
	Juin	32,841	447,061	12,288	29,910	16,420	8,256	10 43	61.56	69.9	3.67	1.85	
	Total.	546,859	5,466,488	167,956	337,127	177,730	91,675	66 6	68 • 72	6.17	3.25	1.68	
													_

J. SUTTON,
Comptable du département des machines.

[1887]

D.—CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

Relevé des frais de traction pour chaque mois, depuis le 1er juillet 1885 jusqu'au 30 juin 1887.

	.fateT	\$ cts.	17 76	17 02	18 71	19 13	19 19	14 41	14 89	16 39	14 90	14 26	14 98	15 18	16 23	$\lceil$
	Divers.	S cts.	0 73	0 81	08 0	16 0	0 74	92 0	0 93	0 95	0 88	0 78	0 83	91.0	0 81	
milles.	.naal	cts,	0 38	0 33	1 06	0 51	0 75	0 77	0 58	63	0 36	0 45	0 33	0 31	0 54	
par 100 milles.	.enoitaraqėЯ	cts.	4 49	4 13	4 43	4 93	3 87	2 80	2 94	3 29	8 89	2 95	3 86	4 64	3 70	MOMMITTO
Moyenne 1	Huile, sair et chiffons.	& cts.	0 83	92 0	0 74	0 77	0 71	0 59	0 40	0 73	0 85	0 72	0.87	0 84	0 76	STIM
Mo	Combustible.	e cts.	7 39	7 31	7 92	8 26	9 18	6 03	£ 98	5 82	5 85	5 50	4 91	4 74	6 54	۴
	Gages.	s cts.	3 94	3 70	3 77	3 76	3 94	3 76	3 77	3 30	4 07	3 85	4 19	3 89	3 88	
	Total.	s cts.	77,496 25	72,734 17	77,849 14	83,986 60	87,695 12	69,520 62	68,695 49	63,906 48	72,677 84	79,981 43	65,204 05	67,879 22	887,626 41	
nnel	Divers, y comprint of the set occupations of person of the departent of the set occupations.	& cts.	3,172 86	3,478 59	3,324 06	3,978 21	3,352 40	3,690 24	4,211 01	3,951 25	4,306 02	4,169 03	3,529 78	3,412 55	44,576 00	-
	Eau.	€ cts.	1,674 04	1,379 80	4,417 17	2,254 09	3,414 30	3,690 33	2,617 71	2,629 00	1,748 39	2,675 25	1,443 83	1,366 19	29,340 09	
	Répara- tions aux locomoti- ves, enders et outils.	e cts.	19,601 61	17,537 55	18,350 89	21,625 55	17,680 96	12,062 32	13,516 63	13,759 97	14,095 67	16,559 66	16,821 08	20,743 43	202,384 32	_
-Jid	Huile, suif et chif.		3,621 35	3,277 40	3,091 96	3,377 93	3,269 32	2,847 55	3,201 19	3,041 16	4,138 80	4,051 38	3,802 29	3,744 14	41,464 49	
	.elditandmoO	ets.	32,249 42	31,255 85	32,913 33	36,217 09	41,963 96	29,084 87	27,580 89	24,263 24	28,552 07	30,886 37	21,374 77	21,187 69	357,564 55	-
-in:	soèm esb teags O gens et chander	\$ cts.	17,176 97	15,804 98	15,691 73	16,533 70	18,014 18	18,145 32	17,538 06	16,256 86	19,836 89	21,639 74	18,232 30	17,426 23	212,296 96	
1.8q	Milles parcourus j		436,205	427,311	415,870	438,952	457,004	481,758	461,116	417,196	487,684	561,056	435,275	447,061	5,146,488	-
	Mois.	and the same sprage, Comment of	1886—Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	1887—Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Total	
\$'			188		<b>[</b> 1	1887	7]		1881							

[1887]

J. SUTTON, Comptable du département des machines.

# E.—CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.

ETAT GÉNÉRAL des dépenses du département des machines, pour l'année terminée le 30 juin 1887.

4,492,599	********	les trains.	parcourus par	mbre de milles p
5,466,488	tives	locomo	lo	đơ
52,001,928	3	wagon	lo	de
97,086	neige	chasse-	lo	de
****** ********************************	*** ** ********	****** ***** ****	a\	is de traction .
			ions :—	ût des réparation
		voyageurs	aux voitures à	Réparations a
et à bagage	ıs des messageri	oste, wagon	wagons-po	do
*** ****	ses et fourgons	marchandi	wagons à	do
	•••••	•••	fons	Huile et chiffe
	****** ***** ******	•••• ••••	4	Divers
•• ••••••	épenses	total des d	Ceût t	
***	par les trains	s parcourus	par 100 milles	ais de traction
	locomoti	do	do	do
wagons	voitures	do	do	do
arcourus par les trains	ons par 100 mille	ıres et wag	ions aux voitu	oût des réparati
loccmotives	do		d <b>o</b>	ď
voitures et wag	do		do	. d
	les parcourus pa	par 100 mil	t des chiffons	oû <b>t d</b> e l'h <b>ui</b> le et
es trains				
locomotives	do		đo	do
	•		do do	do do
locomotives	do do	ires et wag	do	do
locomotivesvoitures et wagons	do do	_	do ions aux voitu	do oût des réparati
	es et à bagage	tives	locomotives	locomotives

### J. SUTTON,

51 Victoria.

# CHEMIN DE FER TABLEAU des accidents arrivés au Canada sur la ligne du chemin

. D	ate.		Heure du jour et de la nuit.	N° du convoi.	Nature du convoi.	Nom du conducteur.	Nom du mécanicien.	No de la loco- motive
1	886.							
3 [°] j	uille	t	7.15	*****	***************************************	******* * ********* * **** ***** * ****	4.407 01102344044 /4111 6 1011447	•••••
10	do		14.30	Spécial.	Marchandises	A. Grant	Jas. Sproule	170
31	do	•••	16.05	Express	Express	D. Rutherford	Wm. Wall	57
5	août	•••	15.00	Spécial.	Marchandises	J. Swetnam	John Stewart, jeune	103
8	do		4.40	15	do	John Casey	J. J. Smith	26
10	do		20.30		•••••	***************************************		······
10	do		11.50	Spécial.	Marchandises	J. A. Bernier	J. Gorham	40
14	do		16.45	48	do	J. Huppe	George Montgomery	31
25	do	•••	8.35		Garage	M. Kenny	J. McLellan	93
10	4		7 00		0 "			
	sept do		7.30 10 54	14	{	W. H. Donkin	1	66
	do	•••		37	1	L N. Letarte	J. Miller	1
17	do	•••			1	J. T. McGinn	1	144
22		•••		Spécial.		A. Bernier		131
	do	•••	[	do .	ŀ	P. Elliott	i	99
	do	•••	}	42	Omnibus		1	38
29	do	•••	8.15		Garage		R. James	100
7	oct	j	2.45	Spécial.	. Marchan lises	Wm. Morgan	C. McCarthy	123
8	do	••	19.30	12	do	R. A. Rannie	J. I. Smith	. 50
9	do	••	9.10	Spécial	Equipe	A. Begin	J. Devereaux	. 108
17	do	••	2.00	do	Marchandises	M. Audet	L. Duncan	. 142 110
21	do	••	. 3.00	10	Express	J. Millican	R Carr	. 63
26	do	••	. 12.00	Spécial	. Marchandises.,	D. Brownell	D. Taylor	. 145
27 44	do 1	••	2.20	do	. do	[1887]	F. Probert	148

# INTERCOLONIAL.

51 Victoria.

de fer Intercolonial, durant l'exercice terminé le 30 juin 1887.

				J	
Lieu de l'accident.	Nom de la personne victime.	Voyageur ou employé.	Détails sur l'accident.	Résultat de l'accident.	Verdict du coroner.
Charge PERSON STREET, STANSON			deliminates remains outside outside and an arrangement		
Pictou-Landing.	D. Bain	Employé	Une pièce de machine lui tombe sur le pieds.	Orteil écrasé	
New-Glasgow	John Aikens	do	En faisant le garage	Blessé à la jambe	
Truro	John Fraser		En essayant à monter sur un convoi en mouvem.		•
l mille à l'ouest de Belledune.	John Stewart, jeune.	Employé .	La soupape du robinet de vidange saute.	Jambe ébouillan- tée.	
Painsec	Edward Casey.	Ni l'un ni l'autre.	Essaie de voyager sans payer et se fait écraser	Bras et jambe coupés.	
Saint-Jean	- Ingalls	do	En sautant d'un convoi en mouvement.	Blessé à l'épine dorsale.	
Sayabec	H. Derosiers	Employé	Tombe d'un wagon	Blessé à la jambe	
Pointe-Lévis	Alex. Moren	do	En attelant	Blessé à la main.	
Richmond	Steph. Pollock.	do	Une locomotive faisant le garage le frappe et	Mort	Mort acciden- telle.
Windsor-Junet'n	Thos. Johnston	do	l'écrase. En maniant du bagage	Blessé à la main	
Sainte-Luce	Auguste Rioux	do	Une tinette de beurre	Blessé au pied	
Moneton	C. Dickson	do	tombe. En attelant	Côtes écrasées	
Sainte-Flavie	R. Orchard	do	En faisant le garage	Doigts écrasés	
Moneton	P. Elliott	do	En attelant	Blessé à la poi-	
Sacré-Cœur	O. LeBel	do	do	trine. Blessé à la jambe	
Saint-Jean	James Bond	Ni l'un ni l'autre.	Frappé par le tender	Légèrem. blessé	
Sackville	B. Thompson	Employé .	Un frein s'échappe et le jette contre le wagon.	Blessé au dos	
Réservoir de Darling.	F. Millican	do	La corde du tuyau du réservoir casse et le fait	Blessé à la cuisse	
Amqui	A. Desjardins .	do	tomber. En tournant une aiguille	Entorse	
Sayabec	O. Roussell	do	La coulisse lui tombe sur le pied.		
A l'ouest de Moncton.	E. R. White	Voyageur	Saute ou tombe d'un train en mouvement.	Légèrem. blessé	
Kent-Junction	J. Trites	Employé .	de la locomotive, et la roue lui passe sur le		
Newcastle	C. Dickson	do	pied. En attelant	Pouce écrasé	45

51 Victoria.

CHEMIN DE FER

# TABLEAU des accidents arrivés au Canada sur la ligne

D	ate.		Heure du jour ou de la nuit.	Numéro du convoi.	Nature du convoi.	Nom du conducteur.	Nom du mécanicien.	Nº de la loco- motive.
1	886.							
29 (	oct.	••••	6.35	47	Marchandises	L. Proulx	J. Collett	142
2 r	107.	. <b></b>	***********	Spécial.	do	W. McClafferty	.3000.000.0000.000000000000000000000000	
8	do		7.00	do	do	Wm. Morgan	C. McCarthy	148
9	do		16.40	38	do	J. T. McGinn	W. D. Martin	25
12	do	•••	6.00			***************************************		
13	do	•••	17.30		Garage		M. Norman	96
18	do		16.00	15	Marchandises	J. McDowell	H. McAuley	35
27	do	•••	14.00	Spécial.	do	P. McGee	Wm. Murphy	40
27	do		11.00	do	do	T. McDermott	E. B. Price	54
28	do	•••	18.20		Garage		0. Brock	14
28	do	•••	3.50	34	Express	T. Corbett	R. Bulmer	164
9	déc		16.00		Gama		I Colo	18
			1		Ι .	1		
	do			34	Express	M. Letarte	<u>ļ</u>	1
7	do	•••	10.00	ncessage				
77	۵.		11.00	G- 4-1-1	W14!	R C V	M Mallan	103
	do			1	1	E. S. Vye	S. Wilson	
9	do	••	. 3.30	do	do	N. Merrill	W. G. Bell	
17	do		4.00	do	do	H. D. Archibald	W. Lovett	. 39
30	do	••	. 12.30	do	do	. R. W. Vye	. F. Probert	. 148
20	đo	••	23.35	do	Charrue à neige	J. E. Evans	. C. McCarthy	155
20		-						1
25							1	1
27						J. Swetnam	l .	ı
-•	•							
28	do	•	10.45	do	Equipe	H. Barreau	do	143
46	3		l	4	1	[1887]	I	1

# INTERCOLONIAL.

du chemin de fer Intercolonial, etc.—Suite.

Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Conf						
Richmond	de	de la personne	ou	sur	de	du
Richmond					Distinct	
Spring Hill June   Jas. Gibson   do	Chaudière	N. Boisvert	Employé		1	
Newcastle	Richmond	Jas. Sutton	do	Tombé en tirant le cor- deau de la cloche.	Blessé à la jambe.	
Saint-Jean M. Sheppard do Tombé d'une échelle Blessé au côté  Chaudière A. Lemieux  Oakfield Fils de Jos. Day (enfant).  Fils de Jos. Day (enfant).  Ni l'un ni Est écrasé en essayant de monter à bord d'un train en mouvement.  Sayabec — Dubé Employé. En attelant Doit écrasé do Doit écrasé do do Doit écrasé do do Blessé légèrement vernent.  Newcastle A. Gould do Sauté d'un train en mouvement.  Blessé au côté do Blessé légèrement vernent.  Moncton J. Fenton do Sauté d'un train en mouvement.  Blessé au côté do Main écrasée Blessé au côté do Main écrasée do Main écrasée Blessé au côté do Main écrasée do Main écrasée do Main écrasée do Main écrasée do Tombé en sautant à bord de la locomotive.  Belmont John Kelly, W. Lovett et H. McDormand do Tombé du fourgon d'un train en mouvement.  Près de Berry's Moriset do Tombé du fourgon d'un train en mouvement.  Près de Camp John Kelly, W. Lovett et H. McDormand do Tombé du fourgon d'un train en mouvement.  Près de Camp F. Moriset Employé En attelant Main écrasée Main écrasée En train en mouvement.  Près de Camp F. Moriset Employé En attelant Main écrasée Main écrasée En train en mouvement.  Practra du bras. Blessure à l'œil et la cuisee.  Practra du bras. Blessure au doigt. de moufie.	Spring Hill June	Jas. Gibson	1	1		
Chaudière	Newcastle	P. McAlister	do	En attelant	Blessé au côté	
Oakfield Fils de Jos. Day (enfant).  Newcastle	Saint-Jean	M. Sheppard	do	Tombé d'une échelle	Blessé au côté	
Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Confant   Conf	Chaudière	A. Lemieux	do	En attelant	. Blessé à la jambe.	
Newcastle	Oakfield	Fils de Jos. Day (enfant).		monter à bord d'un trai	e Mort	Mort acciden- telle.
Chaudière	Sayabec	- Dubé	Employé.	En attelant	Jambe cassée	! !
Près de Moncton A. Ferguson do Sauté d'un train en mouvement.  Moncton	Newcastle	A. Gould	do	. do	Doit écrasé	
Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verment   Verm	Chaudière	P. Couture	do	. do	do	
Pointe-Lévis Geo. Bégin do do Main écrasée  J. Montgomery do En pointant les wagons il reçoit dans l'œil de la cendre échappée de la locomotive.  En attelant	Près de Monctor	A. Ferguson	. do	Sauté d'un train en moi vement.	ı- Blessé légèrement	
J. Montgomery do En pointant les wagons il reçoit dans l'œil de la cendre échappée de la locomotive.  Bartibogue	Moneton	J. Fenton	. do .	En attelant	Blessé au côté	
Newcastle John Doyle do Tombé en sautant à bord de la locomotive.  Belmont John Kelly, W. Lovett et H. McDormand.  Près de Berry's Jos. Holland do Tombé du fourgon d'un train en mouvement.  Près de Campbelton. Chaudière F. Moriset Employé En attelant Main écrasée  Rivière-du-Loup R. Emond do do Tombé d'un tender Main écrasée Fracture du bras.  Canaan D. Oulton do Tombé d'un tender Blessure à l'œil et la cuisse.  Probe de Sarty's blessures blessures blessures de la figure.  Blessure légère Blessure légère Pautre Main écrasée Fracture du bras.  Blessure à l'œil et la cuisse.  Probe de Joucester W. H. Bell do Doigt pris dans un rouet de moufie.	Pointe-Lévis	Geo. Bégin	do .	do	Main écrasée	
Newcastle		J. Montgomer	do .	il reçoit dans l'œil de	la	
Belmont	Newcastle	John Doyle	. do .	locomotive.	1	
Lovett et H. McDormand.  Près de Berry's- Mills.  Près de Camp- belton. Chaudière F. Moriset do l'autre. Chaudière B. Emond do do Tombé d'un tender Main écrasée  Rivière-du-Loup R. Emond do do Tombé d'un tender Fracture du bras. Canaan D. Oulton do Tombé d'un tender Blessure à l'œil et la cuisse.  Pr.de Gloucester W. H. Bell do Doigt pris dans un rouet de moufle.	Bartibogue	T. Anderson .	do .	Tombé en sautant à bo de la locomotive.	rd Blessure au geno	a   
Mills.  Près de Campbelton. Chaudière F. Moriset Employé En attelant Main écrasée  Rivière-du-Loup Canaan D. Oulton do Tombé d'un tender Blessure à l'œil et la cuisse.  Pr.de Gloucester Junction. do Doigt pris dans un rouet de moufie.	Belmont	John Kelly, V Lovett et I McDormand.	I.	sorti de la voie d'évi	on Légères blessure te-	8
belton. Chaudière F. Moriset Pautre. Employé En attelant Main écrasée Rivière-du-Loup R. Emond do do Fracture du bras. Canaan D. Oulton do Tombé d'un tender Blessure à l'œil et la cuisse.  Pr.de Gloucester W. H. Bell do Doigt pris dans un rouet de moufie.		s- Jos. Holland	do	Tombé du fourgon d' train en mouvement	un Coupure à la f gure.	i-
Chaudière F. Moriset Employé En attelant Main écrasée  Rivière-du-Loup R. Emond do do Tombé d'un tender Blessure à l'œil et la cuisse.  Pr.de Gloucester W. H. Bell do Doigt pris dans un rouet de moufie.	Près de Cam	p- H. Hachey			1	1
Canaan	Chaudière	F. Moriset	Employ	En attelant	Main écrasée	
Pr.de Gloucester W. H. Bell do Doigt pris dans un rouet de moufie.	Rivière-du-Lo	up R. Emond	do			i
Junction. de moufie.	Canaan	D. Oulton	do	Tombé d'un tender	Blessure à l'œil	et
1 1007	Pr.de Glouces Junction.	w. H. Bell	do	Doigt pris dans un ro	uet Blessure au doig	ŗt.
[1001]		1	ı	[1887]	1	4

Documents de la Session (No. 8.)

CHEMIN DE FER
TABLEAU des accidents arrivés en Canada sur la ligne

-				TABLEAU GE	s accidents arrives	en Canada sur la l	igne
<b>Terrorises</b>	Date.	Heure du jour.	Numéro du convoi.	Description du convoi.	Nom du conducteur.	Nom du mécanicien.	No de la locomo- tive.
	1886.						
29	déc	18.00	10		Wm. Kelly		63
29	do	·••••	36	Marchandises	J. S. Evans	S. Ross	
30	do	6.30	Spécial.	do	Jas. Daley	R. Smith	92
5	1887. janv	7.45	34	Express	M. Letarte	O. Jolivet	158
7	do	6 <b>.30</b>	5	Marchandises	G. A. Chesley	G. C. Palmer	52
10	do	18.30			* `		55
18	do	11.00	46	1	John Barry		31
					-	,	0.2
18	do	11.00	46	do	do	do	31
21	do	11.30	Spécial	do	J. Paradis		139
24	do	17.20	do	1	C. B. Humphrey	į i	
25	do	12.30					103
					***************************************		
26	do	15.00	42	]	F. Dumond	P. McKenna	30 <b>60</b>
30	do	4.00	Spécial.	Marchandises	H. Barreau	J. Smith	144
7	fév	24.10	. 11	d <b>o</b>	A. W. Melick	S. Watson	50
7	go	11.20	35	Omnibus	Z. Lockhart	J. McKay	72
7	do	14.50	Spécial.	Marchandiges	Jas. Sproull	T-b- W-D11	1.00
12	do		- Footage	ł .	awa: phromi		143
				Gatage		J. McLellan	93
14	de	18.40		do	П. С	j. 	
18	de	4.30	Spécial		H. Garrett	}	93
28	do	23.00	do	1	A. Grant	}	120
28	do	18.45	}		J. Paradis	ł .	75
<b></b> U		10.40	13	Omnibus	W. H. Donkin	R. McDonald	55
3	mars	12.05	37	Marchandises	J. T. McGinn	A. White	47
de	2	15.00	Spécial.	Equipe	H. Barreau	R. Wilson	54
48		•	•	l	[1887]	1	l
					-	,	

# INTERCOLONIAL.

du chemin de fer Intercolonial, etc.—Suite.

Lieu de l'accident.	Nom de la personne victime.	Voyageur ou employé.	Détails sur l'accident.	Résultat de l'accident.	Verdict du coroner.
	~gtton		AND DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT OF THE PERSONS ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSESSMENT ASSES		COLUMN SON SON SON SON SON SON SON SON SON SO
Saint-Jean	Jno. Henderson	Employé	En attelant	Doigts écrasés	
Près de Canaan.	J. E. Evans	do	Il glisse à la porte du	Blessure à la jam-	
SpringHill-June- tion,	A. W. Murray.	do	fourgon. En attelant	be. Entorse	
Pointe-Lévis	Geo. Begin	Ni l'un ni l'autre.	En essayant d'atteler le tender aux wagons.	Main écrasée,	
Saint-Jean	Jno. Nickerson	Employé	En attelant	Doigts écrasés	
Chaudière	Nap. Camire	do	do	Pouce écrasé	
Notre-Dame-du Portage.	Jas. Langlais	do	La bielle latérale casse et Langlois saute en bas de la locomotive.	Mort	Mort acciden- telle.
do	G. Montgomery	do	La bielle latérale casse	Légèrement bles-	
Cedar-Hall	J. Paradis	do	En ouvrant une fenêtre.	gé. Coupure au poi-	
Dalhousie-Junc.	I. Mabey	do	En attelant	gnet. Pouce écrasé	{
Truro	Walter Miller	do	Un morceau de fonte lui tombe sur le pied.	Pied écrasé	
Petit-Métis	B. Belanger	do {	En réparant les wagons se fait prendre entre	Blessures sérieu- ses.	
Sayabec	F. Morton	do	les barres d'attelage. Il tombe entre les wagons	Blessé au dos	
Sussex	F. Estabrooks	do	Se prend le pied dans un	Blessé au pied	
Moncton	Z. Lockhart	do	cœur de croisement. Il glisse en montant à bord d'un wagon.	Entorse	
Glengarry	D. Fraser	do	Tombe en bas d'un wa-	Blessure au pied.	
Richmond	Jos. McLellan	do	de la locomotive et le bec de la boîte à l'huile		do
do	Lewis Caun	. do	lui entre dans le cou. En attelant	Main écrasée	.]
Hopewell	W. E. McLean	do	do	do	.]
_	A. Desjardins.	•	En travaillant dans la	Pied gel6	,
	1	ļ	neige. i Son cheval prend le mors au dents et rencontre le train.	Blessures consi	1
Derby-Junction	B. Sheppard	Employé .	Saute en bas d'un train en mouvement et glisse sous les wagons.	Mort	do
Rogerville	C. Herbert	. do	En attelant	Blessure à la mair	1
	ı		[1887]	ı	49

51 Victoria.

A. 1888

CHEMIN DE FER TABLEAU des accidents arrivés au Canada sur la ligne

_							
I	Date.	Heures du jour ou de la nuit.	N° du convoi.	Nature du convoi.	Nom du conducteur.	Nom du mécanicien.	No de la loco- motive.
1	1887.						
17	mars	15.30	Spécial.	Marchandises	H. Barreau	J. McGowan	135
17	do	17.30	38	do	P. E. Heine		
28	do	7.00	3	Omnibus	W. Kelly	A. Davey	49
28	do	16.00		Garage	C. Upham	J. Stockall	83
2	avril	12.00	Spécial.	Marchandises	  C, Ayers	Jas. Cooke	72
2	do		38	do	A. Hunter	W. Buck	125
7	do	16.00		Garage	C. Smith	Wm. Russell	165
12	do	14.50	Spécial	Voyageurs	A. B. Vance	J. Wall	62
13	do	10.00	do	Equipe	S. C. Keith	F. Whitney	68
	٦.		_	_			
14	do		2	1 -	********************************		82
17	do	23.30	Spécial.	Marchandises	G. Margeson	D. S. Yould	8}
18	do		do		J. B. Paulet	J. Gorham	2
22	do	12.15	do	terre. Marchandises	A. Therriault	H. A. Turner	75
	_						
23			do	do		W. F. Smallwood	135
25			do	do	J. McDonald	Geo. Currie	163
25	do	22,30	do	do	W. L. Broad	C. McCarthy	119
25	do	16.25	37	do	. J. T. McGinn	. W. Russell	25
						AT THE	
29				do	S. G. Nickerson	Jas. Howie	
2		10.00			***************************************		4
2		19.30		Garage		M. O'Brien	99
:	3 do	21.30	37	Marchandises	D. Hunter	J. Stratton	144
17	7 do .	··   ········	. 9	Express		***************************************	
20	do.	20.45	42	Omnibus	L. N. Letarte	Jno. Oakleaf	140
20	6 do.	1					
5	0			1	[1887]		1
•	-				[1		

51 Victoria.

# INTERCOLONIAL.

du chemin de fer Intercolonial, etc.—Suite.

in chemin de	, tel interco			1	
Lieu de l'accident.	de la personne	Voyageur ou employé.	Détails sur l'accident.	Résultat de l'accident.	Verdict du coroner.
AND DESCRIPTION OF THE PROPERTY OF				-	
Campbelton	F. Anderson	Employé	En attelant	Gravement écrasé	
Newcastle	H. Atkinson	do	En déchargeant des mar- chandises.	Blessure au pied.	
Shédiac	H. Gordon	do		Doigt écrasé	
Dartmouth	John Spain	do	Tombe d'un wagon	Blessure à la jambe.	
Sackville	M Connolly	do	En attelant	Doigts écrasés	
Bathurst	Jno. Harris	do	Tombe d'un wagon	Lésions intérieu-	
Newcastle	Chas. Smith	do	En attelant	Blessure à la main	
Près de Hopewell	Sœur de Cha- rité et capit. Lemaistre.	Voyageurs	Déraillement	Blessures considérables.	
Saint-Jean	T. Manning	Employé	En montant sur un train.	Fracture à la jambe.	
Halifax	E. M. Power	i	En attelant	1	
Entre Oxford et Thompson.	John Fisher	do	Le train se dételle et les tronçons se rencontren	Blessures à la tête et à la main.	
Campbelton	Jos. Dionne	do	En attelant	Blessures sérieu-	
Près de Mill- Stream.	J. G. Thompson	do	Un tube de la chaudière fait explosion et le jette au bas de la locomotive	Mort	Mort accident
Petit Métis	P. Dionne	do	En sautant du tender	Entorse	
Londonderry	C. McKinnon	do	En attelant	Doigt écrasé	
Dorchester	D. Johnston	Ni l'un n l'autre.	Tombe sous un wagon er essayant de monter bord d'un train en mou	a)	•
Près de Belle dune.	- Jno. Chalmers.	do	vement. Frappé par la locomotiv pendant qu'il est à ge noux ou couché sur l	)-{	do
Newcastle	. T. Robichau	Employé.	voie. En attelant	Blessure légère	.
New-Glasgow	J. Kitchen	do		il Blessure au genou	a
	. A. H. Lutes	1	métallique. En attelant	1	1
Dalhousie-Junc	Bliss Sears	do .	do	do	
Truro	Kate McDonald	Voyageur	Saute à bas d'un train e mouvement.	n Blessé à la tête e au visage.	t
Campbelton	0. Gilker	. Employé	. Tombe en bas du tender	Blessé à la jamb	e
Saint-Jean	C. Godsoe	. do .	En fermant la porte d'u	et au bras. Blessure au pouc	e

	Date		Heure du jour ou de la nuit.	Nº du convoi.	Nature du convoi.	Nom du conducteur.	Nom du mécanicien.	No de la loco- motive.
		'						
11	juin	•••	18.45	Spécial.	Marchandises	W. M. Thompson	Geo. Morrison	89
13	do			44		H. Aubin		1
22	do	•••	7.15	Spécial.	Ballast	J. A. Hughes	W. E. Hunter	118
27	do	•••	12.30	17	Omnibus	C. J. Rhodes	H. Smith	15
27	do		18.25		1	G. A. Chesley		48
29	do		11.30	37		J. T. McGinn	-	107

# INTERCOLONIAL

du chemin de fer Intercolonial, etc.—Fin.

Lieu de l'accident.	Nom de la personne victime.	Voyagear ou employé.	Détails sur l'accident.	Résultat de l'accident.	Verdict du coroner.
Charlo	D. Oulton	Employé.,	En attelant	Blessure à la   iambe.	
Saint-Eloi	H. Aubin	do	En sortant du fourgon		
Rothesay	Jno. C. Gunn	do	En attelant	Blessure grave	
Richmond	Geo Lomas	do	do	Doigt écrasé	
Pointe-lu-Chêne	W. McManus	do	do	Main écrasée	
Newcastle	A. Lockhart	do	En déch. des marchand.	Lésion au dos	

### ANNEXE No 86

### CHEMIN DE FER DE PROLONGEMENT-EST.

### BUREAU DU SUBINTENDANT EN CHEF,

Monoton, N. B., 29 cctobre 1887.

Monsieur, - J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur les opérations du chemin de fer de Prolongement-Est, pour l'exercice terminé le 30 juin 1887. Je vous transmets le rapport de l'ingénieur en chef du chemin de ter Intercolonial sur la voie permanente et les travaux d'art, le rapport du mécanicien chef de l'Intercolonial sur le matériel roulant, et les états suivants préparés par le comptable

et trésorier.

Nº 1. Compte du capital.

2. Compte du revenu.

3. Frais de traction. (relevé n° 1.)
4. Dépenses pour voitures et wagons. (° 2.)
5. Entretien de la voie et des travaux d'art (° 3.)
6. Dépenses des stations (° 4.)
7. Frais généraux (° 5.)

8. Bilan général.

La longueur du chemin de fer en exploitation est la même que l'an dernier, 80 milles.

Le compte du capital est comme il était l'année dernière, de \$1,284,495.76.

Il y a eu une légère diminution dans les recettes, comme suit :-

1885-86...... \$66,893 11 1886-87...... 64,107 10

\$2,786 01

Cette diminution s'accuse à la fois dans les recettes du transport des voyageurs et celles du transport des marchandises.

La dépense brute a été à peu près la même que l'année dernière et s'est élevée à

\$94,254.04.

Les dépenses pour traverses et pour clôtures ont été très considérables, et ont atteint \$28,980.65.

Des réparations considérables ont été faites au quai de port Hastings, lesquelles

ont coûté \$2,760.

Pour les raisons mentionnées ci dessous les dépenses brutes ont dépassé les recettes brutes de \$30,146.94.

Le système Haggas en usage pour servir l'eau aux locomotives, ne répond plus aux besoins du chemin, vu qu'il est trop lent et retarde les trains. Il est important qu'on le remplace sans délai par des réservoirs à haut niveau.

La voie permanente et les travaux d'art, ainsi que le matériel roulant, ont subi

les réparations nécessaires et sont en bon état.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. POTTINGER. Surintendant en chef.

M. Collingwood Schreiber.

Ingénieur en chef et gérant général des chemins de fer de l'Etat, Ottawa.

54

	Α.	 		
	Αν.	\$ cts.	1,284,495 76	
N° 1.—CHEMIN DE FER DE PROLONGEMENT-EST.	COMPTE DU CAPITAL, pour l'exercice terminé le 30 juin 1887.	\$ cts. 1887. 1,284,495 76 30 juin Gouvernement du Canada		
DE PROI	cercice tern	cts. 1887.		_
N DE FER	AL, pour l'ex		1,284,495 76	
N° 1.—CHEMI	COMPTE DU CAPIT	1887. 30 jain Ooft du chemin et de son équipement		
	Ðπ	 1887.		

OMAS WILLIAMS, Comptable et trés

Moncron, N.-B., 30 juin 1887.

55

				-		. ,
	Av.	Exercice terminé le 30 juin 1887.	⊕ cts.	35,649 72 20,275 83 8,181 55	64,107 10 30,146 94	94,254 04
N° 2.—CHEMIN DE FER DE PROLONGEMENT-EST.	COMPTE DU REVENU, pour l'exercice terminé le 30 juin 1887.	Recettes.		Transport des voyageursdo du fret	Balance	
DE PROLON	ercice termir	Exercice terminé le 30 juin 1886,	\$ cts.	36,972 48 T 22,237 55 7,703 08 M	66,893 11 27,862 95	94,756 06
l DE FER D		Exercice terminé le 30 juin 1887.	\$ cts.	14,933 56 9,336 87 51,311 64	7,484 11,187	94,254 04
2.—CHEMI	TE DU REVE		C	Relevé nº 1 do 2	do 4	
$N^{\circ}$	Сом	Dépeuse.		Frais de traction Dépenses pour wagens Entretien de la voie	Dépenses des stations Dépenses générales	
	DT.	Exercice terminé le 30 juin 1886.	64 4	20 50 11 86 11 86	8,538 13 10,923 82	94,756 06
56					[13	887]

THOMAS WILLIAMS, Comptable et trésorier.

Moncton N.-B., 30 juin 1887.

# Nº 3.—CHEMIN DE FER DE PROLONGEMENT-EST.

TRACTION—(RELEVÉ nº 1).

Exercice terminé le 30 juin 1886.		Exercice terminé le 30 juin 1887
\$ cts.  700 00 4,228 28 4,333 73 916 60 6,285 73 46 79 284 07	Appoint. du mécanicien en chef, commis, frais de bureau et de voyages	3,373 47 5,811 13 655 96 3,805 89

## THOMAS WILLIAMS,

Comptable et trésorier.

Moncton, N.-B., 30 juin 1887.

## Nº 4.—CHEMIN DE FER DE PROLONGEMENT-EST.

Dépenses des wagons-(Relevé n° 2).

Exercice terminé le 30 juin 1886.	<u> </u>	Exercic terminé l juin 188	e 30
424 72 419 62	Réparations aux voitures à voyageurs	1,794 928 1,601 4,367 366 196	52 92 80 65
10,187 05.		9,336	87

## THOMAS WILLIAMS,

Comptable et trésorier.

Moncton, N.-B., 30 juin 1887.

8 - 5

### N° 5.—CHEMIN DE FER DE PROLONGEMENT-EST.

Entretien de la voie et des travaux d'art-(Relevé n° 3).

Exercice terminé le 30 juin 1886.		Exercice terminê le 30 juin 1887.
1,197 50 19,785 86 7,831 08 2 90 537 42	Gages des hommes employés à réparer la voie, les clôtures et les sémaphores.	1,093 00 13,518 68 9,703 71 2,745 23 1,009 56
48,311 86		51,311 64

### THOMAS WILLIAMS,

Comptable et trésorier.

Moncton, N-.B., 30 juin 1887.

## N° 6.—CHEMIN DE FER DE PROLONGEMENT-EST.

Dépenses des stations-(N° 4).

Exercice terminé le 30 juin 1886.		Exercice terminé le 30 juin 1887.
\$ cts		\$ ets.
6,908 43 1,049 59 580 11	Appointements des chefs de gare, agents, commis, télégraphistes, préposés aux bagages, gardiens de cours, aiguilleurs, gardiens et journaliers  Combustible, huile, éclairage, papeterie, billets et autres faux frais  Divers	6,266 82 1,184 63 33 42
8,538 13	,	7,484 87

## THOMAS WILLIAMS,

Comotable et trésorier.

Moncton, N.-B., 30 juin 1887.

## Nº 7.—CHEMIN DE FER DE PROLONGEMENT-EST.

Frais Généraux—(Relevé nº 5).

Exercice expiré le 30 juin 1886.		Exercice expiré le 30 juin 1887.
\$ cts. 2,188.87 1,197.63 62.25 52.08 6,763.43	Appointem du surintend. des chefs de trains, commis, et frais de bur et de voy. Division de la comptabilité, appointements du comptable et auditeur, des commis, et frais de bureau et de voyages	519 62 6 01 1,386 05 7,939 05
69 91 589 65 10,923 82	Frais de télégraphie (non compris les appointements des télégraphistes)  Divers	6 52 125 02 11,187 10

### THOMAS WILLIAMS,

Comptable et trésorier.

Moncton, N.-B., 30 juin 1887.

## Nº 8.—CHEMIN DE FER DE PROLONGEMENT-EST.

DT. BILAN GÉNÉRAL, exercice terminé le 30 juin 1887.

Av.

Approvisionnements	\$ cts. 6,599 73 1,633 94 24 50 9 30 5 25 19 80 92 26 9 30 265 67 1,548 47 17 20	Canada	\$ cts 6,270 22 2,247 31 559 8847 25 245 66 55 50
--------------------	-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------	---------------------------------------------------

### THOMAS WILLIAMS,

Comptable et trésorier.

Moncton, N.-B., 30 juin 1887.

### CHEMIN DE FER DE PROLONGEMENT-EST.

BUREAU DU MÉCANICIEN CHEF, MONCTON, N.-B., 28 octobre 1887.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre les relevés qui suivent sur le matériel roulant du chemin de fer de Prolongement-Est.

Il se compose de:

- 9 locomotives.
- 6 voitures de première classe.
- 4 voitures de seconde classe.
- 4 wagons-poste, à bagage et messageries.
- 2 fourgons de conducteurs.
- 25 wagons fermés.
- 5 wagons pour les bestiaux.
- 70 wagons-plateformes.
- 150 wagons bascules à charbon.

Tout le matériel roulant a été réparé aux ateliers de Richmond et de Moncton. Presque toutes les locomotives et les wagons pour les voyageurs et le bagage, maintenus en bon état; vingt-neuf wagons-bascules et deux wagons-plateformes ont été brisés et reconstruits.

Rien n'a été fait pour rendre le service de l'eau meilleur, bien que le besoin s'en fasse vivement sentir.

Je demeure, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

H. A. WHITNEY,

Mécanicien-chef.

M. D. POTTINGER,

Surintendant en chef du chemin de fer Intercolonial, Moneton, N.-B.

### CHEMIN DE FER DE PROLONGEMENT-EST.

Bureau de l'ingénieur en chef, Moncton, N.-B., 24 octobre 1887.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur l'entretien du chemin de fer de Prolongement Est, pendant l'exercice clos le 30 juin 1887.

La longueur de ce chemin de fer est encore de 80 milles.

#### TRAVERSES.

55,703 traverses ont été renouvelées pendant l'exercice, au prix de \$13,518.
Une grande partie de ces traverses étaient en pin et cèdre, achetées dans le Nouveau-Brunswick.

### CLÔTURES.

Sur l'espace de quarante un milles on a remplacé par des clôtures en fil de fer barbelé et fil de fer en treillis; les vieilles planches et perches ont été enlevées ou brâlées. Ces travaux ont coûté \$15,461.97, contre \$9,000 l'an dernier.

#### PLAQUES TOURNANTES.

Un nouveau dessus a été posé à la plaque tournante de Mulgrave, et la plaque examinée et réparée.

### QUAIS ET CHEVALETS.

A Mulgrave, 60 pieds de quais ont été replanchéiés avec de la planche de pin de 4 pouces; cinquante nouveaux pilots et tirants ont été posés.

A Port-Hastings, sur le côté du Cap Breton du détroit, un nouveau bloc de 55

par 25 pieds et 25 pieds de hauteur, a été construit à l'extrémité du vieux quai.

Il a été revêtu de bois dur, pour résister à la pression de la glace.

Le vieux quai a été réparé et mis en bon état.

Le nouveau bloc coûte \$2,400, et les réparations du vieux quai \$360.

#### BATIMENTS ET PLATEFORMES.

Une grande partie du toit de la remise des locomotives à Port-Mulgrave a été renouvelée.

L'intérieur de la gare a été réarrangé; une nouvelle cloison a été faite et les

murs peinturés.

La station à signaux à Gerrior a été peinturée, et on a posé des sièges.

Les réparations nécessaires ont été faites aux stations du Havre aux Bouches, d'Avondale, Tracadie, Hearthenton, Antigonish, rivière James et rivière Barney.

Des puits ont été creusés pour les chefs de stations à Piedmont et Merigonish.

Une plateforme pour les voyageurs a été construite au Cap du Porc-Epic.

#### PONTS ET PONCEAUX.

Un pont en chevalets, de 12 pieds d'ouverture, près de New-Glasgow, a été remplacé par un solide remblais formé de matériaux pris de la falaise qui se trouve près de la traverse du chemin du moulin Murphy.

A Pine Tree, deux nouveaux chevalets ont été posés.

Le pont de 160 pieds, système Howe, à la rivière Sutherland, a reçu deux cou-

ches de peinture.

Trente-deux poutres du tablier, et 27 entretoises et contrefiches ont été renouvelées dans le pout système Howe, à la Rivière aux Français.

Le pont système Howe à Dewar, a reçu des couches de peinture. Vingt-sept

poutres du tablier et 6 contrefiches latérales ont été renouvelées.

Le pont en chevalets au Moulin Dawar a été parfaitement examiné. Sept nouveaux chevalets ont été posés, 15 longrines et 6 consoles.

A la rivière Barney (pont du système Howe) 22 longrines, 35 contrefiches et

60 entretoises transversales ont été renouvelées.

A la rivière James, la culée d'amont, qui avait été partiellement affouillée l'an dernier, a été reconstruite et les deux culées jointoyées avec du ciment. Douze longrines et 8 contrefiches de ce pont ont été renouvelées.

Vingt-quatre longrines et 47 contrefiches ont été renouvelées dans le petit pont du système Howe au moulin Murphy, et 5 contrefiches dans la grande arche au même

endroit

Vingt-trois chevalets ont été renouvelés dans le pont de la rivière de l'Ouest, près d'Antigonish.

De fortes réparations ont été faites aux ponts en chevalets sur pilotis à Gillis's Cave, à McKinnon, et à Pomquet.

Le pont du système Howe à Pomquet a été examiné et réparé.

Six longrines, 3 contrefiches, un limon de 30 pieds et 14 paires de rondelles de fer ont été posés.

Au dixième poteau miliaire, une paire de longerons en bois d'un ponceau de 12

pieds a été remplacée par une paire de longerons en fer.

Un ponceau couvert en cèdre de 2 x 3 pieds a été placé dans le cours d'eau à McLean, près du trentième poteau miliaire.

Vingt-huit paires de longerons ont été renouvelées dans les ponceaux en poutres

et les fosses à bestiaux dans le cours de l'année.

Environ 20 pieds ont été coupés de la face de la falaise près de la traverse du chemin de Murphy pour permettre aux personnes suivant ce chemin de mieux voir les trains qui approchent.

Soixante nouvelles barrières pour les fermes ont été posées et environ 30 tra-

verses de fermes renouvelées.

Les dépenses totales pour l'entretien de ces 80 milles de chemin pendant l'année ont été de \$51,311.64. Sur cette somme, \$28,980.65 ont payé le renouvellement des traverses et des clôtures.

Après l'exercice courant, les dépenses sous ces deux chefs seront considérable-

ment réduites.

La voie a été bien entretenue et est en bon état de service.

Je suis, monsieur,

Votre obéissant serviteur.

P. S. ARCHIBALD,

Ingénieur en chef.

M. D. POTTINGER, Surintendant en chef, Moncton, N.-B.

### CHEMIN DE FER DE PROLONGEMENT EST.

Tableau des accidents arrivés au Canada pendant l'exercice terminé le 30 juin 1887.

Nil.

# ANNEXE No 5c.

### CHEMIN DE FER D'EMBRANCHEMENT DE WINDSOR.

BUREAU DE L'INGÉNIEUR EN CHEF, MONCTON, N.-B., 28 octobre 1887.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre les relevés suivants des opérations du chemin de fer d'embranchement de Windsor, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1887:—

No 1. Compte du revenu.

- 2. Entretien de la voie et des travaux d'art.
- 3. Bilan général.
- 4. Etat des recettes.

Je vous transmets aussi le rapport de l'ingénieur en chef sur la condition de la voie et des travaux d'art.

Cette ligne, de 32 milles de longueur, a été exploitée pendant l'année par la Cie du chemin de fer de Windsor à Annapolis, aux mêmes conditions que l'année dernière, c'est à dire de garder pour elles les deux tiers des recettes brutes et de donner l'autre tiers à l'Etat, les frais d'entretien étant à la charge de ce dernier.

Les recettes brutes indiquent une augmentation en faveur du gouvernement,

comparées à celles de l'an dernier:

1886-87

1885–86				
	\$	1,	<b>6</b> 69	47
Les frais d'entretien de la voie et des travaux d'art ont été de				
	\$		715	75

L'augmentation des dépenses d'entretien de la voie a été causée par la substitution des rails d'acier aux rails de fer sur une partie de la voie pour l'améliorer, et par la construction d'une nouvelle et commode gare, et des hangars au fret à Beaver Bank et une remise à foin à la station de Newport.

La voie et tous les ouvrages dépendant du chemin ont subi les réparations ordi-

naires et nécessaires, et ont été entretenus en bon état.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. POTTINGER,

Surintendant en chef.

\$25 327 52

	Av.	Montant, exercice ter- miné le 30 juin 1887.	\$ cts. 7,966 42 16,209 32 1,151 84 28,327 58	714 75 26,042 33	
EMENT DE WINDSOR.	ainé le 30 juin 1887.	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Transport des voyageurs	Balauce	מממטת ת ת
BRANCHE	ercice tern	Exercice précédent.	\$ cts. 8,105 09 14,401 18 1,151 84	23,658 11	•
er d'emi	, pour l'ex	Exercice terminé le 30 juin 1887.	\$ cts.	26,042 33	
N° 1.—CHEMIN DE FER D'EMBRANCHEMENT DE WINDSOR.	COMPTE DU REVENU, pour l'exercice terminé le 30 juin 1887.	Dépenses.	\$ cts. 19,229 49 Entretien de la voie et des travaux d'art	Balance 26,042 33	THE THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPER
64	r F	Exercice precedent.	\$ cts.	4,428 62 23,668 11	and the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of th

R. B. BOGGS, Comptable, E. de W.

Examiné, THOMAS WILLIAMS, Compțable en chef et trésorier. Moncron, N.-B., 30 juin 1887.

# Nº 2.—CHEMIN DE FER D'EMBRANCHEMENT DE WINDSOR.

ENTRETIEN de la voie et des travaux d'art.

\$ cts.  5,479 23 Réparations à la voie  1,721 78 Raîle et attaches  5,752 92 Traverses  269 07 Ponts  38 01 Signaux  38 25 Ponceaux et garde-bestiaux  696 03 Bâtiments et plateformes  20 70 Cadenas d'aiguilles  21 3,429 45 Clôturage  22 30 Wagons à bras  20 14 Outillage et réparations  20 14 Chasse-neige et flangers.	Montant.
1,127 91 Bureau du comptable et dépenses Bureau du comptable et dépenses	4,943 94 2,874 50 899 79 65 33 18 80 2,931 55 24 15 4,545 34 18 26 173 06 578 45

R. B. BOGGS, Comptable, Emb. de Windsor.

Moncton, N.-B., 30 juin 1887.

Examiné.

THOMAS WILLIAMS, Comptable en chef et trésorier.

### Nº 3.—CHEMIN DE FER D'EMBRANCHEMENT DE WINDSOR.

ETAT mensuel des recettes—Un tiers.

Mois.	Voyageurs.	Fret.	Malles.	Totaux.
	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.
1886 -Juillet	919 72 1,052 06 809 97 677 38 574 14 631 74 421 52 355 03 431 08 539 87 608 18 945 73	1,016 31 1,016 95 1,841 05 1,842 09 2,108 93 1,377 84 939 21 924 36 1,424 52 1,420 61 1,197 61 1,099 84	96 91 96 91 96 90 96 91 96 90 96 91 94 45 94 45 95 68 95 68	2,032 94 2,165 92 2,747 92 2,616 38 2,779 97 2,106 49 1,455 18 1,950 06 2,056 16 1,901 47 2,141 25

R. B. BOGGS,

Comptable, Emb. de Windsor.

Moncton, N.-B., 30 juin 1887. Examiné,

THOMAS WILLIAMS,

Comptable en chef et trésorier.

# Nº 4.—CHEMIN DE FER D'EMBRANCHEMENT DE WINDSOR.

DT	. Вп	BILAN GÉNÉRAL.			Av.	
1887. 30 juin.	Ch. de fer de Windsor et Annapolis Compte des approvisionnements	\$ cts.  2,595 94 6,278 18  8,874 12	1	Chemin de fer Intercolonial Compte fédéral	\$ 2,382 6,492 8,87	

R. B. BOGGS,

Comptable, Emb. de Windsor.

Moncton, N.-B., 30 juin 1887.

Examiné, THOMAS WILLIAMS, Comptable en chef et trésorier.

### CHEMIN DE FER D'EMBRANCHEMENT DE WINDSOR.

Bureau de l'ingénieur en chef, Moncton, N.-B., 24 octobre 1887.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur l'entretien de l'embranchement de Windser, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1887.

La longueur de l'embranchement est de 32 milles.

#### VOIE.

On a remplacé les vieux rails en fer, sur un parcours de trois milles, par des rails en acier de 56 livres pesant à la verge.

#### VOIE D'ÉVITEMENT.

Une voie d'évitement a été construite à Mount-Uniacke et une autre à la balastrière près de Windsor.

#### TRAVERSES.

Onze mille deux cent trente-sept traverses ordinaires, et treize assortiments de traverses de garage ont été renouvelés durant l'exercice.

#### SIGNAUX.

Tous les siguaux ont été réparés et peinturés.

#### CLÔTURES.

Sur l'espace de huit milles on a remplacé les anciennes clôtures en bois par d'autres en fil de fer barbelé et fil de fer en treillis. On a réparé les anciennes clôtures de perches.

#### BATIMENTS ET PLATEFORMES.

Une nouvelle gare a été construite à Beaver-Bank.

Un hangar pour le foin a été construit à Newport.

Une nouvelle plateforme de chargement a été construite à Grove's-Road. La plateforme pour le fret et les voyageurs à Ellershouse a été renouvelée.

Les réparations nécessaires ont été faites aux stations de la jonction de Windsor, de Newport et de Windsor.

#### PONTS, PONCEAUX, ETC.

La maçonnerie des ponts de Sainte-Croix, de Big-Bog et de Jordan, a été examinée et peinturée.

Les bascules des gares de Mount-Uniake et d'Ellershouse ont été parfaitement examinées et réparées, de nouvelles pièces de bois ayant été fournies pour chacune.

Le parc aux bestiaux à Windsor et le planchéiage de la voie dans les rues ont été renouvelés.

La voie est en bon état de service.

Je demeure, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

[1887]

P. S. ARCHIBALD, Ingénieur en chef.

M. D. POTTINGER, Surintendant en chef, Moneton, N.-B.

67

# ANNEXE No 5d.

### CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

### BUREAU DU SURINTENDANT,

CHARLOTTETOWN, 1er septembre 1887.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport suivant sur l'exploitation du chemin de fer de l'Ile du Prince-Edouard, pour l'exercice terminé le 30 juin 1887. Vous trouverez également les états suivants, préparés par le comptable et audi-

teur :-

-				
TATO	1	Comenta	3	000:401
TA.	1.	compte	uu	capital.

2. Compte du revenu.		
3. Frais de traction.	(Extrait no	1.)
4. Dépense des wagons.	<i>"</i>	2.)
5. Entretien de la voie et des travaux d'art.	<b>(</b> "	3.)
6. Dépenses des gares.	<i>(</i> "	4.)
7. Frais généraux.	<i>(</i> "	5.)
	`	-

8. Compte général des approvisionnements.

9. Bilan général.

10. Etat comparatif des moyennes.

#### COMPTE DU CAPITAL.

Les déboursés faits à compte de capital s'élevaient, le 30 juin 1886, à	\$3,735,980	89
le nouvel hangar au charbon et l'agrandisse- ment de la cour à Charlottetown	5,800	00
Total des déboursés jusqu'au 30 juin 1887	\$3,741,780	89

Le nouveau hangar au charbon a 60 pieds de long par 30 pieds de large, avec 24 pieds de poteaux. Il est situé au nord de l'ancien hangar au charbon dans la cour de Charlottetown. C'est un hangar qui rendra de grands services. On a construit une voie jusque dans l'intérieur afin d'y décharger les wagons.

Des milliers de charges de fascines et 4,000 verges cubes de terre ont servi à remplir l'espace à l'intérieur de l'épaulement. Plusieurs voies de garage ont été posés sur le terrain ainsi formé, et rendent de grands services, parce que de nouvelles voies

étaient devenues bien nécessaires.

#### COMPTE DU REVENU.

Les recettes brutes du dernier exercice ont été de Celles de l'exercice précédent				
Diminution	\$	280	99	
Con recetter non mille de chamin de fan ent âté comme	~~:4	mand		Laa

Les recettes par mille de chemin de fer ont été comme suit pendant les deux exercices:-

 0 87 9 53

68 [1887]

ETAT.		
	Voyageurs transportés.	Recettes.
1885-86	. 120,374	\$62,079 81
1886–87	. 130,067	66,334 95
t	9,693	\$ 4,255 14
	Tonnes de fret transportées.	Recettes.
1885-86		\$76,281 20
1886–87	53,587	71,152 52
	4.326	\$ 5,128 68

Le nombre de milles par courus par les locomotives a été comme suit pendant les deux derniers exercices :—

1885–86	310,434 316,7 <b>6</b> 3
Augmentation	6,329
Par les convois:— 1885-86	
1886–87	249,848 248,864
Diminution	984
Par les wagons:— 1885-86	1,235,647
1886–87	1,249,892
Augmentation	14,245

#### FRAIS D'EXPLOITATION.

Comparés avec ceux du présent exercice, les frais d'exploitation sont commesuit:—

Diminution	\$	12,506	89
	-		
1886-87		204.237	45
1885-86	\$	216,744	34

Dans ces sommes dépensées pour travaux nouveaux est comprise la somme de \$806.37 pour une maison au chef de gare à la rivière Hunter.

#### VOIE.

Treize cent soixante-douze rails de fer ent été renouvelés.

Il a été employé six milles cent soixante-quatorze éclisses en acier pour remplacer les éclisses en fer qui étaient brisées.

On a posé huit cent cinquante-quatre éclisses en fer et six conssinets en acier. On a fait les fossés nécessaires de surface et des travaux considérables d'essartement.

#### VOIES DE GARAGE.

De nouvelles voies de garage ont été établies aux endroits ci-dessous mentionnés :-

Aux moulins d'Arthur, à l'ouest du Portage, longueur... 276 pieds.

... 410 do do Larkin, do Conway do McNeil do, Ellerslie do ... 335 do

A la traverse Hughes, sur l'embranchement du Cap

Traverse, longueur...... 221 do

A Coleman, la voie d'évitement de McKinnon a été pro-

longée de...... 100 A Colville, la voie d'évitement a été prolongée de...... 50

Dans la cour de Charlottetown les voies de garage ont été augmentées de 1,000 pieds.

A Midgell une voie d'évitement en éperon, de 200 pieds de long, a été posée, portant à 2,412 pieds la longueur des voies d'évitement.

#### TRAVERSES.

Dans le cours de l'année 34,824 traverses ont été posées sur la voie. Vingt-trois paires de traverses d'aiguilles et trente-six loquets d'arrêt, avec cadres d'aiguilles, ont été renouvelés.

#### BALLASTAGE.

Mille cinq cent vingt-six verges cubes de pierraille et 2,868 verges cubes de ballast de gravier ont été distribuées où c'était le plus nécessaire pour maintenir le chemin dans son haut état d'efficacité actuel.

### PCNTS, FOSSES À BESTIAUX, ETC.

Le pont de Big Brook a été réparé, et les culées jointoyées avec du ciment. A l'ouest de Portage, un petit pont de 12 pieds d'ouverture a reçu de nouvelles longrines et de nouvelles pièces de bois pour le tablier.

Les culées du pont de Pawe ont été reconstruites en pierre, et l'ancienne structure a été remplacée par un pont en fer.

Les culées du pont de la rivière Hantley, de Wellington et de Saint-Nicolas ont été jointoyées avec du ciment.

Le pont de Blueshawk a reçu une nouvelle tête de culée en pruche.

On a posé de nouvelles longrines au pont de Mount-Stewart. La maçonnerie a été jointoyée avec du ciment, et 75 tonnes de pierre dure ont été employées aux extrémités du pont.

Au pont Morell, 25 tonnes de bois de pruche ont été employées pour consolider

le côté est.

Aux ponts de Marie, de Pine Brook et de St. Peter, la maçonnerie a été jointoyée avec du ciment.

Le pont de Baldwin's Brook a reçu de nouvelles longrines et de longues tra-

verses.

Le pont de Scrimgeour a reçu un nouveau dessus.

Quatre ponceaux en bois ont été construits.

Quatre fosses à bestiaux ont été construites et 11 réparées. Douze drains en moellons ont été remplacés par des ponceaux en pruche.

#### BATIMENTS ET PLATEFORMES.

A Tignish la couverture en bardeaux de la remise à locomotive a été renouvelée.

A De Blois et Harper, la plateforme de la station a été reconstruite.

A Alberton, la gare a été couverte en bardeau.

A O'Leary des réparations ont été faites à la station et un nouveau plancher posé dans la maison.

A Port-Hill le plancher du bureau a été renouvelé.

A Bloomfield on a posé de nouveaux cabinets d'aisance.

A Summerside le hangar à marchandises sur le quai a été parfaitement réparé. Le bâtiment a été élevé de deux pieds et le côté faisant face à l'eau a été lambrissé. Le bâtiment a été peinturé, des portes posées et le tout mis en bon état. Une nouvelle plateforme de 125 par 14 pieds a été posée sur le côté est de ce bâtiment. Quatre tonnes de bois de planche ont été posées à l'extrémité du quai pour briser la force des vagues contre le hangar aux marchandises. On a fait des changements au bureau pour la vente des billets, qui est maintenant plus commode. La plateforme de la station a été réparée. De nouveaux seuils ont été posés sous la chambre aux bagages. Une partie du toit de la remise aux locomotives a été renouvelée.

A Kensington une nouvelle bascule a été posée ainsi que de nouveaux cabinets

d'aisance.

A Blueshawk la plateforme a été reconstruite.

A Frectown de nouveaux cabinets d'aisance ont été posés.

A la ligne de comté un nouveau parc à bestiaux a été construit.

Au Cap Traverse un caisson de pruche a été construit sur le coin de la remise aux locomotives pour empêcher la mer d'affouiller les fondations.

A Hunter River, une habitation a été construite pour le chef de station. Le hangar au charbon a été recouvert en bardeaux, et d'autres réparations nécessaires ont été faites.

A Charlottetown on a renouvelé la couverture en bardeaux des bâtiments qui en avaient besoin. Le toit en goudron et gravier de la station a été renouvelé avec une couverture genre "Sparham." Le bâtiment est parfaitement réparé, et a reçu deux couches de peinture à l'extérieur, et l'intérieur a été peinturé et blanchi. Un nouveau plafond a été posé dans la salle d'attente des dames, et les murs des deux salles d'attente ont été peinturés. Les murs et plafonds de tous les bureaux dépendant de

la station ont été blanchis et repeinturés.

Une grande fenêtre en pente a été posée dans le toit de la remise aux locomotives. Le toit en gravois de cette remise a été examiuê et réparé, et six cheminées en fer ont été renouvelées. Cinq mille cinq cent quatre vingt-dix huit pieds de planches ent servi à réparer le plancher de la remise aux locomotives, et 4.800 pieds dans la boutique des charpentiers, et de nouvelles portes ont été posées pour la supporter. Une nouvelle fosse pour vider les locomotives a été construite et une autre a été recouverte en brique et en ciment de Portland. Un égout en planche, de 250 pieds de long, et de 2 pieds 6 pouces par 2 pieds, a été fait pour emporter l'eau venant de la plaque tournante et des fosses aux locomotives jusqu'à la rive, et les murs ont été lambrissés jusqu'à 4 pieds et peinturés.

Le plancher de la chambre aux machines a été partiellement renouvelé avec de la planche de trois pouces. Sept fenêtres du côté sud de la remise aux locomotives ont été couvertes avec un treillis en fil de fer. Le hangar au charbon a reçu 8 nouveaux tirants et dix entretoises transversales, et le lâtiment a été consolidé de toute

manière.

La remise aux locomotives de Mount Stewart a été réparée. La couverture en

bardeau du hangar au charbon a été renouvelée, et le bâtiment réparé.

Le parc aux bestiaux a aussi été réparé. Une nouvelle porte et de nouveaux rouleaux ont été placés dans le hangar aux marchandises.

Les stations de Morell et St. Peter ont été couvertes de nouveau en bardeaux.

Le bureau de Morell a reçu un nouveau plancher.

La station de St. Peter a été blanchie et peinturée, et le plancher de la salle d'attente a été réparé.

A Souris le toit de la remise aux locomotives a été en partie recouvert en bar-

deaux, et d'autres réparations ont été faites aux bâtiments.

Une nouvelle plateforme en planche de trois pouces a été posée à cette station. De nouvelles roulettes et tiges ont été posées à toutes les portes du hangar aux marchandises sur le quai. Un puits a été creusé à cette station. A la voie d'évitement 48, une plateforme a été construite.

A Baldwin on a construit une nouvelle station à signaux.

A. 1888

A Georgetown on a renouvelé environ la moitié du hangar au charbon. On a aussi réparé la remise aux locomotives qui avait été endommagée par le feu dans la nuit du 26 janvier dernier.

Une nouvelle fosse a été creusée dans la remise aux locomotives.

Les stations de Royalty Junction, de Mount Stewart, de Cardigan, Georgetown, Morell et Bear River ont été blanchies à l'intérieur.

#### QUAIS.

Les réparations nécessaires ont été faites au quai de Summerside. Dix wagons de pierre ont été employés à réparer un affouillement qui s'était fait en novembre.

A Charlottetown, 30 tonnes de pruche, 30 tonnes de pierraille et deux wagons de fascines ont été employés à réparer le côté ouest du quai. 2,000 pieds de planche de 3 pouces ont servi à réparer le chemin conduisant au quai.

A la baie Saint-Pierre, 400 verges de roche, 17, wagons de fascines et 40 wagons

de terre ont servi à réparer l'épaulement.

Le quai de Souris a été réparé. Douze défenses ont été renouvelées, et 3,000 pieds de planches de 3 pouces ont servi à réparer le plancher supérieur et l'approche. Quatre wagons de fascines et 100 tonnes de roche out été employés à réparer l'affonillement de l'approche du quai.

A Georgetown, 75 tonnes de roche et 3 wagons de fascines ont été employés à

réparer l'affouillement produit par les hautes mers.

#### CLÔTURES.

Il a été fait environ  $38_{16}$  milles de nouvelles clôtures en fil de fer barbelé.

On a reconstruit mille neuf cent cinquante pieds de clôtures en planches, 148 pieds de clôtures en perches, 500 pieds de clôtures en palis, et 2,300 pieds de clôtures-paraneige. On a réparé  $1\frac{1}{2}$  mille de clôtures en planches, et  $2\frac{1}{2}$  milles de clôtures-paraneige (brûlées ou abattues par le vent). On a renouvelé cent vingt-deux barrières et 216 poteaux de barrières.

#### SÉMAPHORES, SIGNAUX, ETC.

Tous les sémaphores, cadres d'aiguilles, indicateurs, signaux têlégraphiques, et lampes à l'extérieur ont reçu l'attention nécessaire, et sont en bon état.

#### APPROVISIONNEMENTS.

Les achats de fournitures durant l'exercice se sont élevés à \$59,403.38. La valeur des approvisionnements restant au 30 juin 1887, était comme suit :

Approvisionnements généraux	\$ 66,410 33
Charbon	5,070 89
Rails et attaches	34,741 79
Vieux matériaux pouvant servir	

Total ...... \$114,155 01

Ces achats ont été faits pour la plus grande partie par soumissions et marchés, conformément à la pratique suivie dans les années précédentes.

Je vous transmets un état des accidents arrivés sur ce chemin de fer durant

l'exercice

C'est avec grand plaisir que je constate que la chaussée, les bâtiments et le matériel roulant sont en bon état.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

### J. UNSWORTH,

Faisant les fonctions de surintendant.

M. Collingwood Schreiber,

Ingénieur en chef et gérant général des chemins de fer de l'Etat, Ottawa.

[1887]

	<u> </u>			
Av.	\$ cts.	5,800 00	diteur.	
N° 1.—CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-ÉDOUARD. Compte du capital.	\$ cts.   1886. 3,735,980 89   30 juin   Reçu du gouvernement fédéral	1887. 30 juin Reçu du gouvernement fédéral Reçu du gouvernement	W. T. HUGGAN, Comptable et auditeur.	
L'ILE D U CAPITA	1886. 30 juin	1887. 30 juin		
FER DE L'ILE DU COMPTE DU CAPITAL	į.	5,800 00		
	1866. 30 juin Coût du chemin et son équipement jusqu'à cette date.	30 juin Dépenses, exercice terminé le 30 juin 1887	CHARLOTTETOWN, I.P.E., 30 juin 1887	
Dr.	9 1866. 30 juin	1887. 30 juin	Сн	٠

Nº 2.—CHEMIN DE FER DE L'IL? DU PRINCE-ÉDOUARD. COMPTE DU REVENU, pour l'exercice terminé le 30 juin 1887.

Ciorra	•	-	,,		100 0		~~	
Exercice	termine le 30 juin 1887.	Ą		66,334 95 71,152 52 17,815 90	155,303 37 48,934 08	204,237 45		
	Recettes.			Transport des voyageurs	115,584 36 Total des recettes 61,189 88 Balance	216,744 34		
	Exercice précédent.		\$ cts.	62,079 81 76,281 20 17,223 35	1-	100		
	terminé le 30 juin 1887.		S cts.	33.56		204,237 45		
COMPLE DO MAI AND PORTE DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLETA DE LA COMPLE	<b>D</b> ¢репзеs.	AND THE RESIDENCE AND ADDRESS OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY		Frais de traction d'après relevé nº 1 Dépenses des wagons	75,006 22 Entretien de la voie et des trav d'art do 5 25,229 70 Dépenses des stations do 4 12,188 04 Frais généraux	Totaux 204,237 45		
The state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the s	Exercice précédent.			\$ cts.	73,006 22 25,229 70 12,188 04	171 0.0	#6 ##1.601% [18	87]

W. T. HUGGAN, Comptable et auditeur.

# N° 3.—CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-ÉDOUARD

Traction (Relevé nº 1).

Exercice précédent.	Détails.	Exercice terminé le 30 juin 1887.
\$ cts.  1,248 83 14,165 59 11,799 68 2,857 12 19,353 84 300 96 1,600 29 51,326 31		15,335 85 11,625 67 2,276 46 24,286 24

## W. T. HUGGAN,

Comptable et auditeur.

CHARLOTTETOWN, I.P.-E., 30 juin 1887.

# N° 4.—CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Dépenses des wagons (Relevé n° 2).

Exercice précédent.	Détails.	Exercice terminé le 30 juin 1887.
\$ cts.  9,855 46 1,109 06 27,944 09 12,385 23 578 41 2,466 14 675 68  54,994 07	Réparations aux voitures à voyageurs.  do wagons-poste et à bagage do wagons à fret et fourgons Gages des conducteurs, préposés aux bagages et serre-freins Huile et chiffons pour étoupage Menus articles et combustible Divers	\$ cts. 9,262 08 1,219 24 7,036 53 12,777 75 540 19 2,353 95 735 22 33,924 96

## W. T. HUGGAN,

Comptable et auditeur.

### N° 5.—CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

ENTRETIEN DE LA VOIE ET DES TRAVAUX D'ART—(Relevé nº 3).

Exercice précédent.	Détails.	Exercice terminé le 30 juin 1887.
8,789 78 4,823 03 1,153 17 4,812 36 1,714 55	Appointements des mécaniciens, commis, frais de bureau et de voyages	41,479 97 3,448 65 6,773 18 8,572 59 1,897 96 6,525 39 2,689 00 4,503 45

### W. T. HUGGAN,

Comptable et auditeur.

CHARLOTTETOWN, I.P.-E., 30 juin 1887.

# Nº 6.—CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Dépenses des stations-(Relevé n° 4).

Exercice précédent.	Détails.	Exercice terminé le 30 juin 1887.
\$ cts.		\$ cts.
18,982 39 6,247 31	Appointements et gages des chefs de gare, commis, télégraphistes, préposés au bagage, gardiens de cour, aiguilleurs, gardiens et journaliers	19,099 88 6,221 50
25,229 70		25,321 38

### W. T. HUGGAN,

Comptable et auditeur.

# N°. 7.—CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

FRAIS GÉNÉRAUX—(Relevé nº 5).

Exercice précédent.	Détails.	Exercice terminé le 30 juin 1887.
\$ cts.		\$ cts.
5,466 83	Appointements du surintendant, du chef de train, et des commis, frais de bureau et de voyage	5,273 94
5,236 78	Appointements du comptable et de l'auditeur, des payeurs, des caissiers et des commis, frais de bureau et de voyage	5,228 69
519 08	Annonces.	514 17
164 07	Dommages aux hommes, animaux et effets	362 54
	Télégraphe, (non compris les appointements des télégraphistes)	
309 48	Divers	228 13
12,188 04	Totaux	12,147 56

# W. T. HUGGAN,

Comptable et auditeur.

# N° 8.—CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

COMPTE des approvisionnements, pendant l'année terminé le 30 juin 1887.

***************************************		_	
1886.	Dr.	\$ cts.	\$ ets.
30 juin	Balance reportée		103,333 77
1887. 30 juin	Achats durant l'année. Frais d'autres ministères. Bordereaux	59,403 38 9,665 74 2,578 17	71,647 29
1887.	Av.		174,981 06
<b>3</b> 0 juin	Distribution durant l'année		60,826 05
	Matériel ordinaire   \$66,410 33   Combustible   5,070 89   Rails et attaches disponibles   34,741 79   Vieux matériel pouvant servir   7,932 00		114,155 01

## W. T. HUGGAN,

Comptable et auditeur.

## Nº 9.—CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

DT.

BILAN GÉNÉRAL.

Av.

Matériel général	2,592 20 1,019 00 192 13 46 43 30 00	Compte fédéral	\$ cts. 118,416 73 4,247 04
Juge Weatherbee Sidney Grey Ministère des postes	25 00 4,604 00		
Total	122,663 77	Total	122,663 77

# W. T. HUGGAN,

Comptable et auditeur.

# N° 10.—CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

ÉTAT COMPARATIF des moyennes, pour l'exercice terminé le 30 juin 1887.

	1	
Détails.	1887.	1886.
Longueur de la ligne	316,763 258,457	210 310,434 249,848 1,235,647
Recettes des locomotives, par mille	ts 49.02	50·11 740·87
	42 71 45·82 11·47	39·90 49·03 11·07
Dépenses des locomotives, par mille:— Gages des mécaniciens, chauffeurs et nettoyeurs Combustible Huile, suif, chiffons et menus approvisionnements Réparations aux locomotives Eau et réparations aux réservoirs Divers	3.67 .72 7.67	4.56 3.80 .92 6.24 .10
Appointements du mécanicien-chef, frais de voyage et de bureau	17:45	16 ·13
Total Ce	nts 17 84	16 5
Traction, par locomotive et par mille	10·71 24·09 7·99	16.53 17.71 23.52 8.13 3.92
Total, locomotive, par milleCe	nts 64.47	69.81
Traction, par train et par mille	13.13	20 · 54 22 · 01 29 · 22 10 · 10 4 · 86
Total, trains, par mille	-	86.7
	\$ 972.56	1,032-1

# W. T. HUGGAN,

Comptable et auditeur.

### CHEMIN DE FER DE L'ÎLE DU PRINCE-EDOUARD,

BUREAU DU MÉCANICIEN-CHEF,

CHARLOTTETOWN, 26 août 1887.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous soumettre les états et relevés suivants, qui montrent les opérations du département des mécaniciens de ce chemin, pour l'exercice terminé le 30 juin 1887 :

A.—Relevé mensuel des frais de traction.

B.—Relevé du service et de la consommation des locomotives.

C.-Relevé mensuel du service des wagons.

D.—Etat du nombre des locomotives, wagons et chasse-neige.

E.—Etat comparatif des dépenses du département des machines, pour les exercices 1885-86 et 1886-87.

En référant à l'état D l'on verra que le matériel de locomotives, de wagons et de chasse-neige dont on a fait l'acquisition au compte du capital, consiste actuellement en :—

21 locomotives.

17 voitures à voyageurs, lère classe.

15 " 2ème " et à bagage.

3 wagons-poste et fumoirs.

175 wagons fermes.

125 wagons-plateformes.

3 fourgons de conducteurs.

1 voiture de payeur.

8 chasse neige.

7 flangers.

Il me fait plaisir de constater que le matériel roulant a été bien entretenu et qu'il est en bon état.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

### J. UNSWORTH,

Mécanicien-chef et garde-magasin.

Collingwood Schreiber, écr.,

Ingénieur en chef et gérant général des chemins de fer du gouvernement, Ottawa. A.—Relevé des frais de traction

		E	L.—KELI	eve des :	irais de	traction
	par les n com- ge.			Co	oût de	
Mois.	Milles parcourus par les locomotives, non com- pris le ballastage.	Gages des méca- niciens.	Gages des méca- niciens. Combustible.		Réparations.	Eau, y compris les réparations aux pompes et aux réservoirs.
		\$ cts.	\$ cts.	\$ ots.	\$ cts.	\$ cts.
1886—Juillet	33,337	1,382 55	1,136 13	203 82	2,037 45	30 81
Août	29,998	1,259 04	832 25	206 83	1,832 27	75 92
Septembre	29,768	1,249 05	903 80	202 58	1,937 35	6 05
Octobre	<b>30,05</b> 0	1,224 74	932 62	207 20	2,092 54	4 34
Novembre	29 103	1,272 49	997 66	212 71	1,974 11	40 51
Décembre	18,975	1,049 28	768 66	147 73	2,384 88	64 29
1887—Janvier	23,323	1,389 07	946 71	201 71	2,215 76	<b>64</b> 04
Février	21,320	1,269 92	961 70	180 98	1,870 16	68 77
Mars	27,114	1,462 52	1,313 47	194 13	2,600 30	90 17
Avril	22,143	1,312 43	936 74	156 65	2,020 62	45 33
Mai	21,648	1,135 54	963 89	175 01	1,906 73	36 04
Jain	29,984	1,329 22	932 04	187 11	1,414 07	21 58
Totaux	316,763	15,335 85	11,625 67	2,276 46	24,286 24	547 85

DU PRINCE-EDOUARD.

DES MACHINES.

51 Victoria.

pour l'exercice terminé le 30 juin 1887.

			Co	ût m <b>o</b> yen	par mille p	arcouru.		
Divers. y compris les dépenses du bureau et des remises aux lo- comotives.	Total.	Mécaniciens.	Combustible.	Huile, suif, etc.	Réparations.	Esu.	Біvегв.	Total.
		Cts.	Cts.	Cts.	Ots.	Cts.	Cts.	Cts.
\$ cts.	\$ cts.	1 1	3.41	0.61	6 -11	0.09	0.63	15.00
210 46	5,001 22	1	2.78	0 .69	6.11	0.25	0.75	14.77
224 35	4,430 66		3.03	0,68	6.21	0.0	0.41	14.85
122 20	4,421 03		3.10	0.69	6.9	0.0	0.63	l .
190 24	4,651 6	1	3.43	0.73	6.7	8 0.1	1	
271 39	4,768 8 4,605 4	1	ا ا	0.78	12.5	0 3		1
190 57	5,021 3		1	0.80	9 .4	90 0.	1	1
204 07			11	0.8	5 8.1	77∫ 0.	1	1
196 10	1		1	0.7	2 9.	i	33 0.6	1
163 97 277 92	1	1	1	0.7	9.		21 1.2	
205 8	1	4	4 4.45	0.8		·	.07 0.	
205 1	1 '	1	3.11	0.	63 4	72 0	.07	
2,462 2	_	_	3.6	7 0.	72 7	.67	.17 0.	78 17

J. UNSWORTH,

Mécanicien-chef et garde-magasin.

A. 1888

A. 1888

# CHEMIN DE FER DE L'ILE

DÉPARTEMENT

B.—Relevé du service et de la consommation

	eur.	P	arcours d	les trains		Parcours des locomotives.			
Mois.	Heures sous vapeur.	Voyageurs.	Fret et mixte.	Ballastage.	Eclaireurs.	Avec convois.	A vide.	Pour les garrages.	Total.
886—Juillet	3,768	12,181	15,735	789		28,705	85	 5,366	34,156
Août	3,855	11,442	13,433	3,165	5	28,045	251	5,160	33,45
Septembre	3,531	11,127	13,335	895	22	25,379	148	5,136	30,66
Octobre	3,485	10,626	14,039	484	28	25,177	28	5,329	30,53
Novembre	3,567	9,948	13,554	478	48	24,028	167	5,386	29,58
Décembre	2,598	1,103	13,402	56		14,561	108	4,362	19,03
887—Janvier	3,287	2,380	14,806	141	1,875	19,202	52	4,210	23,46
Février	3,003	2,379	12,515		2,636	17,530	90	3,700	21,32
Mars	3,932	2,619	15,571		3,910	22,100	395	4,619	27,11
Avril	3,125	2,886	13,723	46	1,040	17,695	238	4,256	22,18
Mai	3,159	2,994	14,065	1,007	68	18,134	164	4,551	22,84
Juin	4,006	11,266	13,735	2,404	·	27,405	118	5,275	32,79
Totaux	41,316	80,951	167,913	9,465	9,632	267,961	1,844	57,350	327,15

# Documents de la Session (No. 8.) 51 Victoria.

DU PRINCE-EDOUARD.

DES MACHINES.

des locomotives, pour l'exercice terminé le 30 juin 1887.

Parcours total.		Moyenne parcours	đe	Consc	mmation	1.		nsomma milles p ar les l		ives.
Wagons. Chasse-neige.	pare	Milles par heure sous vapeur. D es wagons	par mille de locomotives.	houille. Chopines	d'haule.	Livres de chif-	fons. Boisseaux de	Chopines d'huile.	Livres de suif.	Livres de chif- fons,
138,907 146,794 121,602 131,742 118,563 83,472 72,699 65,766 85,041 81,450 118,747 142,195	5	1 1	4·38 3·96 4·31 4·00 4·39 3·08 3·13 3·67 5·19 8·4·33 1.3·99	10,578 10,473 10,491 10,817 8,065 9,502 9,808 12,087 9,064 10,351 12,249	1,138 1,163 1,121 1,129 760 996 1,021 1,054 786 977 1,224	<u> </u>	505 31 499 34 458 3 486 3 325 4 404 423 366 407 500 5,160	1.15 3 4.35 3 4.35 3 6.56 5 12.37 1 40.49 46.00 44.57 40.84 45.30 37.34	.40 3. .79 3. .67 3 3.81 3 3.98 3 4.24	26 1.41 10 1.50 108 1.62 100 1.50 1.24 1.62 1.351 1.77 1.324 1.73 1.43 1.44 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50 1.50

J. UNSWORTH, Mécanicien-chef et garde-magasin.

84

# CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

# DÉPARTEMENT DES MACHINES.

C.—Relevé mensuel du service des wagons, pour l'exercice expiré le 30 juin 1887.

Mois.	Voitures de Ire classe.	De sec'nde classe et à bagage.	Wagons- poste et wagons- fumoirs.	Wagons fermés, à bestiaux et â foin.	Wagons- plate- formes.	· Total.
Company of Property States States States of States States						
1886—Juillet	34,115	30,664	9,930	46,059	18,139	138,907
Août	29,432	30,731	8,289	52,443	25,899	146,794
Septembre	26,131	27,971	7,295	46,071	14,134	121,602
Octobre	27,479	27,990	14,466	49,676	12,131	131,742
Novembre	23,160	27,275	5,847	56,090	6,191	118,563
Décembre	15,004	17,270	6,487	37,351	7,360	83,472
1387—Janvier	16,209	17,350	9,152	22,615	7,373	72,699
Février	14,428	14,854	9,495	15,884	11,105	65,766
Mars	16,632	15,547	10,259	22,282	20,321	85,041
Avril	15,571	16,068	11,842	24,776	13,193	81,450
Mai	16,966	16,391	13,100	49,033	23,257	118,747
Juin	26,788	27,729	10,900	41,627	35,151	142,195
Totaux	261,915	269,840	117,062	463,907	194,254	1,306,978
Moins—Ballastage		4,343	2,635	201	49,907	57,086
Balance	261,915	265,497	114,427	463,706	144,347	1,249,892

# J. UNSWORTH, Mécanicien-chef et garde-magasin.

# CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

# DÉPARTEMENT DES MACHINES.

D.—Etat indiquant le nombre de locomotives et les diverses classes de wagons et chasse-neige disponibles le 30 juin 1886 et 1887.

	-				-			-	-			
	Locomotive?.		Class	ification	ı des	wag	ons	i.		e.		
Détails.		lre classe.	2e classe et bagage.	Poste et fumoirs.	Fermés et A bestia'x	Platefor- mes.	Fourgons.	W.du bay.	Total.	Chasse-neige	Flangers.	Total.
Disponibles le 30 juin 1886, propres au service do condamnés	21	17	15	3	175	123 2		1	337 2	8	7	15
Total du matériel, 30 juin 1886	21	17	15	3	175	125	3	1	339	8	7	15
Condamnés le 1er juillet 1886 do durant l'année						2 5			2 5			
Moins-reconstruits						2			7 2			
Ajoutez-propres au service et en réparations	21	17	15	3	175	120		1	5 334		7	15
Total du matériel, le 30 juin 1887	21	17	15	3	175	125	3	1	339	8	7	15
4 4 4	ł.	1	1	ł	į.	1	ł	1	1	ł	t. :	

# J. UNSWORTH,

Mécanicien-chef et garde-magasin.

# CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-EDOUARD.

## DÉPARTEMENT DES MACHINES. .

E-Etat comparatif des dépenses du département des machines, pour l'exercice terminé le 30 juin 1887.

		arquinos missang			1887,	1886.
Milles parcouru do do do	wagons	8			258,457 316,763 1,249,892 27,285	249,848 310,434 1,235,647 12,754
Coût des répar do de la mai do des répar do		le et des chif à voyageurs poste et wag	fons pour étou cons-fumoirs	page	\$ cts. 56,534 30 17,517 85 540 19 9,262 08 1,219 24 7,036 53	\$ cts. 51,326 31 38,908 61 578 41 9,855 46 1,109 06 27,944 09
Frais de tractic do do	on par 100 milles pa do do	rcourus par do do	locomotive	5	21 87 17 84 4 52	20 54 16 53 4 15
Coût des répar do do	rations aux wagons, do do	par 100 mill	les parcourus pa do do	ar les convois locomotives wagons	6 77 5 53 1 40	15 57 12 53 3 14
Coût de la mai do do	n-d'œuvre, de l'hui do do	ie et des ch milles do do	iffons pour éto parcourus par do do	oupage, par 100 les convois locomotives wagons	20 17 04	23 18 04
po v	voitures à voyageurs vagons-poste et wa vagons à fret et fou	gons-fumoirs			3 58 47 2 72	3 94 44 11 18

# J. UNSWORTH,

Mécanicien-chef et garde-magasin.

# CHEMIN DE FER DE L'ILE DU PRINCE-ÉDOUARD.

Tableau des accidents arrivés sur le chemin de fer de l'Île du Prince-Edouard pendant l'année expirée le 30 juin 1887.

	Verdict du coroner.			Pas d'enquê- te.
	Résultat.	Blessé à la figure au contact d'un des rails de la voie d'évite- ment.	Entorse à la cheville.	Jambe gauche ecraseestdechi- ree depuis le mi- lieu de la cuisse jusqu'à la che- ville par l'aile- ron du flanger; coupures à la m a in gauche; légiousinterres;
A COLUMN TOWNS OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON O	Détails de l'accident.	Express Ino. McDonald A. J. McLaine 13 Mount Stewart Albert Prowse Employé Tombe de la loco- Blessé à la figure qu'on arrête le des rails de la train, après voie d'évite-	stat. de Mount Stewart. En nettoyant le Entorse à la che- wagon - p o s te ville. employé dans les trains nos 1	87.  16. 5.50 p.m. 5 Omnibus. G. W. Hibbett Charles Moore 4 Georgetown Phomas Cherry Plum ni Pendant que le Jambe gauche Pas d'enquêntante de la main recule sun le Grand de la cuisse essate de sauche printe de la cuisse essate de sauche printe de la cuisse essate de sauche printe par l'asile essate de la cuisse essate de la cuisse de sauche par l'asile par l'asile essate de la cuisse de sauche par l'asile par l'asile essate de la cuisse de sauche par l'asile par l'asile essate de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuisse de la cuis
The second second second second	Voyageurs ou employés.	Employ6	op	Ni l'un ni l'autre.
	Noms des victimes.	Albert Prowse	Murdock McLeod	Грошаз Свету
oo jami oo	Lieu de Paccident.	Mount Stewart	Summerside Murdock McLeod	Georgetown
September 1	Nº de la locom.	53	:	4
THE RESERVE OF THE PROPERTY OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF THE PERSON OF	Nom du mécanicien.	A. J. McLaine	100000000000000000000000000000000000000	Charles Moore
	Nom du conducteur.	Jno. McDonald		G. W. Hibbett
	Nature du convoi.	Express		Omnibus.
	No du train.	<u> </u>		D
	Heure de la nuit ou du jour.	1886. 4 sept 8.15 a.m	15 nov	б.50 р.т.
	Date.	1886. 4 sept	15 nov	1887. 16.

# ANNEXE No 5e.

#### CHEMIN DE FER DU CAP-BRETON.

OTTAWA, 16 novembre 1887.

Monsieur,—J'ai l'honneur de faire rapport sur les travaux de construction du

chemin de fer du Cap-Breton exécutés jusqu'à cette date.

Le trace de la Pointe Tupper sur le détroit de Canso par la voie des Grand-Narrows jusqu'à Sydney et North-Sydney ayant été adopté par arrêté du conseil le 29 octobre 1886, il a été immédiatement pris des mesures pour l'exécution des travanx.

On a immédiatement préparé les plans d'une partie du quai de la Pointe Tupper de 40 pieds sur 80, et le 30 octobre 1886 on demandait par la voie des journaux des soumissions qui devaient être présentées le ou avant le 3 novembre de la même année. Six soumissions ont été offertes, et celle de M. O'Donohue étant la plus basse (\$6,000) a été acceptée; le dépôt nécessaire ayant été fait, le contrat d'entreprise a été passé le 11 novembre 1886. L'entrepreneur se mit immédiatement en devoir de se procurer le bois et les pilots nécessaires, mais sans pouvoir y réussir avant le printemps suivant. La construction proprement dite a commencé le 23 juin 1887, et a progressé lentement mais sans contretemps. Les circonstances n'ayant pas permis l'achèvement de l'entreprise à l'époque spécifiée, M. O'Donohue a demandé, et il lui a été accordé du délai, et le 22 octobre 1887, l'ingénieur local ayant rapporté les travaux achevés et bien faits, le certificat final a été livré.

Aussitôt que le tracé par la voie de Grand-Narrows a été adopté, les arpentages ont commence, et de bonne heure en décembre 1886, les plans, profils, devis et autres données, pour la section de l'est entre Grand Narrows et Sydney, distance d'environ quarante cinq milles, étaient en état d'être examinés par les entrepreneurs. Le 15 décembre 1886, des soumissions ont été demandées par la voie des journaux, pour le 12 janvier 1887. Vingt et une soumissions ont été reçues. Celle de MM. Sims et Slater étant la plus basse, a été acceptée. Après avoir fait le dépôt nécessaire et signé le contrat d'entreprise le 28 janvier 1887, ils ont commencé les travaux le 12 février suivant. Il n'a pas été mis dans l'exécution des travaux cette vigueur que j'aurais aimé à voir, et l'administration non plus que l'organisation n'ont pas été ce qu'elles auraient dû être, surtout en ce qui concerne la maçonnerie; on ne s'est pas non plus occupé assez des clôtures. Il en est résulté que les travaux n'ont pas avancé assez pour pouvoir être terminés à l'époque fixée par le contrat. Les rapports portent à \$204,458 la valeur de l'ouvrage fait jusqu'à ce jour.

La contrée que traverse la section de l'ouest entre la Pointe Tupper et Grand-Narrows, est plus variée et plus ouverte que celle que parcourera la section de l'est, ce qui a nécessité une beaucoup plus grande source de travaux préliminaires avant la détermination finale du tracé, mais vers la fin de mai 1887, les renseignements à fournir aux entrepreneurs pour la section de l'ouest, longue de quarante-six milles, étaient prêts, et le 31 du même mois, on demandait des soumissions pour le 6 juillet suivant. Onze soumissions ont été reçues, celle de MM. Isbester et Reid étant la plus basse. Ces messieurs ayant de l'expérience dans les entreprises de chemins de fer, et possédant les ressources nécessaires pour l'exécution de pareilles entreprises, ont passé contrat le 27 juillet après avoir fait le dépôt nécessaire, et commencé les travaux le 17 août suivant. Il n'a encore été fait que peu d'ouvrage, vu que l'outillage que l'on destinait à ces travaux était occupé à l'embranchement Sault-Sainte-Marie du chemin de fer Canadien du Pacifique. Il en est dernièrement arrivé une forte partie, et tout porte à croire que les entrepreneurs vont être munis de tout ce 90 [1887]

qu'il leur faut et qu'ils se proposent d'organiser les travaux sur une grande échelle. Jusqu'à présent, cependant, il n'a été fait que \$14,525 d'ouvrage, la plus grande partie en déblaiement.

<b>**</b>	illes.
Longueur de la ligne entre la Pointe Tupper et l'endroit d'où partent les embranc ements de Sydney et de Sydney-	
Nord	78 12
do de Sydney-Nord	8
En tout	98

Aussitôt que le tracé définitif a été adopté et les arpentages terminés, M. John McKeen a été chargé d'estimer la valeur des terrains nécessaires le long de la ligne dans la section de l'est, et de faire des arrangements avec les proviétaires partout où il serait possible. Son succès a été remarquable partout à l'exception du voisinage de Sydney, où les propriétaires ont exigé pour leurs terrains des prix considérés exorbitants. Dans tous ces cas, M. McKeen a estimé à la fois la valeur du terrain et les dommages qui résultaient à la propriété, et offert le montant aux propriétaires; mais la plupart ont refusé d'accepter. Les affaires seront des lors réglées en conformité de l'acte des chemins de fer de l'Etat.

On a dejà obtenu un grand nombre de contrats de vente, et on est à prendre les

mesures nécessaires pour en obtenir pour tous les terrains où passora la ligne.

La tête de ligne à Sydney allait être fixée à Fresh-Water-Creek mais les citoyens de Sydney ont représenté que cet endroit n'est pas commode et ne les satisferait pas, et qu'ils fourniraient gratuitement le terrain nécessaire pour le chemin depuis Fresh-Water Creek jusqu'à la Barrack-Point si la tête de ligne était fixée à ce dernier endroit, qui est à un mille et demi plus loin. Le gouvernement s'est rendu à leurs désirs, et m'a donné ordre de pousser le chemin jusqu'à Barrack Point aussitôt que le terrain nécessaire sera acquis à la couronne.

Le gouvernement a également entrepris de pousser jusque dans l'intérieur de la ville l'embranchement de Sydney-Nord aussitôt que la ville aura cédé à la couronne

les terrains nécessaires, ce que la ville s'est déclarée disposée à faire.

A l'ouest de Grand-Narrows, M. John McKeen et M. Duncan McDonald sont occupés à faire l'estimation des terrains. Ils réussissent généralement à s'arranger avec les propriétaires, mais aux deux extrémités de cette division il se rencontre un certain nombre de propriétaires avec lesquels ils ne peuvent s'entendre. Je m'attends que les affaires auront à être portées devant la cour de l'échiquier. L'agent du ministère de la justice est à préparer les contrats de vonte pour tous les terrains relativement auxquels on a pris des arrangements avec les propriétaires.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre obéissant serviteur,

#### COLLINGWOOD SCHREIBER.

Ingénieur en chef et gérant général des chemins de fer de l'Etat.

M. A. P. Bradley,

Secrétaire du département des chemins de fer et canaux.

# ANNEXE No 6.

## CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT.

Bureau de l'ingénieur en chef et gérant général des chemins de fer de l'Etat.

OTTAWA, 10 novembre 1887.

Monsieur,—J'ai l'honneur de faire rapport des progrès accomplis jusqu'à cette date par les chemins de fer qui ont obtenu du gouvernement fédéral une subvention de tant du mille en argent.

Le tableau suivant indique ceux qui sont terminés et ceux qui sont en voie de construction, avec les montants payés dans chaque cas et les sommes qui restent

encore à toucher.

No.	Chemin de fer.	Subvention.	Chemin terminé. — Montant payé.	En voie de cons- truction. Montant payé.	Reste à toucher.	Date des contrats.
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19	Albert Southern Baie des Chaleurs Brockville, Westport et Sault Sainte- Marie Bouctouche et Moncton Belleville et North Hastings Jonction de Beauharnois Atlantique Canadien Caraquette Carquette Comté de Drummond Dominion Lime Co Brié et Huron Elgin, Petitcodiac et Havelock Grand Nord Grand Est Jonction de Guelph Embranchement d'Harvey Irondale, Bancroft et Ottawa	\$ 51,200 620,000 128,000 102,400 22,400 96,000 134,400 (224,000 128,000 96,000 38,400 83,638 19,200 9,600 150,200 160,000	96,000 38,400 19,200	Rien. Rien.	\$ 50,200 350,000 128,000 61,920 96,000 41,536 '54,000 128,000 96,000 15,260 Rien. 8ien. 57,600 Rien. 51,200 9,600 145,000	23 mai 1885. 7 nov. 1885. 16 juillet 1886. 14 sept. 1886. Contrat \(^1\) signer. do \(^2\) d\(^2\) dec. 1885. \(^1\) 2 juillet 1886. 20 janv. 1885. \(^1\) 2 juillet 1886. Contrat \(^1\) signer. 12 oct. 1887. 27 ao\(^1\) 1887. 27 ao\(^1\) 1885. \(^1\) 4 f\(^2\) vier 1885. \(^1\) 4 f\(^2\) vier 1885. \(^1\) 2 octobre 1886. 5 nov. 1887. 2 octobre 1887. 3 octobre 1887. 19 ao\(^1\) 1887.
20	Joggins	1 '	152,000	Rien.	42,400	∫ 30 nov 1886.
21 22 23 24 25 26 27	Kingston et Pembroke L'Assomption Lac Témiscamingue Leamington et Sainte-Claire Montréal et Sorel Jonction de Montréal et Champlain Montréal et Lac Maskinongé	48,000 11,200 25,600 51,200 71,472 30,000	48,000 11,200 30,000	17,400 Rien. 69,922 	Rien. Rien. 8,200 51,200 1,550 Rien. 32,000	ler oct. 1885. 29 sept. 1887. (24 déc. 1884. )26 nov. 1885.

ETAT des sommes payées en argent aux chemins de fer.—Fin.

No.	Chemins de fer.	Subvention.	Chemin terminé. Montant payé.	En voie de cons- truction. Montant payé.	Reste à toucher.	Date des contrats.
ĺ		\$	\$	\$	\$	
30 31 32 33 34	Jonction du Nord et du Pacifique Napanee, Tamworth et Québec NouvBrunswick et Prince-Edouard Central de la Nouvelle-Ecosse Ontario et Pacifique Jonction de Pontiac et du Pacifique. Québec Central Québec et lac Saint-Jean Saint-Louis, Richibouctou Saint-Laurent et Basses-Laurentides Vallée de Stewiacke et Lansdowne Toronto, Grey et Bruce Témiscouata. Ontario-Ouest et Pacifique	108,800 281,600 272,000 211,200 775,095 22,400 217,600 80,000 16,000 498,000 64,000	22,400	Nil. 150,670 60,342 647,284 92,813 Nil. Nil. 110,194	Nil. 16,000 108,800 281,600	22 déc. 1884.

On voit ainsi que sur le nombre de compagnies de chemins de fer qui ont obtenu une subvention de tant du mille en argent, 42 ont passé contrat de construction en conformité des actes de subvention; sur ce nombre 9 ont terminé leur chemin et reçu le montant total de leur subvention, s'élevant en tout à \$507,760, et il en reste 33 dont les travaux sont en voie; 18 sont avancés dans ces travaux et ont reçu \$3,434,897, tandis que 15 ont passé contrat mais n'ont pas fait encore assez de travaux pour recevoir aucune partie de leur subvention.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre obéissant serviteur.

# COLLINGWOOD SCHREIBER,

Ingénieur en chef et gérant général des chemins de fer de l'Etat.

M. A. P. BRADLEY,

Secrétaire du département des chemins de fer et canaux.

# ANNEXE No 7.

DÉPARTEMENT DES CHEMINS DE FER ET CANAUX,

BUREAU DE L'INGÉNIEUR SURINTENDANT,

Montréal, 23 novembre 1887.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur les divers travaux dont j'ai le contrôle, pour l'exercice 1886-87 clos le 30 juin dernier, en conformité de vour lettre n° 72335.

Ces travaux sont : le canal Lachine et le canal Beauharnois sur le fleuve Saint-Laurent, le canal Chambly et l'écluse et le barrage de Saint-Ours, sur la rivière

Richelieu.

Ces canaux ont été maintenus en bon état; aucun accident n'est arrivé et le trafic

n'a subi aucune interruption.

Au présent rapport sont annexés des états des recettes pour amendes, dommages, etc., ainsi que des bordereaux mensuels donnant le maximum et le minimum des niveaux constatés aux extrémités d'amont et d'aval de chaque canal et à chacun des buscs de l'écluse de Saint-Ou:s.

#### CANAL LACHINE.

Ce canal a été fermé le 30 novembre 1886, non pas à cause de la glace, mais à défaut de trafic. L'eau en a été retirée le 21 août 1887 et introduite de nouveau le 4 mai. Le 5 mai au matin la navigation était ouverte. Pendant que le canal était à sec toutes les réparations nécessaires au-dessous du niveau ordinaire de l'eau ont été faites.

Pendant tout le cours de l'année l'eau a été maintenue dans tous les biefs à un niveau favorable pour la navigation en même temps que pour les fins industrielles. Le trafic n'a souffert dans le cours de l'année aucun retard quelconque; et il n'y a pas non plus eu lieu d'imposer aucune amende aux navires qui ont fréquenté le canal, vu qu'il n'y a eu ni dommages causés aux constructions ni violations de règlements; ce qui est, dans une grande mesure, dû à l'application qu'apportent les employés du canal à l'exercice de leurs fonctions.

Le trafic a été actif sur le canal. A part le commerce de l'Ottawa et du Richelieu, une grande partie de celui du bas du Saint-Laurent et des provinces maritimes, passe par le canal et en augmente considérablement le mouvement; le nouveau bassin Nº 1 et le bassin Wellington sont même presque constamment employés par des bâtiments de mer, en contenaut même jusqu'à douze à la fois occupés à décharger-leurs cargaisons de houille, de sucre, de poissons, d'huile, ou de fer, et à prendre en échange des chargements de bois, de phosphate, de farine, de lard et autres marchandises.

Les navires qui fréquentent ces deux bassins peuvent charger jusqu'à un tirant de 18 pieds d'eau; dans tous les autres bassins et par tout le canal proprement dit,

le tirant réglementaire est de 12 pieds.

Toutes les constructions et tous les appareils faisant partie de ce canal ont été maintenus dans le meilleur état possible, excepté le vieux pont tournant situé immédiatement en amont de l'écluse N° 5 à Lachine et qui ne saurait être réparé. Il va falloir le remplacer l'hiver prochain par un pont neuf différent sous le rapport du dessin et des dimensions.

Le pont du chemin de halage à l'entrée de ce qu'on appelait le Priest's Basin, du côté sud du canal, immédiatement en aval de l'écluse N° 3, est dans un état dangereux et devrait être renouvelé.

. 94

La rivière Saint-Pierre qui traverse dans toute sa longueur la contrée connue sous le nom des marais du canal Lachine, de même que la nouvelle tranchée pratiquée dans ces terrains en 1878 par le département, et tous les fossés d'écoulement ont été maintenus en excellent état.

Les machines et appareils destinés à l'éclairage du canal par l'électricité depuis l'entrée d'aval jusqu'à l'écluse N° 3, ont été terminés en juillet 1886. L'éclairage est d'après le système incandescent d'Edison. L'ouvrage a été fait à l'entreprise par la Compagnie Royale de Lumière Electrique, de Montréal, et a été remis aux autorités du canal le 1er septembre suivant. Il y a 160 flambeaux de 50 bougies distribuées à intervalles de 150 pieds, sur la ligne du canal à partir de l'écluse N° 1 jusqu'à l'écluse N° 3, et autour des bassins entre ces deux points.

L'éclairage a été aussi satisfaisant que peut l'être le système incandescent, que je considère mieux approprié à l'éclairage d'intérieurs, mais qui ne peut être comparé pour l'intérieur au système dit arc light. Cette opinion est partagée par le commerce en général, qui préférerait des arc lights, comme dans le port de Montréal. Je suis

d'avis qu'il faudra en venir à adopter ce dernier système.

#### NOUVELLES CONSTRUCTIONS.

#### Bômes dans le bassin à bois.

Dans le cours de l'hiver 4 000 pieds de longueur de barrages flottants ont été construits pour protéger les billots, etc., dans le bassin à bois, à la nouvelle entrée du canal à Lachine.

Sur une longueur de 480 pieds, ces bômes, qui sont très exposés aux vents et aux tempêtes, sont formés de quatre pièces de bois de pin de 12 pouces sur 12 pouces, retenues à 3 pouces les unes des autres par des traverses d'épinette rouge à des intervalles de 6 à 8 pieds, bien boulonnées et assujéties aux extrémités par des chaînes passant autour de ferrures pliées et boulonnées solidement à l'extrémité de chaque bôme.

Le reste de ces barrages, soit, une longueur de 3,520 pieds, sont composés de trois pièces assemblées comme ci-dessus.

Îls ont été mis en place à l'ouverture de la navigation en mai dernier, et ont été d'un grand avantage pour le commerce du bois.

#### Rue du Moulin.

Un crédit de \$10,300 ayant été voté pour macadamiser la partie de la rue du Moulin qui règne entre le pont n° 1 et la rue Saint-Etienne, les travaux ont été commencés en août 1886 et terminés en janvier 1887.

Ces travaux ont été d'un grand avantage non seulement pour les manufactures qui se trouvent sur cette rue, mais encore pour le commerce considérable qui vient de la Pointe Saint-Charles, cette rue offrant la principale entrée de la ville aux commerces de la houille et des animaux.

#### Ponts de piétons.

Des ponts de piétons ont été ajoutés au pont de la rue Wellington et au pont n° 3 de la rue Saint-Gabriel: un pont simple de 5 pieds de largeur au premier et deux ponts de 4 pieds de largeur au second.

Ils ne nuisent aucunement au passage des navires, et sont d'une grande utilité

pour le public, qui en témoigne beaucoup de satisfaction.

#### CANAL BEAUHARNOIS.

Ce canal a été fermé le 1er décembre 1886, et rouvert à la navigation le 3 mai 1887. Il n'y est arrivé aucun accident, et la navigation n'a conséquemment subi aucune interruption dans le cours de l'exercice.

#### ÉCLUSES ET PORTES.

On a construit et posé une paire de vantaux à l'extrémité d'aval de l'écluse n° 12, et une autre à l'extrémité d'amont de l'écluse n° 7.

On a transporté aux ateliers et démonté deux paires de vantaux ; on a commencé une porte pour l'extrémité supérieure de l'écluse  $n^\circ$  10, et toutes les autres portes ont été tenues en bon état.

Les musoirs des écluses nos 7 et 11, qui avaient été avariés, ont été réparés.

#### PONTS.

On a construit et mis en place deux ponts tournants: l'un à l'écluse n° 10 et l'autre à l'écluse n° 11.

On a dû faire des réparations considérables au pont tournant de l'écluse n° 7 et à celui de Saint-Timothée.

On a posé de nouveaux ponts sur les déversoirs de trop-plein aux écluses nos 6 et 7.

Plusieurs ponceaux pour le service des fermes ont été construits sur les fossés latéraux du côté sud du canal; et tous les ponts ont été tenus en bon état.

#### LEVÉES, DIGUES, BARRAGES, ETC,

La digue de Hungry-Bay a considérablement souffert dans le cours de l'année. Il a été déposé sur la longueur de la digue environ deux cents toises de pierre qui seront utilisées pour exhausser cette construction là où il y aura lieu, de façon à amoindrir les dommages causés aux propriétés avoisinantes, en même temps qu'à améliorer la chaussée.

Les levées du canal ont été maintenues en bon état. Les talus ont été réparés. Le chemin de halage, du côté du nord, a été nivelé, macadamisé sur une distance de près de six milles, et recouvert de gravier.

Les puisards d'aqueducs, les décharges et les fossés latéraux ont été nettoyés dans le cours de l'été dernier, et débarrassés de la neige et de la glace au printemps.

Les mauvaises herbes ont été fauchées des deux côtés du canal à la saison convenable.

Trois piliers d'amarrage, l'un de 50 pieds sur 12, et deux de 20 pieds sur 12, ont été construits à l'entrée d'aval du canal.

La jetée à l'entrée inférieure a aussi subi des réparations considérables.

Deux nouveaux poteaux de défense ont été placés aux écluses  $n^{os}$  6 et 8, et une défense a été renouvelée à l'écluse  $n^{o}$  13. Soixante et quinze poteaux d'amarrage ont été posés du côté du nord du canal où il y en avait besoin.

#### BATIMENTS, CLÔTURES, ETC.

Les toits des maisons des éclusiers aux écluses n° 12 et 13, et de la maison de l'éclusier à l'écluse n° 6, ont été recouverts en bardeau. Des chambres ont été faites dans le haut des maisons des éclusiers aux n° 6, 7, 9, 10 et 12. L'intérieur de toutes les maisons a été peinturé à neuf. Les ouvriers chargés des réparations y ont mis près de deux mois.

L'atelier a été lambrissé à l'intérieur en madriers embouvetés. On a posé dans

la scierie une roue pour le halage du bois.

Des maisonnettes de gardiens ont été construites aux écluses nos 6, 7, 8, 9, 11 et 12. Ces petits bâtiments sont bien finis, et ont été peinturés à l'intérieur et à l'extérieur.

Il va falloir approfondir les biefs en aval des écluses nos 11, 12, 13 et 14, et on se propose d'employer à cette fin en mai prochain le nouveau dragueur en voie de construction sur le canal Lachine.

#### CANAL CHAMBLY.

Ce canal a été fermé par la glace le 1er décembre 1886, et a été rouvert le 5 mars 1887. Il n'est arrivé ni accident ni interruption de la navigation; et il n'y a pas eu lieu d'imposer d'amendes ni d'exiger aucun paiement de dommages.

Les travaux exécutés dans le cours de l'exercice se divisent en deux catégories :

Réparations ordinaires, et Travaux imputables sur le revenu.

9 5 [1887]

#### RÉPARATIONS.

Les jetées conductrices aux entrées d'amont et d'aval, à Chambly et à Saint-Jean, qui avaient souffert pendant les crues du printemps 1886, ont subi des réparations considérables.

La jetée de l'entrée d'aval, à Chambly, qui avait été réparée l'automne dernier, a résisté à la crue des eaux de 1887, mais afin de la mieux protéger contre la glace, on a l'intention de revêtir la face de l'ouest, c'est-à-dire celle qui est contre le courant, en madriers de deux pouces posés perpendiculairement.

Quand à celle d'amont, à Saint-Jean, elle a été si maltraitée par la glace du printemps dernier qu'il faut la reconstruire entièrement cet été. Un crédit de \$600 a

été voté à cette fin.

On a fait d'importantes réparations aux ateliers du canal, ainsi qu'aux bâtiments occupés par les employés du canal et à leurs dépendances. Plusieurs de ces bâtiments sont dans un mauvais état et demandent de fortes réparations.

L'ancien atelier situé vis à-vis le bureau du canal, et qui menaçait ruine, a été transporté au chantier du canal, entre les écluses nos 6 et 7, du côté nord-est du

canal, et converti en un bon hangar pour le ciment et autres matériaux.

Quatre paires de vantaux pour les écluses nos 2, 8 et 9 ont été posées dans le cours de l'exercice. Une autre paire de vantaux pour l'écluse n° 4 a été construite

en juin et mise en place le 10 juillet 1887.

Il est à propos de mentionner ici qu'en conséquence des différences de largeur entre les écluses de ce canal, il est nécessaire d'avoir en cas d'accident, au moins huit différentes grandeurs de portes de rechange dont le coût varie de \$800 à \$1,500, mais dans un but d'économie nous utilisons les vieilles portes, qui une fois réparées et mises en place, durent environ dix ans.

L'élargissement du chemin public entre le canal et la ferme de Mullarky, auquel il avait été pourvu dans le budget, a été exécuté dans le cours de l'hiver, mais vu la nature marécageuse du terrain, les travaux ont été difficiles à faire. Ils ont néanmoins été accomplis de manière à satisfaire le public voyageur et particulièrement M. Mullarky, qui depuis des années demandait avec instances l'exécution de ces travaux

vis-à-vis sa propriété.

Le garde corps qui règne entre le pont n° 3 et Saint-Jean, a été réparé comme d'habitude où il était nécessaire, mais à l'avenir au lieu de réparer le garde-corps en bois, qu'il est très dispendieux de maintenir en état, on se propose de le remplacer par un câble d'acier de  $\frac{3}{4}$  de pouce retenu par une ferrure au sommet de chaque piquet. Cela ne coûtera pas plus que le garde-corps en bois et durera beaucoup plus longtemps.

A la clôture de la navigation, le 1er décembre dernier, des garde-corps provisoires ont été placés aux abords des trois ponts publics du canal pour empêcher les

accidents pendant l'hiver.

Dans le cours de l'hiver un pont tournant de chemin de fer a été construit sur le canal par la Compagnie du chemin de fer Atlantique et Nord Ouest entre l'écluse n° 1 et le pont de Jones, à Saint-Jean, en conformité des plans soumis au préalable à l'approbation du département. La construction de ce pont n'a nui en rien à la navigation du canal.

Les levées, écluses, portes, aqueducs, ponts et fossés, ont été réparés partout où

il y a eu besoin, et de façon à assurer parfait service.

Un cordon en bois de 2,500 pieds de longueur sur 1 pied de côté a été posé sur le sommet du mur du côté sud entre les écluses nos 6 et 7.

Sept mille trois cent quatre vingts pieds de fossés ont été nettoyés.

Neuf ponts sur le chemin public et sur le chemin de halage ont été reconstruits en partie et réparés.

Les toits des maisons des éclusiers des écluses nos 7, 8 et 9, de même que celui de la maison du gardien du pont, ont été recouverts en tôle peinturée dite Canada plate.

La maison de l'éclusier à l'écluse n° 6 a été lambrissée à l'intérieur.

Neuf poteaux ont été posés pour de nouveaux reverbères. Quarante-cinq poteaux d'amarrage ont été placés à différents endroits.

Le déversoir en aval de l'écluse n° 6 a été reconstruit entièrement. Les cinq phares ont aussi reçu quelques réparations.

La levée du canal à l'île Thérèse, qui avait été minée par les rats musqués à trois différents endroits, a été réparée à temps pour éviter tout retard à la navigation.

A la fermeture de la navigation, le Îer décembre dernier, le surintendant a fait un inventaire de tous les matériaux, l'outillage, et les propriétés du canal. Il en a été envoyé un exemplaire à ce bureau, où il est gardé en dépôt. Cette innovation aura pour résultat, je l'espère, d'importantes économies, et permettra de tenir la vue sur de petits objets qui pouvaient ci-devant facilement se perdre. Je me propose d'introduire cette pratique dans l'administration des autres canaux sous mon contrôle.

#### TRAVAUX IMPUTABLES SUR LE REVENU.

Le dragueur à vapeur a été employé depuis le 1er août 1886 jusqu'au 1er juille^t 1887, à approfondir le plafond du canal à différents endroits, et à faire des lieux d'évitement pour les navires. Ces lieux d'évitement sont signalés par des poteaux indicateurs placés à chacune de leurs extrémités la plus élevée des deux rives.

Les navires employés au dragage ont été visités complètement et réparés dans le cours de l'hiver. Deux chalans ont été construits pour le nouveau dragueur en voie de construction sur le canal Lachine, ainsi qu'un grand chalan (80 sur 19) avec monte-charge à chaque extrémité pour le déchargement plus rapide des déblais. On a aussi construit un chalan pour être employé à la réparation des levées.

La coque du dragueur et ses quatre chalans ont subi des radoubs considérables,

et ont été calfatés et peinturés à neuf.

A l'exception des deux nouveaux chalans pour le nouveau dragueur, tous ces bâtiments sont employés au dragage et à la réparation des berges entre Saint-Jean et l'île Sainte-Thérèse.

Ce qu'il y a eu de plus à redouter cette année a assurément été le danger dont le chenal entre Saint-Jean et l'île Sainte-Thérèse a été menacé par la crue sans précédent des eaux de la rivière Richelieu. Sur une distance de trois grands milles la levée a été en partie emportée, le mur en pierre sèche faisant face à la rivière étant presqu'entièrement dérangé, à tel point qu'en certains endroits le chemin de halage n'avait plus guère que neuf ou dix pieds de largeur.

Les mesures ont été immédiatement prises pour faire les réparations nécessaires et protéger cette partie du canal contre le renouvellement des mêmes dangers. Un

crédit spécial additionnel de \$12,500 a été demandé et voté à cette fin.

On a ouvert des carrières, acheté de la pierre de différentes sources, et envoyé sur les lieux une équipe spéciale reconstruire la levée avariée. Les travaux se pour-suivent rapidement et de façon à assurer d'une façon permanente la sûreté de cette partie du canal contre les hautes eaux du Richelieu.

Vu la hauteur extraordinaire des eaux ce printemps, la somme de \$2,000 qui avait été votée à l'effet de débarrasser le canal de certains rochers au moulin de l'île Sainte-Thérèse et vis-à-vis la ferme Charland à Saint-Jean, n'a pu être employée. Ces deux endroits sont dangereux pour les bâtiments, et les travaux devront se faire

l'année prochaine si les circonstances le permettent.

J'ai fait en date du 24 octobre dernier un rapport spécial sur l'opportunité de construire un nouveau déversoir en amont de l'écluse n° 2 et de modifier les piliers du pont n° 1 à l'extrémité d'aval de l'île Sainte-Thérèse de façon à recevoir des poutrelles dans le but de faciliter l'écoulement rapide des eaux de la partie du canal qui se trouve entre ces deux points. Je prends la liberté de représenter encore l'urgence qu'il y a de porter au budget la somme nécessaire pour ces travaux.

Le dernier exercice accuse une augmentation considérable dans le nombre des navires qui fréquentent ce canal, et les importants travaux qui sont commencés et en projet vont mettre le canal Chambly en mesure de répondre aux besoins du commerce d'ici à ce que les relations commerciales toujours croissantes entre le Canada et les

Etats-Unis nécessitent son agrandissement.

Je dois faire mention spéciale de la manière habile et judicieuse dont le nouveau surintendant, M. Benoit, conduit les affaires du canal. M. Benoit a fait plusieurs 98

réformes nécessaires dans le personnel, et a montré par son administration qu'il est éminemment propre à remplir la charge pleine de responsabilité qu'il occupe.

## ÉCLUSE ET BARRAGE DE SAINT-OURS.

Cette écluse a été fermée à la navigation le 30 novembre 1886, et rouverte le 2 mai 1887.

Dans le cours de juillet et d'août 1886, pendant qu'on ajustait les portes, de légers retards ont été causés au trafic, se montant en tout à trois heures et quinze minutes.

Il n'y a pas eu d'accidents, et il n'y a pas eu lieu d'imposer d'amendes pour

violation de règlement.

Le radier de l'écluse a été débarrassé de sable et de gravier, et les fuites sous les buscs des portes ont été arrêtées avec trois chargements de barge de gravier. Les portes ont aussi été exhaussées et ajustées.

La reconstruction de la porte d'amont commencée dans le cours de l'hiver a été

terminée en septembre 1886.

Afin de garantir les piliers en amont et en aval de l'écluse contre les effets de la glace, vingt-quatre poteaux ont été placés sur les quatre côtés des six nouveaux piliers, et on a posé des chaînes de chaque côté des autres, au nombre de seize. Les vieux piliers ont subi des réparations considérables dans le cours de l'année.

De chaque côté de l'écluse la levée qui avait été avariée par les hautes eaux du

printemps a été réparée avec du gravier.

On a fait quelques légères réparations nécessaires au revêtement du barrage.

Pour prévenir des dommages, on a coupé la glace autour des piliers et des portes de l'écluse, et mis des poids aux portes pour les empêcher d'être soulevées par les eaux du printemps.

Une quantité de bois reçue de Montréal pour servir aux réparations de l'écluse,

a été déchargée, charroyée et mise à l'abri.

Les barrages flottants ont été enlevés à l'automne et replacés au printemps.

On a construit vingt quatre brouettes et réparé la sonnette.

On a réparé la maison du surintendant, ainsi que les dépendances et les clôtures. Cette écluse, à laquelle il n'a pas été fait d'autres travaux que les réparations

Cette écluse, à laquelle il n'a pas été fait d'autres travaux que les réparations ordinaires nécessaires à son entretien, depuis qu'elle a été terminée en 1849, commence à donner des signes de faiblesse, et il lui faudra bientôt des réparations importantes.

J'ai l'intention d'inclure une somme à cette fin dans mes prévisions budgétaires

pour le prochain exercice.

Dans le cours de l'été prochain on pourra construire les côtés des batardeaux nécessaires en ménageant pour les navires un passage qui pourra être fermé après la clôture de la navigation en novembre 1888.

#### RIVIÈRE RICHELIEU.

La levée hydrographique de la rivière Richelieu, entre Saint-Jean et Rouse's Point, a été continuée durant l'année. Je joins au présent rapport celui de M. L. G. Papineau, I. C., et A. P., sur le sujet.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

E. H. PARENT,

Ingénieur surintendant.

M. A. P. BRADLEY,

Secrétaire du département des chemins de fer et canaux.

#### CANAL LACHINE.

ETAT du montant perçu pour loyers d'emplacements pour bois de chauffage et hivernage de bâtiments, pour l'exercice terminé le 30 juin 1887.

Date.	Items.	Montants.
1886-87	Bois de chauffage	\$ ets. 795 38 101 72 897 10

JOHN O'NEILL,

Percepteur.

BUREAU DU CANAL, MONTRÉAL, juillet 1887.

#### CANAL LACHINE,

ETAT du montant perçu pour l'usage du bassin et des levées, bois de chauffage, etc., pour l'exercice terminé le 30 juin 1887.

Date.	Items.	Montants.
Residentification productions		\$ cts.
1886-87	Bassins Bois de chauffage Levées	1.293 47
	Total	1,384 54

J. B. DESCHAMPS,

Pour le percepteur.

Bureau du Canal, Lachine, juillet 1887.

CANAL BEAUHARNOIS.

Etat des amendes et dommages perçus durant l'exercice terminé le 30 juin 1887.

Date.	Nom du bâtiment.	Nom du propriétaire.	Amendes.	Dom- mages.	Totaux.
1886. 4 oct 18 do 6 déc	Barge "Marie-Immaculée". Barge "Texas" Barge "Détroit"	C. Champagne	\$ cts. 10 00	\$ cts.  40 00 20 00  60 00	\$ cts. 10 00 40 00 20 00

J. F. BEIQUE,

Surintendant.

BUREAU DU CANAL, MELOCHEVILLE, juillet 1887.

#### CANAL LACHINE.

Etat indiquant les niveaux de l'eau sur le busc de l'écluse n° 1, à l'entrée insérieure, et celui de l'écluse n° 5, à l'entrée supérieure, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1887. (D'après les rapports de l'éclusier.)

W. i.	Ecluse nº 1,	busc d'aval.	Ecluse nº 5, b	use d'amont.
Mois.	Maximum.	Minimum.	Maximum.	Minimum.
1886.	Pds. pcs.	Pds. pcs.	Pds. pcs.	Pds. pcs.
Juillet	18 3	19 4 18 1 17 10 17 10 17 8 18 0	13 2 12 3 11 6 11 8 11 11 12 5	12 3 11 6 11 2 11 0 11 0 11 0
1887.				
Janvier. Février. Mars Avril Mai	30 3 40 11	28 7 27 1 28 10 27 7 22 9 19 8	12 7 13 6 12 7 15 4 16 4 14 2	10 7 11 4 11 0 11 0 14 2 12 7

#### CANAL BEAUHARNOIS.

Etat indiquant les niveaux de l'eau sur le busc de l'écluse n° 6, à l'entrée inférieure, et celui de l'écluse n° 14, à l'entrée supérieure, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1887. (D'après les rapports de l'éclusier.)

W	Ecluse nº 6,	busc d'aval.	Ecluse nº 14, busc d'amont			
Mois.	Maximum. Minimum.		Maximum.	Minimum.		
1886.	Pds. pcs.	Pcs. pcs.	Pds. pcs.	Pds. pcs.		
Juillet	13 5 12 6 11 0 11 0 10 8 11 3	12 8 11 0 10 11 10 9 10 5 10 8	13 0 12 10 12 4 13 0 12 7 13 2	12 6 12 3 11 11 11 7 11 5 12 1		
1887.						
Janvier	21 6 22 0 22 0 17 0 16 10 14 5	12 8 18 6 17 3 16 2 14 6 13 7	12 10 13 5 12 10 14 6 13 7 13 0	11 11 12 0 12 2 12 3 12 10 12 8		

## CANAL CHAMBLY.

ETAT indiquant les niveaux de l'eau sur le busc de l'écluse n° 9, à l'entrée inférieure, et celui de l'écluse n° 1, à l'entrée supérieure, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1887. (D'après les rapports de l'éclusier.)

Mois.	Ecluse nº 9,	busc d'aval.	Ecluse no 1, busc d'amor		
W()12-	Maximum.	Minimum.	Maximum.	Minimum.	
1886.	Pds. pcs.	Pds. pss.	Pds. pcs.	Pds. pcs.	
Juillet	10 9 9 9 9 0 8 8 12 0 16 7	9 9 8 11 8 2 8 1 8 2 11 8	8 6 8 1 8 10 8 9 10 0 9 2	8 0 7 4 7 1 7 0 7 0 8 9	
1887.					
Janvier Février Mars	18 7 19 0	12 10 15 10 16 1 16 0 15 5 12 6	9 2 9 7 9 6 11 8 12 4 11 4	8 9 8 10 9 2 9 1 11 0 9 5	

#### ECLUSE SAINT-OURS.

Etat indiquant les niveaux de l'eau sur les buses de l'écluse Saint-Ours, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1887. (D'après les rapports de l'éclusier.)

	Buse d	'aval.	Busc_d'amont.		
Mois.	Maximum.	Minimum.	Maximum.	Minimum.	
Juillet	Pds. pcs.  11 4 10 4 9 4 9 5 10 6 13 11	Pds. pcs.  9 11 8 6 8 3 7 11 8 2 11 5	Pds. pcs.  9 9 8 10 8 5 8 7 10 6 10 7	Pds. pcs.  8 10½ 8 3½ 7 10 7 11 8 0 9 6	
Janvier	$ \begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	11 3 12 5 14 3 14 5 15 7 11 4	$\begin{array}{cccccccccccccccccccccccccccccccccccc$	8 7 10 6 10 5 10 2 12 9 10 8	

SAINT-JEAN, Qué., 26 novembre 1887.

Monsieue,—J'ai l'honneur de vous soumettre mon rapport annuel sur les travaux dont je suis chargé sous votre contrôle, pour l'exercice 1886-87.

Ces travaux consistent dans la levée hydrographique de la rivière Richelieu, sur

laquelle j'ai déjà eu l'honneur de vous faire rapport en 1886 et en 1885.

Au commencement de l'exercice, en juillet 1886, on a commencé les travaux sur le terrain par la levée de la partie de la rivière immédiatement en aval des rapides, à Saint-Jean. La topographie et la triangulation de la section ont été faites pour servir à un plan qui sera exécuté lorsqu'on aura fait les sondages et pris les niveaux. En septembre 1886, on a interrompu ces travaux pour reprendre la levée du

haut de la rivière, entre l'île aux Frênes et la frontière des Etats-Unis.

Le chenal a été sondé et examiné sur toute sa longueur, et avec un soin particulier à un endroit un peu en aval de la frontière, où gît un haut-fond rocheux à peu de profondeur, en ligne avec les phares d'alignement de l'île aux Frênes et de l'île du Sang (Bloody Island). Nous avons aussi relevé les terrains marécageux qui bordent la rive ouest et s'étendent en plusieurs endroits du côté de l'est.

Cette levée des basses terres, qui n'avait pas été faite dans les travaux précédents, a été poussée jusqu'à l'île de l'Hôpital, sur une distance de huit milles de la

frontière, des deux côtés de la rivière,

Les travaux sur le terrain ont été suspendus le 27 novembre, à cause du froid, et les mois de l'hiver ont été employés à porter sur le papier les plans des levées exécutées, et à réduire à une plus petite échelle les plans de l'année précédente, dans le but de préparer une carte générale du haut de la rivière.

Les travaux sur le terrain ont été repris de nouveau en juin 1887, aussitôt que l'état de la rivière nous a permis de déterminer les limites des terres cultivées entre

Saint-Jean et l'île aux Noix.

Ces travaux ont été continués durant l'été de 1887, pendant lequel a été terminée la levée hydrographique complète de la rivière Richelieu entre Saint-Jean et la frontière des Etats-Unis. Quand les cartes de cette levée seront finies, nous serons en mesure de présenter un rapport complet des résultats obtenus, en même temps qu'une carte marine de cette partie de la rivière.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

L. G. PAPINEAU.

M. E. H. PARENT,
Ingénieur surintendant des canaux de Québec,
à Montréal.

# ANNEXE No 8.

# CANAUX DE LA RIVIÈRE OUTAQUAIS.

Bureau de l'ingénieur-surintendant, Ottawa, 5 août 1887.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-inclus mon rapport annuel, pour l'exercice terminé le 30 juin dernier, sur les travaux de construction et d'entretien relatifs aux canaux de la rivière Outaouais.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. STARK, Ingénieur surintendant.

A. P. BRADLEY, écr,

Secrétaire du département des chemins de fer et canaux.

#### CANAL SAINTE-ANNE.

#### CONSTRUCTION.

Le seul ouvrage fait ici sous le chef de construction, a été l'approfondissement et le redressement de l'entrée du canal en amont des écluses, donnés à l'entreprise à MM. E. E. Gilbert et Fils. Ce double travail est aujourd'hui virtuellement achevé, car il ne reste plus qu'à faire enlever par des plongeurs les fragments détachés de roche du fond de la tranchée. Ce sera complètement fini dans le cours de ce mois.

#### ENTRETIEN.

La clôture de la navigation a eu lieu ici le 27 novembre 1886, et celle ci s'est

rouverte le 4 mai 1887.

Depuis cette date elle n'a pas éprouvé d'interruption ni d'accident. La navigation des trains de bois n'a été que temporairement embarrassée par la construction, au travers du chenal qu'elle suit, de la grande ouverture du pont du chemin de fer Canadien du Pacifique, ce qui a nécessité le passage par coupons des trains de bois dans l'écluse.

On a fait les réparations ordinaires aux portes d'écluses, aux bâtiments, etc., et on a renouvelé en grande partie le long barrage en amont de l'ancienne écluse. Les piliers du chenal qui traverse la rivière jusqu'à l'île Perrot ont eu aussi les réparations qu'il fallait, on a fait quelques renouvellements nécessaires d'estacades de

défense, et on s'est procuré un chalan de levage neuf.

#### CANAL CARILLON.

#### CONSTRUCTION.

Sous le chef de construction, il n'a rien été fait sur ce canal pendant le dernier exercice.

#### ENTRETIEN.

Le canal a été fermé par la glace le 30 novembre 1886, et rouvert à la navigation le 2 mai 1887. Les écluses et tout ce qui s'y rattache sont ici en bon ordre; les seules dépenses qu'on a jugées nécessaires ont été faites pour renouveler des chaînes, réparer les mécanismes, et pour du peinturage.

On a jugé nécessaire de régaler et de macadamiser dans une certaine mesure le chemin de halage, originairement formé d'argile dure et qui devenait extrêmement

molle par les temps humides, cette amélioration est maintenant complétée.

Toutes les réparations nécessaires ont été aussi faites sur les chemins, clôtures et ponts de l'Etat. D'un bâtiment, construit d'abord par l'artillerie pour servir de bureau, on a fait une maison convenable pour loger le péager du canal ici, besoin qui se faisait grandement sentir. Elle est à présent sur le point d'être achevée.

#### CANAL GRENVILLE.

#### CONSTRUCTION.

Durant l'exercice il n'a été rien fait ici sous le chef de construction.

#### ENTRETIEN.

Les écluses ici sont toutes en bon ordre, et elles n'ont demandé que peu d'ouvrage pendant l'exercice.

Il a fallu faire du jointoiement aux murs, et on a fait les réparations ordinaires

aux portes et aux mécanismes.

On a posé quelques ventelles neuves et quelques chaînes neuves.

Il a fallu aussi poser des tiges de suspension neuves sur deux paires de portes. En ce qui est du canal, on a fait les réparations estimées nécessaires aux bâtiments, chemins de halage, clôtures, etc., et on a construit deux neuvelles maisons d'éclusiers, l'une à l'écluse n° 3 et l'autre à l'écluse n° 4.

La navigation n'a subi dans ces canaux aucune interruption ni retard d'aucune

espèce.

Les dates de clôture et d'ouverture du canal Grenville sont les mêmes que pour le canal Carillon, soit le 30 novembre 1886 et le 2 mai 1887.

#### CANAL CULBUTE.

#### CONSTRUCTION,

Il n'y a rien été fait en matière de construction-

#### ENTRETIEN.

Les seuls trajets effectués par ce canal durant l'exercice l'ont été par un ou deux des navires appartenant à la Compagnie d'amélioration du haut de l'Outaouais.

Il a fallu faire quelques renouvellements au coffrage formant les bajoyers pour faire les portes, les mentonnets du mécanisme de suspension ayant cédé.

Le canal a été fermé à la fin de novembre 1886, et rouvert le 1er mai 1887.

#### D. STARK.

Ingénieur surintendant des C. R. O.

# ANNEXE No 9.

## CANAL CORWALL.

CORNWALL, 5 août 1887.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel ci-après sur les travaux placés sous ma surveillance, pour l'exercice terminé le 30 juin 1887.

travaux places sous ma survelliance, pour l'exercice termine le 30 juin 1887. Le canal Cornwall a été entretenu en bon état jusqu'au 8 décembre 1886, date qu'il a été fermé par la glace. Il a été ouvert à la navigation le 4 mai 1887, et tenu en bon

ordre jusqu'au 1er juillet dernier.

Les travaux exécutés durant la dernière saison tombent sous le double chef de

réparations ordinaires et de construction.

Reconstruit une paire de portes d'aval. Fait des réparations générales à toutes les portes, déversoirs d'alimentation et ponts. Construit un nouveau chalan de 53 pieds sur 14, confectionné six nouvelles courbes de portes et dix rouleaux. Exhaussé la levée et réparé les murs en talus. Curé les contre-fossés et rigoles, et réparé les maisons des éclusiers, etc.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

D. A. McDONNELL.

Surintendant.

A. P. BRADLEY, écr.,

Secrétaire du département des chemins de fer et canaux.

Ottawa.

# ANNEXE No 10.

#### CANAUX DE WILLIAMSBURGH.

BUREAU DU SURINTENDANT, Morrisburgh, 2 août 1887.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre mon rapport sur le fonctionnement et l'état des canaux de Williamsburgh, pour l'exercice expiré le 30 juin 1887.

Ces canaux, qui sont ceux de la Pointe Farran, du Rapide Plat, de la Jonetion de la Pointe-aux-Iroquois, et des Galopes, ont été tenus en bon ordre et sans que la navigation y ait été interrompue durant la saison. Ils ont été fermés le 4 décembre 1886, et rouverts à la circulation le 31 mai 1887.

#### CANAL DE LA POINTE FARRAN.

Les réparations faites sur ce canal ont consisté à réparer les portes d'écluse et les levées, à poser quelques bateaux d'amarrage, des rouleaux neufs dans les tuyaux de chaînes, à réparer les treuils et à reconstruire une partie du brise glace au pied du canal, qui avait été endommagé par la débâcle de l'amoncellement de glace au printemps de 1886.

Le port de glace formé en février dernier depuis l'île de Croil jusqu'à la rive canadienne, et l'amoncellement qui s'étendait de cette île jusqu'à la rive américaine, ont cause une embacle sur une étendue de quelques milles à l'ouest, et dont la débacle ce printemps a encore gravement endommagé le brise glace et le pilier. Cet amoncellement a été le pire qu'ait produit dans les environs la crue des eaux. Je n'ai pu jusqu'ici reconstruire ce pilier, mais les réparations nécessaires y seront faites aussitôt après la baisse des eaux, dans les mois d'automne.

#### CANAL DU RAPIDE PLAT.

Toutes les réparations nécessaires ont été faites aux portes d'écluse, et les berges de ce canal ont été entretenues en bon ordre. On a reconstruit le bassin au pied du canal, et fait des réparations au pilier à la tête du canal; on a aussi posé sur les levées plusieurs nouveaux poteaux d'amarrage.

On a eu quelque difficulté près de l'écluse de prise d'eau de ce canal à tenir le chenal libre de cailloux et d'autres obstructions jetés par les dragueurs employés aux travaux d'amélioration, bien qu'il ait été fait tous les efforts possibles pour empêcher

ces embarras.

#### CANAUX DE LA JONCTION DE LA POINTE AUX IROQUOIS ET DES GALOPS.

Des réparations ont été faites aux portes de l'écluse N° 25; les portes d'amont de l'écluse N° 26 ont été enlevées et refaites; et des pièces neuves ont été posées au chaperon des portes d'amont de l'écluse N° 27. Les ponts tournants des écluses N° 25 et 26 ont été réparés. Le pilier à la tête du canal des Galops, endommagé par la glace au printemps de 1886, a été reconstruit, et toutes les réparations nécessaires ont été faites aux autres piliers de ces canaux. Les berges sont en bon état, et les estacades flottantes du canal de la Pointe-aux-Iroquois ont été bien entretenues.

Le bateau à bouées et le chalan ont été réparés, les bouées sur le fleuve Saint-Laurent, entre Johntown et Dickinson's Landing, dont j'ai la surveillance, ont été

remises à leur place ce printemps et on les y a maintenues. Comme l'eau est restée haute dans le Saint-Laurent pendant la saison, il y a eu une bonne profondeur d'eau dans tous les canaux.

J'annexe un état donnant la profondeur d'eau sur les seuils des écluses à la sortice de ces canaux, pendant l'exercice, ainsi qu'un relevé des amendes imposées.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre très obéissant serviteur,

A. G. MACDONELL,

Surintendant des canaux de Williamsburgh.

A. P. BRADLEY, écr., Secrétaire du département des chemins de fer et canaux.

État donnant les profondeurs d'eau maxima et minima sur les buscs des différentes écluses des canaux de Williamsburgh, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1887.

#### CANAL DE LA POINTE FARRAN.

Mois.	Ecluse n° 22,	seuil d'aval.	Mois.	Ecluse nº 22, seuil d'aval.				
Completes successional responses on management	Eau la plus haute.	Eau la plus basse.	[]			Eau la bas		
Juillet	11 6	pds. pcs.  10 10 10 3 10 0 9 6 8 6 9 2	Jauvier Février Avril Mai	pds.  12 13 14 12 11 11	pes.  10 6 6 0 6 6	pds. 8 10 11 10 10	6 3 3	

#### CANAL DU RAPIDE PLAT.

Wester			seuil d' canal.	aval.	Ecluse n° 24, seuil d'am Tête du canal.			mont.
Mois.	Eau la		Eau la bas			a plus	Eau la	
1886.	pds.	pcs.	pds.	pcs.	pds.	pes.	pās.	pcs.
Juillet	12	8 3 6 0 6	11 10 10 9 9	1 3 0 3 0	11 11 10 12 11 10	9 0 8 0 2 6	10 10 10 9 8 8	6 3 0 6 9
1887.								
Janvier. *Fövrier. *Mars Avril. Mai	10 20 18 12 11	9 01 7 8 7	8 9 12 10 11	10 9 10 4 1 0	9 13 13 11 11 11	6 0 5 6 9 8	8 8 10 10 11 1	0 6 6 0 0

^{*} Cette crue des eaux a été causée par l'amoncellement de glace à la Pointe Farran.

#### CANAUX DE LA POINTE-AUX-IROQUOIS ET DES GALOPS.

Majo	Irogu	iois. E	Pointe-s cluses n° l. Pied al.	25,	Ecluse	nº 27, s	Galops euil d'an canal.	euil d'amont.	
Mois.		plus te.	Eau la bass		Eau la plus Eau la haute. bass				
1886.	pds.	pcs.	pds.	pes.	pds.	pcs.	pds.	psc.	
Jaillet	14 14 13 13 14 13	3 4 6 9 9	13 13 12 11 11 10	9 0 6 6 3 10	12 12 11 11 12 10	2 0 4 3 0 7	11 11 10 10 9 9	3 0 7 0 7 3	
Janvier	12 14 14 14 14 14	4 9 9 6 7	10 10 12 12 14 14	8 9 10 11 3 0	10 11 10 12 12 12	2 0 9 0 2	8 8 10 10 11 11	10 10 3 6 8	

# CANAUX DE WILLIAMSBURGH.

Relevé des amendes et des dommages intérêts perçus durant l'exercice expiré le 30 juin 1887.

. Diese	Date.	Noms des bâtiments.	Noms de leurs propriétaires.	Amende.	Domma- ges-inté- rêts.	Total.
8 5	1887. sept' nov	Chalan Agar Barge J. Buckley	G. Hull et Cie C. C. T. et Cie	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts. 18 00 3 00

# ANNEXE No 11.

#### CANAL WELLAND.

Bureau du surintendant, Sainte-Catherine, 29 septembre 1887.

Monsieur,—J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint mon rapport sur l'état et le fonctionnement des trois canaux placés sous ma surveillance-soit: le vieux canal, le nouveau, et celui d'alimentation—pour l'exercice expiré le 30 juin 1887.

Le service des canaux s'est fait avec succès et sans grave accident dans tout le

cours de l'exercice:

Le nouvel aqueduc de Welland, se trouvant près d'être achevé à l'ouverture de la navigation, a servi depuis à toutes les espèces de bâtiments, et a donné pleine satisfaction.

Des navires tirant 14 pieds d'eau ont passé par le nouveau canal sans aucune

difficulté depuis le commencement de la saison.

Le havre de Port-Colborne a besoin d'être élargi, vis à vis de l'élévateur, sans plus de retard, pour offrir la sécurité nécessaire aux longs bâtiments qui s'y rendent à présent; cela est indiqué d'une manière détaillée sur le plan que j'ai envoyé il y a quelques semaines à l'ingénieur en chef.

La jetée est de Port-Dalhousie a besoin d'être reconstruite l'hiver prochain,

car elle est complètement pourrie jusqu'à fleur d'eau.

Les canaux ont été fermés le 4 décembre 1886, et rouverts le 4 mai 1887.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

WILLIAM ELLIS.

Surintendant.

A. P. BRADLEY, écr.,

Secrétaire du département des chemins de fer et canaux.

## NOUVEAU CANAL WELLAND-DETAIL DES TRAVAUX DE RÉPARA-TIONS ET D'ENTRETIEN.

DIVISION N° 1, DU HAVRE DE PORT-DALHOUSIE À L'ÉCLUSE N° 13.

Havre de Port-Dalhousie.

Le bout de la jetée est a été endommagé par la glace, l'hiver passé, tandis que soufflait un gros vent du nord ouest, et toute cette extrémité a été emportée, outre d'autres dommages qu'a éprouvés le barrage. Elle a été réparée et mise en bon ordre, mais toute la jetée a besoin d'être reconstruite d'un bout à l'autre au dessus de la ligne d'eau, car elle est tout à fait pourrie.

Chantier et atelier de construction de portes—(Port-Dalhousie).

Les chapeaux des pilotis à la tête de l'écluse n° 1 ont tous été réparés et mis en bon ordre. A toutes les portes d'écluse de réserve on a posé des pièces entre les moises, puis on les a boulonnées de part en part pour empêcher les moises d'être fendues par la glace quand on videra les biefs en hiver pour quelque objet que ce soit. L'ancien bureau employé comme bureau de peager a été converti en maison d'habitation pour le surveillant de la division n° 1. La maison de l'éclusier a été réparée et on a posé dans le soubassement un plancher neuf ainsi que des plafonds neufs, et des fenêtres auxquelles on a donné une couche de peinture à l'intérieur et deux couches à l'extérieur.

111

Le vieux bateau plat de Dunnville pour le service des réparations a été mis sur le chantier et complètement reconstruit, le ponton a été aussi soigneusement inspecté et printuré. Confectionné douze grandes enseignes et poteaux pour les extrémités des ponts. Le pont volant de l'ancienne écluse n° 1 a été inspecté, et on y a posé des entretoises, des poteaux, une main courante et des madriers neufs. Le bac Sir Charles a été réparé et mis en bon ordre pour la saison. La machine et tout l'outillage de l'usine a été mis en bon état; après le travail d'hiver consistant à lever les portes d'écluses, on a fabriqué 1,200 coins en chêne, on a tiré et calfaté deux grands chemins de halage flottants qui ont eu aussi d'autres réparations; on a fait 280 coffres d'arbres. La sonnette à déclie flottante a été tirée sur le chantier, soigneusement réparée et calfatée.

Il a été fait des réparations considérables aux ponts du chemin de halage, car ils

ont été fort uses par les charrois multipliés de l'hiver dernier.

Ecluse no 1, pont no 1, et bief.

De graudes réparations ont été faites au pont volant. Posé dans le déversoir de décharge des croisillons neufs (exceptionnellement forts) avec une matrice neuve

Le platond de la chambre d'écluse était en très mauvais état; il a été curé à la main. Posé plusieurs câbles neufs. Fait des réparations considérables au pont de

service sur le déversoir de décharge ; il a été replanchéié et peinturé.

Ecluse no 2, et bief.

Posé deux pièces de revêtement neuves et six câbles d'ouverture; reparé un. Un plongeur a réparé le busc d'aval et a posé quatre cales neuves à deux ventelles d'aval des portes d'amont. La chambre d'écluse était en mauvais état et a été curée. La navigation a été plusieurs fois interrompue à cause des déblais accumulés sur le radier de l'écluse, et qui ont été enlevés par le plongeur.

Levé deux portes auxquelles on a posé des plaques de poussée; introduit des

rondelles dans la pièce inférieure, et arasé les tirants de part en part.

Ecluse no 3, pont no 2, et bief.

Enlevé, réparé et replacé une ventelle. Levé deux portes auxquelles on a posé des plaques de poussée; introduit des rondelles dans la pièce inférieure, et arasé les tirants de part en part.

Ecluse no 4, et bief.

Réparé le pont d'ane porte d'écluse. Posé deux câbles courts et deux câbles longs. Enlevé, réparé et replacé les portes d'écluses.

Ecluse nº 5, et bief.

Une feuille de ventelle qui avait cédé a été remise en place par un plongeur. Enlevé la couronne de roulement des portes d'amont et nettoyé les segments, replacé la couronne de roulement et enlevé une grande quantité de pierre et de déblais. Creusé plusieurs fossés, le tout formant environ 380 pieds de longueur, au pied des berges du canal.

Pont nº 3 (rue du Lac).

Abords réparés, et posé du madrier neuf. Posé au chemin de halage flottant deux semelles neuves de 12 pouces sur 12 et de 20 pieds de longueur.

Pont nº 4 (pont de chemin de fer).

Posé deux pièces de revêtement, l'une de 8 pouces sur 12 et de 35 piels de long, l'autre de 8 pouces sur 12 et de 22 piels de longueur; aussi, deux nouveux chemins de halage flottants en bois de charpente, et réparé plusieurs fois les chemins de halage flottants. Des chaîges et suspentes neuves ont été employées.

Ecluse nº 6, et bief.

Posé deux câbles courts et deux câbles d'ouverture. Enlevé la vieille couronne de roulement des portes d'aval et posé une neuve en ter forgé pour le galet des portes d'aval.

Levé deux portes auxquelles on a posé des plaques de poussée, introduit des rondelles dans la pièce inférieure, et arasé les tirants de part en part.

I'ont nº 5 (rue de Genève).

En bon ordre.

Ecluse nº 7, et bief.

Ventelle de la porte d'amont réparée par les plongeurs.

Pont nº 6 (rue de Niagara).

Posé 4 semelles flottantes neuves de 12 pouces sur 12 et de 21 pieds de long, pièce de revêtement neuve de 8 pouces sur 12 et de 30 pieds de longueur, et 252 pieds de madrier de 2 pouces sur 8½ employés à planchéier le tablier du pont. Employé cinq cent soixante seize pieds de madrier de 2 pouces pour couvrir le pont sur le ponceau.

Ecluse no 8, et bief.

Réparé la moise, et posé un câble long.

Ecluse nº 9, et bief.

Réparé le pont d'une porte d'écluse, fait 180 pieds de fossé pour égoutter les eaux d'infiltration.

Pont nº 7 (chemin de Queenston).

Réparé les chemins de halage flottants au moyen de nouveaux pilotis de défense. Posé aux chemins de halage flottants trois pièces de bois de 12 pouces sur 12 et de 36, 37 et 38 pieds de longueur, 1 pièce de chêne de 6 pieds sur 12 et 12 boulons à goupilles.

Les abords du pont ont été inspectés et mis en bon ordre en y posant du madrier neuf où il en faliait et en réparant le vieux madrier, ce qui a pris 380 pieds de ma-

drier de 2 pouces sur 83.

Ecluse nº 10, et bief.
Posé deux câbles longs et 2 courts. Réparé le pont et la moise d'une porte d'écluse, posé un engrenage intermédiaire neuf.

Fait quatre cent quatre vingt dix pieds de fossé au pied des berges du canal

pour égouîter les eaux d'infiltration.

Pont nº 8 (chemin d'Homer).

Posé une semelle neuve de 12 pouces sur 12 et de 30 pieds de longueur pour chemins de halage, une nouvelle pièce de revêtement de 8 pouces sur 12 et de 40 pieds de long ainsi qu'une autre de 8 pouces sur 12 et de 23 pieds de longueur ; planchéié le pont de madrier neuf,

Ecluse no 11, et bief.

Réparé une moise au moyen de plaques et de boulons taraudés.

Posé un cable long et un court.

Le bief a été vidé et on a enlevé un grand chicot d'arbre de la ventelle du déversoir de décharge et un autre du fond du bief.

Creusé deux cent soixante dix-huit pieds de fossé pour l'écoulement des eaux

d'infiltration.

Ecluse no 12, et bief.

Posé un long câble neuf. Réparé deux bouts de moise.

Posé une pièce neuve de prolongement et introduit trois vis à bois.

Soulevé la porte d'aval de droite et posé dessous une semelle de chêne, coupé les longs bouts des tirants de part en part pour l'empêcher de détériorer le radier de l'écluse.

Levé deux portes auxquelles on a posé des plaques de poussée neuves ; introduit des rondelles dans la pièce inférieure et arasé les tirants de part en part.

DIVISION N° 2.—DU PIED DE L'ÉCLUSE N° 13 AU PONT N° 13 (DE MARLATT).

Ecluse no 13, pont no 9, et bief.

Nettoyé le plafond de la chambre d'écluse ; ajusté quatre portes, posé six câbles meufs et réparé quatre vieux câbles; enté les moises des portes d'amont.

## Ecluse no 14, et bief.

Curé le plafond de la chambre d'écluse, soulevé deux portes et posé de plaques de poussée sous les tourillons. Posé quatre câbles neufs et réparé quatre vieux câbles.

Ecluse nº 15, et bief.

Curé la chambre d'écluse; levé quatre portes; posé quatre nouveaux degrés de prolongement; réparé les seuils d'amont et d'aval, ainsi que le radier de l'écluse; replanchéié la tête du busc, garni de palplanches le racinal du busc et introduit des vis dans les ventelles. Posé sept câbles neufs et réparé quatre vieux câbles.

Ecluse no 16, et bief.

Levé deux portes et posé des plaques de poussée neuves sous les tourillons; nettoyé la chambre d'écluse et le tunnel du chemin de Saint-David; posé cinq câbles neufs et réparé quatre vieux câbles.

Ecluse no 17, et bief.

Levé deux portes auxquelles on a posé des plaques de poussée neuves; curé la chambre d'écluse, réparé les moises, posé sept câbles neufs et réparé quatre vieux câbles.

Ecluse nº 18, et bief.

Levé deux portes auxquelles on a posé des plaques de poussée neuves; curé la chambre d'écluse; fixé des vis d'arrêt dans les ventelles; posé cinq câbles neufs et réparé quatre vieux câbles.

Ecluse nº 19, et bief.

Nettoyé la chambre d'écluse; levé deux portes auxquelles on a posé des plaques de poussée neuves; fixé aussi des vis d'arrêt dans les ventelles; réparé les moises; posé six câbles neufs et réparé quatre vieux câbles.

Ecluse  $n^{\circ}$  20, et bief.

Curé la chambre d'écluse; levé une porte à laquelle on a posé des plaques de poussée neuves; posé six câbles neufs et réparé quatre vieux câbles.

Ecluse no 21, et bief.

Curé la chambre d'écluse et fixé des vis d'arrêt dans les ventelles. Posé sept. sâbles neufs et réparé quatre vieux câbles.

Ecluse no 22, et bief.

Posé cinq câbles neufs et réparé quatre vieux câbles; curé la chambre d'écluse.

Ecluse no 23, et bief.

Posé cinq câbles neufs et réparé quatre vieux câbles; curé la chambre d'écluse et fixé des vis d'arrêt dans les ventelles.

Ecluse no 24, pont no 10, et bief.

Posé deux câbles neufs. Curé la chambre d'écluse et fixé des vis d'arrêt dans les ventelles; levé deux portes auxquelles on a posé des plaques de poussée neuves. Réparé les buscs d'amont et d'aval de l'écluse.

Pont nº 11 (pont de chemin de fer).

Réparé à diverses reprises les estacades flottantes du pont de chemin de fer, ainsi que les ouvrages de défense.

Ecluse no 25, pont no 12, et bief.

Posé six câbles neufs et réparé quatre vieux câbles; curé la chambre d'écluse. Levé une porte à laquelle il a été posé des plaques de poussée, ainsi que des vis d'arrêt dans les ventelles. Posé six jeux d'appareil de hissage au déversoir de décharge ainsi qu'une crémaillère en fer à l'amont du déversoir et replanchéié le pont du déversoir.

Ecluse de prise d'eau.

Posé des câbles neufs, ajusté les portes, et fait enlever le gravier et les pierres dubuse par un plongeur.

#### Pont no 13 (de Marlatt).

Réparé à différentes reprises les chemins de halage flottants. Coupé les chardons et les mauvaises herbes sur les bergés et les terrains de l'Etat depuis l'écluse n° 13 jusqu'à Allanburgh, et réparé les berges depuis l'écluse n° 24 jusqu'à Allanburg. Coupé le trèfle qu'on a battu, et mis la graine en réserve pour en ensemencer les berges du canal.

DIVISION N° 3.—DU PONT N° 13 (DE MARLATT) À L'AQUEDUC DE WELLAND.

Pont nº 14 (Allanburgh).

Planchéié le pont et les abords.

Pont no 15 (Port-Robinson).

Réparer les abords du pont sur une longueur de 400 pieds en abaissant les défenses, en abattant les vieux pilots et en enfonçant des neufs, en posant des pièces de revêtement et des chapeaux neufs.

Ecluse de Port-Robinson.

Réparé le pont volant du chemin public.

Pont no 16 (Quaker-Road).

Réparé la pièce de revêtement du côté est; réparé et planchéié le pont de Harricane-Road; transporté le maison de l'Etat du terrain où se déposent les déblais, pont sud, n° 16, sur le côté est du canal.

Magasin de Port-Robinson.

Enfoncé des pilotis et construit un nouveau bassin de 60 pieds de long, au magasin de Port-Robinson, et bâti un nouveau magasin.

Berges, fossés, etc., etc.

Curé les fossés et réparé les berges d'un bout à l'autre de la division; curé aussiplusieurs fois le fossé du chemin empierré; approfondi le fossé du côté est du canal, à la ferme de Marr; établi des poteaux d'amarrage à Port-Robinson; réparé et calfaté le bateau employé par les ouvriers pour le service des réparations, ainsi que le bateau plat n° 1 servant au transport des outils.

DIVISION N° 4.—DE L'AQUEDUC DE WELLAND AU HAVRE DE PORT-COLBORNE.

Ecluse Welland.

Dragué la chambre d'écluse, qui était en mauvais état.

Aqueduc.

Ce grand ouvrage a été suffisamment complété pour permettre aux navires d'y passer dès l'ouverture de la navigation.

Vieux pont volant (Welland).

Renforce le pont au moyen de fortes plaques et de boulons.

Pont volant neuf, nº 17 (Welland).

En bon ordre.

Pont nº 19 (Jonction).

En bon ordre.

Passage d'eau de Air-Line (Humberstone).

Changé de place le pont flottant du passage d'eau pour le service d'hiver, et replacé ce pont dans la position qu'il occupe en été, et prolongé ses abords.

Pont nº 21 (Humberstone).

Réparé le tablier du pont.

Chemins de halage flottants (tranchée dans la roche). Réparé plusieurs fois les chemins de halage flottants.

## Ecluse et pont de Port-Co!borne.

Réparé le pont volant endommagé par la barge à vapeur D. D. Calvin.

#### Havre (Port-Colborne).

Aiguisé et enfoncé 145 pilotis en chêne, et construit un nouveau bassin à remorqueurs, de 350 pieds de long. Déplacé et réparé la jetée gravement endommagée par des ouragans. Extrait de la pierre d'une carrière pour en revêtir les berges du havre. Construit des cabinets d'aisance pour les matelots.

# Maisons du maître de port et de l'éclusier, etc.

Construit une nouvelle cuisine à la maison de l'éclusier, et couvert une autre en bardeaux. Réparé la maison du maître de port. Enlevé les pierres du terrain de l'éclusier, et nivelé ce terrain. Fait 602 pieds de clôture pour entourer la propriété de l'éclusier, à Port-Colborne.

#### Arrière-fossés, berges, rigoles, etc.

Curé et réparé le fond du fossé allant de l'arrière-fossé au canal, au sud du passage d'eau d'Air-Line, côté sud du canal; aussi curé, empierré et couvert l'arrière-fossé de la rue King, à Port-Colborne. Creusé un fossé au sud de la ville de Welland; creusé aussi un fossé sur la concession entre Port-Colborne et Humberstone, allant de l'arrière-fossé au canal, ainsi qu'un arrière-fossé au nord et au sud de Humberstone, côté ouest du canal. Etabli un ponceau sous le chemin de halage, côté est du canal, concession 3, ainsi qu'un autre ponceau sous le chemin de halage, au coude Ranny, et construit un mur en pierre en arrière des lots du côté nord de la rue Principale, et du côté ouest du canal, à Humberstone. Fixé des poteaux d'amarrage et réparé les berges du canal dans toute l'étendue de la division. Charrié de la pierre et de la brique pour le bureau du péager du canal et celui de la douane à Port-Colborne.

J'annexe des états, marqués 'A' et 'B,' indiquant les profondeurs d'eau maxima et minima sur les buscs des écluses (neuves et vieilles) à Port-Dalhousie et à Port-Colborne, chaque mois, durant l'exercice expiré le 30 juin 1887, ainsi qu'un état comparatif de la profondeur d'eau moyenne pour les mois de juin de 1886 et 1887, montrant que l'eau a été de trois pouces plus basse à Port-Dalhousie et de quatre pouces plus haute à Port-Colborne. La profondeur d'eau moyenne sur les buscs des nouvelles écluses à Port-Dalhousie en juin 1887 a été de 17 pieds 10 pouces, et de 16 pieds 6 pouces à Port Colborne.

# " A."

ÉTAT indiquant la profondeur de l'eau sur le buse d'aval de la vieille écluse n° 1 du canal Welland, à Port-Dalhousie, pour l'exercice expiré le 30 juin 1887.

Mois.	Eusc d'aval.				Mois.	Buse d'aval.			
AT O.S.	Eau la plus   Eau la plus   haute.   basse.		11013.	Eau la plus haute.		Eau la plus basse.			
1886.	pds. 1	pcs.	pds.	pcs.	1887.	pds.	pcs.	pds.	pes.
Juillet	15 14 14 14 13 13	5 10 6 4 7 6	14 14 14 13 12 13	4 0 7 11	Janvier Février Mars Avril Juin Juin	13 14 14 15 15 15		13 13 14 14 15 15	6 1 3 0

Profondeur moyenne, juin 1886...... 15 5 do 1887...... 15 2

ÉTAT indiquant la profondeur de l'eau sur le buse d'amont de la vieille écluse n° 27, du canal Welland, à Port-Colborne, pour l'exercice expiré le 30 juin 1887.

Mois.	Busc d	amont.	Mois.	Busc d'amont.			
	Eau la plus haute.	Eau la plus basse.	Motor	Eau la plus haute.	Eau la plus basse.		
Juillet	13 9 13 11 14 3 15 3	pds. pcs.  13 1 12 9 12 2 11 9 11 6 11 10	1887.  Janvier	13 11 14 3 13 10	pds. pes.  11 9 11 7 12 4 11 10 13 2 13 3		

Profondeur moyenne, juin 1886 ....... 13 6 do ....... 13 10

" B."

Etat indiquant la profondeur de l'eau sur le buse d'aval de la nouvelle écluse n° 1 du canal Welland, à Port-Dalhousie, pour l'exercice expiré le 30 juin 1887.

Mois.	Buse d'aval.		
	Eau la plus haute.	Eau la plus basse.	
Avril	pds. pcs.  17 10 18 2 18 1	pds. pcs.	

Profondeur moyenne, juin 1887....... 17 pds. 10 pcs.

État indiquant la profondeur de l'eau sur le busc d'amont de la nouvelle écluse n° 1 du canal Welland, à Port-Colberne, pour l'exercice expiré le 30 juin 1887.

Mois.	Busc d'aval.			
	Eau la hau	plus te.	Eau la bas	plus
1837.	pds.	pcs.	pds.	pcs.
Avril. Mai. Juin.	16	3 9 4	pds. 14 16 16	8 0 2
	<u> </u>		1	

#### VIEUX CANAL WELLAND.

DÉTAIL DES RÉPARATIONS ET DE L'ENTRETIEN DES OUVRAGES DU VIEUX CANAL WELLAND.

Ecluse no 1, pont et bief.

Coupé les pilotis en dedans des chemins de halage flottants, comme la chose avait été prescrite, pour permettre que ces chemins entre la Pointe Weaver et l'île Reed soient enlevés pour servir au barrage de l'écluse n° 1 du nouveau canal. Charrié et mis en pile du bois de construction pour les nouveaux ponts de la Pointe Weaver, et pour le pont court du chemin de halage en amont de cette pointe.

Pont de la Pointe Weaver.

Enlevé le vieux pont, coupé les palées de 2 pieds à 5 pieds au-dessous du niveau d'eau, couronnés avec du pin de 10 pouces sur 12, établi dessus de nouveaux chevalets, sur lesquels on a construit un nouveau tablier de 120 pieds de long, de 14 pieds de large, couvert de pin de 3 pouces, et d'un longeron de 6 pouces sur 8 boulonné de part en part aux poutres du pont.

Pont en amont de la Pointe Weaver.

Enlevé le vieux pont, façonné et mis en place de nouveaux chevalets pour servir comme murs de soutènement aux deux extrémités du pont, les premiers étant pourris; lambrissé les chevalets de pin de 2 pouces. Etabli sur ces chevalets le nouveau pont, de 24 pieds sur 12, planchéié en madriers de pin de 3 pouces, avec longeron de 6 pouces sur 8 boulonné de part en part aux poutres du pont.

Pont des fabriques de Welland-Vale.

Enlevé les vieux madriers de l'abord du pied du pont. Posé six nouvelles poutres de 6 pouces sur 12 et replanchéié en madriers de chêne de 3 pouces l'abord, qui

a 24 pouces sur 30.

Curé le long pont fiottant, peinturé le nouveau pont flottant au pied de l'écluse n° 2 et établi deux nouveaux poteaux d'amarrage; peinturé des maisons d'éclusiers; creusé les fondations pour les deux ponts de la Pointe Weaver, aussi construit et remblayé les abords de ces ponts. Réparé les berges et les chemins de halage en les revêtant en pierre depuis la Pointe Weaver jusqu'à l'écluse n° 2; curé les deux déversoirs de décharge et construit au passage à niveau de Binfield les murs du pont, qui avaient été emportés par les inondations du printemps.

Ecluse  $n^{\circ}$  2, pont et bief.

Réparé le garde-corps de l'abord du pied du pont à la fabrique de haches; élevé le pont sur pivot de l'écluse n° 2, et ajusté les tirants de ce pont; soulevé le seuil de la cuisine de la maison de l'écluse n° 2, et mis dessous un support en pierre; établi une voussure sous le plafond de la cuisine, donné du jeu aux portes, posé un escalier devant la porte extérieure; enfoncé 20 pilots dans le coursier de décharge derrière la fabrique de haches; posé trois rangées de pièces de revêtement en chêne de 5 pouces sur 8 sur la file supérieure, une rangée sur la file inférieure, toutes solidement boulonnées aux pilots; enfoncé un double cours de palplanches pour la file supérieure, de 2 pieds de long dans la décharge, de 8 pieds de longueur dans les ailes, coupé les pilots à la hauteur convenable.

Pont du chantier.

Enlevé le vieux coffrage aux extrémités du pont jusqu'à 2 pieds environ audessous de la ligne d'eau, et reconstruit ce coffrage. Construit un nouveau pont de grillage en bo s de 52 pieds sur 15, et planchéié ce pont en madriers pris au vieux pont. Construit deux nouveaux pontons pour le pont flottant en place et hors de place. Charpentes en bois couvertes de pin de 2 pouces, bien calfatées et goudronnées. Creusé et remblayé fondation pour pont de chemin de halage.

Ecluse n° 2, déversoirs de décharge.

Posé une nouvelle pièce de gorge à la ventelle du déversoir d'aval. Réparé la ferrure des deux déversoirs. Etabli deux nouveaux poteaux d'amarrage.

Pont de la rue Saint-Paul.

Défait l'approche du pied du pont. Exhaussé de 2 pouces l'extrémité aboutissant au chemin. Renouvelé l'approche avec du pin de 3 pouces, couvert de madriers en 118 [1887]

chêne de 2½ pouces sur 7. Posé un support pour le conduit du gaz sur la culée du pont. Enlevé et replanchéié en madriers de pin de 3 pouces, sur une longueur de 190 pieds, le chemin de halage sous le pont. Levé l'approche du pied du pont. Enlevé le poteau de l'angle extérieur d'aval. Façonné, mis en place et assujéti un poteau neuf. Enlevé les vieux madriers du talon du pont. Enlevé partie du bassin, 24 pieds de longueur, au magasin de Norris, pour faire place au pont temporaire, et replacé cette partie après l'enlèvement du pont temporaire. Enfoncé au travers du canal dix-neuf pilotis pour le pont temporaire, assemblés à tenon et surmontés de deux pièces de chène de 5 pouces sur 6 boulonnées de part en part. Construit là dessus un pout de 140 pieds sur 24, couvert de madriers de pin de 3 pouces; posé des deux côtés des garde-corps de 5 pieds de haut avec garde-fou à l'axe du poteau, et planchéié le pont avec du madrier de 8 pouces sur 8. Construit, du côté d'amont du pont, un trottoir de 3 pieds de largeur, protégé par des garde-corps de 2 pieds 6 pouces de haut, et fait un escalier à l'extrémité du pont pour la commodité des piétons. Enlevé le pont et arraché les pilotis quand le nouvel abord a été achevé. Fait une nouvelle charpente pour arrêter le pont sur la pile d'appui, quand le pont est ouvert, et assujéti solidement cette charpente en place. Fait et assujéti solidement en place une pièce de défense au bout du talon du pont. Enlevé le garde-corps de l'abord où il le fallait pour faire place à la grue, le replaçant après que l'abord eut été complètement Détruit la vieille charpente de l'approche et enfoncé des pilots là où il en était besoin. Coupé ces pilots pour recevoir le plancher, et mis un plancher en madriers de 12 pouces couvert en pin de 3 pouces, sur lequel les maçons ont construit un nouvel abord en pierre. Posé au dessous de la ligne d'eau, sur les pilots, au devant de l'abord, deux rangs de pièces de revêtement en chêne de 6 pouces sur 10, solidement boulonnées de part en part avec des écrous de 1 pied 4 pouces aux pilots entre le revêtement et la magonnerie de l'abord. Reconstruit le trottoir des deux côtés de l'abord après l'achèvement de la maçonnerie. Construit et mis en place cinq compartiments de garde-corps à l'extrémité du chemin de halage du pont, Fait et mis en place un léger pont de grillage en bois de 6 pieds sur 35, conduisant du trottoir au magasin aux voiles, pour remplacer celui qui a été démoli afin de faire place à la chaussée menant au pont temporaire. Construit un escalier montant du trottoir au pont du magasin aux voiles. Fait et posé sur leurs gonds deux portes dans le garde-corps. Creusé fondations pour nouvelle culée et construit une nouvelle culée en maçonnerie pour l'abord du pied du pont ainsi que de nouveaux murs en aile, remblaye les abords, qui ont été aussi mucadamisés, posé un pavillon de passage à niveau.

Maison du gardien du pont de la rue Saint-Paul.

Construit une nouvelle fondation pour la maison du pont, du côté d'aval, fait un nouveau cadre de porte, et ajusté, posé sur ses gonds et assujéti cette porte; posé des solives dans la cave et dessus un plancher en madriers bruts de 2 pouces, transporté la maison de son ancien emplacement sur sa nouvelle fondation, posé dans la maison des solives neuves et un plancher de 1 pied 4 pouces, fait un nouveau support de cheminée, qui a été placé sous la cheminée avec 3 tablettes, et porte posée sur ses gonds, posé une semelle neuve dans la maison, réparé le lambrissage intérieur, les chambranles, taquets de fenêtres, etc., là où il en était besoin, fait et placé un nouveau cadre de porte et une porte pour la maison. Construit une plateforme et un trottoir devant la maison, couvert le devant de la plateforme d'un treillis, posé des garde corps au bout et aux côtés de la plateforme là où il en fallait pour empêcher les accidents. Construit à un côté de la maison un escalier conduisant à la cave, arrangé la levée en talus, donné au nouvel ouvrage trois couches de peinture de blanc de plomb et d'huile. Replacé l'enseigne à la chaussée du pont ainsi que l'enseigne sur le trottoir.

Pont du ruisseau des Douze-Milles, etc.

Fait quelques réparations au pont. Enfoncé 17 pilotis à l'extrémité d'amont de la remise à chaloupe, revêtu le parement des pilotis de madriers en chêne de 3 pouces, à 5 pieds au dessus du niveau de l'eau, le revêtement ayant 70 pieds de longueur. Coupé les pilotis en haut du revêtement. Réparé la platesorme et la porte de la remise à chaloupe, brisées par la glace lors de l'inondation de février dernier. [1887]

Pont de la scierie de Shickluna.

Construit un nouveau pont de 24 pieds sur 16, sur le coursier de décharge de la scierie; posé 4 poutres de 8 pieds sur 12 pouces, 2 poutres de 6 pieds sur 12 pouces. Planchéié le pont en madriers de pin de 3 pouces, sur lesquels il a été assujéti des longerons de 6 pouces sur 8, boulonnés de part en part aux poutres du pont. Reconstruit le coffrage à chaque extrémité du pont depuis la ligne d'eau jusqu'au sommet du pont.

Ecluse nº 3 et bief.

Fait et mis en place de nouvelles hausses mobiles au réservoir de décharge pour remplacer celles emportées par l'inondation. Posé 4 galets neuss au déversoir pour lever et baisser les hausses mobiles d'amont. Réparé les chemins de halage flottants, et établi deux nouveaux poteaux d'amarrage; peinturé la maison de l'éclusier.

Bureau du canal.

Enlevé le vieux plafond de la salle de l'étage supérieur, et posé un nouveau lambris à l'avenant, avec voussure à l'intersection du plafond, et donné deux couches d'huile crue à cet ouvrage de 13 pieds sur 44; fait une cloison dans le grenier de la grange et posé des tablettes pour les modèles, mis des volets intérieurs aux fenêtres et fait divers changements et réparations; posé une échelle. Lambrissé l'escalier conduisant au soubassement du bureau ainsi que le pourtour de la salle du soubassement à 4 pieds de hauteur, réparé les portes, etc.

Ecluse no 4 pont et bief.

Enlevé le lambrissage de la maison de l'écluse no 4, reparé les planches du toit, et couvert le bâtiment principal et la cuisine en bardeaux métalliques, auxquels il a été donné une couche de peinture à l'épreuve du feu. Posé des châssis dans 5 fenêtres. Réparé les portes, etc. Enfoncé un boulon de 1½ pouce dans le remplage du balancier, et dans la pièce supérieure de la porte d'amont, du côté de la ferme. Resserré les boulons du pont, et peinturé le pont. Réparé les chemins de halage flottants, remis en place et assujéti avec des chaînes les pilots flottants qui avaient été emportés lors de l'inondation; réparé les garde-corps de ces chemins, qui ont été replanchéiés où il le fallait. Posé des plateformes aux portes des cuisines.

Ecluse  $n^{\circ}$  5, pont et bief.

Levé le pont sur pivot, et fait des réparations au tablier de ce pont. Transporté la maison des éclusiers de l'écluse n° 6 à l'écluse n° 5.

Posé les ferrures du balancier de la porte d'amont, du côté du chemin de halage. Réparé et renouvelé les boulons des ferrures des balanciers de toutes les portes d'écluse. Entouré d'une clôture en fil métallique le terrain de la maison de l'éclusier.

Ecluse nº 6, et bief.

Posé de nouvelles fondations sous le treuil, et remonté ce dernier; enfoncé des boulons à goupille dans les portes d'amont. Réparé et renouvelé les boulons des ferrures de balanciers de toutes les portes d'écluse.

Chantier et atelier (Sainte-Catherine).

Achevé une porte pour l'écluse d'aval n° 7, donné deux couches de peinture à cette porte, qui a été ensuite lancée. Transporté et placé une grande porte d'écluse du chantier à l'étang en arrière de l'écluse n° 14. Terminé la charpente d'une porte pour l'écluse d'aval n° 3. Réparé les cabestans et les voitures du chantier. Fait deux échelles. Préparé les matériaux pour poser les tablettes destinées aux modèles dans la grange en arrière du bureau du canal. Réparé onze brouettes. Préparé et posé les lambris au plafond de la salle du bureau du canal. Fabriqué vingt-sept portes de déversoir de décharge sans ventelles et neuf autres munies de ventelles, faites de deux épaisseurs de madrier de chêne de 2 pouces, boulonnées de part en part, ayant 3 pieds 7 pouces sur 4 pieds 7 pouces.

Réparé et renforcé les sonnettes à déclic et le chalan. Mis sonnette à déclic sur chalan. Mis vingt bigues entre les poutres du pont et du fond du chalan. Coupé, aiguisé et garni de lardoises vingt trois pilots pour les enfoncer dans la décharge de l'écluse n° 2. Mis des manches à vingt quatre outils à enlever la glace. Fait diverses réparations aux maisons d'éclusiers et au matériel d'exploitation. Rempli la 120

[1887]

glacière du chantier. Réparé les portes du pied de l'écluse n° 3. Réparé et placé le mouton sur le chalan pour enfoncer des pilotis au pont de la rue Saint Paul. Ramené le mouton et appareillé le chalan pour aller à Dunnville. Oté les cales sous les ponts des écluses n° 4, 5 et 7, ceux ei manœuvrant bien. Fait quelque charpente pour les secondes portes au pied de l'écluse n° 3. Enlevé et démonté les vieilles portes de l'écluse n° 7, et une autre vieille porte qui était dans l'étang du chantier. Peinturé la grue au chantier. Jointoyé et empilé des madriers pour lambrisser des portes d'écluse. Façonné des revêtements de chambranles et des moulures pour les portes et fenêtres de la salle du soubassement du bureau du canal. Fait 18 pieds de drain en bois de 12 pouces sur 14 pour le chemin de halage de l'écluse n° 4. Fait et mis en place des porches et deux contre-portes pour la maison de l'écluse n° 4.

Ecluse no 4, pont et bief.

Posé une paire de portes neuves au pied de l'écluse, et emporté les vieilles portes au chantier. Remplacé les vieux balanciers aux deux portes par de nouvelles barres pour fermer ces portes. Levé le pont sur pivot, mis un galet additionnel sous le talon du pont. Changé la position des galets sous le talon et le pied du pont. Réparé l'approche du pied du pont et replanchéié celui-ci. Posé couronne de roulement neuve en madriers au talon du pont.

Relevé les portes d'écluse dans l'étang de l'écluse n° 2, apporté et posé ces portes à la tête de l'écluse—côté du chemin de halage, après avoir enlevé la vieille. Posé de nouvelles soles sous les treuils et posé de nouveau cette porte, en la munissant d'un nouveau système de fermeture avec câbles en fil de fer au lieu de chaînes.

Transporté la vieille porte d'écluse au chantier.

Coursier hydraulique.

Construit des clôtures en chevalets, aux extrémités supérieure et inférieure du lot de Riordon, grandeur 84 x 6 pieds, seuil 8 par 12 pouces reposant sur un seuil en chêne de 10 par 12 pouces, de 7 pieds de long avec armature en fer de ½ pouce des deux côtés. Portes à chaque extrémité de la clôture convenablement pendues et fixées de manière à permettre aux hommes venant par le coursier d'y passer. Réparé le pont, chemin de Thorold.

Ecluse no 8 et bief.

Fait et posé de nouvelles vannes dans le déversoir de trop plein. Replacé les soles sous les treuils. Renouvelé et réparé les boulons des balanciers dans toutes les portes d'écluse.

Ecluse nº 9 et bief.

Encadré et mis en place son nouveau balancier dans le vantail d'aval—côté du chemin de halage. Posé une nouvelle barre pour fermer l'écluse. Posé des soles et remis les treuils en place. Fait et posé de nouvelles passerelles sur la porte d'écluse d'amont, et posé un nouveau couvert pour les poulies.

Ecluse  $n^{\circ}$  10 et bief.

Défait la couverture de la cuisine de la maison et recouvert le toit en bardeaux métalliques; défait aussi la couverture de la salle à dîner et refait cette couverture en bardeaux de pin, donnant à ces deux toits deux couches de peinture à l'épreuve du feu.

## Ecluse nº 11 et bief.

Fait et posé une porte temporaire en avant de l'ouverture dans le déversoir de trop-plein où la porte avait été emportée. Abaissé le bief et rempli l'ouverture en chêne de 3 pouces. Fait et posé un drain en bois de 112 pieds par 10 par 12 pouces, pour égoutter l'étang en arrière de l'écluse.

Ecluse nº 12 et bief.

En bon état.

Ecluse nº 13 et bief.

En bon état.

[1887]

### Ecluse nº 14 et bief.

Posé de nouvelles mains-courantes et passerelles aux portes d'aval.

Ecluse nº 15, pont et bief.

Défait et porté le vieux pont tournant au chantier de l'écluse n° 21. Construit un nouveau pont tournant (système Howe) sur le canal. Dimension du chemin, 12 pieds par 78 pieds, avec crémaillère et engrenage simple. Peinturé le pont à trois couches et construit de nouvelles approches. Posé 200 pieds de trottoir, et construit un pont sur l'aqueduc du côté ouest de l'écluse. Fait et posé un porche à la maison de l'éclusier.

Ecluse nº 16 et bief.

Abaissé le bief et enlevé des pierres qui obstruaient le sas.

Ecluse n° 17 et bief et carrière du gouvernement.

Réparé la maison et les clôtures de l'éclusier; posé une grue à la carrière.

Ecluse no 18 et bief.

Réparé la maison de l'éclusier.

Ecluse nº 19 et bief.

En bon état.

Ecluse nº 20 et bief.

Enlevé les obstacles dans le déversoir. Enlevé et réparé une porte, qui a été posée de nouveau.

Ecluse no 21 et bief.

Fait et posé un nouveau chapelet dans la maison de l'éclusier, ainsi qu'un porche, et peinturé la barraque de l'écluse.

## Chantier et atelier (Thorold).

Construit une maison pour la roue au dessus du pouvoir hydraulique. Construit un nouveau bateau pour les outils pour l'usage de l'équipe du bief de partage, dimension 12 par 30 pieds, par 2 pieds 6 pouces de profondeur, avec cabine et muni de banquettes de pierre et de pompes; aussi le bateau-outil, n° 3, au complet, pour l'équipe de la division n° 4, dimension 12 x 29 pieds, par 2 pieds 6 pouces de profondeur, avec cabine, muni de cordages et de pompes. Construit deux ras de carène pour les bateaux outils, dimensions 16 par 4 pieds, par 1 pied 5 pouces de profondeur, et fait une rame pour ces ras de carène. Posé une seie à tenon dans l'atelier. Construit un nouveau chalan de levage, pour le service de réparations du bief de partage, dimensions 20 pieds de base, 50 pieds en dehors, et 5 pieds de cale, bigue 18 pieds de haut, avec deux estacades flottantes, de 72 x 26 pieds, munies de deux treuils et de tous les cordages, poulies, etc., nécessaires. Aménagé la cabine avec quatre lits, un poële à charbon, et tout le nécessaire pour huit hommes. Posé le plancher dans l'atelier et la maison de la roue. Refait une paire de portes pour l'écluse n° 24. Fait un assortiment de patrons pour le nouveau pont tournant, à Marlatt's Crossing. Fait deux râteaux d'écluse de 30 pieds. Refait une porte pour l'écluse n° 16. Posé un nouveau plancher supérieur dans l'atelier, posé des voliges à l'extérieur et les peinturer. Fait six ciseaux à glace de 12 pieds. Posé de nouveaux étançons sous le plancher à pierre du chalan de l'Etat Sir Charles et posé une nouvelle pompe, et les planches de la couverture; calfaté une partie du chalan Sir John; réparé aussi et calfaté le chalan de levage Hercules.

Ecluse nº 22, pont Keefer et bief.

Reconstruit les portes du coursier, du côté du chemin de halage; jointoyé aves du ciment les murs de l'écluse et du coursier; levé et posê des plaques d'acier sous le pivot du pont; peinturé la maison de l'écluse.

E:luse nº 23 et bief.

Jointoyé avec du ciment les murs de l'écluse et du coursier.

122

## Ecluse nº 24, pont et bief.

Levé et posé des plaques d'acier sous le pivot du pont et réparé le plancher; enfoncé huit nouveaux pilots au pied de l'écluse et enlevé l'ancien clayonnage, et posé un nouveau sur l'approche du pont. Posé un nouveau rouleau, et réparé les treuils et les hausses mobiles du coursier; levé la porte à la tête de l'écluse et le plongeur a remis le seuil en place; reposé la porte sur le seuil au complet. Enlevé les vieilles portes, et posé une paire de portes nouvelles; posé un appareil Walton pour les manœuvres sans balancier. Replanchéié le pont sur le coursier 20 pieds par 32 pieds; construit un nouveau pont sur le coursier du moulin près de l'écluse, de 12 par 23 pieds. Reconstruit le double engrenage pour le pont tournant; dessiné le bief pour les réparations du printemps; les murs de l'écluse et du coursier jointoyés avec du ciment. Bouché une fuite d'eau dans le coursier.

## Ecluse no 25 et bief.

Enlevé un obstacle dans la ventelle d'alimentation; construit une nouvelle passerelle de 4 pieds sur 30 à la tête de l'écluse; fait un solide cadre en bois et posé une nouvelle ventelle d'alimentation dans le coursier. Rempli un affouillement et fait treize verges de mur en ciment; construit un grillage en bois de 40 pieds sur 4 sous le vieux grillage en fer dans le coursier. Dessiné le bief pour les réparations du printemps; jointoyé avec du ciment les murs de l'écluse et du coursier, et bouché une fuite d'eau dans le coursier.

Ecluse de prise d'eau.

Calfaté les portes de l'écluse.

#### Pont tournant de Hurst.

Réparé et replanchéié le pont et posé de nouvelles pièces et une plateforme pour supporter la culée,

#### Pont tournant de Marlatt.

Réparé l'approche à la tête du pont et réparé le tablier du vieux pont tournant et reconstruit une partie de l'approche au pied du pont, et posé un nouveau câble tournant. Construit un pont temporaire de 12 pieds de large et 90 pieds de long pendant qu'on bâtissait le nouveau pont. Démoli le vieux pont tournant et construit un nouveau pont du système Howe, de 12 pieds de large et 87 pieds de long; reconstruit les approches du nouveau pont tournant; ballasté ces approches avec 80 verges de pierre et de gravier.

Pont tournant d'Allanburg.

En bon état.

#### Bief de Trois-Milles.

Nettoyé et creusé 260 verges du ruisseau du Castor. Enlevé la petite maison de dessus le coursier d'alimentation pour la placer sur le côté est du nouveau canal à Allanburg pour y établir une station de téléphone; posé une plateforme et une cheminée à cette maison. Nettoyé et ouvert tous les fossés, etc. Revêtir 640 verges de la levée du canal avec de la pierre cassée, et réparé la brèche dans le déversoir de trop-plein à Higgin's.

## Ecluse de chute, de prise d'eau et pont d'Allanburg.

En bon état. Bâti une nouvelle cuisine, fait une clôture, des trottoirs et diverses réparations à la maison de l'éclusier. Nettoyé les fossés, rempli les coulées, et réparé les levées, etc., de chaque côté. Planchéié le nouveau pont et les approches à Allanburg.

#### CANAL D'ALIMENTATION.

DEPUIS LE CROISEMENT DU CANAL D'ALIMENTATION JUSQU'À DUNNVILLE ET PORT-. MAITLAND-23 MILLES.

De Dunnville à Stromness et Port-Maitland, la distance est de 6½ milles, et comprend deux écluses, quatre ponts tournants, trois déversoirs de trop-plein, et 36 vannes; un pont de péage de 600 pds. de longueur et 18 de largeur, et un tablier en aval du barrage de 640 pieds; onze piles de 10 pieds sur 18 et sur 15, et vingt-six portes de déversement; une maison pour le péager; 1,000 pieds de barrage flottant dans la Grande Rivière; 1,735 pieds de levée; huit portes de tête à l'entrée des étangs de moulins; 12 ponts fixes d'une longueur collective de 1,800 pieds; deux maisons d'éclusiers; deux maisons de gardiens de ponts; cinq ponceaux; maison et bureau du contrôleur; un atelier; un chalan pour les réparations et deux bacs. Depuis le lac Eriéjusqu'à l'issue du canal, la profondeur de l'eau est de 19 pds., et la moyenne du tirant de l'éclusée dans les eaux basses est de 9 pieds. De Stromness à Boultor-Ditch, Marshville et au croisement, la distance est de 16½ milles, et comprend une écluse, trois ponts tournants, deux ponts fixes, un pertuis, trois aqueducs et deux fossés.

L'eau a été aussi abondante que d'ordinaire dans le bief culminant, et elle a suffi pour permettre aux scieries et aux fabriques le long de la ligne de ne pas suspendre leurs opérations pendant toute la durée de la saison de navigation. Il n'est arrivé qu'un seul accident pendant l'année, un petit chalan se heurta contre le caisson au pied de l'écluse de Port-Maitland, le 14 novembre; le choc produisit un trou à son avant et le fit couler en travers du busc. Le propriétaire et l'équipage l'abandonnèrent dans cette position, et le remorqueur Douglas le tira hors de l'écluse. J'ai fait démolir les côtés, l'avant et l'arrière, et 10 pieds d'eau le recouvrent à l'endroit

où il se trouve, à environ 100 pieds en aval du pied de l'écluse.

Tous les billots submergés et tous les obstacles ont été enlevés du canal d'alimentation et de la tranchée entre Stromness et Port-Maitland.

## Déversoirs de trop-plein.

Les billots et les rebuts charriés dans la Grande Rivière par les hautes eaux du printemps et engagés dans les vannes et en avant des déversoirs ont été enlevés et jetés dans le ruisseau au pied des déversoirs. Les portes de prise d'eau ont été réparées aux endroits où la glace les avait brisées; les chaînes et les crochets ont été réparés, les vis nettoyées et les tiges de levage redressées. Toutes les pièces de bois de dessus ont reçu une couche de peinture. Toutes les planches brisées et usées sur les ponts ont été enlevées et remplacées par des planches neuves.

## Barrages, tablier et ponts fixes.

Le tablier en aval du barrage a été soigneusement réparé ainsi que le plancher inférieur sous le pont de péage. Six nouvelles portes de prise d'eau ont été posées et douze réparées. Le vieux tablier en planche et deux poutres pourries ont été enlevés du pont de péage, et de nouvelles ont été posées à leur place ; on a aussi réparé le tablier supérieur des ponts fixes sur l'entrée des étangs des moulins de Smith et Marlatt, et les vannes réparées. Le vieux pont sur le coursier du moulin de M. Chamber's était pourri et dut être enlevé. Ce pont avait 92 pieds de long et 16 pieds de large, on l'a raccourci à 24 pieds par 12 pieds, les extrémités ayant été remplies d'argile et de gravier.

## Ecluse de prise d'eau.

Les vantaux d'aval ont été réparés et les balanciers peinturés, les vis nettoyées, et les passerelles renouvelées. Les buscs ont été nettoyés et les rebuts enlevés d'en arrière des portes. Nouvelles chaînes posées, etc, etc.

#### Ponts tournants.

Les ponts tournants ont été levés de dessus leurs pivots, convenablement balancés et la lisse nivelée où la gelée l'avait dérangée. Les vieilles traverses sous les culées de tête et de pied ont été enlevées et on en a posé de nouvelles pour supporter le tablier. On a enlevé les vieilles planches usées ou brisées et on les a remplacé par 124

des nouvelles. Les talus autour des approches ont été remplis d'argile et recouverts de gravier où il avait été enlevé. Tous les ponts ont été peinturés.

#### Terrassement.

Le terrassement à travers la Grande Rivière a été réparé avec de la pierre et de l'argile, les ornières remplies et les fuites d'eau bouchées.

## Aqueducs.

Les extrémités exposées dans les aqueducs ont été peinturées et les grillages dans les trous des puits ont été enlevés et nettoyés. Les barres ont été réparées et les grillages remis en place et convenablement fixés. Tout le bois de grève et les rebuts ont été enlevés de l'entrée des aqueducs et mis en pile et brûlés.

#### Ecluses.

Les buses des écluses de Port-Maitland et au croisement et les chambres ont été nettoyés et tous les rebuts et dépôts enlevés, et le revêtement du derrière des portes réparé.

Baraques d'écluses et de ponts.

Toutes les baraques d'écluses et de ponts ont été peinturées, et on a fourni aux écluses et ponts des perches d'épinette rouge et des outils pour lever le bois. Réparé les chaînes des barrages flottants.

Levées du canal.

Le chemin de halage a été réparé et recouvert de pierre.

#### NOTES GÉNÉRALES.

Tous les engrenages de manœavre des portes, ainsi que les nombreux déversoirs, ponts de voitures et de chemins de fer sur les canaax, et les machines qui s'y rattachent, ont été réparés et maintenus en bon état pendant toute la saison, et on en a fait autant pour les portes d'écluses sur les déversoirs.

Tous les chardons et les plantes nuisibles ont été coupés comme à l'ordinaire sur les terrains de l'Etat; les fossés et les aqueducs ont été partout curés, et approfondis

là où il était nécessaire.

Tous les ponts ont été assujétis pour l'hiver.

WILLIAM ELLIS,

Surintendant.

M. A. P. BRADLEY,

Secrétaire, département des chemins de fer et canaux, Ottawa.

# ANNEXE No 12.

### CANAL RIDEAU.

BUREAU DU CANAL RIDEAU, OTTAWA, 28 septembre 1887.

Monsieur, - J'ai l'honneur de vous présenter mon rapport sur l'état des travaux

dont j'ai la charge, pour l'exercice terminé le 30 juin 1837.

La navigation s'est close à Ottawa le 29 novembre, et aux Moulins de Kingston le 30. Elle s'est rouverte à Ottawa le 3 mai, et aux Moulins de Kingston le 2 mai 1887. L'eau s'est maintenue jusqu'à la fin de la navigation au niveau voulu sur les seuils

des écluses et dans les différents biefs, depuis le bief culminant jusqu'à Ottawa.

Dans les biefs en descendant du bief culminant vers Kingston, le niveau sur le seuil d'amont à Newboro' (première écluse en descendant) est tombé au-dessous du niveau de navigation vers le milieu de septembre, et a continvé à s'abaisser jusqu'à la clêture de la navigation, époque à laquelle il était à cinq pouces au-dessous du niveau normal.

Sur le bief des Moulins de Kingston l'eau s'abaissa au-dessous du niveau navigable, le 30 juillet, et continua à tomber jusqu'à la clôture, où il marquait 1 pied 4 pouces au dessous du niveau de navigation, ce qui montra la nécessité de maintenir l'eau de ce bief à 6 pieds 9 pouces dès l'ouverture de la navigation sur le buse d'amont comme

on en avait l'habitude jusqu'à présent.

Les crues du printemps cette année sur la rivière Rideau ont été plus fortes que d'habitude, et la glace lors de la débâcle était extraordinairement solide. Cela a été sans doute causé par la forte chute de neige et par le froid constant de l'hiver dernier. Heureusement le froid des nuits pendant ces crues et le manque de pluies ont empêché l'eau de monter aussi rapidement qu'elle l'aurait fait autrement. Le nouveau barrage de Hogsback a soutenu sans souffrir l'effort de cette crue, mais je recommanderais fortement d'agrandir la décharge de Hogsback en approfondissant encore le chenal du côté sud du barrage, et ainsi de poser une estacade depuis le barrage jusqu'à la pointe Angus, distance d'environ 1,600 pieds pour maintenir la glace solide de la baie, qui en général cause tout le dommage à nos ouvrages.

Tous les ponts pour les voitures entre Hogsback et Ottawa (sauf les nouveaux

ponts de fer à New-Edinburg) ont été plus ou moins endommagés.

La crue des eaux à l'extrémité de Kingston n'a pas été aussi forte que d'habitude; parce que la chute de neige dans cette partie du pays a été comparativement légère comparée à la section d'Ottawa, et n'a éprouvé aucune difficulté à passer par nos déversoirs.

On devrait cependant prendre des mesures pour retenir les eaux du printemps en construisant des barrages aux points importants. On a fait, l'automne dernier, des relevés hydrographiques préliminaires des lacs Rock et Bush, et des négociations sont actuellement entamées avec les propriétaires des emplacements où l'on construira ces barrages,

Moulins de Kingston.

Une paire de nouvelles portes d'écluse, et posé du gravier sur le barrage.

Un dragueur fut employé pendant deux mois pour approfondir le chenal entre la Pointe Bermingham et l'entrée de la tranchée conduisant aux moulins Brewer. Le chenal s'était rempli de billots submergés et autres débris, sur lesquels les bateaux se plaignaient qu'il n'y avait pas assez d'eau, et qu'ils cassaient leurs roues.

Moulins de Brewer, d'amont.

Terrassement du barrage renforcé, et réparations générales à la station. 126 [1857]

#### Pont de Brass' Point.

Un nouveau pont de 500 pieds a été construit sur le chenal à cet endroit pour réunir le côté de Stormington à celui de Pittsburg. On a eu beaucoup de difficulté à noyer quelques uns des caissons, à cause de la nature du fond, on a trouvé à un endroit trente pieds d'eau et de vase. Le pont est maintenant terminé et ouvert au public.

Jones' Falls.

Une paire de nouvelles portes d'écluse; nouvelle cuisine pour la maison de l'éclusier; renouvelé les balanciers.

#### Davis' Station.

Construit un barrage en amont et en aval de l'écluse, qui fut ensuite vidée, et une partie du mur de l'écluse et du seuil inférieur reconstruite.

Chaffey's.

Renouvelé le barrage.

Newboro'.

Réparé les portes d'écluse.

Poonamalie.

Réparé le grand barrage.

Smith's Falls.

Une paire de nouvelles portes d'écluse, barrage replanchéié, digue de pierre construite à l'ouest du barrage pour empêche l'eau de s'échapper du bassin.

Old Slys.

Nouvelle maison et cuisine en pierre ajoutées à la maison de l'éclusier. Deux nouveaux piliers à l'entrée de l'écluse.

Carrière de Clowe.

Nouveau barrage et réparations aux portes.

Burritt's Rapids.

Nouveau barrage, une paire de balanciers, et allonge à la maison de l'éclusier.

Long-Island

Nouvelle jetée de protection en aval du barrage, nouvelle estacade à la tête de l'île, et deux ouvertures pratiquées dans le barrage de White Horse.

Hog's Back.

Reconstruit le grand barrage; nouveau pont tournant à l'écluse; et chemin entre les écuses de Hartwell et de Hog's Back nivelé et recouvert de gravier.

#### Ottawa

Une paire de nouvelles portes pour le n° 7, et réparé les portes des écluses n° 2 et 3; réparations générales faites aux pertuis, chaînes, poulies, etc.

Réparations générales au quai autour du bassin.

La navigation n'a pas été interrompue durant la saison.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

[1887]

Votre obéissant serviteur,

FRED. A. WISE,
Ingénieur contrôleur.

M. A. P. BRADLEY,

Secrétaire du département des chemins de fer et canaux, Ottawa.

127

# ANNEXE No. 13

#### CANAL TAY.

BUREAU DU CANAL RIDEAU, Ottawa, 1er octobre 1887.

Rapport pour l'exercice terminé le 30 juin 1887.

La maçonnerie des écluses nos 1 et 2 à la baie Beveridge, a été terminée et les portes d'écluse ont été construites et seront prêtes à laisser entrer l'eau.

Le coffrage à l'entrée a été terminé durant l'hiver, et a été rempli de pierre. Un dragueur a été occupé pendant l'automne et le printemps à creuser l'entrée

entre les piliers jusqu'à la profondeur nécessaire.

La tranchée à travers les marais à Beveridge a été terminée, les talus parachevés, et les côtés enrochés.

Les levées entre les écluses nos 1 et 2 ont aussi été parachevées et mis en bon état.

Le barrage régulateur en travers de la rivière a été complété et était prêt à recevoir l'eau.

A l'extrémité de Perth, un dragueur a été constamment employé à creuser le lit de la rivière proprement dite, et à ouvrir de nouveaux chenaux à travers les méandres de la rivière. Un grand nombre d'hommes ont aussi été employés à parachever les levées et à les enrocher où c'était nécessaire.

Les entrepreneurs comptent terminer leur contrat, de bonne heure, cet automne,

entre le côté est du pont rouge de Perth et la baie Beveridge.

On n'a encore commencé aucun ouvrage pour tormer à Perth le bassin qu'on se propose de creuser à l'ouest du pont rouge.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre obéissant serviteur,

F. A. WISE,

Ingénieur contrôleur.

M. A. P. BRADLEY,

Secrétaire, département des chemins de fer et canaux, Ottawa.

# ANNEXE No 14.

## CANAL DE LA TRENT.

Bureau de l'ingénieur, Peterborough, 20 août 1887.

Monsieur,—J'ai l'honneur de présenter le rapport annuel sur les constructions

qui sont sous mon contrôle, pour l'exercice terminé le 30 juin 1887.

La navigation a été close le 23 novembre et s'est ouverte le 27 mars. L'eau sur les différents biefs a été maintenue au niveau réglementaire, c'est-à-dire cinq pieds sur les buscs d'écluses. Le nombre d'éclusées pendant la saison a été de 1,574. La navigation n'a subi aucune interruption pendant la saison. Les réparations suivantes ont été faites:—

#### Fenelon Falls.

Aucune réparation considérable n'a été faite ici parce qu'il est probable qu'on changera de place la glissoire se rattachant aux nouveaux ouvrages à cette station.

### Rivière Scugog.

Les chicots ont été enlevés dans la rivière.

La balise posée à l'embouchure de la rivière a été réparée et on y a entretenu une lumière qui a rendu de grands services à la navigation. Il y a eu augmentation de trafic sur ce bief.

## Bobcaygeon.

Un certain nombre de vieux piliers submergés, qui servaient autrefois à la vieille scierie, et qui nuisaient à la navigation, ont été enlevés. On a mis du gravier sur le barrage, un grand nombre de tirants, que la glace avait enlevés, ont été remplacés. Les réparations de ce barrage occasionnaient une dépense annuelle. Ce barrage est très vieux et dans un état bien délabré. Il y aurait grand besoin d'un nouveau barrage et il serait très facile d'en construire un nouveau sur le rocher plat en avail du barrage, sur lequel il y a peu ou pas d'eau à cette saison de l'année.

#### Buckhorn.

Les ouvrages sous le contrôle du département à cette station sont en assez bon état. Il faut de nouveaux pertuis sur le côté sud pour augmenter la décharge aux époques des hautes eaux. Les nouvelles écluses ici sont à peu près terminées, et à la prochaine saison la navigation pourra s'en servir.

## Lovesick et Burleigh.

Les écluses et barrages à ces stations seront terminés à la fin de l'année, et seront prêtes pour la navigation à la prochaine saison.

## Pointe Young.

Le nouveau barrage récemment construit a répondu aux fins pour lesquelles il avait été construit. L'écluse ici est sous le contrôle du gouvernement provincial, et le trafic y est considérable.

#### Lakefield.

Le barrage à cette station est maintenant terminé, et a retenu l'eau du lac à une bonne hauteur pour la navigation pendant toute la saison.

[1887] 129

## Peterborough.

La sciure de bois est toujours jetée dans la rivière et cause à la navigation le même inconvénient dont j'ai parlé dans mes rapports précédents. Un nouvel épaulement a été construit à l'entrée d'amont de l'écluse, sur le côté ouest, et a sensiblement amélioré la navigation. Deux nouvelles assises supérieures ont été posées à toutes les portes. De nouvelles estacades conductrices ont été placées sur le côté est de l'entrée d'amont, pour protéger les navires contre le fort courant d'eau qui passe par les glissoires. L'lusieurs des jetées conductrices, que la glace avait endommagées, ont été réparées.

Hastings.

Le barrage, qui perdait beaucoup d'eau, a été réparé. Un batardeau de 650 pieds de long a été installé en travers de la rivière pour arrêter l'eau en avant du barrage. Des cébris, ayant une profondeur de 8 ou 10 pieds sur toute la longueur du barrage, ont été enlevés de dessus le lit de roc. On a trouvé en enlevant ces débris qu'il n'y avait jamais eu de seuil transversal, ni aucune sorte de chambre pour arrêter l'eau en avant du barrage, mais que les semelles des courbes, qui étaient de dimensions et de longueurs différentes, étaient simplement recouvertes de pierre et de gravier libre (dont tout le sable et les petites pierres avaient été lavés par l'eau). Les semelles ont été coupées de longueurs égales, et une rangée de pièces de bois de 12 sur 12 pieds, d'une ou deux pièces de hauteur, a été étriquée sur le roc et boulonnée dans le roc. Toute la partie supérieure du barrage a été recouverte d'une double rangée de planches de 2 peuces, depuis le dessus jusqu'aux semelles transversales. La face des semelles transversales a été bousillée avec de l'argile et sur cette argile on a jeté une couche de gravier d'une épaisseur de 4 pieds sur le côté inférieur, et par dessus le tout le perré. Le barrage est maintenant parfaitement étanche.

La glace a enlevé une partie du vieux revêtement sur le côté d'aval du barrage,

et emporté environ 50 pieds du coffrage sur lequel reposait le tablier inférieur.

#### Chisholm.

Deux jetées ont été construites à l'entrée du canal dans lesquelles on a fait des encoches pour les aiguilles qui ont été fournies. Les écluses sont en bon état de service, et la navigation ne serait aucunement interrompue sur une distance de vingtcinq milles si ce n'étaient les ponts fixes du chemin de fer de l'Ontario Central et du comté, sur le canal.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre obéissant serviteur,

> RICHARD B. ROGERS, Ingénieur contrôleur.

M. A. P. BRADLEY,

130

Secrétaire, département des chemins de fer et canaux, Ottawa.

# ANNEXE No 15.

#### CANAL SAINT-PIERRE.

OTTAWA, 4 août 1887.

Monsieur,-J'ai l'honneur de faire le rapport suivant au sujet du canal Saint-Pierre :-

La navigation s'est fermée le 4 janvier et s'est ouverte le 20 avril, cette année. Suit un état indiquant le nombre et le tonnage des navires qui ont fréquenté le canal dans le cours de l'exercice terminé le 30 juin 1887.

	Navi	ires.	Toni	ıage.	Péages perçus.			
Année.	Allant au nord.	Allant au sud.	Navires allant au nord.	Navires allant au sud.	Navires allant au nord.	Navires allant au sud.		
1886.	Nombre.	Nombre.	Tonneaux.	Tonneaux.	\$ cts.	\$ cts.		
Juillet	163 122 90 130 40 26	122 110 80 109 54 18	9,106 8,308 8,207 12,406 1,974 1,472	9,372 5,097 4,985 13,957 2,209 1,712	93 65 110 00 105 00 38 11 42 32 32 45	172 00 79 00 88 00 98 14 56 45 24 22		
1887.  Janvier	3	3 2 59 98	106 101 3.784 9,108	141 115 3,512 7,542	4 10 2 10 103 11 94 21	2 30 4 00 88 11 88 44		
Totaux	794	655	54,632	48,462	625 05	700 66		

A ce chiffre total de \$1,325.71 de péages perçus, il faut ajouter la somme de \$750 payée comme commutation par les steamers Marion et Neptune, ce qui porte le grand total à \$2,075.71.

Je suis heureux de faire rapport qu'à l'exception du mur de soutènement à l'entrée du sud, les constructions de ce canal ont parfaitement résisté pendant l'exercice financier, et sont maintenant en bon état pour le service.

Un crédit spécial ayant été affecté aux réparations de l'entrée du sud, on les commencera de suite afin de les terminer avant l'hiver.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre obéissant serviteur,

HENRY F. PERLEY,

Ingénieur.

M. A. P. BRADLEY,

Secrétaire du département des chemins de fer et canaux, Ottawa.

## ANNEXE No 16

## TRAVAUX DU HAUT DU SAINT-LAURENT ET DE LA VALLÉE DE LA TRENT.

Peterborough, 21 novembre 1887.

Monsieur, - J'ai l'honneur de vous soumettre le rapport suivant sur des ouvrages sous mon contrôle pendant l'exercice 1886-87, allant généralement jusqu'à date.

Les ouvrages dont je parle sont le canal Murray et le rapide des Galops, amé-

liorations du haut du Saint-Laurent.

Canal Murray.

Ces ouvrages sont situés à la tête de la baje de Quinté, et s'étendent depuis le chenal, à travers l'isthme de Murray jusqu'à la baie de la Presqu'Ile, sur le lac Ontario, port naturel qui sera la tête de la navigation de la rivière à l'ouest. Ce "havre de refuge" de la rive nord-est du lac est situé près du village de

Brighton, à environ 75 milles à l'ouest de Kingston et à moins de 120 milles de Port-

Dalhousie, entrée du canal Welland.

Ces ouvrages couvrent une distance de 9½ milles, et consistent en :-

1° La tranchée—ou canal proprement dit—à travers l'isthme, et la formation au moyen de dragage et de jetées, d'entrées convenables aux deux bouts, soit une distance de six milles, situés sur une ligne directe à partir de l'eau navigable dans la baie de Quinté, en passant à travers la Pointe du Midi, le marais de Dead Creek, le Creek Wouse, et vers le quai de Brighton.

Le canal est en réalité un chenal sans écluse, et est traversé par un pont de

chemin de fer et trois ponts de routes carrossables.

2º La formation par dragage d'une nouvelle entrée et d'un chenal jusqu'au havre à travers le Middle Ground et autres battures qui barrent l'entrée actuelle, ainsi qu'un chenal près de la rive de Brighton pour relier le havre à l'entrée du "strait," distance d'environ trois milles.

La largeur du chenal à travers l'isthme est d'environ 80 pieds au fond, et celle des entrées de ce chenal de 200 pieds, avec une profondeur à l'eau basse ordinaire (ou zero de la jurge du port de Toronto) de 12 pieds 6 pouces, soit un bon pied plus profond que le niveau de la batture du Télégraphe et autres battures de la baie de Quinté.

La nouvelle entrée du havre de la Presqu'Ile est en forme de cloche, et varie en largeur de plus de 1,000 pieds en dehors du phare principal, à 200 pieds dans le chenal à la hauteur du phare de la Pointe au Sel, avec une profondeur maximum de 16 pieds.

En parlant de ce havre et la nouvelle entrée, on attire de nouveau l'attention du département sur la nécessité d'agir immédiatement en vue de protéger le bois debout

qui reste sur la péninsule de la Presqu'Ile.

Les progrès faits dans les travaux durant la dernière saison ont été généralement satisfaisants; six dragueurs ont été continuellement employés sur la tranchée, résultant dans l'achèvement presque complet de la nouvelle entrée et du chenal à travers les battures dites "Middle Ground" et Calf Pasture."

Dans le canal, le roc a été atteint à peu de profondeur dans le voisinage de l'emplacement du pont de Brighton, et l'on suppose qu'il s'étend d'une manière irrêgulière sur une distance d'environ 2,000 pieds, à cette exception près, et quelque roc au fond du canal près de Gould's clearing, le gros de l'excavation sur cette partie des

travaux est terminée.

L'excavation qui resté à faire consiste principalement dans l'achèvement du prisme du canal jusqu'à sa pleine profondeur et alignement, y compris le nivellement du plafond, ainsi que le creusage des fossés latéraux, le parachèvement des levées, du chemin de halage, etc., et la formation d'un chenal près de Brighton, pour relier le havre à l'entrée d'amont dans le strait."

La protection des levées avec du perré a été commencée à l'entrée de la baie de

Quinté.

Les jetées aux deux entrées sont bien avancées, et seront terminées de bonne heure la saison prochaine.

132 [1887] La maçonnerie et le tablier du pont de voitures de Smithfield a été commencée

et terminée pendant la dernière saison.

Le tablier et les approches du pont de voitures de Trenton ont également été terminés, ainsi que le tablier du pont du chemin de fer de l'Ontario Central, et le chemin permanent se rattachant à cette dernière construction a été replacé dans son alignement original.

Il ne reste donc plus qu'un seul point à construire, c'est-à dire celui du chemin

de Brighton.

Le contrat a été fait avec MM. J. D. Silcox et Cie, le 24 août 1882, et subséquemment, en 1886, un contrat pour la charpente supérieure du pont du chemin de fer, a été accordé à la Dominion Bridge Company, et celui des trois ponts de voitures à M. R. Waddell, de Trentou.

Améliorations du rapide des Galops.

Ces ouvrages sont situés près de l'extrémité ouest des canaux de Williamsburg, à environ 7 milles en aval de Prescott, et c'est le premier de la série des rapides qui

interrompent la navigation du Saint-Laurent.

Les améliorations qu'il s'agit de faire consistent dans l'agrandissement des canaux du Saint-Laurent, en faisant au moyen de tranchées sous-marines, un chenal droit à travers le rapide, en traversant les cinq principales battures à fleau d'eau, sur une distance de trois quarts de mille, et mesurant environ 2,000 pieds de large dans la ligne centrale du chenal.

Ces battures devront être creusées de manière à obtenir une profondeur de 17 pieds à l'eau basse ordinaire, avec un chenal parfaitement droit d'au moins 200 pieds

de large au fond.

L'exécution de ces travaux a été difficile, et quelques fois très dangereuse, parce qu'ils se faisaient dans le chenal principal de la rivière, dans un courant rapide, et comme à la batture inférieure, très agité, à une distance considérable de la rive, et exposés de plus à de fréquentes interruptions de la part de la navigation, tandis qu'on ne permettait aucunement à l'entrepreneur de l'entraver au cours de l'exécution de son contrat. Néanmoins, en déployant beaucoup d'habileté et de persévérance, on a maintenant terminé avec succès la partie la plus difficile et la plus importante du contrat, et l'on prévoit donc, que dans des circonstances ordinaires, ces travaux seront complètement terminés l'année prochaine.

Saison de 1887.

Le dragueur à chaîne a commencé les opérations sur l'Upper Bar le 4 mai, et les

continuera jusqu'à la fin de la saison.

Le "Torpedo" ou chalan-torpilleur a commencé les opérations le 26 mai et fut occupé jusqu'au 18 juillet à forer et pétarder une petite batture située dans le chenal immédiatement en aval de la Lower-Bar.

Ayant ainsi terminé toutes les opérations de forage et de pétardement, exigées en vertu du présent contrat, le chalan a été mené au canal des Galops et y resta jusqu'à la fin de la saison.

Ci-suit un état des travaux faits jusqu'à présent :

- 1. Upper Bar. Forage et pétardement terminés; dragage aux trois quarts terminé.
  - 2. North Shoal. Forage et pétardement terminés; dragage pas encore commence.
- 3. Caledonia Shoal. Forage et pétardement terminés; dragage pas encore commencé.
  - 4. Island Shoal. Forage et pétardement terminés; dragage terminé.
  - 5. Lower Bar. Forage et pétardement terminés ; dragage presque terminé.
- 5a Batture extérieure. Forage et pétardement terminés; dragage pas encore commencé.

Les travaux ont été commencés en 1880, en vertu d'un contrat accordé à W. Davis et Fils, qui l'ont transféré, en 1882, à MM. E. E. Gilbert et Fils, les entrepreneurs actuels.

J'ai l'honneur d'être, etc.,

M. A. P. Bradley,
Secrétaire, dépt. des chemins de fer et canaux,

Ottawa.

TOM. S. RUBIDGE,

Ingénieur-dirigeant

133

# ANNEXE No 17.

LISTE des contrats passés pour la construction du chemin de fer Canadien du Pacifique.

	ta des contrats passes pour la constructi		condition and the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of the contract of
No du contrat.	Noms des entrepreneurs.	No du contrat.	Noms des entrepreneurs.
1 2 3 4 5 5 a 5 a 7 8 9 9 1 1 1 1 2 1 3 1 4 1 5 1 6 6 7 8 9 9 1 1 1 1 2 2 2 2 3 3 2 4 4 5 5 4 6 4 7 1 8 6 7 8 9 9 1 1 1 1 2 2 2 2 3 3 3 3 3 5 3 6 6 7 8 9 9 1 1 1 1 2 2 2 2 3 3 3 3 3 3 5 3 6 6 7 8 9 9 1 1 1 1 2 2 2 2 3 3 3 3 3 3 5 3 6 9 1 1 1 2 2 2 2 3 3 3 3 3 3 5 3 6 9 1 1 1 2 2 2 2 3 3 3 3 3 3 5 3 6 9 1 1 1 2 2 2 2 3 3 3 3 3 3 5 3 6 9 1 1 1 2 2 2 2 3 3 3 3 3 3 5 3 6 9 1 1 1 2 2 2 2 3 3 3 3 3 3 5 3 6 9 1 1 1 2 2 2 2 3 3 3 3 3 3 5 3 6 9 1 1 1 2 2 2 2 3 3 3 3 3 3 5 3 6 9 1 1 1 2 2 2 2 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3 3	Sifton, Glass et Cie. Richard Fuller. F. J. Barnard. Oliver, Davidson et Cie. Joseph Whitehead. Joseph Whitehead. Guest et Cie. Ebbw Vale Steel. Iron and Coal Co. Murray Steel and Iron Co. West Cumberland Iron and Steel Co. West Cumberland Iron and Steel Co. West Cumberland Iron and Steel Co. Naylor, Benson et Cie. Hon. A. B. Foster. Sifton et Ward. Jos. Whitehead. Cie du chemin de fer du Canada Central. Anderson, Anderson et Cie. Cie de transport de la Rivière-Rouge. Moses Chevrette. Merchants Lake and River Steamship Co. Patrick Kenny. Holcomb et Stewart. Sifton et Ward. Oliver, Davidson et Cie. Purcell et Ryan. James Isbester. Merchants Lake and River Steamship Co. Cie de transport de la Rivière-Rouge. Cooper, Fairman et Cie. Purcell et Ryan. James Isbester. Merchants Lake and River Steamship Co. Cie de transport de la Rivière-Rouge. Cooper, Fairman et Cie. Robb et Cie. Patent Bolt & Nut Co. Cooper, Fairman et Cie. LeMay et Blair. Kavanagh, Murphy et Upper. Cie de transport du Nord-Ouest. Cooper, Fairman et Cie. William Robinson. Heney, Charlebois et Flood. Edmond Ingalle. John Irving. Gooin, Murphy et Upper. Purcell et Cie. Wanning, Macdonald, McLaren & Co. Joseph Upper et Cie. West Cumberland Iron and Steel Co. Barrow Homatite Steel Co. Ebbw Vale Steel, Iron and Coal Co. Patent Bolt and Nut Co.	53 54 55 56 57 58 60 61 62 63 64 65 66 67 70 71 72 73 74 75 77 78 80 81 82 83 84 84 85 86 86 86 86 86 86 86 86 86 86 86 86 86	A. Onderdonk, gare, Lytton. A. Onderdonk, gare, Ashcroft.
48 49 50 51 52	John Ryan. Richard Dickson. Miller Frères et Mitchell. Dominion Bolt Co. Cie de transport du Nord-Ouest.	104 105 106 107	A. Onderdonk, gares. Wilson et McCready, remise à locomotives. Head Wrightson et Cie.

## ANNEXE No 18.

## NAVIGATION DU ST-LAURENT.—TABLEAU DES DISTANCES.—A.

DU DÉTROIT DE BELLE-ILE À PORT-ARTHUR, À LA TÊTE DU LAC SUPÉRIEUR, PAR EAU.

		Sections	Milles st	atutaires.
De	A .	de la navigation.	Intermé- diaires.	Total au détroit de Belle-Ile.
Cap Whittle. Pointe Ouest, Anticosti. Pointe-au-Père. Rimouski Bic IleVerte (v. à-v. Saguenay) Québec. Trois-Rivières. Montréal Lachine. Beauharnois Sainte-Cécile. Cornwall. Dickinson's-Landing Pointe-Farran Ext sup de l'ile de Croyle. Williamsburg. Rapide Plat Village de la Pte-Iroquois. Presqu'Ile.  Pointe-Cardinal Rapides des Galops. Prescott Kingston Port-Dalhousie Port-Oolborne Amherstburg. Windsor Pied de l'ile Ste-Marie. Sarnia Pied de l'ile Ste-Marie. Tête du Sault Ste-Marie. Tête du Sault Ste-Marie. Pointe-Arthur au lac Sheban	Sainte-Oécile Cornwall. Cornwall. Dickinson's Landing Pointe-Farran. Ext. sup. de l'île de Oroyle Williamsburg ou Morrisburg- Rapide Plat Village de la Pointe-Iroquois. Extrémité sup. de P'esqu'île. Pointe Oardinal, Edwards- burg Têtes des rapides des Galops Prescott Kingston Port-Dalhousie Port-Oolborne Amherstburg Windsor Pied de l'île Sainte-Marie Sarnic Pied de l'île Saint-Joseph Pied du Sault Ste-Marie. Pointe-aux-Pins Port-Arthur dowan Le Nord-Ouest	do à la lig. de m do Canal Lachine Lac Saint-Louis Canal Beauharnois Lac Saint-François Canal Beauharnois Lac Saint-François Canal Geauharnois Lac Saint-François Canal de la Pte-Farran Fleuve Saint-Laurent Canal du Rapide Plat Fleuve Saint-Laurent Canal de la Pte-Iroquois Canal de la Jonction Canal des Galops Fleuve Saint-Laurent do Lac Ontario Canal Welland Lac Erié Rivière Détroit Lac Sainte-Claire Rivière Ste-Claire Lac Huron Rivière Saint-Marie Canal du Sault-Ste-Mari Rivière Sainte-Marie Lac Supérieur	88 154 164 164 164 164 164 164 164 164 164 16	240 441 643 649 661 700 826 996 996 996 1,021 1,053 1,063 1,071 1,081 1,093 1,093 1,093 1,093 1,093 1,095 1,164 1,334 1,260 1,592 1,165 1,384 1,985 1,985 1,985 1,985 1,985 1,985 1,985 1,985 1,985 1,985 1,985 1,985
Angle Nord-Ouest à Winn	ipeg	***************************************	. ] 95	

Des 2,259% milles du détroit de Belle-Ile à la tête du lac Supérieur, il y a 71 milles de navigation artificielle, et 2,188% milles de navigation ouverte.

Du détroit de Belle-Ile à Liverpool, 1,942 milles géographiques ou 2,234 milles statutaires.
La chute totale, du lac Supérieur à la ligne des marées, est d'environ 600 pieds.
Ye voyage en bateau à vapeur, de Collingwood à Port-Arthur, est de 532 milles.

[1887]

# ANNEXE No 19.

TABLEAU des distances des stations entre les cités d'Ottawa et Kingston:-

de la station.	Nom de la station.	Distances	E	cluses.		Digues		Longueur de ca- nal artificiel à chaque sta- tion.
No de		d'Ottawa.	No.	Ascens. à l'eau basse.	No.	Lon- gueur	Hau- teur.	Longue nal a chaq tion.
		Milles.		Ascens. pds. pcs.		Pieds.	Pieds. 18	
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15	Ottawa  Hartwell's. Hogsback Black-Rapids. Long-Island. Burritt's. Nicholson Clowes. Merrick ville Maitland Edmunds. Old Slys. Smith's Falls. Premiers Rapides ou Poonamalie. Narrows	40% 43% 44% 46% 55 59%	8 2 1 3 1 2 1 3 1 1 2 4 1 1	82 0 13 6 10 0 27 0 10 6 15 2 10 0 25 0 4 9 10 10 15 6 33 9 7 9 4 0	3 1 3 1 1 1 1 1 2	1,320 1,616 100 320 300 850 240 500 481 150 270 343 250 600 600	33 14 288 60 12 68 14 9 16 6 8 8 20 24 5 9	4.00° 0.13 0.13 1.50 0.50 0.05 0.33 0.13 0.06 0.25 0.13 1.25 0.06
16 17 18 19 20 21 22 23	Ascension totale à l'eau basse  Isthmus	87½ 92 94½ 97¼ 108¼ 110 120¼ 126¼	1 1 1 4 2 1 4 	292 3 Chute. 4 0 12 6 9 0 60 0 13 0 14 2 46 8	1 1 1 1 1 1 24	300 300 200 200 6,042	15 60 20 12 14	1·25 0·13 0·06 0·25 1·75 4·25 0·25

# ANNEXE No 20.

Tableau indiquant la date de la fermeture des canaux dans l'automne de 1886, et de leur ouverture au printemps de 1887.

Cansux.	Fermeture.	Ouverture.
Canal Lachine.  Canal Beauharnois. Canal Cornwall Canal Williamsburg. Canal Williamsburg. Canal Welland—  Nouveau canal. Ancien canal.  Ecluse et digue Sainte-Anne. Canal Carillon. Canal Grenville.  Ecluse et digue de la Culbute. Chute à Blondeau.  Rideau { Kingston-Mills.	ler décembre 1886. 8 décembre 1886. 4 décembre 1886. 4 décembre 1886. 27 novembre 1886. 30 novembre 1886. 30 novembre 1886. 30 novembre 1886. 29 novembre 1886. 1er décembre 1886. 1er décembre 1886. 4 janvier 1887.	5 mai 1887. 3 mai 1887. 4 mai 1887. 30 mai 1887. 4 mai 1887. 4 mai 1887. 2 mai 1887. 1er mai 1888. 2 mai 1887. 3 mai 1887. 2 mai 1887. 5 mai 1887. 7 mai 1887. 20 avril 1887. 20 avril 1887.

51 Victoria.

51	Vict	oria.	Documents de la Session (No. 8.)	A. 1888
	t le 30 juin 188K.	Description générale.	8,476 Moss Bay Hæmatite Iron and Steleon Dinneaux de rails d'acter of 1bs. par verge, 8,456 Chas. Cammell et Cie (limitée) 26 juillet 1886 Fournir 2,000 tonneaux de rails d'acter of 1bs. par verge, 8,456 Chas. Cammell et Cie (limitée) 22 juillet 1886 Fournir 2,000 tonneaux de rails d'acter of 1bs. par verge, 8,456 Chas. Cammell et Cie (limitée) 22 juillet 1886 Fournir 2,000 tonneaux de rails d'acter of 1bs. par verge, 8,456 Chas. Cammell et Cie (limitée) 22 juillet 1886 Fournir 2,000 tonneaux de rails d'acter of 1bs. par verge, 8,456 Chantée) 22 juillet 1886 Fournir 2,000 tonneaux de rails d'acter of 1bs. par verge, 8,456 Chantée) 26 juillet 1886 Fournir 2,000 tonneaux de rails d'acter of clisses, pour le Ralifax, NB. 8,495 Jas. Harris et Cie 23 do 1886 Construire un gare pour voyageurs à Belledune. 8,551 Park A. Fabry 23 do 1886 Construire un magau taton, livré à la jonction de la Chau. 8,553 A. Grant et Fils 24 sept. 1886 Construire un magau actor pour pictons, ala rue Pontèe a la cap. Souve, 25 do 1886 Construire un caisson de protection près du pont de la far, 8,553 A. Grant et Fils 25 do 1886 Gonstruire un caisson de protection près du pont de la far, 8,554 Cie de chemin de fer Albert 19 oct. 1886 Hyoptheque garantissant le femboursement au gouverne de la chemin de fer Albert 19 oct. 1886 Hyoptheque garantissant le femboursement au gouverne garantissant de l'aliene comme prêt et de fer de Hopewell & Salisbury, ligne d'aliene treite.	1886 Addition à Patelier de réparation, Saint-Jean, N.B. 1886 Gare et hangar à fret à Derby, NB. 1886 Fournir 12,000 tonnes de rails à rebord en acier Bessemey, 67 lbs. par verge, livrés au quai du chemin de fer, à Halifax, NE., pour le chemin de fer Intercolonial.
- (mail	386 et	9 41,	1886 1886 1886 1886 1886 1886 1886 1888 1888 1888 1888 1888 1888	
) 2I.	let 18	Date du contrat.	sept. do do do do do do do do do do do do do d	do do
Ž	juil		17 19 10 10 10 10 10 10 11 11 11 11 11 11 11	66). 4 11 124 127
ANNEXE No	LISTE des contrats passés entre le 1er juillet 1886 et le 30 juin 1887.	Nom de l'entrepreneur.	8,519 Jas. Leamy et D. McGillivray 7 8,523 John F. Teed	8,573 Rhodes, Curry et Oie
	cont	etc., eté été	8, 476 J 8, 476 J 8, 476 J 8, 476 J 8, 495 S 8, 524 8, 523 8, 523 8, 523 8, 531 8, 547	573 573
	Liste des	Acte, lettre, etc., par lesquels contrat a été passé.		
	I	Chemins de fer et canaux.	ercolonial	do do do do do do do do do do do do do d
1	38	şi	l	

*					1111	,					- इस्ता	,	7.						
1886 Fournir 300 tonnes de rails d'acter à rebord Bessemer, 66 Ds., par verge, lirvés aur le quait du chemin de fer à Halifax, NB., pour l'embranchement de Windsor. 1886 Transborder du fret à la Jonction de la Chaudière. 1886 Transborder du fret à la Jonction de la Chaudière. 1886 Construire 60 wagons à houille de 35 pieds de long, lirrés, à Saint-Iran, NB.	1886 Fournit and déclises pour les 12,000 tonnes de rails	1886 Fournir 19 tonnes d'éclisses pour les 300 tonnes de rails nour l'embranch de Windsor: ; é. contrat n° 8,581.	1886 Construire des caissons pour être ajoutés au quai du che- min de fer à la Rivière-du-Loup, et travaux pour pro-	longer la voie ferrie jusqu'à l'extrémité du quai. 1886 Construire un hangra l'fret à la Rivière-du-Loup. 1886 Const un abri paraneige, 800 pds. de long, à St-Fabien. 1886 Niveler les terrains de la station à Wedville N -E.	Niveler les terrains de la station à Pictou, NE, em- branchement de la ville de Pictou.	1886 Construire un mur au côté et à l'extrémité de la plate- forme à bouille, Halifax, NE.	Con	1886 Construire 100 wagons à houille de six tonnes. 1886 Contruire 7 wagons à houille de vingt tonnes.	1885 Construire un viaduc en acier au-lessus de bearbrook, pour l'embranchement de la ville de Pictou.	1886 Construire 67 wagons-plateformes, 100 wagons à houille, 10 wagons fermés, livrés à Saint-Jean, NB	1886 Construire une station à voyageurs lambrissée en briques	1886 Construire une clètaie, traverses, etc., section centrale,	1886 Déblayer, niveler, poser la voie, etc., embranchement de la ville de Picton, section centrale.	1887 Construire un wagon-dortoir, livré à la jonction de la Chaudière (ministère des chemins de fer à fournir les	barres d'attelage, roues, etc.) 1887 Clòtures entre le débarcadère de Picton et Truro, 5,800 perches; jonction de Truro et Windsor, 4,900; Truro	Clôtures entre la Jonction de Bedford et Windsor, 1,350 narches	1887 Cloture entre Port-Mulgrave et New-Glasgow; Stillwa- ter et Windsor; Londonderry et Salt-Springs; Salt-	Springs et Amherst. 1887 Décharger du charder das wagons et l'arvimer dans les	1887 Clourses ency monoton et Petitcodiac, 1,817 perches; Penobsquis et Hampton, 1,120 perches.
	1886	1886		1886 1886	1886	1886	1886	1886	1885	1886	1886	1886	1886	1887	1881	1881	1887	1881	1887
do r avril do	ф	qo	sept.	nov.	do	do	do	dec	g G	ф	do	qo	do	fév.	qo	qo	qo	do	do
27   ler   12	က	က	3	စကင		∞	20	22	07	23	24	22	22	18	25	78	22	ന	36
do	Rhymney Iron Co. (limitée)	т ор	8,625 Lévite Thériault	8,626 E. T. Nesbitt	0. W. Murray	8,636 Jas. Monaghan et Fils	John F. Teed	8,651 Jas. Harris et Cie 10 8,652 do	8,661 The Dominion Bridge Company 20	8,663 Jas. Harris et Cie	Rhodes, Curry et Cie	8,670 Robt. Maxwell	8,671 M. J. Hogan	8,700 James Urossen	Jas. Graham	8,716 Andrew King	8,716 John McIntosh et Cie	Thos. Ouelette	Humphry et Trites
8,584 8,584	8,618	8,619	8,625	8,626	8,635	8,636	8,637	8,651	8,661	8,663	8,669	8,670	8,671	8,700	8,714	8,715	8,716	8,717	8,719
op op	do	do	qo	99	do	qo	ф	do do	qo	do	qo	do	qo	do	do	do	<b>o</b> p	qo	qo
																			10 600000000000000000000000000000000000
d٥ d٥ d٥	ф	qo	qo	do	qo	qo	do	op op	do	do	qo	do	qo	ďo	ф	qo	op	op	ф

51 Victoria.

*		
i0 juin 1887—Suite.	Description générale.	mars 1887 Clôtures entre Saint-Simon et Saint-Henri, 2,560 perches.  do 1887 Clôtures entre Barnaby-River et Campbellton, 3,030 perches.  fév. 1887 Clotures entre Barnaby-River et Campbellton, 3,030 perches.  fév. 1887 Clotures entre upoint 4 milles au nord de la Jonction de Kent et Coal Branch, 1,302 perches.  do 1887 Clotures entre la Jonction de Kent et Barnaby-River, 1,540 perches. Moncton à Adamsville, 1,289 perches.  do 1887 Construire une station et un appartement pour le fret à Baint-Joseph, Lauxon, Que. Baint-Joseph, Lauxon, Que. Baint-Joseph, Lauxon, Que. Baint-Joseph, Lauxon, Que. Baint-Joseph, Lauxon, Que. Baint-Joseph, Lauxon, Que. Baint-Joseph, Lauxon, Que. Baint-Joseph, Lauxon, Que. Baint-Joseph, Lauxon, Que. Baint-Joseph, Lauxon, Que. Baint-Joseph, Lauxon, Que. Baint-Joseph, Lauxon, Que. Baint-Baint-Baintenent be Dartmouth do 1887 Construire un point en bois au-desaus du canal à Dart- mouth, près de l'embranchement de Dartmouth do 1887 Construire un plateforme et Sayabec, 3,192 do do Sainte-Flavie et Rimousii 1,303 do do Petit-Meis et Sainte-Flavie 2,537 do do Sainte-Flavie et Rimousii 1,808 do do Petit-Meis et Sainte-Flavie et Rimousii Barril 1887 Echang a de fret pour le chemin de fer Intercolonial, a Broaten 2,000 traverses de pruche et 1,000 d'épinette grise, do 1887 Fournir 5,000 traverses de pruche et 1,000 d'épinette grise, livrées a U-Leary Station.
t le 3		1887 1887 1887 1887 1887 1887 1887 1887
386 e	Date du contrat.	mars 186 do 188 fév. 188 fév. 188 do 188 do 188 do 188 do 188 do 1887 do 1887 do 1887 do 1887 do 1887 do 1887 do 1887 do 1887 do 1887 do 1888
1 1		
Listr des contrats passés entre le 1er juillet 1886 et le 30 juin 1887-Suite.	Nom de l'entrepreneur.	8,722 F. B. Atkinson
contra	re, etc., quels a été sé.	8,720 8,721 8,722 8,724 8,738 8,742 8,742 8,745 8,745 8,745 8,746 8,746 8,746 8,746 8,794 8,686
sræ des	Acto, lettre, etc., par lesquels contrat a été passé.	Contract do do do do do do do do do do do do do d
Lie	Chemins de fer et canaux.	Chemin de fer Intercolonisal
140	<b>₽</b> !	[1887]

117 do 1887 Fournir 2,500 traverses de pruche, livrées à la station de	do 1887 Fou	do 1887 Fou	do 1887 Four	17 do 1887 Fournis 800 traverses de pueble, et 600 d'épinette noire,	mai 1887 Four	11 nov.	8,694 Sims et Slater 28 janvier 1887 Construire ur behen de fer de Grand-Narrows à Syd-	sept. 1886 App mars 1887 Con	8,677 Burns et Smith	pont de bois à Brass Point, entre Storrington et	17 sept. 1886 Construing ponts sur le canal Murray, pour les	6 oct. 1886 Con	8,542 Chas. Wynne		16 do 1886 Con	du n weehort, so mites, de ligne depuis la rivière au li 7 do 1866 Convenion re Subvention, ligne depuis la rivière au Sanmoin Als feltedu Grand Lac. i. la sist. de Norton.	qo	8,409 Gie de ch. de f. Can. Atlantique 12 juillet 1886 Convention. Sexual Manda de ch. de f. Can. Atlantique 12 juillet 1886 Convention of Sexual Manda de chemical de depuis	19 août 1886 Con	de Midland du ch. de fer du Grand-Trone à Snowden et jusqu'à Bracroft, 50 milles.
8,689 J. A. Beairsto	8,690 Robert Ellis (jeune) 17	8,691 J. R. Larkins	F. T. Arsenault 17	8,693 M. A. McNeill	8,695 Archibald et Cie 10	8,575 O'Donoghue et Kennedy	Sims et Slater	Murray.et Cleveland 28 Hamilton Bridge and Tool Co 12	Burns et Smith		8,502 Robt. Weddell 17	8,504 Dominion Bridge Co. (limitée).	Chas. Wynne		8,235 Cie de ch. de fer de Brockville, Westport et Sault Ste-Marie 16	8,292 Cie de chemin de fer Central	8,440 Gie de ch. de f. d'Ont. et du Pac. 27	Cie de ch. de f. Can. Atlantic	8,444 Gie de ch. de fer d'Irondale, Bancroft et Ottawa	8,408 Cie de ch. de fer Northern et
	8,690	8,691	8,692	8,693	8,695	8,575	8,694	8,496	8,677		8,502	8,504	8,542		8,235	8,292	8,440	8,409	8,444	8,408
op	đo	do	do	đo	do	do	qo	g op	qo		qo	do	qo		do	do	do	qo	qo	do
ор	do	op	op	op	qo	emin de fer du Osp-Breton	op	nal Wellanddo	nal Rideau		nal Murray	ор	vigation de la Trent	JHEMINS DE FER SUBVENTIONNÉS.	e de chemin de fer de Brockville, Westport et Sault Sainte-Marie	de chemin de fer Central	de ch. de f. d'Ontario et du Pac.	e de ch. de fer Can. Atlantique	s de chemin de ier d'irondale, Sancreft et Ottawa	e de chemin de fer Northern et Western du Nouveau-Brunswick.

b miles.  do la présente.  do la présente.  10 milles.  nent son titre à  n ch. de fer dep.  h j. Annapolis.
8,674 Gie de ch. de fer de Caraquet 19 février 1887 Convention - es Subvention, depuis la fin de la présente partie autrention de leur chemin de fer de Lower Caraquet jusqu'à Shippegan, NB., 10 millés. 8,701 Western Counties Railway Co. 31 janvier 1887 La Ole consant de céder au gouvernement son titre à Anaapolis j. Digby et dèp. Yarmouth j. Annapolis.
r 1887
févrie janvie
19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 19 1
8,674 Gie de ch. de fer de Caraquet 19-févrie 8,701 Western Counties Railway Co. 31 janvie
8,674
do.
Cie.de-chemin de-fer de Caraquet Western Counties Railway Co
1000 (1001) (1001) (1001) (1001)

# ANNEXE No 22.

### ETAT GENERAL.

- 1º Pouvoirs hydrauliques et autres propriétés publiques loués sur les canaux, etc., pendant l'exercice terminé le 30 juin 1887.
- 2º Propriétés achetées ou endommagées par le ministère des chemins de fer et canaux, pour les chemins de fer et canaux du Canada, et propriétés vendues comme n'étant pas nécessaires aux chemins de fer et canaux, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1887.
- 3º Convention au sujet de subventions accordées par le gouvernement fédéral pour aider à la construction des chemins de fer, intervenues entre certaines compagnies de chemins de fer et le ministre des chemins de fer et canaux, pendant l'exercice clos le 30 juin 1887.

 $\begin{tabular}{l} \bf \hat{E}TAT \\ 1^o-Pouvoirs \ hydrauliques \ et \ autres \ propriétés \ loués \ sur \ les \ canaux \\ \end{tabular}$ 

Date de la signature.	Durée du bail.	Locataires.	Propriété loués.	A quelle fin employée.
				Downson and Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, Street, St
		•	Canal Sainte-Anne.	
19 oct. 1887	Durant bon plaisir.	D. Lebeau	Empiétement sur les lots 112, 113, Sainte-Anne de Bellevue.	Ses édifices
			Canal Grenville.	
21 juill. 1887	do	Rév. A. J. Grier	Une maison en briques sur le lot nº 8, ler rang, Grenville.	Demeure
			Canal Rideau.	
21 août 1886	20 ans seule- ment.	Brown et Weston	Partie de réserve, à Stewarton, lot F, con. C, et lot F, con. D, Nepean, pour les quais.	buer du bois de
20 juill. 1887	21 ans, renou- velé à perpé- tuité.	J. P. et B. Tett, exé- cuteurs.	Partie de la réserve près de l'écluse Isthmus, parties 1 et 2 dans la 4e con., Crosby-Nord.	serv. et magas.
31 août 1887		Cath. O'Neil	Partie de la réserve, lot L, con. C, Nepean, près du marais de Dow.	Culture
			Canal Trent.	
25 juill. 1887	21 ans seule- ment.	Francis Sandford	Part. de la rue Water, entre la riv. et le canal, vill. de Fenelon-Falls.	Fabrique de car- rosses.
			Chemin de fer Intercolonial.	
	1 an	Jos. Fortin	Permis de vendre des livres, etc., sur les chars, Lévis à Campbellton	***************
ler do 1887 ler do 1886	do	do Canada Ry News Co.	do Permis de vendre des livres, etc., sur les chars, Halifax, Saint-Jean,	1
ler do 1887	do	do	Campbeliton et Pointe-du-Chêne.	***** ****** ***** ******
	i	Sidney Gray	trains et les stat ch de f I P R	I
≪ 1 lui⊓ 1001	40 MIS	gouvernement.	Eau fournie de la source sur leur lot, à Pictou, NE.	44000 34424
		•	Canal Carillon.	and the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of t
20 sept. 1886	2 mois	Wm. Davis	5 chalans du gouv., maint. à Caril- lon, p ses travaux de Ste-Anne	/0.01/04/04/04/04
26 mai 1887	1 do	Cie du pont Union	2 chal. du gouv., maint. à Ste-Anne, p. leurs trav. au pont du C.C.P	
			Canaux de Williamsburgh.	İ
18 oct. 1886	21 ans, renou- velé à perpé- tuité.	Municipalité du vil- lage de Morris- burgh.	Lot près de l'écluse n° 23, Morris- burgh, canal du Rapide Plat.	Fournir de l'eau au village.
			Canal Welland.	
	breight.	ł	Part. du lot 26, 5e con., Crowlaud, à l'O. du c. et NO. de la r. Pr., W.	1
10 déc. 1887	do	R. F. Lattimore	The "Boomer Mill site," Dunnville.	Moulin à farine.
144	I	[1	 	l

## GÉNÉRAL:

et chemins de fer, pendant l'exercice terminé le 30 juin 1887.

Force				Ter	mes de pai	ement.	
du pouvoir hydrau- lique loué.	Etendue de la propriété.	Date du bail.	Loyer annuel.	Montant de chaque paie- ment.	Date du paiement chaque année.	Quand le premier paiement est échu.	Observations.
·····	15 p. 10 pc.	ler sept.1887	\$ cts.	\$ ets.	lersept	Surlivraison du bail.	
~~*****	************	1er mai 1887	5 00	5 00	ler mai	do	
· « • • • • • • • • • • • • • • • • • •	0.3 × 2.3 acres.	1e <b>r aoû</b> t 1886	1		ler août	do	
· <******		ler mai '83 {	Terr. \$1 Magas. 2		ler mai	ler mai 1887	Renouvellement du bail nº 2372.
************	4.50 acre	ler août 1887	9 00	9 00	ler août	Surlivraison du bail.	
, <	0.66 acre	1er déc. 1886	50 00	50 00	ler déc	ler déc. 1886	
C01.18 + 400000		ler juill.1886	400 00	33 34	Par mois.	ler juill.1886	
<*************************************		ler do 1887 ler do 1886		33 34 91 67	do	ler do 1887 ler do 1886	
C*************************************	************	ler do 1887 ler jan. 1887 27 juin 1887	300 00 , 3000 00	25 00	do	ler do 1887 5e jour de chaq. mois. Argent payé	
		pour les 20					
-caesse 16.60		20 sept. 1886	į.	-		1	Payé et remis.
******		26 mai 188	7 20 00	pour 1 m	iois		Payé.
20 f. de c	0.57 acre.	ler sept. 188	70 00	35 00	lerjan. e lerjuill	t ler juill.188	5
*********	. 0.01	. 10 mars 186	6 100	1 00	10 mars		n II a payé \$4 pour arrêras
<b>€0 f. d</b> e c	0.15	lerjan. 188	7 360 00	180 00	ler jan. e ler juil		de loyer dep. '66 jusq.'8 7 Il a fait une cession à Joh Moody et Fils, 27 déceu bre 1886; consentemen du ministre 21 féw 188
	ā	1	ā .	ί Γ1	887]	1	du ministre, 21 fev. 189

A. 1888

ETAT GÉNÉRAL indiquant: 1°—Pouvoirs hydrauliques et autres propriétés

1	-				
Dai de l signat	la	Durée du báil.	Locataires.	Propriété louée.	A quelle fin empl <b>o</b> yée.
24 déc	1886	Durant bon	Rolston et Hagking	Canal Welland—Fin. The "Mittleberger Mill site," Dunn-	Folcier le c'il
23 mars	1887	do	Phélps Frères	Surplus d'eau, à la ville de Welland,	par l'électricité. Moulin à moudre.
S sept.	. 1887	21 ans, renou- velé à perpé- tuité.	John Hill	Lot 15, village du Port-Robinson, partie 203, Thorold.	do
				Canal Beauharnois.	
			Cie d'aqueduc de Val-	Lot de quai en aval de l'écl. de prise d'eau, Valleyfield, sur le B. de la riv. Partie du lot n° 830, ville Salaberry-	
13 juin	1887	l tnité	1. *	de-Valleyfield, sur la Grande-Ile.  Placer des poteaux ét fils le lông du canal, de Melocheville à Valleyfield.	4000 <b>08</b> 173080636 <del>√</del> 8+89389€
				Canal Lachine.	
2 sept.	1886	do	Pierre Poulin	Lots 1 et 2, O. du bassin nº 4, St-	Piler du bois de-
19 avril	1887	do	H. Bulmer, jeune, et Frère.	Lots 1 et 2, O. du bassin nº 4, St- Gabriel, Montréal. Lots 3, 4, 5, 6 et 7, E. du bassin nº 4, St. Gebriel Montréal	construction.
30 août	1886	do	O. Dufresne, jeune,	St-Gabriel, Montréal.  Lôts 8 et 9, O du bassin n° 3, St- Gabriel, Montréal	do
21 do		do	Bourgouin et Thi-	Lots 12 O, 15 et 16. E du bassin	do
26 avril	1 1887	do	Henderson Lumber Co. (Limitée).	n° 3, St-Gabriel, Montréal. Lots 13, 14 et 18, E. du bassin n° 3, et lots 19 et 22, E. du bassin n° 2,	đó
27 août	1886	do	D. Pariseau	St-Gabriel, Montreal. Lot 17, E. du bassin n° 3, St-Ga-	do
3 sept	. 1886			Lots no 20 et 21, O. du bassin no 2,	Cour à houille
3 do			Commissaires du havre de Montréal.	St-Gabriel, Montréal. Pouvoir pour 40 électroliers (par	Eclair. les quais,
25 do			nurteau et Frere	Lots 1, 2 et 3, SE. du bassin Wel-	
	1880	1		Lots 4, 5, 6 et 7, SE. du bassin	
ob 8E	1886			Lots 8, 9 et 10, SE. du bassin Wel-	
21 do	1886	10 mois	Verret,Stewart et Cie	Espace dans l'hângar nº 1, bássin St-Gabriel, Montréal.	construction. Emmagasiner du- sel,
		1 an	do	do do	dò
21 oct.	1886	3 ans	Warren, Scharf As-	Lot sur la rue St-Patrice, bassin St- Gabriel, Montréal.	Manuf.de pavage
30 do	1886	8 mois	Doneil' peckett et Oie	Gabriel, Montréal. Espace dans le hangar nº 1, bassin St-Gabriel, Montréal. Espace dans le hangar nº 2 hassin	en asphalte. Emma du bois de
21 déc.	. 1886	6 do	do	Espace dans le hangar nº 2, bassin St-Gabriel, Montréal.	do

loues sur les canaux et chemins de fer, etc.—Fin.

Force du				Tei	mes de pai	ment.	
pouvoir hydrau- lique loué.	Etendue de la propriété	Date du bail.	Loyer annuel.	Montant de chaque paie- ment.	Date du paiement chaque annee.	Quand le premier paiement est échu.	Observations.
			\$ ets.	\$ ets.			
25 f. de c	0°3 acres	  ler janv. '8	7 115 00	115 00	ler janv	Sur livraison	
30 f. de c		ler do '8	45 00	45 00	ler janv	du bail.	Annule le bail 2519 de Dun-
of. de c	0 • 25	ler juill. '8	86 00	43 00	ler janv.et ler juil	do ler janv. '87	lop et Seeley. Il peut avoir 10 f. de ch. pour \$50. Annule 2518.
					,		
	100 pieds	ler août '8	35 23 00	23 00	ler août	ler août '85	Annule le bail 5260.
260 pcs. carrés.		ler janv. '	37 3.50 pa f. de c		ler janv e ler juil	ler juil. 87	
		13 juin '	1 0	1 00	ler juin	Sur livrai'or du bail.	
204007 82000	l	ler mai	. 1	1	1	A l'encan. 27 avril.	
		1.	86 1,102 9 86 420 7	1	1		
			86 684 4	1			
			86 1,277	1			ļ
•••••			7,211	7,3 0			
•••••		ler do .	'86 253	253 6	8 do	do .	••
		ler do	'86 428 ( 500	001)	1.	1	
40 f. de	c	ler sept.	'86   \$2 p.	ar }	ler sept.	ler sept. '8	37
******	. 2.37 acre	s. ler mai	'86 500	00 500 C	0 ler mai.	Sur livrai'd	a
	2·15 do	ler do	'86 800	00 800 0	0 do	do	
•••••	. 1.41 do	ler do	'86 800	00 800 0	0 do	do	
****** ****	100×40p	ds ler août	'86 100	00 100 (	O A l'ava		
******	50×40 p	ds ler juin	'87 100	00 100	d'un cou Tout à fois.		
•••••	. 19,200 р	ds ler oct.	'86 100	00 100	ler oct	do	
	650×40p	ds ler sept.	'86 400	00 \$50 p		do	Durant 1 année, par let
******	. 200×40p	ds ler nov.	'86 100	mont		ce do	tres.

A. 1888

Taux du transport, convention du 28 mai 1887. Par mille. Et décharge, juillet 1887. Et décharge, juillet 1887. 26-Propriétés achetées ou endommagées par le ministère des chemins de fer et canaux, et propriétés vendues par le même ministère comme n'étaut pas nécessaires aux dits chemins de fer et canaux, pendant l'exercice terminé le 30 jain 1887. Observations. it décharge, janvier 1887. 4,000 00 2,000 00 3 00 20 8 13,500 00 Montant payé. 65 13,963 34  $\frac{217}{217}$ 45,000 177 ca. : 3 m. de long. 5,156 pieds. Etendue. acres do ф ф 5,175 2.20 C. de f. Intercol'ial Canal Grenville ... Pour quel usage. do do do Canal Propriétés achetées, vendues ou endommagées Lot 25 du cadastre, quartier St-Laurent, rille de Lévis, pour l'embranchement St-Charles Lot 405 du cadastre quartier Lauzon, ville de Lévis, pour l'embranchement St-Charles.... Titre de leur chemin de fer, de Westville à Stellarton, N.-E ..... å E. du lot 14, 1re con., Cornwall, pour agrandissement.

9 O. du lot 13, 1re con., Cornwall, pour agrandissement...... Chemin de fer Intercolonial. Canal Cornwall. : : : Acheteurs. do do do do op op ф ф L'hon, Geo. Couture al..mai 1887 Ciehouil, de l'Acadie 13 sept. 1885 Railway Safety Appliances Co. ...... Arrêté du conseil .... Vendeurs, etc. Cath. Winters et T. et W. Owens 1886 13 sept. 1887₁ 1887 23 août 1886 24 fev. 1887 Date. [ 1886] go do Juin 1 28 48

			,	\$3,000 pour d'au- tres lots devant	M. Chapman et transportés au											,	Additionnel.		9 23.2	y compris 4 mes, chaussée, etc.
1,400 00	11,000 00	30,000 00	300 00	20,000 00	6	300 00	150 00	45 00	20 00	150 00 350 00	75 00	100 00		00 001	110 00	00 026	10 00		pri	10 00
7314 do	5,245 do	2,511 pds.	450 pds								•							4		
do	do	do {	op	op		r. de la Culbute	··· op	:	:	op op			т ор	Culbute	do	ф ор	ф ор		Canal Rideau	do
Lot du cadastre 445, quartier Lauzon, ville	Lots du cadastre 461, 461d, quartier Lauzon, ind du cadastre pour l'embr. St-Charles	Lots du cadastre 466, 468, 469, 470, quartier Lenzon, ville de Lévis, p. l'emb. St-Oharles	Lot du cadastre 346, village de Lauzon, pour	Plusieurs lots dans le quartier Saint-Laurent, ville de Lévis, pour l'embranch. St-Charles	Rivière des Outaouais - Dommages par les digues au Rocher Fen lu et les chules dn An Arond Calumet.	Décharge, dom. au lot 9, ire con., Litchfield Ir. de la Culbute	do 21 (on 20-21) 3e con,	do 2, dans A, Mansfield	do 8, dans B do	4.	do 6, 7, B, Manshelddo	do 13, 1re con 18 du Ca-	do 7, 1re con , Litchfield	Décharge, dommages au 101 1, daus le genarge, 10t 21, dans le 4e rang, Litchfield	Decharge, dommages au 10t o, uans re o rang, ile du Calumet	ے	Decharge dominages au lot 16, dans le 5 Decharge dominages au lot 16, dans le 5 Rang, Litchfield	Canal Rideau.	Décharge, dommages par la digue de Poona- maile au 10t 13, dans la 2e con., Bastard Canal Rideau	Décharge, dommages par la digue de Foon malie au lot 16, dans la 2e con., Bastare
	:	:	-	:			::	i	:	:	: : :		:	:	:	:	:		:	:
ф	. op	do	qo	do		qo	do do	qo	do	90	999	e e	do	qo	qo	ф	$q_0$		ф	do
26 do 1887[L. et J. Nadeau]	22 mars 1887 Héritiers J. Chabot.	24 fev. 1887 Julien Chabot	do 1887 C. Paquet	12 déc. 1885 Wm. Chapman		1886 R. Armstrong et al	26 nov. 1886 N. McCuaig	30 juin 1886 J. W. et J. Bryson	. 1886 Wm. Gillis' Fils et J. Colton	do 1886 A. Fraser et al	216 juill. 1886 J. Ooughlin	13 juin 1887 J. nanimusu et ur	poodsoon and 1001	leraout 1887 Arch. Campbell et al	31 mars 1887 Catharine McNally	avril 1887 Corporation de Mans- field et Pontefract	9 mars 1887 R. Kennedy		17 juil. 1886 John Polk	do 1886 Thos. McDonald

20.—Proprify achetées ou vendues par le ministère des chemins de fer et canaux, etc.—Suite  Pour Geurs. Acheteurs. Propriétés achetées, vendues ou endommagées quel usage. Acres. de vente.	21 août 1886 John Lyons et al Sa Majesté Décharge, dommages par la digue de Poona.  21 août 1886 John Lyons et al Sa Majesté Décharge, dommages par la digue de Poona.  160 00  160 00  Kingston, lots 8, 9, 10, 5e con., Pittsburgh do	Canal Saint-Pierre.  Titre de privil. d'égouttage par sa propriété, chemin en pièces de bois de travere, 115 pieds à l'ouest du pont tournant	Chemin de fer d'Oxford et New-Glasgow.  Titre de partie du lot 64, Wallace, N.E., pour le chemin de fer	Ocharge, dommages par la digue de Lake-field au lot 86, damages par la digue de Lake-field au lot 86, dans la 12e con., Smith do Décharge, dommages par la digue du l'illage de Décharge, dommages par la digue du village de Lake-field au lot 85, dans la 12e con., Smith do pas d'uge, de par la digue du village
hetées ou vend	Décharge, do malie au lo Décharge, doi Kingstou, l	Titre de privil chemin en pieds à l'ou	Chemin de fer d'Oxfora  Titre de partie du lot 64, le chemin de fer	Canal  Gecharge, dor field au lot. Décharge, dor field au lot. field au lot.
lÉrÉs acl	Sa Majesté do	do	ф ф	do do
2°Prope	21 août 1886 John Lyons <i>et al</i> 8 31 juil, 1886 Pat. Slake <i>et al</i>	22 do 1887 W. W. Handley	5 sept. 1887 Jas. Amies, et uz 5 do 1887 Veuve Mary Har- rison	31 août 1886 J. E. Kearney 24 dêc. 1886 W. J. Young et al 13 ôct., 1898 L'hon. J. G. Rôss
Date de la signature.	21 août 1886 J	[1887]	5 sept. 1887 Jas. An 5 do 1887 Veuve rison	31 août 1886 J 24 dêc. 1886 1 13 oct, 1898

Documents de la Session (No. 8.)

51	Victoria	b.	Docur	nents	de la	Ses	sion	n (I	No.	8,)	(F., 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10 - 10	======		Α.	18	88 ==
		Principal et in- térêt \$570.					٠									0
	450 00 2,128 67	1,103 67 459 00			345 00 33 00	200 00	48 00	198 00	423 00	00 04		90 26	160 00		5 6 7	450 00
	lat [1.3 acre	3.65 do													*******	
	Canal Rapide Plat [·3 acre do [·85 do	ф ор	Canal Galops	Ganal Welland,	Dunnville,		do	op	op op	op		ор	ф ор	ор	op	op
Canaux Williamsburg.	ot K, de la , Marhilda lot 6, lre			Décharge, dom. par la digue Dunnville à la la S. 8, dans la 3e con., et N. pt 8, dans la 4e con., Cayuga-Nord	Décharge, dom.par la digue Dunuville au lot 6, E. pt. 5, dans la 3e et con., 6, dans la 2e	Décharge, dom. par la digue Dunnville aux	Décharge, dom. par la digue Dunnville a la 3 N. 15, dans la 4e con., Cayuga-Sud	Décharge, dom par la digue Dunnyllie and lots 6 et 7, dans la 3e con., Cayuga-Nord	Occharge, par la digue Dunnville dans la 3e con. Canborough	Decnarge, uom. par la digue Dunnyile au lot lots 15 et 16, 3e con., Cayuga-Nord Décharge, dom. par la digue Dunnyile au lot	7, 4e con., Cayuga-Sud	Décharge, dom. lot 17, 3e con,	Décharge, dom. par la digue Dunnynie au lot 1, 3e con, Cauborough	Decharge, lot 14, 30	Decharge, dom, par is unkue cuer lot 12, 4e con., Cayuga-Sud	Decharge, dom, par 1s, ungue, lot 1, 3e con., etlot 13, sentier Dochstader, Canborough,
	op	: :	ор	ор	••• ор	do	ор	do	:	ор ф		do	op	op	do	ç0
	14 juil. 1885 Thos.Moorehouse, jeu 16 do 1886 Exécut. de T. Dardis	ger et al,	28 avril 1887 J. McLaughlin	30 juil 1886 J. M. Reid et al	24 sept. 1886 John Boyer et al	2515 juil. 1886 R. H. Bruce	18 août 1888 M. W. Carnes	30 juil, 1886 R. P. Reid	14 do 1886 S. Chadbourne	27 juil, 1886 A. Neville	31 aout 1886 S. Moyer et av	30 août 1886 C. G. Snider et al	30 juil, 1886 G. A. Law et al	31 août 1836 J. D. Rae	2 oct. 1886 W. Happell et al	26 juli. 1886 Kalon Lymburner

A. 1888

မှ

15:	2º Propriétés sch	etées, end	2º Propriérés achetées, endommagées ou vendues par le ministère des chemins de fer et canaux, etc Suite.	e des chemins d	e fer et can	aux, etc.—	Suite.
Date de la signature.	Vendeurs, etc.	Acheteurs.	Propriétées achetées, endommagées ou vendues.	Pour quel usage.	Btendue,	Prix de vente.	Observations
			Canal Welland-Suite.			⊕ cts.	
21 sept. 1886	21 sept. 1886 W. McBay et al	Sa Majesté.	Sa Majesté. Décharge, dom. par la digue Dunnville au lot 7, 2e con., Dunn				
23 oct. 1886 30 nov. 1886	23 oct. 1886 James Topp 30 nov. 1886 Ex'rs. de U. Ritten-	ор	Décharge, dom. par la digue Dunnville au lot 18, 3e et 4e con., Cayuga-Sud	Dunnville		10 00 50 00	4
[1	house		Decharge, dom. par la digue Dunnville au lot 1, 3e con., Dunn	do		20 00	
2013 déc. 1886	0013 déc. 1886 E. Darling	•	Décharge, dom, par la digue Dunnville aux lots 3 et 4, rés. des Sauvages, Canborough.	do		170 00	Ses enfants rece-
16 mars 1887	J. Johnson et al	т ор	Décharge, dom. par la digue Dunnville aux lots 4, et 5, Rés. des Sauvages, Canborough.	go op	***************************************	400 00	entrant en pos
27 nov. 1886	27 nov. 1886 C. T. Meadows	do	Décharge, dom. par la digue Dunnville au lot 25, 3e con., Cayuga-Sud	ф ор		23 00	
20 do 1886 28 avril 1887	20 do 1886 J. et H. L. Laws 28 avril 1887 C. B. Fradenburgh	:	Décharge, dom. par la digue Dunnville aux lots 26 et 17, 3e con., Cayuga-Sud	do		15 00	
	et al	: 0b	lots 23, 24 t 24, 38 con.,et aux lots 23, 24 et 25,	do		70 00	
29 jan. 1887	29 jan. 1887 J. W. Fradenburgn	т ор	Décharge, dom. par la digre Dunnville au lot 21, 3e con., et aux lots 21 et 22, 4e con.,	) (		00	
27 avril 1887	27 avril 1887 Eliz. Thompson	ф ор	Oayuga-Sud				7.77
9 juin 1887	9 juin 1887 Geo. A. Windecker	щ ор	Osyuga-Sud Decharge, dom par la digue Dunnville aux	do		267 00	Oroit ae aourife.
23 oct. 1886	23 oct. 1886 Geo. F. Windecker	ф	Décharge, donn par la digue Dunnville au lois 18 3e con Gavura-Nord	qo		100 00	
19 mai 1887	19 mai 1887 D. T. Stephens	do	Décharge, dom. par la digue Dunnville aux	qo		250 00	
10 inin 1987 I Smith	Cmith	do	Décharge, dom. par la digue Dunnville au lot			1	

51 Vict	oria.		D	ocur	nent	s de	la S	essio	n	(No	). E	3)				Α.	18	88
Intérêt, \$13.50.		-		Lot de chantier	d'Andrew.				-									
450 00	850 00	340 00	1 00	1 00		1,750 00	75 00 175 00	6	00 99	408 00	200 00	285 00	113 00	225 00	183 00	480 00	00 9	218 00
	0.19 acres.			0.22 acres.	0.16 do													
Domm. causés par l'agrandissem. du canal Welland	Terrain pris pour l'agrandissem du canal Welland	, op	elland	do	op	Agrandissem. du canal Welland	canal Welland p. le déplac. q'un p.	Domm. causés par la digue de Dunn-	ville, can. Welland	ор	ф ор	т ор	ф ор	ф ор	ор	ф ор	qo	ор
doOrdre de distribution de la cour re lot 22, rue Ouest, Port-Golborne, pour payer les dommages à Jás. Johnston et Oie	doTitre du lot 28, 2e con , Humberstone (ou lot 4, nord de la rue Main, Petersburg) Pagradissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissendissend	op			drews0	Sa MajestéCession des lots M., N., J., Y., V., P., V., P., V., V., P., V., P., V., P., V., P., V., Colde est de la rue Bist, Port-Colbone do Décharge, dommagues par le déplacem. du pont	aulot S.E. 42, U. de la rue Carl, FKooinson do Déch., domm. par le céplacem du pout au lot 4 E 4, O. de la rue Carl, 1, S. de la rue vier 1, e. 9, 1, e. 9, 2, 2, 2, 2, 2, 3, 2, 2, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3, 3,	Sa Majesté Déch., domn caucés par la digue Dunnville aux lots 31, 32 et 33, tre con., Cayuga. Nord Domn. causés par		op	op —	do "Déchargy, domm, causés par la d g e de Dunn- ville aux lots 15 et 16, 4e con., Cayuga-Sud	do Décharge, d. mm.e-usés par la digue de Dunn- ville an lot, 1 sent. Dockstader, Cauborough	<b>o</b> p	op	д ср	doD	doD
4 mai 1886 Robt. Balfour	J. M. Ellsworth et ux	4 do 1851 John Jackson et uz	Corp. de Chippewa	8 sept. 1887 F. E. Andrews	16 déc. 1886 Hunter, Murray et	Oleveland	Ann Booth et vir	A. P. Farrell		J. Baker	do 1886 H. Amsden	19 do 1886 E. et M. Evans et al.	6 fév. 1886 H. H. Farr et al	5 mars 1886 W. J. Aikens	J. R. Martin et al	10 juill. 1886 Wm. Edie	21 fev. 1887 B. et E. Baxter	R. Sutor et al
	21 gept. 1886 J. M. Ell	4 do 1851	18 mai 1887 Corp. de	8 sept. 1887	8 do 1886 16 déc. 1886	Clevels 6 mai 1887 John Offs	9 svril 1887	27 janv. 1886		20 do 1886 J. Baker	9 do 1886	19 do 1886	6 fév. 1886	5 mars 1886	6 do 1886 J. R. Mar	10 juill. 1886	21 fev. 1887	C 19 avril 1887 R. Sutor

51 Victoria.

	` 1	
saite.	Observations.	. :
ux, etc.—,	Prix de vente.	\$ ct. 100 00 70 00 56 00 360 00 1125 00 375 00 100 00 100 00 100 00 0 062
for et cana	Etendue.	and, yinar yilie  all al al al al al al al al al al al a
des chemins de	Pour quel usage.	a b- 0,
2º Propriérés achetées, endommagées ou vendues par le ministère des chemins de fer et canaux, etc.—Suite.	Propriétés achetées, vendues ou endommagées	Décharge, domnages causés par la digue de Duarville an lot 1, sentier Huff, et lots 4 et 5, sentier de Jone, Gayuga-Nord
netėes, end	A cheteurs.	do do do do do do do do do do do do do do
2° Propriétés ac	Vendeu:g, etc.	22 dôc. 1886 T. et W. Teesdale  15 fôv. 1887 R. Gibson
154	Date de la signature.	22 dèr. 1886 9 avril 1887 26 janv. 1887 2 dèc. 1886 11 do 1886 16 janv. 1887 2 dèc. 1886 16 do 1887 2 do 1887 2 do 1887 2 do 1887 2 do 1887 2 do 1887 2 do 1887 2 do 1887

51 Victoria.	Documents de la Session (No. 8.)	A. 1888
Re A. G. Ascher. Beinteret.	Brendue est seule- ment 0.77 acre. Prolongem, nord.	
60 60 19 60 17 00 17 00 17 30 15 30 1 50	7 60 17 00 18 82 18 82 19 64 10 64 10 00 1 00 1 00 1 00 1 00 1 00 1 00 1	20 C0 2 60 30 00
1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15   1.15	: : : : : : : : : : : : : : : : : : :	4.00 acre 0.26 do 6.00 do
Embr. de Pembina   0.04   Embr. de Pembina   0.04   do	වීති ද ද ද ද ද ද ද ද ද ද ද ද ද ද ද ද ද ද ද	do Prolongement N Embr. de Pembina
Titre du J. N.O., sec. 26, tp. 12, rang 2, est	Titre du lot 235, St-André, 2 milles extérieurs  do lot 186, do do do do do do do do lot 180, Saint-Paul.  do lot 84, Saint-Paul.  do lot 137, do do lot 137, do do lot 137, do do lot 137, do do lot 137, do do lot 137, do do lot 137, do do lot 138, Saint-Paul.  Titre du lot 103, Saint-Paul do do lot 38, Saint-Boniface.  do lot 38, Saint-Boniface.  Titre du lot 103, Saint-Paul do lot 36, Saint-Boniface.  do lot 38, Saint-Agathe do lot 39, Saint-Rorbert.  Titre des lots 195 et 203, Saint-Norbert.  do lots 191 et 192 do do lot 104 206, Saint-Norbert.  do lots 191 et 184, Saint-Norbert.  do lot 151 et 185, Saint-Norbert.  do lot 151 et 185, Saint-Norbert.  do lot 151 et 185, Saint-Norbert.  do lot 151 et 185, Saint-Norbert.	Tire du 3 N.O., sec. 30, tp. 8 rang 4 est
00000000000000000000000000000000000000	600 000 000 000 000 000 000 000 000 000	90 90 90
8 för 1887 Cie de la Bd'Huds 8 do 1887 do		22 mars 1887 North-West Canada Investment Co (Limited)
	[1887]	155

				· .						
Observations,					ņ. s	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		Payeula Manitoba and N. W. Loan	Co (minimed).	qo
Prix de vente.	ets.	00 02	200	100 00	26 00	30 00	80 15	52 00	64.25	4 25 12 88 20 00 39 00
Btendue.	w .			op 0	op	1 do	do	op 0		
ğ			11.00	20.00		2.91	-	5.20	12.87	2.60 2.60
el usage.		Forth do Dembine 14.00		***************************************			:	:		
Pour qu			amor. ue do	do		ရှိစု မ	op Op	do	ရွ ် <b>ရွ</b> ်	9 9 9 9 9 9
Acheteurs. Propriétés achetées, vendues ou endommagées Pour quel usage.	Ohemin de fer Vanadien du Pacifque—Suite.		Titre de la ½ N. 4 N. O. sec. 7 et ½ N. sub-divi- sion légale 11 de la sec. 7, tp. 6, rang 4, est ; ‡ S. O. sec. 31 et ½, N. ¾ N. O. 30 et ½ S. Ø O. 18, tp. 6, rang 4, est	"Ittre de 4 S.E. et \$ S. \$ N B. sec. 24, tp. 8, rang 3, est; \$ N.E. tp. 8, rang 3, est; \$ N.E. 13, \$ S. \$ S.E. 24, et \$ 3.E. \$ S.E. 24, et \$ S.E. \$ S.E. 24, et \$ S.E. \$ S.E. 24, et \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S.E. \$ S	Titre du lot 72, Ste-Agathe, étant une partie	Titre du 4 N.O., sec. 35, tp. 3, rang 3, est	Titre du 3 v. Su 4 N.O., et 4 S.O. sec. 6, tp. 5, rang 4, est.	Titre des lots 78 et 80, Sainte-Agathe, ou partie de ½ 0. sec. 29, tp. 1, rang 3, est	Titre du 4 N.O. et S.O. sec. 22, tp. 3, rang 3, est.	Titre du 1 S.E., sec. 27, tp. 3, rang 3, est  do lot 139, Saint-Norbert
Acheteurs	Politica chrostocy activity	ia Majesté.	· op	· op	· op	op op	do .			99 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99 99
Vendeurs.		25 mars 1887 Scottish, Ontario and Manitoba Land Oo (Limited)	op	do	1887 London Canadian Loan and Agency Co. (Limited)	1887 Ann Taylor et vir	1887 H. McEwen	18 mars 1887 J. Bullis	avril 1887 J. et E. et W. Bullis mai 1887 Jas. Quinn	1887 E. Jane Quinn
Date.	Commercial designs (commercial designs)	26 mars 1887	දිසි ව දිසි [188	25 do 1887	23 mai 1887	26 do 1887 27 do 1887	31 do 1887	18 mars 1887	21 avril 1887 26 mai 1887	26 do 1887 18 déc. 1886 14 juin 1887 31 mai 1887

1 Victoria.	Documents de	la Sessi	on (No. 8	3.)	A. 1	.88 <b>8</b>
	Et interêt depuis le ler oct. 1876. Payé à l'Associa- tion de construct. et d'emprunt.			,	Payé à Ellen Klyne.	
45 00 60 00 26 96 13 00 18 60 20 00 26 00	75 60 3	103 40 1 00 42 88	30 00		42 00	31 55 17 52
	do do do do	do do	op	ор <b>9</b> р		do
6.00 6.00 3.37 1.71 4.00 3.72 4.00 2.60	0.31 4.00 6.31	3.56 3.36 2.00	00 <b>.9</b>	1.56	3.68 3.68 6.00	$6.31 \\ 2.19$
					171	: :
0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0 0	op qo	do do	ф ф	do do	qo qo	do
do 1 S.O. sec. 7 et 1 N. du 1 N.O. sec. 6. Titre du 1 N. B. sec. 25, et 1 S. du 1 S.B. sec. 36, tp 8, rang 3 B. Titre du 10.7, établissement de la Grande Pointe, station de Sant-Norbert. Titre du 10t 176, Saint-Norbert (déjà concédé le 17 mars 1881, pour \$1). Titre du 1 N.O. sec. 7, tp. 9, rang 4 B.  do 2 S.E. sec. 36, tr. 5, rang 3 E do 2 S.E. sec. 36, tr. 5, rang 3 E do 1 S.E. sec. 36, tr. 5, rang 3 E do 1 S.E. sec. 36, tr. 5, rang 3 E	Titre des lots 8, 9 et 10, bloc 4; lots 7, 8, 9 et 5, ret 10, bloc 25; lots 10, 12, 3, 4 et 5, bloc 25; lots 10, 12, 3, 4 et 5, bloc 3; lots 7, 9 et 10, bloc 40; a Emerson 25, lots 7, 9 et 10, bloc 40; a Emerson 25, lots 7, rang 3 E	Is the temptine un marriand of the posee on court in the du lot 180, Saint-Norbert	Titre du 3 N.E. et 2 N. du 4 S.E. sec. 24, tp. 7, rang 3 E	Titre du lot 159, Saint-Norbert	25, tp. 7, rang 3 B	Titre dn 1 N.O. sec. 2, tp. 4, rang 3 E
40 40 40 40 40	do do do	do	op	do do	op op	op <b>qo</b>
23 uin 1887 D. McArthur	9 juil. 1887 S. Mordinore	713 jany. 1881 R. Goulet	2 juil. 1887 Scottish, Manitoba and North West Real Estate Co. (Limited)	15 nov. 1886 A. Trottier et al 30 juil. 1887 Gorp. Arch. Catho- lique-Romaine de St. Boniface 15 nov. 1886 Marie Pretaeu	7 Jul. 1887 Geo. Onaton	

Suite.	Observations.	cts. 2 66 Deja concéde. 10 00 680 John Allan l'a con- firmé le 7 jarrier 1887.
Rux, otc.	Prix de vente.	89118
e fer et can	Etendae.	0.09. do 0.87. do 0.75. do
re des chemins d	Pour quel usage.	Emb. de Pembius do Prolongement N
2º—Propriérés achetées, endommagées ou vendues par le ministère des chemins de fer et canaux, etc.—Suite.	Acheteurs. Propriétés achetéss, rendues ou endomnagées	23 fév. 1881 R. Terrot
chotées, en	Acheteurs.	Sa Majesté do do
2°-Propriétés	Vendeurs.	R. Terrot
158	Date de la signature.	23 fév. 1881 31 mars 1881 9 juin 1887 18 oct. 1886

# CONVENTIONS

Au sujet de subventions accordées par le gouvernement fédéral pour aider à la construction de chemins de fer, intervenues entre certaines compagnies de chemins de fer et le ministre des chemins de fer et canaux, pendant l'exercice clos le 30 juin 1887.

.51 Victoria.

3°-Conventions au sujet de subventions accordées par le gouvernement fédéral gnies de chemins de fer et le ministre des chemins de

ignature	Norm		Actes		tant vention.
Date de la signature	Nom de la compagnie de chemin de fer.	Ligne de chemin de fer à être construite.	du Canada accordant une subvention.'	Par mille.	N'excé- dant pas en tout.
1886.				\$	\$
16 jai11	Cie de ch.de f. Brock- ville, Westport et Sault-Sainte-Marie	De Brockville à Westport	48-49 Vic., c. 59.	3,200	128,000
7 do	Cie de chemin de fer Central.	De la rivière au Saumon, à la tête du Grand Lac, à Norton Station, ch. de fer Intercolonial, entre Sussex et Saint-Jean NB.	·	3,200	128,000
l4 août,	Cíe de chemin de fer Nord et Ouest du NouvBrunswick.	Entre le termini de Frédéricton et	49 Vie., c. 10	3,200	32,000
12 juill.		De l'Ile de Clark à Valleyfield, et de Lacolle à l½ mille à l'ouest de John- ston's.			96,000 38,400
27 do	Cie de chemin de fer d'Ontario et du Pa- cifique.	De Cornwall wâ Newington, Crysler, Manotic et Franktown à Perth.	47 Vic., c. 8.	3,200	262,400
19 acût.		De la division de Midland au ch. de fer du Grand-Fronc, dans Snowdon, à Bancroft.		3,200	160,000
16 sept.	Cie de chemin de fer	De L'Epiphanie à L'Assomption	49 Vic., c. 10	3,200	11,200
14 do	de L'Asson ption. Cie de ch. de f. Bouc touche et Moncton	De Moncton à Bouctouche, NB	do	3,200	96,000
2 nov		De Woodstock à London, au lieu		3,200	86,400 au lieu o 256,000
12 oct		i De Yamaska à la rivière Saint-François	do	3,200	32,00
30 nov. 1887.		De la station Maccan, chemin de fei Intercolonial, aux Joggins, sur le		3,200	38,40
	Cie de chemin de fe de Toronto, Gre- et Bruce.	bassin de Cumberland, NE. De Glenannan à Wingham, Ont	. do	3,200	16,00
12 août	Cie de chemin de fe Nord et Ouest d' NouvBrunswick.	r 2 milles de prolongement en eau o fonde à Chatham, NB.	- do	3,200	32,00
	Cle de chemin de fe de Stewiacke-Va ley et Lansdowne (limitée).	r Du chemia de fer Intercolonial, travei - sant la vallée de Stewiacke, ver		3,200	80,00
19 oct		r Pour mettre le chemin de fer en bo état de réparations entre Salisbury e Hopewell.		3,200	15,00

^{*} Deuxième hypothèque sur le chemin de fer et les immeubles sujette à la première hypothèque du ler décembre 1877, en faveur des fitéicommissaires, le gouvernement payant aujourd'hui \$4,836 aux journaliers, le balance à mesure que les travaux avancent. La compagnie doit rendourser les \$15,000 le ler décembre 1897 avec intérêt à 6 pour 100, payable le ler décembre et le ler juin de chaque annés, le premier paiement le ler décembre 1886. Si la compagnie ne paie pas le principal ou l'intérêt, le gouvernement pourra prendre possession en donnant un mois d'avis. La compagnle doit exploiter la ligne et recevoir les prifits, etc.

160

pour aider à la construction de chemins de fer, intervenues entre certaines compafor et canaux, pendant l'exercice clos le 30 juin 1887.

Nombre de milles u être gubventionné.	Maximum de rampe :— Pieds au mille.	Rayon de courbe— au moins.	Largeur du depoise ment chaque côté.	Largeur des tran- chées.	Remblais.	noticallacion lbs. ng	verge linéaire.	Ligne à être terminée. Observations.
No.	Pied.	Pieds.	Pds	Pds	Pds	1	Lbs.	
40	66	955	50	20	16		56	ler août 1889
- 40	66	933	50	20	16		56	ler juillet 1888
8	70	955	50	20	16	80	56 60 s'ils ont de	ler janv. 1887
12	40	1,166, de l'I.deClarke à Valleyfield. 5,730 de Lacolle à 1½ mil à l'O. de Johnston's	50	20	1		er. 56	ler oct. 1886
- 82	53	al'O. de Johnston's	50	20	)   1	6	56	ler juillet 1888
50	60	1,000	50	20	0   1	.6	56	ler déc. 1886 10 milles. Le reste.
3}	47	955	50	) 2	0 :	6	56	ler janv. 1887
30	60	955	5	0 2	0	16	56	ler juillet 1887
: 27	53	1,433	5	0 2	0	16	56	ler nov. 1887 Sujet â l'approb tion du gouve nement.
10	10	1,910	14	0 2	20	16	56	ler oct. 1887
12	79	955	5	0 :	20	16	56	ler nov. 1887
5	53	1,433, sauf à sa jor tion avec le ch. fer T, G. et B., rayon de 573 piec	de	50	20	16	56	ler déc. 1887
2	90	rayon de 573 piec 714	is.	50	20	16	56 60 s'ils de f	s.
25	Saufles 5 p	s, à l		50	20	16	56	ler déc. 1889
- 7****	arp. de nou	V.					·	Doit être faite avec toute la célérité rai- sonnable.

A. 1888:

3°-Conventions au sujet de subventions accordées par le gouvernement fédéral

ignature.	Nóm		Actes de Canada	de	ntant e la ention.
Bate de la signature	de la compagnie de chemin de fer	Ligne de chemin de fer à censtraîre.	accordant une subvention.	Par mille.	N'excé- dant pas en tout.
1887.				\$	\$
1886.	Caraquette.	De l'extrémité de la présente partie subdivisée du ch. de fer de la comp. à Caraquette en basjus Shippégan, N.B.	•	ĺ	32,060
4 mars.	†Cie de ch. de fer de transport maritime de Chignectou (li- mitée.)			pendar change	nt 25 ans, 5 à \$170,602 nnée pen-

[†] Des pouvoirs hydrauliques devront lever des navires de pas moins de 1,000 tonneaux de registre chacun, avec leur cargaison complète. Des bassins à chaque extrémité capables de contenir en săreté au moins six vapeurs, seront agrandis plus tard. La compagnie devra pratiquer des endroits de croisement pour le trafic, exploiter et entretenir le chemin de fer, prélevant les péages approuvés par A.C. Si le contrat est dûment exécuté, la compagnie recevra chaque semestre \$85,301, ou ce qui sers nécessaire pour élever les recettes nettes à 7 pour 100 par année du capital-actions et des obligations de la compagnie, assori, \$5,500,000. Si les recettes excèdent 7 pour 100 la compagnie paiera au gouvernement la moitié du profit au delà de 7 pour 100 jusqu'à ce que la subvention soit teute remboursée au gouvernement, sujet à l'approbation du parlement.

OTTAWA, 2 novembre 1887.

Documents de la Session (No. 8.)

pour aider à la construction de chemins de fer, etc.—Fin.

Nombre de milles à stre subventionnés.	Maximum de rampe— pieds par mille.	Rayon de courbe—au moins.	Largeur de déboise- ment chaque côté.	Largear des tran- chées	Remblais.	Rails d'acier, 1bs. par verge linéaire.	Ligne à être terminée.	Observations.
No.	Picds.	Pieds.	Pds	Pds	Pds	Libe.		ı
10	87 <del>3</del> °	1,433*	50	20	16	50	ler oct. 1887	·
1637	P. de niveau.	Droite.	50	20	16	110	ler juillet 1889	
	207 24 2	The same of the same	Ostolicione					

H. A. FISSIAULT.

## ANNEXE No 22.

## RAPPORT DU BUREAU DES ARBITRES OFFICIELS.

OTTAWA, 3 septembre 1887.

Monsieur,—J'ai l'houneur de vous adresser une liste des réclamations qui ont été soumises aux arbitres officiels par votre département, dans le cours de l'exercice terminé le 30 juin 1887.

CHS. THIBAULT, Secrétaire des arbitres officiels.

A. P. Bradley, écr, Secrétaire du département des chemins de fer et canaux.

Tableau des réclamations soumises aux arbitres officiels du département des chemins de fer et canaux, et des décisions des arbitres, etc., etc., pour l'exercice terminé le 30 juin 1887.

Observations.											
ou du rapport.		1886.	1886.	1887.	1887.	1887.	1886.	1886.	1887.	1887.	
Date de la décision		6 nov.		23 do			•	30 do	25 goût	18 juin 18 do	
Montant accorde ou dont le paiement est recommandé.	\$ cts.	150 00	00	200	90	00		100 00	115 00 2	Nil. 1	
Montant réclamé.		\$150 00	Non ment.	: : g.g		op	op op	т ор	ор	op op	
Soumise pour déci- sion ou pour rap- trod		Décision	:	:: :: go		op	do Rapport	Décision	Rapport	do	
Soumise soit à un sr- bitre ou à la com- mission su complet.		juillet Commissionan Décision	do	00 00		do	do do Un arbitre Rapport	Commission au Décision	complet. Un arbitre	op op	
Quand soumise.	1886.	5 juillet			e e		: :: 69 69 7	qo	do	s août	
Nature de la réclamation.	CHICAGO CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CONTRACTOR CON		Grange incendice par les étincelles Prolongement-Est, C F. (	Canal Cornwall-Terrain pris pour	do do 15	do do	do In cheval tué. C.F.I	Dommage par eau et bétail tué,	W. H. Johnson Orgue perdu par négligence des offi-	<u> </u>	The state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the s
Réclamants.		J. Bte. Plante	W. D. Chisholm	Wm. Serviss	Edward Eyan	College Moss	Trancis Clark	Héritiers de Floi Rioux	W. H. Johnson	Duncan Ross et Rod- erick Fraser Hugh McPhee,	And the second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second s

CHAS. THIBAULT,
Secretaire des arbitres officiels.

OTTAWA, 3 septembre 1887.

	Observations.						Octte cause est en ap- pel devant la cour de l'Echiquier.	
97.	Deter de la décision ou du rapport.	1886. 30 sept	30 do 30 do 30 do	<b>පි</b> පිසි	30 do	30 do	ද දිදිද	30 do 30 do 30 do
30 juin 18	Montent accordé ou dont le paiement est recommandé,	\$ cts.	80 00 30 00 20 00 120 00	600 00 150 00 50 00	200 00 87 50 100 00	15 00 15 00 1,072 50	450 00 500 90 200 00	61,811,86 450 00 201 50 2,500 00
rminė le	Montant rêclamé.	\$ cts. Non ment.	ф ф ф ф ф ор	90 90 90	 ၁၀၈၈ ၁၈၈၈	op op	9 9 9 9	do do do
rcice te	Soumise pour déci- sion ou pour rap- trod	Décision	00 00 00 00	do es	22 <b>22</b>	98 9		op op op
durant l'exe	Sonmise soit à un ar- bitre ou à la com- mission au complet.	Commission an Décision Non ment.	complet. do do do	op op	000000		op op op	do
été décidées	Quend soumise.	2						
Les causes suivantes ont été décidées durant l'exercice terminé le 30 juin 1887.	Nature de la réclamation.	Domnage à son terrain par eau,	Dominge & son terrain par O.F.I	Dommage au terrain (1 perche) eau, O.F.L. do do		do do do do do do do Grange et bestiaux détruits par le feu,		Charles Dumas
166	Réclamants.	Veuve Mag. Martel	David Rioux George Rioux	Huenne Michaud	Adolphe Ross			Charles Dunas. Charles W. Carrier Antoine Carrier MM. Walker et Maling. Maurice Downey

Documents de la Session (No. 8.)

Alfred Côte Domnage an terrain par (au, C.F.I	A lfred Côte Dommage au terrain par (au, C.F.I.)	ain par (au, C.F.I.		00	i 00	3	:	,			
Mme W. Hayward Embranch. de la Rivière-du-Loup-	Embranch, de la Terrain pris pou	mbranch, de la Rivière-du Loup—	•	do	т ор	qo	:	3,273 00	2,273 00 26 do	do	ф
M. Lavendier Prolongement-Est Sestiaux tués - Hayre au Bouche, NB	Prolongement-Est Havre au Bouche	rolongement-Est Sestiaux tués Havre au Bouche, NB		Un arbitre	Rapport	do		24 00	2 juillet		
A. Lavendier	do do	op		op op	: : op	gg.	::	14 00	2 do		٠
Lavendier	op.	do 1		က္မ	: 8	9,6	: :	59 63 63	2 do		
H. Giles	0 0 0	0 <b>0</b>		do ob	දි.පි.	ę,	:	8	2 do		
Oarpentier	qo	do		do		9		00		•	
B. Fougère	do go	g G		o o o	3 9	g g	: :	28 80	2 do		
rougere Decoatis		go o		ор	op	đo	:	10 00	2 do		

.51 Victoria.

A. 1888

Orrawa, 3 septembre 1887.

[1887]

	Liste alphabérique des chemins de fer subventionnés par le gouvernement du Canada.
	I

etrsides.	Subvention totale.	Terrain.	Acres.	1,920,000
ACTES DES	Subvent	Argent.	<b>6</b> ⊕	15,000 64,000 20,000 320,000 23,400 96,000 57,600 96,000 6,400 1,440,000 1,144,000 1,144,000 1,15,200 32,000 32,000
Conditions de l'octroi sous l'autorité des aotes des subsides.	Si pour un terme d'années	Montant et durée des versements		
OCTROI SOUS	Si par mille.	Subvention totale n'excédant pas—	69	61,200 64,000 320,000 128,000 10,500 96,000 57,600 96,000 115,200 76,800 76,800 76,800 76,800 115,200 128,000
ONS DE 1	gəl[im	Nombre de estimés.		300 20 20 20 20 40 40 7 7 7 120 30 30 30 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40 40
Conditi	Subven	tion par mille. Argent et terrain.	<del>9</del> 9-	6,400 ac. 3,200 3,200 3,200 1,500 1,500 3,200 3,200 3,200 3,200 3,200 3,200 3,200 3,200 3,200 3,200
	ion • APPLICATION DR L'OOTROI, AVEC DRSCRIPTION DE LA			1886   49 Vio., c. 23.   Gie de ch. f. Alberts et Athabasca, riv. l' Arc sur leU. O. P., entre Calgary et Crowfoot, a un p près l'iem. de ville, Edmonton 1886   47 Vio., c. 8   do chemin de fer Albert, Salisbury à Hopewell & Alma 1884   47 Vio., c. 8   do chemin de fer Albert, Salisbury à Hopewell & Alma 1884   47 Vio., c. 8   do ch. f. de la Baie des Chalcurs, Métapédiac vers Paspébiac 1884   47 Vio., c. 25   do ch. f. de la Baie des Chalcurs, Métapédiac vers Paspébiac 1885   48-49 Vio., c. 59   do ch. de fer Belleville et Hastinga-Nord, Madoc à Eldorado 1887   50-51 Vio., c. 24   Gie de ch. de fer Belleville et Hastinga-Nord, Madoc à Eldorado 1887   50-51 Vio., c. 24   Gie de ch. de fer Belleville et Hastinga-Nord, Madoc à Eldorado 1887   50-51 Vio., c. 24   Gie de ch. de fer Belleville et Hastinga-Nord, Madoc à Blatrado 1887   50-51 Vio., c. 24   Gie de ch. de fer Belleville et Moncton, Moncton à Bouctouche et Moncton, Moncton à Bouctouche et Moncton, de l'extranife de la la bection subventicanée à Moncton, de l'extranife de la Basetion subventicanée à Callander   187 fo., c. 14   Gie de ch. de fer Caraquette, Bathurst à Oarsquette   1881   50-51 Vio., c. 24   Gie de ch. de fer Caraquette, Bathurst à Oarsquette   1881   50-51 Vio., c. 24   Gie de ch. de fer Caraquette, Bathurst à Oarsquette   1881   50-51 Vio., c. 24   Gie de ch. de fer Caraquette, Bathurst à Oarsquette   1881   50-51 Vio., c. 24   Gie de ch. de fer Caraquette, Bathurst à Oarsquette   1881   50-51 Vio., c. 24   Gie de ch. de fer Caraquette, Bathurst à Oarsquette   1881   50-51 Vio., c. 24   Gie de ch. de fer Caraquette, Bathurst à Caraquette   1881   50-51 Vio., c. 24   Gie de ch. de fer Caraquette, Bathurst à Caraquette   1881   50-51 Vio., c. 24   Gie de ch. de fer Caraquette, Bathurst à Caraquette   1881   50-51 Vio., c. 24   Gie de ch. de fer Caraquette, Bathurst à Caraquette   1881   50-51 Vio., c. 24   Gie de ch. de fer Caraquette, Bathurst à Caraquette   1881   50-51 Vio., c. 24   Gie de ch. de fer Caraquette, Bathurst à Caraquette
	Désignation		THE PARTY NAMED IN COLUMN TWO IS NOT THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PARTY NAMED IN COLUMN TO THE PART	1886 49 Vic., c. 23. 1884 47 Vic., c. 8 1884 47 Vic., c. 8 1884 47 Vic., c. 8 1884 47 Vic., c. 8 1885 48-49 Vic., c. 25 1885 48-49 Vic., c. 59 1886 49 Vic., c. 10 1887 50-51 Vic., c. 24. 1887 50-51 Vic., c. 24. 1887 50-51 Vic., c. 24. 1887 50-51 Vic., c. 14 1888 49 Vic., c. 14 1888 45 Vic., c. 14 1881 47 Vic., c. 14 1881 50-51 Vic., c. 24. 1881 50-51 Vic., c. 24. 1881 50-51 Vic., c. 24. 1881 50-51 Vic., c. 24. 1881 50-51 Vic., c. 34. 1881 50-51 Vic., c. 34.
	A.D		[188	1886 1884 1884 1886 1886 1886 1886 1886

51 Victoria.	Documents	de la Session	(No. 8.)	<b>A.</b> 188 <b>3</b>
		Terrain sur l'Ila Van- couver (2027 47 V., C. 6).		2,880,000
64,000 96,000 38,400 1,500,000		22,400 750,000	38,400 70,400 70,400 54,400 320,000	57,600 32,000 96,000 51,200 108,800 156,800
	Versem-nts se- mestriels de \$85,393 pour 20 ans.		Emp. de 80 p. 100 remb. dans 15 aus	
64,000 96,000 38,400 860,000 200,000	38,400 41,600 44,800 38,400	96,000	38,400 70,400 70.400 54,400 320,000	57,600 33,000 96,000 51,200 9,600 108,800 156,800
20 34) 10 3 12 160	12 13 14 12 16·85	30	22 22 23 23 17 17	18 10 450 16 16 48 49 49
3,200 1,600 3,200 3,200 3,200 6,000	3,200 3,200 3,200 3,200	3,200	3 200 3,200 3,200 3,200 3,200 5,100	3,200 3,200 3,200 3,200 3,200 3,200 3,200 3,200
1885   48-49 Vic., c. 59,   Gie de ch. de f. Ontario-Central, Goe Hill ou Rathburn à Bancroft     1886   48-49 Vic., c. 16	1887 50-51 Vic., c. 24. C.F. Oarillon et Grenville, de St-Eustache au Sault-au-Recollet. 1887 50-51 Vic., c. 24. Gie de O.F. de la vallée Oronwalis, de Renville a Kingsport. 1887 50-51 Vic., c. 24. Gie de chemin de fer et houillere de Cumberland, près de Spring-Hill jusque près du village d'Oxford. 1886 49 Vic., c. 10 Gie de ch. de fer Cap-Rouge et St-Laurent, de Lorette à Québec. 1882 45 Vic., c. 55 Gie de ch. de fer de transport maritime de Chignectou, et ch. de 1886 49 Vic., c. 18	1887 50-51 Vic., c. 24. (C.F. du comté de Drummond, de Drummondville vers Nicolet 1887 50-51 Vic., c. 24. (C.F. du comté de Drummond, de Drummondville vers Nicolet 28. (Se de Chaux du Canada, du un point sur le Québoc-Gentral à la 28. (Se de Chemin de fer d'Esquimalt et Nanaimo, d'Esquimalt à Nanaimo, Ile Vancouver	to the cuerning of the light, Fentcourse et Havelock, codiate & Havelock Corner	1886 49 Vio, c. 10

		CONDITIC	NS DE L	OOTROI SOUS	Conditions de l'octroi bous l'autorité des actes dès busides.	ACTES DES	SUBSIDES.
A.D Désignation	APPLICATION DE L'OCTROI, AVEC DESCRIPTION DE LA	Subven-	eellim	Si par mille.	Si par mille, termed'années	Subvent	Subvention totale.
		tion par mille. Argent et terres.	Mombre de estimés.	Subvention totale n'excédant pas-	Montant et durée des versements.	Argent.	Terres.
		<del>69</del>		86	\$170,000 p. 15	€€	A cres.
1884 47 Vic., c. 8 \	Gie de chemin de fer Internationale, de Montréal aux havres de Saint-André, Saint-Jean et Halifax		351		pour 20 ans, ou \$250,000 p année pour 20		
21834 47 Vic., c. 8		3,200	20	160,000	ФПЭ	160,000	
1886 49 Vic., c. 8	Emb auch, de fer intercol., de la station de Derby a innuantown   Cie de ch. de fer de Joggins, de la station McCann à Joggins	3,200	12	38,400		38,400	
1887 50-51 Vic., c 24.		3,200	14	20.000 20.000		4,000 20,000	
1884 47 Vic., c. 8		3,200	15	48,000	;	48,000	
1886 49 Vic., c. 10		3,200	27.	11,300		11,200	
1885 48-49 Vic., c. 59.		3,200	00	25,600		25,600	:
1887 bu-bi vie., c. 24.	Ole de cri de let fu il act l'emissamingue, pour evirer i sa appres de la riv. Ottawa, à La Mi-charge, La Cave, Les Brables et La. Montagne, et sour la const. de quais et débarc à ces rapides.	:	73	13,400		13,400	;
1887 50-51 Vic., c. 24. 1835 48-49 Vic., c. 59.	Oie de chemin de fer de Colonisation d Long-Sault au lac Kippewa Ch. de f. de Leamington et Ste-Claire,	3,200	163	33,600 44,800		33,600 44,800	
1887 50-51 Vic., c. 21.	1887 50-51 Vic., c. 21. do de extrémité de la section nord subventionnée jusqu'à Comber	3,200	63	6,400		6,400	
1885 48-49 Vic., c. 60.		6,400 acres	430				2,752,000
1886 49 Vic., c. 11		6,400 do	56	:			166,400
1885 48-49 Vic., c. 60.	1885 48-49 Vic., c. 60.   Cie de chemin de fer de Colonisation du Manitoba et Sud-Ouest,		, i				000 000

51 Victoria.	Documents de	la Session (No. 8.)	A. 1883
61,200		4!8.560	
32,000 17,600 72,000 30,000 361,370 32,000	19,200 32,000 140,800 1,330,000	89,600 70,000 13,806 19,200 118,400 108,800 263,400 19,-00	} 480,000
			\$30,000 p. ann. pend. 15 ans. avec ball ou transfert du prolongement Bist de New-Glass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gas gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gass gow a Gas gow a Gas gow a Gas gow a
32,000 17,600 72,000 30,000 861,270 32,000	19,200 32,000 140,800 660,000 650.000	89.600 70,000 12,800 19,202 118,400 108,800 282,400 19,200 166,400	256,000
10 8 8 45,5 60 70	40 6 10 44 110	28 18 109 34 82 65 65 65	80
3,200 3,200 1,600 5,00 1,600 5,00 5,161	3, 200 3, 200 3, 200 6, 000	3,200 3,200 3,200 4,00 3,200 3,200 3,200 3,200	3,200
9 90 00 00		Gravennuts u Canaduch (Manche III)  Gravennuts u Canaduch et Québec, Napance à Tamworth.  Go de l'extrémité N. de la section subventionnée jusqu'à Tweed  Ch. de fer Intercol., près de Newcastle, jusq. xà-v. Chatham, NB.  Gie de behenin de fer du Nouveau-3runswick et Prince-Bdouard, de Sackville à Cap Tormentine.  Nie houillère et de   De la stat. Dunmore, C. C. P., à Lethbridge navigat. du NC.  Gie de de C. F. Central de la NBcosse, Lunenburg à un point dans le dist de New-Germany, et embr. au quai de C. F. Bridgewater Cie de ch. de for Ontario et Pacifique, Cornwall à Perth.  Gie du chemin de fer Ottawa, Waddington et New-York, Oxford à Louisbourg	
1887 50-51 Vic., c. 24 1887 50-51 Vic., c. 23 1885 60-51 Vic., c. 23 1885 48-49 Vic., c. 59 1887 50-51 Vic., c. 59 1888 9 Vic., c. 10	1884 47 Vic., c. 8 1885 49 Vic., c. 59. 1885 48-49 Vic., c. 59. 1882 45 Vic., c. 59. 1883 46 Vic., c. 25	1883 46 Vic., c. 25   1881 86 19 Vic., c. 10   1881 86 19 Vic., c. 10   1886 19 Vic., c. 10   1885 18-49 Vic., c. 59   1885 18-49 Vic., c. 60   1887 50-51 Vic., c. 24   1887 60-51 Vic., c. 24   1887 60-51 Vic., c. 24   1887 60-51 Vic., c. 24   1887 60-51 Vic., c. 24   1888 645 9 Vic., c. 24   1886 48-49 Vic., c. 24   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-49 Vic., c. 26   1886 48-	1882 45 Vic., c. 14 1883 46 Vic., c. 25 1884 47 Vic., c. 8
1887 1887 1887 1885 1885 1887 1887 1887	1884 4 1885 4 1886 4 1886 4 1883 4 1883 4	[1884] 8888888888888888888888888888888888	177

17

171

	S SURSIDES.	Subvention totale.	Terres	Acres.	:		142.784		2,080,000							***************************************		
	ACTES DE		Argent	ક્ક	22,400	128,000 272,000			•	211,200	384,000	80,000	96,000	186,295	28,800	16,000 54,400	22,400	217,600
—Swite.	CONDITIONS DE L'OCTROI SOUS L'AUTORITÉ DES ACTES DES SUESIDES.	Si pour un terme d'années	Montant et durée des versements.							,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,								
du Canada	OUTROI SOUR	Si par mille.	Subvention totale n'excédant pas—	69	22,400 954,000	1,440,000 128,000 272,000				211,200	384,000	80,000	000'96	186,295	28,800	16,000	22,400	217,600
hement	IONS DE	Bellim	Nombre de estimés.		169	120 40 85	223		325	99	120	22	32	(92)	6	172	-	-
le gouver	Condi	Subven-	tion par mille. Argent et terres.	€9-		12,000 3,200 3,200	6,400 acres		6,400 do	3,200	3,200	3,200	3,200		3,200	3,200	3,200	
Liste des chemins de fer subventionnés par le gouvernement du Canada-Suite.		ion Application de l'octroi, avec description de la ligne subyentionnée.			Oie de ch. de f. et de navig. de Oshawa, Port-Os Gonvernement provincial de Onébec. { Montréal à	0 Gie de C.F. de colon de Parry-Sound, Parry-Sound à Sandridge	Lac et Saskatchewan, de Régina au Lorg Lac.	S	ੌਂ <u></u>	:		Raymond and lac Saint-Jean (additional)	1886 49 Vic. 6. 10. Chi de chemin de fer de la Rive-Norde da Sainte-Raymond.	24 Ole du chemin de fer Onépec et luc Saint-Jean Onépec en luc		24. Gie du ch, de fer du Nord, au village de Richmond-Hill.  24. Gie du ch, de fer du Nordis, au village de Richmond-Hill.  (Na de chem), de fer de Nordis, au village de Richmond-Hill.	24 Ole du che fer du St. Isanem et des Basses, faurentides en	Saguenay, ch, de f des GrandPiles alajonct, du lac St-Jean
		Désignation de l'acte.			1887 50-51 Vic, c. 24. 1884 47 Vic., c. 8.	11886 19 Vic. c 10 C	.o.45 v JC., C.	1887 50-51 VIC., C.	1884 47 Vic., c. 8	1882 45 Vic., c. 14.	1583 46 Vic. c. 25	48-49 Vic c K	49 Vic. e 10.	1887 50-51 Vic. c. 24	1587 50-51 Vic. c. 24	1887 50-51 Vic., c. 24	1887 50-51 Vic. c. 24	-
[  172	1	A.D	1		1887	[1887 [887]		1881	1884	1883	1683	490 000 1	1886	1887	1587	1887	1887	

2. 4. One de the fort of the Sakeru-breat, de la les Shirt-breat, de la les Shirt-breat, de la les Shirt-breat, de la les Shirt-breat, de la les Shirt-breat, de la les Shirt-breat, de la les Shirt-breat, de la les Shirt-breat, de la les Shirt-breat, de la les Shirt-breat, de la les Shirt-breat, de la les Shirt-breat, de la les Shirt-breat, de la les Shirt-breat, de la les Shirt-breat, de la les Albentes, de Chemin de fer et raccordements, de la la valles Stewaket de La chemin de fer de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shirt-breath de Shi	3,200   22   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400   70,400
Class of the first of the Sex of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Case of the Cas	Control of the fore that Segments of the Bestine - Inc.     Control of the fore that Segments of the Bestine - Inc.     Control of the forest than the Segment - Inc.     Control of the Segment of the Bestine - Inc.     Control of the Segment of the Segment of the Bestine - Inc.     Control of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segment of the Segmen
Gie de ch. de fer du Bagguenay et du lac Saint-Jean.  Jean Chicoutinin ua lac Saint-Jean.  Jean Chicoutinin ua lac Saint-Jean.  Jean Chicoutinin ua lac Saint-Jean.  Jean Chicoutinin ua lac Saint-Jean.  Jean Chicoutinin ua lac Saint-Jean.  De Saint-Baix du che la Prince-William la ville de Woodzneek.  Jean Charles de Prince-William la ville de Woodzneek.  Jean Charles de Perince-William la ville de Fer de Saint-Jean.  De Saint-Baix de Baix de Shewische et Lanadowne, d'un point sen le che de Fer Intercolonial par la vallee Stewische et Lanadowne, d'un point sen le che de Saint-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et de Fer de Colonisation de la Bisti-du-Tonnerre, de Saint-Chicrime et Colonisation de la Baix-du-Tonnerre, de Saint-Chicrime et Colonisation de la Baix-du-Tonnerre, de Saint-Chicrime et de Colonisation de la Baix-du-Tonnerre, de Chicrime de Colonisation de la Baix-du-Tonnerre, de Chicrime de Colonisation de la Baix-du-Tonnerre, de Chicrime de Colonisation de la Baix-du-Tonnerre, de Chicrime de Colonisation de la Baix-du-Tonnerre, de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime d	Gie de ch. de fer du Bagguenay et du lac Saint-Jean.  Jean Chicoutinin ua lac Saint-Jean.  Jean Chicoutinin ua lac Saint-Jean.  Jean Chicoutinin ua lac Saint-Jean.  Jean Chicoutinin ua lac Saint-Jean.  Jean Chicoutinin ua lac Saint-Jean.  De Saint-Baix du che la Prince-William la ville de Woodzneek.  Jean Charles de Prince-William la ville de Woodzneek.  Jean Charles de Perince-William la ville de Fer de Saint-Jean.  De Saint-Baix de Baix de Shewische et Lanadowne, d'un point sen le che de Fer Intercolonial par la vallee Stewische et Lanadowne, d'un point sen le che de Saint-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et Niagaru, de Sainte-Chicrime et de Fer de Colonisation de la Bisti-du-Tonnerre, de Saint-Chicrime et Colonisation de la Baix-du-Tonnerre, de Saint-Chicrime et Colonisation de la Baix-du-Tonnerre, de Saint-Chicrime et de Colonisation de la Baix-du-Tonnerre, de Chicrime de Colonisation de la Baix-du-Tonnerre, de Chicrime de Colonisation de la Baix-du-Tonnerre, de Chicrime de Colonisation de la Baix-du-Tonnerre, de Chicrime de Colonisation de la Baix-du-Tonnerre, de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime de Chicrime d
Offe de ch, de fer du Saguenay et du lac Saint-Jean.  Jena à Chicoutimi, ou de Chicoutimi au lac Saint-Jean.  Jena à Chicoutimi, ou de Chicoutimi au lac Saint-Jean.  Jena à Chicoutimi, ou de Chicoutimi au lac Saint-Jean.  Jena à Chicoutimi, ou de Chicoutimi au lac Saint-Jean.  Jena à Chicoutimi, ou de Chicoutimi de ler de Saint-Jean,  De Saint-Raide de Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Chica de ch. de fer de Temiscouara, en branchement d'Edmundston  De de ch. de fer de Temiscouara, en branchement d'Edmundston  De de ch. de fer de Colonisation de la Raic-du-Tonnerre, de l'Actualité Bist du la carde la ligue subventionnée au Lac Oroche  De Truro à Newport en la valiée de la Tobique, de Perth-Centre à Paister-Rock  De de chemin de fer de Vinnipeg et de la Raide d'Hudson  De de chemin de fer de Vinnipeg et de la Raide d'Hudson  London à Chatham, out.  London à Chatham, out.  London à Chatham, out.  London à Chatham, out.  De de Moont-Revert de Saint-Laurent à Colonisation  de de Moodstock à Centreville saint-Raide au de le de de de de de de de de de de de de de	Offe de ch, de fer du Saguenay et du lac Saint-Jean.  Jena à Chicoutimi, ou de Chicoutimi au lac Saint-Jean.  Jena à Chicoutimi, ou de Chicoutimi au lac Saint-Jean.  Jena à Chicoutimi, ou de Chicoutimi au lac Saint-Jean.  Jena à Chicoutimi, ou de Chicoutimi au lac Saint-Jean.  Jena à Chicoutimi, ou de Chicoutimi de ler de Saint-Jean,  De Saint-Raide de Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Saint-Raide à Lachute.  De Chica de ch. de fer de Temiscouara, en branchement d'Edmundston  De de ch. de fer de Temiscouara, en branchement d'Edmundston  De de ch. de fer de Colonisation de la Raic-du-Tonnerre, de l'Actualité Bist du la carde la ligue subventionnée au Lac Oroche  De Truro à Newport en la valiée de la Tobique, de Perth-Centre à Paister-Rock  De de chemin de fer de Vinnipeg et de la Raide d'Hudson  De de chemin de fer de Vinnipeg et de la Raide d'Hudson  London à Chatham, out.  London à Chatham, out.  London à Chatham, out.  London à Chatham, out.  De de Moont-Revert de Saint-Laurent à Colonisation  de de Moodstock à Centreville saint-Raide au de le de de de de de de de de de de de de de
Oie de ch. de fer du Saguenay et du lac Saint-Jean, du lac Saint-Jean. Jean Achicoutimi, ou de Oricoutimi au lec Saint-Jean. Jean Achicoutimi, ou de Oricoutimi au lec Saint-Jean. Gie de d. de fer de la vallée de la Saint-Jean et de la Rivière- du-Lonn, du vil. de Prince-Villian à la ville de Woodstock. Die de point et prologement de chemin de fer de Scintc-Jean, De Saint-Laustache à Sainte-Placide De Saint-Laustache à Sainte-Placide De Saint-Laustache à Sainte-Placide De Saint-Laustache à Sainte-Colnerine et Nagara, de Sainte- Cie de ch. de fer de Sainte-Colnerine et Nagara, de Sainte- Cie de ch. de fer de Teniscousta, de la Rivière-du-Lonp à Cie de ch. de fer de Teniscousta, embranchement d'Edmundston Wingham  Oie de ch. de fer de Colonisation de la Raic-du-Lonp à Cie de ch. de fer de Oclonisation de la Raic-du-Tonnerre, de Murillo à l'extrémité Est du lac au Poisson-Elanc De Truro à Newport De Truro à Newport De de ch. de fer de Colonisation de la Raic-du-Tonnerre, de Nerthenité de la ligne subventionnée au Lac Groche De Truro à Newport De de ch. de fer de Colonisation de la Raic-du-Tonnerre, de Nerthonité de la ligne subventionnée au Lac Groche De Truro à Newport De de ch. de fer de Colonisation de la Raic-du-Tonnerre, de Newport De de ch. de fer de Colonisation de la Raic-du-Tonnerre, de Ninnipeg a la Baie d'Eudson De Truro à Newport De de ch. de fer de Colonisation de la Baie-du-Tonnerre, de Winnipeg a la Baie d'Eudson De Truro à Newport De de ch. de fer de Colonisation de la Baie-du-Tonnerre, de Winnipeg a la Baie d'Eudson De de ch. de fer de La fer de Colonisation de la Baie-du-Tonnerre, de Winnipeg a la Baie d'Eudson De de ch. de fer de la Montagne-de-Bois et Qu'Appelle, de la de ch. de fer de Vultario-Ouest et Pacifique, de Ingersoll vide de ch. de fer de Vultario-Ouest et Raiderum De de ch. de fer de Vultario-Ouest et Raiderum De de ch. de fer de Vultario-Ouest et Raiderum De de ch. de fer de Vultario-Ouest et Raiderum De de ch. de fer de Vultario-Ouest et Raiderum De de ch. de fer de Vultario-Ouest e	Oie de ch. de fer du Saguenay et du lac Saint-Jean, du lac Saint-Jean. Jean Achicoutimi, ou de Oricoutimi au lec Saint-Jean. Jean Achicoutimi, ou de Oricoutimi au lec Saint-Jean. Gie de d. de fer de la vallée de la Saint-Jean et de la Rivière- du-Lonn, du vil. de Prince-Villian à la ville de Woodstock. Die de point et prologement de chemin de fer de Scintc-Jean, De Saint-Laustache à Sainte-Placide De Saint-Laustache à Sainte-Placide De Saint-Laustache à Sainte-Placide De Saint-Laustache à Sainte-Colnerine et Nagara, de Sainte- Cie de ch. de fer de Sainte-Colnerine et Nagara, de Sainte- Cie de ch. de fer de Teniscousta, de la Rivière-du-Lonp à Cie de ch. de fer de Teniscousta, embranchement d'Edmundston Wingham  Oie de ch. de fer de Colonisation de la Raic-du-Lonp à Cie de ch. de fer de Oclonisation de la Raic-du-Tonnerre, de Murillo à l'extrémité Est du lac au Poisson-Elanc De Truro à Newport De Truro à Newport De de ch. de fer de Colonisation de la Raic-du-Tonnerre, de Nerthenité de la ligne subventionnée au Lac Groche De Truro à Newport De de ch. de fer de Colonisation de la Raic-du-Tonnerre, de Nerthonité de la ligne subventionnée au Lac Groche De Truro à Newport De de ch. de fer de Colonisation de la Raic-du-Tonnerre, de Newport De de ch. de fer de Colonisation de la Raic-du-Tonnerre, de Ninnipeg a la Baie d'Eudson De Truro à Newport De de ch. de fer de Colonisation de la Baie-du-Tonnerre, de Winnipeg a la Baie d'Eudson De Truro à Newport De de ch. de fer de Colonisation de la Baie-du-Tonnerre, de Winnipeg a la Baie d'Eudson De de ch. de fer de La fer de Colonisation de la Baie-du-Tonnerre, de Winnipeg a la Baie d'Eudson De de ch. de fer de la Montagne-de-Bois et Qu'Appelle, de la de ch. de fer de Vultario-Ouest et Pacifique, de Ingersoll vide de ch. de fer de Vultario-Ouest et Raiderum De de ch. de fer de Vultario-Ouest et Raiderum De de ch. de fer de Vultario-Ouest et Raiderum De de ch. de fer de Vultario-Ouest et Raiderum De de ch. de fer de Vultario-Ouest et Raiderum De de ch. de fer de Vultario-Ouest e
Oie de ch. de fer du Saguenay et du lac Saint-Jean, du lac Saint-Jean. Jean Achcoutimi, ou de Oricoutimi au lec Saint-Jean. Jean Achcoutimi, ou de Oricoutimi au lec Saint-Jean. Gie de d. de fer de la vallée de la Saint-Jean et de la Rivière- du-Lonn, du vil. de Prince-William à la ville de Woodstock. Die de point et prologement de chemin de fer de Scintc-Jean, De Saint-Lautsche à Sainte-Placide De Saint-Lautsche à Sainte-Placide De Saint-Lautsche à Sainte-Placide De Saint-Lautsche de Sainte-Colnerine et Nagara, de Sainte-Colnerine et Nagara, de Sainte-Colnerine et Nagara, de Sainte-Colnerine et Nagara, de Sainte-Colnerine et Nagara, de Sainte-Colnerine et Nagara, de Sainte-Colnerine et Nagara.  Cie de ch. de fer de Témiscousta, en Bruce, de Glenannan à Wingham Wingham Cie de ch. de fer de Témiscousta, embranchement d'Edmundston Ala rivière Saint-Fennyols De Truro à Newport De Truro à Newport De Truro à Newport De Truro à Newport Cie de ch. de fer de Colonisation de la Baie-du-Tonnere, de Narthenité de la ligne subventionnée au Lac Groche De Truro à Newport De Truro à Newport Cie de ch. de fer de Colonisation de la Baie-d'Hudson, de Perturo à Newport Cie de ch. de fer de Colonisation de la Baie-d'Hudson, de Newport Cie de ch. de fer de Colonisation de la Baie-d'Hudson, de Newport Cie de ch. de fer de Colonisation de la Roud-Tonnere, de Winnipeg à la Baie d'Étidson Cie de ch. de fer de Colonisation de la Baie-d'Hudson, de Wonnipeg à la Baie d'Étidson Cie de ch. de fer de Vinnipeg et de la Baie-d'Hudson, de Wonnipeg à la Baie d'Étidson Cie de ch. de fer de Vinnipeg et de Nardreuil Affartion Cie de ch. de fer de Vourariol et Prezcott, de Vaudreuil Affartique.  Cie de ch. de fer de Vourariol et Prezcott, de Vaudreuil à Haw- Resbury Pour une Oie, de Woodstek à Centreville de Oie de Woodstek à Centreville de Pour un pont traversart le Saint-Laurent à Col- teau-Landing, sur la ligne du che de fer des Contextille Colonisation de Ferde Colonisata.	Oie de ch. de fer du Saguenay et du lac Saint-Jean, du lac Saint-Jean. Jean Achcoutimi, ou de Oricoutimi au lec Saint-Jean. Jean Achcoutimi, ou de Oricoutimi au lec Saint-Jean. Gie de d. de fer de la vallée de la Saint-Jean et de la Rivière- du-Lonn, du vil. de Prince-William à la ville de Woodstock. Die de point et prologement de chemin de fer de Scintc-Jean, De Saint-Lautsche à Sainte-Placide De Saint-Lautsche à Sainte-Placide De Saint-Lautsche à Sainte-Placide De Saint-Lautsche de Sainte-Colnerine et Nagara, de Sainte-Colnerine et Nagara, de Sainte-Colnerine et Nagara, de Sainte-Colnerine et Nagara, de Sainte-Colnerine et Nagara, de Sainte-Colnerine et Nagara, de Sainte-Colnerine et Nagara.  Cie de ch. de fer de Témiscousta, en Bruce, de Glenannan à Wingham Wingham Cie de ch. de fer de Témiscousta, embranchement d'Edmundston Ala rivière Saint-Fennyols De Truro à Newport De Truro à Newport De Truro à Newport De Truro à Newport Cie de ch. de fer de Colonisation de la Baie-du-Tonnere, de Narthenité de la ligne subventionnée au Lac Groche De Truro à Newport De Truro à Newport Cie de ch. de fer de Colonisation de la Baie-d'Hudson, de Perturo à Newport Cie de ch. de fer de Colonisation de la Baie-d'Hudson, de Newport Cie de ch. de fer de Colonisation de la Baie-d'Hudson, de Newport Cie de ch. de fer de Colonisation de la Roud-Tonnere, de Winnipeg à la Baie d'Étidson Cie de ch. de fer de Colonisation de la Baie-d'Hudson, de Wonnipeg à la Baie d'Étidson Cie de ch. de fer de Vinnipeg et de la Baie-d'Hudson, de Wonnipeg à la Baie d'Étidson Cie de ch. de fer de Vinnipeg et de Nardreuil Affartion Cie de ch. de fer de Vourariol et Prezcott, de Vaudreuil Affartique.  Cie de ch. de fer de Vourariol et Prezcott, de Vaudreuil à Haw- Resbury Pour une Oie, de Woodstek à Centreville de Oie de Woodstek à Centreville de Pour un pont traversart le Saint-Laurent à Col- teau-Landing, sur la ligne du che de fer des Contextille Colonisation de Ferde Colonisata.
Oie de ch. de fer du Saguenay et du lac Saint-Jean, du lac Saint-Jean. Jean Achcoutimi, ou de Oricoutimi au lec Saint-Jean. Jean Achcoutimi, ou de Oricoutimi au lec Saint-Jean. Gie de d. de fer de la vallée de la Saint-Jean et de la Rivière- du-Lonn, du vil. de Prince-William à la ville de Woodstock. Die de point et prologement de chemin de fer de Scintc-Jean, De Saint-Lautsche à Sainte-Placide De Saint-Lautsche à Sainte-Placide De Saint-Lautsche à Sainte-Placide De Saint-Lautsche de Sainte-Colnerine et Nagara, de Sainte-Colnerine et Nagara, de Sainte-Colnerine et Nagara, de Sainte-Colnerine et Nagara, de Sainte-Colnerine et Nagara, de Sainte-Colnerine et Nagara, de Sainte-Colnerine et Nagara.  Cie de ch. de fer de Témiscousta, en Bruce, de Glenannan à Wingham Wingham Cie de ch. de fer de Témiscousta, embranchement d'Edmundston Ala rivière Saint-Fennyols De Truro à Newport De Truro à Newport De Truro à Newport De Truro à Newport Cie de ch. de fer de Colonisation de la Baie-du-Tonnere, de Narthenité de la ligne subventionnée au Lac Groche De Truro à Newport De Truro à Newport Cie de ch. de fer de Colonisation de la Baie-d'Hudson, de Perturo à Newport Cie de ch. de fer de Colonisation de la Baie-d'Hudson, de Newport Cie de ch. de fer de Colonisation de la Baie-d'Hudson, de Newport Cie de ch. de fer de Colonisation de la Roud-Tonnere, de Winnipeg à la Baie d'Étidson Cie de ch. de fer de Colonisation de la Baie-d'Hudson, de Wonnipeg à la Baie d'Étidson Cie de ch. de fer de Vinnipeg et de la Baie-d'Hudson, de Wonnipeg à la Baie d'Étidson Cie de ch. de fer de Vinnipeg et de Nardreuil Affartion Cie de ch. de fer de Vourariol et Prezcott, de Vaudreuil Affartique.  Cie de ch. de fer de Vourariol et Prezcott, de Vaudreuil à Haw- Resbury Pour une Oie, de Woodstek à Centreville de Oie de Woodstek à Centreville de Pour un pont traversart le Saint-Laurent à Col- teau-Landing, sur la ligne du che de fer des Contextille Colonisation de Ferde Colonisata.	Oie de ch. de fer du Saguenay et du lac Saint-Jean, du lac Saint-Jean. Jean Achcoutimi, ou de Oricoutimi au lec Saint-Jean. Jean Achcoutimi, ou de Oricoutimi au lec Saint-Jean. Gie de d. de fer de la vallée de la Saint-Jean et de la Rivière- du-Lonn, du vil. de Prince-William à la ville de Woodstock. Die de point et prologement de chemin de fer de Scintc-Jean, De Saint-Lautsche à Sainte-Placide De Saint-Lautsche à Sainte-Placide De Saint-Lautsche à Sainte-Placide De Saint-Lautsche de Sainte-Colnerine et Nagara, de Sainte-Colnerine et Nagara, de Sainte-Colnerine et Nagara, de Sainte-Colnerine et Nagara, de Sainte-Colnerine et Nagara, de Sainte-Colnerine et Nagara, de Sainte-Colnerine et Nagara.  Cie de ch. de fer de Témiscousta, en Bruce, de Glenannan à Wingham Wingham Cie de ch. de fer de Témiscousta, embranchement d'Edmundston Ala rivière Saint-Fennyols De Truro à Newport De Truro à Newport De Truro à Newport De Truro à Newport Cie de ch. de fer de Colonisation de la Baie-du-Tonnere, de Narthenité de la ligne subventionnée au Lac Groche De Truro à Newport De Truro à Newport Cie de ch. de fer de Colonisation de la Baie-d'Hudson, de Perturo à Newport Cie de ch. de fer de Colonisation de la Baie-d'Hudson, de Newport Cie de ch. de fer de Colonisation de la Baie-d'Hudson, de Newport Cie de ch. de fer de Colonisation de la Roud-Tonnere, de Winnipeg à la Baie d'Étidson Cie de ch. de fer de Colonisation de la Baie-d'Hudson, de Wonnipeg à la Baie d'Étidson Cie de ch. de fer de Vinnipeg et de la Baie-d'Hudson, de Wonnipeg à la Baie d'Étidson Cie de ch. de fer de Vinnipeg et de Nardreuil Affartion Cie de ch. de fer de Vourariol et Prezcott, de Vaudreuil Affartique.  Cie de ch. de fer de Vourariol et Prezcott, de Vaudreuil à Haw- Resbury Pour une Oie, de Woodstek à Centreville de Oie de Woodstek à Centreville de Pour un pont traversart le Saint-Laurent à Col- teau-Landing, sur la ligne du che de fer des Contextille Colonisation de Ferde Colonisata.
	887 50-51 Vic. 5 888 49 Vic., 5 886 49 Vic., 5 886 49 Vic., 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 886 49 Vic., 6 886 49 Vic., 6 886 49 Vic., 6 886 49 Vic., 6 886 49 Vic., 6 886 49 Vic., 6 886 49 Vic., 6 886 49 Vic., 6 886 49 Vic., 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 7 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 7 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6 887 50-51 Vic. 6

.i ⊒
9
5
ã,
<u> </u>
23
E C
ž
9
ä
īn.
8
ల్లె
άδ 
ğ
eg eg
24
<u>e</u>
Ξ
ğ
Ħ
no.
89
ā
জ ক
ě
of Of
0
Ē
αŭ
ŧe.
્રે સ
<del>ပ</del>
ţ
Δ <u>Θ</u>
g
0
Jė.
ă
Ö
Crédits accordés en verta d'actes qui ont été annulés ou modines par des actes subsequents du pariement.
TB
<u>[</u>
æ
<u> </u>

		hant is de ande patre ouro-	nt le le", it les iilles	Hull 1 des dées 25, et		op.	100 le 16
,	Observations.	Amendé en retranchant les mots "à la Cis de ch defetde la Grande Ligne Directe entre l'Amérique et l'Euro-	pe," et remplaçant le mot 'sou', par 'le', et en retranchant les mots '' pour 80 milles de,"	320,000 Pour 62 milles, de Hull au Désert au lieu des subventionsaccordées par la de Pris, c. 25, et par la de vir., c. 25, et par la de vir., c. 25, et	70,000 De nouveau annuld. 361,270 \$5,161 par mile au lieu des anbyen. accordées par la fe Vice. c. 25, et ner la 47 Vice. c. 25,	Pour 7 milles, pour se raccord avec le COP. De nouveau annulé.	70,000 Pour 18 milles de son chemin au lieu de 16 milles.
Montant	du nouveau crédit.	\$ 256,000	128.000 S. 47 V., c. 8.	320,000		22,400	
X	Auorie pour le changement.	\$ 160,000 Annulé 48-49 Vic., c. 59, 286,000 Modifié 47 Vic. c. 8, 1884	102,400 Annulé 47 Vic., c. 8, 1884 128.000 160,000 Annulé 49 Vic., c. 10,1886 S. 47 V., c. 8.	Annulé 48-49 Vic, c. 59, 1885.	70,400 Annulé 48-49 Vie., c. 59, 180,000 Annulé 49 Vie.,c. 10,1886	22,400 Modifie 49 Vic., c. 10,1886 217,600 Annulé 48-49 Vic., c. 59,	70,000 Modiffe 49 Vie .c. 10,1886
	l	Anaulé Modifié	Annulé Annulé	Annulé	Annulé Annulé	Modifié Annulé	Modiffé
as reasonable GCCCCC	Montant.	\$ 160,000 256,000		160,000			
Ootrois annulės ou modifiks.	Description générale de la ligne subventionnée.	1883 46 Vic., c. 25 Oie de chemin de fer de la Pour les premiers 50 milles de ch. Vallée de la Gatineau.  Vallée de chemin de fer de la Pour 80 milles, de Anolis la station de Fall.  Oie de chemin de fer de la Pour 80 milles, de Canso à Louis- Grande Ligne Directe bourg ou Syduey.	Cals83 46 Vic., c 25 Oie de ch. de fer Northern De l'Intercolonial, près de la Misand Western.  Tamichi, jusque chez Moran, près du ranichi, jusque chez Moran, près du village de Demphy.  1883 46 Vic., c. 25 (Gie de ch. de fer Mont- Pour les premiers 50 milles au	réal et Occidental. delà de Saint-Jerôme, F.Q. 1884 Il Vic., c. 8 Gatineau.  Gatineau.  Désert.	Napanee, Tamworth et De Tamworth à Bogart ou Bridge- Queb e Gie de ch. de fer Mont- De Pextrémité de la ligne subven- réal et Occidental. Hossert.	Pour un chemin de fer De Saint-André à Lachute Pour un chemin de fer Des Grandes-Piles au lac	1885 48-49 Vic., c. 59 Napanee, Tamworth et De Tamworth et se dirigeant vers Bogart et Bridgewater.
OGTROIS AN	A qui accordés.	Uie de chemin de fer de la Vallée de la Gatineau. Gle de chemin de fer de la Grande Ligue Directe entre l'Amérique et l'furope.	Oie de ch. de fer Northern and Western. Gie de ch. de fer Mont-	réal et Occidental. Cie de chemin de fer de la Gatineau.	Tamworth de fer Mo	1884 17 Vic., e. 8 Pour un chemin de fer De Sai Vic., c. 8 Pour un chemin de fer Des	Napanee, Tamworth et Québec.
	Acte.	1883 46 Vic., c. 25	46 Vic., c 25	17 Vic., c. 8	1884 17 Vic., c. 8 Napanee, Queb.c. Queb.c. 1884 17 Vic., c. 8 Cie de ch. féal et C.	1884 i7 Vic., e. 8	48-49 Vic., c. 59
	, өэпп	1883	£ £ £ £ £ £ £ £ £ £ £ £ £ £ £ £ £ £ £	1884	1884 1864	1884	1885

91 410	,t011a.		
12,400 Pour 4 courtes sections de 2 milles, au lieu d'une partie des 2 milles à même les 8 milles à même les 8	217,600 Subvention accorded to the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of the Conference of	118,400 Pour Timiles au lieu de 10 milles subventionn. 118,400 Pour 27 milles au lieu de 37 milles subventionn. 89,600 Gie de chemin de fer Tobique, pour 14 milles de la môme ligne.	
12,400	217,600		
25,600 Modifie   60-51 Vic., c. 24, 1887.	217,600 Modifie 50-51 Vic., c. 24, 1887.	33,900 Modifié 50-51 Vic , c. 24, 118,400 Modifié 50-51 Vic , c. 24 6,000 Annulé 50-51 Vic , c. 24, 1887, 89,600 Modifié 50-51 Vic , c. 24, 1887,	
Modifié	Modifié	Modifié Modifié Annulé Modifié	
	217,600	33,900 118,400 6,000 89,600	
1886 48-49 Vic., c. 59 Pour un chemin de fer Pour 8 milles de chemin de fer de- puis le Long-Sault jusqu'au pied du lac Témiscamingue.	.885/48-49 Vic. c. 59. Pour un chemin de fer Depuis les Grandes Piles jusqu'au lac Edouard.	1886 49 Vic., c. 10 Gie de chemin de fer de (en bas) jusqu'à Shipptegan. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette.	
Pour un chemin de fer	Pour un chemin de fer	Gie de chemin de fer de Conr 10 milles, depuis Constquette. Cie de chemin de fer du la Cour 37 milles, depuis Brité, Bisex et Détroit, Juqu'à Leamingtou. Lie de chemin de fer du Pour quais et débarcad la Cemiscamingue.  Pour 28 milles, depuis Per de Dour 28 milles, depuis Per de Charcad la Cemiscamingue.  Pour un chemin de fer jusque près Plaister-fer de Carague près Plaister-fer de Carague près Plaister-fer de Carague près Plaister-fer de Carague près Plaister-fer de Carague près Plaister-fer de Carague près Plaister-fer de Carague près Plaister-fer de Carague près Plaister-fer de Carague près Plaister-fer de Carague près Plaister-fer de Carague près Plaister-fer de Carague près Plaister-fer de Carague près Plaister-fer de Carague près Plaister-fer de Carague près près de Carague près de Carague près de Carague près près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carague près de Carag	
5 48-49 Vic., c. 59	5 48-49 Vic. c. 59.	6 49 Vic., c. 10 6 49 Vic., c. 10 6 49 Vic., c. 10	
88	88	88 88 88	- 1

Documents de la Session (No. 8.)

## ANNEXE No 24.

## CHEMIN DE FER CANADIEN DU PACIFIQUE.

BUREAU DE L'INGÉNIEUR EN CHEF,

Ottawa, 26 décembre 1887.

Monsieur,—Depuis que j'ai eu l'honneur de vous adresser mon dernier rapport au sujet du chemin de fer Canadien du Pacifique, l'important travail du prolongement du réseau de la compagnie jusqu'au Sault-Sainte-Marie a été virtuellement terminé; la voie est faite jusqu'au Sault, et la dernière travée du joli pont en acier qui traverse la rivière Sainte-Marie est en cours de construction. Quand elle sera terminée, et on espère qu'elle le sera la semaine prochaine, les rails seront posés sur le pont, et le chemin de fer du Pacifique se raccordera là encore, au réseau des chemins de fer américains, et mettra les vastes champs de blé du Nord-Ouest américain ainsi que Minneapolis, la grande métropole, en communication directe avec les ports de Montréal, Québec, Saint-Jean et Halifax. Les avantages qui devront en découler pour le Canada, spécialement pour les villes que je viens de mentionner, sent, à mon idée, très grands. Les ramifications du chemin de fer du Pacifique deviennent très vastes; à mesure que les prolongements et les embranchements s'établissent, de nouvelles sections du pays s'ouvrent à la colonisation, les industries prennent un nouvel essor, et les populations se réjouissent et s'encouragent.

Aujourd'hui la ligne-mère de la compagnie du Pacifique va d'un océan à l'autre, tandis que de nombreux embranchements s'étendent au nord et au sud, couvrant—

La ligne transcontinentale	2,906
Les prolongements et les embranchements	

Le réseau touche à presque toutes les villes importantes du Canada, parmi lesquelles Saint-Jean, Québec, Montréal, Ottawa, Toronto, Hamilton, Winnipes et Vancouver.

Déjà, le chemin de fer Canadien du Pacifique a beaucoup contribué à la prospérité du Canada, et on ne peut calculer les avantages immenses qu'il lui réserve dans l'avenir. Il a aussi, nécessairement, amélioré les circonstances des autres voies ferrées. Comme route directe entre l'Europe, la Chine, le Japon et l'Est, ses mérites, quoique amplement établis, ne peuvent manquer de devenir plus évidents encore. Déjà la presse américaine a jeté le cri d'alarme en voyant le chemin de fer Canadien du Pacifique s'emparer d'une partie du trafic des voies transcontinentales des Etats-Unis. J'annexe ici des diagrammes des différentes routes transcontinentales qui, partant de Liverpool, Angleterre, touchent à Yokohama, Japon, et vont se terminer à Shanghai, Chine; ces cartes font connaître la distance par milles entre les localités indiquées, et la durée approximative des trajets, en calculant la vitesse à raison de trente-deux milles à l'heure par voie ferrée, et seize milles par steamer. Ces tableaux permettront à l'honorable ministre de juger des mérites des routes rivales. Je ne pense pas qu'il soit possible, après cela, d'en venir à d'autre conclusion que celle-ci: c'est que le chemin de fer Canadien du Pacifique occupera un rang très élevé parmi les grandes voies ferrées du monde entier.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, Votre obéissant serviteur,

COLLINGWOOD SCHREIBER,

Ingénieur en chef.

M. A. P. BRADLEY,

Secrétaire, ministère des chemins de fer et canaux. 8-14

177

# ANNEXE No 25

Rapport d'un comité de l'honorable Conseil privé, approuvé par Son Excellence l'administrateur du gouvernement en conseil, le 2 novembre 1886.

Vu un mémoire, daté le 23 octobre 1886, du ministre des chemins de fer et canaux, soumettant une requête de la Compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique qui demande, en s'appuyant sur l'acte 49 Vict., chap. 9, le remboursement des \$5,000,000 d'obligations en concessions de terres retenus, en vertu du contrat de construction, comme garantie de l'exploitation du chemin, pour la raison que le Chemin de fer Canadien du Pacifique a été construit et mis en état d'exploitation jusqu'à son terminus dans la Colombie-Britannique, et que l'exploitation du dit chemin étant devenue rémunérative, il n'est plus nécessaire de retenir ces obligations.

Le ministre expose que le chemin de fer Canadien du Pacifique a été construit et équipé dans des conditions équivalentes en somme au type approximatif convenu entre le gouvernement et la compagnie, c'est-à-dire au chemin de fer Union Pacific des Etats-Unis tel que accepté par le gouvernement de ce pays,—le dit chemin de fer étant sous bien des rapports supérieurs au dit type approximatif, et quelque peu inférieur seulement sous le rapport des rampes d'une partie de la ligne, sur un espace

de neuf milles, au delà du Mont Stephen dans la Colombie-Britanniqué.

Que si le reste du chemin de fer est de qualité supérieure, la dite partie n'est pas inférieure à des parties semblables des principales voies ferrées des Etats-Unis, que son exploitation n'est pas difficile et qu'elle suffit au trafic actuel; mais qu'il serait bon de décréter que si en aucun temps il est jugé à propos d'améliorer les rampes de la partie en question, le gouvernement aura le droit de faire exécuter ces

améliorations sans nouvelles dépenses pour le public.

Le ministre expose de plus que la compaguie représente qu'il est de son intérêt à elle que le chemin de fer réponde à tous les besoins du trafic et des affaires, et qu'elle est prête à réserver et à déposer entre les mains du gouvernement \$1,000,000 d'obligations en concessions de terres pour les améliorations en question et comme garantie de leur exécution quand elle sera demandée par le gouvernement, et que, dans l'opinion du ministre des chemins de fer et canaux, cette réserve et cette garantie seraient suffisantes pour atteindre le but désiré.

Que les revenus provenant de l'exploitation dépassent considérablement les frais, et que, vu cette circonstance, il n'est pas nécessaire, dans l'intérêt public, de retenir

la garantie que la dite exploitation sera continuée.

C'est pourquoi, le ministre, dans le but de régler toutes les matières actuellement pendantes entre le gouvernement et la compagnie du chemin de fer Cauadien du Pacifique d'après le contrat du 21 octobre 1880 et ses diffiérentes modifications, et en considération du prompt achèvement du chemin de fer qui a permis son exploitation régulière depuis le 28 juin 1886, et du fait que les différents prancés à la compagnie par le gouvernement avec l'autorisation du parlement ont été remboursés par elle, et pourvu que la compagnie accepte les conditions ci-après imposées, recommande ce qui suit:—

1. Que le gouvernement accepte le dit chemin de ser comme équivalant, par luimême et par la qualité des matériaux qui sont entrés dans sa construction et son équipement, au type approximatif contenu entre le gouvernement et la compagnie, [1887] c'est-à dire au chemin de fer Union Pacific des Etats Unis tel que accepté par le gou-

vernement de ce pays.

2. Que le gouvernement transporte à la compagnie les parties de chemin qui ont été construites par lui et auxquelles la compagnie a droit d'après son contrat, celle-ci les acceptant sujet à la correction des défectuosités qui auraient pu se produire dans la construction suivant les décirs et conditions du contrat, sauf celles que le gouvernement a corrigées avant le 21 octobre 1830.

3. Que pour l'achèvement de la construction et de l'équipement du chemin de fer d'après le contrat, le gouvernement paie à la compagnie la balance de la subvention

restant en caisse.

4. Que le gouvernement remette à la compagnie les \$5,000,000 d'obligations en

concessions de terres retenues en garantie de l'exploitation du chemin de fer.

5. Que, en considération de ce que dessus, la compagnie s'engage à faire, orsqu'elle en sera requise par le gouvernement, à la partie de son chemin qui se trouve au Mont Stephen ou près de là, les changements et améliorations qui seront prescrits par le gouvernement, et qui ne devront pas dépasser les exigences de l'ingénieur du gouvernement telles qu'indiquées sur les plans et devis préparés par lui, et que, comme garantie de l'exécution de cette condition, la compagnie dépose entre les mains du gouvernement \$1,000,000 d'obligations en concessions de terres qui seront retenus tant que la dite condition n'aura pas été remplie et qui seront affectés à son accomplissement si la compagnie y manque.

6. Qu'une convention soit préparée et exécutée à cet effet.

Le comité soumet la recommandation qui précède à l'approbation de Votre Excellence.

JOHN J. McGEE Greffier, Conseil privé.

A l'honorable

Ministre des chemins de fer et canaux.

CETTE CONVENTION, faite entre Sa Majesté la Reine, représentant le Canada, ci-après appelé le gouvernement, représenté aux présentes par l'honorable John Henry Pope, ministre des chemins de fer et canaux du Canada, sous l'autorité d'un arrêté du conseil régulièrement fait et passé par Son Excellence le deuxième jour de novembre 1886, et la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, corporation politique régulièrement constituée par lettres-patentes du Canada, ciaprès appelée la compagnie, représentée aux présentes par ses principaux officiers exécutifs, atteste:—

Attendu que, d'après le contrat de construction fait et exécuté par et entre le gouvernement et sir George Stephen, baronnet, alors George Stephen, écuier, et autres, le 21e jour d'octobre 1880, et accepté par la compagnie, le chemin de fer Canadien du Pacifique a été construit et équipé dans des conditions équivalentes en somme au type approximatif convenu entre le gouvernement et la compagnie, c'est à dire au chemin de fer *Union Pacific* des Etats-Unis tel qu'accepté par le gouvernement de ce pays,—le dit chemin de ter étant sous bien des rapports supérieur au dit type approximatif, et quelque peu inférieur seulement sous le rapport des rampes d'une partie de la ligne, sur un espace de neut milles, au-delà du Mont Stephen, dans la Colombie-Britannique;

Et attendu qu'il a été convenu entre les parties aux présentes que si en aucun temps il est jugé à propos d'améliorer les rampes de la partie en question du dit

[1887]

chemin de for, la compagnie fera exécuter les dites améliorations tel que ci-après

stipulé aux présentes, et donnera garantie de leur exécution ;

Et attendu que la compagnie a demandé, sous l'antorité des dispositions de l'acte passé durant la derrière session du parlement du Canada concernant le chemin de fer Canadien du Pacifique, le remboursement de la somme de cinq millions de piastres en obligations de concessions de terres actuellement rotenue par le gouvernement en garantie de l'exploitation du dit chemin de fer;

Et il a été établi à la satisfaction du gouvernement que les revenus provenant de l'exploitation du dit chemin de fer dépassent considérablement les frais, et que par conséquent il n'est pas nécessaire, dans l'intérêt public, de retenir la garantie que la

dite exploitation sera continuée;

Et attendu qu'il est à propos de régler toutes les matières, entre le gouvernement et la compagnie, résultant du dit contrat du 21e jour d'octobre 1886 et ses différentes modifications;

C'est pourquoi la présente convention fait foi que, aux conditions ci-après énumé-

rées, les parties aux présentes ont convenu et arrêté ensemble ce qui suit :-

1. Que le gouvernement accepte, et par les présentes accepte, le dit chemin de fer comme équivalant, par lui même et par la qualité des matériaux qui sont entrés dans sa construction et son équipement, au type approximatif convenu entre le gouvernement et la compagnie, c'est-à-dire au chemin de fer *Union Pacific* des Etats Unis tel que ce dernier était quand il fut accepté par le gouvernement de ce pays; et il est par les présentes déclaré et convenu que le dit chemin de fer a été et est terminé et

équipé suivant les termes du dit contrat de construction.

- 2. Que, selon les articles du dit contrat, le gouvernement par les présentes transporte à la compagnie les parties de chemin qui ont été construites par le gouvernement et auxquelles, en vertu du dit contrat, la compagnie a droit, telles qu'elles étaient ou sont retenues par le gouvernement, et libres de toutes obligations ou charges existantes ou dues par le gouvernement, à l'époque où la possession et le droit d'exploitation dans les dites parties furent transférés à la compagnie par le gouvernement; et la compagnie par les présentes accepte les dites parties, mais en ce qui regarde la section ouest du dit chemin de fer, sujet à la correction par le gouvernement des défectuosités qui auraient pu se produire dans la construction suivant les devis et conditions du contrat, sauf celles que le gouvernement a modifiées avant le 21 octobre 1880.
- 3. Que pour l'achèvement du dit chemin de fer et de son équipement d'après le contrat, le gouvernement paie immédiatement à la compagnie la balance restant due de la subvention de vingt cinq millions de piastres accordée à la compagnie en vertu du dit contrat.
- 4. Que le gouvernement remette et rembourse immédiatement à la compagnie la somme de cinq millions de piastres des obligations en concessions de terres de la compagnie, actuellement retenue par le gouvernement, en vertu de l'article 17 du contrat, comme garantie de l'exécution du dit contrat en ce qui concerne l'entretien et l'exploitation continue du chemin de fer par la compagnie pendant dix ans après l'achèvement du dit chemin.
- 5. Que, en considération de ce que dessus, la compagnie s'engage à faire—lorsqu'elle en sera requise par le gouvernement—à la partie de son chemin de fer qui se trouve au Mont Stephen ou près de là, les changements et améliorations qui seront prescrits par le gouvernement et qui ne devront pas dépasser les exigences de l'ingénieur du gouvernement telles qu'indiquées sur les plans et devis préparés par la compagnie et dont copies ont été soumises par la compagnie et approuvées par le gouverneur en conseil.

Et comme garantie de l'exécution de cette condition, la compagnie a déposé entre les mains du gouvernement \$1,000,000 des dites obligations en concessions de terres qui seront retenus jusqu'à ce que la dite condition soit remplie, et qui seront affectés

à son accomplissement si la compagnie y manque.

En foi de quoi les parties aux présentes représentées ont exécuté les présentes, aux dates et endroits désignés vis-à-vis les signatures de leurs représentants.

Signé, scellé et délivré au nom de Sa Majesté, à Ottawa, le vingtième jour de novembre 1886



Signé, scellé et délivré par la compagnie du chemin de fer Canadien du Pacifique, à Montfréal, le quinzième jour de novembre 1886.



J. H. POPE,

Ministre des chemins de fer et canaux.

A. P. BRADLEY,

Secrétaire

W. C. VANHORNE,

Vice-président.
C. DRINKWATER,

Secrétaire

## RAPPORT

DE LA

# COMMISSION ROYALE DES CHEMINS DE FER

AVEC

# ANNEXES.



## OTTAWA:

IMPRIMÉ PAR BROWN CHAMBERLIN,

IMPRIMEUR DE LA REINE ET CONTRÔLEUR DE LA PAPETERIE.

1888.

A. SENÉCAL, Surintendant des impressions.

## RAPPORT

DE LA

# COMMISSION ROYALE DES CHEMINS DE FER.

A Son Excellence le très honorable sir Henry Charles Keith Petty-Fitzmaurice, marquis de Lansdowne, etc., etc., gouverneur général et vice-amiral du Canada.

#### PLAISE À VOTRE EXCELLENCE :-

Les commissaires nommés sous l'empire d'une commission royale en date du quatorzième jour d'août, en l'an de Notre-Seigneur mil huit cent quatre vingt-six, dans le but d'examiner l'opportunité de créer une commission ayant le pouvoir de régler les litiges entre les corporations de chemins de fer, et généralement de régler le système d'administration des chemins de fer dans ses rapports avec le commerce du pays; et de plus quant à l'à-propos d'avoir une loi générale de chemins de fer concernant leur-construction, au lieu de chartes spéciales, a l'honneur de faire rapport.

La commission s'est organisée à Ottawa le 4me jour de septembre 1886. Le programme de la commission fut alors arrêté quant au Canada, en décidant que des assemblées seraient tenues dans tous les principaux centres de commerce, dont avis serait donné par une annonce dans les journaux et par lettres adressés aux chambres de commerce et aux gérants des compagnies de chemins de fer. Toutes personnes seraient invitées à se présenter et à rendre témoignage—les témoignages devant être pris sous-serment, et immédiatement imprimés et transmis aux chambres de commerce du Canada et aux différentes compagnies de chemins de fer.

Il fut aussi décidé de demander, par l'entremise du haut commissaire, tous les rapports et documents ayant rapport à la législation de chemin de fer de la Grande-Bretagne.

Ordre fut donné que des circulaires fussent adressées aux secrétaires d'Etat des différents Etats de l'Union, demandant l'envoi de tous les rapports et documents se rapportant à la ligne de conduite adoptée dans leurs Etats respectifs à l'égard des sujets dont la commission devait s'enquérir.

La commission devra exprimer sa reconnaissance pour la manière excessivement prompte et courtoise avec laquelle on a invariablement répondu aux demandes qu'elle a faites aux autorités des différents Etats, et elle veut offrir ses remerciements au haut commissaire pour les attentions semblables dont il a fait preuve.

#### Recherches en Canada.

La commission a tenu des réunions et entendu des témoignages dans les villes suivantes, en suivant l'ordre que voici:—Toronto, Halifax, Saint-Jean, Ottawa, Québec, Montréal, Kingston, Hamilton et London.

Grâce à la courtoisie des chambres de commerce, les assemblées ont été tenues dans les salles de ces chambres. Elles furent ouvertes au public, et toutes les personnes qui ont comparu ont été examinées; dans nombre de cas on a assigné des personnes dont les témoignages furent jugés précieux, et jamais on a ajourné les assemblées avant d'avoir épuisé la liste des témoins.

Le nombre des personnes qui ont été examinées a été très considérable, et vu leur intelligence et leurs connaissances du commerce du pays, on constatera, croit-on, que leurs témoignages renferment l'expression juste et entière de l'opinion du public en général.

Une divergence d'opinion existait nécessairement sur les sujets mis à l'étude, mais cette divergence n'en est plus que précieuse, car elle donne à la commission l'occasion de peser avec soin les opinions contraires qui ont été exprimées.

Dés que la commission se fut mise à l'œuvre, elle constata bientôt que son investigation se prolongerait indéfiniment si elle examinait les autorités des chemins de fer sur chaque point qui faisait l'objet de la discussion du moment. Conséquemment les gérants des chemins de fer reçurent avis que leurs témoignages seraient entendus les derniers, et s'appliqueraient à tous les sujets mis à l'étude.

Sans créer l'occasion de plaintes personnelles, la commission ne pouvait éviter de recevoir des témoignages au sujet de prétendus griefs, donnant une idée du système auquel on s'ebjectait. Elle ne s'est pas cru autorisée à exprimer une opinion dans ces cas, mais elle s'est contentée de demander aux gérants des chemins de donner, dans leur examen final, les explications qu'ils jugeraient à propos.

La ligne qui fut ainsi adoptée a, croit on, épargné beaucoup de temps, et a donné satisfaction. On verra que les témoignages des gérants et des fonctionnaires des chemins de fer contiennent un exposé lucide et bien mûri de leur manière de voir, obtenu après un examen complet de tous les témoignages antérieurs.

#### RECHERCHES AUX ÉTATS-UNIS.

La commission a obtenu, en réponse à ses demandes, les informations les pluscomplètes publiées au sujet de l'état de la législation sur les chemins de fer de tous les Etats où des commissions de chemins de fer existent.

L'examen minutieux de ces documents, ainsi que des ouvrages d'écrivains d'une habileté reconnue sur ces sujets, y-compris MM. Hadley, Hudson et Grierson

(d'Angleterre) et autres, a convaincu la commission que ses travaux et les recommandations qui devaient s'en suivre ne pouvaient se restreindre aux informations obtenues à des sources purement canadiennes. Il devint évident que la position du commerce à l'égard du transport par chemin de fer était, dans la plupart des cas, identique à celle du commerce des Etats-Unis, et qu'en examinant l'opportunité de mettre le système de chemins de fer plus directement sous le contrôle de l'Etat, la prudence axigeait qu'on se rendît parfaitement compte de l'expérience des autres pays où ce contrôle existait.

Conséquemment, le 6 septembre (1887), la commission forma un comité de MM. Burpee et Moberly, qui furent chargés de se rendre dans certains Etats et d'obtenir de leurs fonctionnaires, des gérants de chemins de fer et d'autres personnes, les informations les plus complètes sur toutes les questions faisant l'objet de l'enquête.

Le rapport de ce comité est joint à ce rapport à titre d'annexe, et on verra que c'est un travail précieux et d'un grand intérêt.

Subséquemment, la commission jugea nécessaire d'obtenir de nouvelles informations pour jeter de la lumière sur le sujet en question, et le 21 décembre dernier (1887) les mêmes commissaires furent de nouveau priés de visiter les Etats-Unis. Mention est aussi faite de leur rapport supplémentaire dans l'annexe.

On verra qu'en sus de l'aide cordiale accordée par les autorités de l'Etat dans chaque cas, le comité put obtenir les informations les plus précieuses de messieurs occupant les plus hautes positions dans la direction des chemins de fer, au nombre desquels sont M. le commissaire Fink, MM. Blanchard, Midgely, C. F. Adams et plusieurs autres, pour la courtoisie et la franchise incessantes desquels la commission désire exprimer sa profonde gratitude.

Le comité a aussi reçu plusieurs autres rapports de prix, particulièrement ceux contenant les déliberations du comité spécial des chemins de fer de New York (1879), et les témoignages pris devant le comité du Sénat (1885) concernant le bilt relatif au commerce entre les Etats et les déliberations de la Chambre des représentants.

#### RECHERCHES EN ANGLETERRE.

La commission a reçu, par l'entremise du haut commissaire, plusieurs rapports et documents précieux concernant les progrès de la législation sur les chemins de fer en Angleterre, et l'opération de la commission des chemins de fer, y compris l'avant projet d'un bill présenté dans le cours de la session dernière du pirlement impérial, perpétuant la commission des chemins de fer et étendant ces pouvoirs.

Croyant que la discussion sur ce bill serait de beaucoup de valeur, la commission donna instruction à son président, en visitant Londres au commencement de 1887, de surveiller la passation de la mesure et de faire rapport.

Malheureusement, l'accumulation d'autres affaires publiques dans le parlement anglais a empêché le gouvernement de s'occuper du bill, et a privé la commission de l'occasion de juger de la valeur des modifications qu'on proposait au sujet de la commission britannique des chemins de fer.

La commission présente ici tous les témoignages donnés devant elle, ainsi que tous les rapports, publications et autres documents qui lui ont été transmis, avec le rapport suivant :—

PROGRÈS DES CHEMINS DE FER.

Le ministre des chemins de fer, dans son rapport statistique de 1886, indique que la construction des chemins de fer en Canada, en commençant en 1837, époque à laquelle 16 milles furent ouverts au trafic, avait augmenté en 1847 à 59 milles, et en 1852 à 212 milles. A compter de cette époque, qui signale le commencement du système du Grand-Tronc, les progrès de la construction furent plus rapides, s'élevant à 2,087 milles en 1860, et en :

	-,			Tonneau,
1875	<b>4,82</b> 6	milles,	transportant un	mille 5,670,836
18.6	5,157	do	do	6,331,757
1877	5,574	do	do	6,859,796
1878	6,143	do	do	7,883,472
1879	6,484	do	do	8,348,810
1880	6,891	do	do	9,938,858
1881	7,260	$\mathbf{d}$ o	do	12,065,323
1382	7,530	do	do	13,575,787
1883	8,726	do	do	13,266,255
1884	9,658	do	do	13,712,269
1885	10,149	do	do	14,659,271
1886	10,697	do	<b>d</b> o	15,670,460

Ces chiffres démontrent l'étendue et la rapidité avec laquelle le commerce du pays est devenu à s'identifier avec le système de transport par chemin de fer, et combien il en dépend.

Il sera intéressant de remarquer le coût comparatif du mouvement des marchandises dans les divers pays. Les tableaux suivants ont été puisés aux meilleures autorités, et sont en substance exacts:—

Mademan & Commentarion	Classe	Taux	Classe	Taux	Classe	Taux	Classe	Taux	Classe	Taux	Classe	Taux	Observa- tions
Allemagne. France jus. qu'à 125 m Jusqu'à 456 mls Hollande Belgique,56 milles	A 1 A 1 A 1 A 1re	cts. 3 60 4 70 2 5 3 75 1 56 4 3 3 12	2 B 2 B 2	cts. 2 4 4 08 2 0 3 12 1 03 3 4 2 50	0 3 0 A	cts.  1 93 3 52 1 40 2 50 1 02 2 57 1 88	4 D 4 D B	ets. 1.74 2.80 1.32 1.90 1.02 2.11 1.24	5 E 5 E C	ets. 1.35 2.20 0.80 1.20 0.78 1.72	6 F 6 F	1.08 1.08 0.62 0.78 0.62	Taux spé. est donné p.lahouil. dans le districtde Ruhr0·85. Taux spé. p.lahouil. en certaia cas 0.84.

Ajoutée à chacun de ces taux, il y a une somme de 20 à 30 cents pour frais terminaux, pesage, etc.

Allemagne.—La classe A 1 est pour les marchandises générales par charge de demi-wagon. La classe B pour les mêmes marchandises par wagon au complet. La classe A 2 pour le grain et le bois par charge de demi-wagon. La classe spéciale I est pour le grain de toutes sortes et autres effets semblables. La classe II est pour le bois, etc. La classe spéciale III est pour la houille, la pierre, etc., le tout en lots de dix tonneaux. Un taux exceptionnel de 85 cents par tonneau par mille est accordé pour la houille venant du district de Ruhr.

France. A, B, C, D, E et F se rapportent respectivement aux mêmes effets par wagon au complet que 1, 2, 3, 4, 5, 6, mais pour moins qu'un wagon au complet. Les plaqués, le vif-argent, les dentelles, les statuts, les bronzes, les peintures et autres effets de ce genre, sont portés dans la classe la plus élevée, plus 50 pour 100.

Pour ce qui est de la France les taux sont pris dans le tarif modifié du chemin de fer de Paris, Lyon et de la Méditerranée, qui est le plus long et qui a les taux les plus bas.

Hollande. La lère et la 2e classes servent aux quantités de moins de cinq tonneaux. A, B et C pour des quantités de pas moins de cinq tonneaux, et D pour des quantités de pas moins de dix tonneaux.

Belgique. La 1re classe s'applique aux marchandises en général en quantité moindre que cinq tonneaux, les 2e et 3e classes aux quantités de pas moins de cinq tonneaux, et la 3e classe aux quantités de pas moins de dix tonneaux.

Les chiffres qui précèdent sont extraits des taux de chemin de fer de Grierson, anglais et étrangers, annexe, pages 12 à 62.

Il est excessivement difficile d'obtenir un état détaillé des taux demandés sur les chemins de fer anglais. Le Great Western Railway Companies Act accordait pour la houille, le sable, le fer, le sel, etc.,  $\frac{3}{4}$  d'un penny ou  $1\frac{1}{2}$  cent, et pour le sucre, le grain, la farine, etc., 2d. ou 4 cents par tonneau par mille.

Le London Engineering, du 20 août 1886, page 187, dit que le taux moyen pour la marchandise lourde en Angleterre est aussi près que possible de 1d. ou 2 cents par tonneau par mille. I. S. Jean dans son rapport statistique de 1884, adressé à l'Association Britannique du Commerce, dit la même chose.

Pour des fins de comparaison, prenez, pour l'Angleterre, le taux pour ces marchandises lourdes; pour les principaux pays d'Europe, les chiffres donnés par les L'roblèmes de chemin de fer, de Jean, publiés en 1887, page 277; pour les Etats-Unis, Poor's Manual, de 1887, et pour le Canada, les témoignages du Grand-Tronc et du Pacifique, et vous obtiendrez les résultats suivants:

Taux moyen par tonneau par mille pour le trafic des marchandises, en cents.

Angleterre	2.00
Allemagne	1.70
Belgique	1.57
France	2-14
Italie	2.40
Hollande	1.50
Russie	2.32
Etats Unis	1.04
Canada	

Un tableau est aussi présenté indiquant le coût comparatif des chemins de fer dans les différents pays, et la population pour chaque mille de chemin de fer.

Après avoir examiné les différentes autorités, qui ne diffèrent pas considérablement, les chiffres suivants sont pris dans les *Problèmes de chemins de fer*, de Jean, pp. 541, 542, pour l'année 1884:—

Pays.	Coût par mille.	Pop. par mille.
Grande-Bretagne.	\$206,500	1,930
Allemagne	103,000	2,065
France	134,000	2,110
Italie	94,700	5,000
Belgique	123,400	2,102
Hollande	.95,200	.3,400
Russie	97,200	5,965
Etats-Unis	61,000	417
Canada	61,000	491

L'examen des tableaux qui précèdent démontrera que le coût de construction des chemins de fer, en Canada, est à un minimum comparé à d'autres pays. Il appert que les prix demandés pour le transport des marchandises par les chemins de fer canadiens sont absolument les plus bas, et si on les compare à ceux des grandes nations européennes, ils sont très considérablement moindres.

Deux causes naturelles garantissent au Canada l'avantage, très important d'avoir des bas prix de transport. Il n'y a pas de doute que le coût de nos chemins de fer met leurs gérants en état de les exploiter à des prix plus bas pour le compte du capital; mais les principales raisons se trouvent, premièrement, dans da concurrence par eau; et deuxièmement dans la concurrence que font les chemins de fer américains sur tous les points accessibles par nos eaux navigables.

La concurrence par eau est créée par la position géographique naturelle du Canada et par ses moyens de communication et d'exportation à l'intérieur par la voie des grands lacs, le fleuve Saint-Laurent, et dans les provinces maritimes, le golfe Saint-Laurent et l'océan. De fait il n'y a pas de centre commercial de quelque importance dans les anciennes province qui ne soit pas directement situé sur la voie des communications par eau avec le monde extérieur. Il faut aux chemins de fer tenir compte de ces faits dans l'établissement de leurs tarifs, et éviter par des taux trop élevés, d'amener les marchands et autres à garder leurs importations ou leurs exportations pour l'ouverture de la navigation.

Le système de chemins de fer américains, qui relie aussi les grands lacs à l'océan, peut, pendant la saison de la navigation, prendre des taux très bas de certains endroits dans Ontario aux provinces maritimes, et ayant aussi en sa possession un chemin de fer important dans Ontario, le Canada Southern, il peut en réalité faire concurrence aux lignes canadiennes pendant l'année entière; tout le commerce du Canada bénéficie indubitablement de la concurrence par eau et par chemin de fer que se font les lignes rivales. Grâce à la possession du contrôle du Saint-Laurent, le Canada offre la route la plus courte et la meilleur marché pour arriver à la mer des Etats qui bordent les grand lacs. Ses chemins de fer peuvent ainsi avoir leur large part du commerce de ces Etats, les faisant contribuer au maintient de son système intérieur de transport, et réduisant les frais de son exploitation.

D'autres causes récentes contribuent aussi maintenant à développer et à augmenter ces avantages. Le chemin de fer Canadien du Pacifique, par l'achèvement de sa ligne jusqu'à l'océan Pacifique, fait entrevoir une révolution rapprochée dans le commerce futur de transport de l'Asie Orientale et de l'Australie. Tandis que la correspondence du même chemin de fer au Sault-Sainte-Marie, aux nouvelles lignes qui viennent de Saint-Paul et de Minneapolis, semble assurer qu'une graude partie du trafic que les Etats du Nord-Ouest faisaient avec la Nouvelle-Angleterre et New-York passera par le Canada. Une question de la plus grande importance est que la culture du blé, vu qu'il est établi que la zone à blé, en Amérique, par suite de quelque influence inconnue du climat, recule sans cesse vers le nord, promet bientôt d'être en grande partie restreinte aux Etats du Nord-Ouest, au Manitoba et à nos propres territoires du Nord-Ouest.

Comme preuve de l'avantage direct résultant du commerce américain passant par le Canada, on peut citer le témoignage de M. Hickson, l'habile gérant du chemin de fer du Grand-Tronc, il dit:—" La somme payée par le Grand-Tronc, en Canada, pour le trafic direct, n'a pas été moins de quatre millions de piastres annuellement pendant les dernières quatre années. L'effet de ces dépenses pour l'emploi de la main-d'œuvre et la consommation des approvisionnements a dû être très avantageux, tandis que, comme conséquence nécessaire, le revenu des chemins de fer de tout le système du Grand-Tronc à dû être considérablement augmenté, à l'avantage manifeste des districts locaux."

L'importance de maintenir et de développer le trafic étranger passant par le Canada ne peut guère être exagéré, et les avantages naturels que nous possédons, s'ils sont fortifiés et développés par un système sage de construction et d'administration de chemin de fer, ne peuvent manquer de grandir au plus haut point la prospérité du pays.

La commission croit inutile d'examiner le rapport théorique entre les chemins de fer, comme voituriers ordinaires, et l'Etat. Ce sujet a été traité au long parun bon nombre d'écrivains très capables et discuté dans le parlement et le Congrès, ouvrages et débats qu'on peut consulter. Quelque soit le jugement qui puisse être prononcé sur cette question épineuse, en Angleterre et aux Etats-Unis on est arrivé à la conclusion pratique que l'intérêt public exige que l'exercice des grands pouvoirs et des grands privilèges accordés aux corporations de chemins de fer, se fasse sous le controle judicieux de l'Etat, et il s'en suit un service sage, efficace et économique. On ne doit pas permettre que les grands avantages provenant de l'adoption du système de transport par chemin de fer soient sacrifiés ou même misen péril à cause d'une administration égoïste, avide ou inefficace de la part des chemins de fer.

La commission, en établissant ainsi énergiquement le principe qui, conformément à ce qu'elle a décidé, doit régir les conclusions du présent rapport, désire faire comprendre qu'elle rejette catégoriquement toute intention de blâmer l'administration des chemins de fer canadiens. Les témoignages qu'elle a entendus exposent un grand nombre de plaintes, mais la commission a le vif plaisir de dire que les explications données dans chaque circonstance par les autorités des chemins de fer, sans être concluantes dans chaque cas, suffisent pour les exonérer de l'accusation de favoritisme volontaire; le blâme retombe plutôt sur des points défectueux du système et de la loi des chemins de fer, que sur les administrateurs. Et c'est à la suppression de ces points défectueux que la commission a donné son attention.

#### HISTOIRE DE LA LÉGISLATION RELATIVE AUX CHEMINS DE FER.

Avant d'entrer dans l'étude des mesures nécessaires pour remédier à cet état de chose, la commission croit qu'il sera utile et instructif de faire brièvement l'historique de la législation en Angleterre et aux Etats-Unis. La position du pays mentionné en dernier lieu, est celle du Canada, et on verra que les griefs qu'on a formulés dans les témoignages devant votre commission sont absolument identiques à ceux qui ont amené une législation réparatrice dans les pays susnommés.

L'Astoire de la législation relative aux chemins de fer, en Angleterre et aux Etats-Unis, a été faite d'une manière si complète et si habile par le professeur Hadley, dont la manière de voir a été reproduite par le comité du Sénat, dans son rapport sur le commerce entre les Etats, qu'on croit opportun de la mettre dans l'annexe. La commission s'est aussi servi de l'ouvrage sur les chemins de fer de feu M. Grierson, dont des extraits sont aussi annexés.

En un mot, on peut dire que le principe de contrôler les corporations de che-

min de fer par l'entremise de commissaires nommés par l'Etat a été en pratique en Angleterre depuis 1873, et aux Etats-Unis depuis 1868.

Les pouvoirs et les modes de contrôle ont été de la nature la plus variée, mais, dans leurs résultats, il est admis que le public et le chemin de fer ont de part et d'autres retiré des avantages. On peut, certes, profiter de cette occasion pour dire que dans un bon nombre de cas les chemins de fer pêchent moins souvent qu'on ne pêche contre eux, et exigent qu'on les protège contres les demandes et les exactions du public, fréquemment aussi peu raisonnables que les prétendues offenses des chemins de fer mêmes.

Les commissaires regrettent de dire qu'ils ont perdu l'assistance précieuse de leur collègue, M. Thomas E. Kenney, à une phase primitive de leurs travaux, à la suite de son élection au parlement fédéral.

#### AMENDEMENTS À LA LOI DES CHEMINS DE FER.

La commission va maintenant passer à l'examen des amendements, qui sont, à son avis, nécessaires pour remédier aux côtés défectueux du présent système d'administration des chemins de fer, et pour établir un contrôle sur les corporations de chemins de fer qui, sans entraver inconsidérément leur liberté d'action, procurera au pays et à son commerce tous les avantages que l'application sur une grande échelle du système moderne de transport ne peut manquer de produire.

### LITIGES ENTRE CHEMINS DE FER.

Suivant l'ordre dans lequel l'examen du sujet lui a été présenté, la commission doit d'abord s'occuper de ce qu'on peut appeler "litiges entre chemins de fer ". Leur nature même semble rendre impossible qu'on puisse les décider d'une manière satisfaisante au moyen des procédés légaux ordinaires, vu que dans le plus grand nombre de cas, si non dans tous, ils exigent des procédés de la nature de l'arbitrage. La commission est d'avis que le règlement de ces litiges requiert la création d'un tribunal ayant particulièrement les qualités requises pour s'occuper de ces questions, et il sera de son devoir, d'exprimer à la fin de ce rapport, son opinion entière sur la nature et la portée des pouvoirs du tribunal des chemins de fer qu'elle considère comme nécessaire.

On s'est particulièrement occupé de la question spéciale relative au droit d'une compagnie de chemin de fer d'exproprier la propriété d'une autre compagnie. Il semble à la commission que les circonstances qui accompagnent chaque cas doivent nécessairement être spéciales et particulières; et en principe on peut admettre que s'il ne s'agit que des intérêts des différentes compagnies, aucune expropriation ne devrait être permise. Mais dans presque chaque cas il sera probablement démontréque l'intérêt et la commodité publics sont en jeu, et le droit d'expropriation devrait alors être basé précisément sur les mêmes raisons d'utilité publique que celles qui, à l'origine, ont permis à la compagnie de chemin de fer d'obtenir possession de la propriété d'un particulier.

La commission suggère:-

[&]quot; Qu'une législation spéciale dans chaque cas particulier d'expropriation n'est pas

opportune, mais elle recommande que ces questions soient décidées par un tribunal légalement constitué."

Dans les cas de litige entre les compagnies de chemin de fer relativement à des arrangements pour le trafic, à l'établissement des taux pour les voyageurs et les marchandises, à la traverse des voies et aux dédommagements qui devront en résulter, y compris les frais d'entretien, l'alignement, la construction, la disposition et le tracé des voies; relativement aux droits de passage sur et à travers les terres possédées ou occupées par les compagnies de chemin de fer; au pouvoir d'exploitation; au halage; à l'usage des voies; à l'usage des stations et des terrains des stations; au règlement des indicateurs; au transbordement et à l'échange des marchandises; et aux autres questions se rapportant aux " pouvoirs," " grands chemins" et " ponts," et aux " arrangements pour le trafic," dont parle l'acte du gouvernement du Canada connu sous le nom de " Acte refondu des chemins de fer, 1879, et ses amendements."

La commission a décidé:-

"Que la passation d'une loi était nécessaire pour donner à un tribunal indépendant le pouvoir de s'occuper de toutes ces questions, et dont la décision serait finale."

La commission offre respectueusement ses observations et ses recommandations sur le sujet général des rapports des chemins de fer envers le public.

CLASSIFICATION DE LA MARCHANDISE.

La commodité pour le public ainsi que pour les différentes compagnies des chemins de fer d'une classification uniforme est tellement évidente, que la commission juge inutile de faire de longues observations sur ce sujet, en tant qu'il s'applique uniquement aux chemins de fer en Canada. Mais pour ce qui est du trafic direct venant des Etats-Unis et allant aux Etats-Unis, ou le trafic qui se fait en rapport aux chemins de fer des Etats-Unis, il ne semble pas opportun d'insister que la classification du Canada soit appliquée à ce transport.

Elle recommande conséquemment:-

"Qu'une classification uniforme des marchandises soit établie et maintenue par toutes les compagnies des chemins de fer, soumise à l'adoption, si elles le désirent, de la classification américaine pour le trafic direct allant ou venant des Etats-Unis."

TARIFS.

La commission a étudié avec soin toutes les informations qui lui ont été données sur cet important sujet, et croit que les intérêts du commerce seront mieux servis en laissant le règlement du tarif pour les taux, pour les voyageurs et les marchandises, au contrôle des différentes compagnies de chemins de fer respectivement, soumis seulement à l'approbation et à la revision des taux les plus élevés d'un tribunal autorisé.

Elle recommande conséquemment:-

"Que les compagnies de chemins de fer puissent faire et établir des tarifs, soumis à l'approbation et à la revision des taux les plus élevés par le tribunal qui pourra être constitué."

### TRANSPORT & LONGUE ET & COURTE DISTANCE.

Taux uniformes de taux par mille.

Cette question a probablement donné lieu à plus de discussions que tout autre sujet se rapportant à l'administration des chemins de fer. Elle constitue le sujet d'une grande partie des témoignages qui ont été donnés devant la commission, et une très grande divergence d'opinion existe à son égard.

Elle a été le sujet de nombreuses et différentes lois aux Etats-Unis, et dans la célèbre agitation Granger qui a eu lieu dans l'ouest, l'uniformité des taux par mille fut impossible aux chemins de fer par législation de l'Etat. Toutefois l'expérience fut de nature à prouver que l'effet de ces lois était dommageable, et cette expérience en amena bientôt l'abrogation ou la modification.

Ce sujet fut aussi traité avec la plus grande attention à l'égard du bill relatif au commerce entre les Etats, et le principe de l'uniformité des taux par mille fut finalement sanctionné par l'acte, donnant toutefois à la commission des chemins de fer pouvoir de suspendre son opération sur preuve de raisons suffisantes. La commission a depuis exercé ce pouvoir en certains cas, et ce n'est plus une obligation pour tous les chemins de fer d'établir des taux uniformes par mille sous des conditions semblables et dans la même direction pour des distances longues et courtes.

Les raisons alléguées pour la suspension de cet article de l'acte relatif au commerce entre les Etats, ont été très minutieusement étudiées par la commission. Elle ne peut perdre de vue, le fait, que lorsque le transport par eau vient en concurrence avec les chemins de fer, il n'est pas de l'intérêt public d'obliger les chemins de fer à transporter les marchandises à un taux uniforme par mille, car ceci amène l'établissement de taux tellement bas que le trafic local n'est plus rémunérateur, ou des taux tellement élevés que le trafic direct en des endroits entre lesquels il y a concurrence, se trouve à la merci des entrepreneurs de transport par eau. L'intérêt public sera mieux servi en permettant que les taux entre ces points où il y a concurrence soient respectivement réglés par les entrepreneurs de transport.

Il est de plus évident que le trafic direct du Canada par chemins de fer, ce qui aux yeux de la commission est de la plus grande importance, ne peut guère se faire que par les taux qui par all'iance quelquefois avec la navigation, mais plus généralement avec les chemins de fer américains, seraient complètement insuffisants s'ils étaient appliqués au trafic local ordinaire.

Tout en exprimant son opinion que la concurrence par eau et par chemin de fer de presque chaque centre commercial important du Canada prohibe l'adoption de taux uniformes par mille, la commission n'a pas perdu de vue la manière injuste avec laquelle certaines localités en Canada même ont été traitées par les chemins de fer. Elle croit toutefois que ces cas peuvent être examinés et que remède peut être obtenu grâce aux pouvoirs dont elle recommande ci-après l'adoption.

13

Elle recommande conséquemment:-

"Qu'il est inopportun d'adopter une règle de taux égaux par mille, sans égard à la distance et aux frais du service."

#### Unité de Transport.

Par l'adoption d'une unité uniforme pour le transport, on ne se propose pas de déranger ou d'empiéter sur le droit des chemins de fer d'établir une classification des marchandises, ou de les obliger de se départir de leur pratique d'établir leur taux par 100 lbs. Mais la commission ayant en vue la nature générale des affaires du Canada, et pour éviter les plaintes faites par les petits expéditeurs que les grands expéditeurs sont traités à des conditions plus favorables, désire établir une unité de transport qui pour la régir toutes les transactions qui n'appartiennent pas absolument au commerce d'exploitation du pays. Il a été dit dans les témoignages que les compagnies de chemins de fer, dans le but de fournir promptement des chargements aux steamers océaniques, engagent les marchands de gros, au moyen de taux spéciaux et bas, à fournir des grandes quantités de grains ou de farine, et on a allégué à titre de griefs que ces taux ne sont pas accordés aux expéditeurs de petites quantités.

La commission est d'avis que le commerce de grain et de farine du Canada ne peut se faire avantageusement à moins que le chemin de fer et le marchand ne puissent s'entendre quant aux frais de transport par chemin de fer et par navire océaniques jusqu'au port étranger. La même nécessité n'existe pas à l'égard du commerce ordinaire des autres articles, et, tout en étant prête à admettre, dans certains cas, la nécessité de calculer le taux de transport sur la quantité transportée, la commission est d'avis que ce privilège devrait être restreint à pas moins qu'un wagon ayant une charge complète, et soumis aux règlements qu'on propose à l'égard des conditions préférentielles.

Elle recommande conséquemment:

"Qu'un wagon portant une charge complète de pas moins de 10 tonneaux constituera la limite limitée de transport par chemins de fer, à l'égard de tous taux spéciaux accordés; toutes les quantités en dessous d'une charge de wagon étant soumises aux même traitement, mais la compagnie de chemin de fer aura la liberté d'accorder des taux spéciaux pour des chargements plus considérables."

## TAUX PRÉFÉRENTIELS PARTICULIERS.

Une des causes les plus fréquentes de plainte contre tous les chemins de fer, non seulement en Canada, mais aussi en Angleterre et aux Etats-Unis, est indubitablement celle créée par les préférences d'une nature injuste ou partiale établie entre des individus dans des conditions semblables. Elle entrave très injustement le commerce légitime et elle devrait assurément être prohibée pur la loi. Ce ne peut être le désir des principaux fonctionnaires et gérants de chemins de fer de permettre ce favoritisme, mais c'est généralement le fait des agents locaux, spécialement ceux qui sont remunérés au moyen de commission et ceux qui sont influencés par le favoritisme personnel ou par le désir du gain. On devrait péremptoirement mettre fin à cette pratique et imposer les punitions qui seront de

nature à attirer l'attention des gérants des chemins de fer sur l'observation sévère de la loi de la part de leurs serviteurs et employés.

La commission recommande:-

"Que la préférence d'une nature injuste ou partiale établie entre des individus se trouvant dans des conditions semblables soit prop bée, et que toute infraction à la loi soit punie par des peines sévères."

## LOCALITÉ.

Nombre de plaintes ont aussi été formulées à l'égard de préférences accordées à une localité au détriment d'une autre. Ces cas différent énormément du précédent, et ils s'expliquent généralement par la présence de la concurrence, soit par eau ou par chemin de fer. Ces cas se rencontrent dans presque tous les systèmes de chemin de fer, et chacun d'entre eux exige un examen spécial. Lorsque des conditions semblables existent, ces préférences devraient être prohibées, et sous l'empire d'une menace de punition les gérants de chemins de fer doivent exercer le pouvoir de déterminer les taux respectifs de transport.

La commission croit que ces questions seront généralement réglées à l'amiable si la recommandation suivante est adoptée, et la difficulté sera réglée par ce qui a été dit précédement sous le titre de: Transport à longue et à courte distances—taux uniformes de tant par mille.

"Que les préférences d'une nature injuste ou partiale établies entre différentes localités dans des conditions semblables, soient prohibées, et que toute infraction à la loi soit punie par imposition de peines, oprès s'être rendu compte de l'effet de la concurrence par eau et par chemin de fer."

## TAUX SPÉCIAUX.

L'objection à des taux spéciaux secrets, aux réductions, remises, et à toutes les concessions accordées aux expéditeurs d'une nature préférentielle, sont parfaitement exposées non seulement dans les témoignages obtenus en Canada, mais aussi dans la grande masse de témoignages fournis par les Etats-Unis. La pratique est non seulement injuste aux marchands qui font le même commerce, mais il a été établi qu'elle était contraire aux meilleurs intérêts des chemins de fer eux-mêmes, et elles devraient assurément être prohibées par des peines pour infraction à la loi.

La commission ne désire pas cependant s'objecter aux taux spéciaux et concessions qui sont accordés à tous pareillement et dont l'existence est rendue publique. Il est des intérêts du commerce, ainsi qu'on l'a demontré en parlant des taux préférentiels, qu'on permette aux gérants des chemins de fer d'accorder certaines réductions spéciales de leur tarifs dans certains cas; mais ces concessions devraient être accessibles à tous.

On croit que cette difficulté sera réglée par l'adoption des recommandations suivantes:

"Que tous les taux, réductions, remises, ou concessions, d'une nature spéciale et secrète, accordés à des expéditeurs, soient déclarés illégaux et passibles de punitions, et que chaque taux spécial soit rendu public sur la demande de ceux qui l'exigeront."

#### EXTORSION OU FRAIS INJUSTES.

Les témoignages entendus par la commission et les informations reçues des Etats Unis et d'Angleterre révêlent l'existence de nombre de plaintes formulées par des particuliers à l'occasion de surcharges d'après le tarif des chemins de fer ou à l'occasion d'exactions imposées en différentes formes. Ces abus trouvent leur remède dans la loi ordinaire de tous les pays, mais les procédés sont lents et coûteux, et constituent un lourd fardeau sur le demandeur, qui préférera fréquemment se soumettre à ce qu'il considère être un traitement injuste que d'entrer en procès avec une corporation puissante. De plus, dans nombre de cas le montant en jeu est faible, quoique tout autant vexatoire au point de vue de la prétendue extertion.

Il semble opportun à la commission, dans l'intérêt du public et des compagnies des chemins de fer, de pourvoir à un mode facile et prompt pour régler toutes ces plaintes, réservant toutefois à la partie lésée le choix de procéder devant les cours ordinaires si elle le préfère. Aux Etats-Unis en général, les commissions de chemins de fer ont le pouvoir d'entendre ces causes, et dans certains cas de les juger, tandis que dans d'autres la décision finale est laissée aux tribunaux ordinaires.

La commission est d'avis que lorsque ceux qui font des plaintes choisissent d'aller devant le tribunal spécial dont on recommande l'établissement en Canada, les procédés devraient être finals, soumis seulement aux règlements qui seront ci-après proposés à ce sujet.

A l'égard de ces cas dans les autres pays, le montant qui doit être recouvré en Angleterre, est restreint à la surcharge, tandis qu'aux Etats-Unis il varie; dans la plupart des cas il est suivi d'une punition qui peut être recouvrée par le demandeur, de trois fois le montant des dommages réellement subis.

La commission, en proposant d'appliquer ce système réparateur au Canada, est d'avis que les dommages réclamés devraient être distinctement restreints à la véritable surcharge, et si des dommages indirects sont allégués ou réclamés, le demandeur devrait procéder par une action ordinaire en droit. Il appert aussi que dans bon nombre de cas il peut être démontré que la surcharge n'a pas été volontaire ou intentionnellement injuste; conséquemment on est d'avis que le montant de la peine devrait être laissé à la discrétion du tribunal, mais qu'il ne devrait pas dépasser trois fois le montant adjugé à titre de surcharge.

Quant aux fais qui accompagnent l'enquête des plaintes, le tribunal devrait avoir le pouvoir d'exercer sa discrétion à leur égard.

L'expérience des Etats-Unis a demontré que l'existence d'un tribunal de ce genre amène le règlement amical des plaintes, et on croit qu'on obtiendrait les mêmes résultats en Canada, faisant disparaître une source fructueuse d'irritation contre-les chemins de fer.

Il est conséquemment recommandé:-

"Que le règlement des plaintes à l'égard des taux exorbitants où d'une préférence injuste soit confié à un tribunal autorisé, dont la décision sera finale. Que les dommages soient restreints à la somme représentée par la surcharge et dont on aura fait la preuve, outre une somme additionnelle ne dépassant pas trois fois la somme adjugée, à titre de punition, devant être recouvrée par le demandeur, avec les dépens, à la discrétion du tribunal. Nul dommage indirect ne devant être pris en considération ou accordé. Que le demandeur conserve le droit de procéder au civil. Que le demandeur conserve le droit de procéder au civil, s'il choisit cette manière de procéder."

## SERVICE D'"EXPRESS,"

Ce genre d'affaires est surtout des affaires de commission, la personne qui s'en occupe se charge de faire les messages de quiconque peut l'employer à un endroit autre que celui où elle demeure, prenant soin et charge de la commission personnel-lement ou par substitut. Le transport des marchandises est une affaire incidente et qui dépend des remises données à l'entrepreneur de transport par express pour son service. Les compagnies d'express ne possèdent ni les lignes ni les chemins de fer sur lesquels elles font leurs affaires, et, règle générale, elles n'ont pas non plus de privilèges exclusifs; quiconque possède les garanties nécessaires peut se livrer à ce genre de transaction pour lui-même. Ces personnes doivent employer des attelages, des conducteurs, des agents spéciaux, etc., à leurs bureaux, des messagers, des préposés au transport, etc., sur la route, et il serait excessivement difficile de faire entrer les taux d'express dans une classification ou un tarif ordinaire.

Il est conséquemment suggéré:-

"Que les compagnies de chemins de fer ne soient pas tenues d'entreprendre le service d'express, mais elles doivent donner égale facilité à toutes les compagnies d'express dans la transaction de leurs affaires."

#### BILLETS DE FAVEUR.

Les informations reçues des Etats-Unis démontrent que la pratique de donner des billets de faveur est, sous plusieurs rapports, l'équivalant des "préférences," et forme conséquemment matière à objection. Son abolition est évidemment dans les intérêts des compagnies de chemins de fer, et on ne peut assurément prétendre que le public a droit, pour quelque raison que ce soit, à un transport gratuit.

En vertu de la loi relative au commerce entre les Etats, les billets de faveur ont été abolis, et on admet que le changement a été très satisfaisant et avantageux pour les chemins de fer. Il est vrai que la loi en question réserve le droit aux compagnies de chemins de fer d'échanger des billets de faveur, ce qui évidemment ne peut fournir matière à objection, étant tout simplement un échange de service. En Canada, cù le gouvernement, à titre de représentant du public, est propriétaire d'un chemin de fer important, il semble convenable qu'il ait droit à voyager gra-

tuitement sur son chemin de fer pour en faire l'examen, mais la commission est d'avis que le privilège d'obtenir des billets de faveur d'autres chemins de fer soit strictement restreint aux fonctionnaires véritables du chemin de fer canadien.

## Elle recommande conséquemment:

"Que le don des billets de faveur de la part des compagnies de chemins de fer soit aboli, sauf les réserves que renferme l'acte relatif au commerce entre Etats, des Etats-Unis, et sauf les membres du gouvernement fédéral ou provincial sur les chemins de fer fédéraux ou provinciaux respectivement."

### RAPPORTS UNIFORMES DE CHEMINS DE FER.

Il est évidemment opportun, dans l'intérêt public, que les différentes compagnies de chemin de fer fassent leurs rapports au gouvernement d'une manière uniforme et pour les mêmes périodes.

## Il est recommandé:-

"Que les compagnies de chemins de fer soient priées de présenter au gouvernement leurs différents rapports requis par la loi, d'une manière uniforme et pour les mênes périodes."

#### PEINES INFLIGÉES AUX COMPAGNIES DE CHEMINS DE FER.

Il semble important de forcer, par la loi, les différentes compagnies de chemins de fer à observer tous les devoirs et toutes les obligations que leur imposent ou que pourront leur imposer les statuts présents ou futurs. Ceci a lieu en Angleterre et aux Etats-Unis, et on pense que l'opération de cette loi a amené de bons résultats.

## La commission suggère :-

"Que les infractions illégales de toute obligation statutaire soient soumises au tribunal donc on propose l'établissement qui, après avoir entendu les faits, pourra imposer pour toute infraction aux règlements établis par la loi ou pour toute négligence de s'y conformer, la peine qu'on jugera convenable, et qui ne devra pas être moins de cent piastres et pas plus de cinq mille piastres."

#### FRAIS DU TRIBUNAL.

La commission a étudié le système suivi en Angleterre et aux Etats-Unis pour le paiement des frais occasionnés par le tribunal des chemins de fer dont on propose l'établissement. Dans la plupart des cas ces frais sont défrayés par une taxe sur les chemins de fer, basée sur différents modes. Un juste examen de toute la question amène à la conclusion que la réglementation et le contrôle des chemins de fer par l'Etat sont entièrement basés sur des motifs d'intérêts publics et pour l'avantage immédiat et direct du commerce, occasionnant des changements qu'on peut croire constituer une charge quelque peu lourde sur les compagnies de chemins de fer. On croit conséquemment plus équitable que les frais qu'entraînerait le tribunal proposé soient supportés par le public en général, comme dans le cas des autres cours.

## La commission recommande consequemment:

" Que les frais occasionnés par la fonction et le fonctionnement du tribunal de chemin de fer soient défrayés du trésor public, sauf les frais qui pourront résulter des procédés de la cause, auquel cas les frais pourront être inclus dans la sentence, à la discrétion du tribunal."

#### OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

En recommandant de faire les amendements qui précèdent aux lois existantes des chemins de fer, la commission désire qu'il soit bien compris que, sous aucun rapport, elle ne propose pas de changer ou modifier les présentes obligations statutaires, qui ont pour but d'empêcher les accidents et se rapportent à la surveillance générale. Elle suggérerait, toutefois, qu'une stipulation spéciale soit faite à l'égard des enquêtes tenues à propos des accidents graves, tel qu'y pourvoit maintenant la loi anglaise. Ces enquêtes pourraient, dans le cas du Canada, être avec raison con-fiées au tribunal dont on propose l'établissement.

#### CONSTITUTION D'UN TRIBUNAL.

En étudiant l'importante question du caractère et de la composition d'un tribunal, dans le but de donner effet aux recommandations qu'elle fait dans son rapport, la commission s'est trouvée en présence des deux alternatives suivantes:—

Premièrement.—La création d'une commission, indépendante du contrôle du gouvernement, ayant en réalité une autorité irresponsable.

Deuxièmement.—Le maintien du comité des chemins de fer du Conseil privé, en étendant ses pouvoirs et en lui donnant l'organisation départementale nécessaire, de manière à garantir la bonne exécution de la loi.

Dans l'examen de ce sujet, la commission a l'avantage de connaître l'étendue des pouvoirs et le fonctionnement des commissions indépendantes des chemins de fer d'Angleterre et des Etats-Unis. Mais dans le premier cas elle se trouve en présence de la difficulté provenant du fait que la présente loi exige des amendements importants qui n'ont pas encore été mis à l'étude et qui, on le sait du reste, provoquent beaucoup d'opposition et de critique. Dans les divers Etats de l'Union Américaine il y a une très grande diversité dans les pouvoirs et le caractère de ces tribunaux, et on réclame en faveur de chacune de ces méthodes des avantages particuliers. On peut dire sans hésiter que la commission ne peut accepter aucune de ces commissions comme des modèles pour la formation du tribunal du Canada. De plus, outre les côtés défectueux intrinsèques qu'on trouve dans tout, il est évident que ces systèmes ne conviennent pas aux circonstances dans lesquelles se fait le commerce du Canada, vu que l'étendue de leurs pouvoirs est trop limitée, et impropre à s'occuper du trafic direct étranger dont dépend si considérablement la prospérité du Canada.

L'acte relatif au commerce entre Etats et la commission pour y donner effet sont beaucoup plus analogues aux besoins du Canada; et la commission se sentirait considérablement soulagée de ses travaux si l'opération de cette loi pouvait être considérée comme finale et réglée. Cette loi a trait à des questions précisément semblables aux nôtres, et son fonctionnement a été de la plus grande valeur dans le présent travail. Mais la commission des chemins de fer entre Etats, a, dans les jugements qu'elle a prononcés dès le commencement, jugé nécessaire de confondre partiellement l'opération de l'article le plus important (article 4) de l'acte, et elle a déjà indiqué d'autres points importants au sujet desquels elle désire que la loi soit modifiée. On avone toutefois qu'elle a déjà amené des résultats heureux et nombreux pour le public et aussi pour les chemins de fer eux-mêmes, dont les appréhensions à l'égard des dommages qu'ils croyaient de retirer de la loi, se sont en grande partie dissipées.

Relativement à la filière par laquelle on veut faire passer l'acte relatif an commerce entre Etats, votre commission a de grands doutes sur la question de savoir si on pourra l'appliquer à l'immense territoire auquel s'étend la juridiction de la loi. Elle est portée à croire, qu'en exigeant la présence de même un commissaire à toutes les enquêtes, on constatera qu'il est impossible de faire face aux demandes faites à la commission; et la nécessité d'adresser toutes les requêtes originaires à l'autorité centrale à Washington conduira, craint-elle, à de graves retards, et, dans le cas des plaintes individuelles, qu'on propose de soumettre au tribunal canadien, cette nécessité équivaut à un déni de justice.

Cependant, il importe peu de savoir si ces opinions sont appuyées par l'expérience, car la commission ne peut recommander l'adoption d'aucun des systèmes dont on est à faire l'essai en ce moment, et qui, admettons, exigent des amendements importants, vu qu'aucune des commissions existantes n'a des pouvoirs suffisamment étendus pour traiter efficacement les différentes questions qui pourraient tomber dans le domaine de leur juridiction. Il est indubitablement d'une politique plus sage de profiter de l'expérience des autres que de la sienne propre.

La commission désire qu'on adopte des dispositions au moyen d'une législation immédiate pour remédier aux griefs reconnus, tout en modifiant le moins possible les systèmes existants, et en n'acceptant que les conclusions qui ont subi l'épreuve et qui ont amené de bons résultats. Elle désire éviter la création hâtive d'un système que l'expérience aux Etats-Unis, en Angleterre et en Canada, obligerait bientôt de modifier notablement. Elle croit qu'il vaut mieux de faire l'essai du fonctionnement de la loi qu'on propose au moyen de dispositions temporaires pour son exécution, et après avoir eu l'expérience entière des résultats de la commission des chemins de fer entre Etats, et de notre propre législation, examiner si ce système devrait être permanent.

D'autres considérations influent sur les conclusions de votre commission. La constitution politique du Canada reconnaît la responsabilité ministérielle directe

au parlement, beaucoup plus qu'aux Etats-Unis, et, conséquemment, comme un tribunal de chemin de fer est nécessairement une chose dont on peut faire l'essai, il semble à la commission inopportun de soustraire son opération, dans son début, à la critique et au contrôle direct du parlement.

La commission admet en même temps qu'il peut s'élever de sérieuses objections à l'égard du choix du comité des chemins de fer du Conseil privé pour en faire le tribunal général des chemins de fer.

Les députés ne peuvent quitter leur devoir à Ottawa, et doivent conséquemment remettre entre les mains de subordonnés beaucoup de travaux très importants, quoique la commission des chemins de fer entre Etats donne lieu à la même objection.

Ils occupent leur position en vertu d'un droit politique et sont exposés à des changements soudains par suite desquels la valeur de leur expérience se trouve perdue. Le public ne peut guère les considérer comme étant aussi absolument exempts d'influence personnelle ou politique que des membres indépendants d'un tribunal permanent. Il ne leur est pas possible de donner leur attention exclusive au devoir que leur imposerait la question des chemins de fer, et en se chargeant des devoirs qui leur incomberaient nécessairement, ils rempliraient de fait les fonctions judiciaires. Ces raisons et d'autres motifs militent contre le choix du comité des chemins de fer du Conseil privé pour en faire un tribunal de chemins de fer; mais on croit que les considérations des avantages généraux et qui s'en suivraient, grâce au soin extrême qu'on apporte à traiter des sujets affectant le commerce et le progrès entiers du pays, l'emportent sur les raisons; tandis qu'il y a un avantage réel, considérable, dans le fait que ces changements que peut requérir la loi ou son application sont garantis par le fait que le gouvernement s'identifie à son exécution.

Après une longue discussion et un examen très minutieux, la commission désire faire rapport de ce qui suit comme étant sa recommandation finale:

- " Que les pouvoirs du comité des chemins de fer du Conseil privé soient étendus de manière à lui permettre d'administrer la loi qu'on propose, et qui stipulerait —
- "1° Que le comité entendra et jugera lui-même tous les litiges surgissant entre les compagnies de chemins de fer, avec pouvoirs de nommer des fonctionnaires compétents pour prendre les témoignages sur les lieux.
- "2° Que le comité réglera lui-même toutes les questions de classification de marchandises, de tarifs, et celles se rapportant aux rapports uniformes des chemins de fer.
- "3° Que le comité aura le pouvoir de nommer des fonctionnaires dans chaque province pour entendre et juger toutes les plaintes formulées contre les compagnies de chemins de fer, pourvu que ce fonctionnaire ait le pouvoir de soumettre toute question au comité, et pourvu aussi qu'il y ait droit d'appel au comîté même."

## LOI GÉNÉRALE DES CHEMINS DE FER.

La commission est d'avis que l'existence de pouvoirs coordonnés dans la constitution des différentes provinces réservant le droit d'accorder des chartes à des chemins de fer locaux rend plus difficile la décision de cette question. Mais pour ce qui est du Canada en général, elle est d'avis qu'une loi générale des chemins de fer serait plus avantageuse que les chartes spéciales, pourvu que cette loi générale renfermât des dispositions aux fins de protéger le public contre les entreprises inutiles aux pays ou dont le projet n'offre pas les garanties suffisantes pour son exécution de bonne foi.

Ces dispositions devraient exiger:

- "1° Que les plans et profils du tracé des lignes proposées soient soumis, et que l'estimation des frais soit déposée pendant un certain temps entre les mains du tribunal des chemins de ter.
- "2° Qu'une preuve suffisante de pouvoir terminer l'entreprise soit donnée, soit par la souscription du capital-actions ou par un dépôt fait entre les mains du gouvernement, dont remise sera faite à mesure que les travaux progresseront.
- "3° Que nulles obligations ne seront émises avant qu'une certaine proportion spécifiée des frais de construction n'ait été réellement employée aux travaux.
- "4° Que l'opération de cette loi générale soit exclue en toute partie du Canada où le parlement a prohibé la construction de chemins de fer, pendant la période que durera cêtte prohibition."

Le tout respectueusement soumis,

A. T. GALT, président. COLLINGWOOD SCHREIBER, GEORGE MOBERLY, E. R. BURPEE.

Montrèal, 14 janvier 1888.

# COMMISSION ROYALE DES CHEMINS DE FER.

## ANNEXES DU RAPPORT.

- 1° RAPPORT DU COMITÉ QUI A VISITÉ LES ÉTATS-UNIS.
- 2º RAPPORT SUPPLÉMENTAIRE DU MÊME COMITÉ.
- 3° EXTRAITS, HADLEY, ETC.

## ANNEXÈ N° 1.

RAPPORT DU SOUS-COMITÉ DE LA COMMISSION NOMMÉE POUR S'EN-QUÉRIR DES LOIS ET DES COMMISSIONS DES CHEMINS DE FER AUX ÉTATS-UNIS.

Au président et aux membres de la commission royale des chemins de fer pour le Canada.

Votre comité a l'honneur de faire rapport que, conformément aux instructions de la commission, il s'est rendu aux Etats-Unis dans le but d'obtenir une connaissance aussi complète, aussi parfaite du fonctionnement, non seulement de la loi de commerce entre E:ats, mais aussi des lois et des commissions de chemins de fer de chaque Etat, qu'il était possible d'obtenir dans le court espace de temps à sa disposition.

Pour arriver à ce but, votre comité a visité les Etats et les villes suivants :

1. Minnesota       St. Paul, Minneapolis.         2. Wisconsin       Madison, Milwaukee.         3. Illinois       Chicago.         4. Michigan       Détroit, Lansing.         5. New-York       Albany, New-York.         6. Massachusetts       Boston.	Etats.	Villes.
2. Wisconsin       Madison, Milwaukee.         3. Illinois       Chicago.         4. Michigan       Détroit, Lansing.         5. New-York       Albany, New-York.         6. Massachusetts       Boston.	1. Minnesota	St. Paul. Minneapolis.
4. Michigan		
4. Michigan	3. Illinois	Chicago,
5. New-York		
6. MassachusettsBoston.	5. New-York	Albany. New-York.
7. Connecticut		

Lors de notre visite à Minneapolis, les commissaires du commerce entre Etats tenaient une réance de leur bureau, s'enquierant de plusieurs causes de plaintes, et nous avons eu l'occasion d'observer la manière dont ils conduisent les affaires et qui a

paru donner satisfaction à tous les intéressés.

Nous avons en même temps rencontré les commissaires d'Etat d'Iowa, de Missouri, de Wisconsin, d'Illinois, de Nebraska et de Minnesota, qui s'étaient réunis dans cette ville pour rencontrer la commission du commerce entre Etats, et aussi pour discuter avec un bon nombre de délégués—représentant les intérêts commerciaux de 16 Etats—des questions d'intérêts communs devant être présentés à cette commission. De tous ces messieurs nous avons pu obtenir des informations au sujet de lois qui régissent les chemins de fer dans leurs Etats respectifs, et chaque fois qu'il a été possible votre comité a fait en sorte d'obtenir au moyen d'entrevues avec les principaux hommes d'affaires, les gérants de chemins de fer et les fonctionaires publics, ainsi qu'avec les commissaires de commerce entre Etats, les meilleurs et les plus variés renseignements sur le fonctionnement des lois et des commissions relatives au commerce et aux chemins de fer d'Etats séparés, et entre les Etats.

Le résultat de nos travaux dans les Etats séparés sur leurs lois et leurs commissaires locaux ont été, pour plus de commodité, mis sous le titre de chaque Etat.

#### WISCONSIN.

La loi de cet Etat pourvoit à la nomination d'un commissaire nommé par le gouverneur, dont le pouvoir n'est que consultatif. Toute préférence injuste ou frais injustes sont prohibés. Un tarif maximum est fait, et toute personne qui subit des dommages par suite de l'infraction à ces dispositions de la loi peut recouvrer du chemin de fer trois fois le montant de ces dommages. Il est du devoir du commissaire de s'enquérir de tous les griefs qui ont été portés devant lui, et s'ils sont fondés de faire rapport des faits au procureur général, qui instituera des procédés aux frais de l'Etat. Le commissaire doit aussi examiner l'état et l'administration de tous les che-

mins de fer de l'Etat, et faire rapport à la législature, donnant aussi la situation

financière et une liste des actionnaires de chaque chemin.

Les chemins de fer reçoivent leur charte en vertu d'une loi générale constitutive, et non pas par une loi spéciale. D'après les informations obtenues à Madison, capitale de l'Etat, et à Milwauke, il semble y avoir harmonie parfaite entre les chemins de fer et les commissaires d'Etat, et la loi relative au commerce entre Etats ne semble pas fonctionner d'une manière préjudiciable à qui que ce soit.

#### MINNESOTA.

Cet Etat a eu une expérience variée en matières de législation relative aux chemins de fer, ayant fait l'essai de presque tous les systèmes. Dans le désir général d'ouvrir à la colonisation les terres incultes de l'Etat, en 1868, des lois furent passées accordant des chartes à toutes les personnes qui déposaient entre les mains du secrétaire d'Etat un contrat; ces chartes leur donnaient le pouvoir de prélever des capitaux et de construire des chemins de fer à l'époque et au lieu où elles le désiraient. L'Etat a aussi donné des obligations gouvernementales jusqu'à concurrence de dix millions de piastres, et des octrois en terre considérables pour aider à la construction de certaines lignes. En 1872 on adopta une ligne de conduite contraire, on passa une loi restreignant l'opération des chemins, réglant leurs tarifs et nommant un commissaire.

Les chemins de fer incorporés antérieurement à l'adoption de ces lois, ont mis en doûte le droit de la législature d'intervenir dans leurs taux, mais après avoir porté la cause en appel, il fut finalement décidé par la cour suprême des Etats-Unis, que l'Etat avait le droit de régler les taux sur tous les chemins de fer situés en dedans de ses frontières. Lorsque se fit l'écroulement général qui suivit la faillite de Jay Cooke, et avec lui, du chemin de fer Northern Pacific, et dans le but d'engager les capitaux à revenir à l'Etat pour exploiter ses ressources par la construction de nouveaux chemins de fer, cette loi fut abrogée, et les devoirs du commissaire des chemins de for furent restreints à l'examen de la situation matérielle des chemins de fer ayant

trait à la sûreté du public voyageur.

En 1885 fut passée la présente loi, qui pourvoit à la nomination de trois commissaires devant être faite par le gouverneur et qui sont rémunérés par l'Etat. La loi prohibe les taux préférentiels injustes de tous genres et les extortions injustes, et elle donne aux commissaires pouvoir de régler les tarifs, d'indiquer l'emplacement des stations et de voies d'évitement, et aussi d'obliger les chemins de fer à construire des voies de déchargement jusqu'aux entrepôts, là cù, à leur avis, ces voies sont nécessaires. Il est de leur devoir de s'enquérir de toutes les plaintes ou de tous les griefs formulés contre les chemins de fer ou leur administration, pour des infractions à la loi, et lorsqu'on ne se conforme pas à leurs sentences, de faire rapport au procureur général de l'Etat, dont le devoir est de faire respecter les lois. Ils doivent aussi faire un examen de la situation et de l'administration de tous les chemins de fer de l'Etat et de faire rapport à la législature. Un des trois commissaires doit visiter chaque ville de l'Etat, où il y a une gare de chemin de fer, au moins une fois tous les trois mois, donnant au public vingt jours d'avis de l'époque de cette visite. Les chemies de fer, au lieu de l'exemption de toutes taxes locales ou autres sur leurs biens meubles et immeubles, versent dans le trésor de l'Etat trois pour cent de leurs recettes brutes.

Nous avons eu de longues entrevues avec le gouverneur Austin, maintenant président de la commission des chemins de fer, ainsi qu'avec bon nombre des principaux hommes d'affaires, de qui nous avons appris que presque tous les chemins de fers se conforment aux ordonnances que les commissaires donnent en vertu de la loi.

A Saint-Paul, M. Clough, récemment procureur du Northern Pacific, mais aujour-d'hui sous-gérant des chemins de fer Saint-Paul, Minneapolis et Manitoba, nous a dit, qu'à son avis, les clauses de la loi relative au commerce entre Etats concernant le transport à longue et à courte distance, si elles sont interprétées à la lettre, sont dommageables au commerce, si elles ne sont pas absolument împraticables, et que la clause prohibant la mise en commun des fonds (pooling), si elle est maintenue, doit amener la fusion des chemins de fer dans l'organi-ation d'un immense système. Il croit que

pour l'Etat une commission consultative et investigative est utile, mais il s'objecte à ce qu'elle ait le pouvoir d'établir des taux de tarif. Dans la plupart des cas les taux de Saint-Paul, Minneapolis et Manitoba sont plus bas que ceux donnés par la commission.

M. Shephard, chef d'une puissante société d'entrepreneurs, a dit comme exemple que l'effet de la clause relative au transport à longue et à courte distance de la loi concernant le commerce entre Etats, était d'augmenter les taux sur les chemins de fer entre les endroits où il y a concurrence, qu'il a dejà payé dans le cours de la présente saison \$30,000 de plus pour le transport des marchandises qu'il n'en aurait payé

d'après le tarif de l'année dernière.

M. I. I. Hill, le plus heureux et probablement le plus habile gérant de chemins de fer du Nord-Ouest, dit que la valeur d'une commission dépend entièrement de la loi qui régit les chemins de fer et du pouvoir donné aux commissaires. Règle générale, il constate que les commissaires sont des hommes de bon sens, et lorsqu'ils ont à examiner les deux côtés du problème des chemins de fer, les compagnies n'ont pas de difficultés avec eux. Il n'éprouve pas d'embarras à tenir tête à l'opinion publique sur son chemin, et comme question d'affaires, il a réduit les taux lorsque la chose était possible, souvent même plus bas que ne l'exigeait les lois de l'Etat.

Il croit que les chemins de fer devraient être construits et exploités conformément à des principes commerciaux, et qu'ils devraient rapporter un bon intérêt sur

ce qu'ils content.

En le faisant on devrait mettre quelque restriction au présent système dans le Minnesota, qui consiste à donner des chartes indistinctement (souvent pour construire des chemins où il n'y en a pas besoin); il devrait y avoir une surveillance sévère sur le tracé et la construction des nouveaux chemins, les obligeant de construire autant que possible là où les pentes sont les plus douces et les courbes faciles entre les points terminaux.

## IOWA.

M. Peter A. Dey, président de la commission de l'Etat de l'Iowa, nous a dit que la loi Granger, ainsi appelée, a été passée dans cet Etat en 1874. Cette loi établissait une classification et des taux pour les voyageurs et les marchandises. Comme il n'y avait pas de commission, les peines ne pouvaient être mises en vigueur que par

le particulier lésé, par la voie des tribunaux.

En 1878 une loi fut passée défendant aux chemins de fer d'exiger des taux injustes ou d'accorder des prix préférentiels en faveur des individus ou des localités (sous peine d'ane amende de 3 fois le montant des dommages réellement subis), et créant un bureau de trois commissaires devant être nommés par le gouvernement et rémunérés par l'Etat. Les deniers requis furent perçus sur les chemins de fer d'après la valeur quotisée par l'Etat. Ces commissaires étaient chargés d'examiner la situation, l'équipement et l'administration de chaque chemin de fer de l'Etat, au point de vue de la sûreté et de la commodité publique, et de signaler à ces chemins de fer les améliorations qu'ils jageaient convenables et les infractions à la loi.

En 1884 la loi fut modifiée en donnant à la commission le pouvoir de régler ce qui était des taux raisonnables, et dans le cas où un chemin de fer refusait ou négligeait d'exécuter ces recommandations, elle était tenue de faire rapport au procureur général de l'Etat, dont le devoir était d'en forcer l'exécution en s'adressant aux tribunaux.

En 1886 les commissaires établirent une échelle maximum de taux pour les chemins de fer, et ils espèrent de faire passer un acte à la prochaine session de leur législature appliquant les principes de l'acte relatif au commerce entre Etats aux chemins de fer situés dans l'Iowa. Un certain nombre des chemins s'occupent déjà à mettre leurs tarifs, pour ce qui est de cet Etat, en accord avec les dispositions de cette loi.

Il dit aussi que, à mesure que les chemins de fer sont devenus plus puissants et que par suite de l'augmentation de la somme d'affaires ils penvent transporter le trafic à meilleur marché, ils ont réduit volontairement leurs taux, au point qu'en ce moment ils sont en réalité beaucoup plus bas que ceux établis par la loi Granger, en 1874.

#### MISSOURI.

En 1875 une loi fut passée créant un bureau composé de trois commissaires (devant être nommés par le gouverneur), qui devaient avoir la surveillance générale des chemins de fer de l'Etat, et avec pouvoir d'établir une classification et des taux maximum pour le transport des marchandises. Une session spéciale de la législature fut convoquée au mois de mai dernier dans le but de légiferer au sujet de l'administration des chemins de fer, et pour assimiler autant que possible les actes de l'Etat se rapportant aux chemins de fer à l'acte relatif au commerce entre Etats, du Congrès. Un acte fut passé prohibant les conditions préférentielles, soit pour ce qui est des taux, ou les moyens de transport, ou de la mise en commun des fonds du fret ou des recettes des différents chemins concurrents, pour exiger un prix plus considérable pour un transport à distance plus courte pour un transport à longue distance. Un chemin de fer se rendant coupable d'infraction à ces dispositions de l'acte est passible à l'égard de la partie lésée d'une amende de trois fois le montant du dommage subi, et à l'égard de l'Etat d'une peire ne devant pas dépasser \$5,000.

La commission doit classifier les marchandises et établir les taux des chemins de fer, et si une compagnie de chemin de fer refuse ou néglige d'adopter et de publier ce tarif, il est du devoir des commissaires d'en faire et d'en publier un pour elle.

Il est aussi de son devoir, soit d'elle-même ou sur la démande de la partie lésée, de voir à ce que toutes les dispositions de la loi soient mises en vigueur.

#### ILLINOIS.

La constitution de l'Etat d'Illinois adoptée en 1870, déclarait que les chemins de fer étaient des grands chemins publics libres à tous pour le transport de leur personne et de leurs biens, d'après les règlements que peut stipuler la loi. La législature fut requise de passer des lois établissant des taux maximum raisonnables et à l'effet d'empêcher des taux préférentiels, et de mettre en vigueur ces lois par l'application de peines suffisantes, et même si c'est nécessaire, par la confiscation des propriétés et la perte des privilèges des chemins de fer. En 1871 fut créé un bureau de trois commissaires qui devaient être nommés par le gouverneur et remunérés par l'Etat, avec le droit de transport gratuit sur les chemins de fer. Dans le but de le soustraire à une décision des tribunaux, qui déclaraient que la loi se rapportant aux taux présérentiels était inconstitutionnelle, parce quelle ne faisait pas de distinction entre les taux préférentiels injustes, et parce quelle ne permettait pas aux chemins de fer d'expliquer les raisons des taux préférentiels, la loi fut amendée en 1873, définissant et prohibant les extorsions et les taux préférentiels injustes et infligeant des peines outre l'obligation de payer trois fois le montant des dommages à la partie lésée. Les commissaires doivent examiner la situation et l'administration des chemins de fer situés dans l'Etat, faire aussi pour chacun une liste de taux maximum raisonnable, régler l'échange du trafic entre eux, et poursuivre toutes les infractions à la loi qui viennent à sa connaissance.

Nous devons à M. T. W. Midgely, président de la Southwestern Traffic Association, qui représente plus de 40,000 milles de chemin de fer venant aboutir à Chicago, une grande partie des informations sur les bois de l'Illinois, et aussi bon nombre de données précieuses sur le trafic du système de chemins de fer de l'Ouest et sur son exploitation. Il nous a aussi dit que les chemins de fer de l'Illinois adoptaient ordinairement les tarifs établis par les commissaires ou modifiés par eux.

#### MICHIGAN.

En 1873 la législature a passé un acte qui pourvoyait à la nomination d'un commissaire de chemins de fer devant être nommé par le gouverneur, et dont les devoirs étaient d'examiner la situation et l'administration des chemins de fer situés dans l'Etat, et toutes les questions se rapportant à la sûreté du public, avec pouvoir de régler la traverse de la voie d'un chemin par un autre, et l'éphange du trafic, et de servir d'arbitre dans les cas de litige. Aucune charte spéciale ne peut être obtenue

de la législature de cet Etat; mais un nombre quelconque de particuliers peut déposer un acte de société et un plan du tracé du chemin de fer qu'on se propose de construire entre les mains du secrétaire d'Etat; lorsque ce tracé est approuvé par un bureau se composant du procureur général, du secrétaire d'Etat et des commissaires de chemins de fer, ils ont droit d'obtenir une charte en vertu de l'acte général d'incorporation. Les lois qui sont maintenant en vigueur prohibent les taux préférentiels injustes.

Dans nos entrevues avec le gouverneur de l'Etat et les commissaires des chemins de fer à Lansing avec les gérants et autres fonctionnaires, ainsi qu'avec le procureur du Chicago et Grand-Trone, et d'autres personnes à Détroit, nous avons appris que les opérations de la commission entre Etats étaient considérées comme avantageuses, aussi que la loi du commerce entre Etats telle qu'elle était interprétée par la com-

mission fonctionnait avantageusement.

Avant de quitter Détroit nous avons eu une entrevue avec l'honorable James F. Joy, qui a depuis un grand nombre d'années de grandes relations avec les chemins de fer de l'Amérique. Il exprima l'opinion que la loi relative au commerce entre Etats avait été avantageuse aux chemins de fer en tant qu'elle avait mis fin aux taux préférentiels injustes, qu'elle avait contribué à maintenir des taux raisonnables pour le trafic direct. La grande difficulté pour tous les chemins de fer et particulièrement pour les lignes-mères, était la réduction des taux et le transport de la marchandise à des prix trop bas. Pour y remédier il recommanderait une législation établissant un taux minimum pour tous les chemins de fer, imposant une peine sévère pour les infractions. Cette mesure aurait l'effet, à son avis, d'empêcher la concurrence ruineuse et la construction de lignes inutiles.

### NEW-YORK.

Cet Etat ayant dans les limites de ses frontières le terminus, sur l'Atlantique, de presque toutes les lignes-mères de l'Ouest et de celles qui traversent le continent, doit être sérieusement affecté par l'administration de ces chemins de fer, et cependant il n'a eu de commission qu'en 1882. Il a légiféré sur des questions de chemins de fer depuis 1850, et la commission la plus memorable qui ait été constituée pour s'enquérir des abus causés par l'administration des chemins de fer en Amérique, a été le comité Hepburn, de la législature de New-York. Le résultat de cette enquête a été la loi de 1832, qui, entre autre chose, a créé un bureau composé de trois commissaires.

Ces commissaires sont nommés par le gouvernement avec un traitement de \$8,000 par année chacun, traitement qui, avec les appointements d'un secrétaire, d'un comptable, d'ingénieurs, d'inspecteurs, de commis, etc., sont payés par l'Etat à même un fonds perçu sur les chemins de fer au pro rata de leurs recettes brutes. Leurs pouvoirs sont ceux d'une commission d'enquête et consultative, ils sont tenus de se tenir parfaitement au courant de toutes les questions affectant la situation, l'exploitation l'administration et les moyens de transport des chemins de fer, et ils ont aussi instruction de faire rapport au procureur général de toutes les infractions aux lois; le devoir de cedernier est de prendre les mesures nécessaires pour protéger les intérêts publics.

Le devoir de la commission est aussi de recommander que des réparations soient faites à la superstructure lorsque c'est nécessaire, que les additions requises soient faites au matériel roulant, et que des stations nouvelles soient construites, et que de nouveaux arrangements au point terminal soient exécutés, lorsque le besoin s'en fait sentir, et aussi de recommander les changements dans les taux du transport des marchandises et des voyageurs qu'ils jugeront raisonnables et à propos afin de protéger l'intérêt public.

Ils n'ont pas le pouvoir de mettre ces recommandations en vigueur, mais si un chemin de fer refuse de s'y conformer, ils font rapport des faits au procureur général, qui institue des procédés comme dans les causes pour infractions à la loi; ou à la

législature lorsqu'il y a besoin d'une loi spéciale.

Des chartes sont accordées en vertu de la loi générale relative à l'incorporation des compagnies.

Il faut pas moins de 25 individus pour déposer un contrat entre les mains du secrétaire d'Etat; et lorsque l'ingénieur de l'Etat a approuvé la carte et le plan du tracé ils ont droit d'obtenir une charte les autorisant à construire le chemin; mais si à un moment donné une compagnie de chemin de fer désire augmenter son capital, ou donner une hypothèque pour une nouvelle émission d'obligations, elle doit en obtenir l'autorisation des commissaires des chemins de fer. Les commissaires, sur réception de requêtes demandant cette autorisation, envoient leur comptable s'enquérir de la position financière de la compagnie dans le but de s'assurer si la valeur du capital et des obligations antérieurement autorisées a été convenablement employée, et si l'augmentation demandée est nécessaire, et sur son rapport les commissaires décident s'ils doivent autoriser ou non l'augmentation du capital.

D'après les informations recueillies dans la ville de New-York et à Albany, nous avons appris que les chemins de fer en général se conforment aux recommandations des commissaires, et que toutes les plaintes étaient réglées sans qu'il fût nécessaire

d'avoir recours à une action judiciaire.

#### MASSACHUSETTS.

Dans le cours de nos recherches la commission de chemins de fer de cet Etat, a été fréquemment mentionnée comme étant une des plus anciennes et des plus utiles en Amérique. Nous avons cru comprendre de la commission que la loi relative aux extorsions et aux taux oréférentiels injustes, était en grande partie calquée sur l'expérience résultant des enquêtes et de la législation faite à l'égard des chemius de fer anglais. Lors de la passation de la loi, les législateurs prohibèrent les taux préférentiels injustes et les prix exigés en plus pour une courte distance que pour une longue sur le même chemin et dans la même direction pour la même catégorie de marchandises.

L'acte créant un bureau de commissaires fut passé en 1869. Il se compose de trois membres nommés par le gouverneur et rémunérés par l'Etat à même les fonds qui sont perçus sur les chemins de fer en proportion de leurs recettes brutes. Ses devoirs sont de faire un examen minutieux de la situation matérielle et la construction des chemins de fer, de prononcer sur le tracé du chemin et l'emplacement des stations, de régler les traverses d'un chemin de fer par un autre, et l'échange du trafic entre les chemins de raccordement, de s'enquérir des causes des accidents, ordonnant les précautions nécessaires à prendre pour les prévenir. Ils s'enquièrent aussi des plaintes qui leur sont faites à l'occasion de taux préférentiels ou de taux injustes pour le transport des voyageurs et des marchandises, et doivent faire rapport du résultat à la compagnie dont on se plaint, et dans le cas de refus ou de négligence de se conformer à leurs recommandations, ils sont tenus de faire rapport de leur enquête à la législature.

Le comité spécial du Sénat des Etats-Unis sur le commerce entre Etats, dit dans

son rapport du mois de janvier 1886:

"Four ce qui est des résultats pratiques, la commission du Massachusetts par son histoire et par les témoignages qu'on en donne, fait voir qu'elle a exercé au moyen de ses rapports et de ses décisions, une influence reconnue sur les chemins de fer, faisant faire des réformes nécessaires, et que ses travaux ont été couronnés de succès en obtenant le dédommagement de griets et la réforme d'abus. Elle a tenu los chemins de fer dans l'obéissance des lois, et elle a non seulement obtenu l'adoption d'une législation nécessaire, mais elle a aussi prévenu des mesures imprudentes. Grâce à ses recommandations des réductions volontaires dans les taux ont été faites, et les taux préférentiels de tout genre ont été abolis. Elle a obtenu l'uniformité dans les comptes et les rapports de chemins de fer. Elle a déterminé la responsabilité des accidents, et elle a rendu de grands services en exigeant l'adoption de machines améliorées pour la sûreté publique." Le comité a aussi fait citer l'honorable Charles Francis Adams, pendant plusieurs années président de la commission de Massachusetts, comme une autorité reconnue sur la question des chemins de fer. Il disait en 1871: "La commission n'est tout simplement qu'un agent intermédiaire, une espèce de verre lenticulaire au moyen duquel les rayons de l'opinion publique qui seraient autrement

épars et impuissants, peuvent être concentrés à un foyer et produire une influence sur

une corporation."

Il semblerait donc d'après ce qui a été dit, que quatre Etats, le Minnesota, l'Illinois, le Missouri et l'Iowa, ont des lois réglant, entre autre chose, le tarif des taux, et donnant aux commissaires un pouvoir très étendu pour la remise en vigueur des lois dans les Etats respectifs.

Quatre Etats, le Michigan; le Wisconsin, le New-York et le Massachusetts, teut en ayant des lois renfermant des dispositions contre les taux préférentiels injustes et les extertions, et tandis que les commissaires de chaque Etat ont un pouvoir étendu en entier dans la surveillance de la situation des chemins de fer sur toutes les questions se rapportant à la protection de la vie et de la propriété, cependant pour ce qui est des questions se rapportant aux taux, leurs devoirs ne sont que d'une nature investigative et consultative;

Nous pouvons aussi ajouter d'après les observations personnelles et les recherches que nous avons faites que les Etats du Connecticut, du New-Hampshire et du Maine, ont des commissaires de chemins de fer dont les devoivs sont restreints à l'examen et la surveillance de la situation matérielle des chemins de fer pour ce qui a trait à la protection de la vie et de la propriété dans le transport; ils sont tenus de faire un rapport annuel à la législature de leurs Etats respectifs sur cette question, ainsi que

sur la situation financière de chaque chemin de fer situé dans l'Etat.

Les témoignages que nous avons : u obtenir au cours d'entrevues personnelles avec le gouverneur et le secrétaire d'Etat des Etats que nous avons visités, comme étant l'expression de l'opinion de la population qui les a élus, ainsi que des principaux hommes d'affaires et des principaux industriels—des rapports et des opinions des différents commissaires d'Etat, et aussi des gérants ou autres fonctionnaires des chemins de fer et des associations commerciales que nous avons pu voir, nous amènent à la conclusion qu'aux Etats Unis la forme de commission la plus populaire auprès de toutes les classes, et la plus heureuse pour ce qui est de la réforme des abus et l'exécution d'améliorations, est celle qui a un caractère investigateur et consultatif telle que celle adoptée par l'Etat du Massachusetts, et copiée dans un bon nombre de ses traits principaux par l'Etat de New-York. Ce système a été amené à son présent état de perfection dans le Massachusetts grâce en partie aux travaux de M. Charles F. Adams, qui a été pendant nombre d'années président de la commission, et qui est maintenant président du chemin de fer Union Pacific, à Boston. M Adams n'étant pas chez lui lors de notre première visite à Boston, nous jugeâmes nécessaire de revenir dans cette ville pour le voir, et dans le but de visiter en même temps New-Haven pour voir le professeur Hadley, du collège Yale, qui a fait une étude spéciale de la question des chemins de fer en Amérique et en Europe.

Le professeur Hadley croit que, comme les chemins de fer européens, à l'exception de ceux d'Angleterre, sont la propriété des gouvernements ou qu'ils sont tellement sous leur contrôle, et que les circonstances qui les gouvernent sont si différentes de celles qui régissent les chemins de fer en Amérique, qu'aucunes lois qui les gou-

vernent peuvent servir en Amérique.

En Prusse les dix-neuf vingtièmes de tous les chemins de fer sont en somme la propriété du gouvernement, et dans ce pays le tarif sur toutes les marchandises, sauf la houille et les articles de cette catégorie, (qui sont transportés en vertu de contrâts spéciaux) est basé sur des taux égaux de tant par mille, en y ajoutant un honcraire terminal.

En Belgique tous les chemins de fer, sauf un, sont la propriété du gouvernement, et dans ce pays où les prix du transport des marchandises sont le plus bas qu'on puisse trouver dans aucun autre pays du monde, le même principe de taux égaux de

tant par mille est appliqué.

En France le territoire est partagé par le gouvernement e tre un certain nombre de compagnies qui ont le droit exclusif de construire et d'exploiter des chemins de fer dans leur domaine respectif. Le résultat est que les chemins ne sont pas toujours construits aussi rapidement que l'exigent les besoins des demandes toujours grandissantes du commerce; et en 1884 le gouvernement a du garantir à quelques-unes des compagnies un intérêt sélevant jusqu'a 13 pour 100 sur le coût réel, dans le but d'obtenir la construction de certains embranchements qu'à sen avis l'intérêt du

pays exigeait.

Les taux du tarif sur tous les chemins de fer en France sont établis par les compagnies et le gouvernement conjointement, et nul chemin de fer ne peut exiger plus ou moins sans avoir préalablement obtenu le consentement du gouvernement. Ceci a le bon effet de garder les taux uniformes, et si ce système était appliqué ici il pourrait empêcher la construction de bon nombre de lignes rivales, là où les affaires ne l'autorisent pas, et aussi en maintenant des taux rémunérateurs raisonnables il protégerait la valeur des garanties des chemins de fer.

Le système des mises en commun des fonds est presque universellement appliqué par les chemins appartenant à des particuliers comme par les chemins du

gouvernement, et aussi par les chemins par eau avec de bons résultats.

Pour ce qui est de la loi du commerce entre Etats, le professeur Hadley dit que telle quelle est aujourd'hui elle ne donne pas tout ce qu'on en attendait, cependant par suite de la décision des commissaires, son effet sur les chemins de fer n'a pas été préjudiciable.

Il y a deux catégories de mécontents: 1° ceux qui pouvaient prendre soin d'eux-mêmes et qui avaient autrefois des faveurs spéciales; et 2° ceux qui croient que la loi n'a pas produit d'effet aussi sévère sur les chemins de fer qu'on s'y attendait,

et quelle aurait dû produire à leur avis.

Comme question de fait il a dit que le problème des chemins de fer est maintenant si compliqué, et que la prospérité commerciale de tout le pays dépend tellement de sa bonne solution, qu'il requiert l'étude la plus minutieuse et le jugement le

plus sain.

Ni les tribunaux ni la législature ne peuvent ou n'ont le temps de se prononcer d'une manière exacte sur des questions se rapportant à la bonne administration du trafic des chemins de fer. Ils peuvent souvent donner des décisions ou passer des mesures qui affecteront d'une manière grave et peut-être dommageables, le commerce de tout un continent. On ne peut trop insister sur la nécessité d'avoir des lois intelligentes et préparées avec soin.

M. Hadley est d'avis qu'un bureau consultatif de commissaires compétents, avec pouvoir de s'enquérir et d'examiner avec les gérants de chemins de fer tous les détails de leur trafic, pourrait arriver à des conclusions avantageuses pour le commerce et utiles aux chemins de fer en satisfaisant l'opinion publique et rédigeant

des lois

M. Adams dit que le présent acte relatif au commerce entre Etats a été passé sous la pression des clameurs populaires, qu'il n'a pas été convenablement mûri, et qu'il est défectueux sous nombre de rapports. On ne peut espérer que le Congrès, composé d'hommes élus, à cause de leur habilité locale à représenter les districts particuliers où ils demeurent, puissent traiter d'une manière intelligente un sujet aussi vaste que celui des chemins de fer, qui souvent traversent des districts éloignés de milliers de milles de leur propre district et affectant bien ou mal les intérêts commerciaux de tout un continent. Le présent bureau des commissaires de commerce entre Etats est un corps composé d'hômmes capables, et il n'y a pas de doute qu'avec le temps les commissaires n'améliorent le présent acte jusqu'à ce qu'il obtienne une bonne loi du Congrès. Ils ont déjà par leur décision sur la clause relative au transport à longue et à courte distance, suspendu son opération, qui lorsqu'elle est dans un nombre de cas interprétée littéralement, est réellement exigé par les intérêts du commerce, ce qui démontre qu'une loi absolue est impratiquable. Il est en faveur d'une commission consultative d'hommes capables, chargée de s'enquérir des causes de plaintes et d'aider à la réduction des lois les plus favorables aux inétrêts des chemins de fer et du commerce. Il n'a pas de doute que la crainte qu'en vertu de la loi de commerce entre Etats, une réduction des taux du trafic direct serait désastreuse à leur trafic local, a empêché les lignes-mères de réduire les taux.

La tentative du Congrès aux fins d'empêcher la mise en commun des fonds doit tendre vers la fusion, ou aura pour effet de voir les grandes lignes s'emparer

des plus petites. Il croit que ceux qui expédient des marchandiscs en très grande quantité ont parfaitement le droit à des taux plus bas que ceux qui expédient des marchandises en plus petite quantité. Les chemins de fer peuvent certainement faire le transport à meilleur marché et avec moins de risque, et ils ne voient pas que le public en souffre. Il a donné comme exemple certaines mines de houille qui, expédiant des milliers de tonneaux de houille tous les jours grâce à des taux spéciaux, donnent en réalité un charbon à meilleur marché au consommateur.

La Standard Oil Company peut s'être enrichie grâce aux concessions que lui ont faites les chemins de fer, mais elle a raffiné de l'huile sur une si grande échelle, et à si bon marché, qu'aucune maison de moindre importance n'a pu lui faire concurrence, et comme question de fait l'huile raffinée n'a jamais été aussi bon marché que depuis que ces taux ont été établis, de sorte qu'il ne voit pas où le public en souffre. Il ne croit pas que des taux égaux de tant par mille soient justes, vu qu'aucuns chemins de fer ne pourraient transporter le trafic à aussi bon marché à travers un pays peu colonisé qu'il le pourrait à travers un pays plus peuplé. Il met en donte la politique de la législature essayant d'établir des taux maximum uniformes, mais il désurerait Padoption de quelques moyens à l'effet d'empêcher la réduction des taux à un chiffre plus bas que ce qui pourrait être raisonnablement rémunérateur. Au sujet des chartes des chemins de fer, il n'est pas possible maintenant d'empêcher qu'elles soient accordées lorsqu'on en fait la demande, mais le public apprendra avec l'expérience que lorsqu'il encourage la construction de chemins inutiles il finira toujours par payer pour eux.

De la part de M. Lincoln, de Boston, agent pour une ligne de steamers transatiantique, et ayant de si grands rapports dans le commerce avec l'étranger qu'il a été délégué pour représenter les agents de Boston devant le comité spécial du commerce, du Sénat des Etats-Unis, et aussi devant les commissaires du commerce entre Etats, nous avons appris que par suite de l'interprétation de la loi que lui ont donnée les commissaires du commerce entre Etats, son opération n'a pas eu l'effet préjudiciable sur le commerce de Boston qu'on s'attendait, et en tant qu'elle était de nature à empêcher la réduction des taux elle avait été un bienfait pour les marchands. Comme homme d'affaires, il déplore les guerres entre chemins de fer, ce qui cause toujours

beaucoup d'incertitude dans le commerce.

En l'absence du président de la Fitchburg Raulroad and Hoosac Tunnel Line vers l'Ouest, son procureur nous a dit que par suite de l'interprétation que les commissaires du commerce entre Etats donnaient à la loi dans l'intérêt du commerce, la loi

avait mieux fonctionné qu'on ne s'y attendait,

M. G. R. Blanchard, président de la Central Trafic Association de Chicago, une des meilleures autorités sur des questions se rapportant au trafic de chemins de fer en Amérique, et qui représente une association embrassant plus de 50,000 milles de chemins de fer, dans toutes les questions affectant leurs intérêts devant le Congrès et les commissaires du commerce entre Etats, a déclaré que la loi, telle qu'elle avait été interprétée, n'avait pas eu d'effet préjudiciable aux chemins de fer. Jusqu'à un certain point, elle avait contribué à maintenir les taux, car aucune compagnie ne tient à prendre l'initiative dans la réduction des taux, craignant l'opération du transport à longue et à courte distance sur leur trafic local.

La clause prohibant la mise des fonds en commun, si elle est maintenue, amèmera, dit-il, la fusion de tous les principaux chemins en systèmes considérables. Les frais par tonneau occasionnés par le déplacement des marchandises aux stations situées sur le chemin, étaient souvent cinq et six fois plus considérables qu'aux points terminaux "vu naturellement les quantités petites," conséquemment, ajoutant aux frais

de déplacement des marchandises locales destinées à de courtes distances.

Il ne s'objecte pas au fait qu'une commission juste s'é!ève entre les chemins de fer et les législatures, même si elle avait des pouvoirs étendus, pourvu toujours qu'il y ait appel aux tribunaux. A son avis il est beaucoup plus facile d'arriver à des conclusions intelligentes avec 5 hommes dont le temps est consacré à l'étude du sujet, qu'avec deux ou trois cents qui changent à chaque élection et qui représentent plus souvent des intérêts entièrement différents. Il désirerait beaucoup voir un

traité, entente ou arrangement qui aurait pour effet de mettre les systèmes de chemins

de fer américains et canadiens plus en harmonie.

M. Midgely, de Chicago, dont nous avons déjà parlé, a fait une déclaration d'une nature semblable. Il croit une commission investigatrice et consultative utile, mais il est d'avis que lui donner le pouvoir d'établir des classifications et des taux fixes est de nature à créer des embarras, même si c'était constitutionnel.

Nous avons eu des rapports et des entrevues avec un grand nombre d'hommes d'affaires et de fonctionnaires de chemins de fer haut placés, outre ceux mentionnés dans notre rapport, et nous avons constaté que l'opinion était généralement unanime en faveur d'une surveillance législative sur les opérations et l'administration des chemins de fer, et qu'un bureau de commissaires était la meilleure forme pour rendre

cette surveillance efficace.

Nous avons aussi constaté que partout on disait que la loi du commerce entre Etats allait rester, et que certains chemins de fer qui étaient d'abord opposés à son adoption commencent maintenant à la considérer comme n'étant pas préjudiciable à leurs intérêts, mais qu'au contraire, sous certains rapports elle est avantageuse. Il a aussi été démontré que le problème de chemins de fer est si compliqué et si vaste, et que sa bonne solution a tant à faire avec la prospérité commerciale du pays. qu'on ne peut donner trop de soin et d'étude à la préparation d'une loi sur ce sujet.

Nous ne pouvons terminer ce rapport sans faire mention de la manière très cordiale et très obligeante avec laquelle nous avons été reçus et aidés dans nos travaux par tous les messieurs avec lesquels nous sommes venus en contact dans le cours de

notre visite aux Etats-Unis.

Nous avons l'honneur de mentionner particulièrement l'obligeance et l'aide précieuses que nous ont accordées M. Hickson, gérant général du Grand-Trone, et ses habiles adjoints sur le chemin de fer Chicago et Grand-Trone, à Détroit et à Chicago.

Le tout respectueusement soumis.

E. R. BURPEE. GEORGE MOBERLY.

## ANNEXE No 2.

## RAPPORT SUPPLÉMENTAIRE DU SOUS-COMITÉ QUI A VISITÉ LES ETATS-UNIS.

Au président et aux membres de la Commission Royale des chemins de fer :

Depuis que nous vous avons présenté notre rapport et les informations que nous avons recueillies dans les recherches que nous avons faites aux Etats-Unis au mois de septembre dernier, nous avons poussé nos travaux plus loin dans le même sens; particulièrement sur les questions suivantes:—

Premièrement.—Le fonctionnement de la loi entre Etats, réglant le commerce. Deuxièmement.—Permettre que des chemins de fer soient construits sous l'empire d'une loi générale des chemins de fer sans exiger des chartes séparées de la légis-

Troisièmement.—La possibilité pour les compagnies de chemins de fer de prendre

en main le service d'express sur leurs chemins.

Quatrièmement.—Les pouvoirs en vertu desquels un chemin de fer peut expro-

prier la propriété d'un autre chemin de fer.

Sur la première question, E. B. Phillips, qui a une longue expérience sur les questions se rapportant à l'administration de chemins de fer, et président du Fitchburg

Railroad and Hoosac Tunnel Route, dit:-

"Jusqu'ici l'opération de la loi du commerce entre Etats a été préjudiciable au trafic direct venant de l'ouest, et au commerce d'exportation de Boston, non pas, cependant, dans la mesure qu'on craignait. Ceci provient de l'interprétation que les commissaires ont donnée à la loi; ils ont déclaré qu'il n'était pas illégal pour les lignesmères d'accorder une réduction de taux sur les produits de l'ouest exportés du port de Boston."

Albert Fink, de New-York, commissaire de la Trunk Line Association, et généralement connu comme étant la meilleure autorité en Amérique sur des questions de transport par chemin de fer, nous a dit:—"Que la loi du commerce entre Etats est défectueuse, et si elle avait été littéralement interprétée elle aurait eu des résultats désastreux pour les chemins de fer et le commerce du pays. Heureusement que la nomination d'hommes capables et pratiques comme commissaires qui ont suspendu l'opération de certains articles de l'acte, a empêché que le commerce de transport du pays ne fût interrompu, et obvié à la ruine nécessaire qui aurait suivi son interprétation littérale."

A son avis aucune commission ou réunion d'hommes ne devrait avoir le droit de régler ou d'établir des taux pour les chemins de fer dans lesquels ils n'ont pas d'intérêts. Ceci semble être presque la confiscation de la propriété de ceux qui ont placé leurs capitaux sur les garanties qui ont construit les chemins. L'expérience lui enseigne que les trois quarts de toutes les plaintes formulées contre les chemins de fer sont imaginaires, et une fois qu'elles ont fait le sujet d'une enquête et qu'on a examiné toutes les circonstances qui les accompagnent, les plaintes tombent d'elles mêmes.

Des commissions consultatives sont des moyens de rendre ces explications

publiques et d'empêcher ainsi la répétition de ces plaintes.

Lorsqu'une commission de chemin de fer est munie de pouvoirs étendus, ainsi qu'il arrive quelquefois, il y a danger que, dans le but de courtiser la faveur populaire auprès de certaines classes, ou par suite de quelque influence indue, elle puisse employer ses pouvoirs à oppresser certains chemins.

Quant à la question des chartes de chemin de fer, l'expérience l'a convaincu que le droit de construire des chemins de fer devrait être libre à tous, et les choses étant ainsi, il y a moins de danger que des chartes soient prises pour des projets spéculatifs

et inutiles, ou dans l'intention de vendre aux chemins qui existent déjà. Il désirerait que le statut exigeât qu'au moins la moitié du capital du chemin qu'on se propose de construire soit souscrite en réalité, avant qu'une charte ne soit accordée, et que toute la souscription soit versée, et réellement employée à la construction du chemin, avant que des obligations ne soient émises en vertu de la charte. Il dit: "Votre gouvernement ne peut être trop prudent sur ce point. C'est très important pour les chemins qui existent, et même encore plus pour les capitalistes; et si une loi de ce genre était vigoureusement mise en vigueur elle créerait plus de confiance dans nos obligations." A mon avis on peut exercer un pouvoir plus étendu sur la nature d'un chemin et sa position financière en vertu d'une charte accordée par un statut fixe, qu'on ne peut le faire en vertu d'une charte spéciale accordée par la législature.

Il ne peut se rendre à la justice du fait qu'un chemin de fer soit obligé de permettre à un autre chemin et parfois un concurrent, de s'approprier sa voie, ses édifices et sa

propriété, même si ce chemin consent à payer pour cela.

Il croit que presque toujours un chemin de fer, plutôt que de voir un chemin parallèle construit à une courte distance de son droit de passage, consentirait à donner l'usage de sa voie à raison d'une compensation raisonnable, et à son avis il voudrait leur laisser régler cette question entre eux ou par l'entremise des tribunaux.

Dans notre entrevue avec M. Crocker, président de la commission du Massachusetts, au sujet des chartes de chemin de fer, il était fortement d'avis, ainsi que ses collègues, que le droit de construire des chemins de fer en vertu de dispositions statutaires devrait être libre à tous. L'expérience qu'on ac juière dans le Massachusetts, depuis que ce mode a été adopté, est que la législature a été dégagée d'une somme immense de travail, et qu'un plus petit nombre de chemins de fer spéculatifs et inutiles ont été commencés.

Quant à l'expropriation des biens fonds et autres d'une compagnie de chemin de fer par une autre, il dit que les lois du Massachusetts ne contiennent pas de stipulation à l'égard de ce pouvoir, mais, quand c'est nécessaire, la compagnie qui désire exercer le droit d'exproprier une partie des biens d'une autre compagnie, elle s'adresse à la législature pour en obtenir le droit. Il ne croit pas que la législature du Massachusetts accorderait ce pouvoir.

Sur cette question, à la prière de M. Boardman, gérant de la Railroad Gazette, à New York, on fit une visite à M. J. D. Lawson, de New Jersey, qui a fait une spécia-

lité de la loi sur les chemins de fer.

Nous avons appris de lui qu'en vertu de la contribution de l'Etat de la Californie, des territoires de l'Idaho, de l'Utah et du Montana, la loi tite Eminent Domain Law, stipule que toutes les propriétés immobilières des individus peuvent être prises pour le service public; et de la même manière la propriété qui a été expropriée pour un service public peut être de nouveau expropriée pour un autre service public si c'est nécessaire.

Il n'y a pas, dans l'Union, d'autre Etat dont la constitution contienne des dispositions de ce genre. Cependant la question a été portée devant les tribunaux, et les décisions ont presque toujours déclaré que le pouvoir d'exproprier des biens-fonds "déjà expropriés et propriété d'un chemin de fer," pour l'usage d'un autre chemin de fer, ne peut être exercé que par la législature.

Voici quelques-unes des principales décisions rendues par les tribunaux de diffé-

rents Etats.

Tribunal d'Illinois, 1876. Siégeant au complet.

"Une compagnie de tramways ne peut, sous l'empire du pouvoir accordé par l'Eminent Domain Act, prendre une partie quelconque d'une ligne concurrente dont l'exploitation se fait avec succès, détruisant ainsi l'utilité et la valeur de tout le chemin, mais elle peut, en payant une juste compensation et sous l'empire du pouvoir voulu, fermer tout le chemin."

Cour Suprême d'Indiana, 17 décembre 1875.

Le juge Gresham a décidé:-

"Que les terres que le demandeur possède et occupe en vertu de sa charte, reste soumise à l'empire de l'Acte général relatif à l'incorporation des compagnies de

25

chemins de fer, de même que toutes les autres terres de l'Etat devant être prises pour le service public à raison d'une juste indemnité.

"Les terres expropriées pour une cause d'utilité publique ne sont pas soustraites à la possibilité d'une nouvelle expropriation, lorsque l'intérêt public l'exige. Le langage de l'acte est général et il autorise la prise de possession d'aucune terre.

"Les terres appliquées à un service public peuvent être prises et appliquées à un autre service public distinct. La propriété expropriée et appliquée à l'usage d'une corporation pour l'avantage du public ne peut de nouveau être prise par l'Etat et donnée à une autre corporation pour le même objet. Ue serait de fait enlever à une corporation ses droits et privilèges et les conférer à une autre. Un tel acte ne serait pas autorisé par la loi dite Emment Domain Law. Une fois que des biens sont consacrés à un usage d'utilité publique et donnés à une corporation, ils demeurent sa propriété contre tous, et ils ne peuvent être enlevés de ceux auxquels ils ont d'abord été accordés que lorsque l'intérêt public exige qu'ils soient appliqués à un autre usage différent."

New-Jersey (1872).

La cour suprême a décidé :--

"Que tous les chemins de fer ont le pouvoir de traverser les voies d'un autre chemin sous une loi spéciale à cet effet, mais ils n'ont pas le pouvoir de prendre aucune des terres d'un chemin de fer pour construire une ligne parallèle ou à côté de la sienne sous une loi spéciale."

La Cour d'Appel de New-York en 1873.

Re Boston et Albany, jugé:-

"Que, quoique la loi des chemins de fer accorde à une corporation de chemin de fer le pouvoir de prendre des immeubles pour des objets de chemin de fer, cependant, une fois qu'un immeuble a été appliqué à un service public, il ne peut être pris de nouveau sans une législation spéciale."

Le même principe a été consacré par la cour suprême du Massachusetts, en

1872, dans la cause du E. R. R. vs B. 8 M. III Mass Reports, page 196.

Aussi dans le Connecticut, dans la cause du N. Y. R vs Boston, 36, Conn. Reports, page 196.

Michigan, 1877, re Grand Rapids and Indiana Railway, 85 Mich. Reports, page

.265, décision de la cour suprême.

"Les tribunaux ont uniformément décidé qu'il n'y avait pas de différence entre les droits des particuliers et ceux des corporations, et un chemin de fer peut prendre la propriété d'une autre corporation en donnant une compensation convenable."

## Illinois—Février 1881.

Le juge Dickey, dans une cause du Lake Shore R. R. vs Chicago a dit,-

"Qu'en vertu de l'Eminent Domain Act ordinaire un chemin de fer n'a pas le pouvoir de prendre la propriété d'un autre; mais il admet que le pouvoir législatif de l'Etat peut le rendre valide."

Cour d'appel de la Virginie-1881.

Rapport 40, page 743:-

"La prise de possession faite par une compagnie de chemin de fer, d'une partie de la voie d'une autre compagnie, constitue un empiétement sur les droits et privilèges de l'autre compagnie. Une compagnie de chemin de fer n'a pas le droit, sans en avoir expressément recu le pouvoir par la loi, d'acquérir pour son propre usage des biens fonds qui sont déjà acquis par une autre compagnie."

Peter A. Dey, président de la commission des chemins de fer de l'Iowa, écrit sur ce sujet: "J'ai l'aonneur de vous dire que dans l'Iowa, lorsqu'une compagnie de chemin de fer désire traverser la voie d'une autre compagnie, on demande d'abord la décision de notre commission quant à la sûreté et du genre de traverse à l'endroit indiqué. Puis, si on ne peut arriver à une entente entre les deux compagnies intéressées, la compagnie organisée en dernier lieu demande au tribunal un jury pour ex-

proprier le droit de passage nécessaire, et pour établir les dommages qui reviennent

à la compagnie dont l'organisation est antérieure.

"La loi de cet Etat n'embrasse pas la question du droit qu'aurait une compagnie de se servir d'une propriété terminale d'un autre compagnie, lorsque tous les terrains disponibles sont occupés. Nous avons une loi sous l'empire de laquelle une compagnie est tenue de traîner les wagons des lignes de raccordement, et en vertu de cette loi générale relative aux droits des expéditeurs à l'encontre de ceux des entrepreneurs de transport, les commissaires de l'Iowa ont décidé qu'une compagnie d'un point terminal doit mettre les wagons d'une autre compagnie sur aucune de ses voies d'évitement ou sur les voies volontairement prolongées au delà de la gare, sur la demande de l'expéditeur, pourvu qu'il y ait une compensation suffisante." Cetta décision a été contestée par les compagnies intéressées, et est maintenant devant les tribunaux, attendant un jugement final.

## SERVICE "D'EXPRESS."

James Eggleston, gérant de l'American Express Company, pour la Nouvelle-Angleterre, donne les informations suivantes qui semblent démontrer qu'il n'est pas oppor-

tun que les chemins de fer entreprennent le service d'express :-

· Ce genre d'affaires est surtout des affaires de commission, la personne qui s'en occupe se charge de faire les messages de quiconque peut l'employer, à un endroit autre que celui où elle demeure, prenant soin et charge de la commission personnellement ou par substitut. Le transport des marchandises est une affaire incidente et qui dépend des remises données à l'entrepreneur de transport par express pour son service. Les compagnies d'express possètent ni les lignes ni les chemins de fer sur lesquels elles font leurs affaires, et, règle générale, elles n'ont pas non plus de privilèges exclusifs; quiconque possède les garanties nécessaires peut se livrer à ce genre de transaction pour lui-même, et vous verrez, en vous adressant aux autorités des chemins de fer et des compagnies d'express, que la proportion des frais de transport sur les chemins de fer est d'un tiers des dépenses totales que font compagnies d'express pour transiger leurs affaires, les deux tiers étant employés à rémunérer ceux auxquels est confié le soin des effets, tel que les attelages, les conducteurs, les agents, etc., qui font partie du personnel de leurs bureaux, et tel que les messagers, les préposés au transport, etc., sur le trajet, et ce fait seul prouve que les prix d'express devraient continuer d'être contrôlés par la con-

"J'ajouterai que les compagnies d'express, grandes et petites, sont, règle générale, des entreprises privées, et ne se font pas en vertu d'un acte du Congrès ou de la

législature de l'Etat."

Le tout respectueusement soumis.

E. R. BURPEE, GEO. MOBERLY,

Commissaires.

## ANNEXE No 3.

## EXTRAITS.

LÉGISLATION ANGLAISE SUR LES CHEMINS DE FER,

(Voir Hadley, page 163.)

L'histoire des questions générales de la politique et de la législation de chemin de fet peut très bien se diviser en deux périodes. La construction des chemins de fer a faitle sujet des discussions et du travail dans la première période, et les combinaisons de chemin de fer se font dans la seconde. La ligne de démarcation entre les deux périodes se révèle en 1845 et en 1848.

On a cru d'abord qu'on pourrait se servir d'un chemin de fer comme d'un canal, les individus fournissant leurs propres wagons et leur propre puissance motrice. Les clauses de la charte furent réligées avec cette idée; on constata bientôt qu'elle était fausse. La concurrence entre différents entrepreneurs de transport sur le même chemin était impossible. Ne pourrait-on pas avoir, à la place, la concurrence entre différents chemins de fer?

On doit à la louange des hommes d'Etat anglais, de dire qu'ils ne se sont pas trompés à ce sujet. Ils ont plus appris dans quelques années à l'exploitation de quelques milles de chemin de fer, que le public en général n'en a appris de tous les chemins de fer du monde en un demi-siècle. Ils ont reconnu qu'on ne pouvait compter avec espoir sur la concurrence, ou qu'on ne pouvait en faire un but avec succès. Dès 1836, M Morrison, d'Inverness, a prononcé un discours remarquable au cours duquel il dit que les chemins de ter doivent naturellement constituer un monopole; que les chemins parallèles sont une perte de capital; et que des taux maximum établis sont inutiles.

De 1837 à 1845 plusieurs tentatives furent faites pour obtenir une loi de chemin de fer, et M. Gladstone prit une part active dans ces affaires. Sauf une déclaration du droit de reviser les tarifs, et même d'acheter les chemins de fer pour les mettre sous la direction de l'Etat dans un avenir éloigné, rien ne fut réellement accompli. Les deux ou trois expériences qui furent faites sous forme de commissions de chemin de fer dans le cours de ces années, eurent des résultats pires que si elles n'en eussent pas eu. Dans l'intervalle on constatait le besoin d'une libre concurrence en matières de chemin de fer. On n'en fit pas l'essai, parce que le parlement croyait au principe. Ce fut parce qu'il y avait un si grand nombre de spéculateurs qui voulaient construire des chemins de fer que le parlement n'eut pas le courage moral de leur refuser des chartes.

On peut dire que les combinaisons de chemins de fer importants commencèrent en 1844. En 1845 la Chambre du Commerce fit un rapport au parlement sur le signet de la fusion, déclarant que c'était bon pour les lignes continues mais non pour les lignes se faisant concurrence. En 1846 un comité spécial du parlement examina la question, mais on ne prit augune initiative à l'occasion de son rapport.

Un autre comité sur le même sujet fut nommé en 1853. Cardwell et Gladstone étaient ses principaux membres. Ils firent d'énergiques efforts pour arriver à quelque chose, mais ils trouvèrent plus facile d'expliquer les difficultés que d'y trouver remède. Ils espérèrent encourager l'octroi de "pouvoirs de circulation," en vertu desquels une compagnie devait avoir le droit de faire passer ses trains sur les lignes d'autres compagnies. Leur tentative rencontra de grands obstacles. Néanmoins, si quelque chose devait être fait, ce devait être de cette manière. On ne devait pas permettre à un chemin de fer qui avait un raccordement avec Londres de paralyser un chemin qui n'en avait pas; autrement le chemin de Londres obligerait le pays de se conformer à ses propres conditions.

Ce que comprit clairement le comité; et le bill qu'il présenta et qui devint loi sous le titre de "Railways and Canals Troffic Act, 1854," fut conçu dans le but de protéger les chemins locaux dans leur trafic direct. La loi stipulait premièrement, que chaque compagnie devait avoir toutes les facilités raisonnables pour le transport du trafic, et deuxièmement qu'aucune préférence ne devait être accordée.

De 1853 à 1872 le parlement suggéra beaucoup de chose et ne fit rien. Réprimatil encore bien moins la tendance que les chemins avait de se fusionner. On espéra

beaucoup de la commission royale de 1865 à 1867; mais il n'en sortit rien.

Un autre comité fut nommé en 1872, et cette fois chose étonnante, quelque chose fut fait en réalité. Il ne donna pas de nouvelles idées, et dans un sens, il ne présenta pas de nouvelles lois. Il pourvuttout simplement aux moyens d'exécuter les anciennes lois et les anciennes idées. Le produit de ses travaux tut un acte pour la mise en vigueur des dispositions de l'acte de 1854.

Il recommandait la nomination d'une commission spéciale de chemins de fer, provisoirement établie pour cirq ans, qui devait s'enquérir d'un grand nombre de cas en vertu de l'acte de 1854, et dont les décisions devaient avoir la valeur des décisions judiciaires. Elle devait de plus décider nombre de cas où les intérêts des différents chemins de fer étaient en conflit. Le bill fut passé en 1873. On peut dire qu'avec l'acte de 1873 la législation générale sur les chemins de fer s'est terminée.

L'idée d'une commision de chemins de fer était loin d'être nouvelle. Dès 1840 on comprit qu'une autorité de ce genre était nécessaire. En cette année-là des pouvoirs furent donnés à la chambre de commerce, qui ressemblent quelque peu à ceux que la commission des chemins de fer de Massachusetts exerce maintenant. Ces pouvoirs furent mieux définis en 1844. La chambre de commerce était toute aussi capable d'exécuter ces travaux qu'aucun autre corps qui existait alors. Flle ne réussit pas, tandis que la commission du Massachusetts a réussi, non à cause de la différence de la loi, mais parce que le sentiment public en Angleterre au sujet des chemins de fer, n'était pas suffisamment éveillé pour donner à ce corps l'appui moral nécessaire pour suppléer au manque d'autorité légale.

En 1844 une autre commissson fut nommée avec des pouvoirs plus définis. Son principal devoir était de faire des rapports préliminaires au parlement sur les demandes de chartes de chemin de fer. Après une existence malheurense d'une année, ce bureau fut aboli. En 1846 le parlement fit l'essai d'une commission d'un autre genre. Elle donnait de magnifiques traitements et se composa d'hommes bien connus; mais elle évitait toutes causes d'offense en ne leur donnant pas de pouvoir. Ceci dura cinque de la composa d'hommes de pouvoir.

ans.

Nous avons vu ce que furent les évènements qui amenèrent l'adoption du Regulation of Railways Act, en 1873. La commission nommée en vertu de cet acte devait se composer de trois membres, dont un devait être un homme de chemin de fer et un autre un avocat. Ils toucheient à un traitement de \$3,000 chacun. Ils devaient décider toutes les questions surgissant en vertu de l'acte de 1854, et les actes subséquents s'y rapportant. Ils avaient aussi le pouvoir de prononcer sur un grand nombre de cas dans lesquels les chemins de fer avaient des intérêts opposés; de forcer les compagnies à établir des taux directs, qui devaient être confornes à l'intention de l'acte de 1854; de rendre les taux publics, de décider ce qui constitue une charge terminale raisonnable, et autres choses de moindre importance. Sur le questions de fait leur décision devait être finale. Les commissaires de chemins de fer euxmêmes devaient déterminer ce qui était une question de droit et ce qui était une question de fait. Les actes subséquents n'ont fait subir que de légers changements à ces pouvoirs.

En 1878, le terme pour lequel la commission avait d'abord été nommée expira. On crut qu'elle allait devenir permanente. Au lieu de cela elle a été reconstituée pour des périodes plus courtes, laissant les commissaires dans une position précaire et faisant voir du mécontentement quelque part. Une enquête que fit le parlement en 1881-82 sur les taux de chemin de fer a démontré les motifs de mécontentement

que trop clairement. La substance de ce mécontentement est que le pouvoir de la commission ne satisfait personne. Elle a suffisamment de pouvoir pour tracasser les chemins de for et n'en a pas assez pour aider le public avec efficacité.

La commission ne pouvait agir, en partie à cause du manque de juridiction, et en partie à cause du manque de pouvoir exécutif; sa juridiction était bien loin de s'étendre à tout ce qui était nécessaire. Les dispositions de l'acte à l'égard des points terminaux, des arbitrages, des arrangements d'exploitation, etc., etc., s'élevaient à très peu de chose. Son pouvoir véritable provenait de l'acte de 1854. Elle pouvait sous l'empire de cet acte obliger les compagnies de donner "les moyens de communication convenables," et elle pouvait les empêcher de donner "des préférences." Maisselle ne pouvait forcer une compagnie de se conformer à des actes spéciaux ou des dispositions spéciales de sa charte.

Elle ne pouvait non plus faire exécuter ses décrets. "A la face de l'acte de 1873 les décisions de la commission quant à savoir ce qui était des questions de fait ou des questions de droit, semblaient être finales. Mais par un bref de mandamus d'une cour d'appel, la décision sur ce point pouvait être immédiatement enlevée des mains des commissaires en les obligeant de faire une exposition des faits dont on pouvait alors

faire le sujet d'une action dans la cour plus élevée."

De sorte qu'on rendait ce pouvoir important de nul effet.

Il n'est pas facile de voir ce qui peut être feit en présence de ces difficultés, si différentes de ce que nous voyons dans la plupart des Etats américains. Nos commissaires, avec un plus petit nombre de pouvoirs, ont infiniment plus de pouvoir. La raison est qu'en Amérique, défier une telle au orité c'est s'exposer à de grands dangers, le sentiment public étant irritable et non contenu, tandis qu'en Angleterre ce danger n'existe pas, le sentiment public étant depuis longtemps passif et conservateur.

En Angleterre, comme partout ailleurs, il y a deux catégories distinctes de griefs, qui impliquent une manière d'agir totalement différente. On se plaint de certains prix exigés comme étant exorbitants en eux mêmes, ce qui implique extorsion. On se plaint d'autres prix comme étant inégaux, ce qui implique préférence. Au début des chemins de fer, on craignait le premier mal, mais on ne songeait guère au second. On essaya d'empêcher l'extorsion au moyen d'un système bien défini de taux maximum. Il n'est guère nécessaire de dire que ces dispositions eurent bien peu d'effet. Premièrement, les chemins de fer pouvaient faire le transport du trafic à bien meilleur marché qu'on ne s'y attendait d'abord, de sorte que le plus grand nombre des taux maximum étaient trop élevés pour avoir un effet pratique quelconque. Deuxièmement, tout le système des dispositions statutaires concernant les taux égaux de tant par mille, la classification, etc, ne peut être appliqué à la nouvelle situation du service des chemins de fer qui a grandi depuis les premières chartes.

Le sujet des taux exorbitants est en réalité un sujet subordonné. C'est la question des taux différentiels qui agite le plus l'opinion publique, et elle se présente presque exactement sous les mêmes formes qu'elle revêt en Amérique. Une catégorie de taux réduits provient de la concurrence de différents chemins; une autre de contrats spéciaux passés dans le but de développer le commerce.

En vertu de l'Acte de 1845, les compagnies pouvaient varier leurs prix à leur gré, en restant toutefois dans les limites des taux maximum, mais elles doivent exiger de tous le même taux pour le même service.

Dès le commencement les tribunaux décidèrent qu'il ne devait pas y avoir de préférence personnelle. Que dans des circonstances exactement semblables tous les expéditeurs devaient être traités de la même manière. Les chemins de fer peuvent établir autant de taux spéciaux qu'ils désirent, mais ces taux doivent être accordés à toutes les personnes qui sont dans la même position.

Le présent état de chose peut se résumer comme suit :-

1. Les chemins de fer peuvent établir les taux spéciaux qu'ils veulent, mais s'ils accordent un taux à une personne ils doivent accorder le même privilège à tous les autres qui sont dans la même situation. S'ils ont fait secrètement des remises à un expéditeur, ils peuvent être tenus de rembourser à tout autre expéditeur située d'une manière semblable, les mêmes remises sur tous les changements, à compter du jour où a commencé le contrat avec l'expéditeur en question.

2. Les commissaires ont décidé que deux expéditeurs sont dans une position semblable, et qu'ils doivent être traités d'une manière semblable, lorsque, pour le chemin de fer, les frais de déplacement des marchandiscs pour l'un sont les mêmes que pour l'autre, et réciproquement, à moins qu'une raison spéciale ne puisse être donnée, le chemin de fer n'a pas le droit de mettre un expéditeur dont la situation est moins favorable sur un pied d'égalité avec un autre expéditeur dont la situation est plus favorable.

3. Mais le dernier comité parlementaire a refusé d'approuver ces principes et a dit qu'une préférence n'est pas injuste tant qu'elle est le résultat naturel d'une con-

currence équitable.

* * * * * *

Ceci nous amène en 1886, époque à laquelle la durée de la commission avait expiré, et un bill était présenté au parlement. "Les principaux objets qui doivent servir à reconstituer et à perpétuer la commission des chemins de fer et canaux, établie par les actes relatifs aux chemins de fer de 1873, sont d'étendre sa juridiction et ses pouvoirs et de régler des taux qui doivent être exigés pour le trafic sur les chemins de fer et canaux." Ce bill est devant le parlement depuis 2 ans, et on n'en a pas encore disposé. Nous citons ce que M. Grierson dit en guise d'introduction d'un travail publié il y a quelques mois:—

"Pour bon nombre de raisons le fait que le bill relatif aux chemins de fer et canaux n'a pas été passé,ne doit pas être regretté même par ceux qui sont mécontents des compagnies de chemins de fer, mais qui désirent sincèrement d'avantager le commerce du pays. Dans les discussions de ce bill et dans les débats sur la question des taux de chemins de fer, au cours de récentes sessions du parlement l'existence d'un grand nombre d'idées fausses a été révélée. Quant aux principes, il y a eu peu d'entente; et il en a eu encore moins si c'est possible quant au détail. Les assertions qui ont souvent été expliquées ou réfutées ont été répétées comme si elles étaient nou velles, et comme si elles n'avaient jamais été réfutées. Un des plus grands défauts de la discussion a été sa nature fragmentaire et étroite; elle s'est faite avec trop peu d'égard envers les intérêts de nombre de classes, de districts, et de ports, qui auraient subi de grands dommages par certains changements proposés à la hâte. Bon nombre de ceux qui prétendaient représenter les marchands ne connaissaient pas les intérêts d'une partie considérable entre eux; et on a perdu de vue jusqu'à un point remarquable ce qui bénéficierait aux consommateurs. Le retard peut être utile et on peut esperer que toute législation future sera formulée conformément aux intérêts de toute la classe commerciale, et non pas d'une partie seulement, et du public en général, pour lequel le commerce, illimité et non restreint, le bon marché et une quantité considérable d'effets de commerce sont à désirer."

"Dès le début un point est très clair, c'est la nature contradictoire de bon nombre des accusations portées contre les compagnies de chemins de fer. Dans le cours des dernières vingt années ces plaintes ont fait le sujet de trois enquêtes élaborées devant les commissions royales des comtés parlementaires. A toutes ces commissions ont été soumisse des propositions complètement différentes les unes des autres. A une égale emphase les chemins de fer sont maintenant requis de satisfaire des demandes contradictoires; et en grande partie les accusations multiples portées contre eux se réfutent ou se multiplient les unes les autres. Plusieurs commerçants demandent l'opposé même de ce qui est une nécessité pour d'autres et de ce que les consommateurs, qui veulent naturellement agrandir le champ des approvisionnements, désirent ardemment. Quelques-unes par exemple des plaintes mentionnées en premier

lieu, dans un langage qui semble empranté au moyen âge, allèguent que leurs "avantages géographiques" ou "naturel," sont amoindris. D'autres commerçants blâment les compagnies de chemin de fèr de ne pas faire suffisamment disparaître les désavantages naturels et de ne pas donner les moyens de développer le commerce de nouveaux districts. Les exportateurs veulent des conditions favorables, les importateurs en veulent aussi, et nulle autre classe ne proteste contre les concessions accordées en faveur de l'exportation ou de l'importation. Un fait digne de remarque c'est que bon nombre des propositions qui étaient le plus à la mode il y a quelques années, ont maintenant été abandonnées, et que maintenant en parlement ou dans la presse nous attendons maintenant parler de projets totalement différents de ceux qu'on faisait valoir autrefois. Les taux égaux de tant par mille furent une fois fortement avocassés."

"Des plans ingénieux furent mis à létude pour égaliser, dans les limites de centaines zones ou étendues, les taux, sans égard à la distance et aux autres circonstances. Il y a un mode dans cette prétendue réforme de chemins de fer. On entend que parler maintenant de ces projets; ils ont donné la place à des propositions essentiel-

lement différentes, qui pourront à leur tour ceder le pas à d'autres.

"Dans toute la discussion qui s'est faite récemment au sujet des taux on a beaucoup appris de ceux qui étaient mécontents, mais très peu de ceux qui, satisfaits, ont
gardé le silence. On a dit qu'en économie politique la plus grande partie des erreurs
vient de ce qu'on ne tient pas compte de ce qu'on ne voit pas. Ceci est particulièrement vrai à l'égard de la question relative aux taux des chemins de fer, qui n'est pasle problème d'économie politique le moins important. Le public entend tant parler
des intérêts commerciaux et autres qui sont mécontents des arrangements qui existent malheureusement. Ils semblent peu s'occuper des autres intérêts également
importants qui sont satisfaifs, ou qui le sont relativement et qui cependant n'envoient
pas de députation auprès de la chambre du commerce et pour lesquels des changement tels que ceux qui ont été proposés de temps à autre auraient un effet dommageable ou même ruineux.

## $m{L}$ a l $m{\epsilon}$ gis $m{l}$ ature américaine.

Au mois d'avril dernier le Congrès des Etats-Unis, comme résultat d'un comité de la Chambre des représentants nommé en 1878-79, et un comité spécial du Sénat nommé en 1885 sous la pression de l'excitation populaire, a passé un acte à l'effet de régler le commerce entre Etats et nomma une commission d'hommes capables. Le premier acte de cette commission fut de suspendre l'opération de quelques-uns des articles essentiels de l'acte, et après neuf mois d'existence elle recommande des chan-

gements importants.

Dans quelques uns des Etats Unis de l'ouest il y a eu des lois passées à la hâte sous l'empire d'une excitation qui a retardé la cause que les promoteurs avaient en vue. En 1873 l'Illinois passa des lois sévères réglant l'administration des chemins de fer, et nomma une commission pour établir le taux. Des lois semblables furent passées immédiatement par l'Iowa et le Minnesota. En 1874 le Wisconsin passa un bill semblable, appelé la los Potter. Elles furent toutes sans effet à cause de leur pouvoir, et les chemius de ter en appelèrent aux tribunaux pour se protéger. D'un côté les tribunaux décidèrent que les États avaient le droit de passer ces lors, mais un facteur plus puissant était en jeu, et dans tous les Etats les lois furent abrogées ou ne furent pas mises en vigueur. Hadley dit à la page 135: "Mais une puissance plus forte que l'autorité des tribunaux s'élevant contre le système de réglementation, appelé système Granger. Les lois du commerce ne pouvaient être violées impunément. Les effets ont dû se faire sentir vivement dans le Wisconsin, la loi réduisant les taux de chemins de fer à la base dont profitaient les endroits où il y avait concurrence ne permettait pas de payer des prix fixes. Dans la seconde année de son opération les chemins de fer du Wisconsin payèrent un dividende ; quatre seulement payèrent les intérêts sur leurs obligations; et la construction des chemins de fer subit un arrêt à même les moyens de communication et de transport sur les chemins existants ne pouvaient être maintenus. Les capitalistes étrangers refusèrent de placer leurs fonds dans le Wisconsin, et les progrès de l'Etat éprouvèrent un échec sérieux; ceux qui favorisèrent le plus la loi se trouvèrent ceux qui perdirent le plus. Ces faits étaient évidents pour tous. Ils constituèrent le thème du message du gouverneur au commencement de 1876. Les mêmes hommes qui avaient passé la loi en 1874 l'abrogèrent en 1876. Dans d'autres les lois furent, ou abrogées comme dans lowa ou mises en vigueur avec soin et prudence. Et lorsque la cour suprême publia les débats de l'affaire Granger la querelle avait été réglée non pas par des disposititions constitutionnelles mais par des moyens industriels.

## SUPPLÉMENT

DU BAPPORT DU

## MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER ET CANAUX.

## STATISTIQUE DES CHEMINS DE FER

## DU CANADA

CAPITAL, TRAFIC, ET FRAIS D'EXPLOITATION.

1887.

IMPRIMÉ PAR ORDRE DU PARLEMENT.



OTTAWA:

IMPRIMERIE MACLEAN, ROGER ET CIE, RUE WELLINGTON. 1888.

## CHEMINS DE FER DU GOUVERNEMENT CANADIEN.

## Bureau de l'ingénieur en chef et

GÉRANT GÉNÉRAL, OTTAWA, 12 mars 1888.

Monsieur, -J'ai l'honneur de vous transmettre la statistique des chemins de fer du Canada pour l'année 1886-87, compilée comme par le passé à l'aide des rapports fournis au gouvernement par les compagnies. Mais, je dois tout d'abord faire remarquer que plusieurs de ces rapports ne sont pas fournis assez tôt pour me permettre d'en faire le relevé à temps pour que le présent rapport puisse être imprimé et présenté au parlement dans les trois semaines qui suivent le commencement de la session. Je dois aussi dire que certaines compagnies omettant de mentionner de très importants items ou ne les portant pas au bon endroit, la valeur de plusieurs de ces rapports se trouve grandement diminuée. Je cite quelques exemples: un chemin de fer accuse un capital versé de moitié au dessous du chiffre réel; un autre rapporte comme prime du gouvernement l'aide qu'il a recue des municipalités; un troisième passe ses obligations sous silence, bien qu'elles soient cotées sur le marché de Londres, et l'officier auquel on demande d'expliquer cette omission dit qu'il n'a appris que par oui-dires l'émission de ses obligations; un quatrième ne mentionne pas les subventions reçues du gouvernement, et lorsqu'on lui demande de corriger son omission, répond qu'il n'a pas reçu d'aide de cette sorte. C'est à peine s'il est reçu quelques rapports en état de servir sans avoir à être renvoyés pour être corrigés. Quelques-unes des erreurs sont si évidentes, qu'il est facile de les découvrir ; mais il est possible, et même probable, que plusieurs échappent à l'attention. Dans de pareilles conditions, la compilation de la statistique des chemins de fer subit beaucoup de délais qui pourraient être évités, et fait perdre beaucoup de temps, sans avoir une grande autorité après touts Je suis bien aise de dire que ces observations ne s'appliquent pas aux deux principales compagnies de chemin de fer du Dominion non plus qu'aux lignes de l'Etat.

L'année qui nous occupe a été une année d'entreprise et d'activité sous le rapport de la construction, et a été marquée par une prospérité sans exemple pour les lignes en exploitation. Treixe nouvelles lignes entrent dans les tableaux qui sont soumis avec le présent rapport. D'autres, en voie de construction l'année dernière, sont aujourd'hui en exploitation totalement ou en partie. Plusieurs des lignes plus anciennes ont ajouté à la longueur de leur voie en exploitation. Les rails de fer disparaissent rapidement. L'équipement des chemins de fer a été considérablement augmenté et amélioré. L'augmentation du trafic a dépassé celle d'aucune année précédente, et s'est élevée à presque \$5,500,000. Le relevé ci-dessous des tableaux qui accompagnent le présent rapport, donnera une idée de l'état de prospérité dans lequel sont aujourd'hui les chemins de fer du pays.

 $8b-1\frac{1}{4}$ 

Milles de chemins de fer terminés (lisses	posées). 12,332
Capital versé	
Boni payés par le gouvernement	
	20,592,026 00
Actions payées souscrites par le gouvern	
Subventions municipales	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Milles de chemins de fer en exploitation.	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
Recettes	
Frais d'exploitation	
Profits nets	11,216,926 00
Voyageurs transportés	10,698,638
Tonnes de fret transporté	
Milles parcourus par les trains	
Voyageurs tués	
do blessés	49
Milles de lisses de fer	1,175
do d'acier	
Longueur des voies de garage	
Nombre d'élévateurs à grain	
Passages de niveau, gardés	204
do non gardés	
Ponts au-dessus de la voie	
Passages de chemins de fer	
Raccordements avec autres chemins de fe	er 218
do des embranchement	ts 128
Locomotives, en propriété	1,587
do louées	
Wagons-dortoirs et wagons-salons, en pro	opriété 69
	8
Voitures de 1re classe, en propriété	
do do louées	
do 2e classe et d'immigrants, et	n propriété 498
	ouées 16
Wag. à bagage, wag. poste et d'express,	
	loués 23
Wagons à bestiaux et wagons fermés, er	propriété. 24,023
	ués 747
Wagons-plateformes, en propriété	
do loués	
Wagons à houille et wagons à bascule, e	
do do 1	oués

### CAPITAL NOMINAL VERSÉ.

	Total.	Par mille de chemins de fer.
	\$ cts.	\$ ets
Actions ordinaires. do priorité Obligations Aide de la part du gouvernement fédéral do do d'Ontario do do de Québec do do do du Nouveau-Brunswick do do do de Nouvelle-Ecosse. do do do du Manitoba.  Capital provenant d'autres sources	96,792,926 77 194,801,553 41 129,497,666 34 5,947,007 52 7,729,987 81 3,979,095 00 1,653,902 68 1,895,000 00 1,2,812,836 43	18,434 63 7,848 92 15,796 44 10,500 94 482 24 625 01 322 66 134 11 153 66 1,030 88 107 64
Total		55,447 13

L'état qui précède ne comprend pas le capital du chemin de fer de jonction de Montréal et du Vermont et du chemin de fer Stanstead, Shefford et Chambly, qui sont exploités par la compagnie du chemin de fer Vermont Central, dont les fonctionnaires se disent incapables de fournir le renseignement voulu. On s'est en vain adressé au secrétaires des deux compagnies. Ce département n'a jamais reçu d'état du capital de ces chemins de fer, et le directeur des chemins de fer de la province de Québec n'a pas été plus heureux.

Prêts du gouvernement et des municipalités, bonis, etc., payés ou promis à des chemins de fer terminés, ou dont la construction est commencée.

	Total.	Payé.	A payer.
Gouvernement fédéral  do d'Ontario  do de Québec  do de Nouveau-Brunswick  do de la Nouvelle-Ecosse  do de Québec  Municipalités de l'Ontario  do de Québec  do de Nouveau-Brunswick  do de la Nouvelle-Ecosse  do de la Nouvelle-Ecosse  do de la Colombie-Britannique  do de Serritoires du Nord-Ouest	316,500 00	\$ cts. 129,497,666 34 5,947,007 52 7,729,987 81 3,975,095 00 1,653,902 68 1,895,000 00 9,451,325 81 2,191,910 62 296,500 00 250,000 00 585,600 00 37,500 00	\$ cts. 3,922,488 19 2,167,922 21 250,570 00 312,292 26 50,215 97 1,998,113 38 20,000 00
Total	172,272,097 79	163,515,495 78	8,756,602 01

Bien que les accidents aient été nombreux durant l'année, je remarque qu'il n'a été tué que dix voyageurs, et que tous ont dû leur mort à leur propre faute, soit qu'ils soient tombés des wagons en descendant de trains en mouvement, ou qu'ils se trouvassent à leur risques sur la voie. Sur les 168 autres personnes tuées, 69 étaient

à leurs risques sur la voie. Le fait est que sur les 178 personnes tuées, 128 l'ont été par suite de leur manque de prudence ou de leur désobéissance au règlement, ce qui ne laisse que 52 accidents fatals dus à des causes sur lesquelles les victimes n'avaient aueun contrôle. Je donne ici un relevé des accidents fatals et de leurs causes.

Accidents.	Voyageurs tués.	Employés tués:	Autres.	Total.
Tombès de wagons ou de locometives	1	15 16	2 8 1	22 20 2 3 15 86
Frappés sur des ponts.  Explosions.  Autres causes.  Total		2 18 84	4 84	2 22 178

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

COLLINGWOOD SCHREIBER;

Ingénieur en chef et gérant général.

M. A. P. BRADLEY,

Secrétaire du département des chemins de fer et canaux.

TABLEAU indiquant la situation des chemins de fer du Canada, le 30 juin 1887.

		Distances.	
Nom du chemin de fer.	Description.	Killes.	Total.
paggalganyakkah kaonzainaga autosainajanyansa fiskonomonograngoddiff konsumono aantomissa	Anamanan kacapanan kanamanan bidantikan 🍙 dikinikalikiji dipakantakinikalikilatoran (Kanamanan dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikalikilatoran dikinikali		
Albert	De la station de Salisbury, chemin de fer Intercolo- nial, à Hopewell et Albert, sur la baie Chignectou,	v	f F0.50
Albert Southern*Atlantique et Nord-Guest	et Harvey, MB. Hopewell à Herring Cove, NB. (en construction). Du Mile-End à Montreal-Junction, de là à Sher-		52.00 17.00
Baie des Chaleurs	brooke (39-80 milles de voie posée)		107 -10-
Cie de chemin de fer et de navi-	le reste en construction)		100.00
gation de la baie de Quinté. Bouctouche et Moneton	jonction de Deseronto, chemin de fer Grand-Tronc De Moncton, sur l'Intercolonial, à Bouctouche,		3.29
Canada-Atlantique	NB. (26 milles de voie posée)	,	38.00
	colle. Tracé de là jusqu'à la frontière. Traverse le Saint-Laurent au Coteau sur un bateau-pas-	1 !	
Sud du Canada	seur. Se relie au chemin de fer Grand-Tronc au Coteau et à Lacolle	226.18	126.30
	Embranchement d'Amherstburg—D'Essex-Centre	15.70	
	Embranchement de Sainte-Claire—De la jonction de Sainte-Claire à Courtwright Emb. de Fort-Erié-De Fort-Erié à la jon de Welland	63.63	
	Emb. d'Erié à Niagara—De Fort-Erié à Niagara Emb. de Oil-Springs—De Uil-Springs à Oil-Oity	30·60 2·83	
do affermé	Sarnia, Chatham et Erié—Oil-City à Petrolea	7.00	362.44
Pasifique Canadien	Ligne-mère—Montréal à Vancouver Emb. en exploit. dans le Manitoba et le Nord-Ouest	2,906 ·30 219 · 70	
	Ligne affermée dans le Manitoba et le Nord-Ouest— Ch. de fer de colonisation du Manitoba et du SO. Embranchements en construction et en exploitation		
	dans Ontario et Québec	634 ·40 626 ·40	
	do Québec	107.10	
	Ligne-mère en exploitation-		14,718-66
	Milles. Montréal à Vancouver 2,906-30	,	
ſ	Embranchements en exploitation— De la jone, de St-Martin à Québec. 159.80		
(Oi-dev. c. de f. de la Rive-Nord)	Des Grandes-Piles à Trois-Rivières 27 50		
	De la jonct. de Berthier à Berthier 1.50		
	De Sainte-Thérèse à Saint-Lin 15.00 do St-Eustache 8.00	1	1
	De la jone de St-Lin à StJérôme. 11.00		1
	De la station de Buckingham au village de Buckingham 4·10	}	
	De Hull à Aylmer 7.50	1	
	De la jon. de Carleton à Brockville 45.50	Ì	
	De Winnipeg à Emerson 64.80 do Manitou 100.60	g)pode	1
	do Stonewall 18.10	1	
	do Selkirk 22 .50	_	1
Communication to project college	A reporter 503 00 2906 3	0	}

*Affermé par le chemin de fer Canadien du Pac fique. †Y compris 3*20 milles de Toronto-Junction à Sigachan Avenue.

			Distance.	
Nom du chemin de fer.	Description.	Milles.	Total.	
	Report 503.00 2,906.30			
Pacifique Canadien—Suite.	De Vancouver à Coal Harbor 1·20 De New-Westminster à New-West-			
	minster-Junction'			
	Lignes affermées en exploitation————————————————————————————————————			
Lignes affermées	De la jon de Tor'to à Smith's Falls 211:00 Credit Valley— De la jonc. de Toronto à St-Thomas 116:20 De la jonction de Streetswille à la			
	jonction de Mciville			
	D'Orangeville à Teeswater 67-10 Chemin de fer de colonisation du Sud-Ouest du Manitoba—			
•	De Winnipeg à Glenboro'			
	Total en exploitation 4,274 · 20†	1 1		
Cap-Breton	De Hawkesbury à Sydney, CB, (en construction). De la jonction de Glousester, chemin de fer Interco- lonial, à 5 milles au sud de la station de Bathurst, en allant vers l'est le long de la rive sud de la Baie des Chaleurs, jusqu'à Shippegan Harbour,	1	30.0	
Carillon et Grenville	De Carillon à Grenville, P.Q., se reliant à chaque extrémité à la Compagnie de Navigation de l'Ot-	*********	68•	
Ontario-Central	tawa. Largeur de voie, 5 pieds 6 pouces.  De Pictou, comté de Prince-Edouard, Ont., aux mines de ferde Coe-Hill, Wollaston, comté d'Hastings, se relie au Grand-Tronc à Trenton, au Midland, à 2 milles à l'ouest de Stirling, et à l'Ontario		13.	
Chemin de fer Central du Nou- veau-Brunswick	et Quebec, dans le township de Rawdon		104.	
Embranchement de Chatham	au Saumon (5 milles en construction).	1	44.	
Cobourg, Peterboro' et Marmora	De la ville de Cobourg au lac Chemong, 36 milles les lisses ont été enlevées sur 12 milles	24.50	9.	
	Relié à Harwood, lac du Riz, par steamer, avec sor embranchement de Marmora, aux mines de fer de Blairton, sur le lac Crow	8.50	1	
	N'est maintenant en opération qu'entre Cobourge le lac du Riz, 15 milles. Largeur de voie, 5 pied 6 pouces.	t	35	

^{*}Abandonné; lisses enlevées. † Y compris 3 20 milles de Toronto-Junction à Strachan Avenue.

			-
Nom du chemin de fer.	Description.	Distances.	
Nom du chemin de ler.	du chemin de 161.	Milles.	Total.
Die de houille et de chemin de fer de Cumberland (ci-devant			
Spring Hill et Parrsboro')	De la jonction de Spring-Hill, chemin de fer Inter- colonial, aux mines de Spring-Hill, NE., et Parrsboro', sur la baie de Fundy	*******	32.00
Prolongement-Est (ci-devant Ha- lifax et Cap-Breton)	De la jonction avec le chemin de fer Intercolonial à New-Glasgow an détroit de Canso, NE		80.00
	D'Elgin, comté d'Albert, NB., à la jonction de Petitondiae, chemin de fer Intercolonial : de ce	100207 00000	26.54
Erié et Huron	dernier endroit à Havelock, comté de King De Rondeau, lac Erié, Ont., à Wallaceburg,passant par la ville de Chatham,Ont.; se relie au chemin de fer du Sud du Canada et au Grand-Occidental.		
Grand-Southern,	de fer du Sud du Canada et au Grand-Occidental. De Russell's Station à Wellington Mines De Saint-Jean à Saint-Stephen, NB		73.12 78.06 82.50
Grand-Tronc— Division du Grand-Tronc	Ligne-mère—De Sarnia à la Pte-Lévis et IslPond. Prol. de Sarnia—De Port-Edouard au GrOcciden.	735·25 3·00	
	Embranchement—De Montréal aux quais Embranchement de Trois-Rivières—D'Arthabaska à Doucet's Landing	2·00 35·25	1
	Embran. de Kingston—Ligne-mère jusq. Kingston. Embranchement de Galt et Waterloo—De Waterloo	2.25	
· ·	et Berlin à Galt Embranchem de London—De Ste-Marie à London Emb de Champlain—De St-Lambert à Rouse's-P.,	22.00	
	de Montréal à Lachine, St-Isidore à la front.prov. Union Jacques-Cartier—De Jacques-Cartier à la jonction du chemin de fer Canadien du Pacifique	6.26	
Affermées et en exploitation	Buffalo et lac Huron—De Goderich à Fort-Erié Baie Georgienne et lac Erié—De Port-Dover à Wiarton	171.80	ų.
Division du Grand-Occidental.	Jonction de Montréal et Champlain—De Brosseau à Dundee	62.26	
Sivision du Giand-Scoidentai.	Embranc. de Teronto—D'Hamilton à Toronto do Galt—D'Harrisburg à Guelph	38.20	
	do Sarnia—De Komoka à Sarnia do Petrolea—De Wyoming à Petrolea	50.85	5
	Ligne auxiliaire—De Fort-Erié à Glencoe Emb. d'Allanburg—D'Allanb. à la jonct de Cliftor Welland—De Port-Colborne à Port-Dalhousie	8.3	
Affermées et en exploitation	Wellington, Grey et Bruce—De Guelph à South ampton et Palmerston à Kincardine	168.3	5
	London et Port-Stanley—De London à Port-Stanle; London, Huron et Bruce—De Hyde-Park à la jonc tion Wingham	-}	
	Brantford, Norfolk et Port-Burwell—Brantford à l. jonction de Tilsonburg	34·7 e	
Attermées—Divisi'n de Midland	Midland—De Port-Hope à Peterboro' et Midland sur la Baie Georgienne	165 · 7	1
	de fer de la jonction de Simooe)		-1

	i la situation des chemins de let, etc.		
Nom du chemin de fer.	! Description	Distances.	
won da chemin de ler.	Description.	Milles.	Total.
timingalingationemics on married Propagato (II) (II) periodecis layer granden	Report	2,402.42	,
Grand-Trone— Afformace Division do Midland	Grande-Jonction—Be Belleville à Hastings-Nord	_,	
Anermees-Divisi i de midiand	et Peterboro'	87 . 75	
	Whitby et Haliburton (y compris les anciens chede fer Victoria et Whitby, Port-Perry et Lindsay) De la jonction de Madoc à Bridgewater	99·75 8·59	9 500.49
Grand-Oriental	De Dundee, comté d'Huntington, Qué., à Lévis,	200.20	2,598-42
	Québec Embranchement de Saint-Lambert à Rouse's Point	220.00	1
,	(6·12 milles de voies sont posées)	36.00	256.00
Grand-Northern	A partir de Saint-André, sur la rivière Ottawa, jusqu'à Québec; 8 milles construits de Saint-		
Intercolonial	Jérôme à New-Glasgow Ligne-mère—Halifax à Québec	678-00	170.00
	Embranchement—Moncton à Saint-Jean	89.00 52.00	:
	do Painsec à la Pointe-du-Chêne	11.00	1
	do St-Charles à Lévis (v: à Chandi.) do Jonet. de Dalhousie à Dalhousie.	25.60 7.60	
	do Richmond à Dartmouth	4.00	
Torondolo B	<b>.</b>	14.00	880 00°
arondale, Bancroft et Ottawa	D'Orillia, Ont., à Ottawa (tracé de Mackinmount à Bancroft, 50 milles). Se reliera au Grand-Tronc et au Northern à Orillia. Aussi au chemin de for Kingston et Pembroke, et au chemin de fer		005.00
International	C. P. à Ottawa. 10 milles de voie posée De Lennoxville, P. Q., à la frontière du Maine		225.00 81.66
Joggins	Illa Meccan-Station Intercologial à Prognact-Mine		11.00 27.00
Kingston et Pembroke	Richibouctou, N.B., au chemin de fer Intercolonial Ligne-mère-De Kingston à Pembroke	103.00	
	do jusqu'au mines de Robertsville.  do jusqu'au mines de Robertsville.  do jus. moulin de Doran; aux usines	1.00	
	de charb. de bois, mou. McLaren, min. de Bethuen, mou, Lavant, mou. de Clyde Fork et mou. Francis	4.00	
	(Ce ch. de fer se relie au GTronc, à Kingston, au ch. de fer C. du Pac., au lac Sharbot et Renfrew)		112.00
L'Assomption	The L'Eninhanie à L'Assemption		3.20
lac Témiskamingue	De Mattawa à la tête du Long-Sault, sur l'Ottawa. De sa jonction avec le ch. de fer C. P. au Portage	.[	6.00
	la-Prairie, 56 milles à l'ouest de Winnipeg, en allant vers le nord-ouest jusqu'à Solsgirth (Un prolongement de 50 milles est actuellement er voie de construction).		130.02
Chemin de fer de Colonisation du	í ,		1
Sud du Manitoba Vallée du Massawippi	De Winnipeg à Glenboro et de Manitou à Deloraine Affermée par le Pacifique Canadien		
	fer International et du Grand-Trone à Lennox ville	32.00	ı İ
Montréal et Sorel	De sa jonction avec le Grand-Tronc à Saint-Lambert, jusqu'à Armstrong, sur la rivière Richelieu		34,00
* Avec 11.5 milles de voies su	vis-à-vis Sorel:r les quais.		44.67

			-
Nom du chemin de fer.	Description.	Distances.	
and the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of the control of th	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Milles.	Total.
Montréal et Jonotion du Vermont	De sa jonction avec le ch. de fer Stanstead, Shefford et Chambly, à 2½ milles à l'est de Saint-Jean, P.Q., jusq. son raccordm avec le ch. de fer Vermont et Canada, à la frontière du Vermont. Il se		
Napance, Tamworth et Québec Nouveau-Brunswick	relie aussi à Stanbridge avec le chemin de fer de jonction du lac Champlain et du Saint-Laurent. De sa jonction avec le GT. à la ville de Napanee, Ont., jusqu'au village de Tamworth	164.00 6.00 4.00	23-60 28-50
	Lignes affermées— Nouveau-Brunswick et Canada—Woodstock à Saint-Stephen et Saint-André Saint-Jean et Maine—De Carleton à Sainte-Croix et Vanceboro' Frédéricton—De la jonction de Frédéricton à la cité de Frédéricton.	127.00	174.00
Nouveau-Brunswick et Prince- Edouard	De la station de Sackville, chemin de fer Interco- lonial, au Cap Tormentine		241·50 27·00
	Chemin de fer du Nord— Ligne-mère—De Toronto à Collingwood Embranch.—Allandale à Gravenhurst	50.94 20.50 33.34 8.28	
	Affermée— Jonction du Nord et du Pacifique. (du ch. de fe du Nord à Gravenhurst jusqu'à sa jonction avec le chemin de fer Canadien du Pacifique la rivière de la Vase, lac Nipissingue)	39.83	173·90
Nord et Ouest du Nouveau-Bruns wick	De Gibson (vis-à-vis la cité de Frédéricton) à la	3.	·
Chemin de fer du Nord et de la Jonetion du Pacifique	(Se relie aussi avec le chemin de fer du Nouveau Brunswick à Gibson.)  Affermé au ch. de fer du Nord et du Nord-Ouest  Acheté par le chemin de fer Canadien du Pacifiqu		111-37
Onest	De sa jonction avec le ch. de fer C. P. à Dunmore 651 milles à l'ouest de Winnipeg, dans une direction ouest jusq la mine de houille à Lethbridge dans le dist. d'Alberta, largeur de voie, 3 pieds	) <del>-</del> }	109.50

	nt la situation des chemins de ler, etc.—56		
		Distance.	
Nom du chemin de fer.	Description.	Milles.	Total.
Central, Nouvelle-Ecosse	De la Jonction de Pugwash et Granton, NE Embranchement d'Oxford—D'Oxford à Pugwash do de Pictou—Loch Broom à Pictou. (Pas terminé.)	147·00 38·40 13·10 12·10	5.50 75.09 19.50 76.00 86.00 216.69
Québec-Central	(Se reliant au chemin de fer de la Rive-Nord, 4 milles de Québec, a 117 milles terminés, 54 milles en exploitation)	10.00 39.00 76.00 138.00 15.00 1.00	110°04
	Embranchement—De Drummondville à l'Avenir  Lignes affermées— Montréal, Portland et Boston—Longuenil et St Lambert à Farnham Embranchement—Warieville à Saint-Césaire  Jonction du Lac Champlain et Saint-Laurent— Stanbridge à Saint-Guillaume.  (Se relie aux chemins de fer Connecticut et Passumpsic, Grand-Tronc et Stanstead, Sheffor et Chambly.)	36·06 9 00	

Nom du chemin de fer.	Description.	Distances.	
Nom du chemin de ler.	Description.	Milles.	Total.
	Se trouve daus les limites de la cité de Portland, NB, et relie l'Intercolonial aux chemins de fer du Nouveau-Brunswick		1.75
Saint-Laurent et Ottawa. (Main- tenant affermée par le Pacifique Oanadien)	D'Ottawa à Prescott	51-80	
Saint - Laurent, Basses Lauren- tides et Saguenay	au chemin de fer Canadien du Pacifique, à la Chaudière, Ottawa, et au Canada-Atlantique De Saint-Tite, sur le chem. de fer du Pacifique à la rivière à Pierre, sur le ch. de fer Québec et Lac		56.50
Saint-Martin et Upham	Saint-Jean (20 milles de voie posée) De la jonction d'Hampton, chemin de fer Interco-		42.75
	lonial, à Saint-Martin, sur la baie de Fundy De Gananoque à la stat de Gananoque,ch de f.G.T De la Rivdu-Loup, Qué., sur l'Intercolonial, à Ed-		29·12 3·15
Waterloo et Magog	mundston, NB., sur le ch. de f. du NBranswick Waterloo à Sherbrooke, Qué. (Se relie au Stanstead, Shefford et Chambly, et aussi au Sud-Est)		81.00
	Chemin de fer de la Vallée de Missisquoi. (N'est complété que depuis Bolton Forest, sur le Wa- terloo et Magog, vers le sud, 10-10 milles; il est		
Comtés de l'Ouest	exploité par cette dernière compagnie)	84.00	49·10 67·00
Montagne-de-Bois et Qu'Appelle.	jonetion de Windsor, chemin de fer Intercolonial, 14 milles d'Halifax	33.00	116.00
Winnipeg et Baie-d'Hudson	pelle, à Fort-Qu'Appelle, de là vers le nord-ouest (17 milles en construction)		110.00
	(40 milles construits, de Winnipeg à Saint-Lau rent, sur le lac Manitoba)		

# Nº I.—TABLEAU SOMMAIRE DU CAPITAL, PO

Page 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrier 10   Carrie						A DATE OF THE OWNER, THE OWNER, THE OWNER, THE OWNER, THE OWNER, THE OWNER, THE OWNER, THE OWNER, THE OWNER,											
March   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Contro	1		Longunur D	B LA VOIR.	Capitai	, ACTIONS ORDI	NAIRES.	CAPITAL	, ACTIONS PRIVIL	keikes.		DETTE FOND	)ÉE.		Aida		
Alland	Vuméro.	Nom du chemin de "ER.	(Lisses po-	construc-	Autorisé.	Souscrit.	Versé.	Autorisé.	Souscrit.	Versé.	Autorisé.	Souscrit.	Versé.	d'inté-	Nom du gouvernement.	Pi	
About	-j-		Milles.	Milles.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	p. 100.			
Allested State   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100		· ·			-		659,500 00				600,000 00	599,573 33		6	{ Canada\$ 15,000 00 }	, 15	
200   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100   100	- 1	* /		17.00		1 ' 1	1		***************************************			1	40,000 00	6	Canada 51,200 00 NBrunswick 48,000 00	i !	
Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Company   Comp	3 1	Baie des Chaleurs	. 27.00	1	' '	1 ' 1	1	1 [	****		1 ' '				Canada 620,000 00 } Québec 700,000 00 }	)	
Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture   Manufacture	4 0	Cie de ch. de fer et de navigation de la Baie de Quinté	é 3.50	1 ;		1 ' 1	1	1 1			1	1 1	1	1	{ Canada 102,400 00 }		
Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Company of the Comp	- 1			1	′	'						,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,			(Canada 134,400 00 )		
According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Particles   According to A Part	7 0	Canada-Southern	362.44		15,000,000 00	15,000,000 00	15,000,000 00	, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	1 ' '		20,000,000 00	1 ' '	19,023,600 59	5	do	)	
Attended Students of the Art Mark 10, 00 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm   100 cm				86.10	65,000,000 00	65,000,000 00	65,000,000 00	***************************************	***************************************		65,323,333 33	51,327,333 33	51,327,333 33	5	Ontario 1,479,000 00	}	
Part		Montréal à Ottawa (div. du ch. de fer Q.M. O. et O.)	1							***************************************					Québec 727,000 00	1,17	
1,000,000   0,000,000   0,000,000   0,000,00		Atlantique et Nord-Ouest	/						1			6,472,666 00 2.544,000 00	2.544,000 00	5			
Semination of Courage   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900   1900		Rive Nord 205 90	/	1 1	1	1					5,225,000 00	1,544,866 60	1,544,866 60	5	Canada 954,000 00	2.54	
Teach Of Part   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988   1988		Saint-Laurent et Ottawa 56 50					1		1	1	1 .		1	1	***************************************		
Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Cont		Ontorio et Ouéhec		1 1	, , ,	1	,					1 ' '	1 ' '	1	Ontario 375,282 00	3	
Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page   Page		1 G-44 Valler 10 30 1	11							1270, 200, 100, 100, 100, 100, 100, 100, 10				L.	Ontario	*** *******	
Section   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Control   Cont		Cap-Breton	**	90.00					***************************************		500.000 00			6	Canada 224,000 00	1) (	
10   Decided Ordinal   10   10   10   10   10   10   10   1	11	Carillon et Grenville	13 00	0	200,000 00	100,000 00	100,000 00	0	200 000 00						NBrunswick 180,000 00		
1	12	Ontario Cential	[04.00		,	1 '		1		1	1 ,	1 ' '	ì		(Canada 128,000 00	)	
10   10   10   10   10   10   10   10	34	Embranchement de Chatham	9 00	0		"									Nouveau-Brunswick		
17   Principe   18   18   18   18   18   18   18   1	15	Cohonne Paterhoro' et Marmora	28.00	- 1	1,000,000 00	750,000 00							1	1	Nonvelle-Ecosse		
18   Eigh, Peticodia et Inviende	17	Prolongement-Est	80.00	<i>J</i>		1	i					ļ		1	NouvEcosse 643,545 00	0)	
Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   19   Sequence   1	18	Elgin, Petitcodiac et Havelock	1		1							,		1	N -Brnnswick 107,500 00	0-5	
1			1	1				1			. 740,000 00	740,000 00	740,000 00		Ontario 83,000 00	0 \$	
Buthlo of 1 to Huron.   191-00   Baid Coordinate & the Eric	21	Grand-Southern	82.50	0	445,000 00	0 445,000 00	0 425,000 00	0	87,277,791 24	4 87,277,791 24		33,081,633 90	33,081,633 90	0 4 & 6	Nouveau-Brunswick	151	
Montreal & Jonetica de Champlain   92-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal   1,555-26-25   Grand-Codestal	24	Buffalo et lac Huron 162.00	0 \			483,250 00	0 483,250 00	0	. 2,555,657 00	0 2,555,657 00	0	. 3,715,982 20 . 1,510,000 00	0   3,715,982 20 0   1,510,000 00	0			
London et Port-Stunky   23 56		Montréal et Jonction de Champlain 62.25 Grand-Occidental 539.53	3			250,000 00						18,197,926 66	6 18,197,926 66	6 5, 5½ &	Canada		
London, Harros et Street.   30   30   30   30   30   30   30   3		London et Port-Stanley	5			221,200 00	0 221,200 00	00		***************************************		868,213 33	3 868,213 33	3	Ontario.		
Midland		London, Huron et Bruce 68-89 Brantford, Norfolk et Port-Burwell 34-74	4		1	30,000 00	0 30,000 00	00				912,640 00	912,040 0		do		
Grand- Jonetion   Strict   Whith Port-Perry & Lindsay   46 50		Midland 165.75	5			4,544,311 84	4 4,544,311 84	34		***   10000000 (4000) (500)				. PV 1	·· Ontario		
Victoria (Linday à Haliburton)   52 25		Grande-Jonction 87.75	5										••• •••		do	****	
Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   C		Victoria (Lindsay à Haliburton) 53 25	15 ] {	10,000									••		do		
24   Grand-Nord.   7.84   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.000,000   1.	23	_	1	1			00		***************************************	************************		***************************************	***************		. Canada 128,000 0	3 00	
International							0 160,000 0 897,400 (	0 827,333 3				0 2,190,014 0	0 2,190,014 (	.0	Uanada		
Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second Second	26	Intercolonial	880.00	00				***	•••   •••••••••••		****		1	3	· Canada		
29   Joggins   3:00   9:00   350,000 00   249,000 00     175,000 00		•	ì	1	1	1 '	1	4		1			1 '		Québec 391,122 0	02 }	
Singston et Pembroke   112-50   5,000,000 to 4,500,000 to 4,408,800 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,000 to 10,		9 Joggins	3.0	i i		1 '	,			1				1	Nouv Ecosse 38,200 0 Nouveau-Brunswick	00 }	
Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   Canada   C			1	i	1	1 '	1	ŧ	1			ŧ		4	6 Ontario 456,493	00 }	
Manitoba et Nord Ouest   207-49   12,000,000 00   12,000,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   335,000 00   33	32	2 Colonisation et Cie de ch. de fer du lac Témiscaming	gue 60	00	100,000 0	50,000 0	00 12,500 0	00							Canada do		
Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid Registration   Solid R	34	4   Manitoba et Nord-Ouest	207-4	49	12,000,000 0	00   12,000,000 0	00 4,787,500 0	00	1,034,100 0	00 1,034,100 0	00		00 2,795,900 0	00   5 & (	6 Manitoba		
Napanee   Tamworth et Québec   174-00   415-50   3,500,000 00   3,500,000 00   3,500,000 00   3,500,000 00   3,500,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 00   170,000 0	36	6 Montréal et Sorel	44 6	67	750,000 0	00 750,000 0	00 750,000 0	00			730,000 0	730,000 0	730,000 0				
Nouveau-Brunswick et Canada. 127-00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-Jean et Maine. 93:00   Saint-J	38	8 Napanee, Tamworth et Québec 174 00	00\ 415.5	•50	750,000 0	00 44,500 0	00 44,500 0	co				207,441 2	21   207,441 2 00   2,916,000 0		5 Nouveau-Brunswick		
Au   Nouveau-Brunswick et Prince-Edouard   36.00   319.37   36.00   200,000 00   200,000 00   200,000 00   200,000 00   100,000 00   318,200 00   318,200 00   318,200 00   318,200 00   318,200 00   318,200 00   318,200 00   318,200 00   318,200 00   318,200 00   318,200 00   318,200 00   318,200 00   318,200 00   318,200 00   318,200 00   318,200 00   319.37   320,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00   32,000 00	ವಶ	Nonveau-Brunswick et Canada 127 U	UU(  ,		2,283,000 0	00   1,178,000 C	00 1,178,000 0 44 2,654,153	00 610,000 0		00 610,000 0	00 170,000 0	170,000 0 33 216,664 0	00 170,000 0 00 216,664 0	00	6 do		
41 Chemin de fer du Nord du Canada		Frédéricton 22'0	D( )		500,000 0	00   '500,000 0	00 318,200 (	00			200,000	200,000 0	100,000 (	00	6 Canada 118,400 (	00 [	
Nord et Jonction du Pacifique		1 Chemin de for du Nord du Canada 208 0	00 ) 319 3		425,600 0	00 425,000 0	00 425,000 0	00 730,000 0	00 730,000 0	00 730,000 (	00 6,647,009	73 6,342,842 7	73 6,342,842	73 5 &	6 Ontario		
43 Cie des houillères, ch. de fer et de navigation du NO. 109·50		Nord et Jonction du Pacifique 111'3	37 }		200,000 0	1		1	ł	1	1			i	''''     Canada 320,000 (	00 [ ]	
44 Central Nouvelle-Écosse	43	3 Cie des houillères, ch. de fer et de navigation du N.	IO. 109·		730,000 0	00 730,000 0	00 676,272	ου		1	781,100 (	676,953 3	1	1			
		4 Central, Nouvelle-Écosse	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	75.0	, , ,						1,550,000 (	10		••••	NouvEcosse 411,119	94 \$	

# PITAL, POUR LE'XERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 1887.

		Prix de	TANTE.	DETTE FLOT	TOTAL.	CAPITAL D'AUTRES CAPITAL				ICIP <b>ALITÉ</b> S.	AIDE DES MUN		AIDE DU GOUVERNEMENT.					
OBSERVATIONS.	1	revient de la voie et du matériel rou- land.	Taux d'inté- rêt.	Montant.	Versé	Souscrit.	Versé.	Souscrit.	Versé.	Souscription d'actions ou bons.	Boni.	Prêt.	Versé.	Souscription d'actions ou bons.	Boni.	Prêt.	Nom du gouvernement.	
	.	\$ cts.	per cent	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts	\$ ets.		
**** *********************************		1,784,073 33	••••	10,478 36	1,795,510 14	1,799,073 33			70,000 00		70,000 00		466,436 81		<b>455,0</b> 00 00	15,000 00	anada\$ 15,000 00 ]	
******** ******************************		·····	·····	**********	63,000 00	289,200 00 1,620,000 00	********	*******************					8,000 00 255,000 00	************************	99,200 00 1,320,000 00		anada 51,200 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,000 00   1Brunswick 48,00	
······································	.	500,000 00 75,438 70			285,000 00 90,500 00	115,500 00			5,000 00		<b>5</b> ,000 00	270007004 010 11000000	***************************************	*************	*********		nébec 700,000 00 }	
A		******	•••••		285,480 00	431,400 00	*****	********	****** ****** ********	***************************************			119,480 00	************	181,400 00 404,400 00		-Brunswick 79,000 00 }	
	1	27.463 651 51		**********	3,362,864 00 34,493,959 24	3,424,400 00 34,493,959 24		*******************	322,500 00		20,000 00 322,500 00	********* ****** *****	362,864 00 147,858 65	*************	147,858 65	**********	atario 270,000 00 5 do	
		174,901,923 84		********	174,901,922 84	174,901,922 84		*****	450,000 00	42,500 00	407,500 00	*****************	58,124,589 51		58,124,589 51	*******************	ntario 1,479,000 00 } anada* 1,440,000 00 }	
er le gouvernement fédéral au gouv de Québec, 5 pour 100 par année su	0 * Pay	7,500,000 00			4,140,600 62	5,802,956 00	••••••	*******	796,644 62		25,000 00	' '	3,343,956 00		2,167,000 00	1,176,956 00	do 727,000 00 do 1,176,956 00	
t.	mo		***********	****** ***** ****	176,000 00 4,144,000 00	6,652,666 00 4,144,000 00					******	1	900,000 00	***** ******	***************************************	900,000 00	itoba 954,000 00 ]	
in 1885.		*5,599,651 22		******	5,544,866 6C 2,153,243 20	6,044,866 60 2,153,243 20	** ***********	***********	390,000 00	90,000 00		300,000 00	3,500,000 00		954,000 00	2,546,000 00	uébec 2,546,000 00 J	
	1	5,547,338 12		1	5,955,572 74	6,002,321 30	322,583 30	322,583 30	969,561 44	1	988,000 00	***************************************	377,938 00		377,938 00		Canada 2,656 00 }	
avec le ch. de fer d'Ontario et Quél					18,703,333 33 1,616,000 00	18,703,333 33 1,616,000 00	****************	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	1,085,000 00	1	1,085,000 00		531,000 00		531,000 00		tario	
	••••	*******************		***************************************	402,981 00 85,090 62	402,981 00 85,090 62	***** ***** *****				*****************	1	85,090 62		85,090 62	. 1800 8889, 880010000	nada 224,000 00)	
					921,887 00	1,354,000 00					***************************************	1	170,000 00	: *************************************	404,000 00		NBrunswick 180,000 00 }	
,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	29	1		5,000 00	970,000 00 96,000 00	3,170,000 00 341,000 00		***************************************	93,500 00		93,500 00		126,500 00 15,000 00	1	126,500 00 260,000 00	******* ******** ***********	tario	
****** ********* ******** ******* ******	1	186,000 0			186,000 00	186,000 00	154,000 00	154,000 00	110 700 00		***************************************		32,000 00 44,740 00	2**** 10* ** *****	32,000 00 18,740 00	26,000 00	VBrunswick 132,000 CO uveau-Brunswick tario	
**************************************		702,448 9	1		1,158,240 00 894,230 00	1,158,240 00 894,230 00		***************************************	113,500 09		113,500 00	******************	144,230 00		144,230 00	·***** ·***** *******	arelle-Ecosse	
****** ****** (*****) ******** ******** >*********	76	1,928,040 7		*******	1,928,040 76	1,928,040 76		***************************************	13,000 00		12 000 00	.	1,928,040 76 145,900 00	}	1,928,040 76 145,900 C0		Janada 38,400 00 }	
***************************************					584,150 00 1,282,000 00	584,150 00 1,286,500 00					13,000 00	1	179,000 00		179,000 00	****** ***** ******	N-Brnnswick 107,500 00 } Janada 96,000 00 }	
	1				2,487,010 51	2,787,010 51	537,010 51	537,010 51	3,000 00	.,		)	750,000 00 416,000 00		750 000 00 425,000 00		Ontario	
**************************************	10	245,710 796 1 7,237,639 2			1,669,000 00 233,572,677 04 7,237,639 20							3	15,142,633 33			15,142,633 33	ouveau-Brunswick	
	00	. 3,258,250 (				3,258,250 00			929,000 00	)	929,000 00	)	336,000 00 30,000 00		336,000 00 94,000 00	*********	ntarioanada	
	00	1,121,861			1,121,861 00	, -,,			400.000.00		682,000 00	••••••••••••••••••	241,276 00		241,276 00	**************************************	*************** **********************	
	08	1,424,986			1,424,986 08				1 277,277		0.11					************************	do	
	00	. 20,000			20,000 00 20,000 00 12,874,879 55	200,000 00	.,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,			5	7.44 0000 0	0	168,350 20		168,350 20	************	ntario	
	26.	2,035,541			2,035,541 26 445,500 00	2,047,338 67 445,500 00			263,000 00	50,000 00	213,000 0	0	158,212 00 182,500 00	)	158,212 00 182,500 00 94,957 50	/*************************************	do	
				)	498,000 00	498,000 00			186,000 00	0	186,000 0	0	94,957 59 312,000 0	)	312,000 0		do	
***** ********* ****** ***** ***** *****				)	19,200 00				•• ••••• •••••	0	20,000 0	1	19,200 00		276,000 0		Canada 128,000 00 Québec 148,000 00	
***************************************	00	1		3	5,255,363 33				6,000 °00 775,596 00	100,000 00	OFF FOR O	0	565,0.0 0	0	89,600 00 565,020 00		anadantario	
**	1	1 212 422		1	1			j		005 000 00		1	44,995,982 4	l l	44,995,982 4		Canada 156,800 00 )	
***************************************	1			0	20,500 00	. 215,000 00			•	1			15,000 0	i	160,000 0 79,600 0		Québec 391,122 02 } Canada 41,400 00 } Nouv Ecosse 38,200 00 }	
***************************************	1	041.000		1	1			l		1		1		l l	135,000 0		Ouveau-Brunswick 48,000 00)	
	00	3,991,457		Į.		.,,	1	18,320 00	491,000 00	1	'				504,493 0 25,60 0		Ontario 456,493 00 }	
***************************************		2,748,468		0	19,200 00	. 30,200 00			215,600 00		215,600 0	0	. 11,200 0	0	11,200 0	739 000 00	Ianitoba	
**************************************	00	600,000		0	800,000 00	800,000 00		)		65,000 00	14,100 0		69,922 0		72,000 0	************	anada.	
e par le Vermont-Central	67 EX	8 450,852		4 68,070 (	429,531 6	429,531 6		5,490 4	82,500 00	0		0		0	89,600 0 76,000 0		anadaouveau-Brunswick	
emboursé en 1880.	96 Co			0	2,580,500 0	2,580,500 00			47,500 0	0	47,500 0	0	. 575,000 0	0 0	. 575,000 0		do	
sion, 1878.	0)	728,200	•• •••••	0	728,200 0	. 1,010,000 00		,	80,000 00	0	80,000 0	0	230,000 0	0			Canada 118,400 00   NBrunswick 108,000 00	
		••		3	8,326,010 7	8,326,010 73				1	, -	00	. 196,188 0	0	196,188 0		Intario Ianada	
******** ****** ******* ******* ***** ****		FC0 000	ı	f	1	7 7 17 700 0						1	1,206,030 0 467,700 0	1	1,320,000 0 641,500 0		NBrunswick 321,500 00	
44 44 840 ······························	59	000.00	· l	3	1,353,225 3	. 1,406,953 33							197 007 6		519,919 9	101707 100000 #00000	Canada 108,800 00 ] NouvEcosse 411,119 94	
*** ** ****** ****** ******* ***** *****		000.000		o	205,000 0	1 '070'000 0		1				8	137,027 6				Sanada	
ant ligne directe de Montréal en Eur				0	40,000 0	1 304 700 0						00	1		320,000 C		Canada 224,000 00 Annuité *155,657 00	

6 At	antique du Canada	128 30	6.10	2,000,000 00	2,000,000 00	,,	1,000,000 00	1,000,000 00	1,000,000 00					Canada 134,400 00   Ontario 270,000 00		404,400 00	
7 Ca	nada-Southern	362.44	86-10	15,000,000 00 65,000,000 00	15,000,000 00	15,000,000 00		*****			19,023,600 59 51,327,333 33	19,023,600 59	5	do		147,858 65	
8 Ca	nadien du Pacifique3,452·20	† 4,556:30	80 10	65,000,000 00	05,000,000 00	05,000,000 00	******************	***************************************		00,020,000	31,321,333 33	01,521,555 55	9	Ontario 1,479,000 00 } Canada* 1,440,000 00 }		58,124,589 51	t
	Montréal à Ottawa (div. du ch. de fer Q.M. O. et O.)								******************			••••••		Québec	1,176,956 00	2,167,000 00	
	Atlantique et Nord-Ouest 30.80 Colonisation Sud-Ouest du Manitoba 211 20		76.30	1,000,000 00	180,000 00 700,000 00	176,000 00 700,000 00	******** *********	******************	*******	6,472,666 00 3,744,000 00	6,472,666 00 2,544,000 00	2,544,000 00	5	anitoba	900,000 00	*****	****************
	Rive Nord 205 90			1,000,000 00	1,000,000 00	500,000 00				5,225,000 00	1,544,866 60	1,544,866 60	5	Canada 954,000 00 Québec 2,546,000 00	2,546,000 00	954,000 00	***************************************
	Saint-Laurent et Ottawa			2,710,090 80 1,000,000 00	813,800 00	785,490 00	789,909 20	789,909 20	789,909 20	973,334 00 3,500,000 00	973,334 00 3,500,000 00	973,334 00 3,500,000 00	4	(Canada 2,656 00)		377,938 00	
	Toronto, Grey et Bruce 183.60 Ontario et Québec 211.00			2,000,000 00	2,000,000 00	2,000,000 00	••••				16,703,333 33	16,703,333 33	5	Ontario 375,282 00 }		311,930 00	*************************
	Oredit-Valley 175 30 Pacifique d'Ontario-Ouest. 26.60		**************		402,931 00	402,981 00			************				*****	Ontario		531,000 00	*************
	ap-Breton	61 00	90.00	950,000 00	950,000 00	751,887 00			***************************************	500,000 00				Canada 224,000 00 ]		85,090 62 404,000 00	
	araquette arillon et Grenville	13 00		200,000 00	100,000 00	100,000 00		******						NBrunswick 180,000 00)		404,000 00	
12 0	ntario Cential	104.00	5.00	450,000 00 2,000,000 00	450,000 00 81,000 00	450,000 00 81,000 00	300,000 00	300,000 00	300,000 00	2,200,000 00 1,000,000 00	2,200,000 00	***** ******** ******	6	Ontario	***************************************	126,500 00	********
24 7	ouveau-Brunswick Certralmbranchement de Chatham	9 00		2,000,000 00								*********		NBrunswick 132,000 CO Nouveau-Brunswick		260,000 00 32,000 00	31111 41 11 1110
1 - 10	mbranchement de Chathain obourg, Peterboro' et Marmora ie de chemin de fer et des houillères de Cumberland.	28·00 32·00		1,000,000 00	750,000 00	750,000 00	600,000 00	600,000 00	600,000 00	500,000 00 600,000 00	400,000 00	400,000 00	8	Ontario	26,000 00	18,740 00 144,230 00	
17 P	rolongement-Est	80.00					,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,							Canada 1,284,495 76 NouvEcosse 643,545 00		1,928,040 76	
18 E	lgin, Petitcodiac et Havelock	26 50		200,000 00	165,250 00	165,250 00		***************************************	******************	260,000 00	260,000 00	260,000 00	>	Canada 38,400 00 N - Brnnswick 107,500 00		<b>145,900</b> CO	
3	rié et Huron	73-12	***************************************	110,000 00	110,000 00	105,500 00				740,000 00.	740,000 00	740,000 00	6	Canada 96,000 00   Ontario 83,000 00		179,000 00	****
20 E	squimalt et Nanaïmo	78.00 82.50		3,000,000 00 445,000 00	1,500,000 00 445,000 00	1,200,000 00 425,000 00				825,060 00	825,000 00	825,000 00	*****	Canada		750 000 00 425,000 00	
22 G	Ruffalo et lac Huron 162.00	2,598.42		102,200,000 00	98,100,688 57	98,070,618 57	87,278,795 15	87,277,791 24 2,555,657 00	87,277,791 24 2,555,657 00	***************************************	33,081,633 90 3,715,982 20	33,081,633 90 3,715,982 20	4 & 6	Canada	15,142,633 33		
www.typinicia.in	Baie Georgienne et lec Erié				483,250 00 250,000 00	483,250 00 250,000 00			*****		1,510,000 00 839,986 67	1,510,000 00 839,986 67		OntarioCanada		336,000 00 94,000 00	******
App Landon SECO	Grand-Occidental. 539-53 London et Port-Stanley			***** *********************************	441,550 00	441,550 00			***************************************		18,197,926 66 680,311 00	18,197,926 66 680,311 00		Obitation		******	
on the state of	Wellington, Grey et Bruce	**********			221,200 00 22,210 00	221,200 00 22,210 00		***************************************			868,213 33 912,646 00	868,213 33 912,646 00		Ontario.	***************************************	241,276 00 178,630 08	***** **** ****
tvantama	Brantford, Norfolk et Port-Burwell 34.74 Union Jacques-Oartier				30,000 00 200,000 00	30,000 00 <b>20,000</b> 00			******************				100000 1000	(**************************************			
and the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of the same of th	Midland	*************			4,544,311 84	4,544,311 84			*****************		8,017,346 66 1,400,626 67	8,017,346 66 1,400,626 67		Ontariodo		168,350 20 158,212 00	
/	Grande Jonction			,	***************************************									do		182,500 00 94,957 59	
	Victoria (Lindsay à Haliburton)		10,000		*****************	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	************************							do		312,000 00	
23 0	Frand-Est	6.12		6,000,000 00	1,150,000 00		:							Canada 128,000 00		276,000 00	1
24	Frand-Nord	7·84 173 90		1,000,000 00	178,000 00 1,000,000 00	160,000 00 897,400 00	827,333 33	827,333 33	827,333 33	2,190,014 00	2,190,014 00	2,190,014 (0	6	Québec 148,000 00 Uanada		89,600 00 565,020 00	
25 E 26 I	Hamilton et Nord-Ouestntercolonial.	880.00												Untario		44,995,982 42	
	nternational	81.66	1	1,500,000 0C 9,000,000 00	1,111,050 00 55,000 00	1,111,050 00 5,500 00				866,666 00 3,375,000 00	1	848,261 87		Canada 156,800 00 Québec 391,122 02	}	547,922 02 160,000 00	1 1
	loggins	3.00	1	350,000 00	350,000 00	249,000 00				175,000 00	1		i	Canada 41,400 00   Nouv Ecosse 38,200 00	)}	79,600 00	1
30 ]	Kent-Northern	27.00	1		. 80,000 00						.,			Nouveau-Brunswick 48,000 00	) ]	135,000 00	1
31	Kingston et Pembroke Colonisation et Cie de ch. de fer du lac Témiscamingu	112.50 e 6 00		5,000,000 00	1	4,408,800 00 12,500 00			,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	2,160,000 00	572,000 00	572,000 00	6	Canada 456,493 00	)	25,6 0 00	i
33 []	L'Assomption	3.00		12,000,000 00	19,000 00	8,000 00 4,787,500 00	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	1,034,100 00	1,034,100 00		2,795,900 00	2,795,960 00	5 & 6	do	••••	11,200 00	)
35	Manitoba et Nord-Ouest Vallée du Massawippi	31.00		800,000 00 750,000 00	335,000 00	335,000 00 750,000 00				400 000 00	400,000 00	400,000 00	) 6	Canada.	****	72.000 00	
37	Montréal et Sorel	23.60		750,000 00		44,500 CO					207,441 21			Canada	••••	89,600 00	
38 39	Napanee, Tamworth et Québec	415.50		3,500,000 00	3,500,000 00	3,500,000 00 1,178,000 00			610,000 00	2,916,000 00 170,000 00	2,616,000 00	2,916,000 60	)   5	Nouveau-Brunswickdo	************	76,000 0	)
	Nouveau-Brunswick et Canada. 127.00 Saint-Jean et Maine 22.00	, ,		0.080,000,00	2,654,153 44	2,654,153 44 318,200 00				. 243,833 33	216,664 00	216,664 60	)   5	do	2000 TOO TOO TOO TOO TOO TOO TOO TOO TOO	880,000 0	300,000 00
40	Frédéricion	36.00	1	950,000 00		212,850 00	1	1	.,	200,000 00				Canada 118,400 0 NBrunswick 108,000 0	0 }	226,400 0	1
41	Chemin de fer du Nord du Canada 208 00	319-37	7	425,600 00	425,000 00	425,000 00 23,090 00	730,000 00	1 '	,				1	Ontario Canada		196,188 0 1,320,000 0	
i	Nord et Ouest du Nouveau-Brunswick 111.37		1	1,000,000 00	1 '	500,000 00	1		1	1			i	Canada 320,000 0 NBrunswick 321,500 0	0)	1	l .
43	Cie des houillères, ch. de fer et de navigation du NC	109.50		730,000 00	730,000 00	676,272 00				. 781,100 00	1	676,953 33	3 6	Canada 108,800 0	0)		
	Central, Nouvelle-Écosse		1	050 000 00		270,000 00	1			1 ' '	1		1	\ NouvEcosse 411,119 9		519,919 9	
46	Nosbonsing et Nipissingue Ottawa et Vallée de la Gatineau		3.00	1,000,000 00	874,500 00	40,000 00								Canada 224,000 0	01	320,000 0	0
47	Oxford et New-Glasgow		t	[ ]	1	250,000 00 30,000 00	1	••• •••••••••••••••••••••••••••••••••••		1	1			Annuité *155,657 0 Canada 272,000 0	01		
	Pontiac et Jonction du Pacifique								1					Québec 510,000 0	0 }	. 782,000 0 . 3,741,780 8	1
50	He du Prince-EdouardQu'Appelle, Lac-Long et Saskatchewan	23 00			201,000 00	1							1	Canada 775 095 0	0]	•	
	Québec et Lac Saint-Jean	177.00				1				3,500,000 00		1	1	Québec 1,445,000 0 (Canada 211,200 0	0 }		
	Québec-Central		_		3,039,930 00	3,039,930 00		1	ļ	1	0 2,702,160 00	2,702,160 0	0   1	Québec 681,250 0	0 }	892,450 0	0
53 54	Stanstead, Shefford et Chambly	) 260.00	0	4,800,000 0	1 '000'000					2,000,000 00				Québecdo		1 207,500 0	
	Montréal, Portland et Boston	3			600,000 00	600,000 00					378,000 00	378,000 0	0 0	do	433.900.0	380,000 0	0
56	Pont de Saint-Jean et prolongement du chemin de fe Saint-Laurent, Basses Laurentides et Saguenay	. 20.0	0	1,000,000 0	0 500,000 00	50,000 00		,						Nouveau-Brunswick		217,600 0	0
57 58	Saint-Martin et Upham Témiscouata		ı	700,000,0	1 '	,	,	1		1	1			Canada 486,000 C Québec 231,000 C	0 ] [""""		!
59	Mille-Iles	3.1	5	250,000 0	0 60,000 00	60,000 00			1					Québec			_
60	Waterloo et Mageg	J		1,000,000 0	0 640,000 00	64,000 00				1 487 044 0				do		. 228,000 0	ο
61 62	Comtés de l'Ouest	116.0	00			489,100 00	1,073,100 0	0 1,068,136 0	0 1,068,136 0		0 974,794 0 0 1,162,808 0			10			
63	Embranchement de Windsor 32 00 Montagne de Bois et Qu'Appelle		17•0											Manitoba		256 000 0	
64	Winnipeg et Baie-d'Hudson		_		_	-				_		_	_	_	21,029,489 3		_
	<u>.</u>	12:332:3			244,521,724 88		·	96,792,926 7	7 96,792,926 7	1	204,074,219 4	1  194 801,553 4	•			100,040,442	300,000 00
<b></b>	+	Y compris 3.2	0 milles. Jo	nction de Toronte	a l'Avenue Str	achan.								* \$14.000 par année pour	io ans.		

0,500 00		Canada 102,400 00]					~····	<b>5</b> ,000 00		5,000 00			115,500 00	90,500 00			75,438 70		3
		NBrunswick 79,000 00 } Canada 134,400 00 }		181,400 00	************	119,480 00		***************************************	*******				431,400 00	285,480 00					4 5
3,600 59		Ontario 270,000 00 }		404,400 00 147,858 65	*************	362,864 00 147,858 65		20,000 00 322,500 00		322,500 00		•	3,424,400 00	3,362,864 00		······ .			6
7,333 33	5 {	Canads 56,645,589 51 } Ontario 1,479,000 00 }	********	58,124,589 51		58,124,589 51		407,500 00	42,500 00	450,000 00			34,493,959 24 174,901,922 84	34,493,959 24 174,901,922 84	*************	1	27,463 651 <b>5</b> 1		7
	}	Canada* 1,440,000 00 } Québec 727,000 00 }	1,176,956 00	0 167 000 00			0.404.000.00	·	·	706 644 69							74,901,922 84		8
* ***********	[	do 1,176,956 00		2,167,000 00	*************	3,343,956 00	2,434,000 00	25,000 00	***************************************	796,644 62	*******	********	5,802,956 00	4,140,600 62		**********	7,500,000 00	Payé par le gouvernement fédéral au gouver- nement de Québec, 5 pour 100 par année sur ce	ł
4,000 00	5 y	fanitoba	900,000 00	······································	***************	900,000 00	**********************			***************************************			6,652,666 00 4,144,000 00	176,000 00 4,144,000 00				montant.	1
4,866 60	5 {	Canada 954,000 00   Québec 2,546,000 00	2,546,000 00	954,000 00		3,500,000 00	***** ***** *** ******						6,044,866 60	5,544,866 6C			*5,599,651 22	Le 30 juin 1885.	1
'3,334 00	4	Canada 2,656 00 ]	*****	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,			300,000 00		90,000 00	390,000 00			2,153,243 20	2,153,243 20	••••••		*******		
0,000 00	5	Ontario 375,282 00 }	,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	377,938 00	********	377,938 00	*******	988,000 00	***************************************	969,561 44	322,583 30	322,583 30	6,002,321 30	5,955,572 74			5,547,338 12		
		Ontario		531,000 00	************	531,000 00	***********************	1,085,000 00		1,085,000 00	······································	*************	18,703,333 33 1,616,000 00	18,703,333 33 1,616,000 00	*********		*****	Fusionné avec le ch. de fer d'Ontario et Québec	
***** ********		Canada	. 1965 - 4410 : 4444-4444	85,090 62	**********	85,090 62	***** ******* *****		***************************************		,,,,,,,,,	***************************************	402,981 00 85,090 62	402,981 00 85,090 62	*********		*********	······································	
• •••	. 6	Canada 224,000 00 } NBrunswick 180,000 00 }	***************************************	404,000 00	********	170,000 00		***************************************					1,354,000 00	931,887 00					10
	6	Ontario.	**********	126,500 00	*********	126,500 00	***************************************	93,500 00		93,500 00	***************************************		100,000 00 3,170,000 00	100,000 00 970,000 00	5,000 00	••••	1,485,976 29	***************************************	. 11
** . *		Canada 128,000 00 \ NBrunswick 132,000 00 \		260,000 00		15,000 00	*******	******************					341,000 00	96,000 00				***************************************	12
00,000 00		Nouveau-Brunswick	26,000 00	32,000 00 18,740 00		32,000 00 44,740 00		113,500 00		113,500 00	154,000 00	154,000 00	186,000 00 1,158,240 00	186,000 00 1,158,240 00			186,000 00	100000000 10000000 10000000 10000000 1000000	- 14
*************		Nouvelle-Ecosse		144,230 00	********	144,230 00	***************************************						894,230 00	891,230 00	***************************************		702,448 99		15
************	****	NouvEcosse 643,545 00 5		1,928,040 76		1,928,040 76	***************************************	***************************************	********				1,928,040 76	1,928,040 76	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		1,928,040 76	**** **********************************	. 17
60,000 00		{ Canada 38,400 00 } { N - Brnnswick 107,500 00 }	***************	145,900 00	*******	145,900 00	***** ***** ********	13,000 00		13,000 00			581,150 00	584,150 00					. 18
40,000 00	6	{ Canada 96,000 00 } Ontario 83,000 00 }	******************	179,000 00		179,000 00	1	257,500 00		257,500 00			1,286,500 00	1,282,000 00	5,890 35		1,287,890 35		19
125,000 00		Canada Nouveau-Brunswick		750 000 00 425,000 00		750,000 00 416,000 00				3,000 00	537,010 51	537,010 51	2,787,010 51 1,698,000 00	2,487,010 51 1,669,000 00			2,487,010 51		20
181,633 90 1 115,982 20 1		Canada	15,142,633 33			15,142,633 33		966,000 00		966,000 00			233,602,747 04 7,237,639 20	233,572,677 04 7,237,639 20			245,710 796 10 7,237,639 20		21 22
\$10,000 00  . \$39,986 67		Ontario	******************	336,000 00 94,000 00		336,000 00 30,000 00		929,000 00		1 T 00 1 00			3,258,250 00	3,258,250 00 1,137,910 67			3,258,250 00 1,137,910 67		
197,926 66 5 580,311 00	5, 5½ & 6	······································		*****						,			18,197,926 66	18,197,926 66 1,121,861 00		1			
368,213 33		Ontario.	***************************************	241,276 00 178,630 08		. 241,276 00		. 682,000 00 311,500 00	**** *********	. 682,000 00			2,012,689 33	2,012,689 33			1,121,861 00 2,012,689 33		!
	*****	do				178,630 08	120000000000000000000000000000000000000	511,500 00	***************************************	511,000 00			1,424,986 08 30,000 00	1,424,986 08 30,000 00			1,424,986 08 30,000 00		
)17,346 €6		Ontario	************	168,350 20		168,350 20		144,870 85		144,870 85			200,000 00	20,000 00 12,874,879 55			20,000 00 12,874,879 55		
100,626 67	*****	dodo	~**** ****** *******	158,212 00 182,500 00		158,212 00 182,500 00		010,000.00		476,702 £9 263,000 00		1		2,035,541 26 445,500 00			2,035,541 26		
**** ***** *****		do		94,957 <b>5</b> 9 312,000 00		94,957 59		222,094 93 186,000 00		. 222,094 93 . 186,000 00			011,000	317,052 52 498,000 00			*************		
		***************************************				• • • • • • • • • • • • • • • • • • • •							•	···· ······					l
1005 \$64444 9004		Canada 128,000 00   Québec 148,000 00		276,000 00 89,600 00	1	19,200 00 25,088 00	ı	6,000 00	4	6,000 '00			1,446,000 00	19,200 00	1	• •	160,000 00		23
190,014 (0	6	Ontario.		565,020 00 44,995,982 42		. 565,0.0 00		077 700 00		775,596 00			5,357,963 33	5,255,363 33					··· 24
848,261 87	7	Canada 156,800 00)	************************	547,922 02	1	44,995,982 42	1		225,000 00	225,000 00		•5000000 -110000	2,500,000 12	44,995,982 42 2,719,433 89	i		44,995,982 42 1,313,433 89		26
***, ******	.44444	Québec 391,122 02 } (Canada 41,400 00 )	***************************************	160,000 00	!	15,000 00	1			•			. 215,000 00	20,500 00	1			***************************************	27
**********		Nouv Ecosse 38,200 00 } Nouveau-Brunswick		79,600 00	1					•			429,600 00	249,000 00	)				29
572,000 00		{ Canada 48,000 00 } { Ontario 456,493 00 }		135,000 00	1	135,000 00	ł	401.000.00		403,000,00	18,320 0	0 18,320 00		135,000 00	1 -	0	241,000 00		30
		Canada	150000 100007 20000	25,6(0 00	i	. 504,493 00 . 14,400 00	. 1	491,000 00		491,000 00	10,520 0	10,520 00	6,085,813 00	5,994,613 00 26,900 00	1		3,991,457 00	***************************************	31
795,900 00		Manitoba	739,000 00	11,200 00	1	11,200 00 7.9,000 00		215,600 00	0	0.12.000.00			30,200 00	19,200 00 9,572,100 00	)		2,748,468 88		33
400,000 00 730,000 00	6	Canada.	*************	72,000 00		69,922 00		14,100 00	65,000 00			- 1		800,000 00 1,549,922 00	)		800,000 00 1,320,000 00	.41 *** ******** ******** **************	··· 24 ··· 35
207,441 21	Q	Canada		89,600 0		89,600 00		00 500 0		82,500 00	5,490 4	5 400 45					450,852 67	. Exploite par le vermont-Central	27
916,000 60 170,000 00	5	Nouveau-Brunswickdo		76,000 0	0	76,000-00	)	23,000 0	)	23,000 00			6,515,000 00	429,531 6 6,515,000 00	285,000 0		3,765,833 96		38
216,664 00	5	do			0   300,000 00		)		60,000 00	60,000 00	)		4,110,817 44	2,580,500 00 4,110,817 4	4		3,546,000 00 2,698,589 00	Coût aux porteurs d'obligations lors de la fo	or-
100,000 00	6	{ Canada 118,400 00 }		230,000 0	1	107010	1	. 80,000 0	0	80,000 00	)	••• ••• ••• •••••	100.050.00	728,200 00 400,790 00	1		728,200 03	l .	
,342,842 73	5 & 6	Ontario		196,188 0	0	196,188 00	1	241,980 0	0 390,000 0	0 631,980 00			0.000.010.70	8,326,010 7	1				40
***** *****		Canada 320,000 00     NBrunswick 321,500 00		1,320,000 0 641,500 0	i	1,206,030 00	0						1,343,000 00	1,229,030 0	0	•••	560,000 00		
676,953 33	6			• 041,000 0		467,700 00	}						1 406 052 22	967,700 0 1,353,225 3	1		993,665 59		42
*******		Canada 108,800 00 NouvEcosse 411,119 94		. 519,919 9	4	137,027 6	1				290,000 0	1	1	697,027 6	1				44
***************************************		Canada		320,000 0	0								250,000 00 1,194,500 00	205,000 0		!	206,000 00	100000000000000000000000000000000000000	45
***************		{ Canada 224,000 00 } { Annuité *155,657 00 }		070 077 0	i	125,000 0	0						629,657 00	375,000 0	1			Ci-devant ligne directe de Montréal en Europe	e 46
***** *****	******	Canada 272,000 00   Québec 510,000 00		782,000 0	1	510.410.4		101,000 0	0				1 100 000 00	543,416 4		8 6	921,261 95	-	
** ******** *****		Canada		3,741,780 8	1	3,741,780 8				}		••	3,741,780 89	3,741,780 8	9	1	3,741,780 00		49
728,000 00	5	Canada 775 095 00 } Québec 1,445,000 00	***************************************	2,220,095 0	0	1,403,308 0			450 000 0	0 335,842 0		••   ••••••	,	201,000 0 2,687,150 0	1		2,687,150 00		1
,702,160 00	"	Canada 211,200 00 )		909 450 0				102 000 0	'	1		***		1	1		6,526,340 00		51
** '****** *****		Québec 681,250 00 J				741,592 0		103,000 0		, ,			6,737,540 00	6,586,682 0			6,526,340 00	Exploité par le Vermont-Central	52 53
,000,000 00 901,000 00	6	Québec		444,000 0 197,582 0		315,891 8 197,582 0		05 000 0	528,000 0	0 528,000 0		••• •••	4,984,500 00 2,110,182 00	4,856,391 8 2,110,182 0				*** ***********************************	54
378,000 00 72,500 00	6	do		380,000 0				51,000 0		1 00'000			1,409,000 00	1,264,280 0 83,327 1	0			•	
** ********		Nouveau-Brunswick		217,600 0		64,430 0				***************		*** ***********************************	717,600 00	114,430 0	0		104 900 00		55 56
****** ******		Canada 486,000 00 Québec 231,000 00	}   ''''	717 000 0	!	145,665 0		25,000 0	0			***************************************	00 000 00	160,665 0 12,500 0	1	1	. 194,800 00		57
** *********		Québec						10,000,0	0	10,000 0	0		70,000 00	70,000 0	0	1	72,411 00		59
***************************************		do		228,000 0	00	43,842 5	0		85,000 0	0 38,500 0	0		953,000 00	207,000 0 146,342 5	0				60
974,794 00 ,162,808 00	4 & 6	Canada		7 000 074		729,100 0 1,089,674 0	0	150,000 0				***************************************	0 474 004 00	2,454,694 0	0		3,911,170 58	3	62
**************										*** ***********************************		*** ** ** ***	1	20,100 0				Capital compris dans le ch. de fer Intercolonial	
		Manitoba	·	256,000		256,000 0	0	1 '	1	1			916,000 00	536,000 0				***************************************	64
1 801,553 41			21,029,489 3	3 136,026,442 6	300,000 0	0 150,703,659 3	5 2,757,000 0	0 9,958,665 7	8 2,200,500 0	0 12,812,836 4	3 1,327,404 2	1,327,404 2	4 718,998,373 06	683,773,191 2	3				
		* \$14.000 par année pour 15	ans.											-			<del>-</del>	•	<del></del>

ETATS SOMMAIRES.

51 Victoria.

A. 1888

N° 2.—Particularités de construction, etc.,

								-
		L	ongueur	de la ligi	ne.	s de	Poids pa	ar verge.
Numéro.	Nom du chemin de fer.	Complétée (Lisses posées.)	En voie de cons- truction.	Lisses de fer.	Lisses d'acier.	Longueur des voies service.	Lisses de fer.	Lisses d'acier.
	Albert	52.00 27.00 3.50 26.00 128.30 362.44	17:00 73:00 6:00 6:10 76:30	52·00 	27 ·00 3 ·50 26 ·00 128 ·30 313 ·15	2·25 1·00 5·00 15·00 119·66	Lbs. 56	Lbs. 56 50 56 56 56 60 & 65
10 11	Rive-Nord	4556·20 61·00 13·00	90.00 7.00	13:00	4490·20 61·00	3·25	56 & 57 <del>1</del>	اير. 50 اير.
13 14 15	Ontario-Uentral	9·00 28·00	5.00	28.00	9:00	11.00	56	42 & 56 56½ & 60
17 18 19 20 21	lères de Cumberland	32.00 80.00 26.50 73.12 78.00 82.50		12.50	32.00 80.00 14.00 73.12 78.00 82.50	7.00 3.75 1.00 4.25 1.75 2.00	60	56 56 50 54 & 56 59 & 54 50
22	Grand-Trone	2598*42		252·17	2346•25	494-25	40 to 68	56, 65 &c: 66
24 25	J. de Madoc à Bridgewater 8:50 / Great-Rastern. Great-Northern. Hamilton et Nord-Ouest	6 ·12 7 · 84 173 · 90 880 · 00		35.25	6·12 7·84 138·65 880·60	21.06 123.30	56	56 56 56, 57½,
27	International	81.66			81.66	3.20		67 [*] 56
	A reporter	0400+60	900.80	F60.01	8982.29	1000.17		

our l'exercice termine le juin 1887.													
rzes par		teurs.	passa	ore de agesà eau.	ponts au-dessus	ats au-dessus 3 rails.	crossements de fer.	nctions avec mins de fer.	nctions avec	m des courbes.	la rampe au	70ie.	
Nombre de traverses par mille.	Attaches des lisses.	Nombre d'élévateurs	Gardés.	és.	Nombre de por de la voie.	Hauteur des ponts au-dessus du niveau des rails.	Nombre de cre	Nombro de jonctions	Nombre de jonchons des embrauchements.		Maximum de mille.	Largeur de la voie.	Numero.
2,240 2,640 3,000 2,800	do		4 2	93 11 19 86 359	3 10	19	5	1 1 4	1	637 400 955 2865 913	67 90 60 40	1 8 1 2 4 8 1 2 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 2 1 4 8 1 1 4 8 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	1234567
<b>2,64</b> 0	Cornières et éclisses		5 18	1795	44	20 to 22·10	24	30	21	500	116	4.82	8
2,640 2,200 2,640 2,500 2,500 2,640 2,640 2,816 2,992 2,464	Echses, cornières et oc	oul	1 1	5 10 13 60 19 108	9	20		1	3	1910 950 966 955 273 900 955 717 661 573	60 100 105 66 52 80 79½ 80 52 80 79	5 · 6 4 · 8 4 · 8 4 · 8 4 · 8	11 12 13 14 15 16 17 18
2,640			10 1	57 208	1 200	5   15·6 to 28	•4	54 €	63	2 1100	105.6	0 4.8	3 <u>3</u> 22
2,64 2,64 2,64	0 do	•••••	1	2 14		8 16 to 19	- 1	6	1	1 1072	3   52·8 3   74	30 4	8½ 23 8½ 24 8½ 25 8½ 26
2,64 2,26	GO BICHISSES		1 - 1		27	18 to 48		3	$\frac{19}{2}   \frac{1}{151}  $	1140		- 4.	81 .7
	8b-2				_	10							

51 Victoria.

arcane a							ARTICUL	151-701 T TO
		Lo	ngueur d	e la ligne	· .	de ser-	Poids par	r verge.
Numéro.	Nom du chemin de fer.	Complétée (Lisses posées.)	En voie de construction.	Lisses de fer.	Lisses d'acier.	Longueur des voies vice,	Lisses de fer.	Lisses d'acier.
	Report	9490 50	366.50	508.21	8982 · 29	1226 · 17		••••••
29 30 31 32	Irondale, Bancroft et Ottawa	10.00 3.00 27.00 112.50 3.50 6.00	50 00 9.00	27·00 9·50	10.00 3.00 103.00 3.50 6.00	1:00 18:00 :166	50 to 84	56 56 56 56
34 35 36 37 38	fer du Lac Témiscamingue.  Manitoba et Nord-Ouest	207 · 49 34 · 00 41 · 67 23 · 60 28 · 50		2.00	207 49 32.00 44 67 23.60 28.50	13·24 1·00 3·33 2·00 2·00	56	56 50 56 60 56
	N-Brunswick et Canada .127.00   Saint-Jean et Maine 92.00   Frédéricton 22.50	415 •50	•••••	53.30	362 • 20	30 50	52 et 56	52 et 56
	NBrunswick et Ile du PrEdouard. Du Nord du Canada208 02	36·00 319·37	•••••••	31.04	36 00 288·33	1.50 68.07	56 of 59	56 56 et 58
43	Du Nord et Jonction du Pac.111-37 5 Nord et Quest du Nouv-Brunswick Cie de houille et de navigat. du NO. Central de la Nouvelle-Ecosse	115 ·00 109 · 50	75.00	31 04	115·00 109·50	5·00 2·50		56½ à 61 28
45 46	Nosbonsing et Nipissingue Ottawa et Vallée de la Gatineau	5.50	3.00	*** *******	5.50	1.00		56
48 49	Oxford et New-Glasgow	61·00 210·60	76 00 24 00	148 16	61·00 62·44	2·00 15·31	40	56 50 et 52
<b>5</b> 1 <b>5</b> 2 <b>5</b> 3	chewan Québec et Lac Saint-Jean Québec-Central Stanstead, Shefford et Chambly Sud-Est 152.00	23.00 177.00 159.00 43.00	40 00	81·00 33 50	23 00 177 00 78 00 9 50	8*00 10:00 5:50	60	56 56 60
-55	Montréal, Portland et Boston	260.00		129 -50	130 -50	29.00	40, 56, 60	57 et 60
	fer de Saint-Jean	1.75			1.75			
57 58	et Saguenay. Saint-Martin et Upham Témiscouata	20 00 29·12 81·00	************	29 12	20 00 81 00	3.00	56, 60, 70	56
-60	Mille-Iles	3·15 49 10	*******	10.10	3 15	·61 2·50	.,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	56 56
61 61	Comtés de l Ouest	67 00		67.00	70.00	4.00	56	
63	Montagne de bois et Qu'Appelle Winnipeg et Baie-d'Hudson	.1	17.00		40.00			56
		12332 -30	660.50	1175-43	11156 92	1462.01		

de construction, etc.—Fin.

51 Victoria

Nombre de traverses par mille.	Attaches	s de lisses,	etc.	d'elevateurs.	ombroasse niv	lés.	Nombre de ponts au-dessus de la voie.	Hanteur des poots au-dessus du niveau des rails.	Nombre de croisements avec	Nombre de jonctions avec	d'autres chemins de ler.	des embranchements.	rimum des cou	Maximum de la rampe su mille.	Largeur de la voie.	Nombre.	
2,640 2,600 2,432 2,540 2,500		niesetang		18 1	93	5437 8 4 54 7	311	16 to 21½	114		1 2 3 1	1	955	60 06 60 79 20	4·8 4·8 4·8 4·8 4·8	130 133 133	) l 2
2,700 2,600 2,640 2,600 3,000	Eclisses do do	s et éclisse		4		130 20 12 51 24	1	19 17·5		1	1 2 2	1	955 955 2292 882	105·60 -76 -53 -52 -88	4.8 4.8 4.8 4.8	1 2	
2,640	Eclisses	*********				158	3	18		1	5	5	540	85		31/3	
2,400	do				••••	26	10		1	-	1	••••	1000	66 74	1	83 4	
2,640	1	es et éclisse	s	3	5	360 25	19	***************************************	. (	1	13	1	818 955	80		8월 4 8월 4	
2,640 2,112	do Eclisses	do	·····		4	49					î		1433	52		0 4	
2,600	Eclisses	 !:			****	1				ï.	····		637	132	4	83	45
2000						<b></b>			•••	••••				.,	• •		46 47
2,640 2,640	Cornièr do	es et écliss do	es			956	2	171	-		1		1433 396	52·8 90	0 4.	84	
- 90 100 000	do	do	*****			4					1		1146	53	4	81	50
2,640 2,640	Eclisses	,,,,,,,,,,,,,,,,	• ••••••			24				ï	1 5	1	716 882	132 76	4	6 <del>1</del> 81	52
2,400		*******		-		42			•••	3	4			60	4	8	53
3,000	do				1	229	) 1	20.6		7	11	5	637	.80	4	:8 <u>}</u>	54
-,2000000			• • • • • • • •		1	;	3		.		2	<b></b> .		ļ		83	ĺ
2,600 2,240	Eclisse	S .,				2	2			••••	1 2		717 717 819	80 129 79	5 4 4	81 81 81	56 57 58
3,00	Corniè	res et éclis	ses	.			8			••••			660	84.	4.4	.84	50
2,40	,	S	٠٠.٠٠٠			1	1 .	1 24		1	2	ļ	574	75	. 5	83	1
2,60	0 de	*******	•• ••••				•••   ••••			••••			600	84	.,	81	•
2,64	0 do	*********	•• •••••	- -		. 6	9	1 32		••••	1		693	75	0 4	8	62
2,64	O Ecliss	, RA				.]	::i::									8	
,a, 0 £	o Iniciasi	~~ ***********		-	5 204	770	1 34	_	1	145	218	4 1 1			1	1:	
			***	-	5 204	1	34	*  ·····	}	-20	1".5	(,,,,	1		-	and the	

:31

N° 3.—Particularités du matériel roulant,

2			CUDARI						=
	Nom du chemin de fer.	<b>Longu</b> eur d	e la voie	Nombre de loco-		Nombre de wagons dortoirs.		Nombre de wagons palais.	
Numero.			En voie de cons- truc- tion.	En pro- priété,	Louées.	En pro- priété.	Loués.	in pro- priété.	l rones.
1 2 3 4 5 6 7 8	Albert du Sud   Baie des Chaleurs   Clie de navigation de la Baie de Quinté   Clie de navigation de la Baie de Quinté   Bouctouche et Moncton   Atlantique du Canada   Sud du Canada   Canadien du Pacifique   3,452-20   Atlantique et Nord-Ouest   30 80   Colonisation du S-O. du Manitoba   211-20   Rive Nord   205-90   Saint-Laurent et Ottawa   56-50   Toronto, Grey et Bruce   193-60   Ontario et Québec   211-00   Credit-Valley   175-30   Pacifique d'Ontario-Ouest   26-60	52·00 27·00 3·50 26·00 128·30 362·44	17.00 73.00 6.00 6.10 86.10 76.30	2 2 1 8 126	1	•••••	8		100
1: 1: 1: 1: 1: 1: 2: 2:	Caraquette   Carillon et Grenville     Carillon et Grenville   Carillon et Grenville     Caraquette   Carillon et Grenville     Contario Uentral   Carillon     Central du Nouveau-Brunswick     Embranchement de Chatham     Cobourg, Peterboro' et Marmora     Cie de chemin de fer et des houill de Cumberland     Prolongement Est   Elgin, Petitcodiac et Havelock     Erié et Huron   Carillon     Esquimault et Nanaimo     Grand-Southern   S94 25     Buffalo et lac Huron   162 00     Baie Georgienne et lac Erié   171 50     Montréal ét Jonction de Champlain   62 25     Great-Western   539 53     London et Port-Stanley   23 66	80.00	5.00	2 3 10 2 3 5 9 2 2 5 4 5					
	Wellington, Grey et Bruce.   168°35	880.00	50.0	3 0 1	1	12		100000 100000 100000 100000 100000	****
	29 Kent-Northern 30 Kingston 31 Cis de colonis. et de ch. de fer du lac Temiskaming 32 L'Assomption  A reporter  * Y sompris 3:20 milles dennis la jonction de	112.50 6.00 3.50 9,479.08	425.50			69	8		

* Y compris 3.20 milles depuis la jonction de Toronto jusqu'à l'avenue Strachau. 22

pour l'année terminée le 30 juin 1887.

Nombre de voi- tures de 1re classe.		z.	pour les immig.	Nombre de wagons à bagage, malle-	poste et messa- geries.	Nombre de wagons à bestiaux et à	Iret	Nombre de wagons	District Control	Nombre de wagons à bascule.			Observations.
En pro- priété.	Louées.	En pro- priété.	Louées.	Ba pro- priété.	Louées.	En pro- priété.	Lonées.	En pro- priété.	Louées.	En pro- priété.	Louées.	Numero	
3  1  5 38	4	1 21	2	3 30	2	10  12 2724		20 		75		1 2 3 4 5 6	2
111	9	97	12	87	13	4721	375	3000	91	360	-		8 Autres wagons, 327 possédés et 18 loués. Le matériel roulant sous l'en- tête "loués," est en dépôt spécial
1 3 3  1 3 1 6 2 9 4		1	1	41 3	3 1	24		. 10		110	0		9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21
32	в	21	12	1	77	1349	6	450	9		•••·		22
••		1	82		2 4	15	1 25		42 28 3 14 84 6	20	733		. 23 . 24 . 25 . 16 . 16 . 27 . 28 . 29 . 30 . 31 . 31

Documents de la Session (No. 8B.)

Nº 3.—Particularités du

A. 1888

		-69	,	1 0	2	( c.	
Longueur	de la voie	Nombre de loco-	motives.	Nombre de wagons dortoirs		Nombre de wagone	palais.
Terminée	la		Louées.	En pro-	Loués.	En pro-	Lonés.
.,	425.50	1366	89	69	8		
44.67 23.60 28.50 415.00 - 36.00 493.29 115.00 109.50 - 5.50 - 5.50	75·00 3·00 76·00 24·00	2 45 3 52 6 7 1 4 21 9 6					110 110 110 110 110 110 110 110 110 110
20·00 29·12 81·00 3·15 49·10 67·00 116·00	17.00	30 1 2 1 4 10	1	60		2	
	9,479·08 207·49 34·00 44·67 23·60 28·50 415·00 493·29 115·00 210·60 23·00 177·00 165·00 43·00 260·00 1 1·75 20·00 3·15 49·10 67·00 116·00	Terminée. de construction.  9,479.08 425.50 207.49 34.00 44.67 23.60 28.50 415.00 493.29 115.00 109.50 75.00 61.00 24.00 210.60 23.00 177.00 159.00 43.00 260.00 177.00 159.00 43.00 260.00 177.00 169.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210.00 210	Terminée. En voie de construction. El El El El El El El El El El El El El	Terminée de constitue.  9,479 08 425 50 1366 29  207 49 6 6	Terminée. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de construction. En voie de	Terminée de construction.	Terminée.   En voie de constitue   1

m	atér	iel	rou	lar	ıţ								-			
	Nombre de voitures de 1ère classe.		Nomb de voit. de	les émigrants.	Nombre de wagons	à bagage,malle- poste, et messa-	gerie.	Nombre de wagons à bestiaux et à	5011	Nomb. de wagons	platerorme.	Nombre de wagons à bascule.				Observations.
En pro-	priété.	Louces.	kn pro-	Lonées.	1 1	.		En pro- priété.	Loués	En pro- pricté.	Loués.	En pro- priété	Loué.	Numero.	-	,
60	2	16	425	1	5 37	2	17 2	2628	375 1	0170	91	2733				
••	2	2	2			1	1	107		45				33 34 35 36 37	y y	latériel roulant fourni par les loca- taires (ch. de fer Passumpsic). Exploité par le Vermont Central. Aussi I voiture en construction.
,	28 .	:	22			14		390		700 20				. 3	9	Aussi 19 autres voitures de <b>di</b> fférentes
	41 2 2		2			18		12 18		818 76 2		134		. 4	1 2 3	Augsi 19 autres voltures de dineien de sortes.
•	1 17	10 0 7 0 1	1			1 4		5 178		32 35 125		20		4	15 16 17 18	
	3 5 4	1		4 .		2 5 2		13 75	1	110 158					19 50 51 52	
	9	15		8		6	4	61	371	248	100	50			<b>5</b> 3	Gantaité par la Cia de chemin de fer
	******	1					1				•-   •••				54 55 56 57	
	1			2		1		17		. 5	7		•••		59 60	Exploité avec le matériel roulant du
	5			5		6		Pr (	ı	. 7	1	2	20:		6	L
	170			408	16	44	23	240	23 74	7 126		97 29	5.7		6.	

51 Victoria

<b>Param</b> tar	N° 4.—	LITAT SO	mmaire ce	s operation	is de l'ani	née, et du
			Nombre de	milles parce	urus par le	s convois.
Numéro.	Nom du chemin de fer.	Milles parcourus	Convois de voyageurs.	Convois de fret.	Trains mixtes.	Total de milles par- courus.
1 2 3 4 5	Albert	52:00 3:50 128:30 362:44	256 182,792 990,140	1,740 250,240 1,689,187	26,592 13,874 31,300 112,665	28,588 13,874 464,332 2,791,992
	Rive Nord	4,274 · 20	2,738,184	3,238,103	904,413	6,880,700
6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17	Caraquette	61 ·00 13 ·00 10 ·00 9 ·00 15 ·00 32 ·00 80 ·00 26 ·50 73 ·12 78 ·00 82 ·50	10,500 20,000 44,625	100007 0 10000000 1000000000000000000000	850 65,000 25,776 7,200 16,589 41,547 56,000	11,350 110,000 25,776 7,200 88,000 79,060 16,589 86,172 70,619 56,000
	Brié	2,598·42	4,267,382	7,510,338	2,049,066	13,826,786
18 19 20 21 22 23 24 25 26	Bridgewater. 8.50/ Grand-Nord. Intercolonial. International. Kent-Northern. Kingston et Pembrooke. Ole de chemin de fer de Colonisation du Lac Témiskamingue. L'Assomption. Manitoba et Nord-Ouest. Vallée de Massawippi.	27.00 112.50 6.00 3.50 207.49	924,919 95,000 34,506 62,663	130,600	Pds.et mix 44,980 17,700 Pds.et mix 34,439 3,978	55,180 17,700 225,600
	A reporter		-	16,533,530		

1 de milles rereceives norm l'ennée terminée le 30 juin 1887.

Documents de la Session (No. 8B.)

	mos paro	ourus, pour	1 ddieco to	rminée le 3	· J	
parcourus t	Nombre total des voyageurs ansportés.	Nombre de tonneaux de 2,000 lbs de fret transporté.	Moyenne de la vitesse des convois de voyageurs. — Milles à l'heure.	Moyenne de la vitesse des convois de fret. Milles à l'heure.	Numéro.	Observations.
29,202 14,487 466,441 3,762,215	10,515 7,971 114,690 475,870	20,934 22,172 243,216 2,580,895	15 15 35 35	12 10 15 15	1 2 3 4	
10,044,675	1,949,215	2,118,319	22	14	5	
11,500 110,600 26,756 7,200 88,000 86,550 19,550 117,330 70,619 57,000	12,600 62,119 10,324 3,000 16,851 42,644 10,865 87,622 13,000	50,467 12,448 10,449 438,626 11,686 18,873 1 59,69	20 30 15 5 15 5 24 15 4 25 8 20	18 16 15 15 ² 18 12	6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16	2 2 3 4 4 5 5
17,575,397	5,080,68	6,458,0	56 28	15	1	17
5,466,488 55,180 17,700 271,300	25,9 4,9 49,1	947   33,9 960   11,6 960   100,1	908   14 971   15 136   25	10		Pas de rapport. En opéra depuis peu seulement. 21 22 23 Rapport incomplet. Ouver
3,297 153,410 165,373	7 4, 0 14,	223   158   588   53, 498   99,	61 90 257 25 650 24			24   trafic le 9 juin. 25   26

			Nombre de milles parcourus par les convois.							
Numéro.	Nom du chemin de fer.	Milles parcourus.	Convois de voyageurs	Convois de fret.	Trains mixtes.	Total de milles par- courus.				
	Report	9,352.97	9,370,967	10,533,530	3,452,969	25,598,442				
28	Montréal et Sorel	44.67 23.60	54,012	105,800	8,502	21,0 <b>69</b> 168,314				
29 30	Napanee, Tamworth et Québec	28.50	******		39,284	39,284				
	Nouveau-Brunswick et Ca- nada	415.50	280,025	264,608	391,665	936,298				
31 32	Nouveau-Brunswick et Prince-Edouard. Nord et Nord-Ouest	36.00	2,092	1,416	12,804	16,312				
-	Nord et Jonction du Paci- fique	493 · 29	494,294	482,299	253,303	1,229,796				
33 34	Cie de houille et de navig. du NOuest. Nord et Ouest du Nouveau-Bruns-	109.50		·····	95,048	95,048				
	wick	115.00			6,384	6,384				
35 36	Nosbonsing et Nipissingue Pontiac et Jonction du Pacifique	5·50 61·00		12,500	10,795	12,500				
37	Ile du Prince-Edouard	210 60	80,951	167,913	Ft. & Mix.	10,795 248,864				
38	Qu'Appelle, Lac Long et Saskatche-		00,001	201,010	T to the latest	140,004				
	wan	33.00			5,500	5,500				
39	Québec et lac Saint-Jean	54.00	39,468	54,925	Ft. & Mix.					
40 41	Québec-Central Stanstead, Shefford et Chambly	159·00 43·00	80,767	90,978	20,562	192,307				
42	Sud-Est 152.00)	45 00	47,321	33,122	18,199	98,642				
	Montréal, Portland et	1		1	i	i				
	Boston 45.00 }	260.00	259,421	223,268	67,575	550,264				
	Lac Champlain et Jonction		1	1						
43	du Saint-Laurent 63.00 j Prolongement et pont de Saint-Jean	1.75		1	i					
	Saint-Martin et Upham	29.12			13,500	13,500				
45	Mille-Iles.	3.15	7,550		4,302	11,852				
	Waterloo et Magog )	39.00	38,473	3	9,211					
47	Vallée de Missisquoi	67.00	1 30, 213	1	1	1				
48	Windsor et Annapolis 84.00)	1		1,187	45,613	1 '				
	Embranchem. de Windsor. 32.00 }	116.00	83,652		84,684	168,336				
	Fotal	11,691-15	10,838,993	17,997,819	4,539,900	33,638,748				

Documents de la Session (No 8B.) 51 Victoria.

nombre de milles parcourus, pour l'année terminée le 30 juin 1887.—Fin.

Total de milles parcourus.	Nombre total des voyageurs transportés.	Nombre de- tonneaux de 2,000 lbs de fret transporté.	Moyenne de la vitesse des convois de voyageurs. Milles à l'heure.	Moyenne de la vitesse des convois de fret. Milles à l'heure.	Numéro.	<u>ن</u> ــــــــــــــــــــــــــــــــــــ	Observations.
			1			1	
38,619,670	8,992,603	13,496,272					
21,410 168,314 39,284	13,130 95,242 31,132	2,774 696,472 25,693	25 30 18	12	27 28 29		
1,029,927	259,650	274,198	25	15	30		
21,076	6,988	10,551	18	15	31	Pou	r 7 mois.
1,545,308	563,659	602,139	35	18	32	:	
160,025	1,598	41,011		14	33	İ	
6,384	5,087	11,059	20	15 20	34	Por	ur 6 mois. ansport de billots seulement.
12,800		2,657	25	25	36	Po	ur 6 mois.
11,230 316,763	4,356 130,067		20	14	3	7	
310,103	130,001	,			١.	0 D.	ur 6 mois.
5,500		500	20	12	3		ur o mois.
103,713	68,096	44,040	25	15		0	
210,420				12		1	
98,642	116,993	000,103	1	1		1	
550,26	1 167,74	185,549	30	15	4	2	
	1		Į.	1		13 E	vnloitá d'anràs contrat avec le
*******			15	•   • • • • • • • • • • • • • • • • • •		14	xploité d'après contrat avec le chemin de fer du Nouveau-
14,50	0 4,44			20		45	Brunswick.
11,85	1	1		14	- 1.	46	
73,95		i i	ı	15	ì	47	
56,06		1			1	48	
199,36	4 101,30	2 67,57	5 22	14		10	
43,276,46	10,698,68	16,356,33	5				

N° 5.—Etat sommaire du fret transporté

****		_					opozoo
3.	Nom du chemin de fer.	Lon- gueur de la voie.	Fari	ne.	Grai	n.	Bes-
Numero		10 V 0701	Barils.	Ton's.	Boisseaux.	Ton'x.	Ио
3	AlbertBaie de Quinté et Cie de Navigation Atlantique du Canada	52 00 3·50 128·30 362·44	3,849 15,120 71,630 1,385,950	385 1,512 7,163 138,595	111,376 1,914,680	47,867	873 5 4,034 365,491
	du Manitoba	4,274.20	997,048	99,701	11,645,707	314,462	262,2 <b>93</b>
i i	Strachan Avenue. 3 20 / Scaraquette Carillon et Grenville. SOntario-Central Embranchement de Chatham Cobourg, Peterboro' et Marmora. Cie de ch. f. et des houil de Cumberland	13.00 104.00 9.00 15.00 32.00 80.00 26.50 73.12	1,000 3,600 26,436 9,101 10,413 5,732 140,791	36 2,64 91 1,04 57 14,14	0 165,000 3 3,320 0 10,000 2 2,06 2 14,44 7 204,93	6 100 0 561 0 170 1 37 8 256	194 16 2,114 1,833
10	Grand-Southern	2,598-4	2 6,111,27	1 72	13,58		
3	18 Grand-Northern 19 Intercolonial 20 International 21 Kent Northern 22 Kingston et Pembroke	880 · 0 81 · 6 27 · 0 112 · 5	753,48 6 6,19 0 8,07	6 8	48 1,016,33 19 4,5 07 1,8 30 90,5	93 12 15 4	1,639 15 49
;	du lac Témiscamingue	6 6 3 1 207 - 34 ·	50 60 49 10,5° 00 8,00 67 6 60 631,8° 50 1,8°	73 1,0 00 8 25 33 61,3 30	72	000 8,25 000 2 172 171,6 000 2,0	3,100 400 39 575,906 93 625
	A reporter	9,449	74 10,211,0	31 1,019,	920 78,886,2	231 1,982,1	61 2,430,482

pour l'année terminée le 30 juin 1887.

gux.		outes sor le bois uffage.		Boi ie chau		Articles manufac- turés.	Tous autres aticles	dup	oids porté	0	bservations.
Con'x	Pieds.	То	n'x. C	ordes.	Ton'x.	Ton'x.	Ton's	. To	n'x. Numero		Contraction Science Statement Science
398 2 1,660 96,439	77,864	,000 ,000 1	8,913 9,140 14,760 41,237	2,334 230 3,940 18,292	5,780	12,20	3 1.		20,934 1 22,172 2 243,216 3 580,895 4		
66,61	348,81	3,929 4	183,55 <b>7</b>	76,217	1 36,01	3 482,9	535	,005 2,	118,319	5	
1,2 1 1,1	5,41 97 56 6,24 8 13,34 16 6 77 9,2 03 30,3 48 6	6,200 33,019 10,000 88,000 93,760 94,880 16,390 00,000 22,000	7,965 751 9,515 16,630 932 13,666 17,617 900 4,199	15 24  3 2 7 7 7 1,7	0 2 9 3 10 5 37 1,1 30 2,5	40 6,8 25 5,3 73 4, 3,660 1, 158 4,520 3,	950 416 *41 553 176 631 1	150 3,778 2,682 4,906 2,672 4,253 1,500 2,815	1,000 50,467 12,448	7 8 9 10 11 * C 12 13 14 15	s de rapports. Tharbon.
~258,	835 507,	940,000	732,26	86,0	600 165	,374 793	3,269 2,8	83,020	6,458,056	3 17	
12	466 18 25 2	,168,003 ,025,500 ,139,000 ,190,000	23,0	$\frac{122}{574}$		66 2.660	0,567 1,406 2,560 21,990	554,281 8,209 2,300 11,091	1,131,33 33,90 11,05 100,13	$     \begin{array}{c c}                                    $	Pas de rapports; o vert pour le trai en mai 1887.
	1,100 1 24 6,213 2	6,000 1,232,100 0,860,000 84,000 8,243,000 1,512,000	$\begin{vmatrix} 1, \\ 14, \\ 0 \end{vmatrix}$	12 812 500 144 330 269	25 28 37 7,684	56 44	28 34,754 180 34,628 7,719	22 6 3,304 *75,000 2,067 199,696 1,637	53,2 99,6 2,7 696,4	$     \begin{array}{c c}       61 & 23 \\       90 & 24 \\       57 & 25 \\       50 & 26 \\       74 & 27 \\       72 & 28 \\       393 & 29     \end{array} $	tonnes de miner

N° 5—ÉTAT sommaire

The state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the state of the s	Nom du chemin de ter.	Lon- gueur de la voie.	Farir	ıe,	Grai	n.	Bes
Numero.		is voie.	Barils.	Ton'x.	Boisseaux	Ton'x.	Nombre.
-	Report	9,449 · 74	10,211,031	1,019,920	78,886,231	1,982,161	2,430,482
30	Nouveau-Brunswick	415.50	62,500	6,250	564,000	9,400	11,206
	NouvBrunswick et Prince-Edouard	36.00	5,733	573	7,527	125	98
32	Nord et Nord-Ouest 381 92 Nord et Jonet du Pacifique. 111 37	493-29	123,236	12,323	4,985,127	127,872	51,924
	Nord et Ouest du Nouveau-Brunswick Cie de houille et de navigation du NO		3,302 5,750	330 575			
36 37	Nosbonsing et Nipissingue	5.50 61.00 210 60 23.00	3,079 21,634				
39	Québec et Lac Saint-Jean	54.00	9,360				
40 41	Québec-Central	159·00 43·00					
	Montreal, Portland et Boston 45 00 Jonction du Lac Champlain et du Saint-Laurent 63 00	260 00	92,150	9,215	283,840	7,096	20,400
44	Prolongement et pont de Saint-Jean Saint-Martin et Upham Mille-Iles	1·75 29·12 3·15	1,338			118	1 770
46	Waterloo et Magog)	39.00	1				1
47	Vallée de Missisquoi	67.00	1	I	1	1	1 '
48	Windsor et Annapolis	116.00	1 -,		1		13,659
		11,691.15	11,293,802	1,127,478	91,967,708	2,307,958	3,112,169

du fret transporté-Fin.

								1	1	
tiaux.	Bois de toute excepté le b chauffag	ois de	Bois de chau	٦ ١	Articles nanufac- turés.	Tous autres articles.	Total poids transpo	rté		Observations.
Ton'x.	Pieds.	Ton'x.	Cordes	Ton'x	Ton'x.	Ton'x.	Ton'	Numero.	- -	
528,530	1,495,801,560	2,095,551	225,640	403,542	1,809,965	6,381,64	14,221	,211		
8,400	18,700,000	18,700	3,000	5,200	197,000	29,24	i,	4,198	- 1	
20	1	4 1	378	566 79,507	ł	1		0,551 2,139		Pour 7 mois.
9,20	1				(	2 2.3	6 1	1.050	221	- 00.20
7:		6,900	840		1,76		55 4			* Y compris 36,32 ton'x de charbon
3 1,63	3 248,880	366	500		98 33,08	5 2 9 Dans le pr		2,657 53,587 500	36 37 38	220,000 billots. Pour 6 mois. Pour 4 mois.
	8,280,00	10,560	20,02	26,66		4,8		44,040 96,720		
78 59,82	26,514,56	0 38,992	11,05	5,77	9 49 3 135,73			89,183	41	
5,1	38,593,40	56,75	5		. 50,2	50 57,	133 1	85,549	1	<b>\</b>
	.	1								Exploité par arrang ment avec le ch.
	3,162,00 13 760,00	00 4,65 00 88	0 26	34	7,8	93	415 200	5,847 9,435	5 4	fer NB.
	88, 2,465,89	į.	2,38	3,5	73 2,6		724	21,51	١.	t
	9,784,2		2,20		1		445	19,66		2
	598 10,213,2		33 1,36	35 1,9	52 12,0	33	,708	67,57	014	:0
	866 1,816,968,4	58 2,548,8	321,5	72 540,8	2,277,	379 6,937	,287 16,	356,33	5	

Nº 6-Etar sommaire des recettes, pour l'année terminée le 30 juin 1887.

1	Victoria.	Documents de la Session (No. 8B.)	. 1888
	Observations.	Pas de renseigne- ments. En liquidation.	
	Total.	17, 947 c18. 17, 947 c48. 18, 634 64 34, 226, 898 05 4, 326, 898 05 12, 636 04 3, 662 51 8, 568 73 15, 588 73 15, 588 73 15, 588 73 15, 588 73 15, 588 73 143, 971 70 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22 20, 888 22	
	Autres sources.	\$ cts.  864 83  1,160 39  1,160 39  3,798 34  540,220 59  640,220 59  641 28  651 28  611 28  652 00  1,782 47	3
,	Malles-poste et fret par messageries.	\$ cts. 2,119 68 31 24,866 36 143,077 51 457,380 98 457,380 98 457,380 98 4,732 39 1,397 45 1,308 34 7,44 00 2,744 00	
	Transport des marchandises.	\$ cts. 10,116 64 219,659 38 3,113,378 96 11,006 82 44,704 00 10,954 17 31,196 15 20,275 83 39,624 69 9,072 86	
	Transport des voyageurs.	\$ cts. 4,846 58 1,938 46 1,938 46 1,938 46 1,069,643 24 2,865 69 3,775 46 2,775 46 3,769 14 35,699 14 35,699 14 35,699 82	
	Longueur de la ligne.	52.00 38.44 362.44 362.44 4,274.20 61.00 13.00 13.00 13.00 94.00 94.00 96.00 73.12 78.00 82.50	
	Nom du chemin de fer.	Albert   Albert   Albert   Albert   Albert   Albert   Alathrique du Chada   Alathrique du Chada   Alathrique du Chada   Alathrique du Chada   Alathrique du Choinisation du Sud-Oest du 11-20   Alathrique du Choinisation du Sud-Oest du 11-20   Alathrique du Charico et Quèbec   211-20   Charico et Quèbec   211-20   Charico et Quèbec   211-20   Charico et Quèbec   211-20   Charico et Quèbec   211-20   Charico et Quèbec   211-20   Charico et Quèbec   211-20   Charico et Guèbec   211-20   Charico et Guèbec   211-20   Charico et Guèbec   211-20   Charico et Guèbec   211-20   Charico et Guèbec   211-20   Charico et Guèbec   211-20   Charico et Guèbec   211-20   Charico et Guèbec   211-20   Charico et Guèbec   211-20   Charico et Charica   21-20   Charico et Charico et Lac Haron   21-20   Charico et Lac Haron   21-20   Charico et Lac Haron   21-20   Charico et Charica   21-20   Charico et Charica   21-20   Charico et Charica   21-20   Charico et Charica   21-20   Charico et Charica   21-20   Charico et Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica   21-20   Charica	Distance of Norion of Port-Bur- Well Widhand 166.75 Toronto et Nipissingue 111.50
š	Numéro.	144 00 00 0 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	

_	h	
	Observations	Pas de rap- ports. En liquida-
	Total.	\$ cts 24 406 35 10,981 47 -221,575 66 2,475,250 66 7,°59,045 16 7,°59,045 16 6,815 01 6,815 01 7,808 10 7,808 10 7,808 10 7,808 10 7,808 10 7,808 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 10 7,909 1
or mind on a	Frais généraux d'ex- ploitation.	\$ cts  5,9.7 43  4,805 29 62,512 10 997,913 10 2,369,522 62 2,369,522 62 2,369,522 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 63 2,552 6
	Service etréparations des wagons.	\$ cts 2,166 47 12,993 90 296,877 86 296,877 86 4,26 63 4,315 54 4,315 54 1,1735 67 2,744 00 2,744 00
d (	Service et réparations des locomotives.	\$ cts 5,607 89 3,371 12 88,426 83 648,966 83 2,724,196 22 25,457 72 25,457 26 18,728 20 9,072 85
	Entretien de la voie et des bâtiments, etc.	\$ cts.  10,714 56 59,461 50 531,602 86 531,602 86 24,560 66 1,618,511 18 1,411 53 1,772 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,072 39 12,178 71 30,07
	Longuent de la ligne.	61.00 4,274.20 4,274.20 61.00 13.00 10.00 15.00 15.00 15.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.00 20.
	Nom du chemin de fer.	Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albert.   Albe
-	Numéro.	10004で

67	4																												
Senlement	mois en opération.										Pour 7 mois.		Pour 6 mois.										,						
-	2,828,115 58 60,668 28	12,566 75	1.132 30	1,666-87	121,706 19	13,858.47	112,826.83	23,500 27	1	531,710 40	6,036 76	882,938-01	29,042 83	99,126 91	34,498 00	33,084 31	1 700 80	52,441 16	165,507 73	56,000 40	395,951 00	13,006 44	4,310 05	12,016 92	38,813 94	40,580 77	156.390 27		27,624,683 85
	716,085 77	2,124 30	1 132 30	1,260 07	41,296 70	34,679 99	21,330,38	10,152 80	1	127,078 55	1,253 78	344,468 15		31,405 24		5,311 05			60,558 40		112,550 47	11,096 96	1,064 28	3,984 87	9,209 70	11,023 03	42 328 74	T. Ozofræ	9,331,975 73
	442,350 61	658 36	7,620 07		9,564 61	8,691 97	200 000	339 78		45,713 59.	149 97	49,099 25	5.023 77	1,239. 51	3,000 00	350 50	18,933 10	5.116.14	11,408 87 /	5,190 84	23,081 88		83.50	220 00	3,562 16	3,413 57	0 003 33		2,761,929 46
***************************************	148	3,294 82	42,131 42	394.28	36,921 94	26,453 86	3,115 00	6,455 84		186,423 19	2,284 54	235,082 53	3 962 66	37,855-28	6,740 00	2,587 18	56,534 30	17,200 69	42,261 13	18,108 81	126,462 58		1.945 97	4,522 31	13,685 82	16 108'6	000000	50,889 20	9,114,874 96
	782,052 79	6,489 27	54,583 67	00 60	33.923 94 1	25,133 88	6,175 00	6,551 85		172,500 12	2.348.47	254.288 08	0 201 48	98 626 91	7.209 00	24,835 64	74,888 95	100 00	51,279,33	19,074 84	133,856 07	07 000 1	1,909 48	2,959 74	12.356 26	16.843 26	00 000	74,209 00	6,405,390 14
	7.84 880.00	27.00	112.50	0.9	207.49	34.00	44 67	73.60 78.20 78.20		415.50	36.00	703 -30	97 70	109.50	02.5	61.00	210 .60	23.00	159.00	43.00	260 .00	2	1 75	3.15	39.00	67.00	5	116.00	11,691.15
Grande-Jonetion	Grand-Nord	International	Kinoston et Pembroke		L'Assomption	lanitopa et nord-Ouest,	Montréal et Soral	Montreal et Jonetion de Vermont	Nouveau Brunswick	Nouveau-Brunswick et Canada 127-00	Frédéricton	Nouveau-Brunswick of 11e du Frince-Baouaru.	n du Pe	Nord et Ouest du Nouveau-Brunswick	Cie des Houillères et de Navigation du Nord-Ouest.	losbonsing et Nipissingue	le du Prince-Rannera	Qu' Appelle, Long Lac et Saskatchewan	Québec et Lac Saint-Jean	et O	Sud-fish Danie of Raton 45:00	Lac Champlain et Jonet, du St-Laurent 63.00)	Pont de Saint-Jean et de Prolongement		46 Waterloo et Magog	squoi ionbs	47 Comites de l'Ouest	Embranchement de Windsor 32.00	

N° 8.—Sommaire des accidents

_							,
	Nom du chemin de fer.	Nombre de milles.	Voyageurs, employés ou autres.	Tombés des	wag. ou ue ia locomotive.	Sautant à bord ou en bas des	conv. ou de la loc. en mouv.
Numéro.				Tués.	ВІевве́в.	Tués.	Blessés.
2	Albert Cie de Navigation de la Baie de Quinté	52 00 3.50	( Voyageurs			••••• •••••	1
	Canada-Atlantique.	128-30	Employés Autres Voyageurs		 	••••	1 3
4	Sud du Canada 2273:30 ]	362·44	Employés		2 1	,	2
e	Colonisation du Sud-Ouest du Manitoba	4,274·20 61·00	Voyageurs Employés Autres	7	20 	2 4 1	1 8 1
6 7	Caraquette Carillon et Grenville	13.00			100001		
8	Ontario-Central	104.00	Employés				*****
13 14 15	Cie da chemin de fer et Houillères de Cumberland Prolongement-Est	9 00 15·00 32·00 80 00 26·50 73·12 78·00 82·50	Employés		10000	10000	   
17	Grand-Trone.         894-25           Buffalo et Lac Huron.         162-00           Baie Georgienne et Lac Erié.         171-50           Montréal et Jonction de Champlain.         62-25           Grand-Ouest.         539-53           London et Port-Stanley.         23-66           Wellington, Grey et Bruce.         168-35           London, Huron et Bruce.         68-89           Brantford, Norfolk et Port-Burwell.         34-74           Midland.         165-75           Toronto et Nipissingue.         111-50           Whitby, Port-Perry et Lindsay.         46-50           Grande Jonction.         87-75           Victoria (Lindsay à Haliburton).         53-25           Jonction de Madoe à Bridgewater.         8-50	2,598·42	{Voyageurs	2	4 16 1	1 1 4	9 7 12
16	Grand-Nord	7 84	(Voyageurs	1	1		1
19	Intercolonial	880.00	Employés		10	2	3
20 21 22 23 24	Kingston et Pembroke Colonisation du Lac Témiscamingue	81.66 27.00 112.50 6.00 3.50	Autres				
25	l	207:49	{ Voyageurs Employés	1			
26	Vallée de la Massawippi	34.00	f Employ carrain				
	A reporter	9,352.97		22	56	16	.56

pour l'exercice terminé le 30 juin 1887.

A 1'c vrage sur la forma de conv	ou- e ou voie, tion es ois.	Sortant les bras ou la	fenêtres.	Atte d wag	es	Collis ou dérai mer	lle-	Pass ou étant la v	sur	Ex plosic	ons.	Frant de poi	sur es	cir	itres cons nces	3-	Totau		
Tués.	Blessés.	Tués.	Blessés.	Tués.	ВІевебв.	Tués.	Blessés.	Tués.	Blessés.	Tués.	Blessés.	Tués.	Blessés.	Tués.	Blooséa	- Diegona	Tués.	Blessés.	Numéro.
0.000 000000 000000 000000 000000 000000			20000 20000 20000 20000 20000 20000 20000		2			2	1 3 1	10000 10000 10000							1 2 8 3	$\begin{bmatrix} 1\\3\\1\\26\\2 \end{bmatrix}$	1 2 3 4
2	9		ī	2	73	 8	11 20	8 19	9 10	1	2		•-	1	2	1 18 3	3 43 21	$13 \\ 160 \\ 14$	5
600000 600000 600000 600000 600000 600000 600000			.		2				1						1		1	1}	6 7 8 9 10 11 12 13 14 15
-0000 <b>0</b>				4	1	5			1		.			2	 5 1	2 31 4	5 23 43	16 216 47	}   17
0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000 0000	••			- 1	3	4					1	1				18	1 1	83	) 20 21 22

N° 8.—ETAT SOMMAIRE DES

	Nom du chemin de ter.	Nombre de milles.	Voyageurs, employés ou autres.		de la loco- motive	Sautantà bord ou en bas des	conv. ou de la loc. en mouv.
Numéro.				Tués.	ВІевве́в	Tués.	Blessés,
	Report	9,352.97	······	22	56	16	56
27	Montréal et Sorel	44.67					*****
		23.60	Others § Employés	•••••			1
30	Napanee, Tamworth et Québec 174-00	28 50	Others				*****
	Nouveau-Brunswick et le Canada 127-00/ Saint-Jean et Maine 92-00/ Frédéricton	415.50	{ Employés Others				*****
	Nouveau-Brunswick et Prince-Edouard	36 00	*************************				
32	Nord et Nord-Ouest	493-29	Passengers Employés		"". 1		1
34 35	Cie des Houillères et de Navigation du Nord-Ouest. Nord-Ouest et Nouveau-Brunswick	109·50 115·60 5·50 61·00	(Others			1	2
	Ile du Prince-Edouard	210 60	∫ Employ és		1		******
38	Qu'Appelle, Lac Long et Saskatchewan	23 00	Others			1	
	Québec et Lac Saint-Jean	54.00					
	Québec-Central	159.00	{ Employés Others				*****
41	Stanstead, Shefford et Chambly	43 00	Others				
	Montréal, Portland et Boston	260.00	Passengers Employés		ï	1	•••••
43	Pont de St-Jean et de Prolongement.	1.75	(Others			*****	••••
44	Saint-Martin et Upham Mille-Iles	29.12	******** ******* *****		10 1000		*****
46	waterloo et Magog	3·15 39·00	***************************************				
47	Vallée de Missisquoi	67 00	***************************************	*****			•••••
48	Windsor et Annapolis	116.00					
•	,	11,691.15		22	59	20	60

ACCIDENTS—Fin.

vrag su voie mat	ou- ge ou r la , tor- . des vois.	Sorta lea bras la té par fenêt	ou ete les	Atte de wag	es	Collis or déra mer	u ille-	Pass o tant vo	u sur la	Ex plosic		Fra pant de pon	sur	Auticaus		Total		-
Tués.	Blessés.	Tués.	Blessés.	Tués.	Blessés.	Tués.	Blessés.	Tués.	Blessé .	Tués.	Blessés.	Tués.	Blessés.	Tués.	Blessés.	Tués.	ВІевее́з.	Numero
2	16		1	7	263	15	55	79	68	2	3		2	20	85	163	605	
 	*********							1 			·••••				3	1	1	72 28 29
*****			. <b></b> .		*****		********	 1	********				2	1 		1	}	30
	2			 1	4		2		********					1	2 3	 .: 1 3	$\begin{bmatrix} 2 \\ 10 \\ 6 \end{bmatrix}$	31
*****							********	1	1	*****						1		33 34 35
*****	(7803980								*******					****	1	1	2 }	36
****																		38
••••				1				1			,					1	1)	40
*****									1					1		1	₁ }	4
																		. 4
*****						,		: :			·							. 4
••••										-				_		-		4
2	18		. 1	9	267	15	57	85	70	2	8		. 4	23	94	178	633	1

No. 9.—Voies ferrées appartenant à des propriétaires de mines de houille et de fer, pour l'année expirée le 30 juin 1887.

			_		,
Nom.	Longueur de la voie.	Largeur.	Nombre de loco- motives.	Nombre de wa- gons.	Observations.
Nouvelle-Ecosse.					
Cie houillère Intercoloniale— Ligne de Granton	7.00 3.00 6.00 11.00 8.00	4·8½ 4·8½ 4·8½ 4·8½	} 2 2 5 3	118 56 90	Wagons fournis par le chemin de fer Inter- colonial.
CAP-BRETON.	35.00		12	264	
New-Campbellton	1 ·25 0 ·50	3.6 4.8½	1	40	Matériel roulant fourni par la Cie houillère Internationale
Sydney	4·80 5 00 43·00 1·75 13·00 1·00 2·25 72·55	4·8½ 4·8½ 3·0 3·6 4·8½ 3·6 4·8½	1 3 1 3  1 12	194 90 160 115 128 40 70	Aussi 2 wag. à voyageurs et 4 wagplatef. Non exploité.
					Largeur. Milles. 4 pds 8½ pcs 25.55 3 " 6 " 4.00 3 " 0 " 43.00  Total 72.55

No 10.—Eran indiquant les subventions accordées aux chemins de for—construits et en voie de construction—par les gouverne-ments, 30 juin 1887.

Nom du chemin de fer.	Emprunt.	Total.	Boni.	Total.	Souscription d'actions ou d'obligations.	Total.
Gолувкививит убрбавь.	⊕ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	\$ cts.	e ots.
Albert-Sud	15,000 00		51,200 00 620,000 00			
Bouctouch et Moncton  Consider Atlantique			102,400 00 134,400 00 1,525,250 00			
Onnation du Pacifique						
Caraquette. Cantral du Nonveau-Brinswick						<i>(</i>
Prolongement-Est Ravelock			1,284,495 76 38,400 00			
Brie et Hunn			96,600 00			
Grand-Tronc	15,142,633 33					
Grand-Est			128,000 00			
Intercolonial						
International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International International In		*****************				
JogginsKinoston et Pembroke					***********	
L'Assomption			11,200 00			
Montréal et Joncfion de Champlain			94,000 00			
Montréal et Sorel,						
Nouveau-Brunswick et Prince-Edouard						
Northern et Jonrtion du Pacifique			1,320,000 00			
Oentral de la Maralle-Ecosso			*379,657 00			
A reporter 108,318,615 31	15,157,633 33	***************************************	108,318,615 31			
•						

Nº 10.-Eran indiquant les enbrentions accordées aux chemins de fer par les gouvernements-Suite.

1	Victoria.	Doct	uments de la Session (No. 8B	.) A. 1888
Commence of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the last of the la	Total.	e cts.		
	Souscription: d'actions ou d'obligations.	esto &		
annone contract of the contract of	Total.	e ctai	117,828,621 20	
	Boni.	\$ cts.	320,000 00 272,000 00 3,741,780 89 775,035 00 211,780 00 1,440,000 00 481,000 00 481,000 00 481,000 00 481,000 00 1,089,674 00	270,000 001 1,419,000 001 126,500 001 136,500 001 137,740 001 137,740 001 138,500 001 138,500 001 136,433 001 178,630 001 178,630 001 178,630 001 168,350 20
characteristic and a second	Total.	e cts.	16,691,633 33	
The second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second secon	Bmprunt.	\$ cts.	433,900 00	26,000.00
THE RESIDENCE AND THE RESIDENCE AND ADDRESS OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF THE PROPERTY OF	Nom du ch' min de fer.	Report	GOUTERNEMENT FÉDÉRAL—Fin.  Ottawa et Vallée de la Gatineau Pontisc et Jonction du Pacifique Ile du Frince-Edouard Québec et Lac Saint-Jean Québec et Lac Saint-Jean Québec Montréal, Ottawa et Occidental, Québec à Montréal Dont de Saint-Jean et de Prolongement Montréal à Ottawa. Saint-Laurent, Basses Laurentides et Saguenay. Rémisconta. Ténisconta. Ténisconta. Windsor et Annapolis.	Canada-Atlantique Canada-Central Canada-Central Ontario-Central Cobourg, Peterboro' et Marmora Credit-Valley Eric et Huron Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Grande-Jonetion Gra

				300,000	300,000 60
				300,000 00	***************************************
6,921,007 52	,	6,174,954 02		00 99	133,854,247 74
106,212 00 53,000 00 315,282 00 312,000 00 241,276 00 94,957 59	700,000 00 148,000 00 148,000 00 380,102 02 380,000 00 197,582 00 1,445,000 00 681,280 00 444,000 00	231,000 00	455,000 00 48,000 00 79,000 00 132,000 00 33,000 00 230,000 00 425,000 00 135,000 00 75,000 00	108,000 321,500 107,500 145,665	19.340.489 33
26,000 00		3,722,956 00			19.340.489 33
26,000 00	2,546,000 00 1,176,956 00				
	Baie des Chaleurs Grouvernement des Chreseo.  Great-Essten Lac Champlain et Jonetion du Saint-Laurent Lac Mamplain et Boston Montréal, Portland et Boston Québec et lac Saint-Jean Québec-Central Québec-Central Québec, Montréal, Ottawa et Occidental, Montréal	Sud-Bst	Albert du Sud. Albert du Sud. Bouctonels et Moncton. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caraquette. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Caradese. Carad	Nouvean-Brunswick Nouvean-Brunswick et Ganada Nouvean-Brunswick et Prince-Edouard Northern and Western Petitoodiac et Eigin (Eigin, Petitoodiac et Havelock) Scirit-Martin et Unbam	Saint-Jean et Maine

	Total.	\$ cts.		300,000 00
dents— <i>Fin.</i>	Souscription d'actions ou d'obligations.	\$ cfs.		
s gouvernen	Total.	\$ cts.	1,916,194 94	136,026,442 68
le fer par le	Boni.	\$ cts.	643, 645 00 38,200 00 411,119 94 144,230 00 679,100 00	
ıx chemins o	Total.	\$ cts.	60,000 00	21,029,489 33
accordées at	Emprunt.	s cts.	60,000 00 739,000 00 900,000 00	***************************************
Nº 10.—Érar indiquant les subventions accordées aux chemins de fer par les gouvernements—Fin.	Nom du chemin de fer.	\$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$ cts. \$	GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-EGOSSE.  (Prolongement-Est) Joggins Joggins Joggins Joggins Jonetial de la Nouvelle-Ecosse Springhill et Parrsboro' (Gie de chemin de fer et des Houilières de Oumberland)  GOUVERNEMENT DU MANITOBA.  Manitoba et le Nord-Ouest Manitoba et le Nord-Ouest Winnipeg et Saie-d'Hudson.  1,629,000 00	Total, aide des gouvernements

82.	
in It	
5 E	
ga Tr	
oipalités, 30 juin 1887.	
man	
168	
par	
e fer	
ŏ	
hemins	
×	
3 au	
s accordées aux chemins de fer par les municipa	
88	
entions	
αqn	
дөв в	
Nº 10.—ETAT des subvention	
10.	
å	

	Total.	€ cts.			42,500 00					42,500 00 0
	Souscription d'actions T d'obligations.	& cts.			30,000 00 7,500 00 5,000 00					
Jailton, ou jain	Total.	\$ cts.	5,000 00	966,000 00			322,500 00			590,000 00 1,520,000 00
Transmi spi	Boni.	⊕ cts.	6,000 00	20,000 00		200,000 00 30,000 00 15,000 00 25,000 00	15,000 00 7,500 00 113,500 00	10,000 00 2,500 00 21,000 00 60,000 00	200,000 00 135,600 00 110,000 00 75,000 00 70,000 00	1
ins de ier pa	Total	& cts.		100071 1000000 0 170000						
es aux cnem	Emprunt.	& cts.						77.		100000000000000000000000000000000000000
No 10, -Erat des subventions accordees aux chemins de lei par les municipantes, vo juin room	Nom du chemin de fer.	And the second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second second s	Gie de chemin de fer et de Navigation de la Baie de Quinté	Buffalo et Lac Huron Canada-Atlantique	Canada-Centraldo	Sud du Canada	do do Gobourg, Peterboro' et Mar- mora.	Ontario-Central	Credit-Valley	repor
N° 10.—E1	Municipalités.	ONTARIO.	Desoronto Gie de chemin de fer et de Navigation de la Baie de Quinté	Diverses municipalités Buffalo et Lac Huron Canada-Atlantique	Renfrew Canada-Central	Comté d'Elgin   Comte d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgin   Comment d'Elgi	Township de Malden do do do Yrille d' Arnherstburg do do do Norwich-Sud (Cobourg. Peterbro' Northumberland et Durham (Cobourg. Peterbro' morta	Village de Trenton	do de Waterbou	

51	Victoria.		Docume	nts de	la Sessi	on (No.	8B)	P	1. 183
				20,000 00			100,000 00		192,500 00
-			50,000 00		-		100,000 00		1.26.0 00000 1888
	-	929,000 00		213,000 00			יייייייייייייייייייייייייייייייייייייי	100,000 00	
	45,000 00 45,000 00 43,000 00 32,000 00 10,000 00	60,000 00 20,000 00 32,000 00	150,000 00 5,600 00 15,000 00 35,000 00	170,000 00 318,000 00 3,000 00	99,733 00 75,791 00 11,289 00 30,974 00 354,007 00	22,084 00 22,592 00 20,740 00 2,500 00	10,000 00 5,000 00 8,000 00 20,386 00	45,000 00 20,000 00 20,060 00 15,000 00	15,000 00 17,500 00 32,500 00
									300,000 00
***************************************			Grande-Jonetion	et Pembroke do	Hamilton et Nord-Ouest do do do do do do do do do do do do do d	do do do do	00000000000000000000000000000000000000	*Jonetion du Lae Simcoe do do do do do	London, Huron et Brucedo
Bentwick	do Eldersiie  do Arran  do Kanabel  find Kippel  do Albermarle	Ville de Mount Forest	Cité de Belleville	do Aspnouer  Comté de Frontenac	Gité d'Hamilton	بهِ ت	do Essa	do Gwillimbury-Bat do Georgina	do London ossendo do st phen

	Total.	\$ cts.		•			
suite.	Seuscription d'actions ou d'obligations.	& cts.	1			V - 7	•
nicipalités—,	Total.	\$ cts.	1.085.000 00		267,500 00	,	
par les mu	Boni.	\$ cts. 590,000 00	20,000 00 20,000 00 10,000 00 15,000 00	165,000 00 30,000 00 20,500 00 11,000 00 14,000 00	15,000 00 10,000 00	25,000 00 25,000 00 60,000 00	46,000 00 10,000 00 15,000 00 10,000 00 30,000 00 25,000 00
nemins de fer	Total.						
ordées aux el	Emprunt.						, , , , , , , , , , , , , , , , , , ,
Nº 10,—Erar des subventions accordées aux chemins de fer par les municipalités—Suite.	Nom du chemin de fer.	Report	do do do do do do do do do do do do do d	et Huron do do do do	Baie Georgienne et Lac Erié	op op op	
Nº 10.	Municipalités.	Ontario-Suite	Olite de Troiente	Comté de Kent	do Sarnia  do Woodhouse Ville de Simcoe  Township de Norwich-Sud	Ville de Woodstock  Township d'Oxford-Est.  do de Woodstock  Ville de Woodstock	Cownei de Perit.  Cownship de Mornington.  O Elins.  Township de Wallace Ville de Palmerston.  Ville de Ralmerston.  Ville de Ralmerston.  Ville de Ralmerston.  Ville de Minto.

Nº 10.—Brar des subventions accordées aux chemins de fer par les municipalités—Fin.

91	cictoria.	<b>D</b> 00	cuments de la pessio	м (110 с			A. 1000
	Total.	\$ cts.					
Fin.	Souscription d'actions ou d'obligations	\$ cts.					190,000 00 . 200,000 00
nicipalités—	Total.	\$ cts 5,270,596 00	311.500 00		144,870 85	82,500 00	
ır par les mu	Boni.	\$ cts.	15,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 00 10,000 00 00 10,000 00 00 10,000 00 00 10,000 00 00 10,000 00 00 10,000 00 00 10,000 00 00 10,000 00 00 10,000 00 00 10,000 00 00 10,000 00 00 10,000 00 00 10,000 00 00 10,000 00 00 10,000 00 00 10,000 00 00 10,000 00 00 10,000 00 00 10,000 00 00 10,000 00 00 10,000 00 00 10,000 00 00 10,000 00 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 10,0	50,000 00 30,006 00 12,500 00 12,500 06	21,370 86 2,000 00 12,500 00 4,000 00	30,000 00 7,500 00 30,000 00 15,000 00	100,000 00 30,000 00 12,500 00
shemins de fe	Total.	\$ cts.					
ordées aux c	Emprunt.	e cts					
N° 10.—Etar des subventions accordées aux chemins de fer par les municipalités— $Fin$	Nom du chemin de fer.	Report	London, Huron et Bruce	Midlanddo	do do do	Napanee, Tamworth et Québec do do do do do do	do do do do do do do do do do do do do d
N° 10.	Municipalités.	ONTARIO—Suite.	Township d'Osborne do de Hay	Township de Thorah	Township de Tay Village d'Omemee Township de Mars Ville de Peterborough	do de Napanee	Oité de Toronto

<b>51</b> Viet	toria. Docur	nents de la	Session (	No. 8B.)	1	A188	38
390,000 00							672,500 00
60,000 00 30,000 00							
241,980 00	10,000 00	388,500 00	•	00 000 000	186.000 00		145.000 00 7,624,946 85
38,460 00	150,000 00 30,000 00 50,000 00 150,000 00 150,000 00 150,000 00 150,000 00 150,000 00	40,000 60 45,000 00 45,000 00 36,000 00 35,000 00	350,000 00 350,000 00 360,000 00 15,000 00	38,000 00 5,000 00 6,000 00	85,000 00 25,000 00 22,000 00 54,000 00	10,000 00 40,000 00 10,000 00 40,000 00 10,000 00 35,000 00	145.000 00
	00 000 002						300 000 000
200,000 00							
Saint-Laurent et Ottawa 200,000 00 do do do 100,000 00	ipisaingue	Toronto, Grey et Bruce do do do do do do do do do do do do do	op op op op op op	00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00 00	dodo do do do do do do do do do do do do d	Wellington, Grey et Brucedo dodo dodo dodo dodo dodo do	
phrasia et Saint-Vincent Cité d'Ottawa		Langford. Ville d Uxbidge	c Grangeville. Mount-Porest. Toronto. Omnié de Groy (Groupe)	Howick	Ville de Lindsay	Pergus Peel Liora Maryboro' Nebol Mallace	

Nº 10.-Brar des subventions accordées aux chémins de fer par les municipalités.-Suite.

Total.

Souscription d'actions ou d'obligations.

Total.

Boni.

Total.

Nom du chemin de fer.

Municipalités.

51	Victor	18.		Docume	ents #	de la Se	essi	on (No. 8B.) A. 1888	
	65,000 00	000	00 00 00			Page 40 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 19 Sept 1	450,000 00	00 000 950	
	40,000 00 25,000 00 35,000 00	20,000 00 20,000 00 20,000 00			na e o kodan n		450,000 00	60,000 00 50,000 00 55,000 00 63,000 00 28,000 00	
000	00 000116	2000	25,00 00	14.100 00	101.000 00		:	25,0r0 00 363,024 00	
15,000 00			15,000 (0 10,000 00	12,000 00 60 00 1,000 00 500 00	100,000 00	25,000 60 25,000 00 35,000 00 3,000 00		25,000 00	
							***************************************		
***************************************								1,000,000 00 1,000,000 00 100,000 00 200 000 00 25,000 00 12,000 00 10,000 00 10,000 00 10,000 00 25,000 00	
··· op	Vallée de Massawippi do do Massawippi Missiannoi et Vallée de la B. Noire	op op	Montréal et Jonction Champlain Montréal, Portland et Boston do do	Montréal et Sorel do do do do do do do	Pontiac et Jonction du Pacifique do do	Central	Québec et Lac Saint-Jean	Québec, Montréal, Ottawa et Occidental         1,000,000 00           do do do 1000,000 00         1,000,000 00           do do do 25,000 00         20,000 00           do do do 25,000 00         25,000 00           do do do 10,000 00         10,000 00           do do do 10,000 00         10,000 00           do do do 10,000 00         10,000 00           do do do 10,000 00         25,000 00           do do do 10,000 00         26,000 00	
- do		·			Pontiac	Québec-C do do do		Québe Occi- Occi- Sud-E	i
Philipsburg	Ascot Hatley do Melbourne et Bromp-Missischnoi et Vallée de la B. Noire	Township de Bly Studies-Nord	de Ob	Ville de Sorel	Comté de Pontiac	Paroisse de Sherbrooke	Cité de Québec	do Montréal	

	Total.	\$ cts.		228,000 00	15,000 00	1,368,000 00			<del></del>
sa—Suite.	Souscription d'actions ou d'obligations.	\$ cts. 188,000 00	20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00 20,000 00		15,000 00				
municipalite	Total.	\$ cts 363,024 00		25,000 00		388,024 00	2000	80.000 00	
le fer par les	Boni.	\$ cts.				.,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,,	40,000 00	50,000 00 30,000 00	12,000 00
ux chemins c	Total.	\$ cts. 2,434,000 00			***************************************	2,434,000 00		44	3,000 00
s accordées a	Emprunt.	\$ cts.			•				2,000 00 500 500 00 500 00
No. 10.—Erar indiquant les subventions accordées aux chemins de fer par les municipalités—Suite.	Nom du chemin de fer.	Report	Sud-Bat	Témiscou.	Waterloo et Magog		Albert do	Frédéricton do	Grand-Southerndo do
No. 10.—Er.	Municipalités.	Quéвво— <i>Fin.</i>	Township de Farnham  Village de Farnham-Outst.  do do Brummondville.  Comfé de Drummondville.  Township de Wickham  o Saint-Germain.  Gryllage d'Actonvale.  Township de Roxton Falls.  Township de Roxton.  Sond do de Roxton.  Grynnship de Roxton.  Township de Roxton.  Sond do de Roxton.  Sheffond.	Ille	Municipalité de Mageg	Nouveau-Brunswick.	Paroisses de Hillsboro', Hopewell et Harvey	Oité de Frédéricton	Paroisse de Saint-George

Documents de la Session (No. 8B.)

	60,000 00	00 000'09	100,000 00	100,000 00							
	60,000 00		100,000 00							·	
23,000 00	13,000 00	233,500 00	150,000 00	150,000 00	00 000 028		215,600 00	685,600 00	37,500 00	35,000 00	
11,000 00 12,500 00 22,000 00 13,000 00			150,000 00		200,000 00 35,000 00 35,000 00 100,000 00	75,000 00 50,000 00 30,000 00 20,000 00	00 009				
20,000 00		23,000 00									
20,006 00										***************************************	
Nouveau-Brunswick et Canada do do do do Nord et Onest du Nouveau-		•	Comtés de l'Ouestdo		Canadien du Pacifique				Oité de New-Westminster Oanadien du Pacifique	Territoires du Nord-Ouest.  Non mentionné	odios et Havelock.
do Lynden	Paroisse d' bigin Cité de Saint-Jean	Nouvelle-Ecosse.	Township de Yarmouth	MANITOBA.	Oité de Winnipeg Comté de Selkirk Township de Saint-André Ville Ab Morris.	Comté de Westbourne	do de Birtle do de Strathclair	Colombie-Britannique.	Gité de New-Westminster	Territoires du Nord-Ousst.	* Mointanant Elain Datiteodiae at Havelock

55

No 10.—Etar indiquant les subventions accordées aux chemins de fer construits et en voie de construction par les gouuernements et les municipalités—30 juin 1887—Fin.

			-				
	Total.	Boni.	Total.	Souscription d'actions ou d'obligations.	Total.	Grands totaux.	totaux.
cts.	e cts.	⊕ cts.	\$ cts.	₩ cts.	& cts.	.ets.	& cts.
15,591,633 33 26,000 00 3,722,956 00 50,000 00 1,639,000 00	21,029,489 33	117,828,621 20 6 921,007 52 6 174,954 02 3,929,665 00 1,916, 91 94 256,000 00	136,026,442 68	300,000 00	300,000 00	133,420,154 53 6,947,007 52 9,897,910 02 4,229,665 00 1,966,194 94 1,895,000 00	167,356,932 01
1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1 1	23,785,000 00	8,529,041,78 388,024,00 233,500,00 160,000 38,600,00 37,600,00 37,600,00 35,600,00	9,968,665 78	672,500 00 1,368,000 00 36,000 00 100,000 00	2,200,500 00 2,500,500 00	9,501,541 78 4,190,024 00 316,500 00 250,000 00 37,500 00 37,500 00 35,000 00	14,916,165 172,272,097 79